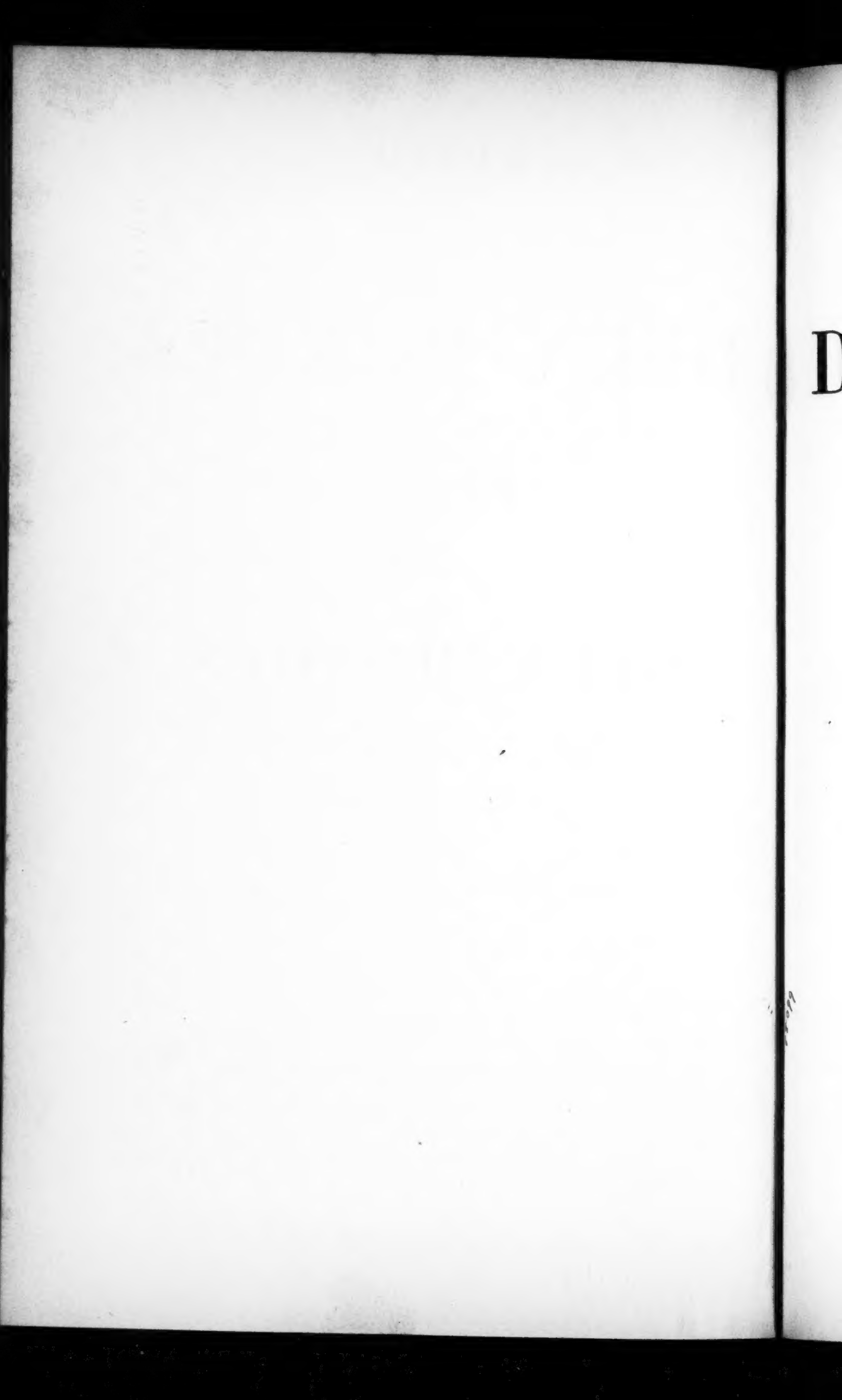
REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVII[e] ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVII[e] ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUARANTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1897

DE TOUTE SON AME

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXV

Du cahier gris. — « Mon frère est parti sans me dire adieu. L'oncle Madiot est rentré si furieux contre lui, que je n'ai pas pu le calmer. S'il m'avait raconté la discussion qu'il a eue, j'aurais peut-être mieux réussi. Mais il s'est borné à me dire : « Henriette, je ne veux plus que tu lui donnes de l'argent; je ne veux plus que tu le voies! » Je ne sais pas si je serai bien fidèle à la défense. En somme, je suis l'aînée, et notre mère est morte, et je suis première. Ça me fait trois devoirs, quand il a tout dépensé.

« Lui-même, mon oncle Éloi, est allé ce matin voir les Loutrel. Il paraît qu'Étienne a pour ami un sergent du régiment de la Roche-sur-Yon, et, par lui, mon oncle aura des nouvelles d'Antoine.

« Ce qui me fait le plus pitié, c'est Marie. La voilà seule, avec la misère revenue, et, j'en suis sûre, le remords en plus. Si je savais qu'elle voulût me recevoir! J'ai encore sur la joue son baiser du jour de Mauves, quand elle me disait : « Aimez-moi! » Mais je prierai Mme Lemarié de s'informer. Elle ira, elle me dira si je puis aller à mon tour, puisque j'ai été repoussée. C'était la honte qui me chassait. A présent, si la pauvreté me rappelle,

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er et 15 février.

comme j'ouvrirai les bras, largement, joyeusement! Cette joie de se pencher, et d'attirer à soi, je n'en sais pas de pareille! Antoine me l'a refusée. Marie m'en a vite privée.

« Que de choses se succèdent autour de moi, qui m'enlèvent la préoccupation de moi-même! Mon oncle m'inquiète aussi. Je le trouve, pour la première fois, renfermé. Il doit avoir bien du mal à me cacher ce qu'il a. Je ne lui croyais pas de secrets pour moi, et je sens qu'il en a un, maintenant. La maison est plus sombre. J'ai de la peine à rester celle qu'on nommait la gaie Henriette.

« Mieux vaut, de toute façon, penser aux autres. L'idée m'est venue de compléter les litanies que je trouve dans les livres. C'est facile. Moi, je dis :

« Seigneur, ayez pitié des mères dont les enfans souffrent;

« Ayez pitié de ceux qui ont le goût de la justice, et qui ne croient pas en vous;

« Ayez pitié de celles qui sentent grandir l'usure de leur jeunesse;

« Ayez pitié des jeunes filles qui s'abandonnent;

« Ayez pitié de ceux qui aiment et qu'on ne peut pas aimer;

« Ayez pitié des faibles que vous appelez tout bas. »

Dès la fin de décembre, les nouvelles d'Antoine, que l'oncle apprenait par Étienne, étaient mauvaises. Réputation de mauvaise tête, de querelleur. A la caserne, « on l'avait à l'œil, » et les punitions pleuvaient déjà, les unes justifiées, les autres s'ajoutant par surcroît, à cause du fâcheux renom d'Antoine Madiot, qui payait pour d'autres.

Le vieil Éloi avait honte. Et, quand le premier janvier vint, il n'osa plus aller à la prairie de Mauves, comme il faisait depuis de si longues années, à pareille date. Il redoutait d'entendre encore : « Tristes nouvelles, monsieur Madiot... »

Ce fut le grand Étienne qui vint, quelques jours plus tard, un dimanche que le soleil était doux. Et il ne cherchait pas l'oncle : il cherchait Henriette.

XXVI

Henriette était sortie. C'était l'après-midi. A travers les brumes transparentes, on voyait le ciel bleu pâle. Les pavillons des bateaux de la Loire ne remuaient pas. On ne sentait, dans l'at-

mosphère, que le mouvement égal des grandes couches d'air frais qui descendaient jusqu'au sol, et s'élevaient après l'avoir touché.

Aussi, les gens du quartier, les femmes surtout et les enfans, étaient montés sur l'esplanade de l'église Sainte-Anne, longue place plantée, que termine au sud, brusquement, l'escalier monumental à deux branches, qui tombe jusqu'aux quais de la Loire. Ils étaient là chez eux, toute l'année, car les riches n'y viennent guère, et les voitures ne traversent pas l'avenue une fois par jour.

La tiédeur bienfaisante de l'air avait mis dehors même les malades, les vieux et les nouveau-nés. Marcelle Esnault avait été traînée sur la butte dans sa voiture d'infirme, et, par tout son visage que relevait l'oreiller, aspirait la lumière vivifiante, dont c'était une des bien rares fêtes. Les cloches sonnaient pour les vêpres.

Une habitude ancienne assemblait en petits groupes, invariablement les mêmes, tous ceux qui dépassaient la quinzième année. Chaque arbre avait ses familiers, assis en rond sur des chaises apportées de la maison. On tricotait, on causait, on ne faisait rien, les mains sur le tablier ou dans les poches. De temps en temps, une mère jetait un regard sur les enfans qui jouaient par bandes, le long des murs; elle reconnaissait les siens, les comptait, et reprenait l'attitude première. Toute la misère se chauffait. Toutes les poitrines lasses ouvraient leurs cavernes à la marée délicieuse de la tiédeur hivernale. Henriette, une habituée aussi, mais une passante, allait de groupe en groupe, saluer ses amis. Elle était la seule qui eût l'air d'une riche, — et elle ne l'était pas, — dans ces rassemblemens qui, de loin, faisaient foule, et où l'on ne voyait que des tailles de percale, des tabliers sur des jupes noires ou à rayures, des chignons tortillés au-dessus de tempes dégarnies, des jaquettes de toutes saisons, et les casquettes à oreilles des vieux compagnons du vent de Loire. Elle se penchait pour questionner, elle se cambrait pour écouter, fine, longue, coiffée d'un tout petit feutre noir sur sa chevelure d'or, et se profilant, pour tous ces bonnes gens assis, dans la lumière laiteuse qui emplissait l'horizon. Les groupes voisins la regardaient d'un œil jaloux : « Elle parle à ceux-ci : viendra-t-elle à nous? » Elle allait à tous, et ceux qu'elle quittait la suivaient aussi du regard, comme une joie perdue.

Sous le premier arbre, il y a un groupe nombreux : Marcelle

Esnault, l'infirme, la mère et quatre Bretonnes, femmes de carriers. Personne n'a de sang. Les cheveux, mêlés et mous, ressemblent à du lin battu. « Figurez-vous, madame Esnault, que cette petite Marcelle a prétendu, l'autre jour, que j'allais me marier, et elle en pleurait! Je pense que tu es consolée, mon amie Marcelle? » En parlant, Henriette caressait le visage de l'enfant, immobile dans la charrette aux roues pleines. Les quatre femmes ont dit, l'une après l'autre : « Ne vous mariez pas! Ne vous mariez pas! Ne vous mariez pas! Ne vous mariez pas! » La mère a parlé la dernière : « Mariez-vous, si vous trouvez, parce que vous vieillirez. » L'infirme n'a rien dit. Son amitié était comme ses souffrances, qu'elle ne disait que tout bas.

Un peu plus loin, sont assis trois autres amis d'Henriette, trois habitués de la place : un vieil homme en blouse, aveugle; une femme encore jolie, brune, proprement vêtue d'une robe noire qui n'a plus d'âge; et une petite fille, trop pâle et trop sérieuse, l'aïeul, la mère, l'enfant. Henriette, qui sait le passé, et de quelle espérance toujours déçue ces trois pauvres sont hantés, demande : « Vous n'avez rien de nouveau, madame Lusignan? » Le grand-père répond le premier : « Non, mademoiselle Henriette; les bibliothèques des chemins de fer, c'est comme les choses qu'on promet aux enfans pour avoir la paix, et qu'on ne donne pas. Pourtant Ernestine y a droit! Son mari est mort d'accident, pour le service. » La petite femme brune reprend vivement : « Mais sans doute, papa. Personne ne prétend le contraire. C'est ce que tu ne veux pas comprendre. Les inspecteurs ont tous reconnu qu'il était mort d'accident. Malheureusement, il n'a pas été tué sur le coup, et alors la Compagnie en fait passer d'autres avant moi. » Elle regarde sa fille : « Et c'est bien long d'attendre. » Elle regarde Henriette : « Il faudrait des protections, des hautes. » Henriette a bien causé un quart d'heure avec la femme qui attend une bibliothèque, et, comme elle connaît une riche, elle espère l'intéresser dans l'affaire si difficile, qui est tout l'avenir de ces trois êtres, et toute leur conversation.

— Mademoiselle Henriette?

Cette fois, c'est une voix fraîche qui a parlé, une porteuse de pain, en taille claire malgré la saison. Elle tient, appuyée contre sa poitrine, la tête de sa sœur jeune, une créature bien frêle, anémiée, malade, qui est petite ouvrière dans une maison de couture. « N'est-ce pas, mademoiselle Henriette, qu'elle a tort de ne

pas vouloir mettre un vésicatoire? » Les lèvres blanches de la couturière ont répondu : « Il n'y a plus de place pour en mettre. Et puis j'ai mal partout, surtout aux yeux. Connaissez-vous cette douleur-là, mademoiselle Henriette, sous les paupières, comme des charbons? — Oui, quelquefois je l'ai eue, à force de veiller, et de voir passer des couleurs. Le grain de l'étoffe lime les yeux. » La porteuse de pain a repris : « Si vous pouviez la faire envoyer dans le Midi, ou dans une maison où on la soignerait mieux que chez nous? » Et, comme la malade faisait signe que non, étant de celles qui se sentent trop blessées, qui ne croient plus aux remèdes, Henriette s'est mise à genoux, pour être plus près d'elle, et elle a parlé si doucement, si bien, que la petite a fini par dire : « Vous croyez?... Je peux guérir?... Vous trouverez l'argent qu'il faudra? » Les trois jeunes filles étaient serrées l'une contre l'autre. Leurs visages, qui se ressemblaient si peu, avaient la fraternité charmante du même sentiment.

Et ainsi de suite, d'arbre en arbre, Henriette allait, faisant ses visites. Ce n'était pas seulement des malades ou des pauvres qu'elle rencontrait. Il y avait des demi-riches, c'est-à-dire des gens qui vivent de leur travail sans avoir peur d'en manquer ; et aussi des bien portans, des vaillans, des ménagères qui avaient dix enfans et de la patience pour douze au moins, des gamins rouges comme des brugnons, et des jeunes filles dont le rire, par momens, s'envolait sur la Loire avec le bruit des cloches. Mais elle s'arrêtait plus longtemps auprès de ceux qui souffraient. On la désirait; on la regrettait; une bénédiction s'élevait vers elle de cette foule. Henriette se sentait tout enveloppée de pensées qui disaient : « Ne nous abandonnez plus! Quelle autre que vous s'est penchée sur la misère de ceux-ci? Les voilà plus forts; les voilà meilleurs. Une grâce est en vous, qui adoucit la peine. Versez-la sur les abandonnés. Soyez celle qui laisse après elle comme un étonnement d'être heureux. Mademoiselle Henriette, l'Espérance est malade en ce monde. »

Elle marchait, dans une joie légère. Elle remontait la partie de l'avenue qui touche l'église, lorsque, devant elle, Étienne déboucha d'une rue voisine. Presque en même temps, ils s'aperçurent l'un l'autre. Henriette changea à peine d'expression. Mais elle s'arrêta au milieu de la chaussée, et elle le regardait s'approcher. Lui, dans sa veste noire à boutons de corne, sa tête hardie dominant les groupes de promeneurs, il arrivait en se

balançant, n'ayant qu'une volonté et qu'une hâte : lire sa destinée écrite là, dans les yeux transparens où luisaient des étoiles. Et, ni l'un ni l'autre, ils ne songeaient à se cacher, parce que l'heure était venue.

Elle avait un peu pâli. Elle enlevait lentement un de ses gants, afin que son ami sentît mieux la chaleur de l'étreinte, et qu'il ne lui dît pas une seconde fois : « Je suis trop peu de chose pour vous. »

Elle lui tendit la main si délibérément, qu'il en fut surpris.

— Je ne vous fais pas honte, aujourd'hui?

— Pas plus que jamais, Étienne.

— J'ai été vous chercher rue de l'Ermitage, parce qu'il y a des nouvelles d'Antoine. Il est en prison pour dix jours. Je ne sais trop ce qu'il a fait. On ne me le dit pas.

Il ajouta, pour écarter encore la question souveraine, la question d'amour qui seule remplissait leurs âmes :

— On est sévère pour lui plus que pour les autres.

Mais ils ne pensaient pas à Antoine ; et le grand pêcheur de Loire, quand il parlait ainsi dans la tiédeur brève du jour tombant, ne songeait qu'à la belle fille arrêtée devant lui, et dont le sourire ressemblait à celui du temps : très doux, mais sans promesse d'aucune sorte.

— Mademoiselle Henriette, dit-il enfin, depuis la dernière fois, voilà des mois, je n'ai eu d'idée que pour vous. Je ne peux plus vivre ainsi dans la peine. Je n'ai le cœur ni à la pêche, ni à la chasse, ni à rien. Ma mère le sait. Elle m'a dit : « Demande-lui au nom de la mère Loutrel, qui est son amie, et elle te répondra. »

Il vit qu'elle devenait plus pâle. Elle cessa de le regarder, baissa la tête, et dit :

— Mon pauvre ami! mon pauvre ami!

Sa voix se fit plus humble, et reprit :

— Il m'en coûte, allez, de vous faire de la peine. Pardonnez-moi, mais je ne peux pas vous dire oui, je ne peux pas!

Le visage du jeune homme devint rude. Ses sourcils se froncèrent.

— Voilà donc ce que j'ai gagné à vous aimer, et à vous attendre!

— Que voulez-vous, Étienne? Je me suis interrogée bien souvent, mais c'est peut-être mon métier qui m'a changé le cœur : il me semble que je ne me marierai pas. Vous ne me croyez pas?

— Non, bien sûr!

Elle releva les yeux, blessée, et dit vivement :

— Que pensez-vous donc de moi?

— Que vous en aimez un autre, un plus riche, un bourgeois qui a su mieux que moi vous faire la cour, et qui ne vous aime pas tant !

Il parlait presque tout haut, et, ardent à connaître son malheur, décidé à en finir, il reprit, de la même voix irritée :

— Qui est-ce donc? Je veux savoir!

Le reproche s'adoucit dans le regard d'Henriette.

— Vous avez raison, dit-elle, venez.

Que lui importait, à présent, de retraverser l'avenue à côté d'Étienne Loutrel? Est-ce que ce n'était pas fini d'elle et de lui?

— Venez.

Sans comprendre, il l'accompagna. Ils descendirent, lentement, vers la statue au bord du rocher, là-bas. Lui, hautain, il cherchait son rival, parmi les groupes qu'elle lui désignait à voix basse, et il s'étonnait de ne rencontrer que des vieux, des femmes et des enfans.

— Voici les Goulven, disait-elle; les Menneret; Céline Maquet, la couturière, et sa sœur; le père Lusignan; les Esnault de la cour des Hervés...

Sur le passage d'Henriette, quelques-uns faisaient un signe d'amitié, mais elle oubliait de les saluer. Elle les voyait à peine, parce qu'elle avait près d'elle et pénétrant la sienne, l'âme souffrante, l'âme désespérée d'Étienne, qui se taisait. Elle n'entendait pas Marcelle Esnault dire tout tristement :

— Les revoilà ensemble!

Elle arriva au pied de la statue de Sainte-Anne, sur la plus haute marche de l'escalier, assez loin des arbres pour que personne ne surprît ce qu'elle allait dire, et, à demi détournée :

— Ce sont là mes amis, Étienne; je n'en ai pas d'autres... Je sens qu'il faut que je les serve. Comment? cela m'est caché, ou à peu près... Croyez-moi si vous voulez : c'est à cause d'eux que je ne me marierai pas. Ils m'ont appelée avant vous, et j'ai eu des chagrins qui m'ont attachée à eux. Je leur suis utile à présent. Si je les abandonnais, j'aurais un remords qui ne se guérirait pas. Et j'accepte pour eux la peine que je me fais à moi-même, Étienne, en vous disant : « Laissez-moi libre. » Car c'est ma vie qu'ils veulent, c'est moi tout entière. Vous ne pouvez pas bien savoir

ce qu'il y a entre eux et moi. Moi-même je m'y perds en y pensant. Mais regardez comme ils sont jaloux!

Sous le premier arbre, elle montrait la charrette de Marcelle Esnault. La petite avait fait tourner sa voiture du côté où Henriette était arrêtée. Elle était trop loin pour entendre, mais son extrême sensibilité d'infirme, experte à observer les choses, s'inquiétait et souffrait. Elle avait tendu ses bras sur les rebords de la charrette; la tête et le buste de l'enfant s'étaient redressés dans un effort qui était un supplice pour elle, mais elle pouvait apercevoir Henriette, et ce qu'elle pensait n'était que trop clair, car ses joues étaient sillonnées de larmes, qui tombaient une à une sur la couverture de laine tricotée.

Étienne considéra Marcelle Esnault, puis le visage exquis d'Henriette où la compassion et la peine de vivre étaient toutes deux mêlées. Et sans doute il ne comprit pas tout. Mais il devina qu'elle ne le trompait pas; qu'une puissance mystérieuse, plus forte que l'amour, mais qui ne l'excluait point, les arrachait l'un à l'autre.

— Alors il faut que je vous parle. Descendons.

Il descendit, et elle fit de même, jusqu'à ce qu'ils eussent disparu au-dessous du niveau de l'avenue. L'escalier était désert. Le soleil incliné rougissait les marches de granit. Henriette et le grand Étienne étaient seuls, tous deux jeunes, tous deux beaux et le cœur meurtri par l'amour. Leur secret n'avait plus de témoins que la Loire étalée à leurs pieds, les campagnes abandonnées à l'hiver, où, sur la verdure courte des prés, montaient, comme des fumées bleues, des haies de peupliers sans feuilles.

Étienne dit :

— Vous voyez là-bas, au delà des îles?

— Oui, fit Henriette, c'est la prairie de Mauves.

— J'ai passé là des années à vous aimer, Henriette.

Elle répondit, dans un élan de tendresse qui l'empourpra :

— Ah! si vous l'aviez dit quand j'étais toute jeune!

— Je restais des mois sans vous voir. Mais, quand je vous avais vue, je rentrais content. Ma mère ne s'y trompait pas. Elle me disait : « Il n'y a pas de fille dans la ville de Nantes qui ait autant de cœur que celle-là. » Pauvre mère Loutrel, que vous m'avez fait de mal! Il fallait me dire : « Elle a un cœur pour tous, excepté pour toi. Elle te méprisera. Elle te renverra. Ne la regarde pas! » Mais moi, je croyais en vous parce que nous avions joué

ensemble, et parce que vous aviez l'air heureux, quand vous veniez à la prairie de Mauves. Henriette, je pensais à vous tout le long de la Loire. Quand je n'en pouvais plus de tirer la seine, ou que les mains me gelaient en relevant mes nasses, je me disais : « C'est pour Henriette. » Quand j'avais grande envie de rester sous mes couvertures, les matins d'hiver, et que le père m'éveillait avant le jour, ma mère passait souvent après lui près de mon lit, et elle n'avait qu'à dire : « Va, mon petit, c'est ton mariage que tu gagnes. »

Henriette l'écoutait, pressée contre lui, la tête levée, ne sachant plus où elle était, ne voyant que la figure irritée d'Étienne. Elle semblait l'implorer pour qu'il se tût. Lui, ne la regardait plus.

— Écoutez encore, poursuivit-il. J'ai passé des nuits à l'affût; j'ai tendu plus de brasses de filets et de cordées qu'aucun pêcheur de Loire; j'ai transporté des batelées de légumes à Trentemoult, afin de vous donner un jour l'argent de mon travail. Maintenant, l'argent est gagné. Mais celle pour qui j'ai travaillé me méprise. Je vais partir !...

— Étienne, non, ne partez pas! Restez! Oubliez-moi ! Restez pour les vôtres!

— Non pas! Vous ne pouvez pas vous marier avec moi, mais moi non plus je ne peux pas rester. Ma mère ne me consolerait pas. Toutes les grèves de Loire me parlent de vous, à présent. Je leur en ai trop parlé. Je suis décidé. Il y a trois fils de chez nous qui naviguent déjà, et le père comptait sur moi pour exploiter la *Champagne*. Mais le quatrième aussi va prendre la mer, et c'est vous qui l'aurez voulu !

Il se mit à rire, de colère et de chagrin.

— Ouvrez demain votre fenêtre, mademoiselle Henriette, et regardez du côté des chantiers de la Loire. Pas plus tard que demain, vous verrez qu'on commencera à construire une chaloupe de pêche. Elle aura nom comme vous, l'*Henriette*. C'est elle qui m'emmènera, le plus vite possible, loin d'ici où je souffre trop. Et jamais je ne reviendrai au pays, jamais!

Il étendit le bras vers l'ouest, où fuyait une voile blanche, sauta deux marches, descendit en courant, et se perdit derrière la falaise.

Henriette répéta plusieurs fois, comme égarée elle aussi :

— S'il m'avait parlé plus tôt, toute ma vie serait changée! Et dire que je le laisse aller!

Mais elle ne le suivit pas.

Elle fixait l'ouverture éclatante du fleuve qu'il avait montrée; elle voyait déjà s'éloigner la chaloupe qui ne reviendrait jamais.

Quelques buveurs d'air du coteau de Miséri descendirent les marches, et la frôlèrent en passant. Elle sortit du rêve, remonta, et put dire en toute vérité, penchée au-dessus de Marcelle Esnault qui, cette fois, ne comprit pas :

— Jamais tu ne sauras combien j'aime aujourd'hui mon amie Marcelle.

XXVII

Les commandes affluaient chez Mme Clémence, et, pendant les semaines qui suivirent ce dimanche où elle avait dit adieu à Étienne, Henriette eut peu le temps de songer à elle-même.

A la fin de janvier, un matin, elle fut prévenue qu'Éloi Madiot l'attendait au bas de l'escalier de Mme Clémence. A peine l'eut-il aperçue qui descendait :

— Figure-toi, ma petite, dit-il, Antoine...

— Eh bien?

Le vieux Madiot avait l'air bouleversé. Il était essoufflé par une longue course, et parlait par saccades.

— Antoine va passer en conseil de guerre!

— Ah! mon Dieu! dit Henriette. J'en avais eu le pressentiment.

— Moi aussi, va, sans te le dire. C'est une honte! Un Madiot, un neveu à moi en conseil de guerre! Ça va être dans les journaux!

— Qu'a-t-il fait?

— J'arrive de Mauves. Étienne ne connaît pas les choses par le menu. Je ne sais que ce qu'il m'a dit. Il paraît qu'Antoine a eu une affaire avec un officier, dans une chambrée, voilà deux jours...

— Avec M. Lemarié, je parie?

Elle se tenait d'une main à la rampe, penchée en avant.

Il la regarda, tâchant d'éviter le péril, et de ne pas se trahir.

— Oui, dit-il. Lemarié ou un autre, peu importe. C'est toujours la même chose, tu comprends? Il l'a insulté, il l'a frappé. Dans le métier, il n'y a rien de plus grave...

— Mais alors, interrompit-elle, la peine? la peine?

Il la vit si anxieuse qu'il voulut revenir en arrière.

— Mais, ça dépend, ma petite.

— La mort, n'est-ce pas? Ils sont si durs! La mort! Oh! mon oncle Madiot, tout de même, notre Antoine!...

Le vieux monta une marche, pris de pitié, parce qu'Henriette sanglotait; il passa le bras sur l'épaule de la jeune fille, et dit :

— Non, mon enfant,... j'ai eu tort de parler trop vite... Je ne sais pas encore ce qui a eu lieu... ce n'est peut-être pas si grave... Ne te fais pas de mal à pleurer comme ça... Bien souvent on s'en tire avec de la prison... Henriette, puisque je te dis qu'Étienne n'en sait pas plus long. Ne te désole pas... Tu es déjà assez lasse... Attendons...

Ils apprirent bientôt le peu ce qui leur restait à apprendre.

Ce n'était que trop vrai. En revenant d'un tir à la cible, Antoine, qui avait bu, était entré dans une autre chambrée que la sienne. Un caporal lui avait donné l'ordre de sortir. Le soldat l'avait injurié, puis, comme le sous-lieutenant Lemarié, arrivé au bruit, réitérait l'ordre, Antoine s'était jeté sur l'officier et l'avait frappé deux fois, à coups de pied, en criant : « Celui-là, je lui ferai son affaire! » En un instant, on s'était rendu maître de cette brute. Maintenant le procès s'instruisait, et Antoine allait être jugé à Nantes, chef-lieu de la région militaire.

L'épreuve était dure pour Henriette, mais plus encore pour le vieux Madiot.

L'ancien soldat était atteint dans sa fierté de bon serviteur du pays, dans ce qu'il avait de cher et de tout à fait sacré, le culte de l'armée; il souffrait de penser que son nom allait être prononcé devant un conseil de guerre, et que ce serait celui d'un accusé, et bientôt d'un condamné, car la condamnation, pour lui, ne faisait pas de doute. Mais une autre inquiétude le tenait, et lui enlevait le repos et le sommeil : Antoine allait parler. Le secret serait divulgué, au grand jour d'un tribunal, étudié comme un des documens de la cause, peut-être imprimé dans les journaux, dont Éloi avait la peur superstitieuse. Car c'était certain : Antoine, pour sauver sa vie, ne pouvait essayer que d'un moyen. Les faits n'étaient pas niables. Il pouvait seulement dire : « Je n'ai pas frappé l'officier; je me suis vengé d'un homme contre lequel j'avais une haine de famille et de sang. Ces Lemarié ont été la cause de la mort de ma mère, de ma séparation d'avec Henriette, de mes opinions de révolté, de ma vie manquée. La querelle a été d'homme à homme, entre le fils d'une femme séduite et le fils du séduc-

teur. » Il le dirait sûrement, d'autant mieux qu'il détestait Henriette.

Éloi Madiot n'avait plus que cette seule pensée. Et les jours fuyaient, avec une rapidité effrayante. Il était averti du transport d'Antoine de la prison de la Roche-sur-Yon à celle de Nantes, puis de la date probable de l'audience. Enfin il recevait une citation à comparaître, comme témoin à décharge, le 27 février, à une heure de l'après-midi.

Henriette, quelques jours après l'arrestation d'Antoine, avait écrit à Mme Lemarié : « Vous comprendrez, madame, que je ne puisse plus aller vous voir, m'exposer à rencontrer chez vous M. Lemarié. Malgré tout, je ne serais pas sœur, si je n'étais portée à défendre mon frère, et si je ne souffrais pas, comme je fais, de la peine terrible dont il est menacé. Je n'oublierai pas la bonté que vous avez eue pour moi, et je suis toujours, madame, votre respectueuse et dévouée — Henriette Madiot. »

Elle attendait, elle aussi, dans l'angoisse, obligée de taire ses pensées, et de travailler sans goût, sans cette fraîcheur d'imagination que bien souvent ses camarades lui avaient enviée. Lorsqu'elle passait sur le quai, pour se rendre à l'atelier, elle voyait, dans son armature d'échafaudages, la coque de la chaloupe d'Étienne. Déjà, sur les membrures courbées, des ouvriers fixaient les planches. Elle se disait qu'il faudrait peu de temps encore, pour que le bateau fût achevé. Les coups de marteau qu'elle entendait lui sonnaient dans le cœur. Et deux dates s'approchaient pour elle, qu'elle redoutait également : celle du jugement d'Antoine, et celle du départ d'Étienne.

XXVIII

A l'extrémité de Nantes, vers l'est, une rue s'ouvre, toute neuve, entre deux murs blancs, celui du quartier de cavalerie et celui de la prison militaire. Triste fin de faubourg. Personne ne passe là, que des gens de corvée, commandés par le métier, soldats, maraîchers, laitiers, officiers de service. Le pavillon de la prison fait l'angle de la rue, à gauche, continué par un bâtiment bas, qui est la salle du conseil de guerre où Antoine Madiot va être jugé. Puis le mur file, droit, aveuglant de blancheur, vers les terrains vagues et la campagne.

Il est une heure. A l'intérieur de la salle, on n'entend que la

conversation à demi-voix d'une douzaine de soldats assis sur les bancs qui font le tour des murs, dans la partie réservée au public. Ils causent, le fusil entre les jambes. Le sergent qui commande le piquet ne dit rien; il considère alternativement, du même air bourru qui tient ses hommes en respect, ses souliers merveilleusement cirés et les rideaux d'un rouge sombre, couleur de sang jeune et riche, qui pendent aux fenêtres. Il pense au beau temps, et à la chance qu'a eue un de ses camarades d'obtenir la liberté depuis midi jusqu'au soir. La salle est presque jolie sous ces reflets de soleil. Les lambris de chêne ciré luisent tout autour. Au delà de la balustrade qui sépare la salle en deux moitiés, deux tables surélevées, tendues de drap bleu, portent une ligne de clous dorés qui égaient l'espace. La plus grande, barrant le fond, est la table du tribunal; l'autre, perpendiculaire, le long de la rue, est celle du ministère public et du greffier.

Une heure et demie. Les vitres tremblent au passage d'une voiture. Plusieurs chevaux de selle s'arrêtent dans la rue, invisibles. Les soldats écoutent le pas des officiers qui mettent pied à terre. Un sabre a dû frapper le granit du trottoir. Un silence absolu règne maintenant dans la salle, où il n'y a pas de public. Les soldats se sont levés, rangés en ligne, face à ceux qui vont venir. Deux officiers entrent, une serviette sous le bras: un jeune lieutenant d'infanterie, rose et blond, que l'on devine aimable et bon vivant, et l'officier d'administration qui tiendra la plume. Ils disposent leurs papiers sur la plus petite des tables, et ils attendent les juges.

Il y a là quatorze hommes, et pas une pensée n'est préoccupée du sort d'Antoine Madiot. Il n'aura pas un regard, en arrivant, qui ne lui soit hostile ou indifférent. Le ministère public relit ses premières phrases et ses dernières; qu'il a écrites; le greffier classe des pièces; le sergent et les soldats ne connaissent pas Madiot.

A ce moment, une femme en noir, voilée, hésitante, s'est glissée dans l'auditoire désert. Elle va s'asseoir contre la balustrade de séparation, à l'angle du mur. On voit le sombre de ses yeux à travers sa voilette. Celle-là pense à Antoine, pour tous ceux qui n'y pensent pas.

— Portez armes! Présentez armes!

Les sept officiers du conseil font leur entrée par la porte du fond. Ils sont en grande tenue. Les plus jeunes ont à peu près

l'âge d'Antoine, des moustaches d'adolescens, des cheveux qu'ils relèvent d'un coup de main en se découvrant, des gants blancs qu'ils posent sur l'extrême bord de la table, à côté du képi galonné, ou du casque dont la crinière tombe droite le long du drap bleu. Ils sont tous graves, quelques-uns avec effort. Ils vont s'ennuyer, parmi ces affaires, toujours les mêmes, qu'ils ont l'habitude et le devoir de juger. Qu'est-ce que ce paquet, affalé contre la boiserie, et tourné obstinément vers la porte par où pénètrent les accusés, la porte de la cour de la prison, que défend un vieux sergent retraité? C'est une fille du peuple, qui n'a que des yeux passables. Alors ils regardent la muraille en face, au-dessus de la haie des soldats. Et ils s'asseyent, chacun occupant, à droite ou à gauche du colonel qui préside, un rang déterminé par les préséances, officiers d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie, un commandant, deux capitaines, des lieutenans.

Marie, pelotonnée dans son coin, ne les avait vus qu'une seconde. Elle fixait une seule chose : la fente, faite d'ombre et de poussière, qui marquait la forme de la porte, en haut. Par là, c'était sa honte, sa vie et son seul amour, hélas! qui allait entrer. Un homme vêtu d'une toge noire, gros, soufflant, en retard, traversa l'auditoire, et alla se placer derrière une sorte de box à claire-voie destiné à l'accusé. Elle n'y fit pas attention. Quelqu'un le suivait : le vieux Madiot, serré dans sa redingote du dimanche, honteux et digne, son chapeau de soie à la main, n'osant pas s'avancer, et que le sergent fit asseoir de l'autre côté de la balustrade, en face de la table bleue. Marie le reconnut à son pas. Elle épiait l'aube funèbre de la porte, le bruit du bouton de cuivre qu'on allait tourner. Et tout à coup la fente noire s'illumina, s'ouvrit en épée de feu, s'élargit, et donna passage à un homme entre deux gendarmes.

Marie se leva à moitié, un genou appuyé au banc, ne laissant paraître, au-dessus de la cloison de bois, que le haut de son visage, et le chapeau de feutre avec l'aile dont elle avait enlevé les plumes rouges. Antoine ne la reconnaîtrait peut-être pas ainsi. Il s'avançait, la tête basse, chétif dans sa veste de petite tenue. Marie le trouvait diminué, plus étroit d'épaules qu'autrefois, et comme d'une autre espèce que ceux qui le jugeaient. Tandis qu'il marchait, les officiers l'accompagnaient du regard, les paupières un peu plissées et méprisantes, jusqu'à l'espèce de cage où il s'assit. Un léger frémissement courut entre eux, un signe d'intelligence

à peine perceptible : « L'affaire Madiot, la plus grave d'aujourd'hui, un sale type. »

Antoine continuait de pencher la tête, absorbé, n'ayant pas l'air de se soucier de connaître ses juges, ni le public s'il y en avait un, ni la salle où on l'avait conduit.

Le colonel dit :

— Levez-vous !

La voix était rude et épaisse. L'homme, grand et fort, sanglé dans sa tunique, le teint rouge, les yeux bleus, les moustaches grises tombantes, était un de ces juges habitués qui ne doutent pas de la culpabilité des accusés qui passent devant eux. Il savait que les instructions étaient soigneusement faites. Il aurait récité le code militaire comme une théorie. Il classait du premier coup d'œil les inculpés d'après leur tempérament : il y avait celui qui ruse, celui qui ment, celui qui menace, et il avait vite fait d'amener à se contredire l'homme qui voulait lutter.

Du même ton, il demanda :

— Vous vous appelez bien Antoine-Jules Madiot, né à Nantes, ouvrier ajusteur, actuellement sous les drapeaux, au 93e régiment d'infanterie, en garnison à la Roche-sur-Yon ?

Avant qu'il eût achevé, un mouvement de surprise fit se dresser toutes les têtes des spectateurs. Antoine Madiot venait de lever les yeux. L'homme n'était plus le même. Ce fut, parmi les officiers et les soldats, un sursaut d'intérêt, comme celui qu'éprouve la foule à l'ouverture du toril, quand le taureau bondit et se révèle bien armé, combatif et puissant. Ces yeux, fixés sur le colonel, étaient d'un gris de métal, durs, sans une nuance d'intimidation. Ils disaient une volonté irréductible, un orgueil que ni les fortes voix, ni les galons, ni la punition assurée n'entameraient. Entre la vie et l'audace qu'ils exprimaient et ce corps d'enfant usé avant de s'être épanoui, il y avait un défaut de proportion saisissant. Une fois de plus, le Breton reparaissait, avec son masque de violence muette et passive. Personne ne pouvait voir au delà. Derrière le masque, dans le secret de l'âme, des larmes coulaient peut-être, mais elles resteraient cachées, à jamais et à tous.

Il répondit, sans effort de voix, sans le moindre tremblement :

— Oui, mon colonel, c'est moi.

La bouche, pâle, demeurait entr'ouverte. On distinguait ses dents blanches. Les paupières ne s'abaissaient pas. Les officiers pensaient : « Il a un regard de forçat. » Marie ne songeait qu'à

une chose : « Pourvu qu'il ne me reconnaisse pas! Je lui enlèverais le courage! »

— Vous êtes mal noté. Vos chefs vous considèrent comme un indiscipliné, une mauvaise tête. Bien que vous ne soyez au régiment que depuis le mois de novembre dernier, vous aviez déjà quinze jours de salle de police et dix jours de prison, avant ce soir du 25 janvier où vous avez frappé deux de vos supérieurs, le sous-lieutenant de réserve Lemarié et le caporal Magnier. Racontez ce qui s'est passé.

Pas un mot de réponse. Antoine, debout, fixement, regardait.

— Vous ne voulez pas parler?... C'est bien. Les témoins parleront. Sergent, introduisez le premier témoin.

Le premier témoin était le caporal Magnier, un paysan déluré, bien nourri, satisfait d'être bien vu de ses chefs, qui s'avança en arrondissant le bras, salua, prêta serment, et dit :

— J'étais monté le premier dans la chambre, au retour du tir. Je mets mon fusil, pour le nettoyer, sur mon lit. J'entends quelqu'un derrière moi, je me retourne, et je vois le soldat Madiot qui jette son fusil à côté du mien. Pour lors, je lui dis : « Emportez vot'fusil, c'est pas vot'chambre. — Si, qu'il me dit. — Non, que je dis, sortez, et vivement. Vot' chambre est au-dessus. » Comme il n'obéissait pas, je le prends par l'épaule. Il résistait, mais il venait tout de même. Ça faisait du bruit. Voilà que le lieutenant Lemarié passait dans l'escalier, et qu'il entend le tapage. « Qu'est-ce que c'est que ça? Encore Madiot? » Il n'avait pas plus tôt parlé, mon colonel, que Madiot se jette sur lui et sur moi, lui envoie deux coups de pied dans le ventre, un autre à moi dans la jambe, en criant : « Celui-là, je lui ferai son affaire! » Les hommes l'ont empoigné. Ça été fini.

— Il était ivre?

— A peu près, mon colonel. Il avait bu sur le terrain de manœuvre. A lui, il ne lui en faut pas beaucoup.

— Reconnaissez-vous les faits, Madiot?

La voix, sans émotion, répondit :

— Oui.

— Et à qui s'adressait la menace : « Je lui ferai son affaire! » au caporal ou à l'officier?

— A l'officier, dit le caporal.

— Vous en êtes sûr?

— Parfaitement : il avait les yeux dessus.

— Est-ce exact, Madiot?

L'accusé fit signe que oui.

— C'est bien, caporal Magnier, allez vous asseoir. Sergent, introduisez M. Lemarié.

A ce nom, qui sonnait comme un autre aux oreilles des juges, deux cœurs de pauvres gens battirent, celui de Marie et celui d'Éloi Madiot. Antoine ne broncha pas. Il regardait maintenant le haut de l'étoffe rouge qui voilait la fenêtre en face de lui. On eût dit que ce second témoin lui était aussi indifférent que le premier. Cependant, lorsque le jeune homme, en tenue de ville élégante, les gants froissés dans la main gauche, un peu pâle, se fut avancé devant le tribunal, un éclair de colère et de haine traversa les yeux d'Antoine. Puis le regard se perdit de nouveau dans les plis de l'étoffe rouge.

L'interrogatoire recommença, le même d'abord, plus détaillé, avec des réponses autrement formulées; mais, bientôt, la question se posa des relations antérieures entre Antoine et M. Lemarié. Le vieil Éloi, poussé par l'émotion, s'était à moitié dressé sur les jambes, et, tendu en avant, il écoutait, il regardait avec terreur le petit soldat, se demandant si le secret allait sortir de cette bouche qui avait jusque-là si peu parlé.

— Croyez-vous à la préméditation, monsieur Lemarié?

— Non, mon colonel; bien que les relations fussent assez tendues entre mon père et cette famille d'ouvriers, je n'y crois pas. Nous avions eu des difficultés d'intérêt.

— C'est ce qu'il importe d'éclaircir. Voyons, Madiot, est-ce que vous aviez des raisons d'en vouloir à M. Lemarié ici présent ou à sa famille?

Antoine dit à haute voix :

— Oui.

— Expliquez-vous d'abord, monsieur Lemarié. L'accusé rectifiera s'il y a lieu.

Éloi pensa : « Nous sommes perdus. » Il fit un mouvement avec le bras, pour attirer l'attention d'Antoine, pour le supplier, d'un geste, de ne pas raconter le passé, mais Antoine n'abaissait pas les yeux.

— Voici, mon colonel : mon père avait refusé d'accorder à un de ses ouvriers, que j'aperçois ici, — il désigna Éloi, — une pension qui n'était pas due légalement, à la suite d'un accident survenu par imprudence. Cet homme est l'oncle de l'accusé. La

pension a été réclamée insolemment, à plusieurs reprises, par l'oncle et le neveu. Mon père se montra inflexible, et je crois que l'animosité d'Antoine Madiot n'a pas d'autre cause. Mais je dois ajouter que, dès le lendemain de l'accident, ma mère faisait soigner le blessé à ses frais, envoyant son médecin et fournissant les remèdes. Je dois dire encore au conseil qu'après la mort de mon père, elle a immédiatement accordé à l'oncle de l'accusé une retraite de cinq cents francs par an.

Les jeunes officiers, aux deux ailes du conseil, hochèrent la tête, d'un air de dire : « Quel homme, ce Madiot! »

— Ainsi vous avez entendu, Madiot? Vous n'auriez eu contre la famille Lemarié que des prétentions discutables. Encore ne vous concernaient-elles pas directement. Tandis que les bons offices dont votre oncle a été l'objet ne sont pas niables. Admettez-vous ce qu'on vient de dire? Y a-t-il autre chose que nous ne savons pas? Parlez. Vous avez le plus grand intérêt à ne pas vous taire.

Antoine, les yeux grands ouverts et levés vers le jour, n'eut pas l'air d'entendre.

Deux fois le président répéta la question. Pas un muscle du visage du soldat ne bougea. Il semblait étranger aux débats. Toute la salle épiait ses lèvres immobiles.

Les secondes s'écoulaient. Le colonel se penchait à droite et à gauche, interrogeant les autres officiers d'un geste de ses mains écartées en éventail : « Impossible de le faire parler. En ai-je dit assez? Est-ce suffisant? » Les officiers s'inclinaient à tour de rôle. « Évidemment, l'homme est sans excuse. Une simple canaille. »

L'avocat intervint, et demanda :

— Monsieur le Président, puisque l'accusé persiste dans son système de mutisme, peut-être que cet ouvrier qui l'a élevé, Éloi Madiot, donnerait des indications utiles.

Et on vit le vieux tambour s'avancer vers le tribunal. Il était en ce moment aussi blanc de visage que de cheveux. Il se retrouvait en présence des chefs qu'il avait toute sa vie respectés. De son mieux, il essayait de reprendre l'attitude de l'ancien qui a loyalement servi, et qui sait comment on parle aux supérieurs, et qui ne craint rien. Mais le bras tremblait. La voix tremblait aussi quand il dit :

— Éloi Madiot, soixante-six ans, quatorze ans de service,

sept campagnes, deux citations à l'ordre du jour, trente ans d'usine chez Lemarié.

— Que savez-vous?

Il se tourna vers Antoine. Pour la première fois, leurs yeux se rencontrèrent. Le regard d'Antoine était toujours dur, d'une décision farouche, sans aucun attendrissement. Mais il disait : « A nous deux, l'oncle Madiot, pour sauver l'honneur de la vieille mère! J'ai fait tout mon devoir : à vous! » Éloi comprit : « Pour sauver Henriette! » Il se retourna, et dit :

— Je ne sais rien.

Il y eut des rires. Deux ou trois des juges haussèrent les épaules.

— Dites au moins ce que vous pensez de l'accusé, fit le colonel. Vous l'avez élevé. Que pensez-vous de lui?

Madiot leva la main, comme s'il prêtait serment, considéra le pauvre troupier derrière la claire-voie, et répondit :

— Un gars qui n'a pas valu grand'chose, mon colonel : mais ça a du cœur!

— Ne faites pas attention, monsieur le Président, dit l'avocat. Le témoin n'a jamais passé pour intelligent, et il est visiblement fatigué.

Les regards de commisération qui accompagnèrent Madiot, lorsqu'il regagna sa place, prouvaient, en effet, que tout le monde le comprenait ainsi : un vieux qui sait à peine ce qu'il dit.

L'affaire était jugée. Le reste importait peu. Le sous-lieutenant faisant fonction de commissaire du gouvernement prononça un réquisitoire sans passion, où il s'excusait presque de demander la peine capitale, pour se conformer à la rigueur des lois militaires. Mais l'aveu était complet, la violence certaine, le code formel. L'avocat battit l'air de ses manches, plaida l'irresponsabilité par ivresse, se sentit mal à l'aise au milieu de ces auditeurs, tous soldats, qui le toléraient et l'écoutaient à peine, tourna court, et se rassit en s'épongeant le front.

— Les débats sont clos, dit le président. Le conseil se retire pour délibérer.

Antoine ne sembla pas même s'apercevoir que ses juges se levaient, reprenaient leur casque ou leur képi, et, contens s'échapper à l'immobilité de ce métier d'occasion, la poitrine tendue, disparaissaient en file par la porte du fond. Les gendarmes ouvrirent la barrière à claire-voie qui l'enfermait. Il obéit machinalement,

et s'en alla la tête basse. Et on ne vit plus les yeux gris qui fixaient les rideaux de la fenêtre.

Alors Marie osa se redresser. Elle se glissa le long de la balustrade, jusqu'à l'endroit où, de l'autre côté de la cloison de bois, Éloi Madiot s'appuyait. Un moment elle hésita, puis humblement, craignant d'être repoussée :

— Monsieur? murmura-t-elle, monsieur Madiot?

Par-dessus l'épaule, il aperçut le visage de Marie, qu'il connaissait pour l'avoir vue autrefois, avec Henriette.

— A quoi vont-ils le condamner, monsieur Madiot? Dites, ce ne sera qu'à la prison? Ils ne veulent pas le faire mourir?

Elle attendit vainement la réponse. Avec une épouvante grandissante, elle suivit la figure du vieux qui se détournait silencieusement, et se repenchait vers la terre.

Était-ce possible? Comment, ils allaient le condamner? M. Madiot le croyait? Même ce jeune officier à visage de femme, même cet autre qui avait une si profonde bonté dans le regard, ils n'auraient pas pitié d'un homme de vingt ans, qui était ivre, et qui n'avait pas même blessé ce Lemarié?

Marie demeurait courbée, appuyée à la balustrade, attendant encore un mot d'espoir. Les veines de ses mains pâlissaient. Elle n'entendit pas les soldats de la garde qui s'alignaient. Soudain le commandement du sergent qui criait : « Portez armes! Présentez armes! » la ramena à l'immédiate réalité. Elle sentit tressaillir jusqu'aux fibres profondes de son cœur et de son pauvre cerveau malade. Un bruit de crosses qui se posaient sur le parquet sonna derrière elle. En avant, les sept officiers avaient repris leurs places, mais debout, le képi ou le casque sur la tête, la main gauche touchant la poignée du sabre. Elle essaya de lire la sentence dans leurs yeux. Ils avaient tous le même air, sérieux, sans pose et sans trouble, unanimement. Le colonel récitait des formules, des numéros d'articles, puis des phrases trop claires, d'une précision terrible :

« Sur la première question, à l'unanimité, oui l'accusé est coupable;

« Sur la deuxième question, à l'unanimité, la voie de fait a été exercée à l'occasion du service;

« En conséquence, le conseil condamne Antoine-Jules Madiot, soldat au 93e régiment d'infanterie, à la peine de mort, conformément à l'article 223 du Code de Justice militaire... »

Un cri s'éleva dans l'auditoire, un cri de détresse, court, aigu, qui finit par une plainte assourdie.

Déjà le tribunal quittait la salle. Le colonel s'arrêta, fronça le sourcil pour interroger le sergent de garde, et il se haussait sur ses pieds, car la balustrade l'empêchait de voir.

— Mon colonel, dit le sergent, c'est une femme qui est tombée.

La chose était de peu d'importance. Sur un signe du chef, dont les cinq galons d'or disparaissaient dans l'ombre d'un couloir, le sergent s'approcha de Marie à demi couchée, étendue à terre, la tête sur le siège du banc, évanouie, et la fit porter dehors.

XXIX

Chez Éloi Madiot, une heure du matin.

Depuis des heures il cherchait à consoler Henriette, et elle ne se consolait pas. Près du poêle qu'il avait rechargé deux fois, dans l'atmosphère lourde, l'un à côté de l'autre, ils se répétaient les mêmes phrases sans pouvoir se délivrer de leur obsession, et sans épuiser la douleur qu'elles contenaient. Henriette ne pleurait plus. Seulement elle avait cette voix faible et trop haute qui annonce que quelque chose est brisé dans l'âme.

— Non, répétait-elle, je ne vous comprends pas; vous ne voyez pas comme moi. Pourquoi dites-vous qu'il a montré du cœur? En quoi? En ne se défendant pas? Il eût mieux valu qu'il se défendît. Moi, je n'aperçois que la honte pour nous tous. Oncle d'un condamné, sœur d'un condamné : quelle figure ferons-nous maintenant? Je ne sais pas si j'oserai retourner à l'atelier, tandis que vous, il y a des momens où vous avez l'air presque satisfait...

— Non, ma petite, je ne dis pas ça. Mais, bien sûr, les choses auraient pu être pires qu'elles n'ont été. La preuve, c'est que le lieutenant, qui parlait contre lui m'a promis de demander la grâce, il me l'a promis après l'audience...

— L'obtiendra-t-il? Et, même si la peine est changée en une autre, vous ne voyez pas que la honte sera la même? Vous qui étiez si plein d'honneur, mon oncle!

— C'est que tu n'as pas assisté à l'affaire, petite. Il a été brave, je t'assure, Antoine. Il n'a pas eu peur; il n'a pas rejeté sur les autres...

— Est-ce qu'il le pouvait? Comment le pouvait-il donc, puisque la faute était à lui seul?

Éloi ne s'expliquait pas davantage. Il se taisait. Et Henriette, une fois de plus, dans cette circonstance la plus grave de sa vie, croyait sentir l'écart d'éducation, la distance d'esprit qui avaient rendu vaine l'intimité du foyer. Non vraiment, l'oncle Madiot ne souffrait pas comme elle. Il avait bien décliné aussi, et la solitude était grande, bien qu'on fût deux.

Dans l'esprit de Madiot, lentement, une idée avait grandi. Il y songeait pendant les intervalles de silence, tandis que le poêle ronflait et attirait, l'un après l'autre, les fragmens de copeaux qui tremblaient au bord du foyer. Il ne pouvait laisser Henriette se désoler ainsi, et, puisque lui, pauvre vieux sans éloquence et de tant de façons empêché de parler, ne réussissait pas à la calmer, peut-être qu'il y aurait un autre moyen, un moyen très bon, presque infaillible...

L'oncle considéra Henriette enfoncée dans le fauteuil qu'il avait approché, silencieuse, et comme défiante à présent. « Mon enfant est malade », pensa-t-il. Il dit tout haut :

— Donne-moi ton bras, petite.

Elle avait le bras chaud, le pouls rapide.

— Tu as la fièvre; va te coucher, et endors-toi, dis? Ne pense plus surtout; ne te lève pas, demain matin, avant que j'aie frappé à ta porte?

— Pourquoi?

— Parce que... parce que tu as besoin de repos. Il est très tard... Je veux te voir avant ton départ pour le travail...

— Mais, vous ne sortez pas, je suppose?

Il reprit :

— Va, mon Henriette. Je t'en prie! Si tu es malade, demain, j'irai chez Mme Clémence.

— La prévenir? dit-elle en se levant. C'est bien inutile, allez. Elle sera prévenue de ma vraie maladie par mes camarades!

En parlant, elle se pencha pour l'embrasser. Et lui, après qu'elle se fut retirée, il écouta quelque temps, pour être sûr qu'elle se couchait.

Lorsque, dans la haute maison, plus rien ne bougea, et qu'il n'entendit plus que le vent qui remuait çà et là une ardoise du toit, le vieux prit sa veste poilue, celle qu'il portait autrefois à l'usine, son bâton ferré, son chapeau, et, furtivement, se glissa dehors.

La nuit n'était pas froide. Comme il arrive aux approches du printemps, une brume bleue, presque tiède, défendait la terre contre les souffles violens des hautes régions de l'air. Les premiers pieds de primevères commençaient à dérouler cette nuit-là leurs feuilles duvetées de mousse.

Allez, allez, oncle Madiot; hâtez-vous; la petite pleure encore dans son lit, et vous ne l'entendez pas!

Il suivait les quais; la lune baissait à l'horizon et éclairait le chemin; la ville dormait, écrasée sous le poids de la fatigue de la veille; seule, la Loire coulait et vivait, soulevant les bateaux dont les mâts faisaient des ombres dansantes sur le pavé. Il ne marchait plus comme autrefois, le vieux tambour; il avait chaud, et il dut s'arrêter sur la berge, près de la gare où les feux des signaux diminuaient un peu la solitude.

La pendule marquait trois heures et demie. « Dans une heure, pensa Madiot, je serai à la cabane de Mauves. Pourvu qu'il ne soit pas déjà en pêche! » Il évoqua dans son esprit l'image de ce bel Étienne, qui pouvait tout sauver. Oui, celui-là était un homme décidé, capable d'enlever une jeune fille contre le gré des parens, et, à plus forte raison, de mépriser des préjugés. «Je les connais, ces grands gars de la Loire. Quand ils aiment, c'est pour tout de bon. Je lui dirai... »

Madiot reprit sa route, le long du canal Saint-Félix, puis le long de la Loire, dans l'herbe indéfinie, qui était molle, mouillée et froide. Cela lui rappelait des marches de guerre, dans des pays qu'on traversait de nuit, et qu'on ne revoyait plus. Il ralentissait le pas, quelquefois, pour chercher si la vallée ne commençait pas à blanchir à son bord d'Orient. Mais non! Et la pensée d'Henriette le poussait en avant, plus vite, vers la petite cabane où l'eau et le vent, tant que durait l'année, berçaient le sommeil des humbles.

Il finit par découvrir, dans l'ombre, la maison de planches goudronnées. Une raie de lumière s'échappait d'une fente de la porte. Il frappa du poing, trois grands coups.

— Ouvrez! C'est moi, le vieux Madiot!

Presque tout de suite, une main enleva le verrou.

— Je raccommodais mon trémail, dit tranquillement le père Loutrel. Qu'y a-t-il pour votre service?

Près de la chandelle posée sur une chaise, les deux hommes, séparés l'un de l'autre par l'ombre brune du filet que remaillait

Loutrel, s'accroupirent et causèrent. Ils parlaient bas, à cause de la mère, qui dormait encore derrière les rideaux de serge. Madiot raconta le conseil de guerre, et la désolation d'Henriette, et l'idée qu'il avait eue d'appeler au secours le grand Étienne.

Le pêcheur acheva un rang de mailles, et dit, en serrant le dernier nœud sur son petit doigt tendu :

— Monsieur Madiot, le fils est déjà dehors, comme je vous l'ai dit. Il est allé à la chasse, pour pouvoir acheter quelques bouts de filin qui manquent à son bateau neuf. Je ne demande pas mieux que de vous conduire.

— Partons, alors, dit Madiot, car mon enfant pleure.

— Oui, mais je ne saurais vous dire la réponse du mien. Viendra-t-il? Viendra-t-il pas? Moi je ne violente pas mes gars : je leur laisse leur cœur comme il est fait.

Ils firent quelques pas hors de la cabane, montèrent dans un canot plat, et Loutrel, ayant dressé un bout de perche muni d'un mauvais carré de toile, le vent qui se levait les emmena à rebrousse-courant, dans la nuit qui recevait on ne sait d'où une première pâleur d'aube. La lune, toute penchée, avait l'air d'un veilleur qui n'en peut plus.

— Henriette! murmurait le vieux tout bas, Henriette!

Et ce nom seul lui était une pensée sans fin. Des cris d'oiseaux appelaient le jour. Heure de chasse, où la lumière hésite, où les courlis, les mauves, les bécassines, les vanneaux, ouvrent l'aile engourdie, courent le long des sables, se reconnaissent, s'animent au départ, et filent en troupes légères.

Loutrel et Madiot remontèrent assez loin, vers les balais gris d'une futaie de peupliers, mirent le cap sur la pointe de l'île, et le bateau sortit de l'eau à moitié, en touchant l'éperon de terre qu'aiguisait le courant. Le pêcheur siffla. Un homme sortit de l'abri d'une souche de saule déjà bourgeonnée. Il avait une douzaine de vanneaux pendus à la ceinture. C'était Étienne.

En apercevant le vieux Madiot, il fronça le sourcil, et descendit sur la grève découverte.

Éloi roula entre deux doigts ses moustaches, et, la tête à moitié cachée par le col relevé de sa veste, regardant l'homme qui venait et qui lui plaisait tant :

— Antoine est condamné, dit-il.

— Tant pis, monsieur Madiot, répondit Étienne.

— A mort.

Le jeune homme enleva son feutre à bords rabattus, comme il l'eût fait devant le cercueil d'Antoine.

— Non, reprit Madiot, tu te trompes, mon grand Étienne. Il paraît même qu'on lui donnera sa grâce. Ça ne dépend plus de nous de changer son sort. Mais il y en a une qui pleure...

La longue tête, fine et mâle, se détourna vers la forêt des peupliers, dont les branches nues s'entre-choquaient. Le tout petit matin naissait entre leurs troncs.

— Elle pleure tant qu'elle est malade.

— Oh! fit Étienne vivement.

Et sa voix sonnait si douloureuse, que Madiot reprit :

— Pas si malade, je pense, que tu ne puisses la consoler, mon gars. Viens avec moi. Je suis venu te chercher...

— Elle ne m'a pas demandé, n'est-ce pas?

— Elle dort, dit doucement Madiot. Mais je crois bien qu'en se réveillant, si la petite pouvait savoir que ça ne te change pas, ce qui est arrivé à Antoine; que tu as toujours du goût pour elle : m'est avis qu'elle se consolerait plus vite qu'avec moi... Car enfin, ça ne t'arrêtera pas, mon grand Étienne, qu'Antoine ait mal tourné? Tu as toujours ton idée pour elle?

Une joie brilla au bord des yeux bleus. Étienne délia la corde qui liait les vanneaux, les jeta aux pieds de son père, et cria, pour toute réponse, étendant ses deux bras au premier rayon de jour :

— Embarque, vieux Madiot, c'est moi qui rame!

Il espérait beaucoup moins que le vieux, mais la jeunesse était en lui, elle qui chante pour si peu.

XXX

Ils accostaient, deux heures plus tard, entre des goélettes amarrées, juste au bord de la corne de rocher qui portait la maison. Étienne n'avait pas quitté son tricot de laine, et Madiot n'avait pas rabattu le col de sa veste poilue. Ils montèrent l'escalier silencieusement, la gorge serrée, chacun luttant contre la peur de l'inconnaissable destinée qui attendait, pour parler, cette chose insignifiante, qu'ils eussent franchi encore dix marches, cinq marches, une marche. Aux extrémités de la vie, Madiot qui l'achevait, Étienne qui entrait, ils tremblaient devant la volonté d'une jeune fille, qui allait dire : « Vivez, restez », ou bien :

« Souffrez, éloignez-vous à jamais. » Ils étaient déjà comme en sa présence. Et ils se firent des politesses pour franchir le seuil, parce qu'ils redoutaient ce qu'ils venaient chercher.

Henriette les entendit, et reconnut leurs voix. Elle était habillée, prête à partir, dans sa toilette noire de travail. Le peu de sang qu'elle avait aux joues se retira. Mais, elle aussi, elle était brave devant la destinée. Elle alla droit à la porte qui séparait les deux chambres, l'ouvrit, et dit à Étienne :

— Venez.

Étienne entra dans la chambre, et l'oncle Madiot s'effaça tout tremblant, pour le laisser passer. Henriette s'était reculée jusqu'auprès de la cheminée, et, dans le miroir accroché au-dessus, ses cheveux, débordant le chapeau tout autour, luisaient comme une grande fleur d'or. Elle avait compris ce qu'avait fait l'oncle Éloi, et la preuve d'amour qu'Étienne lui donnait. Ils étaient là, tous deux, Étienne et Henriette. Étienne se tenait à deux pas d'elle, à côté de la petite table. Il interrogeait, de son regard habitué aux profondeurs de l'eau, ces yeux clairs, d'où l'âme était toute proche en ce moment. Jamais il n'avait lu si nettement l'amitié d'Henriette, qui s'attendrissait jusqu'à ressembler à de l'amour, et cependant ce n'était pas de l'amour, car il y avait autre chose dans ces chers yeux : une résolution nouvelle, victorieuse depuis peu, et qui tremblait encore de la lutte soufferte. Elle lui disait ainsi tout ce qu'elle avait à lui dire, et avec tant d'affection, et de regrets, et de pitié, qu'aucune parole n'aurait pu en renfermer autant. Et lui comprenait tout, parce qu'il aimait.

L'oncle Madiot prêtait l'oreille, et, n'entendant rien, croyait qu'ils parlaient tout bas.

Lorsque le grand Étienne sentit que les larmes le gagnaient, il ne cessa pas de la regarder, mais, pour les empêcher de couler, il voulut parler et dit :

— Ni votre frère, ni rien ne m'aurait arrêté, vous voyez.

Les longues lèvres qui avaient le don de consoler s'entr'ouvrirent, et dirent :

— Mon grand Étienne, je vous aimerai toute ma vie. Toute ma vie, je vous serai reconnaissante de ce que vous avez fait. Je n'ai eu de frère que vous, je n'ai eu d'ami que vous.

Comme les larmes coulaient, sur les joues brunes d'Étienne, elle dit encore :

— Si mon cœur m'appartenait, je vous le donnerais. Dieu l'a pris pour ses pauvres. Oubliez-moi.

Alors, sans bien savoir ce qu'il faisait, le grand Étienne tendit les bras. Il osa, dans son trouble, appeler à lui celle qui ne serait point à lui. Elle l'entendit. Henriette, penchant déjà la tête pour être embrassée, Henriette se jeta dans les bras qu'il ouvrait. Il sentit la jolie tête blonde se poser sur son épaule. Il l'embrassa, la serrant de toutes ses forces sur sa poitrine. Un instant, leurs deux cœurs battirent l'un contre l'autre. Et puis, il l'écarta de lui tout doucement, la regarda et s'enfuit.

Elle demeura à la place de son dernier baiser, inclinée encore.

Madiot, qui les guettait, s'était déjà épanoui.

Mais quand il vit Étienne passer devant lui, et saisir la poignée de la porte de l'escalier :

— Retiens-le, Henriette, il s'en va, il s'en va!

Elle demeura immobile, tant que le grand Étienne n'eut pas disparu. Quand le loquet de fer de la porte fut retombé derrière son ami, elle s'avança vers le vieux demeuré dans la cuisine; elle lui prit les mains; elle le ramena dans la belle chambre, son domaine, où elle était souveraine. Sans quitter les deux mains inquiètes qui s'attachaient aux siennes, elle le fit asseoir, et, le regardant, émue de sa propre peine et de celle qu'elle allait causer :

— Oncle Madiot, dit-elle, je n'ai pas retenu Étienne, parce que j'ai un secret.

— Quoi donc, mon enfant?

— Je ne veux pas me marier.

Tant de coups successifs semblaient avoir brisé la vigueur du vieux. Il tendit son pauvre visage las, devenu un paquet de rides où vivaient seulement deux yeux tristes, et il eut l'air de chercher autour de lui la paix d'autrefois, la maison douce où on était si bien, l'Henriette joyeuse du temps passé.

— Mais, mon enfant, dit-il, puisqu'il veut bien?

— Je ne me marierai pas.

— Même avec un autre?

— Non, mon oncle Madiot.

— Quoi donc alors? Tu seras nonne?

— Peut-être.

Il se leva comme un jeune homme, s'écarta d'elle, la toisa de la tête aux pieds.

— Ah! l'ingrate, cria-t-il, elle n'était pas heureuse!

Ce qui restait en lui d'énergie, de colère, de faculté d'étonnement, flamba dans ses yeux usés. Le grognard de jadis se réveilla. Il se mit à arpenter la chambre à grandes enjambées, depuis le mur du fond, jusqu'à la fenêtre qu'illuminait le matin clair.

— Quelqu'un t'a poussée, grommelait-il, oui, bien sûr... Ah! misère de vivre!... Me voilà seul, à présent... mon enfant s'en va... mon enfant m'abandonne...

Henriette s'était reculée, et, redressée contre la cheminée, énergique, elle aussi, et plus maîtresse d'elle-même, elle disait :

— Vous vous trompez, je n'ai été poussée par personne. J'ai souffert de la vie, voilà tout... non pas à cause de vous, mon oncle, mais de ce que vous n'avez pas pu empêcher, de voir tant de misères que personne ne relevait... Toutes les fois que j'en ai approché une, comprenez bien, elle s'est tournée vers moi, elle m'a appelée... On ne résiste pas à cela... Et je n'ai plus que vous en ce monde, oncle Madiot, et je veux que vous me donniez aux pauvres qui me demandent...

Elle le suivait des yeux. Il s'arrêta un instant, la regarda avec une expression d'égarement, et reprit sa marche à grands pas, sur le plancher qui sonnait.

Pensait-il à ce qu'elle disait? Non, il la connaissait trop bien pour espérer la faire revenir d'une décision mûrement réfléchie. Mais, tout de suite après la plainte qui était sortie de ses lèvres, après la vision de la solitude où il allait entrer, une idée s'était imposée à lui, et le torturait. Son Henriette était perdue pour lui. Son Henriette ne se marierait pas. « Mais alors, pensait-il, alors il faut que je lui dise tout! A quoi bon la ménager maintenant? J'ai le devoir de défendre Antoine devant elle. Je ne peux pas lui laisser croire toute sa vie qu'un neveu de mon sang, qu'un Madiot a été un mauvais soldat, un sans foi et un sans loi. Car la grande faute n'a pas été à lui. Il a été brave à sa façon. Il s'est tu pour elle, il s'est laissé condamner pour elle... Il faut que je parle... Il le faut. Je venge un innocent! »

Pour la seconde fois il s'arrêta. L'affre de ce qu'il devait dire le secouait tout entier. Et il regarda longuement les yeux de son enfant qui allaient tant pleurer encore. Il n'avait plus l'air violent de tout à l'heure. Il ne restait, devant Henriette pâle et victorieuse d'elle-même, qu'un vieux qui obéissait douloureusement à une consigne d'honneur.

Il se rassit dans le fauteuil qu'il avait quitté.

— Viens, dit-il, moi aussi j'ai à te parler.

Quand il l'eut tout près de lui, et qu'il vit se pencher la chère tête blonde, vers lui et vers son secret :

— J'ai à te dire des choses bien dures, reprit-il.

Elle fit un signe d'incrédulité.

— Plus dures, ajouta Madiot, que celles que tu m'as dites.

Henriette sourit tristement.

— Que reste-t-il de dur, mon oncle, lorsque j'ai laissé partir mon ami, et que je vous quitte?

— Hélas! ma pauvre petite, il reste ceux auxquels tu n'as pas pensé! Je vais tout te dire.

Tendrement, bien bas, avec des mots qui lui venaient mal, il raconta le passé. Henriette, sans un mouvement, comme anéantie, écoutait.

XXXI

Ce jour-là, Henriette ne parut pas chez Mme Clémence. L'oncle Éloi passa dans la matinée chez la patronne, et excusa sa nièce.

Vers six heures du soir seulement, quand la nuit commença de tomber, la jeune fille sortit. Sans le savoir, elle avait fait comme Marie, elle avait enlevé les deux roses qui fleurissaient son chapeau. Au lieu de s'engager sur les quais et de couper à travers les quartiers du commerce et de la mode, elle remonta la rue de l'Ermitage, et, par un long détour, gagna la rue Saint-Similien.

Depuis que l'oncle Éloi avait parlé, elle n'avait plus qu'un désir : revoir Marie.

En chemin, elle répétait, remuant à peine les lèvres sous sa voilette :

« Marie, Marie, toi qui devais tout connaître, et qui n'as pas parlé! Je me suis crue au-dessus de toi, et tu m'as fait la plus grande aumône : tu n'as rien dit! Marie, quel mérite encore et quelle amitié dans ta honte! Ah! pauvre fille, comme nous pouvons bien mêler nos larmes à présent! »

Elle entra sous le porche, dans l'encadrement duquel, entre deux murs de la cité ouvrière, on apercevait la cathédrale et les maisons qui l'enveloppent, bleues de la brume des lointains,

puis elle pénétra dans le corridor de gauche, et frappa, une fois, deux fois. Personne ne vint.

A la troisième fois, une femme cria, du palier au-dessus :

— Qu'est-ce que vous voulez?

— Mlle Marie Schwarz. Est-ce qu'elle est sortie?

La voisine, comme beaucoup de femmes du peuple qui n'aiment point répondre aux visages qu'elles ne voient pas, descendit l'escalier, la tête débordant la rampe. C'était une femme d'ouvrier, jeune encore, fanée, avec des restes de rose dans un teint plombé, et des cheveux mal noués, couleur de chanvre.

En apercevant cette jeune fille bien mise, elle devina une camarade de Marie Schwarz, et dit :

— Vous ne savez donc pas qu'elle n'est plus ici, mademoiselle?

— Depuis quand?

— Mais, quinze jours déjà. On a fait la vente, chez elle, vous pouvez voir.

Elle tira une clé de son tablier, ouvrit la porte. Et, sans entrer, d'un coup d'œil, Henriette aperçut la chambre aussi nue que le jour où Marie l'avait louée. Les rideaux, la table, le miroir, les deux aquarelles prêtées, tout ce qui rappelait leur amitié, ou simplement tout ce qui rappelait Marie n'était plus là. La chambre offrait son lit de fer, ses deux chaises et ses murs blancs à l'hôte de passage qui pouvait venir.

La femme, reconnaissant à la rougeur d'Henriette que la jeune fille était plus qu'une camarade ordinaire et qu'une indifférente, dit :

— Voilà, elle avait bien du mal à gagner sa vie. Elle se jetait à tout pour avoir de quoi acheter son pain et payer son loyer. Elle faisait des chemises, des blouses, du tricot, et on voyait qu'elle avait l'habitude. Elle ne sortait guère. Quelquefois, je suis entrée chez elle, cet hiver, et elle mettait ses mains au-dessus de sa chandelle, comme ça, pour se chauffer. Moi, je lui disais : « Faut tout de même que celui qui vous avait prise avec lui soit bien canaille, pour ne pas vous envoyer de quoi vous chauffer! » Mais elle ne disait jamais rien de lui. Il paraît que c'était un soldat, un simple soldat, mademoiselle, et encore un mauvais, car ils l'ont condamné, ces jours...

— Oui, oui, je sais... qu'est-elle devenue?

— Ah! vous saviez? Vous dire ce qu'elle est devenue...

La femme s'arrêta, pour donner le tour de clé et fermer la chambre.

— Je n'aime pas inventer des histoires. Je peux dire seulement qu'elle n'avait plus guère la force de travailler, depuis deux mois. Le chagrin qu'elle se faisait, n'est-ce pas, et puis la mauvaise nourriture, et puis la toux qu'elle avait lui minaient le sang. Elle n'a pas payé son terme,et alors, bonsoir. Ç'a été vite liquidé, son bibelot. Voilà quinze jours, comme je vous l'ai dit.

— Mais elle, madame, Marie Schwarz?

— Dame, ma belle, je ne l'ai plus revue. Des voisines l'ont rencontrée. Elle a dû loger à la nuit, comme d'autres. Et puis hier, quelqu'un m'a dit qu'elle était partie pour Paris, d'où elle venait. Voyez-vous ça, des misères pareilles?

Elle remontait l'escalier, traînant ses savates qui claquaient sur le bois avant que le pied ne s'y posât. Sans doute elle craignait d'en avoir trop dit, ou bien un regret lui vint de cette locataire de hasard. Elle ajouta, en haut du palier :

— Ça n'était pas méchant, vous savez. Seulement, ça aimait le plaisir; c'était jeune; c'était fou; ça n'avait pas de mère...

. . . .

Du petit cahier gris. « Maintenant, je suis à vous, pauvres du monde. Je n'ai plus rien qui me retienne. Je me sens déliée d'avec tout. Ma seule fierté, qui était d'être une fille d'honnête race, je n'ai pas le droit de la garder. Je ne puis plus penser avec douceur même à mon passé d'enfant.

« J'ai dit adieu à mon Étienne, avant d'avoir connu ces choses. A présent, je vois bien que je ne devais pas être à lui. Quelle femme il aurait eue, celui qui parlait d'oublier mon frère, et à qui il aurait fallu oublier aussi ma mère, pour m'aimer! Va, mon ami, ta place est à jamais dans mon cœur. Celle que tu choisiras sera heureuse.

« Mais, moins que moi. Je ne puis comprendre que la joie sorte de pareils déchiremens. Et pourtant je me sens l'âme toute légère et délivrée de moi-même. Je me plais dans la pensée que ma famille va se refaire. Je vais vers vous, les souffrans, les inquiets, les honteux. L'ordre où j'entrerai, et que j'ai choisi, sera le plus petit de tous. Je serai Servante des pauvres. J'irai soigner ceux qui ne peuvent pas payer la charité; je ferai le ménage quand la ménagère sera malade; je débarbouillerai les enfans qui vont à l'école ; je taillerai le pain de la soupe ; je raccommo-

derai les vêtemens usés; peut-être je garnirai encore des chapeaux et des bonnets de pauvres. Ils me reconnaîtront bien sûr pour une des leurs, parce que j'ai gagné ma vie difficilement, parce que j'ai eu des amies qui m'ont trahie, une famille divisée, des tentations comme ils en ont, et que je suis la sœur d'un condamné, la fille d'une faute. Je serai leur sœur complètement.

« Ce sera bientôt, dans quelques semaines. J'ai promis à mon oncle d'attendre un peu, afin qu'il s'habitue à l'idée de notre séparation, ce que je ne peux guère croire. Je le ferai aussi pour Mme Clémence, qui devra me remplacer. Il m'est pénible de rentrer à l'atelier, mais j'ai cédé à cause de l'oncle Madiot pour ne pas commencer par une dureté une vie qui doit être d'amour. »

. . . .

Le lendemain matin, Henriette retourna au travail. Elle fut surprise de constater qu'un événement qui l'avait si rudement éprouvée, la condamnation d'Antoine, avait peu impressionné ses compagnes d'atelier. Dans le monde des humbles, les arrêts de la justice ont un médiocre retentissement. Celles qui aimaient Henriette lui demandèrent : « Est-ce vrai ? » et la plaignirent. Les autres avaient presque toutes, dans leur famille ou dans leur vie, des tares plus graves, et elles se turent. La saison était d'ailleurs la plus active de l'année. On parla vite d'autre chose.

Les semaines s'écoulèrent, uniformes. Henriette allait plus souvent voir le vieux prêtre qui demeurait à l'ombre de l'église Sainte-Anne. Le soleil revenait. Les jours s'allongeaient.

Et le printemps souleva la terre, avec la pointe des épis nouveaux.

XXXII

Il naissait. L'universelle vie montait du sol vers le ciel alangui. Toute l'herbe avait jailli en touffes. Les arbres durs qui ne portaient point encore de feuilles avaient au moins des bourgeons, et les bourgeons, vernis de sève, ressemblaient à une floraison. Le sang battait dans les veines humaines. C'était le temps où les âmes des aînés s'émeuvent d'amour, où les petits soufflent dans des chalumeaux faits d'un tuyau de blé. On vendait du lilas par les rues. La Loire avait fleuri.

Oui, l'eau elle-même a sa saison d'amour. Des lueurs la traversaient en tous sens; il y avait, le long des berges, des bandes d'un mauve ardent, qui n'étaient le reflet de rien, et qu'on aurait pu prendre pour des traînées d'iris noyés dans les courans. Autour des pointes de sable, c'était un rire léger qu'on entendait de loin, et une succession de flots dorés, évanouis, reformés, émergeant du lit profond comme des couronnes de jonquilles. De larges nappes blanches, pareilles à des champs de neige, passaient d'un seul mouvement. Ailleurs, les remous enfonçaient, jusqu'au limon des creux, leurs tiges d'argent tordu. L'ombre n'arrêtait pas la lumière. Toutes les splendeurs confondues s'étaient fait un chemin, et coulaient vers la mer.

Et ce fut en un jour semblable que le grand Étienne partit de Mauves sur son bateau l'*Henriette*.

Le père et la mère étaient debout sur la dernière motte du pré, avec les trois enfans, que la mère tenait par la main, groupe décroissant qui faisait une tache petite dans l'étendue immense de l'herbe. Ils regardaient fuir le sloop, qui venait de se détacher de la rive, et filait vers le large. Leur fils et leur fortune s'en allaient pour courir l'aventure de la mer. Il était beau, le sloop qu'avaient payé tant de fatigues et tant de veilles. Son avant coupait la lumière, lumière de l'air, lumière de l'eau, et on n'aurait pas su où l'une finissait et où commençait l'autre, sans la guirlande d'écume qui frissonnait en s'écartant, comme une moitié brisée d'un bouquet de mariée. Le mât craquait de plaisir sous l'effort de la voile, comme sous le poids retrouvé de ses feuilles d'autrefois. On entendait son cri de jeunesse et de défi. Sa fine pointe pliait, et rejetait en arrière la branche de laurier vert attachée au sommet. La coque était toute noire avec un filet rouge, rouge comme le sang des blessures. Dans la courbe de la grande voile, et debout sur le pont, il y avait six compagnons d'Étienne, qui lui faisaient conduite jusqu'à l'entrée de la mer : Jean, Michel, Césaire, Mathieu, Pierre et Guillaume, tous du même âge et tous enfans de la Loire. Pour lui, il tenait le gouvernail, tête nue, le corps serré dans son tricot de marin, et, ayant quitté toutes choses, pour ne point faiblir il ne se détournait pas, et regardait en avant.

« Adieu, grand Étienne, adieu celui qui tendait les nasses et les traînes à anguilles dans les passes inconnues du fleuve; adieu celui qui menait d'un bras un bateau plat parmi les courans et

les tourbillons d'hiver, bon travailleur, gagneur de pain, fierté de la cabane de Mauves! Adieu celui qu'il était doux de voir grandir à l'arrière de sa barque, lorsqu'il revenait des îles avec le poisson frais, et qu'il criait de loin : «Bonne pêche, les amis, bonne pêche!» Adieu l'enfant, adieu le frère, adieu la joie! »

Déjà, dans la pleine Loire le beau sloop avait pris sa route. Le soleil et le vent emplissaient son foc, sa grande voile et son humier. Les gens de Trentemoult, fins connaisseurs, disaient :

— Quel est celui-là? Comme c'est gréé! Joli bateau!

Il défilait devant les goélettes, les bricks amarrés, et les matelots disaient à leur tour :

— Ça ne peut être qu'un yacht. Il a sept hommes de bord, et c'est trop pour sa taille.

Non, ce n'était qu'un pêcheur de Loire, que le désespoir d'amour emportait vers la mer.

Quand il passa par le travers de la maison blanche, les six compagnons levèrent leurs chapeaux. Le grand Étienne ne bougea pas. Il ne demanda pas : « Est-elle là? » L'eût-elle appelé, en ce moment, d'un geste de ses mains pâles, qu'il aurait continué son chemin.

Henriette cependant le voyait. Elle avait obtenu de sa patronne deux heures de liberté; elle avait descendu jusqu'à l'extrémité de Chantenay, où le regard est plus long sur la Loire plus ouverte. Là, sur un sentier qui côtoie la rive, elle marchait, se hâtant, afin de prendre de l'avance, et d'avoir plus longtemps dans les yeux l'image de son ami. Car, en marchant, elle tournait la tête, et le beau sloop venait vite, porté par la brise et par le courant.

Les six jeunes hommes chantaient en descendant la Loire. Elle entendait leurs voix.

Ni eux, ni le grand Étienne, ne pouvaient reconnaître cette frêle forme noire, ouvrière sans doute ou femme d'ouvrier, perdue dans l'immensité des campagnes agrandies. Ils la dépassèrent bientôt. A travers l'espace bleu, elle crut sentir l'ombre de la proue, l'ombre du mât et de la voile, l'ombre d'Étienne qui couraient sur elle. Elle pressa le pas. Elle voulait le voir encore, lui qui partait pour elle, lui qui ne chantait pas avec les autres, et qui ressemblait à une statue, immobile à la barre. Mais le vent fraîchissait. La proue se levait aux premières ondulations de l'eau, message de la mer lointaine, qui venait chercher son bien.

La voile s'inclinait. La silhouette des hommes diminuait. Ils n'étaient plus qu'un groupe indistinct, sur le pont devenu plus étroit qu'un copeau de sapin. La branche de laurier, à la pointe du mât, s'agitait comme une main qui dit adieu.

Et tout s'évanouit dans la lumière.

Étienne n'avait rien vu.

Vers le soir, il débarqua les six compagnons qui l'avaient suivi, et prit l'équipage depuis longtemps engagé. Lorsque la nuit toute bleue eut toutes ses étoiles, celui qui n'avait pas été aimé, celui qui, pas un seul moment, de la prairie de Mauves aux falaises de Saint-Marc, n'avait cessé de penser à Henriette, mit le cap sur la haute mer, et s'enfonça au large...

Le même soir, à l'heure où le soleil baissait, Henriette s'était rendue chez le vieux prêtre qui la guidait. Il la reçut dans son jardin, près du cèdre dont les branches s'allongeaient jusqu'au-dessus du chemin de la Hautière. Le peuple des usines montait, et la poussière soulevée retombait parmi les lilas et les troènes, qui, même en cette saison de printemps, avaient les feuilles grises. L'abbé n'y prenait pas garde. Il écoutait Henriette, et il écoutait la foule, et il unissait, dans son esprit, les destinées de l'une avec les misères de l'autre. Un de ses vœux les plus chers semblait près de se réaliser. Il amenait à ses pauvres une âme vierge, instruite de la vie, agrandie par la douleur, capable d'approcher les corruptions du monde sans en être souillée. Il disait :

« Voyez-vous, il est bon que vous ayez souffert ainsi. La peine des autres entre mieux dans les cœurs atteints. Si vous devez aller à ceux-ci qui passent, comme vous le pensez, mon enfant, écoutez le conseil d'un vieux qui n'a que le regret de ne plus avoir assez de forces à dépenser.

« Le remède aux maux de ce temps n'est pas à trouver. Il existe, et c'est le don de soi-même à ceux qui sont tombés si bas que l'espérance même leur manque. Élargissez votre âme. Aimez-les tous, quoi qu'ils fassent. Pardonnez-leur, quoi qu'ils ignorent. Ils ne savent pas.

« La parenté entre les pauvres a comme diminué, voyez-vous. L'usine, les longues distances, le cabaret, la débauche qui en est voisine, font que beaucoup d'hommes connaissent à peine leurs enfans, et qu'il y a beaucoup d'orphelins qui ont cependant un père et une mère. Mademoiselle Henriette, devenez la parente

des petits. Soyez de la joie, soyez de l'union dans l'immense famille désunie.

« Ne leur parlez de devoir que s'ils sont déjà consolés. Tendez-leur les bras pour qu'ils montent jusque-là. Dieu n'injurie jamais. Ses reproches tiennent dans un regard de pitié. Il a pardonné les fautes de l'esprit : souvenez-vous ! Plus souvent encore il a pardonné les fautes du cœur et de la chair : Madeleine, la Samaritaine, la femme adultère, bien d'autres aussi, j'en suis sûr, dont il n'est fait pas mention. Celui-là savait la faiblesse humaine.

« Vous tressaillirez de joie pour des bonheurs qui ne sont pas les vôtres. Vous sentirez la douceur des larmes qui plaignent. Vous goûterez combien la vie est belle quand elle n'est point à soi. N'ayez pas peur du mal. Allez parmi. Ah ! l'envers du mal, mon enfant, ceux-là seuls le connaissent qui l'ont pris et retourné de leurs mains. Et qu'il est beau, le mal occasion de dévouement, de sacrifices, de repentir, de relèvemens, d'efforts qui rachètent tout ! »

Henriette, en l'écoutant, sentait que cette route qu'il ouvrait était la sienne, qu'elle aimait les souffrans de la terre d'un amour de fiançailles et de mariage, fait pour la durée, capable de porter les hontes, les dédains, les ingratitudes. Elle souriait à la misère du monde entier, comme une mère qui s'avance pour soulever un enfant en larmes.

Rentrée chez elle, elle écrivit sur le cahier gris cette seule ligne :

« De toute mon âme ! »

XXXIII

Elle attendait une occasion, un signe.

Le 15 mai, une lettre arriva, enveloppe timbrée de Paris, adresse grossièrement écrite : « A mademoiselle Henriette Madiot, modiste, rue de l'Ermitage, vers le milieu. »

Henriette déchira l'enveloppe. Elle avait déjà reconnu l'écriture. « Enfin ! » dit-elle.

La lettre contenait ces quelques lignes :

« Il faut que je t'écrive, Henriette, et que tu me pardonnes. Je n'osais pas, mais maintenant je suis malade. J'ai eu trop de chagrins. A quoi bon tout te raconter ? Quand je suis revenue

à Paris, je toussais beaucoup déjà. Je n'ai pas pu me soigner. Peu à peu il m'est devenu impossible de travailler, et, au moment où je croyais que j'allais mourir d'abandon, une amie a écrit pour moi aux sœurs de Villepinte. Il y a huit jours que je suis ici, bien soignée et même gâtée, mais ça ne va guère mieux. Je souffre tant de l'estomac que ça me correspond jusque dans le dos. On dirait des aiguilles qui me piquent continuellement. Les sœurs me disent que je guérirai. La vie n'est pas si gaie et je n'y tiens pas tant! Si tu voyais ma belle mine! Tu ne me reconnaîtrais pas : même au moral, j'ai changé, va! Je voudrais te voir, quoique ça ne soit pas raisonnable, ni même possible. Il me semble que ça me ferait du bien, mais je serai contente si tu me pardonnes. Permets-tu que je t'embrasse encore?

MARIE. »

Henriette répondit, le matin même. Elle dit, en s'asseyant à sa place, dans l'atelier de Mme Clémence :

— Vous savez, Marie Schwarz? Elle est malade.

Mlle Irma répondit :

— C'est comme moi, n'est-ce pas, la poitrine? Le mal des ouvrières tombées, et quelquefois de celles qui ne tombent pas.

Il y en eut deux ou trois dont les yeux se cernèrent subitement d'une angoisse.

Mlle Anne, qui avait des fossettes dans ses joues roses, dit :

— Elle était forte pourtant!

Reine ajouta, à demi-voix :

— Moi, je l'aimais bien. Elle était si gaie, par momens!

Ce fut tout. On causa d'autre chose. Il faisait un clair soleil dehors. Le haut de la fenêtre était tout bleu, et la cime du peuplier ressemblait, tant elle avait de rayons, à l'aigrette poudrée d'argent que Mlle Mathilde posait en ce moment sur une paille.

Dix jours plus tard, une seconde lettre :

« Henriette, je suis mieux. Je sais que cela va te réjouir. Ici on n'entend pas le bruit de mon grand Paris, et l'air est bon. Tous les matins, je bois un bol de lait chaud, et je redors après l'avoir bu. Je pense que c'est le grand air, qui me fait dormir depuis neuf heures du soir jusqu'à sept heures. Je me promène, figure-toi, dans le parc, qui est si beau! Il est vrai que je suis

accompagnée, parce que je ne suis pas encore forte. Il y a des pelouses avec des vaches, des marronniers sous lesquels je m'assois, et, quand je me sens vigoureuse, je vais jusqu'à la pièce d'eau qui est tout au fond, entourée de grands arbres. Je rencontre des jeunes filles. Elles ne me connaissent pas, et souvent elles me sourient, pour me faire plaisir. Aussi, je vaux mieux qu'avant, vois-tu. Si tu peux m'écrire encore, n'écris pas si fin : ça me fatigue les yeux. »

Deux semaines passèrent. Un matin qu'elle sortait, un peu en retard, pour se rendre à l'atelier, elle croisa le facteur qui montait la rampe.

— Mademoiselle Madiot, j'ai une lettre pour vous.

— Ah ! tant mieux ! Donnez.

Elle pensait : « C'est Marie qui me répond. » L'homme donna la lettre, et s'éloigna. L'écriture n'était pas de Marie, une écriture longue, régulière, disciplinée. Henriette eut un mouvement de peur. Elle lut ces mots, datés de Villepinte :

« Mademoiselle, notre petite pensionnaire Marie Schwarz a eu une rechute ; nous craignons, et le docteur craint qu'elle ne s'en relève pas. La pauvre enfant n'a qu'un rêve : vous revoir. Elle vous appelle, et nous parle de vous toutes les fois qu'elle peut parler. J'ai promis de vous faire sa commission, et elle vient de me dire : « Dites-lui que je l'attendrai pour mourir. » S'il vous est possible, mademoiselle, hâtez-vous quand même...
SŒUR MARIE SYLVIE. »

Henriette pleurait le long du chemin. Avant d'entrer chez Mme Clémence, elle sécha ses yeux, et serra la lettre dans son corsage. Aux camarades qui l'interrogèrent, elle dit seulement : « Je suis souffrante. »

Tout le jour, elle réfléchit, penchée sur l'ouvrage.

Un peu avant l'heure où les ouvrières allaient se lever et se séparer, elle sortit, pour parler à la patronne. Quand elle revint, toutes les jeunes filles remarquèrent la pâleur de la première, et son air d'intense émotion. Elles étaient encore assises, la plupart ne travaillant plus ; quelques-unes achevaient de coudre ou de chiffonner un ruban. Les têtes brunes, blondes, châtain, qu'éclairait la splendeur du soir de juin dont un reflet arrivait jusque-là, se tournèrent vers Henriette, l'une après l'autre, comme si elle les eût nommées. Et, en effet, son regard faisait le tour de ces deux tables vertes près desquelles tant de journées

s'étaient écoulées. Elle tâchait de fixer dans ses yeux, à jamais, l'image de ces jeunesses qu'elle ne verrait plus; elle caressait de sa pensée muette leurs fronts, leurs lèvres rieuses ou tendres; elle les enveloppait de ses souvenirs tout à coup ravivés, comme une grande sœur qui s'en ira le lendemain au bras de son époux, et qui compte les sœurs auxquelles elle va manquer. L'avaient-elles toutes aimée? Qu'importait à cette heure dernière? Elles avaient partagé la vie d'humble travail qui finissait. En peu d'instans, elle eut revécu sa vie avec elles, et fait à chacune l'adieu sans réponse qu'elle voulait faire. Puis, surmontant l'émotion qui l'étreignait :

— Mesdemoiselles, dit-elle, j'ai reçu d'autres nouvelles de Marie. Elle est plus souffrante.

Alors, toutes les jeunes têtes, les tristes, les douces, les folles, les amoureuses, se tendirent dans la même expression de pitié.

— Oh! dit Irma, comme elle a été vite!

— Elle a mon âge, dit Jeanne qui venait d'avoir vingt ans.

Et plusieurs demandèrent à la fois :

— Où est-elle? A Villepinte toujours? Souffre-elle beaucoup? Elle en reviendra, n'est-ce pas? Est-ce elle qui écrit?

Henriette répondait, debout près de la porte, pâle dans la belle lumière, et ne sachant pas où allaient ses larmes : à celles-ci qu'elle allait quitter, ou à celle qui mourait là-bas. Lorsqu'elles eurent jeté ce premier cri de détresse, le même sous la variété des mots, il y eut un silence, comme il arrive après que le coup a porté, et tandis que la douleur chemine jusqu'au fond de nous-mêmes. La voix qui le rompit s'éleva tout près d'Henriette. Et c'était une voix chantante, émue et claire, celle de Reine, qui disait :

— Si vous vouliez, mesdemoiselles, j'ai une idée. Je suis sûre que cela lui ferait plaisir...

L'apprentie seule interrogea :

— Quoi donc?

Les autres regardaient Reine, qui reprit :

— Faisons-lui, à nous toutes, un chapeau, un joli, que nous lui enverrons?

— Puisqu'elle ne pourra pas le mettre? fit la petite.

La voix chantante répondit :

— Peut-être, mais elle se dira : « Je guérirai donc? Elles croient donc que je guérirai? » Ça lui fera un moment de plaisir. Les malades, il faut si peu de chose!...

— Accepté, dit Irma. J'en suis: c'est très bien, mademoiselle Reine.

— Moi aussi, moi aussi! — Reprenez vos dés. — Moi, mes aiguilles ne sont pas serrées, voici mon fil. — Ce sera un chapeau rond, en paille, n'est-ce pas? — Un gentil petit feutre? Vous ne croyez pas?

Les mots se croisaient. M[lle] Jeanne tira son porte-monnaie, et jeta une pièce d'un franc sur la table.

— Je donne ma cotisation. Qui en fait autant?

Les pièces d'un franc, ou de cinquante centimes, formèrent bientôt une petite tache blanche sur la lustrine. L'apprentie, plus décoiffée encore que d'habitude, avança la main, tendit deux sous, et dit en rougissant :

— Je n'ai que ça.

— Peut-être que M[me] Clémence nous aiderait? fit une jeune fille.

— Je vais demander la permission de veiller, dit Henriette.

La permission accordée, elles rangèrent tous les tabourets autour de la même table, et, coude à coude, se disputant pour avoir chacune son rôle, elles commencèrent le chapeau de Marie. Avec le dé qui luisait au bout de leur doigt, elles avaient repris déjà un peu de l'insouciance et de la gaîté ordinaires. Deux ou trois fouillaient dans des boîtes de rubans, de plumes, de coupons démodés, de passementerie. Plusieurs mains ensemble se levaient:

— Voulez-vous un ruban à reflets, mademoiselle Henriette? En voici un bleu et jaune. Non? Alors une aile grise? Oh! la jolie! Ça doit être une mouette. Voyez donc, mesdemoiselles. Et ce satin, quel amour! Peut-être que vous avez raison; le rouge ira mieux: elle est brune. Pauvre fille! Pauvre Marie! N'est-ce pas, on lui dira tous nos noms? Car il y a eu des changemens à l'atelier. Je voudrais la voir, quand elle recevra le carton, bien enveloppé, avec la marque de la maison. Ça sera triste tout de même!

Henriette avait laissé Jeanne et Irma garnir le chapeau de Marie, une paille blanche, ornée de coques rouges et d'un piquet en arrière, de roses très pâles, dont on ne voyait guère que l'enveloppe mousseuse, d'un vert éteint et mordoré. C'était artistement composé, avec l'image présente de la beauté sombre et forte de celle qui ne porterait jamais le chapeau à roses mousseuses et à coques rouges. Trois paires de ciseaux se tendaient, quand il il y avait un fil à couper. Toute la jeunesse de ces enfans, et leur

esprit, étaient en éveil autour du chef-d'œuvre de deux d'entre elles. Elles oubliaient le dîner, la maison, la fatigue, pour faire plaisir à Marie, une passante parmi elles, et qui ne reviendrait pas. Et quand Irma montra, au bout de son poing, le chapeau achevé, l'une dit :

— C'est dommage : on ne parlera plus d'elle à présent ! Comment va-t-on lui envoyer?...

Henriette, qui se levait avec les autres, répondit :

— Je me charge de faire parvenir.

Mais, au ton dont elle dit cela, deux ou trois des ouvrières de Mme Clémence se détournèrent vers elle. Reine qui était fine, Reine qui l'aimait, s'approcha, pendant qu'Henriette prenait son chapeau et son boa gris dans le placard.

— Henriette, dit-elle tout bas, vous ne partez pas, au moins? Ce n'est pas vous qui portez le chapeau, dites? J'ai toujours si peur de vous voir partir !

— Pour où donc?

Les yeux de Reine, les yeux charmans se levèrent, et elle dit :

— Je sais bien, allez !

Henriette ne voulut pas répondre. Les camarades d'atelier, pressées de rentrer, avaient déjà quitté l'appartement. Elle attira la petite Bretonne ; elle posa tendrement sa tête blonde sur la joue de son amie :

— Je vous aime, ma chérie, dit-elle ; je vous aimerai toute ma vie. Courez bien vite chez vous : je suis sûre que le fiancé vous attend.

Puis, la dernière, elle traversa la maison déserte, si lentement qu'elle n'avait jamais mis tant de temps à sortir de chez Mme Clémence.

Dehors, un orage menaçait. Des nuées venaient de l'ouest, monstrueuses, dans l'air d'une extrême pureté.

. . . .

Ils ont veillé bien tard, le vieil Éloi Madiot et Henriette, dans le logis de la rue de l'Ermitage. Chacun d'eux avait une peine si vive, qu'ils se sentaient un peu réconfortés de s'aimer tant. Ils finirent par former des projets. Madiot dit :

— Je ferai le voyage. Je reverrai ma petite.

L'orage rôdait sur les côtes, et barrait de noir une moitié du ciel.

XXXIV

A l'asile de Villepinte, une après-midi chaude et voilée, apaisante.

— Ma sœur, Mlle Marie Schwarz?

— Oui, mademoiselle.

— Vivante?

— Bien mal.

— Oh! menez-moi vite!

Henriette suivait déjà la religieuse, dans la vaste maison bien blanche, bien propre, avec ses couloirs clairs, ses boiseries, ses escaliers et ses parquets cirés. Presque un palais, bâti par une pitié plus tendre, pour des souffrances plus grandes: des femmes, et des femmes jeunes, atteintes d'un mal qui pardonne si peu! Elle s'était ingéniée pour adoucir les vies finissantes qu'elle recevrait, pour donner mieux que l'hôpital, si monotone et si froid, aux épuisées qu'elle guérirait. Elle les enveloppait d'air, de lumière, de verdure, d'un peu de luxe même qui caresse les yeux, et qui tient compagnie pendant les heures longues.

Henriette passait devant de grandes chambres à quatre ou cinq lits, portant des noms de saints : Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Stanislas, Saint-Louis de Gonzague. Des figures charmantes et ravagées apparaissaient, des regards curieux et humides, des résilles blanches avec des nœuds bleus. Une toute petite essaya de monter l'escalier derrière Henriette, et s'arrêta après trois marches, essoufflée, tenant sa poitrine.

— Nous n'allons pas trop vite, mademoiselle? demanda la religieuse.

Elle avait l'habitude d'être suivie plus lentement.

Henriette portait à la main le carton, que recouvrait un papier avec le nom de la maison de modes de Nantes.

Mère Marie-Sylvie, qui la guidait, arriva devant une porte du deuxième étage, salle Sainte-Agnès. Un grand frisson saisit Henriette. La Mère, une main sur la porte, se pencha en arrière, et dit tout bas : « C'est ici... », et sans aucun bruit, d'un mouvement glissant elle entra, comme un souffle.

La salle était semblable aux autres, plus lumineuse encore. Huit lits faisaient des raies blanches, perpendiculaires aux fenêtres. Au fond, sur une table, entourée de fleurs et de petits ornemens,

une statue de la Vierge de Lourdes était posée. La ceinture bleue semblait voler; les pieds, étoilés d'une rose d'or, quittaient la terre. Et en face, Henriette aperçut la chère créature qu'elle cherchait.

Marie ne dormait pas; elle ne souffrait pas; elle attendait, comme elle avait promis. Ses mains étaient cachées. La tête, entre le double flot des cheveux ondés qu'aucune résille n'aurait pu tenir, touchait l'oreiller et l'enfonçait à peine. Elle avait encore ses lèvres rouges d'autrefois.

Henriette s'avançait, dans l'épouvante secrète, regardant l'immobile visage et le fuseau si mince et si droit que faisait le corps sous la blancheur des draps. Jours passés, jours d'éclatante jeunesse, jours si voisins où on courait dans la prairie de Mauves! Mais quand elle fut dans le rayon des yeux de la malade, elle vit s'éclairer le visage, et Marie sourire à son amie. Le sourire revenait des profondeurs où s'étaient retirées la pensée et la vie; il était d'une douceur tranquille et rayonnante que la vie ne connaît pas. La voix murmura, sans plus aucun timbre, toute semblable au sourire, immatérielle comme lui :

— Que tu es gentille!

D'un effort lent, la tête s'inclina un peu vers Henriette penchée, qui l'embrassait :

— Et que tu es belle! Moi, tu vois, je suis en paix. Dieu a oublié. Dieu ne sait plus. Mon Henriette, dis-moi encore que tu m'as pardonné?

— Oui, ma bien-aimée, depuis longtemps, depuis presque toujours, dès que je t'ai sue délaissée...

Les yeux noyés d'ombre parcoururent un tout petit cercle de la chambre, la sœur, la Vierge, Henriette, le lit :

— Je ne le suis plus.

Et ils prirent une expression enfantine. Elle demanda :

— Qu'est-ce que c'est? Un modèle?

C'était le carton dont elle reconnaissait l'enveloppe.

— Chérie, toutes nos amies se souviennent de toi. Quand elles ont su que je venais te voir, elles ont voulu t'envoyer quelque chose, et elles ont fait pour toi un chapeau, que tu mettras un jour, quand tu seras mieux..... Veux-tu que je te montre...

Pour la première fois, une larme roula sur les joues creuses de Marie Schwarz.

— Non, ne défais pas! c'est inutile... Mais comme elles sont bonnes! Tu leur diras merci. Tu retournes?

— Non.

— Où vas-tu?

— Religieuse.

Henriette s'était un peu redressée. Elle vit la joie monter encore jusqu'à ce visage de douleur, elle se sentit enveloppée dans la dernière flamme d'amour, d'admiration, de désir infini qui rayonnait de cette âme ardente.

— Ah! bienheureuse! dit Marie.

Elle ferma les paupières. Quelles visions passèrent dans son esprit? Sans doute une dernière fois ce furent les jours écoulés, les occasions perdues, les fautes rachetées par la souffrance. Elle demeura longtemps immobile, recueillie en son rêve.

Quand elle revint à elle, Henriette était à genoux près du lit.

Elle la regarda, de ses yeux éteints qui n'avaient plus la force d'être tendres, et qui disaient seulement :

« Pourquoi restes-tu? Qu'attends-tu? Je suis lasse. Nous nous sommes tout dit. »

Elle ne comprenait pas.

Mais Henriette demeurait agenouillée, les yeux dans les yeux de sa sœur misérable et mourante.

Alors Marie comprit ce qu'elle demandait. Une mystérieuse grandeur en parut sur ses traits. Lentement, elle tira du lit son bras droit; elle se pencha : et celle qui était la Pardonnée bénit celle qui était pure, et traça sur le front de la vierge le signe de la Croix rédemptrice.

René Bazin.

LÉON XIII

ET LE

PRINCE DE BISMARCK

I

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS

Le 20 février 1878, dès le lendemain du jour où son nom venait de réunir la majorité des suffrages des cardinaux rassemblés en conclave, Léon XIII écrivait à l'empereur Guillaume :

Affligé de ne pas trouver entre le Saint-Siège et Votre Majesté les relations qui existaient naguère si heureusement, Nous faisons un appel à la magnanimité de votre cœur pour obtenir qu'à une grande partie de vos sujets la paix et la tranquillité de leur conscience soient rendues.

Et le 24 mars, l'empereur Guillaume répondait au Souverain Pontife en ces termes :

J'ai reçu avec reconnaissance par l'intermédiaire du gouvernement confédéré de Sa Majesté le roi de Bavière la lettre du 20 février, par laquelle Votre Sainteté a eu la bonté de m'informer de son élévation au siège papal.

Je vous félicite sincèrement de ce que les voix du Sacré Collège se soient réunies sur votre personne, et je vous souhaite de tout cœur un gouvernement béni de l'Église confiée à votre garde. Votre Majesté relève avec raison le fait que mes sujets catholiques de même que les autres prêtent à l'autorité et aux lois l'obéissance qui répond aux enseignemens de la commune foi chrétienne.

Me référant au coup d'œil que Votre Sainteté a jeté sur le passé, je puis ajouter que, pendant des siècles, les sentimens chrétiens du peuple allemand ont conservé la paix dans le pays et l'obéissance envers les autorités de ce pays, et qu'ils garantissent que ces biens précieux seront également sauvegardés dans l'avenir.

J'emprunte volontiers aux paroles amicales que vous m'avez adressées l'espoir que vous serez disposé, avec l'influence puissante que la constitution de Votre Église accorde à Votre Sainteté sur tous les serviteurs de cette Église, à agir en sorte que ceux de ces serviteurs qui l'ont négligé jusqu'ici, suivant dorénavant l'exemple de la population dont l'éducation spirituelle leur est confiée, obéissent aux lois du pays qu'ils habitent.

La lettre était contresignée par le chancelier de l'Empire.

Pour l'intelligence des négociations peu connues qui ont suivi cet échange de lettres, il est nécessaire de remonter jusqu'aux environs de 1874.

I

Dès cette époque, en effet, c'est-à-dire avant la fin de la troisième année où s'était engagée contre Rome la campagne bien connue sous le nom de *Culturkampf*, les observateurs attentifs commençaient à prévoir que les résultats en seraient douteux ; et l'on constatait que le prince de Bismarck déployait moins de zèle pour soutenir l'idée d'une église nationale allemande. Il s'était flatté, au lendemain des victoires de 1870-1871, de consolider l'unité du nouvel empire, en supprimant, avec l'appui du parti national-libéral, toute divergence ou toute opposition entre protestans et catholiques. Comme il était d'ailleurs à prévoir que Rome se refuserait à une telle abdication, les nationaux-libéraux s'étaient appliqués à battre en brèche l'autorité du pape, et, pour y réussir, ils n'avaient pas trouvé de meilleur moyen que de rappeler les résistances qui s'étaient élevées naguère, au concile du Vatican, contre la proclamation de l'infaillibilité pontificale.

La Bavière avait été le principal foyer de ces résistances. Elles s'y étaient manifestées avec d'autant plus d'éclat qu'elles avaient eu pour interprète un membre du clergé catholique justement renommé pour sa science, de même que pour l'irréprochable intégrité de sa vie : le chanoine Döllinger, doyen du chapitre royal de Saint-Cajetan. Ce fut donc à Munich que s'ouvrit contre la suprême autorité du Pape, au mois de mars 1871, la campagne dont, une année auparavant, en sa qualité de président du conseil des ministres du roi de Bavière, le prince de Hohenlohe avait tracé en quelque sorte les préliminaires, en essayant de provoquer une action collective des puissances, afin d'empêcher la définition de l'infaillibilité.

Il n'est pas ici question d'en rappeler les péripéties : les démêlés de M. Lutz, le ministre des cultes de Bavière, avec l'archevêque de Munich ; ses prétentions d'interdire à l'épiscopat le droit d'enseigner le dogme de l'infaillibilité ; le congrès vieux-catholique de Munich en septembre 1871 ; l'organisation du Comité de réforme catholique ; l'indigénat allemand retiré aux membres ou affiliés de la Compagnie de Jésus, et la faculté laissée au Conseil fédéral de le retirer généralement aux membres de toutes les communautés religieuses. Ces mesures n'avaient pu réussir à constituer le vieux catholicisme en parti. Les populations catholiques ne s'étaient point détachées de Rome. Le voyage à Munich de l'archevêque janséniste d'Utrecht et la transmission par lui des pouvoirs épiscopaux au professeur Reinkens n'avaient produit aucun des fruits que l'on en espérait. Un nouveau congrès, le congrès de Fribourg, tenu du 6 au 8 septembre 1874, n'avait pas amené de recrues à l'église du nouvel évêque. Au contraire et bien loin de se rallier à l'idée d'une « église nationale allemande », les populations catholiques de l'empire avaient répondu par l'envoi au Reichstag d'une minorité qui, sous le nom de fraction du Centre, prenait tous les jours une plus grande importance. D'un autre côté, tous les jours aussi, les nationaux-libéraux, combattus avec plus d'ardeur par les progressistes et les socialistes, diminuaient de nombre, d'influence et d'autorité. Enfin, sur la proposition de l'évêque de Limbourg, les évêques prussiens, réunis à Fulda, après avoir consulté le Saint-Siège, ayant décidé que les catholiques ne pouvaient plus, *salva conscientia*, prêter serment à la constitution prussienne, des difficultés graves compliquaient tous les jours en Prusse celles qui résultaient déjà de l'agitation produite dans l'Allemagne entière par le Culturkampf. La fermeté du Vatican et l'esprit particulariste de l'Allemagne catholique dépassaient ce que M. de Bismarck en avait attendu. Aussi, bien avant la mort de Pie IX, semblait-il enclin à faire le nécessaire pour substituer un régime moins violent à celui qu'avait créé une législation conçue dans un esprit hostile au sentiment religieux.

Dans plusieurs de ses parties importantes, cette législation offrait à la vérité de grandes analogies avec celle qu'en beaucoup de pays catholiques le pouvoir civil a su faire accepter par voie concordataire à l'Église romaine. Quoi qu'en aient souvent dit les orateurs du Centre au Reichstag, il y avait dans l'ensemble des

lois de mai une catégorie considérable de dispositions qui, tout en étant réputées par le Saint-Siège blessantes, oppressives et spoliatrices, ne devaient pas par elles-mêmes empêcher l'Église catholique en Prusse d'exister.

A cette catégorie appartenaient :

1° L'ordonnance royale du 8 juillet 1871, qui avait supprimé la section catholique du ministère des cultes;

2° La loi du 11 mars 1872 concernant l'inspection de l'enseignement et l'enlevant à l'autorité religieuse ;

3° L'ordonnance royale du 15 mars 1873 supprimant les fonctions de prévôt catholique de l'armée;

4° La loi du 5 avril 1873 modifiant les articles 15 et 18 de la constitution prussienne de 1850 dans un esprit restrictif des libertés que le texte antérieur de ces articles attribuait aux différentes communions religieuses;

5° Toutes les lois, ordonnances royales et arrêtés ministériels se rapportant soit à l'administration et à la jouissance des biens et des revenus ecclésiastiques, soit à la translation de tout ou partie de ces biens à des corporations de vieux-catholiques.

Il convenait aussi de ranger dans cette classification certaines lois d'empire imprégnées du même esprit, savoir :

Celle du 4 juillet 1872, prononçant l'expulsion de l'Allemagne des membres de la Compagnie de Jésus et de toutes les communautés religieuses réputées affiliées à cette compagnie;

La loi du 6 février 1875 établissant le mariage civil.

Si vexatoires que ces lois parussent aux fidèles, si légitime que leur semblât la réprobation dont ils poursuivaient les actes législatifs et administratifs au moyen desquels le gouvernement prussien avait tenté, d'ailleurs en vain, de provoquer des dissidences au sein du clergé ; il n'en demeurait pas moins certain que les catholiques, clercs ou laïques, jaloux de ne pas se rendre complices de ce qu'ils considéraient comme une violation des principes et des enseignemens de l'Église romaine, n'avaient pas été atteints par les lois susdites dans le for intérieur de leur conscience. Le joug que faisait peser sur eux cette partie de la législation adoptée depuis 1871 ne leur imposait pas ce qu'on pourrait appeler une soumission active, et ne les contraignait pas de se placer dans un état de désobéissance formelle aux leçons de l'Église. En d'autres termes, rien n'avait été combiné dans ces lois pour transformer par la force directe les catholiques romains en

vieux-catholiques, pas plus que pour les obliger d'accepter ou de feindre d'accepter comme vraies les tendances de l'État moderne en matière religieuse. Quelque différent que fût ce régime de celui qui avait duré en Prusse jusqu'en 1871 — et dont la bulle de Pie VII *De salute animarum* avait établi en 1821 les fondemens principaux — l'Église romaine ne se serait pas trouvée, en 1878, dans une situation réellement intolérable vis-à-vis de ce que le prince de Bismarck appelait le grand empire évangélique, si le gouvernement et les chambres de Prusse n'avaient pas fait prévaloir, par les lois des 11, 12 et 13 mai 1873, des dispositions devant avoir pour effet :

1° De placer les enseignemens de l'Église sous le contrôle exclusif et sans appel de l'État ;

2° De conférer à un haut tribunal ecclésiastique institué par le gouvernement le pouvoir de connaître des affaires religieuses ;

3° Enfin de limiter d'une façon arbitraire l'exercice des droits de répression, de censure, de blâme et même de direction ayant jusqu'alors appartenu en matière religieuse à l'autorité spirituelle.

Peut-être ces trois lois avaient-elles eu pour objet, dans la pensée des législateurs de Berlin, de faciliter au sein du clergé catholique des divisions en présence desquelles le pouvoir civil eût rempli le rôle d'arbitre au profit des détracteurs de la Papauté. Cependant, ce résultat n'avait pas été atteint. Le haut tribunal ecclésiastique avait bien, il est vrai, déposé sept archevêques et évêques après les avoir condamnés à la prison et à l'amende. Mais il n'avait pas pu faire entrer dans l'esprit des fidèles la pensée que ces évêques ne possédaient plus la suprématie spirituelle qu'ils tenaient de leur consécration par le pape. Quant aux curés expulsés en très grand nombre de leurs paroisses, le gouvernement royal ne réussit pas à recruter de prêtres consentant à les remplacer. Dans les paroisses ainsi privées de leurs pasteurs, les fidèles d'une part, de l'autre l'autorité religieuse supérieure, c'est-à-dire le Pape et les évêques, surent rester par des voies mystérieuses en rapports constans, en dépit des pénalités dont étaient passibles les individus, clercs ou laïques, qui violaient, en agissant ainsi, la loi du 12 mai 1873.

L'application de la loi du 13 mai de la même année avait donné des résultats encore plus médiocres. Les catholiques réputés par l'Église dignes de conserver cette qualification ne songèrent jamais à invoquer l'appui des dépositaires de l'autorité judiciaire ou

administrative contre les prêtres qui avaient usé vis-à-vis d'eux des pouvoirs que le droit canonique leur confère lorsqu'ils siègent au tribunal de la pénitence. Plus d'une fois, l'absolution avait été refusée à des individus ne voulant pas obtempérer aux directions qui, au moment des élections, leur avaient été données au confessionnal. Les débats auxquels ces faits donnèrent lieu devant la justice, prouvèrent que les ecclésiastiques qui étaient ainsi incriminés, et qui d'ailleurs refusèrent de violer, pour se défendre, le secret de la confession, étaient victimes de manœuvres auxquelles le texte même de la loi avait permis à des adversaires peu scrupuleux de recourir pour satisfaire leurs haines de sectaires. Était-ce donc pour aboutir à un état de choses aussi attentatoire à la liberté de conscience que l'Allemagne nouvelle avait entamé en 1871 la lutte que ses principaux écrivains disaient inspirée par l'esprit de tolérance?

C'est à propos de ces lois de mai que le comte Harry d'Arnim, l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris, put écrire en 1876, dans sa brochure *Pro nihilo*, que le prince de Bismarck avait adressé sa recette contre l'Église romaine à chacun en son logis, même à ceux qui ne se sentaient pas malades; M. de Keudell, à Rome, la recommandant à M. Minghetti; l'Autriche étant accusée à mots couverts d'ingratitude pour ne pas répandre à plus larges doses les saines doctrines qui dominaient à Berlin. Les plus illustres docteurs des Chambres et des Universités allemandes ne parlaient qu'avec une pitié méprisante des pays qui se refusaient à adopter les idées en faveur dans l'Empire évangélique en matière de législation religieuse. « L'Église libre dans l'État libre » de M. de Cavour faisait sourire de dédain M. Döllinger. A un diplomate italien qui recherchait volontiers ses leçons, l'éminent critique disait un jour : « Comme on a souvent prononcé le mot de *Cosas de España* pour caractériser un certain désordre d'idées, on pourra dire maintenant *Cose de Italia* pour définir l'imprévoyance et l'inhabileté du pouvoir gouvernemental vis-à-vis du pouvoir spirituel. » Pourtant, peu à peu la situation tendait à se modifier; on était, en 1878, beaucoup moins glorieux dans l'entourage du prince de Bismarck en parlant du « combat de culture. » L'excès même des rigueurs déployées contre les catholiques avait fini par produire dans l'opinion une lassitude qui permettait de penser que la réaction ne tarderait pas.

C'est sur ces entrefaites qu'avait lieu l'échange des lettres

qu'on a lues, et qu'un des plus hauts dignitaires de la cour de Bavière, le comte Holnstein, grand écuyer, se trouvait appelé à jouer un rôle considérable dans les négociations confidentielles qui s'engageaient.

II

Sans avoir la prétention de diriger ostensiblement la politique bavaroise, le comte Holnstein n'avait cessé d'exercer une influence décisive sur tous les événemens qui avaient eu pour effet d'absorber de plus en plus le royaume des Wittelsbach dans l'empire allemand. Au mois de novembre 1870, c'est à lui que le prince de Bismarck avait confié la tâche assez épineuse de déterminer Louis II à offrir au roi de Prusse, au nom de tous les princes allemands, la couronne impériale. Il n'est pas douteux que les bizarreries de caractère du roi de Bavière, la répugnance même qu'il éprouvait à entretenir des rapports personnels réguliers avec l'empereur Guillaume et le Prince impérial, étaient, aux yeux du Chancelier, largement compensées par les avantages que lui assurait pour le succès de sa politique la présence à la cour de Bavière du comte Holnstein. En 1874, Louis II, emporté par ses fantaisies archéologiques, avait voulu venir visiter Paris et Versailles ; ce voyage, jugé à Berlin impossible l'année précédente, ne put s'accomplir que parce que le Roi se fit accompagner par le comte Holnstein, qui le suivit de même à Reims, lorsque le romantique héritier des Wittelsbach désira étudier le théâtre du couronnement de Charles VII sous les yeux de Jeanne d'Arc.

Ce trait particulier de la situation dans laquelle se trouvait la cour de Bavière en 1878 permet de mesurer la valeur des avances qu'on vit le grand écuyer faire à Mgr Aloysi Masella, dès le milieu de mars. Une première fois, dans les salons d'une des princesses de la maison royale, l'archiduchesse Gisèle, le comte Holnstein avait dit au nonce : « Monseigneur, nous devrions nous réconcilier, et unir nos efforts contre l'ennemi commun : le socialisme. » Ces paroles étaient d'autant plus significatives que, très peu de temps auparavant, le grand écuyer affectait, comme la plupart des personnages de la cour, de se tenir éloigné du représentant du Saint-Siège. La tension qui avait amené cet état de choses durait encore en 1877, lorsque Mgr Bianchi avait quitté Munich pour venir occuper un poste cardinalice à Rome, et on

s'était même demandé alors si le cabinet bavarois ne chercherait pas à profiter de cette circonstance pour interrompre les relations diplomatiques avec le Vatican.

En arrivant de la Haye à Munich, à la fin de l'année 1874, Mgr Bianchi s'était un instant flatté de l'espoir qu'il pourrait être utile aux intérêts dont la protection lui était confiée, de ne pas observer la réserve très digne dans laquelle Mgr Meglia, son prédécesseur, avait été amené par les circonstances à se renfermer, et qui contrastait péniblement avec la grande position dont l'envoyé pontifical avait joui naguère à la cour et dans les cercles élevés de l'aristocratie bavaroise. Les attaques réitérées de la presse nationale-libérale, de même que l'accueil très peu empressé de la haute société, n'avaient pas tardé à éclairer Mgr Bianchi sur les difficultés qu'il lui fallait tourner sous peine de compromettre l'existence même de la nonciature apostolique en Bavière.

Chaque année, les intérêts multiples confiés à sa garde étaient devenus de plus en plus graves, par suite de la désorganisation croissante de la plupart des diocèses prussiens. C'est en effet par l'entremise de la nonciature de Munich que subsistaient entre les diocèses et les congrégations romaines les rapports au moyen desquels les membres du clergé inférieur et les fidèles pouvaient en beaucoup de cas, pour tout ce qui concernait les dispenses, par exemple, échapper aux empêchemens de toute nature que devait leur créer l'absence des évêques emprisonnés ou fugitifs. Mgr Bianchi avait su établir ces rapports avec une grande sûreté. Mais cette tâche si délicate était devenue avec le temps fort lourde, puisque, dans le seul diocèse de Cologne, plus de 107 paroisses sur 813 étaient privées de curés et réduites à recourir aux moyens clandestins pour ne pas être absolument dénuées de secours spirituels. Les dispositions qui prévalaient à Berlin ne permettaient pas de douter que des efforts très sérieux auraient été tentés à dessein d'éloigner de Munich l'envoyé du Vatican, si l'on avait eu connaissance de cet état de choses. Sans rien découvrir, l'administration prussienne se rendait compte que les fidèles des diocèses privés de leurs évêques savaient recourir aux bons offices de la nonciature de Bavière et cette situation imposait à Mgr Aloysi une vigilance au moins égale à celle qu'avait montrée Mgr Bianchi.

Aussi le changement d'attitude du comte Holnstein avait-il tout de suite acquis, aux yeux du représentant du Saint-Siège,

une importance capitale. Le 31 mars 1878, le grand écuyer, répétant qu'il était fort à souhaiter qu'un rapprochement sérieux s'opérât entre la Papauté et l'Allemagne, ajoutait qu'il allait se rendre à Berlin, et que, dans son opinion, le Vatican devrait s'adresser directement au prince de Bismarck. Abordant un point fort délicat, celui des évêques déposés par le haut tribunal ecclésiastique, le comte Holnstein avait reconnu qu'il y avait là une grande difficulté. « Non, mon cher comte, répondit M[gr] Aloysi : cette question est, certes, la plus douloureuse parmi celles qui séparent en ce moment l'Église du gouvernement de l'empereur Guillaume. Mais ce n'est pas la plus difficile à résoudre, parce qu'elle concerne des prélats vénérables qui, non contens d'avoir souffert avec courage pour la cause que leur devoir leur commandait de défendre, sauront, s'il le faut, souffrir plus encore, et se sacrifier pour faciliter une entente. »

Dès ce moment, en effet, il paraissait probable que le Saint-Siège pourrait obtenir de M[gr] Martin, évêque de Paderborn, et du cardinal archevêque de Posen et Gnesen, qu'ils renonçassent à leurs sièges. L'un et l'autre s'étaient gravement compromis dans d'ardentes polémiques contre l'administration allemande. D'un autre côté, on pouvait prévoir qu'au palais apostolique on se montrerait beaucoup plus récalcitrant au sujet de la faculté attribuée au haut tribunal ecclésiastique de pouvoir déposer des évêques, cela étant absolument contraire aux règles fondamentales du droit canonique.

La loi du 11 mai 1873 relative à la formation (*Vorbildung*) du clergé ne devait pas davantage être acceptée par Rome ; mais ces points de détail n'avaient pas été abordés par le comte Holnstein dans ses entretiens avec le nonce ; et, tandis que le gouvernement bavarois venait d'expédier de Munich au ministre de Bavière à Rome, pour être remise au Pape, la réponse de l'empereur Guillaume à la lettre de Léon XIII du 20 février, le ministre de Prusse à Munich, baron de Werthern, reconnaissait que cet échange de communications constituait un premier pas dans la voie d'un arrangement, — ce qui ne l'empêchait pas du reste d'insister beaucoup près du nonce sur la nécessité de recommander au clergé catholique d'obéir à ces mêmes lois de Mai que chacun savait être la vraie cause du conflit. Selon M. de Werthern, toutes les difficultés provenaient purement et simplement de l'erreur qu'avait commise le concile en proclamant le dogme de

l'infaillibilité. Le représentant officiel du cabinet de Berlin en Bavière se maintenait donc sur le terrain où s'étaient placés en 1871 M. Lutz, M. Döllinger, et les coryphées du vieux-catholicisme pour commencer la guerre contre la Papauté.

Tout autre était le langage tenu à M[gr] Aloysi par le comte Holnstein à son retour de Berlin, à la fin d'avril. Ses ouvertures au prince de Bismarck concernant la situation respective du Saint-Siège et de l'empire avaient reçu, selon lui, le meilleur accueil, le Chancelier étant très préoccupé de concilier avec sa sollicitude pour l'autorité de l'État son désir de rétablir de bons rapports avec le Vatican. Il regrettait les lois de Mai ; à la vérité, il croyait impossible de les abroger, mais rien n'empêchait d'en annuler les effets. Du reste, ajoutait-il, la lettre de l'Empereur avait dû fournir à Sa Sainteté un éclatant témoignage de ces dispositions. Le nonce ayant fait observer que cette lettre avait au contraire causé au Pape une impression pénible, puisqu'il n'y était fait mention que de la nécessité de recommander aux ministres de la religion catholique l'obéissance aux lois faisant précisément l'objet du litige, le comte Holnstein reprit que la question avait dû être posée ainsi *pro forma*, mais qu'il pouvait garantir que l'Empereur désirait vivement que le bon accord se rétablît. Comme M[gr] Aloysi se contentait de prendre acte de cette assurance amicale, le comte Holnstein avait continué sur un ton très pressant : « Mais il faut se hâter, ne pas perdre de temps, entrer de suite en pourparlers. En un quart d'heure, si on le veut bien, les arrangemens nécessaires pourraient être pris. Si vous alliez à Berlin, soyez assuré que vous y seriez le bienvenu. »

Sans se départir de la réserve la plus affable, mais la plus complète, le nonce fit remarquer à son interlocuteur que ces négociations, qu'il n'était pas encore d'ailleurs autorisé à entamer, devaient porter sur des points très importans : parmi les lois de mai, il y en avait sans doute qu'à Rome on consentirait à ignorer ; mais d'autres ne sauraient échapper aux censures dont elles avaient été frappées. Le grand écuyer, revenant à la charge, soutenait que l'essentiel était d'apporter de part et d'autre le désir de s'entendre ; que, même sur la question des évêques déposés, le prince de Bismarck était tout prêt à faciliter un arrangement ; et, comme le nonce répétait que cette question des évêques, si douloureuse qu'elle fût, n'était pas la plus difficile à résoudre, le comte Holnstein laissa encore une fois entendre qu'elle serait

peut-être moins douloureuse à régler qu'on ne le supposait à Rome. Seulement, il importait beaucoup aux yeux du prince de Bismarck que le représentant du Saint-Siège s'abstînt de recourir aux bons offices des membres du Centre au Reichstag, quelques-uns d'entre eux, M. Windthorst, par exemple, ne se servant du conflit religieux que pour satisfaire leurs passions particularistes et leur hostilité contre l'empire. Tous n'obéissaient pas, il est vrai, aux mêmes sentimens; il y en avait même parmi eux qui étaient entourés à Berlin du plus grand respect, notamment le baron de Frankenstein, qui était à la fois président du groupe du Centre et chef du parti conservateur bavarois.

La vivacité même des démonstrations amicales du comte Holnstein était de nature à en atténuer la valeur pratique. Tout au moins devait-on se demander au Vatican pourquoi le ministre de Prusse à Munich continuait de se renfermer dans une grande réserve vis-à-vis du nonce, tandis que le grand écuyer du roi Louis II tenait un langage si accentué. Pourtant Mgr Aloysi ne pouvait se dispenser de prêter une sérieuse attention à ces ouvertures ; et tel fut l'avis du baron de Frankenstein qui, tout en établissant que les catholiques bavarois avaient de fortes raisons de se défier du comte Holnstein, puisqu'il avait été à Munich l'instrument le plus actif de la politique du prince de Bismarck, reconnut qu'en raison même du crédit dont il jouissait à Berlin son attitude si nouvelle méritait d'être prise en grande considération. Encouragé de Rome à poursuivre ses entretiens avec le grand écuyer, le nonce émit l'avis que, la difficulté de se mettre d'accord sur les lois actuelles étant reconnue de part et d'autre, le plus sage serait de choisir une autre base pour les négociations et de prendre comme point de départ la bulle *De salute animarum* de 1821 qui avait longtemps réglé l'organisation de la communion catholique en Prusse. Cela admis, le Saint-Siège se déclarerait prêt à examiner, avec le cabinet de Berlin, les changemens qu'il conviendrait d'apporter aux stipulations de ladite bulle. De son côté, le gouvernement prussien rechercherait s'il pouvait lui convenir d'entrer dans des combinaisons dont quelques-unes auraient nécessairement pour effet d'abroger certaines dispositions des lois de mai, *ipso facto*, et sans qu'il fût nécessaire de procéder à leur revision.

Tel fut le thème d'une note remise le 4 mai 1878 par le nonce au comte Holnstein. La pensée y était exprimée, qu'une sem-

blable manière de procéder était analogue à celle que le prince de Bismarck venait de recommander pour le règlement des affaires orientales et qui consistait à prendre pour point de départ des négociations, non pas le traité conclu entre la Russie et la Turquie à San Stefano, mais les traités de 1856 et de 1871, auxquels on apporta en effet, deux mois plus tard, les changemens devenus inévitables à la suite des victoires des armées russes sur les Turcs. Mgr Aloysi ajoutait que, si le Chancelier admettait cette argumentation, la bulle de Pie VII *De salute animarum* fournirait pour l'examen des affaires intéressant l'Église catholique en Prusse une base aussi solide que l'était le traité de 1856 pour la discussion des affaires d'Orient. Du reste, et pour se conformer à la recommandation du comte Holnstein de ne mêler à ces débats aucun membre du Centre, le représentant du Saint-Siège donnait l'assurance formelle qu'en aucun cas les personnages politiques engagés dans le conflit ne seraient autorisés à participer aux négociations dans lesquelles le Vatican protestait de sa ferme volonté de ne se départir en rien de son respect pour les légitimes prérogatives de la suprême autorité civile.

Sur ces entrefaites, l'empereur Guillaume Ier faillit être victime de l'attentat dirigé contre sa personne par Hœdel, et Léon XIII s'empressa de le féliciter d'y avoir échappé. Cette démarche du Pape réveilla les idées conciliantes qu'était venue sérieusement affaiblir peu de jours auparavant la publication à Rome d'une note du cardinal Caterini, préfet du Concile, invitant quelques ecclésiastiques prussiens à ne pas recevoir de traitement de l'État. Le nonce de Munich, que cet acte assez inopportun, il faut le reconnaître, avait fort dérouté, reçut du cardinal Franchi, secrétaire d'État, des explications d'où il résultait qu'il ne s'agissait en l'espèce que d'une mesure isolée, toute de discipline, et n'engageant que la responsabilité particulière de la congrégation du Concile. Toutefois, cet incident restait enveloppé d'une certaine obscurité et la presse allemande se demandait à quelle intention il avait été provoqué. Le cardinal Franchi établissait bien que les faits sur lesquels le cardinal Caterini s'était prononcé, signalés d'abord au Saint-Office, avaient été ensuite déférés à la congrégation du Concile. Mais il n'expliquait pas pourquoi la question avait été posée juste à l'heure où le Saint-Siège s'efforçait, dans ses pourparlers avec le cabinet de Berlin, de rechercher les moyens de passer sous silence les lois de mai. Le secrétaire d'État

ne disait pas davantage pourquoi, — dénoncée au Saint-Office qui s'était, paraît-il, déclaré incompétent, — la conduite des ecclésiastiques prussiens ayant accepté un traitement avait été déférée à la congrégation du Concile spécialement chargée de l'examen des affaires touchant à la foi, au lieu d'être soumise à la congrégation des Affaires extraordinaires qui aurait eu, plus que toute autre, qualité pour en connaître.

L'authenticité des documens revêtus de la signature du cardinal Caterini ne pouvait d'ailleurs faire l'objet d'aucun doute.

D'après la loi prussienne du 22 avril 1875, y était-il dit, les revenus ecclésiastiques ne doivent être payés par le gouvernement à aucun prêtre qui n'ait adhéré et ne se soit soumis aux lois condamnées par l'Église. Il est évident que, déjà, le fait de toucher un traitement constitue contre un prêtre une forte présomption qu'il a adhéré et s'est soumis. Or, il est notoire que vous recevez un traitement du gouvernement, et que par votre soumission, vous donnez un sujet public de chagrin aux fidèles. En outre, il a été annoncé à la sacrée congrégation du Concile que vous vous êtes refusé jusqu'à présent à rentrer dans la droite voie. Par ordre de Leurs Éminences les cardinaux de cette même congrégation, vous êtes formellement, péremptoirement sommé, dans l'espace de quarante jours après la réception de cette lettre, et sous peine de la suspension se produisant *ipso facto*, de déclarer publiquement et solennellement que vous n'adhérez ni ne vous soumettez aucunement aux lois hostiles à l'Église et que vous ne comptez plus recevoir ledit traitement. Il est à espérer qu'en pensant à votre réputation vous tiendrez compte de cet ordre. Vous aurez à donner en temps utile connaissance de vos résolutions à cette congrégation.

Expédié de Rome sous la forme de pli chargé, ce document mémorable avait été envoyé aux destinataires, d'après une liste dressée en Allemagne et transmise au Saint-Office.

Quelques années plus tôt, un blâme aussi absolu, atteignant les prêtres que, dans les cercles gouvernementaux à Berlin, on qualifiait d'amis de la paix, eût amené une manifestation violente de déplaisir du prince de Bismarck. Cette fois, les choses se passèrent sans éclat; le nonce de Munich fut simplement avisé par le grand écuyer de la cour de Bavière que le chancelier de l'empire se sentait très découragé dans ses tentatives de réconciliation, non seulement par les *Monita* de la congrégation du Concile, mais encore et surtout par la réplique du Pape à la lettre de l'Empereur du 24 mars, Léon XIII y ayant maintenu toutes les prétentions hiérarchiques que la curie entendait faire prévaloir vis-à-vis de l'État, et demandé de nouveau l'abroga-

tion pure et simple des lois de mai. Le comte Holnstein était néanmoins autorisé à s'étendre de nouveau avec Mgr Aloysi sur le désir qu'avait le prince de Bismarck de renouer avec le Saint-Siège les relations interrompues depuis 1872, et de rechercher, sans contracter du reste aucun engagement écrit, les bases d'un *modus vivendi* n'excluant pas le maintien de la législation prussienne. La seconde lettre du Pape avait eu pour effet de paralyser ces bonnes dispositions, puisqu'il paraissait bien évident que la chancellerie pontificale tenait toujours aux idées que personnifiaient au Reichstag M. Windthorst, M. de Schorlemer-Alst et les députés polonais.

Précisément, à cette époque, le roi et la reine de Saxe se préparaient à célébrer leurs noces d'argent ; des ouvertures furent faites au nonce de Munich pour l'engager à assister à ces fêtes. Au Vatican, on estima qu'il fallait ne pas laisser échapper cette occasion de marquer la déférence du chef suprême de l'Église pour une cour catholique. En même temps qu'il s'acquitterait de ce mandat, Mgr Aloysi pourrait présenter ses devoirs à l'empereur Guillaume ; c'est ce qu'il fit savoir au prince de Bismarck, et, aussitôt après, il reçut l'assurance que sa venue à Dresde serait considérée d'un œil favorable à Berlin. Cette communication parvint au nonce dans les premiers jours de juin, quelques heures avant que ne fût reçue à Munich la nouvelle de l'attentat perpétré contre Guillaume Ier par le docteur Nobiling.

Dès son arrivée à Dresde, Mgr Aloysi reçut par le ministre de Prusse, comte de Solms, connaissance d'une dépêche du prince de Bismarck l'engageant à poursuivre son voyage jusqu'à Berlin. Le chancelier ajoutait que ce qu'il avait appris de la modération et de « l'objectivité » de Mgr Aloysi lui semblait d'un bon augure pour l'apaisement du conflit religieux. Quoique fort touché de ces ouvertures aussi flatteuses que méritées, le nonce ne pouvait y donner suite : il fit remarquer au comte de Solms que les graves affaires du Congrès qui allait se réunir à Berlin pour régler la question d'Orient ne permettraient sans doute pas au prince de Bismarck de se consacrer à l'examen des questions, bien graves aussi, qui intéressaient l'Église catholique d'Allemagne. De ses échanges de vues avec le comte Holnstein, Mgr Aloysi avait gardé l'impression que le cabinet de Berlin ne désirait en réalité vaincre les difficultés nées du Culturkampf qu'au moyen d'arrangemens qui suffiraient peut-être pour calmer l'esprit des populations

catholiques, mais ne porteraient en principe aucune atteinte aux lois de Mai.

De son côté, en répondant à la seconde lettre du Pape à l'Empereur, en date du 20 avril, le Prince impérial investi de la régence se bornait à témoigner au Saint-Père son désir de mettre fin aux difficultés « que nous ont léguées nos devanciers et de ne pas envenimer une querelle qui remonte à plus de mille ans. » Ce nouveau document, où se trouvait ainsi rappelée en termes peu opportuns la querelle de l'empereur Henri IV avec Grégoire VII, ne contenait en réalité rien qui prouvât qu'on était disposé à Berlin à tenir compte de ce qu'à Rome on se croyait obligé de revendiquer pour l'Église comme des droits imprescriptibles. Dès lors, et malgré toutes les démonstrations sympathiques dont l'envoyé de Léon XIII était l'objet à la cour de Saxe, de la part non seulement du ministre de Prusse, mais encore de la part du grand-duc de Bade et de tous les hôtes du roi Albert, Mgr Aloysi devait considérer que le Vatican compromettrait la cause qu'il avait à défendre s'il consentait à prendre au sérieux de vagues avances dont on avait le droit de supposer que la pensée n'avait peut-être été suggérée au prince de Bismarck que pour exercer sur les catholiques, au moment des élections, une influence que le pape n'aurait pu favoriser sans mécontenter beaucoup les évêques victimes de leur fidélité au Saint-Siège.

Néanmoins plusieurs faits significatifs témoignaient qu'en Allemagne le désir d'un rapprochement avec Rome demeurait vif. Ainsi, ayant à pourvoir à l'évêché de Spire, le gouvernement bavarois y avait nommé le prédicateur de la cathédrale de Munich, l'abbé Ehrler, ce qui avait causé au centre bavarois une satisfaction sur laquelle il comptait si peu que le roi de Saxe crut devoir féliciter Mgr Aloysi de cette décision comme d'un succès inespéré. Mais la publication par le *Staats-Anzeiger* de Berlin des deux lettres adressées au Pape le 24 mars et le 10 juin par l'empereur Guillaume et par le Prince impérial vint provoquer des polémiques d'une portée assez grave.

Les journaux catholiques les plus modérés conclurent que, la lettre du Prince impérial ne laissant espérer du côté de Berlin aucune concession de principe, la nécessité s'imposait aux catholiques de se tenir sur leurs gardes et de continuer vis-à-vis de la majorité du Reichstag à défendre leurs intérêts avec une vigueur inébranlable. Au contraire, les organes officieux du cabi-

net de Munich estimèrent que cette même lettre du Prince impérial était un chef-d'œuvre diplomatique. Ils firent ressortir la signification du passage de cette lettre qui rappelait que le Vatican a su se montrer en maintes circonstances conciliant envers d'autres États que la Prusse. « Dès lors », continuaient les publicistes qui avaient adopté cette thèse, « il est à espérer qu'en dépit des ombres fâcheuses que la lutte des partis jette sur la situation intérieure, les manifestations de la glorieuse omnipotence acquise à l'Allemagne, pour ce qui concerne la politique étrangère, porteront le prudent et conciliant Léon XIII à fléchir. »

Puis, d'un télégramme de Rome annonçant que Mgr Aloysi serait chargé de s'entendre avec le gouvernement prussien pour sauvegarder les intérêts des populations catholiques dans plusieurs diocèses vacans, on concluait qu'entre le Vatican et Berlin une entente était déjà intervenue dont il ne restait plus qu'à régler les détails. Cette tâche impliquait cependant une responsabilité très grave, les titulaires des sièges de Cologne, de Posen et Gnesen, de Breslau, de Munster, de Paderborn et de Trèves ayant été déclarés déchus de leurs droits, tandis qu'il n'avait pas été pourvu au remplacement des évêques de Fulda, de Limbourg et de Mayence, décédés.

Le 2 juillet, la réponse du Pape à la lettre du Prince impérial arriva au nonce de Munich qui put en communiquer la copie au ministre de Prusse, baron de Werthern. Le Saint-Siège accentuait son désir, que les négociations qu'il était prêt à entamer eussent lieu à Rome, tandis qu'au contraire le prince de Bismarck, auquel on attribuait l'idée fixe non seulement de ne pas aller à Canossa, mais même de ne pas paraître y aller en envoyant un négociateur sur les bords du Tibre, persistait dans la prétention que l'arrangement qui devait mettre fin au conflit fût discuté à Berlin par un mandataire du Souverain Pontife. M. de Werthern insistait donc beaucoup pour que Mgr Aloysi ne tardât pas à entrer en rapports directs et personnels avec le prince de Bismarck, qu'avait beaucoup touché la pensée du nonce de lui faire donner en temps utile connaissance à titre confidentiel de sa mission à Dresde.

Les choses en étaient là lorsque, le 16 juillet, le comte Holnstein vint informer le nonce que le Chancelier, qui était sur le point de se rendre à Kissingen, se féliciterait beaucoup d'y avoir une entrevue avec lui. Mgr Aloysi, ayant sollicité aussitôt des

instructions très précises, fut avisé que le Pape l'autorisait à se rendre à Kissingen ; et il partit le 29 juillet, muni d'une lettre d'introduction du cardinal Franchi, secrétaire d'État, pour le prince de Bismarck. Ses instructions étaient d'ailleurs très peu détaillées. Il devait demander le retour à l'état de choses qu'avait naguère institué la bulle *De salute animarum* et, par conséquent, l'abandon des *Mai-Gesetze*. Il était évident qu'un pareil programme ne serait pas même discuté, mais il ne paraissait pas improbable que le prince de Bismarck laissât entrevoir la possibilité d'un arrangement fondé sur les distinctions à établir d'un commun accord, au point de vue pratique, entre telle ou telle de ces lois : les unes en effet ne pouvant être réellement considérées comme ayant un caractère tout à fait inconciliable avec l'existence de l'Église ; les autres semblant au contraire avoir été combinées en vue de détruire son essence même et de briser tous les ressorts de son organisme. La promesse d'abandonner ou de laisser tomber ces dernières par voie de désuétude fournirait-elle les élémens de l'entente désirée par Léon XIII ?

Accueilli par le prince de Bismarck avec la plus grande courtoisie, Mgr Aloysi eut, dès le lendemain de son arrivée à Kissingen, la douleur d'apprendre la mort du cardinal Franchi. Un journal libéral ne craignit pas d'insinuer que cette catastrophe pouvait être attribuée à un crime plutôt qu'à un de ces accès de fièvre pernicieuse dont la soudaineté provoque souvent, à Rome même, des commentaires sinistres. Il faisait ensuite un rapprochement d'un goût douteux entre l'arrivée à Kissingen, le 29 juillet 1878, d'un envoyé du Saint-Siège porteur de paroles de paix, et l'attentat dont le prince de Bismarck avait failli, le 13 juillet 1874, être victime dans cette même localité, de la part de Kullmann, attentat qui, en raison des prétendus liens de cet assassin avec le parti ultramontain, avait imprimé une grande violence au Culturkampf.

Dès sa première visite au Chancelier, Mgr Aloysi lui avait communiqué les conditions que le Vatican jugeait propres à mettre fin au conflit religieux, c'est-à-dire un engagement du cabinet de Berlin de ne plus poursuivre l'exécution des lois de mai, en même temps que le retour à la situation établie par la bulle de Pie VII de 1821. N'acceptant pas le débat sur ce terrain, le prince de Bismarck objecta qu'il lui paraissait préférable de négliger d'abord les questions de principe pour chercher le moyen

de faire cesser, dans le plus bref délai possible, la lutte entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse. Ce premier résultat obtenu, et les relations diplomatiques étant rétablies entre le Saint-Siège et l'Empire, il serait facile de préparer une entente définitive; L'examen des modifications à apporter aux lois de mai pourrait être déféré plus tard à une commission dans laquelle figurerait un évêque. Pour le moment, le Saint-Siège devait se rendre compte de l'avantage que recueilleraient les deux parties à conclure un « armistice » qui couperait court à un état de choses déplorable et annulerait au moins soixante-dix pour cent des procès intentés aux dépositaires de l'autorité spirituelle. Du reste, il suffirait que les évêques consentissent à notifier aux représentans de l'État les choix qu'ils feraient afin de pourvoir aux emplois ecclésiastiques. Cette concession n'était pas de celles que l'Église jugeait inconciliables avec ses droits essentiels. Insistant sur les avantages qu'offrait l'ensemble de ses propositions, le prince de Bismarck alla jusqu'à dire au nonce, en riant, qu'il était tout disposé à « faire un petit Canossa ».

Le cardinal Nina, successeur du cardinal Franchi, répondit en expédiant à Mgr Aloysi l'ordre de rentrer sans retard à Munich, après avoir fait comprendre au Chancelier que le gouvernement pontifical maintenait, purement et simplement, son programme impliquant l'abandon des lois de mai. Cette détermination était motivée en termes assez concilians pour réserver l'avenir. Pourtant, l'attitude négative de la chancellerie pontificale causa un profond mécontentement au prince de Bismarck. Il tenta de le dissimuler, mais le nonce, au moment de prendre congé, ayant cru pouvoir lui demander quelques facilités de peu d'importance pour des religieuses Ursulines qui avaient été invitées à s'éloigner de Breslau, le Chancelier refusa avec sécheresse, en disant que cela, et bien d'autres choses encore, il l'eût fait volontiers, si, à Rome, on avait consenti à s'entendre avec lui.

Il n'est pas contestable que ses propositions paraissaient fort tentantes puisqu'elles impliquaient, selon ses propres paroles, « un armistice avec amnistie complète », c'est-à-dire la faculté pour les évêques déposés, — sauf une ou deux exceptions qui eussent sans doute atteint le cardinal Ledochowski comme l'archevêque de Cologne, — de rentrer dans leurs diocèses, tandis que les curés et les autres membres du clergé inférieur, frappés de condamnation, eussent été réintégrés dans leurs emplois. Le gouvernement

prussien ne comptait même pas leur demander une déclaration de résipiscence, et il ne subordonnait pas davantage à la prestation du serment d'obéissance aux lois de mai le paiement des traitemens ecclésiastiques.

Au Vatican, on crut devoir résister à ces offres. On remarqua qu'autant le Chancelier avait été prodigue de paroles encourageantes et même de professions de foi très hardies sur le caractère défectueux des lois de mai, autant il avait montré de répugnance à contracter vis-à-vis du Saint-Siège le moindre engagement propre à restreindre sa liberté d'action envers l'Église. Il avait bien déclaré au nonce que les lois de mai avaient été faites « contre sa volonté; » que les principaux auteurs de cette législation avaient profité, pour l'introduire, d'une période pendant laquelle il avait dû, à la suite de dissentimens graves avec certains de ses collègues, sortir du ministère prussien et se borner à exercer ses fonctions de chancelier de l'Empire; il avait même reconnu que les législateurs de Berlin avaient commis une absurdité en prétendant munir le pouvoir judiciaire du droit de déposer des évêques, alors qu'on aurait dû tout au plus leur interdire l'exercice de leur ministère. Mais là s'était arrêtée la condescendance du Chancelier. Dès lors, l'armistice qu'il avait proposé comme prélude d'une pacification complète n'aurait eu d'autre effet que de faciliter la rentrée dans leurs diocèses de quelques-uns des évêques qui avaient échappé à la prison par l'exil. Au lendemain de leur rentrée en Prusse, ces évêques se seraient retrouvés en présence des difficultés nées pour eux des *Mai-Gesetze.*

Mgr Aloysi n'eût pas été éloigné de poursuivre une négociation au bout de laquelle il n'entrevoyait pas, à la vérité, la fin certaine de l'état de guerre, mais qui eût permis à l'Église de faire rentrer en ligne des troupes alors dispersées. En fin de compte, le parti de la résistance l'avait emporté à Rome; et il n'est pas douteux que les indications venues d'Allemagne même à la chancellerie pontificale, concurremment avec les offres du prince de Bismarck, contribuèrent beaucoup à faire prévaloir au palais apostolique les idées d'énergie. Il est à remarquer, en effet, que ce furent les victimes du Culturkampf, c'est-à-dire les évêques déposés et exilés, ou les prêtres dépouillés de leurs bénéfices qui accueillirent avec le plus de défiance les bruits relatifs au rétablissement éventuel de bons rapports entre le pouvoir civil et l'Église. A leurs yeux, le Culturkampf était une institution

fondamentale du nouvel empire allemand, et les fidèles se seraient exposés soit à jouer le rôle de dupes, soit à trahir leur foi, s'ils s'étaient prêtés à la comédie d'un apaisement qui ne pouvait être sincère aussi longtemps que subsisterait l'esprit qui avait présidé à la dernière organisation de l'Allemagne. C'est pour ce motif que, frappés par les lois d'exception, les partisans de la politique représentée au Reichstag par la fraction du Centre venaient de déclarer ne pas vouloir voter contre la démocratie socialiste d'autres lois d'exception destinées, pensaient-ils, bien moins à consolider l'ordre social ébranlé, qu'à fournir des armes à l'oligarchie nationale-libérale. Cette manière de voir contrariait les tendances du Pape à un rapprochement. Elle avait été exposée à M[gr] Aloysi par l'archevêque de Cologne, qui était venu à Munich sous le déguisement d'un colporteur, bravant ainsi le danger d'être découvert et traîné dans la prison à laquelle il n'avait échappé qu'en s'exilant sur la frontière de Hollande, à proximité de son diocèse.

L'attitude si résolue du Centre ayant écarté la possibilité d'une entente immédiate entre ce parti et le prince de Bismarck sur le terrain de la lutte contre la démocratie socialiste, la question des rapports du cabinet de Berlin avec le Vatican cessa pendant l'automne de 1878 d'occuper dans l'esprit des hommes politiques en Allemagne la grande place qu'elle y avait tenue deux mois auparavant. L'éventualité d'un accommodement paraissait alors plus éloignée que durant les premiers temps qui avaient suivi l'élection de Léon XIII. A la vérité, il n'y avait plus dans les hautes régions gouvernementales cette ardeur pour le Culturkampf, qui avait été pendant les six années précédentes un des traits distinctifs de la politique intérieure allemande; mais les meneurs du parti national-libéral étaient d'autant plus jaloux de regagner près du prince de Bismarck la place de faveur qu'ils avaient pu craindre un instant de voir prendre par leurs adversaires. De leur côté, les personnages notables du Centre se renfermaient dans une grande réserve. Elle leur était commandée par la connaissance qu'ils avaient des dispositions personnelles du souverain pontife. La conclusion d'un arrangement avec l'Allemagne était, ils le savaient, l'objet des vifs désirs du chef suprême de l'Église, et la réconciliation eût été un fait déjà accompli si Léon XIII n'avait dû compter avec les résistances de ceux qui considéraient que les catholiques allemands ne devaient pas être

sommés d'abdiquer leurs défiances avant d'avoir obtenu des garanties plus sérieuses que celles qui avaient été offertes par le chancelier de l'Empire au nonce de Munich.

Afin de projeter la lumière sur cette situation très complexe, on jugea utile au Vatican d'entourer d'une certaine publicité un bref du Pape au cardinal Nina qui portait la date du 27 août; il reproduisait au sujet des affaires d'Allemagne ce que le secrétaire d'État avait écrit le 11 août au prince de Bismarck :

Je croirais avoir été comblé d'une grâce signalée par le bon Dieu — disait dans ce document le successeur du cardinal Franchi — si, en m'inspirant de la volonté du souverain pontife, j'arrivais par une action commune avec Votre Altesse à conclure non une trêve qui, n'excluant pas la législation actuelle contraire aux lois de Dieu et de l'Église, ne pourrait qu'être éphémère, car elle formerait une source de nouveaux et plus graves conflits entre les deux pouvoirs, mais une paix réelle et durable qui restituerait la paix des consciences à votre illustre patrie en ajoutant une nouvelle gloire à votre auguste souverain...

Encore bien qu'à Berlin comme au Vatican on fût toujours pénétré du besoin d'un apaisement réel, l'insuccès de la mission de Mgr Aloysi laissait subsister toutes les divergences de principes et toutes les oppositions de tendances qui avaient amené la rupture de l'empire évangélique avec la papauté.

III

Cela ressortit avec un éclat singulier au mois de mars 1879. Tandis que le Pape venait d'appeler un prêtre bavarois d'une haute érudition, le docteur Hergenröther, aux honneurs de la pourpre, M. Döllinger était, à Munich, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance, l'objet d'hommages retentissans. Grâce à sa science consommée comme à sa dignité pleine de réserve, l'ex-prévôt du chapitre royal de Saint-Cajetan avait su, tout en sortant de l'Église, garder dans son pays une place de premier ordre. Il était demeuré une des notabilités considérables de la Bavière, et le roi Louis II le proclama lui-même en écrivant le 27 février 1879 à celui qui avait été naguère le premier dignitaire ecclésiastique de sa cour la lettre suivante :

Mon cher Pair du royaume, docteur de Döllinger,

Je prends de tout cœur part à la joie de ce jour où vous fêtez votre quatre-vingtième anniversaire de naissance, et je vous envoie mes bénédic-

tions et mes meilleurs vœux. Dans l'intérêt de la science à laquelle vous avez, en pionnier infatigable, consacré vos brillantes facultés, je souhaite que vous puissiez atteindre, en conservant la vigueur d'esprit et de corps qui vous est propre, les plus extrêmes limites de l'existence humaine.

D'autres hommages, auxquels l'illustre savant ne devait pas être moins sensible, lui furent adressés. Les membres du chapitre de Saint-Cajetan, dont il avait cessé de faire partie depuis qu'il avait été frappé d'excommunication en 1871, lui offrirent leurs félicitations. L'archevêque de Munich lui-même, Mgr Steichele, qui avait succédé à Mgr Scherr, profita de cette circonstance pour lui écrire. Cette démarche ayant causé quelque surprise dans le public, un journal qui ne pouvait être suspect de tiédeur pour les intérêts catholiques, le *Vaterland*, prit la défense de l'archevêque en ces termes : « Le digne prélat que la confiance de Sa Sainteté a appelé à diriger notre diocèse et dont le tact et la sagesse sont éprouvés, connaît ses devoirs mieux que ces critiques qui n'ont pas été consultés et dont les conseils sont inutiles. Si l'archevêque, en sa qualité de savant, a félicité, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance, un savant qui était son ami avant de tomber dans l'erreur, personne assurément ne saurait en être choqué, et s'il a mêlé à ses félicitations au vieillard érudit quelques paroles opportunes, chacun peut compter sur la sagesse de l'éminent prélat qui n'a pas abandonné l'espoir que l'égaré retrouvera le droit chemin, et qui, en sa qualité d'évêque, ne doit rien négliger pour sauver l'âme d'un homme que le vœu le plus ardent de notre pasteur doit être assurément de reconquérir à l'Église. »

On devait croire l'incident terminé, M. Döllinger s'étant très dignement abstenu de rien faire pour en grossir l'importance. Il n'en était rien pourtant, et, à ce moment même, le bruit se propageait à Munich que, grâce à l'intervention du docteur Newman, qui allait être créé cardinal, le dogme de l'infaillibilité recevrait, par le fait de l'initiative du successeur de Pie IX, une interprétation modifiant la portée du décret conciliaire du 18 juillet 1870. On revenait ainsi par une voie détournée au point de départ des débats que le ministre des cultes de Bavière, M. Lutz, avait soutenus aussitôt après la conclusion du traité de Francfort, en vue d'empêcher dans son pays la proclamation du dogme de l'infaillibilité.

Les dispositions de la chancellerie pontificale avaient-elles

donc changé depuis que Mgr Aloysi avait quitté Kissingen au mois d'août de l'année précédente? Le nonce ne l'admit pas un seul instant. Tout de suite, il avait blâmé dans un entretien avec l'archevêque de Munich l'adresse du chapitre de Saint-Cajetan à M. Döllinger. Peu de jours après, il reçut de Rome l'ordre de demander à Mgr Steichele de transmettre aux chanoines de la cour les paroles de blâme du Pape; il dut même ajouter que, tout en caressant l'espoir que l'archevêque réussirait, à force de sollicitude paternelle, à ramener M. Döllinger, Léon XIII comptait bien cependant que, si l'ex-prévôt de Saint-Cajetan venait à mourir avant d'avoir renoncé à ses erreurs, le clergé de Munich saurait observer strictement les lois canoniques, et ne pas oublier l'excommunication dont avait été frappé le *Rector magnificus* de l'Université.

M. Döllinger se chargea du reste lui-même de réduire à leur juste valeur les bruits qui avaient couru d'un changement dans les vues du Saint-Siège. Une lettre de lui fut lue le 1er mai, à Heidelberg, dans une réunion tenue par la communauté des vieux-catholiques. Il y était dit :

Qu'il n'y ait rien à attendre de quelque importance de Léon XIII dans le sens d'une amélioration de la situation religieuse, cela a été certain pour moi depuis qu'il a déclaré aux cardinaux, pour la plupart créatures de son prédécesseur, ne vouloir rien entreprendre sans leur concours et leur assentiment. Qu'il ait nommé cardinal un Newman, lequel est si élevé par l'esprit et la science au-dessus du clergé romain, cela ne peut se comprendre que parce que les vues réelles de l'homme ne sont pas connues à Rome. Si Newman avait écrit en français, en italien ou en latin, plusieurs de ses livres se trouveraient à l'*Index*. Depuis un certain nombre d'années, j'ai suivi les influences de la papauté à travers tous les siècles et dans toutes les directions; ma conclusion est que l'influence de Rome a toujours été beaucoup plus nuisible et plus ruineuse que je ne l'avais supposé en 1870. En Allemagne, où on étudie les causes de la chute de notre ancien empire, cela est à saisir avec la main. Dans les pays latins, c'est encore pis...

Cette dernière pensée n'était que le résumé de la thèse qu'avait soutenue M. Döllinger en 1872, lors du quatre centième anniversaire de la fondation de l'Université de Munich, en disant que la décadence intellectuelle et morale de la France date de la fin du XIIIe siècle.

Le moment approchait où Mgr Aloysi devait être transféré de la nonciature de Munich à celle du Portugal, et rien n'indiquait encore depuis la fin des pourparlers de Kissingen qu'il dût être

question de reprendre ces laborieuses négociations. Au printemps de 1879, le bruit s'était répandu que l'envoyé du Pape à la cour de Bavière irait remplacer à Paris Mgr Meglia, nommé cardinal. Le ministre de Prusse ne dissimula pas au nonce qu'un tel changement pourrait affliger le prince de Bismarck, qui comptait sur la bonne volonté de Mgr Aloysi pour continuer ce qui avait été commencé l'année précédente. Pourquoi ne serait-il pas chargé par le Pape d'aller offrir à Berlin les félicitations de Sa Sainteté à l'empereur Guillaume et à l'impératrice Augusta à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage? Le représentant du souverain pontife n'avait-il pas rempli au mois de juin de l'année précédente une mission analogue à Dresde, lors des noces d'argent du roi et de la reine de Saxe? Mgr Aloysi répondit à M. de Werthern que, sans aucun doute, le Pape ne se refuserait pas en cette circonstance à féliciter l'empereur Guillaume, mais en même temps il fit observer à son interlocuteur que les efforts tentés pour rétablir la paix religieuse en Prusse n'ayant pas été encore couronnés du succès qu'on avait un instant entrevu, la présence d'un envoyé extraordinaire du Saint-Siège à Berlin ne pourrait s'expliquer.

Néanmoins, à la suite de l'élection du baron de Frankenstein à la première vice-présidence du Reichstag, on se demandait si la situation n'allait pas encore une fois changer. Divers indices tendaient à faire croire que le pouvoir fédéral désirait se rapprocher du Centre. Le 31 mars, le prince de Bismarck avait eu une entrevue avec M. Windthorst, et ce fait revêtait aux yeux de tous les personnages politiques initiés à la marche des affaires une importance telle que chacun y voyait une raison d'espérer qu'on allait enfin aboutir à l'aplanissement des difficultés que présentait la question religieuse. L'attitude réciproque du chancelier de l'Empire et des membres du Centre était redevenue conciliante. Mais ce rapprochement serait-il durable et fécond? Le baron de Frankenstein estimait que les circonstances lui imposaient d'être très réservé vis-à-vis du Chancelier de l'Empire. Fort abondant lorsqu'il s'était agi de déplorer les effets produits dans le passé par le Culturkampf, le prince de Bismarck se refusait à entretenir de ses vues sur l'avenir le premier vice-président du Reichstag.

Les choses pourtant étaient sur le point d'entrer dans une phase nouvelle, sinon décisive. Le 1er août 1879, Mgr Aloysi reçut, pour être transmise à Rome, une lettre par laquelle le prince de

Bismarck faisait savoir au cardinal Nina qu'il était prêt à négocier avec le nonce de Vienne, M[gr] Jacobini, les bases d'un rapprochement entre le Saint-Siège et Berlin. Quoique promu à la nonciature de première classe de Lisbonne, M[gr] Aloysi éprouva un vif déplaisir en apprenant que son départ de Munich allait en quelque sorte coïncider avec la reprise des pourparlers qu'il avait eu, un an auparavant, le périlleux honneur d'entamer à Kissingen. Il avait conservé avec le Chancelier de si excellens rapports personnels qu'il était impossible de supposer que le choix du nonce de Vienne pour suivre ces négociations eût été indiqué de Berlin. Dès lors c'était à une détermination dont l'initiative émanait du Vatican que, selon toute vraisemblance, il convenait de l'attribuer. Il fallait donc en conclure qu'on avait renoncé, à Rome, au programme qu'avait eu à défendre au mois d'août 1878 M[gr] Aloysi, et au service duquel il avait déployé des idées de sagesse et de conciliation qui répondaient peut-être plus aux sentimens personnels du souverain pontife qu'à ceux de la congrégation de cardinaux saisie par Léon XIII des propositions d'armistice du prince de Bismarck.

En réalité, le Saint-Siège maintenait sa demande concernant la complète abrogation des lois de mai et persistait dans la pensée que les questions à débattre entre la chancellerie pontificale et Berlin devaient être traitées à Rome. Les pourparlers tenus par M[gr] Jacobini, d'abord à Vienne avec le prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne en Autriche, ensuite à Gastein avec le prince de Bismarck lui-même, n'ayant pas abouti, le cabinet de Berlin décida en 1880 de s'engager dans une autre voie pour arriver à la pacification religieuse sans le concours direct du Saint-Siège. Le 19 mai, le Landtag de Prusse fut saisi d'un projet de loi dit « des pouvoirs discrétionnaires » par lequel le gouvernement royal devait être muni de la faculté de prendre vis-à-vis du clergé catholique telles mesures qui seraient estimées utiles au bien de l'État. L'article IV de ce projet permettait notamment la réinstallation des évêques sur les sièges dont ils avaient été naguère dépossédés par le haut tribunal ecclésiastique. C'était indubitablement le témoignage du désir persistant de l'empereur Guillaume et du prince de Bismarck d'inaugurer une ère très différente de celle qui s'était ouverte en 1871.

ED. LEFEBVRE DE BÉHAINE.

LA CONSTITUTION LOGIQUE

DE LA

FORCE NAVALE FRANÇAISE

Arrivée à une de ces heures graves où une nation se demande si elle ne doit pas changer le point d'application de son effort extérieur; incertaine de l'exacte orientation d'une politique qu'elle n'est plus absolument maîtresse de diriger suivant ses seules inspirations; doutant si la prochaine guerre sera continentale ou maritime, la France s'aperçoit qu'elle a négligé sa marine.

Non pas qu'elle n'ait docilement fourni les sommes qu'on lui demandait tous les ans pour l'entretien de l'établissement naval; non pas même qu'elle ne se soit préoccupée à diverses reprises de contrôler l'emploi de ces sommes, ni qu'elle n'ait su voir de sérieux défauts dans la marche des services maritimes. Ce qui a manqué, c'est, avec la méthode dans la distribution des moyens financiers, avec la ténacité dans la répression d'abus dont les plus graves, — dans le fonctionnement des arsenaux, par exemple, — doivent leur origine à notre état social et leur développement au régime parlementaire, ce qui a manqué surtout, c'est une vue d'ensemble claire, nette, de ce que doit être cet établissement naval, de ce que doit être en premier lieu la force armée agissant sur mer et au moyen de la mer, la *flotte militaire*, raison d'être unique et suprême expression de l'établissement naval.

Nous allons, dans cette étude, après avoir rappelé les principes

généraux de la constitution des flottes militaires et les conditions essentielles de leur existence, de leur prospérité, de leur succès, appliquer ces principes à la détermination des divers élémens de la flotte française, rechercher comment notre flotte peut satisfaire à ces conditions.

I

La détermination des caractéristiques d'une flotte militaire dépend :

1° De la situation géographique du pays considéré;

2° Des circonstances hydrographiques de son littoral et du régime des mers qui le baignent;

3° De sa situation politique à l'extérieur et à l'intérieur;

4° De sa puissance économique;

5° Des facultés, des tendances spéciales de la race qui l'habite.

De ces facteurs, les uns ont un caractère permanent et à peu près immuable, les autres un caractère relativement accidentel et variable. Il y aura lieu de tenir compte de cette distinction.

Examinons la situation géographique de la France :

Il en est peu, et c'est presque un lieu commun de le dire, qui soient plus favorables au développement de la puissance maritime ni qui justifient mieux l'existence d'une flotte militaire. Bien mieux placée que l'Angleterre même, la France est assise sur les trois principales mers de l'Europe, dont elle commande, ou dont elle pourrait commander les débouchés, soit par ses ports du Pas-de-Calais et de la Manche, soit par ceux de la province d'Oran, car on peut bien considérer aujourd'hui l'Algérie comme le prolongement africain de la France. Sur le continent européen, en tout cas, nous occupons ce qu'on appelle en stratégie « la position centrale ». Malheureusement, de cette position centrale, qui a ses charges — on l'a bien vu en 1814 — nous ne recueillons pas tous les bénéfices, faute d'une « ligne de communications intérieure », faute d'un canal maritime qui permette de concentrer alternativement dans les deux mers, d'une manière sûre et rapide, les deux masses de nos forces navales, séparées par le massif ibérique.

On sait quelles oppositions rencontre depuis vingt ans le projet de percement de l'isthme des Pyrénées. Ce que l'on sait moins, c'est qu'en ce moment même la Grande-Bretagne exécute à Gi-

braltar des travaux considérables. Un jour viendra où nous ouvrirons les yeux sur ce danger, et, dès maintenant, il y aurait lieu de diminuer un peu, en vue de l'utilisation éventuelle d'une voie maritime intérieure, le tirant d'eau de nos grands navires de combat. Nous avons déjà su le faire : quelques années après la guerre de 1870, un habile ingénieur construisait un cuirassé plus capable d'agir sur les côtes basses de la mer du Nord que ne l'avaient été ses prédécesseurs. Le *Redoutable*, qui est encore une des meilleures unités de notre escadre active, passerait aisément par le canal dont on propose l'ouverture.

Voilà donc une intéressante indication, que nous allons d'ailleurs voir confirmée.

En effet, si les eaux profondes de la Méditerranée, aussi bien que celles qui creusent les échancrures de la côte bretonne admettent sans difficulté tous les tirans d'eau, les lourdes unités de combat que leur cuirasse fait enfoncer au delà de 8 mètres se trouvent assez mal à leur aise sur le littoral de la Manche à l'est du Cotentin, et surtout au delà du cap Gris-Nez, où commencent les bancs de sable de la mer du Nord. Or l'intérêt que nous avons à diminuer les difficultés de la circulation des grands bâtimens sur les rades de Calais et de Dunkerque éclate aux yeux de tous les marins prévoyans. Dunkerque est, par la force des choses, une base plus importante que Cherbourg.

Posons donc en principe que nos plus robustes navires ne caleront pas au delà de 8 mètres. Du Pas-de-Calais au fond de la Baltique, c'est une règle admise par les marines du Nord.

Mais pourquoi s'imposer cette limite s'il s'agit des bâtimens appelés à fréquenter à peu près exclusivement la Méditerranée? Les cinq beaux croiseurs cuirassés des types *Italia* et *Re Umberto*, ces géans de 14000 à 15000 tonnes, s'accommodent fort bien de tirans d'eau voisins de 10 mètres. Peut-être ; et tels cas peuvent se présenter où d'habiles adversaires tireraient parti de la circonspection qui marque les manœuvres de ces navires aux abords de la terre.

Non. La différence de régime entre l'Océan et la Méditerranée doit intervenir plus efficacement dans la détermination des types d'unités de combat que celle des caractères hydrographiques. Et cette différence de régime nous apparaît très sensible sans qu'il soit même besoin d'invoquer le phénomène des marées : d'un côté, un ciel bas, des brumes, une lumière atténuée ; de l'autre,

un jour éclatant, des horizons nets, où tout se découvre; ici les longues houles accourues du fond de l'Atlantique, ondulations puissantes qui soulèvent comme fétus les masses les plus orgueilleuses et les font pesamment retomber sous l'écrasement de leurs volutes; là-bas des lames violentes et rageuses, mais courtes, qui lancent à l'assaut du cuirassé des « paquets de mer », des embruns plus gênans que dangereux. Et puis, aux colères du grand lac bleu, bien vite apaisées, des chapelets de grandes îles opposent des barrières derrière lesquelles on a tôt fait de trouver un abri.

Tout cela justifie nos pères, gens avisés et de bon conseil, d'avoir eu deux marines de caractères très distincts, la *Marine du Ponant*, avec ses vaisseaux de haut bord, aux flancs robustes, au lourd échafaudage de voiles, et la *Marine du Levant*, avec ses fines galères, agiles et basses, dont la tactique, bénéficiant d'un moteur indépendant des caprices de la brise, ressemble beaucoup à celle des escadres modernes.

Faut-il s'inspirer de cet exemple et admettre deux types tranchés de navires de combat, l'un à murailles élevées, du moins à l'avant, l'autre à plat-bord bas; l'un résigné aux vastes superstructures, qui offrent des cibles si complaisantes aux coups répétés de l'artillerie à tir rapide, l'autre résolu, puisque la mer le lui permet, à ne présenter à son adversaire qu'un but réduit et des surfaces fuyantes? Sans doute, il le faut, et sans hésiter. Ce n'est même pas assez de rechercher la solution du monitor de haute mer pour la Méditerranée, solution facile; l'intensité du feu sera telle dans les batailles de l'avenir, et si complète la destruction par les obus à explosifs de tout ce qui dépasse la ceinture de flottaison, qu'il conviendrait dès maintenant d'attirer l'attention des constructeurs sur le problème général de l'abaissement de cette cible, de la suppression de cette muraille verticale. Bon gré, mal gré, le bâtiment de ligne doit s'araser comme la forteresse, car de vouloir tout couvrir de revêtemens métalliques, c'est folie, folie ruineuse; et de prétendre que l'on peut, tel jour donné, « sacrifier les œuvres mortes », où l'on installe pourtant des services essentiels, où on loge l'équipage, c'est se faire une étrange idée des conditions pratiques de la guerre, oublier que l'on se battra loin de sa base d'opérations, et que, pour la regagner, il faut compter avec la mer, avec le mauvais temps.

Voilà donc ce que nous impose l'étude des deux élémens fixes, permanens, de la détermination des types d'une flotte mili-

taire, la position géographique, avec les caractères spéciaux des mers qui baignent le littoral, et les circonstances hydrographiques : tirant d'eau au plus égal à 8 mètres; types distincts de grandes unités de combat pour l'Océan et pour la Méditerranée : bâtimens à plat-bord abaissé dans cette dernière mer, en attendant la solution générale réclamée tout à l'heure.

II

Examinons les facteurs à caractère variable, et d'abord la situation politique à l'intérieur et à l'extérieur.

Que la politique intérieure puisse influer sur les conditions d'existence d'une grande marine, c'est ce que les faits actuels, comme ceux qui se sont passés il y a quelque dix ans, nous dispensent de démontrer. Quand la lutte des partis a pour résultat de changer tous les six mois l'orientation donnée aux constructions navales, une paralysie à peu près complète atteint le service qui a pour objet de maintenir l'établissement maritime sur un pied convenable. On l'a dit souvent, aucun des grands organismes nationaux n'exige, plus que la marine, de stabilité, de suite dans les idées, de persévérance dans l'effort. L'histoire se charge de le prouver : nos flottes furent victorieuses, ou assez fortes pour intimider l'éternel adversaire, sous des pouvoirs solidement établis; elles furent vaincues sous des gouvernemens affaiblis ou agités.

Ce n'est pas tout. Éprises de paix, ce dont il les faut louer, les démocraties modernes, quand elles pensent à la guerre, n'en admettent que le mode défensif. Et c'est avec une sincère, mais dangereuse conviction, qu'elles croient assurer l'intégrité de leurs frontières en constituant des organismes militaires qui répondent à cette exclusive préoccupation. D'ailleurs, bien plus puissant encore est leur instinct lorsqu'il se combine avec le souvenir d'événemens aussi terribles que ceux de 1870, souvenir qui suffirait à écarter toute velléité de politique agressive.

Malheureusement il faudrait distinguer entre la politique que l'on poursuit et la méthode de guerre que l'on adopterait, le cas échéant. Gardons-nous bien de croire que la passivité de l'une soit la conséquence obligée de la réserve de l'autre. Celui qui se borne à se défendre court des risques sans en faire courir à son adversaire, et c'est le cas de dire, en modifiant un mot célèbre

de Joseph de Maistre : « Prèchons la défensive aux diplomates et l'offensive aux militaires. »

On ne peut s'empêcher d'y songer vraiment quand on constate le caractère défensif qu'a pris depuis vingt ans notre marine, qu'il s'agisse d'une manière générale de la composition de la flotte, où dominent les garde-côtes, c'est-à-dire les unités de combat que l'insuffisance de leur approvisionnement de charbon retient dans les eaux territoriales; qu'il s'agisse de chacune des unités prises à part, où les armes défensives l'emportent sur les armes offensives; qu'il s'agisse enfin de ces ports de guerre, en avant desquels on accumule des digues impuissantes et d'innombrables batteries.

Rechercher à qui remonte la responsabilité d'un état de choses qui diminuerait sans doute le rendement stratégique d'un organisme militaire, d'ailleurs si bien doté au point de vue du personnel, nous entraînerait un peu loin. On a répété, il y a quelques jours, qu'après tout nous n'avions que la flotte de notre politique, et que la longue incertitude de celle-ci expliquait le défaut de cohésion de celle-là. L'excuse est insuffisante, comme nous allons le voir, et il est inexact que la flotte française manque de cohésion. Elle est au contraire fort homogène dans son ensemble, ayant ce caractère nettement défensif et, de plus, des facultés tactiques remarquables. Le malheur est qu'un caractère offensif et des facultés stratégiques lui vaudraient beaucoup mieux.

Peut-être serait-il plus exact de dire que la timidité dont notre diplomatie a donné trop longtemps des preuves trop répétées entretenait dans les sphères militaires les plus élevées une sorte de découragement, d'affaissement, d'inconscient abandon des principes essentiels de l'art de la guerre, et que tels chefs vaillans, qui croyaient appliquer de spécieuses théories sur l'équilibre de l'armement et de la protection, ne faisaient en réalité que subir l'influence déprimante de leur milieu officiel.

Et c'est ainsi que, par le défaut de fermeté dans ses actes quotidiens plus encore que par le défaut d'orientation précise dans ses vues générales, la politique extérieure de la France influait de la manière la plus fâcheuse sur la constitution de notre force navale.

Mais, incertitude ou timidité, l'excuse n'est pas suffisante, répétons-le. Elle n'est pas suffisante parce qu'à tout le moins les

hommes qui ont dirigé la Marine devaient admettre l'hypothèse de la guerre contre la triple alliance et s'y tenir ferme, comme le faisait le gros de la nation dans son honnête et naïve conception des plus nobles, sinon des plus tangibles intérêts de notre pays. Or, il a bien fallu l'avouer récemment, un vigoureux effort est nécessaire si nous prétendons désormais lutter avec quelque avantage contre les escadres réunies de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche. Et comment en serait-il autrement, puisque, depuis 1890, ces trois puissances ont mis en service 47 navires déplaçant 160000 tonnes, tandis que notre flotte ne s'augmentait que de 22 unités déplaçant 144000 tonnes?

De l'hypothèse d'une guerre contre l'Angleterre, et surtout de ce qu'il eût fallu faire depuis dix ans pour parer à ce grand péril, on n'ose même pas parler. Car, pour lutter sans trop de chances défavorables contre un tel adversaire, il ne s'agissait plus seulement de construire beaucoup de vaisseaux, — il en construisait le double et les construisait plus vite; — ni même de porter au dernier degré de perfection des types déjà connus, — qu'importe une légère infériorité individuelle de ses unités de combat à qui dispose d'une écrasante supériorité numérique? — Il s'agissait de tendre tous les ressorts d'un génie inventif, d'un esprit d'initiative hardie, fertile en ressources inattendues, détaché des lentes routines et des vaines formules. Il s'agissait d'adopter des méthodes de guerre nouvelles et, pour servir ces méthodes, de créer rapidement des engins appropriés : « d'être toujours en avance d'un type », comme nous l'étions, il y a trente ou quarante ans. Il fallait, en un mot, *faire autrement et mieux que l'Angleterre.*

Eh bien! cela était-il possible, et cela fut-il tenté?... Qu'était devenu ce génie inventif, si brillant autrefois, et envié par l'étranger? L'avait-on encouragé? Qui oserait le dire, quand on voit, — un exemple entre tant d'autres, — une invention comme celle des sous-marins, si redoutée des Anglais, entravée dans son développement naturel par le dédain des uns et par les jalousies des autres ?

Qu'était devenu cet esprit d'initiative et de réforme dans toutes les branches du service que montraient des hommes comme les Choiseul, les Suffren, les Granchain, les Portal, les d'Haussez, les Trotté de la Roche, les Labrousse, les Gueydon, dans un temps où le pire reproche que l'on puisse faire à un

homme est de se trouver à l'étroit dans le moule rigide que tous les corps constitués imposent à toutes les intelligences, et où un chef d'escadre même est suspect, qui s'efforce, pour se mieux préparer à la guerre, de se soustraire à la banalité du service courant?

Et les méthodes de guerre, les avait-on changées... ou du moins renouvelées et rajeunies? car on n'invente guère dans cet ordre d'idées. Faisait-on effort pour comprendre en quoi la guerre de croisière, la guerre commerciale, serait aussi justifiée aujourd'hui qu'elle l'était peu il y a quatre-vingts ans, quand nous avions perdu déjà bases d'opérations extérieures, escadres et matelots, quand d'ailleurs l'Angleterre produisait encore sur son sol de quoi assurer sa subsistance et que la France avait elle-même quelque chose à perdre en perdant ses navires de commerce? Recherchait-on si, par hasard, les conditions actuelles de la guerre navale ne seraient pas plus favorables à une descente armée que celles de 1692, de 1779 et de 1805, question que les marins allemands se sont posée depuis longtemps déjà et que l'un des leurs, tout dernièrement, résolvait par l'affirmative?

Et si l'on voulait enfin se tenir obstinément à la guerre d'escadre, à la grande bataille classique, au moins allait-on reconnaître que nous ne pouvions, si inférieurs en nombre, balancer la puissance de nos adversaires que par des concentrations successives et rapides de nos forces tantôt au nord, tantôt au midi? — Or, comment y parvenir sans le canal maritime?...

Non. Rien de tout cela. Au reste, qui eût osé soutenir, exprimer même de telles idées lorsque, aux yeux des politiques, la seule hypothèse de cette guerre était « impie »!

III

A la vérité, tout cela change aujourd'hui, et cette guerre ne paraît plus si impie. Quelques-uns trouvent même le revirement un peu brusque. Dans cette surprenante volte-face, ils croient voir l'effet d'une savante pression en faveur d'une alliance, — mettons d'une entente, — qui eût soulevé il y a peu de temps encore les colères de la nation.

Comment faire, cependant, pour établir nos calculs sur une base solide? — Eh bien! et puisque, au demeurant, il n'y a qu'un nombre infiniment restreint de Français qui sachent, sous un gou-

vernement d'opinion, de libre discussion, de quel côté va s'engager la France, admettons en principe que notre effort principal vise encore la triple alliance. Nous verrons ensuite quelles modifications il y aurait lieu de faire subir aux élémens ainsi déterminés pour les approprier tant bien que mal aux exigences de la lutte contre l'Angleterre.

Il ne suffit pas, quand on veut fixer la nature et la valeur de ses moyens d'action, de prendre pour point de départ les opérations que l'on prétend faire. A la guerre, on est deux — au moins — et il est indispensable de se préoccuper de ce que peut entreprendre l'adversaire, de rechercher quels sont, avec ses tendances, ses vues, son tempérament spécial, ses propres moyens d'action pour la défense et pour l'attaque.

L'Allemagne — commençons par elle — avait, jusqu'à l'avènement de Guillaume II, un organisme maritime exclusivement défensif, auquel on ne demandait que d'élargir le rayon du blocus des estuaires de la mer du Nord, de disputer le plus longtemps possible les détroits danois, de harceler la flotte française et de surprendre son convoi, soit dans la marche de flanc du Pas de Calais au Skager-Rack, soit à son débouché dans la Baltique si elle y pénétrait pour tenter quelque descente ; enfin de tenir ferme devant la Jade et devant Kiel, deux positions favorables que l'ennemi est obligé de masquer par une force importante avant de s'enfoncer dans le nord, puis dans l'est.

A ce système qui combinait judicieusement la défensive stratégique avec une offensive tactique très résolue dans des circonstances favorables, correspondaient des engins convenablement choisis : quatre ou cinq cuirassés de moyen tonnage dans la Jade, et à côté d'eux des éclaireurs assez rapides; quatre autres dans la Baltique, à Kiel, quatre cuirassés identiques, *à plat-bord bas*, auxquels on donnait le nom significatif de « bâtimens de sortie » ; treize canonnières blindées et des navires de style ancien pour la défense locale des ports, des rades, des estuaires; puis une superbe flotte de grands et bons torpilleurs, endivisionnés dès le temps de paix, objets de soins attentifs, soumis à un entraînement militaire des plus remarquables. Inutile de parler de quelques corvettes assez médiocres, destinées à montrer le pavillon impérial dans les mers lointaines.

Au reste, depuis que l'amitié russe semblait s'attiédir, on ne laissait pas de se préoccuper des moyens d'augmenter l'efficacité

de cette force navale, et le meilleur moyen, assurément, était de lui donner la ligne de communications intérieure, au travers du Holstein. Les travaux du canal maritime de l'embouchure de l'Elbe à la baie de Kiel furent entrepris au mois de juin 1887. En même temps, toujours prévoyante, toujours exacte à faire le nécessaire en temps voulu, l'amirauté allemande mettait sur chantier trois garde-côtes cuirassés et relativement rapides, en tout cas bien armés, malgré la faiblesse de leur déplacement et de leur tirant d'eau (4000 tonnes et $5^m,50$, type *Siegfried*).

C'est à ce moment que Guillaume II monta sur le trône. On le savait très épris de la mer, très au courant des choses de la marine. Son grand-père, disait-il, avait organisé la glorieuse armée allemande; il se chargeait, lui, d'organiser la flotte impériale et d'en faire un parfait instrument militaire, c'est-à-dire un instrument offensif, car « faire la guerre, c'est attaquer. » Et tout de suite, en effet, changea la face des choses : une impulsion vigoureuse fut donnée aux travaux du canal maritime ; Helgoland, acquis des Anglais, devint le poste avancé, la grand'garde de ce débouché stratégique ; des crédits extraordinaires furent demandés au Reichstag pour doubler la force navale, la doter de puissantes unités de combat (4 du type *Wörth*, 2 du type *Kaiser Friedrich III*), de croiseurs rapides protégés (5 des types *Kaiserin Augusta* et *Gefion*), de croiseurs cuirassés même, comme le nouveau *Leipzig*, superbe bâtiment de 10000 tonnes, qui vaut les meilleurs cuirassés d'escadre. Les anciennes unités furent refondues, modernisées et le *König-Wilhelm*, par exemple, le premier vaisseau allemand, redevint capable de combattre en ligne avec les types récens. Il n'y eut pas jusqu'aux petits cuirassés garde-côtes de la famille du *Siegfried* (cinq autres avaient été mis sur cale) qui, s'étant trouvés de fort bons navires de haute mer, reçurent des chaudières économiques et un approvisionnement supplémentaire de pétrole, pour que leur rayon d'action leur permît de participer aux opérations offensives.

L'offensive, tel est bien, en effet, le caractère de cette nouvelle flotte, et le parti démocrate du Reichstag ne s'y trompait pas qui dénonçait éloquemment en 1889, qui dénonce tous les ans et toujours en vain, lors de la discussion du budget, les visées ambitieuses du jeune souverain, les harangues enflammées où s'exalte l'esprit agressif des marins allemands, les conférences à l'Académie de Kiel pour proclamer la nécessité du nombre, de la vi-

tesse, du mouvement et la prééminence de l'attaque sur la défense; et l'énorme accroissement des dépenses maritimes, que ne compense, bien loin de là, aucune réduction des charges militaires; et les projets menaçans que l'on devine, et l'hostilité de plus en plus marquée de l'Angleterre...

Mais nous, Français, que devons-nous penser de tout cela? — Allons-nous croire qu'une belle escadre d'opérations de 10 cuirassés de taille diverse, d'autant de grands croiseurs ou d'éclaireurs, de 20 à 25 torpilleurs de haute mer, tous navires prêts, armés en permanence ou mobilisés en quarante-huit heures, tous navires neufs, d'ailleurs, et pouvant donner 15 nœuds au moins, considérera la garde de la mer du Nord comme le seul objet de son effort?

Non, certainement. On a pris soin de nous en prévenir, c'est de la Manche que la flotte allemande compte bien faire le théâtre de ses opérations, et son offensive marche de front avec celle des 150 000 hommes qui doivent se jeter sur la Meurthe et la Meuse, précédant de trois ou quatre jours l'énorme masse de 15 corps d'armée.

Et alors, qu'espérons-nous? — Barrer le Pas de Calais avec nos forces inférieures? Mais si l'on peut barrer un défilé de quelques centaines de mètres avec une poignée d'hommes — qui finissent toujours par succomber, — on ne barre pas un détroit de 21 milles marins avec 6 cuirassés contre 10, avec 18 bâtimens contre 40.

Et puis quoi encore? Faire la guerre de chicanes, harceler l'adversaire, gêner toutes ses opérations?... Mais nous n'avons ni Grand-Belt, ni Petit-Belt, et point davantage la supériorité de vitesse, n'ayant pas, malheureusement, six *Dupuy-de-Lôme*.

Nous retirerons-nous dans la baie de Seine, aussi dangereuse à l'ami qu'à l'ennemi, ou dans l'intenable Cherbourg, ou dans la Rance et le Trieux, enfin à Brest?... Mais à quoi bon discuter toutes les hypothèses, plus fâcheuses les unes que les autres, auxquelles peut donner lieu l'adoption d'un système défensif qui n'a même pas pour lui de présenter des points d'appui solides sur le littoral le plus menacé? Plus encore qu'ailleurs, — tant pis pour qui ne le voit pas, — la défensive serait désastreuse dans la Manche, et l'offensive nous est imposée autant par d'évidens intérêts politiques que par l'intérêt militaire bien compris et par le caractère de la nation.

Cette offensive, quelles forces exige-t-elle ? — Avant le percement de l'isthme Cimbrique un peu plus de la moitié du nombre des bâtimens allemands de haute mer pouvait suffire. Aujourd'hui, malgré la coopération russe, il faut tenir compte des *navettes intérieures* que permettrait la nouvelle voie maritime, et ce ne serait pas trop des deux tiers de la force navale active de l'Empire, c'est-à-dire de 14 cuirassés d'escadre ou croiseurs cuirassés, d'une dizaine d'éclaireurs et d'au moins 4 escadrilles de 6 à 8 torpilleurs de haute mer chacune, avec un aviso-torpilleur pour chef de groupe. Aux 50 navires combattans qui formeraient ainsi l'escadre d'opérations viendraient se joindre cinq ou six bâtimens auxiliaires : transports d'escadre pour le ravitaillement des unités légères en charbon spécial, eau douce, torpilles, personnel même, si l'on peut dire, — les équipages des torpilleurs s'useront si vite ! — transports-hôpitaux, paquebots charbonniers, etc.

Voilà pour le nombre. Quelles seraient les caractéristiques des divers types ? D'une manière générale, bien entendu, prédominance des facultés offensives et stratégiques; réduction au minimum possible du tirant d'eau.

Particularisons pour les cuirassés d'escadre et les croiseurs cuirassés. Ces deux types, qui tendent à se confondre, et auxquels on peut appliquer avec une égale justesse la dénomination d'*unités de combat*, seraient représentés par des bâtimens de 10 000 tonneaux pour les uns (1), de 7 000 environ pour les autres. Leur vitesse maxima atteindrait 20 nœuds; leur approvisionnement de combustible, où les hydrocarbures figureraient pour une grande part, ne serait pas inférieur à 1 000 tonnes; l'armement en artillerie ne dépasserait pas, pour les uns le calibre de 24 centimètres, pour les autres celui de 19 centimètres, la perforation des cuirasses massives de flottaison au moyen des canons monstres devant être plus que jamais aujourd'hui considérée comme une utopie ruineuse; cette artillerie, d'ailleurs, pour être d'appa-

(1) La répartition des poids serait, pour ces navires, à peu près la suivante :

Coque.	35 p. 100	du déplacement total =	3 500	tonneaux.
Appareil moteur et auxiliaires.	20 p. 100	—	2 000	—
Combustible.	10 p. 100	—	1 000	—
Protection.	20 p. 100	—	2 000	—
Armement.	8 p. 100	—	800	—
Équipage, eau, vivres, agrès.	6 p. 100	—	600	—
Disponible.	1 p. 100	—	100	—
Total.	100 p. 100	—	10 000	tonneaux.

rence modeste, n'en serait pas moins efficace, comprenant un grand nombre de pièces de 16 ou de 14 centimètres à tir rapide, avec quelques *canons courts* et légers, quoique d'assez gros calibre, destinés soit à fournir des feux courbes, soit à lancer dans la mêlée des projectiles à très grande capacité — des obus-torpilles ; quant aux torpilles proprement dites, nos bâtimens en auraient une trentaine, réparties sur 7 tubes.

Le système de protection, en revanche, verrait la proportion de son poids dans le déplacement total diminuer d'une manière sensible : un cloisonnement bien compris de la coque plongée, de 10 à 20 centimètres d'acier durci à la ceinture et à la batterie principale, une tranche de flottaison dans les compartimens de laquelle la cellulose reprendrait sa place, enfin un pont blindé muni d'un pare-éclats en feraient tous les frais, comme sur les nouvelles unités de combat que l'on met aujourd'hui en service en Angleterre, en Allemagne, en Italie. Le tirant d'eau serait de 8 mètres pour les navires de 10 000 tonneaux, de 7 pour ceux de 7 000.

Passons aux éclaireurs. Pour ces bâtimens, d'un déplacement de 3 000 tonnes en moyenne, il faudrait viser sans hésitation la vitesse de 22 nœuds, obtenue sans trop de fatigue pour les chaudières, sans trop de dépenses pour les soutes à charbon, dont l'approvisionnement fournirait une *distance franchissable* de 50 pour 100 supérieure à celle des grandes unités de combat. De tels résultats ne seraient pas payés trop cher par une réduction de 60 à 40 millimètres de l'épaisseur du pont blindé, à la condition que la tranche de flottaison cellulaire fût judicieusement disposée. 2 pièces de 16 centimètres et 6 de 14 ou de 10 centimètres suffiraient pour l'armement offensif, avec l'ordinaire proportion de canons légers et 4 ou 5 tubes lance-torpilles.

Il serait essentiel que le tirant d'eau ne dépassât pas 6 mètres, ce qui est très réalisable avec 3 000 tonnes. Il s'agit en effet d'être en mesure de franchir le Sund sans aucune crainte et à peu près par tous les temps.

Voyons maintenant les torpilleurs. Une armée navale qui prend l'offensive dans des mers resserrées, parfaitement connues de l'ennemi, doit avoir en avant d'elle une flottille capable de nettoyer sa route en refoulant rapidement les torpilleurs embusqués dans les replis favorables. Il conviendrait donc de porter le déplacement de notre type actuel d'estafette de 150 à 200 tonnes

pour lui donner un avantage décisif sur le modèle Schichau, avantage que marquerait surtout l'emploi d'un canon de 65 millimètres. De même il faudrait avoir des chefs de groupe nettement supérieurs aux torpilleurs divisionnaires de 400 tonneaux des Allemands. Si le déplacement de nos avisos rapides tels que le *Cassini* — 900 tonneaux — paraissait un peu fort, du moins ne pourrait-on descendre au-dessous de 600, afin d'avoir, là encore, avec une vitesse égale (26 nœuds), une artillerie plus forte et une plus grande endurance.

Telle paraît être, dans les circonstances politiques actuelles, la constitution logique d'une escadre d'opérations destinée à prendre l'offensive au nord de l'Europe.

IV

Passons dans la Méditerranée, où l'évaluation exacte des forces de nos adversaires ne laisse pas d'être délicate, puisqu'elle dépend de l'opinion que l'on se fait de la coopération des deux marines de l'Autriche et de l'Italie.

Que les souvenirs de Lissa s'effacent brusquement si le grand conflit éclatait, nous voulons bien le croire. Mais il y a autre chose : le choc violent qui mettrait aux prises les cinq grandes puissances du continent européen aurait une répercussion immédiate dans cette péninsule des Balkans, si divisée, si agitée, si bien partagée d'ailleurs entre les deux partis. Les populations slaves de la Bosnie, de l'Herzégovine, impatientes du joug autrichien, laisseraient-elles échapper cette occasion unique de s'affranchir? — Non, certainement ; et il n'y a pas grande témérité sans doute à admettre que les belliqueux Monténégrins, amis de la Russie, descendraient de la Tserna-Gora pour aider leurs frères. Ils sont bien organisés, dit-on, bien outillés et tout prêts à une action énergique.

Eh bien ! le théâtre d'opérations tout marqué de la marine autrichienne, c'est là, derrière le rideau des longues îles Dalmates ; c'est ce littoral creusé, tourmenté, où les montagnes sont des promontoires et les vallées des golfes, où des fiords enchevêtrés peuvent conduire rapidement jusqu'au pied de Cettinjé un corps de troupe embarqué à Pola et lui permettre de prendre à revers les envahisseurs de la plaine bosniaque. Dulcigno, Cattaro, seront-ils dotés de défenses maritimes fixes et mobiles ? Ce serait

fort à souhaiter. En tout cas, il y aurait peut-être là assez à faire pour une marine dont la modestie des ressources de l'empire austro-hongrois, les embarras du dualisme — et aussi sa dépendance étroite de l'organisme rival, l'armée de terre — entravent le développement normal.

Mais en dépit des pronostics qui sembleraient le plus justifiés, il est prudent de supposer qu'après avoir réservé des élémens de second ordre pour leurs opérations sur les côtes du Monténégro, les Autrichiens constitueraient, pour agir de concert avec les Italiens, une forte division de 3 cuirassés (2 neufs, 1 refondu, le *Tegethof*), 3 croiseurs cuirassés ou protégés, 3 éclaireurs rapides et une douzaine de torpilleurs de haute mer, encadrés de torpilleurs divisionnaires, comme chez les Allemands. Ne nous le dissimulons pas, l'appoint de cette force navale très mobile, très armée, montée par des marins et dirigée par des officiers dont on sait la valeur, augmenterait singulièrement la puissance de l'escadre qui nous serait opposée dans le bassin occidental de la Méditerranée. Et ce serait là, avec beaucoup d'autres, un sérieux motif de prendre l'offensive et de nous porter le plus rapidement possible dans la mer Ionienne pour empêcher la jonction des alliés. A la vérité, l'adoption de ce théâtre d'opérations un peu excentrique suppose la constitution préalable, soit à Tunis, soit à Bizerte, d'une base solidement défendue et bien pourvue de charbon, de munitions, de torpilles, des objets de rechange les plus essentiels.

Mais laissons cela un moment pour examiner de près les forces italiennes. C'est une flotte intéressante que celle-ci. Elle a tout justement les facultés qui font défaut à la nôtre, — qui lui faisaient défaut, pour mieux dire, en tenant compte de certains progrès récens; — et, vraiment, les Allemands, les Anglais, ont été fort habiles d'opposer ainsi l'une à l'autre deux marines qui se compléteraient si bien; car le jour où nos voisins du sud-est s'apercevront qu'ils font sans grand profit le jeu de ces habiles politiques, le jour enfin où renaîtra entre les peuples latins une entente fondée sur le respect réciproque de leurs aspirations, ce jour-là, les races du Nord cesseront de commander dans la Méditerranée.

Le grand intérêt de cette flotte, pour revenir au présent et rentrer dans la réalité, c'est qu'elle est offensive; qu'elle l'est résolument, de propos bien délibéré; qu'elle l'est depuis beaucoup

plus longtemps que la flotte allemande, depuis vingt ans bientôt, malgré quelques fluctuations inévitables. Il y a là une confirmation bien nette de ce que nous constations tout à l'heure, l'influence de la politique extérieure et surtout de l'*attitude diplomatique* sur la constitution de la force navale d'un pays. Mais encore faut-il que ce pays, pour soutenir éventuellement une attitude qui faillit à plusieurs reprises provoquer la catastrophe, ait trouvé des hommes aussi remarquables comme militaires et administrateurs que les Brin, les Saint-Bon, les Morin.

Les forces actives destinées à opérer en haute mer par l'amirauté italienne comprennent 12 cuirassés, — dont 2 en achèvement et 1 en refonte, — et 3 croiseurs cuirassés (le *Marco Polo* compris), soit 15 unités de combat, 15 croiseurs protégés ou éclaireurs d'escadre, mais éclaireurs fortement armés, sur lesquels on compte pour grossir l'ordre de bataille; 13 éclaireurs plus petits, et au moins 25 ou 30 torpilleurs de fort échantillon (de 90 à 160 tonnes), 150 autres un peu plus faibles ou plus anciens constituant avec les navires de haut bord de types démodés l'élément défensif de la force navale.

Pris dans leur ensemble, les 70 bâtimens de haute mer ont une remarquable homogénéité de facultés stratégiques : la vitesse, nulle part inférieure à 16 nœuds (depuis la refonte du *Duilio* et du *Dandolo*), atteint facilement 18, 19, 20 nœuds même, sur un bon nombre d'unités; la distance franchissable ne tombe jamais au-dessous de 4 000 milles à 10 nœuds et s'élève souvent au double. Pour la flotte d'une puissance placée au milieu de la Méditerranée, 4 000 milles représentent un rayon d'action considérable, puisque 1 800 milles seulement séparent Port-Saïd de Gibraltar. Les Italiens ont-ils prévu que leur escadre pourrait aller jusque dans la Manche et dans la mer du Nord pour lier plus étroitement ses opérations avec celle du fidèle allié? Pourquoi pas?... Cet approvisionnement de combustible un peu fort, et dont un large emploi du pétrole augmente encore le rendement, semble fournir là-dessus une indication intéressante.

On voit bien, en tout cas, que l'un des traits les plus caractéristiques de cette flotte est la *mobilité*. « La guerre, c'est le mouvement », disait Napoléon. Nos voisins ne l'ont pas oublié.

Si nous examinons maintenant les *facultés tactiques* des navires italiens, nous remarquons tout de suite la rupture de l'équilibre classique entre l'armement défensif, réduit au minimum, et

l'armement offensif, poussé au contraire à son plus haut degré de puissance. Alors que deux des grandes unités de combat n'admettent, avec la tranche cellulaire de flottaison, qu'un pont blindé à 76 millimètres; que huit cuirassés ou croiseurs cuirassés, les plus récens, les meilleurs, n'ont qu'un revêtement vertical de 10 centimètres, destiné à provoquer au premier choc l'explosion des obus à mélinite, ou s'ils emploient la ceinture métallique de flottaison, n'y acceptent que des épaisseurs de 15 à 25 centimètres et encore sur une faible étendue; alors enfin que les cinq autres unités, relativement anciennes, ne portent des plaques massives qu'au centre, pour défendre l'appareil moteur, l'artillerie, les torpilles, les mitrailleuses, toujours du modèle le plus nouveau, le plus perfectionné, représentent sur ces beaux navires une fraction du déplacement total plus élevée que dans les autres marines.

Quant à l'éperon, les Italiens n'ont eu garde d'oublier quels services pouvait rendre cette arme terrible à qui dispose déjà de la masse pour enfoncer cuirasse, coque, cloisons; de la vitesse pour se rapprocher à son gré de l'adversaire; des qualités évolutives pour déjouer les efforts du bâtiment qui cherche à se dérober au coup qui le menace. Les grands navires italiens manœuvrent, disent ceux qui les ont vus entrer dans des ports resserrés, avec plus d'aisance qu'on ne l'attendrait de bâtimens aussi longs; et si, d'autre part, leur cercle de giration a un assez grand diamètre, du moins leur faut-il peu de minutes pour en parcourir la circonférence.

On le voit, la flotte italienne est redoutable. Faut-il pourtant l'admirer sans réserve et déclarer sans défauts son plus beau spécimen, la *Sardegna*, le bâtiment offensif par excellence? — Nullement. C'est même une chose étrange que des hommes si instruits, si réfléchis, n'aient pas apprécié plus haut l'importance dans la stratégie du nombre des unités, autant que celle de leur prix de revient dans le « rendement » des moyens financiers; qu'ils n'aient pas essayé de créer des types à peu près aussi offensifs mais moins gigantesques, par conséquent moins chers et d'une répétition moins difficile pour un pays dont la fortune est plus modeste que les ambitions. Ils y seraient arrivés sans doute — ils y arrivent aujourd'hui (1) — en repoussant les trop coû-

(1) L'*Ammiraglio di Saint-Bon* et l'*Emmanuele-Filiberto*, les nouveaux cuirassés italiens, n'ont plus que des canons de 25 centimètres au lieu de 34; de 25 tonnes

teux et discutables services des canons monstres avec la même énergie que ceux des cuirasses massives, et aussi en persévérant dans la voie qu'avait ouverte le *Duilio*, celle de l'abaissement de la ligne de plat-bord.

Que conviendrait-il donc d'opposer à cette belle escadre d'opérations qui, rejointe par la division active autrichienne, compterait 18 unités de combat, 18 croiseurs ou grands éclaireurs, 16 éclaireurs légers et 35 ou 40 torpilleurs de haute mer? — Des forces à très peu près égales, évidemment, car ici il y aurait témérité à compter sur une coopération, du moins immédiate, de l'escadre de la Mer-Noire. Il ne faut pas non plus se dissimuler que la faible division entretenue par la Russie dans la Méditerranée n'a pas un caractère très marqué de permanence, et qu'elle paraît jouer surtout le rôle de réserve pour la flotte de l'extrême Orient. Nous devrions par conséquent opposer 18 cuirassés, 18 éclaireurs, 8 avisos-torpilleurs au minimum et 36 grands torpilleurs, en tout 80 navires, aux 86 ou 90 dont disposeraient éventuellement nos adversaires.

Opposer, disons-nous... Mais comment *opposer* une escadre moins rapide à une escadre plus rapide, lorsque celle-ci voit un grand intérêt à se dérober à la solution tactique et s'obstine à refuser le combat? Or ce serait le cas pour les alliés, qui comprennent fort bien que si le corps-à-corps décisif tournait en notre faveur, — et à l'admettre, il n'y a peut-être pas trop d'outrecuidance — nous serions libres, étant maîtres de la mer, d'entreprendre une série d'opérations très gênantes pour eux et d'une répercussion sensible sur les affaires générales; ou bien de faire passer dans les bassins maritimes du Nord des forces capables de les dominer sans conteste.

Nous pouvons donc être assurés que l'on évitera de s'engager à fond contre nous tant que nous ne serons pas en mesure d'imposer à l'adversaire l'application du principe de stratégie : rechercher avant tout et combattre les forces organisées de l'enne-

au lieu de 69. Et comme les tourelles qui enveloppent ces nouvelles bouches à feu n'ont qu'un blindage de 250 millimètres, au lieu de 450; que d'ailleurs tous les organismes de manœuvre, le châssis, l'affût, etc., ainsi que les munitions, subissent des réductions de poids correspondantes, l'économie totale est au moins de 1200 à 1500 tonnes. Le déplacement de l'*Ammiraglio di Saint-Bon* n'est plus que de 9800 tonnes, au lieu de 14000, bien que l'épaisseur de cuirasse ait été augmentée au centre du bâtiment. Mais, d'autre part, la vitesse est descendue à 18 nœuds. Avec 1600 tonnes de plus, on aurait gardé la vitesse de 20 nœuds sans atteindre 12000 tonnes, le déplacement de nos *Carnot, Jauréguiberry*, etc.

mi. De sorte que la vitesse, une vitesse minima de 19 nœuds pour le gros des unités de combat et de 20 nœuds pour quelques-unes, apparaît nettement comme l'indispensable condition de l'efficacité de la force navale française dans la Méditerranée.

Autant que le nombre et la vitesse, le rayon d'action, la troisième caractéristique stratégique, aura sur les opérations de guerre une influence considérable, que pourrait à peine atténuer l'organisation, fort désirable en ce qui nous concerne, d'un service régulier de paquebots ravitailleurs en combustible. Il faut donc établir avec soin cette caractéristique, et ce n'en est pas un bon moyen que de prendre pour base de l'approvisionnement une *distance franchissable* arbitraire à la vitesse de 10 nœuds. On semble oublier d'abord que l'armée navale doit, une fois son but atteint, refaire en sens inverse, pour revenir à sa base, la route qui l'a conduite à cet objectif; et ensuite qu'il serait fort dangereux qu'elle se présentât devant son port, à l'entrée duquel peut l'attendre une force ennemie, avec ses soutes vides de charbon. D'ailleurs la vitesse à laquelle on s'arrête pour faire ce calcul devient tout à fait insuffisante. L'allure de route d'une escadre moderne se rapprochera plutôt de 14 nœuds que de 10. Enfin on ne peut négliger, surtout en temps de guerre, la dépense fort sensible qui résulte de la mise en jeu des chaudières et machines, indépendantes de l'appareil moteur, au moyen desquelles on assure le fonctionnement des services militaires, de l'éclairage électrique, de divers organes élévateurs, treuils, cabestans, etc., etc.

Serrons donc de plus près la réalité, inspirons-nous d'une manière plus directe des nécessités militaires en posant les conditions suivantes pour la détermination de l'approvisionnement de combustible :

1° Faculté de parcourir la Méditerranée, dans les deux sens, d'Oran ou de Toulon aux Dardanelles, à la vitesse de $12^{n},5$ à l'heure; ou d'aller de Toulon à Dunkerque à 14 nœuds, — et cela suppose une consommation de 1 000 tonnes environ pour le premier cas, de 800 à peu près pour le second;

2° Maintien en activité de toutes les machines auxiliaires, — ce qui entraîne une dépense de 120 à 150 tonnes dans les dix jours de la double traversée de la Méditerranée;

3° Constitution d'une réserve d'au moins 100 tonnes.

Au total — 1 200 tonneaux de charbon.

1200 tonnes de pétrole vaudraient mieux, aux divers points de vue du rendement, de l'encombrement, de la promptitude de la mise en soute. On éviterait surtout, n'ayant qu'à tourner des robinets pour alimenter les foyers, le rapide surmenage des chauffeurs et soutiers. Mais, quelques avantages militaires qu'on puisse en espérer, l'emploi exclusif du pétrole ne semble pas près d'être admis dans notre marine de guerre. Qui oserait fermer l'un des principaux débouchés du « charbon national »!

Nous n'aurions rien à changer de ce que nous disions plus haut des facultés tactiques et de la prédominance qu'il convient d'accorder enfin aux organismes offensifs, les armes, sur les organismes défensifs, ou du moins sur les plus lourds et les plus coûteux, les cuirassemens métalliques, si le moment n'était venu de rappeler que la Méditerranée est le champ d'expériences le plus favorable pour le « monitor de haute mer », où la protection contre l'artillerie de l'adversaire sera demandée avant tout à l'abaissement de la cible verticale, au grand bénéfice de la valeur militaire et du prix de revient de l'unité de combat. Il ne saurait être question de développer ici une conception déjà familière à beaucoup de marins et d'ingénieurs, déjà réalisée en partie, d'ailleurs, sur le *Monterey* et le *Katahdin* de la nouvelle marine américaine. En d'autres temps, nous ne nous serions laissé devancer par personne dans cette voie féconde; nous aurions essayé de résoudre tous les problèmes, incontestablement délicats, que soulève cette idée; — et nous les aurions résolus. Est-il donc vrai que, désormais réduits à imiter, nous devions nous résigner *à être en retard d'un type*, bien loin d'être en avance?

V

Pour être sérieuse et durable, l'offensive doit s'appuyer, au début de la marche en avant, sur une *base principale* solide, et successivement, à mesure que l'armée navale progresse, sur des postes fortifiés, *bases secondaires* où se rassemblent les ressources les plus indispensables au ravitaillement des unités de combat. La prévoyante et tenace politique de l'Angleterre, servie par une diplomatie dont les menées sont toujours agressives quant au fond, sinon dans la forme, cette politique traditionnelle triomphe dans l'art de préparer dès le temps de paix les jalons des grandes lignes d'opérations naturelles des escadres. On peut cependant

admettre la faculté de créer ces échelons de ravitaillement au cours des premières marches sur des points empruntés au territoire ennemi, à ses îles, par exemple. Encore faut-il que les élémens de cette création soient préparés à l'avance et notamment que l'on ait prévu à quelles forces spéciales on confiera la défense de chaque échelon.

Mais nous sortirions de notre cadre si nous nous laissions séduire par ce sujet intéressant de l'organisation des bases maritimes. N'en retenons aujourd'hui que ce qui touche à la composition logique de notre flotte, c'est-à-dire l'organisation des défenses mobiles maritimes du littoral français et de ses annexes, Corse, Algérie, Tunisie, colonies exotiques.

Après de longues discussions — des discussions retentissantes et passionnées — on a fini par tomber d'accord sur la valeur des torpilleurs comme engins de défense des côtes. Bien mieux, ces torpilleurs, si dédaignés d'abord, ont réussi à se faire une place honorable, nous venons de le voir, dans les escadres actives, dans les forces navales de haute mer. Il est vrai de dire qu'ils ont dû, pour cela, renoncer au bénéfice que l'on considérait comme le plus essentiel à leur succès, l'invisibilité. Celui d'une grande vitesse, plus sûrement obtenue, plus longtemps maintenue, grâce à une augmentation sensible de leur tonnage, a suffi pour dessiller les yeux les plus prévenus contre la *poussière navale;* et l'on s'est avisé des services que pouvaient rendre comme porteurs d'ordres, comme estafettes, de petits navires très rapides dans les circonstances fort nombreuses où l'état de la mer ne s'opposera pas au développement de leurs facultés.

Pour n'en pas avoir d'aussi brillantes que les torpilleurs de haute mer, les torpilleurs côtiers de première classe (80 tonnes au lieu de 120 ou 150) n'en sont pas moins de bons engins de guerre, très bien appropriés à leur service, et avec lesquels on n'hésitera pas à prendre le large, à faire de la défense active, la meilleure, la plus efficace. Il n'est même guère douteux qu'un chef d'escadre revenant à sa base d'opérations avec des torpilleurs de haute mer fatigués, ne s'estime satisfait de pouvoir remplacer momentanément ceux-ci par ceux-là.

On n'en saurait dire autant des torpilleurs de deuxième classe qui, sensiblement plus faibles (45-50 tonnes environ), doivent être laissés à leur rôle défensif.

Mais, en tout cas, quel doit être le nombre de ces torpilleurs

côtiers des deux classes? — Existe-t-il des bases logiques d'évaluation?...

Supposons une force navale observée de près par l'ennemi, sinon bloquée, pendant qu'elle se ravitaille sur la rade qui lui sert de base d'opérations, qu'elle s'y refait de ses fatigues, qu'elle y répare ses appareils moteurs et nettoie ses chaudières. C'est aux élémens actifs, mobiles, de la défense maritime qu'il appartient d'assurer à cette escadre une sécurité relative; c'est aux torpilleurs côtiers notamment, de tenir l'adversaire le plus possible à l'écart, de l'empêcher de se rapprocher de la place à la faveur de la nuit, qui paralyse les ouvrages de côte, et de faire pleuvoir des obus sur la rade, sur les bâtimens, sur les établissemens à terre.

Une opération de ce genre, un bombardement inopiné et nocturne — qui n'a rien de commun avec le bombardement systématique et calculé du siège en règle — ne peut être entreprise que par une division relativement faible en nombre de la force navale ennemie. Celle-ci, en effet, ne saurait passer ses nuits à l'ouvert de la rade, et garder ses chaudières en activité sans user prématurément tous ses moyens d'action. Elle aura donc au moins la moitié de son effectif en réserve, soit au mouillage, dans les environs de la base d'opérations, soit au large, avec la moitié des feux, seulement.

Admettons que 4 cuirassés et un nombre correspondant de navires légers soient chargés, chaque nuit, de l'opération qui nous occupe. On ne peut compter moins de 12 torpilleurs de première classe — 3 par cuirassé — pour s'y opposer en attaquant avec quelque efficacité les unités lourdes de cette division. Or, il est clair que ces torpilleurs eux-mêmes méritent bien une nuit de repos sur deux; d'où nécessité d'en attribuer 24 à la base d'opérations, et même 30, pour parer aux accidens, aux avaries, aux chances diverses de la guerre.

Mais, tandis que les torpilleurs se jettent sur les cuirassés de l'adversaire, il faut que des bâtimens un peu plus forts contiennent ses navires légers. C'est le rôle des avisos chefs de groupe, et nous devons en compter quatre ou cinq pour une flottille de 30 torpilleurs.

Que si le combat se rapproche de la place, que les nôtres aient le dessous, ou bien que cet engagement, prolongé jusqu'au jour, attire la réserve de l'escadre ennemie, il devient nécessaire — et

sans préjudice de l'intervention des batteries de côte — d'amener « sur le terrain » des élémens robustes, solides, capables d'appuyer, de recueillir l'escadrille, de protéger sa retraite à coups de canon, à coups d'éperon, au besoin. Et voilà le garde-côtes en jeu.

Le garde-côtes!... Certes, ce n'est pas cet engin de défense par excellence qui pouvait manquer à la flotte, fâcheusement défensive dans son ensemble, dont les événemens, les circonstances et les hommes ont doté la marine française. Dans l'assortiment trop varié de nos bâtimens de guerre, ce type est représenté avec une telle abondance, qu'il y aurait encore lieu de s'en étonner, malgré tout, si on ne se rappelait que, jusqu'au moment où fut fixé, avec l'assentiment des Chambres, un programme de constructions neuves bientôt oublié, du reste, tout ministre embarrassé sur le choix de ses mises en chantier, se rabattait incontinent sur un garde-côtes.

Et c'est ainsi que nous en avons 22 (canonnières cuirassées comprises), déplaçant 100 000 tonneaux, alors que l'Allemagne, longtemps et assez justement préoccupée de se défendre sur mer, n'en a pourtant que 17, dont 11 vieilles canonnières qu'elle laisse disparaître sans penser à les remplacer; alors que l'Angleterre n'en a que 2, et l'Italie point du tout! — Mais le pis est que 9 des nôtres sont relativement récens et que les 4 derniers, des types *Valmy* et *Tréhouart*, viennent à peine d'entrer en service. Sans doute on a profité de la bonne tenue à la mer de ces bâtimens, de leur vitesse relative, pour les ranger après coup dans la catégorie des cuirassés d'escadre, mais il suffit de constater que leur approvisionnement de charbon ne leur assure que 1 700 milles à 10 nœuds, pour prouver leur inaptitude aux opérations offensives qui sont le propre, ou plutôt qui le devraient être, des escadres actives.

Et pourtant, dira-t-on, si le garde-côtes, en tant que garde-côtes, a sa place marquée parmi les élémens nécessaires d'une défense mobile de base d'opérations, n'est-il pas logique d'en construire quelques-uns?... Peut-être, en effet, à ne consulter que la logique pure; mais nous avons autre chose à faire d'abord, nous avons à consulter nos moyens financiers. Quand on n'a que des ressources restreintes, consacrer 130 millions en 13 ans à 9 bâtimens étroitement spécialisés, c'est s'exposer au reproche de mal employer les deniers publics, et ce reproche apparaît d'au-

tant plus justifié, quand on réfléchit qu'après tout, les unités de combat démodées, inutilisables pour la grande guerre, conservent longtemps encore une valeur suffisante pour couvrir, dans une défense rapprochée, les abords des bases d'opérations, pour *prolonger*, en s'appuyant sur leur canon, l'action des batteries de côte.

C'est ce qu'ont parfaitement compris l'Angleterre, dont tous les *coast-guards* et *port-guards* sont d'anciens cuirassés d'escadre; l'Italie, qui utilise, comme bâtimens centraux de ses défenses mobiles, les survivans de Lissa; l'Allemagne elle-même qui, se ravisant, comme nous le disions plus haut, fait du type *Siegfried* un navire de haute mer, en augmentant son rayon d'action, et garde ses vieux cuirassés comme *hafen-schiffe*.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas, et pour cause, les garde-côtes qui nous feront défaut. En nous résignant même au rattachement définitif des 9 navires dont nous venons de parler aux escadres d'opérations, il nous resterait encore 5 garde-côtes, 8 canonnières cuirassées, 4 cuirassés d'escadre antérieurs à 1877 et 4 *cuirassés de station* à peu près aussi anciens, que l'on renonce à envoyer désormais au loin : en tout 21 unités. C'est plus qu'il n'est nécessaire.

Voyons maintenant combien il nous faudrait de torpilleurs côtiers, et comptons pour cela nos bases d'opérations.

Dans le nord, les trois principales, Dunkerque, Cherbourg, Brest, seraient suffisamment pourvues avec 30 torpilleurs pour chacune des deux premières et 25 pour la seconde;

Dans l'ouest, Lorient et Rochefort, usines intéressantes, mais positions militaires actuellement peu menacées, se contenteront de 10 torpilleurs chacune; Toulon, notre seule base principale sur le littoral français de la Méditerranée, — ce qui ne laisse pas d'avoir de graves inconvéniens, — en prendrait 30; Oran, Bizerte, Ajaccio, Bastia, *bases secondaires* comme outillage général, mais très importantes au point de vue stratégique, en exigeraient 15 ou 20 : en tout 210 à peu près. Ajoutons-en 90 au moins pour constituer des *défenses locales* aux ports de commerce, que des considérations un peu étrangères aux intérêts militaires exclusifs et sérieuses pourtant, ne nous permettent pas de priver de toute défense mobile maritime. Enfin les six bases d'opérations dans les mers exotiques, Dakar, Fort-de-France, Diego-Suarez ou Bourbon, Saïgon, Nouméa et Tahiti doivent en prendre 50 ou 60.

Nous arrivons ainsi au total général de 360 torpilleurs, soit, probablement, 200 de première classe, et 160 de deuxième classe.

Ce bloc de 360 torpilleurs, il faudrait le subdiviser en 60 escadrilles, à chacune desquelles reviendrait théoriquement un aviso chef de groupe. 60 avisos, c'est beaucoup, et, comme nous allons le voir, il convient de borner nos demandes. 30 suffiront à la rigueur, pourvu que la répartition admise favorise les bases essentielles, Dunkerque, Cherbourg, Oran, Toulon, Bizerte, Bastia; pourvu aussi que l'on ne marchande pas sur le déplacement. 500 tonnes ne seront pas de trop pour obtenir 25 nœuds bien nets, en pleine charge, et un armement sérieux.

Que la présence d'un torpilleur sous-marin dans les rades de nos ports de guerre soit de nature à inspirer à l'escadre de blocus une circonspection toute particulière et l'oblige à reculer de plusieurs milles la zone de surveillance active, c'est ce que personne ne songe à contester. Le moment est fort proche, sans doute, où, malgré tous les obstacles, nous pourrons nous assurer les services de ces engins pour la défense de nos bases d'opérations. Leur adaptation à l'offensive suivra de près.

Dans la recherche de la composition rationnelle qui résulte pour la flotte française des circonstances politiques extérieures, il nous reste à examiner quels élémens il convient de destiner soit à la protection de nos navires de commerce, soit à la destruction des paquebots de l'adversaire. De ces deux tâches, la première ne sera que trop facile à remplir. Parler de la seconde, c'est soulever une fois de plus la question si controversée de la guerre de croisière.

Nous pouvons heureusement nous dispenser de revenir sur un sujet qui a été traité ici même, il y a quelques mois. D'ailleurs, en dépit des habiles diversions de l'Angleterre, toutes les nations maritimes se sont décidées, et la France avec elles, à entrer dans une voie que nous aurions dû ouvrir depuis dix ans déjà, de sorte que l'ère des discussions stériles semble close.

D'autre part si nous n'avons admis jusqu'ici dans cette étude que l'hypothèse générale d'un conflit avec la Triple alliance, sauf à faire des ressources demandées le meilleur emploi possible contre la Grande-Bretagne, nous pouvons bien anticiper sur ce point spécial des croiseurs, puisqu'il s'agit de types dont la mise en jeu vise surtout, il serait puéril de le dissimuler, la plus puissante marine marchande du monde entier.

Voyons donc ce qu'il nous faudrait à cet égard dans le cas du duel anglo-français, et le calcul, au reste, est fort simple :

1° 4 divisions composées de 1 croiseur de 4000 tonneaux, — type *Descartes*, — et de 3 croiseurs de 2000 tonneaux, — type *d'Estrées*, — pour tenir la mer de Chine, l'océan Indien, le Pacifique, les Antilles, y ruiner le commerce ennemi, menacer ses places maritimes, les rançonner au besoin, et en même temps couvrir les nôtres. Forcément inférieures en nombre à leurs adversaires, ces divisions devraient avoir l'avantage de la vitesse et celui du rayon d'action.

2° 8 grands croiseurs-corsaires pour l'Atlantique Nord ; 2 (alternativement en croisière et en ravitaillement) par faisceau de routes de navigation convergeant vers l'Angleterre (Saint-Laurent-Canal du Nord, New-York-Queenstown ; Bahama-Manche ; Bahia-Cap Vert-Cap Finisterre-Ouessant). Ces croiseurs seront des navires de 10000 à 12000 tonnes, ayant comme poids de combustible le quart de leur déplacement environ et une vitesse de 23 à 24 nœuds.

3° 2 autres grands croiseurs, mais de 8000 tonnes seulement, pour la mer du Nord. Comme les précédens, ces navires auront une vitesse qui leur permettra d'échapper au *Powerful* et au *Terrible* anglais, soit 23 nœuds au moins.

VI

Récapitulons les divers élémens actifs de la flotte militaire ainsi logiquement constituée, et, abordant la question financière, cherchons, par la comparaison des élémens de cette flotte idéale avec ceux de la marine actuelle, à nous rendre compte de l'effort qu'il conviendrait de demander au pays.

Pour les escadres d'opérations, au nord et au midi, nous avons admis :

32 cuirassés d'escadre ou grands croiseurs cuirassés, jaugeant ensemble environ 300000 tonnes ; 28 éclaireurs, jaugeant 84000 tonnes ; 12 avisos-torpilleurs et 56 torpilleurs de haute mer, faisant en tout 18000 tonnes à peu près.

Pour la défense des côtes :

30 avisos torpilleurs, soit 15000 tonnes, et 360 torpilleurs côtiers de 1re et 2e classe, soit 25000 tonnes. Quant aux garde-côtes, il est entendu que ce sont les unités de combat démodées.

Aucune marine ne saurait en manquer, la nôtre moins que toute autre, quand elle a seulement vingt années d'existence.

Pour les opérations extérieures et la capture des paquebots: 26 croiseurs de types divers, déplaçant ensemble 176 000 tonnes.

Nous arrivons ainsi à 618 000 tonneaux, auxquels il serait bon d'en ajouter 24 000 pour 4 transports d'escadre, ravitailleurs des unités légères, analogues à la *Foudre*, aujourd'hui en service.

Tout bien compté, et en arrondissant un peu : 650 000 tonnes.

Il va sans dire que nous négligeons tout l'outillage naval auxiliaire : les *transports*, que les paquebots du commerce peuvent remplacer et dont nous possédons encore, du reste, de nombreux échantillons ; les *bâtimens-écoles*, les *bâtimens de servitude*, remorqueurs, gabares, bugalets, allèges, etc.; enfin les canonnières, avisos à roues et à hélice, chaloupes, vedettes et autres navires de faible tonnage destinés au service des eaux intérieures dans les contrées exotiques.

650 000 tonnes de bâtimens ayant une réelle valeur militaire et capables de jouer un rôle sérieux dans les conflits qui nous menacent, voilà ce que nous devrions avoir.

Qu'avons-nous en réalité, en escomptant même la disponibilité des unités en achèvement?

19 cuirassés d'escadre (de 11 000 tonnes en moyenne) et un grand croiseur cuirassé (6 800 tonneaux), faisant en tout 215 000 tonnes de déplacement à peu près.

Que si, à titre purement provisoire et par une fâcheuse dérogation aux principes, nous admettions les 9 garde-côtes signalés plus haut, les garde-côtes soi-disant offensifs, dans les escadres d'opérations, nous n'arriverions encore qu'à 275 000 tonnes.

27 éclaireurs, parmi lesquels 5 petits croiseurs cuirassés du type *Charner;* ensemble : 88 000 tonnes.

11 avisos chefs de groupe et 40 torpilleurs de haute mer; en tout : 17 000 tonneaux. Ici encore nous acceptons comme chefs de groupe 8 navires qualifiés officiellement de *contre*-torpilleurs, — 4 du type *Faucon*, 2 du type *Lévrier*, — mais dont la vitesse est tout à fait insuffisante. Ce n'est qu'une utilisation provisoire, insistons-y.

8 avisos-torpilleurs, de faible vitesse, toujours, déplaçant 3000 tonnes, et 190 torpilleurs côtiers, déplaçant 11 000 tonnes environ; ensemble : 14 000 tonneaux.

13 croiseurs, dont 3 au moins sont démodés et dont 2 seule-

ment, encore en chantiers, le *Guichen* et le *Château-Renault*, répondent à peu près aux conditions de la guerre de croisière dans l'Atlantique nord. Ces 13 navires déplacent 78000 tonnes.

1 transport d'escadre, la *Foudre*, de 6000 tonneaux.

Ainsi, toutes réserves faites sur les *utilisations provisoires* que nous nous reprochons déjà d'avoir admises, la flotte française de 1898 représentera 480000 tonnes de bâtimens de combat, au lieu de 650000.

Nous avons donc 170000 tonnes à construire dans le plus bref délai possible, c'est-à-dire en quatre ans. Encore, au lieu de 170000, serait-il sage de compter 200000 tonnes, en raison des radiations qui seront faites dans ces quatre années sur la liste de la flotte de première ligne.

Eh bien! par quels chiffres va se traduire l'effort financier correspondant?

200000 tonnes à 3000 francs la tonne en moyenne (la tonne de cuirassé et de croiseur-corsaire ne dépasse guère 2300 à 2400 francs; mais la tonne de torpilleur va jusqu'à 5000 et 6000 francs), cela fait 600 millions. Il serait même sage de tenir compte d'une inévitable majoration de toutes les matières nécessaires à la construction navale, à moins que, par exception, et en faveur d'un intérêt national bien constaté, le parlement autorisât l'administration de la marine à faire appel aux ressources des grands établissemens métallurgiques de l'étranger (1). En tout cas on peut légitimement, pour balancer cette majoration, faire état d'une certaine atténuation du prix de revient de l'unité si, comme il y a lieu de l'espérer, des types bien conçus et bien étudiés sont répétés à plusieurs exemplaires.

Maintenons par conséquent nos 600 millions. Le chiffre est gros sans doute, mais il ne faut pas perdre de vue que, chaque année déjà, on inscrit 80 millions en moyenne au budget de nos constructions, ce qui, en quatre ans, fait 320 millions. Il n'y en a donc plus que 280 à demander à un budget extraordinaire, et il n'y en aurait que 200, si nous augmentions d'une année le terme

(1) Cet appel s'imposerait d'ailleurs à d'autres points de vue; il est douteux que nos forges et que nos usines puissent fournir en quatre ans à la marine de guerre les tôles d'acier, les fers profilés, les plaques de cuirasse, les objets confectionnés de toute espèce, chaudières, machineries diverses, élémens de canon, etc., qui seraient nécessaires; il l'est surtout que cette fourniture « intensive » ne lèse pas les intérêts de la construction commerciale, et déjà, au parlement, des réserves ont été faites par les représentans des armateurs.

de quatre ans, proposé tout à l'heure parce que c'est le délai minimum qu'exigent l'établissement des plans et la construction d'une grande unité de combat.

Faut-il faire observer que cette charge fort lourde, certes, de 200 à 280 millions serait sensiblement allégée si nous consacrions chaque année des sommes moins importantes à la réfection d'unités démodées, qu'il vaudrait mieux laisser, telles quelles, à leur rôle naturel de bâtimens de réserve ou de garde-côtes, et aux innombrables *travaux de modification* que l'on fait subir, le plus souvent sans nécessité absolue, aux unités en achèvement ou aux navires déjà mis en service? Mais ceci nous entraînerait trop loin, et d'ailleurs nous ne pouvons nous dispenser de signaler la normale et très légitime augmentation qui doit résulter logiquement pour certains chapitres du budget ordinaire de l'accroissement extraordinaire de la flotte de combat. Il est clair, par exemple, qu'il faudra entretenir un plus grand nombre d'hommes, grossir les stocks d'approvisionnemens de guerre, agrandir certains magasins, aménager à nouveau rades, ports, bassins, etc., etc.

En définitive, ne pensons pas dépenser moins de 250 millions — à peu près — en travaux soldés par un budget spécial, et estimons-nous heureux si, toutes balances faites entre les inévitables majorations et les réductions réalisables du budget ordinaire, ce dernier ne dépasse guère, à l'avenir, les 240 millions accordés pour l'année 1897 aux « services Marine ».

Examiner ici avec quelles ressources il conviendrait de faire face à cette dépense de 250 millions (partagée, qu'on ne l'oublie pas, en quatre ou cinq annuités), ce serait excéder de beaucoup notre compétence. Nous nous bornerons à dire, et cela sans méconnaître de trop réelles difficultés financières, que la France n'en est pas encore, sans doute, à refuser le nécessaire à sa marine, au moment même où elle reconstitue son empire colonial démembré au siècle dernier, au moment où, sur le continent européen, des agglomérations compactes opposent à son expansion des barrières de plus en plus solides, où d'ailleurs l'axe de la politique générale se déplace vers l'Orient et où, d'un élan unanime les nations se tournent du côté de la mer pour lui demander le secret de la richesse, de la prospérité, de la puissance militaire!

VII

C'est un spectacle, en effet, qui mérite de retenir l'attention de l'observateur que cette âpre poursuite de la domination par la mer. Tous y prétendent. Les uns la veulent complète, entendant bien que régner sur les eaux, c'est aussi régner sur la terre. D'autres, d'une ambition moins vaste pour le moment, mais aussi tenace, se contenteraient du bassin dont ils occupent le centre et qui obéissait à leurs pères. Ceux-ci ont des océans à eux, qui sont leurs zones d'influence, ceux-là des mers territoriales, jalousement réservées. Quelques-uns commandent avec orgueil sur des détroits où tout passe, sur des bras de mer artificiels où tout paie. Et dans cette universelle passion pour l'élément qui est à la fois le grand chemin des intérêts matériels, le trait d'union des peuples et l'éternel véhicule de la civilisation, disparaisssent les deux dernières des cinq conditions posées au début de cette étude, ces deux conditions qui paraissaient essentielles autrefois : la puissance financière et les facultés naturelles, l'instinct, le sens de la mer.

La puissance financière? — Certes, c'est elle qui permet à l'Angleterre de dépenser en dix ans 2 milliards et demi pour doubler sa flotte, aux États-Unis d'en créer une en quelques années, à l'Allemagne de passer brusquement du cinquième ou sixième rang au troisième, en attendant mieux, malgré la lourdeur de ses charges militaires.

Mais si cette condition est suffisante, elle n'apparaît plus nécessaire, grâce au jeu des emprunts nationaux toujours souscrits, au moyen d'habiles intermédiaires, par les peuples riches qui ne savent ou n'osent plus employer chez eux leurs capitaux. Quel est le gouvernement assez pauvre, assez déshérité pour se voir refuser chez nous, — en engageant au besoin le produit d'une taxe, d'un monopole, des douanes de tel ou tel port, — de quoi commander cuirassés, croiseurs, torpilleurs à Newcastle, à Glasgow, à Stettin, à Elbing, à Sestri-Ponente, à Livourne. Au Havre ou à la Seyne, ajouterions-nous bien volontiers, si cette aubaine n'était rare pour ceux-là mêmes qui se font, à leurs risques et périls, les argentiers bénévoles des nations obérées.

Les facultés naturelles de la race, le sens marin?... Eh! qui s'en préoccupe? Il faut avoir une flotte, bien ou mal conduite.

Les Chinois en avaient une; ils l'ont perdue; ils en refont une nouvelle. Et après tout, il n'est pas certain qu'ils aient tort : cet instinct de la mer, faculté innée pour quelques-uns, ne saurait-il devenir pour tous les autres une qualité acquise? Les Russes n'ont-ils pas fait sur ce point d'étonnans progrès en deux siècles; et qui eût osé prédire, il y a trente ans, en dépit de la Hanse, que l'Allemagne allait porter ombrage à l'Angleterre par le brusque essor, par le rapide épanouissement de sa flotte commerciale?

Voici encore qu'après une longue torpeur les Espagnols redeviennent marins. Dans peu d'années la flotte de nos voisins du sud-ouest reprendra le rang qu'elle occupait lorsqu'elle luttait avec nous contre les oppresseurs des mers, quand elle leur disputait la Méditerranée et les Baléares, la mer des Antilles et la Colombie, de 1739 à 1748, de 1779 à 1783. Qu'on ne s'y trompe pas : c'est cette flotte renaissante, et forte déjà, du reste habilement composée d'unités offensives, de navires rapides, qui inspire une sage réserve dans la question cubaine à certain gouvernement.

Applaudissons à cet essor vigoureux de la marine espagnole, félicitons-nous de cette floraison nouvelle de l'esprit maritime chez un peuple fier, énergique, assis comme nous sur l'Océan et la Méditerranée, dont il sait bien qu'il devrait commander le point de jonction, et qui n'oublie point l'outrage de Gibraltar...

Revenons sur nous-mêmes, maintenant. Quel est « l'état d'âme » de la nation vis-à-vis des choses de la mer? S'y intéresse-t-elle vraiment? En apprécie-t-elle l'importance, et, hors par quelques discours où l'on ne dit rien de ce qu'il faudrait dire tout en répétant à satiété ce que l'on devrait taire, manifeste-t-elle résolument, comme toutes les nations aujourd'hui, la volonté d'avoir une puissante marine, ou seulement la marine de sa puissance?... Question délicate, pénible, à laquelle nous répondions implicitement déjà au commencement de cette étude !

Mais quels sont donc les facteurs essentiels de ce que nous avons appelé l'*esprit maritime!* De quelles tendances, de quelles qualités, peut-être même de quels heureux défauts est-il fait? — Ne serait-ce pas justement de ce libre élan, de cette spontanéité de décision, de ce goût des entreprises lointaines et du grand négoce aventureux, tenace, envahissant, en un mot de ces facultés pacifiquement offensives — toujours tempérées par notre huma-

nité, par notre cordiale bonne humeur — que nous possédions autrefois à un si haut degré, et qui, depuis cent ans, s'affaiblissent, s'effacent, disparaissent?...

Qu'on y prenne garde cependant. Si c'est bien à ces sources que s'alimente « l'esprit maritime », si c'est de tout cela qu'est faite la force d'expansion d'un grand peuple, c'est tout cela aussi qui soutient, qui vivifie sa marine de guerre, l'un des premiers élémens, et bientôt peut-être le facteur principal de sa puissance.

Construire des vaisseaux. — des vaisseaux offensifs, — c'est bien. Ce qui est mieux, c'est de les pouvoir confier à des hommes qui savent le prix de l'audace, le prix de ces initiatives hardies qui maîtrisent la fortune en déconcertant l'adversaire. Ces hommes, nous les avons, certes, aujourd'hui. Les aurons-nous toujours? S'imagine-t-on que chez un peuple où les qualités viriles dont nous parlions tout à l'heure seraient en décadence et où l'on ne réagirait pas promptement, il serait possible d'assurer longtemps à la marine un recrutement de caractères exceptionnels?

***

LE DOUBLE JOUG

PREMIÈRE PARTIE

I

La maison que les Tissaud de Briville habitaient à Blois était située sur le boulevard de l'Est, dans cette partie de la ville qui regarde le fleuve et qui a conservé le nom de faubourg Saint-Jean, en souvenir de l'ancien prieuré bénédictin de Saint-Jean en Grève. C'était une bâtisse à deux étages sur perron, sillonnée de lézardes, mais gardant bon air encore avec ses hautes fenêtres à encorbellemens Renaissance et son toit d'ardoise coupé par des pans de cheminées gothiques. Devant la façade descendait jusqu'à la grille une cour en pente, vaste et nue, aux pavés couverts de cette végétation de cryptogames bruns qui est la rouille des pierres; de l'autre côté, un jardin ajoutait à la vétusté de l'ensemble par l'éternelle vieillesse de ses arbres tordus, chenus et découronnés. Qu'eût-il fallu cependant pour revivifier, restaurer tout cela ? Quelques coups de hache faisant tomber les branches mortes, permettant au soleil de ressusciter les sèves, quelques pelletées de ciment recrépissant les murailles branlantes. Mais il semblait que les habitans de cette demeure fussent d'accord avec le passé pour n'y permettre aucun rajeunissement; et l'antique maison, austère et digne, évoquait l'idée de gens pareils à elle, réfractaires au siècle et figés dans une dédaigneuse immobilité.

M. Tissaud de Briville — Amédée-Pierre-Henri — était en effet un de ces gentilshommes d'ancien régime pour lesquels la

fidélité aux traditions familiales est le complément naturel du quatrième commandement de Dieu. Royaliste plus fervent que militant, il demeurait attaché, comme à un dogme, à la fleur de lis que Blois étale sur son blason, et au drapeau immaculé qui du belvédère de Chambord semblait envelopper idéalement de ses plis cette région du Blésois, — le cœur même de la France, — où palpitaient encore en 1880 les derniers battemens de la légitimité. Son intelligence était médiocre, son naturel excellent; ses manières douces et timides décelaient l'étroitesse de ses pensées, en même temps qu'une bonté native. Il était marguillier de l'église Saint-Louis, sa paroisse, et membre du cercle Saint-Hubert où fréquentait la noblesse; de plus, lecteur assidu de la *Gazette de France* et abonné à l'*Avenir de Loir-et-Cher*, journal politique, catholique, agricole et commercial du département. Cela suffisait à ses besoins intellectuels, de même que suffisaient à ses besoins d'activité les deux promenades qu'il faisait chaque jour après ses repas, l'une sur le Mail, l'autre sur les terrasses de l'Évêché. Quand il pleuvait, M. Tissaud de Briville, qui avait un tour, s'amusait à fabriquer des ronds de serviette pour les jeunes détenus de la colonie agricole de Mettray, dont il était l'un des bienfaiteurs.

Il avait à peine vingt-trois ans lorsque son père, se sentant vieillir et redoutant de le laisser seul dans la vie, l'avait marié à l'unique héritière de la maison de Saucergues qui, du même âge que lui, le complétait admirablement. Masculine de traits et virile d'âme, Honorine de Saucergues avait pris sur son mari, dès le lendemain de leurs noces, un ascendant que les années devaient consolider en domination. Les qualités de volonté et d'initiative qui manquaient à Amédée, Honorine les possédait à un degré rare. C'était elle qui avait la haute main sur tout, aussi bien dans le gouvernement intérieur de la maison, apanage naturel des femmes, que dans la gestion de la fortune dont peu à peu elle avait accaparé le maniement. Cette substitution de pouvoirs s'était faite très naturellement, Amédée ne faisant aucune difficulté de reconnaître qu'il n'avait pas les « talens d'un bon administrateur, » et préférant laisser à « Madame » le soin de discuter avec les métayers sur les arrérages d'une ferme qu'il possédait en Sologne, et s'en reposer sur elle pour toucher les revenus de leur avoir, placé tout entier en valeurs étrangères; — car « depuis la République il n'y avait plus de sécurité en France pour le

capital », avait déclaré Honorine, sentencieusement. M[me] Tissaud de Briville, née de Saucergues, était d'ailleurs venue au monde avec la passion des chiffres; rien ne la distrayait plus agréablement que d'avoir sur son livre de comptes une longue colonne de francs et de centimes à additionner. Elle y procédait avec délices, remontant de bas en haut quand elle avait fini de haut en bas; et mettant une onction pieuse dans l'énoncé de chaque retenue. Une année, M. Tissaud de Briville avait été trésorier de la Fabrique; quelquefois il rapportait chez lui les registres de la paroisse enveloppés dans leur housse d'alpaga noir et, le soir après dîner, il s'appliquait à mettre en ordre la comptabilité qu'il devait présenter à l'Official; mais il n'y arrivait pas toujours du premier coup, s'embrouillait dans le doit et avoir; Honorine alors s'approchait de lui et, avec une précision de maître d'école, le remettait dans la bonne voie. Telles avaient été les douceurs prolongées de leur lune de miel.

Une seule amertume était entre eux : le Dieu d'Israël et de Jacob, dont la bénédiction appelée par le prêtre sur les époux chrétiens se manifeste par le don d'une postérité nombreuse, avait refusé à l'union d'Amédée et d'Honorine ce signe vivant de sa grâce; en dix-huit ans de mariage, une fille seulement leur était venue, de sorte que le nom des Tissaud de Briville se trouvait condamné à s'éteindre faute d'héritiers mâles, et que leur blason — de gueules au coq d'argent, crêté d'or — resterait enseveli pour toujours dans l'armorial des illustres familles blésoises ayant pris part aux États-généraux sous le règne de Henri III. Honorine, moins encore que son mari, ne pouvait se consoler de cette déception conjugale, et c'était presque toujours elle qui la première commençait les hostilités sur ce chapitre. Trop bien élevée pour formuler une plainte directe que sa pudeur ne lui permettait point, elle citait avec un soupir gros de réticences comme heureuses et dignes d'envie les mères « qui avaient la consolation de s'appuyer sur le bras de leur fils »; à quoi Amédée, faisant allusion au peu de fécondité de la famille de sa femme, chez qui depuis plus d'un siècle on n'avait jamais vu qu'un seul enfant par ménage, ne manquait pas de répliquer que « la stérilité était héréditaire dans la maison de Saucergues. » Et cela blessait au vif Honorine, qui soulevait ses épaules minces, osseuses un peu, et tournait les yeux vers le ciel, comme pour offrir à Dieu l'injure que lui valait la nullité évidente de son mari.

C'est ainsi que, dès en arrivant au monde, leur unique fille, Éliane, avait été reçue avec une froideur qui devait envelopper toute son enfance d'une ombre morose. Au regret évident qu'elle ne fût pas un garçon s'ajoutait tout ce que comportait de tristesse le cadre de la maison antique, du jardin déchu, de l'atmosphère froide et silencieuse de ce foyer sans fils. Contrairement aux parens modernes qui font de leurs enfans les camarades et les témoins habituels de leur vie, M. et Mme Tissaud de Briville estimaient que le respect ne va pas sans une certaine réserve, et que l'autorité s'affaiblit à se trop mélanger de tendresse. Toute petite, Éliane avait subi déjà les sévérités d'une éducation à principes inflexibles. Elle devait se tenir droite, les pieds en dehors et les coudes à la ceinture, lorsqu'on l'amenait au salon dire bonjour à quelque vieille dame, amie de sa mère. Au jardin, il lui était interdit de s'enfoncer dans les allées embroussaillées, ainsi que de cueillir les violettes et les quelques fleurs pâlottes qui croissaient dans l'herbe; et si, pendant les leçons que lui donnait régulièrement chaque jour Mme Tissaud de Briville, une légère distraction la rendait une minute inattentive, c'était tout de suite une punition qui l'attendait. A dix ans, quand elle avait su lire, écrire et « faire ses quatre règles », elle avait été conduite au couvent des Ursulines, où il est de mode à Blois de faire élever les jeunes filles « de la société ».

Peu à peu les divergences de sentimens et d'idées qu'amène forcément l'existence en dehors de la maison avaient diminué encore les points de contact d'Éliane avec ses parens. Les jours de sortie, elle se sentait muette et répondait par des monosyllabes aux questions impérieuses que Mme Tissaud de Briville lui posait sur ses études, ses compagnes, le régime du couvent et la façon d'être des religieuses; et, comme elle était douce et aimante, elle se reprochait au dedans d'elle-même cette paresse d'âme qui l'enveloppait en présence de son père et de sa mère, sans songer un instant à s'étonner de leur propre froideur pour elle. Quelquefois cependant M. Tissaud de Briville laissait percer malgré lui la pointe de sa sensibilité; lorsque après les vacances Éliane repartait pour le Faubourg-Neuf, suivie du vieux domestique qui portait sa petite valise de pensionnaire, il hasardait timidement que c'était bien triste, quand on n'avait qu'un seul enfant, d'en être ainsi séparés. Mais Honorine lui lançait un coup d'œil tellement significatif qu'il se taisait aussitôt. La même scène se renouvelait

chaque fois qu'il voulait se mêler de tout ce qui de près ou de loin touchait à Éliane. « Ne vous occupez pas de cela, mon ami, disait Mme Tissaud de Briville d'un ton péremptoire ; si vous aviez eu un fils, vous auriez eu le droit de l'élever à votre guise, mais l'éducation des filles ne regarde que la mère. » Et Amédée, sentant le reproche, se gardait de prolonger la discussion et se retirait penaud dans son atelier de tour, jusqu'à l'heure du dîner, où il revenait le sourire aux lèvres, « comme si de rien n'était. »

Au fond il avait un peu peur de sa virile compagne. Rien que la façon dont il prononçait son nom, Honorine, en pesant un peu sur chaque syllabe, montrait tout ce que ce nom représentait pour lui d'olympienne et foudroyante majesté ; mais, comme il avait conservé la galanterie du beau régime, il dissimulait assez adroitement sa complète annihilation sous une déférence de bonne grâce, et sa crainte d'être repris sous cet empressement chevaleresque dont un gentilhomme doit entourer toute femme, — fût-ce la sienne.

II

Quand Éliane eut atteint ses dix-sept ans, ses parens la retirèrent du couvent des Ursulines. Éliane était alors une grande jeune fille frêle et souple, avec des cheveux couleur de lin et des yeux bleu foncé d'une transparence extrême ; lorsqu'elle souriait, ces yeux s'éclairaient d'une vive lueur qui laissait voir jusqu'à l'âme ; mais l'expression de son visage était ordinairement calme et sans accent. Elle avait une de ces peaux fragiles que le moindre souffle fait rougir ; ses narines minces s'harmonisaient bien avec l'arête de son nez un peu long, — le nez de tous les Tissaud de Briville. La bouche, petite, formait au repos un arc flexible où la grâce féminine s'esquissait déjà ; le menton étroit se terminait par une courbe précise qui marquait la décision et ajoutait à cette figure de vierge de vitrail quelque chose de la fermeté tranquille des saintes croyantes, prêtes à confesser leur foi.

Au couvent, Éliane s'était montrée d'humeur paisible, sans mélancolie comme sans accès de folle gaîté, tels qu'en ont souvent les jeunes filles à propos de rien, plutôt silencieuse que bavarde, et très régulière à remplir exactement tous ses devoirs. Chaque année elle avait remporté le prix de « diligence » accordé à l'élève la plus appliquée ; et, comme elle était intelligente aussi et de com-

préhension très affinée, elle s'était toujours maintenue parmi les premières de sa classe ; mais elle n'en tirait aucune vanité ; on lui avait appris qu'il faut reporter à Dieu le peu de bien qu'on a en soi, et elle le faisait simplement ; dans la petite chapelle des Ursulines, toutes ses couronnes de laurier découpées dans du papier vert formaient un faisceau au pied de l'autel.

Tout d'abord, Éliane fut heureuse de rentrer chez elle, ses études finies. C'était, lui semblait-il, le commencement d'une existence nouvelle que son imagination embellissait de mille surprises charmantes ; mais elle comprit bien vite que dans la vieille maison rien n'était changé, et que sa présence ne modifierait en aucune façon les habitudes invétérées de ses parens. Dieu ! que les journées lui paraissaient interminables et vides. Le matin il fallait se lever tôt, bien que l'on n'eût rien à faire, ou si peu de chose ! A sept heures, tout le monde devait être sur pied, et dès huit heures Éliane et sa mère étaient installées à un menu ouvrage dans le salon, derrière une des hautes fenêtres d'où l'on apercevait la Loire charriant ses eaux jaunâtres parmi des bancs de sable couleur d'ocre. Sans qu'elle sût pourquoi, la vue du fleuve remplissait Éliane d'une mélancolie vague. A travers les platanes dénudés du boulevard de l'Est et les toits inégaux du quai Saint-Jean, ses regards plongeaient jusqu'à la grande nappe d'eau monotone, où presque jamais un bateau ne venait mettre l'animation de son passage. Et au delà, par-dessus la levée de Saint-Dyé, quelle tristesse encore ! Le pays de la Boire et de Vineuil, terne et plat, se prolongeait en un déroulement de sillons incolores, coupé de loin en loin par quelques silhouettes d'arbres tordus. Même aux beaux jours, quand les eaux perdaient leur couleur terreuse pour refléter le bleu du ciel, Éliane ne pouvait surmonter l'aversion irraisonnée que lui inspirait le fleuve. Au moins, enfermée entre les murailles blanches du couvent, elle ne connaissait pas cette obsession. Puis elle se sentait là-bas reliée à une vie commune, prise dans le mouvement régulier d'un petit monde ; tandis qu'ici, entre son père et sa mère qui la traitaient systématiquement comme une petite fille, son âme se noyait dans un vide désespérant. Pourtant ses heures maintenant aussi étaient réglées. Après le déjeuner, c'était chaque jour une promenade assez longue. Le plus souvent ces dames gagnaient la ville haute par les rues étroites qui montent à pic de la Cathédrale au square de la Préfecture. Lorsque par hasard elles avaient une

lettre à faire partir, au lieu de la donner à la cuisinière qui allait le matin aux provisions, elles la gardaient pour la porter elles-mêmes à la poste. Elles faisaient alors un tour dans le Faubourg-Neuf jusque vers le château Saint-Lazare, qui, tour à tour léproserie, prieuré conventuel de génovéfains et asile d'aliénés, évoquait chez Éliane toute sorte d'idées lugubres; puis elles redescendaient par la rue Porte-Chartraine pour gagner la rue Denis-Papin, où sont les magasins les mieux assortis, et dans lesquels Mme Tissaud de Briville avait toujours « quelque petite chose à acheter. » Les jours où le temps était très beau, elle emmenait Éliane plus loin encore, sur la butte des Capucins, située tout à l'autre bout de la ville; pour y arriver, il fallait contourner la station du chemin de fer et s'engager dans un labyrinthe de ruelles rocailleuses. La butte aride et pelée domine l'étendue immense des plaines, d'un côté jusqu'à Orchaise et Saint-Lubin, de l'autre jusqu'à Chambord par-dessus le val de la Loire. Ce point de vue, que Victor Hugo a célébré, est d'une beauté large et saisissante; mais, habituée à le voir depuis l'enfance, Éliane n'en éprouvait aucune surprise d'admiration. La promenade qu'elle préférait à toute autre était d'aller aux abords de la forêt de Blois par les belles avenues qui y conduisent. Il y avait, proche de la lisière, un énorme chêne qu'on appelait le Louis XIV, et qui conservait la couronne magnifique de son feuillage longtemps après que les autres arbres s'étaient dépouillés de leur végétation. Elle s'asseyait au pied du tronc géant et, renversant un peu la tête, elle s'amusait à suivre entre les branches roussâtres les rais capricieux de la lumière d'automne; mais sa mère ne lui permettait pas de prolonger longtemps cette innocente distraction; il fallait être rentrées à quatre heures pour surveiller les domestiques et voir Amédée avant qu'il ne fût parti pour le cercle Saint-Hubert.

Les soirées surtout accablaient Éliane de leur pesante lenteur. Sous la lampe, à côté de sa mère, elle reprenait le menu ouvrage de la matinée, pendant que M. Tissaud de Briville lisait son journal religieusement. Elle aurait aimé lire aussi, mais on ne lui permettait que des histoires à ce point vieillottes et peu intéressantes qu'elle préférait encore broder au plumetis les couronnes de comte dont Mme Tissaud de Briville exigeait la marque sur tout le linge de la maison, ou faire des garnitures en « frivolité » avec une navette d'ivoire et suivre des yeux le va-et-vient agile que ses doigts machinalement y imprimaient. A neuf heures, quand elle mon-

tait dans sa chambre, elle n'avait pas encore sommeil. Quelquefois alors elle ouvrait sa fenêtre qui donnait sur le jardin du côté de la ville haute. Des toits s'étageaient, dont elle devinait vaguement les formes : la grande caserne d'infanterie et l'asile des aliénés, jusqu'au donjon des anciens seigneurs du Beauvoir servant maintenant de prison. C'était dans l'obscurité de la nuit un calme absolu, une détresse pour sa pensée isolée et chétive. Elle n'était pas d'une nature rêveuse et son imagination ne l'emportait point en des régions peuplées de chimères. Elle eût voulu seulement avoir un frère, une sœur, une amie, quelqu'un avec qui elle pût penser et parler, non qu'elle eût rien d'extraordinaire à dire, mais pour avoir une communication d'âme. Et elle regrettait — oui, certes, elle regrettait bien maintenant — le couvent des Ursulines, où dès le matin tintaient sous le cloître, en même temps que les cloches, les rires argentins des élèves, et où le soir, avant de s'aller coucher, elle entendait dans la chapelle sa voix et celles de ses compagnes s'envoler ensemble, comme une nichée d'oiseaux, vers le ciel.

III

Une fois par semaine, chaque dimanche, M. et Mme Tissaud de Briville recevaient la famille dans l'intimité. On faisait une partie de whist ou de boston, on échangeait les nouvelles et on se séparait à dix heures et demie après avoir pris une tasse de thé. Les habitués de ces réunions familiales étaient toujours les mêmes depuis dix-huit ans : d'abord la cousine germaine d'Honorine, Herminie de Bienheuré, qui avait épousé Florimond de la Gaudinière, gentilhomme originaire du Dunois. Florimond et Herminie de la Gaudinière n'avaient jamais eu d'enfans et s'en consolaient en faisant de lugubres prophéties pour l'avenir : « Dans trente ans d'ici, affirmait Mme de la Gaudinière, il n'y aura plus que de la canaille en France. » En attendant, leur principale préoccupation était de tenir un rang digne de leur nom. Pour cela, comme ils ne possédaient qu'une fortune minime, ils s'imposaient des sacrifices continuels. Il fallait avoir une voiture pour les visites de cérémonie et un domestique « mâle » pour répondre à la porte et servir à table. En revanche, Herminie raccommodait elle-même son linge, et Florimond se privait de fumer par économie. Ils avaient supprimé de leur budget toutes les charités

anonymes et courantes, et refusaient impitoyablement un sou à un pauvre afin de réserver une obole aux œuvres où il est de bon ton de se signaler en donnant l'exemple. Chez eux, dans l'ancien hôtel qu'ils habitaient rue Porte-Côté, tout était combiné pour la représentation extérieure ; leur salon de réception contenait des canapés et des fauteuils du plus pur Louis XIV recouverts de lampas vert d'eau, tandis que dans les autres pièces c'étaient des meubles de rebut et des tentures dépareillées. De même Herminie, qui ne se montrait jamais qu'en toilette de soie, portait dans le tête-à-tête avec son mari des robes rapiécées et défraîchies. Tous deux estimaient les belles manières au mépris de l'instruction; ignorans des plus élémentaires connaissances, la seule science qu'ils possédassent était celle du blason, et c'était là aussi le sujet de leurs conversations habituelles. Depuis quinze ans qu'ils vivaient ensemble, ils discutaient encore pour savoir lequel d'elle ou de lui était issu de meilleure noblesse; les La Gaudinière portaient de gueules au chevron d'or accosté de deux croix pattées de même, tandis que les Bienheuré avaient l'écu d'argent chargé de trois têtes de sable; mais Herminie ne manquait pas de rappeler qu'un des Bienheuré, Nicolas, avait été sous Henri II gentilhomme de la chambre; à quoi Florimond répondait par le cri d'armes, le fameux cri accolé aux armoiries des La Gaudinière et qui constituait à lui seul une supériorité évidente, « car, répétait-il avec conviction, le cri suit la bannière et il fallait être de maison féodale pour avoir le droit de déployer bannière aux combats. » Ils apportaient avec eux cette discussion chaque dimanche chez les Tissaud de Briville, si bien qu'Éliane ne pouvait s'empêcher de sourire en voyant l'oncle Florimond, avec sa grosse figure éteinte, son poil rare et ses lunettes vacillantes, articuler, en enflant les joues, le fameux cri de guerre : « En avant ! Sus aux renégats ! »

La sœur cadette d'Amédée Tissaud de Briville, Élodie, était aussi l'invitée obligatoire de ces soirées hebdomadaires. Élodie n'avait jamais voulu se marier, pour ne pas, disait-elle, se donner un maître ; mais Herminie de la Gaudinière, qui ne l'aimait pas, insinuait volontiers qu'elle n'avait pas trouvé de parti sortable. Quoi qu'il en fût, la vieille fille vivait seule avec une domestique dans une petite maison en bois de la rue des Papegaults, tout contre la Cathédrale. Chaque matin elle entendait plusieurs messes : celle de M. le curé d'abord, qu'il était décent de ne pas manquer,

puis celle de M. le premier vicaire et celle d'un père oblat à qui elle avait confié la direction de sa conscience. Elle allait au sermon autant de fois que l'occasion s'en offrait, et était présidente d'une Congrégation de « Demoiselles », qui se réunissait tous les dimanches après vêpres dans la chapelle de la Vierge, ce qui l'obligeait, malgré ses quarante-cinq ans bien sonnés, à revêtir ce jour-là une robe de mousseline blanche et une couronne de roses. En dehors de ses occupations pieuses, Élodie passait son temps à faire des tapisseries au petit point, destinées à orner les salles du château de Chambord.

Enfin sur ce milieu austère et attardé planait l'esprit aimable, libéral, quelque peu frondeur, du vieux baron Henri de Preumartin. Célibataire endurci, frère de la mère d'Amédée et d'Élodie, l'oncle Henri, dont la fortune s'était accrue de plusieurs héritages collatéraux, avait su s'arranger pour lui tout seul une jolie existence de philosophe et d'artiste. C'était un de ces hommes auxquels on n'impose pas en bloc des idées toutes faites et qui se donnent la peine de penser et d'agir par eux-mêmes. Très grand seigneur de mœurs et d'allures, il avait conservé des vieilles traditions aristocratiques ce vernis d'élégance et de savoir-vivre qui ne recouvre souvent que le vide; mais chez lui la lame valait le fourreau. Il ne se croyait engagé, ni par son nom ni par son patrimoine, à faire le procès aux idées nouvelles. Il était le seul noble du département prenant part aux délibérations de la Société des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher, qui comptait une trentaine de membres, tous gens de professions libérales, soucieux des choses de l'esprit. Mais la grande passion de sa vie, la source de ses plus vives jouissances, était le merveilleux château que Blois étale comme une fleur miraculeuse au-dessus de la végétation aride de ses maisons grises. Son influence n'avait pas peu contribué à arracher ce joyau de l'art des mains de l'administration militaire qui en avait fait une caserne. En des rapports remplis d'une solide éloquence, il avait représenté au roi Louis-Philippe l'état déplorable dans lequel « le temps et la hache révolutionnaire surtout avaient mis le château, les sculptures mutilées, les murs gercés de haut en bas, les boiseries défoncées, les riches menuiseries des fenêtres remplacées par des châssis sordides, les meneaux coupés, les planchers fléchissans et le grand escalier octogone, œuvre admirable et unique, dépouillé, comme un oiseau plumé, de tout ce qui le rendait élégant, souple, gracieux. » Et

quand enfin les crédits avaient été votés et que peu à peu, entre les mains des architectes, l'aile Renaissance du château s'était relevée de ses ruines, le vieux gentilhomme avait vécu des journées d'ivresse. Dès l'aube il était à l'affût, surveillant les ouvriers comme s'ils eussent travaillé pour son propre compte, guettant l'enlèvement d'un échafaudage, la suppression d'une banne de sculpteur, et jaloux d'assister le premier à l'éclosion, sur la pierre rajeunie et resplendissante, d'un balcon, d'une console, d'une corniche, tels qu'ils avaient dû sortir autrefois du ciseau d'artistes oubliés. Et depuis, pour la restauration de l'aile Louis XII, ç'avait été à chaque instant des joies nouvelles. On le consultait maintenant, car son érudition faisait autorité en la matière, et plus d'une fois il avait été à même de donner des indications précieuses sur la façon dont devaient être exécutés, dans le sens de la vérité historique, les peintures et les panneaux des salles royales. Mais chez les Tissaud de Briville jamais il n'était question de ces choses, et l'on affectait même d'ignorer la réputation artistique du vieil oncle Preumartin. Une fois ou deux son enthousiasme, auquel il avait lâché la bride, était resté sans écho; et il s'en vengeait en raillant tous ces gens de leurs prétentions nobiliaires exagérées, en appelant son neveu « Tissaud » tout court, et en déclarant à Élodie que ses tapisseries au petit point étaient de véritables horreurs, dont un homme de goût ne voudrait même pas pour décorer les boxs de ses écuries.

IV

Un jour, le déjeuner fini, comme M. et Mme Tissaud de Briville étaient seuls, Éliane les ayant quittés pour aller au jardin où elle aimait se promener pendant la demi-heure de liberté que lui laissait sa mère, on leur annonça la visite d'un de leurs parens de Beaugency, le jeune Gaston de Lucerais. Mme Tissaud de Briville se récria; Gaston était le fils d'une cousine éloignée d'Amédée qui, depuis son veuvage, vivait à Beaugency dans une solitude presque complète. Cette façon inopinée de rentrer en relations paraissait « au moins singulière » à Honorine. Elle fut froide et digne lorsque le jeune homme entra.

C'était un grand garçon de vingt-deux à vingt-trois ans, dont le corps robuste et de croissance achevée formait un étrange contraste avec la tête juvénile aux traits indécis et délicats. Des che-

veux blonds frisant abondamment autour d'un front lisse de chérubin, de larges yeux couleur d'aigue-marine, un teint rosé, une moustache à peine naissante, faisaient remarquer davantage la solide carrure de ces épaules taillées pour porter la cuirasse et le baudrier et donnaient à première vue l'idée d'un être complexe et comme dédoublé dans son épanouissement, masculin de sang et féminin d'âme. Il se présenta avec timidité, mais sans gaucherie, baisa la main de sa tante et embrassa sur les deux joues M. Tissaud de Briville, qui n'en revenait pas de le trouver si changé. « C'est étonnant, répétait le mari d'Honorine avec conviction, comme les enfans se transforment dans l'espace de dix ans! car voilà bien dix ans que nous ne nous sommes vus, n'est-ce pas, Gaston? »

Il y avait dix ans, en effet. Gaston rappela que c'était pendant le dernier hiver qu'il avait passé au collège de Pont-Levoy, où on l'avait mis interne du vivant de son père. M. et Mme Tissaud de Briville avaient alors la bonté de lui servir de correspondans, et il se souvenait que, les jours de sortie, un jésuite l'amenait à Blois jusqu'à la grille du boulevard de l'Est, et ne le quittait que lorsque l'oncle Amédée était venu le prendre par la main pour le faire entrer dans la maison. Puis, son père étant mort après une longue maladie, et sa mère étant elle-même dans un état de santé assez précaire, Gaston avait quitté le collège, et on lui avait donné un précepteur à Beaugency pour achever ses études. Mais il n'avait pas beaucoup travaillé; il aimait mieux aller pêcher les écrevisses dans le ruisseau des Mauves, ou guetter les écureuils sous les ormes séculaires du bois d'Aunay; et, comme son précepteur avait les mêmes goûts, ils s'entendaient à merveille. Mme de Lucerais, qui était l'indulgence même et idolâtrait son fils, le laissait faire; et Gaston avait grandi ainsi librement, sans trop se préoccuper d'apprendre. Cependant, quand l'âge de passer son baccalauréat était arrivé, il s'était mis résolument à la besogne; mais il avait échoué une première fois et une seconde aussi, non qu'il fût ignorant des matières de l'examen, mais parce qu'il se troublait tellement à chaque question qu'on lui posait que la mémoire alors lui faisait complètement défaut. Enfin à la troisième épreuve il avait été reçu.

— Et que comptes-tu faire maintenant? lui demanda paternellement son oncle.

— Il va rester avec sa mère, comme de juste! intervint de son ton autoritaire Mme Tissaud de Briville.

— Mais non, ma tante, répondit humblement Gaston. Maman craint que je ne finisse par trouver l'existence trop vide à Beaugency, maintenant surtout que mes études sont terminées; moi, je me serais bien fait à pêcher et chasser toute la journée et à me promener à cheval ou à pied dans le pays, qui est magnifique; mais il paraît qu'un jeune homme doit avoir une occupation sérieuse; alors maman a écrit à un ancien ami de mon père, M. Dubourg, le banquier, pour lui demander de me prendre avec lui, et désormais je vais habiter Blois.

M. Tissaud de Briville le félicita; sa mère avait eu là une excellente idée. « Et j'espère, ajouta-t-il, que tu viendras nous voir quelquefois. »

Gaston assura qu'il viendrait le plus souvent possible.

— Mais j'y songe, fit tout à coup M. Tissaud de Briville; où donc es-tu descendu?

— A l'hôtel d'Angleterre, mon oncle, en attendant que j'aie trouvé un logement qui puisse me convenir.

— Si cela t'arrangeait... dit encore l'oncle; mais il s'arrêta court: un regard glacial d'Honorine venait de lui fermer la bouche plus sûrement que si on lui eût appliqué un bâillon. Quelle sottise il avait failli commettre encore! N'allait-il pas proposer à Gaston d'occuper l'ancienne chambre à rideaux de perse et à meubles de noyer, où il couchait autrefois lorsqu'il revenait du collège? Vite elle parla, pour empêcher Amédée de se compromettre davantage.

— Certainement, dit-elle à Gaston, la maison vous sera ouverte, comme à toute la famille, le dimanche soir. Nous ne recevons jamais les autres jours.

Gaston s'inclina; le dissentiment de M. et Mme Tissaud de Briville ne lui avait pas échappé, et il ne trouvait plus rien à dire, gêné d'en avoir été la cause.

Honorine prit de nouveau la parole; elle n'approuvait pas sans réserve la détermination de Mme de Lucerais. Certainement les Dubourg étaient de braves gens; M. Dubourg, quoique banquier, avait la réputation d'un honnête homme, et sa femme passait pour pieuse et donnait largement aux bonnes œuvres; mais ce n'était pas une raison pour leur envoyer Gaston. D'ailleurs elle déplorait cette mode qui poussait les jeunes gens de la noblesse à travailler comme des mercenaires, alors que leurs rentes suffisaient à les faire vivre. Jamais autrefois on n'eût permis à un

gentilhomme de s'occuper d'autre chose que d'administrer ses terres, à moins qu'il ne se fît prêtre ou soldat. Il convenait de dire que ce n'était pas un métier que prenait Gaston, mais seulement un moyen d'occuper son temps et de se distraire; mais, à la place de Mme de Lucerais, elle eût préféré le mettre chez un avocat, parce que c'est une profession plus « relevée ».

Le jeune homme écoutait sa tante avec un étonnement qui se lisait dans ses yeux clairs; c'était la première fois qu'il se trouvait à même de juger combien un étroit esprit de caste implique de sottise inconsciente. Sa mère était une femme bonne et charmante, affable à tous, et d'une dignité si simple que chacun se trouvait à l'aise en sa présence. Jamais il ne lui avait entendu prononcer une parole de mépris contre personne; avec ses beaux bandeaux de cheveux déjà blancs et ses mains secourables à tous, elle avait été pour lui jusque-là le type unique et révéré des nobles dames françaises. Mais sa tante Tissaud de Briville lui révélait une tout autre façon d'être et de sentir. Il comprenait maintenant pourquoi, lorsqu'il était petit, ce n'était jamais qu'avec une satisfaction mélangée de crainte qu'il allait passer ses journées de congé dans cette maison où tout était conventionnel et pompeux; et il se disait que, quand même l'oncle Amédée eût pu formuler jusqu'au bout son invitation, il n'eût certes jamais accepté une hospitalité aussi déconcertante.

Un silence s'était fait: M. Tissaud de Briville regardait son neveu en souriant d'un air paterne; Mme Tissaud de Briville le détaillait avec une curiosité indiscrète; et Gaston, les mains aux genoux, cherchait une phrase qui lui permît de partir décemment. A ce moment, des pas légers se firent entendre dans le corridor.

— Voilà Éliane, dit M. Tissaud de Briville d'un air heureux.

Gaston s'aperçut alors qu'il avait oublié de s'informer de sa cousine. Cela le troubla et il se leva, très rouge, aussitôt qu'elle parut. Il fut surpris de la voir si grande, avec des jupes longues et les cheveux coiffés en chignon; et il la regardait, un sourire gêné aux lèvres, ne sachant s'il devait l'embrasser comme autrefois. Mais elle, très simplement, alla vers lui et lui tendit ses deux joues fines, un peu pâles, encore parfumées des senteurs douces du jardin.

V

Malgré la désagréable impression produite par Mme Tissaud de Briville sur sa nature délicate et sensible, Gaston se rendit chaque dimanche à l'invitation qu'elle lui avait adressée du bout des lèvres. Ce n'était pas qu'il trouvât un bien grand charme à ces réunions de famille, dont le ton guindé et la réserve froide augmentaient encore sa timidité habituelle. Mais il se sentait si isolé, si ignoré dans Blois, qu'il éprouvait un réel soulagement à aller sonner à la grille de cette demeure connue depuis l'enfance et à s'entendre appeler par son nom, Gaston, comme sa mère l'appelait. Les Dubourg, il est vrai, se montraient pour lui d'une amabilité parfaite. C'étaient d'excellentes gens, le mari frisant la cinquantaine, la femme, de vingt ans plus jeune, qu'il avait épousée sur le tard. Sans enfans, ils étaient heureux de la présence de Gaston: ils l'invitaient souvent et le traitaient avec cette familiarité douce qui marque, sans l'imposer, l'affection. Gaston ne répondait qu'à demi à ces avances, craignant de paraître indiscret. A quelques minutes du bel hôtel qu'habitaient les Dubourg, rue Pierre-de-Blois, et où il se rendait chaque matin, il avait loué un modeste appartement de garçon, rue Fontaine-des-Élus, une rue étroite et vieillotte qui eût été complètement solitaire sans l'école des Sœurs, qui attirait deux fois par jour la ribambelle des enfans pauvres du quartier. Comme son appartement se composait de trois petites pièces, sans salle à manger ni cuisine, il avait continué à prendre ses repas à l'hôtel où il était descendu en arrivant. Il se morfondait à ce régime banal et vulgaire et il se surprenait parfois avec de grosses larmes roulant dans ses yeux, pendant que les habitués de la table d'hôte adressaient au garçon leurs facéties coutumières : « François, vous plairait-il nous mettre en rapport avec les haricots ? » ou bien : « François, voulez-vous prier le fromage d'avancer jusqu'ici ? »

Les courses à travers la ville lui paraissaient particulièrement attristantes ; il se trouvait beaucoup plus seul dans les rues, parmi les passans dont les visages lui étaient étrangers, que dans la campagne autour de Beaugency dont il connaissait tous les arbres, toutes les vignes, tous les ruisselets. Il souffrait de passer la plus grande partie de son temps enfermé dans un bureau, sans autre horizon que la boutique du tapissier d'en face où s'étalaient

toujours les mêmes fauteuils recouverts de peluche fanée. M. Dubourg cependant l'avait mis à l'aise dès le commencement, en le laissant libre de ne venir qu'à ses heures; mais il avait à cœur d'être régulier, et s'appliquait à ses nouvelles fonctions autant par devoir que par besoin d'occuper sa vie à quelque chose. La semaine s'écoulait ainsi dans la monotonie la plus complète, et le dimanche était le seul jour qui lui apportât quelque distraction. D'abord le matin il partait en promenade dans les environs et, aussitôt qu'il avait la grande route devant lui, il se sentait redevenir gai et heureux de vivre comme autrefois. Il allait le plus souvent dans les gros villages qui bordent la frontière de Sologne du côté de Saint-Claude ou de Montlivault, et déjeunait au hasard des auberges rencontrées, s'accommodant mieux de leur bonne simplicité rustique que du faux luxe de sa pension bourgeoise. En rentrant, il faisait un bout de toilette pour aller chez les Tissaud de Briville, échangeait ses bottes de cuir contre des souliers lacés et sa houppelande de gros drap contre un habit de cérémonie; car l'habit était de rigueur à ces réunions plus que modestes, et Gaston s'amusait chaque fois de celui que portait M. Florimond de la Gaudinière, un de ces vieux habits à pans arrondis et à revers de velours comme il en avait vu à un portrait de Berryer dans le salon de sa mère à Beaugency. Dès le premier jour, d'ailleurs, il avait été pris d'antipathie pour le couple des La Gaudinière qui, plus encore qu'Élodie et que sa tante Honorine, choquait toutes les notions évangéliques que sa mère lui avait inculquées. Certes, s'il n'avait dû rencontrer que ceux-là, il n'eût trouvé aucun plaisir à se rendre chaque dimanche au boulevard de l'Est; mais il y avait l'oncle Amédée qui, malgré ses petits ridicules, était un excellent homme, très affectueux; et le vieux Preumartin, si spirituel et si rond; et Éliane enfin, toute délicate et charmante.

Gaston arrivait ordinairement le premier, en sortant de dîner à l'hôtel d'Angleterre, et, comme il ne jouait ni au boston ni au whist, il s'asseyait devant le guéridon ovale qui formait le milieu du salon; sa cousine ne tardait pas à venir le rejoindre, et tous deux feuilletaient avec l'attention naïve de deux écoliers une vieille collection du *Musée des Familles* qui s'arrêtait à l'année 1858. Sous les rayons roux d'une vieille lampe de cuivre, leurs deux têtes également blondes se confondaient; mais leurs traits étaient bien dissemblables. Gaston, bien qu'il eût six ans de plus,

paraissait le cadet, à ne voir que sa figure rose et poupine où se traduisaient encore tous les étonnemens de l'enfance; Éliane, au contraire, dans sa face allongée et blanche, avait déjà quelque chose de la maturité précoce des êtres d'élite. Tous deux s'amusaient des mêmes histoires et s'arrêtaient volontiers aux mêmes pages, pour se communiquer leurs remarques. Quand Éliane trouvait un passage intéressant, elle le soulignait de son doigt mince, et Gaston le lisait une seconde fois avec elle.

Souvent aussi ils interrompaient leur lecture pour causer, mais il fallait que ce fût à voix haute, de façon que tout le monde pût les entendre; et, bien qu'ils n'eussent aucun secret à se dire, cela les gênait de troubler le silence solennel des joueurs; alors, sans s'être donné le mot, ils avaient fini par trouver le moyen de converser, tout en ayant l'air de suivre attentivement le texte placé devant eux, et ils se racontaient de la sorte des futilités auxquelles ils prenaient un plaisir extrême. C'était Éliane surtout qui parlait, heureuse enfin de donner l'essor à toutes les pensées qu'elle avait tenues si longtemps enfermées dans sa tête, comme des oiseaux en cage. Elle disait le couvent, et comment se passaient les récréations et les classes, et quelles étaient celles des élèves et des religieuses qu'elle avait le mieux aimées. Puis elle interrogeait Gaston, qui décrivait à son tour Pont-Levoy et Beaugency. Le collège des jésuites ne lui avait pas laissé de très bons souvenirs. Dès l'arrivée, il avait été en butte aux taquineries de ses camarades et il avait toujours mieux aimé se laisser punir que de dénoncer les autres; cependant il avait les poings solides et savait se défendre à l'occasion; mais, quand il s'agissait de s'expliquer devant les surveillans, il tremblait comme s'il eût été coupable. A Beaugency, en revanche, il avait été complètement heureux; sa mère était si bonne, si parfaite! Il ne se lassait pas de la dépeindre à Éliane. Un jour même il lui avait dit à ce propos : « Quand maman était jeune, je suis sûr qu'elle devait te ressembler. » Et Éliane avait souri, comprenant que, dans la pensée de son cousin, ce compliment était le meilleur qu'il pût trouver à lui adresser.

La soirée passait ainsi très rapidement, quoique sans distractions apparentes. A dix heures on apportait le thé, et tous deux se levaient pour l'offrir. C'était toujours le même antique service que Gaston reconnaissait pour l'avoir vu quand il était enfant; la théière ventrue en argent avec son bouton de couvercle qui vacillait un

peu, les tasses à fleurs japonaises et jusqu'aux petits gâteaux secs qui n'avaient pas davantage changé de forme. Il se rappelait qu'autrefois c'était la tante Élodie qui servait le thé; elle le faisait avec ces manières brusques et pressées d'en finir qu'elle mettait à tout. Maintenant il trouvait du plaisir à regarder Éliane remplir délicatement les tasses qu'il lui prenait des mains une à une pour les distribuer, en prenant bien garde de ne pas enfreindre l'ordre prescrit par l'étiquette; car elle lui avait fait entendre que ce serait là une faute grave, dont il n'obtiendrait pas facilement le pardon.

Une demi-heure plus tard, tout le monde se retirait. M. et Mme Tissaud de Briville accompagnaient leurs invités jusqu'à la porte du vestibule, et Éliane avait la permission de les conduire avec un flambeau jusqu'à la grille, où elle les saluait encore. Elle restait ensuite immobile quelques instans à écouter le bruit de leurs pas sur le boulevard de l'Est absolument solitaire, et quelquefois aussi elle entendait à travers la nuit la voix sonore de l'oncle Preumartin, le fausset aigu du ménage des La Gaudinière, ou la toux sèche d'Élodie qui éclatait par petits accès fréquens, et qui était la seule façon dont la vieille fille protestât contre les désenchantemens de sa destinée.

VI

Cela s'était fait tout naturellement, sans qu'il le voulût et même sans qu'il y pensât; et c'était un sentiment tellement nouveau pour lui, et si mal défini encore au fond de son cœur, qu'il avait peine à en démêler le sens précis. Véritablement Gaston n'avait pas eu conscience de la transformation de son amitié pour Éliane en cette constante préoccupation d'elle qui ne pouvait être que de l'amour. D'abord ç'avait été un attrait particulier qui le retenait près d'elle, un charme qui l'enveloppait de la tête aux pieds lorsqu'il se trouvait en sa présence. Puis, peu à peu, il en était venu à penser à elle longtemps après l'avoir quittée, et même en travaillant au bureau, lorsqu'il alignait des chiffres sous l'œil bienveillant de M. Dubourg. Le soir il se surprenait encore à y rêver, dans ses promenades solitaires à travers les rues de la ville. Il trouvait un grand plaisir à se rappeler des riens d'elle, un mot qu'elle avait prononcé de telle façon, ou certaine petite grimace gentille qu'elle avait eue en causant avec lui sous la lampe. Souvent il faisait un détour pour passer devant la vieille maison

où elle semblait une plante rare poussée par mégarde dans une serre délabrée. Il n'ignorait pas qu'à cette heure tardive il n'avait aucune chance de l'apercevoir, mais ce lui était doux quand même d'approcher ainsi d'elle à son insu ; devant les persiennes fermées à travers lesquelles ne filtrait aucune lumière, il se sentait plus à l'aise pour évoquer son image d'un charme un peu indécis, flottant, sa tête blonde aux cheveux tellement légers qu'ils voletaient en auréole sur son front, et sa taille flexible comme la tige d'un grand lis. Éliane portait depuis quelque temps un corsage de velours gris à côtes qui, légèrement échancré par derrière, laissait sa nuque un peu découverte, et Gaston pensait souvent à ce petit coin de chair blanche ; c'était pour lui quelque chose de plus d'Éliane qu'il connaissait ; et il s'en réjouissait, comme si leur intimité s'en fût accrue.

Maintenant il ne pouvait plus se contenter de la voir une fois par semaine, et il s'ingéniait à la rencontrer comme par hasard, lorsqu'elle allait en promenade avec sa mère. Il savait l'heure à laquelle ces dames sortaient et, pour ne pas les manquer, il se postait entre l'Évêché et la Cathédrale jusqu'à ce qu'il les vît poindre sur les terrasses, car c'était presque toujours par là qu'elles passaient en quittant la maison. Il marchait vite alors, tenant en évidence sa serviette, qu'il avait eu soin de bourrer de journaux, et prenant l'air affairé d'un homme chargé d'une mission importante. Au passage il les saluait et, quand ses yeux avaient rencontré ceux d'Éliane, il était heureux pour tout le reste du jour. Mais il n'osait pas renouveler trop souvent ce petit manège, de crainte que sa tante Honorine n'en prît ombrage, car il avait d'elle, de sa figure osseuse, et de ses yeux durs une peur atroce.

Que serait-il devenu, en effet, si les Tissaud de Briville lui eussent interdit quelque jour de paraître à leurs réunions familiales ? Cette soirée du dimanche était la seule joie de son existence uniforme et vide ; il passait la moitié de son temps à la désirer et l'autre moitié à s'en souvenir. Quand l'heure approchait de s'y rendre, il ne tenait plus en place, pris de tressaillemens d'impatience ; il partait longtemps à l'avance, et faisait plusieurs fois le tour par la rue du Prêche et l'avenue Paul-Réaulme, jusqu'à ce que le moment fût venu d'aller sonner à la grille du boulevard de l'Est. Une fois, il s'était risqué à se présenter dès huit heures ; son oncle et sa tante étaient encore dans

la salle à manger, et, du vestibule où le domestique l'avait prié d'attendre, il avait entendu leur discussion ; Amédée voulait le faire entrer tout de suite, « sans cérémonie », mais Honorine déclarait que « ce n'était pas un pli à prendre, et qu'il fallait qu'on l'habituât à respecter les heures de la maison » ; enfin, au bout d'un instant, on l'avait introduit dans le salon, où il était resté seul pendant une demi-heure en tête à tête avec une bougie unique, car on allumait les lampes au dernier moment, par économie. Depuis, il s'était fait une loi de ne jamais arriver le premier, et, pour en être sûr, il allait s'installer sur un talus audessus du chemin du Grand-Réménier. De là il voyait les La Gaudinière ou Élodie venir lentement, emmitouflés jusqu'aux yeux. Mais le vieux Preumartin était presque toujours en retard, et Gaston n'avait pas le courage d'attendre qu'il eût paru pour enjamber en deux bonds le boulevard et pénétrer dans la maison à son tour. Pendant cette station prolongée, et même pendant toute la journée du dimanche, il se privait de fumer, afin de ne pas apporter à Éliane l'odeur âcre du tabac en échange de l'haleine fraîche et fleurant le miel, qu'il respirait près d'elle lorsqu'ils lisaient côte à côte. Oh ! ces vieilles collections du *Musée des Familles*, qu'il avait trouvées presque insipides tout d'abord, combien il les chérissait maintenant ! C'était grâce à elles qu'il pouvait se rapprocher d'Éliane, au point qu'il sentait parfois son épaule ronde le frôler, ou ses cheveux vaporeux lui effleurer la joue ; c'étaient là les seules satisfactions amoureuses que sa timidité lui permît d'avoir. Cette timidité, qui depuis l'enfance l'avait fait souffrir, et particulièrement pendant ses trois années de collège, il l'avait un peu oubliée à Beaugency, dans la vie libre et facile qu'il y menait entre sa mère et son précepteur. Mais, depuis qu'il était à Blois, elle l'avait repris plus cruellement que jamais. Il s'en apercevait dans ses relations avec les Dubourg, malgré leur bienveillance affectueuse, et surtout avec les Tissaud de Briville, vis-à-vis desquels il se sentait toujours mal à l'aise. Éliane cependant ne l'avait pas gêné tout d'abord. Ils avaient causé et ri librement ensemble, sans qu'il éprouvât ce sentiment pénible qui paralysait d'ordinaire ses facultés ; ç'avait été seulement depuis qu'il s'était senti devenir amoureux d'elle qu'il avait perdu peu à peu toute son assurance. A ses côtés, il tremblait comme s'il avait peur que son secret ne lui échappât malgré lui. Pour se dédommager du silence qu'il gardait auprès d'elle, il lui adressait, dans la solitude

de sa chambre, des discours brûlans. Il lui écrivait même des lettres intimes et longues, dans lesquelles il répandait toute la passion débordante de son cœur. Parfois l'idée lui venait de glisser une de ces lettres en secret à sa cousine, quand il serait assis près d'elle; mais là encore sa timidité l'arrêtait; car l'aimait-elle? Lui plaisait-il seulement? Jamais elle ne lui avait témoigné autre chose qu'une bonne et innocente amitié. Et quelle sotte attitude il aurait ensuite vis-à-vis d'elle, sans aucune possibilité de s'expliquer, de s'excuser librement! Non, il ne ferait rien; il ne parlerait pas; il n'écrirait pas; il enfermerait son secret en lui, heureux encore de souffrir pour celle qu'il adorait de toute son âme.

VII

Si Gaston n'eût pas été absolument neuf en matière de fréquentation féminine, il se fût aisément aperçu, à ces légers troubles de l'être qui sont les premiers symptômes de l'amour, qu'Éliane subissait de son côté l'éveil d'une sollicitation pareille. Mais il était bien trop embarrassé de son personnage pour s'aviser de s'occuper d'autre chose. D'ailleurs, la façon dont l'amour s'épanouissait au cœur d'Éliane était telle, qu'il n'eût pu y trouver de comparaison en son propre cœur. Tandis que Gaston opposait à l'éclosion de ses sentimens les craintes et les incertitudes de sa nature hésitante, Éliane, d'un caractère plus simple et plus audacieux, avait agi de bonne foi à l'égard d'elle-même. Du jour où elle s'était surprise à rêver de son cousin quand il était loin d'elle, et à le regarder avec plaisir lorsqu'il était là, elle avait compris que désormais sa vie allait prendre une direction nouvelle, mais, au lieu de s'en tourmenter comme l'avait fait Gaston, elle en éprouvait une joie tranquille, et elle n'avait pas cherché à échapper à cette passion, par laquelle elle se sentait transformée si complètement. C'était comme un nouveau corps, une nouvelle âme qui lui étaient venus; elle ne voyait plus les choses avec le même esprit, ni avec les mêmes yeux. Les journées, qui s'écoulaient si lentement autrefois, lui semblaient trop courtes maintenant. Elle aimait sans impatience et sans fièvre, délicieusement; et d'un dimanche à l'autre elle n'avait pas assez de temps pour se recueillir dans son bonheur. La pensée de Gaston lui tenait continuellement compagnie; son image lui était toujours présente; songer à lui était pour elle une chose presque aussi douce que de le voir; elle

ne s'apercevait plus qu'elle n'avait personne avec qui s'épancher, et n'éprouvait aucun besoin de confier son amour à qui que ce fût; elle eût eu scrupule à en parler, bien qu'elle n'en eût aucun à le ressentir.

Tout de suite sa résolution avait été prise : elle épouserait Gaston, ou elle finirait ses jours au couvent; et elle se disait cela à elle-même, sans excitation nerveuse ni exaltation mystique, en fille à la fois raisonnable et passionnée qui sait la valeur exacte de ses sentimens. Elle se rendait parfaitement compte que ce qui l'attirait vers Gaston ce n'était pas seulement le charme qui était en lui, sa tête blonde à la chevelure abondante et souple, ou sa parole timide et caressante, ni même les qualités de bonté et d'ingénuité de son âme, mais une force supérieure à laquelle elle obéissait comme à une inévitable loi. Et elle comprenait que c'était là quelque chose de très grand et de sublime, qui la rehaussait à ses propres yeux et lui donnait de la vie, de la nature et de Dieu même, une idée toute différente et meilleure que celle qu'elle en avait eue jusqu'alors. Elle ne s'inquiétait pas de savoir si son amour était partagé; vivre ainsi avec son rêve lui suffisait dans le présent; et pour l'avenir elle comptait sur une intervention mystérieuse, du même ordre que celle qui l'avait poussée presque malgré elle à aimer Gaston.

D'ailleurs, elle n'affectait avec lui aucune des petites coquetteries ordinaires aux jeunes filles amoureuses; bien au contraire, elle se montrait plus réservée et plus grave, depuis qu'elle était décidée à lui appartenir. Elle évitait de le tutoyer et même de le regarder trop longtemps en face; et elle lui parlait moins, souffrant de ne pouvoir lui exprimer que des banalités. Gaston, à la voir ainsi, en concluait qu'elle s'éloignait de lui, à mesure qu'il la chérissait davantage. Il ne discernait point l'étincelle dont s'éclairaient les yeux d'Éliane lorsqu'il entrait au salon, il ne percevait point le battement de son cœur lorsqu'elle s'asseyait auprès de lui. Et il se désolait, décidé maintenant à ne pas garder plus longtemps le secret qui l'étouffait, et à saisir la première occasion favorable pour déclarer ses sentimens à sa cousine. Il lui en voulait presque de ses allures simples et dignes, avec lesquelles il n'y avait pas moyen d'insinuer le moindre propos, le moindre compliment galamment tourné, qui eussent pu le mettre sur la voie. Il prenait un peu plus en grippe sa tante Tissaud de Briville, Élodie et le couple des La Gaudinière, les accusant tour

à tour d'être la cause de son silence, par ce besoin qu'ont les irrésolus de faire supporter aux autres la responsabilité de leur propre indécision. Parfois il formait des projets absurdes; les tentatives les plus hardies lui paraissaient moins difficiles à réaliser que cet effort qu'il lui aurait fallu faire pour avouer à Éliane son amour. Pendant ses soirées à Beaugency, il avait lu beaucoup de romans d'aventures, et son imagination était suffisamment exaltée pour amalgamer la réalité avec la chimère. Peu à peu il en était venu à envisager sérieusement la possibilité d'enlever sa cousine, et il passait de longues heures à élaborer ce plan, avec l'application qu'il eût pu mettre à étudier quelque problème d'algèbre. Il choisirait une nuit sans lune, et, vers minuit, il pénétrerait dans la chambre où dormait Éliane, et il l'emporterait entre ses bras jusqu'à une voiture attelée en poste, qui les attendrait au coin de l'avenue Paul-Réaulme; de là ils gagneraient rapidement la route départementale d'Orléans... Mais ici commençait la difficulté. Que ferait-il d'Éliane, alors même qu'elle consentirait à devenir sa femme? Il serait toujours obligé de la ramener à Blois pour l'épouser en justes noces, et l'explication qu'il aurait avec les Tissaud de Briville serait autrement pénible que le timide aveu qu'il ne pouvait arriver à formuler. Alors l'enfantillage de cette combinaison lui apparaissait clairement, et il se résignait à rester dans l'inaction et dans le mutisme.

Mais son amour inexprimé lui pesait sur le cœur comme un fardeau dont la charge l'étouffait. Chaque dimanche il quittait le boulevard de l'Est avec une tristesse grandissante, et il se demandait anxieusement s'il ne ferait pas mieux de retourner vivre auprès de sa mère à Beaugency, plutôt que de traîner ses jours dans une aussi misérable incertitude, et de mourir petit à petit sous les yeux d'Éliane, qui ne daignait même pas s'apercevoir de son supplice.

VIII

Ce soir-là, Gaston et Éliane avaient été particulièrement silencieux, absorbés l'un et l'autre par leurs réflexions intimes; les vieilles livraisons, tant de fois feuilletées, étaient ouvertes devant eux, mais ils ne les regardaient point, ils n'y trouvaient même plus le prétexte à ces familières causeries qui naguère les ravissaient d'aise. Gaston pensait que trois mois s'étaient écoulés

depuis qu'il s'était aperçu de son amour pour Éliane, trois longs mois durant lesquels il n'avait pas su trouver un mot à dire ni un signe à faire, pour lui laisser voir ses sentimens; il avait voulu s'éloigner, il n'en avait pas eu le courage, et il revenait à elle, comme un poitrinaire retourne au soleil, sans espoir d'y rencontrer la guérison. Il savait qu'en la regardant s'augmentaient son mal et son impuissance; il la regardait cependant, il plongeait en elle avec les yeux de son corps, avec les yeux de son âme; il l'apprenait par cœur des pieds à la tête, étudiant les moindres détails qu'il apercevait d'elle, s'appliquant à la mieux connaître par cette prise de possession de sa volonté, puisqu'il désespérait de jamais la connaître autrement. Il avait pour elle plus que de l'amour, une tendresse émue et protectrice, à la voir si délicate, si gracile, continuellement soumise au rude contact d'une famille austère. Il aurait voulu la faire heureuse, mettre de la gaieté et de la joie dans sa vie, et cela eût suffi à le contenter; car peu de désirs égoïstes entraient dans ce désir supérieur qu'il avait d'elle. Parfois, à la contempler longtemps, des larmes lui venaient aux yeux; et dans ces larmes il y avait, avec de l'amour, une rage contre lui-même de ne point oser pour le bonheur d'Éliane ce qu'il n'osait pas pour son propre bonheur.

En ce moment elle paraissait justement enveloppée d'une mélancolie légère; une de ses mains traînait distraitement sur la table, tandis que l'autre, pendante, effleurait presque la chaise où il était assis. Et Gaston, à force d'examiner cette petite main étroite et fine, se sentait pris de la violente envie de s'en emparer, ne fût-ce qu'une seconde. Peu à peu il avait manœuvré savamment pour rapprocher son bras de celui d'Éliane, de façon à n'avoir plus qu'un imperceptible mouvement à faire. Mais sa terrible timidité lui gonflait la poitrine d'une émotion telle qu'il en était paralysé avant d'agir. Il prenait son temps, il ne se risquait pas tout de suite; il calculait qu'il allait s'exécuter dans une minute, tout en ayant une peur atroce de voir la petite main s'envoler comme un oiseau avant qu'il ne se fût décidé à la saisir. Et pourtant c'était si facile! La partie était très animée en ce moment, et les hasards du jeu avaient forcé Mme Tissaud de Briville à tourner le dos à la table devant laquelle ils étaient assis. Jamais il ne retrouverait une pareille occasion. Cela était plus simple, plus rapide et plus concluant, que des paroles. Si Éliane retirait sa main brusquement avec un regard de reproche, eh bien! il serait fixé, il compren-

drait qu'elle ne l'aimait pas ; mais si au contraire elle la lui abandonnait, Dieu ! quelle joie alors ! et comme il serait récompensé de l'effort qu'il allait accomplir ! Car il était décidé ; il attendait seulement que son cœur battît moins violemment dans sa poitrine. Une pensée lui vint, qui le sauva : Éliane ne faisait-elle pas exprès de garder cette attitude encourageante auprès de lui ? Et, si cela était, quelle sottise ne montrait-il point en se tenant ainsi sur la réserve ! Alors faisant un effort héroïque, Gaston saisit dans sa main tremblante la petite main immobile d'Éliane.

Elle ne la retira pas ; elle ne sursauta pas ; elle ne lui lança aucun regard de reproche ; il crut voir au contraire un imperceptible sourire soulever le coin de ses lèvres finement arquées ; alors une émotion délicieuse l'envahit. C'était donc possible ? C'était donc vrai ? Éliane l'aimait ! ou tout au moins elle ne le repoussait point, elle lui permettait de se rapprocher d'elle, de lui laisser entendre son amour ! Cette conviction le remua si fort que ce fut seulement au bout d'un moment qu'il commença à sentir la douceur de posséder ainsi la main d'Éliane dans la sienne. Certes, ce n'était pas la première fois qu'un pareil bonheur lui arrivait ; toujours quand ils s'abordaient ils se prenaient la main et même ils avaient conservé l'habitude de s'embrasser sur les deux joues comme lorsqu'ils étaient petits. Mais, pour Gaston, cette étreinte prolongée en disait bien plus que tous les témoignages de banale affection échangés en public ; elle avait la signification d'un aveu et presque d'un pacte d'alliance. Maintenant il remarquait avec délices combien cette mignonne main, où le sang chaudement affluait, était moelleuse et douce et en même temps bien vivante. C'était comme une petite âme qu'il tenait emprisonnée sous ses doigts robustes, et il la pressait un peu, très peu, comme s'il eût redouté de la voir s'évanouir en appuyant davantage.

Pendant un long moment ils restèrent de la sorte dans un ravissement muet, sans avoir besoin de l'effort des mots pour se comprendre, comme si leurs pensées, suivant un fluide magnétique, se fussent communiquées par le seul contact de leurs mains unies. De temps à autre, ils entendaient, dans un éloignement de rêve, la voix des joueurs jeter quelque déclaration solennelle : Chelem ! ou : Atout ! Puis le silence se faisait de nouveau dans le grand salon aux lumières discrètement complices. Ils eussent voulu demeurer ainsi indéfiniment. Mais Éliane, ayant levé les yeux par hasard, vit le vieil oncle Preumartin qui souriait d'un air mi-

goguenard, mi-paternel, en les enveloppant tous deux de son regard encore perçant malgré l'âge ; et, confuse de sentir son secret deviné, elle retira doucement sa main et la posa sans bruit sur la table.

IX

Gaston rentra chez lui, transfiguré. Il ressentait les premières joies de l'amour, triomphantes et divines. Jamais, même dans ses courses libres à travers les champs pleins de soleil, il ne s'était connu pareille ivresse de vivre, pareil enchantement, qui s'étendait de sa pensée aux choses extérieures. Il marchait à grands pas dans les rues de Blois, délibérément, prêt à sourire aux rares passans qu'il croisait sous les réverbères ; un marchand de journaux dans la rue Denis-Papin lui ayant offert quelque feuille tardive, il en prit trois et paya d'une pièce blanche sans vouloir la monnaie, tant il éprouvait le besoin de répandre un peu de son bonheur autour de soi. Il lui semblait que toute sa timidité était tombée avec la crainte d'offenser Éliane, ou d'être méprisé d'elle ; il se sentait devenu un homme comme les autres, maintenant qu'il se savait aimé. Pour obtenir Éliane, nulle démarche ne lui coûterait ; il voulait l'épouser le plus tôt possible, tout de suite ; et, aussitôt qu'il se serait entendu avec elle, il irait la demander à ses parens. Il ne s'arrêtait même pas à examiner si M. et Mme Tissaud de Briville pourraient avoir quelque raison particulière d'agréer ou de refuser sa demande ; et, quant à sa mère, la bonne dame de Lucerais, il était sûr à l'avance qu'elle ne mettrait aucune entrave à ce qui devait être la félicité de toute sa vie.

Pendant toute la semaine il vécut de cette demi-heure de rêve, où Éliane lui était apparue déjà sienne et d'une douceur d'épouse. Il répétait son nom à plusieurs reprises, tout bas lorsqu'il était en public, et à haute voix dès qu'il était seul. Il recherchait l'isolement, pour mieux se délecter de sa joie. Ayant sollicité un jour de congé de M. Dubourg, il le passa tout entier dans sa petite chambre de la rue Fontaine-des-Élus à penser à Éliane, et surtout à former des projets pour leur avenir. Il se surprenait parfois à rire béatement du bonheur qu'il portait en lui.

Cependant, à mesure que le moment de revoir Éliane approchait, il sentait son assurance diminuer un peu ; la retrouverait-il comme il l'avait laissée huit jours avant? Pourrait-il lui

parler, ainsi qu'il en avait eu l'espoir? Et si elle avait réfléchi, si elle s'était reprise en pensée, si quelque incident les empêchait de s'entendre sur tant de choses nécessaires qu'il se préparait à lui dire, dans quelle tristesse, dans quel désarroi d'âme n'allait-il pas être de nouveau plongé! Ces inquiétudes le clouèrent sur place longtemps après que de son poste d'observation il eut vu arriver successivement chez les Tissaud de Briville les immuables habitués du dimanche. Neuf heures sonnèrent à la Cathédrale, dont il apercevait sous la lune la longue armature gothique, flanquée à gauche de son unique tour à clochetons; il se décida, ne pouvant sans motif plausible tarder davantage. En rentrant dans le salon, son premier regard fut pour Éliane; et tout de suite il comprit à l'expression de ses yeux que déjà elle s'était alarmée de ne pas le voir. Il se remit et chercha sa tante Honorine, pour lui présenter ses respects; mais ce fut Amédée qui l'accueillit.

— Mme Tissaud de Briville est indisposée, lui annonça-t-il, elle ne descendra pas ce soir.

Et se tournant vers Mme de la Gaudinière :

— Je suis inquiet de ces migraines qui deviennent fréquentes. Le docteur Guérin ordonne des pilules de je ne sais quelle drogue nouvelle.

— Des cachets d'antipyrine, insinua Éliane.

— Mais je lui ai conseillé de n'en pas prendre. Pour cette maladie-là, comme pour bien d'autres, le lit est le meilleur remède.

— Pourquoi dérangez-vous un médecin, si c'est avec l'idée de ne pas suivre ses ordonnances? demanda le vieux Preumartin, railleur.

— Que voulez-vous! C'est l'usage. Puis, si le mal empirait, on serait bien aise d'avoir quelque chose sous la main.

— Sans doute, fit M. de la Gaudinière. Nous avons à la maison un registre où nous copions toutes nos ordonnances, avec le nom de la maladie pour laquelle on nous les a prescrites, et, lorsque le cas se représente, nous ne sommes pas obligés d'appeler le docteur.

— Ou d'attendre son bon plaisir, rectifia Herminie avec dignité.

Mais Gaston n'écoutait plus. L'indisposition de sa tante Honorine était pour lui une bonne fortune qu'il n'aurait jamais osé espérer. Il allait pouvoir parler à Éliane librement, sans craindre

les terribles yeux que Mme Tissaud de Briville projetait autour d'elle comme une perpétuelle menace à tout ce qui l'environnait. Et, pour comble de chance, Élodie, dont il redoutait presque autant les regards inquisiteurs, lui tournait le dos; il ne voyait d'elle que son chignon tressé menu enveloppé d'une résille noire et que ses épaules étroites habillées toujours de la même robe de taffetas puce. Il regarda Éliane de nouveau, et comprit qu'elle attendait ce qu'il devait avoir à lui dire; il crut même remarquer qu'elle était un peu plus pâle et plus émue que d'habitude. Il en fut impressionné, et sa voix tremblait quand il commença :

— Éliane, j'ai été bien heureux l'autre soir, bien heureux !

Il espérait qu'elle allait répondre : « Moi aussi, Gaston! » mais sa réserve naturelle lui tenait lieu de coquetterie; elle se contenta de sourire.

Il toussa un peu et fit un grand effort pour continuer :

— Il y a si longtemps que je désirais, que je pensais me rapprocher de toi ! Mais je n'osais pas; je craignais de te paraître indiscret ou ridicule.

Il s'arrêta; Éliane souriait encore :

— Et maintenant ? interrogea-t-elle.

— Maintenant, j'espère que tu seras bonne toujours, comme tu l'as été une fois.

Et brusquement, il éclata, les larmes aux yeux :

— Je t'aime tant ! Je t'aime tant !

C'était ce mot magique qu'Éliane attendait; elle cessa de sourire et simplement elle dit à voix basse :

— Je t'aime de tout mon cœur, moi aussi.

Ils cessèrent de se parler pendant un instant, écoutant chacun dans le recueillement de son cœur vibrer l'écho de leur aveu échangé. C'était pour eux une musique délicieuse et inconnue, qui leur semblait venir du ciel.

Gaston se remit le premier.

— Alors tu veux bien consentir à m'épouser ?

— Si cela ne dépendait que de moi !... Mais c'est mon père et maman surtout qu'il faudra gagner.

Un nuage avait passé sur son front. Gaston en conçut de l'inquiétude.

— Est-ce que tu crains qu'ils refusent leur consentement ?

— Qu'en sais-je ? fit Éliane. Qu'en puis-je savoir ?

— Pourquoi refuseraient-ils ? insista Gaston. N'est-ce pas

une chose toute naturelle que tu te maries selon ton goût?

Éliane réfléchissait, sa tête blonde inclinée sur la table.

— Le mieux, dit-elle, serait de faire faire la démarche par quelqu'un qui leur imposerait un peu, comme Mme de Lucerais.

— Ma mère ne quitte pas Beaugency, répondit Gaston; elle a des douleurs qui l'empêchent de bouger. C'est tout au plus si elle peut se rendre aux offices.

— Alors, une autre personne.

— Mais qui? Je ne connais aucune de vos relations à Blois.

— L'oncle Preumartin peut-être?

Éliane venait de se souvenir du regard affectueux, indulgent, encourageant presque, malgré quelque malice, dont le vieux baron les avait enveloppés le dimanche précédent. Et Gaston fut ravi à la pensée d'avoir un tel intermédiaire.

— Seulement, sois prudent quand même! dit encore Éliane. Tout serait perdu si mes parens pouvaient se douter que nous nous sommes entendus ensemble, avant de leur avoir parlé. Songe donc, — ajouta-t-elle avec une tendresse qu'elle ne cherchait plus à dissimuler, — quel malheur s'ils allaient nous empêcher de nous revoir!

X

Le vieux baron de Preumartin habitait une de ces charmantes maisons du xve siècle comme Blois en possède encore quelques-unes, au milieu de la banalité monotone des constructions modernes. Pour être plus près de ses amours, il avait choisi ce nid, situé à l'un des angles de la petite place oblongue qui s'étend devant le Château; de sa fenêtre, il pouvait caresser des yeux l'admirable façade Louis XII, dont chaque détail avait pour lui la douceur d'une chose depuis longtemps connue; et à toute heure du jour il éprouvait une satisfaction nouvelle à voir les jeux de la lumière prêter quelque splendeur fugitive à la grâce de ces architectures ingénues. Son âme d'artiste, sensible aux moindres accords, s'épanouissait au milieu d'un cadre en harmonie parfaite avec sa passion intime. Autour de lui tout portait l'empreinte de cette passion, tout était choisi, arrangé, pour en augmenter les jouissances. Il avait réussi à se composer une collection unique de meubles, de tentures, et d'objets du temps; mais, au lieu d'en faire un musée inutile où les poussières s'en-

tassent, il s'en servait chaque jour, il ne voulait point en posséder d'autres. Il couchait sous des courtines Henri II, mangeait dans de la vaisselle d'étain, et retournait les bûches de son foyer avec un tisonnier que les doigts du duc d'Épernon avaient manié. Il serait sorti dans la rue en haut-de-chausse, s'il n'eût pas été forcé de compter avec la médiocrité bourgeoise.

Après avoir monté respectueusement le vieil escalier formé d'un palmier en bois sculpté, dont la tige faisait l'axe et dont la feuille à nervures s'élargissait en marches jusqu'au premier étage, Gaston fut introduit près du baron. Il le trouva vêtu d'une robe de chambre en brocatelle, écrivant devant une table à jambes torses. La pièce dans laquelle il se tenait était octogone et entièrement lambrissée de boiseries; dans chacun des pans coupés on avait encastré un médaillon antique. Malgré la sobriété voulue de cette décoration, Gaston remarqua que le cabinet de travail du vieux gentilhomme avait bien plus grand air que le salon des Tissaud de Briville, orné d'une quantité d'objets sans valeur où la prétention remplaçait le goût; certainement il eût été incapable de classer exactement les choses qu'il avait devant les yeux, ni même de les rattacher à telle ou telle période de l'art; il était trop ignorant en ces matières et trop préoccupé de ce qui l'amenait pour même y songer; mais cette atmosphère recueillie l'impressionnait favorablement.

Il s'était promis d'être maître de soi et de sa parole pour étonner Éliane, qui avait eu l'air de douter de ses talens diplomatiques, et tout en venant il avait préparé une phrase destinée à flatter la passion dominante de l'oncle; aussi fut-ce sans peine qu'il sut dire combien le voisinage du Château ajoutait au charme intime de la demeure. Alors M. de Preumartin se leva et, avec la vivacité d'un jeune homme, il entraîna son visiteur jusqu'au petit balcon qui dominait la place.

— Vous ne sauriez croire, mon cher enfant, lui dit-il, à quel point votre remarque me fait plaisir, non pas en ce qui me concerne, car je n'y mets aucun amour-propre, mais l'indifférence de certaines personnes pour notre merveilleux Château me révolte. Je voudrais forcer tous les habitans du pays à venir au moins une fois l'an en pèlerinage devant cette relique, qui n'a pas sa pareille dans le monde, et à laquelle bien peu rendent le culte qu'elle mérite. Voyez, continua-t-il avec émotion, le ravissant effet que produisent ces dentelures de pierre blanche sur

ce fond de briques vermeilles ! quand le soleil s'y glisse obliquement comme à cette heure; je ne sais rien de plus délicieux ! Et la ligne élégante de la façade, qu'aucune surcharge fâcheuse n'interrompt ! C'est le seul échantillon absolument pur que nous possédions en France du style de cette époque, où la Renaissance à peine commençait à s'allier au gothique, et que l'on a appelé le style flamboyant de transition. Regardez combien délicatement sont enlacées les deux initiales de Louis XII et d'Anne de Bretagne, qu'entourent la cordelière de la reine et le porc-épic, emblème du bon roi « pacifique pour l'humble, terrible pour le superbe ». Et, au-dessus du porche, dans sa niche semée de fleurs de lys de France et d'hermines de Bretagne, la statue équestre refaite par Simart d'après une figure que nous avons retrouvée dans un manuscrit de Félibien. Le « maistre des pierres vives », celui qui en 1498 érigea toute la partie orientale de l'œuvre, était Pierre Neveu d'Amboise; et ce fut un moine franciscain, Giovanni Giocondo, que Louis XII avait ramené d'Italie, qui construisit le portique surmonté de la niche flamboyante. Et savez-vous combien à lui seul il avait coûté, ce portique ? Neuf cent livres tournois ! Et on nous a marchandé vingt ans les quelques misérables deniers qu'il nous a fallu pour remettre en état toutes ces splendeurs !

— Mais je m'emballe, mon jeune ami ! ajouta le baron de Preumartin après un instant de silence, et j'oublie que votre visite doit avoir un but. C'est à mon tour de vous écouter.

Ils rentrèrent. Gaston, éloigné de son sujet par la dissertation du vieil archéologue, cherchait ses mots, ne voulant pas se montrer maladroit. Enfin il dit :

— J'étais venu vous demander un conseil, ou plutôt un service.

Il jetait des yeux anxieux vers le baron, qui eut pitié de lui.

— Gageons que c'est au sujet d'Éliane ! fit-il avec son sourire doucement railleur.

— Précisément, c'est au sujet d'Éliane. Puis, devenant très rouge et faisant un grand effort, Gaston dit plus bas : — Nous nous aimons.

— Je m'en doutais, répondit le baron en souriant encore. Mais n'ayez peur : si j'ai surpris votre secret, je n'en parlerai à personne.

— C'est le contraire que je voulais vous demander, hasarda Gaston. Je ne sais comment m'y prendre avec mon oncle et ma

tante Tissaud de Briville, et j'avais espéré qu'un mot de vous...

Il s'arrêta et regarda son interlocuteur, qui avait cessé de sourire, et qui de sa main fort blanche caressait sa barbe grisonnante.

— Mon cher enfant, dit après avoir réfléchi le vieux Preumartin, je ne demanderais pas mieux que de faire ce que vous souhaitez. Éliane est une charmante fille que j'aime beaucoup, et je suis persuadé qu'elle serait très heureuse en devenant votre femme. Vous êtes un peu jeunes tous les deux; mince inconvénient! Quand on se marie, il vaut mieux que ce soit plus tôt que plus tard; on a du moins le temps de se comprendre et de fondre ses goûts. Mais ceci dit, et tout en restant très sympathique à votre projet, laissez-moi ajouter que je ne ferais qu'y nuire en intervenant; pas précisément auprès d'Amédée, avec qui on pourrait toujours s'entendre; mais il y a Mme Tissaud de Briville, Honorine, ne l'oublions pas! Vous n'avez pas été sans remarquer que cette maîtresse femme, pleine de mérites d'ailleurs, a pris la haute main dans le ménage et ne souffre aucune influence auprès de la sienne. En outre, elle a toujours témoigné une préférence évidente aux membres de la famille qui sont « de son côté », comme elle dit; avec les La Gaudinière, par exemple, gens absolument ridicules et stupides, elle se montre de beaucoup plus affable qu'avec cette bonne pâte d'Élodie, vous, ou moi, qui avons le tort d'être « du côté de son mari ». C'est un petit travers que, pour ma part, je lui pardonne bien aisément; mais, encore une fois, je ne pourrais que compromettre votre cause en essayant de la plaider; et, si j'ai un conseil à vous donner, c'est d'aller vous-même trouver les parens d'Éliane. Pourquoi vous refuseraient-ils sa main? Vous êtes ce qu'on appelle un joli parti, et votre avoir, si je ne me trompe, dépassera un jour celui de la petite. Tout serait donc à souhait dans ce mariage, âge, situation, convenances de famille, sans parler du sentiment...

Gaston était fort troublé; tout en écoutant les raisonnemens de l'oncle d'Éliane, il ne quittait pas des yeux un médaillon de terre cuite qui était sur la table de travail.

— Vous regardez ce médaillon? fit le baron avec une satisfaction visible. C'est le portrait de la princesse de Lamballe par J.-B. Nini, un artiste prodigieux qui a rempli notre région de petits chefs-d'œuvre. Quelle grâce et quelle délicatesse dans cette tête de femme! On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus,

ou de la beauté du modèle, ou du génie de celui qui l'a rendue.

Mais Gaston ne répondit que par de vagues monosyllabes et se leva pour sortir.

Le vieux baron, en le reconduisant, lui tapa amicalement sur l'épaule :

— Ainsi, c'est entendu; vous allez de ce pas chez les Tissaud de Briville? Et surtout ne vous laissez pas intimider! L'amour doit donner du courage. Moi, si j'avais aimé une femme, morbleu! je serais allé la demander au Père Éternel! Pensez à Éliane, les paroles vous viendront toutes seules. Adieu, mon ami; et, si on me fait l'honneur de me consulter, je ne manquerai pas de rompre une lance en votre faveur, croyez-le bien.

XI

Gaston suivit d'autant plus volontiers le conseil du baron de Preumartin qu'il espérait trouver M. Tissaud de Briville encore seul. Il était trois heures un quart, et, en marchant vite, il arriverait à coup sûr avant le moment où ces dames avaient l'habitude de rentrer de la promenade. S'expliquer en tête à tête avec son oncle lui coûterait beaucoup moins que d'affronter les foudres toujours menaçantes d'Honorine. Coupant par le plus court, il descendit rapidement les grands degrés du Château, prit la rue du Poids-du-Roi, et la rue du Puits-Châtel, monta les petits degrés Saint-Louis, traversa les terrasses de l'Évêché et enfila le boulevard de l'Est jusqu'à la vieille maison. Il poussa la grille sans sonner, et se dirigea tout droit vers le petit atelier, où il pensait trouver son oncle occupé à tourner des coquetiers ou des ronds de serviette. Il ne s'était pas trompé : M. Tissaud de Briville était là en effet, en bras de chemise, avec des bretelles en tapisserie et, sur la tête, un bonnet grec soutaché de rouge.

Quand il était seul, Amédée, reprenant sa nature affectueuse et affable, se montrait tout autre qu'en présence de sa femme. Il s'épanouissait, risquait des mots et respirait comme un homme qui a dépouillé une cuirasse gênante. Avec Gaston particulièrement il redoubla de cordialité, comme pour lui prouver qu'il n'était pas responsable de l'accueil un peu froid qui lui était fait d'habitude. Et Gaston, mis à l'aise et pressé par l'heure, commença à s'expliquer sur le but de sa visite. Il prit cependant des circonlocutions et s'étendit avec quelque longueur sur l'éloge des qualités

physiques et morales de sa cousine. M. Tissaud de Briville l'écoutait en souriant, ne devinant pas tout d'abord quelle conclusion était réservée à sa bonhomie ; mais, aussitôt qu'il eut compris où Gaston voulait en venir, il l'arrêta d'un geste craintif.

— Il est impossible, mon cher ami, lui dit-il, que nous nous entretenions de ce sujet en dehors de ta tante. Dès l'instant qu'il s'agit de l'avenir d'Éliane, elle a autant que moi, plus que moi peut-être, voix au chapitre. Tu vas m'accompagner au salon, et j'irai voir si Honorine est rentrée. Tu voudras bien alors lui répéter ce que tu viens de me dire à moi-même.

Malgré son grand amour pour Éliane, Gaston fut pris de l'envie de s'évader; mais son oncle ne le lui permettait point, s'empressant devant lui avec complaisance, et le prévenant lorsqu'il y avait « un pas » dans le corridor, qui était un peu sombre. Un instant après il ramenait dans le salon Honorine, dont la figure s'endurcissait encore sous un chapeau-capote de forme rigide qu'elle n'avait pas eu le temps de retirer. Gaston se sentit défaillir, et ferma les yeux. Ce fut d'une voix agonisante qu'il articula sa demande; de temps en temps il s'arrêtait pour chercher les mots qui ne venaient point. M. Tissaud de Briville l'y aidait alors charitablement, tandis que Madame l'écoutait impitoyable, comme un professeur à qui un élève récite une leçon mal sue. Et de fait Gaston, pâle et hésitant, avait plutôt l'air d'un écolier pris en faute que d'un homme disposant librement de sa volonté. Quand il eut tout dit, il s'arrêta, le front en sueur, implorant des yeux son oncle. Mais ce fut Honorine qui porta la parole.

— Nous avons toujours résolu, M. Tissaud de Briville et moi, dit-elle, de ne marier Éliane que lorsqu'elle aurait accompli sa vingtième année.

Cette phrase trancha comme avec un couperet toutes les espérances de Gaston.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle de la même voix incisive, quand bien même Éliane serait en âge de songer à se marier, on ne pourrait en dire autant de vous-même. Vous avez encore l'air d'un enfant, et je m'étonne que Mme de Lucerais ne vous ait pas fait cette remarque, lorsque vous lui avez demandé son autorisation.

Gaston se troubla davantage encore; car, sûr du consentement de sa mère, il ne l'avait pas attendu pour faire sa démarche auprès des parens d'Éliane. Il se leva, pressé de partir, afin de pouvoir gesticuler, crier, pleurer. Cependant M. Tissaud de Bri-

ville, après avoir consulté sa femme du regard, eut une phrase d'encouragement :

— Ta demande est un peu prématurée en effet, mon cher Gaston; mais plus tard, si tu es encore dans les mêmes dispositions, nous ne te défendons pas de nous en reparler.

— Assurément, fit Mme Tissaud de Briville; mais toutefois à une condition expresse : c'est que d'ici là vous ne laissiez rien voir à Éliane de vos projets. Cette enfant est d'une naïveté, d'une ingénuité absolues, et nous ne souffririons pas qu'elle fût troublée par la moindre parole imprudente.

— C'est cela, et tu continueras à venir nous voir chaque dimanche, ajouta Amédée avec émotion.

Gaston promit, balbutia un « au revoir! » gêné, et sortit. Dès qu'ils furent seuls Amédée et Honorine causèrent. Ils envisageaient la proposition de leur neveu à des points de vue différens, et n'étaient pas loin d'en être satisfaits l'un et l'autre; Amédée parce que, connaissant Gaston depuis l'enfance, il le savait d'un bon caractère et parfaitement honnête, et Honorine parce qu'elle n'ignorait pas que Mme de Lucerais était « dans une belle position » et laisserait toute sa fortune à son fils unique, riche déjà de l'héritage de son père. Tous deux reconnaissaient qu'il eût été inconvenant de marier Éliane si tôt après sa sortie du couvent. Cependant M. Tissaud de Briville insinuait que ce serait peut-être bien long d'attendre qu'elle eût accompli ses vingt ans; elle n'en avait encore que dix-sept; c'était donc trois années que Gaston aurait à patienter. Mais Mme Tissaud de Briville était inflexible; elle-même, d'ailleurs, ne s'était mariée qu'à vingt-deux ans. Puis il fallait ce temps-là pour que la dot d'Éliane arrivât normalement au chiffre qu'ils avaient fixé d'avance, car « ils ne pouvaient pas non plus se dépouiller, sous prétexte d'établir leur fille avantageusement. »

Ainsi d'accord sur tous les points, ils se quittèrent, Amédée pour aller au Cercle et Honorine pour surveiller sa maison. Ni l'un ni l'autre n'avaient songé à se demander si les sentimens de leur fille s'accommoderaient des arrangemens qu'ils venaient de prendre ensemble.

Pendant ce temps Éliane, seule dans sa chambre, passait par toutes les affres de l'anxiété. Elle savait que Gaston était venu; elle avait reconnu sa voix lorsqu'il traversait le corridor avec son père et entendu ensuite Mme Tissaud de Briville qui descen-

dait à la hâte au salon avant même de retirer son chapeau. Qu'avaient-ils décidé en conférant ainsi tous les trois ensemble? Et pourquoi Gaston avait-il parlé lui-même à ses parens, au lieu de leur envoyer l'oncle Preumartin comme c'était convenu? Il lui tardait de revoir sa mère pour juger d'après son visage du résultat de l'entretien, mais elle avait peur de laisser paraître elle-même quelque chose du tourment qui l'agitait ; elle prit sa broderie, s'assit auprès de sa fenêtre, et attendit jusqu'à ce que l'annonce du dîner l'eût obligée à descendre dans la salle.

XII

Les dimanches qui suivirent, ils ne purent échanger secrètement aucune parole. Mme Tissaud de Briville, exagérant les précautions, ne leur faisait pas grâce une minute, l'œil constamment sur eux et l'oreille aux écoutes. Pour faciliter sa surveillance, elle avait même conseillé à Gaston, — conseil donné de telle façon qu'il n'admettait pas le refus,— de se mettre à apprendre le whist. « C'était, disait-elle, un jeu qu'un jeune homme comme il faut ne pouvait pas ignorer. » M. de la Gaudinière et Élodie furent chargés de lui en montrer les élémens, tandis qu'elle-même faisait « un mort » avec Amédée et Herminie. Le vieux Preumartin, qui se fatiguait de tenir les cartes une soirée entière, remplaçait un des perdans au premier tour. Éliane se retrouva donc seule comme autrefois en face des toujours mêmes vieux recueils à images ; mais combien son cœur était changé! Elle ne se reconnaissait plus; elle autrefois si calme, si naturellement résignée, elle s'étonnait de se sentir une fièvre qui lui brûlait la poitrine, et une agitation qui lui rendait bien pénibles les heures où elle se consumait à regarder de loin Gaston, sans pouvoir saisir ce qui se passait en lui. Elle n'arrivait pas à démêler si l'air grave qu'il avait pris depuis « l'entrevue » était de la tristesse, ou le recueillement d'une joie intime; il lui semblait plutôt que c'était de la tristesse, ce qui devait signifier que la réponse n'avait pas été favorable. D'ailleurs, s'il en avait été autrement, elle n'eût pas manqué sans doute d'en être informée, malgré la façon dont ses parens avaient toujours disposé d'elle comme d'un objet sans importance. Elle se souvenait que, lorsqu'elle avait dû rentrer au couvent, on ne le lui avait dit que la veille, et que, quand elle en était sortie, ç'avait été par le même procédé péremptoire. Il pou-

vait bien se faire que cette fois encore on attendît le dernier moment pour lui signifier une décision. N'était-il pas évident, en outre, que si Gaston avait été éconduit, il ne serait pas revenu à la maison comme il le faisait chaque dimanche?

Mais dès lors à quel motif attribuer le surcroît de sévérité de Mme Tissaud de Briville? Dans la même soirée, presque dans la même minute, elle passait par les alternatives extrêmes de l'espoir et du découragement. En servant le thé, quand Gaston venait la rejoindre, elle essayait de l'interroger des yeux; mais là encore l'attitude embarrassée qu'il tenait vis-à-vis d'elle achevait de mettre en déroute ses suppositions. Et elle souffrait de ce mal, fait d'impatience et d'inquiétude, que cause l'ignorance des événemens où l'on est le principal intéressé.

Un dimanche enfin Mme Tissaud de Briville fut retenue dans sa chambre par sa migraine; depuis quelque temps ses accès la prenaient plus fréquemment, l'obligeant à demeurer couchée dans l'obscurité sans dire une parole. Elle eut pourtant l'énergie de faire venir Amédée auprès d'elle, et de lui adresser les injonctions les plus expresses au sujet d'Éliane et de Gaston : il ne devait pas les perdre de vue, ni leur permettre de causer à voix basse, encore moins les laisser seuls ensemble au salon, dans le cas où Gaston arriverait le premier. Amédée promit, bien qu'au fond il n'entrevît pas la nécessité d'une aussi stricte surveillance; il avait pleine confiance en la délicatesse de son neveu et en la probité morale de sa fille.

Cependant, pour obéir à Honorine, il s'appliqua à tenir sous le regard de ses yeux ronds et débonnaires le couple gracieux que formaient à l'écart Éliane et Gaston. Mais vers le milieu de la soirée il oublia toutes ses promesses. Après le tour, le whist était sa plus tyrannique passion; quand il avait ses treize cartes dans la main, il ne connaissait personne; Honorine bien des fois le lui avait amèrement reproché.

Gaston avait refusé de jouer, dans l'espoir de s'entretenir avec Éliane. Aussitôt qu'il ne se sentit plus épié, il lui raconta tout ce qui s'était passé avec l'oncle Preumartin d'abord, avec ses parens ensuite; il lui répéta les paroles de Mme Tissaud de Briville : « Nous avons toujours résolu de ne marier Éliane que lorsqu'elle aurait accompli ses vingt ans »; et celles de son père : « Plus tard, si tu es encore dans les mêmes dispositions, nous ne te défendrons pas de nous en reparler. » Il se montrait confondu, in-

décis, découragé; cet atermoiement, imposé sans promesse formelle, n'était-ce pas une fin de non-recevoir? Et dans tous les cas, quelle déception cruelle de ne pas épouser Éliane tout de suite! Trois ans! Que de choses pouvaient survenir pendant une aussi longue durée! Gaston avait les larmes aux yeux. Trop irrésolu pour se sentir le maître de sa destinée, il se perdait dans l'incertitude de l'avenir, et se désolait de voir le présent lui échapper.

Éliane, après ces confidences, réfléchissait, le menton dans sa main et les yeux mi-clos. Avec cette logique intuitive qui permet aux enfans de déduire les conséquences des actes de leurs parens, elle se disait que son père et sa mère étaient sûrement favorables à l'idée de ce mariage. Là était le point important, la solution d'où dépendait le bonheur de toute sa vie. C'était plus qu'elle n'avait osé espérer, et cela détruisait toutes ses craintes. Elle se sentait heureuse, oh! oui, bien heureuse, et elle s'étonnait de voir Gaston soucieux et irrité. Mais peut-être n'était-ce là qu'une contrariété passagère et, au fond, peut-être éprouvait-il la même joie consolante? Elle leva sur lui ses yeux d'un bleu si calme, où se reflétait l'apaisement de son âme; elle le regarda longtemps, avec une tendresse émue dans laquelle elle se donnait toute, et lentement, elle lui dit à voix basse :

— On peut bien s'attendre trois ans, lorsqu'on est certain de s'aimer toujours.

Gaston comprit tout ce qu'il y avait d'énergique grandeur dans ces simples paroles. Il chassa ses doutes, se ressaisit, et ce fut d'un ton ferme, du ton d'un homme sûr de soi, qu'il répondit :

— Tu as raison, Éliane; je t'attendrai autant qu'il faudra.

— Moi aussi, Gaston, fit-elle simplement.

Sous la table, leurs mains se cherchèrent et s'unirent d'une étreinte qui avait la signification d'un serment; et pour ces deux enfans au cœur droit, dont rien dans le passé n'entravait la volonté, cet engagement rapide et sans témoins devait valoir autant que des fiançailles solennelles.

JEAN BERTHEROY.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LES INDUSTRIES INSALUBRES

LA FABRICATION DES ALLUMETTES

I

Les conquêtes industrielles constituent la richesse et la prospérité des nations; mais, comme toutes les conquêtes humaines, elles s'achètent souvent au prix de sacrifices et de dangers. Le travail, qui est la loi universelle de l'humanité, a le droit d'être protégé; la vie est un capital dont il faut assurer la sécurité.

Tel est le rôle de l'hygiène, de cette science, la plus jeune peut-être de toutes, et qui a conquis depuis quelques années, dans nos sociétés modernes, une importance si considérable, une extension si grande, une faveur si marquée. Appliquée à l'étude des métiers et des professions, l'hygiène a rencontré un vaste champ ouvert à ses investigations et à ses expériences, par suite de la multiplicité sans cesse croissante des inventions et des découvertes, origines des industries les plus variées. On peut affirmer que, dans l'ordre des questions ouvrières, il n'est guère d'établissement industriel, de fabrique, d'usine qui n'ait réclamé son concours : tantôt en vue d'atténuer ou de conjurer telle cause d'insalubrité générale et tantôt en vue de soustraire l'ouvrier au contact des substances de toute nature qui composent la dangereuse catégorie des « grands poisons industriels ».

« Toutes les industries sont insalubres », a dit M. Ch. de Freycinet. Cette assertion était vraie il y a quelques années, elle ne l'est plus aujourd'hui, et l'on doit y ajouter ce correctif : « toutes les industries sont assainissables. » A l'époque actuelle, les industries devenues inoffensives par l'hygiène ne se comptent plus. Et

pourtant le travail n'est pas abrité en France d'une façon effective par des lois protectrices. Nous attendons encore l'équivalent du *Factory and Work-Shops act* qui régit les industries anglaises, et nous en sommes réduits à la loi de 1874 qui ne vise que le travail des enfans et des femmes. Mais si ces conditions relatives d'infériorité n'ont pas encore permis de conduire aussi loin qu'on peut le souhaiter l'assainissement industriel en général, il n'en existe pas moins aujourd'hui des usines, des manufactures installées dans des conditions voisines de la perfection. Ouvrons les livres d'hygiène de Proust, de Rochard, de Ch. de Freycinet, de Napias, de A.-J. Martin, et nous serons édifiés. N'a-t-on pas assaini d'une façon complète les industries si meurtrières du plomb, la préparation de la céruse, du minium en substituant la voie humide à la voie sèche? et celle de l'arsenic et des préparations arsenicales? la fabrication du caoutchouc, etc. L'industrie du verre exposait les ouvriers à plusieurs ordres de dangers : le broyage de la silice et des substances colorantes, presque toutes toxiques, répandait des poussières délétères; les opérations du soufflage à la bouche, outre qu'elles étaient très périlleuses au point de vue de la contagiosité des maladies infectieuses, étaient cause de lésions pulmonaires, telles que la dilatation des bronches, l'emphysème. Tous ces dangers ont disparu. Il en est de même de ceux qu'offrait hier encore une autre industrie; c'est l'industrie de la fabrication du phosphore. Elle était jadis tout à fait meurtrière. Il a suffi d'une modification dans la technique et d'un certain travail « sous l'eau » pour en modifier totalement les conditions et pour l'assainir complètement.

Mais nous n'avons pas à développer ici les différens moyens mis en œuvre pour réaliser ces résultats : l'art de l'ingénieur y a consacré toutes ses ressources : systèmes d'aération subordonnés à la nature et à la densité des poisons, ventilation mécanique par machines, avec énergie proportionnelle; méthodes par aspiration, par refoulement, par injection d'air, etc.; neutralisation de certains toxiques; protection de l'ouvrier par des moyens spéciaux, des masques, des appareils clos; substitution des machines à l'intervention manuelle, élément considérable d'assainissement que nous retrouverons plus tard.

En un mot, grâce à une infinité de procédés variés ou gradués suivant les cas particuliers, on peut dire qu'à l'heure actuelle les industries restées malsaines sont en infime minorité. Pourquoi

faut-il encore compter parmi ces dernières la fabrication des allumettes? Quelles peuvent être, dans cette industrie spéciale, les raisons qui s'opposent ou du moins semblent s'opposer, jusqu'à ce jour, à l'assainissement par des procédés qui ont si bien prouvé ailleurs leur efficacité?

C'est ce que nous nous proposons ici d'étudier.

II

L'allumette est certainement l'une des plus étonnantes merveilles de la civilisation moderne; et, si nos générations actuelles n'étaient pas familiarisées depuis l'enfance avec elle, nous saurions mieux apprécier les avantages et l'importance de cette admirable découverte : le feu à la portée de tous.

C'est Kammerer d'Ehningen, dans le Wurtemberg, à qui l'on doit rapporter en 1832 la véritable invention de l'allumette : avec un mélange de chlorate de potasse, de sulfure d'antimoine et de gomme, il fabriqua une pâte dont il enduisit l'extrémité d'une baguette de bois. Le mélange séché s'enflammait par frottement simple sur une surface rugueuse.

Comme on le voit, la première allumette ne contenait pas de phosphore, — détail curieux, si on le rapproche des dernières tentatives des inventeurs qui s'efforcent de supprimer le phosphore dans les nouvelles pâtes inflammables; mais le même écueil attendait les premiers essais aussi bien que les derniers : des conflagrations brusques, détonantes, occasionnèrent de nombreux accidens. Les allumettes de Kammerer tombaient déjà dans un discrédit complet, lorsqu'il eut l'idée de remplacer le sulfure d'antimoine par le phosphore. C'était un progrès considérable au point de vue de l'inflammabilité de l'allumette, mais il restait encore un pas à faire, et, en attendant, la persistance que l'on mit à maintenir le chlorate de potasse dans les pâtes continua à produire des brûlures, des explosions, si bien que, dans certains États d'Allemagne, la nouvelle fabrication fut, pendant plusieurs années, frappée d'interdit.

C'est alors qu'on entreprit une série d'essais qui amenèrent d'abord la réduction de la proportion du chlorate et finalement sa suppression complète. Le docteur Bœttger, de Francfort, et Preschel, de Vienne, lui substituèrent le nitrate de potasse et le peroxyde de manganèse. La même modification fut décidée chez

nous en 1845 sur le rapport de Peligot, et notre industrie française, fort en retard jusqu'alors, put enfin rivaliser avec les fabriques allemandes.

III

Pour tout observateur qui possède quelques notions même élémentaires de chimie, le phosphore est un corps vraiment extraordinaire et doué de propriétés si spéciales et si exclusives qu'il semble illusoire au premier abord de chercher son équivalent en industrie. C'est un agent merveilleux et infaillible pour donner à tout moment de la vie, dans tous les climats, sous toutes les latitudes, le feu et la lumière avec cette simplicité et cette sûreté qu'aucun autre procédé ne saurait égaler. Il est d'ailleurs si répandu pour la confection des allumettes qu'il couvre, on peut le dire, le monde entier de ses produits. Ce serait chimère aujourd'hui de songer à le détrôner.

Les allumettes au phosphore blanc répondent en effet à tous les besoins; elles s'allument sur une surface quelconque sans bruit, sans conflagration, sans risque d'explosion. La fabrication en est simple, facile, peu coûteuse. Recouvertes d'un vernis protecteur, elles défient les intempéries, l'humidité même. L'ouvrier des champs, aussi bien que celui des villes, le voyageur, le chasseur entraîné loin des endroits habités, est toujours assuré, avec quelques allumettes dans sa poche, de pouvoir faire du feu partout où il se trouve.

Une autre substance est-elle capable de présenter les mêmes avantages? Non, assurément; il n'en est aucune qui lui soit comparable. Il n'y a pas de succédané du phosphore blanc.

Mais c'est un poison; il menace les ouvriers des plus graves dangers; il les mutile et les tue.

Cela est vrai; mais il existe dans l'industrie bien d'autres poisons qui, eux aussi, donnaient aux ouvriers des maladies graves et qui les tuaient. Ils ont été, non pas supprimés, mais neutralisés.

Voyons donc, avant tout, pourquoi et comment le phosphore blanc est si dangereux à manier.

Le phosphore blanc est volatil; il répand dans l'atmosphère des ateliers où se confectionnent les allumettes des vapeurs âcres et irritantes qui obscurcissent l'air. Ces vapeurs, soigneuse-

ment étudiées par les chimistes, sont composées de certains produits d'oxydation, de particules libres de phosphore, d'hydrogène phosphoré et de quelques autres combinaisons toutes à l'état gazeux. Pénétrant dans les voies respiratoires, les vapeurs s'absorbent lentement par l'économie, se fixent dans le sang et dans les tissus, et y produisent cet état particulier qui a été désigné sous le nom de *phosphorisme*.

On a comparé cet empoisonnement à celui qui atteignait jadis les ouvriers du plomb, le *saturnisme;* ceux du mercure, l'*hydrargyrisme;* ceux de l'argent, l'*argyrie;* rien n'est plus juste : le phosphorisme représente l'empoisonnement lent et chronique par le phosphore. Tous les ouvriers qui sont exposés aux vapeurs phosphorées sont voués, à peu d'exceptions près, au phosphorisme, sous cette réserve que son intensité varie suivant la quantité même de ces vapeurs, de sorte que, dans certaines usines bien aménagées et soigneusement ventilées, si la totalité des vapeurs est entraînée au dehors, le phosphorisme peut se réduire à zéro, l'usine est alors en état de salubrité complète.

Le phosphorisme se manifeste par des phénomènes généraux et des troubles de la santé facilement reconnaissables. Les ouvriers sont pâles, anémiés, amaigris. Ils ont une certaine teinte de la peau, la teinte dite *ictérique;* leur haleine est alliacée; c'est l'odeur même du phosphore. On retrouve cette même odeur dans l'urine, qui répand parfois des vapeurs, et devient même phosphorescente, c'est-à-dire lumineuse dans l'obscurité. Si l'on pousse plus loin l'investigation dans ce sens en prenant pour guide la méthode d'analyse d'un savant médecin, le docteur Albert Robin, on découvre dans la composition intime de l'urine des phosphoriques un phénomène particulier et bien significatif, c'est une diminution très marquée dans la proportion des élémens minéraux, ce qu'il faut appeler la *déminéralisation* de l'économie et en même temps du squelette.

Cette perturbation si grave dans la composition chimique des os explique certains cas de fractures multiples chez des ouvriers du phosphore, avec consolidations lentes et défectueuses. Les écrivains qui ont essayé de tracer la pathologie du phosphore, Gendrin, Tardieu, Krauss de Nancy et bien d'autres ont déjà signalé ces fractures en même temps qu'un certain nombre de lésions diverses qu'ils n'hésitent pas à rattacher à la même cause. Du reste cette déminéralisation peut se chiffrer et, si on la représente par

un coefficient, on voit que le chiffre qu'il atteint, comparé à l'état normal, devient le véritable critérium du phosphorisme.

Mais ce n'est pas tout, et un autre phénomène plus saisissant encore de cette déminéralisation du squelette consiste dans cet accident caractéristique, le plus grave et le plus dramatique à la fois : la *nécrose* des mâchoires que les ouvriers ont eux-mêmes qualifiée du nom de *mal chimique*.

C'est un mal étrange et qui parut d'abord tout à fait insolite et inexplicable, une destruction des os de la face, une mortification des maxillaires se détachant par fragmens au milieu de plaies et d'abcès de la bouche. La lésion a une singulière tendance à s'étendre, à se propager ; et elle envahit alors jusqu'aux os du crâne, entraînant souvent la mort, tandis que ceux qui parviennent à guérir restent affreusement mutilés.

Comment conjurer une si grave situation, inhérente au principe même de la fabrication, et dont on ne parvenait pas à saisir les causes ? Fallait-il renoncer à l'allumette au lendemain même de sa découverte ? C'est précisément la solution à laquelle on a songé tout d'abord. Chercherait-on à opposer au fléau quelques moyens capables de l'entraver, de le neutraliser ? Il ne fallait guère y compter, tant était complète l'ignorance de sa nature et de sa genèse.

Les choses en étaient là lorsqu'une autre découverte inattendue s'offrit tout à coup. C'est celle du phosphore rouge ou amorphe isolé par le docteur Schrötter de Vienne, et qui, sans présenter les incomparables avantages de son aîné, s'en distingue par l'absence de toute toxicité. Il n'est pas inflammable par frottement direct ; il ne répand pas de vapeurs ; son maniement n'offre aucun danger, et cependant il conserve certaines propriétés, très inférieures il est vrai, qui permettent de l'utiliser dans la confection des allumettes.

IV

Cependant, et malgré son cortège de dangers signalés dès l'origine, l'industrie des allumettes avait pris une prodigieuse extension. En Allemagne d'abord, puis en France, en Belgique, en Angleterre et successivement sur tous les points de l'Europe, des fabriques s'étaient établies, et, grâce au régime de la liberté absolue et en l'absence de toute surveillance et de tout contrôle,

des installations avaient surgi de toutes parts dans les conditions les plus déplorables. On confectionnait des allumettes un peu partout, dans les logemens d'ouvriers, dans l'intérieur d'un ménage, dans des caves; on trouvait du phosphore dans les vêtemens, au milieu des alimens, à la portée des enfans; et de là des empoisonnemens aigus et des incendies. Les ouvriers recrutés n'importe où et nullement surveillés s'entassaient dans des locaux insuffisans où l'atmosphère est irrespirable. En quelques mois, une malheureuse femme, dégarnisseuse ou metteuse en boîtes, forte et robuste à son entrée dans l'un de ces ateliers improvisés, était frappée du mal chimique et allait échouer à l'hôpital.

Les hôpitaux de Vienne, de Berlin, de Nuremberg reçoivent les premiers nécrosés, et tandis que les médecins les plus célèbres viennent étudier la maladie nouvelle, des chirurgiens s'efforcent par des opérations précoces d'arrêter la marche du fléau. Les plus grands noms que compte la science allemande vers 1840 et 1845 se retrouvent dans la littérature médicale suscitée par les accidens du phosphore : Bibra et Geist, de Nuremberg, Lorinser et Heyfelder de Vienne, Langenbeck, Haeckel, Billroth et Virchow, de Berlin, etc. En France l'alarme se répand avec la même rapidité ; les premières fabriques s'étaient presque toutes groupées dans un faubourg de Paris, à la Villette, et dans des conditions aussi pitoyables que celles de nos voisins. Le mal chimique fait d'affreux ravages, et l'hôpital Saint-Louis, le plus voisin du centre de fabrication en question, devient l'asile ordinaire des victimes.

C'est là que furent entreprises les premières études. Le regretté docteur Lailler, médecin de cet hôpital, fut le plus empressé auprès de ces malheureux; il les accueillit dans son service, les mit en observation et en traitement; puis, soucieux de remonter aux sources du mal, il visita, à plusieurs reprises, les diverses fabriques de la Villette où nous eûmes l'avantage de l'avoir pour guide lors de nos recherches personnelles.

De leur côté, nos chirurgiens, déjà avertis par les travaux allemands, s'étaient mis à l'œuvre. Tandis qu'à Strasbourg, Strohl et Sedillot observaient et opéraient les premiers atteints, le docteur Péan, qui fut longtemps chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, en soignait un très grand nombre. Vint ensuite toute la pléiade chirurgicale de ce temps, les Verneuil, les Nélaton, les Trélat, les Richet, les Tillaux, etc., — il faudrait les citer tous, — chacun apportant son tribut au traitement des malades, et puis, des mémoires sans

nombre, des monographies, des thèses de doctorat, des thèses de concours affluèrent de toutes parts. La nécrose phosphorée resta pendant quarante années et est encore, on le sait, une question à l'ordre du jour (1).

Quelles étaient donc les causes et la nature d'un tel mal? Cela, on l'ignorait, on l'ignorait absolument. Les médecins constataient avec stupéfaction l'éclosion d'une forme insolite de mortification osseuse, et assistaient impuissans à l'envahissement de la destruction. Devant cette ignorance, toute idée de remède restait illusoire. Les chirurgiens se bornaient à disserter sur les conditions opératoires elles-mêmes, sur les avantages de l'intervention précoce ou tardive, sur le traitement enfin.

Seuls les hygiénistes, dans l'ignorance commune, étaient du moins, sur un certain remède, dans un accord parfait : la cause est inconnue; soit, mais l'agent morbide, c'est le phosphore blanc. Dès lors, quoi de plus simple? Supprimons le phosphore. Dans un premier mémoire, présenté en 1845 à l'Académie de médecine, Bouvier, analysant un important travail récemment paru à Heidelberg, et signalant les accidens graves de la fabrication allemande, concluait à l'interdiction des allumettes. C'était la suppression de l'industrie nouvelle et l'obligation de revenir à l'ancien briquet. En 1846, à l'Académie des sciences, le docteur Théophile Roussel, le vénéré savant dont on vient de célébrer le jubilé, jetait aussi son cri d'alarme dans un mémoire qui eut un grand retentissement. Pour la première fois, l'auteur y donnait, au sujet du mal chimique, une indication d'étiologie sur laquelle nous aurons à revenir. D'autre part les conseils d'hygiène, plusieurs fois saisis de la question, s'étaient ralliés à la même décision, et enfin, à l'Académie de médecine, sur les rapports de Chevallier, de Pog-

(1) Ce n'est point ici le lieu de parler du traitement de la nécrose des mâchoires. Ce traitement a été jusqu'à ce jour purement chirurgical, et consistait à enlever les portions osseuses mortifiées. Malheureusement, ces *résections* étaient souvent impuissantes à arrêter le mal qui se reproduisait aux surfaces de section osseuses elles-mêmes. C'est que cette mortification est dominée dans sa production par l'état de déminéralisation générale du squelette due au phosphorisme. Ces remarques ont donné l'idée de modifier ici la thérapeutique ordinaire et de faire précéder toute intervention chirurgicale du traitement particulier de l'empoisonnement phosphoré en vue de l'élimination du toxique. C'est ainsi que fut institué le régime lacté, l'hygiène au grand air, de l'oxygène pur, l'emploi de l'ozone, et l'administration à l'intérieur de certains balsamiques, etc.

Les résultats favorables ont été tels que certains nécrosés, à la veille d'une opération, ont pu guérir par ces moyens, et échapper au couteau du chirurgien. Les usines de Par s renferment plusieurs ouvriers qui ont ainsi été sauvés.

giale, de Tardieu, et plus récemment sur ceux de Legouest, de Brouardel, le même vœu fut invariablement émis pour être transmis à l'autorité : l'interdiction légale du phosphore blanc.

La réprobation devient ainsi générale, unanime; c'est l'anathème, la croisade acharnée, implacable. Le phosphore est l'ennemi qu'il faut à tout prix poursuivre et supprimer. On ne veut rien entendre en matière d'assainissement : il n'existe pour tous qu'une seule solution, et toute voix qui ose plaider la cause de l'hygiène n'est point écoutée.

Une situation aussi critique ne pouvait manquer d'attirer l'attention des pouvoirs publics; et de tous côtés on commençait à réclamer une surveillance, un contrôle de la nouvelle industrie; mais comment procéder? On ne pouvait songer à exaucer les vœux des académies et des conseils d'hygiène; la fabrication était libre et répandue dans une multitude d'installations d'importance très diverse. Le service de la police sanitaire, très rudimentaire d'ailleurs, ne pouvait s'exercer, car, à côté de quelques usines d'une certaine importance, il existait un grand nombre de petites fabriques, clandestines même, et c'étaient les plus insalubres.

Nous étions alors au lendemain de nos désastres, en 1872, et l'industrie des allumettes apparut à l'heure de la liquidation comme une ressource budgétaire qui n'était pas négligeable. On parlait d'une vingtaine de millions qui pourraient, par la concession d'un monopole, rentrer dans les caisses publiques. C'est ainsi que fut concédé le privilège de la Compagnie générale inaugurée en 1872. Bien que les préoccupations d'ordre hygiénique parussent, à cette époque, bien secondaires, on songea cependant à imposer à la nouvelle compagnie quelques obligations dans ce sens : un règlement intérieur édicta des prescriptions à l'égard des ouvriers, des vêtemens, des réfectoires. Mais tout cela était véritablement bien puéril, ne reposant sur aucune considération scientifique et rationnelle, sur aucune idée de causalité. C'était l'empirisme le plus aveugle. Ces prescriptions n'étaient d'ailleurs que la reproduction ou l'imitation de certains règlemens empruntés aux usines allemandes et tout à fait illusoires.

Aucune amélioration sensible ne se produisit naturellement dans les nouvelles usines qui avaient d'ailleurs utilisé tant bien que mal, comme à Pantin et à Aubervilliers, d'anciens locaux industriels, manufactures improvisées dans les déplorables con-

ditions où nous les retrouvons encore, jusqu'à l'époque présente. Les installations ouvrières n'étaient pas meilleures à l'étranger. Les usines d'Allemagne étaient remplies de malades, celles de Belgique également. La petite ville de Grammont, qui renfermait à elle seule une douzaine de fabriques, était un foyer de nécrose. On parlait des usines d'Italie et d'Angleterre comme de vraies nécropoles, et la Compagnie générale, devant le flot toujours montant des malades, vit surgir bientôt des revendications venues soit d'ouvriers nécrosés, soit de mutilés, soit de veuves. Des procès furent engagés qui se jugèrent invariablement par la condamnation de la Compagnie à des indemnités pécuniaires plus ou moins considérables.

De temps en temps, certains cas retentissans d'accident grave ou mortel éveillaient de nouveau l'attention du public et des médecins; quelques campagnes de presse s'ouvraient avec une extrême violence. Les académies étaient saisies de nouveau. Parfois un membre de ces assemblées, signalant l'inutilité des vœux exprimés jusqu'alors, essayait de formuler quelques préceptes d'hygiène, quelques mesures d'assainissement; on n'écoutait rien; et la discussion était immédiatement étouffée sous l'expression encore renouvelée de ce vœu platonique et stérile : l'interdiction légale du phosphore. Puis l'émotion se calmait, l'autorité ne tenait aucun compte des vœux exprimés; — et rien ne changeait dans la fabrication des allumettes.

La situation s'était ainsi prolongée sans changement jusque dans ces dernières années, lorsque, à l'occasion de l'expiration du monopole de la compagnie concessionnaire, la question fut enfin portée au parlement. C'était en 1888; un groupe de députés résolut de tenter d'enlever un vote relatif à cette interdiction tant réclamée du phosphore blanc. Ils y réussirent; et le vote fut émis. Seulement, comme il portait sur un amendement à un article de la loi de finances, il fut entraîné avec le rejet de l'amendement lui-même. La tentative avait échoué, mais nous avions été bien près, comme on voit, d'être, depuis lors, privés de la précieuse et incomparable allumette.

Quelques années s'écoulent encore; et, au moment où le ministère Ribot prend le pouvoir, la question reparaît de nouveau, toujours à l'occasion de la discussion du budget. Cette fois un député de Pantin, M. Goussot, fait devant la Chambre un tableau un peu dramatisé des accidens des allumettes et du mal chimique; un

léger frisson d'épouvante parcourt la salle. Le ministre, devant l'émotion générale, décide que la question va être mise à l'étude. Il demande un crédit, qu'on lui accorde séance tenante, et annonce qu'une commission technique composée de chimistes et d'ingénieurs empruntés à l'Académie des sciences va être nommée. Une somme de 50 000 francs servira de prime à la découverte de la meilleure allumette sans phosphore.

On fit appel par la voie de la presse à tous les inventeurs. Un grand nombre d'envois de France, de Belgique et de Suisse affluent à Paris. Dans une première sélection la commission retient certains modèles comme les types Pouteau, Bert, Colson, Serré, Rossel, par exemple.

Malheureusement ces différens essais présentaient un défaut commun qui devenait en même temps un péril : les allumettes nouvelles étaient explosibles. Elles éclataient avec bruit, avec projection de matières enflammées. Plusieurs d'entre elles dégageaient en même temps des gaz et des vapeurs très irritantes, peut-être aussi nocives que les vapeurs phosphorées et formant parfois un nuage épais. Elles étaient cependant, disait-on, dépourvues de toxicité, mais de quels autres dangers n'étaient-elles pas capables, celui de faire sauter une usine par exemple? Déjà M. Berthelot, pressenti sur les conditions du programme imposé aux inventeurs, n'hésitait pas à déclarer que, dans sa pensée, on ne saurait, en matière d'allumettes, abandonner le phosphore ordinaire sans entrer dans la catégorie des explosifs. L'éminent chimiste est, comme on sait, l'auteur d'un important *Traité des matières explosives;* son appréciation avait une valeur toute particulière. Ses prévisions se réalisèrent ; et, après plusieurs mois d'études, la commission rejeta successivement tous les essais présentés, non sans avoir enregistré pendant les expériences un certain nombre d'accidens dus à la conflagration des allumettes, dans la composition desquelles reparaissait invariablement le chlorate de potasse, avec quelques sels de plomb ou d'antimoine, et autres substances restées ou non inconnues.

Quelques inventeurs avaient en effet adressé à la Commission la formule des pâtes employées, mais d'autres l'avaient gardée secrète. Parmi ces dernières, l'une d'elles parut, à l'analyse, contenir certaine combinaison voisine de la dynamite. C'était peut-être sans danger pour des allumettes isolées ; mais prises en masse, dans une caisse remplie de boîtes, on ne sait trop quel désastre

eût pu amener l'inflammation produite par un choc. M. Berthelot cite d'ailleurs des compositions de mélanges qui, d'abord inoffensifs, dégagent ensuite, par des réactions lentes et spontanées. des corps explosifs qui éclatent même sans provocation.

De ces expériences, il n'était donc rien resté qui pût répondre aux termes du programme, et le phosphore sortait vainqueur de cette nouvelle épreuve.

Remarquons d'ailleurs que cette enquête du ministre et de la Commission était vraiment illusoire; et les savans qui composaient cette dernière auraient pu reconnaître qu'il n'était pas besoin de faire appel aux inventeurs modernes pour trouver l'allumette sans phosphore, car elle est connue depuis soixante ans. La première allumette de Kammerer, en 1832, était, nous l'avons dit, sans phosphore; celle de Canouil n'en contenait pas davantage. Elles n'étaient ni meilleures ni pires que les plus récentes inventions et l'on aurait pu se borner à en reproduire les formules, que nous ont laissées leurs auteurs.

Dans tous les cas, l'administration, convaincue de l'impossibilité de rencontrer l'allumette cherchée et frappée aussi des perturbations profondes qu'allait apporter à l'industrie l'adoption d'un type nouveau, ne donna aucune suite à cette enquête, et nul changement ne fut introduit dans les usines.

Entre temps, le cabinet Ribot, l'initiateur de la réforme demandée, avait fait place au ministère Doumer, qui se montra très favorable aux intérêts des allumettiers. Le ministre fit à son tour aux usines de Paris une visite au cours de laquelle, frappé du degré extrême d'insalubrité des installations et du nombre très élevé des malades signalés, il annonça la fermeture des usines et décida qu'on accorderait aux ouvriers des secours de toute nature. Mais, fermer les usines, laisser sans travail une importante population ouvrière, il n'y fallait pas songer : une grève devenait imminente. On ajourna donc encore toute mesure radicale; on l'ajourne aujourd'hui; on l'ajournera demain; c'est une impasse.

Sans doute, on n'a pas le droit, dans une période de découvertes et d'inventions comme celle que nous traversons, de venir affirmer que ce fameux succédané du phosphore blanc, tant cherché jusqu'à ce jour, ne sera pas découvert demain et que cette allumette idéale n'apparaîtra pas triomphante; mais aussi longtemps qu'un tel résultat se fera attendre, il ne faut pas oublier qu'il y a de graves intérêts en présence, des existences humaines

menacées. La situation ne peut donc se prolonger davantage. Il s'est répandu dans le public, dans la presse, et parmi les ouvriers une agitation et une émotion parvenues au degré le plus extrême.

Une solution s'impose; il faut la chercher et la formuler.

C'est ce que nous allons faire.

V

Abordons la partie essentielle de cette étude, la prophylaxie des accidens du phosphore, c'est-à-dire le problème de l'assainissement de l'industrie des allumettes.

Nous sommes en présence de trois solutions :

1° La solution par la prohibition légale du phosphore blanc dans l'industrie;

2° La solution par l'emploi des machines;

3° La solution par l'hygiène.

L'interdiction légale du phosphore blanc est la solution radicale, elle fait disparaître l'agent pathogène. Ce n'est même pas un moyen d'assainissement, c'est la suppression d'une industrie insalubre. Nous venons de voir quelles impossibilités rencontrait au point de vue industriel cette interdiction; nous devons l'envisager maintenant au point de vue de son application au problème posé.

Notons d'abord que, si l'on avait procédé de la sorte lors de la découverte des propriétés nocives de tant d'agens industriels, nous serions privés aujourd'hui d'un grand nombre d'inventions devenues d'utilité première. Il faudrait nous passer de la plupart des métaux, de l'arsenic, du chlore, des matières colorantes, du caoutchouc et du phosphore lui-même, puisque la préparation en est particulièrement insalubre.

Mais cette interdiction est-elle réalisable?

Ici, nous n'hésitons pas à répondre par la négative. Non, la suppression de l'emploi du phosphore blanc n'est pas possible dans l'état actuel de l'industrie des allumettes. En France, elle a été réclamée avec l'insistance que l'on sait; mais depuis cinquante ans, elle n'a jamais été ni appliquée ni même essayée à titre d'expérience comme cela s'est fait ailleurs. Et comment l'eût-on osé d'ailleurs sous le régime des monopoles et la pression des nécessités fiscales?

D'autre part, a-t-on songé aux perturbations profondes que la

disparition de l'allumette ordinaire apporterait à nos besoins, à nos habitudes, ou, si l'on veut, à nos manies? Il nous faut l'allumette qui s'enflamme partout et sans le secours d'un frottoir spécial. Si, pour des raisons que nous ne saisissons pas bien, on veut, légalement, nous contraindre à une privation; si l'on veut imposer un recul à notre industrie, on devra du moins nous démontrer que ce n'est qu'au prix de ce sacrifice qu'est le salut de nos ouvriers. Or, cela on ne nous l'a pas encore démontré et on ne nous le démontrera pas.

Voyons d'ailleurs ce qui se passe à l'étranger, car, en ces matières, nous ne pouvons, en réalité, nous isoler de nos voisins; et une réforme comme celle que l'on rêve ne se réaliserait que par une entente internationale. Ici encore nous pouvons affirmer qu'une telle entente ne se produira pas. La France, comme on sait, ne fabrique des allumettes que pour sa propre consommation. Elle n'exporte pas, et son importation est à peu près nulle. Une telle réforme dans notre industrie ne profiterait qu'à la contrebande et à la fabrication clandestine.

De tous les pays d'Europe, un seul a dû accepter, par une loi du 14 février 1874, le régime de l'allumette sans phosphore blanc, le Danemark. C'est la patrie de l'allumette au phosphore amorphe, de l'allumette dite suédoise. La fabrication s'effectuait spécialement dans le nord-est de l'Europe, mais elle s'est répandue depuis lors un peu partout; on en confectionne aussi en France, en Allemagne, en Suisse, en Belgique.

Nous ne nous arrêterons pas à décrire cette allumette au phosphore amorphe; elle est connue de tous. On en sait les inconvéniens, qui consistent surtout en ce qu'elle ne s'enflamme que sur un frottoir spécial, lequel est garni de phosphore tandis que l'allumette ne porte qu'un mélange chloraté. C'est déjà le système des explosifs, car avec ce phosphore il n'y a point d'inflammation sans chlorate de potasse : aussi arrive-t-il souvent qu'une allumette suédoise éclate bruyamment avec projection du bouton enflammé. D'autres inconvéniens non moins graves sont dus à l'hygrométricité du frottoir qui, sous la moindre humidité, est frappé d'impuissance. Il peut en outre perdre par usure ses propriétés inflammables, de sorte que les dernières allumettes d'une boîte ne trouvent plus sur le frottoir le phosphore nécessaire à l'usage.

Ces causes d'infériorité expliquent pourquoi la consommation

totale est restée si inférieure si on la compare à celle de l'allumette ordinaire. Le phosphore blanc continue de régner en maître sur l'industrie. En Angleterre, en Italie, en Espagne la fabrication est libre; elle n'est ni réglementée, ni surveillée. La quantité de phosphore que contiennent les pâtes n'est point limitée : les formules anglaises par exemple contiennent jusqu'à 20 et 30 pour 100 de phosphore. C'est assez dire qu'on ne prend qu'un médiocre souci du sort des usines et des ouvriers. L'assainissement est nul, l'insalubrité est notoire. En Allemagne, berceau de l'industrie, la fabrication a toujours été très malsaine et les accidens maintes fois signalés. Les usines de la Thuringe étaient des foyers de nécrose. On dit même qu'à l'époque actuelle, il y a recrudescence du mal chimique, s'il faut en croire les docteurs Riedel et Bogdanok, de Berlin, qui viennent de publier un travail nouveau sur la matière.

Nous ne serions pas embarrassé pour expliquer l'insalubrité des installations allemandes en considérant certaine théorie dominante sur la pathogénie des accidens — théorie qui repose sur une erreur absolue — l'action élective du phosphore sur les os de la mâchoire, mais ce serait entrer ici dans des considérations trop médicales. Toujours est-il que le gouvernement allemand, convaincu de l'impossibilité de la suppression du phosphore et sans songer à attenter à la liberté de l'industrie, a prescrit certaines mesures. Ainsi, une loi d'empire du 13 mars 1884, modifiée et complétée par une autre loi de 1895, réglemente, en de nombreux et minutieux articles, les conditions essentielles de la fabrication des allumettes, le dosage des pâtes impose l'obligation du trempage mécanique au rouleau, et contient quelques indications relatives à l'hygiène de l'ouvrier ainsi qu'à l'aération et à la ventilation des ateliers.

Mais la plupart de ces règles, inobservées d'ailleurs, sont puériles et illusoires. Les manufactures de France ont eu, sous le régime de la Compagnie générale, la singulière idée de les reproduire et de les adopter; elles n'ont pas eu à s'en féliciter.

D'Allemagne, passons en Suisse, et nous y recueillerons un document fort instructif : là, en effet, le public et les médecins s'étaient depuis longtemps alarmés de l'insalubrité des usines. D'importans travaux scientifiques, ceux de Rose et Rechberg, de Zurich, par exemple, avaient attiré l'attention sur une situation devenue grave, et l'autorité s'émut. Le Conseil fédéral édicta en

1882 une loi interdisant l'emploi du phosphore ordinaire dans toutes les usines de la Confédération. Ce régime fut maintenu pendant deux années entières, au bout desquelles l'expérience parut décisive, car la loi fut rapportée sur un considérant dont le texte est à conserver : « La substitution du phosphore amorphe au phosphore blanc est industriellement impossible. » La fabrication en Suisse est depuis lors rendue à la liberté.

Après la Suisse, parlons de la Belgique. Là aussi l'enquête est pleine d'enseignemens ; l'industrie est libre sous la réserve d'une surveillance de police sanitaire. Le pays renferme une quinzaine d'usines importantes qui occupent plusieurs milliers d'ouvriers. Tous les types d'allumettes s'y fabriquent : l'allumette ordinaire, l'anglaise, la suédoise pour une faible proportion, et l'allumette-bougie. — La consommation pour la Belgique étant limitée, c'est l'exportation qui absorbe la production. Le centre manufacturier le plus important est Grammont, ancien foyer d'accidens et de nécrose, et aujourd'hui considérablement assaini grâce aux mesures adoptées par le nouveau ministre du Travail, M. Nyssens, secondé par son inspecteur principal, M. Henrotte.

Cependant le souvenir de l'ancienne insalubrité des usines et sans doute aussi la persistance de quelques accidens isolés, ont entretenu dans le pays une inquiétude extrême. L'Académie royale de médecine, le conseil supérieur d'hygiène du royaume et les commissions médicales provinciales ont depuis longtemps posé la question à leur ordre du jour. Tous se sont prononcés avec une unanimité complète, et à plusieurs reprises, pour une solution unique qui n'est autre que l'interdiction légale du phosphore blanc. C'est comme un écho des opinions soutenues en France, et les convictions paraissent être, chez nos voisins, de même que chez nous, si fermes, si profondes, qu'on n'admet guère la discussion. On serait malvenu de chercher à plaider en Belgique la cause de l'assainissement par l'hygiène. Un exemple récent l'a prouvé lorsque au sein de l'Académie de médecine un membre de l'assemblée a essayé de défendre cette cause devant une opposition systématique et violente.

Le gouvernement belge s'émut à son tour, et le ministère prépara en 1895 un projet de loi portant prohibition de l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes. Toutefois, avant de soumettre le projet au parlement, on ouvrit une enquête, les principaux manufacturiers du royaume furent inter-

rogés. Les réponses furent invariables. La suppression du phosphore blanc, disaient-elles, porterait à l'industrie belge un coup mortel; elle serait contraire aux dispositions des traités de commerce consentis avec les pays voisins, l'Allemagne par exemple; elle apporterait dans la population ouvrière une perturbation qui conduirait à des grèves inévitables. Le projet de loi dut être abandonné, et, dans le rapport du ministre au roi, justifiant cet abandon, on lit ce considérant qui reproduit celui de la loi suisse : « Dans l'état actuel de l'industrie et du commerce des allumettes en Belgique, la suppression du phosphore blanc est *radicalement* impossible. » C'est alors que, l'hygiène et la police sanitaire reprenant leurs droits, le ministre du Travail ordonna un redoublement de surveillance : plusieurs usines réputées insalubres furent fermées par ordre; des installations d'appareils de ventilation ont été imposées à grands frais aux manufacturiers; une réduction à 8 pour 100 de la proportion de phosphore dans les pâtes a été prescrite; un règlement sévère des ateliers a été ordonné, et nous verrons tout à l'heure quels résultats ont été la conséquence de ces mesures.

La Belgique peut désormais se livrer sans entraves à la fabrication ordinaire. L'autorité, en renonçant au principe de l'interdiction, a perdu tout droit d'imposer aucune condition spéciale à la fabrication qui redevient libre. Il ne lui reste plus qu'un rôle à jouer, qu'un objectif à poursuivre : assainir l'industrie et assainir par l'hygiène.

En France, sans aucun doute, comme partout ailleurs, en Europe et dans le monde entier, le gouvernement abandonnera l'idée de l'interdiction; et nos académies ainsi que nos commissions d'hygiène, si toutefois elles ont le courage de se déjuger, cesseront enfin d'émettre des vœux qui ne peuvent être exécutés. Nous avions donc bien raison de dire que le phosphore est un corps incomparable qu'on ne saurait détrôner ni remplacer. Il s'impose industriellement et il faudra chercher, ailleurs que dans sa suppression, l'assainissement de l'industrie.

VI

C'est ainsi que se présente une seconde solution; celle qui repose sur l'emploi des machines.

A vrai dire, cette solution n'a rien de spécial; elle appartient

en réalité au domaine de l'hygiène proprement dite, qui depuis fort longtemps dans la fabrication des allumettes, aussi bien que dans un grand nombre d'autres industries malsaines, réclame l'application des machines en vue de réduire la part de l'intervention manuelle.

De nombreuses innovations ont été depuis longtemps appliquées aux opérations réputées les plus insalubres. Sans parler du débitage du bois et de la mise en presse mécanique, opérations qui précèdent la première application du phosphore et n'ont aucun intérêt en matière d'hygiène, nous nous arrêterons tout d'abord au trempage des presses après soufrage. Cette opération, l'une des plus dangereuses, se pratiquait et se pratique encore, dans beaucoup de pays, par la présentation directe de la presse garnie d'allumettes sur la plaque couverte de pâte chaude, exhalant d'épaisses vapeurs. Aujourd'hui ce trempage se fait au rouleau. C'est, d'après M. Ch. de Freycinet, une usine de Stratford, près Londres, qui inaugura la première machine de ce genre, la machine Higgins. Le *rouleau* occupe le centre d'une sorte de cage puissamment ventilée, et à l'entrée de laquelle un ouvrier présente la presse qui traverse l'appareil, passe sur le rouleau, et est reçue à la sortie par un autre ouvrier qui la dirige sur les séchoirs. L'opération est ainsi devenue rapide et à peu près inoffensive.

D'autres procédés automatiques ont été imaginés pour le dégarnissage des presses après le séchage. Mais ils ne peuvent guère opérer en vase clos, et dès lors ne réussissent pas à soustraire l'ouvrier aux vapeurs que dégagent les allumettes.

Il est de même une opération que les machines ne peuvent accomplir, c'est le *dépiquage*. Au moment où les allumettes tombées des presses sont rangées symétriquement dans des casiers ouverts, des ouvrières procèdent à cette manœuvre, qui consiste à retirer avec des pinces fines toutes les allumettes défectueuses ou mal rangées, celles qu'un commencement de combustion oblige à rejeter, les déchets enfin. L'amélioration de cette opération consiste uniquement dans la ventilation énergique de chaque poste d'ouvrière protégée ainsi par un auvent derrière lequel les gaz sont soigneusement entraînés.

Enfin les casiers, une fois *dépiqués* et remplis, prennent place dans une machine à *emboîter* qui est des plus ingénieuses : c'est une caisse close dans laquelle les allumettes sont rangées transversalement, tandis qu'une ouverture placée à la partie inférieure

peut livrer passage à un groupe d'allumettes, d'un nombre sensiblement fixe; un mouvement de pédale pousse brusquement les allumettes dans une boîte ouverte que l'ouvrière tient à la main et qu'elle referme aussitôt. L'opération de l'emboîtage s'effectue ainsi très rapidement et sans trop répandre de vapeurs extérieures.

Mais en dehors de ces machines toutes de détails, il en est une autre dont il a été beaucoup question dans ces derniers temps, c'est la machine américaine inventée à Chicago, et qui effectue à elle seule toute la série des opérations de la confection des allumettes jusqu'à la mise en boîtes exclusivement.

L'appareil a été longuement exposé et décrit : il se développe sur 20 à 25 mètres de longueur d'une plaque de tôle sans fin portant la totalité des allumettes à garnir. Les divers rouages sont à l'air libre et surveillés par plusieurs postes d'ouvriers. Il paraît assez difficile que la machine puisse être enfermée de manière à ne répandre au dehors aucune émanation. Elle reste donc un foyer de vapeurs qui sont même de la sorte rassemblées et condensées dans un espace relativement restreint. Un seul avantage paraît en résulter au point de vue de la prophylaxie : c'est la diminution du personnel employé, qui se trouve réduit au tiers ou au quart du nombre ordinaire.

Cette machine, bien que restée chez nous à l'état de projet, paraît appelée à réaliser un progrès considérable et faciliterait la sélection d'un personnel restreint. Mais son adoption est encore bien lointaine : des essais sont à l'étude et l'on parle de deux ou trois ans pour pouvoir procéder aux premières expériences. L'émotion qui, au sujet de cette machine, s'est répandue parmi les ouvriers des allumettes menacés dans leur gagne-pain aura tout le temps de se calmer, et la solution de l'assainissement industriel devancera encore, il faut l'espérer, la fabrication automatique.

VII

Nous voici en présence de la troisième solution, la *solution par l'hygiène.* C'est la dernière ressource qui nous reste. On va voir qu'elle est en même temps la seule vraiment scientifique et rationnelle.

Lorsque tout à l'heure nous tracions le tableau de la pathologie industrielle des allumettes, nous avons fait ressortir les deux

élémens ou les deux facteurs sur lesquels repose cette pathologie. Ces deux facteurs sont le *phosphorisme* et la *nécrose.*

Au phosphorisme on opposera l'assainissement de l'usine. A la nécrose, on opposera la protection de l'ouvrier, la sélection. Parlons d'abord du *phosphorisme.*

Le phosphorisme est l'empoisonnement lent et chronique de l'ouvrier par les émanations méphitiques des ateliers : il faut donc supprimer ces émanations. Or, le problème étant de l'ordre le plus banal pour avoir été appliqué à maintes industries similaires, nous ne nous attarderons pas à l'exposer de nouveau. Quel est l'ingénieur qui, à l'époque actuelle et avec les ressources dont il dispose, se déclarerait incapable de faire disparaître ou de neutraliser les produits gazeux qui se dégagent, au contact de l ouvrier, des diverses opérations de la fabrication des allumettes?

La tâche est peut-être ici un peu plus difficile que pour d'autres industries dans lesquelles des gaz ou vapeurs seraient moins denses et de composition moins diverse. Mais les systèmes actuels d'aération et de ventilation sont d'une énergie en quelque sorte illimitée et d'une extrême variété : tantôt ce sera l'entraînement simple par cheminées d'appel placées au faîte des bâtimens et souvent suffisantes pour entraîner des gaz plus légers que l air; tantôt on aura recours à la ventilation mécanique par la vapeur et appliquée non seulement à l'atmosphère d'un atelier, mais à chaque poste isolé d'une ouvrière. Un système de ce genre, le système Blackmann, a été imposé, comme nous l'avons dit, administrativement à toutes les usines de Belgique où il a donné les meilleurs résultats. Sa puissance sera d'ailleurs facilement accrue ou modérée suivant les besoins, et il est toujours facile d'en apprécier l'intensité par un petit instrument qui devrait figurer dans toutes les usines : *l'anémomètre.*

Il est un autre système de ventilation qu'il faut signaler, c'est la machine d'aspiration par injection d'air de Geneste et Herscher, qui a réussi dans certaines industries, les ateliers Christofle, par exemple, et dans quelques laboratoires industriels, à entraîner les gaz les plus dangereux, tels que l'acide hypoazotique par exemple. Dans tous les cas, si l'aération et la ventilation d'un atelier peuvent se doser et se graduer à volonté, elles peuvent aussi se traduire visiblement par un témoin placé au centre des salles, et sous les yeux de tous. Ce témoin serait représenté par une plaque ou un papier sensible ou une dissolution saline, réactif des va-

peurs phosphorées, devenu ainsi le critérium de la salubrité d'un atelier.

A défaut du réactif visible dont il appartient à nos chimistes de nous fournir le meilleur spécimen, il en est un autre qui, pour n'être pas scientifique, n'est pas à dédaigner, c'est l'odorat et, dans l'espèce, le caractère si spécial du phosphore lui donne une valeur considérable. Pour un observateur habitué, l'impression personnelle pourra dire à quel degré de saturation correspond l'atmosphère et même si les émanations sont réduites à zéro.

Aux procédés généraux d'évacuation des gaz délétères, il faut ajouter quelques pratiques spéciales : ainsi on a cherché à neutraliser sur place certains gaz toxiques. Un premier essai dans ce sens repose sur l'emploi de l'essence de térébenthine conseillée en Angleterre par M. Letheby et en France par le chimiste Personne. On lui attribue la propriété d'arrêter l'oxydation à l'air libre des vapeurs de phosphore; et la confiance dans ce moyen est restée telle dans certaines manufactures que des récipiens d'essence sont disposés sur les tables de travail, et que chaque ouvrier porte en outre attaché à son cou un flacon contenant ce prétendu neutralisant.

On vient de voir quels sont les principes sur lesquels reposent l'aération et la ventilation par la voie des machines; mais il est bon nombre d'usines où la ventilation s'effectue d'elle-même d'emblée en quelque sorte et sans aucun effort artificiel : telle est l'usine d'Alger, qui, fondée depuis onze années avec un personnel d'environ cinq cents ouvriers, est dans un état de salubrité qui ne s'est pas démenti un seul instant; aucun accident quelconque n'y a été constaté à aucune époque.

Il ne faut pas chercher bien loin le secret de cette immunité. Dans un climat toujours tempéré, la fabrication s'effectue pour ainsi dire en plein air; point de vapeurs séjournant dans l'atelier; tout s'échappe au dehors. Il est bon d'ajouter que les bâtimens sont en outre ventilés par des cheminées d'aspiration nombreuses dans lesquelles, grâce à des combinaisons voulues des plafonds, les vapeurs sont dirigées et entraînées dans leur totalité. Une autre circonstance contribue encore à la salubrité de cette usine. C'est la fabrication même, qui est surtout consacrée à l'allumette bougie. Ce type d'allumettes ne permet pas l'emploi des pâtes phosphorées à haute température comme les allumettes de bois. Ces dernières dégagent, comme on pense, une quantité bien

plus considérable de vapeurs que les mélanges froids qui contiennent de la gomme au lieu de gélatine. Il sera donc toujours plus facile d'obtenir la salubrité d'un atelier d'allumettes de cire. Ce détail ne manque pas d'importance et devra être pris en considération.

L'exemple de l'usine d'Alger n'est pas isolé et, dans des conditions analogues, d'autres établissemens ont donné les mêmes résultats : c'est ainsi qu'on peut rencontrer au sud du Piémont et en Toscane quelques fabriques d'allumettes, moins importantes, et qui se sont toujours maintenues dans un état de salubrité absolue.

Bien différentes sont, comme on pense, les installations du nord de la France, de l'Angleterre et de la Belgique, où la ventilation forcée est la seule applicable. L'assainissement y est peut-être moins complet, mais les résultats sont cependant fort encourageans. Ainsi les applications de machines imposées par l'autorité dans les usines belges ont fait baisser le chiffre des accidens à ce point que, dans son dernier rapport officiel, le docteur Brocorens, médecin des usines et de l'hôpital de Grammont, concluait, à la date de juin 1895, qu'on n'y observait plus aucun cas de nécrose. On peut donc conclure aussi que le phosphorisme y avait complètement disparu.

Nous abordons maintenant le second facteur, la *nécrose*.

Nous avons vu que sa genèse repose non seulement sur le phosphorisme en vertu de cet aphorisme : « Sans phosphorisme pas de nécrose », mais qu'elle implique une autre condition qui a été depuis longtemps mise pour la première fois en évidence par le docteur Th. Roussel. Cette condition, c'est l'existence préalable chez l'ouvrier, d'une certaine lésion des mâchoires et de la dentition, lésion banale et commune d'ordinaire, mais qui joue ici un rôle important et décisif; cette lésion est la *carie dentaire*.

La carie dentaire, c'est la *porte d'entrée* du mal chimique. Sans elle, pas de *nécrose*.

La prophylaxie dans ce cas est d'une extrême simplicité. Il ne faut laisser pénétrer dans une usine d'allumettes, ni y maintenir à aucun prix un ouvrier porteur d'une seule lésion de cette nature. C'est le système désigné sous le nom de *sélection ouvrière*.

Cela n'est pas toujours facile, car la lésion dont il s'agit est très répandue. Sa fréquence toutefois varie suivant maintes circonstances de santé, d'hérédité, de race. Dans certaines régions

de France, le recrutement d'un personnel d'allumettiers pourrait être impraticable ; dans d'autres, au contraire, il sera très facile. Installer des manufactures dans les grands centres populeux ou dans leur voisinage, au milieu de conditions générales défectueuses, de provenances ethniques très mêlées, chez des individus porteurs de tares héréditaires ou acquises, l'alcoolisme par exemple, c'est courir au-devant d'un danger certain. Fonder au contraire une usine dans un endroit largement aéré et salubre, dans un climat tempéré; choisir le personnel dans une population réfractaire à la carie des dents, c'est s'assurer d'avance l'immunité (1). Une usine en pays celtique, en Auvergne, par exemple, ou en pays nègre, ce serait l'idéal.

Telle est la *sélection ouvrière.*

(1) Parmi les manufactures françaises, celles de Pantin et d'Aubervilliers représentent peut-être le dernier refuge du phosphorisme et de la nécrose. Leur état de dégradation, signalé depuis longtemps, et les conditions du personnel ouvrier ne permettent plus leur assainissement; toute tentative dans ce sens serait inexcusable. N'ont-elles pas été condamnées, lors de la visite d'un ministre, M. Doumer? Elles devaient, dit-on, disparaître. Qu'attend-on pour exécuter cette condamnation? Une recrudescence récente d'accidens, cause d'agitation extrême dans la population ouvrière, prouve suffisamment combien une telle mesure s'imposait.

Il en est tout autrement des autres manufactures de France; à Bègles, usine ancienne, les accidens sont depuis longtemps très exceptionnels. Le médecin de l'usine, le Dr Armingaud, très au courant de ces questions, n'en signale, dans ce moment, que de rares exemples. Il en existe encore cependant, et l'usine réclame quelques réformes qui suffiront sans doute à en réaliser l'assainissement.

Deux autres établissemens, Trélazé et Saintines, fabriquant exclusivement des allumettes au phosphore amorphe, sont hors de cause. Restent Aix-en-Provence et Marseille : Aix est une usine tout à fait neuve, construite sur un vaste terrain vierge où les bâtimens ont été soigneusement isolés et séparés par des espaces plantés d'arbres et de fleurs. L'aération générale est parfaite. A l'intérieur, les aménagemens sont satisfaisans; la ventilation suffisante aux postes les plus dangereux du dégarnissage et de la mise en boîtes. L'emploi des machines est bien réglé; les déchets sont soigneusement brûlés en vase clos. Les installations des vestiaires, réfectoires, lavabos, sont parfaites. Des salles de bains assurent à chaque ouvrier un bain par quinzaine. En parcourant cette usine, on reste frappé du peu d'émanations phosphorées qui s'échappent des ateliers, et l'on peut se demander vraiment comment un accident industriel pourrait s'y produire. Cette usine fait le plus grand honneur aux efforts de l'administration ; en complétant les aménagemens sur plusieurs points où quelques services sont insuffisamment isolés et en apportant plus de rigueur dans la sélection ouvrière, la manufacture d'Aix réaliserait peut-être l'idéal. Elle n'est, malheureusement, ouverte à la fabrication que depuis deux ans, ce qui ne permet guère d'en porter un jugement absolu. On n'y a observé, bien entendu, aucun accident.

L'usine de Marseille a été réédifiée après incendie; elle est d'ailleurs inachevée. L'espace y est mesuré, les bâtimens insuffisamment séparés, plus encombrés à l'intérieur, toujours faute de place. Plusieurs services ne sont pas installés. On ne peut donc la classer encore, mais nul doute qu'entre les mains de son directeur actuel, M. Carvallo, elle ne soit susceptible de compléter ses perfectionnemens et de parvenir à l'état de salubrité complète.

Pratiquée dans une usine nouvelle en vue de la formation d'un personnel, la sélection ira de soi, car une administration a toujours le droit d'accepter ou de rejeter tout ouvrier nouveau qui se présente à l'embauchage; il n'en sera plus de même si, dans les visites périodiques imposées à un personnel ancien, on découvre l'existence d'une prédisposition méconnue au début, ou produite depuis lors.

Dans ce cas, deux partis sont à choisir : ou bien l'ouvrier sera purement et simplement congédié avec ou sans indemnité, ou il sera affecté, pendant toute la durée de son incapacité, à un service annexe de l'usine non exposé aux émanations nuisibles, cartonnages, collages, débitage de bois, de bougies, etc., à la condition que ceux-ci soient rigoureusement isolés. De la sorte, l'ouvrier menacé sera dirigé vers l'un de ces ateliers où sa sécurité devra être aussi complète que s'il était hors de l'usine. Cette méthode, c'est la *répartition* des emplois, complément de la sélection.

Enfin, il est un dernier procédé également complémentaire, et qui peut être utilisé suivant des indications spéciales, c'est l'*alternance* des emplois en raison de laquelle un ouvrier, un trempeur par exemple, ne sera maintenu dans son poste que pendant une période déterminée, alternant avec une autre besogne, à l'abri des vapeurs.

C'est ainsi que l'hygiéniste, armé de la sorte, peut prétendre à l'assainissement immédiat de toute usine quelconque.

A celle qui est particulièrement malsaine, la sélection ouvrière enlèvera peut-être le quart ou le tiers du personnel, mais le groupe restant sera indemne. Seul le phosphorisme, mais le phosphorisme latent, pourra persister; la nécrose est impossible. A l'usine déjà en possession d'un certain degré d'assainissement et où le personnel est moins prédisposé, le sacrifice numérique sera moindre et le résultat identique : suppression de la nécrose.

Comment, dès lors, pourra-t-on douter de l'efficacité absolue de cette combinaison des deux moyens appliqués concurremment, puisque l'emploi d'un seul des deux est capable de donner un résultat complet?

Qu'on nous permette, en terminant, en manière de résumé, de constituer par la pensée l'usine d'allumettes au phosphore

blanc, à l'abri de tout danger, ou si l'on veut, l'usine parfaite.

La voici :

1° Les ateliers sont vastes et spacieux; le cubage d'air est proportionné au nombre des ouvriers ;

2° La ventilation mécanique y est complète; aucune vapeur phosphorée ne pénètre dans l'atmosphère ;

3° Un réactif visible ne décèle point la pression de vapeurs ou n'en accuse que des traces insignifiantes;

4° Le personnel est l'objet d'une sélection d'entrée pratiquée avec la rigueur la plus complète; la sélection périodique assure le maintien des mêmes conditions.

C'est tout; les autres précautions de détail, règlemens intérieurs d'usine, obligations de lavabos, gargarismes, etc., imposées aux ouvriers, sont puériles et sans valeur en présence des données fondamentales et décisives que nous venons de formuler.

Que l'administration de l'État, qui détient aujourd'hui le monopole de la fabrication, fasse l'expérience : la voie est ouverte; les moyens sont à sa disposition. Le salut est certain; c'est le salut par l'hygiène. Il faut enfin rendre la sécurité à une industrie qui depuis cinquante ans n'a fait que trop de victimes. Que phosphorisme et nécrose disparaissent sans retour : qu'ils passent à l'état de souvenirs d'un temps de barbarie où la science, bienfaisante et salutaire pour toutes les industries, a failli abdiquer devant le problème de l'assainissement du phosphore et nous enlever l'une de nos plus belles conquêtes modernes.

Dr E. Magitot.

LA RELIGION DE LA BEAUTÉ

ÉTUDE SUR JOHN RUSKIN

IV (1)

SA PENSÉE

II. — SUR L'ART

Si telle est la Nature, que doit être l'Art ? Assurément quelque chose à la fois de très grand et de très humble, de très grand vis-à-vis de nous, de très humble vis-à-vis d'elle. Car si « la vie, les joies et les lois de la Beauté, dans le monde matériel de Dieu, sont des parties aussi sacrées que la vertu dans le monde des esprits », l'homme qui scrute ces lois, rappelle ces joies et prolonge cette vie : l'artiste, remplit une des plus grandes tâches de l'humanité. Il se tient entre la Nature et nous. Il en est le déchiffreur, le chanteur et le mémorialiste. Nous courons dans la vie vers nos buts divers : à notre bureau, à notre cricket, à notre conseil d'administration. Il a pour mission de nous arrêter et de nous dire : Regarde ce caillou et ses veines, regarde ce brin d'herbe qui te fait des signes, regarde ce muscle, regarde ce ciel... Croyez-vous que ce soit inutile ?

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895, du 1er juin 1896 et du 1er février 1897.

Qui, parmi toute la foule babillarde, pourrait dire une seule des formes et des précipices de la chaîne des grandes montagnes blanches qui environnaient l'horizon hier à midi? L'un dit que le ciel a été pluvieux, l'autre qu'il a été venteux, l'autre qu'il a été chaud; mais qui a vu l'étroit rayon qui sortit du sud et qui frappa les sommets de ces montagnes jusqu'à ce qu'ils aient fondu et soient tombés en une poussière de pluie bleue?...

L'artiste l'a vu. Il nous a retenus devant lui ou tout au moins il l'a retenu devant nous. Car cet homme fait des miracles. « Il commande à la rosée de ne point sécher et à l'arc-en-ciel de ne point fondre... Il incorpore les choses qui n'ont pas de mesure et immortalise les choses qui n'ont pas de durée. » Il observe la Nature, comme une vigie. Il est l'éveilleur de nos admirations. Les lois qui sont les plus insaisissables, c'est lui qui les démêle; les joies qui sont les plus vives, c'est lui qui nous les donne; les esthétiques mystères qui nous relient aux choses d'en haut et d'en bas, c'est lui qui marche à leur découverte. Ainsi, envers nous, « tout art est enseignement. »

Mais en même temps et pour la même raison qu'il est très grand vis-à-vis de nous, le rôle de l'Art est très humble vis-à-vis de la Nature. Envers elle, « tout art est adoration. » Car si le monde matériel a été expressément organisé dans un dessein esthétique, si les nuages sont peints *a fresco* chaque soir pour ravir nos yeux quand ils se lèvent et les corolles lavées à l'aquarelle chaque matin pour les ravir quand ils s'abaissent, c'est apparemment en la Nature qu'il faut chercher toute Beauté. C'est en elle qu'est le type suprême et le modèle éternel. Ce n'est point dans des rêves fournis par l'imagination ou dans quelque idéal imposé par la tradition. C'est dans la plus éphémère feuille que l'arbre donne au vent qui passe, dans le moindre caillou qui roule de la montagne, dans le plus frêle roseau qui se penche sur l'étang. Car dans chacune de ces choses, des yeux d'artiste savent démêler la signature de l'Artiste suprême. Sur aucune de ses œuvres Celui-ci n'a oublié d'imprimer le cachet de la Beauté.

Qu'importe qu'un passant, distrait et affairé, ne remarque point la splendeur d'une feuille morte, touchée par le soleil, à la porte d'une galerie, et qu'une fois entré dans cette galerie, il admire l'image de cette même feuille touchée par le pinceau mille fois plus faible d'un Vénitien? Qu'importe qu'en y réfléchissant il s'étonne et se scandalise que l'Art lui fasse admirer l'image d'une chose dont il n'a pas admiré la réalité? Et qu'importe enfin, si cet

homme est un Pascal, que sa réflexion serve de postulat aux plus étranges controverses qu'on ait faites sur la Nature et sur l'Art ? Cela prouve seulement qu'on peut être un grand logicien et un pauvre artiste. Un artiste, lui, n'aurait point passé, indifférent, devant la feuille touchée par le soleil ; il l'aurait vue, il l'aurait regardée, il l'aurait aimée pour ses mordorures et pour ses flétrissures, pour ses passages de lumière et pour sa tache sur le massif ; s'il avait eu sa boîte à couleurs au dos, il l'aurait copiée peut-être, et ainsi distrait par cette pauvre chose que Pascal méprise, il aurait oublié d'entrer dans cette galerie où Pascal se croit en devoir d'admirer... Car feuille ou nid, branche ou caillou, perle ou flot, toute Nature est Beauté.

Inutile même de la chercher dans ses spectacles rares ou dans ses effets passagers. Inutile de guetter d'extravagans couchers de soleil ou de poursuivre sur les hauts plateaux une fleur dont l'espèce est quasi perdue.

Ces caractères de Beauté que Dieu a mis dans notre nature d'aimer, il les a imprimés sur les formes qui, dans le monde de chaque jour, sont les plus familières aux yeux des hommes... Oui, seulement un coteau et un enfoncement d'eau calme, et une exhalaison de brume et un rayon de soleil. Les plus simples des choses, les plus banales, les plus chères choses que vous pouvez voir chaque soir d'été le long de mille milliers de cours d'eau parmi les collines basses de vos vieilles contrées familiales. Aimez-les et voyez-les avec droiture ! L'Amazone et l'Indus, les Andes et le Caucase ne peuvent rien nous donner de plus.

Les idéalistes se sont trompés qui sont allés chercher bien loin et bien haut la mystérieuse formule qui est écrite dans chaque foliole autour de nous. Les classiques l'ont cherchée dans l'impossible ; les romantiques l'ont cherchée dans l'exception. Elle est dans le facile et dans l'habituel et l'on peut même hardiment « conclure de la fréquence des choses à leur beauté. »

Des choses de la Nature, disons-nous, non des choses de l'homme, des choses les plus ordinaires voulues par elle, non des choses extraordinaires voulues par les jardiniers : les plus communes réalités de la montagne, non les plus ingénieux artifices des maçons ; les rochers, non les rocailles ; les lacs, non les bassins ; les nuages, non la fumée ; les mousses, non les tapis. Sans doute, il peut y avoir encore des restes de Nature et par conséquent des restes de beauté, dans une plante écartelée en espalier, dans un arbre taillé pour la cueillette des fruits ou des feuilles, dans

un champ saturé de superphosphate, dans un canal bétonné pour l'irrigation. Mais ce ne sont là que des restes, que de pauvres souvenirs de la grande Défigurée. Nous pouvons les aimer encore, comme on aime les traits même flétris, même couturés et entaillés d'un visage qui nous fut cher. Nous ne pouvons plus y voir le prototype et le critère de la Beauté. Il est et il n'est que dans la Nature vierge, parce que la Nature n'est réellement elle-même que lorsque rien n'est venu la travestir ni la souiller.

Notez cette particularité au sujet des ciels, qui les distingue de tout autre sujet de paysage sur la terre: que les nuages n'étant point exposés à l'intervention humaine sont toujours arrangés selon les lois de la Beauté. Vous ne pouvez être sûrs de cela dans aucune autre partie du paysage. Le rocher d'où dépend spécialement l'effet d'un spectacle montagneux est toujours précisément celui que l'entrepreneur de routes fait sauter ou que le propriétaire exploite en arrière, et s'il est un coin de pelouse que la Nature ait laissé à dessein le long de ses forêts sombres, qu'elle ait fignolé avec ses herbes les plus délicates, c'est toujours là que le fermier laboure ou bâtit. Mais les nuages, bien que nous puissions les cacher avec de la fumée et les mêler de poison, ne peuvent pas être exploités en carrière, ni servir de fondement à des bâtisses, et ils sont toujours glorieusement arrangés...

C'est devant eux, c'est devant les vagues indépendantes et vierges, c'est dans les vallées profondes où les eaux, les herbes, les lueurs, les ombres, les sèves, font tout ce qu'elles veulent, que l'artiste a eu les plus poignantes jouissances de sa vie. « Le pur amour de la Nature a toujours été pour moi restreint à la nature sauvage; c'est-à-dire à des endroits complètement naturels et spécialement à des campagnes animées par des fleuves ou par la mer. Il y fallait le sens de la liberté, du pouvoir spontané, inviolé de la Nature... » Tout ce qui s'en approche va vers la beauté, tout ce qui s'en éloigne s'achemine vers la laideur.

De cette conception de la Beauté suit naturellement le parti que l'artiste prendra en face de la Nature; et le parti qu'on prend en face de la Nature, c'est la seule question en Art. Toutes les recherches techniques du peintre maniant ses terres ou ses os concassés et du sculpteur fouillant sa glaise, toutes les gloses philosophiques des esthéticiens gesticulant dans leurs chaires, se ramènent à cette question : quel parti prendre devant la Nature ? Et des réponses qu'ils se font dérivent toutes les différences des écoles, sous-écoles, sectes et ateliers. Or, si l'on débarrasse la question des verbiages et des équivoques qui l'enrichissent, elle se pose dans les champs aux témoins des splendeurs de la Nature

sous la même forme qu'elle s'impose dans les cours d'assises aux témoins des crimes des hommes : — Dirai-je la vérité ? Dirai-je toute la vérité ? Ne dirai-je rien que la vérité ? se demande le paysagiste sous son parasol, le statuaire en face de son ébauchoir, le portraitiste en tournant et en retournant autour de son modèle. Dessinerai-je ce chêne, comme il m'apparaît, dans son ensemble, sans rien y ajouter, sans fausser son aspect, mais en massant son feuillage et en oubliant quelques branches qui me paraissent inutiles à sa beauté, — en d'autres termes, dirai-je *la vérité?* Le dessinerai-je dans ses moindres détails, et en faisant ressortir avec la même netteté jusqu'aux incidens et aux aspects qui me plaisent le moins, — en d'autres termes, dirai-je *toute la vérité*? N'ajouterai-je pas au thème que me fournit ce chêne, toutes les améliorations, tous les embellissemens, toutes les autres idées de chênes que je puis avoir, en un mot ne dirai-je *rien que la vérité?* Selon sa décision, l'artiste sera un éclectique, un réaliste ou un idéaliste. Il suivra l'une des trois grandes théories auxquelles se ramifient toutes les théories d'art : la théorie du choix, — la théorie de l'imitation littérale, — la théorie de l'idéalisation.

Or, si nous avons défini la Beauté « la signature de Dieu sur ses œuvres », et jusque sur ses moindres opuscules, si nous avons affirmé que toute Nature est Beauté, ce n'est point pour nous rallier à la théorie du choix et encore moins à celle de l'idéalisation. Choisir ! Qui l'oserait ?

Que le jeune artiste se méfie de l'esprit de choix : c'est un esprit insolent tout au moins, et ordinairement bas et commun, empêchant tout progrès et flétrissant tout pouvoir, encourageant les faiblesses, flattant les partialités... Il ne dessine rien de bien, celui qui n'a pas envie de dessiner n'importe quoi ! Lorsqu'un bon peintre se récuse, c'est parce qu'il se sent humilié, non parce qu'il fait fi ; lorsqu'il s'arrête, c'est parce qu'il est rassasié, non parce qu'il trouve que la Nature lui donne une mauvaise nourriture. J'ai vu un homme d'un goût très pur s'arrêter pendant un quart d'heure pour contempler les petits canaux que la pluie venait de tracer dans un tas de cendres... L'Art parfait perçoit et reflète l'ensemble de la Nature. L'art imparfait, qui est dédaigneux, rejette ou préfère...

Par conséquent, et selon le mot qui créa le Préraphaélisme, « les artistes doivent aller à la Nature en toute simplicité du cœur, sans rien rejeter, sans rien mépriser, sans rien choisir. »

Sans rien idéaliser non plus, est-il besoin de le dire ? Choisir est une insolence, mais idéaliser est un sacrilège. C'est la préten-

tion paradoxale, inouïe, d'un étroit esprit qui, impuissant à pénétrer la Beauté éparse dans la Nature, entreprend de la créer selon ses misérables imaginations. L'imagination n'a rien à créer : son rôle est, si l'on veut, de « pénétrer la vérité, d'associer la vérité, de restituer la vérité. » Ce ne doit jamais être de substituer ou d'ajouter quelque chose à la vérité. « L'erreur qui la concerne est que sa fonction est une fonction de mensonge et que son opération consiste à montrer les choses comme elles ne sont pas. » A quoi bon mentir, quand les réalités sont si belles ? Quelle figure généralisée, faite de traits rapportés empruntés à des beautés diverses, quelle académie transposée, quelle fille de statue valut-elle jamais les vivantes enfans des hommes dont les soleils se sont chargés d'approfondir les teintes et les brises d'emmêler les cheveux ? « Aucune déesse grecque n'a jamais été moitié si belle qu'une jeune Anglaise d'un sang pur ! » Les vieux grands maîtres introduisaient dans toutes leurs œuvres prétendues d'imagination, dans leurs *Paradis* ou dans leurs *Résurrections* les simples portraits de leurs patrons, de leurs valets, de leurs maîtresses et de leurs créanciers ; et c'était là « non une erreur, mais bien la source de leur vraie grandeur et de leur supériorité, car ils étaient trop grands et trop humbles pour ne pas voir dans chaque face autour d'eux ce qui était au-dessus d'eux et ce qu'aucune imagination d'eux-mêmes n'aurait pu ni égaler, ni remplacer ! »

Et s'il s'agit de ces régions du rêve où nous ne sommes jamais allés et de ces êtres de foi que nous n'avons jamais vus, quel besoin avons-nous de les peindre ? Quand les maîtres l'ont tenté, ils sont toujours restés au-dessous d'eux-mêmes. « Tout ce qui est vraiment grand dans l'art chrétien se restreint rigoureusement à ce qui y est humain et même les extases des âmes rachetées qui entrent *celestamente ballando* par la porte du paradis de l'Angelico furent aperçues d'abord dans la gaieté terrestre encore que très pure des Florentines. » A aucun moment, « la créature n'a conçu ce qui est supérieur à la créature », et il n'est point utile qu'elle le puisse, ni convenable qu'elle le veuille. Ne pas voir la Beauté dans une hirondelle et s'imaginer la mettre dans un séraphin, quelle folie ! « Si vous n'êtes pas inclinés à contempler les ailes des oiseaux que Dieu vous a donnés à voir et à toucher, beaucoup moins devez-vous l'être à contempler ou à dessiner quelques imaginations d'ailes d'anges que vous ne pouvez voir. Connaissez cette vie-ci d'abord, sans nier l'autre, mais en étant

tout à fait sûrs que la place dans laquelle vous êtes maintenant est celle avec laquelle vous avez affaire. » Et surtout n'allez point, sous couleur d'idéalisme ou de mysticité, vous mêler d'enseigner la Nature et « d'améliorer les œuvres de Dieu ! »

Reste à prendre le parti du Réalisme. Et nous le prendrions en effet, si le Réalisme, tel que l'entendent les ateliers modernes, était l'imitation et l'adoration de la Nature. Mais loin que l'école réaliste admire et recherche la Nature, il n'est peut-être pas, dans l'histoire, une école qui l'ait plus délibérément proscrite et plus insolemment bafouée. Loin qu'elle s'attache à reproduire de ce monde ce qu'il a de naturel et d'originel, elle se voue à montrer, en lui, l'artificiel et le succédané. Car il faut démasquer le sophisme de cette école qui, s'appuyant sur un principe vrai, à savoir que la Nature passe de beaucoup l'imagination humaine, en a fait, par le plus étrange abus de mots, suivre cette extravagante conclusion que tout ce qui est dû à la fabrication des hommes : — les usines, les trottoirs, les locomotives, les fiacres, les bicyclettes, les guinguettes et les talus de chemins de fer — s'appelle la Nature et, à ce titre, s'impose à notre admiration. Ces bizarres amans de la Réalité, qui commencent par fabriquer, artificiellement et selon leurs imaginations, un objet laid en contradiction avec toutes les lois naturelles, puis qui nous viennent dire que cet objet est beau par cela seul qu'il est réel, manquent à la fois de précision dans leur argument, parce qu'à ce prix on ne peut opposer la réalité à l'artifice, — et d'amour pour cette réalité qu'ils défigurent avant que de la copier.

Ils fabriquent un chapeau haute forme, un tuyau de poêle, un « huit reflets », et aussitôt ils le représentent sur une toile ou en bronze, en vous disant : C'est beau, car c'est la Nature ! Ils entrent dans un *bar*, inventorient sa collection de flacons multicolores, s'imprègnent de son atmosphère enfumée, étudient ses glaces ternies et tachées, puis ils peignent la *bar-maid* au milieu de ce triste appareil de fausse civilisation et nous disent : C'est beau, car c'est la Nature ! Mieux encore : ils vont chercher la Nature au théâtre, sous la lumière, non du soleil, mais du gaz, éclairant non des chairs nues, mais des maillots, maillots d'êtres piétinant non la terre, mais des planches, respirant non sous des nuages, mais sous des gazes peintes, marchant non pas avec des pieds nus et libres, mais pirouettant avec des pieds déformés par la danse, et non par une danse aisément apprise avec les aïeux au

son des roseaux, dans les granges, mais par quelque pizzicato : Voilà la Nature, disent-ils, prise sur le fait, et voici la Beauté! Mais si c'est ici la Nature, qu'est-ce donc que l'artifice? Si c'est ici la terre, qu'est-ce donc que le sol où germent les grands blés nourriciers et les fleurs consolantes? Si c'est là le ciel, qu'est-ce donc que cet espace d'où tombent les pluies qui fécondent et les rayons qui mûrissent? — Pour les retrouver plutôt, ouvrons les fenêtres; non, sortons du théâtre où les réalistes vont chercher leurs modèles de figures, passons les fortifications où ils cherchent leurs modèles de paysages, retournons là où l'électricité ne serpente plus à ras de terre, là où l'air n'est pas emprisonné et comprimé pour lancer des télégrammes, mais libre pour pousser des nuages, là où « les jeunes filles dansent non sous la lumière du gaz, mais sous la lumière du jour, et non pour de l'argent et à cause de leur misère, mais pour de l'amour et à cause de leur joie ! » Là est la Nature et là aussi la Beauté.

Beauté plastique des figures autant que pittoresque des paysages, — cela s'entend de reste, car si nous voulons qu'elle réside dans le corps humain tel que l'a fait la Nature, est-ce à dire que les types ordinairement choisis par les réalistes représentent la Nature et s'approchent de la Beauté? Voici un gros électeur ou un menu fonctionnaire assis à la terrasse d'un café et qui, d'un geste approprié, prend un *bon bock*, ou goûte quelque absinthe. Il est courbé sous le poids de maladies ataviques, déformé par les accessoires du vêtement moderne, renfrogné par les passions et les vices de notre temps, les muscles atrophiés par un trop long repos, la peau pâlie et décolorée sous le cou et à partir des poignets par une trop longue réclusion sous les linges inutiles, la main tremblante d'alcoolisme... Est-ce là l'homme de la Nature? Et s'il fut jamais au monde un être artificiel, n'est-ce pas lui? Est-ce la femme naturelle, que la morphinomane, ou que la chlorotique, ou que la peinte au *filo d'oro*, ou que l'émaillée? Est-ce la Nature qui a fait ces mains d'ouvriers modernes, qui a mis ces durillons sur celles du corroyeur et ces bourses séreuses à celles du découpeur sur métaux? Est-ce une teinte naturelle que celle du visage sous la lampe Edison? Quelle sera donc la lumière non naturelle et irréelle à ce prix? Celle du soleil, sans doute!... Et sous quel prétexte les réalistes proscrivent-ils les lumières des romantiques ou de M. Hébert, comme fausses, comme lueurs filtrées dans des caves, lorsqu'ils admettent, dans leurs propres

tableaux, l'éclairage du théâtre et de l'usine, et quand il n'est pas d'effets artificiels de M. Hébert ou de M. Henner qu'on ne puisse obtenir, si l'on veut, par des jeux bien combinés de gaz et d'électricité? Et quand ils nous montrent, en des scènes d'hôpital dont ils sont si friands, ce que deviennent les chairs et les épidermes sous l'influence des traitemens électriques; ou lorsqu'ils enfarinent le visage d'un clown, puis le transportent sur leurs toiles, nous disant que ce sont là des réalités, font-ils donc du réalisme et respectent-ils au moindre degré cette Nature dont ils se sont fait un drapeau? — Non. L'homme de Nature, l'être réel et suprêmement beau, est le corps sorti souple et joyeux de la main puissante du potier qui a pétri l'argile humaine, non tel que les besoins vrais ou faux de la civilisation l'ont caricaturé. C'est l'homme des premiers âges, droit comme le rameau libre, non l'homme de l'âge de la vapeur, tordu par une fausse éducation. C'est l'Apollon de Syracuse, — non l'électeur de M. Gladstone. C'est l'homme fait par la Nature, — non le *self-made-man*.

La Beauté n'est donc ni dans un idéal d'une part, ni dans la nature dénaturée que copient les réalistes de l'autre, mais bien dans la Nature naturelle et si nous ne trouvons plus aisément cette Nature aujourd'hui, si les figures humaines qui nous entourent sont toutes ternies « par l'opération visible et instante du péché invaincu », eh bien, appelons-en non à un rêve, mais à une réalité, à une réalité passée, à un souvenir des temps heureux où l'homme fort, pur, lumineux et confiant marchait parmi des paysages splendides qu'il n'avait eu le temps ni de détruire, ni d'insulter. L'idéal d'aujourd'hui, c'est peut-être simplement un souvenir de la réalité d'autrefois... Gardons pieusement le souvenir de cette chose radieuse qui, parce qu'elle est passée, n'en fut pas moins réelle. Respectons les monumens qui nous en ont été laissés. « Une chose de beauté peut exister un instant à titre de réalité. Elle existe à jamais comme témoignage. A sa gloire et à sa sagesse, les nations doivent en appeler *in sæcula sæculorum* et en toute vérité et en toute confiance; une chose de Beauté est une *loi* pour toujours! »

A cette question: Que fera l'Art et que doit-il nous montrer? nous répondrons donc: Simplement la Nature telle qu'elle est et l'homme tel qu'il a été. Le chemin de la Nature naturelle est facile à prendre: c'est celui qui mène aux vallées que l'industrie respecte encore et aux mers qu'elle ne peut souiller. Pour le

peintre de figure et le sculpteur, c'est peut-être une entreprise difficile que de restituer l'homme d'avant le vice et d'avant l'inesthétique labeur, mais du moins faut-il tendre obstinément vers cette réalité et non vers quelque chose d'autre que la réalité. Il ne faut rien généraliser, rien ajouter, rien embellir, mais on peut ôter de la face d'un homme les signes de dégradation que les artifices de notre temps y ont mis. On ne doit rien inventer, en dehors de la réalité; mais on peut effacer les surcharges que la civilisation et les malheurs ont faites à la réalité. Ce n'est pas là effacer des vérités naturelles, c'est au contraire restituer le texte véritable en faisant disparaître l'interpolation.

Et observez par-dessus tout que ce travail ne doit pas être un travail d'imagination. Naufragés nous sommes et presque tous en morceaux, mais ce peu de bien par lequel nous pouvons nous racheter nous-mêmes doit être tiré des vieilles épaves du naufrage, si battues et si pleines de sable qu'elles puissent être, — et non pas de cette île déserte d'orgueil où se sont échoués les démons d'abord et nous après eux!... Nous devons donc poser comme premier principe que notre art plastique, peinture ou sculpture, doit ressembler le plus possible à la Nature.

*
* *

Mais la Nature vue comment? Avec les yeux ou avec les rayons Rœntgen? La Nature touchée comment? Avec la main ou avec le scalpel? La Nature observée comment? Contemplativement, en des années, comme l'observe le solitaire de l'Athos ou des Alpes, ou bien chronophotographiquement, en un deux mille cent centième de seconde, comme l'étudie un disciple de M. Muybridge ou de M. Marey, qui apparaît, photographie et disparaît par l'express suivant? Il faut distinguer entre ces choses, car les mots sont si complaisans en esthétique et le vocabulaire si mal défini qu'en disant qu'on doit serrer de près la Nature, on s'expose à être pris pour un photographe, pour un anatomiste, pour un géologue ou pour un scaphandrier. Or aucun de ces hommes n'a vu ni n'est près de voir esthétiquement la Nature, pas plus que le pompier logé dans les coulisses n'a une idée de l'effet d'un opéra. Il aperçoit de face les choses qu'il faudrait voir de profil, et assourdi par une seule partie ne saurait saisir un ensemble. Il ne verra quelque chose que le jour où le théâtre brûlera. Nous aurons besoin de lui alors, et mieux que nous, il saura pourquoi il brûle, le dessous des choses, et — s'il s'agit du savant en face de la Nature — les

convulsions profondes de cette machine humaine où notre âme est logée, de ces terres et de ces mers qui nous portent, mais, ce jour-là, il n'y aura plus d'art possible et le spectacle sera fini... Tant qu'il dure, ce n'est pas en *savant*, c'est en *voyant*, qu'il faut le regarder. C'est simplement avec les yeux d'un homme en bonne santé et avec le cœur d'un amoureux qui ne cherche qu'à admirer :

Cette faculté de la vue disciplinée et pure est la seule faculté propre dont l'artiste plastique doive se servir dans ses recherches sur la Nature. Son office est de montrer les apparences, son devoir de les connaître. Ce n'est pas son office, — bien que ce soit parfois commode pour lui, mais c'est toujours à ses risques, — d'en savoir davantage, de connaître les causes des apparences ou l'essence des choses qui les produisent. Ainsi, il y a deux étés, regardant, de Vérone, le soleil se coucher, je vis les montagnes qui sont au delà du lac de Garde, d'un bleu étrange, vif et riche, comme la fleur de la prune de Damas. Je n'ai jamais vu auparavant ni depuis un bleu de montagne de cette qualité particulière. Ma science en tant qu'artiste est que je distingue cette sorte de bleu de toute autre, en ce que je me souviens parfaitement que ce bleu particulier avait tel ou tel vert associé avec lui dans les champs voisins. Je n'ai quoi que ce soit à faire avec les causes atmosphériques de la couleur : cette connaissance pourrait simplement occuper mon cerveau en pure perte et distraire mon attention et mon énergie artistiques de leur vrai point de vue...

Turner, dans la première période de sa vie, était quelquefois de bonne humeur et montrait aux gens ce qu'il faisait. Il était un jour à dessiner le port de Plymouth et quelques vaisseaux à un mille ou deux de distance, vus à contre-jour. Ayant montré ce dessin à un officier de marine, celui-ci observa avec surprise et objecta avec une très compréhensible indignation que les vaisseaux de ligne n'avaient pas de sabords. « Non, dit Turner, certainement non. Si vous montez sur le mont Edgecumbe et que vous regardiez les vaisseaux à contre-jour, sur le soleil couchant, vous verrez que vous ne pouvez apercevoir les sabords. — Bien, dit l'officier, toujours indigné, mais *vous savez* qu'il y a là des sabords! — Oui, dit Turner, je le sais de reste, mais mon affaire est de dessiner *ce que je vois, non ce que je sais.* »

Ce qu'on voit, non ce qu'on sait, ce qu'on ressent, non ce qu'on comprend, — telle est la vérité esthétique opposée à la vérité scientifique et telle est la vérité que l'art doit, du plus près possible, rendre après l'avoir pénétrée. Les savans qui prétendent montrer aux artistes les choses comme elles sont, respectent-ils le plan de la Nature? Non, ils le violent, car son plan est souvent de nous montrer les choses justement comme elles ne sont pas. Et reproduire les poulpes qu'elle cache au fond des eaux sombres, les os qu'elle cache au fond des chairs opaques, les mouvemens qu'elle dissimule par la rapidité avec laquelle ils sont

exécutés, en un mot montrer, en toute chose, l'aspect qu'elle a dissimulé à nos yeux, ce n'est nullement la suivre ni lui être fidèle, — c'est la trahir. Or toute trahison se paye et la Nature ne se donne pas, avec sa beauté, à l'artiste qui l'a interrogée sans respect et dépouillée sans amour. Elle se donne à qui l'a aimée. Elle s'est donnée aux Grecs qui l'ont regardée dans sa pureté plastique vivre, agir, rougir, pâlir, frissonner devant eux... Les Grecs l'ont regardée le jour, à l'air libre, sous le ciel bleu de l'Attique, selon son dessein, comme elle veut être vue — et ils ont saisi sa beauté. L'étude du nu, c'est la science de la vie.

Les savans de la Renaissance, eux, l'ont regardée avec des yeux d'enquêteurs et d'indiscrets. Ils ont mis le muscle à vif; ils ont fait l'anatomie du corps humain. Ils ont fouillé dans les chairs, la nuit, à la lueur d'une torche plantée en pleins viscères... C'est la science du sépulcre. Qu'en est-il advenu? Des muscles grossis et raidis, des écorchés, comme sur les tableaux de Mantegna, des découpages d'acier comme sur les gravures de Dürer, des paquets de cordes sous prétexte de tendons et de boules sous prétexte de muscles.

Regardez la *Mythologie des vices* de Mantegna, au Louvre, cette anatomie révoltante pour toutes les figures de femmes et d'enfans? Regardez au musée Brera, à Milan, ce raccourci intitulé: *un Christ*, étude anatomique d'un corps mort, vulgaire, affreux, avec la plante des pieds tournés de face vers le spectateur. C'est une caractéristique de la folie des Pollajuolo, Castagno, Mantegna, Vinci, Michel-Ange, — ces grands artistes qui souillèrent toutes leurs œuvres de cette science damnée. C'est la Renaissance, dont le grand crime ne fut pas du tout, comme les mystiques l'ont cru, l'indolence et le plaisir, mais la Science; la Renaissance qui pécha non point du tout par trop d'amour, mais par trop d'ambition, de sécheresse et d'horreur!

Là où il y a amour, il ne saurait y avoir enquête scientifique ni étalage pédant de découvertes. On ne vivisecte pas ce qu'on aime. Elsa a bien demandé son nom à Lohengrin, mais non pas le nombre de ses muscles peauciers ou la forme de ses apophyses épineuses. Et encore était-ce trop, ce qu'elle lui a demandé : Lohengrin a disparu... C'est l'éternelle punition de l'esprit scientifique succédant à l'amour. C'est elle qui attend tous nos chercheurs : nos anatomistes, nos radiographes, nos chimistes et nos mathématiciens. Le savant croit surprendre le mouvement : il l'arrête. Il croit maîtriser la lumière : il la chasse. Il croit saisir la vie du muscle : il le tue.

Ce que la lettre de la science tue, l'esprit de l'Art le vivifiera. Et l'esprit de l'Art, c'est tout simplement l'Amour, l'admiration naïve, passionnée, satisfaite de ce que les yeux voient, ne cherchant pas plus à l'approfondir qu'à l'embellir. En disant que « tout grand art est adoration », Ruskin entend que l'artiste doit à la Nature non seulement de la chercher avec amour, mais de l'aborder avec respect, et qu'il doit respecter non seulement ses formes et ses couleurs, mais encore son plan d'ensemble et jusqu'en toutes choses et en toutes formes d'art, son dessein. Il n'admet pas que l'artiste se mêle de l'arranger, de la disposer autrement qu'elle-même ne s'arrange et ne se dispose. Il ne prononce qu'avec prudence le mot « dangereusement noble » de composition. Il repousse avec horreur la généralisation : il se défie de toute synthèse. — Dans un tableau, s'il admet qu'il y ait une ligne maîtresse, une masse principale de lumière, une figure dominante, « c'est dans les mauvaises peintures, ajoute-t-il aussitôt, que vous verrez cette loi le plus rigoureusement manifeste. » — S'il parle d'harmonie, on dirait qu'il fait un traité des poisons. — S'il admet un groupement de figures, toutes les lois qu'il en donne dérivent de l'examen attentif des groupemens naturels. S'il souffre qu'une chose soit subordonnée à une autre, c'est qu'il a remarqué, que chaque fois qu'une feuille est composée, c'est-à-dire divisée en d'autres feuillets qui l'imitent et qui la répètent, ces feuillets ne sont pas symétriques, comme la feuille principale, mais toujours plus petits en quelque partie, en sorte qu'un des élémens de la beauté subordonnée dans tout l'arbre réside en la confession de sa propre humilité ou sujétion. — En sculpture, les lois du paysage le dominent pareillement et lui dictent celles de la glyptique. Avant tout, il veut que la masse sculptée présente de loin un profil simple et pur et une surface insensiblement modelée, un « magnifique va-et-vient » de plans doucement fondus les uns dans les autres, — comme sont, dans la Nature, des collines vues à distance sous un coup de soleil latéral, ou encore des feuilles ondulées ou des fruits modelés, sans un seul espace plat, mais sans de ces trous noirs et de ces entailles profondes où se plaisent les Bernin et les autres artisans de décadence. —Le modelé des statues doit suivre le modelé non des linges, mais des chairs et non des surfaces plates bâties par l'homme, mais des espaces arrondis voulus par Dieu.

Jusqu'en architecture, ce fil d'Ariane doit nous guider. Parce

que l'architecture est, après le paysage, l'art qui peut le mieux rappeler la Nature, Ruskin a aimé l'architecture mieux que la statuaire, mieux que le portrait, mieux que tout ce qui ne nous rappelle que des hommes. Et parce que, parmi toutes les architectures, la gothique est celle qui reproduit le plus abondamment et le plus fidèlement les entrelacs des branches, des courans, des feuilles et des fleurs, il a hautement préféré le style gothique au roman ou au byzantin ou à l'arabe ou au renaissant. Dans tous ses jugemens, au fond des noires et froides cathédrales, il reste le paysagiste épris de rochers, de verdures, de fleuves et de soleil. Dans les Baptistères, il pense aux lits rocailleux où coulent les sources et devant les coupoles, il songe au dos rond des masses de granit. Les montagnes lui enseignent la construction des églises. Il veut que, dans une basilique, les pierres soient posées dans le sens où elles gisaient dans la carrière, dans le sens de leur *lit* et non debout, *en délit*. Il lui faut des blocs de marbre visiblement couchés selon des lignes quasi horizontales, parce que les masses du Cervin sont vues ainsi. Il n'aime guère la ligne droite, car la Nature ne la donne point souvent d'elle-même et il querellerait volontiers les cathédrales de Pise, de Florence, de Lucques et de Pistoie, pour leurs ornemens géométriques, s'il ne s'avisait à temps qu'il en a vu de pareils dans les cristaux. Mais comme les cristaux ne se trouvent point fréquemment à l'état visible dans la nature, il ne veut point que leurs figures se retrouvent fréquemment dans la décoration.

Tous les beaux objets sont terminés par des lignes délicatement incurvées, excepté là où la ligne droite est indispensable à leur usage ou à leur stabilité et lorsqu'un système complet de lignes droites est nécessaire à cette stabilité comme dans les cristaux, la beauté, s'il y en a, réside dans la couleur ou dans la transparence, non dans la forme. Découpez la forme de tel cristal que vous voudrez en de la cire blanche ou du bois blanc, et placez-le auprès d'un lis blanc, et vous sentirez la force de la courbe, en sa pureté, lorsqu'on fait abstraction de la couleur ou des autres élémens de beauté qui viennent s'y ajouter. Et comme la branche d'arbre, par exemple, ne donne que rarement une courbe assez régulière pour être ramenée à un segment de cercle, le Maître proscrit cette courbe comme tout ce qui est géométrique et peut « le moins du monde être mesuré par le compas ».

Il s'irrite donc contre l'architecte qui arrondit selon les lois les plus précises de la science la courbure de ses trèfles. En étudiant le roman et le byzantin, il attend avec impatience le moment où le cintre prend la forme d'une feuille : l'ogive. Il regarde

le long des colonnes glabres et nues avec l'anxiété de Tannhauser considérant si sur son bâton il ne va pas bientôt pousser des fleurs... A mesure que la feuille d'acanthe grecque se détend, s'assouplit, se déroule et s'enroule, comme elle faisait dans le ravin sous la rosée, à mesure que des tiges apparaissent, serpentent et vont fleurir sur les chapiteaux, il s'émeut, il reconnaît le souvenir de la Nature, il crie : la voilà! la voilà! Il applaudit, dans le byzantin, « à la délicatesse de la subdivision que la Nature nous enseigne par la feuille de persil et, dans le gothique, à la feuille de chêne, d'épine et de ronce. » Il loue les architectes du Palais Ducal de chercher la largeur du feuillage, afin de l'harmoniser avec les larges surfaces de leurs murailles puissantes, comme la Nature se plaît elle-même à la fraîcheur vive de la large feuille, d'oseille ou de nénuphar... Il demande enfin qu'on « place l'ornement végétal le plus exubérant là où la Nature elle-même l'aurait placé. Ainsi, l'ornement végétal du chapiteau corinthien est beau parce qu'il s'épanouit sous l'*abaque* exactement comme la Nature l'aurait fait épanouir et parce qu'il apparaît comme s'il sortait réellement d'une racine, encore que cette racine reste cachée à nos yeux... »

Et comme il n'est rien dans la Nature d'incolore, ni de monochrome, il faut à ce paysagiste-architecte des édifices coloriés du haut jusques en bas. Non pas qu'il veuille que des lignes rouges ou bleues soulignent les jointures des blocs de pierre ou les cannelures des colonnes, comme des brandebourgs reproduisant sur le vêtement les côtes du squelette humain, mais bien au contraire que des teintes diverses et vives s'entre-croisant et se pénétrant tour à tour, ainsi que les couleurs d'un blason, jouent sur toute la surface bâtie comme elles jouent dans la Nature, voilant doucement, sans la cacher, l'ossature intérieure du grand corps de pierre organisé.

Autrefois on peignait ainsi jusqu'aux simples maisons. A Venise :

Les armes de la famille étaient blasonnées en leurs propres couleurs, mais, je pense, généralement sur un fond de pur azur. La couleur bleue est encore demeurée derrière les blasons dans la casa Priuli et un ou deux des palais qui sont restés sans restauration, et le fond bleu fut employé aussi pour rehausser les sculptures des sujets religieux. Enfin toutes les moulures : capitales, corniches, meneaux, cornes, étaient soit entièrement, soit à profusion, couverts d'or.

La Nature le veut ! Elle fait plus que le vouloir : elle nous

offre les matériaux nécessaires à l'embellissement de nos villes.

Les marbres sont préparés par elle pour l'architecte comme le papier l'est par le manufacturier pour l'aquarelliste. Les couleurs en sont mélangées exactement comme sur une palette préparée. Elles sont de toutes les valeurs et de toutes les teintes, excepté des mauvaises. Et dans toutes leurs veines et leurs zones et leurs colorations de flammes ou leurs lignes brisées et disjointes, ces couleurs écrivent les légendes diverses, toujours exactes, des anciens régimes politiques du royaume des montagnes auxquelles ces marbres ont appartenu, — de ses infirmités et de ses énergies, de ses convulsions et de ses consolidations, depuis le commencement des temps.

Prenons donc ces matériaux, et couvrons en nos demeures! Quand on l'a fait, on a fait les chefs-d'œuvre de l'architecture. On a fait les cathédrales gothiques, les portails peints, les bois ouvragés et coloriés, les tympans dorés comme des couchers de soleil. La vénitienne, où tout était naturel et couvert de peintures riches comme des feuilles d'automne, fut l'apogée. La Renaissance, avec ses palais gris et ses tympans géométriques, sa science froide, précise et pompeuse, fut l'hiver, — « l'hiver qui fut sans chaleur comme il était sans couleur! » Du jour où l'architecte oublia la Nature multiforme et multicolore il oublia la Beauté. « La décadence et la dégradation dès le xve siècle ne furent pas dues à son naturalisme, à sa fidélité d'imitation, mais à l'imitation de choses laides, c'est-à-dire non naturelles. Tant que le naturalisme se divertit à sculpter des animaux et des fleurs, il resta noble. Mais du jour où l'on y associa des objets artificiels, tels que des armures, des instrumens de musique, des cartouches, des rouleaux sans signification et des boucliers bombés, et autres fantaisies semblables », du jour où les paysagistes cédèrent la place aux archéologues, on éprouva le froid des sarcophages rouverts, la piqûre mortelle du compas; on sentit le formalisme de l'esprit classique et pédant se répandre dans nos demeures et les glacer. Le ruban sans racine et sans tête remplaça l'herbe vivante, la sotte banderole lia les fleurs dispersées, les plis somptueux des draperies gonflées par d'imaginaires orages masquèrent les formes humaines. « Ce fut comme si l'âme de l'homme elle-même séparée de la racine de sa santé et prête à tomber en corruption, perdait la perception de la vie dans toutes les choses qui sont autour d'elle et ne pouvait plus distinguer l'ondulation des branches vigoureuses pleines d'une force musculaire et d'une circulation sanguine, du lâche ploiement d'une corde brisée. Ce jour-là fut consommée la

condamnation du Naturalisme, —et avec lui de l'architecture du monde... »

Suivons donc, dans toutes les formes d'art : peinture, sculpture, architecture, la voie que nous trace la nature vue avec amour, et recherchons, jusque dans les plus minces détails techniques son enseignement.

Ce qu'elle nous enseigne tout d'abord, c'est le calme : calme dans les lignes, calme dans les couleurs, calme surtout dans les mouvemens. Ses transformations ne sont pas rapides, ses gestes ne sont pas violens. L'arbre ne tend que lentement les bras vers le soleil; le soleil ne se retire qu'insensiblement derrière la montagne; la montagne demeure pendant des siècles quasi immobile. Rarement, les phénomènes naturels produisent de ces changemens à vue qui, dans les féeries, font la joie des petits enfans. Des hommes faits s'étonneront davantage des lents miracles de la germination ou de ces formations d'îles qui surgissent des mers, produites par le travail de myriades d'infiniment petits, durant des myriades d'années. Il faut donc s'interdire en art toute représentation d'événemens tumultueux, de scènes violentes, de figures qui courent, qui dansent, qui tombent, qui luttent et qui mordent : les tableaux de bataille, de damnation, de fêtes bachiques, de martyres à grandes contorsions de douleur, de chouettes clouées sur des portes et de Christs expirant sur des croix. Il faut proscrire les natures mortes au nom de la vie de la Nature, et aussi les Dieux mourans au nom de sa sérénité. « Ne pleurez pas sur moi, filles de Jérusalem !... » — « Un des attributs du plus grand art est un mouvement lent et continu ou une inaction entière. » L'agenouillement de naïfs bergers autour de la crèche; l'ascension d'un jet d'eau sous le ciel; le va-et-vient d'un archet sur une corde; la procession des chevaliers qui entrent dans une église ; la marche lente des ambassadeurs le long du canal; l'affaissement de la Mélancolie parmi les outils des sciences, la chute des roses, qu'un ange laisse tomber du bout de ses doigts, une à une, sur la chair chatouillée de l'enfant Jésus qui s'amuse... tels sont des mouvemens qu'on peut reproduire, parce qu'ils ne choquent point notre instinct de permanence. Les bergers de Lorenzo di Credi peuvent garder longtemps leur même caressante attitude, les moines du Mont Salvat et les grands seigneurs de Carpaccio passer éternellement devant nos yeux sans fatigue, la figure de Dürer demeurer appuyée sur sa main aussi indéfiniment

qu'une cariatide, et l'ange de Botticelli semer à jamais ses fleurs. Que l'art, du moins, satisfasse, puisque, hélas! la vie heurte à tout instant et nous dénie

Cet instinct universel du repos,
Cette soif d'une tranquillité assurée,
En dedans et au dehors, humble et sublime,
La vie, dans laquelle l'espérance et le souvenir ne font qu'un...

Et que, dans les lignes de ces gestes insensibles ou de ces inactions pensives, on se garde bien de mettre une agitation qu'on a proscrite dans leur composition. Il ne faut point contorsionner les membres ou chiffonner les draperies de ces personnages au repos, comme le fait le Bernin ou Gustave Doré. « Le dessinateur grand et sobre ne se permet pas de violentes courbes; il travaille beaucoup avec des lignes dans lesquelles la courbe, quoique existante, ne se peut percevoir qu'après un long examen... » Quand il prend le pinceau, il en va de même. Comme elle nous enseigne la paix des lignes, la Nature nous enseigne la paix des clartés et des ombres. Elle ne fait point de Salvator Rosa, de Rembrandt ni de Ribera. Elle s'interdit les grands partis pris d'ombres et de lumières, se défend les rayons de soupiraux, les jeux de lanterne sourde, les coups de pistolet dans les caves, abhorre les contrastes ou ne les tolère que très dissimulés « agissant comme une surprise et non comme un choc... » Il faut pareillement que, dans l'œuvre d'art, notre intérêt soit éveillé par la justesse des teintes, et non par leurs oppositions, par la force des membres et non par leurs efforts, par leurs formes et non par leurs déformations. Il faut que la scène qui se joue entre les cadres nous séduise non pour l'étrangeté des situations, mais pour le naturel des caractères. Qu'importe qu'il n'arrive rien à ces figures, si le galbe en est si pur et la vie si intense, qu'on se passionne pour ce galbe et pour cette vie mêmes? Qu'importe que leurs pieds ne les portent nulle part, s'ils sont beaux à voir immobiles, que leurs mains ne travaillent point, si elles tiennent dans leurs doigts oisifs des destinées prisonnières? C'est là le signe du plus grand Art. Faites les figures de votre tableau si belles, qu'on soit incliné à les aimer, et alors toute action, tout geste, tout incident deviennent inutiles. « Être avec les gens qu'on aime, a dit La Bruyère, cela suffit; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal... »

Parce qu'elle est vue avec amour, la Nature doit être reproduite avec minutie. On s'intéresse aux moindres détails de ceux qu'on aime, aux plus fugitifs mouvemens de leur physionomie, aux plus menues particularités de leurs traits : à l'ombre d'un cil sur une joue, au sertissage d'un ongle dans la chair, au sillon toujours, hélas! plus profond, que prolonge sur le front un invisible laboureur... Il faut donc rendre la Nature « avec l'acuité de l'œil de l'aigle, la finesse de doigté d'un violoniste, la patience et l'amour d'une Griselda. C'est un insolent que le graveur moderne, qui hache sa planche de traits entre-croisés, brouillés au hasard, dans les ombres, sans le moindre effort pour exprimer une simple feuille ou une motte de terre, qui vous dessine à grands traits confus, un paysage anonyme, comme on en voit de la fenêtre d'un chemin de fer, à 60 milles à l'heure. Au contraire, plus il est soigneux, en assignant l'exacte espèce de mousse à son tronc favori, et l'exacte espèce de mauvaise herbe à sa pierre nécessaire, en marquant dans chaque chose ce qui est définitif et caractéristique, dans sa feuille, sa fleur, sa semence, sa fracture, sa couleur, et son anatomie intérieure, plus son œuvre devient vraiment idéale. Toute confusion des espèces, tout rendu sans soin des caractères, toute association artificielle et arbitraire est vulgaire et non idéale en proportion de son degré. »

Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est point pour lui-même que l'artiste doit se livrer à cette infinitésimale recherche : c'est pour la nature. Ce n'est nullement pour faire montre de son talent à lui, c'est simplement pour dire quelque chose de plus sur elle. Ce n'est pas vanité, c'est amour. « Tout vrai fini est l'adjonction d'un fait. Lorsque les additions à l'esquisse première sont un fait faux ou bien un simple poli et un simple revêtement, le fini est un faux fini : ainsi les arbres ponctués d'Hobbema ou les premiers plans brouillés des gravures médiocres, ou la surface lustrée de Carlo Dolci, ou le soin apparent et l'apparente décision qui dissimulent l'étourderie dans les arbres de Claude Lorrain », cet idéaliste confondant et généralisant les espèces pour atteindre son « beau idéal de pâtissier-confiseur », tout cela,

> Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est point ainsi que parle la Nature...

« Mais les plus grands artistes poussent toujours le fini, dans le vrai sens du mot, aussi loin que possible. Léonard dessine les

veines d'une agate dans ses premiers plans, et Titien réalise les coquilles des limaçons et les fleurs, dans son œuvre la plus large, sans sacrifier la puissance de l'ensemble et avec un gain très grand pour l'intérêt du tableau, quand on se livre à un examen prolongé. »

Pourtant si, dans le fouillis d'un buisson, serpentent et se croisent par millions les lignes et les nervures, se creusent les trous des folioles, s'insèrent les angles des stipules et des épines, s'enroulent les cercles des sporanges, les ellipses des vrilles, faut-il, parce que toute Nature est belle, que son dessein disparaisse sous le dessin et sous sa richesse, sa beauté? Non. La nature a ses traits caractéristiques. L'Art doit les exprimer. « Il en est des traits comme des soldats : trois cents connaissant leur force peuvent être plus forts que trois mille, moins sûrs de leur but. » C'est justement ce que veut dire, d'ailleurs, le mot dessiner ou *désigner*, dans les choses, ces qualités que Taine a définies « des manières d'être essentielles de l'objet. » Mais Taine, comme tous les philosophes, entend que l'artiste doit et peut exercer ce rôle de *désignateur*, selon sa fantaisie propre, ses penchans humains spéciaux, et son tempérament particulier. Il admet qu'en ce faisant, l'artiste devient supérieur à son modèle et que, selon la forte et adéquate expression de M. Cherbuliez, il « débrouille la Nature. » Ruskin n'admet point, même pour cet instant, la supériorité de l'Art sur la Nature. L'artiste n'est pas libre de choisir à son gré telle ou telle ligne dans la nature : elle est lui imposée par les conditions mêmes de sa vision. Physiquement, dans un buisson, on ne voit pas tout; on ne peut pas tout voir... Or « le vrai artiste est celui qui, non seulement affirme bravement ce qu'il voit, mais confesse honnêtement ce qu'il ne voit pas. Vous ne pouvez dessiner tous les poils dans un sourcil, non parce qu'il est sublime de les généraliser, mais parce qu'il est impossible de les voir. Combien de cheveux il y a là, un peintre d'enseignes ou un anatomiste peut le compter, mais *combien peu* vous en pouvez voir, c'est seulement les maîtres suprêmes : Carpaccio, Tintoret, Reynolds ou Velazquez, qui le comptent ou le savent. » Est-ce que le chiromancien regarde tous les croisillons de la main que vous lui tendez? Non, il y a en elle quelques lignes qui, seules, marquent toute sa destinée, des lignes fatales.

C'est en saisissant ces lignes maîtresses, lorsque nous ne pouvons les saisir toutes, que la ressemblance et l'expression sont données au portrait,

et la grâce et une sorte de vérité vitale au rendu de toute forme naturelle. Je l'appelle vérité vitale, parce que ces lignes maîtresses sont toujours expressives de l'histoire passée et de l'action présente de la chose. Elles montrent, dans une montagne, d'abord la façon dont elle a été bâtie ou agglomérée, et secondement comment elle s'effrite et de quel côté du ciel la frappent les plus violentes tempêtes. Chez un arbre, ces lignes montrent quelle sorte de destin il a eu à endurer depuis son enfance, comment des arbres néfastes ont surgi sur son chemin et l'ont jeté de côté et essayé de l'étrangler et de l'affamer, où et quand des arbres favorables l'ont protégé et ont poussé bénévolement de conserve avec lui, se penchant quand il se penchait, quels vents l'ont le plus tourmenté, lesquels de ses rejetons se portent le mieux et donnent le plus de fruits... Dans une vague ou un nuage, ces lignes maîtresses montrent le flux du courant et du vent et l'espèce de changement que l'eau ou la vapeur endurent à tout instant dans leur forme, lorsqu'elles rencontrent un rivage ou une vague adverses ou un rayon de soleil qui les fond. Or, souvenez-vous que rien ne distingue les hommes supérieurs plus que ceci, qu'ils savent, soit dans la vie, soit dans l'art, la direction que prennent les choses... Essayez, chaque fois que vous regardez une forme, de voir les lignes qui ont eu de l'influence sur son destin passé, et qui auront de l'influence sur son avenir. Ces lignes-là sont les lignes fatales. Prenez soin de les saisir, quand même vous manqueriez les autres.

Tout le dessin est là, et la Nature, seule, nous le peut enseigner.

* * *

Enfin elle nous enseigne le culte de la couleur.

Nous disons de la couleur et non du clair-obscur, ce qui est tout différent :

Voici un vase arabe dans lequel le plaisir donné aux yeux l'est seulement par les lignes : aucun effet de lumière ni de couleur n'y est cherché. Voici un clair de lune par Turner dans lequel il n'y a pas de lignes du tout, ni de couleurs. Le plaisir donné à l'œil l'est seulement par des modalités de lumière et d'ombre et par des effets d'éclairage. Enfin, voici un tableau primitif florentin, dans lequel les lignes n'ont pas d'importance ni les effets de lumière, mais tout le plaisir donné à l'œil consiste dans la gaieté et la variété de la couleur.

En vous préparant à dessiner quoi que ce soit, vous trouverez que pratiquement vous avez à vous demander : chercherai-je la couleur de ceci ? ou la lumière de ceci ? ou la ligne de ceci ? Vous ne pouvez les avoir toutes les trois dans la même mesure.

Et quoique beaucoup des deux qualités que vous subordonnerez à la troisième puisse, dans chaque hypothèse, être compatible avec la qualité choisie comme dominante, cependant votre décision vous range dans une des trois grandes écoles séparées qui se partagent l'empire de l'art. C'est ainsi que, dans d'autres questions, un homme se dit : J'aurai d'abord des bénéfices et

ensuite autant d'honnêteté que je pourrai. Un autre se dit : J'aurai d'abord de l'honnêteté et ensuite autant de bénéfices que possible. Quoique l'homme qui aura des bénéfices puisse être honnête subsidiairement; quoique l'homme qui cherche l'honneur puisse devenir riche, — cependant ne sont-ils pas de deux écoles à jamais différentes?

Ainsi vous avez en art des provinces absolument séparées, quoique se touchant par les frontières, celles des dessinateurs, des clairobscuristes et des coloristes ;

ou, pour leur donner des noms, les écoles de Raphaël, de Rembrandt, et de Fra Angelico : les lois de Rome, les lois d'Amsterdam, et les *lois de Fiesole.*

Or la nature, elle, nous enseigne les lois de Fiesole. Il y a eu de grands maîtres dans les trois écoles, comme au moment des dissensions de l'Église, il y a eu des saints dans toutes les obédiences. Mais les dessinateurs purs ont regardé les choses loin du soleil qui fait miroiter, trembler et se confondre les lignes. Les clairobscuristes les ont regardées dans le demi-jour et le mystère des ateliers, dont ils ont parfois peint les murs en noir, afin de concentrer toutes les forces de la lumière en un foyer qui brûle une chair, embrase une armure ou allume les pointes des lances comme des cierges... Quiconque regardera les choses en plein jour et en plein air, simplement, naïvement, gaiement, ainsi que la Nature elle-même nous les montre, les verra non comme des damiers noirs et blancs, mais comme des agglomérations de points colorés. « Il faut donc considérer toute nature purement comme une mosaïque de différentes couleurs qu'on doit imiter une à une en toute simplicité » et ne tenir aucun compte des prétendues lois du clair-obscur ou de l'ombre.

Il faut suivre l'Angelico et le Pérugin qui sont sans ombre, sans tristesse, sans mal et non le Caravage ou l'Espagnolet, ces esclaves noirs de la peinture. Il n'y a pas d'ombre en soi, pas plus que de lumière en soi : il n'y a que des couleurs plus fortes, plus épaisses, plus profondes! Arrière donc le gris, le noir, le brun et tout ce goudronnage des paysagistes français du milieu du siècle, qui « semblent regarder la Nature dans un miroir noir! » Il faut assombrir chaque teinte, non avec un mélange de couleur sombre, mais avec sa propre teinte simplement renforcée. Ne nous parlez pas non plus de rien affaiblir, sous prétexte de « perspective aérienne » ! Il n'y a pas de couleur particulière pour exprimer la distance. Il est faux que parce qu'un objet est loin, il doive être moins coloré que s'il était près.

L'orange vif dans une orange est, il est vrai, signe de proximité, car si vous éloignez beaucoup cette orange, elle ne paraîtra plus si brillante, mais l'orange vif dans le ciel est signe de distance, parce que vous ne pouvez voir un nuage orangé près de vous. Le vert d'un lac suisse est pâle dans les vagues claires, sur le bord, mais intense comme l'émeraude à six milles du bord. Il est absurde d'attendre quelque secours des lois de la perspective aérienne. Il faut observer les effets de la Nature et les reproduire aussi fidèlement et aussi complètement que possible, et ne jamais altérer une couleur parce qu'elle ne paraît pas être à sa place voulue... Pourquoi supposer que la Nature veut que vous sachiez toujours exactement à quelle distance une chose est d'une autre? Certainement elle entend que vous preniez toujours plaisir à son coloris, mais elle ne désire point que vous mesuriez toujours l'espace. Comment feriez-vous si, chaque fois que vous peignez un soleil couchant, il vous fallait exprimer ses 95 000 000 de milles de distance en *perspective aérienne?*

Toutefois n'imaginez pas que cet amoureux de la couleur qu'est Ruskin n'en goûte point les finesses ni les harmonies. Et comme il sait le goût de ses compatriotes pour les teintes criardes, il les avertit rudement de ne s'y point livrer. « Si les couleurs étaient vingt fois plus chères, nous aurions beaucoup plus de bons peintres. Si j'étais chancelier de l'Échiquier, je mettrais une taxe de 20 shillings sur chaque morceau de couleur et cette taxe ferait progresser l'Art beaucoup plus que la fondation d'un grand nombre d'écoles de dessin. » Regardez la Nature! « Elle est économe de sa couleur. Vous croiriez, à la façon dont elle peint, que ses couleurs lui coûtent quelque chose d'énorme : point du tout! Elle ne donnera qu'une seule touche, là juste où le pétale se tourne en une lumière, mais au bas, dans la clochette, tout est assombri, et sur le pétale, tout est adouci, même dans la fleur la plus voyante. Parfois la Nature est d'une avarice sordide, intolérable; ainsi pour la gentiane, elle mesure parcimonieusement l'outremer qu'elle met dans la clochette. » Comme elle, il faut être amoureusement ladre de ses couleurs.

Un prodigue d'outremer ou de vermillon n'aime pas les belles couleurs mieux que le bon coloriste ni même moitié autant. Mais il se permet des excès et alors c'est une loi de la Nature, une loi aussi invariable que celle de la gravitation, qu'il ne pourra y prendre autant de plaisir que s'il en avait usé en moindre quantité. Son œil est surmené et rassasié, — et le bleu et le rouge n'ont plus de vie en eux. Vainement il essaie de les peindre plus bleu et plus rouge : tout bleu est devenu gris et devient gris de plus en plus à mesure qu'il en ajoute; tout son pourpre devient brun et se fait de plus en plus automnal et fané, à mesure qu'il l'approfondit. Mais le grand peintre, lui, est sévèrement sobre dans son travail. Il aime la couleur vive de tout

son cœur, mais pendant longtemps, il ne se permet rien de semblable, — rien que des bruns sobres et des gris modestes et des couleurs qui, en elles, n'ont pas de beauté évidente, mais, par son gouvernement, elles deviennent délicieuses et après qu'il a tiré d'elles toute la vie et tout le pouvoir qu'elles possèdent et qu'il en a joui jusqu'au degré suprême, — alors, prudemment et comme couronnement de l'œuvre et dernière note de sa musique, il se permet, pendant un instant, de la pourpre et de l'azur, — et toute la toile est en flammes!

Le plan de la Nature doit être imité non seulement dans la couleur, mais jusque dans la facture. « Car il y a toutes sortes d'harmonies dans un tableau, selon son mode de production. Il y a même une harmonie de la touche. Si vous en peignez une partie rapidement et vigoureusement et une autre partie lentement et minutieusement, chaque morceau du tableau pourra être bon, séparément, mais ils ne s'accorderont pas entre eux. Pareillement, si vous peignez une partie sous un jour chaud et une autre sous une lumière grise, par un jour froid, quoique les deux aient pu être la lumière du soleil et les deux bien tonalisées, avec leurs ombres relatives, exactement projetées, aucune partie ne ressemblera au jour et elles se détruiront réciproquement. » Cette clarté, cette netteté d'effet doit régir tous les détails de la facture. Pas de retouches dans la pâte, pas de barbouillage, pas de contours baveux, pas de traînées du pinceau, pas de glissades, ni d'étalemens au couteau à palette! Il faut qu'on tienne ses couleurs sèches et sa palette propre, afin qu'on voie clairement la teinte pure et qu'on ne soit pas enclin au mélange. Turner faisait tout le contraire, il est vrai, et la palette qu'on conserve à la *National Gallery* en témoigne éloquemment; mais sur ce point, Ruskin le désavoue. Il proscrit, au même titre tout médium, les vernis, le bitume et même l'eau. Ainsi, en aquarelle, il interdit les grands délayages et les dessous mouillés. Il parle de l'éponge comme d'un monstre : la tache humide est son cauchemar. Il condamne le papier grenu parce qu'il garde l'eau. C'est un aquarelliste hydrophobe... Mais pour pâlir les couleurs ? demandera-t-on. Mettez du blanc, enseigne-t-il. Ainsi la peur du barbouillage le conduit à la gouache. Car il n'est pas de ceux qui disent avec admiration : C'est fait avec rien! Il aime ce qui est fait avec quelque chose. Quant à la transparence, il n'en a cure. « Je suis convaincu, qu'en Art, les plus grandes choses doivent être faites en couleurs mates. L'habitude de se servir du vernis ou des teintes lucides pour la transparence, fait que le peintre oublie la translu-

cence la plus noble qu'on obtient en rompant les couleurs variées les unes parmi les autres. Toute la décadence par le bitume, le vernis jaune et les arbres bruns qui a suivi le succès de l'école hollandaise eût été évitée si seulement les peintres avaient été forcés de travailler avec des couleurs mates. Chaque fois qu'un peintre commence d'avoir envie de toucher quelque partie de son tableau avec de la gomme, il fait fausse route... »

Ce sont donc des fresques qu'il faut qu'on fasse? Oui; et mieux encore, des mosaïques. « Par exemple, si vous dessinez le tronc d'un bouleau, il est probable qu'il y aura de fortes lumières blanches, ensuite de pâles gris roses autour d'elles du côté lumineux, puis un gris plus profond, probablement verdâtre du côté sombre, varié par des couleurs reflétées et, sur le tout, de riches rubans noirs d'écorce et des taches brunes de mousse. Posez d'abord le gris rosé en laissant du blanc pour les fortes lumières et les taches de mousses et en ne touchant pas le côté sombre. Ensuite, posez le gris pour le côté qui est dans l'ombre, en le remplissant jusqu'au gris rosé de la lumière, en laissant ainsi, dans ce qui est le plus sombre, le papier blanc par places pour la mousse noire et brune ; enfin, préparez les couleurs des mousses rigoureusement pour chaque tache et posez-les dans les réservés. » Appliqué à l'huile, ce système de tachetage conduit l'artiste à imbriquer ses feuilles d'arbre dans le ciel ou à découper des morceaux de ciel dans les interstices des feuilles déjà faites, sans jamais repeindre celles-là sur celui-ci ni celui-ci sur celles-là. C'est la condamnation de Corot et de presque tous nos grands paysagistes.

Enfin Ruskin ne veut pas plus de mélange sur la palette que sur la toile. Qu'on mêle deux couleurs ensemble, si l'on y tient, mais pas davantage! « Vous avez posé une couleur rouge et vous voulez une couleur pourpre par-dessus : ne mêlez pas de pourpre sur votre palette, mais prenez une petite touche de bleu et posez-la légèrement sur le rouge, de façon à laisser voir le rouge au travers et vous produirez ainsi le pourpre. » Mieux encore : posez les couleurs vives *par petits points* sur ou dans les interstices des autres et « appliquez le principe des couleurs séparées à son raffinement le plus extrême, usant d'atomes de couleur en juxtaposition plutôt qu'en larges espaces. Et enfin, si vous en avez le temps, plutôt que de rien mélanger, copiez la Nature dans ses fleurs ponctuées de couleurs diverses : les digitales, par exemple et les calcéolaires. *Et produisez les teintes mixtes par l'entre-*

croisement des touches des diverses couleurs crues dont ces teintes mixtes sont formées. »

Ne serait-ce pas le pointillisme qui, dès 1856, se trouve ici prophétisé? C'est lui-même; et l'on s'explique mal dans quel sens certaines « jeunes écoles », de Londres et de Paris, traitent Ruskin de « suranné ». Si l'on veut dire par là qu'il a défendu certains principes éternels qui étaient vrais avant que nous fussions et qui le demeureront après que nous aurons été, on a raison. Mais si l'on insinue qu'il n'a ni admis, ni compris, ni prévu les écoles nouvelles, on témoigne simplement qu'on a oublié de le lire avant que d'en parler. Car l'homme qui, en 1843, écrivait qu'il fallait aller à la Nature, sans rien mépriser ni rien choisir et annonçait ainsi ce qu'aurait dû être le Réalisme; celui qui, en 1846, posait en règle que les teintes extrêmes et la pure couleur ne pouvaient exister que comme *points* et, en 1851, qu'il fallait peindre le paysage d'après nature *jusqu'à la dernière touche en plein air*, et annonçait ainsi l'Impressionnisme, restera non pas seulement un précurseur, mais bien *le* précurseur par excellence au milieu des critiques d'art, généralement plus enclins à « voler au secours de la victoire » qu'à prendre parti avant la bataille et à dominer l'incertitude des assauts.

Seulement, dans ce système de dessin méticuleux, de lignes consciencieuses et appuyées, de couleurs mates une à une dissociées et laborieusement posées point par point, de « pignochage » sec, timide et probe, quel rôle jouent la largeur de la facture, la fluidité savoureuse de la touche, la virtuosité de la main, la liberté du pinceau? Elles n'en jouent aucun, parce qu'elles n'en doivent pas jouer. La liberté est un vice et la virtuosité un ridicule. Le virtuose est un pharisien qui se complaît en lui-même et non en la Beauté. Entré dans le temple, il ne s'agenouille pas devant le Beau suprême en se frappant la poitrine et en disant : Je suis la laideur! Non. Il se pavane et se félicite; il se sait gré du peu qu'il imite de la sainteté du modèle et s'y tient. C'est un équilibriste qui jongle avec ses ocres, ses outremers, ses cinabres, au lieu de les apporter en tribut devant la Nature sans égale et devant le ciel sans fond. Il dit : Voyez mon adresse, voyez ma souplesse, voyez ma patte! Il ne dit pas : Voyez-la, comme Elle est belle et comme elle passe tous nos pauvres artifices humains! Il dit : Voyez comme, d'un seul coup de pinceau, j'allume le reflet du jour sur ce cristal! Il ne dit pas : Voyez comme cent coups de

pinceau ne peuvent rendre l'infinie ductilité de cette courbe, le calme radieux de cette lueur faite de neige, d'argent, d'azur et de nuit! Le virtuose s'attarde à ses trilles et à ses sons filés. Pourquoi? Pour célébrer les voix profondes de la Nature? Non, mais pour qu'on célèbre son petit larynx à lui. Il fait de l'Art pour l'Art... Le véritable artiste prend ses outils non pour briller lui-même, mais pour faire admirer comment brille la Nature; il s'exprime non dans la liberté du succès, mais dans la contrainte de l'adoration, et non pour qu'on crie : Comme *il* est adroit! Mais pour qu'on dise : Comme *elle* est belle! Il ne fait pas de l'Art pour l'Art. Il fait de l'Art pour la Nature et pour la Beauté...

Et alors, qu'importe la perfection dans la facture, l'adresse et la réussite? C'est l'effort qu'il faut qu'on voie! Efforts malheureux... Qu'importe, s'ils sont héroïques? Efforts pénibles... Qu'importe, s'ils sont passionnés? Les vrais amoureux ne sont-ils pas toujours gauches? Chutes, erreurs, recommencemens, agonies devant ce modèle suprême... Qu'importe, pourvu que tout concoure à nous montrer combien ce modèle est placé au-dessus de nos atteintes. « La gloire d'un grand tableau est dans sa honte, et son charme en ce qu'il exprime le plaisir qu'un grand cœur trouve à ressentir qu'il y a quelque chose de meilleur que sa peinture ». Tant que vous ne voyez pas cela, la tentative est médiocre « et vous n'avez jamais assez admiré l'œuvre d'un grand ouvrier, si vous n'avez pas commencé à la mépriser ! »

Exiger la perfection est toujours un signe qu'on méconnaît la fin de l'Art, d'abord, parce qu'aucun grand homme ne s'arrête de travailler que lorsqu'il a déjà atteint le point où il déchoit; secondement, parce que l'imperfection est en quelque sorte essentielle à tout ce que nous savons de la vie. C'est le signe de la vie dans un corps mortel, c'est-à-dire du progrès et du changement. Rien de ce qui vit n'est rigidement parfait, — une partie déchoit, l'autre naît. La fleur de digitale — dont un tiers est encore en bouton, un tiers déjà flétri, et un tiers en complète floraison — voilà le symbole de la vie de ce monde. Et dans toutes les choses qui vivent, il y a certaines irrégularités ou certaines défaillances qui sont non seulement des signes de vie, mais des sources de beauté. Aucune face humaine n'est exactement la même dans ses lignes des deux côtés ; aucune feuille n'est parfaite dans ses lobes, aucune branche dans sa symétrie. Toutes souffrent l'irrégularité et impliquent le changement, et bannir l'imperfection, c'est détruire l'expression, arrêter l'effort, paralyser la vitalité. Toutes les choses sont littéralement meilleures, plus charmantes et mieux aimées pour les imperfections qui leur ont été divinement départies, afin que la loi de l'humaine vie soit l'effort de la loi du jugement humain, le pardon...

*
* *

Et ne disons pas surtout que ce sont là des idées de moraliste, car ce sont bien des sentimens d'artiste, et celui-là ne fut jamais un artiste, quelle que soit son enseigne ou son étiquette, qui ne les a pas éprouvés! Oublier son art pour la Nature, s'oublier soi-même pour son art, c'est bien la condition expresse de toute élévation vers les mystères de la Beauté, et c'est bien aussi, au point de vue pratique, dans les œuvres d'art collectives, la première condition du succès. En disant que « tout art est adoration », adoration humble et dévouée, oubli de soi et sacrifice, le Maître des *Lois de Fiesole* a exprimé autre chose qu'un aphorisme moral et sentimental : il a donné une règle précise dont l'application aux plus délicats problèmes esthétiques de notre temps peut être faite chaque jour. Cet enthousiaste a vu clair dans les sophismes modernes et ce prophète a fort bien démêlé, sous les gloses des critiques et en dépit des théories intéressées des artistes, le vrai mal, le mal profond dont souffrent certains de nos arts : la vanité. Il a vu et dénoncé qu'avec les qualités matérielles et techniques sans lesquelles il n'est point d'art, « car la première fonction d'un peintre, c'est de peindre », il fallait aussi, pour produire de grandes œuvres d'ensemble, une certaine qualité morale. Il a perçu que la science ne suffisait pas toujours sans la conscience, ni l'habileté de la main, sans la simplicité du cœur.

Car si l'habileté suffisait, comment donc se fait-il que notre temps, si fécond en habiles gens, ne puisse produire un seul monument comparable aux temples grecs ou aux gothiques cathédrales? Si le talent était la seule chose requise de l'artiste, comment avec tant de talent et l'expérience accumulée de tant d'écoles, ne pouvons-nous ni créer, ni perpétuer un style, ni établir un ensemble de décoration harmonieuse, ni rivaliser avec des époques moins instruites et moins habiles, pour le goût et la délicatesse des outils, des meubles, des objets qui nous entourent? N'y a-t-il donc pas quelque chose qui manque? Ce quelque chose, ne serait-ce pas des qualités morales et, avant toutes, celle que donne l'adoration : l'humilité? L'Humilité qui ne cherche pas les succès soudains et bruyans, mais qui consent aux recherches lentes et silencieuses; l'Humilité qui ne s'attache pas exclusivement aux arts intellectuels et aristocratiques, mais qui ne recule devant aucune besogne nécessaire; l'Humilité qui permet l'union de tous les

artistes, fondée sur la mutuelle estime de la part que chacun prend au travail de tous ?

Si, aujourd'hui, l'on voit créer encore quelques beaux tableaux de chevalet, quelques jolies statues, quelques bonnes parties d'un édifice, mais jamais une belle décoration d'ensemble, ce n'est pas qu'on manque de technique ni de talent, c'est que, pour arriver plus vite au succès et surtout à la fortune, l'artiste fait comme l'industriel : il se spécialise ; il dirige tous ses efforts dans le sens où il atteindra le plus de virtuosité et en vue des œuvres les plus lucratives. Il se garde de se dévouer à tous les arts, de peur de n'en réussir aucun. « Le membre de l'Institut est occupé seulement à produire des morceaux de toiles peintes qui seront montrées dans des cadres et des morceaux polis de marbre qui seront logés dans des niches, tandis que vous demanderez à votre constructeur de dessiner des patrons colorés en pierres et en briques, et à votre marchand de porcelaines d'avoir des ouvrières qui savent peindre les porcelaines et rien d'autre. » Cette division du travail est, paraît-il, merveilleuse dans l'industrie pour aller vite et gagner beaucoup ; mais elle tue tous les arts à la fois. Elle les sépare, dès leur source, et les plus grands efforts ne les pourront jamais bien réunir. On peut faire des morceaux, non plus un tout, des collections, non plus un organisme. Pour faire un ensemble, il faut la même vie et la même vie ou la vie n'est donnée que par le même procréateur ou inspirateur.

Telle est la loi qui fit les grands ensembles que nous admirons en Italie. « Aux alentours de l'an 1300, vous trouverez que, sur les cinq plus grands artistes : Cimabue, Jean de Pise, Arnolfo, André de Pise et Giotto, quatre étaient architectes autant que sculpteurs et peintres. Ce fut justement l'époque des grands ensembles jaillis avec la vie en eux. Plus tard, la peinture absorba tout et perdit tout. Vous devez en conclure que les trois arts doivent être pratiqués ensemble et que personne ne peut être un bon sculpteur qui n'est pas un bon architecte, c'est-à-dire qui n'a pas assez de savoir ni ne prend assez de plaisir dans les lois structurales pour pouvoir bâtir à l'occasion mieux qu'un simple constructeur. » Et de même que toutes les besognes peuvent être faites par la même main, dans la même œuvre toutes les séductions doivent être réunies. « Cette jonction des trois arts dans les esprits des hommes, aux temps les meilleurs, est rapidement exprimée par ces mots du roman de la Rose dans *le Jardin de l'Amour :*

Quant suis avant un pou alé,
Et vy un vergier grant e lé,
Bien cloz de bon mur batillé
Pourtrait dehors et entaillié
Ou maintes riches escriptures...

« Et quand vous êtes à Florence, devant le campanile de Sainte-Marie-des-Fleurs, vous voyez la preuve de cette union des arts. Il y a là deux rangs de panneaux hexagones remplis de bas-reliefs. Quelques-uns sont de mains inconnues, d'autres d'André de Pise, de Lucca della Robbia, deux sont de Giotto et de ceux-ci, l'un représente la Peinture, sous la forme d'un peintre dans sa *bottega*. Vous avez, dans ce bas-relief, une des pierres fondamentales de la tour la plus parfaitement bâtie en Europe. Or cette pierre a été sculptée par la main de son propre architecte, et, de plus, cet architecte-sculpteur, Giotto, était le plus grand peintre de son temps et l'ami du plus grand poète... »

Aujourd'hui, loin que l'artiste veuille mener à bout un grand ensemble d'œuvres, il dédaigne de terminer la sienne propre. « Le système moderne de modeler la statue en argile, de la mettre en forme par une machine ou par les mains d'un inférieur, et de la retoucher à la fin, — si le soi-disant sculpteur la touche, — seulement pour corriger les défauts, rend la production d'un bon travail de marbre une impossibilité matérielle. Le premier résultat est que le sculpteur pense en argile au lieu de penser en marbre, et perd son sens instinctif du traitement qui convient à une substance cassable. Le second est que ni lui ni le public ne reconnaissent la touche du ciseau comme expression du sentiment ou d'un pouvoir personnel et que l'on n'y cherche plus rien que le poli mécanique. »

Dans la gravure, la même division du travail produit la même médiocrité du travail. « Regardez une gravure en taille-douce, vous voyez deux inscriptions : au coin, à gauche, « dessiné par un tel », au coin, à droite, « gravé par un tel ». Or les seules gravures qui aient une valeur impérissable sont celles qui furent faites par le dessinateur lui-même. Il est vrai que, dans la gravure sur bois, Holbein et Dürer avaient des ouvriers sous leurs ordres, mais non pas dans la gravure sur métal, car la perfection extrême de la ligne ne peut être atteinte que par la main du maître et que dans l'acte même où il dessine. Jamais la ligne ne peut avoir sa pleine valeur que sous la première force vivante de l'imagination et de l'intelligence, car le dessin gravé doit être

fait entièrement dans le feu complet du tempérament qui dirige visiblement ses traits, comme le vent fait les fibres des nuées. »

Mais quoi? Le grand peintre s'abaissera-t-il à badigeonner les murs et le sculpteur à tailler lui-même son marbre et le dessinateur à graver lui-même son dessin? Sans doute : il n'y a de belle décoration murale, il n'y a de belle gravure, il n'y a de belle statue qu'à ce prix. « Tous les arts plastiques, sont essentiellement athlétiques. » C'est justement là ce qui les distingue et les met au-dessus de tous les autres. « La littérature, tandis qu'elle donne une place aux facultés intellectuelles et sentimentales, ne requiert pas l'organisation du peintre ou du sculpteur », la musique non plus. Un avorton peut écrire et un cul-de-jatte solfier. Mais pour les rudes besognes d'un Michel-Ange ou d'un Tintoret, il faut non seulement une âme forte, mais un corps vigoureux. Tout l'homme se donne. « La tête, le cœur et la main vont de compagnie. Les arts sont fondés d'abord sur la conquête, par la force des bras, de la terre et de la mer, dans l'agriculture et dans la navigation. Ensuite, leur pouvoir inventif commence avec l'argile dans la main du potier, dont l'art est le type le plus humble mais le plus vrai de la formation du corps et de l'esprit de l'homme, et du charpentier qui fut probablement le premier travail du fondateur de notre religion. »

Et par ce labeur, l'homme grandit. Rien n'est plus utile pour développer les qualités morales de droiture, de patience et de simplicité que l'habitude de lutter avec des matières difficiles et résistantes. « Dans les beaux temps de l'art, les maîtres étaient des artisans ou avaient été formés par eux. Francia était orfèvre; Ghirlandajo aussi, et il fut le maître de Michel-Ange; Verrochio de même, et il fut le maître de Léonard; Ghiberti aussi, et il fit les portes de bronze dont Michel-Ange disait qu'elles pourraient servir de portes au Paradis. Le travail de l'orfèvre est salutaire aux jeunes artistes. D'abord cela donne une grande fermeté de main que d'avoir affaire pendant un certain temps à une substance solide, ensuite cela oblige à de la prudence et à de la constance. Un enfant qu'on aura enseigné avec du papier et du charbon éprouve immédiatement la tentation de barbouiller dessus et de jouer avec, mais il ne peut pas barbouiller avec de l'or et il n'ose pas jouer avec. Enfin cela lui donne une grande délicatesse et précision de touche pour travailler sur des formes très fines. » Tous les autres travaux nécessitant quelque énergie et quelque

application physiques sont également bons. Tout artiste doit être un ouvrier.

Mais en même temps et pour que l'équilibre soit rétabli, tout ouvrier doit être un artiste. Il ne suffit pas que le penseur travaille : il faut encore que le travailleur pense. Peu importe que, distrait par sa pensée, il oublie parfois la régularité machinale de sa besogne, et que, dans sa fantaisie, il cherche à faire plutôt œuvre originale, mais vivante, qu'œuvre rigoureusement conforme à un patron donné.

Je citerai seulement un exemple tiré de la manufacture du verre. Notre verre moderne est admirablement clair dans sa substance, fidèle à son patron dans sa forme, soigné dans sa taille. Nous en sommes fiers. Nous devrions en être honteux. Le vieux verre de Venise était fangeux, sans soin dans ses formes et gauchement taillé, s'il l'était toutefois. Car il y a cette différence entre l'ouvrier anglais et le vénitien que le premier pense seulement à assortir ses patrons, à tenir ses courbes parfaitement exactes et ses bords parfaitement affilés et devient une pure machine à arrondir des courbes et à aiguiser des bords, tandis que l'ancien vénitien ne s'inquiétait nullement si ses bords étaient affilés, mais il inventait un dessin nouveau pour chaque verre qu'il faisait et jamais ne moulait une poignée ou un bord sans y mettre une fantaisie nouvelle. Et ainsi, quoiqu'il y ait certain verre vénitien assez laid et gauche lorsqu'il a été fabriqué par des ouvriers sans adresse et sans invention, d'autres verres sont si beaux dans leurs formes qu'aucun prix n'est trop élevé pour eux et nous ne voyons jamais la même forme répétée deux fois en eux. Or vous ne pouvez avoir, à la fois, le fini et la forme variée. Si l'ouvrier est préoccupé de ses bords, il ne peut songer à son dessin ; s'il l'est de son dessin, il ne peut songer à ses bords. Choisissez entre la belle forme et le parfait fini, et choisissez, en même temps, si vous voulèz faire de l'ouvrier un homme ou une meule...

Pardon ! interrompt le lecteur : si l'ouvrier sait très bien dessiner, je ne veux pas le laisser au four. Qu'il s'en aille : qu'on en fasse un gentleman et qu'il ait un atelier et y dessine son verre et nous le ferons souffler et tailler par les ouvriers ordinaires, et ainsi nous aurons à la fois le dessin et le fini.

Toutes les idées de cet ordre sont fondées sur deux fausses suppositions : la première, c'est que les pensées d'un homme peuvent être exécutées par les mains d'un autre homme ; la seconde, c'est que le labeur manuel est une dégradation quand il est dirigé par l'intelligence.

Et il doit toujours être dirigé par l'intelligence. L'artisan doit non point ambitionner de faire mécaniquement un métier d'artiste, mais bien de faire artistement son métier d'artisan. Le grand art décoratif, l'art populaire n'est qu'à ce prix. Et si de nos jours on ne trouve plus parmi les ébénistes, les maçons, les joail-

liers, les forgerons, ces ouvriers merveilleux des siècles de grand style, ce n'est pas que ces ouvriers n'existent plus, mais c'est qu'ils ont perdu le sens de leur vraie mission. C'est qu'ils ne sont plus là où ils devraient être et que le désir de s'élever dans l'échelle sociale les a chassés de l'atelier modeste où ils eussent fait des merveilles et les a jetés parmi les peluches et le bric-à-brac des hôtels de Kensington ou de l'avenue de Villiers, où ils font de la confection. Les écoles sans nombre de peinture et de sculpture ont centuplé les gens faisant profession d'artistes. Il n'est plus vraisemblablement, parmi tous les pâturages de l'Europe, un seul Giotto gardant des moutons ou des chèvres ; et il n'est guère probable qu'avec la baisse du papier de nouveaux Miltons s'endorment inconnus dans les cimetières de village. Mais toutes ces écoles, dont nous sommes si fiers, en donnant l'ambition, n'ont pas donné le génie. Elles ont simplement écrémé sans profit pour la peinture ou la sculpture les meilleurs artisans qui eussent intelligemment décoré un soubassement ou sculpté un chapiteau de colonne. L'ébéniste à la main sûre, qui eût composé et exécuté une crédence d'un bel ensemble, est devenu architecte et ordonne de ridicules palais d'Exposition. Le plâtrier à l'œil fin, qui eût décoré de tons justes et d'ornemens harmonieux des plafonds et des voûtes, est devenu peintre et stérilement s'épuise en des tableaux d'histoire. Toute la Démocratie voulant être artiste, il ne reste plus un artiste parmi la Démocratie : il ne reste que des machines. Tout y perd : le grand art qui s'abaisse ; l'art du mobilier qui ne s'élève pas et l'ambitieux qui végète ou meurt de faim en face de ses allégories laissées pour compte ou de ses Vénus invendues, devant ses divans ou ses marbres, tandis qu'il serait chargé de commandes et riche dans sa boutique d'ébénisterie. Ici encore, ce n'est pas le talent, ce n'est pas la formation intellectuelle, ce n'est pas l'ambition ou l'idéal qui manquent à l'art, c'est le sentiment profond que donne l'admiration désintéressée de la Nature : c'est l'humilité.

La devise de l'artiste sera donc bien simple et tiendra donc entière dans ce mot que nous citions au début de nos recherches : « Tout grand art est adoration. »

Chercher la Nature, la vraie, non telle que nous l'avons faite, mais telle qu'elle s'est faite elle-même ; l'observer avec les yeux qui nous ont été donnés pour la voir, non avec les instrumens que nous avons fabriqués pour la déceler, et avec le cœur qui nous

a été donné pour la sentir, non avec la raison que nous avons perfectionnée pour la comprendre; l'observer chez elle et non dans nos ateliers, selon ses éclairages à elle et non selon nos clairs-obscurs; la suivre dans son dessein de calme puissant et non selon nos agitations vaines; dans son harmonie et non dans notre agencement; l'aimer avec minutie et non à la légère ou en passant; l'aimer pour elle et non pour nous et, s'il le faut, nous adonner à la plus humble besogne manuelle pour la rendre mieux et la faire admirer davantage. — Tout l'Art est là.

« Allez sur le devant de la vieille cathédrale où si souvent vous avez souri de l'ignorance fantastique des anciens sculpteurs; examinez une fois de plus ces laids diablotins, ces monstres informes et ces statues renfrognées, sans anatomie, et rigides, mais ne vous moquez pas d'elles, car elles sont les signes de la vie et de la liberté de chaque ouvrier qui frappa la pierre : une liberté de penser et un rang dans l'échelle des êtres tels qu'aucune loi, ni aucune charte, ni aucune œuvre de bonne philanthropie ne peuvent les assurer, mais tels que ce devrait être le premier but de toute l'Europe aujourd'hui de les recouvrer pour ses enfans! »

L'Art vit de l'adoration envers la Nature, mais il meurt de la servitude envers les hommes. « La seule doctrine qui me soit propre est l'horreur de ce qui est doctrinaire au lieu d'être expérimental et de ce qui est systématique au lieu d'être utile. Aussi aucun de mes vrais disciples ne sera jamais un *ruskinien*. Il suivra non ma direction, mais les sentimens de son âme propre et l'impulsion de son créateur. » D'ailleurs, « les arts, en ce qui concerne leur enseignement, diffèrent des sciences en ce que leur pouvoir est fondé purement, non sur des faits qui peuvent être communiqués, mais sur les dispositions qu'ils requièrent pour être créés. L'art ne peut être ni perfectionné par l'effort de la réflexion, ni expliqué par la précision du langage. L'artiste lui-même, s'il est vraiment grand, parle mal ou ne parle pas de son art. Tant qu'il hésite, il peut parler, mais dès le moment qu'un homme sait réellement faire son œuvre, il devient muet sur elle. Tous les mots lui deviennent inutiles, toutes les théories... Est-ce qu'un oiseau fait des théories sur la construction de son nid? Est-ce que même les artistes ont jamais eu les intentions profondes que leur prêtent les critiques, dans le moment où ils trouvèrent la ligne maîtresse d'un geste, le rapport heureux d'un ton, l'ordonnance inespérée d'un tout? Non, cent fois non! Ils le

firent parce qu'ils sentaient et parce qu'ils aimaient ainsi. » Et c'est précisément « parce qu'ils firent de la sorte qu'il y a cette vie merveilleuse, cette variété et cette subtilité à travers tous leurs arrangemens et que nous raisonnons aujourd'hui sur leurs gracieuses constructions comme sur quelque belle croissance des arbres de la terre qui, eux, ne connaissent pas leur propre beauté... »

Telle est la pensée du Maître qu'on accusa tant de fois de vouloir gouverner la peinture en moraliste et de mettre en versets de la Bible la grammaire des arts du dessin ! Et voici qu'après les recherches les plus minutieuses qu'on ait jamais faites sur les mystères de la composition, après d'aussi profonds coups de sonde qu'en aient jamais donné les Poussin, les Reynolds, les Gérard de Lairesse, les Lessing, les Winckelmann, ou les Léonard de Vinci, le grand esthéticien avoue avec mélancolie : « J'ai maintenant établi pour vous toutes les lois de la composition qui me sont apparues, mais il y en a des multitudes d'autres que, dans le présent état de mes connaissances, je ne puis définir, et d'autres que je n'espère pas pouvoir jamais définir, et ce sont les plus importantes, et celles qui sont unies aux plus profonds pouvoirs de l'Art. La meilleure part de toute grande œuvre est toujours inexplicable. »

On pourra sourire de cet aveu. On devrait l'admirer plutôt en songeant au peu de notre raison en face du tout de notre instinct. On pourra dire qu'il était superflu d'entasser tant de livres sous ses pieds pour ne se hausser les yeux qu'au niveau du mur qui enclôt la *terra incognita* du Beau. Nous dirons, nous, que ce labeur était nécessaire pour percevoir et pour affirmer qu'en Art il y a une *terra incognita*, là où de présomptueux géographes risquent, par leurs cartes mal faites, de séduire et d'égarer de crédules voyageurs, — et que d'ailleurs l'homme s'élève peut-être plus encore par le sentiment qu'il a de l'inconnaissable que par la science qu'il croit avoir de l'inconnu. On pourra dire enfin que c'est ici la faillite de l'Esthétique et la condamnation du philosophe qui en a traité. Nous dirons que c'est la marque évidente que ce philosophe était bien un artiste ; et qu'en lui l'artiste était plus grand que le philosophe, puisque le premier apercevait plus de choses, dans ses intuitions enthousiastes, que le second, dans ses déductions savantes, ne parvenait à en expliquer.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

UN TOURISTE SUISSE

ET SON

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Qu'est-ce qu'un touriste ? S'il faut en croire l'Académie, c'est « celui qui aime à voyager, qui voyage pour son plaisir et son instruction. » Mais les explorateurs, eux aussi, aiment à voyager ; ils voyagent pour leur instruction et pour la nôtre, et ils y trouvent un plaisir extrême : ils sont heureux de voir ce que personne avant eux n'avait vu, plus heureux encore de prendre la mesure de leurs forces, de leur volonté et de leur courage en faisant ce que le commun des hommes est incapable de faire. Qui osera dire cependant que les Mungo-Park et les Caillié, les Barth et les Binger aient été de simples touristes ?

Si l'Académie a surfait les touristes en leur attribuant un désir de s'instruire qu'ils n'ont pas toujours, Littré, qui n'aimait pas beaucoup à sortir de chez lui, les a trop dépréciés. Il les définit dédaigneusement « des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement. » Mais ils ne sont pas tous des désœuvrés; ce sont souvent des gens très occupés, qui, ayant de temps à autre quelques mois de vacances, les emploient à se dégourdir les jambes. D'autre part, tous les voyageurs, quels qu'ils soient, sont des curieux. Le géologue qui parcourt les Alpes pour étudier la formation des glaciers a des curiosités plus vives que tel touriste qui a fait l'ascension du mont Cervin, à la seule fin de pouvoir dire qu'il y est monté, que tel jour, à telle heure, un petit homme, perché sur une cime, s'est trouvé voisin du ciel, où il n'a rien découvert. Littré ajoute que les touristes « font une espèce de tournée dans les pays habituellement visités par leurs compatriotes. » J'en connais qui aiment à aller où personne ne va; ils ont l'humeur solitaire et l'amour des nouveautés; ils n'en sont pas moins des touristes. L'explorateur, le missionnaire, le voyageur de commerce et le voyageur savant se font de leur voyage une affaire; le

touriste n'est par essence qu'un promeneur : c'est là son signe distinctif. Aujourd'hui, grâce aux chemins de fer et aux transatlantiques, il ne tient qu'à lui d'aller très loin en peu de temps. Mais si longue ou si laborieuse que soit sa promenade, il n'a pas d'autre affaire que de se promener, de se donner à la fois du plaisir, de l'exercice et un peu de tourment, de tromper ses lassitudes en savourant au passage les aimables distractions que lui offrent les hasards de la route. Pour l'explorateur, le monde est un endroit où il y a des découvertes à faire ; pour le savant, c'est un cabinet d'étude ; le missionnaire voit partout des âmes à sauver, le voyageur de commerce s'occupe de recruter des chalands. Pour le vrai touriste, le monde est un promenoir.

M. Paul Seippel est un touriste suisse, qui, après s'être souvent promené sur cette terre en long et en large, vient d'en faire le tour, en commençant par l'Amérique. Il a traversé l'Atlantique à bord de la *Bourgogne ;* il a vu le Canada, le Saint-Laurent en débâcle, Montréal et Québec sous la neige fondante ; il a visité plusieurs villes de l'Est américain, dont les blocs numérotés et les maisons de douze étages ne lui ont pas inspiré l'envie de s'y établir ; il a parcouru, nous dit-il, « des plaines enchanteresses, où les forêts ont été remplacées par des millions d'écriteaux-réclames, célébrant en caractères gigantesques les bienfaits de la pâte pectorale Castoria et l'efficacité surprenante des pilules purgatives Bechman. » Il a fait une tournée en Californie, a remonté les côtes du Pacifique et a vu pêcher le saumon dans la Columbian-River. A Victoria, il a pris passage pour Yokohama, a séjourné deux mois et demi au Japon. Puis, se rembarquant, il a donné un coup d'œil à Shangaï, à Hongkong, à Canton, à Macao, à Saïgon, à Singapour, et passé tout un hiver à Ceylan, au sanatorium de Nuwara Elliya ; il ne lui restait plus qu'à reprendre la route de Genève ; il a fait halte à Bombay, halte au Caire et s'est retrouvé chez lui un an, jour pour jour, après son départ.

Voilà assurément une immense promenade ; mais il est modeste, il se qualifie lui-même de simple touriste ou de *globe-trotter*. Ce qui est certain, c'est qu'il a vu beaucoup de choses et les a bien vues. Les principaux épisodes de son excursion aux terres lointaines lui ont fourni la matière d'un volume in-quarto, élégamment illustré et très agréable à lire. Il n'a pas seulement de bons yeux, il a beaucoup de gaîté, d'humour, et il ne manque pas de philosophie. Par le temps qui court, les philosophes enjoués sont une espèce rare (1).

(1) *Terres lointaines, voyage autour du monde*, ouvrage illustré de 17 planches hors texte et de 153 vignettes ; Lausanne, 1897, E. Payot, libraire-éditeur.

Cependant, on pourrait croire, à l'entendre, qu'il regrette d'être allé se promener si loin. Il prétend que les vrais voyages, les plus amusans et les plus profitables, sont ceux qu'on peut faire sans sortir de sa chambre, que si les voyageurs étaient de bonne foi, s'ils disaient tout, s'ils racontaient leurs souffrances, leurs mélancolies, leurs mécomptes, les valises à défaire et à refaire sans cesse, l'arrivée dans les banales et lugubres chambres d'hôtel, les mauvais lits, l'horripilante table d'hôte « avec ses nourritures indéterminées, nageant dans la fameuse sauce internationale, la même sous toutes les latitudes », les gens qui restent chez eux comprendraient qu'ils ont choisi la bonne part, et l'agence Cook serait près de faire faillite. Il s'est aperçu que ce vaste monde est bien plus petit qu'on ne se l'imagine, qu'on a bientôt fait d'en voir l'envers. Il a rapporté du Japon un bouddha en laque d'or, qui trône, les yeux fermés et les jambes croisées, sur une fleur de lotus épanouie. Il cause souvent avec ce dieu à la fois compatissant et superbe, qui aime à lui répéter que l'univers est une vaine apparence, un rêve, une bulle d'écume. Une des vignettes de son livre reproduit la boiserie polychrome qui orne l'écurie d'un cheval consacré au service d'un temple de Nikko. On y voit trois singes, disciples convaincus de Çakia-Mouni, qu'un arbre enveloppe de ses fleurs parfumées. L'un se bouche les yeux, le second le nez, le troisième les oreilles : ne rien voir, ne rien sentir, ne rien entendre, c'est la sagesse suprême.

Après avoir causé avec Çakia-Mouni, M. Seippel médite le chapitre XX du 1er livre de l'*Imitation* : — « Que pouvez-vous voir ailleurs que vous ne voyiez où vous êtes ? Voilà le ciel, la terre, les élémens ; or c'est d'eux que tout est fait... Laissez aux hommes vains les choses vaines. Fermez sur vous votre porte. Si vous n'étiez pas sorti et que vous n'eussiez pas entendu quelque bruit du monde, vous seriez demeuré dans cette douce paix ; mais parce que vous aimez à entendre des choses nouvelles, il vous faut supporter ensuite le trouble du cœur. » Et M. Seippel s'est promis de fermer sa porte, d'échapper, en restant chez lui, au bruit du monde et au trouble du cœur. « Il a passé, nous dit-il, les plus belles années de sa jeunesse à courir le monde presque sans interruption, pour arriver à s'avouer une bonne fois à lui-même qu'à tout prendre, il n'aime pas les voyages. » Ne le croyez pas, il ment : demain il sentira le besoin de voir des visages jaunes, bruns ou noirs, et de nouveau il bouclera ses malles d'un cœur léger. « La cellule qu'on quitte peu, dit l'*Imitation*, devient douce ; fréquemment délaissée, elle engendre l'ennui. » Ce n'est pas la sagesse des touristes.

Quand ils ont l'esprit bien fait, ils éprouvent un égal plaisir à quitter leur cellule et à la retrouver, en disant : Ouf ! m'y voilà ! et M. Seippel a l'esprit bien fait.

Il y a touristes et touristes. La plupart seraient incapables de raconter leurs souvenirs, par l'excellente raison que, n'ayant rien vu, ils ne se souviennent de rien. « Au Grand-Hôtel de Yokohama, nous dit M. Seippel, j'ai rencontré deux jeunes *globe-trotters* de Chicago, qui séjournaient un mois au Japon. Ils ont passé absolument toutes leurs journées dans la salle du billard, jouant à la *pyramide* et buvant des *cocktails* variés. D'autres, plus entreprenans, avaient poussé jusqu'à Mianosita où, dans une vallée dénudée, la plus triste de tout le Japon, se trouve un hôtel fort à la mode, je ne sais trop pourquoi. On est toujours sûr d'y rencontrer une collection complète de snobs internationaux, exclusivement préoccupés de s'étonner les uns les autres par l'éclat de leurs titres, par la splendeur de leurs millions ou par l'élégance de leurs cravates. En leur qualité de libres citoyens d'une grande démocratie égalitaire, nombre de touristes américains adorent ce genre de villégiature où ils ont parfois la chance de coudoyer un lord authentique. »

Ils ne sont pas à plaindre, le snobisme est une forme du bonheur. Réservons plutôt notre pitié pour les touristes mélancoliques, qui ne sont sortis de chez eux que pour changer de place et dans la vaine espérance d'en trouver une qui leur plaira. Ceux-là promènent leur incurable ennui d'un bout du monde à l'autre et sur toutes les grandes routes terrestres ou aquatiques. Ils le soumettent aux régimes les plus divers ; ils lui font voir des cieux d'azur et des cieux gris ; ils lui font respirer l'air mordant des hautes cimes et humer les brises salées de l'Océan ; ils l'abreuvent de *saki*, lui apprennent à mâcher le bétel, à fumer l'opium ; ils le conduisent dans tous les casinos, dans tous les caravansérails, dans les maisons de thé, dans les bateaux de fleurs : il en sortira l'œil morne, le teint plombé, bâillant avec conviction, comme il bâillait dans sa cellule.

D'autres ne s'ennuient point ; quand ils font des voyages de long cours, ce qu'ils promènent dans le monde, c'est leur orgueil et leurs mépris. En se rendant de Hongkong à Singapour à bord d'un vapeur français, M. Seippel eut pour compagnon de traversée Mister Johnson qui fut pour lui, nous dit-il, une source inépuisable de joies profondes. C'était un jeune gentleman anglais, établi au Canada. Il s'était reposé deux jours à Hongkong : il projetait d'en passer quatre à Java, deux à Sydney, et de retourner directement à Vancouver. Une navigation

de trois mois, neuf jours passés à terre, tel était son programme.

Nouveau marié, il voyageait avec sa jeune femme, qui souffre cruellement du mal de mer; avant de quitter le port, elle se sent défaillir. Très unis et toujours côte à côte, ils ne se disent pas un mot. Il fume sa courte pipe, boit des *whisky and sodas* et lit le guide Murray. Pâle et défaite, elle souffre avec résignation, la tête enfoncée dans des coussins. Mr. Johnson voyage pour son plaisir, qui lui est plus cher que le plaisir de sa femme. En quoi consiste le plaisir de Mr. Johnson? Il constate tout le long du chemin l'infinie supériorité de l'Anglais sur tous les peuples de la terre. Pourquoi Mr. Johnson avait-il daigné s'embarquer à bord d'un *steamer* français? Il se procurait ainsi l'occasion de passer à Saïgon et de s'y convaincre *de visu* que toute colonie française n'est que mensonge et misère. Ce qui gâta sa joie, c'est que Saïgon est, au dire de M. Seippel, l'une des plus charmantes villes de l'Extrême-Orient, qu'on y trouve de larges rues, très propres et bien tenues, de jolies maisons blanches entourées de jardins, des magasins élégans et un hôtel qui n'a son pareil ni à Hongkong, ni à Singapour, ni aux Indes. Mr. Johnson y mangea des pommes frites qui lui parurent si exquises qu'après avoir nettoyé le plat, il en redemanda. Mais cette humiliation passagère et bientôt oubliée ne lui rabaissa point la crête.

Le touriste de race, le seul qui ait des yeux, le seul qui écrive des livres, est un tout autre homme que les ennuyés, les snobs et les Johnson. Il n'est pas très curieux de science, il ne se pique pas d'être profond en géographie, érudit en histoire, et s'il s'occupe dans l'occasion d'étendre ses connaissances, ce n'est point là son objet principal. Il est avant tout un impressionniste; ce qu'il va chercher dans les terres lointaines, ce sont certaines vibrations de ses nerfs et de son cerveau, qu'il n'eût point connues s'il n'avait jamais quitté sa cellule. Tant vaut l'homme, tant valent ses impressions; pour qu'elles nous intéressent, pour qu'elles méritent d'être notées, il faut que l'impressionniste soit quelqu'un, qu'il ait une façon personnelle de sentir, de voir et de rendre ce qu'il a vu; il faut surtout qu'à une sensibilité délicate il joigne une imagination vive, facile à ébranler. M. Seippel doit être content de la sienne; elle a des ailes frémissantes de libellule qui s'envole pour se poser et ne se pose que pour s'envoler de nouveau. Très peu de chose suffit pour la faire vibrer, tout prétexte lui est bon. A Macao, il a passé des heures de rêverie délicieuse dans le jardin abandonné où Camoëns composa les *Lusiades*, et qui est devenu un bois sacré, dans lequel éclate toute la splendeur de la végétation tropicale. Il a ressenti dans ce désert fleuri une impression indéfinissable

que ne lui avaient jamais donnée les pays exotiques; il s'est persuadé sans peine que le jardin de Camoëns avait la majesté d'un sanctuaire. Étrange action d'un nom sur un cerveau de poète! — « Au fait, nous dit-il, avez-vous lu les *Lusiades?* Moi non plus, je l'avoue. » Non seulement il n'avait pas lu les *Lusiades,* il n'avait que des notions assez vagues sur le héros du poème, sur Vasco de Gama, à qui il fait doubler le cap Horn. Mais qu'importe ce détail? Un nom et un jardin lui avaient pris le cœur, et il a vibré.

Les voyageurs graves ne s'embarquent jamais pour les terres lointaines sans s'y être au préalable savamment préparés. Ils ont lu tout ce qui se peut lire, compulsé les auteurs, dépouillé les documens, dressé la liste des questions à élucider, des problèmes à résoudre. Le voyageur impressionniste prépare, lui aussi, sa promenade, mais tout autrement : il tâche de se représenter les pays qu'il ira voir, et il aura la joie de comparer ses imaginations aux réalités et de se servir des réalités pour se procurer d'autres images et d'autres rêves.

Il fait du miel de toute chose.

C'est ainsi qu'en use M. Seippel. Avant de voir l'Extrême-Orient, il l'avait vu en pensée, et comme il n'a pas l'esprit chagrin, il a eu peu de mécomptes; les réalités lui ont paru le plus souvent aussi belles ou plus belles que ses songes. Il a décrit amoureusement le jardin des vieux Bouddhas, où il a fait la connaissance d'une gentille petite *mousmé* et d'un vieux bonze shintoïste. Il a raconté avec autant de charme que de verve son arrivée dans l'île de Ceylan par une pluie battante, la promenade nocturne qu'il fit au clair de lune dans la jungle qui borde le lac de Kandy, les émotions qu'il ressentit dans cette forêt étrange, encore toute chaude de soleil, où des essaims de lucioles tourbillonnaient en gerbes d'étincelles jusqu'à la cime des arbres, où de confus murmures sortaient des profondeurs, où pullulaient « ces plantes lascives qui sécrètent des venins puissans comme des philtres, et qui, prêtresses de l'amour, ouvrent dans les retraites des bois sacrés leurs corolles impudiques et s'offrent au vent qui passe. » Enveloppé de tièdes effluves, le corps baigné de sueur, il se laissa prendre, enlacer, il s'abandonna aux dangereuses voluptés de la grande et redoutable Maya. Ne sachant plus s'il dormait, s'il veillait, il se mêla au grand tout, il cessa d'exister comme un être à part, il sentit s'évanouir son moi. Heureusement il l'a retrouvé depuis et c'eût été dommage qu'il le perdît à jamais : c'est un moi aimable, gracieux, récréatif avec lequel il doit s'amuser souvent.

Les touristes ne sont que des passans ; mais un passant qui a l'esprit vif et prompt, le goût et le don d'observer, ne se borne pas à voir ; il commente ses impressions, il réfléchit, et je serais surpris si les réflexions de M. Seippel n'étaient pas justes. En visitant la cité du Lac Salé, il a constaté la déchéance du mormonisme ; il remarque à ce sujet « que si Brigham Young n'a rien fondé de durable dans l'ordre spirituel, c'est l'inévitable sort de toutes les doctrines sans idéal. » Il a visité aussi à deux heures de chemin de fer au sud de San-Francisco, dans la riante vallée de Santa-Clara, l'université récemment créée par un millionnaire américain, feu Leland Stanford, ancien gouverneur de la Californie, lequel a consacré à sa fondation trente millions de dollars. Les bâtimens sont luxueux, l'installation est magnifique ; mais, dans cette université bisexuelle, il n'y a guère que les étudiantes qui étudient ; les étudians sont plus friands de sport que de science. Éclairage, chauffage, ventilation, la spacieuse bibliothèque ne laisse rien à désirer, à cela près que les casiers vides y sont plus nombreux que les livres. Sur les 23 000 numéros du catalogue, 10 000 sont classés au chapitre : Chemins de fer ; on y trouve une collection complète de vieux indicateurs, documens précieux pour l'étudiante qui voudrait faire une thèse sur la marche comparative des trains dans le monde entier. Le musée est une extravagante collection de croûtes, acquises et pieusement admirées par M. Stanford. La salle d'honneur contient ses reliques, enfermées en des châsses de verre, et particulièrement deux de ses parapluies, l'un en alpaga, humble témoin de ses laborieux commencemens, l'autre en soie croisée, à pomme d'or, symbole des grandeurs où il était parvenu. En sortant de la *Stanford University*, M. Seippel a écrit sur son calepin : « Rien ne peut s'improviser dans l'ordre de l'esprit uniquement à coups de dollars. » Cette réflexion très judicieuse consolera les idéalistes qui n'ont qu'un faible espoir de devenir millionnaires.

Il a vu des fils et des filles du Nippon s'en aller tout nus par les routes, et il s'est étonné que le Japonais unît souvent l'ingénuité paradisiaque de la tenue à l'extrême raffinement des manières. Cela prouve, selon lui, que le sentiment de la pudeur est en tout pays en raison inverse de la hauteur moyenne du thermomètre, que, très puissant dans les régions du Nord, il s'évapore sensiblement au soleil du midi et disparaît sous les tropiques. Il se plaint que ces mêmes Japonais rient de tout, que pour nos oreilles, leur rire sec et nerveux sonne faux et à la longue nous devient insupportable. Il affirme que la glande lacrymale doit être atrophiée chez eux, qu'il n'a pas vu une larme au Japon, « une

vraie, non, pas même dans les yeux des jolis bébés. » Il se plaint aussi qu'au contact des Européens, ce peuple ingénieux, merveilleusement doué pour les arts, mais trop imitateur, est en voie de perdre son génie propre, de le remplacer par le génie de la contrefaçon, « que, comme les Belges, il fabrique des allumettes suédoises, mais qu'on n'y trouverait plus un artiste capable de faire une belle boîte en laque d'or. » Il lui reproche enfin de manquer des qualités nécessaires au grand commerce, d'être à cet égard très inférieur à ses rivaux du Céleste-Empire, de n'avoir pas cette bonne foi élémentaire qui est le fondement du crédit ; il affirme que dans les affaires, au dire des négocians de l'Extrême-Orient, la parole d'un Chinois établi et connu vaut mieux qu'un engagement en bonne et due forme, signé et paraphé d'un Japonais. Il ajoute que ces pauvres Chinois, si dédaignés aujourd'hui, ont sans doute leurs petits travers, mais que la Chine est un pays où l'on respecte les mères et les morts, que cette vertu rachète bien des défauts.

Pendant son séjour dans l'île de Ceylan, lorsqu'il habitait le district des planteurs de thé, il a vu deux Anglais, tannés par le soleil des tropiques, couperosés par le whisky, grisonnans, mais solides, jouer le *golf* avec passion, avec sérieux et avec méthode. Chaque jour, à la même heure, qu'il fît beau, qu'il ventât ou qu'il plût à torrens, il les a vus se mettre en tenue, pantalons courts, bas longs, gilets de chasse tricotés, et jouer leur partie plusieurs heures durant, sans jamais ouvrir la bouche, sauf pour murmurer *dam!* quand ils donnaient un faux coup de crosse. Son esprit s'est ouvert : il a reconnu que travail, politique ou sport, le caractère distinctif des Anglais est de se mettre tout entiers dans tout ce qu'ils font, que cette persévérance de volonté, ce sérieux dans les petites choses comme dans les grandes, cette attention concentrée est le secret de leur puissance colonisatrice et de la prospérité de leur colossal empire. Mais il a constaté aussi à Saïgon que, tandis que la Grande-Bretagne traite ses sujets comme des êtres de caste inférieure, avec une morgue hautaine, le joug des Français paraît plus léger, plus doux aux peuples qu'ils gouvernent : « Moins pratique sans doute, mais plus aimable, dit-il, est le génie de la France. Qu'elle conserve, au prix de généreux sacrifices, son rôle en Extrême-Orient, afin qu'un sourire vienne parfois diminuer la distance effroyable qui sépare les hommes blancs des hommes jaunes ! » Voilà des impressions qui ont leur prix, et quoi qu'en dise le glorieux inconnu qui a écrit l'*Imitation*, il est bon quelquefois de s'échapper de sa cellule.

M. Seippel, qui n'a point de prétentions, ne se flatte pas d'avoir

pénétré tous les secrets de l'âme japonaise, de l'âme chinoise. Il faudrait, pour cela savoir le chinois et le japonais, et ce n'est pas une petite affaire. D'ailleurs, sût-on les langues, les sentimens de l'homme jaune sont une énigme difficile à déchiffrer; nous avons déjà tant de peine à déchiffrer la nôtre! Les passans ne voient que la façade de la maison, les dedans leur restent inconnus; mais, toutes les fois qu'il a trouvé une fenêtre ouverte, M. Seippel a regardé, et les croquis d'âmes qu'il a rapportés sont finement touchés et font honneur à son crayon.

Au mont Nikko, dans un cimetière de héros qu'un vieux bonze a converti en jardin, lieu de solitude et de silence, il avait fait amitié avec une petite Japonaise au cœur compatissant. Elle s'appelait Oharou, c'est-à-dire Printemps. Elle s'était donné la tâche de raccommoder un petit bouddha, très petit, qui avait perdu sa tête. Ayant ramassé la boule de pierre, elle la remit en place, en la fixant avec des bandelettes de toile. Pour s'assurer que le bouddha malade n'aurait pas froid pendant les longues nuits pluvieuses, elle l'emmaillota de langes blancs; mais elle désirait aussi qu'il eût bonne tournure, et elle l'avait affublé d'une ceinture avec un grand pouf derrière le dos, tout pareil à celui qu'elle portait elle-même. Mlle Printemps pensait que le bouddha si bien soigné ne serait pas un ingrat, que dans une prochaine existence sa garde-malade serait une grande princesse. Elle avait des manières très distinguées; elle marchait les pieds en dedans et savait faire de belles révérences, touchant le sol du bout de son nez. Elle offrait à M. Seippel des azalées tardives, qu'elle allait à son intention cueillir dans la montagne; en retour, il lui donnait des gâteaux, qu'il n'achetait pas toujours; il les volait quelquefois à son hôtel: les grandes amitiés font commettre de grands crimes. Il trouvait Oharou exquise, tout en se plaignant qu'elle mêlât à ses grâces printanières trop de cérémonies. Elle avait huit ans; il aime à croire que leurs rendez-vous ne l'ont pas compromise. Jolie silhouette, jolie matière à mettre en vers!

Beaucoup moins poétique est la figure de M. Nitchipoura, homme universel, jurisconsulte, agitateur politique, littérateur, journaliste, jadis chef de bureau au ministère de la guerre, aujourd'hui guide-interprète, en la compagnie duquel M. Seippel a passé trois mois. Ce petit Japonais vif, nerveux, au teint blafard, aux petits yeux noirs très luisans, à la bouche sans lèvres, à la physionomie futée et chafouine, a beaucoup de monde et une courtoisie qui ne se dément jamais. Il faut lui en savoir gré, car sa tête est chaude, son humeur bouillante, et dans ses emportemens il reste toujours poli, comme on ne l'est qu'au

Japon. Selon les occurrences, ce guide-interprète fait tous les métiers. Le plus souvent il montre le pays aux *globe-trotters;* quand il est de loisir, il tient une école à Tokio, ou il travaille dans le bibelot, la commission, l'expédition, l'exportation, ou il compose des vers, des contes badins, des romans, quelquefois aussi de virulens articles qui lui ont valu plusieurs mois de prison, mais ne l'empêchent point de conserver des attaches officielles. Ce guide accompli a le génie de l'emballage, personne ne l'égale dans l'art de plier un veston pour le mettre dans une malle, et du même coup, nourri de bonne littérature, esprit très orné, habile à pousser un argument et à narrer une aventure, possédant l'histoire et les légendes, sa conversation est fort instructive. Mais il ne faut pas croire tout ce qu'il dit; c'est un hâbleur, un gascon : il y en a beaucoup dans son pays. Il dirait volontiers comme ce missionnaire jésuite qui avait perdu la foi et continuait d'affronter la mort pour convertir les sauvages : « Vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à persuader aux gens ce qu'on ne croit pas soi-même. »

Fervent conservateur, M. Nitchipoura demande l'expulsion de tous les étrangers, dont il vit; chaud patriote, il déteste les Russes, qui ont obligé le Japon à évacuer la Corée, lui ont enlevé le morceau de la bouche. Il médite de partir un de ces jours à la conquête de la Russie, et comme M. Seippel lui rappelait la mésaventure de Napoléon Ier : « Précisément, répliqua-t-il sans sourciller, nous éviterons ses fautes et n'irons à Moscou qu'en été. »

Personne n'est parfait; M. Nitchipoura a ses faiblesses. Il aime trop l'eau-de-vie de riz; quoique époux et père, il se complaît dans la société des *mousmés* d'humeur facile et des danseuses ou *gueschas*, dont la vertu n'est point farouche. Il a la passion du jeu et s'entend à corriger la fortune. Un jour qu'il avait bu beaucoup de *saki :* « Je suis très fort pour tricher, » disait-il avec un sourire de fatuité. On trouve toujours son maître ; un soir deux tricheurs encore plus forts que lui le dépouillèrent de tout son argent. Il ne se fâcha pas, il ne se fâche jamais; il les contemplait avec une mélancolique admiration, et quand on se sépara, on se fit d'interminables révérences, en se promettant de recommencer avant peu cette petite fête.

Courtois envers les hommes, M. Nitchipoura, à la fois shintoïste et bouddhiste, est infiniment poli pour tous les dieux; il rend des soins même aux plus petits, à ceux dont on rencontre les chapelles au bord des routes et dans l'épaisseur des bois. Il porte dans sa poche des étiquettes gommées sur lesquelles il inscrit de courtes prières, qu'après les avoir soigneusement léchées, il applique sur la figure du dieu des

fontaines, du dieu du mariage, du dieu des médecins, du dieu des marchands et des voleurs. Que leur demande-t-il ? c'est un secret entre eux et lui. M. Seippel suppose qu'il les adjure de le préserver du choléra, dont il a une peur bleue, puis de lui accorder d'heureuses digestions, des espèces sonnantes, la bienveillance des petites *gueschas*, les faveurs de la dame de pique japonaise et l'extermination des étrangers : « Je me suis pris parfois, ajoute M. Seippel, à regarder fixement, avec une soudaine inquiétude, ce petit homme toujours prêt à se casser en deux devant moi, avec les démonstrations d'une déférence exagérée. Et je me disais : Qu'est-ce donc en réalité que ce magot-là ? Il me semble que plus je le fréquente, moins je le connais... Ah ! que je voudrais pouvoir ouvrir cela et regarder dedans ! » Il a quitté le Japon sans avoir ouvert M. Nitchipoura et pénétré son secret. Après cela est-il prouvé que M. Nitchipoura ait un secret ?

Le Japon qui rit toujours, M. Nitchipoura qui triche, hâble, pérore, prie et ne sait pas pleurer avaient inquiété M. Seippel. Il s'est calmé, il s'est apaisé, il s'est rassuré en rencontrant au Caire, dans l'université musulmane de la grande mosquée El Azhar, la florissante ou la fleurie, l'Islam personnifié par un vieux cheik blanchi dans le professorat, coiffé d'un beau turban, assis sur ses talons, adossé à une colonne, tenant d'une main son Coran, de l'autre caressant sa barbe de fleuve. Ce docteur austère, grave et doux, révélait les mystères du Livre unique, source de toute science, à une jeunesse attentive, qui, accroupie à ses pieds sur les dalles du sacré parvis, buvait ses paroles et ses oracles avec autant de recueillement que dans le désert les chameaux boivent l'eau des puits. Il lisait un verset, le commentait savamment, le rapprochait du contexte, citait ses autorités, résumait les controverses, exposait les objections, les écartait par l'autorité du prophète.

Touchait-il à un point délicat, il baissait le ton, assourdissait sa voix, qui n'était plus qu'un murmure ; ses yeux semblaient dire : « Écoutez-moi, c'est le fin du fin ! » Et ses disciples redoublaient d'attention ; on entendait voler les mouches : — « O mon vieux maître, s'écrie M. Seippel, comment te remercier des bonnes heures que j'ai passées à entendre tes paroles dont je ne comprenais point le sens, mais dont la mélopée lente et grave endormait en moi les pensées inquiètes ? De ta voix, de ton geste, de ton visage aux rides paisibles se dégageait, par je ne sais quel phénomène de suggestion, une impression calmante... l'impression de la sécurité. Tes confrères européens ne sont point des gens rassurans. Ils ne sont jamais certains de ce qu'ils disent, ou ne disent jamais ce qu'il faudrait savoir pour vivre

en paix. Ils nous apprennent à répéter sans cesse : Qu'est-ce que la vérité ? Mais toi, tu la tiens entre tes mains ; elle est tout entière dans ton livre. »

Et voilà les impressions variées, qu'un touriste capable d'en avoir recueille abondamment le long de son chemin. Quoi qu'il en dise, M. Seippel est enchanté d'avoir fait le tour du monde ; s'il affecte de rabaisser le métier de touriste au long cours, c'est qu'il veut s'en réserver le bénéfice ; il crache dans le plat pour en dégoûter les autres. Ce ne sont pas seulement les curieux tels que lui qui devraient en tâter. Il faut recommander les pérégrinations lointaines aux paresseux dont cet exercice dégourdira l'indolence, aux cerveaux moisis qu'il rafraîchira, aux routiniers à qui les choses insolites causeront de salutaires étonnemens.

Je ne vois guère que le sceptique qui n'ait rien à gagner à se faire *globe-trotter*. La diversité des mœurs, des coutumes, des principes de conduite, le spectacle des contradictions humaines réjouiront sa malignité. Il reviendra de son pèlerinage avec quelques doutes de plus, et il a déjà assez de souris dans son grenier ; celles qu'il pourrait rapporter de chez les hommes jaunes achèveraient de manger le peu de grain qui lui reste. Tout au contraire, l'intolérant se trouvera bien d'avoir vu une fois au moins l'envers de ce globe. Il fera connaissance avec le bonze shintoïste du jardin des Bouddhas et au retour avec la barbe blanche du vieux cheik de la mosquée El Azhar. Il verra que ce cheik comme ce bonze ont soumis leur raison superbe à ce qu'ils considèrent comme une sagesse divine, et qui n'est à ses yeux qu'une ridicule extravagance. Mais après avoir constaté que très convaincus, très sûrs de leur fait, ils se servent de leurs erreurs, de leurs chimères pour vivre sagement et honnêtement, s'il n'apprend pas à se défier de ses propres certitudes, il apprendra du moins à devenir plus indulgent aux certitudes d'autrui, ce qui est la première des vertus sociales.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

A la Renaissance, *Spiritisme*, comédie en trois actes de M. Victorien Sardou. — Au Vaudeville, *la Douloureuse*, comédie en quatre actes, de M. Maurice Donnay. — A la Comédie-Française, *la Loi de l'Homme*, comédie en trois actes, de M. Paul Hervieu. — A l'Odéon, *le Chemineau*, drame en cinq actes, en vers, de M. Jean Richepin.

Ce mois-ci nous a apporté quatre grandes pièces, toutes remarquables par des mérites divers, et qui, nous ayant plu d'abord chacune en particulier, nous charment toutes ensemble par leur diversité même, et comme un témoignage de l'étonnante variété des esprits en ce temps de louable anarchie littéraire.

Dans *Spiritisme* éclate (pour la soixantième fois, ou environ, ne l'oubliez pas) cette fameuse « adresse » de M. Victorien Sardou, qui lui a valu la gloire, mais qui lui a fait tort aussi quelquefois en offusquant ses autres qualités. Voici où est, cette fois, le tour de force. D'un sujet que notre scepticisme banal et nos chétives habitudes de raillerie nous portaient à considérer comme vaudevillesque M. Sardou a su tirer un drame. Et ce n'est pas tout. Il a su faire, sur le spiritisme, une pièce intitulée *Spiritisme* en effet, et que d'abondantes discussions sur le spiritisme remplissent plus qu'à moitié, mais dont l'action n'implique nullement soit la vérité, soit la fausseté, du spiritisme et où la foi spirite de l'un des personnages ne sert que d'un moyen dramatique pour procurer, en quelques minutes, le dénouement.

Mme Simone d'Aubenas, une femme de trente ans, qui n'est pas vicieuse et qui ne déteste point son brave homme de mari, mais qui s'ennuie et qui a, comme on dit, du « vague à l'âme » (quoique ce « vague » soit, dans le fond, quelque chose de très précis), s'est éprise d'un Valaque avantageux, le beau Michaël de Stoudza. Elle doit, ce soir-là, prendre le train pour son château du Poitou, où son mari la rejoindra dans quelques jours. Elle s'en va donc à la gare avec une de ses amies,

Thécla, qui est dans sa confidence, laisse Thécla partir seule, et, par des ruelles, gagne la petite maison où le Valaque l'attend.

Or, le train qu'elle devait prendre a heurté un train de marchandises chargé de pétrole. Les voyageurs ont été brûlés. Le sac à bijoux de Simone, retrouvé sur le corps de Thécla, a fait croire à M. d'Aubenas que c'était le cadavre carbonisé de sa femme. Il ramène chez lui, fou de douleur, ces restes affreux.

Simone apprend toutes ces choses le lendemain matin, chez son Valaque. Comment elle les apprend, par quels messagers savamment gradués, et avec quels éclats de surprise, de terreur, de désespoir, c'est ce que je vous laisse à penser. Mais, après qu'elle s'est tordu les bras, elle se demande ce qu'il faut faire. Se montrer à son mari, c'est lui avouer sa faute. Alors, c'est bien simple, puisqu'elle passe pour morte, elle en profitera : elle s'en ira avec son Michaël, là-bas dans sa poétique Valachie, où ils seront heureux. Mais cela ne fait point l'affaire de Michaël ; car Simone officiellement morte, c'est Simone sans le sou, et ce qu'il veut, lui, c'est Simone divorcée et riche. Le rasta laisse paraître, assez naïvement, l'ignominie de son âme, et Mme d'Aubenas lui crache son mépris à la figure.

Donc, un seul parti à prendre, elle le sent bien : tout avouer à son mari... Mais voici un bel exemple des « malices » de M. Sardou, ou, pour parler mieux, de la bravoure qu'il met à sacrifier même la plus forte vraisemblance morale aux nécessités de la fable dramatique, c'est-à-dire à notre divertissement : et c'est pourquoi nous ne lui en voulons jamais beaucoup. — Juste à ce moment-là, on entend dans la coulisse les lugubres prières des morts ; et, par la fenêtre entr'ouverte, Simone voit s'avancer, derrière le cercueil où il la croit enfermée, son mari chancelant, brisé, secoué de sanglots. Nous sommes persuadés qu'elle ne pourra tenir devant ce spectacle ; que, par un invincible mouvement de tout son cœur, elle va se précipiter et crier : « Me voilà ! » Et nous avons envie de lui crier nous-mêmes : « Mais oui ! Montre-toi ! Tu trouveras des explications après, et, si tu n'en trouves pas, tant pis ! Car la douleur de ce pauvre homme derrière cette bière, avec l'atroce vision de sa femme brûlée vive, est évidemment pire que ne sera pour lui la découverte d'une faute dont l'aveu sera déjà un sérieux commencement d'expiation. Et, d'ailleurs, tu n'es pas en état d'établir cette balance. Aie donc pitié de ce malheureux, et montre-toi, — si toutefois tu es un être de chair et de sang, et non une marionnette dont les mouvemens ne sont concertés que pour éveiller et surprendre la curiosité de la foule. » Mais Simone ne se montre point. Elle se confessera, mais

plus tard, à son heure; et, pour épargner du chagrin à son mari, elle le laissera, — huit jours, quinze jours, je ne sais au juste, — en proie au plus profond désespoir et à l'obsession d'épouvantables images de mort. Raisonnement singulier; et cela, dans une circonstance où elle devrait être incapable de raisonner. C'est que M. Sardou « a son dénouement »; c'est celui-là qu'il veut, et non pas un autre. Et puisque c'est pour nous, nous le voulons aussi.

Ce dénouement est fort ingénieux. Il faut vous dire que M. d'Aubenas est un croyant du spiritisme. Stylée par un sien cousin qui s'est fait son conseiller, Simone, dans une grande salle déserte, un soir, au clair de la lune, apparaît à son mari, qui la prend pour une ombre. Elle lui confesse sa faute, et Aubenas pardonne, sans trop de peine, à celle qu'il croit morte. Et cela est très bien vu. Nous sommes très indulgens aux morts que nous aimons. Nous nous reprochons de ne pas les avoir assez aimés pendant qu'ils étaient là. Ce que nous avons senti, par eux, de doux et de bon nous paraît inestimable, parce que nous ne le sentirons plus. Et, au contraire, ce qu'ils nous ont fait souffrir s'atténue comme eux-mêmes, participe de leur évanouissement : comment en vouloir à ce qui n'est qu'une ombre? Et nous oublions le mal qu'il nous ont fait, parce que nous sommes bien sûrs qu'ils ne recommenceront pas. Ainsi, le « jamais plus » ravive les minutes heureuses que nous leur avons dues, et efface les autres; et toujours la mort embellit les disparus. Sans compter que nous plaignons les morts d'être morts, tout simplement parce que nous aimons la vie et que nous nous voyons à leur place; et c'est peut-être surtout cette grande compassion que nous avons de nous-mêmes en eux qui noie si aisément nos rancunes.

Il est donc fort naturel qu'Aubenas pardonne à sa femme morte. Simone ajoute : « Mais pardonnerais-tu à la vivante? » Et peu à peu, au son poignant de cette voix, aux sanglots, à la mimique passionnée de ce fantôme, Aubenas s'aperçoit que Simone vit; et, bien qu'elle vive, il lui pardonne, en très peu d'instans, une seconde fois. Trop vite peut-être : car, premièrement, du moment que Simone est vivante, sa faute redevient vivante comme elle, reprend aussitôt une forme concrète et lancinante, perd ce qu'elle devait d'insignifiance à l'impossibilité d'être recommencée; et, secondement, il semble difficile que l'occultiste accepte tranquillement le stratagème de la fausse apparition, et que la rancune de l'époux trahi ne s'aggrave point des susceptibilités du spirite berné. — Oui, mais nous avons idée que ce brave homme nous eût alors paru quelque peu comique, et que cela nous eût

désobligés et désorientés ; et nous consentons donc sans trop de peine que, dans la série de sentimens qu'il devait logiquement parcourir, l'infortuné brûle les étapes, et que l'élan du pardon commencé lui fasse refermer sur la femme de chair les bras qu'il avait ouverts à l'ombre.

Mais à quoi servent les débats sur le spiritisme qui remplissent presque tout le premier acte et la moitié du troisième? Ces conversations de théâtre ne sauraient évidemment résoudre la question. Avant comme après, je demeure incertain. Je me dis qu' « il y a quelque chose » ; oui, mais quoi? Je ne sais même pas si les expériences sur le spiritisme ont jamais été faites dans des conditions scientifiques. Je me souviens seulement que tel grand prêtre du spiritisme qu'il m'a été donné d'approcher m'a paru crédule et de peu de défense. M. Crookes lui-même a pu être à la fois un chimiste éminent et un visionnaire. Et, au surplus, si l'on tient pour vraies les découvertes de ces messieurs, cela m'étonne et me chagrine, de voir que tous les morts évoqués sont encore plus médiocres que les vivans, et qu'ainsi le spiritisme nous ramène, ou peu s'en faut, aux naïves imaginations homériques, à ces limbes du pays des Cimmériens, où les ombres pâles et languissantes des morts continuent bonnement leur vie terrestre, mais diminuée, engourdie, totalement insignifiante, et n'ont rien à apprendre aux vivans, sinon le dégoût d'une pareille survie. Et, d'autre part, il n'importe en aucune manière à l'action de la pièce que le spiritisme soit vrai ou non : il suffit que ce bon M. d'Aubenas y croie pour sa part. Toutes ces discussions ne sont donc là que pour nous amuser. Mais, au fait, puisqu'elles y réussissent, tout est bien.

Seulement, ce pourrait être encore mieux. L'avant-dernière scène du troisième acte est vraiment belle. C'est un entretien entre M. d'Aubenas et le cousin de Simone, où M. Sardou expose, avec une éloquence émue, la très antique doctrine de la purification des âmes dans des existences successives, et, rattachant à cette doctrine la théorie du spiritisme, conclut à une loi de bonté, de pardon, d'aide mutuelle entre les vivans que nous sommes et ces autres vivans qu'on appelle les morts : en sorte que l'univers des âmes, — les unes attachées à des corps terrestres, les autres voltigeant autour de nous ou déjà émigrées en d'autres planètes, selon qu'elles sont plus ou moins avancées dans leur long pèlerinage expiatoire, — ressemble à une vaste « communion des saints ». Et l'apparition de Simone, quoique fausse et trop pareille, si on y réfléchit, aux apparitions bouffonnes des *Erreurs du mariage*, m'a pourtant charmé par une grâce de mystère. Très sérieusement, si les deux dernières scènes de *Spiritisme* avaient été traduites en norvé-

gien, et si ensuite elles nous étaient revenues, retraduites du norvégien en allemand, et de l'allemand en français, par quelque comte Prozor, il n'est pas impossible qu'elles eussent paru à nos jeunes gens souverainement norvégiennes et soulevé leurs enthousiasmes les plus intolérans. Et, là-dessus, je me prends à regretter que M. Sardou, au lieu d'emprunter au spiritisme un simple « truc » pour son dénouement, n'ait pas fait du spiritisme le fond même de sa pièce, et qu'il n'ait point établi toute sa fable sur des communications supposées réelles entre les vivans et les morts. Il n'était pas nécessaire, pour cela, que nous crussions nous-mêmes au spiritisme : c'était assez que l'auteur y crût ou parût y croire, et que sa foi nous intéressât. Nous nous serions très volontiers prêtés à ce jeu. Car enfin M. Homais admire *Athalie* bien qu'il ne croie pas aux miracles et qu'il réprouve le fanatisme du grand prêtre Joad. Nous n'eussions demandé à M. Sardou, en échange de notre complaisance, que de nous conter quelque histoire à la fois humaine et mystérieuse, et dont l'étrangeté nous fît tour à tour tressaillir, pleurer et rêver. Quelle histoire ? C'était affaire à lui.

La pièce de M. Maurice Donnay est exquise. Ce n'est point une merveille de composition : mais quelle grâce ! Elle a trois scènes, et commence au milieu du deuxième acte pour finir avec le troisième : mais que d'esprit tout autour ! Si elle commençait avec le premier et ne finissait qu'avec le quatrième, et si elle formait un tout compact et serré comme un nougat, sans doute elle vaudrait mieux, ou du moins on le pourrait démontrer par le raisonnement. L'application des bonnes règles, la composition, l'harmonie qui en résulte, ont leur beauté. Mais *la Douloureuse* a la sienne, qui est celle du diable.

Prenons donc la pièce en son beau milieu. Nous y rencontrons un homme et deux femmes. C'est le sculpteur Philippe, « un de nous », si ce n'est pas trop nous flatter. C'est sa maîtresse, Hélène Ardan, veuve d'un forban de finances, et qui attend la fin de son « deuil » pour épouser son amant. Et c'est Gotte des Trembles, une amie intime d'Hélène. Et tout de suite nous nous intéressons à ces trois êtres, parce que tout de suite nous nous apercevons qu'ils vivent, et qu'ils sont d'aujourd'hui, et sans que l'auteur semble y avoir fait effort.

Or, c'est un soir d'été, à la campagne, sur la terrasse d'une villa des environs de Paris. L'atmosphère est voluptueuse, la nuit claire et parfumée; et c'est terrible, l'effet « du sentiment de la nature » sur des sensualités aiguisées par les mœurs parisiennes. D'être la confi-

dente de Philippe et d'Hélène, de vivre autour d'eux et dans la buée de leur amour, Gotte est devenue enragée d'amour pour Philippe. Une fois déjà, en se promenant à son bras, elle a eu soin de marcher tout contre lui, de façon qu'il sentît sa jambe et son genou, et il n'a pas paru s'en plaindre. Ce soir-là donc, avec une audace ardente, et des tremblemens de voix, et des frissons d'épaules, — et un *minimum* de détours et de sous-entendus, — elle s'offre à lui. (Cela est aussi hardi et aussi frémissant, en vérité, que la conversation de Julia de Trécœur avec son beau-père, dans la voiture.) Et lui, le sculpteur, ne nie pas son trouble; il dit : « J'aime profondément Thérèse, mais je me connais, je suis un homme... Or, il ne faut pas, voyez-vous, il ne faut pas! » Et il se dérobe avec une honnête fermeté.

Mais, dans l'ent'racte, il devient l'amant de Gotte; que voulez-vous? Le lendemain, Gotte vient le relancer dans son atelier. Il est dégoûté de lui et d'elle et ne le lui cache pas. Alors Gotte furieuse : « Je vaux pourtant bien Hélène! Vous êtes mon premier amant, à moi!... » Et elle ajoute qu'Hélène a eu déjà un amant pendant son mariage, et que son fils n'est pas de son mari.

Hélène entre; Gotte s'en va, et voici nos deux malheureux en présence. Scène excellente, de vérité simple, profonde, lamentable. Chacun dit étonnamment ce qu'il doit dire, du premier coup, et à fond, et sans rien qui ressemble à des phrases. Et, pour comble de plaisir, c'est une scène à « revirement », une scène « bien faite », car une scène bien faite n'est qu'une scène qui met de l'ordre dans une scène réelle. Après qu'Hélène s'est expliquée avec une sincérité désarmante, et comme Philippe est sur le point de pardonner, il songe à l'enfant de « l'autre, » qui est toujours entre eux deux, et il le dit. Sur quoi Hélène devine la trahison : « L'enfant de l'autre? Comment le sais-tu ? Il n'y a que Gotte qui ait pu te le dire... Alors, alors?... Ah! misérable! » Et c'est au tour de Philippe d'être accablé. C'est fini, bien fini. Chacun d'eux a sa honte et sa plaie; et la honte de chacun d'eux est la plaie de l'autre. Presque calmes maintenant, mais brisés, ils comprennent qu'ils ne peuvent plus se revoir. Elle doit dîner en ville tout à l'heure; elle remet un peu de poudre, machinalement; il l'aide à mettre son manteau. Ainsi la vie banale reprend ces deux torturés. C'est ironique et c'est tragique, et c'est on ne peut plus naturel. Seulement il fallait y penser.

Ce qui nous console, c'est que nous savons fort bien que Philippe et Hélène se reprendront. Les amans qui s'aiment se reprennent presque toujours quand un seul des deux a trahi : à plus forte raison

quand tous les deux ont été coupables. C'est un lien que d'avoir souffert l'un par l'autre; les blessures mutuelles suivies du pardon réciproque créent entre les amoureux quelque chose de fort comme un pacte de sang. Et c'est ainsi que, quatre ou cinq mois après la séparation, Hélène et Philippe se remettent ensemble, dans une agréable scène qui dure cinq minutes et qui constitue le quatrième acte. J'ai tort de dire : « se remettent ensemble », puisque c'est bel et bien du mariage qu'il s'agit. Mais, mariés ou non, ces deux-là ne seront jamais rien d'autre que des « amans ».

Voilà l'histoire de *la Douloureuse*. Quelle « douloureuse »? La douloureuse, terme d'argot, c'est le quart d'heure de Rabelais; et c'est, au moral, l'heure inévitable où l'on paye ses fautes. Hélène, au troisième acte, expie l'erreur d'avoir eu un premier amant, et de n'avoir pas su attendre l'amant définitif, le seul, le vrai, et peut-être aussi la faiblesse, — excusable, ne vous semble-t-il pas? — d'avoir celé l'amant provisoire, l'amant d'essai, à l'amant définitif. Et Philippe expie la lâcheté d'avoir, — moitié par libertinage, moitié par politesse pour une personne qui insistait beaucoup, — trahi une maîtresse qu'il aimait pourtant de tout son cœur. Et il nous est loisible de croire que, même après la réconciliation, la « douloureuse » n'est pas finie pour eux, et qu'il leur arrivera d'être bien gênés par leurs souvenirs. Mais, à la vérité, la pièce et son titre ne s'ajustent pas bien étroitement. Ou plutôt, je ne vois presque pas de drame auquel ce titre de *Douloureuse* ne pût convenir; car il n'y en a guère où des fautes ne soient expiées. La pièce de M. Donnay s'appellerait tout aussi bien *Hélène et Philippe* ou, de nouveau, *Amans*, ou encore *le Pardon*, si ce titre n'avait été déjà pris par M. Léon Gandillot. Ce point, du reste, n'aurait d'importance que si, sur la foi du titre, nous avions attendu quelque profonde étude de la responsabilité, à la façon de George Eliot ou de M. Paul Bourget, et si cette attente nous avait détournés de goûter ce qu'on nous offrait. Ce n'a pas été notre cas.

Et le premier acte? Il est bien joli. C'est une soirée dans le monde de *Viveurs*, le monde de la finance et du haut commerce, — avec bar anglais, sœurs Clarisson et autre divertissemens pleins d'abandon. Cela est d'un débraillé parfait. Tous « mufles » et toutes dessalées. Il y a là un anarchiste pourri de lettres qui dit leur fait à ces « mufles » et un Desgenais, revu et corrigé quant au style, qui pose la théorie de la « douloureuse ». A travers cela, quelques fléchettes particulièrement sifflantes à l'adresse des hommes d'argent. Et des mots! des mots! Je ne le dis point au sens d'Hamlet. Des mots exquis, des mots cyniques,

des mots faciles; des mots de toutes les qualités ; et cela est très bien ainsi : car, s'il n'y en avait que d'exquis, ce ne serait plus vraisemblable. — Vers la fin de l'acte, première apparition de la « douloureuse ». On apprend que le maître de la maison, Ardan, le mari d'Hélène, a reçu la visite du commissaire de police, et qu'il vient de se faire sauter la cervelle dans son cabinet de toilette, discrètement et en homme du monde. Ce « fait divers » n'empêche point les invités de souper « par petites tables ». On a généralement trouvé ce cynisme excessif. Je n'y ai vu, pour moi, que le léger « grossissement dramatique » d'une observation vraie jusqu'à l'évidence.

Et la première moitié du deuxième acte ? — Eh bien, réflexion faite, elle n'est point inutile, puisque c'est là surtout que M. Maurice Donnay rachète son âme. — Vous avez dû remarquer ce qu'il y a de franchise et de fougue sensuelles dans quelques-unes des meilleures comédies, et les mieux accueillies, de ces derniers temps. Le tempérament de Mme Réjane, auquel se conforment naturellement les jeunes auteurs, n'est pas étranger, je crois, à cette nouveauté. J'ignore si, comme on le répète, on ne sait plus aimer dans la réalité, mais on s'est certainement remis à aimer sur les planches, d'un violent amour de chair, très simple au fond et très brutal. Le théâtre et le roman nous ont remués par des histoires de passion, d'élémentaires histoires de possession, de rupture et de reprise, d'où toute autre croyance que la croyance aux droits de l'instinct, et toute notion de morale sociale ou religieuse étaient à peu près aussi absentes que de l'aventure de Manon et du chevalier des Grieux. Or, M. Maurice Donnay semble s'être aperçu qu'Hélène et Philippe n'étaient, après tout, que des êtres de désir et de plaisir, et s'en être vaguement scandalisé, et s'être dit ingénument que, tout de même, il y a « autre chose que ça » dans la vie. Il a songé aussi, j'imagine, que l'amour, même porté au point où il passe pour s'absoudre lui-même, n'est pourtant encore qu'une des formes de l'égoïsme, puisque les sacrifices dont il est capable, c'est encore à lui-même qu'il les fait; et qu'on ne voit pas bien en quoi cet égoïsme-là est plus honorable que les autres. Bref, ses propres personnages, si délicieux, mais à qui le reste du monde est si indifférent, ont fini par inquiéter sa conscience. Et c'est pourquoi (car vous n'en trouverez pas d'autre raison), sur la terrasse du deuxième acte, dans un bon fauteuil de jardin, il a assis une « bonne dame », une vraie bonne vieille dame d'autrefois, du lointain Second Empire : Mme Leformat. Et, entre Mme Leformat et Hélène, entre cette bonne dame et cette petite femme, il a institué une discussion sur le mariage, sur le

divorce, sur les devoirs de l'épouse, etc. Hélène dit des choses vraies : élevée entre un père anticlérical et une mère traditionnaliste, mais non « pratiquante », il n'est pas étonnant qu'elle ne croie à rien du tout; et elle ajoute que son cas est celui de beaucoup de jeunes femmes et de jeunes filles de sa génération. Et ses argumens sont très forts, du moment qu'on admet le droit au bonheur comme le seul principe d'une vie humaine; si forts, que la bonne Mme Leformat n'a pas grand'chose à répondre : mais on sent que M. Donnay en est désolé, qu'il voudrait de bon cœur qu'elle répondît quelque chose, et que ce n'est pas sa faute s'il n'a rien trouvé de décisif à lui souffler. Et la discussion, dans son entière sincérité, est peut-être plus significative que si l'auteur concluait. — De même, au premier acte, suffoquée un moment par cette odeur de décomposition, — fleurs mourantes, sueurs, haleines, fumet des nourritures et des boissons, — qui flotte sur la fin d'une fête mondaine, lorsque Hélène, après avoir donné rendez-vous à son amant, ouvre une des fenêtres du salon à la fraîcheur du petit jour, et aperçoit dehors un pauvre vieil homme qui se rend au travail, elle ne fait sans doute que la réflexion banalement apitoyée qu'on pouvait attendre d'elle; mais cela suffit : cette réflexion, nous la complétons, et nous en sommes un peu plus longtemps mélancoliques que celle qui l'a faite. — Enfin, dans ce grêle et peut-être superflu quatrième acte, il y a un endroit où Philippe nous conte qu'il a réfléchi, qu'il n'est plus le même, qu'il a reconnu que la vie est chose sérieuse, et où il nous dit cela en des phrases qui feraient peut-être sourire l'auteur d'*Amans* si *la Douloureuse* était d'un autre. Et j'aime, — sous tout cet esprit, sous toute cette observation, et sous toute cette passion, — cette candeur.

J'ai fait bien des critiques auxquelles, dans le fond, je ne tiens pas beaucoup. C'est le cas où jamais de citer le mot : « Sa grâce est la plus forte. »

Le succès de *la Douloureuse* a été prodigieux.

Que toute grâce soit absente de la comédie de M. Paul Hervieu, *la Loi de l'Homme*, il est clair que M. Paul Hervieu l'a obstinément voulu. Belle occasion de parallèle. M. Donnay ne veut que peindre; M. Hervieu ne veut que prouver. L'un n'est que sensibilité et l'autre n'est que logique. Les personnages de l'un vivent pour eux-mêmes et pour nous, les personnages de l'autre ne vivent qu'en tant qu'ils démontrent la thèse posée par l'auteur. La comédie de l'un est composée avec une douce nonchalance; le drame de l'autre avec une précision dure et contraignante. *La Douloureuse* est, si j'ose dire, une comédie « en

peau »; *la Loi de l'Homme* est un drame tout en muscles, et même en « doubles muscles », comme dit Tartarin. Enfin, — cette remarque n'est pas de moi et je le regrette, — tandis que les personnages de *la Douloureuse* s'égrènent en chemin et qu'ils sont vingt en commençant, puis une demi-douzaine, puis trois, puis deux (« ... En arrivant à Carcassonne, Y avait plus personne »), par une marche contraire *la Loi de l'Homme* nous en montre d'abord un, puis deux, puis trois, puis quatre, s'annexe à mesure et fait entrer dans son engrenage tous ceux dont elle a besoin, et se termine par une scène d'ensemble où six personnages sont directement intéressés. Et cela encore nous est un signe que *la Douloureuse* est une aventure tout individuelle, mais que l'aventure de *la Loi de l'Homme* a des conséquences sociales et qui ne se limitent point à un couple.

La Loi de l'Homme continue la pensée des *Tenailles* et se rattache au même cycle de drames juridiques que *le Fils Naturel* ou *Héloïse Paranquet*. Mais c'est plutôt à cette dernière pièce qu'elle fait songer. Elle est même plus musclée encore et d'un ramassement plus sévère. Sur le fond, je n'ai aucune envie de contester quoi que ce soit à M. Hervieu. On trouve dans sa pièce la vieille protestation contre la « loi de l'homme », une revendication générale des droits de la femme, qu'il souhaite égale à l'homme devant le Code; et une réclamation sur deux points particuliers : 1° l'auteur voudrait que la constatation légale de l'adultère du mari ne fût point soumise à d'autres conditions que la constatation de l'adultère féminin, et 2° il trouve inique, lorsque deux époux ne s'entendent pas sur le mariage d'un de leurs enfans, que le consentement du père suffise et l'emporte. Je ne lui ferai pas observer que si le *veto* de la femme pouvait neutraliser l'autorisation du mari, et inversement, le dissentiment des époux renverrait donc le mariage des enfans à leur majorité, — à moins que la difficulté ne fût tranchée par un conseil de famille, — et que cela aurait aussi, dans certains cas, ses inconvéniens. Je n'examinerai pas non plus si l'héroïne de M. Hervieu ne s'insurge pas un peu vite contre la « loi de l'homme », et avant d'avoir usé de tous les moyens de défense que cette loi même lui assure. J'accorde tout à M. Hervieu, et ce qu'il veut, je le veux aussi. Car, si l'on peut croire que le changement (peu probable) des âmes serait un meilleur remède à nos maux que le changement des lois, il ne s'ensuit pas qu'il ne faille point modifier une loi injuste; et, de ce que la cliente de M. Hervieu n'est pas une personne très agréable, il ne s'ensuit point qu'elle ait tort. Mais, avec tout cela, ce que je demande à l'auteur, c'est bien moins de me démontrer une vérité qui

ne m'est pas neuve du tout, que de me charmer ou de m'émouvoir par la fable qui lui servira de démonstration. Je suis fait ainsi et, au surplus, je suis au théâtre.

Or, tout le long de sa pièce, M. Hervieu a beaucoup moins souci de me retenir par un spectacle concret de la vie et par la peinture d'êtres vivans que de m'enfoncer dans la tête, à coups de maillet et à tour de bras, une conviction dont j'étais pénétré d'avance.

Voici les faits. La comtesse Laure de Raguais sait que son mari la trompe avec Mme d'Orcieu. Elle en est sûre, l'ayant suivi elle-même. Pour avoir des preuves légales, elle a forcé le secrétaire de M. de Raguais, mais n'y a trouvé que des lettres insignifiantes. Le comte, attribuant l'effraction à quelque domestique, a mandé le commissaire. C'est Laure qui le reçoit. Elle lui expose son cas et lui demande comment et dans quelles conditions elle devra faire surprendre son mari pour obtenir la séparation ou la divorce. Le commissaire le lui explique. Laure prie deux cousins qui sont là de lui servir de témoins dans la constatation du flagrant délit. Les deux cousins se dérobent, et Laure renonce tout de suite à son projet. Là-dessus le mari arrive. Laure l'interroge; elle lui pardonnerait s'il était sincère. Mais il ment avec tant d'effronterie qu'elle se révolte. Alors il avoue brutalement sa trahison, et il ajoute : « Nous n'avons donc plus qu'à nous séparer à l'amiable, mais vous savez que je suis maître de la fortune. » Cette fortune, c'est Laure qui l'a apportée en dot. « Gardez votre argent, s'écrie-t-elle, et laissez-moi ma fille! »

Cinq ans après. Mme de Raguais, à qui son mari sert une médiocre pension, est en villégiature chez ses cousins. Arrive en visite M. de Raguais, avec les d'Orcieu et sa fille Isabelle, qu'on lui laisse un mois chaque année. Mme de Raguais se cache; puis, les autres s'étant éloignés, rejoint sa fille. L'enfant (elle a dix-sept ans) lui dit : « Maman, j'aime un jeune homme, très bon et très gentil, et je veux l'épouser. Il est sous-lieutenant. — Voilà qui est bien, dit la mère. — C'est André d'Orcieu, dit l'enfant. — Mais c'est monstrueux! — Pourquoi? » A ce moment, un domestique vient dire que le comte réclame sa fille. « Dites-lui, répond la comtesse, qu'il vienne la chercher lui-même. »

Il vient. « J'imagine, dit-elle, que vous n'allez pas marier votre fille, — ma fille, — au fils de votre maîtresse? — Pourquoi pas, répond-il, puisqu'ils s'aiment? — Mais moi, je refuse mon consentement. — Le mien suffit : le cas est prévu par la loi. — La loi de l'homme! toujours! Eh bien, donc, je dirai tout à Isabelle. »

Et elle dit tout à Isabelle, avec précaution, mais clairement. L'enfant

promet de rendre sa parole à André d'Orcieu. Hélas! elle n'en a pas le courage, André ayant déclaré qu'il se tuerait. Et le supplice de la mère devient d'autant plus atroce que, Raguais ayant reparu, la jeune Isabelle, très naturellement égoïste, se jette, comme en un refuge, dans les bras du père indulgent qui lui permet, lui, d'épouser son amoureux.

Et Laure n'a pas encore souffert tout ce qu'elle pouvait souffrir. Car voici, suivi de sa femme, M. d'Orcieu qui vient lui demander la main d'Isabelle pour son fils. Et le digne homme, dans son ignorance, insiste de telle façon que Laure, totalement affolée et n'ayant d'ailleurs aucun autre moyen d'empêcher cette abomination, laisse échapper : « Mais vous ne voyez donc pas que je ne peux pas donner pour mère à ma fille la femme qui m'a pris mon mari ! »

Sur quoi, et presque instantanément, M. d'Orcieu, que nous voyons ici pour la première fois, devient sublime. M. d'Orcieu est un vieux soldat qui a eu jadis le malheur de tuer un homme en duel, et qui ne veut pas recommencer ; c'est un mari qui désire qu'on ne parle pas de sa femme ; et c'est un père qui aime infiniment son fils. Et donc, il dicte cette sentence, sans s'arrêter beaucoup aux considérans : « Il faut marier ces enfans, puisqu'ils s'aiment. Je vais garder ma femme. Vous, monsieur de Raguais, vous allez reprendre la vôtre, et vous, madame de Raguais, vous allez suivre votre mari. Je le veux. Et ainsi le monde ne saura rien de nos petites affaires. » Tous obéissent, même l'enragée Mme de Raguais.

On a peu goûté ce dénouement impromptu. On a eu tort. Il est imprévu sans être illogique. Il fait quatre malheureux, mais qui l'étaient ou l'auraient été sans cela, et deux heureux. C'est une jolie proportion. Ce dénouement est généreux et haut ; il rompt les mauvais effets de la « loi de l'homme » par l'obéissance à la loi supérieure, — loi de nature et loi sociale, — qui veut que les parens se sacrifient aux enfans, et le présent à l'avenir. Et le sacrifice est, ici, d'autant plus beau et plus significatif que d'aucuns le jugeraient absurde, et qu'il immole en somme quatre vies (déjà bien compromises, il est vrai) à l'amourette d'une fillette de dix-sept ans et d'un garçon de vingt-deux, qui se connaissent, je crois, depuis un mois et qui nous ont paru l'un et l'autre d'une extrême insignifiance.

Telle est la pièce de M. Hervieu : scénario tassé et violent, qui ne dure guère plus d'une heure ; scénario en deux actes, car l'affiche nous trompe et il n'y a nulle raison de baisser le rideau entre le « deux » et le « trois ». Comparés à cela, *le Supplice d'une femme* et *Julie* ont l'air de pièces où l'on flâne. Les personnages sont généraux et « représen-

tatifs » à la manière d'expressions algébriques. Leurs traits individuels sont à peu près nuls. Ils n'ont pas un pauvre petit mot inutile, pas un qui ne soit commandé par la thèse ou par la situation, rien qui nous les fasse un peu connaître en dehors de l'action où ils sont engagés. Chacun n'a guère qu'une attitude. Laure, notamment, n'est que la statue vociférante de la protestation féminine. Tous parlent la même langue, tendue, un peu difficile, assez volontiers solennelle. Et certes, quand c'est fini, la « démonstration » est faite. Oh! qu'elle est bien faite! qu'elle est serrée, compacte, strangulatoire! Comme, de scène en scène, la loi de l'homme accable Mme de Raguais, lui ôtant sa vengeance, sa fortune, sa liberté, le droit de disposer de sa fille, le pouvoir d'empêcher un mariage qui lui est une insulte et une torture; et comme de cinq minutes en cinq minutes, l'étau du Code masculin serre bien cette monotone victime! Oui, c'est fort, tout le monde l'a dit; c'est très fort; mon Dieu, que c'est donc fort! Et assurément cela est même beau, d'une froide beauté d'ordonnance et de déduction; et j'en ai conçu, à mesure, une profonde estime intellectuelle. Mais quoi! je suis comme Agnès :

> Tenez, ces discours-là ne me touchent point l'âme;
> Horace avec deux mots en ferait plus que vous.

Les Paroles restent promettaient quelque chose de moins « fort » peut-être, mais de plus délié et de plus souple, et que j'aurais eu la faiblesse d'aimer mieux, j'en ai peur.

Mme Sarah Bernhardt jouait dans *Spiritisme;* Mme Réjane dans *la Douloureuse;* Mme Bartet dans *la Loi de l'Homme*. Ce sont nos trois grandes muses dramatiques. La place me manquant, je n'irai pas chercher, une fois de plus, dans le trésor des mots, les épithètes congruentes à chacune d'elles. J'indiquerai seulement que Mme Bartet a montré, parmi son habituelle perfection, une énergie admirable et peut-être inattendue. Il faut, autour de ces trois reines, nommer comme excellens: MM. Brémond, Deval et Paul Plan; MM. Calmettes et Mayer et Mlle Yahne; MM. Le Bargy, Leloir et Laugier, et Mlle Müller.

Au mois prochain le compte rendu du *Chemineau* qui, Dieu merci, est en bonne posture pour attendre. Le succès du *Chemineau* a été prodigieux. Ce qui fait deux succès prodigieux dans la même semaine.

JULES LEMAITRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

L'intervention de la Grèce en Crète est un acte qu'il est encore difficile de caractériser et de juger définitivement. Si on la prend en elle-même, on est obligé de la qualifier avec sévérité. La Grèce qui, depuis le commencement du siècle, a si largement profité des sympathies de l'Europe, a eu quelque peu besoin, dans ces dernières années, de son indulgence. Ni sa situation politique, ni sa situation militaire, ni sa situation financière, ne lui permettent en ce moment de dicter sa volonté au reste du monde. Ce qu'elle a pour elle est d'être la Grèce, et d'éveiller de si grands souvenirs dans nos âmes classiques qu'il nous est impossible de ne pas lui conserver notre intérêt. Dans toute l'Europe, mais plus particulièrement en Angleterre, en France et en Italie, ce sentiment s'est manifesté d'une manière très vive : toutefois, il ne faudrait pas le mettre à des épreuves trop souvent renouvelées et de plus en plus dangereuses. Ce qui excuse la Grèce, au moins dans une certaine mesure, c'est que la tentation à laquelle elle a cédé était vraiment bien forte, et que personne n'avait encore rien fait pour en diminuer sur elle la puissance d'entraînement. Il semble même que tout le monde, assurément sans mauvaise intention, se soit appliqué à l'augmenter. La place publique, l'Agora, les rues et les cafés d'Athènes, sont le lieu où s'élabore la politique dans le petit royaume hellénique, et par un phénomène dont il ne serait pas impossible de trouver ailleurs d'autres exemples, mais qui se manifeste là avec un degré particulier d'intensité, les imaginations arrivent assez vite à croire que la grande affaire de tout le monde est l'affaire particulière dont elles sont elles-mêmes remplies et obsédées. Un bon Athénien ne met pas en doute que l'idée hellénique est au centre des préoccupations de toute la politique européenne. Était-il possible que, dans un milieu pareil, le plus impressionnable qui existe, le bruyant procès que tous les journaux du monde poursuivent depuis quelques mois, contre l'empire ottoman, n'eût pas

un retentissement particulier? Les journalistes grecs n'avaient qu'à reproduire les articles de leurs confrères occidentaux pour montrer l'Europe unie dans une même réprobation, qui devenait de jour en jour plus énergique et plus impatiente. Tous ces élémens de combustion trouvaient en Grèce un foyer qui ne demandait qu'à être entretenu. Peu à peu, les esprits ont atteint un degré d'exaltation extrêmement élevé. L'Europe n'ignorait pas, elle surveillait le travail psychologique qui se faisait à Athènes; peut-être même certaines puissances ne le voyaient-elles pas sans quelque complaisance secrète; mais en même temps elles comptaient sur la sagesse et sur la prudence dont le roi Georges avait déjà donné tant de preuves, et elles ont été surprises par son action inconsidérée. On a pensé d'abord qu'il avait voulu donner à son peuple une preuve incontestable de la solidarité de ses sentimens avec les siens, mais que, cette preuve une fois faite, il s'arrêterait de lui-même ou se laisserait facilement arrêter. Les événemens ont démenti ces espérances. Le coup de soleil qui a frappé ses sujets a tout particulièrement sévi sur la tête du roi Georges, qu'on croyait plus septentrionale. Il a fallu prendre des dispositions nouvelles en présence d'un danger dont on n'avait pas pressenti d'abord toute la gravité.

L'Europe s'est émue. Elle a envoyé ses cuirassés monter la garde dans les eaux crétoises. On ignore toutefois les premières instructions qui ont été données aux amiraux chargés de les commander, et la facilité avec laquelle les navires grecs ont pu débarquer des troupes à quelques kilomètres de l'endroit où les navires européens débarquaient les leurs, reste une circonstance inexpliquée et inexplicable. L'Europe a tenu, à ce premier moment, le rôle d'un géronte un peu ridicule, et avec lequel il n'y avait pas à se gêner beaucoup. Ce début n'était pas de nature à décourager la Grèce. Aussi a-t-elle poursuivi son entreprise avec une extrême rapidité, et le colonel Vassos n'a-t-il pas perdu un jour pour exécuter les ordres qu'il avait reçus. Il ne lui a pas fallu beaucoup plus d'une semaine pour s'emparer d'un certain nombre de points de la grande île, et, ce qui est pire encore, parce que cela est plus dangereux en vue de l'avenir, on a vu presque aussitôt des officiers ou des soldats grecs mêlés à toutes les bandes qui tenaient la campagne. M. Hanotaux, dans une discussion récente qui a eu lieu à la Chambre des députés et sur laquelle nous aurons à revenir, s'est servi d'une expression heureuse pour caractériser la situation actuelle de la Crète: il a dit que la Porte l'avait mise en dépôt entre les mains de l'Europe. Soit : l'Europe a accepté ce dépôt, elle en a pris la charge, mais il faut avouer qu'elle l'a jusqu'ici assez mal gardé et que, pour le moment,

il n'est pas tout à fait intact. Le premier soin de l'Europe a été de demander à la Turquie de ne faire aucun acte militaire. — N'envoyez, lui a-t-elle dit, ni navires, ni soldats; nous nous chargeons, nous répondons de tout. — Soit encore : mais en même temps que l'Europe impo sait cette loi à la Turquie, n'aurait-elle pas dû la faire respecter par la Grèce ? Elle ne l'a pas fait, et, par un paradoxe difficile à justifier, la Porte, qui est en somme souveraine et propriétaire légitime de l'île, en a été évincée, tandis que la Grèce a pu s'y introduire par infiltration et s'en emparer partiellement. Alors s'est produit le spectacle le plus singulier. Aussi haut que nous remontions dans l'histoire diplomatique, nous ne découvrons rien de pareil. La Crète est soumise aujourd'hui au régime le plus hétéroclite et le plus invraisemblable. On y voit coexister, juxtaposés les uns aux autres, trois gouvernemens à la fois. D'abord le gouvernement ottoman : c'est celui peut-être qui fonctionne le moins, mais c'est tout de même le plus régulier. A la vérité, il manque de chef. Dès les premiers coups de fusil, le gouverneur de l'île, Georges Berovitch, a disparu. Les circonstances de sa fuite n'ont pas encore été l'objet d'un récit tout à fait authentique : on sait seulement que cet Achille aux pieds légers s'est réfugié à Corfou, où il accorde assez volontiers des interviews aux journalistes. Grand a été l'embarras de la Sublime Porte. Laisser la Crète sans gouverneur était consacrer, non seulement sa mise en dépôt entre les mains de l'Europe, mais son abandon. Il fallait, ne fût-ce que pour le principe, en nommer un autre : le malheur est que la Porte n'a pas encore trouvé un candidat à cet honneur platonique. On a parlé d'abord de Photiadès, puis de Carathéodori-Pacha; ils ont refusé l'un et l'autre, ce rôle de gouverneur *in partibus infidelium* leur ayant paru peu compatible avec le sérieux de leur caractère. L'ancienne administration ottomane subsiste donc en Crète, du moins dans la partie de l'île qui n'est pas occupée par les Grecs, mais elle ne relève plus de personne, sinon des amiraux des puissances dans l'autre partie de l'île où s'étend, le long des côtes, la portée de leurs canons. Les amiraux représentent un second gouvernement, celui de l'Europe. C'est le plus respectable de tous, et celui, assurément, qui aura le dernier mot; mais pour le quart d'heure nous venons de dire combien est restreint, au moins en profondeur, le domaine de son action. Si le gouvernement ottoman est complètement désorganisé, le gouvernement européen n'est pas encore organisé du tout. En présence de la paralysie du gouvernement ottoman et de l'inefficacité provisoire du gouvernement européen, les Grecs seuls sont actifs et remuans. Ils trouvent

d'ailleurs un peu partout des points d'appui dans l'île. Lorsqu'on a fait des remontrances au colonel Vassos, en lui disant que l'Europe s'était chargée des destinées de la Crète, et qu'il ne pouvait pas marcher à l'encontre des volontés de six grandes puissances, il a fait la seule réponse qu'il pût faire, à savoir qu'il suivait ses instructions. Que répliquer à un homme qui a une consigne ? La sienne lui ordonnait de s'emparer de tout l'île au nom du roi, son auguste maître : en conséquence, il a déclaré solennellement qu'il s'en était emparé. Il ne l'occupe pas tout entière ; mais n'importe, il la regarde comme à lui, et, dans la faible partie qu'il détient, il s'est empressé de procéder à la réorganisation politique et administrative du pays, ce qui était la meilleure manière d'y manifester le changement de souveraineté. Nommer des fonctionnaires a toujours passé pour la preuve qu'on gouverne. Le colonel Vassos a rédigé, en outre, de belles proclamations, dans lesquelles il a étendu très généreusement la protection du roi Georges sur les musulmans comme sur les chrétiens. Enfin, il a fait tous les gestes d'un gouvernement, en attendant que la réalité vînt confirmer les apparences ; et cette situation, tout anormale qu'elle est, aurait peut-être pu se prolonger encore quelque temps si les troupes grecques et crétoises n'avaient pas dépassé toute prudence en attaquant la Canée. Guerroyer contre de petits postes musulmans, passe encore ; mais s'en prendre à la Canée, à la capitale de l'île, à la ville où flottaient de conserve tous les drapeaux européens, était plus difficilement tolérable. On sait ce qui est arrivé. Les navires européens, embossés dans la rade, ont tiré quelques coups de canon sur le camp des insurgés, et ces coups de canon ont fait entrer l'affaire crétoise dans une phase nouvelle. L'Europe notifiait à la Grèce, avec le bruit et l'éclat de la poudre, que les limites de sa patience étaient atteintes, et qu'elle n'admettrait pas plus longtemps une immixtion dont elle avait condamné le principe et dont elle était résolue à arrêter les effets.

Que s'était-il passé en Europe entre la première nouvelle du coup de tête du roi Georges et la canonnade de La Canée ? On a beaucoup parlé, depuis quelques mois, de l'union des puissances ; on la présentait comme parfaite, complète, absolue ; pourtant quelques esprits sceptiques n'étaient pas à cet égard tout à fait rassurés. Il y avait, lorsqu'on y regardait de près, des nuances assez marquées dans l'attitude des divers cabinets, et on pouvait craindre que les événemens ne les accentuassent encore davantage, lorsqu'ils deviendraient eux-mêmes plus pressans. Ces craintes, au moins jusqu'à ce

jour, ne se sont pas réalisées. Loin de là, le premier incident grave qui a éclaté a provoqué presque aussitôt une sorte de resserrement dans l'accord des puissances, qui l'ont toutes blâmé avec la plus grande énergie. L'empereur Guillaume, en particulier, a montré une irritation très vive en apprenant les nouvelles d'Athènes. Il était resté jusqu'à ce jour presque impassible au milieu des inquiétudes qui provoquaient chez les autres une certaine agitation, et on avait pu admirer son calme olympien. Non pas qu'il se tînt de parti pris, en dehors du concert européen ; il en était au contraire un des membres les plus fidèles ; mais il était loin d'y réclamer la place que son importance lui assignait, et surtout d'y faire entendre la note volontiers dominante qu'il apporte dans les affaires auxquelles il prend un réel intérêt. Les affaires d'Orient ne paraissaient pas l'intéresser beaucoup. Comment est-il passé brusquement de cette espèce de nonchalance expectante à une allure presque impétueuse, c'est un fait qu'il faut constater sans prétendre en deviner sûrement les motifs. Peut-être, — et le même sentiment s'est aussi manifesté ailleurs, — Guillaume II a-t-il voulu montrer que sa politique était inspirée par les intérêts généraux de l'Europe, dont il ne distinguait pas ceux de son empire, et non pas par des préoccupations de famille, qui ne tiennent dans sa pensée qu'une place secondaire. On sait qu'une de ses sœurs a épousé le duc de Sparte, prince héritier de Grèce. Les gouvernemens et les cours qui se trouvent dans une situation analogue ont tenu comme lui à dissiper tout soupçon d'avoir encouragé, par une complaisance plus ou moins avouée, l'équipée du roi Georges. Ils se sont montrés à son égard particulièrement sévères. Mais à Berlin la réprobation s'est manifestée avec le maximum de rudesse. L'empereur Guillaume sait prendre toutes les formes d'esprit ; il est tantôt souple et fuyant, tantôt net, précis et purement logique ; et c'est avec ce dernier caractère qu'il est apparu à l'Europe à propos de l'incident crétois. La conduite des Grecs lui a semblé être un attentat contre le droit des gens ; en conséquence, il n'y est pas allé, comme on dit, par quatre chemins, et, reprenant à son compte des procédés d'action qui avaient déjà souri à l'imagination du comte Goluchowski, il a proposé de bloquer le Pirée. C'est, assurément, ce qu'il aurait valu mieux faire avant que l'escadrille hellénique en fût sortie. L'empereur Guillaume est convaincu que, si l'Europe vient à embosser ses vaisseaux devant le Pirée et si, dans cette position, elle parle haut et ferme au gouvernement grec, celui-ci rappellera les troupes qu'il a envoyées en Crète. Cela est probable, en effet ; mais, après avoir montré tant de faiblesse

ou de maladresse à l'égard de la Grèce, convient-il de réparer nos propres fautes en châtiant les siennes avec ce formidable déploiement d'énergie ? Pourquoi ne pas essayer et épuiser d'abord d'autres moyens de persuasion ? L'empereur Guillaume a beaucoup de peine à s'y résoudre. Il regarde comme une question de dignité pour l'Europe d'obtenir avant tout la pleine soumission de la Grèce, et cette soumission doit se manifester par le retrait des troupes que commande le colonel Vassos. Nous avons dit que l'union des puissances n'avait jamais été plus complète qu'en ce moment ; cependant il y a divergence de vues sur ce point particulier entre l'empereur d'Allemagne et le gouvernement anglais ; mais cette divergence, qui ne porte, au total, que sur une question de procédure, sera promptement effacée. Et quand même la proposition allemande ne serait pas acceptée telle quelle, la Grèce aurait grand tort de ne pas en tenir un très grand compte. Il faut souhaiter qu'on soit assez sage à Athènes pour ne pas donner à l'empereur Guillaume l'occasion de déclarer et de prouver que lui seul était dans le vrai, et d'y ramener tous les autres. La Grèce sait déjà que, bien qu'elle répugne à l'emploi de la force, l'Europe n'hésite pas à y recourir lorsqu'on ne lui laisse pas d'autre ressource pour assurer ce qui est incontestablement son droit, ou plutôt le droit.

L'Angleterre a opposé une autre proposition à celle de l'Allemagne. Elle a cru qu'il fallait se préoccuper avant tout de déterminer et de fixer le sort de la Crète. L'Europe s'est chargée de ce soin; il n'y a pas un moment à perdre pour s'en acquitter. Ce que nous avons dit de la situation actuelle montre combien il serait périlleux de la prolonger, car c'est l'anarchie pure et simple. Que faire de la Crète ? La séparer de l'Empire ottoman, il n'y faut pas songer. Ce serait porter une atteinte directe à l'intégrité de cet empire. Certes, s'il était possible d'en détacher doucement la Crète, sans provoquer un ébranlement profond dans le reste de l'édifice, après tout ce qui vient de se passer en Orient et surtout après les massacres qui ont épouvanté l'humanité, il ne se trouverait pas une puissance pour s'opposer à cette solution. Mais tout le monde sait, tout le monde dit, tout le monde croit que la Crète ne saurait être détachée de l'Empire pour être attribuée à la Grèce sans que, presque aussitôt, les convoitises éveillées dans les Balkans ne poursuivent à travers toutes les aventures leur réalisation immédiate. Il n'y a pas de question mieux connue aujourd'hui; elle a été exposée dans tous les journaux; elle est devenue presque banale. Nos enfans eux-mêmes ne doutent pas de ce qui arriverait dès les premiers jours du printemps, si une satisfaction donnée hâtivement à

la Grèce mettait en jeu toutes les ambitions qui se tiennent en équilibre assez peu stable autour de la Macédoine. Ni les Bulgares, ni les Serbes ne toléreraient que les Grecs reçussent leur part des dépouilles ottomanes, sans réclamer immédiatement et sans exiger la leur. Ils feraient mieux, ils se précipiteraient pour la prendre. L'exemple donné par le roi Georges ne serait pas perdu. Si la Grèce jouit des sympathies un peu vagues de tout le monde, d'autres pays peuvent se réclamer du patronage plus précis de telle ou telle puissance. On ne songe pas sans effroi aux entraînemens qui se produiraient, dans l'hypothèse où nous nous plaçons : ils s'étendraient peut-être très loin. C'est parce que toutes les puissances veulent également la paix qu'elles se refusent à une épreuve à laquelle toutes seraient plus ou moins exposées. Nous ne disons pas qu'il serait impossible d'échapper au danger; mais qui oserait assurer avec certitude qu'on y échapperait? La sagesse conseille de fuir les tentations. C'est pour cela que, parmi les grandes puissances, il n'en est aucune qui croie pouvoir en ce moment donner la Crète à la Grèce, ou la laisser prendre par elle.

Mais il n'en est non plus aucune qui admette que la Crète puisse être replacée dans la situation où elle était hier. On ne concevrait pas que la tutelle de l'Europe se fût exercée, même pendant quelques jours, sur la grande île, pour la remettre ensuite à la discrétion du sultan. C'en est fait du gouvernement direct de la Porte sur elle. Il ne s'agit plus aujourd'hui que de trouver, pour la lui appliquer, une de ces combinaisons intermédiaires qui, tout en respectant la souveraineté ottomane, ont déjà assuré à plusieurs provinces de l'Empire une autonomie très large et très réelle. Parmi les exemples à invoquer, on n'a, en vérité, que l'embarras du choix. Lord Salisbury s'est montré judicieux en s'attachant plus particulièrement à celui de Samos. Samos est aussi une île grecque, et, depuis 1832, elle vit heureuse et tranquille sous des institutions garanties par la France, l'Angleterre et la Russie. Elle a un prince, nommé par le sultan, mais qui gouverne ensuite avec une véritable indépendance. Elle n'a guère d'autre rapport avec la Porte qu'un léger tribut à lui payer annuellement. Voilà un modèle de constitution qui peut être utilisé en Crète. Il y a encore celui du Liban. Il y a celui de la Roumélie orientale. Il y a celui de l'Herzégovine et de la Bosnie. Il y a celui de l'Égypte, placée héréditairement par une suite de firmans sous le gouvernement des descendans de Mehemet-Ali. Il y a celui de Chypre, dont l'administration a été confiée à l'Angleterre. Tous ne sont pas également heureux : nous les rappelons néanmoins pour montrer l'abondance et la variété des systèmes auxquels on peut

recourir, — sans parler de la Bulgarie, destinée sans doute à devenir un jour un État indépendant, ou de la Roumanie et de la Serbie qui le sont déjà devenues. A notre avis, aucun de ces systèmes ne doit être appliqué intégralement et aveuglément à la Crète, mais les puissances peuvent s'inspirer de plusieurs d'entre eux et plus spécialement de celui qui a si bien réussi à Samos. C'est ce qu'a proposé lord Salisbury, et, pour employer une expression familière aux Anglais, sa proposition est très raisonnable. Elle paraît de nature à réunir le consentement des autres puissances. Quant à la question de savoir s'il ne conviendrait pas, avant de donner des institutions à la Crète, d'en expulser les Grecs, elle perdrait peut-être de son importance si on était dès maintenant d'accord sur le choix de ces institutions. Il semble que cette manière de procéder plairait à l'ombre de Minos, et qu'elle serait aussi de nature à satisfaire une sagesse plus moderne. Quelque condamnable qu'ait été leur attitude, à quoi bon infliger aux Grecs, avec une déception inévitable, une humiliation inutile, et pourquoi ne pas leur permettre de croire, — ce qui est vrai dans une certaine mesure, — que leur intervention aura contribué à la libération de la Crète? Avant cette intervention, la Crète ne pouvait rien espérer de mieux que l'application des réformes consenties par le sultan sous la pression de l'Europe. C'était le simple rajeunissement du pacte d'Halepa. Après l'intervention hellénique, des destinées toutes nouvelles se sont ouvertes devant elle, et à la Canée, aussi bien qu'à Athènes, on pourra dire : *Felix culpa!* C'est une satisfaction à ne pas refuser aux Grecs. Leur faute aurait pu avoir les conséquences les plus funestes : l'Europe y a pourvu, et il dépend d'eux aujourd'hui que les conséquences dernières en soient bonnes. Malheureusement, ils ne sont pas encore tout à fait venus à cette sagesse.

L'accord des puissances ne s'est pas manifesté seulement par les coups de canon de la Canée. Le recours à la force, même lorsqu'il est nécessaire, n'en est pas moins pénible. Si, comme nous n'en doutons pas, la Grèce est capable de comprendre un autre langage, elle a certainement apprécié celui qui a été tenu le même jour dans tous les parlemens actuellement en exercice, à Londres par M. Curzon, à Berlin par M. le baron Marschall, et à Paris par M. Hanotaux. La pensée commune qui animait des ministres aussi divers a trouvé une expression presque identique. M. Curzon a tenu le même langage que M. Hanotaux, et le discours de M. le baron Marschall ne diffère en rien de celui des ministres anglais et français. Tous les trois ont affirmé qu'il y aurait une suprême imprudence à porter en ce moment atteinte à l'in-

tégrité de l'Empire ottoman, parce qu'il serait impossible de limiter le démembrement. M. Curzon et M. Hanotaux, dans des termes vigoureux et avec des images expressives, ont donné la sensation matérielle de ce danger dont nous avons essayé de montrer nous-mêmes la menace inquiétante. Ils n'ont pas hésité à dire qu'il s'agissait de la paix de l'Europe, et M. Curzon a affirmé que tous les hommes politiques qui ont l'intelligence et le sentiment de leurs devoirs pensent de même à cet égard. Les uns et les autres, et nous croyons à la sincérité de tous, ont eu soin de professer le désintéressement le plus complet : travailler pour la paix, c'est travailler pour l'intérêt général et non pas pour un intérêt particulier, quel qu'il soit. Ce langage ne pouvait étonner dans aucune des bouches d'où il sortait; cependant, il a particulièrement frappé dans celle de M. Curzon. Non pas qu'on ait jamais attribué au cabinet britannique des vues foncièrement différentes de celles des autres gouvernemens européens; personne n'en a eu la pensée ; mais les mouvemens d'opinion ont été parfois si violens en Angleterre, et dans plus d'une circonstance, les discours des ministres de la Reine ont eu un accent si passionné, que leur prudence d'aujourd'hui devait être plus remarquée. Il y a un an, la préoccupation dominante chez lord Salisbury était de dénoncer à l'indignation du monde civilisé les vices du gouvernement ottoman et les odieuses conséquences qui en résultaient. Il cherchait le coupable, il en découvrait un seul, il le menaçait des vengeances célestes. Son sentiment personnel ne s'est pas modifié, mais il juge opportun de l'exprimer maintenant sous une autre forme. S'il a quelque peu contribué à déchaîner en Orient la tempête que M. Curzon a présentée comme susceptible de tout envahir, il ne cherche plus qu'à l'apaiser et il y emploie, on l'a vu, les meilleurs moyens. Dans une des dernières séances de la Chambre des lords, le marquis de Salisbury, en réponse à une question de lord Dunraven, a donné lecture du texte même des propositions qu'il a faites à l'Europe. Elles sont de tous points conformes à ce que nous venons de dire; — autonomie administrative de la Crète sous la souveraineté de la Porte; notification aux deux parties intéressées, c'est-à-dire à la Turquie et à la Grèce, de cette volonté désormais inébranlable; comme conséquence, retrait des troupes de l'une et de l'autre, à l'exception de quelques soldats turcs destinés à représenter ou à figurer la souveraineté ottomane; comme sanction, emploi de la force contre celle qui résisterait. Ce programme, dans ses lignes principales, est certainement acceptable par tout le monde. Dès lors, entre le gouvernement anglais et le gouvernement français,

l'accord qui n'avait pas cessé d'exister sur le fond devait aussi se retrouver sur la forme, et il en sera certainement de même du gouvernement allemand, à en juger par le langage de M. le baron Marschall. La difficulté dont nous avons parlé plus haut ne porte en somme que sur une question de priorité à donner à telle ou telle partie d'une opération dont la nécessité finale est également reconnue par tous. Quant à M. Hanotaux, il avait été, depuis quelques semaines, très vivement attaqué par une partie de la presse. Sa politique avait rencontré des critiques nombreuses et pénétrantes. On pouvait se demander si l'opinion parlementaire n'en avait pas été plus ou moins émue, plus ou moins troublée : la double interpellation qui lui était adressée, sur les affaires d'Orient par M. Denys Cochin, et sur les affaires de la Crète par MM. Millerand et Jaurès, devait servir d'épreuve à cet égard. On sait comment elle s'est terminée. Jamais le gouvernement n'avait obtenu une majorité plus considérable. Tout le monde a senti que l'heure était mal choisie pour les récriminations, peut-être même pour les explications rétrospectives. En face d'une situation aussi délicate, une seule question se posait, celle de savoir ce qu'on ferait de la Crète, et comment on sortirait de la difficulté immédiate où on se trouvait. Les interpellateurs n'ont paru avoir à ce sujet aucune idée bien précise; M. Hanotaux, au contraire, savait ce qu'il voulait; il l'a dit avec clarté et avec force. De là son succès. On pouvait craindre que le gouvernement ne fût affaibli par le débat : grâce au patriotisme de la Chambre il en a été fortifié, et, certes, il ne saurait avoir trop de force dans les circonstances que nous traversons.

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro de la *Revue* un article de grand intérêt sur *Léon XIII et le Prince de Bismarck*. C'est avec un regret très vif que nous leur annonçons la mort de son auteur, M. Lefebvre de Béhaine, qui vient de succomber à une courte maladie. M. Lefebvre de Béhaine était ambassadeur de la République auprès du Vatican lorsqu'il a été mis à la retraite l'année dernière. C'était, avant tout, un diplomate. Entré jeune dans la carrière, il en avait successivement parcouru toutes les étapes, franchi tous les degrés, pour arriver vite à ces situations de confiance où la valeur d'un agent peut donner toute sa mesure. Il possédait à un degré rare les qualités qui pouvaient le mieux assurer son succès personnel, et être le plus utiles à son pays. Il unissait à une instruction première très solide, une grande finesse d'esprit, un jugement sûr, beaucoup de fermeté dans ses vues générales, une grande souplesse dans sa conduite, et par-

dessus tout ce tact et ce sens de l'opportunité qui devaient lui permettre de saisir toutes les occasions, et aussi de ne faire violence à aucune. Il cachait sous beaucoup de bonne grâce une persévérance obstinée qui prenait son point d'appui dans un patriotisme ardent. Attaché à l'ambassade de France à Berlin en 1865 et 1866, ses fonctions l'avaient appelé à se rendre au milieu de l'armée prussienne après les premières victoires de celle-ci sur l'Autriche, pour y chercher le comte de Bismarck et entamer avec lui des conversations qui ne devaient pas avoir de suites heureuses, mais qui étaient caractéristiques pour ceux qui en ont eu alors la confidence, et qui pouvaient donner le pressentiment et presque la révélation de l'avenir. M. Lefebvre de Béhaine avait été frappé et un peu inquiet du langage qu'il avait entendu, et où son redoutable interlocuteur lui ouvrait, avec la désinvolture qu'il mettait volontiers à disposer de l'Europe et à la découper, des perspectives dans lesquelles il s'efforçait d'égarer les ambitions de la France. Mais M. Lefebvre de Béhaine savait déjà tout écouter sans rien compromettre, et il avait donné à M. de Bismarck, bon juge en pareille matière, l'impression d'un homme vraiment distingué. Une dépêche du chancelier de l'Empire, en date du 23 décembre 1873, dépêche qui a été publiée dans le procès d'Arnim, a laissé à cet égard un témoignage flatteur pour celui qui en était l'objet. « Ce qui m'a surtout frappé dans votre rapport, écrivait M. de Bismarck à M. d'Arnim, c'est la supposition qu'un diplomate ambitieux et capable comme M. Lefebvre ait pu refuser l'importante légation de Washington pour rester à Munich; ce serait une preuve évidente de l'importance que la diplomatie française attache encore aujourd'hui à ce poste. Je ne chercherai pas à résoudre la question de savoir si M. Lefebvre a réfléchi à la compensation qui résulterait pour lui d'un degré plus élevé dans la hiérarchie diplomatique. Peut-être a-t-il assez de dévouement pour son pays pour avoir plutôt pensé à la chose qu'à la forme ou à sa propre personne. » Nous citons ce jugement parce que, sous l'espèce de préoccupation que semble causer à M. de Bismarck le maintien à Munich d'un témoin peut-être importun, on sent l'estime qui perce pour l'intelligence, et aussi pour le caractère de M. Lefebvre de Béhaine.

M. de Bismarck se trompait seulement en le croyant ambitieux. M. Lefebvre de Béhaine n'avait d'autre ambition que de bien servir la France, et c'est une ambition qu'il a satisfaite dans tous les postes qu'il a traversés. Sa carrière s'est terminée auprès du pape Léon XIII. Certes, l'esprit du Saint-Père est assez élevé, et sa personnalité assez

tranchée pour qu'on ne soit pas tenté d'exagérer l'influence que notre ambassadeur a pu avoir sur lui; mais il n'y a aucune exagération à dire que M. Lefebvre de Béhaine a tout facilité. Si on juge du mérite d'un diplomate par les rapports qu'il a établis ou resserrés, entre le gouvernement qu'il représente et celui auprès duquel il est accrédité, il faut reconnaître que celui de M. Lefebvre de Béhaine n'a pas été ordinaire, surtout lorsqu'on songe qu'il représentait la République française, encore toute frémissante de luttes politiques où les intérêts religieux avaient été maladroitement mêlés et compromis, auprès de la puissance spirituelle la plus haute, et, si on nous permet un mot qu'on applique aujourd'hui à tant de choses, la plus impériale du monde entier. Si on examine l'état de nos rapports au commencement de la mission de M. Lefebvre de Béhaine, et si on les compare à ce qu'ils étaient à la fin, on mesure le progrès accompli, et quelle que soit la part qui en revient à l'initiative spontanée du Saint-Père, notre ambassadeur a eu aussi la sienne. Il serait d'autant plus injuste de la lui disputer, que les partis politiques, en France, lui en ont fait un grief. L'heureuse influence que l'attitude et les conseils de Léon XIII ont eue sur le développement de notre politique intérieure n'a pas été appréciée par tous de la même manière. Les radicaux n'ont pas cessé d'accuser un ambassadeur qui avait peut-être contribué à amener les ralliés jusqu'au seuil de la République, puis à le leur faire franchir; et, lorsqu'ils ont été au pouvoir, ils n'ont eu rien de plus pressé que de se débarrasser de lui. De toutes les fautes qu'ils ont commises, celle-là était de leur part la plus logique : personne ne s'en est étonné, beaucoup s'en sont affligés. M. Lefebvre de Béhaine, bien qu'il fût encore dans la force de l'âge, avait droit à la retraite : il l'a acceptée avec simplicité, comme il faisait de toutes choses. Sa vie active était finie, mais il avait beaucoup vu, beaucoup retenu, et il avait sans doute beaucoup à raconter. Il cherchait à servir son pays sous une forme nouvelle, en l'éclairant, en le renseignant. Le fragment que nous publions permet seulement de deviner ce qu'auraient pu être les études auxquelles il comptait se consacrer désormais. C'est une espérance qui s'en va dans la tombe; mais il reste le souvenir qu'une carrière aussi bien remplie a laissé à tous ceux qui, même tardivement, en ont été les témoins.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,
F. BRUNETIÈRE.

LE DOUBLE JOUG

DEUXIÈME PARTIE [1]

I

Une année s'était écoulée depuis qu'Éliane et Gaston avaient échangé leurs promesses; mais rien dans leur être intime, pas plus que dans leur vie extérieure, n'avait subi la plus petite modification. Ils étaient toujours aussi tendrement, aussi profondément épris l'un de l'autre, et ils se témoignaient leur amour avec la même innocente simplicité. D'ailleurs, et quand leur délicatesse native n'eût pas retenu l'expression de leurs sentimens, la surveillance dont ils étaient entourés ne leur aurait pas permis autre chose que de puérils subterfuges. Chaque dimanche Éliane mettait à son corsage une fleur que Gaston parvenait toujours à dérober; ils avaient découvert dans un vieux livre le langage symbolique des fleurs, et ils s'en servaient pour échanger leurs sentimens; ils savaient que la rose moussue signifie « Amour fidèle », et la rose rouge aux pétales flamboyans « Je vous aime chaque jour davantage. » Gaston aussi fleurissait sa boutonnière, et quand le hasard avait voulu qu'ils choisissent le même emblème, ils en éprouvaient de la joie, comme d'une prédestination mystérieuse qui les unissait dans la même pensée. Ils avaient aussi inventé un petit manège très simple pour confondre leurs tasses en prenant le thé du dimanche, sous les yeux vigilans de Mme Tissaud de Briville.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

Mais leur meilleur bonheur, c'était encore le baiser de l'arrivée et celui du départ qui le leur procuraient. Mme Tissaud de Briville avait eu l'idée de couper court à cette habitude; mais, quand elle s'en était ouverte à son mari, Amédée lui avait répondu très justement que ce serait « éveiller les idées d'Éliane » que de vouloir changer quelque chose à sa manière d'être avec son cousin. Et ils avaient continué à s'embrasser comme par le passé, mais avec une ferveur plus vive et ce baiser, où leur tendresse se suspendait pendant une minute fugitive, les remplissait de félicité pour toute la semaine.

Gaston cependant commençait à souffrir de ne pas pouvoir entretenir Éliane de son amour, lorsqu'un grand espoir lui vint: on annonçait qu'une fête de bienfaisance organisée par la municipalité allait être donnée dans une des magnifiques salles du château de Blois; toute la « société » de la ville devait y prendre part, et peut-être les parens d'Éliane se décideraient-ils à l'y conduire. Quelle bonne fortune inespérée de pouvoir offrir le bras à sa fiancée, l'entraîner dans un tour de valse, s'isoler avec elle au milieu de la cohue indifférente! Mais l'époque de la fête approchait, et personne n'en parlait chez les Tissaud de Briville. Un soir enfin, payant d'audace, Gaston se hasarda à mettre la conversation sur ce sujet : on préparait, dit-il, un cortège historique, tous les costumes seraient du temps, et le pavillon de Gaston d'Orléans, où le bal aurait lieu, devait être magnifiquement décoré de fleurs et de lumières.

— Ils pourront faire tout ce qu'ils voudront, déclara avec humeur Florimond de la Gaudinière, cela ne m'empêchera pas de me coucher ce soir-là à dix heures, comme à mon habitude.

— En effet, nous sommes bien décidés à n'y pas mettre les pieds, ajouta Herminie. Ce genre de réunion est toujours horriblement mêlé.

Et, se tournant vers Gaston :

— M. et Mme Dubourg y seront, n'est-ce pas?

— Certainement, fit Gaston, sans paraître s'apercevoir de l'insolence de ce rapprochement; c'est même par eux que j'ai su tous les détails.

— Et quel costume Mme Dubourg a-t-elle choisi? demanda Élodie avec curiosité.

— Celui de Catherine de Médicis.

Mme de la Gaudinière se récria : il n'y avait que les roturiers

pour s'attaquer de la sorte à la majesté royale. C'était inconcevable, inouï!

Le vieux Preumartin, qui devenait un peu sourd, lui fit répéter ses doléances; après quoi, il prit la parole :

— Je me suis laissé dire, articula-t-il de sa voix mordante, que Mme Dubourg appartenait à une excellente famille de l'Anjou, les Saumeri-Mareuil, je crois; et quant à Dubourg, bien qu'il n'ait pas la particule, il est fort estimé dans tout le Blésois.

— Il n'en est pas moins roturier, dès l'instant où il travaille pour vivre, intervint Honorine; et je ne comprends pas que les autorités livrent le Château aux fantaisies de ces gens-là.

— Eh! pour ma part, je n'y vois aucun mal! fit l'oncle Preumartin en s'échauffant. Des œuvres d'art comme notre Château ne sauraient être rendues trop accessibles à un public parfaitement capable de les respecter et de les comprendre. Nous sommes à une époque où l'on commence à s'apercevoir que la valeur individuelle n'est pas une quantité aussi négligeable qu'on le croyait au temps de nos ancêtres. Et encore le croyait-on vraiment? Louis XIV jouait au mail avec l'architecte Perrault; et Henri IV n'avait pas de meilleur ami que Lanoue, dont l'oncle maternel avait été cabaretier à Nantes. Et ici même, dans le Château, le tiers-état a siégé à côté de la noblesse et du clergé, ne l'oublions pas. Donc, si quelques couples d'honnêtes bourgeois viennent tourner en rond là où les nobles firent leurs pirouettes, ne nous pressons pas tant de crier au scandale. Plût au ciel que ces lambris n'eussent jamais vu de plus répugnant spectacle!

Il y eut un moment de contrainte; puis M. Tissaud de Briville toussa.

— Iras-tu, Gaston? demanda-t-il à son neveu, pour faire diversion.

— Oui, mon oncle. Je me suis commandé un costume de page; c'est ce qu'il y a de plus simple et de plus facile à porter.

— J'espère que vous n'y mènerez pas Éliane, chère amie? demanda Herminie à Honorine.

— Pour qui me prenez-vous, ma cousine? répondit Mme Tissaud de Briville aigrement. Ma fille n'a jamais paru dans un bal, et ce n'est pas par celui-ci qu'elle commencera.

Les deux amoureux échangèrent un regard désolé. En servant le thé, Gaston dit à sa cousine :

— Puisque tu ne dois pas y aller, je n'irai pas non plus.

— Ne fais pas cela, Gaston, répondit Éliane. Je ne veux pas que tu te prives d'un plaisir à cause de moi.

— Mais je n'aurai aucun plaisir si tu n'y es pas! assura Gaston.

Éliane insista :

— Il faudra t'exécuter quand même, puisque tu l'as annoncé.

Elle était résignée et souriante. Elle avait pris son parti de n'être heureuse que son temps venu, lorsqu'elle serait la femme de Gaston.

II

Le château de Blois, comme s'il eût été encore à l'époque des splendeurs monarchiques, s'éclairait, ce soir-là, d'un fourmillement de lumières. Des cordons de feu, habilement enroulés aux façades, en soulignaient les architectures contrastantes, mettaient en relief chaque détail des fenêtres en ogive ou à demi-cintre, des galeries à minces balustres, et des emblèmes sculptés dans la pierre avec des finesses de broderies à l'aiguille. Mais ce luxe factice de lampions jaunissait sous les clairs rayons d'une lune éperdument blanche, et sous le bleu éclatant du ciel. Et de là-haut c'était un manteau royal, aux transparences étoilées, qui tombait et semblait flotter sur l'ossature du géant casqué d'ardoises et sur ses tourelles légères et vivantes.

Gaston passa sous la niche flamboyante où chevauche la statue du roi Louis XII; il traversa le couloir pratiqué dans l'épaisseur des murailles; et pénétra dans la cour intérieure autour de laquelle les quatre ailes du Château forment un quadrilatère presque régulier. En face de lui, le pavillon de Gaston d'Orléans, bâti à la place de celui de Charles, se magnifiait de tout l'orgueil dominateur de Louis XIV; il faisait tache au milieu de la délicatesse des autres œuvres. Gaston s'y dirigea, calculant que, de l'une des fenêtres du grand palier, on serait à merveille pour voir le défilé des costumes. Aussi bien était-ce là que devait avoir lieu la fête.

Personne encore n'était arrivé, et il put tout à son aise admirer le spectacle qu'il avait sous les yeux. Le baron de Preumartin avait raison : rien n'était comparable à la beauté de cet édifice unique; la différence même des styles contribuait à la splendeur

de l'ensemble. Encastrée entre l'aile François Ier et l'aile Louis XII, la masse sombre et lourde de la salle des États, restée telle que le XIIIe siècle l'avait vue naître, faisait ressortir la fantaisie raffinée de l'une et la sobre élégance de l'autre. Les regards de Gaston se portèrent sur la chapelle Saint-Calais qui, bien que tronquée de deux travées, conservait encore un profil d'une grâce charmante. Un long portique continuait le bâtiment en retour; les colonnes qui le soutenaient étaient alternativement rondes et carrées et surchargées d'arabesques très délicates; il se souvint d'avoir entendu dire qu'autrefois sur le mur du fond une danse macabre était peinte; et son imagination s'amusa à poursuivre les fantastiques effets auxquels devaient atteindre ces figures dans la pénombre d'un soir de lune comme celui-ci. Il en frissonna et secoua vite cette impression trop intense; à sa gauche, ruisselante des joyaux de son ornementation, la partie Renaissance exultait d'une triomphante beauté; elle écrasait, accablait tout par l'ardente débauche de sa joie d'être; et, luxuriant devant elle, le grand escalier octogone, fleuri de rinceaux et d'acanthes comme une loggia florentine, ajouré comme une tour de porcelaine, se déroulait en triple étage : telle l'échelle symbolique des joies ascensionnelles de l'art.

Malgré ce qu'il avait entendu dire à l'oncle Preumartin, Gaston trouvait cette partie du Château bien plus belle que la tranquille façade Louis XII. Elle avait pour lui un langage d'une poésie sensible, des douceurs d'épithalame. Il eût voulu se promener avec Éliane à travers ces balcons à galeries plus souples que des guirlandes; il se prenait à regretter de n'avoir pas vécu à l'époque où les chevaliers conduisaient leurs dames aux galas de la cour, et où la salamandre et le cygne de François et de Claude — l'ardeur et la pureté — s'alliaient dans les cœurs comme il les voyait associés sur les panneaux des murailles. Puis l'illusion le prenait encore d'être transporté à des centaines d'années en arrière; sous le porche des gens passaient, les uns en justaucorps à crevés de satin, d'autres, les femmes, en robes traînantes et chaperons; il s'amusait à imaginer Éliane vêtue de pareils atours, avec sa taille longue et sa fine tête si bien faite pour porter l'emperlement du diadème. Et de nouveau ses yeux allaient vers l'escalier, où la lumière glissait, s'infiltrait avec des enroulemens de serpent. En des niches, sur les colonnes, trois statues de femme semblaient vivre, statues voluptueuses comme des Tanagra

et fières comme des saintes dans les portiques des cathédrales, à la fois païennes et chrétiennes, grecques et gothiques, telles que Jean Goujon les avait voulues pour figurer la gloire complexe de ce siècle où tant de chefs-d'œuvre se dégageaient enfin de la longue incubation d'antiques germes. Et tout à coup il eut peine à retenir une exclamation; l'une de ces figures, celle qui porte sur l'épaule droite une colombe dont elle caresse le bec, c'était Éliane, ses traits, son sourire, tout son visage! Par quel caprice de la nature et de l'art la statue sortie des mains du grand sculpteur de la Renaissance et la descendante des Tissaud de Briville se ressemblaient-elles à ce point? Des détails, qu'il retrouvait les mêmes, l'enchantaient; les cheveux noués en deux coques sur le sommet de la tête formaient exactement la coiffure qu'Éliane avait l'habitude de porter. Bien plus, et sous la draperie chastement tombante jusqu'aux pieds, il semblait que ce fût le même corps svelte, délicat, pudique.

Gaston fut arraché à sa contemplation par un murmure discret et prolongé qui courait de groupe en groupe; il regarda et vit entrer Mme Dubourg costumée en Catherine de Médicis. C'était elle qui avait provoqué cette rumeur d'admiration. Elle s'avançait seule, au milieu de la foule écartée des seigneurs et des dames, et elle traversait la cour si royalement qu'on eût cru voir marcher la Florentine elle-même. Une haute fraise, relevée contre la nuque, laissait à découvert une gorge opulente, d'une blancheur que moirait un rayon de lune. Son manteau de brocart, rejeté à plis épais sur ses épaules, traînait de plusieurs aunes en arrière. D'énormes manches en ballons, rejointes aux coudes par de longs gants à revers déchiquetés, faisaient ressortir davantage la cambrure de la taille, amincie par la pointe effilée du corsage. Sur ses cheveux noirs, savamment relevés en raquette, se dressait une légère coiffure de linon raidie par des fils d'archal; une chaînette d'or souple en descendait, suivant les entournures du corsage, embrassant la taille fine, retombant ensuite le long de la jupe, et se terminant par un éventoir en plumes de paon étalées au bout d'un manche d'ébène.

Gaston regardait, immobilisé par la surprise; pour la première fois il venait d'avoir conscience de l'extraordinaire beauté de Mme Dubourg; et naïvement, il s'étonnait de ne s'en être pas aperçu plus tôt. Il y avait un an qu'il la voyait chez elle familièrement, et c'était seulement ce soir qu'averti par l'admiration

générale il s'avisait de la considérer autrement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Serait-ce que la pensée d'Éliane l'absorbât habituellement au point de l'empêcher de voir le visage des autres femmes? Mais que lui importait, après tout, que Mme Dubourg fût jolie ou laide, et qu'elle eût dans les yeux, sur les lèvres, dans la démarche, quelque chose de hardiment triomphal qui lui seyait comme une parure de plus? Dans la délicatesse extrême de sa conscience, il se reprochait presque cette minute d'attention accordée à une autre que sa fiancée. Il aurait voulu oublier la beauté de Mme Dubourg; il se persuadait maintenant que cette impression qu'il avait eue tenait à la magnificence de son costume, aux lumières, à ce féerique décor où tout prenait un accent particulièrement intense. Il rentra dans le bal pour s'assurer qu'il ne se trompait point.

Dans l'immense salle de Gaston d'Orléans des couples dansaient enlacés. Les seigneurs en chamarres surchargées de passemens, en grègues bouffantes et en gamaches, tenaient dans leurs bras les hautes dames à bustes à cornet et à jupes bourrelées, et les princesses en robes tailladées par-dessus le vertugadin, laissant voir, entre la fraise qui emprisonnait le cou et l'échancrure du corset, ce qu'Henri Estienne appela « l'espoitrinement des femmes ». Il y avait là une intéressante reconstitution des anciens costumes, prouvant le goût que les Blésois ont gardé pour les traditions; et, parmi les Blésoises, presque toutes d'un type régulier un peu plat, de jolies figures telles que Clouet en a peintes; mais aucune n'approchait de l'éclatante, de l'inquiétante beauté de Mme Dubourg. Gaston quitta la salle et il retourna sur le palier, à la fenêtre. Il s'écartait à dessein de cette fête, où il ne connaissait presque personne. Sans doute, il eût pu vaincre sa timidité, danser et s'amuser comme les autres; mais il n'en éprouvait pas l'envie. Qu'était-il venu faire là, puisque Éliane n'y était point? Éliane! Elle devait être seule maintenant dans sa chambre, à penser à lui. Il chercha des yeux son image, la statue à la colombe.

Une voix chaude vibra derrière lui, un léger coup d'éventoir heurta son épaule.

—C'est ainsi que vous venez saluer votre Reine, mon beau page?

Gaston tressaillit; dans sa rêverie il avait oublié son déguisement, et il se tenait tout honteux en face de Mme Dubourg.

— Je vous fais compliment d'ailleurs, ajouta-t-elle ; ce cos-

tume vous sied à ravir; vous étiez fait pour porter la culotte collante et le manteau court.

Cette fois il balbutia quelques vagues paroles ; son savoir-vivre lui suggérait bien qu'il y avait autre chose à dire, le compliment qui lui était fait à retourner galamment; mais, avant qu'il n'eût trouvé le mot juste, Mme Dubourg s'éloignait au bras du chevalier qui l'avait conduite.

Alors Gaston s'en voulut de sa maladresse. C'était toujours ainsi; la présence d'esprit lui manquait, et il paraissait stupide, impoli même souvent. Il rentra dans la salle pour y retrouver M. Dubourg, et, en causant aimablement avec le mari, réparer sa sottise à l'égard de la femme.

Le banquier Dubourg était là en effet, discourant au milieu d'un groupe. Un peu court, un peu gros, un peu ridicule sous son costume trop étroit de ligueur, il n'en était pas moins dans la vie de tous les jours un homme suffisamment intelligent, et que les affaires faciles et la grande richesse n'avaient pas gâté. En ce moment il expliquait au notaire Jounot et à l'avocat Beauton une combinaison financière qui, partie de New-York, allait bouleverser les différens marchés d'Europe. L'anachronisme de cette conversation bourgeoise entre ces gens habillés en grands seigneurs n'échappa point à Gaston; néanmoins il n'hésita pas à y prendre part, heureux de se sentir comme soulagé de son isolement au milieu de cette foule d'inconnus. Au bout d'un temps assez long, ses interlocuteurs s'étant éloignés, le banquier resta seul avec Gaston.

— Où donc est Malène? fit-il.

Malène était le nom familier qu'il donnait à sa femme, dont le prénom était Madeleine.

Une valse venait de finir. Ils passèrent devant les banquettes, traversèrent la seconde salle où était le buffet, sans trouver Mme Dubourg.

— Elle aura voulu prendre l'air, dit M. Dubourg à Gaston. On étouffe ici. Avez-vous remarqué combien ce léger filet, tendu à mi-hauteur du plafond pour favoriser l'acoustique de l'orchestre, augmente la chaleur?

— En effet, fit distraitement Gaston.

Tous deux sortirent. La cour intérieure était maintenant tout à fait déserte; ils contournèrent la chapelle Saint-Calais, pour gagner une terrasse qui s'étendait derrière l'angle gauche du bâ-

timent, et où l'on retrouvait encore la trace des anciens bastions du Château. De là une vue admirable se déroulait, embrassant le fleuve, la partie méridionale de la ville, et la vieille église Saint-Nicolas, l'antique Saint-Laumer des Bénédictins, abbatiale et trois fois vénérable avec son portique aux sculptures mutilées, la volée branlante de ses arcs-boutans et ses hautes nefs que la flamme des huguenots avait noircies. Au bout de la terrasse une tour massive et ronde, les flancs couverts de saxatiles, se dressait comme une sentinelle avancée au-dessus de Blois endormi. Une épigraphe s'y lisait : *Uraniæ sacrum.* C'était là que Catherine de Médicis, par les nuits claires comme celle-ci, venait consulter les astres. Un escalier adossé à la muraille conduisait à la plate-forme.

Gaston et Dubourg montèrent, attirés par un bruit de voix. En haut de l'Observatoire ils trouvèrent Malène, debout devant une large table de pierre, où la Reine autrefois faisait déposer les instrumens de sa science cabalistique. En face d'elle un Ruggieri, en robe noire semée d'étoiles, le chef couvert d'un bonnet pointu, se prêtait à son caprice et lui décrivait les constellations du ciel. L'arrivée inopinée de deux témoins ne la troubla point : sans paraître faire attention à son mari, elle s'adressa à Gaston sur le ton de familiarité railleuse dont elle l'avait déjà interpellé :

— Approchez, mon page ; et n'ayez peur de votre souveraine. Vous allez savoir sous quel signe fatidique vous êtes né, et si c'est heur ou malheur qui vous attend.

Elle prit entre ses mains dégantées sa main un peu moite et tremblante ; elle la garda un instant, consultant tour à tour le ciel où fourmillaient les étoiles et les fins réseaux de cette paume où le sang battait violemment. Puis, moitié sérieuse, moitié riante, elle prononça l'horoscope :

— Vous êtes né, lui dit-elle, sous la double influence de la Vierge et de Vénus ; et c'est l'Amour qui gouvernera toute votre destinée. Quoi que vous fassiez, vous ne saurez vous y soustraire. Par l'amour vous aurez de grandes tristesses et de grandes joies.

Et sans plus dire, elle passa devant lui et quitta la plate-forme, suivie de Dubourg satisfait et complaisant, et de l'astrologue qui portait la traîne de son lourd manteau.

Gaston resta seul longtemps sur la tour, rêvant à lui-même sous les étoiles. Il avait envie de pleurer, il se sentait inquiet et subitement malheureux. Malène, en s'éloignant, avait laissé un parfum très doux qui se mêlait aux émanations voluptueuses de

cette nuit sans pareille. Le mystère de tout lui faisait peur : Saint-Laumer, fantôme muet du passé, les toits d'ardoise mouillés de lune, le fleuve qui divaguait à l'infini entre les coteaux, et le ciel encore — oh ! ce ciel mouvant, d'or et de noir — et son cœur surtout, où l'amour maintenant lui semblait devenu une chose douloureuse et confuse.

III

Les jours qui suivirent, Gaston sentit souvent peser sur lui les yeux inquiétans de Mme Dubourg. En avait-il toujours été ainsi, et s'apercevait-il seulement maintenant d'une chose que son ingénuité n'avait pas su découvrir plus tôt? Depuis trois mois il voyait Malène matin et soir : car Dubourg lui avait demandé comme un service de prendre ses repas avec eux, alléguant que ce serait bien plus commode pour les affaires du bureau ; elle aussi avait insisté aimablement ; et Gaston s'était laissé faire sans trop de façons, content d'échapper à la table d'hôte banale où plus d'un détail froissait son goût délicat; mais jamais l'idée ne lui était venue, que Mme Dubourg pût faire particulièrement attention à lui, et jamais il n'avait trouvé en elle autre chose qu'une bienveillante politesse.

Une certaine curiosité le poussait à la regarder à la dérobée. Il s'étonnait de n'avoir pas remarqué encore combien ses yeux bruns étaient lumineux et profonds ; quand ils se fixaient sur lui, c'était comme deux flèches aiguës qui le traversaient. Ses paupières s'alourdissaient d'une teinte de bistre, et ses sourcils étaient lustrés et minces, comme tracés d'un coup de pinceau trempé dans la laque. Sa peau, très blanche, avait la finesse mate des pétales du bégonia et, vers les tempes, s'affinait tellement qu'on voyait de petites veines bleues y courir. Elle avait le nez droit, les narines mobiles, la bouche plissée d'une moue un peu dédaigneuse. Pour se rendre compte de sa beauté, dans l'assoupissement de l'existence quotidienne, il fallait l'examiner à plusieurs reprises, de même que l'élégance harmonieuse de sa toilette n'attirait pas les yeux tout d'abord. Mais, maintenant que Gaston en avait eu la révélation, cette beauté lui apparaissait à chaque instant à travers le voile de froide indifférence dont elle s'enveloppait d'ordinaire ; et la certitude lui venait que le reflet véritable de l'âme de Malène n'était point dans la tranquille et anodine

clarté qui tombait d'elle comme d'un astre lointain, mais dans la flamme brûlante de ses regards, qu'il avait surprise pour la première fois au bal du Château.

Oh! ce bal, où tout avait concouru à frapper son imagination et ses sens, il en gardait une impression ineffaçable. Il n'était plus le même depuis ce jour-là. Quand il pensait à Éliane, c'était avec une tendresse plus fébrile ; il eût voulu l'épouser tout de suite. Deux ans! deux ans! Comme cela lui paraissait long encore! Que de choses, dont il n'avait qu'un pressentiment obscur, pouvaient remplir, élargir, multiplier la vie pendant cet espace! Des idées lui venaient d'art, de poésie, de courses lointaines à travers le monde. Il s'étonnait d'être resté si petit garçon, si ignorant de tout, alors qu'il y avait tant à voir et tant à apprendre. Était-il possible qu'il eût vécu ainsi, qu'il vécût encore de cette façon, sans autre emploi de ses facultés, de son intelligence, de ses forces, que d'aligner quelques chiffres le long de la semaine? sans autre joie pour son cœur que de dérober chaque dimanche une fleur modeste au corsage de sa fiancée? Et cependant cette existence n'était pas seulement la sienne ; c'était, à quelques différences près, celle de tout le monde autour de lui, celle des Tissaud de Briville, de Dubourg, de Mme Dubourg elle-même. Oui, Mme Dubourg vivait ainsi, privée de distractions, de conversations, de sourires! Que pouvait-elle faire toute la journée seule? Où allait sa pensée? Où allait son âme? Et d'où venait, oui, d'où venait surtout l'éclair mystérieux de ses yeux couleur de jade?

Ainsi Gaston s'était trouvé tout à coup projeté hors de ses tranquilles habitudes d'esprit. Malène était devenue pour lui un problème inquiétant, auquel il réfléchissait sans cesse. Il l'avait toujours crue très attachée à ses devoirs, pleine d'affection pour son mari qui, de son côté, la comblait de gâteries et d'attentions. C'était un ménage où l'entente semblait parfaite, où jamais un mot disgracieux n'était échangé. Comment supposer dès lors que Mme Dubourg fût capable de se montrer coquette et provocante? Et cela avec lui qui était un enfant auprès d'elle, un enfant de vingt-trois ans quand elle devait en avoir au moins trente! Rien que de s'être laissé aller à le supposer, il s'accusait de ridicule aberration. La fatuité n'était pas son fait. Très joli garçon, de prestance à la fois élégante et forte, il s'ignorait absolument; de plus, en matière de galanterie il était d'une inexpérience totale. Tout avait contribué, dans l'enchaînement des faits de sa destinée, à

lui conserver intactes l'innocence du corps et même celle de l'esprit. A Pont-Levoy chez les Révérends Pères, où il avait été un bon élève, assez studieux, d'humeur tranquille, frayant avec les plus sages de la classe, on lui avait appris à se garantir scrupuleusement de toutes les influences extérieures, à fermer les yeux et les oreilles à tout ce qui n'était pas la divine pureté du Christ et de Marie Immaculée. Revenu à Beaugency, entre sa mère et l'abbé chargé de compléter son instruction, il s'était trouvé naturellement protégé contre toute espèce d'effleurement. Sa crise de puberté avait passé sans lui apporter de souffrances ni d'inquiétudes; les longues étapes à cheval, les promenades à pied ou en canot le long de la Loire suffisaient pour user au jour le jour ses ardeurs. Fils de veuve, il avait même échappé à la caserne, où se flétrissent, comme de l'herbe fauchée, les dernières candeurs des jeunes hommes. Et quand il s'était trouvé livré à lui-même, l'amour d'Éliane presque aussitôt l'avait pris, amour dont l'enthousiaste pureté le préservait des tentations vulgaires. D'ailleurs, la délicatesse de sa nature eût répugné aux passions faciles qui ne pouvaient manquer de s'offrir à lui. Un soir, en sortant de dîner à l'hôtel d'Angleterre, peu de temps après son arrivée à Blois, il avait entendu de la musique au premier étage d'une maison qui faisait l'angle du quai; il avait vu par la fenêtre ouverte, dans la salle crûment éclairée, une femme très décolletée, gantée de noir jusqu'aux coudes, qui chantait debout sur une estrade; et, par curiosité il était monté jusque-là. C'était un café-concert, où quelques sous-officiers et une cinquantaine de bourgeois reprenaient en chœur les refrains en buvant des bocks. La chanteuse, une grande fille maigre et fardée, aux cheveux jaunes et aux lèvres écarlates, lui avait souri quand il était entré, et, son dernier couplet lancé d'une voix criarde, elle était allée s'asseoir près de lui dans la salle. Familièrement elle avait bu la consommation qu'il s'était fait servir, puis : « Emmène-moi, mon petit blond. Je ne te demanderai rien! » Et Gaston s'était sauvé, honteux d'avoir été frôlé par ces épaules vilainement débraillées, par ces hanches recouvertes d'oripeaux. Il avait eu des scrupules de conscience de s'être hasardé dans ce lieu suspect, car il était resté très religieux et même fervent; jamais il ne manquait la messe le dimanche, et aux cinq grandes fêtes il se confessait et communiait. C'était une joie qu'il donnait à sa mère d'aller passer ces jours-là à Beaugency, de l'accompagner à l'église

et de s'agenouiller près d'elle à la table sainte. Si bien qu'il était arrivé à ses vingt-trois ans sans avoir perdu le respect de la femme, qui pour lui restait une créature idéale, digne d'un culte d'adoration, et de laquelle l'homme reçoit toutes grâces et tous honneurs. Aussi rougissait-il d'avoir soupçonné Mme Dubourg de quelque pensée mauvaise, et d'avoir cherché à démêler en ses regards quelque chose de plus qu'une affectueuse bienveillance.

IV

Chaque samedi, vers cinq heures, son courrier expédié et toutes ses signatures données, M. Dubourg partait pour la chasse. Il avait loué dans la forêt de Russy, du côté de l'Aubépin, quelques hectares de plaine et de hautes futaies, avec un pavillon de garde dans lequel il s'était aménagé une chambre; et il n'avait pas de plus grand plaisir que de courir le lièvre ou de s'embusquer devant un hallier, pour surprendre le faisan et la perdrix, qu'il manquait souvent au tiré, car il avait la vue basse et mauvaise. Le lundi matin régulièrement, il rentrait au petit jour, allait embrasser dans son lit Malène, qui dormait encore, et se remettait au travail, vérifiant ses comptes aussi consciencieusement que s'il n'eût pas eu trente kilomètres de battue dans les reins.

Pendant ces absences, Gaston se trouvait prendre ses repas seul avec Mme Dubourg; dans les premiers temps, cela lui avait paru tout naturel et il n'en avait aucunement souffert; mais, depuis qu'il avait surpris sur lui les regards dont l'énigmatique signification l'inquiétait jusqu'à l'angoisse, ces tête-à-tête forcés le mettaient au martyre; il eût donné beaucoup pour retourner ces jours-là manger à l'hôtel d'Angleterre; mais pouvait-il faire à Mme Dubourg une pareille impolitesse? Justement elle affectait, dans ces occasions, de se montrer avec lui beaucoup plus simple et presque maternelle; elle le traitait en petit garçon, lui parlait de sa famille avec intérêt et reprenait tout à fait son masque de femme à l'âme incolore et tranquille. Il n'en était pas moins gêné de son personnage, et cette affectation de bienveillance le tourmentait autant que l'attitude de Malène lorsque Dubourg était présent. On eût dit qu'alors elle se servait de son mari comme d'un paravent pour jouer à la coquette avec lui. Elle avait une façon de couler les yeux du côté de Gaston, de sorte que lui seul en pût voir l'éclat, qui le remuait jusqu'aux entrailles; quand elle

le regardait ainsi, il ne savait comment se tenir pour ne pas laisser voir son malaise; il se sentait la gorge serrée comme dans un étau, et il ne pouvait plus rien avaler. Dubourg, auquel la cause du manque d'appétit de Gaston échappait absolument, insistait alors avec bonhomie pour qu'il « se forçât un peu, » et Malène détournait la tête avec un indéfinissable sourire.

D'autres choses d'elle encore le troublaient. Un jour, Dubourg l'avait embrassée tendrement au moment de sortir; et comme il prolongeait un peu ce baiser sans faire attention à Gaston, elle lui avait jeté un de ses étranges regards, et il avait rougi et pâli coup sur coup sans savoir pourquoi. Quelquefois, en parlant de choses banales, elle tenait les yeux baissés pendant un temps assez long, puis elle les relevait subitement sur lui, et leur expression était alors tellement en désaccord avec le sujet de la conversation qu'il ne pouvait manquer d'en être frappé.

Cependant, il ne voulait pas croire encore à la duplicité de Malène; il ne le voulait pas, à cause d'Éliane qu'il aimait pardessus tout, à cause de Dubourg pour qui il avait une reconnaissante amitié, à cause de lui-même qui souffrait déjà de tenir la vertu d'une femme en suspicion. Et le soir, enfermé dans sa petite chambre de la rue Fontaine-des-Élus, il s'ingéniait à se démontrer que c'était son imagination qui faisait tous les frais de son tourment. Oh! combien on l'aurait soulagé en lui assurant qu'il se trompait, que Malène était une honnête femme, et qu'il n'y avait rien, rien de secret entre eux deux! Et pourtant ces regards appuyés, réitérés, que lui disaient-ils? que lui voulaient-ils? Il n'était pas halluciné; il n'était pas fou. Pourquoi se réveillait-il parfois la nuit avec la sensation que les yeux de Malène étaient sur lui? Et pourquoi tressaillait-il alors, comme si un fer rouge l'avait touché? Ces prunelles chargées d'ombre et de lumière, que contenaient-elles de si particulier, de si mystérieux? Jamais il n'avait osé les regarder en face, et c'était seulement à la dérobée qu'il en avait saisi l'intense lueur; cependant il les connaissait à ce point qu'il en portait constamment le reflet en lui-même. Par momens, il s'accusait d'une pusillanimité enfantine; il lui semblait que, s'il avait la force une seule fois de soutenir le regard de Malène, le charme cesserait, le sortilège serait rompu. Il en prenait la résolution; mais, dès qu'il se retrouvait en sa présence, il ne pouvait plus, il avait peur; peur de voir clairement ce qu'il ne faisait que pressentir, de recevoir un choc trop violent qui désar-

merait sa volonté. Et ses heures de solitude s'écoulaient ainsi, avec l'obsession constante des yeux de Malène, qui le poursuivaient jusque dans sa chambre, à travers le verrou tiré, tournoyaient comme de lourds papillons nocturnes autour de son lit, se posaient sur son front, sur ses lèvres, et que l'appel pressant des yeux d'Éliane, limpides et doux, sans mystère, ne parvenait pas à chasser d'auprès de lui.

V

Dehors il faisait un vilain froid de décembre; des tourbillons de neige, chassés par le vent d'est, tombaient en colonnes obliques le long des rues désertes. Gaston et Mme Dubourg, après avoir dîné en face l'un de l'autre, venaient de passer au salon. C'était une vaste pièce, tendue d'étoffes moelleuses et meublée de sièges ottomans de formes diverses; une douce chaleur y était répandue, l'atmosphère des appartemens riches et douillettement clos qui fait aimer l'hiver par contraste. Mme Dubourg s'assit dans un large fauteuil, devant la cheminée où brûlait un feu de hêtre, et Gaston sur une chaise basse, à côté d'elle. Ce soir-là il se sentait plus à l'aise que d'habitude et vraiment heureux de vivre. Depuis quelque temps, Malène s'était montrée tout à fait simple et bonne avec lui, sans aucune affectation de recherche ou d'indifférence. Il avait bien dîné et il digérait doucement, profitant du silence pour songer à Éliane, à sa bien-aimée, que le lendemain il devait revoir. Quelle joie de la sentir pendant quelques heures à ses côtés, de la contempler longuement, de l'embrasser en l'abordant et en la quittant! Il en souriait béatement, les yeux fixés sur la flamme claire et haute.

— A quoi pensez-vous donc? lui demanda tout à coup Mme Dubourg.

En même temps elle avait repris, pour le regarder, ses prunelles lourdes et obscures, et dans sa voix il retrouvait l'âpreté mordante qu'elle y avait mise quelquefois déjà en lui parlant.

Il tressaillit, et sa réponse fut celle des gens troublés :

— A rien! dit-il.

Mais aussitôt il s'aperçut de la platitude qu'il venait de laisser échapper. Il rougit jusqu'aux oreilles, irrité contre soi, contre sa propre timidité. Allait-il rester ainsi ridicule et penaud, devant Malène? Elle devait se moquer de lui, bien sûr; il le sentait à la

nonchalance voulue de son attitude, au silence même qui pesait entre eux. Il était trop bête vraiment d'avoir peur toujours de la regarder, et elle en abusait pour le torturer davantage. N'était-ce pas le moment de faire ce qu'il s'était promis tant de fois, ce qui allait définitivement interrompre cette sorte d'envoûtement qu'elle lui faisait subir? Et hardiment, brusquement, comme un homme qui se jette à la mer, il plongea au fond, tout au fond des yeux de Malène.

Ce fut comme un coup de foudre, à travers lequel le ciel déchiré laisse voir toutes les nuances du prisme. Dans ces pupilles sombres, des reflets irisés se jouaient; elles étaient, ainsi que des agates précieuses, striées de couleurs changeantes; luisantes et opaques, elles s'amollissaient par degrés. Une subtile volupté s'en dégageait lentement, tel que le parfum sort peu à peu d'un vase où brûle une essence rare; et des rayons y brûlaient, amortis par l'épaisseur des cils humides. Gaston ne put supporter longtemps l'intime splendeur des yeux de Malène fixés sur les siens; son trouble, loin d'en être dissipé, s'augmentait d'une intolérable angoisse. Il baissa la tête. Ses regards tombèrent sur les fines chevilles que Mme Dubourg présentait à la chaleur du foyer.

Que se passa-t-il alors en lui? Par quel phénomène d'intuition le jeune homme, ignorant et chaste, eut-il tout à coup la vision complète, sensuelle, définitive, de la femme? D'avoir voulu connaître la volupté enclose dans ces regards attirans, d'avoir laissé son imagination s'égarer un moment à leur suite, voilà que maintenant il croyait voir, il voyait devant lui Malène, telle qu'elle devait être, qu'elle était sûrement, dans l'épanouissement de sa beauté resplendissante. Ses tempes battaient éperdument, ses mains se mouillaient d'une sueur froide; dans la déroute complète de ses idées, une seule lui restait : s'enfuir, échapper à cette hallucination; il se leva, traversa le salon pour sortir.

Mais ce mouvement rapide l'avait rendu à la conscience de soi. Il comprit qu'il allait être grossier, ridicule encore; que cette fugue inexplicable entraverait sa vie d'une suite de complications graves; il revint sur ses pas, pour prendre congé de Mme Dubourg. Elle avait gardé la même attitude nonchalante, le buste renversé, les pieds soulevés vers la flamme, et elle le regardait venir, avec ses yeux chargés de langueur. Quand il fut auprès d'elle, il se troubla; et, comme il cherchait ses mots, balbutiant vaguement une excuse, d'un geste muet elle lui tendit ses lèvres.

Gaston s'était échappé à lui-même, presque à son insu, par un de ces vertiges sensuels contre lesquels il est bien difficile de se défendre, si on n'en a pas d'avance l'expérience. Honteux et heureux, il se tenait aux pieds de Malène qui, maintenant, prise du besoin d'antérieures confidences, se répandait en paroles. Certes, elle n'était pas une de ces femmes superficielles qui dans l'amour ne cherchent qu'une distraction passagère; ses sens n'avaient fait que suivre son cœur, et son cœur depuis longtemps appartenait à Gaston. Oh! oui, depuis longtemps, depuis le premier jour, elle l'avait aimé! D'abord, ç'avait été une joie, puis ensuite c'était devenu une souffrance. Elle aurait voulu le voir sans cesse, l'avoir constamment auprès d'elle, comme il était là. C'était elle qui avait suggéré à son mari l'idée de le garder avec eux davantage; si elle eût osé, elle lui eût fait proposer d'habiter complètement la maison pour avoir le bonheur de dormir sous le même toit. Avant de le connaître, elle ne savait pas ce que c'était que l'amour. Ce qu'elle en avait lu dans les livres les plus passionnés ne lui avait donné qu'une faible idée de la tourmente qui depuis s'était déchaînée dans son cœur. Elle s'était mariée jeune, sans enthousiasme ni répugnance, et elle n'avait compris la monotonie de sa vie que le jour où elle s'était mise à aimer Gaston. Alors tout ce qui n'était pas lui, tout ce qui ne le touchait pas de près ou de loin, lui était devenu insupportable ou insipide.

Ç'avait été le soir du bal surtout qu'elle avait compris à quel point il s'était emparé de son être. Tous les hommages, tous les complimens qu'elle avait reçus, elle eût voulu les lui offrir, pour qu'il en fît une jonchée triomphale sur laquelle tous deux ils auraient marché. Combien elle eût aimé écarter d'elle ces importuns, qui la harcelaient de leurs propos, être seule avec lui, se suspendre à son bras, lui appartenir exclusivement!

D'ailleurs elle s'était bien aperçue — mais plus tard seulement — que lui aussi éprouvait les mêmes émotions. Quand elle le voyait à table rester longtemps songeur, ne plus manger et parler à peine, elle ne pouvait faire autrement que de le croire amoureux.

— Pourquoi n'es-tu pas venu à moi plus tôt? Pourquoi?... lui répétait-elle, en l'attirant contre sa poitrine et en le couvrant de nouveaux baisers.

Et Gaston ne trouvait rien à répondre. Pouvait-il lui dire la vérité? que, lorsqu'elle l'avait surpris à rêver, c'était à une autre qu'il songeait; que, si elle l'avait vu pâlir, c'était de la crainte de

manquer, même en pensée fugitive, à celle qu'il aimait jusqu'à l'adoration ? Pouvait-il, en pareille circonstance, prononcer, sans le profaner, le nom d'Éliane, avouer à Malène qu'il avait cédé à une folie passagère, à une commotion des sens étrangère à sa volonté ? Non, il ne le pouvait pas. Et d'ailleurs il n'avait de tout cela, pour le moment, qu'une notion assez confuse. Il était entièrement soumis à Malène, dominé par sa féminité toute-puissante, et reconnaissant jusqu'à l'extase des joies qu'elle lui avait fait connaître.

VI

Ce fut seulement le lendemain, quand Gaston se retrouva en présence d'Éliane, que l'ensorcellement dont l'avait enveloppé Malène cessa brusquement, et qu'il se sentit horriblement malheureux. Bien que très accessible en toute occasion aux influences immédiates, jamais il n'avait éprouvé un pareil retournement d'âme. Lorsqu'il entra chez les Tissaud de Briville, et qu'il vit au milieu du salon Éliane debout qui lui souriait, il reçut un choc violent, comme si quelque chose se brisait en lui et que des flots de honte en eussent brusquement jailli. Il fallait avancer cependant, saluer tout le monde, poser ses lèvres, encore gonflées des baisers de Malène, sur les joues pudiques de sa fiancée. A cet instant, Gaston se regarda comme le dernier des misérables. Il aurait voulu pouvoir avouer sa faute, en obtenir le pardon, débarrasser sa conscience de cette tromperie indigne. Éliane eût été véritablement sa femme qu'il n'eût pas souffert davantage de l'avoir trahie.

Il était gêné même physiquement, inquiet de ses attitudes, de l'expression de son visage qu'il sentait si différente de ce qu'elle était à l'ordinaire. Il se mit à la partie et y apporta une grande application, pour échapper aux autres et à lui-même. Mais le moindre incident le déconcertait. Par une fatalité où il crut voir le juste châtiment de sa faute, on vint à parler du bal, qui depuis deux mois défrayait toutes les conversations de la ville ; il lui fallut bien alors, malgré sa répugnance, donner des détails qui renouvelaient toutes ses angoisses ; et le vieux Preumartin, pour taquiner Herminie de la Gaudinière, ayant demandé avec insistance des nouvelles de la « belle Mme Dubourg », il ne sut plus quelle contenance tenir, et, avant de répondre, il jeta un regard éperdu du côté d'Éliane ; elle lui souriait toujours ; mais, au lieu d'en être

calmé, il s'estima plus coupable encore de la trouver si doucement candide et sans méfiance. Toute la soirée, il fut triste. Pour la première fois, il se sentait malheureux auprès d'Éliane et pressé de la quitter. En prenant congé d'elle, il évita de l'embrasser, effleurant seulement du bout des lèvres le haut de sa collerette.

Rentré chez lui, il se soulagea en s'accablant d'invectives. Comment avait-il pu céder aussi rapidement à la tentation? Il ignorait que les chutes les plus promptes sont presque toujours celles des êtres les plus innocens. Mais ce qui le tourmentait bien plus encore que sa faute, c'était le plaisir qu'il y avait goûté; car enfin il n'aimait pas Mme Dubourg, il aimait Éliane, uniquement, absolument. Par quelle misérable faiblesse en était-il arrivé à oublier l'amour pour la volupté, alors qu'il avait cru jusque-là ces deux choses inséparablement liées ensemble? Quel douloureux secret se cachait sous cette double et confuse attirance de l'idéal et de la matière? Il se rendait très bien compte que ce n'était point, comme on le lui avait enseigné dans les sermons et les lectures pieuses, l'esprit seul qui aspirait à l'infini et la chair seule qui réclamait le plaisir. Le peu de philosophie qu'il s'était assimilé avec son précepteur, il y faisait appel pour s'essayer à débrouiller cette énigme; mais il ne parvenait pas à comprendre pourquoi son désir s'était écarté de sa volonté, de cette vision de parfait bonheur qu'Éliane jusque-là, et maintenant encore, incarnait pour lui complètement. Et de se voir si fragile, si peu conséquent avec soi-même, il éprouvait une terreur de vivre, une grande et insurmontable tristesse.

Un autre problème l'étonnait encore. Habitué à examiner minutieusement sa conscience, il n'y trouvait au point de vue religieux que de minces et insaisissables scrupules; tous ses remords se groupaient autour d'Éliane; c'était elle qu'il se reprochait d'avoir offensée, bien plus que Dieu, en qui pourtant il croyait d'une foi sincère. Mais l'emportement de la passion eût étouffé aisément ses préoccupations dévotes, tandis qu'Éliane, comment aurait-il pu l'oublier? Il se disait très justement qu'une banale aventure avec une femme quelconque n'aurait pas excité à ce point ses regrets; d'où il concluait que c'était moins la faute en elle-même qui lui paraissait grave que les circonstances dont elle avait été entourée : Malène, qu'il était forcé de revoir chaque jour, dans l'intimité de laquelle il vivait, ne se placerait-elle pas comme un obstacle perpétuel entre Éliane et lui? Mais cela, il ne

voulait même pas l'envisager. Sa défaillance passagère ne pouvait pas avoir de lendemain. Maintenant qu'il connaissait le danger, il saurait se tenir sur la défensive.

D'ailleurs, en réfléchissant davantage, il en venait à se persuader que Mme Dubourg, elle aussi, regrettait cet entraînement d'un jour; qu'autant que lui, plus que lui peut-être, elle rougissait de s'être abandonnée au vertige des sens. Elle devait avoir plusieurs bonnes raisons de se reprendre. Sa réputation à conserver intacte, la dignité et la tranquillité de sa vie, l'affection visible que son mari lui portait, il était impossible qu'elle eût compromis tout cela sans en éprouver de grands remords. Et sans doute elle serait la première à lui montrer par son attitude qu'elle voulait oublier ce moment d'imprudente folie. Cependant les protestations qu'elle lui avait faites, ces brûlantes confidences dont elle avait paraphrasé leur étreinte, l'inquiétaient encore. Si Malène l'aimait à ce point, pourrait-elle aussi facilement se détacher de lui? Il se souvenait de ses regards persistans, de l'expression alanguie de ses yeux, et il frémissait à la pensée de l'abîme qu'il y avait entrevu. Qu'avait-il fait pour provoquer un tel débordement de passion? Non, ce ne pouvait être qu'un caprice, dont maintenant sans doute elle ne se souciait déjà plus; et ces paroles exaltées qu'elle avait prononcées aussitôt, n'était-ce pas déjà une façon d'excuser, de pallier, ce que son abandon avait eu de trop soudain?

Ces réflexions avaient tenu Gaston éveillé dans son lit, où il se tournait et se retournait, comme un malade qui cherche à tromper son mal. Il finit par s'endormir, sur l'assurance qu'il se donna ingénument que Malène n'avait aucun motif de l'aimer; et, quand il se réveilla deux heures après au bruit des pas saccadés des enfans qui arrivaient à l'école des Sœurs, sa première pensée fut pour Éliane; il lui envoya, comme il le faisait chaque matin, le bonjour ému et fidèle de son âme.

VII

Les jours suivans, Malène sembla par son attitude donner raison aux prévisions de Gaston. Jamais elle ne s'était montrée si indifférente avec lui, d'une indifférence qui ne se compliquait d'aucune affectation. Elle ne s'appliquait même pas à éviter de le regarder; et, quand par hasard elle fixait ses yeux sur lui, il n'y

retrouvait rien de ce qui l'avait tant de fois troublé. C'était à se demander si elle avait jamais dépouillé le masque qui, à première vue, donnait à penser qu'elle était une femme froide et sans passion. En lui parlant, elle laissait sa voix tomber, sans prendre la peine d'articuler la fin de ses phrases, comme on fait avec les gens de mince importance, à ce point qu'il ne pouvait s'empêcher d'en souffrir; d'autant qu'à l'égard de son mari elle se montrait beaucoup plus aimable, plus empressée que d'habitude. Il en conclut qu'elle aussi condamnait et cherchait à racheter de la sorte leur faute secrète.

Pendant toute la semaine il put à son aise se fortifier dans ses bonnes résolutions. La présence de Dubourg et la froideur de Malène y concouraient simultanément. Il eût dû en être heureux, et il l'était effectivement, mais non sans quelques tiraillemens intérieurs. Quoi qu'il fît pour ne point paraître changé, il se sentait maussade et le laissait voir; à chaque instant des pensées lui venaient, qu'il chassait en hâte, sur les intimités conjugales; et lorsque Dubourg, dont la nature était facilement affectueuse, l'appelait « mon cher enfant », « mon bon ami », il en éprouvait toute sorte de pénibles sentimens, qui le mettaient en colère contre lui-même et contre l'homme qu'il avait si gravement offensé. S'il n'avait pas eu un autre motif plus puissant de renoncer à Malène, celui-là seul eût suffi pour l'en détourner.

Mais d'heureuses chances encore le servirent. Ayant eu à aller du côté de Tavers pour un recouvrement, il poussa jusqu'à Beaugency et passa l'après-midi auprès de sa mère. Cette vieille dame était la sérénité même. Gaston retrouva dans son atmosphère la paix du cœur qu'il avait perdue. Assis devant elle, tenant entre ses mains la main bénie qui l'avait bercé autrefois, il sentit toutes ses souillures disparaître et refleurir toutes ses candeurs. Une détestation du mal, un besoin de la vie chaste et honnête entrèrent en lui plus profondément, à mesure que les doux regards de sa mère le pénétraient. Il la quitta avec l'âme pure et blanche d'un petit enfant.

Le surlendemain, comme il se rendait à la Banque, la providence voulut qu'il rencontrât Éliane et Mme Tissaud de Briville. Il les reconnut de très loin qui avançaient devant lui dans l'allée des Lices, Éliane svelte et fine dans sa robe gris-ardoise, sa mère majestueusement drapée d'une jupe et d'un mantelet d'un violet cru. Il hâta le pas pour les rejoindre et marcha quelques

instans auprès d'elles. Malgré la banalité des mots échangés, ce lui était une grande douceur de cheminer ainsi à côté d'Éliane. Dans la certitude de lui appartenir tout entier désormais, ses remords s'étaient adoucis, et il ne ressentait plus en sa présence les terribles troubles d'âme qu'il avait éprouvés le dimanche précédent. Ce fut avec une joie débordante qu'il lui serra la main, à l'angle de la rue de l'Éperon, après s'être détourné de son chemin pour l'accompagner jusque-là; il eut presque le même mouvement d'expansion vis-à-vis de sa tante Honorine, malgré la terreur qu'elle n'avait pas cessé de lui inspirer.

La nuit, il s'exalta encore au sujet d'Éliane. Il calculait exactement le temps écoulé depuis leur promesse et celui qui leur restait encore à vivre l'un sans l'autre; il se redisait avec délices la phrase mémorable après laquelle tous deux s'étaient sentis irrévocablement liés : « On peut bien s'attendre trois ans, lorsque l'on est certain de s'aimer toujours ! » Et, certes, il était bien sûr de l'aimer toujours et de plus en plus, car sa défaillance avait eu pour résultat d'ajouter, si c'était possible, à la tendresse profonde qu'il lui portait. Il ne pouvait s'empêcher de comparer moralement Éliane à Malène, et de trouver la jeune fille bien supérieure à la femme. Par une ingratitude commune à tous les hommes que le désir n'étreint plus, il accusait Mme Dubourg de s'être donnée, offerte même, avec une désinvolture choquante; tandis qu'Éliane, si pure, si noble, si haute, comme il la vénérait ! Comme il était fier et heureux de croire en elle ! Et il se répétait cela plusieurs fois de suite, ainsi qu'un dévot récite des actes de foi et d'amour pour s'inciter à une plus complète dilection. Il envisageait sans frayeur le tête-à-tête du lendemain soir avec Malène; il allait même jusqu'à repousser en esprit ses avances, dans le cas improbable où elle se risquerait à lui en faire. Il s'estimait véritablement assez courageux pour lui avouer qu'il avait succombé auprès d'elle à une surprise des sens, mais qu'il ne s'appartenait pas, qu'il en aimait une autre, à laquelle il s'était promis volontairement et sans retour. Quelle femme ne serait pas attendrie par une semblable confidence ? Gaston se sentait d'autant mieux disposé à y recourir qu'il échapperait ainsi au ridicule de faire le prude, pour garder au contraire une attitude intéressante de héros de roman.

Ce fut donc sans inquiétude, et même non sans quelque fierté de se sentir maître de soi qu'il vit arriver le samedi soir.

M. Dubourg, avant de partir, lui avait laissé plusieurs comptes à mettre en ordre ; il resta au bureau, s'appliquant aux chiffres, afin d'éloigner de lui toute autre idée ; et il ne monta que lorsqu'on vint l'avertir que le dîner était servi. En entrant dans la salle à manger, il fut étonné de n'y pas trouver Malène ; la pensée lui vint qu'elle avait peut-être voulu se dérober à ce tête-à-tête gênant pour tous deux ; mais, comme il y réfléchissait, content et penaud à la fois, il reconnut son pas dans le vestibule, et à peine avait-il eu le temps de se composer un visage qu'il la vit apparaître. Elle était vêtue de la même façon que le samedi précédent, d'une toilette mastic à taille très longue qu'elle n'avait pas portée depuis ce jour-là ; ce fut la première chose qu'il remarqua d'elle ; et il en reçut une impression de contrariété sensible, comme si ces étoffes innocentes eussent été là tout exprès pour lui rappeler ce qui s'était passé entre eux.

Malène cependant ne témoignait aucun trouble de se retrouver seule avec lui. Elle le fit asseoir en face d'elle —, à la place même de Dubourg — et se mit à lui parler de choses banales. La présence du domestique qui allait et venait pour le service les eût d'ailleurs empêchés d'échanger aucune confidence. Elle causait beaucoup, avec un entrain qui ne lui était pas habituel, et sous lequel un observateur quelque peu avisé aurait aisément deviné une pointe de fièvre ; mais Gaston ne s'arrêtait pas aux subtilités de la psychologie. Soulagé de la trouver ainsi, il s'efforçait de lui répondre allégrement, afin de maintenir cet heureux débordement de paroles, qui était entre eux comme un rideau flottant derrière lequel s'abritait leur pensée secrète. Toute sa timidité avait disparu dans l'urgente nécessité de se défendre contre de plus dangereuses attaques. Il se sentait très rouge, en proie à cette excitation du cerveau que donne à table une conversation animée, et il mangeait et buvait activement aussi, sans y prendre garde, emporté par le tourbillonnement rapide des mots qui chassait loin de lui ses dernières craintes.

Mais, le domestique s'étant retiré après avoir disposé le dessert, Malène tout à coup se tut et devint songeuse ; et Gaston, qui avait monologué un instant, se tut à son tour devant le silence obstiné qu'elle gardait. Il comprenait que maintenant elle attendait de lui autre chose que des paroles indifférentes ; qu'elle mettait sa coquetterie à provoquer l'appel de son nom : Malène ! ou tout au moins un intentionnel coup d'œil. Cependant il ne bou-

geait pas, il se tenait les paupières baissées, les mâchoires serrées, arc-boutant à ses résolutions inébranlables l'édifice fragile de sa vertu. Sans la regarder, il entrevoyait Malène qui égrenait lentement une grappe de raisin, et la mollesse voulue de ses gestes le remplissait d'une agitation grandissante. Il avait cessé de manger depuis longtemps, qu'elle continuait à placer méticuleusement entre ses lèvres les grains dorés; on eût dit que, se doutant de son supplice, elle prenait plaisir à le prolonger davantage. Elle se leva enfin, et familièrement elle lui prit le bras pour passer dans le salon.

Au contact de ce bras, dont la douce chaleur le pénétrait à travers le vêtement, Gaston éprouva un ébranlement de tout son être; l'enlacement de la femme à son bras lui donnait un orgueil de chair, en même temps qu'une émotion d'âme; elle pesait sur lui un peu et marchait avec une ondulation légère des hanches, qui rapprochait leurs deux corps à chaque pas qu'ils faisaient. Il se défendit cependant contre l'enveloppement du charme secret de Malène, et, sans défaillir, il la conduisit devant la cheminée où se tordaient encore de hautes et lascives flammes. Elle s'assit dans le même fauteuil que le samedi précédent, et le regarda de la même façon insistante et douloureuse. Alors de cette attitude qui évoquait pour lui le souvenir de sa faute, des plis de cette robe retombant d'une façon pareille, des profondeurs de ces regards, la même folie remonta soudainement. Dans ces prunelles tournoyantes il revit toutes les voluptés auxquelles il s'était défendu de penser depuis huit jours; un spasme le prit à la gorge, un vertige lui envahit le cerveau et, comme un enfant affolé et peureux, il se précipita dans les bras qui se tendaient vers lui.

VIII

Gaston ne se fit aucune illusion sur la gravité de cette seconde défaillance. Maintenant il lui serait beaucoup plus difficile de rompre avec Mme Dubourg. Cependant plus que jamais il en voyait la nécessité; il ne pouvait se laisser engager dans une liaison aussi redoutable. Sa résolution n'avait pas changé, plus que ses sentimens; c'était toujours Éliane qu'il aimait, Éliane qui était le but immuable de sa vie. Malène n'avait été qu'un accident, la part d'imprévu de sa destinée, en dehors de sa volonté et de son cœur. Il ferait acte d'homme en agissant désormais

selon sa conscience. Mais sa nature faible, toute de sentimentalité aiguë, devait échouer infailliblement contre la force de séduction de Malène. Chaque fois qu'il arrivait près d'elle, c'était avec la détermination bien arrêtée de tout lui avouer. D'avance, il se promettait de parler à tel moment, à telle minute précise; mais toujours quelque chose l'en empêchait. Son gosier se serrait, sa langue se paralysait, il était dans l'impossibilité matérielle d'articuler un seul mot; ou bien c'était un regard, une caresse de Malène auxquels il n'avait pas la force de résister. Plusieurs semaines s'écoulèrent de la sorte, sans qu'il eût réussi à s'affranchir de ce joug.

Un dimanche cependant, après avoir passé la soirée auprès d'Éliane, il s'était juré d'en finir. Ses remords devenaient intolérables; loin de s'apaiser, ils augmentaient à chaque nouvelle rechute. Le lendemain, il était monté chez Mme Dubourg et tout de suite, avant même de la saluer, il avait prononcé la phrase qu'il avait soigneusement préparée : « J'ai quelque chose de très sérieux à vous dire. » Alors, elle lui avait demandé : « Vraiment, qu'est-ce donc? » et, comme il cherchait la suite de son discours, elle avait ajouté en souriant : « Dépêche-toi, parle! » Ce seul tutoiement avait suffi pour déranger l'assiette de sa volonté. Il était resté muet, et Malène avait parlé d'autre chose. Elle ne semblait le prendre au sérieux que pour l'amour, et pour tout le reste elle le traitait comme un enfant sans conséquence.

Elle était d'humeur changeante, et jamais il ne la trouvait telle qu'il se l'était imaginée. Il en venait à s'interroger sur ce qu'il redoutait le plus, ou de son masque de dédaigneuse indifférence, ou de ses regards affolans, qui lui brûlaient l'âme. Un jour qu'ils étaient seuls, elle avait posé sa tête sur sa poitrine et elle s'était mise à pleurer longuement. Qu'avait-elle? Il n'avait su le lui demander qu'à peine, troublé de ses larmes et ne trouvant pas les paroles qu'il aurait fallu pour la consoler. Mais le plus souvent elle se montrait d'une gaîté folle, d'une joie exubérante avec lui; elle avait des propos enfantins, des malices d'adolescente. Toutefois, en présence de Dubourg, elle gardait une gravité qui étonnait Gaston; quelle raison pouvait-elle avoir de cacher à son mari les côtés heureux de son caractère? Il ignorait que certaines femmes ont besoin de l'amour pour arriver au complet épanouissement de leur nature physique et morale. Malène se plaisait à lui répéter « qu'elle n'avait commencé à vivre que du jour où elle

l'avait connu. » Mais il ne voyait là qu'un paradoxe passionnel, des mots sans portée.

D'ailleurs il n'était occupé de Malène que lorsqu'il subissait le charme de sa présence. Le reste du temps il cherchait à lui échapper par tous les moyens possibles. Il aurait voulu ne jamais la revoir ; alors seulement il eût été sûr de lui. Mais pour cela il lui aurait fallu cesser de travailler chez Dubourg. D'un pareil changement, qui bouleverserait toute son existence actuelle, quelle raison donner à sa mère, à Éliane, à Dubourg lui-même ? Et, si l'on venait à en supposer le véritable motif, ce serait une nouvelle et impardonnable faute qu'il aurait commise ; car il se sentait jusqu'à un certain point responsable de l'honneur de Malène. Puis, quand même il se déciderait à cette mesure extrême, il serait encore obligé, — à moins de se montrer d'une grossièreté révoltante, — de conserver des relations avec des gens qui lui avaient témoigné tant de bienveillance et d'affection ; et alors, s'il revoyait Malène, il ne répondait plus de rien ; il savait par expérience combien il était lâche et irrésolu devant elle.

Le seul remède efficace à sa situation eût été de quitter Blois ; mais il n'en avait point le courage, car du même coup il se trouverait séparé d'Éliane ; or jamais il n'avait senti pareillement le besoin de se rapprocher d'elle. Il eût voulu la voir chaque jour, à chaque minute, puiser en elle la force qui lui faisait défaut pour repousser l'inévitable tentation. Oh ! comme il souffrait de ne pouvoir reporter sur elle les désirs que Malène lui inspirait ! Mais cela, il ne l'essayait même pas ; c'était bien assez de lui manquer aussi grièvement, sans encore souiller sa chaste image d'une sacrilège pensée.

Dès qu'il avait un instant de liberté, il se dirigeait vers la cour intérieure du Château ; là il aimait à contempler la statue attribuée à Jean Goujon, cette délicieuse figure de vierge à la colombe, qui ressemblait à Éliane. Il l'examinait longuement, de face, de profil, ravi quand il y découvrait de nouvelles similitudes avec sa fiancée. Son imagination s'exaltait autour de ces traits purs, de ce sourire délicatement ingénu, de toute cette grâce exquise et simple qui était la caractéristique même d'Éliane. Il se surprenait à lui adresser des discours, dans lesquels il était heureux de formuler tout ce qui s'agitait au fond de son cœur, car c'était une de ses plus cruelles souffrances que de ne pouvoir jamais faire entendre à celle qu'il aimait une seule parole d'amour. Quelque-

fois il allait jusqu'à les confondre, la blanche statue et la blanche fiancée; l'une ou l'autre se présentait indifféremment à son esprit au cours de ses rêveries mélancoliques.

Mais souvent une vision différente le hantait. Dans cette même cour, à présent silencieuse, Malène lui apparaissait, entrant triomphalement au milieu des admirations de la foule. Cette beauté surprenante, qu'il n'avait pas su voir jusqu'alors, combien fortement il en avait été frappé tout à coup! Et, depuis, combien de fois il en avait saturé ses yeux, rassasié ses lèvres! Que Malène se fût donnée à lui, elle si désirable, si enviée, il n'y attachait aucun sentiment d'orgueil; mais il ne pouvait réprimer un frisson sensuel en pensant qu'il lui devait la révélation première de la volupté.

Il passait ainsi son temps à se désénamourer de Malène et à s'en éprendre encore. Quand il était aux côtés d'Éliane, il détestait sa maîtresse pour toutes les trahisons qu'elle lui faisait commettre; mais, revenu près d'elle, il oubliait jusqu'à l'existence de sa fiancée. Ainsi divisé contre lui-même, il avait fini par vivre une double vie, par sentir en lui deux êtres distincts qui se livraient un combat perpétuel et terrible. Témoin impuissant de cette lutte, il se maudissait pour l'inertie de sa volonté; il en était venu à espérer que quelque hasard, un nouveau caprice de Mme Dubourg, dénouerait cette inextricable position à laquelle il ne voyait aucune autre issue. Mais Malène semblait l'aimer chaque jour davantage, alors que chaque jour aussi le rapprochait du terme où Éliane devait lui appartenir. Son cerveau se troublait à sonder les ténèbres accumulées en lui. Ses nuits étaient sans sommeil, et dans la journée il se traînait languissamment, en proie à une tristesse mortelle. Un matin, il n'eut pas la force de se lever; il avait la fièvre, il grelottait. On dut le transporter chez sa mère à Beaugency.

IX

Gaston avait eu un transport au cerveau; pendant plusieurs jours et plusieurs nuits il était resté délirant avec une fièvre intense. Puis un long assoupissement l'avait pris; il dormait sans cesse, anéanti dans le grand lit Louis XVI de sa chambre, les lèvres entr'ouvertes, les bras projetés sur les couvertures. On l'eût cru mort, si de loin en loin un râle ne s'était échappé de sa

gorge. L'épuisement de ses nerfs était tel qu'aucun bruit ne le tirait de sa prostration; un soir un orage épouvantable roula sur Beaugency et fracassa les vitres des maisons : il demeura inerte et somnolent, comme si le silence de sa chambre de malade n'eût pas été troublé.

Quand il entra en convalescence, il fut longtemps encore avant de ressaisir complètement son individualité; il souriait à sa mère avec l'instinct ingénu d'un petit enfant; lorsqu'elle lui parlait, il ne répondait que par de vagues monosyllabes. L'effort de penser lui était douloureux et le peu de conscience qu'il avait gardé de soi lui faisait redouter de dissiper ces brumes bienfaisantes qui enveloppaient son cerveau. L'image d'Éliane fut la première qui lui revint du passé; c'était dans le jardin, où on l'avait transporté pour qu'il respirât l'air attiédi d'un après-midi d'avril; des églantines sur un buisson commençaient à naître et leur parfum délicat lui rappela celui de fleurs pareilles dérobées au corsage de sa fiancée. Alors tout à coup il sortit de sa torpeur. Éliane! Où était-elle? Que faisait-elle maintenant? Pourquoi n'était-elle pas auprès de lui? Il se souvint de l'oncle Amédée, de Mme Tissaud de Briville, et il revit tous les obstacles qui le séparaient encore de celle qu'il aimait. En même temps une autre image confuse s'ébauchait dans son esprit : Malène... Mais n'était-ce pas là l'image d'une morte? A peine en saisissait-il la forme obscure et indéterminée. La clarté d'Éliane, éblouissante en lui, rejetait dans une pénombre lointaine tout ce qui n'était pas l'irradiation de son amour.

A dater de ce jour, il se remit rapidement, il recommença d'aimer la vie. Ses forces revinrent, et, avec elles, un besoin d'expansion, des gaietés subites. Il parla d'Éliane à sa mère, et se complut à la lui faire connaître dans toutes ses grâces, noble et simple comme il la savait, comme elle était en réalité. Mme de Lucerais, doucement, encourageait ces confidences; sa tendresse à l'endroit de son fils n'était pas entachée d'égoïsme, et que pouvait-elle souhaiter de mieux pour lui que les joies durables du mariage chrétien? Ainsi Gaston trouvait à ces causeries intimes la vertu d'un remède fortifiant qui chassait les derniers effluves de son mal; l'approbation maternelle était la consécration de ses sentimens, et une nouvelle obligation pour lui d'y être fidèle.

Comme dans les premiers temps de son amour, avant qu'il n'eût rencontré les étranges yeux de Malène, c'était à Éliane

qu'il pensait constamment; il y pensait sans trouble ni inquiétude, et toute la perspective de son existence en était embellie. La moindre chose se rapportant à elle suffisait à le rendre heureux. Un jour, en feuilletant dans le salon le vieil album des photographies de famille, il avait trouvé un portrait d'Éliane, non point comme elle était maintenant, svelte et grande, avec, sur le front, le nimbe d'or de ses torsades, mais d'Éliane en jupe courte et en cheveux flottans, telle qu'il se souvenait de l'avoir vue lorsqu'il sortait de Pont-Levoy. Il avait éprouvé une émotion profonde à reconnaître dans ce délicat visage les linéamens de tout ce qu'il y aimait aujourd'hui. L'effacement même de l'image, où pâlissaient et se décoloraient les traits, le remuait d'une tendresse infinie. Il prit le petit portrait et le plaça contre son cœur, se jurant de le garder ainsi jusqu'au moment où il pourrait y presser Éliane elle-même.

Avec les beaux jours il put reprendre ses anciennes promenades; il partait chaque matin sans itinéraire tracé d'avance, car il préférait s'abandonner au plaisir de retrouver les chemins autrefois connus. Il avait toujours été un amateur de grand air, ne se sentant vivre réellement que lorsqu'il avait un large horizon autour de soi, et à présent surtout la rénovation puissante de ses forces le poussait à d'interminables marches. Ce pays un peu plat, mais agréablement coupé de vignes et de cours d'eau, convenait à son âme que Dieu avait faite tranquille, avec des sinuosités de rêveries faciles. Il revit l'un après l'autre tous les sites qu'il avait aimés : Villarceau, le Verger, la Margottière et les jardins de Lavau baignés par le ruisseau des Mauves. Il fit un pèlerinage à Notre-Dame-de-Cléry, et, sous les voûtes glorieuses de la basilique, il retrouva les élans de ferveur de son adolescence. Devant les architectures et les œuvres statuaires, il se découvrait un sens plus affiné et plus artiste; il regarda le tombeau de Louis XI sans se croire obligé de lui payer un tribut conventionnel d'admiration; mais, en sortant, il s'enthousiasma devant une statue incrustée dans la muraille et qui passe dans le pays pour être le portrait de la « Grande Jeanne ». A Beaugency même, il trouvait un intérêt nouveau dans l'étude de certains coins pittoresques, tels encore que le moyen âge les a laissés. Le clocher du Moustier de Saint-Firmin, l'église romane qui survit à l'antique abbaye Saint-Nicolas, la façade Renaissance de l'Hôtel de ville lui suggéraient des réflexions qu'il n'avait jamais songé à faire autrefois. Il était

homme tout à fait maintenant, par la maturation achevée des idées autant que par le complet développement de ses facultés physiques. De la maladie, qui l'avait mené si près de la mort, il ne se sentait plus qu'une grande satisfaction de vivre, un refleurissement de lui-même d'accord avec la nature en liesse tout autour de lui. Le mois de mai était venu, et le soleil qui, dans ces contrées de culture plus encore que dans les grands paysages romantiques, conserve le symbole de sa force bienfaisante et féconde, était fêté de la Beauce à la Sologne, dans toutes les métairies, dans les vignes, dans le moindre champ de luzerne ou de trèfles, par la sortie en foule des travailleurs. Gaston s'associait à cette joie; par momens il avait envie de mettre bas sa jaquette de drap fin, et de saisir la pioche pour aider lui aussi la terre à s'entr'ouvrir sous les chaudes actions du soleil. Le soir, il rentrait près de sa mère, le front hâlé, les membres las, mais ayant dans ses yeux clairs le reflet de beaucoup de choses heureuses.

X

Un après-midi, comme il rentrait d'une longue promenade du côté des Hautes-Guignières et des Granges, Gaston reconnut de loin Dubourg, qui l'attendait devant la maison, sous les platanes. Tout de suite il eut l'idée que Malène l'avait envoyé pour savoir de ses nouvelles, et cela le troubla au point qu'il s'arrêta net, prêt à retourner en arrière. Dubourg, c'était l'expression sensible et irréfragable de tout un côté de sa vie qu'il avait cru pouvoir oublier ; en l'apercevant, la brume qu'il avait laissée flotter volontairement sur le passé se dissipa et des images en foule l'assaillirent. Il se rappela que la dernière fois qu'il s'était trouvé entre Dubourg et sa femme, la veille même du jour où il était tombé malade, Malène lui avait demandé affectueusement : « Gaston, vous êtes un peu pâle. Est-ce que vous souffrez? » et qu'en quittant la table elle lui avait mis rapidement un baiser au bord des lèvres, pendant que Dubourg les précédait dans le salon. Et avec le souvenir de ce baiser le souvenir de toutes les autres caresses de Malène lui revint; il se sentit monter aux tempes cette brûlure particulière que lui causait la préoccupation de la femme; et, pris de hâte maintenant, il allongea le pas pour apprendre ce que Dubourg avait à lui dire.

Dubourg, qui était myope, le regardait venir sans le recon-

naître; ce fut seulement quand Gaston s'arrêta devant lui qu'il ouvrit de grands bras en s'exclamant; puis il l'embrassa sur les deux joues avec affection. Cette chaleureuse étreinte acheva de gêner Gaston; avec plus de cérémonie qu'il n'aurait fallu, il introduisit le mari de Malène dans le salon auprès de sa mère. Mme de Lucerais, toujours souffrante dans son fauteuil, tricotait des vêtemens pour les pauvres; elle reçut le visiteur de très gracieuse façon, lui rappelant les bons rapports qu'il avait eus avec feu M. de Lucerais, et le remerciant de son empressement à accueillir le fils d'un ancien ami. Gaston, un peu pâle, les mains allongées sur les genoux, écoutait ces paroles de bienvenue.

Au bout d'un instant, Dubourg se retourna vers lui :

— Je suis heureux de constater que vous voilà tout à fait remis, lui dit-il. Malène se tourmentait vraiment trop à votre sujet. Depuis qu'elle vous a su malade, il ne s'est pas passé de jour où elle ne m'ait demandé de venir vous voir. Mais justement les affaires m'absorbent doublement, lorsque vous n'êtes pas là. Enfin aujourd'hui j'ai pu m'échapper. Voyons, quand nous revenez-vous?

— Mais, balbutia Gaston, je n'y pense pas encore; je suis à peine rétabli.

Dubourg insista.

— Voilà pourtant près de deux mois que vous nous avez quittés, et ce serait un vrai service à me rendre que de rentrer le plus tôt possible. Vous ne sauriez croire à quel point vous me manquez au bureau; car, entre nous, vous êtes le seul sur qui je puisse me reposer entièrement.

Et comme Gaston ne répondait rien, les yeux élargis par l'angoisse, il ajouta en souriant :

— Soyez tranquille, je n'ai pas l'intention de vous surmener, et nous vous soignerons bien, Malène et moi. Qu'en dit Mme de Lucerais?

— Cher monsieur, déclara la vieille dame, Gaston est absolument libre d'agir comme il lui plaira. J'ai d'ailleurs pleine confiance en votre amitié pour lui.

— Vous voyez, mon cher, nous sommes deux contre vous! fit Dubourg victorieusement.

— Permettez-moi cependant de résister, répondit Gaston d'une voix rauque. Je ne me sens pas vraiment en état de partir encore.

Il y eut un petit silence embarrassé entre les trois personnages; puis Dubourg reprit avec bonhomie :

— Qu'à cela ne tienne ! Vous êtes libre, comme le remarquait tout à l'heure Mme de Lucerais. Soignez-vous donc à loisir, mon cher Gaston ; je dirai à Malène que je vous ai trouvé sur pied et aux trois quarts guéri, elle en sera tout heureuse, car elle vous aime bien, malgré sa froideur apparente.— Madame, je vous présente mes hommages.

Gaston, après l'avoir accompagné, rentra au salon, il s'assit et resta longtemps sans bouger dans une prostration complète. Mme de Lucerais avait laissé tomber ses aiguilles et le contemplait avec inquiétude : quelque chose se passait dans l'âme de son fils qui échappait à sa clairvoyance. Pourquoi, puisqu'il aimait Éliane, Gaston n'était-il pas plus pressé de la revoir ? Depuis quelques jours déjà elle s'en étonnait ; il était entièrement rétabli, il avait recouvré toutes ses forces ; il devait donc avoir un autre motif de ne pas retourner à Blois ; et de l'attitude de Gaston vis-à-vis de Dubourg, de la préoccupation qui l'avait saisi après son départ, Mme de Lucerais concluait que là était sans doute le mot de l'énigme. Un instant quelque lueur de la vérité lui vint à l'esprit ; mais le soupçon à peine formé, elle eut hâte de le repousser aussitôt ; elle avait l'âme trop limpide pour s'arrêter à l'idée du mal. Il était possible d'ailleurs que Gaston ne fût pas aussi complètement remis qu'il le paraissait ; peut-être gardait-il dans quelque partie de lui-même un malaise indéterminé, reste de la fièvre terrible dont il avait été atteint. Elle l'examinait encore. Oui, sans doute ce devait être cela ; il était pâle et défait en ce moment, et le matin même cependant elle avait remarqué sa bonne mine et son air joyeux. Mais alors on ne pouvait pas le laisser ainsi, il importait de le faire examiner, de le soigner encore. Elle l'appela.

— Gaston, tu souffres ?

Il se leva, réveillé d'un rêve lointain ; il voulut dire que non, qu'il n'avait rien, et il se pencha sur elle pour l'embrasser ; mais comme elle l'interrogeait encore du regard, il éclata en sanglots :

— Oui, mère, je souffre, je souffre bien !

Elle vit qu'il ne fallait rien lui demander de plus ; qu'il y avait là une blessure secrète que sa main maternelle ne pouvait panser et elle pleura avec lui :

— Pauvre, pauvre cher enfant !

XI

Il fut inquiet et mal en train les jours qui suivirent; il mangeait peu, s'essoufflait à la marche et, vers le soir, un accès de fièvre le prenait ; alors ses pommettes devenaient écarlates, ses yeux se creusaient, il se couchait par terre tout de son long sur le tapis, avec une sensation d'atroce pesanteur dans tous ses membres. La visite de Dubourg avait suffi pour le rejeter dans de nouvelles angoisses. Il avait beau faire, il ne pouvait s'empêcher de penser à Malène, et de repasser en esprit les choses que son mari lui avait dites. Malgré lui, il était touché de cette sollicitude qu'elle lui portait, et il songeait avec un peu de mélancolie aux préoccupations qu'il lui avait causées sans le vouloir. Mais à présent, c'était en le voulant qu'il prolongeait les souffrances de Malène ; il avait refusé de retourner à Blois pour ne pas la revoir, pour échapper au joug de ses yeux, de ses paroles, de tout cet ensorcellement qui émanait d'elle et contre quoi il n'avait jamais eu la force de résister. Et maintenant, en comprenant à quel point Malène lui tenait aux entrailles, il venait de prendre une résolution héroïque. Quinze mois encore le séparaient des vingt ans d'Éliane ; il resterait auprès de sa mère jusqu'à ce moment. Il envisageait sans trop de tristesse cet exil nécessaire; il se sentait tous les courages, pourvu qu'il ne fût pas exposé directement à la tentation.

Mais cette sage décision ne lui avait pas apporté la paix; sa renonciation à Malène prenait à ses yeux des apparences de sacrifice. Peu à peu, en son âme sensible, la pitié se déplaçait, et Malène devenait l'intéressante amoureuse qu'Éliane avait été longtemps. C'était Malène maintenant qui était la victime et Éliane la triomphatrice. Quand il pensait à sa fiancée, sa joie se tempérait d'un involontaire regret pour l'autre, celle dont l'ardeur de loin le brûlait encore. Il se rappelait avec complaisance — il le pouvait bien, puisqu'un obstacle matériel l'empêchait désormais d'y retomber — les délices que lui avait procurées sa maîtresse; sa beauté lui apparaissait plus réelle encore à travers la distance ; certaines de ses attitudes, de ses phrases passionnées lui revenaient avec une netteté déconcertante ; et il ne se résignait pas à ce que l'amour de Malène, qui pour tout autre eût été une source infinie de bonheur, fût pour lui, en raison de la fatalité

des choses, une cause de continuelle désolation. Il aurait voulu pouvoir leur appartenir à toutes deux, Éliane et Malène, contenter l'une et l'autre, chacune selon sa nature, et sans qu'il y eût culpabilité à agir ainsi. Mais il se connaissait des délicatesses qui jamais ne s'accommoderaient d'un pareil partage. Alors il essaya d'oublier Malène tout à fait.

Sa seule ressource était de se réfugier dans sa première idéale adoration; il eût voulu s'y blottir assez étroitement pour que nul désir étranger ne vînt l'y atteindre. Par malheur, tout concourait à lui rendre Éliane plus lointaine et Malène plus proche. L'indifférence des Tissaud de Briville, qui s'étaient enquis à peine de sa maladie, contrastait cruellement avec l'empressement des Dubourg à son égard. Depuis sa visite à Beaugency, Dubourg lui avait écrit fréquemment, non pas pour le presser de revenir, mais pour s'informer discrètement de ses nouvelles; et dans chacune de ces lettres le nom de Malène s'étalait comme une tentation, avec tout ce qu'il renfermait de voluptés secrètes et inoubliables. Rien qu'au trouble dont ce seul nom écrit l'emplissait, Gaston comprenait que même lorsque Éliane serait devenue sa femme ce ne serait jamais de cette façon sensuelle qu'il l'aimerait, et que ces deux créatures si dissemblables ne pourraient en aucun cas être mises en parallèle, ni se remplacer l'une l'autre. Alors il tirait de son sein le portrait d'Éliane, et une émotion différente, moins violente mais plus profonde, l'étreignait. Il répondait à Dubourg en ayant soin de ne rien laisser voir de la contradiction terrible qui était en lui; il ne disait rien de précis sur sa santé, profitant de ce qu'approchait l'époque des vacances pour laisser en suspens la question de son retour; puis il ajoutait en post-scriptum, car il était trop bien élevé pour jamais manquer à une femme : « Mes complimens à Mme Dubourg. » Et à ce moment la plume tremblait un peu dans sa main. Un jour qu'il avait écrit le mot de souvenirs à la place de celui de complimens, il réfléchit que Malène pourrait y voir un sous-entendu qu'il n'avait pas eu l'intention d'y mettre, et il courut à la poste rechercher sa lettre; il la reprit des mains de l'employé, au moment où on la timbrait pour le courrier de Blois.

Cependant, à mesure que le temps s'écoulait, il se forgeait de nouveaux sujets d'inquiétude. Si, pendant qu'il abandonnait Malène pour l'amour d'elle, Éliane allait se croire oubliée de lui, ou l'oublier elle-même? Il se vit un instant dans la position d'un

homme qui, après avoir lâché la proie pour l'ombre, se trouve réduit à néant. Cela lui fit froid au cœur. Il décida de se rendre le dimanche suivant à Blois, mais pour voir les Tissaud de Briville seulement. Il s'arrangerait de façon à n'être pas reconnu, afin d'éviter l'obligation d'aller aussi chez les Dubourg. En réalité, rien n'était plus facile. Il prendrait le train de 4 h. 59 à Beaugency pour arriver à Blois à 5 h. 1/2. Il irait dîner à l'hôtel d'Angleterre, en passant par les quartiers bas de la ville, et ce serait vraiment une bien mauvaise chance s'il rencontrait âme qui vive. Puis, sa visite faite au boulevard de l'Est, il reprendrait le train d'une heure du matin, pour rentrer à Beaugency. Peu lui importaient les deux grandes heures qu'il lui faudrait perdre en sortant de chez les Tissaud de Briville; il aurait vu Éliane, il serait heureux ; il eût consenti à attendre la nuit entière, certain de ne pas trouver le temps long, car il savait par expérience que le bonheur est le plus aimable des compagnons. Quelquefois il s'était plu ainsi, en quittant Éliane, à se promener longtemps avec son souvenir tout vibrant encore. Il aimait ces marches nocturnes, par les rues tortueuses et vides, sous les étoiles, et il sentait alors se révéler en lui des dons de poète amoureux de toutes les chimères que le grand jour brutal et le commerce indiscret des hommes dissipaient impitoyablement.

XII

Gaston éprouva une douceur singulière à se retrouver dans Blois. La ville lui parut gaie et de bon accueil avec sa ceinture de plantureux feuillages, sous la lumière transparente de juin. Quatre mois s'étaient écoulés depuis qu'il en était parti malade; et il y revenait plus robuste, ayant seulement perdu la notion du temps et se figurant, malgré l'évidence, que des années s'étaient écoulées entre la journée de son départ et celle de son retour. Il quitta la gare et s'engagea, comme il l'avait projeté, dans les rues les plus solitaires. A mesure qu'il avançait, ses impressions d'autrefois reprenaient corps et l'entouraient comme des êtres sensibles; il s'entretenait avec elles, familièrement, et c'était d'Éliane seule qu'elles lui parlaient. En effet, Éliane avait été l'incessant sujet de ses rêveries; il la portait partout avec lui, dans son imagination autant que dans son cœur; tandis que l'autre, Malène, n'avait jamais pu être que l'objet actuel de ses joies;

l'ayant obtenue aussitôt que convoitée, comment aurait-il eu l'occasion de diriger vers elle les aspirations indéfinies du désir? Il avait déjà remarqué souvent que pour penser à Malène il lui fallait une suggestion matérielle, quelque chose qui lui vînt directement d'elle et qui le frappât par les sens; alors qu'il se surprenait à rêver abstraitement d'Éliane des heures durant, sans qu'il eût jamais su à quel propos ces idées s'étaient formées dans son esprit.

Il était arrivé devant l'Hospice, dans le vieux quartier du Bourg-Moyen, célèbre par ses fontaines; il se souvint que l'oncle Preumartin, parodiant un vers d'Horace sur Baïes, avait dit un soir à propos de l'abondance de ces eaux, qui fait de Blois une ville privilégiée entre toutes :

Nullus in orbe locus Blesis prælucet amœnis,

et que Florimond de la Gaudinière, qui, en fait de latin, ne connaissait que son eucologe, avait demandé dans quel psaume se trouvait cette citation. Cette réminiscence le fit sourire; et, malgré la vétusté du cadre si peu en rapport avec le clair visage de sa fiancée, il se réjouit en calculant que dans deux heures, il serait assis entre Élodie et Mme de la Gaudinière, à faire un whist, tout en regardant Éliane à la dérobée.

Quand il fut au bas de la rue Denis-Papin, il se hâta, de peur d'être reconnu; il se rapprochait de l'endroit où habitait Malène, et cela lui donnait un grand battement de cœur de penser qu'elle était à une si petite distance de lui, qu'il n'aurait qu'une centaine de mètres à franchir, une rue à tourner, pour la rejoindre. Qui sait même s'il n'allait pas l'apercevoir rentrant chez elle, de son pas souple et rythmé qui laissait deviner l'harmonie parfaite de ses formes? Il jeta un coup d'œil inquiet sur les trottoirs. Des gens endimanchés revenaient de la promenade, gravement, avec le respect de leurs vêtemens neufs et cet air de dignité naturelle que conservent encore les populations du centre. Six heures sonnèrent à l'horloge de la Mairie; il se rendit à l'hôtel pour dîner. Dans la grande salle, en contre-bas du quai, il se fit servir à part, tournant le dos à la table d'hôte. Une conversation banale lui eût été insupportable; il voulait se recueillir, avant d'aborder Éliane, se préparer lui-même à la surprise qu'il allait lui faire. Déjà il avait oublié la secousse violente dont il avait été saisi en passant près de la demeure de Malène; il se demandait dans quelles

dispositions il retrouverait sa fiancée, et quel accueil lui feraient les Tissaud de Briville, qui étaient restés si indifférens pendant sa maladie. La figure anguleuse de sa tante Honorine lui apparut avec des menaces d'épouvantail. Mais il ferma les yeux et vit au dedans de lui Éliane qui doucement lui souriait.

Il prolongea à dessein son repas jusqu'au moment où il pourrait se présenter décemment. A partir de sept heures et demie, les minutes lui parurent interminables. Enfin, un peu avant huit heures, n'y tenant plus, il se dirigea lentement vers le boulevard de l'Est. Il faisait encore jour. Gaston pensa à sa mère, qui avait dû dîner seule en face de la fenêtre ouverte, d'où l'on voyait la campagne jusqu'aux premiers coteaux de Guignes, et jusqu'aux eaux courantes de l'Ardoux. Il eut un léger regret de l'avoir quittée, même pour Éliane, l'être qu'il aimait le plus avec elle.

Le pas lourd de quelqu'un qui semblait courir après lui le fit s'arrêter; ce devait être un paysan, car ses pieds heurtaient le sol comme les sabots d'un percheron; il se retourna et reconnut en effet le tenancier de la ferme de Bel-Air, voisine du domaine des Lucerais. Tout de suite il eut l'idée d'un malheur; l'homme l'avait rejoint; époumoné, il faisait de vagues gestes :

— Monsieur Gaston! dit-il enfin. Il faut revenir tout de suite à Beaugency! Tout de suite!

— Pourquoi? Qu'y a-t-il? demanda Gaston en pâlissant.

— Je ne puis pas vous le dire. Il faut seulement que vous reveniez.

Gaston partit comme un fou dans la direction du chemin de fer; il savait qu'il y avait un train à 8 h. 10; puis qu'il n'y en avait plus ensuite que dans la nuit; et il allait, il allait droit devant lui, d'une allure de vertige; il traversa toute la ville sans reprendre haleine; quand il entra dans la gare, le signal du départ sifflait; il se jeta dans un compartiment, malgré les cris des employés qui voulaient le retenir.

Alors seulement il essaya de comprendre. Sa mère! Était-il possible qu'un malheur lui fût arrivé? Il l'avait laissée dans son état de santé ordinaire, sans autre souffrance que ses rhumatismes qui la rendaient impotente et l'immobilisaient depuis si longtemps. Mais il était habitué à la voir ainsi, il ne songeait pas à s'en alarmer. Que s'était-il passé, pour qu'on l'envoyât chercher brusquement par quelqu'un qui n'était pas de la maison? Et cet homme qui n'avait rien su ou voulu lui dire! Certainement il devait y

avoir quelque chose de grave, de très grave..., et il s'arrêtait de penser, effrayé lui-même de ce qu'il entrevoyait là-bas, dans le silence de la grande maison désolée. Non! Il ne voulait pas penser à cela; il essayait de se donner le change en s'imaginant toutes les autres raisons qui pouvaient nécessiter sa présence : une visite imprévue, un incendie peut-être; mais il n'y ajoutait pas grande foi, et toujours, toujours, l'horrible crainte qu'il n'achevait pas de s'avouer lui revenait impitoyablement. Et ce train qui semblait ne pas avancer! Quelle torture! Pourtant on avait déjà franchi Ménars et Suèvres; il ne restait plus que Mer à passer, puis Beaugency. Il avait peur maintenant d'y arriver.

La nuit était complètement venue quand il descendit à la station; il prit à droite, par un sentier de traverse qui devait le conduire plus rapidement chez lui; mais des pierres et des orties retardaient sa marche; deux fois il tomba; et il se demanda pourquoi il se relevait, pourquoi il courait ainsi au-devant de la désolation. N'eût-il pas mieux valu pour lui demeurer inerte parmi les cailloux du chemin? Cependant il accélérait encore sa marche; il venait d'apercevoir la maison dans l'ombre et, aux trous noirs des fenêtres, de minces lueurs qui s'agitaient, comme des signaux d'alarme. Il eut la certitude qu'il ne s'était pas trompé, que l'inévitable malheur le guettait au seuil de la porte; il entra, il écarta de ses bras désespérés les serviteurs qui voulaient l'arrêter au passage. Il se glissa dans la chambre, où brûlaient les cierges, et tomba évanoui auprès de la morte.

JEAN BERTHEROY.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

XI (1)

LA MAISON PARISIENNE

I. — L'EXTÉRIEUR

Paris est vieux, mais ses maisons sont jeunes. La moitié d'entre elles ont vingt-cinq ans à peine — la vieillesse d'un cheval. — Il n'en est pas une sur quinze qui compte cent cinquante ans d'existence — l'âge où, dans la futaie, on tue les chênes. — Les logis s'étaient renouvelés jusqu'ici moins vite que les générations ne passaient; dans notre capitale actuelle c'est le contraire : la plupart des habitans sont nés depuis plus longtemps que les immeubles où ils demeurent.

Durant ce siècle les villes sursemées dans le pays, les maisons alignées dans les villes, les appartemens empilés dans les maisons, se sont à la fois transformés. Et plus profondément, avec plus d'audace et plus de succès qu'ailleurs, en ce Paris dont les rues, sans cesse allongées, élargies, encaissées entre deux rangs d'édifices énormes, ressemblent, encombrées à certaines heures de voitures et de piétons, à un fleuve en folie charriant un peuple déraciné. Ce fleuve parisien, qu'alimentent les versans politiques et intellectuels de la France, où filtre, s'égoutte, s'amasse et

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1896.

s'écoule, par des pentes naturelles, toute la sève, toute l'âme de la nation, est-il un progrès? Est-il un danger? C'est une idée bizarre, quand il y a tant de sol vacant sur le reste du territoire, de vouloir à prix d'or s'agglomérer et se coudre les uns aux autres, en quelque mauvaise assiette que ce soit, sur un emplacement mesquin de 72 kilomètres carrés. Mais aussi c'est une idée raisonnable de se rapprocher, pour mettre en commun les bienfaits de l'association que procure la ville.

Ces bienfaits ont d'ailleurs, suivant les temps, changé de nature. Ils satisfont aujourd'hui un besoin de jouissance; ils satisfaisaient naguère un besoin de sécurité. Les hommes se groupèrent d'abord pour se défendre contre les bêtes; les petits s'accotèrent pour se prémunir contre les grands. Une première période fut absorbée par cette besogne : la confection de la cité-armure; une seconde, quand les loups et les brigands eurent disparu, se passa à refaire ces villes de peur et de combat, où l'on était si mal, à leur substituer la ville de commodité et de luxe — cité-casino et magasin. Paris grossissant fit craquer successivement quatre ceintures de remparts, et changea de peau en même temps qu'il emjambait ses enceintes. Créé pour protéger, non pour plaire, il possédait une garde nationale et point d'égouts, des murailles et point de trottoirs. Les municipalités d'autrefois réglementaient beaucoup de choses qui maintenant sont laissées libres; ces services publics de jadis ont cessé de fonctionner quand ils ont cessé d'être utiles. Pièce à pièce, d'autres organes ont surgi qui n'existaient pas. On purgea l'antique Lutèce de sa crasse, de ses ordures; on obligea les rues à se tenir droites, on leur rendit l'air et le soleil — ces biens que, depuis plusieurs siècles, le citadin avait perdus.

I

La rénovation des villes a marché de pair avec leur extension toute contemporaine : de Charlemagne à Napoléon il avait fallu à Paris un millier d'années pour conquérir les 600 000 âmes qu'il abritait en 1811; il lui a suffi de quatre-vingt-cinq ans pour porter ce chiffre à plus de 2 millions et demi d'habitans. S'arrêtera-t-il à ce total? Londres, avec ses 5 millions d'êtres humains, ne dépasse-t-il pas déjà la population de l'Écosse?

La taille de notre capitale ne s'est pas accrue en proportion

de son effectif. Sa superficie, comparée au nombre de ses citoyens, correspondait, pour le Parisien du premier Empire, à 55 mètres carrés par tête; pour le Parisien de la troisième République elle n'équivaut plus qu'à 33 mètres carrés. Force a donc été de se serrer encore et, dans le milieu surtout, de grimper sur les épaules des occupans primitifs, en multipliant les couches de locataires amoncelés.

Vu du haut des airs, le département de la Seine offre le relief d'une gigantesque pyramide de toits, formant des gradins décroissans vers les campagnes de Seine-et-Oise. Aux premiers plans, dans la banlieue, 650 maisons sur 1 000 n'ont qu'un rez-de-chaussée ou un étage; 45 seulement ont quatre étages. A l'intérieur des fortifications, dans les dix arrondissemens excentriques, sur un millier de constructions, il n'y en a plus que 350 d'un étage; il en est déjà 320 de quatre étages au moins. Dans le noyau principal, formé par le Paris de la Révolution, on rencontre seulement 60 maisons d'un étage sur 1 000; il s'en trouve au contraire 800 de quatre à sept étages. Enfin, au sommet de cette falaise de maçonnerie, sont placés les quartiers des Halles, du Palais-Royal, de la place Vendôme, dont 950 maisons sur 1 000 ont quatre étages et plus, dont 500 ont au moins six étages.

Paris est, de toutes les capitales d'Europe, la plus surélevée; à Berlin ou à Vienne les maisons de cinq étages constituent une rareté. Mais au regard de celles des États-Unis, qui se poussent ambitieusement jusqu'à 18 étages, et monteraient jusqu'à 21, n'était qu'une loi récente du Congrès y eût mis obstacle, les 13 ou 1400 immeubles de notre chef-lieu français, dotés en hauteur de 7 compartimens superposés, paraissent vraiment bien près de terre. Parti de la tente pastorale, dont l'architecture chinoise a conservé le type, de la grotte égyptienne, creusée dans la roche, ou de la cabane grecque, grossièrement charpentée de bois, l'homme s'est bâti, suivant les climats, le sous-sol, les milieux politiques ou économiques, diverses sortes d'abri. Après mille péripéties et des efforts trente fois séculaires, le nid où le bipède urbain, la plus raffinée sans nul doute des créatures de Dieu, se retire à présent pour aimer, manger et dormir, a pris le genre d'une ruche de pierre, dans laquelle chaque famille occupe privément un certain nombre d'alvéoles, sous la condition de payer son terme au propriétaire.

La « maison de location », grande, belle, confortable et même

somptueuse, est une invention toute moderne. Au moyen âge il n'y avait pas de « locataires », dans l'acception actuelle du mot. Ceux qui ne pouvaient ni bâtir, ni acheter un immeuble prenaient « à cens » l'immeuble d'autrui; c'est-à-dire qu'ils en devenaient propriétaires, sans bourse délier, par le simple paiement d'une redevance annuelle, *le cens*, à jamais invariable. Combinaison éminemment favorable pour eux : la maison leur appartenait, ils la léguaient à leurs héritiers ou la vendaient à des tiers avec bénéfice, profitant des plus-values qui se produisaient. Si au contraire quelque désastre général avilissait le prix des biens fonciers, — comme on le vit durant la guerre de Cent ans, — s'il advenait que le logis fût incendié ou tombât en ruines, ils étaient « admis au déguerpissement » et se déchargeaient de la rente en abandonnant leur demeure. Cette rente immuable, fixée à l'origine en une monnaie qui se dépréciait sans cesse, qui changeait de valeur en gardant son nom, se trouvait avec le temps dérisoire par rapport au sol; de sorte que les artisans, les petits patrons, qui obtinrent ainsi pignon sur rue, il y a quatre cents ans, et le conservèrent, ont fait sans aucun risque une opération excellente.

Cet état de choses, en vertu duquel chacun habitait une maisonnette séparée et la possédait en propre, disparut aux temps modernes. Mais, quoique, sous Louis XIII et Louis XIV, les baux se fissent dans la même forme que de nos jours, quoique les bâtisses fussent plus vastes, surtout dans les quartiers neufs du Marais, des faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré, la majorité des ménages de la classe moyenne continuaient de vivre sous un toit distinct, et toute famille aisée, qui ne prétendait pas à un « hôtel » de grande allure, eût cru néanmoins s'abaisser en partageant avec une autre sa porte cochère et son escalier. La hausse des terrains et le goût du bien-être ont imposé depuis un autre modèle d'habitation. Il s'est tellement substitué à l'ancien que, non seulement pour les citoyens pauvres ou médiocrement fortunés, mais pour les plus opulens personnages, les maisons sont maintenant découpées en quatre ou cinq tranches, dont chacune représente parfois, suivant sa hauteur, jusqu'à 20 000 et 30 000 francs de loyer. On constate même cette bizarrerie que, parmi la population parisienne, il y a plus de petits bourgeois que de millionnaires à jouir de *la totalité d'un immeuble*, puisque les loyers chers se trouvent exclusivement dans les quartiers riches où il n'y a guère que des constructions d'au moins quatre étages.

La maison, dans la capitale, a donc perdu ce caractère de domicile personnel qu'elle garde à la campagne et dans les localités secondaires, pour devenir valeur de placement ou matière à spéculation, suivant que l'on bâtit pour louer ou pour vendre. L'afflux permanent de nouveaux venus dans le périmètre des fortifications a incité les capitalistes — groupés en société ou isolés — à élever beaucoup de nouveaux édifices pour les contenir. Chaque année depuis vingt-cinq ans, la ville s'est enrichie en moyenne de 25000 âmes, l'effectif d'un chef-lieu de département; à peu près comme si la population de Nevers ou d'Arras, désertant ses foyers en masse, avait débarqué toute ensemble par le chemin de fer.

La maçonnerie a marché en proportion : il a poussé, dans cet intervalle, 1000 à 1400 bâtisses par an. De 1869 à 1895, 41000 nouvelles ont surgi. La statistique ne fournit pas de chiffres antérieurs aux dernières années de l'Empire; mais, quoique le mouvement d'immigration ait été plus faible dans la première moitié du siècle, — l'augmentation fut de 11000 têtes par an de 1811 à 1846, — le nombre des logis a dû s'accroître pendant cette période, de façon à abriter un million d'hommes au lieu de 600000; soit que la pierre de taille s'emparât de terrains encore vierges, soit qu'elle chassât les moellons gothiques, les humbles pans de bois recouverts de plâtre, indignes d'occuper un sol aussi précieux.

Car il ne suffisait pas que les demeures fussent abondantes; il les fallait de plus en plus luxueuses. Parmi ces hôtes que la province versait continuellement dans son sein, venus en majorité pour chercher fortune, beaucoup apportaient une fortune toute faite à ce Paris qui pompait la richesse du dehors. Aussi quelle émulation entre les constructeurs pour bien accueillir ces locataires providentiels, dont la concurrence ininterrompue faisait de la propriété parisienne une mine d'or, productive autant que nulle au monde! Et quel chemin parcouru, du bel appartement de 1850, que l'écriteau extérieur annonçait pompeusement être « orné de glaces » et « fraîchement décoré », jusqu'à son successeur de 1897.

Le Parisien, de son côté, sans cesse à la poursuite du mieux, volontiers déménage. Il est nomade, dans sa ville surpeuplée, comme l'Arabe dans le désert. L'extrême civilisation confine, par cette instabilité du foyer, à la barbarie extrême. La smala cita-

dine dépend ses rideaux, décloue ses tapis, pour aller gîter ailleurs, non pas aussi fréquemment, mais avec la même insouciance que la tribu errante replie ses toiles et charge ses chameaux. Celle-ci rêve de meilleurs pâturages, celle-là ambitionne un calorifère, la lumière électrique ou un ascenseur. Vingt motifs poussent du reste l'habitant de la capitale à changer d'étage, de rue ou de quartier : l'augmentation de sa famille, la réduction de son revenu, les nécessités de sa profession.

Parisiens mes frères, Parisiens d'âge mûr, dont les souvenirs de jeunesse sont liés au marteau des démolisseurs, qui avez grandi au milieu des échafaudages, des toits scalpés, des demeures écartelées, surprises par le plein jour où s'étalaient leurs tentures flétries, leurs nudités pauvres et les sinistres zigzags de leurs conduits de fumée, vous qui avez vu la cité s'effondrer et renaître sous les doigts de fée de M. Haussmann, combien parmi vous sont nés dans la maison où ils vivent, combien vivent dans la maison où ils doivent mourir? Les murs ailleurs n'ont pas seulement des oreilles, mais une bouche aussi; ils parlent et évoquent certains souvenirs avec une précision qui n'a d'égale, dans son charme ou dans sa cruauté, que celles des airs de musique associés aux événemens du passé. Ici, le long de ces voies toutes neuves, sous ces lambris tout frais, l'individu, qui souvent se déplace et dont les amis, les proches, se déplacent comme lui, cesse d'accrocher son existence, à mesure qu'elle fuit, à ces choses matérielles qui l'environnent. Mobile amas de poussière humaine, la foule s'assoit, sans s'y attacher, devant ces foyers sans histoire, témoins indifférens de sa joie ou de sa douleur. Qui n'a passé à quarante ans, sans lever les yeux et l'esprit distrait, sous les fenêtres où sa vingtième année chantait le premier duo d'amour, devant le seuil où, désespéré naguère, il a cru mourir

II

Mais qu'importe cette poésie d'almanach, cette friperie de guitariste, aux parvenus que nous sommes ! Justement orgueilleux de notre œuvre, comment pourrions-nous, sans une pitié dédaigneuse, comparer les logis disparus, étroits, obscurs, souvent mal odorans et toujours incommodes, même lorsqu'ils semblaient grandioses, aux appartemens actuels dont les moindres sont distribués avec art, tapissés ou peints avec goût, machinés

savamment par les architectes, pour répondre à des exigences qui s'accroissent à mesure qu'elles se satisfont.

Encore le constructeur doit-il proportionner l'effort au résultat, le total du devis au revenu présumable : le capital engagé rapportera d'autant plus que l'édifice, debout, se louera mieux et aura coûté moins. Entre les mains des spécialistes, talonnés par ce double but à atteindre, l'immeuble parisien est devenu ce type que nous voyons, trop uniforme sans doute, comme doit être la solution d'un problème, mais d'une ingéniosité consommée depuis les fondations jusqu'à la couverture.

Dès le premier coup de pioche du creusement des caves, apparaît cette précision mathématique avec laquelle se poursuivra l'opération tout entière. Le gravatier, qui traite à forfait de l'enlèvement des déblais, est un puissant industriel, — le plus notable possède 700 chevaux et des charrettes à l'avenant, — dont les prétentions dépendent de la nature du sol, de sa conformation et du quartier où il est situé. Le terrassement comporte en effet trois phases distinctes : la fouille, la charge et le transport. Suivant que le fonds est plus ou moins compact la fouille sera plus ou moins longue : si, pour piocher un mètre cube de terre végétale, 30 minutes suffisent à un ouvrier actif, pour une terre crayeuse il ne lui faudra pas moins d'une heure 25 minutes, et il emploiera trois heures et demie à la même besogne dans un tuf très dur. Les estimations qui précèdent et celles qui vont suivre supposent un travail *à la tâche ;* elles servent de guide à l'entrepreneur pour le travail *à la journée*, où l'effort est naturellement moindre.

La qualité des terres fait varier aussi l'importance du volume à charger, à véhiculer, parce qu'il faut tenir compte du *foisonnement* et du poids relatif de chacune d'elles. Le mètre cube de terre de bruyère pèse 625 kilos seulement ; la même quantité de terre grasse mêlée de cailloux atteint 2 300 kilos ; la terre végétale ou l'argile, pesant de 1 300 à 1 700 kilos, tiennent le milieu entre ces deux extrêmes. Une terre remuée, et rendue susceptible d'être enlevée à la pelle, tient par cela seul plus de place ; c'est le *foisonnement*. Cette différence entre la capacité d'une excavation et le cube de remblai qui en sort, insignifiante pour les terres légères, énorme pour les sols rocheux, est en général d'un dixième. Mais les gravois et les terres rapportées, qui forment l'assiette de Paris, foisonnent davantage ; ils fournissent un excé-

dent du quart; soit, pour 20 mètres de fondations effectives, 25 mètres à emporter.

Le temps nécessaire pour le chargement est, lui aussi, exactement calculé par le patron : on sait qu'un ouvrier *à la pièce* peut, en l'espace de dix heures, jeter 12 mètres cubes de terre meuble à $1^{m},60$ de hauteur, ou, horizontalement, à 3 mètres; combien il faudra de brouettes — 25 ou 30 — pour contenir le mètre cube, et quelle quantité le rouleur en devra pousser dans sa journée, suivant la distance et la pente du terrain à parcourir. Tous ces détails sont indispensables pour proportionner congrûment les piocheurs aux chargeurs; selon que les uns et les autres sont en nombre égal, quand la terre « est à deux hommes » — suivant l'expression du génie, — ou seulement « à un homme et demi », lorsqu'un piocheur suffit à deux chargeurs.

L'effectif des charrettes qui, marchant à la vitesse d'un mètre par seconde — 3 à 4 kilomètres à l'heure — débarrassent le chantier de ses déblais qu'elles conduisent à une décharge publique, a dû augmenter depuis une vingtaine d'années, à mesure que s'allongeait la durée de leur voyage. Plus on bâtit, moins il se trouve de terrains complaisans prêts à recevoir ce dont leurs voisins ne savent que faire; tous les trous de l'ancien Paris ont été comblés par nos devanciers. Les carrières, situées dans le périmètre des fortifications, d'où sont sorties les pierres de la capitale du moyen âge, furent ainsi remplies peu à peu par la vidange des caves de la nouvelle capitale. Ce superflu encombrant fut un bienfait pour certains quartiers, une fortune pour quelques spéculateurs : un pharmacien audacieux s'avisa, vers le milieu de ce siècle, d'acheter presque pour rien la majeure partie de la butte Montmartre, dont les entrailles ouvertes offraient alors l'aspect bouleversé d'une succession de puits géans et de fosses béantes. Il y établit une décharge publique que sa proximité du centre mit aussitôt en faveur. Dès 4 heures du matin, en été, il attendait les tombereaux, les faisait basculer au bon endroit et, jusqu'au soir, aidé de quelques manœuvres, vêtu lui-même d'une limousine, la demoiselle de bois en main, il pilonnait, arrosait, bouchait les fissures et nivelait son domaine avec les rebuts des domaines d'autrui. Il acquit ainsi une grosse fortune. Désormais il faut aller hors Paris vider toutes ces charrettes; le remblai élevé le long de la Seine, à Maisons-Alfort, en a pendant plusieurs années absorbé une bonne part. Le sous-sol d'une

maison bâtie aux environs de l'Arc-de-Triomphe s'en va maintenant à deux lieues de là, à Gennevilliers, et le charretier arrive à faire cinq tournées chaque jour. Le prix de 3 francs à 3 fr. 50 par mètre cube, payé pour le transport, suffit à rémunérer les maîtres-terrassiers, parce que le plus grand nombre utilisent les voyages de retour, pour apporter à leurs cliens le sable et les cailloux de carrières qu'ils exploitent dans la banlieue.

Notre sol, à la profondeur des caves, est très souvent incapable de porter les fondations. Tantôt on rencontre l'eau en abondance, comme dans tout le quartier Saint-Lazare; il faut alors « battre des pieux », enfoncer avec un mouton de 300 kilos des pièces de chêne, aux extrémités garnies de fer, qui porteront les murailles. Le Palais de l'Institut est ainsi entièrement suspendu sur des pilotis que le temps a rendu noirs comme de l'ébène. Sur la rive gauche, pour trouver le bon sol, on doit descendre parfois jusqu'aux catacombes; ce fut le cas pour la mairie du Panthéon. La pose d'énormes blocs dans des puits perforés à une grande profondeur était un travail dangereux et bien lent, lorsqu'on l'exécutait naguère avec des chèvres, à leviers actionnés par huit ou dix hommes.

A Montmartre, dont le terrain factice n'offre aucune garantie, il est nécessaire d'établir sur toute la largeur du bâtiment, avant de poser la première pierre, un béton de $1^{m},50$ d'épaisseur. Partout où se trouve un banc d'argile, comme sur la colline de Passy, on a soin de le percer d'outre en outre, seul moyen d'éviter les glissemens. Ces substructions sont fort onéreuses; celles de l'église grecque, élevée récemment dans la rue Bizet, ont coûté le sixième de la maçonnerie totale. Dans les campagnes, où cette précaution est généralement omise parce qu'elle entraînerait trop de dépense, on a vu des villages, posés sur des rampes de glaise, descendre tout entiers dans les vallées. Un système économique et dont la solidité ne laisse rien à désirer consiste, pour ce qu'on nomme les « basses fondations », à créer une sorte de viaduc en reliant, par des arcatures de meulières et de ciment, les puits de béton creusés aux intersections des murs. Si le sol naturel est « vierge », formé de tuf ou de sable, — car, malgré la parabole de l'Écriture, il n'est pas mauvais ici de bâtir sur le sable, — on se contente de garnir, en mortier de chaux hydraulique, des rigoles de 60 centimètres sur lesquelles on construira.

Avec quels matériaux? Ceci dépend des logis projetés, très

divers, depuis ceux du dernier rang, édifiés avec les miettes d'un prédécesseur démoli, en vieux moellons salpêtrés, avec charpentes et menuiseries d'occasion, jusqu'à l'immeuble de première classe dont se peuplent les larges avenues à gros loyers. Les pierres, toutes pareilles semble-t-il, qui s'alignent le long des trottoirs, diffèrent grandement d'une façade à sa voisine et, dans la même façade, d'un étage à l'autre. Bien peu d'entre elles sont parfaites; une construction deviendrait ruineuse si l'on prétendait n'y faire entrer que des roches impeccables, « franches », « pleines » et « vives ». On se contente d'éviter les défauts graves qui compromettraient la durée de l'œuvre.

Ainsi l'on écartera les pierres *moyeuses*, au sein ulcéré par des cavités spongieuses, dont les maçons disent qu'elles « se mangent à la lune »; certains carriers, habiles à truquer leurs marchandises, dissimulent la gangrène de ces *moyes* par des pièces de rapport scellées à la gomme laque. On repoussera les qualités trop « fières », qui éclatent sous les outils, les variétés « à poils », — fils à peine visibles que le temps se chargerait d'élargir, — celles qui sont affligées d'arêtes « *pouf* », tombant en poussière, de « *molasses* », veines terreuses, trop débiles, ou striées d'artères métalliques, sujettes à décomposer la masse du grès.

Que de choses en effet dans ces calcaires que nous trouvons à une faible profondeur, sous nos pieds, déposés par couches régulières, en l'état où le refroidissement du sol les a placés ! La pierre du bassin de Paris, au tissu lâche, moitié moins dense que le marbre de Paros, est un rameau impur de cette noble race des marbres, un carbonate de chaux mélangé. Elle renferme d'innombrables débris de mastodontes et de poissons antédiluviens, *ampullaires* ou *crassatelles;* les savans y distinguent 200 familles de *cérites* géantes, une race qui n'existe plus que sur les côtes d'Australie. La présence de ces fossiles ne nuit pas à la solidité, les monumens antiques le prouvent : si les pierres de la *Maison Carrée*, à Nîmes, sont d'un grain très fin, celles du Pont-du-Gard sont pleines de coquillages, et les assises grisâtres des Arènes sont également peu compactes et peu dures.

Mais, chez les roches comme chez les hommes, « dureté » n'est pas toujours « ténacité »; il en est de tendres et tenaces à la fois. D'autres, « froides », résistantes et fragiles cependant, se cassent au moindre choc — le silex par exemple. — Des sortes classées au haut de l'échelle, sous le rapport de la fermeté, sont

néanmoins très perméables : l'architecte de la Cour des comptes avait cru préserver à jamais de la pluie les corniches saillantes et friables du rez-de-chaussée, en les recouvrant de dalles de Cherencé, capables de braver les siècles. Il s'aperçut, au bout de quelque temps, que l'eau passait très facilement à travers cette écorce protectrice et minait le doux « banc-royal » de Méry, en qui elle s'imprégnait. D'un vice semblable peuvent résulter des accidens mortels : la fabrique de l'église Saint-Eustache dut payer 15 000 francs d'indemnité pour un morceau ainsi détérioré qui, se détachant à l'improviste, était allé tomber sur la tête d'un passant.

Les pierres restaient autrefois plusieurs années exposées aux intempéries des saisons sur la « forme » de la carrière où l'acheteur les visitait et poinçonnait celles qui étaient à sa convenance. La variété des roches issues d'un même lit justifiait cette précaution. Seule la méthode empirique permet de reconnaître, parmi ces blocs « velus » ou « ébousinés », dont les premiers n'ont reçu aucune taille, dont les autres sont seulement dégrossis, désencroûtés jusqu'au vif de leur molle enveloppe, les délicats qui se laisseront désagréger par la gelée. Un connaisseur préférait ceux du moins flatteur aspect, ceux à tranche pommelée ou couverte de lichens. Il se détournait avec mépris des morceaux d'un blanc presque pur, dont la belle apparence tenait uniquement à ce qu'ils laissaient tomber leur peau chaque hiver. L'eau qui, par les temps humides, s'était logée dans les pores de leur masse, se charge en effet de sels qui, tantôt cristallisent, tantôt gonflent et, par leur force d'expansion, décomposent la pierre. Celle-ci s'effrite en exfoliations très minces et périt à la façon d'un anémique ou d'un poitrinaire.

Nos contemporains, qui ont perdu le goût d'attendre, contrôlent en huit jours, dans un laboratoire, ce que la nature mettait dix ans à vérifier en plein air. Après avoir fait bouillir, dans une eau saturée de sulfate de soude, un cube de 5 centimètres de côté de la roche suspecte, on le laisse tremper sur une soucoupe. La pierre se couvre d'efflorescences salines que l'on a soin de laver toutes les vingt-quatre heures. Si elle est *gélive*, elle perdra ses arêtes et ses angles, on les retrouvera en poussière dans la soucoupe; si elle est bonne elle sortira intacte de l'épreuve. Pour ces pierres gélives, d'ailleurs, les architectes ne se montrent pas impitoyables. Paris en consomme un beau stock, venant de Larrys ou

de Ravières, dans l'Yonne ; on les emploie lorsqu'elles ont « jeté leur eau de carrière », leur moiteur native, et durant la belle saison — jamais après septembre. — Une fois comprimées entre leurs voisines de mur, et séparées des fondations par un mastic bitumineux, elles offrent une solidité suffisante pour le rez-de-chaussée.

Or la place assignée aux pierres dans les façades — les fortes en bas, les faibles en haut — est toute semblable à celle qu'elles occupaient, dans le fond de la terre, suivant leur énergie relative. Cette énergie est très variable : le « vergelé fin » supporte, *par centimètre carré de surface*, une charge douze fois moindre que la roche de Bagneux — 60 kilos contre 730, — et le grès de Fontainebleau accepte sans broncher un faix plus que double — 1 700 kilos. — On fixe pratiquement au vingtième des résistances *théoriques*, limites au delà desquelles se produit l'écrasement, le poids qui reposera sans danger sur chaque espèce. Dans les monumens, où l'architecte doit confier à des colonnes le port d'une coupole de grande hauteur, ce taux du vingtième peut être souvent excédé : la charge de 15 kilos par centimètre carré, imposée aux piliers du dôme des Invalides, celles de 16 kilos à Saint-Pierre de Rome, de 19 kilos à Saint-Paul de Londres, ou de 29 kilos au Panthéon parisien, sont toutes, par rapport aux pierres de ces édifices, supérieures à la « charge de sûreté » des simples maisons d'habitation.

Le Paris des derniers siècles, avec sa banlieue abondamment pourvue de carrières, n'eut pas à chercher au loin ses matériaux. Tandis que les Anglais ou les Flamands exportaient de Caen les voûtes de leurs cathédrales, nos ancêtres tiraient de Vaugirard ou de Bercy, de Montrouge et de Châtillon, ces « pierres de la plaine » dont les puits se signalent encore par de grandes roues en bois, semblables à celles de moulins abandonnés, détachant leur silhouette à l'horizon. Les roues, que faisaient tourner des manœuvres, par une marche sans trêve d'écureuils en cage, sont désormais immobiles. Les appareils ne fonctionnent plus, qui ont mis au jour des roches de toute structure : des « traitables », accessibles au pic et aux leviers, ou des « récalcitrantes », dont l'abatage à la poudre et aux pointerolles exige des précautions extrêmes ; car la mine risque de les « étonner », d'y semer mille fentes imperceptibles qui seront plus tard une cause de rupture.

De Bagneux est sorti le Louvre des Valois ; Meudon, sous

Louis XIV, en fournit la colonnade. Il fallut inventer des machines pour transporter et ériger les deux blocs qui forment la cimaise du fronton; les cordages nécessaires coûtèrent à eux seuls 5200 francs *de notre monnaie*, presque aussi cher que la taille. Quand le sous-sol du département de la Seine commença à s'épuiser, on fouilla Seine-et-Oise, puis Seine-et-Marne, où se trouve la carrière de Château-Landon, près de Nemours, dont a été tiré l'Arc-de-Triomphe. Le Louvre de Napoléon III vint de l'Aisne et de l'Oise; l'Hôtel de Ville vint de Bourgogne; il fut, après la Commune, rebâti en pierres de Charentenay et de Courson (Yonne). Aujourd'hui Paris mélange, dans ses murailles, les lits de la Lorraine à ceux de la Franche-Comté et de la Champagne, voire à ceux du Dauphiné; leurs calcaires se confondent sur les berges de son port, le premier de France au point de vue du mouvement des marchandises : 8 millions et demi de tonnes dont le tiers en matériaux de construction. Le liais rose moucheté de la Côte-d'Or rencontre, sur les chantiers de la capitale, le granit du Calvados, gris et mélancolique, et les roches poitevines de Château-Gaillard et de Tercé dont la nuance indécise tient le milieu entre l'onctuosité blanche et savonneuse des bourguignonnes de Chassignolles et le jaune doré des bancs-francs de l'Oise.

L'entrepreneur peut, de son cabinet, commander sa façade à Villebois, dans l'Ain, ou à Courville, dans la Marne; on la lui expédie toute faite, comme un jeu de patience dans une boîte, bonne à poser, en morceaux qui se rapportent les uns aux autres à un demi-centimètre près. Les pierres arrivaient autrefois à l'état brut, pour être façonnées soit dans des emplacemens affectés à cet usage, soit « sur le tas », c'est-à-dire au centre du terrain où l'on construisait. La besogne, depuis quinze ans, est faite au lieu même d'extraction par les carriers, qui commencent à appliquer des procédés industriels et mécaniques. Leurs cliens trouvent à ce système deux avantages : le premier, peu important à la vérité — il représente une économie annuelle d'une trentaine de mille francs — consiste à ne payer l'octroi que pour le cube utile, évidé, refouillé, mouluré, et non pour le cube primitif, supérieur d'un tiers avant la taille. Le second résulte de la différence des salaires payés dans les départemens, avec ceux qu'il aurait fallu débourser à Paris. Elle serait d'un million chaque année, s'il faut en croire le syndicat des maçons de la

Seine, pour les 17 000 mètres cubes qui nous viennent ainsi mis « en œuvre ».

Ces roches, malgré tout, demeurent encore bien plus coûteuses que les calcaires tendres, débités à la scie dentée dans le périmètre des fortifications. Et si ces derniers, originaires de Jouy ou de Saint-Leu, se paient 60 francs seulement par mètre cube de maçonnerie achevée, tandis que le Comblanchien monte à 150 francs et l'Échaillon à 230 francs, ce n'est pas seulement que ceux-ci s'extraient du sol quatre ou cinq fois moins aisément que ceux-là; c'est surtout que la taille en est plus longue, plus difficile.

III

D'après le dessin d'ensemble de l'architecte, le *calepineur*, sous ses ordres, trace sur des feuilles de gros papier, à l'échelle de 5 centimètres pour mètre, les figures de chaque pierre, en plan et en coupe, vues de face et de profil. La liasse de ces feuilles qu'on appelle le « calepin », bien qu'il ne ressemble en rien à celui d'un agent de change et ne soit nullement susceptible d'entrer en une poche quelconque, est remis à l' « appareilleur », responsable de l'exécution et chargé d'entretenir le chantier, à mesure que la façade monte, des pierres qui doivent s'y ranger. Celles du socle de la maison viendront par exemple de Corgoloin (Côte-d'Or) et formeront deux ou trois assises depuis le niveau du trottoir jusqu'à hauteur d'appui. Elles seront remplacées alors par la roche d'Euville (Meuse), presque moitié moins chère, qui formera l'entresol et le premier étage; là commenceront les libages tendres de Saint-Vaast ou de Villiers-Adam. Les balcons d'ailleurs seront partout en roches de la première dureté; de même le passage de porte cochère, ainsi que les piles de magasins, s'il en existe; tandis qu'à l'intérieur des cours on admet, à partir du rez-de-chaussée, des matériaux plus économiques.

Les modèles, envoyés de Paris à ces ateliers dispersés, ont été remis par les patrons aux ouvriers qui vont partir en guerre contre les blocs impassibles et monstrueux. Le tailleur s'est éclairé par des « plumées » et des « ciselures » tout autour de la pierre; il a reconnu, à l'équerre et au compas, les points où il faudra donner l'assaut. L'attaque commence avec le *têtu*, le lourd marteau aciéré; elle se poursuit à la *gradine*, au tranchant den-

telé, à la *brette*, aux piquantes hachures, au *rustique*, à la *bou-charde*. Après l'avoir ainsi frappé à coups redoublés pendant des heures, — il faut une grande journée pour un mètre de parement, — après avoir usé ses résistances par la scie au grès et à eau qui l'a divisé de part en part, l'homme tient le bloc à sa merci. Il achève par la douceur la conquête commencée par la violence : les puissantes caresses de la *ripe* de fer, effaçant les dernières aspérités de sa surface, mettent ce cube géométriquement préparé en état de remplir son office. Sa valeur marchande était de 50 francs peut-être, au sortir de terre : les 7 ou 8 mètres superficiels de façon qu'il a reçue, dans tous les sens, ont doublé cette valeur, que le transport accroît encore.

Arrivée au chantier, la pierre est aussitôt prise en « attachement », consignée sur un registre. La constatation des matériaux introduits et employés est journellement faite par le maître-compagnon, responsable des fournitures qu'on lui livre, comme le directeur d'une prison l'est des prévenus qu'on lui amène et qu'il porte sur son livre d'écrou.

Une hiérarchie nécessaire, une spécialisation minutieuse existe parmi cette troupe de salariés que le public nomme indistinctement des maçons; depuis les garçons qui, le soir, balayent la rue, allument les lanternes, ramassent les ronds-de-paille et les cordages, jusqu'au maître-compagnon qui commande à *vingt catégories* distinctes, concourant à ce que nos pères appelaient les « œuvres de maçonnerie ». L'*appareilleur*, dont j'ai parlé plus haut, demeure indépendant de cette juridiction, agissant sous sa responsabilité propre, détaillant les façades sur ses « carnets », pierre par pierre, avec l'aide de son *souffleur* qui tient la règle sous ses yeux. Les « limousinans » construisent les murs en moellons ou en meulières; les briqueteurs seuls mettent la main aux cheminées; et nuls ne touchent au béton que les cimentiers. Les « maçons » travaillent exclusivement le plâtre : « fins et élégans », ils s'adonnent à la moulure, « traînent » en se jouant les corniches au calibre et excellent à couper un retour d'angle; simples « laraudeurs », ils bornent leur ambition aux plafonds unis et aux enduits ordinaires. Quant à la pierre de taille, elle passe successivement, avant de prendre son poste définitif, par les mains de cinq espèces d'ouvriers différens.

Dès que les murs de cave touchaient au ras du sol on a dressé les *sapines*, ces tours formées de quatre mâts unis, au milieu

desquels fonctionneront les treuils. Une journée suffit pour hisser ces pylônes, sceller leurs pieds dans des trous d'un mètre de fond, et les « habiller » du haut en bas, avec les solives tranversales clouées en croix de Saint-André, qui les rendent solidaires et maintiennent leur écartement. Les planteurs de sapines forment aussi une classe à part dans le bâtiment; ils se livrent exclusivement à cette besogne; quand elle leur manque, ils se reposent. Ils aiment leur métier : l'un d'eux, que ses soixante ans sonnés n'empêchent pas de grimper comme un chat et de manœuvrer à vingt mètres en l'air, accroché à des poutres branlantes, avec une placidité imperturbable, me déclare qu'il lui répugnerait absolument de travailler dans un lieu sombre ou renfermé; il montera au contraire aussi haut que l'on voudra, à la condition d'avoir de l'air et du jour.

Les « binards », chariots bas qui transportent la pierre dans nos rues, se composent de deux planchers séparés par des rouleaux. Un engrenage permet au conducteur de décharger son fardeau en laissant glisser le plancher supérieur, qui vient s'engager tout seul entre les jambes de la sapine. Jadis, pour monter chaque pierre à la chèvre, on devait fixer dedans au préalable un anneau de fer, la « louve », enfoncé de 8 ou 10 centimètres, longuement serré et scellé, dans lequel on passait le cordage. Aujourd'hui des doubles filins de chanvre, d'une qualité supérieure, — les *brayets*, — embrassent simplement le bloc. Un coup de pouce à la manivelle du treuil, la roche tressaille, se balance indécise et s'élève lentement, attirée par la chaîne de fer qui s'embobine sur sa poulie avec un tic tac monotone.

Elle s'arrête un peu au-dessus du mur où les « bardeurs » attentifs, qui la guettaient, l'empoignent et l'assoient sur les petits bâtonnets qui faciliteront l'achèvement de son voyage. Une « équipe à recevoir » se compose de trois bardeurs, commandés par un « pinceur ». Celui-ci gouverne le morceau avec sa barre de fer, les autres le poussent et le convoient. Ces hommes doivent être adroits, obéissans et très forts; les Allemands, avant 1870, réussissaient à merveille dans cet emploi où ils étaient nombreux. Sur cet étroit chemin un rouleau mal engagé suffit à faire virer la pierre et peut causer des catastrophes.

Parvenu à destination, le bloc est, en termes de métier, « sur baguettes »; le pinceur n'y touche plus; son chef immédiat, le « poseur », qui a sous ses ordres trois ou quatre équipes, s'en em-

pare. Il vérifie le niveau des lits, qui sont « maigres » parfois, c'est-à-dire légèrement concaves, la rectitude des arêtes qui ont pu être « châtrées » ou « assommées » par le tailleur de pierre. Assisté enfin du « contre-poseur » et du « ficheur », il cale le morceau à sa place sur de très minces coins de bois, qu'il fera sauter plus tard lorsque le plâtre fin, glissé, « luté » sous la pierre, sera complètement sec.

La construction est-elle importante? Au lieu d'une sapine on en établit trois ou quatre, voire davantage; une machine à vapeur de trente chevaux suffit pour en faire tourner huit et remplit l'office de quarante hommes. Tous les matériaux montent ainsi sans effort; mortiers ou meulières sont expédiés aux limousins par les garçons, qui n'ont plus à porter la hotte sur le dos, l' « oiseau » sur la tête. On ne voit plus ces interminables échelles où les maçons superposés faisaient la chaîne, les moins vigoureux roulant les moellons sur leur poitrine, les autres à bout de bras les haussant jusqu'à leur camarade. Les entrepreneurs d'il y a cinquante ans seraient stupéfaits des pratiques actuelles, qui permettent de monter en quinze jours une façade pour laquelle on mettait trois mois.

IV

Ce n'est pas seulement la matière et les procédés qui, dans le bâtiment parisien, ont changé; c'est aussi le sort des ouvriers. Les Mémoires de M. Nadaud, ancien garçon maçon, mort questeur de la Chambre des députés, contiennent le portrait tristement pittoresque des limousins de 1830 à 1848, de ces émigrans de la Creuse que chaque printemps ramène encore dans la capitale, et qui repartent aux premiers froids, comme les hirondelles, pour aller passer l'hiver à l'ombre du clocher natal.

Les débuts de Martin Nadaud, ne sont-ce pas ceux de tous les prolétaires de sa génération? L'enfance au village en 1820, les difficultés que le père, maçon lui aussi, rencontre dans sa propre famille pour donner à son fils l'instruction élémentaire : « Ni mes frères, ni toi, ni moi, objecte le grand-père, n'avons jamais appris nos lettres et nous avons mangé du pain tout de même. » Et le vieux citait l'exemple de ceux qui, ayant étudié, étaient devenus « des faiseurs d'embarras, parfois la honte de leurs parens. » La grand'mère, une orpheline qui avait grandi

sans savoir son nom, ni le lieu de sa naissance, en quêtant sa pitance de hameau en hameau, partageait cette opinion. Le père tient bon cependant, le gars commence à épeler. Au bout d'un an les plaintes redoublent de la part des ascendans, dont le gros argument est que « le petit a déjà coûté 12 francs et que les brebis sont mal gardées. » A quoi le maçon riposte que, s'il avait su lire et écrire, les occasions de gagner de l'argent ne lui auraient pas manqué; mais, ignorant comme il l'était, il lui a fallu rester simple compagnon et « avoir toujours le nez dans l'auge. » L'instituteur d'une commune voisine se charge, moyennant 5 francs par mois, de cultiver le jeune Martin, pour lequel on paye en outre 3 francs à « la Jeannette Bussière », une bonne femme qui le couche. La mère venait chaque semaine d'assez loin lui porter une tourte de pain et un fromage.

A quinze ans premier départ pour Paris; séparation douloureuse, les filles poussent des cris déchirans. Martin Nadaud, couvert de son vêtement neuf en droguet du pays, produit de la laine des brebis domestiques, est là dedans comme en une armure de carton; sur la tête, un chapeau de forme haute acheté au bourg voisin; aux pieds, de terribles chaussures qui l'écorchent dès la première étape, longue de quinze lieues, par des chemins de traverse, boueux, défoncés, où il faut sauter d'un caillou à l'autre, sans pouvoir éviter l'eau qui clapote dans les souliers. Les émigrans forment de vraies caravanes, ayant chacune leur trésorier qui doit, moyennant 10 francs que chacun lui a remis, pourvoir aux repas et aux gîtes.

Les gîtes ne valent guère mieux que des étables : pas de lits, mais des balles de son et de paille, hachée par l'usure et pleine de vermine; les draps noirs comme la suie. Ces aubergistes spéciaux mettaient en novembre des draps blancs qui devaient servir aux passagers jusque vers le milieu de mars; aussi s'enveloppe-t-on la tête pour qu'elle ne porte pas sur le traversin. Le matin, impossible d'avoir de l'eau; les voyageurs se lavent les yeux avec le pan de leur chemise imbibée de salive, jusqu'à ce qu'ils rencontrent un ruisseau sur la route. Ils sont gais pourtant et poussent, en mettant sac au dos, le vieil appel des Creusois lorsqu'ils dansent les bourrées dans les granges : « Hif, hif, hif, fou, fou! » Les indigènes conspuent le bataillon au passage en criant : « Aux dindes, à l'oie! » Des rixes surviennent alors, distractions savoureuses pour les enfans de la Souterraine ou de Vallière, — les

Brûlas ou les *Bigarros*, comme ils s'intitulent, — qui, plus tard, se collèteront volontiers avec les Parisiens; ceux-ci les traitant de *muffes* et les Limousins exprimant leur mépris par le sobriquet de « marchands de cerises », c'est-à-dire de fainéans, uniquement capables de vendre au long des rues de petits paquets de guignes. L'ancien questeur nous confie du reste que les maçons de cette époque, s'ils rentraient dans leur garnis les soirs de fête sans s'être donné de bonnes raclées, disaient « qu'ils ne s'étaient pas amusés. »

Après quatre jours de marche et trois nuitées à Bordesoulles, Issoudun et Salbris, la troupe arrive à Orléans où l'on prend les « pataches. » Martin Nadaud est, avec trois autres, emballé dans le panier suspendu, entre les roues, à l'essieu du « coucou » et fait ainsi son entrée à Paris. Il se rend aussitôt à la Seine pour s'y laver, retire sa veste et son gilet et les secoue, en vue de chasser les insectes qui le dévoraient. Puis le père le mène au chantier, dont le maître-compagnon l'embauche et le labeur quotidien commence.

Le « poulain » — ainsi nommait-on les nouveaux venus — qui doit monter sur son crâne l'auge pleine de plâtre 25 ou 30 fois par jour, au quatrième étage, est bien vite à bout d'haleine et sent son cou rentrer dans ses épaules, lorsqu'il rejoint le soir sa chambre de la rue de la Tixeranderie. Là douze locataires se partagent six lits, tellement serrés qu'il ne reste au milieu qu'un passage de 50 centimètres. Le loyer était de 6 francs, y compris la soupe, que l'hôtesse se chargeait de tremper pour ses quatre-vingts pensionnaires... mais avec leur propre pain. Aussi chacun en laissait-il un morceau le matin sur la planche, au-dessus des lits; et ces 80 morceaux, fraternellement rassemblés par la logeuse, garnissaient autant d'écuelles, dès que l'eau de la marmite était chaude. Pour sa nourriture au dehors, l'ouvrier ne dépensait pas mensuellement plus d'une quinzaine de francs : à neuf heures, il allait, une tranche de pain sous le bras, chez le traiteur voisin déjeuner pour 5 ou 7 sous, selon qu'il prenait ou non du bouillon. A deux heures, il mangeait dans quelque coin du chantier, assis sur le plâtre, — on appelait cela « battre les gravats », — la fin de son pain, avec quelque reste de viande épargné sur le déjeuner. Nouvelle soupe le soir, froide souvent lorsqu'on était en retard; puis la remontée à la chambre commune et le sommeil, après maintes plaisanteries, toujours les mêmes, échangées d'un lit à

l'autre sur le pays, les femmes absentes, et le caractère de l'entrepreneur.

Neuf mois de ce régime permettaient de rapporter aux siens 300 francs au commencement de l'hiver. Grâce à combien de privations! Les salaires moyens de cette époque étaient de 2 francs pour les garçons, de 2 fr. 80 centimes pour les limousinans, de 3 fr. 35 pour les maçons. Avant d'être élu représentant du peuple en 1849, Martin Nadaud, à force de travail, d' « attrapage », c'est-à-dire d'émulation avec les camarades qui l'égalaient en ardeur et en habileté, — qui, en argot de maçon, étaient avec lui « bougre à bougre », — en consacrant surtout ses soirées à l'étude du calcul et de la géométrie, Nadaud, de simple garçon ou « rapointi », avait pu parvenir aux grades les plus élevés de sa profession.

Même il avait tâté de la construction à son compte, prenant à forfait l'entreprise de quelques petites maisons. Par là s'ouvraient des chances de gain plus notables, plus rapides; par là aussi grondaient des menaces de pertes accablantes. Si le client est malhonnête ou insolvable, s'il manque seulement une paie, tout d'un coup le magot antérieurement amassé disparaît.

Encore suffira-t-il? Ces inquiétudes torturent le futur député qui n'était pas né pour la spéculation. Il préfère redevenir chef de chantier au service d'autrui, ne pas risquer les belles piles d'écus, éclatante nappe d'argent dont il a triomphalement couvert la table à son retour au village l'an passé.

D'autres étaient plus hardis; sous Louis-Philippe, auquel fut donné en son temps le nom de « roi des maçons », bon nombre d'entrepreneurs se sont enrichis : tels Riffaud, d'abord appareilleur des travaux du Louvre; Lefaure « le Rouge », ancien ouvrier Creusois, qui rajeunit le quartier Saint-Georges et cette partie de la plaine Monceau qu'on appelait la « petite Pologne »; Duphot, simple maçon au début, fort peu instruit et usant d'une mnémotechnie merveilleuse quoique grossière, pour se mettre un plan dans la tête, — ce qui ne l'empêcha pas de couvrir de maisons les rues de Castiglione, du Mont-Thabor, de Rivoli, de Miromesnil, et de mourir dans un superbe hôtel au coin de la rue Royale et du boulevard.

V

Cette inégalité naturelle des individus, contre laquelle le présent siècle est si fort en révolte, ce mouvement permanent qui en résulte sur l'échelle sociale et les ascensions extraordinaires vers l'opulence qui sont le lot de quelques-uns, ne sont-ils pas le nerf de la nation et la loi même de la vie? Les révolutions ont abaissé certains des privilégiés de jadis, contre lesquels on protestait à juste titre, parce qu'ils ne « s'étaient donné que la peine de naître. » Mais comment abolir les privilèges actuels de ceux qui « se donnent la peine de naître... » avec 100 000 francs dans le gosier, à moins que nous ne naissions tous avec un organe exceptionnel? Qui se chargera de maintenir au même niveau ceux qui « se donnent la peine de naître... » paresseux ou imbéciles, et ceux qui « se donnent la peine de naître... » avec un esprit supérieur, comme ce Joseph Thome, ancien entrepreneur, décédé il y a quelques mois, à l'âge de 87 ans, en laissant une fortune d'environ 60 millions.

Exemple saisissant du succès dans la construction parisienne. Il naissait en 1809 à Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard, le treizième enfant d'une famille paysanne. A dix ans, il avait manié son premier outil; à vingt et un, devenu tailleur de pierres, il ambitionne de faire son « tour de France ». Redoutant l'opposition de sa mère il s'en va sans lui dire adieu. Il veut pourtant lui laisser, en souvenir, ses économies, — une cinquantaine de francs, — qu'il a cachés sous un carreau de la chambre. Sur ce carreau reposait précisément un pied du lit que la pauvre femme, alors malade, ne quittait pas. Il fallut déployer une diplomatie véritable pour la faire lever un moment, dénicher le petit trésor et le lui remettre sans exciter ses soupçons. Le jeune homme part, muni d'espérance et d'un anneau d'or, sorte d'alliance bien mince, que son frère aîné, au courant de ses projets, lui avait donné et qu'il garda au doigt jusqu'à sa mort.

Tout en travaillant il arrive à Nevers; ses bras enflés par la fatigue du métier l'obligent à un repos momentané. Il est curieux de noter que cet ouvrier qui devait arriver « à la force du poignet », n'annonçait pas une grande vigueur musculaire; d'une stature identique à celle de M. Thiers, il avait été réformé à la conscription par défaut de taille. Lorsque Joseph Thome, après

quelques arrêts obligatoires pour gagner de quoi continuer son voyage, pénètre dans la capitale (1831), l'industrie du bâtiment y est paralysée par les troubles; il est contraint d'aller s'embaucher comme terrassier au fort de Vincennes.

Il n'y resta pas longtemps! Remarqué par les contremaîtres, il reprend son état et obtient d'exécuter à la tâche, sur des parties de façade, cette ouvraison délicate de la pierre qui s'appelle le « ravalement ». Employé ensuite comme chef de chantier, il commence à acheter sur ses épargnes un petit matériel d'entrepreneur; car déjà les architectes lui confient des immeubles. Bien que dénué de tout capital, son application, son intelligence lui avaient valu cette première richesse : le crédit. Grâce à lui, il obtient sans débours les fournitures nécessaires au commencement de la bâtisse : et comme, par ses marchés, chaque étage lui était payé à mesure que la construction s'élevait, il désintéressait à son tour ses créanciers, Les bénéfices ainsi réalisés lui permettent, à dater de 1838, de voler de ses propres ailes.

Il venait de s'unir à une jeune fille qui, à défaut d'argent, — elle possédait 6000 francs de dot, — lui apportait la collaboration d'une associée infatigable. M[me] Thome tenait les comptes de son mari, mais elle ne pouvait le suppléer dans les détails techniques de sa profession. Or le mari lui-même n'avait reçu aucune éducation. Un prêtre de la paroisse de Chaillot se chargea de son instruction primaire; il prenait en outre chaque soir, en rentrant du travail, une leçon de coupe de pierres d'un maître du voisinage, nommé Thomas, demeuré son ami et qui survit à son élève. Il est aujourd'hui âgé de 94 ans. Ce fut en effet à Chaillot, dans ce quartier où il est mort après l'avoir transformé, que Joseph Thome était pour la première fois devenu propriétaire. Il avait acquis pour quelques milliers de francs un terrain de 2000 mètres, rue Newton, où il avait édifié vaille que vaille, avec des matériaux de rencontre, son habitation et ses ateliers. Il se trouvait là dans un désert et comme à la campagne.

On parle souvent de la tendance *naturelle* des villes à se pousser du côté de l'ouest; elle n'est pas du tout établie : Paris, qui eut pour berceau l'île de la Cité, s'étendit d'abord au sud vers le « pays latin » et le faubourg Saint-Marcel: puis au nord vers les Halles; pointa au XV[e] siècle et pendant deux cents ans de suite du côté de l'est, jusqu'au château de la Bastille, dans ce Marais où la tradition veut que Camulogène ait embourbé César; envahit

au sud le Pré-aux-Clercs et s'arrêta très longtemps à la rue du Bac; s'élargit au nord par la rue Montmartre et ne se dirigea décidément à l'ouest que de nos jours, lorsqu'il ne pouvait plus faire autrement.

« Monsieur d'Effiat, écrit quelque part le cardinal de Richelieu, est allé se baigner à *Chaliot*, d'où je pense qu'il reviendra demain. » Chaillot était, sous Louis XIII, une banlieue estimée pour sa belle vue, où les gens de qualité plaçaient volontiers leur « maison de bouteille ». Bassompierre avait donné l'exemple; la reine Marie de Médicis, lui demandant à quoi pouvait servir l'acquisition qu'il venait de faire dans ces parages, ajoutait, avec la liberté de langage du temps: « Cela n'est bon qu'à y mener des garces. » — A quoi le galant maréchal répliquait : « J'y en mènerai, Madame. »

Sans avoir absolument conservé sa destination du XVII[e] siècle, le promenoir et la pelouse de Chaillot demeuraient, sous Louis-Philippe, un but d'excursion où les Parisiens allaient le dimanche prendre l'air; les uns buvant dans des guinguettes, les autres flânant au jeu de paume du Clos-Nitot, — place des États-Unis actuelle, — au milieu des champs cultivés à la charrue. La jeunesse élégante ne dépassait pas le Château-des-Fleurs — rue de Bassano, — lieu de délices à prix fixe, dépecé plus tard par M. Thome, et dont le propriétaire était ce comte de Châteauvillars, tireur mémorable, à qui nous devons le *Code du Duel*. Dans la semaine, aussitôt la nuit tombée, ces terrains vagues devenaient peu sûrs; il était prudent de requérir la conduite de quelque agent de police pour rentrer chez soi.

Ce ne fut du reste qu'au milieu du second Empire que ces solitudes prirent forme et figure de ville. Jusqu'alors Thome avait travaillé dans l'intérieur de Paris, rues des Petits-Champs et rue d'Hauteville, avenue Gabriel et faubourg du Temple. Dans tous les quartiers des centaines de maisons s'élevèrent sous ses ordres et ses affaires ne cessaient de s'accroître. Il avait organisé, pour éviter les intermédiaires, des chantiers où travaillaient pour lui tous les corps d'état concernant le bâtiment. Plusieurs de ces ateliers occupaient le sol de ce qui devait être la place du Havre et disparurent devant la gare nouvelle en 1846. Les bénéfices n'étaient pourtant pas en rapport avec les risques et, quand survint la révolution de Juillet, Joseph Thome, surpris au milieu d'opérations devenues tout à coup dangereuses et dont il ne pou-

vait se dégager, se crut un moment ruiné. Il conçut contre la république une irritation qui devait se dissiper un jour, puisque deux de ses petites-filles, Mlles Chiris, ont épousé les deux fils du regretté président Carnot. Les projets magnifiques d'Haussmann, auxquels des relations personnelles allaient lui permettre de s'associer, réservaient à Joseph Thome des succès inespérés.

Il ne s'agissait plus d'édifier de-ci de-là des immeubles isolés, voire des pâtés de maçonnerie, mais bien de fonder une ville. Tantôt à travers de vieux villages loqueteux et rabougris, excroissances faubouriennes du Paris de l'ancien régime, tantôt à travers le cœur de ce Paris même, trouant des ruelles infâmes, secouant, rasant et exterminant à droite et à gauche des enfilades de bicoques et quelques hôtels aussi, dont plusieurs avaient une histoire, — tout ce qui vit longtemps a une histoire, — rognant quelques jardins, hélas! et chassant quelques rossignols en bousculant nombre d'immondices, il fallait frayer des voies nouvelles, droites comme des règles, larges comme des fleuves, lancées d'un trait de plume avec une audace tranquille, sur le plan de cette cité bondée d'habitans, comme s'il se fût agi d'esquisser simplement les lignes d'un campement dans un steppe.

Les lieutenans du préfet génial qui avait osé cette chose inouïe : repétrir une capitale de 1 200 000 âmes, et qui parvint à exécuter une partie de ses rêves, devaient comme leur chef voir très grand, voir très loin, deviner le peuple futur dont cette ville en travail était grosse, et que ces nouveaux boulevards, trop vides, se trouveraient trop encombrés bientôt. Ils devaient avoir une âme d'artiste, autant qu'un cerveau d'industriel, appliquer aux logis bourgeois, qu'ils élèveraient en bordure de ces rues, fabriquées de toutes pièces, quelque peu du faste d'architecture jusque-là réservé aux hôtels seigneuriaux. Car n'oublions pas que ces maisons de 1860 à 1880, que nous jugeons maintenant un peu sèches de style et dénuées de fantaisie, étaient des espèces de palais à côté des plates cages à loyers qui les avaient précédées. Joseph Thome fut un de ces novateurs; on venait voir, comme une curiosité, certaines de ses constructions dans le haut des Champs-Élysées; elles paraissaient follement somptueuses, avec leurs escaliers de marbre, et l'on estimait qu'il courait à sa perte.

Mais c'était un habile calculateur. En ce temps où les jurys d'expropriation indemnisaient, avec une prodigalité d'autant plus libérale qu'elle ne leur coûtait rien, tous les propriétaires qui

s'adressaient à eux, les dépenses incombant de ce chef aux entrepreneurs de percemens pouvaient dévorer, excéder parfois les profits d'une affaire. M. Thome possédait, plus que personne, l'art de traiter à l'amiable. La future avenue Marceau devait couper en deux le domaine d'un vieillard qui refusait de déguerpir. Il tenait à sa maisonnette, à son jardin planté de superbes magnolias : « A mon âge, disait-il, que m'importe l'argent? » Et les offres les plus séduisantes le laissaient insensible. Thome sut vaincre sa résistance en imaginant de reconstituer ailleurs le cadre auquel les yeux du bonhomme étaient habitués; il transporta le jardin, y compris les magnolias, la maison, exactement semblable, jusqu'aux dessins des papiers... à Neuilly-sur-Seine.

Tout le périmètre compris entre les avenues Montaigne, — ancienne « allée des Veuves », — des Champs-Élysées, Kléber et le quai de Billy, fut remanié par Joseph Thome de 1860 à 1870. Ces travaux, qui comprenaient le percement des avenues d'Iéna, Marceau, de l'Alma, du Trocadéro, des rues Pierre-Charron et de dix autres de moindre importance, ne l'empêchaient pas de porter aussi son activité sur la rive gauche : l'avenue Bosquet, la rue de Rennes, furent ouvertes par lui; cette dernière à son préjudice, les frais dépassèrent le prix de vente des terrains. Ces énormes ouvrages de voirie ne demeuraient en effet fructueux, et même possibles, qu'à la condition de revendre assez vite les emplacemens au long des chaussées nouvelles. Pour y parvenir, l'entrepreneur mettait en valeur les grandes surfaces nues, les fertilisait, en y élevant le premier quelques maisons qui, en raison du *panurgisme* de la nature humaine, amorçaient les suivantes. Il prêchait d'exemple; il n'aurait pu tout bâtir seul. Les immeubles qu'il avait construits, il se hâtait de les vendre pour en édifier d'autres; non proprement spéculateur, mais fabricant de logis, comme on est fabricant de bateaux ou de meubles.

Levé à l'aube, il arpentait Paris en voiture, sa quinine en poche; vivant au milieu des terrassemens, il y avait contracté des fièvres dont il souffrait sans cesse. Il occupait jusqu'à 700 ouvriers et faisait, chaque année, une moyenne de 125 millions d'affaires. Sur sa simple signature ses bailleurs de fonds — il en eut de considérables — lui remettaient des trésors ; le duc de Galliera lui avança un soir vingt millions, demandés à l'improviste, et nécessaires pour un cautionnement à verser le lendemain. Cet homme parti de si bas, arrivé si haut, dont la vie fut

intimement liée à la transformation urbaine, qui sans de pareils artisans ne se serait jamais accomplie, eût pu prendre pour devise un mot : « Ainsi soit-il », que, par un tic bizarre datant de sa jeunesse, il avait constamment à la bouche et intercalait dans toutes ses phrases. Ce souhait, par qui les prières des chrétiens se terminent, serait bien placé à la fin de cette carrière exceptionnellement heureuse.

Le petit nombre en effet, parmi ces grands bâtisseurs, parvint jusqu'à la fortune. Un nombre plus petit encore sut conserver celle qu'il avait acquise. Je ne parle pas de ceux qui moururent en chemin, victimes d'accidens inhérens à leur profession ; — au départ de son village, en 1830, Thome avait un camarade nommé Canonge, maçon comme lui, comme lui devenu entrepreneur, qui fut écrasé tout jeune par un échafaudage ; — mais beaucoup de ceux que des succès laborieux et lents avaient enrichis, tombèrent ensuite en déconfiture par un seul revers. On n'éprouve nulle pitié pour les sujets véreux, comme un certain Giraud, jadis surnommé « Mon malheur » à cause de ses banqueroutes répétées; on ne saurait plaindre les imprudens qui se lancèrent dans des opérations folles sur les terrains, — c'étaient là des joueurs; — mais à combien d'industriels capables et méritans la destinée fut cruelle! Elle n'épargne pas plus les constructeurs de la génération nouvelle, mathématiciens sortis parfois de Polytechnique, architectes formés à l'école des Beaux-Arts, que les simples parvenus de la truelle et du marteau.

L'adjudicataire de l'Hôtel de Ville et de la Banque de France, coupable uniquement d'avoir consenti de trop gros rabais, se vit réduit à la faillite par de brusques soubresauts dans le prix des matériaux et de la main-d'œuvre. Plus récemment, le créateur du quartier Marbeuf fut totalement ruiné par les frais d'expropriation. Il ne manque pas de chutes tragiques : deux entrepreneurs du ministère de la guerre, pour les forts de Cormeilles et de Besançon, se sont suicidés à quelques années d'intervalle; d'autres sont morts de chagrin dans la misère.

Le public ignore les angoisses où sont plongés, au cours de travaux dangereux, ceux à qui incombe la responsabilité de leur exécution. Tout est relativement facile lorsqu'on opère pour le compte de l'État, qui ne regarde pas à la dépense : s'agit-il de réparer les corniches où les bas-reliefs d'un monument national, on enveloppera l'édifice d'une charpente savante et superbe ; puis

ayant absorbé ainsi les crédits ouverts, on remettra les réparations à l'année suivante. S'agit-il au contraire d'une maison de rapport, menaçant ruine à sa base et dont le propriétaire est économe de ses deniers, on se contente de quelques madriers pour la reprendre en sous-œuvre et refaire les fondations en quelques jours. Mais pendant ces quelques jours, l'entrepreneur est un général en campagne ; il ne dort guère. L'un d'eux, M. Guillotin, ancien président du tribunal de commerce de la Seine, le plus éminent et le plus estimé de sa corporation par la diversité de ses connaissances, eut naguère, lorsqu'il construisit la gare de l'Est, à soutenir par un massif de maçonnerie une partie de la rue Lafayette, dont le rez-de-chaussée se trouvait à *seize mètres en contre-haut* du sol de la gare projetée, sur le bord d'un vrai précipice. Au cours du travail, on vient le réveiller une nuit à deux heures du matin ; les puits de ces immeubles avaient subitement crevé et l'on pouvait craindre que l'eau, traversant les terres et jaillissant en cascades, n'entraînât un éboulement. Or il y avait ainsi 18 maisons, pleines de locataires, suspendues en l'air par des étais de bois, établis suivant toutes les règles de la prudence : seulement un accident semblable ne pouvait être prévu.

Heureux ou malheureux, du reste, ceux qui, parmi les ouvriers du bâtiment, arrivent à prendre part aux risques, bons ou mauvais, des grandes affaires, ne peuvent être qu'une exception. Le résultat important à retenir c'est que les salaires de la masse maçonnante se sont grandement élevés *par rapport au prix de la vie :* du maître-compagnon, aux appointemens de 350 francs par mois aux simples garçons à 5 francs par jour, la rémunération des travailleurs de la pierre et du plâtre a plus que doublé depuis quarante ans. Les maçons gagnent en moyenne 7 fr. 50 pour un labeur modéré de 10 heures — au lieu de 12 autrefois — où il n'est pas besoin, selon leur expression familière, de « se tordre la chemise sur le dos ».

S'ils conservent malgré tout certaines traditions, s'ils continuent par exemple à se rendre chaque mois, le dimanche de paye, dans les établissemens de bains de la Cité, où ils prennent, dans le panier placé à côté de la caissière, deux œufs dont ils emploient les jaunes à nettoyer leurs cheveux poudrés par le métier, — le bain sans les œufs ne serait pas un bain pour les enfans de la Marche, — cet attachement aux coutumes antiques

n'empêche pas les maçons actuels de vivre tout autrement que leurs pères. Les ménages peuvent rester unis ; la moitié des Creusoises accompagnent maintenant leurs maris dans la capitale.

A l'horrible promiscuité de la chambrée et de la couchette ont succédé, pour les célibataires, un cabinet garni, de 12 à 15 francs par mois ; pour les ouvriers mariés et propriétaires de leurs meubles, un logement de deux pièces plus vastes de 360 francs par an. La soupe matinale de 1850, — mixture sans beurre ni graisse, vulgairement baptisée de « soupe tourmentée, » — a été remplacée par un croissant ou un petit pain que le maçon arrose de la « goutte », en allant au chantier. Son déjeuner, à 10 heures, se compose d'un ordinaire de 40 centimes — bol de bouillon et bœuf entouré de légumes, — d'une « demi-portion » de 30 centimes — ragoût ou miroton, — d'une tasse de café ou d'un morceau de fromage ; le tout accompagné d'une « chopine » — demi-litre — de vin généreux. Le travail est de nouveau interrompu à 2 heures pour le « casse-croûte » ; ce qui, en termes d'ouvriers peintres, s'appelle « faire le raccord ». Nouvelle chopine, avec une salade, une confiture ou un fruit. Le soir enfin dîner, dans le voisinage de son logis ou avec le pot-au-feu de la ménagère.

L'habillement ne diffère pas moins que la nourriture de ce qu'il était jadis ; les tissus en grossiers draps de pays, les *pantalons malgré le loup* ont presque disparu. Cette désignation bizarre vient d'une plaisanterie, en usage dans le bâtiment de temps immémorial : « Si le loup avait mangé le mouton qui a fourni la laine, tu serais sans culotte », disait-on aux nouveaux apprentis dont l'accoutrement trahissait la rustique origine. « Malgré le loup » devint par là synonyme de vulgaire. Le maçon d'aujourd'hui se rend à sa besogne vêtu comme un bourgeois quelconque ; il n'endosse son costume de travail que pour travailler et l'enlève, après la tâche finie, de même que l'employé dépouille son vieux veston pour une redingote fraîche.

Cette existence meilleure, plus relevée, presque confortable, n'empêche pas le bon ouvrier d'établir un budget où, toutes dépenses soldées, il lui reste 7 à 800 francs d'économies à envoyer « au pays » ; ce pays où il possède un peu de terre et où il compte bien achever ses jours. Les maçons qui s'acclimatent sans esprit de retour, les « dessalés » assez fort imprégnés des mœurs parisiennes pour oublier leur village, sont très rares.

Se complaire dans un optimisme béat serait puéril ; ne pas

se réjouir des progrès obtenus, serait injuste. Pourtant le contraire arrive : de *fataliste* qu'il était précédemment, soumis sans révolte à un sort qui lui paraissait immuable, le prolétaire, par le seul fait que ce sort s'est amélioré, souhaite, exige qu'il s'améliore davantage. Et c'est là un sentiment très humain. Le prix du labeur manuel a néanmoins grandi en ce siècle plus que celui du labeur intellectuel. Bénéfice indirect, auquel on ne s'attendait pas, du développement de l'instruction, et résultat admirable, — la majorité de la nation besognant de son corps, — que celui d'élever la valeur de cette besogne par rapport à la besogne d'esprit, réservée forcément à un petit groupe. Les 200 francs mensuels de notre maçon semblent peu de chose peut-être ; mais combien de diplômés insignes sur le pavé, arrêtés partout en leur essor ! combien d'artistes qui se jouent de toutes les difficultés, sauf de la difficulté de gagner 200 francs par mois !

L'État, qui se flatterait en vain d'enrichir le peuple de son autorité propre, contribuerait à l'ennoblir en lui réservant quelques-unes de ses récompenses honorifiques. Il est singulier que l'on ne songe presque jamais à décorer des ouvriers. Un maître-compagnon, nommé Maffrand, fut fait, il y a quinze ans, chevalier de la Légion d'honneur ; très apprécié des architectes, pendant les trente ans qu'il avait exercé son état, aucun accident n'était survenu à un maçon sous ses ordres, si grands étaient les soins qu'il prenait dans l'orientation des échafauds. De pareils hommes ne seraient pas difficiles à trouver parmi les millions de salariés français ; signaler leurs mérites, égaux dans une sphère plus modeste à ceux des notables commerçans ou des fonctionnaires, serait un acte de juste démocratie.

VI

Les pierres de taille, dans nos maisons, ne servent qu'aux façades sur rues et sur cours ; les murs mitoyens sont tous construits en meulières. Le moellon est complètement délaissé, bien que son prix d'achat soit beaucoup moindre ; mais ce calcaire grossier, roche imparfaite, a l'inconvénient de contenir du *bousin* — partie tendre — que les ouvriers purgent mal et qui produit un fort déchet. Ce déchet et le temps nécessaire pour la préparation du moellon, assez difficile à travailler s'il est dur, le rendent moins avantageux que la meulière. Celle-ci ne demande aucune

main-d'œuvre; elle s'emploie brute et ne se dresse pas; le mortier s'agrafe de telle sorte à ses rugosités que les murs ainsi bâtis sont de véritables monolithes. La meulière était connue, bien que très rare, il y a vingt-cinq ans, lorsque le hasard fit découvrir, à l'occasion de terrassemens exécutés en Seine-et-Marne pour les chemins de fer, des gisemens — les spécialistes disent des « rognons » — de cette matière imputrescible, légère et solide à la fois, poreuse et n'absorbant aucune humidité, bien que son aspect soit celui d'une éponge pétrifiée. M. Berthelot y a découvert des traces d'or, mais le bloc tout entier vaut un métal précieux, aujourd'hui où les carrières de moellons de notre banlieue sont à peu près épuisées.

Le terrain est si cher dans la capitale, qu'un bon architecte s'efforce de n'en perdre nulle parcelle : les ordonnances de police l'obligent à donner une largeur de 50 centimètres aux murs mitoyens; les murs de refend, pour lesquels il est libre d'agir à sa guise, se contenteront d'une épaisseur de 38 et même de 25 centimètres, suivant qu'ils soutiennent les cheminées ou portent seulement les solives des planchers. La meulière est ici remplacée par la brique dont la fabrication progresse depuis vingt ans. Si la qualité supérieure continue, suivant un usage plus que séculaire, d'être fournie par la Bourgogne, la brique commune, dite de Vaugirard, s'est sensiblement améliorée; cuite au four circulaire, elle se compose, au lieu de terre franche, d'argile, de sable et de mâchefer.

Les mortiers actuels ne ressemblent pas non plus à leurs prédécesseurs; on a inventé des combinaisons nouvelles ou retrouvé des secrets perdus. Or, dans un mètre de maçonnerie il entre 30 et jusque 40 pour cent de mortier, suivant que le mur est en moellon ou en meulière; et cette pâte, qui collera les pierres ensemble, doit être d'autant plus forte que la construction est plus mince. Les assises d'un donjon féodal étaient liées le plus souvent avec un mélange très ordinaire de chaux et de tuiles pilées; la massivité, qui les protégeait de l'eau, faisait toute leur force. De même le mortier des arènes de la rue Monge, récemment mises à jour, fut reconnu à l'analyse de nature assez médiocre, et l'on savait depuis longtemps que le « ciment romain » n'était qu'un mot. Il existe cependant des voûtes vieilles de six à sept siècles en simple béton n'ayant que 16 centimètres d'épaisseur, qui ont défié l'effort des ans, là où le hasard sans doute avait mis à portée du

maçon une substance plus résistante. Les cimens à prise lente, créés de nos jours, ont été perfectionnés par Vicat; les chaux hydrauliques, qui diffèrent à peine des précédens, sont traitées suivant des méthodes scientifiques dans des usines que dirigent des chimistes et des ingénieurs.

La chaux grasse des campagnes, si vulgaire aujourd'hui, si coûteuse jadis où l'on n'employait guère que l'argile pour agglutiner les moellons, — bâtir « à chaux et à sable » était un luxe, — est désormais bannie des immeubles parisiens.

Dès que les plafonds et les enduits sont achevés, lorsque le plâtre a fait sa poussée à l'extérieur, on procède à l'ornementation de la façade. La pierre, objet d'une taille primitive, — l'*épannelage*, — est alors livrée aux *tapissiers* et aux *ravaleurs*. Les premiers lissent le mur au dedans, les seconds le dressent au dehors en se conformant au « gigadou », lame de zinc découpée suivant les profils voulus. Les ravaleurs sont des ouvriers d'élite gagnant jusqu'à 13 francs par jour, qui effacent les joints et les harmonisent avec l'ensemble, en y glissant du plâtre teinté; tout en moulurant et en façonnant les creux ou les reliefs, à la « polka », au « guillaume », au « chemin de fer », rabots de formes compliquées et de destinations diverses. Après quoi, ils frottent minutieusement du haut en bas, avec du grès, les édifices soignés. Pour les autres le polissage est plus sommaire ; on se borne à « leur faire voir le grès ». Telle est la toilette finale.

Il nous faut maintenant pénétrer à l'intérieur de la maison; c'est ce que nous ferons dans une prochaine étude.

Vte G. d'Avenel.

G. WASHINGTON

ET

LA MÈRE PATRIE [1]

Messieurs,

C'est un grand honneur que vous m'avez fait en m'invitant à occuper, dans une occasion comme celle qui vous réunit aujourd'hui, le fauteuil de la présidence. Quand en effet vous ne m'auriez appelé parmi vous qu'à titre d'hôte, ce serait déjà une faveur dont je sentirais tout le prix. Mais, en vérité, de m'avoir offert la présidence de ce Banquet, c'est plus qu'une faveur ordinaire; et ma seule crainte est de vous paraître inégal à la tâche que votre choix m'impose.

Avant de l'aborder, et de traiter le sujet que vous m'avez indiqué, permettez-moi donc quelques mots personnels. Permettez-moi de dire qu'en me choisissant pour vous parler de Georges Washington, vous avez voulu prouver d'une manière éclatante quelle est la force singulière du lien de sympathie et de solidarité, qui rattache entre eux Américains et Anglais, et qui maintient toujours, sur le terrain de la culture intellectuelle, cette communauté de pensée qu'ils doivent à une éducation et à une origine communes. Vous avez également voulu témoigner qu'il appartenait à ceux qui étudient l'histoire, de reconnaître et d'apprécier mieux que personne les enseignemens du passé; de sentir les avantages qui en peuvent résulter; et qui de fait en sont déjà résultés, si les événemens qui jadis avaient divisé les voies de nos deux nations, nous apparaissent aujourd'hui comme ayant eu pour conséquence, d'en faire la source de ce qu'il y a de plus précieux dans la civilisation contemporaine, et de ce qui peut le

(1) Discours prononcé le 22 février 1897, par S. E. sir Edmund Monson, ambassadeur de S. M. Britannique près la République française, au Banquet annuel des Étudians américains, en l'honneur du « Jour de naissance » de Georges Washington.

plus utilement contribuer dans l'avenir au progrès de l'un et de l'autre pays.

Pour moi, depuis l'époque où je fréquentais l'Université, l'étude de l'histoire n'a pas cessé de m'attirer invinciblement ; et, aussi bien, quoique les loisirs du diplomate ne soient pas tout à fait aussi fréquens que se l'imaginent quelques personnes, ses occupations, ses voyages, ses obligations professionnelles ne l'encouragent pas seulement, elles lui font un devoir de continuer et de poursuivre cette étude aussi longtemps que sa carrière même. C'est dans votre pays que j'ai fait l'expérience de quelques-unes de ces obligations. C'est dans votre pays qu'il m'a été donné de joindre à la connaissance des principes que j'avais puisés à l'école d'Henri Wheaton, votre illustre légiste, la pratique des difficultés d'application qu'ils soulèvent. Et c'est enfin dans votre pays, pendant la période d'agitation où j'y ai séjourné, que j'ai pu mesurer quelle chose complexe, quelle matière épineuse et quelle matière délicate était le droit international.

J'arrive maintenant au sujet de ce discours ; et tout d'abord cette réflexion m'arrête qu'il n'est pas facile à un orateur de découvrir, en un sujet déjà traité par tant de bouches éloquentes et tant de plumes habiles, quelque chose d'assez original ou d'assez nouveau pour retenir votre attention.

Laissez-moi du moins essayer de la fixer un moment sur les sentimens de Georges Washington, aux jours de sa jeunesse, à l'égard de la mère patrie. Je n'ai pas besoin de m'attarder à vous rappeler la peine que de zélés historiens se sont donnée pour établir que son origine était illustre, et qu'il descendait d'une famille déjà célèbre au temps de la féodalité. Assurément, on a toujours le droit de croire avec Horace que « les purs et les forts ne descendent que de la race des purs : *Fortes creantur fortibus et bonis* » ; mais ce qui est bien certain, c'est que Washington lui-même semble s'être assez peu soucié du prestige que l'on tire d'une longue lignée d'ancêtres. Nous savons, par son propre témoignage, qu'il n'a jamais accordé que fort peu d'attention à l'origine de sa famille. Et c'est vraiment de lui qu'on peut dire avec raison :

Qu'il lui paraît en toute affaire
Que les vrais nobles sont les bons,
Mieux vaut grand cœur que vieux blasons
Et que sang normand, foi sincère...

Mais s'il ne peut me venir à l'idée que, même au temps de sa jeunesse, Washington se soit jamais préoccupé de cette question assez oiseuse, je me rends compte, au contraire, de l'intérêt qu'il a dû prendre à tout ce qui regardait la mère patrie, durant les longues années de sa liaison étroite et affectueuse avec son frère, Lawrence Washington. Lawrence, vous le savez, avait été envoyé en Angleterre, à l'âge de quinze ans, pour y compléter son éducation, et il en était revenu, après six ou sept ans de séjour, « gentleman accompli ». Vous savez aussi de quelle affection, plus que fraternelle, Lawrence a aimé son glorieux demi-frère, et que cette affection lui était payée largement de retour. Je m'imagine que Georges Washington a dû beaucoup entendre parler de cette Angleterre qu'il ne devait jamais voir lui-même. Et certes, il ne songeait guère alors qu'un jour viendrait où il serait le principal instrument de la séparation politique de sa seconde et de sa première patrie.

On ne peut en effet douter que, non seulement pendant sa jeunesse, mais jusqu'à la veille même des événemens où il allait être appelé à jouer un si grand rôle, Washington, comme la plupart de ses contemporains, n'ait gardé pour la mère patrie ce sentiment d'affection traditionnelle que traduit si bien notre mot de *home*. Il nourrissait, depuis plusieurs années, c'est lui-même qui l'a écrit, « le désir impatient de visiter la grande métropole de l'Angleterre ». Et pour lui, comme pour la plupart de ceux qui devaient un jour tourner leurs armes contre elle, l'Angleterre était bien réellement la « mère patrie ». Mais la sincérité de ce sentiment ne put prévaloir contre l'idée que Georges Washington se faisait de la justice. Et quand les nuages qui s'amoncelaient à l'horizon vinrent enfin à éclater entre l'Angleterre et les colonies, c'est du côté des colonies que le rangèrent aussitôt ses plus chères et ses plus fermes convictions. S'il mit d'ailleurs moins d'ardeur que d'autres à se déclarer le partisan ou l'adversaire de la mère patrie, c'est qu'il était soldat; c'est qu'il savait ce que la guerre traîne de maux après soi; c'est qu'il avait des raisons, que n'avaient point « les civils », pour hésiter devant la décision qui allait précipiter son pays dans les horreurs d'une lutte fratricide. Mais une fois le combat engagé, et quelle que fût la fortune des armes américaines, son courage ne devait pas faiblir; et pas un jour, durant cette longue lutte, qu'il put craindre un moment de voir se terminer par l'assujettissement définitif de son pays,

on ne vit Washington désespérer de sa cause. Il était décidé plutôt à quitter les colonies pour toujours qu'à jamais subir de nouveau le poids du joug anglais. Et on a pu dire à bon droit que la fière devise dont les Espagnols ornaient jadis leurs lames de Tolède eût dû en toute justice et toute vérité être gravée sur son épée : « Ne me sors jamais sans raison, ne me rentre jamais sans honneur. »

Si maintenant, jetant un regard en arrière, nous parcourons les cent années qui viennent de s'écouler, la mère patrie ne saurait méconnaître elle-même qu'en séparant l'Angleterre de ses colonies américaines, la mystérieuse puissance qui préside aux destinées de l'homme nous a conduits aux plus bienfaisans résultats. Il fut un temps, je m'en souviens encore, où de ce côté-ci de l'Atlantique, on discutait la question avec autant d'ardeur passionnée qu'on en avait mis jadis à discuter le droit que les colonies s'attribuaient de rejeter le joug de la métropole. En ce qui me concerne, et en me plaçant au point de vue anglais, je n'éprouve, ni sur l'une ni sur l'autre de ces questions, la moindre hésitation. Et, tout en regrettant en principe l'erreur, l'étroitesse d'esprit du gouvernement du roi Georges, je ne puis m'empêcher de me féliciter, en songeant qu'après tout nous lui devons d'avoir vu se résoudre, avant la fin du dernier siècle, un problème dont la solution, en des temps postérieurs, eût été bien autrement difficile, et la position même bien autrement compliquée.

A peine ai-je besoin de rappeler ce que les Américains comprennent sans doute bien mieux que les Anglais : les gigantesques enjambées grâce auxquelles les États-Unis sont devenus une puissance de premier ordre; la transformation complète en un siècle d'un désert immense en un pays où prospère l'industrie; le développement des facultés inventives de l'homme arrivé à un point que l'on pourrait appeler merveilleux. Mais je ne puis surtout me dissimuler combien féconde a été l'influence, combien puissant l'exemple de vos progrès et de vos institutions sur la mère patrie. Et ne pouvant pas croire que l'un ou l'autre de nos pays eût jamais atteint de pareils résultats, si les liens politiques qui les unissaient n'avaient été brisés, c'est ainsi qu'au nom des intérêts de ma nation aussi bien que des vôtres, je puis féliciter les descendans de ceux que l'on appelait les rebelles, des bienfaits dont nous sommes redevables à leur politique patriotique.

Aussi bien vous souvenez-vous que, non seulement au début de la lutte, mais encore quand elle était depuis quelque temps entamée, les voix les plus éloquentes n'ont pas manqué à la mère patrie pour combattre la politique du gouvernement, et dénoncer l'impossibilité de mener heureusement à fin la tâche qu'il avait entreprise. Il n'est personne de vous qui ne se rappelle à cette occasion le mémorable discours du grand Chatham à la Chambre des lords : « Mylords, s'écria-t-il, vous ne pouvez pas conquérir l'Amérique... Vous pouvez accumuler les dépenses et les efforts; vous pouvez entasser tout ce qui s'achète ou ce qui s'emprunte de secours; vous pouvez brocanter avec ces principautés d'Allemagne qui vendent et expédient leurs sujets pour les boucheries d'une puissance étrangère; mais vos efforts seront en pure perte. Ils le seront doublement; car ces secours mercenaires dont vous vous appuyez n'auront d'effet que d'éveiller dans les cœurs de vos adversaires un inexpiable ressentiment. Si j'étais Américain, comme je suis Anglais, aussi longtemps qu'un soldat étranger aurait le pied sur mon pays, je ne consentirais jamais à poser les armes, jamais! jamais! jamais! »

Telles étaient les paroles, tels étaient alors les sentimens du plus illustre et du plus éclairé des fils de la mère patrie. Il ne devait pas réussir à triompher de la politique qu'il attaquait en ces termes, et, à mon avis, son échec fut heureux... Mais ces paroles n'en demeurent pas moins dans notre souvenir la généreuse expression d'une sympathie que les partisans de la politique du gouvernement pouvaient bien qualifier d'attentatoire à la majesté du prince, mais dont il est plus vrai de dire qu'elle était en entière harmonie avec les plus glorieuses traditions de notre histoire. Si Washington était la personnification du patriotisme sincère et modeste, Chatham était, lui, l'incarnation d'un patriotisme non moins sincère et non moins heureusement inspiré; et si sa voix n'a pas trouvé d'écho parmi les conseillers d'un monarque à qui l'on faisait imprudemment encourir l'accusation de tyrannie, c'est lui pourtant qui avait raison quand il rappelait que l'esprit qui soulevait les Américains était le même qui jadis avait animé l'Angleterre à la conquête de ses libertés.

Elles dominent tout aujourd'hui sur la rive orientale et sur la rive occidentale de l'Atlantique, les figures de ces deux patriotes dont l'un fut le type même du soldat calme et réfléchi, pénétré du sentiment de la justice de sa cause, et prêt pour elle à tous les

sacrifices, et l'autre le modèle de l'homme d'État sagace, mûri par les années, l'expérience et la méditation, rempli pour la cause de la liberté d'une inépuisable sympathie, et débordant d'une généreuse indignation pour le mépris ou l'oubli que l'Angleterre semblait faire de ses plus nobles traditions.

Je n'ai point, messieurs, à vous parler ici de la carrière militaire de Georges Washington, et j'en viens rapidement aux dernières années de sa vie, lorsque, deux fois élu président de la République américaine, il eut à prendre sa lourde part de responsabilité dans la politique d'un État encore tout enivré de la joie de son indépendance nouvellement conquise. Quoiqu'elle eût en effet acquiescé à cette indépendance, la mère patrie se refusa pendant huit ans à la reconnaître, — comme il est d'usage entre États souverains — par la nomination d'un représentant diplomatique. Il survivait d'ailleurs assez de causes d'irritation pour provoquer un renouvellement d'hostilités. Si ces hostilités n'éclatèrent point, l'honneur en revient pour la plus grande partie à la fermeté et à l'habileté de l'administration du nouvel État sous la direction de Georges Washington. La mère patrie lui est certainement redevable de beaucoup pour la prudence dont il fit preuve au pouvoir, ainsi que pour la fermeté de son caractère. Elle lui en fut reconnaissante; et je n'en saurais citer de plus éloquent témoignage que celui du ministre d'Amérique à Londres, écrivant à Washington, deux ans avant la fin de sa seconde présidence, à l'occasion du traité de 1794, combien la confiance de l'Angleterre dans le caractère du Président l'avait aidé lui-même au cours de la négociation.

C'est en réponse aux récriminations que souleva aux États-Unis la conclusion de ce même traité que Washington a écrit : « Il n'y a qu'une voie droite, qui est en toute occasion de chercher et de poursuivre fermement la vérité. » Et, de fait, l'intégrité de Washington avait produit une si profonde impression sur tous ceux qui s'étaient trouvés en contact avec lui, qu'à la fin de sa carrière présidentielle, au dîner d'adieu qu'il donnait à ses amis les plus proches, Mrs Liston, la femme du ministre d'Angleterre, éclatait en sanglots. N'est-ce pas assez dire que, le premier dans la guerre et le premier dans la paix, le premier dans l'esprit de ses compatriotes, Washington a sa place aussi dans le cœur de la mère patrie? Oui, nous aussi, nous réclamons le droit d'être fiers de sa mémoire, car, en vérité :

Exegit monumentum ære perennius
Regalique situ pyramidum altius
Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Possit diruere, aut innumerabilis
Annorum series, aut fuga temporum.

J'aurais aimé pouvoir vous féliciter, comme j'espérais pouvoir le faire, de l'acceptation par votre législature du projet que les représentans patiens et laborieux de nos deux pays ont récemment conçu pour le règlement des différends de moindre importance qui existent entre nous. Je dis « de moindre importance » à dessein, car je ne puis penser qu'il s'élève jamais de contestation sérieuse entre nous sur des sujets qui touchent notre honneur ou notre dignité mutuels. Nous n'avons pas plus les uns que les autres, j'en ai la ferme confiance, l'idée, non plus que l'intention d'enfreindre nos droits respectifs et assurés; et les divergences et les discussions qui pourraient s'élever entre nous ne proviendront jamais que de malentendus qu'un tribunal d'arbitrage résoudra aisément. Je ne mets pas en doute que le bon sens des deux nations finira par triompher de tous les préjugés que l'on élève encore contre pareille méthode d'arrangement. J'ai des raisons personnelles de le croire, ayant eu moi-même à jouer ce rôle d'arbitre entre le gouvernement des États-Unis et celui du Danemark, dans une circonstance où je dus décider contre votre pays, et où je vis ma décision acceptée sans ombre de difficulté.

C'est donc du fond du cœur que je désire voir se conclure un accommodement qui, non seulement resserrera les liens qui nous unissent, mais donnera encore au monde civilisé un louable exemple. Pourrait-il être exemple plus frappant de la réalité du sentiment qui unit le pays de Washington à la mère patrie que la vue de juges choisis dans votre Cour suprême, siégeant avec des membres de notre Cour suprême de Judicature pour arrêter et déclarer les principes du droit international? Et, quel tribut plus juste que celui-là pourrions-nous rendre à la mémoire du grand homme dont une fois encore je citerai les paroles : « Il n'y a qu'une voie droite : chercher la vérité et la poursuivre fermement »?

Je bois à cette mémoire : Esto perpetua!

LA SCIENCE ET L'AGRICULTURE

LES PLANTES DE GRANDE CULTURE

IV [1]

LA BETTERAVE A SUCRE

La fabrication du sucre de betteraves date du commencement du siècle. On se rappelle que, pour réduire l'Angleterre, l'Empereur essaya de ruiner son commerce en établissant le blocus continental. Le sucre, exclusivement produit jusque-là dans les régions tropicales, n'entrant plus que par fraude et en petites quantités, atteignit des prix excessifs. On essaya naturellement de l'extraire de quelques-uns des végétaux qui croissent dans nos contrées, et après des tentatives infructueuses, on remit en lumière d'intéressantes expériences exécutées en Allemagne depuis plusieurs années.

En 1757, un chimiste nommé Margraff avait reconnu que la racine de la betterave renferme un sucre identique à celui qu'on extrait des cannes. Un de ses élèves, Achard, appartenant à une famille française émigrée lors de la révocation de l'Édit de Nantes, avait même installé une fabrique de sucre de betteraves qui avait bientôt périclité. Instruit de cet essai, l'Empereur ordonna qu'il fût repris; grâce à de larges subventions, la culture de la betterave s'établit dans plusieurs départemens, des fabriques s'élevèrent, le sucre indigène parut sur le marché, et quand l'Empire tomba, la nouvelle industrie était établie.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1896.

A plusieurs reprises cependant, elle faillit disparaître : le sucre, toujours considéré comme un aliment de luxe, avait été dès l'origine frappé d'un lourd impôt maintenu par les divers gouvernemens qui se succédèrent dans notre pays. Si l'on n'avait demandé à cet impôt que les sommes considérables qu'il peut fournir, il n'aurait que retardé l'essor de la nouvelle industrie en diminuant la consommation sans déterminer de crise fatale. Il n'en fut pas ainsi; on fit de cet impôt une arme de protection, et dès lors commença la série des difficultés au milieu desquelles nous nous débattons encore aujourd'hui. Les planteurs des colonies n'avaient pas vu sans inquiétude la prospérité naissante de la nouvelle industrie. Si le sucre de betteraves suffisait à alimenter la consommation de la France, le marché de la mère patrie se fermait devant eux. Ils invoquèrent la nécessité de ne pas laisser périr le faible domaine colonial que nous avaient laissé nos défaites; ils montrèrent qu'il fallait soutenir notre marine marchande en lui assurant le transport des sucres des Antilles et de la Réunion jusqu'en France; ils furent écoutés; et pendant le règne de Louis-Philippe les Chambres discutèrent différentes propositions de loi, écrasant la fabrication du sucre de betteraves en détaxant le sucre colonial ou même, interdisant absolument la production du premier, par le rachat et la fermeture des usines.

Les discussions se continuèrent à la Chambre des députés, de 1839 à 1845. Enfin on trouva le moyen de laisser vivre les deux rivales et dès lors, sûre de l'avenir, la fabrication prit en France une grande extension; jusqu'en 1846, la production était restée inférieure à 35 000 tonnes de sucre raffiné; elle monta cette année là à 46 000 tonnes; dix ans plus tard, elle atteignit 100 000 tonnes; en 1865, elle fournit 200 000 tonnes, puis s'éleva successivement à 300 000, 400 000, 500 000 tonnes, et jusqu'à 700 000 tonnes pendant les dernières campagnes.

Il ne faudrait pas croire pourtant que cette augmentation fût le signe d'une grande prospérité. La production a progressé plus vite que la consommation, le prix du sucre a baissé de plus de moitié; de 60 francs les 100 kilos il y a vingt ans, il est tombé aujourd'hui à 25 francs, de telle sorte que l'impôt de 60 francs triple son prix de vente; et si l'État n'abandonnait pas à la fabrication une partie de cet impôt, nombre d'usines fermeraient.

L'impôt de consommation du sucre rapporte chaque année à

l'État 200 millions de francs environ; la culture de la betterave est l'origine des progrès agricoles les plus rapides; il importe donc aussi bien à l'équilibre du budget qu'à la prospérité de notre agriculture que cette belle industrie ne périclite pas, et il est intéressant d'étudier sa situation actuelle.

I. — LA CULTURE DE LA BETTERAVE A SUCRE JUSQU'AU VOTE DE LA LOI DE 1884

La culture de la betterave à sucre, établie dès le début dans le nord-est : l'Aisne, le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise, y couvre encore de larges surfaces ; elle s'étend en outre dans l'ouest; il existe des sucreries dans l'Eure, Eure-et-Loir et Seine-et-Oise ; elle descend au sud, dans Seine-et-Marne, le Loiret, l'Indre, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, le Puy-de-Dôme et même jusque dans Vaucluse et le Gard. Pendant une vingtaine d'années, de 1850 à 1870, cette culture fit à la fois la fortune des planteurs et celle des fabricans. Les cultivateurs récoltaient à l'hectare de 40 à 50 tonnes de racines, qu'ils vendaient 20 francs la tonne, réalisant ainsi de 800 à 1 000 francs de produit brut à l'hectare; ils rapportaient des sucreries des pulpes de bonne qualité qui leur permettaient d'engraisser un nombreux bétail; leurs terres, enrichies par de copieuses fumures, donnaient après la betterave d'excellentes récoltes de blé. Les nombreuses façons qu'exige la betterave pendant l'été, le travail des usines en hiver, assuraient des salaires relativement élevés aux ouvriers agricoles, et je me rappelle encore avec quel accent de fierté un fermier des environs de Soissons me disait en 1857 : « Monsieur, ici, il n'y a plus de pauvres. » Le sucre se vendant de 60 à 70 francs les 100 kilos, les fabriques réalisaient de beaux bénéfices, bien que leur outillage fût encore assez primitif.

Cette prospérité ne fut pas de longue durée. Tandis que les cultivateurs, continuant à obtenir d'abondantes récoltes, se déclaraient satisfaits, les fabricans, au contraire, se plaignaient de la qualité des racines dont la teneur en sucre devenait trop faible pour que leur traitement continuât d'être avantageux. La betterave, nous l'avons dit déjà, est de toutes les plantes de grande culture celle qui présente dans la composition de sa racine les écarts les plus considérables; on en rencontre parmi elles quelques-unes qui renferment de 15 à 20 centièmes de sucre et d'au-

tres de 5 à 6. On conçoit que s'il y a profit à traiter une tonne dans laquelle il existe de 150 à 200 kilos de sucre, il devient onéreux de mettre en œuvre une tonne qui n'en contient que 50 ou 60 kilos. Cette diminution de qualité était réelle ; elle s'accentuait à mesure que la culture de la betterave remontait dans le pays à une date plus reculée. Si, au moment de son installation dans une contrée où la culture de la betterave n'était pas habituelle, une usine recevait d'excellentes racines, leur qualité baissait d'année en année. Cette diminution dans la richesse en sucre des racines sembla d'abord apporter un solide appui à l'idée d'épuisement du sol, émise à cette époque par le célèbre chimiste allemand J. von Liebig.

Sa mémorable découverte de la richesse en azote des terres cultivées l'avait entraîné dans une mauvaise voie; persuadé que l'alimentation azotée de la plante est assurée par l'abondance de la matière organique du sol, il avait été conduit à exagérer l'importance très réelle des alimens minéraux. Il s'élevait, dans ses *Lois naturelles de l'agriculture*, avec une extrême véhémence contre le mode de culture habituellement suivi en Europe. Quand, d'après lui, on n'emploie comme engrais que le fumier de ferme, quand on ne restitue pas au sol les élémens minéraux : acide phosphorique et potasse exportés du domaine à chacune des ventes de récolte; quand on pratique « cette culture spoliatrice », « cette culture vampire », on arrive fatalement à la ruine. Elle s'annonce déjà; les pommes de terre croissant dans un sol épuisé sont devenues incapables de résister à la maladie. Les betteraves ne renferment plus les quantités de sucre qui s'y rencontrent lorsque, cultivées sur un sol vierge, elles y trouvent tous les élémens minéraux nécessaires à leur développement.

Il est parfaitement certain qu'en portant un sac de blé au marché, on y porte l'acide phosphorique, la potasse et la magnésie que le blé a pris dans les champs du domaine, et que, de même, la vente d'un bœuf implique la disparition du phosphate de chaux de ses os et du phosphate de potasse de ses muscles; et qu'en continuant indéfiniment ces exportations sans apporter au sol autre chose que le fumier, qui ne renferme naturellement qu'une fraction des matières minérales prélevées par les récoltes, on arrive à l'épuisement.

Mais, est-ce bien à cet épuisement hypothétique du sol qu'est due la diminution de qualité des racines portées aux sucreries?

Liebig n'hésitait pas; il l'attribuait aux prélèvemens incessans de potasse qu'entraîne la culture de la betterave. On sait, en effet, que les sels de cette base contenus dans les racines passent dans les résidus de la fabrication du sucre, dans les mélasses; que celles-ci, après transformation en alcool du sucre qu'elles renferment encore, laissent, par évaporation et calcination, des salins renfermant toute la potasse puisée dans les champs, et que cette potasse enfin, loin d'y revenir, est vendue au commerce des produits chimiques.

Une objection néanmoins se présentait aux esprits non prévenus; si la culture de la betterave entraîne l'appauvrissement sensible du sol en potasse, son épuisement même, on ne comprend pas pourquoi cet épuisement se traduit seulement par un changement de composition de la racine et non par une diminution dans le poids de la récolte elle-même; ce que n'aurait pas manqué d'amener la disparition d'un élément nécessaire à la végétation comme l'est la potasse. Or, tandis que les fabricans exhalaient leurs plaintes, les cultivateurs continuaient à conduire aux sucreries, à pleins chariots, leurs mauvaises racines.

L'assurance de Liebig avait fini cependant par convaincre la plupart des incrédules, quand une découverte inattendue permit de soumettre ses idées théoriques *au criterium* de l'expérience. En 1864, on reconnut à Stassfurt-Anhalt, en Allemagne, l'existence d'un immense gisement de sel gemme portant à sa partie supérieure d'épaisses couches de sels de potasse et de magnésie. Du coup, la potasse entra dans les formules d'engrais d'où jusqu'alors l'avait exclue son prix élevé. Aussitôt que les engrais de potasse furent mis en vente, je disposai au printemps de 1866 des cultures de betteraves sur lesquelles ils furent essayés... L'échec fut complet; je constatai avec un profond étonnement que ces sels de potasse n'avaient exercé aucune action, ni sur la quantité ni sur la qualité des betteraves récoltées. En 1867, les résultats ne furent pas meilleurs, et les essais tentés par plusieurs autres agronomes dans diverses régions de la France ne réussirent pas davantage. Il fallut en conclure que la plupart des terres cultivées sont assez riches en potasse, pour que l'addition de nouvelles quantités soit inutile; il fallut en conclure surtout que ce n'était pas à l'épuisement du sol en potasse qu'était due la mauvaise qualité des betteraves portées aux sucreries.

Plusieurs années se passèrent pendant lesquelles les rapports

des fabricans de sucre et des cultivateurs ne firent que s'aigrir. Les fabricans avaient commis la très grosse faute de ne pas intéresser les cultivateurs, par des majorations de prix, à leur fournir de bonnes racines; ils achetaient à prix invariable et expiaient durement leur imprévoyance.

Je pensais souvent à cet appauvrissement des betteraves en sucre, quand, au cours d'une excursion que je fis dans le département du Nord en 1872 avec les élèves de Grignon, je me décidai à reprendre cette étude. Nous fûmes reçus à la célèbre ferme de Masny, par M. Fievée, cultivateur et fabricant de sucre, qui, très préoccupé de la diminution de qualité de ses racines, employa pour la caractériser une expression familière qui m'est toujours restée dans l'esprit. « Maintenant, me disait-il, nous n'avons plus que de mauvaises betteraves; il n'en était pas ainsi il y a quelques années, nous plantions alors des bâtons de sucre d'orge. » M. Fievée disait que sa terre était surmenée par des cultures de betteraves trop souvent répétées ; puis, voyant combien je prenais d'intérêt à ses doléances, il m'engagea vivement à essayer de résoudre le problème dont la solution importait à toute l'agriculture du nord de la France.

Son insistance me décida; rentré à Paris, je m'ouvris de mes projets à mon excellent maître M. Frémy, professeur au Muséum, chez qui j'avais débuté vingt ans auparavant; son laboratoire était voisin de celui que j'occupais, et nous résolûmes d'entreprendre les recherches en commun. De grands tonneaux furent remplis de terres artificielles de composition connue, auxquelles on ajouta des engrais en poids parfaitement déterminés, puis on procéda aux semailles; les betteraves se développèrent et, quand elles eurent atteint leur maturité, on les soumit aux analyses; on ne se borna pas à déterminer la quantité de sucre qu'elles renfermaient, on chercha en outre quelle était leur teneur en matières azotées. Ces analyses dévoilèrent un fait d'un haut intérêt : les betteraves riches en sucre étaient pauvres en matières azotées, et réciproquement celles qui étaient riches en azote ne renfermaient que de petites quantités de sucre.

Ces premiers résultats furent confirmés par l'analyse de nombreuses betteraves prises dans les cultures de Grignon, ou envoyées du département du Nord et de celui de l'Aisne. Toujours on trouva que la pauvreté des racines en sucre coïncidait avec leur richesse en azote. La lumière était faite! Ce n'était pas du tout

parce que les terres épuisées ne fournissaient plus à la plante qu'une nourriture insuffisante, qu'après plusieurs années de culture on ne récoltait plus que des betteraves pauvres en sucre; c'était, tout au contraire, parce que de copieuses fumures avaient enrichi la terre de matières azotées, qu'elle ne portait plus que de grosses racines toutes gonflées d'eau, de matières albuminoïdes, mais peu chargées de sucre. La culture périclitait non par famine, mais par pléthore.

Quand on ensemence la culture sur une terre neuve qui n'a encore reçu que les maigres fumures dont dispose le vieil assolement triennal, les racines sont de bonne qualité; mais en retour des betteraves reçues, la sucrerie livre des pulpes; pour les consommer, le bétail arrive, le tas de fumier s'accroît; chaque année la terre s'enrichit, le poids des racines récoltées s'élève et leur qualité diminue. Pour concevoir comment l'abondance de la fumure azotée détermine l'appauvrissement en sucre des racines, il suffit de les examiner avec attention. Prenons une betterave de forte dimension, et coupons-la en tranches minces perpendiculairement à sa longueur; si nous regardons une de ces tranches à la lumière réfléchie, nous la voyons formée d'anneaux blanchâtres séparés les uns des autres par des zones circulaires d'une teinte plus sombre; à la lumière transmise les colorations changent, les anneaux paraissent opaques, les zones transparentes; ce premier examen montre que la racine est formée de deux tissus différens : un tissu fibreux, opaque à la lumière transmise, constitué par des vaisseaux qui descendent des feuilles aux racines et un tissu cellulaire lâche, dont les zones alternent avec les anneaux fibreux. Pour aller plus loin, séparons dans quelques tranches, à l'aide d'un canif, les zones de tissu cellulaire, des anneaux de tissu fibreux, de façon à constituer un lot de l'un et de l'autre tissus; puis procédons à l'analyse de ces lots et nous trouvons que le tissu cellulaire est très aqueux, très pauvre en sucre, très riche en matières azotées et que le tissu fibreux présente précisément la composition inverse ; une betterave est pauvre quand les anneaux de tissu fibreux sont noyés dans de larges zones de tissu cellulaire, elle est riche au contraire quand le tissu fibreux domine.

Les différences sont si sensibles, qu'avant toute analyse on a une idée déjà très approchée de la valeur d'une racine par la façon dont elle se comporte à la râpe; si de longues fibres y res-

tent adhérentes, s'il faut faire effort pour entamer la chair, si la betterave est dure, résistante, le tissu fibreux y est abondant, elle est riche; elle est pauvre au contraire si le jus s'écoule avant toute pression, aussitôt que les dents pénètrent dans un tissu mou et peu résistant.

Comparons deux racines appartenant à la même variété, mais de dimensions différentes: l'une pèse 1 500 grammes, l'autre 500 seulement; le simple examen d'une section nous montrera comment le traitement de l'une est ruineux pour le fabricant, tandis que le travail de l'autre est lucratif; les deux racines renferment le même nombre d'anneaux fibreux, mais dans celle de 1 500 grammes, ce tissu est noyé au milieu des zones de tissu cellulaire aqueux, tandis que ces zones sont minces, étroites, dans la betterave de 500 grammes; à l'analyse, la grosse racine est bien plus pauvre que la petite; la quantité de sucre totale toutefois peut être égale dans les deux racines; il arrivera même que le poids de sucre contenu dans la racine de fortes dimensions surpassera celui que renferme la petite betterave, mais pour obtenir ce sucre le fabricant sera obligé dans un cas de dépenser bien plus de combustible que dans l'autre, et le sucre lui reviendra infiniment plus cher s'il traite des betteraves pauvres que s'il en travaille de riches.

Les engrais azotés sont nuisibles au fabricant, puisqu'ils diminuent la qualité des racines; mais, d'autre part, ils sont très avantageux au cultivateur. La réussite de la betterave n'est assurée que dans un sol fertilisé par de copieuses fumures souvent répétées. C'est seulement lorsqu'elle est placée sur un sol « engraissé », comme disent les paysans, que la betterave fournit des récoltes rémunératrices. Les fabricans essayèrent cependant de restreindre ces fumures abondantes qui les ruinaient. Ils interdirent l'emploi du plus efficace des engrais azotés : le nitrate de soude.

Nous savons aujourd'hui que les nitrates prennent naissance par fermentation dans les sols fertiles et qu'il n'est pas nécessaire d'en répandre pour les rencontrer, dans les végétaux, souvent en proportions notables. Cette notion, courante maintenant, était inconnue il y a trente ans et, à plusieurs reprises, des procès s'engagèrent entre les cultivateurs affirmant qu'obéissant aux clauses de leurs contrats, ils s'étaient abstenus d'employer du nitrate de soude, et les fabricans, s'appuyant sur la présence des nitrates

dans les betteraves pour prétendre, à tort, qu'on avait violé les conventions.

Toutes ces discussions auraient cessé si dès cette époque on eût intéressé les cultivateurs à fournir des betteraves riches, en les payant à un prix d'autant plus élevé qu'elles renfermaient plus de sucre. Il ne fallait pas, pour repousser cette convention, prétendre qu'on rencontrerait de sérieuses difficultés à déterminer rapidement la teneur en sucre des racines. Plusieurs chimistes agronomes : Péligot il y a soixante ans, et plus récemment M. Durin, avaient montré clairement que, parmi les substances solubles contenues dans le jus des betteraves, dans le liquide obtenu après râpage et pression, le sucre domine tellement que la densité du jus est proportionnelle à la quantité de sucre que ce jus renferme. En faisant flotter dans le jus un aréomètre à poids constant, on détermine sa densité et par suite la teneur en sucre des racines, avec une approximation suffisante à l'établissement de marchés équitables. Cette solution (qui devait s'imposer quelques années plus tard), fut malheureusement repoussée; l'accord ne fut pas conclu. La guerre continuant entre cultivateurs et fabricans, l'essor de la sucrerie française fut arrêté et l'Allemagne, en profitant très habilement, poussa sa fabrication au chiffre prodigieux où nous la voyons aujourd'hui.

En France, on en resta aux demi-mesures; les fabricans exigèrent que les betteraves fussent semées en lignes rapprochées et maintenues serrées dans ces lignes.

On obtient ainsi, nous l'avons indiqué dans un précédent article, des racines plus petites, plus riches, que lorsqu'elles croissent écartées les unes des autres. On conçoit très bien, en effet, que si la quantité d'eau déversée par la pluie sur un champ, si la quantité d'engrais distribués sont partagées entre un grand nombre de sujets, chacun d'eux n'en obtiendra qu'une fraction plus faible que si les preneurs sont moins nombreux. On comprend dès lors que l'hectare produira un poids de betteraves égal à celui qu'il donne avec la culture espacée, mais que ce poids sera formé de racines de meilleure qualité.

Cette solution ne satisfaisait que médiocrement les producteurs, car le mode de culture qui leur était ainsi imposé entraînait un surcroît de dépenses. Les *façons* sont, en effet, plus difficiles à donner, et conséquemment plus onéreuses, quand les betteraves sont rapprochées que si elles poussent à de grands écartemens, et

puisque la nouvelle méthode donnait de meilleures racines que l'ancienne, les cultivateurs réclamaient (sans succès au reste) qu'il leur en fût tenu compte.

Ce n'est pas seulement par le mode de culture suivi qu'on peut améliorer la qualité des racines récoltées. On y réussit également par le choix judicieux de la graine. Dans les études que nous avons faites sur ce sujet, il y a vingt ans, nous avons donné, M. Frémy et moi, une démonstration précise de cette notion, encore un peu vague à cette époque. Dans un même tonneau rempli de terre artificielle pourvue d'engrais convenable, nous avons semé une graine appartenant à la variété Vilmorin améliorée et une autre à une race très répandue alors : la betterave à collet rose.

Les racines se développèrent à côté l'une de l'autre, soumises aux mêmes conditions climatériques, puisant leurs alimens dans le même sol, entre-croisant, pour ainsi dire, leur chevelu ; et cependant à la récolte on trouva 16 de sucre dans la Vilmorin et 8 dans la Collet-Rose. Visiblement, les fabricans auraient eu grand intérêt à ne recevoir que des racines Vilmorin, mais les cultivateurs se refusaient à les semer car cette race très sucrée est peu prolifique. Au lieu de recueillir 40 ou 50 tonnes de racines à l'hectare, ils en auraient obtenu 20 ou 25 tonnes qui, au prix de 20 francs la tonne, ne payaient plus leurs frais de culture.

Ces rivalités d'intérêt entre les cultivateurs et les fabricans, les discussions acerbes qui s'élevaient au moment du renouvellement des marchés et pendant leur exécution exerçaient une influence néfaste sur l'industrie sucrière. Loin de progresser, elle périclitait; le nombre des fabriques tombait de 539 en travail pendant l'année 1876, à 449 en 1884 ; et tandis qu'en 1874, qui avait été particulièrement favorable, on avait produit 450 000 tonnes de sucre, on n'en obtenait plus que 316 000 en 1884.

Il y a vingt ans, nous occupions en Europe le premier rang dans la fabrication du sucre; rapidement nous sommes tombés au quatrième. L'Autriche-Hongrie qui, en 1874, était restée à 222 000 tonnes, s'élevait en 1884 à 557 000; l'Allemagne passait en dix ans de 256 000 tonnes à 1 154 000. Ce rapide développement n'était pas dû seulement à une meilleure culture, peut-être à un climat plus favorable, à un outillage plus perfectionné, mais surtout aux faveurs que les gouvernemens avaient accordées à cette industrie. Tandis que chez nous l'impôt continuait à être

perçu sur le sucre achevé et qu'aucune partie des grosses sommes encaissées par le Trésor n'était attribuée aux producteurs de la matière imposée, chez nos rivaux le fisc permettait aux fabricans d'en garder une partie et, grâce à ces subventions déguisées, leur industrie avait fait de rapides progrès.

On comprend très bien les hésitations des pouvoirs publics français devant la situation que créait la production excessive de l'Allemagne. Fallait-il laisser périr une industrie qui était née et qui s'était développée en France (sa mort aurait rapidement suivi la non-intervention de l'État)? Fallait-il, au contraire, soutenir la sucrerie française en lui abandonnant, comme on l'avait fait en Allemagne, une partie de l'impôt? Ne risquait-on pas, en agissant ainsi, de surexciter la production et de voir le marché s'effondrer sous le poids des quantités fabriquées, non plus seulement pour subvenir aux besoins de la consommation, mais pour encaisser la part d'impôt qu'on abandonnait aux fabricans?

Ce fut le dernier avis qui prévalut. La loi de 1884 fut votée.

II. — LA LOI DE 1884, SES EFFETS

Cette loi reportait l'impôt du sucre achevé à la betterave mise en œuvre. Elle prévoyait que quelques fabriques, encore mal outillées, ne se risqueraient pas à accepter cette nouvelle disposition. Elle leur accordait un *déchet de fabrication* de 8 p. 100. En d'autres termes, quand ces usines mettaient en vente 100 kilos de sucre, on ne percevait l'impôt que sur 92 kilos, on l'abandonnait au fabricant sur les 8 autres (1). Pour les usines qui en firent la demande, l'impôt porta sur la betterave; il fut calculé d'après le poids de sucre qu'on supposait pouvoir extraire de chaque tonne de racines mise en œuvre.

Or, au moment de la discussion, on exagéra systématiquement toutes les difficultés : la production de la betterave riche, disait-on, était impossible en France; notre climat ne permettait pas de l'obtenir; on ne pouvait vaincre la routine des paysans habitués à cultiver des betteraves de mauvaise qualité. Ébranlés par ces clameurs intéressées, les membres du parlement votèrent des dispositions extrêmement favorables à la fabrication.

On supposa que d'une tonne de betteraves mise en œuvre, on

(1) Cette convention a été modifiée plus tard. On a accordé un déchet de fabrication de 15 pour 100, mais en frappant ce déchet du droit de 30 francs par 100 kilos.

ne pouvait extraire que 60 kilos de sucre en raffiné et, comme ce sucre doit payer 60 francs par 100 kilos, le fabricant devait verser 36 francs par tonne de betteraves pénétrant à l'usine. S'il ne tirait de la tonne que 60 kilos de sucre, la loi nouvelle n'avait pour lui aucun avantage; s'il n'en extrayait que 40 kilos, sa perte était considérable; mais, si, traitant habilement de bonnes racines, il en tirait 80, 90 ou 100 kilos de sucre, il réalisait de gros bénéfices. En effet, le sucre obtenu *en excès* sur les 60 kilos imposés n'était plus vendu 40 ou 45 francs (prix auquel les sucreries vendaient le quintal à cette époque), mais bien 100 ou 105 francs; car les 60 francs d'impôt sur les *excédens* étaient perçus par le fabricant lui-même. En lui accordant la totalité de l'impôt sur les excédens, la loi l'encourageait à perfectionner son outillage, de façon à extraire des racines une très forte fraction du sucre qu'elles renferment; elle le contraignait en outre à ne traiter que des betteraves riches en sucre.

Il fallut intéresser les cultivateurs à les produire, abandonner enfin l'achat à prix fixe, source de toutes les difficultés, pour en arriver à la seule base rationnelle des marchés : à l'acquisition à prix variable avec la richesse. Ainsi qu'il a été dit déjà, la détermination de cette richesse est très facile, elle s'appuie sur la densité du jus extrait des racines.

On y emploie un aréomètre à poids constant. Toutes les personnes qui ont suivi un cours de physique élémentaire connaissent ce petit instrument, en usage dans toutes les transactions sur les liquides dont la valeur varie avec la densité. Un tube de verre, lesté à sa partie inférieure par du mercure ou du plomb, porte à son extrémité supérieure une tige graduée en parties d'égales longueurs; on procède par tâtonnemens dans le lestage de l'appareil de façon qu'il plonge, presque complètement, dans l'eau distillée, et l'on marque zéro à ce point d'affleurement, et 10°, à la base de la tige, au point où elle affleure dans un liquide rendu plus dense par l'adjonction de sel ou d'acide sulfurique et dans lequel l'appareil type, gradué d'après les indications de Gay-Lussac, marque également 10 degrés.

Les appareils les plus employés sont ainsi gradués par comparaison. L'expérience a montré que la densité du jus provenant du râpage des betteraves augmente de 1° environ pour 2 centièmes de sucre contenu dans le jus; c'est-à-dire que si l'aréomètre marque 5°, le jus renfermera 10 centièmes de sucre. Quand on atteint les

densités élevées, la quantité de sucre croît plus vite que les indications de l'aréomètre; quand il marque dans un liquide sucré 8°, ce liquide renferme non pas 16 centièmes de sucre mais plus de 17.

Cette rapide détermination sert de base aux transactions; on convient, par exemple, que la tonne de betteraves dont le jus marquera 7° sera payée 25 francs, et en outre que le prix augmentera de 0 fr. 75 par dixième de degré; de telle sorte que si le jus des betteraves d'une livraison marque 8°, la tonne sera payée 25 francs plus 7 fr. 50 ou 32 fr. 50; la convention porte également que le prix baissera de 0 fr. 75 par dixième de degré au-dessous de 7°, c'est-à-dire qu'une tonne de racines ne sera payée que 18 fr. 50, si le jus qui en provient ne marque que 6°.

Les cultivateurs, intéressés à conduire à la sucrerie des betteraves riches en sucre, les obtinrent dès la première année. Ils s'étaient refusés à les produire jusqu'alors, parce qu'ils n'y avaient aucun avantage. Avec des fumures moyennes, ces betteraves riches ne fournissent en effet que des rendemens médiocres : 25 tonnes à l'hectare. Cependant, quand on enfouit dans le sol 40 tonnes de fumier et des superphosphates à l'automne, puis qu'on ajoute du nitrate de soude au printemps, on atteint des récoltes de 40000 kilos; on les dépasse même dans les plaines fertiles du Nord et du Pas-de-Calais.

La condition essentielle pour obtenir des racines riches en sucre, celle qui domine toutes les autres, nous l'avons dit déjà, c'est le choix judicieux de la graine. Or, cette graine productrice de betteraves chargées de sucre, on la possède depuis longtemps; elle a été obtenue, par Louis Vilmorin, dès 1846. Il a d'abord fait choix, dans un lot de betteraves de Silésie, de racines bien conformées, coniques, allongées, d'une seule venue, sans prolongemens fourchus; puis, à l'aide d'une sonde, il a extrait de ces racines, ce qu'on peut faire sans nuire à leur vitalité, de petits cylindres charnus pour les soumettre à l'analyse. On rejette toutes les racines peu chargées de sucre, on conserve au contraire les plus riches, pour les planter au printemps; elles se couvrent de rameaux, fleurissent en juin, et en août on récolte des graines. Celles-ci sont semées au printemps suivant; on ne conserve encore comme porte-graines que les betteraves qui présentent une forme parfaite et une haute teneur en sucre. On conçoit que, par cette méthode, appliquée pendant une longue suite d'années, on ait réussi à obtenir une race remarquable par ses qualités su-

crières; elle est connue sous le nom de *Vilmorin améliorée.* Fibreuse, d'une structure serrée, ne présentant entre ses anneaux de tissu fibreux que de minces zones de tissu cellulaire, la Vilmorin, grâce à son réseau rigide, supporte les fortes fumures sans atteindre les énormes dimensions des betteraves fourragères et sans perdre ses qualités sucrières.

Si bien fixée que soit cette race, elle ne se maintient que par une sélection sévère des porte-graines. Leur analyse est toujours nécessaire. Si on se borne à choisir comme betteraves mères des racines de bonne apparence sans déterminer leur teneur en sucre, très vite la race dégénère. Les graines issues de ces sujets choisis seulement d'après leur forme ne produisent plus que des racines de médiocre qualité.

Il est facile d'en saisir la raison : les insectes ailés qui butinent d'une fleur à l'autre sont de puissans agens de métissage. Ils portent le pollen d'une variété sur les pistils d'une autre et, si dans le voisinage des porte-graines Vilmorin, ils trouvent d'autres betteraves, des croisemens s'établissent et les graines ne donnent plus que des racines qui, tout en conservant un bon aspect, ont perdu leur richesse.

La conservation d'une bonne race exige donc un travail incessant; dans les établissemens où sont cultivés les porte-graines on dispose des appareils qui permettent de faire très rapidement le sondage, puis l'analyse des betteraves. On ne conserve naturellement comme reproductrices que celles qui présentent une grande richesse, et quand on en a obtenu les graines, avant de les mettre en vente, on en sème un petit nombre afin de s'assurer par l'analyse des sujets récoltés que tout le lot obtenu a bien conservé la richesse de la racine dont il provient.

Les procédés imaginés par Louis Vilmorin ont servi non seulement en France, mais en Autriche, en Allemagne, en Russie, pour créer des races de racines sucrières employées aujourd'hui avec grand avantage.

On compte sur un hectare de porte-graines de betteraves de 12 à 15 000 pieds, il fournit de 1 800 à 3 000 kilos de graines; une racine ne produit donc que 150 à 200 grammes de graines et on conçoit combien il serait intéressant, quand on possède quelques sujets d'élite, d'en obtenir un poids de graines plus considérable. On a essayé dans ces dernières années de multiplier la production des betteraves de qualité supérieure par des boutures et

des greffes; les procédés à l'aide desquels on réussit ces opérations ne sont pas divulgués, mais on assure que leur emploi permet d'obtenir des sujets de choix, un poids de graines très supérieur à celui qu'on récolte par la méthode ordinaire. Dans un champ bien travaillé, fumé copieusement, on a semé, en lignes espacées de 35 à 40 centimètres, de bonnes graines; on a *démarié* régulièrement, ne laissant qu'une racine tous les 25 ou tous les 30 centimètres, de façon à en garder environ 10 au mètre carré. Est-on sûr d'obtenir une bonne récolte? Hélas! non. Je ne sais si beaucoup de planteurs de betteraves connaissent le mélancolique proverbe : « Entre la coupe et les lèvres il y a place pour un malheur. » S'ils le connaissent ils peuvent le modifier, pour en faire l'application à leur métier. « Entre le semis et l'arrachage, il y a place pour un échec. »

C'est tout d'abord la légion des insectes qui entre en guerre; les vers blancs issus des hannetons dévorent les jeunes racines immédiatement après la levée, les taupins qui pullulent dans les prairies défrichées, les nématodes, les anguillules exercent leurs ravages. Puis les intempéries : la gelée du printemps qui force à recommencer les semailles; la sécheresse qui, en mai, empêche la levée, en juillet aplatit sur le sol crevassé les feuilles mal abreuvées; les pluies prolongées d'automne qui abaissent la qualité. On sait quelle énorme quantité d'eau a déversé sur le nord de la France l'automne de 1896; les pluies continuelles ont exercé une influence déplorable sur la teneur en sucre des betteraves; en beaucoup d'endroits les jus, au lieu de marquer 8° comme l'an dernier, n'en accusaient guère que 6, de telle sorte que la tonne de betteraves est tombée à des prix ruineux : de 15 à 18 francs.

Si, depuis le vote de la loi de 1884, il y a eu de mauvaises années; d'autres au contraire ont été très favorables. Au début, quand on abandonnait aux *excédens* la totalité de l'impôt, les fabricans ont réalisé de beaux bénéfices. Pour en avoir leur part, de nouvelles usines se sont montées, et bien que peu à peu le Trésor ait diminué ses faveurs, qu'il ait restreint à la moitié de l'impôt de consommation la part attribuée à ces excédens, qu'il ait même limité ces excédens, l'élan était donné. En 1890-91, nous dépassions 600 000 tonnes de sucre, et nous atteignions presque 800 000 en 1894-95.

Nous discuterons un peu plus loin la situation très difficile

qu'a créée cette exagération de la production, dépassant de beaucoup la consommation ; mais, avant d'aborder ce sujet délicat, il convient d'indiquer brièvement comment est traitée, dans les usines, la betterave à sucre.

III. — FABRICATION DU SUCRE

Quand, à la fin de septembre, les betteraves étalent leurs feuilles sur le sol, on dit qu'elles sont mûres et on procède à l'arrachage. Dans les terres fortes, il est pénible ; on ne réussit pas à extraire les betteraves bien encastrées dans le sol si on se borne à faire effort sur les feuilles, il faut soulever la betterave avec une fourche, pour que les femmes et les enfans qui suivent les ouvriers n'aient qu'à la relever. Parfois, on fait usage d'instrumens attelés qui découpent les bandes de terre, puis les renversent avec les racines ; d'autres appareils travaillant dans la ligne même soulèvent les betteraves, qu'on extrait ensuite sans efforts. Quel que soit le mode d'arrachage employé, il faut, aussitôt que les racines sont sorties de terre, les préparer pour la livraison ; les femmes et les enfans armés de couteaux coupent d'une part la partie effilée de la betterave et de l'autre le *collet* garni de feuilles. On dispose les racines en tas voisins des chemins, et on les couvre d'une épaisse couche de feuilles et de collets, pour les préserver de la gelée.

Si ces opérations s'accomplissent aisément pendant les années sèches, elles sont très pénibles, quand l'automne est humide ; les ouvriers piétinent dans les terres détrempées, leurs mains s'engourdissent à saisir les racines froides et mouillées ; les chariots s'embourbent et parfois il faut arrêter l'arrachage pendant quelques jours. On ne consent d'ailleurs à retarder les opérations que lorsqu'il est absolument impossible de continuer, car si on se laissait surprendre par une gelée précoce, la récolte serait absolument perdue ; en outre, le blé succédant à la betterave, il importe de débarrasser le sol le plus rapidement possible pour procéder aux semailles.

Voici les betteraves sur la route, il faut les faire arriver à l'usine, et c'est là une source de grosses dépenses qu'on s'efforce de réduire. Des fabriques bien situées construisent à leurs frais de petits tronçons de chemins de fer qui amènent les wagons chargés jusque dans leurs cours. Pour faciliter les approvision-

nemens, elles établissent le long de la ligne des cabanes, abritant les bascules sur lesquelles on pèse les chariots, dont le contenu passe immédiatement dans les wagons. Une usine de l'Oise, qui se trouvait trop éloignée d'une ligne de chemin de fer pour se raccorder aisément aux fermes productrices de racines, a imaginé un transport aérien : un fil sans fin, portant des caisses en tôle qu'on remplit de betteraves, est soutenu à trois ou quatre mètres au-dessus du sol par de nombreux poteaux; une machine à vapeur lui donne un mouvement continu, les caisses régulièrement attirées déversent dans l'usine leur chargement, puis, s'en retournent à vide pour en recevoir un nouveau. Une autre disposition, très en faveur, il y a une trentaine d'années, consistait à diviser le travail entre une usine centrale et des établissemens moins importans rayonnant tout autour d'elle, destinés seulement à la préparation des liquides sucrés; ces *râperies* envoyaient par des tubes souterrains leurs jus à l'usine centrale, qui terminait le traitement.

Aussitôt qu'un chariot se présente pour faire une livraison on y prélève, immédiatement après la pesée, un échantillon qui servira à établir la valeur de cette livraison. Cette valeur découle du poids réel de betteraves apportées et de leur teneur en sucre. Pendant les années humides les racines entraînent au moment de l'arrachage des quantités de terre considérables, dont le poids doit être défalqué de celui qu'a marqué la bascule; en lavant les racines, on enlève la terre, et il est facile d'établir le poids des racines amenées; pour savoir à quel prix elles seront comptées, on en râpe quelques-unes ; par pression on obtient le jus dans lequel on plonge le densimètre, on lit le point d'affleurement; on a ainsi la densité du jus, base du règlement.

Les livraisons se succèdent rapidement pendant le mois d'octobre, on les emmagasine dans de longs fossés, dans des silos, où elles sont couvertes d'une épaisse couche de terre pour les préserver de la gelée. L'essentiel est de les soustraire à l'humidité; si l'eau pénètre dans le silo, les betteraves végètent, forment des pousses nouvelles aux dépens du sucre qu'elles renferment; elles s'appauvrissent et leur traitement ne donne plus les *excédens* qui, au prix actuel du sucre, sont la seule source de bénéfice.

Le traitement des betteraves, qu'elles sortent des silos ou des chariots, commence toujours par un lavage qui a pour but de leur enlever la terre qu'elles ont entraînée au moment de l'arra-

chage. On fait tomber les racines dans un grand bac rempli d'eau où se meut un arbre hérissé de fiches de bois disposées en hélice; les betteraves entraînées par le mouvement de l'arbre se frottent les unes contre les autres, elles se débarsassent de la terre qu'elles avaient retenue jusqu'alors et sortent du laveur nettes et prêtes à passer au compteur de la régie. C'est sur les indications de cet appareil qu'est perçu l'impôt; il faut donc qu'il enregistre automatiquement chacune des charges de 500 kilos qu'il reçoit successivement sans laisser aucune place aux complaisances intéressées des agens de l'administration; les appareils aujourd'hui employés fonctionnent régulièrement et donnent exactement le poids des racines mises en œuvre.

Pendant longtemps on a réduit les racines en une pulpe impalpable qui était ensuite soumise à l'action de presses hydrauliques. Le jus extrait par leur puissant effort ne renfermait pas la totalité du sucre contenu dans les betteraves, et ce procédé est aujourd'hui abandonné. Les coupe-racines employés maintenant débitent les betteraves en minces rubans, en cossettes, qui sont immédiatement conduites aux cuves de diffusion.

Deux liquides, inégalement chargés d'une matière soluble, séparés par une paroi inerte, tendent à prendre la même composition; la matière soluble de la dissolution concentrée se diffuse au travers de la paroi et se répand dans la dissolution étendue jusqu'à ce que l'équilibre soit établi. La méthode à employer pour épuiser les cossettes du sucre qu'elles renferment repose sur ces lois de la diffusion. On procède à un lavage méthodique: si d'une part des cossettes très appauvries par plusieurs lavages successifs reçoivent de l'eau pure, elles lui abandonneront les dernières traces de sucre qu'elles renferment encore, tandis que si on fait arriver des liquides, déjà chargés du sucre emprunté à des cossettes de plus en plus riches, sur des cossettes neuves, elles lui cèderont encore une partie du sucre qu'elles renferment, puisque la dissolution dans leurs cellules est plus chargée que le liquide extérieur.

Le lavage des cossettes a lieu dans la batterie de diffusion, elle est formée de vases rangés à côté les uns des autres, pour que le passage des liquides de l'un à l'autre soit aisé; entre les cuves qui reçoivent les chargemens de cossettes sont placés de petits cylindres réchauffeurs, renfermant un serpentin à circulation de vapeur, où les liquides, refroidis par le contact des bette-

raves, retrouvent une température favorable à l'épuisement.

Bien que, par la diffusion, on obtienne des liquides beaucoup moins chargés de matières solubles étrangères au sucre que les jus noirs qui s'écoulaient naguère des presses hydrauliques, ces liquides sont cependant encore trop impurs pour qu'il ne soit pas nécessaire de les traiter avant de les conduire aux appareils d'évaporation.

On clarifie donc les liquides sucrés par l'action successive de la chaux et de l'acide carbonique, préparés l'un et l'autre dans les fours qui font partie intégrante de toutes les sucreries. Ces fours à chaux présentent intérieurement la forme de deux troncs de cône réunis par leur grande base; un foyer extérieur envoie sa flamme sur le calcaire introduit par la partie supérieure; la chaleur sépare la chaux de l'acide carbonique, et tandis que la chaux s'écoule par la partie inférieure, l'acide carbonique qui s'élève dans le four est appelé par une pompe, puis repoussé dans un laveur où il perd l'acide sulfureux provenant de la combustion de la houille, des poussières qu'il a entraînées, et en sort assez pur pour être dirigé vers les cuves de carbonatation.

La purification des jus par l'action successive de la chaux et de l'acide carbonique commence par l'addition aux liquides sortant de la diffusion, de chaux délayée dans l'eau, mélange qui, à cause de sa blancheur, est désigné sous le nom de lait de chaux; cette chaux entre en combinaisons avec quelques-unes des matières solubles entraînées pendant la diffusion, mais ces combinaisons resteraient flottantes et le liquide ne serait pas limpide, si on n'y envoyait, à l'aide d'un tube percé d'un grand nombre de petits orifices, l'acide carbonique provenant du laveur, où il s'est purifié après sa sortie du four à chaux.

Cette première carbonatation se fait dans des cuves spéciales; l'acide carbonique précipite la chaux libre et ce précipité, extrêmement fin, se produisant au sein du liquide, forme comme un réseau à mailles très serrées qui entraîne toutes les matières restées jusqu'alors en suspension. On décante ces liquides clairs avant d'avoir épuisé l'action de l'acide carbonique sur la chaux libre; en soustrayant à l'action de l'acide carbonique le précipité formé d'abord, on évite qu'il ne se redissolve. Le reste de la chaux ayant été séparé par une seconde carbonatation, on a maintenant des liquides assez clairs pour être conduits aux appareils d'évaporation sans qu'il soit besoin de les décolorer sur des filtres à noir animal.

Les boues calcaires provenant des carbonatations sont imprégnées de jus sucré, qu'il faut en extraire. On y réussit à l'aide d'appareils spéciaux nommés *filtres-presses*. Ce sont des sortes de sacs en toile, maintenus rigides par des tôles percées de trous; on y fait arriver les boues calcaires sous pression, les liquides filtrent au travers des toiles, tandis que le carbonate de chaux forme contre les parois des gâteaux qui portent le nom d'*écumes de défécation*.

Que les liquides proviennent des bacs de seconde carbonatation ou des filtres-presses, ils renferment du sucre dilué dans une énorme quantité d'eau qu'il faut évaporer. On a renoncé depuis longtemps à l'évaporation à l'air libre et à feu nu; le sucre est une matière délicate qui s'altère aussitôt que la température s'élève. Pour éviter cette élévation de température, on évapore à basse pression en utilisant la vapeur comme source de chaleur. Tout le monde sait qu'un liquide bout à une température d'autant plus basse que la pression qu'il supporte est plus faible; si on fait le vide au-dessus d'une couche d'eau tiède, on la voit entrer en ébullition. On sait encore que, lorsque de la vapeur d'eau se condense à l'état liquide, elle abandonne la très grande quantité de chaleur qui a servi à la volatiliser et que c'est par suite un excellent moyen d'échauffer un liquide que d'y envoyer un courant de vapeur.

Ces connaissances ont été utilisées de la façon la plus ingénieuse dans les appareils d'évaporation des jus sucrés; ils passent d'abord dans les chaudières à *triple effet*, avant d'arriver à la chaudière à cuire.

Trois grandes chaudières métalliques, assez résistantes pour ne pas s'écraser sous l'effort de la pression atmosphérique quand on y fait le vide, sont disposées à côté les unes des autres; elles ont fréquemment 3 mètres de haut et de $1^{m},25$ à $1^{m},50$ de diamètre horizontal. Au tiers inférieur de leur hauteur, elles portent une plaque de bronze qui est liée à une autre plaque toute semblable placée à un mètre au-dessous, par une série de tubes verticaux, de telle sorte que les liquides passent de la partie supérieure au bas de la chaudière sans entraves.

L'espace que laissent entre eux ces nombreux tubes est désigné sous le nom de chambres de chauffe; on y fait arriver de la vapeur d'eau qui, agissant sur l'énorme surface que lui offrent les tubes, échauffe le liquide sucré jusqu'à 93 degrés, température

suffisante pour déterminer son ébullition, car, à l'aide d'une pompe à air on y réduit la pression à 60 centimètres de mercure.

La vapeur émise par l'ébullition de la première chaudière est envoyée dans la chambre de chauffe de la deuxième, elle porte la température du liquide à 85 degrés, qui suffisent pour le faire bouillir, car la pression n'est plus dans cette seconde chaudière que de 30 centimètres de mercure.

Dans la troisième chaudière, on fait un vide presque complet; la pression n'y est plus que de 5 à 6 centimètres de mercure, et la température d'ébullition de 50 à 55 degrés. L'expression de *triple effet* rend très bien compte de l'utilisation de la chaleur transmise par la vapeur venant du générateur de l'usine. Cette chaleur vaporise le liquide sucré de la première chaudière, la vapeur émise échauffe le liquide de la seconde chaudière, et la vapeur, engendrée par cet échauffement, répandue dans la chambre de chauffe de la troisième chaudière, détermine enfin l'ébullition du jus qui s'y trouve.

Les liquides passent successivement de la première chaudière à la seconde, puis à la troisième; on abaisse leur point d'ébullition à mesure que, devenant plus concentrés, ils sont aussi plus altérables. A la sortie du triple-effet, le jus sucré mérite le nom de sirop; il est conduit à la chaudière *à cuire*.

Les dimensions de celle-ci sont analogues à celles des chaudières à triple effet; le métal doit avoir une résistance considérable, car on fait dans cette chaudière un vide presque complet; les liquides y sont chauffés à l'aide de trois serpentins superposés, indépendans, dans lesquels circule la vapeur. Il est nécessaire de voir l'intérieur de la chaudière; aussi porte-t-elle des glaces solidement encastrées dans une monture de cuivre et placées aux extrémités d'un même diamètre. Quand on a fait le vide, on introduit par un tuyau du sirop filtré jusqu'à ce que le premier serpentin soit recouvert, et on y fait arriver la vapeur. Le cuiseur, qui est un ouvrier de choix, suit de l'œil l'ébullition tumultueuse du liquide; quand il y voit apparaître les petits cristaux de sucre, il appelle une nouvelle quantité de sirop, mais il ne l'introduit que lentement, de façon à ne pas redissoudre les cristaux déjà formés; quand le second serpentin est couvert de liquide, on y introduit de la vapeur; on procède de même pour l'introduction du liquide qui doit submerger le troisième serpentin; on cesse

alors l'introduction du liquide et on continue l'évaporation, on *serre la cuite;* quand on juge que l'évaporation est assez avancée, on rend l'air et on coule dans des bacs où la cuite se refroidit.

La masse cuite est formée de petits cristaux imprégnés du liquide saturé de sucre dans lequel ils ont pris naissance; on les sépare de ce liquide par une méthode très ingénieuse en mettant en jeu la force centrifuge.

La turbine, employée pour séparer les cristaux de sucre, est essentiellement formée de deux cylindres concentriques, d'un mètre de hauteur environ; le cylindre extérieur est plein, tandis que le second est au contraire formé d'une toile métallique à mailles très serrées. C'est dans cette toile qu'on verse la masse cuite bien refroidie; quand la charge est suffisante, on imprime à tout l'appareil à l'aide d'engrenages un mouvement de rotation très rapide; entraînée par la force centrifuge, cette masse visqueuse vient se coller contre la toile métallique; l'opération est terminée en quelques instans : tandis que le liquide traverse les mailles de la toile et, violemment projeté contre la paroi pleine du cylindre extérieur, descend jusqu'à une rigole inférieure et s'écoule en dehors, les cristaux apparaissent blancs, secs, brillans dans l'intérieur de la turbine; on arrête son mouvement; le sucre est achevé, on en remplit de gros sacs de toile, qu'on complète à 100 kilos. Le liquide saturé de sucre recueilli dans la turbine est évaporé de nouveau; puis, abandonné au repos à la température de 50 degrés environ, il laisse déposer des cristaux de sucre dits de second jet; ils sont séparés par la turbine du liquide qui les baigne; celui-ci subit une nouvelle cuisson et donne le sucre de troisième jet. Le résidu liquide, incapable de donner du sucre sans traitement spécial, constitue la mélasse. De nouveaux perfectionnemens ont simplifié ce travail et permettent de séparer du premier coup tout le sucre cristallisable de la mélasse.

Le sucre obtenu dans les divers traitemens que nous venons de décrire forme de petits cristaux durs, brillans, qui n'entrent que pour une faible part dans la consommation; il subit un nouveau traitement dans les raffineries, il y est redissous, puis soumis à une cristallisation confuse; il apparaît enfin sous cette forme de gros pains, connus de tout le monde.

IV. — LES RÉSIDUS. — MÉLASSE. — ÉCUMES. — PULPES

La grande industrie que nous venons de décrire est intéressante non seulement par son produit principal : le sucre, mais aussi par ses résidus.

Parmi eux, au premier rang la mélasse, qui renferme à peu près la moitié de son poids de sucre ; sa cristallisation est complètement entravée par les impuretés organiques et salines avec lesquelles il est mélangé. Tous les élémens solubles contenus dans la betterave se sont dissous dans l'eau des appareils de diffusion ; quelques-uns ont été précipités par la chaux, le sucre a été séparé par des cristallisations successives, mais les sels de potasse et de soude, les matières organiques extractives ont persisté en dissolution et se retrouvent dans la mélasse.

Quand le sucre est à bas prix, son extraction de la mélasse n'est pas avantageuse, les frais de l'opération dépasseraient la valeur du produit obtenu, et dans ces conditions, les mélasses sont employées à la fabrication de l'alcool ; nous avons décrit déjà cette transformation et il est inutile d'y revenir.

Quand, au contraire, le sucre est à un prix élevé, quand surtout on recherche les excédens, il peut être lucratif d'extraire le sucre des mélasses ; on y a employé bien des procédés différens ; nous n'en rappellerons qu'un seul, imaginé par Dubrunfaut, le célèbre industriel qui a si puissamment contribué aux perfectionnemens successifs de l'industrie sucrière.

On appelle dialyseur dans les laboratoires une sorte de vase en verre, de faible hauteur, dont le fond est remplacé par une feuille de papier très fortement serrée sur le bord inférieur de l'appareil, à l'aide d'une cordelette. Le papier employé, dit *parchemin*, est tout simplement du papier à écrire ordinaire qu'on a trempé un instant dans l'acide sulfurique dilué, puis lavé à grande eau. Si dans ce dialyseur on met une dissolution de gomme et de sucre, puis qu'on pose le dialyseur dans un vase, de façon que la face inférieure du papier soit baignée par de l'eau pure, on voit celle-ci pénétrer dans le dialyseur comme dans l'expérience fondamentale de Dutrochet sur l'*osmose*. On reconnaît d'autre part que le sucre, suivant un mouvement inverse, s'est diffusé au travers du papier, s'est répandu dans l'eau, tandis que la gomme n'a pas pu traverser. Toutes les matières solubles ne sont pas également dialysables : si le sucre l'est beaucoup plus

que la gomme, les sels qui existent dans la mélasse le sont plus que le sucre lui-même, et en s'appuyant sur cette notion, on conçoit, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans la description détaillée des appareils, que si l'on fait passer lentement un courant de mélasse sur l'une des faces d'un papier parchemin dont l'autre face est baignée par de l'eau pure, cette eau se chargera de plus de sels que de sucre et que la mélasse, ayant perdu une fraction importante des sels et des matières organiques non colloïdales qui entravaient la cristallisation du sucre, pourra, après avoir été ainsi *osmosée*, fournir, à l'évaporation, des cristaux de sucre.

On se rappelle qu'on purifie les jus sucrés sortant des appareils à diffusion à l'aide d'un lait de chaux, qui est ensuite précipité par un courant d'acide carbonique, et que les boues calcaires provenant de cette précipitation passent aux filtres-presses, pour y perdre le jus sucré qu'elles avaient entraîné. Ces *écumes de défécation* sont employées comme amendement avec grand avantage dans les terres fortes ; leur analyse décèle de petites quantités de matières azotées précipitées par la chaux, de l'acide phosphorique; mais ce n'est pas seulement à ces faibles proportions de matières fertilisantes qu'est due la valeur des écumes, c'est surtout au carbonate de chaux très divisé qui en forme la masse presque entière.

Les terres fortes sont peu perméables à l'eau, on les cultive en billons, on ménage à l'eau qui ne s'infiltre que difficilement un écoulement superficiel en y traçant des rigoles; la cause de cette imperméabilité est due à l'argile abondante dans les terres fortes qui se délaie facilement dans l'eau, est entraînée dans les petits interstices de la terre, s'y dépose et forme une sorte de boue imperméable; la terre reste gorgée d'eau, tous les phénomènes d'oxydation cessent de s'y produire, les racines des plantes ne sont plus aérées convenablement, tous les travaux sont retardés; la culture devient très difficile. Or, cette argile cesse de se délayer, d'être entraînée par l'eau, quand celle-ci est légèrement chargée d'un sel de chaux.

Parmi les influences heureuses qu'exercent le chaulage ou le marnage des terres, la coagulation de l'argile, en assurant la perméabilité de la terre, est une des plus importantes. Si l'on dispose dans les entonnoirs deux lots de la même terre argileuse, mais que l'un seulement ait reçu d'abord une petite quantité de chaux, on voit l'eau qu'on y ajoute filtrer aisément, tandis qu'elle

forme une nappe à la surface de la terre non chaulée, sans pouvoir la traverser. Le calcaire toutefois n'est efficace qu'autant qu'il est intimement mêlé au sol, qu'il y est incorporé. Ce mélange n'est possible que si la matière ajoutée est pulvérulente ; c'est parce que la marne se délite aisément à l'air humide qu'elle est employée depuis un temps immémorial. Quand elle fait défaut, on commence par calciner les calcaires destinés aux usages agricoles ; on en fait de la chaux vive qui, éteinte par un arrosage, se réduit en une poudre si fine qu'elle est désignée sous le nom de farine de chaux. Or, les écumes de défécation formées par la précipitation des laits de chaux par l'acide carbonique sont pulvérulentes, elles se mélangent aisément à la terre et s'y dissolvent dans l'eau chargée d'acide carbonique ; elles sont donc très efficaces pour modifier heureusement les sols argileux, aussi voit-on les chariots qui ont porté des racines aux usines, rentrer à la ferme chargés d'écumes. Elles sont conduites aux champs ; d'abord distribuées en petits tas régulièrement espacés, elles sont ensuite étendues pour être enfouies par les labours.

De tous les résidus de la fabrication du sucre, la pulpe est de beaucoup le plus utile ; c'est à elle qu'est due la prospérité des pays où l'on cultive la betterave. L'eau chaude, qui agit sur les cossettes dans les diffuseurs, modifie profondément les matières albuminoïdes, elle les coagule, les insolubilise, et la plus grande partie des matières azotées de la betterave se retrouve dans les pulpes ; quelque parfait que soit l'épuisement, elles retiennent encore 1 centième de sucre ; leur cellulose est devenue assimilable, et bien qu'elles soient très aqueuses, elles constituent un excellent aliment pour le bétail, car on corrige cet excès d'humidité soit en les soumettant à l'action de la presse, soit en les mélangeant avec des matières sèches : menues pailles, ou balles de blé et d'avoine, de façon à en faire une ration ne présentant plus qu'un degré d'hydratation favorable.

Les pulpes sont naturellement mises à la disposition des cultivateurs pendant la fabrication, qui dure trois mois ; d'octobre à décembre. On les conserve aisément et elles servent à l'alimentation du bétail d'engrais pendant tout l'hiver ; on creuse à portée de la ferme une longue tranchée, un silo, dans lequel les pulpes sont entassées ; on les recouvre de paille, puis d'une épaisse couche de terre, afin de les préserver de la gelée.

Elles éprouvent pendant leur séjour dans le silo un mouve-

ment de fermentation ; la petite quantité de sucre qu'elles renferment encore se détruit et forme l'acide butyrique, l'acide du beurre rance, dont l'odeur singulièrement forte, nauséabonde, ne paraît pas déplaire au bétail. Il faut se garder cependant d'alimenter à la pulpe les vaches laitières, elles ne donneraient qu'un lait de mauvaise qualité.

Il arrive parfois que quelques-uns des fermens qui pullulent dans les pulpes sont nocifs ; ce sont surtout les parties inférieures des pulpes conservées dans des silos maçonnés qui ont occasionné des accidens ; on s'en gare par une addition de sel ordinaire et surtout en assurant l'écoulement des liquides qui suintent de la masse ensilée.

On convient généralement que les cultivateurs fournisseurs de betteraves recevront en pulpes le tiers du poids des racines livrées ; le prix de ces pulpes est d'environ 5 francs la tonne.

C'est grâce aux résidus de ses fabriques de sucre et d'alcool que l'Allemagne a pu, depuis plusieurs années, augmenter considérablement son bétail : le nombre de ses bêtes à cornes a passé de 15 millions à 17, entre 1883 et 1893 ; ses porcs, de 9 millions à 12 ; le nombre de ses moutons a diminué, il est vrai, mais c'est le propre d'une agriculture en progrès de remplacer les moutons, qui exigent de grands parcours, par les espèces bovine ou porcine, qui vivent en stabulation.

V. — PRODUCTION DU SUCRE DANS LE MONDE. — LUTTE DE LA CANNE ET DE LA BETTERAVE. — BAISSE DES PRIX. — SITUATION PRÉCAIRE DE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE.

Il y a une dizaine d'années, la quantité de sucre produite dans le monde ne dépassait pas 5 millions de tonnes extraites en quantités à peu près égales de la canne et de la betterave ; depuis cette époque, la fabrication s'est considérablement accrue. On estime qu'en 1894-1895, elle a atteint 7 800 000 tonnes environ pour retomber à 6 700 000 en 1895-1896 (1). La part de la betterave est devenue beaucoup plus forte depuis que la guerre qui désole Cuba y a fait tomber la production de 1 million de tonnes à 200 000. Malgré ce gros déficit, l'Amérique apporte encore sur le marché une quantité de sucre considérable ; pendant la der-

(1) Tous les chiffres relatifs à la production du sucre extrait des cannes ne sont qu'approximatifs ; les relevés varient d'un auteur à l'autre.

nière campagne, le Brésil a produit 220 000 tonnes; Hawaï, qu'on peut compter comme une dépendance de l'Amérique, 160 000; la Louisiane 240 000; la République Argentine 100 000. Quant à nos Petites Antilles : la Guadeloupe a produit 45 000 tonnes et la Martinique 38 000.

En Afrique, la Réunion a donné 50 000 tonnes; elle est bien distancée par Maurice, qui atteint 150 000 tonnes; l'Égypte, qui fait de constans progrès, en est encore à 80 000 tonnes.

C'est dans l'extrême Orient que l'extraction du sucre de cannes est la plus active : les Philippines fabriquent 260 000 tonnes, et Java, qui en moins de dix ans a doublé sa production, donne 620 000. Il existe en Europe quatre gros producteurs de sucre de betteraves : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie et la France. La fabrication s'y est développée très inégalement. Il y a vingt ans, à la suite de la très bonne récolte 1874-1875 (450 000 tonnes), la France était au premier rang; pendant les années suivantes, la production des quatre pays s'égalise : ils fabriquent les uns et les autres 400 000 tonnes environ; mais à partir de 1880 l'Allemagne dépasse ses concurrens. Sa production s'accélère prodigieusement; elle atteint pour la première fois 1 million de tonnes en 1884-1885, rétrograde pendant les années suivantes, mais depuis 1889-1890 dépasse constamment le million pour atteindre 1 800 000 tonnes en 1894-1895, redescendre à 1 600 000 en 1895-1896, et à 1 420 000 en 1896-1897. Les progrès de l'Autriche-Hongrie ont été moins rapides; elle a dépassé cependant 1 million de tonnes en 1894-1895 pour retomber à 780 000. La Russie a passé de 448 000 tonnes en 1889-1890 à 730 000 en 1895-1896. En France, pendant les campagnes qui se sont succédé de 1889-1890 jusqu'à 1895-1896, nous avons obtenu les quantités suivantes comptées en milliers de tonnes : 774, 687, 640, 550, 540, 745, 630 et enfin 590 pendant la dernière campagne.

La quantité de sucre produite dans le monde, tant par les planteurs de cannes que par les cultivateurs de betteraves, est donc énorme. Que devient-elle?

J'ai sous les yeux un graphique sur lequel sont figurés les mouvemens de la production et de la consommation du sucre de 1869 à 1896. Les progrès de la consommation sont marqués par une ligne droite qui s'élève régulièrement d'année en année; elle part de 2 millions de tonnes en 1869 et, sans s'écarter, atteint 5 500 000 tonnes en 1891; à cette date, elle s'infléchit un peu, ne

dépasse que faiblement le nombre précédent en 1893, puis brusquement monte à 6 millions de tonnes en 1894.

Longtemps, la marche de la production a la même allure que celle de la consommation ; mais tout à coup, pendant les dernières années, elle s'en détache et la dépasse. En effet, nous avons vu plus haut que la production excède actuellement 7 millions de tonnes.

Il y a donc en ce moment un écart considérable entre la production et la consommation ; la quantité de sucre produite dans le monde dépasse d'un million de tonnes celle qui est consommée et le stock qui s'accumule d'année en année dans les magasins, pèse sur les cours et les écrase. La baisse est formidable. Tous les grands producteurs de sucre sont exportateurs, ils se disputent les marchés et notamment le plus important de tous, celui de la Grande-Bretagne. Le sucre de betteraves y rencontre celui qui est extrait des cannes, ils sont offerts l'un et l'autre, leur abondance amène l'avilissement des prix ; ceux-ci se nivellent partout.

En France, nous avons ressenti le contre-coup de cet encombrement du marché ; en 1880 le sucre de bonne sorte valait 60 francs les 100 kilos, impôt non compris ; en 1883-1884, il abandonnait le cours de 50 francs, en 1889-1890 celui de 40 francs, et aujourd'hui il est tombé au-dessous de 30 francs. Ses bonnes sortes ont valu en moyenne 28 fr. 60 pendant l'année 1895, 25 fr. 75 au mois de novembre 1896 et 25 fr. 50 en février 1897.

La situation est donc très difficile. L'exportation devient une nécessité et tous les États producteurs la favorisent. Récemment, l'Allemagne a établi une prime de sortie qui aurait mis nos sucres dans un état d'infériorité manifeste, si notre Parlement n'avait accordé à nos exportateurs une prime analogue. Ce n'est là, toutefois, qu'un palliatif, car on ne saurait continuer longtemps à faire payer au contribuable français une marchandise destinée à la consommation étrangère.

Nous sommes devant une industrie qui ne vit qu'en profitant d'une partie de l'impôt de consommation que perçoit le Trésor. La perception de cet impôt peut aussi bien porter sur des sucres coloniaux ou étrangers, que sur des sucres indigènes, et si l'État abandonne une fraction des sommes qu'il pourrait encaisser, il ne doit le faire qu'au profit de la population entière et non à celui de quelques privilégiés.

Il s'agirait donc de savoir comment cette fraction de l'im-

pôt, accordée à la fabrication, produira l'effet le plus utile. Si la culture de la betterave à sucre a fait la prospérité de quelques-uns de nos départemens, c'est que, grâce aux pulpes qu'elle fournit, elle permet l'engraissement d'un nombreux bétail. C'est l'emploi de ces pulpes qui détermine l'accroissement de la fertilité. Il faudrait donc que la loi favorisât la production de ces pulpes. Or, actuellement, la loi de 1884 la restreint, au contraire. En faisant porter l'impôt sur la betterave mise en œuvre, elle a forcé les fabricans à demander aux cultivateurs des racines d'une grande richesse. Malgré les efforts répétés des producteurs de graines, ces betteraves sont encore peu prolifiques; un hectare produit 25 tonnes de racines, tandis qu'en semant d'autres variétés, on en récolterait 40 ou 45 et que, par suite, il arriverait à la ferme, pendant chaque campagne, une quantité de pulpes bien supérieure à celle qu'on obtient aujourd'hui.

La loi de 1884 a eu le grand avantage d'introduire dans les fabriques l'achat à prix variable avec la densité. L'habitude en est prise, elle se maintiendra. On conçoit alors que, si on ramenait l'impôt de la betterave mise en œuvre au sucre achevé (comme on l'a fait en Allemagne depuis 1891), on pourrait employer des variétés prolifiques donnant à l'hectare plus de sucre et plus de pulpes que celles qui sont actuellement semées, sans avoir à craindre l'envahissement des sucreries par des betteraves de basse qualité, puisque le prix de ces mauvaises racines serait tellement faible qu'il n'y aurait aucun avantage à les produire. Les betteraves de moyenne richesse pourraient être livrées aux sucreries à des prix plus bas que celui qu'atteignent aujourd'hui les racines de médiocre rendement, et le surcroît de dépenses, occasionné par le traitement d'une plus grande quantité de betteraves, serait largement compensé par la diminution du prix d'acquisition. Les primes de l'État ne se présenteraient plus que sous forme de *boni* de fabrication.

En prenant cette mesure, on améliorerait certainement la situation, sans arriver cependant à résoudre cette difficulté inextricable, née d'une production qui, surexcitée par les primes de l'État, dépasse de beaucoup chaque année les quantités consommées. Celles-ci peuvent s'accroître, il est vrai, si on réduit dans une large mesure l'impôt qui actuellement triple le prix du sucre.

Mais, qui oserait proposer aujourd'hui d'enlever au budget une recette de cent millions?

P.-P. Dehérain.

IMPRESSIONS DE RUSSIE

OFFICIERS ET SOLDATS

Des lampes veillaient ici et m'attendaient, dans cette chambre haute et tiède, prête déjà pour le travail. Une étrange lumière, trouble et nocturne, entre par les doubles fenêtres et se mêle au silence des choses; dehors, le fin brouillard qui traîne à terre monte en s'épaississant jusqu'au zénith; les arbres, déployant dans la vapeur leurs ramures grêles, s'enracinent à ce ciel épais; une lanterne ronde qui est la lune pend au plafond de cette étuve; le terrain dérobé vers quelque fond, remonte là-bas jusqu'à la forteresse et se couronne par de grands murs. Le front à la vitre, je savoure ces impressions toutes neuves, je les salue et je les nomme : Kief, la maison du général.

Hier encore c'était l'Autriche, l'Arlberg vertigineux, le Tyrol glacé, Vienne élégante et frileuse, Cracovie désolée et grande, Lemberg, humble et basse, mêlant cinq langues dans ses rues tortueuses, le polonais, l'allemand, le galicien, le russe et l'hébreu. Puis la frontière où l'on donne le coup de pouce aux aiguilles de la montre, une vie nouvelle datée de là. Le prince venu à ma rencontre, apportant la nouvelle du général absent, demeuré à Pétersbourg pour affaires de service; cette gare où nous prenions du thé, nous recueillant au seuil de la Russie; autour de nous, ce mouvement lent et discipliné; la nouveauté des costumes, le mystère des visages; dans tous les yeux, la bienvenue souhaitée à l'officier français; puis le dernier départ, ce train chaud et confor-

table que sans bruit, sans fumée, la locomotive chauffée au bois entraînait d'une fuite insensible, indéfinie...

Tout cela si proche est pourtant le passé. Ces épisodes : des moyens, rien de plus; et voici le but atteint. Une dernière porte se ferme, un dernier pas gravit l'escalier... La conscience qui parle répond à ces bruits de la vie qui s'éteignent; secouant ses souvenirs inutiles, se projetant dans ce cadre nouveau, elle cherche le contact et le conseil des objets.

Des livres, des cartes, un compas sont sur la table. Contre le mur, une gravure du tableau « *1805* », cette œuvre exacte et forte de Meissonier. Le matin d'Austerlitz, à la gauche du front français; la masse de cavalerie qui tantôt se lancera à la charge et balaiera le champ de bataille, est prête; Murat, qu'on voit s'éloigner en longeant la ligne, botte à botte avec Bernadotte, étend le bras vers Pratzen et regarde de ce côté le travail de Soult; il va se retourner tout à l'heure, prendre sa place, tirer son sabre, crier : « A-li-gne-ment! », emmener les quatre mille chevaux au galop de son cheval. Eux cependant, les dragons, attendent sans observer et sans savoir; la plupart passivement immobiles, un qui arrange quelque chose à l'intérieur de son casque; un autre, au second rang, a mis pied à terre; un officier caresse sa monture impatiente, troublée des bruits tragiques qui passent dans l'air. Et c'est une chose qui émeut de les voir si sains, si calmes et si forts à l'instant d'agir et de mourir.

Pareils à ces cavaliers de la Grande Armée, nous attendions depuis bien longtemps sous le harnais. Mais moi, détaché du rang, je deviens soldat d'avant-postes; grâce au mot d'ordre européen, je franchis les lignes allemandes, je parais dans le camp russe en hôte et en ami. Ainsi ma présence ici tient à de bien plus grandes choses et je pourrais me flatter de porter sur moi un signe des temps. Mais le mieux sera de me réclamer seulement de la bonté et de l'hospitalité russes. Remplir de mon mieux un rôle d'éclaireur, regarder, interroger, lire, étudier, observer, comparer, puis écrire dans ma langue ce que j'aurai écouté dans celle-ci, révéler à l'armée dont je suis quelque chose de l'armée d'ici, c'est l'œuvre nouvelle à laquelle je me réjouis d'être appelé.

Grande est la complexité du sujet. Sans parler de l'âme qui anime ce grand corps, les formes seules déçoivent et désorientent : d'une part des formations régulières, de l'autre des troupes cosaques, et des dispositions spéciales à chaque province, et des

gardes propres à chaque frontière. Mais plus la matière est confuse, plus il est opportun d'en tenter l'analyse; plus on y est novice, plus on y sera sincère. En route donc dès demain à travers ce monde moral inconnu; comme font les explorateurs en terre neuve, j'emporte une boussole; et c'est justement ce devoir militaire si nettement tracé, si volontiers rempli.

I

Nicolas, coiffé d'un bonnet cylindrique pareil aux manchons surannés de nos grand'mères, vêtu d'une longue pelisse bleu-marine qu'entoure sa ceinture bleu de ciel, les mains fermées sur ses rênes bleues, est posé sur son siège étroit. Avec ses yeux débonnaires, sa figure rose, sa barbe blanche toute fleurie, il ressemble aux saints Nicolas peints dans les almanachs, aux saints Nicolas des petits enfans. Il rend la main, et les battues pressées des chevaux, le grésillement léger de la neige qui s'écrase accompagnent la fuite rapide et douce du traîneau. Nous faisons mes visites d'arrivée. J'ai dans ma poche une précieuse liste portant les noms des officiers, ceux de leurs pères, ceux de leurs femmes, et ceux des pères de leurs femmes. Le prince, enveloppé de son bachlik, les mains dans les poches de son manteau, m'accompagne courtoisement; baissant la tête sous la poussière de glace qui vole aux yeux, parlant dans ses moustaches gelées, il m'explique la topographie de la ville. C'est, comme Rome, une ville aux sept collines ; mais elle ne forme que trois quartiers distincts : le *Podol*, hors de nos vues, étalé sur le bord du Dniépr; les *Lipki*, derrière nous ; pittoresquement étagé en face de la pente sur laquelle nous dévalons, le Vieux-Kief. Une coupure profonde, le *Kreschatik*, nous en sépare encore, jadis lit d'un torrent, aujourd'hui rue principale de la ville. Des marchands aux bonnets fourrés, aux pelisses confortables, des Juifs portant des accroche-cœurs sous leurs casquettes et des parapluies sous leurs bras, ces silhouettes sombres et lentes déambulent devant les banques, affluent au télégraphe, lisent sur des tableaux les dernières cotes ou les dernières dépêches. C'est que les *contracts* se tiennent ici en ce moment, ces marchés fameux qui cachèrent au début du siècle plus d'un rassemblement révolutionnaire.

La côte gravie, un boulevard parcouru, nous arrêtons devant une maison de bois à un seul étage, peinte en gris; dans l'anti-

chambre, un soldat se trouble à notre entrée; il observe cependant que je porte un pantalon de général, et me donne de « l'Excellence » en m'enlevant mon manteau. Le général B..., petit, l'œil clair, le nez aquilin, les lèvres souriantes et bonnes, les gestes naturellement aisés, mais accusant par instans la prudence de l'âge, nous reçoit dans un cabinet aux grandes fenêtres, aux murs nus ; commandant de corps d'armée, il porte, selon l'usage, la tenue de son arme d'origine, la tunique de l'artillerie, à col de velours noir bordé de lisérés rouges. La très honorifique et très enviée croix de Saint-Georges est à sa boutonnière. Il s'excuse de ne pas parler le français, mais de toutes les langues européennes il ne connaît que le tartare. D'autres fréquentent les académies militaires, c'est un exercice du temps de paix; quant à lui, il a toujours distingué l'aptitude à *finir des cours* de l'aptitude à commander les soldats.

L'école où il est entré une fois s'appelait la guerre du Caucase; il y a de cela, devinez combien? En France il n'existe pas de généraux aussi vieux; ici on dure autant qu'on peut. Cinquante ans, pas moins. C'était le temps de l'insouciance et du laisser vivre; mais aujourd'hui, malgré le long hiver, les cantonnemens espacés, les mauvaises routes, instruire et toujours instruire ces soldats ignorans de tout...

— Les forces de la Russie sont infinies, conclut-il tout à coup, car le pessimisme est bien impossible à cet homme d'action; il passe sa main de droite et de gauche dans sa barbe blanche divisée soigneusement des deux côtés de son menton; son bon sourire écarte ses moustaches que la fumée de la cigarette a blondies. Il m'invite à la manœuvre qui se fera le 22 février sur le plateau de Borschagovka. Mikaïl Ivanovitch (1) l'a dit: Aucun secret pour l'invité français. Le rendez-vous sera ici même, à neuf heures; nous goûterons un certain vin du Caucase excellent pour la santé; on me prêtera un manteau russe, car cette petite veste n'est qu'une imagination française. Que dirait Mikaïl Ivanovitch si pendant son absence on me laissait *me refroidir?*

Au centre d'une pièce que le général Z... emplit de sa solitude, nous nous asseyons sur trois chaises posées aux trois sommets d'un triangle équilatéral; le général est veuf, et ses enfans

(1) Mikaïl Ivanovitch Dragomirof, commandant des troupes du gouvernement militaire de Kief.

servent au loin. Président du cercle militaire, il m'invite aux réunions que les officiers organisent. On a bien de la peine en ce bas monde à se défendre contre l'ennui; enfin chaque soirée trouve son emploi: aujourd'hui, les artilleurs font un exercice tactique; demain, soirée dansante, et tous les samedis, concert. Pour ce qui est des troupes, — un Français doit être difficile sur le sujet du casernement, — il faut aller voir de préférence le régiment de Tiraspolsk qui est le mieux logé. C'est une idée qui se répand en Russie comme ailleurs de faire vivre le soldat dans le confort; mais le général ne s'accorde pas à cette opinion; il loue ce soldat dont aucun confort n'affaiblissait les qualités militaires, le soldat du temps passé.

Le général K... est l'adjoint du commandant des troupes. Ancien officier d'état-major, ancien commandant de corps d'armée, il fut un temps gouverneur de Saratof, car le passage est possible ici des fonctions militaires aux charges civiles. Depuis il n'a plus perdu de vue les questions d'intérêt général, il se voue particulièrement à celle de l'instruction primaire; pour m'éclairer un peu sur ce sujet d'actualité, il me donne le recueil des discours prononcés par lui dans des circonstances officielles, par exemple à l'ouverture des *Zemstvos*. Il frise entre ses doigts ses longs favoris blancs; son sourire plus que doux, tendre, modèle tout son visage et va jusque sous ses paupières affiner le regard de ses yeux bleus. Il parle des prisonniers français demeurés en Russie après 1812. Henri Heine a dit juste en louant ce tambour Legrand qui ne savait de la langue allemande que les mots indispensables, *honneur*, *pain*, *baiser*, mais qui battait sur sa peau d'âne la *Marseillaise*, le *Ça ira, les Aristocrates à la lanterne!* et qui en apprenait plus aux écoliers d'outre-Rhin que tous les magisters du pays teuton. On les aurait tenus pour des ogres et pour des bourreaux ces révolutionnaires français si, guerroyant par l'Europe, ils n'avaient montré partout quels bons enfans ils étaient. Ainsi va le monde. On se hait parce qu'on s'ignore, il n'est que de connaître les gens pour les aimer. A Saratof, on aimait Savin, ce hussard pris et blessé jadis au passage de la Bérésina; il fut d'abord maître d'armes, puis, quand il eut appris le russe, il devint professeur de français. Au bout de cette humble carrière, il vivait retiré dans une petite maison de quatre pièces; on l'appelait le lieutenant Nicolas Andréitch; faisant son marché le matin, le reste

du jour il travaillait son jardin tout plein de fleurs. Pauvrement vêtu, on le distinguait à ses fautes d'accent et à la politesse de ses manières. Il mourut les yeux fixés sur son empereur ou du moins sur un portrait du héros qu'il avait dessiné lui-même vers le milieu du siècle et suspendu en face de son lit. Les bruits d'une alliance franco-russe avaient consolé ses derniers jours; pourtant il n'aimait pas la république et quand on annonça un voyage du président Carnot à Moscou, en 1891, Savin se fâcha, Savin protesta auprès de ses voisins, dans tout son quartier.

Le général N... nous accueille en langue française; il porte au côté la couronne d'argent faite d'une palme de chêne et d'une palme de laurier, signe distinctif propre aux officiers de l'état-major général; mais, cavalier d'origine, il exerce un commandement de cavalerie. Son embonpoint est ici un produit naturel du climat hostile et des mœurs sédentaires. Il a toujours aimé la France; il lui sait gré de ce qu'elle a fait la première au monde pour la justice et pour la vérité. Maintenant encore, ces changemens continuels qu'on reproche tant à son gouvernement sont une preuve qu'elle cherche toujours et veut aller plus avant; s'arrêter pour elle serait mourir.

— Ah! Paris, Paris!... dit-il avec un hochement de tête.

Puis tout bas et confidentiellement :

— Danse-t-on toujours à la Closerie des Lilas ?

La guerre de Crimée n'a été qu'une méprise douloureuse. A Sébastopol, il commandait l'artillerie du bastion du Mât; il a vu de près toutes les horreurs que Lev Tolstoï racontait anonymement, jour par jour, avec tant de talent. Mais avant même l'armistice conclu, les officiers s'invitaient d'un camp à l'autre; seuls les Anglais restaient dans leur coin. Et vraiment, c'est à propos de reprendre aujourd'hui cette tradition des visites : Mikaïl Ivanovitch, en invitant et en hébergeant, sait ce qu'il fait. Arriver en hiver et demeurer jusqu'à l'été est une bonne manière de voir tout le progrès de l'instruction. Un de ces matins, nous donnerons rendez-vous aux Cosaques de l'Oural pour les faire galoper et travailler au sabre. Justement ils vont recevoir leurs recrues, arrivant avec armes, équipement, montures, bons à mettre en plaine dès le premier jour, comme des canards, au sortir de l'œuf, sont bons à mettre sur l'eau. Un contingent curieux! Il s'y trouve des Bachkirs païens qui apportent leurs dieux

dans leurs besaces; quand on les interroge sur ces idoles, ils les caressent et montrent du doigt le ciel.

Car notre terre est riche et vaste!... Kief toute seule abonde en élémens et en souvenirs; on travaille à les débrouiller dans une revue spéciale, *le Passé de Kief*, à la rédaction de laquelle le général avoue n'être pas étranger. Si les Français avaient Kief, que n'en feraient-ils pas! Pourtant ne nous plaignons pas des Russes. Quand Catherine passait ici, avant son grand voyage de Crimée, elle n'y trouvait rien qu'un village et Ségur, un de ses ministres de poche, interrogé par elle, lui répondait, le fin courtisan, que la ville avait un beau passé et un bel avenir; cet avenir est réalisé; *la vie a marché vite.*

Le traîneau qui m'emporte ému d'avoir trouvé partout tant de bonté, file devant la petite église Srétenskaïa; une résille de neige en coiffe le dôme bleu; un corbillard dont quatre anges d'argent soutiennent le dais attend devant la grille; des cloches grêles sonnent un glas. Dans l'instant même où nous passons, un cri déchirant retentit, cri profond qui traverse les chairs et serre les fibres du cœur; un petit cercueil paraît sous le porche; une femme qu'on entoure se débat dans l'allée; on l'emporte, on l'assied dans le traîneau. C'est la mère. Elle gémit d'avoir créé pour la tombe, elle crie de cette délivrance qui la sépare vivante de son enfant mort. Le petit être qui était tout pour elle, qu'est-il cependant pour le monde et pour nous? Peu de chose : ce flocon de neige que le vent égare, ou l'aile de cet oiseau qui traverse au hasard le ciel hivernal. C'est pourquoi nous avons passé, descendant vers le fleuve : la vie marche vite...

Est-ce cette impression brève et troublante? ou la nouveauté de cette langue qui, changeant les sons des mots, en changerait le sens et donnerait aux choses une nouvelle valeur? Ce n'est plus l'hiver d'Occident. Peut-être n'est-ce plus la même vie, ni la même mort?

Kief, mystérieux fantôme, porte dans les plis de sa robe de neige cent générations éteintes dont les livres parlent seuls, ces faux témoins. Au prix de combien de peines que l'historien néglige et dont l'artiste frémit, s'est réalisée la prophétie de saint André : « Sur ces collines resplendira le bienfait céleste; une grande ville y naîtra; Dieu la sèmera d'églises sans nombre... »

Le Dniépr, nappe blanche et solide, miroite comme jonché

de diamans; au delà, c'est la plaine éblouissante, rayée de bandes violettes qui sont des bois. Sur ce pont de glace jeté d'une rive à l'autre, entre les *provalitzas* dangereuses signalées par de hautes perches, circulent des traîneaux primitifs, chargés de bûches ou de poutres. Nous suivons la piste qu'ils ont tracée; la hauteur où l'église de Saint-André élève ses fines coupoles argentées, le Podol bas où quelques dômes d'or éclatent dans la brume fluviale sont derrière nous. Longeant ces talus de terre roulante derrière lesquels la ville est cachée, nous passons la revue de dix siècles au trot rapide de nos chevaux.

Au-dessus de cette brèche où vient déboucher le *Kreschatik*, une statue géante de Vladimir, le saint roi de Kief, le prince à *rang d'apôtre*, élève et montre à la Russie la croix jadis apportée de Byzance; elle signale la berge historique où les habitans de la ville, descendus au fleuve, reçurent le baptême; ils se plongèrent trois fois jusqu'aux épaules au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Puis les Tartares venaient teindre de sang ces belles eaux baptismales; l'axe de la puissance russe s'éloignait d'ici; l'influence polonaise et lithuanienne gagnait jusqu'au Dniépr. Ainsi cette terre gracieuse et triste de la Petite-Russie se nommait d'abord l'Ukraine polonaise; pour qu'elle devînt l'Ukraine russe, il fallait la plus terrible des guerres, une guerre de religion. Irrités par la propagande uniate que la Pologne soutenait, enflammés par cette orthodoxie dont Kief avait gardé l'étincelle sous ses cendres et dont elle redevenait le foyer, les Cosaques se soulevaient. Longues et sanglantes péripéties, lutte sans pardon; c'était la pensée européenne et le slavisme aux prises, la foi russe contre la foi romaine, deux cultures ennemies l'une de l'autre, deux mondes incommensurables entre eux, et dont il faut voir l'opposition irréconciliable, d'une part dans les fines chroniques polonaises écrites en vers latins, de l'autre dans les ballades obscènes et naïves des Cosaques. Un siècle entier, ces deux civilisations qui tournent autour de la ville, véritable pivot d'histoire, se disputent l'Ukraine; et le Turc la vole à la fin, troisième larron. Kief, inébranlablement attachée à la masse nationale dont le Dniépr trace le contour, n'a pas cessé de jouer, sur l'autre rive, son rôle de tête de pont, ni de couvrir par rapport au royaume catholique l'offensive orthodoxe.

Et maintenant, rejets vivaces de la souche plantée ici par Vladimir, des églises nouvelles ont poussé sur les collines; la cause

qui triomphe était celle de Dieu même; elles consacrent à jamais le droit du plus fort. Revenant par le pont Nicolas, nous découvrons de loin l'enceinte fameuse de la Lavra, couvent et forteresse; de longs murs rectilignes qui descendent jusqu'au fleuve enveloppent les bâtimens jetés pêle-mêle à flanc de coteau, ateliers, communautés, hôtelleries, églises sans nombre au couronnement d'or, de sinople, d'azur semé d'étoiles. Des pèlerins fatigués, traînant les *laptis* d'écorce ou les *valenkis* de feutre, Petits-Russiens vêtus de blanc, Grands-Russes au sombre costume, hommes aux longues tuniques, femmes aux courts sarraux, tous, appuyés sur leurs bâtons, courbés sous leurs fardeaux, suivent les lacets de la route ou gravissent marche par marche les escaliers de bois; au hasard des sanctuaires partout ouverts devant eux, au gré de leur foi errante, ils s'arrêtent à la chapelle construite au pied de la pente, ils prient au tombeau d'Askold; mais quand ils voient enfin les dômes de la Lavra se lever par-dessus le rempart, ils se signent, ils s'inclinent de loin, ils se prosternent sur la neige, en nommant les bienheureux Antoine et Théodose, la Vierge peinte par les anges, apportée de Byzance, — les saints et les images qui ont sauvé la Russie.

II

— Mikaïl Ivanovitch vous fera voir lui-même *sa* manœuvre de la compagnie et du bataillon, me dit le général P... Je ne vous montrerai que le détail de notre vie d'hiver.

Avec une délicatesse de cœur très douce au cœur, il s'interdit ainsi, dans l'hospitalité même, de violer les prérogatives de l'hospitalité.

Nous partons de cette place où l'on conserve sur de hauts chevalets deux reliques de la dernière guerre, deux pontons tout déchiquetés par les balles. Ils coulèrent bas au passage du Danube et peut-être les soldats du régiment de Minsk debout dans ces bateaux auraient-ils pu par leur propre feu éteindre la fusillade enragée qui les criblait; mais l'ordre était de ne pas tirer; ils moururent en silence et sans faire feu.

Le général parle de cette aptitude infinie à l'obéissance, qualité sans prix du soldat russe. — Lui-même porte un nom écossais, introduit jadis en Russie par un officier servant à la solde du tsar Alexis Mikaïlovitch; je sais au fond de quelle hérédité il puise

l'amour des faibles et des humbles. — Il rapporte cette histoire, d'un blessé de Plevna qui réveillait par ses cris tous les malades de l'ambulance.

— Tais-toi, frère, vint lui dire l'infirmier; tu incommodes messieurs les officiers.

Rien que cette observation suffit à faire taire ce misérable; les officiers purent dormir en paix.

— Eh bien! il va donc mieux, le camarade d'à côté? demandèrent-ils le lendemain matin.

— Non, il ne va pas mieux, répondit gravement l'infirmier. Il est mort. — Et il ajouta la formule d'usage : — *Le royaume des cieux lui soit donné!*

Cependant les soldats qui vont par la rue reconnaissent de loin, aux revers rouges du manteau, le grade du général; ils s'arrêtent et, faisant face par un à droite réglementaire, rapportent le pied qui est en arrière à côté de celui qui est en avant. Ils saluent; nous filons si vite qu'ils n'ont pas le temps de répondre au bonjour et qu'ils poussent loin derrière nous leur cri de politesse.

Parmi ceux-là mêmes, on trouverait des héros. Il n'y a pas trois mois, un sous-officier de cette armée de Kief a péri en voulant sauver la vie de son cheval. C'était un beau dragon à la fine moustache, nommé Yourko, baryton réputé; sa casquette au fond souple et gauche formait une proéminence à l'aplomb de la cocarde, selon la règle du *chic* cavalier. Une nuit, après une étape, tout l'escadron dormant, un incendie furieux, un incendie russe, dévore le village. Yourko se précipite vers les écuries.

— Où vas-tu? crie son hôte qui lui barre le passage. Veux-tu te jeter dans le feu de l'enfer?

Il s'y jette en effet, il couvre avec sa veste la tête du cheval, lui coupe le licol, le tire dehors. Ainsi, il a sauvé la bête qui appartient à l'Empereur et dont lui-même n'a que la garde, quand d'une poutre enflammée tombe sur eux une pluie d'étincelles; l'animal effaré se rejette en arrière et, stupidement, dans son écurie! Le soldat s'y risque une seconde fois, une dernière fois; les parois sont de braise rouge. Les flammes font par-dessus le toit une chevelure ardente; on l'appelle, et il ne répond plus; on espère qu'il est mort, quand tout d'un coup sa voix angoissée demande : « La porte?... Où est la porte?... » On l'a retrouvé là, noirci et réduit, étendu sur la charogne de son cheval; sa petite croix d'argent avait fondu sur sa poitrine.

Nous arrêtons devant une des casernes fortifiées construites sur le plateau du Pétchersk par l'empereur Nicolas I[er] ; elles garnissent le bord opposé au versant qui penche vers le fleuve, et, comme les dômes de la Lavra regardent vers la Russie avec des gestes de bénédiction, celles-ci tournent vers l'Europe leurs parois hostiles.

Ajoutant à cet ouvrage un semblant de défense, des sapeurs, dont les mines riantes et les gestes animés disent la joie d'être à l'air libre, après la longue réclusion d'hiver, construisent devant la grille un retranchement de neige. Un autre détachement a dressé, avec des toiles de tente ordinaires, cette même yourta que les nomades kirghiz tendent au moyen de peaux. La Russie, entourée de peuples demeurés au stade primitif de leur développement, reçoit d'eux d'utiles conseils militaires, car de qui suivre l'exemple, pour ce qui est de camper, sinon de ceux-là mêmes qui vivent encore sous la tente? Nous entrons dans cette maison de steppe ; elle n'est qu'un toit aux quatre faces couvrant un emplacement carré ; de la neige la capitonne au dehors ; un trou central sert de cheminée ; vingt-quatre hommes là-dessous, couchés ou debout, sont à l'aise et sont au chaud.

Un escalier aux marches massives nous conduit dans les chambrées ; d'énormes poêles les chauffent, imbriqués dans les murs, et c'est une atmosphère tiède, sèche, où se répand l'odeur des bottes tannées à l'écorce de chêne. Une image est dans un angle ; en face, le portrait de celui auquel tous ceux d'ici ont prêté serment devant le prêtre, une main sur la hampe du drapeau et l'autre levée au ciel, le portrait de l'Empereur.

Deux chalits, un matelas étroit et cylindrique à la surface duquel il est merveilleux qu'on puisse se tenir en équilibre, une couverture sans draps, c'est toute la literie ; mais des oreillers aux taies soutachées, mais des essuie-mains déployés sous la planche brodent le mur de passementeries et de devises. Les soldats s'occupent le soir à ces travaux d'aiguille, souvent destinés aux officiers.

Le général s'est arrêté devant un petit troupier pâle, au visage couvert de taches de rousseur :

— Ta tenue de parade est-elle achevée, frère?

— *Parfaitement ainsi.*

C'est la formule pour dire : oui. Donc, son camarade le tailleur a cousu sa tenue de parade, et sans doute avec moins d'adresse

que de bonne volonté. Le soldat russe est mal mis ; la coupe de son vêtement ample, aux plis disgracieux, n'a ni la précision qui plaît à l'œil allemand, ni l'approximation utilitaire dont s'accommode le goût français ; au moins témoigne-t-elle d'une collaboration et d'une confraternité étroites, et fait-elle songer à ces pauvres ménages où, la femme habillant de ses mains toute la famille, le dévouement de l'épouse apparaît dans l'inélégance du mari.

Cependant, du général au soldat, le dialogue se poursuit par questions prévues et par réponses toutes faites :

— Un livre que tu trouves par hasard, as-tu le droit de le lire ?

— *Absolument pas.*

— Si le commandant des troupes t'adresse la parole dans la rue, s'il t'accorde un éloge, à qui vas-tu rendre compte de l'honneur qui t'est fait ?

— Au commandant de la compagnie.

— C'est bien. Tu sais les choses.

— *Ravi de m'efforcer.*

Des commandemens qui retentissent couvrent cette voix timide :

Na plé — tcho !
Na rou — kou !
Poloborot na lé — vo !

Ce sont des recrues qui exécutent un maniement d'armes dans le corridor. L'espace leur est si justement mesuré entre ces deux murs qu'ils doivent faire un pas en arrière avant de croiser les baïonnettes, un pas en avant pour mettre l'arme sur l'épaule gauche. Le général remercie les *diadkas* (1), car partout il parle avec simplicité : « leurs élèves sont en bonne voie bien qu'éloignés encore des anciens soldats... »

D'autres attendent, en file indienne, devant le mannequin qui sert pour l'escrime à la baïonnette ; le premier s'élance, s'arrête tout d'un bloc, les jambes écartées, jette le coup de pointe ; un éclair brille dans ses yeux.

— Bien adressé, frère.

— *Ravi de m'efforcer.*

Il fait une retraite du corps, se détourne, rentre et se fond

(1) Les *petits oncles*, soldats instruits et de confiance, chargés de former les recrues au détail du service et de la vie intérieure.

dans le groupe. L'odeur de ces corps en travail se mêle à l'âpre senteur du cuir ; et c'est dans cet air impur qu'ont vécu six mois ces pâles soldats. Ils sont plantés là, les bras ballans, leurs longues manches cachant leurs mains, leurs yeux fixes, la tête chevillée aux épaules. Des moujiks armés et matriculés. Et l'on songe à nos sapeurs français si intelligens, si diligens ; leur métier propre les a disciplinés par avance, tous ces serruriers, ces ébénistes, ces mécaniciens, ces fontainiers; car lorsqu'un homme s'applique à quelque besogne il y forge son âme et c'est lui-même qu'il façonne avec ses outils. Mais la Russie, neuve à la vie industrielle, manque encore de cette classe ouvrière qui est notre richesse et notre honneur ; et l'armée est justement en elle l'école provisoire où l'on enseigne l'effort soigneux et le travail ajusté.

Avec quelle peine, après combien de temps, a-t-on pu atteindre ici des résultats si complets? Les téléphonistes correspondent; les télégraphistes manipulent et transcrivent, ils captent les dépêches au moyen de l'écouteur. La salle des collections est pleine de petits modèles, retranchemens, hangars, abris, rameaux de mine; un pont de bateaux est jeté sur une glace qui représente symboliquement le miroir des eaux; des postes-observatoires bien équarris, bien calculés, réglementaires, se carrent sur des bases européennes, et d'autres plus légers, plus hasardeux, plus vigilans aussi, érigent sur des perches la vigie cosaque.

Dans la salle suivante, les musiciens aux épaulettes jaunes et noires jouent une mélancolique mélodie petite-russienne; on reconnaît sur leur visage cette race peu propre, en tout pays, au service armé, et dont c'était déjà la tactique de souffler dans des trompettes autour de Jéricho. Des *hébreux*, comme on dit ici, conservant son nom historique à ce peuple dont le mélange avec l'élément slave n'a pu ni ne pourra jamais se faire. Une lampe brûle languissamment devant l'image de saint Nicolas thaumaturge, et tandis que s'achève et recommence cet air où passent toute la rigueur de l'histoire et toute la plainte du passé, les yeux errant parmi ces objets nouveaux rencontrent sur une pancarte clouée au mur le *memento du soldat*, mélange de maximes chrétiennes et d'âpres préceptes dragomiroviens. « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. — Celui qui aura souffert jusqu'au bout sera sauvé. — Meurs toi-même, sauve tes camarades. — Frappe toujours, n'arrête pas. Si ta baïonnette se casse, frappe avec la crosse; si la crosse manque, tape

avec les poings; si tes poings défaillent, accroche-toi avec les dents... » Redoutables commandemens! Nous autres, zélateurs de religions intellectuelles, nous avions oublié ce christianisme sanglant; il est pourtant celui que la guerre approuve et que la victoire absout. Dans une expression si raccourcie et si heurtée, la loi double qui allie l'extrême violence à l'extrême amour déplaît à nos âmes toutes de mesure, de délicatesse et de continuité; mais ce contraste échappe à l'âme populaire mue par les brusques ressorts du cœur et qu'un mot dit par l'apôtre précipite aux impulsions du fatal et de l'inconscient.

Midi est l'heure où l'on relève les gardes; l'officier qui sera *de jour* jusqu'à demain et celui dont le tour s'achève, l'un et l'autre en grande tenue, se font devant le général la remise du service. Courte cérémonie, dont les figurans tiennent la main levée vers la visière de la coiffure comme pour saluer l'idée présente alors au milieu d'eux, l'idée de l'obéissance et du devoir. Des trompettes d'argent dont les cordons sont aux couleurs de l'ordre de Saint-Georges, signes honorifiques mérités par le bataillon durant la dernière guerre, sont déposées au poste de police, près de l'étendard; là veille une sentinelle dangereuse, prête à transpercer quiconque approcherait. Cependant on ouvre la cellule d'un prisonnier enfermé, comme l'indique une inscription aisément traduisible en français et je pense en toute langue, « pour s'être mis en état d'ivresse et avoir causé du scandale dans les chambres après l'extinction des feux. » Il sort de cette cabine de planches disjointes; il cligne des yeux à la lumière du jour, et j'attendais que le général fronçât le sourcil, fît de la morale; mais, s'appuyant sur l'épaule du coupable et lui caressant la joue, il dit simplement : « Encore quatre jours, petit frère, et tu seras libre. » Cette bonhomie et cette douceur sont, dans les mœurs, un trait proprement slave, hérité de la vie patriarcale primitive, et que n'ont pas altéré les coutumes militaires empruntées des Varègues, des Tartares ou des Allemands.

Le réfectoire qui sert aussi d'office et de cuisine est une voûte construite en sous-sol. Debout à côté du fourneau, l'*arteltchik* nous montre le tableau sur lequel il fait ses comptes, les coffres où il enferme ses provisions.

Le principe de l'*artel*, de l'association, conforme au caractère des Grands-Russes, mais étranger aux mœurs petites-russiennes, a passé dans la règle générale de l'économie militaire et c'est un

personnage officiel que cet *arteltchik* nommé pour six mois par le vote des soldats, chargé de leurs affaires de bouche, responsable au tribunal de leurs appétits. Recevant de l'intendance, le gruau pour faire la soupe et la farine de seigle pour faire le pain, il achète le reste; le cuisinier, les boulangers sont sous ses ordres; muni de recettes spéciales pour le mercredi et le vendredi, jours maigres, attentif au programme des menus, réglé comme un programme de manœuvres, il fait alterner les *schi*, une choucroute liquide, avec le *borsch* aux betteraves, avec la *kacha* aux grains de millet. Au surplus, la matière première ne lui manque pas; une livre (1) de viande, trois livres de pain, mais d'un pain noir à la fois épais et grenu, pâteux et sablé, et dont la vue seule rassasie un estomac français, composent la ration journalière. Elle fut fixée une fois pour toutes dans ce pays invariable par un soldat qui comptait à l'ordinaire du régiment Préobrajenski, par un maître-tambour promu ensuite au grade de premier bombardier et à la fonction d'empereur de Russie, par Pierre le Grand.

Les dîneurs entrent dans la salle; ils apportent avec leurs cuillers de bois ces mottes pesantes qui sont leurs pains. Debout le long des tables, ils regardent vers l'Image et commencent à l'unisson la prière d'avant le repas. Du haut des soupiraux, un jour pâle tombe dans cette cave. Triste et gris dans le ciel, mais reflété par la neige et blanchi sur la terre, ce jour d'en bas caresse ces fronts découverts, effleure les visages, allume les yeux, enveloppe tous ces corps vêtus d'une seule bure et les glorifie d'une seule lumière. Leur choral achevé, ils s'inclinent avec des mouvemens pareils et répétés, ils se signent lentement et largement. On pose alors sur chaque table, dans une gamelle commune, ce peu qu'ils ont et dont ils remercient Dieu.

Nous retournons dans les chambrées à l'heure du repos.

— Voulez-vous les entendre chanter? me demande un officier.

Soit, en dépit de la règle. La sieste, en Russie, est d'obligation. Ne reprochait-on pas jadis au Faux Dmitri, outre son inclination pour les Polonais et pour les Jésuites, l'insolence qu'il avait de ne pas dormir après dîner? Et les Européens, rencontrant ici cette coutume, en notaient l'observance générale. « Ils vivent de même à l'armée, écrivait La Neuville en 1687; jusqu'aux sentinelles, tous font la méridienne. »

(1) 400 grammes.

Sur un mot dit, ces soldats si soumis qu'ils peuvent s'amuser au commandement se sont formés sur un grand cercle; ils apportent les instrumens, ils commencent les chants.

C'est d'abord une mélopée traînante et chevrotante, récitée par le *zapévale*, un indéfini feston musical qui flotte et se défait au vent comme une fumée; puis, tout d'un coup, le chœur éclate, accompagné par les notes basses du tambourin, par les sonnailles du *bountchouk*, par des sifflets et par des cris. Ainsi, le rêve incertain de la pensée isolée se perd dans l'éclat bruyant de l'âme collective; ainsi la faiblesse de l'individu se compense, s'explique plutôt, par la puissance de la masse. A peine ont-ils achevé cet air qu'ils en recommencent un autre, et j'ai peur un instant qu'ils ne me servent une palinodie sur 1812, mais le hasard les mène autrement : « Une affaire fameuse, mes frères, que la bataille de Poltava... — Notre tsar libérateur a déclaré la guerre aux Turcs... — Ah ! toi, champ, champ découvert... » Puis un récit simplifié du passage du Danube, puis l'inconvenante histoire d'une fille qui rencontre un Cosaque à la fontaine. Mais qu'importe ici le texte ? La parole n'est pas pour eux le seul moyen d'expression; ils y ajoutent ce rythme inégal, ce mélange sauvage des bruits et des sons.

Et c'est une impression si nouvelle, si saisissante, ce que l'on a lu dans les livres sur l'humanité primitive, de le découvrir là dans cette humanité contemporaine! Toute leur joie populaire, toute leur foi nationale, toute leur croyance religieuse, ils chantent, et crient, et sonnent, et dansent cela; et les airs modernes sont semblables aux anciens et les hommes d'aujourd'hui pareils à ceux d'autrefois. Du faisceau puissant de leurs voix s'exhale une étrange force russe flottante dans l'espace, indéterminée dans le temps, et qui s'ignore elle-même, et qui caresse, et qui effraie. Cette mer soulève, ce souffle emporte; on se sent écume sur la vague, ou plume au vent.

III

Le 19 février de cette année est le 36e anniversaire de l'affranchissement des serfs. Le seul retour de cette date remplit les journaux et les conversations de jugemens, de souvenirs, d'hypothèses et de récriminations sans nombre. Comme aux anciennes saturnales romaines, c'est le jour où le serviteur parle librement

au maître et dit ses rancœurs de toute une année. Ses désirs se mêlent sur sa bouche, son amour du changement dépasse son respect de la logique : pas d'article sur le prix du blé qui ne s'achève par une déclaration de principe sur la question des écoles paroissiales et des écoles ministérielles. Car tout ici tient à tout; une seule équation, mais à cent inconnues, s'offre à l'analyse qui la retourne, la tiraille, et ne la résout pas.

Comme, d'autre part, des questions nées de la vie même et qui importent à la vie ne peuvent demeurer pendantes, on comprend pourquoi, d'une manière légitime et nécessaire, le rôle suprême appartient ici à la volonté. Dans cette nation à l'état naissant, le souverain voit les choses sociales sous ces aspects changeans et soudains qui sont ceux du champ de bataille; à cette grande lutte pour l'existence, aux cris, aux appels, aux plaintes, il mêle son ordre qui crée le devoir, sa parole qui devient l'action.

L'étude des affaires civiles réglées ainsi par l'autorité serait une haute et profitable étude militaire : la guerre aussi est un gouvernement. Mais sans s'aventurer dans des régions si transcendantes, on peut, des simples échos du jour, recueillir encore une utile leçon. La diversité des bruits n'empêchera pas qu'on n'observe entre eux quelque consonance sur les sujets de la propriété, de la vie rurale, de l'agriculture; et ces thèmes importent à notre sujet puisque l'atmosphère morale dans laquelle le soldat respire, agit, combat et meurt dépend des conditions économiques dans lesquelles travaille le paysan.

Si bienfaisante qu'elle devait être par la suite, la libération des serfs troubla profondément d'abord l'équilibre social; ce fut un tremblement de terre; les portraits de famille se décrochèrent dans les galeries des châteaux; les guérites se renversèrent sur les factionnaires; les bateaux emportant le blé, rapportant le fer, chancelèrent sur la mer et perdirent le cap. Mais de même qu'un cataclysme géologique peut résulter d'une cause physique toute simple, de même qu'après la catastrophe cette cause persévère dans sa voie propre et selon sa pente, de même ici les effets de la réforme agraire allaient se multipliant, s'enchevêtrant, se précipitant loin du domaine rural : et cependant les faits du travail agricole n'avaient subi qu'une imperceptible variation.

Le pouvoir impersonnel du *mir* s'était substitué à l'autorité personnelle du propriétaire : rien de plus. Le paysan devenait libre, mais envers un seul homme et il s'assujettissait à tous les

autres. Pris aujourd'hui dans la communauté comme le moellon est pris dans le mur, la dette originelle de la commune envers l'État est une hypothèque sur son travail, un prélèvement sur son bien-être. Chef d'un *dvor*, il reçoit de trois en trois années, par tirage au sort, un lot de terre nouveau ; aucune sanction à trois étés d'effort ; le hasard du partage ajouté au caprice des saisons. Comme membre de cette famille russe qui est moins une association morale qu'un groupement économique, il subit la dure autorité du père. Dans une izba disjointe, la pluie suinte et le vent souffle : de même ici la nécessité ambiante se transmet jusqu'à l'intérieur du refuge familial; les têtes qu'abrite un même toit sentent encore peser sur elles un collectivisme injuste et dominateur.

Ainsi, double dépendance, double irresponsabilité; ainsi, d'une assiette communiste de la propriété à la possession personnelle du bien foncier toute cette distance reste à franchir avant que le paysan laboure son champ avec sa charrue et que dans ce sillon-là prenne enfin racine le mot flottant encore au vent comme une semence vaine, le beau mot de liberté. Ceux qui s'étonneront de la lenteur avec laquelle la Russie marche vers ce terme ignorent le temps qu'il faut communément aux idées avant de passer dans la vie; ils oublient l'histoire de notre propre sol et, quant aux obstacles rencontrés ici par les réformateurs des *années soixante*, l'échec éprouvé par la Convention quand elle appliquait à un but semblable un moyen différent, la vente des biens nationaux.

Au surplus, d'autres obstacles venaient entraver encore le progrès de l'agriculture. La Russie, qui prenait rang tout à coup parmi des nations plus vieilles et plus riches songeait à fouiller son sous-sol pour remédier à sa pauvreté de surface; elle s'accusait de n'avoir pas vécu encore *son âge de fer*. Dès lors, tout son effort tendait à réparer ce retard. En reprenant ici la comparaison célèbre de Sully, on pourrait écrire qu'*agriculture* avec *industrie* sont les mamelles de l'État moderne : on dirait la Russie pareille à ces amazones qui, pour des raisons militaires, brûlaient un de leurs seins. Elle appauvrit, elle sacrifie son agriculture. Elle lui fait porter la charge entière du budget. Elle lui impose deux fois celle du régime protectionniste, car d'une part l'étranger qui voit refuser son fer et ses produits manufacturés, élève une barrière à l'importation du blé russe, de l'autre les machines

agricoles allemandes, américaines, n'arrivent pas jusqu'au laboureur condamné aux ressources de l'industrie locale.

Tous ces maux ne sont cependant rien que de transitoire et de remédiable ; le plus grave obstacle à la productivité est l'ignorance du paysan. Ce grand enfant que sa mère Russie n'a pas encore élevé gâche tout ce qu'il touche; sa vie tout entière, comme ses moissons, flotte au hasard de la pluie et du vent ; et non seulement il est un joueur, mais encore un joueur inconscient. L'instruire est un sûr moyen d'accroître son bien-être propre, indice de la prospérité générale. Ainsi parle l'intelligence russe: elle dit qu'il ne sert de rien d'affranchir un peuple si ce peuple n'est pas mûr pour la liberté, et qu'il faut, pour parfaire l'œuvre du tsar libérateur, vaincre cette puissance des ténèbres à laquelle le paysan demeure assujetti. Les penseurs de la génération précédente aimaient faire l'apothéose du moujik; ceux d'aujourd'hui travaillent à son élévation progressive. Non qu'il ne se trouve des scolasticiens pour observer que l'instruction est lettre morte aussi longtemps qu'on n'a pas amélioré d'abord les conditions économiques, non qu'au *zemstvo* de Proskourov une voix ne se soit élevée naguère pour déclarer l'instruction première néfaste et démoniaque : ces protestations locales n'empêcheront pas qu'un grand souffle d'amour ne passe sur ce pays, et, caressant les âmes esclaves, ne veuille les soulever de terre et leur donner des ailes.

Les paysans eux-mêmes ont senti le besoin du savoir et du juger. Un père de famille l'autre jour, dans un village voisin de Kief, amenait son petit garçon au maître d'école.

— Je regrette beaucoup, lui dit le magister; mais, tu le vois, ma salle est pleine; chaque jour, je refuse des élèves...

Le surlendemain reparaît le même moujik, tenant encore son fils par la main :

— Je t'ai déjà dit que je n'avais pas de place...

— Hé ! j'en ai fait une ! répond ce pauvre homme, et il tire de dessous son bras un petit banc de sa fabrique taillé, assemblé, raboté, qu'il pose devant la chaire et sur lequel il installe son enfant.

Que deux ou trois générations seulement aient pu s'asseoir autour du maître d'école, et cette naïveté soumise aura disparu. Jusque-là le paysan sans liberté, sans avoir, sans notions, sans expérience apportera au régiment une âme neuve à toute impres-

sion, prête à toute discipline. La rigueur du climat et celle de l'existence l'auront fait endurant et sobre; la religion, confiant et résigné. Grâce au régime collectif de la propriété et du travail il connaîtra par avance l'action solidaire et la camaraderie. Sa tendance sera d'aller où sont les autres et de s'ajouter au tas; il formera ainsi des masses d'une solidité incomparable. En revanche, l'idée de responsabilité lui fera défaut; il sera incertain et court d'haleine dans l'effort isolé; son dévoûment manquera de clairvoyance et son obéissance d'habileté. Éveiller cette âme qui dort, la faire penser et vouloir; former cette personnalité qui manque à l'individu, mais sans altérer la très précieuse cohésion des ensembles; fortifier l'atome sans rompre la molécule: tel sera ici le beau problème, le difficile problème, de l'éducation militaire.

IV

La période des *années soixante*, décisive dans la formation de la Russie moderne, est aussi celle où l'armée russe parvient à son autonomie et à son caractère. Jusque-là elle a subi alternativement, selon les fluctuations de l'histoire et les tendances propres des souverains, l'influence des deux nations constamment rivales au cours des deux derniers siècles, la Prusse et la France. Pierre le Grand, surtout Pierre III, copièrent les mœurs et la discipline allemandes; l'état de barbarie et de servitude où vivait alors la Russie justifiait-il cet emprunt? Au moins l'application paraît contestable d'un code valable pour des troupes mercenaires à des troupes nationales comme le furent toujours les troupes russes. Après Catherine, cette Allemande qu'on n'a pas assez admirée, car elle a compris la Russie au point de lui appliquer des idées françaises, une nouvelle ère de rigueur succédait à un commencement de détente; Paul, l'empereur-caporal comme Frédéric-Guillaume avait été le roi-sergent, venait imposer à la seule armée d'Europe qui eût battu Frédéric l'imitation servile et puérile des pratiques frédériciennes. C'était le beau temps où Arakchéef, afin de se faire mieux comprendre des soldats de la garde, leur arrachait la moustache. Mais pas plus que l'astiquage du camp de Gatchina ne résistait à la rouille des bivouacs, les erremens du temps de paix ne prévalaient contre l'expérience de la guerre. La France rencontrée en 1800, en 1805, reprenait ici quelque crédit; puis la chute de Napoléon ramenait la prédominance de l'élément adverse.

Mais tous ces prestiges, exercés à distance, s'exerçaient aussi avec un retard. Paul, en 1800, imitait Frédéric; Nicolas, en 1850, copie Frédéric-Guillaume III. Il se prononce contre le champ de bataille même au nom de la place de parade. Il rappelle du Caucase où l'on se bat, des officiers et des soldats ; il les envoie se refaire au régiment modèle, car c'est une opinion universellement admise que « rien ne gâte les troupes comme la guerre. » Seule, l'épreuve de Sébastopol convainc l'autocrate russe en l'accablant.

Des corps d'armée isolés sur le territoire, sans liaison mutuelle, sans indépendance cependant ; dans ces corps, des troupes privées de toute autonomie ; un état-major numériquement insuffisant, exclu en temps de paix de ses fonctions du temps de guerre ; des officiers que l'école de l'obéissance passive exerçait à l'inaction ; le service non personnel, mais plutôt communal ; le remplacement largement pratiqué ; un soldat pris dans les couches inférieures de la population, séparé des siens, mort à leurs yeux, privé des cheveux et de la barbe comme un forçat, vivant vingt-cinq années hors la nation dans cette séquestration fatale contre laquelle proteste toute l'histoire militaire de ce siècle, telle était cette machine dont la critique nous est aisée à distance, et dans l'entretien de laquelle l'empereur Nicolas s'était usé. Les difficultés de la mobilisation avant la campagne, celles de la démobilisation ensuite, en avaient fait voir toute l'imperfection organique ; elles condamnaient cette centralisation outrancière par laquelle l'autorité, affaiblie ou retardée dans la transmission, tantôt ne suffisait pas à mouvoir les rouages et tantôt les commandait hors de propos.

Le trait principal de la réforme instituée par le général Milioutine fut la création de grands gouvernemens militaires autonomes : au chef-lieu de ces gouvernemens, une autorité locale, jouant le rôle d'autorité suprême, devait disposer de tous les organes du commandement et de l'administration.

A une époque où les opérations de guerre étaient moins vastes et les échiquiers stratégiques plus restreints, où, dans une autre Europe, la France jouait le rôle aujourd'hui dévolu à la Russie, notre ancienne armée royale divisée en *provinces* offrait par avance une réduction du vaste ensemble que nous voyons s'appuyer aux pôles de Varsovie, de Kief, de Pétersbourg, de Moscou, d'Odessa, de Kazan, d'Helsingfors.

C'était peu que de tailler le corps militaire; il fallait lui donner un cerveau. Le principal effort du général Milioutine fut pour élever parmi les officiers le niveau des connaissances : on développerait par là en eux la personnalité, le caractère, la dignité. Depuis Anna Ivanovna, ils avaient eu pour moyen principal de recrutement et d'éducation les *corps de cadets;* ces pépinières fermées, réservées aux fils de nobles et d'officiers supérieurs, prenaient dans l'armée pour rendre à l'armée et ne dispensaient qu'une instruction restreinte hors de proportion avec le rôle nouveau attribué à l'officier. Milioutine réduisit les *corps des cadets* à n'être plus que des gymnases diffusant l'instruction classique ordinaire. Il créait en même temps des *écoles militaires* où les cadets, une fois sortis *du corps*, viendraient se préparer par deux années d'études spéciales à l'honneur de porter l'épaulette : l'accès de ces écoles était d'ailleurs possible aux jeunes gens formés dans les établissemens publics d'instruction. Ainsi d'une part, la catégorie des officiers allait bénéficier d'une plus-value intellectuelle; de l'autre, la cloison tombait qui jusqu'alors avait séparé la caste militaire de la classe dite intelligente. Mais ces deux effets ne pouvaient se faire sentir tout de suite; au contraire, l'augmentation de l'armée, portée de 30 à 47 divisions, la ruine des propriétaires qui avaient précédemment trouvé dans le service des occasions et des loisirs pour jouer ou boire leurs revenus, enfin la demande d'intelligence que faisait de toutes parts entendre une Russie impatiente de se renouveler, ces différentes causes augmentaient encore momentanément la pénurie et la faiblesse du cadre officiers. Pour parer au déficit et pour aller au plus pressé, on créa à partir de 1864 des écoles de *younkers*, établissemens militaires d'accès plus facile, puisqu'ils devaient se recruter au moyen d'engagés volontaires munis d'une instruction secondaire incomplète. Ces écoles n'ont pas cessé de fonctionner depuis; comparables à nos écoles de sous-officiers, elles donnent à l'armée des officiers munis d'une forte instruction professionnelle et généralement réservés au service de troupe.

Le caractère de la réforme se reconnaît encore dans le perfectionnement apporté au recrutement de l'état-major général. Ce capital problème avait subi dans le courant du siècle plus d'une solution, mais toutes participaient d'une conception fausse, celle d'un corps d'état-major fermé, ayant ses règles d'avancement propre et point de débouchés vers le commandement. On n'ob-

servait pas encore que maintenir dans un rôle subalterne la classe d'officiers la plus éclairée, c'était décapiter l'armée et vouloir qu'elle marchât à l'aveugle, en portant comme saint Denis sa tête sur sa poitrine. En 1852, cette erreur était réparée, et le libre passage permis du service d'état-major au service de troupe; dès 1855, l'*Académie d'état-major Nicolas* pouvait bénéficier du nouvel état de choses, et tout d'abord le fait même de la réorganisation générale et la création des états-majors de divisions, de corps et d'armées, en tournant vers elle les désirs et les efforts des officiers, lui donnaient la vie. Le nombre croissant des candidats permettait une sélection plus sévère; une atmosphère d'étude et de réflexion se formait autour de maîtres qui se sont appelés Milioutine, Dragomirof, Obroutchef, Leer. Pour que cet esprit gagnât l'armée et s'y propageât suivant l'ordre militaire naturel, qui est de haut en bas, il fallait attendre que les élèves de l'Académie fussent parvenus à des commandemens importans: les conditions particulièrement avantageuses de leur avancement abrégeaient ce délai sans que les officiers de troupes pussent se plaindre d'un privilège fondé sur d'incontestables différences intellectuelles. D'autre part, les hautes études techniques et les intérêts particuliers des armes spéciales se trouvaient garantis par le fonctionnement des deux académies *Michel-artillerie* et *Nicolas-ingénieurs*. Ainsi se trouve à la fin réalisée l'idée du rude empereur militaire qui dès 1832 rêvait avec Jomini de rattacher à un centre commun les écoles éparses dans l'empire. Ainsi, par le jeu d'institutions remarquablement normales et symétriques, voit-on garantie une unité de doctrine d'autant plus précieuse qu'elle s'accompagne d'une unité de croyances et d'aspirations.

C'est seulement après toutes ces mesures préalables qu'on passait en 1874 à l'institution du service militaire obligatoire et universel; c'est sur une armée nettoyée, radoubée et recompartimentée qu'on ouvrait la vanne puissante de la conscription. « Autrefois, déclarait le règlement du 1er janvier 1874, les classes des paysans et des artisans étaient seules soumises à la règle du devoir militaire, lequel doit être sacré pour tous. Pareil état de choses ne répond plus ni aux conditions présentes de la vie, ni aux besoins nouveaux de l'armée. Les événemens récens ont montré que la force d'un État n'est pas seulement dans le nombre de ses soldats, mais aussi dans leur valeur morale... »

On croirait lire, dans la *Déclaration des droits de l'homme*, le

paragraphe de la *force armée*. C'est qu'en effet quelque chose de la France révolutionnaire passe ici à l'empire qu'on appelle encore autocratique et despotique, comme s'il était à jamais gouverné par Ivan le Terrible. La Russie nous doit cette loi d'égalité et de justice, et cela vaut mieux que notre argent dont nous sommes devenus si fiers.

Pense-t-on que cet emprunt imposé du dehors ait rien troublé dans l'évolution propre de la nation qui empruntait? L'obligation du service militaire universel convenait si bien à l'esprit russe que le peuple l'a tout de suite dénommée la *loi cosaque ;* il trouvait dans son vocabulaire le plus familier une locution toute prête pour caractériser un changement si opportun et si normal.

V

A peine les devoirs de société sont-ils moins impérieux, par ce temps de carême, que les devoirs professionnels; on se réunit dans des buts de bienfaisance, on s'amuse par charité. Une loterie de la Croix-Rouge se prépare au club des marchands; c'est pourquoi l'étendard de la convention de Genève flotte à l'entrée même du club ou s'attache au balcon de la Société économique des officiers. En vain la croix du Christ avait-elle prétendu être un signe de paix universelle; ce n'est qu'en devenant guerrière et sanglante qu'elle est devenue internationale.

Les lots sont encore pêle-mêle dans la salle de bal, carrée, haute et claire; des colonnes stuquées l'entourent d'un péristyle, une galerie la couronne à l'étage. Pas un ornement de couleur sur cette architecture blanche, si ce n'est, à hauteur des balcons et des lustres, le nécessaire portrait de l'Empereur.

Le cheval, la vache à lait qu'on pourra gagner avec un seul billet de vingt-cinq kopeks n'ont pu trouver place ici; ils sont simplement mentionnés sur des affiches.

On met les plus gros objets aux places d'honneur; c'est que le peuple cède au désir des choses plutôt qu'il n'apprécie les chances de les atteindre; joueur naturel, il obéit à cette force bien difficile à réduire en formules, quoique Laplace s'y soit essayé, à *l'espoir*.

Des gendarmes défont les caisses, transportent les meubles; des jeunes femmes attachent à chaque chose une étiquette; une poupée offre son numéro en étendant la main: un bouledogue

porte le sien dans la gueule. Des sous-lieutenans du régiment François-Joseph, bien élevés, parlant français, pourvus de ces qualités mondaines propres en tout pays aux officiers de cavalerie et si jeunes, si heureux de vivre, travaillent aux étalages; le colonel les surveille lui-même; assis sur un lavabo, il joue de l'harmonium.

Bien que la Société de la Croix-Rouge soit en Russie d'utilité publique, chaque communauté qui se fonde et fonde une clinique ne doit compter que sur elle-même; ses ressources de fonds ne lui suffisant pas, elle a recours ans petits moyens. Des enveloppes timbrées d'une croix rouge, vendues par le secrétaire de l'état-major, le dévoué Ivan Stépanovitch, jouissent de cette vertu qu'une carte jetée à la poste sous une de ces enveloppes équivaut à une visite de Pâques ou de Noël. La loterie est une autre source de revenus aléatoires. Mais vraiment il serait injuste que l'argent manquât à ces nobles femmes alors que ni la bonne volonté, ni le savoir médical, ni l'infatigable dévouement ne leur font défaut. Les voici mêlées aux jeunes filles, aux officiers; elles circulent et causent avec cette légitime aisance, signe de la valeur personnelle. Alors que chez nous les religieuses hospitalières mettent au service des pauvres gens une obéissance toute monacale et, dans leur costume même, dans la rigidité de leurs guimpes aux contours géométriques, trahissent la rigueur d'une règle ecclésiastique, celles-ci avec leur costume de grisette, leur tablier blanc marqué de la croix rouge, leur béguin envolé par-dessus la coiffure, disent assez qu'un sentiment purement humain a seul fait d'elles les sœurs des soldats.

Et ce soir même, au sortir d'une conférence tenue à l'état-major sur les *dernières manœuvres autrichiennes*, il faut courir au théâtre où l'on donne des *Tableaux vivans*. Spectacle de bienfaisance et rendez-vous de société; la scène déborde dans la salle; des figures grimées paraissent par momens au fond des loges. Le rideau se levant tantôt sur un épisode de la vie de l'Ukraine et tantôt sur l'évocation de quelque légende populaire, toute la salle goûte des réminiscences pastorales ou littéraires desquelles je n'attrape rien; mais je peux dire qu'un œil d'Occident est bien aise d'apercevoir enfin autre chose que des pelisses, des chinèles et des touloupes; que dans cette soirée vertueuse il s'adonne au péché d'aimer la forme libre, le geste gracieux, les visages clairs et les costumes éclatans. Par tout ce que réveillent ces courtes ap-

paritions après un long jeûne artistique, on le voit avec évidence, qu'il n'est au fond d'autre beauté que l'humaine et que *tout ce que nous aimons nous est venu de là.*

Comme je rentre vers une heure, le téléphone m'appelle pour souper chez Wladimir Mikaïlovitch. Les auditeurs de la conférence sur les manœuvres d'Autriche se retrouvent là autour des tables de vint. Tous appartiennent à l'état-major général, cette élite qui ne se mélange pas volontiers au reste des officiers.

Je me mêle à eux, étonné encore de leurs formules, car quand je leur demande : « Comment vous portez-vous? » Ils me répondent : *Rien, grâce à Dieu.* Les Russes n'aiment pas à s'avouer en parfaite santé. Un colonel de mon âge, qui me considère déjà comme au service de Russie, me vante dans le plus pur français « l'homme éminent qui est à notre tête. » Un capitaine me demande, en langage franco-russe, comment nous résolvons cette question théorique, de l'emploi d'une réserve dans le combat de cavalerie; un autre tout songeur et dont les préoccupations présentes ne sont pas militaires cherche simplement au moyen de correspondre secrètement avec une dame qui habite Paris; un autre encore auquel je fais part de mes observations sur le tracé de la frontière et des propriétés que j'attribue au triangle stratégique Loutzk-Doubno-Rovno me donne la meilleure des leçons en déclarant qu'il n'entend rien à cela; une seule chose le touche dans la prochaine guerre, l'obligation de quitter sa femme et ses deux petits enfans. Puis, je ne sais comment, la conversation tombe sur les gibiers. M. de Buffon a dû en oublier quelques-uns, car il nous faut une grande heure pour aller de la sarcelle commune aux rares aurochs retirés dans les forêts de Volhynie.

Au dehors, la neige épaisse est toute bleue; de pauvres izvoztchiks attirés par la lumière comme des papillons de nuit attendaient sous les fenêtres. Ils se précipitent vers le perron, nous embarquent, puis leur flottille se disperse sur cette mer blanche. Le mien file avec des Pst! Pst! par la rue Catherine. Au tourner devant la petite église qui est maintenant ma paroisse, nous croisons un étrange équipage. Ce cheval qui s'en va sagement au pas ramène au logis son maître endormi, tombé en avant, tête et bras pendans : un moine en extase dans son prie-Dieu. Une assez juste image de l'homme russe que cet homme à genoux, allant n'importe où.

VI

En route vers le plateau de Borchtchagorka. Kief traversé de part en part, nous découvrons à gauche des baraques ensevelies sous la neige,un dôme désolé qui est l'église du camp de Syretz. Puis plus avant par la chaussée de Jitomir. Voyager sur une chaussée devrait être tenu pour un plaisir dans ce pays sans routes, mais celle-ci mène à un infini de froid et de tristesse; pas une âme, pas un être; une bande violâtre, nuage ou forêt, ferme l'horizon; tout est vague aux yeux et lourd au cœur. Comme ils ont dû souffrir, nos soldats de 1812, sans abri, sans nourriture et sans vêtement, allant dans ces plaines vides, illimitées, mornes, toujours pareilles! Tantôt leurs espoirs, leurs calculs, le ressort moral qui jouait encore en eux les soutenait contre la misère physique, et tantôt leurs souvenirs, leurs regrets s'ajoutaient au poids de la souffrance et les tiraient bas. Ségur n'a-t-il pas tout dit quand opposant les soldats français aux soldats russes, il écrit qu'ils *exposent une vie plus heureuse?* Les nôtres ne pouvaient que mourir ici de faiblesse ou de détresse, eux, fils d'un climat plus doux et qui n'étaient pas nés pour vivre dans ce monde farouche et mystérieux.

Car c'est vraiment un autre monde; même les choses militaires y prennent une forme nouvelle, plus libre, plus étalée. Nous fîmes, l'automne dernier, une manœuvre autour de Vincennes; après de longues négociations et grâce au patriotisme d'un maraîcher, nous occupâmes avec des précautions infinies une position bordée d'un côté par un dépotoir et de l'autre par un champ d'asperges; il n'était pas question dans cette affaire de tirer le canon. Ici, au contraire, on sort simplement de la garnison et trouvant devant soi cette plaine on s'y déploie, on évolue, on la sème de balles, on la laboure d'obus.

Cependant mon compagnon de route, me voyant tombé en mélancolie, me raconte des histoires réchauffantes. Avec une libre bonne humeur que, je ne sais comment, les Russes peuvent allier avec le respect le plus sincère et le plus profond, il évoque des souvenirs de Nicolas I[er]. L'Empereur portait une attention particulière à la ville de Kief; il en consacrait le rôle historique en faisant d'elle un boulevard dirigé contre la Pologne. A chaque voyage, il examinait ses constructionsdu Pétchersk; ses ouvriers,

des prisonniers turcs ramenés en Russie après la campagne de 1828, les églises, l'université, l'arsenal, les troupes, mécontent qu'on lui rendît les honneurs après le coucher du soleil ou que l'on criât : « Hourrah! » pendant un défilé en ordre cérémoniel. Il terrifiait les moins timides au tonnerre de sa voix et à l'éclat de son regard. « Personne n'osait lui mentir quand il était en colère; même pour éviter la potence, on ne lui aurait pas menti... »

Une de ses visites les plus mémorables, fut pour l'hôpital de Kief. Il savait par une dénonciation que des désordres s'y commettaient; dès lors, à chaque pas fait dans ce coupe-gorge, il avait dans son cœur de justicier la satisfaction de découvrir une malversation nouvelle : derrière une porte dont on ne retrouvait pas la clef et qu'il ordonnait de forcer, le linge infect qu'on venait justement de retirer aux malades; dans un bocal de pharmacie, de la quinine mêlée de craie... Traînant derrière lui le personnel consterné et silencieux, il arrivait de la sorte à la cuisine, où le majordome, un vieux feldwebel décoré de Saint-Georges, présidait justement à la distribution. L'Empereur, prenant au hasard un pain sur la table et le rompant, y trouvait... — Je ne sais s'il en est en France comme en Russie, poursuivait ici le narrateur, mais chez nous n'y eût-il qu'un soldat ignare dans un bataillon de mille hommes, un cheval rétif dans un régiment de cavalerie, un seul charançon dans cent rations de pain, que l'Empereur mettrait au hasard le doigt juste sur le soldat, sur le cheval, ou sur le charançon.

— Qu'est-ce que cela? cria Nicolas Pavlovitch de sa voix tonnante. Le premier docteur regarda l'insecte sans oser répondre, puis, soit trouble d'esprit, soit habitude de se décharger sur quelqu'un, il le passa au second docteur, qui le remit de même au troisième, ainsi de suite jusqu'au feldwebel.

— Qu'est-ce que cela? répéta l'Empereur, d'un ton plus élevé encore qui fit frémir ce vieux soldat et tressauter sur sa poitrine sa croix de Saint-Georges.

— Sire, répondit-il résolument, c'est un grain de raisin.

Et, se dévouant pour l'honneur de sa cuisine, il fit disparaître sous ses dents loyales la pièce à conviction.

— Vous le voyez, Patrik Veniaminovitch, concluait ici le conteur, ce feldwebel était le seul militaire dans cette bande d'apothicaires...

Nous arrivons de la sorte à l'entrée du village et trouvons là

nos chevaux tenus en main par des gendarmes. Des officiers trottent ou galopent dans le chemin ; ils se dépassent les uns les autres et s'éclaboussent sans cérémonie. Des Cosaques de l'Oural, formés en bataille, attendent la fin de l'affaire; tout à l'heure encore nous les voyions battre l'estrade; ils couraient comme une vermine sur la blanche toison de la neige. Puis, le feu n'étant pas leur affaire, ils se sont retirés à l'instant du feu. Un d'eux porte en croupe sa prise de bataille, la dépouille d'un renard : il a tué la bête d'un coup de sabre. On nous conte comme il galopait autour d'elle, selon sa tactique tournoyante de Cosaque; l'animal affolé allait rétrécissant son cercle.

— Tu as mis bien du temps avant de frapper ! observait moqueusement un camarade.

— Crois-tu que j'allais endommager la peau? répondit ce chasseur; je voulais frapper au museau.

Leurs petits chevaux velus dont la queue balaie la neige, somnolent immobiles et braquent de grosses têtes au bout de brutes encolures; eux, assis dans la selle haute, le buste et la tête hardiment dégagés, semblent debout sur l'étrier; leur casquette au ruban amarante penche à droite; des boucles de cheveux bouffent sur leur tempe gauche; des anneaux d'argent sont à leurs oreilles. Ils fixent sur le combat leurs yeux aigus.

La troupe déployée couvre tout le tableau de taches dansantes; ce mouvement nombreux et sombre sur l'étendue sans couleur cause un éblouissement et presque un malaise. Sur la chinèle grise les soldats portent le havresac en sautoir, — on n'emploie plus ici le sac à bretelles; — ils ont autour du cou le bachlik dont les bouts croisent sur la poitrine et sous le ceinturon. Quelques-uns, tombés à terre, figurent dans cette bataille les blessés ou les morts. De même que les autres, bien portans, n'ont pas l'air très sain, ceux-ci qui sont souffrans n'ont pas l'air malade. Ils disent simplement qu'ils n'ont plus de forces et que la petite voiture va venir les ramasser. Mais déjà le crépitement confus du *feu à volonté* succède aux salves nettes et sèches de tout à l'heure ; le canon redouble sans qu'on puisse distinguer dans ce tir tout blanc la besogne qu'il fait. Bruit de hourrahs, sonnerie de clairons. Le rang lancé à l'assaut est une marée qui nous entraîne ; puis la retraite sonne derrière nous; un officier, mettant pied à terre, s'approche des cibles d'un pas

engourdi et lourd et commence à compter le *pour cent ;* les colonnes reviennent en chantant.

Nous déjeunons avec les officiers du régiment de Tiraspolsk; notre salle à manger est une très petite et très pauvre école dont il paraît que la fille du pope est régente; l'image du Christ, le portrait de l'Empereur, des prières slavonnes sur des pancartes ornent seuls les murs et je vois bien qu'on apprend ici moins à servir les hommes qu'à prier Dieu. Des soldats distribuent le pain noir, les œufs, les choux; ils versent la *vodka* contenue non dans des bouteilles mais dans de hauts récipiens pareils à ceux où nos droguistes conservent le vitriol ou l'eau régale. C'est alors qu'elle est savoureuse, la *vodka*, après la manœuvre au grand air et la marche sur la neige ; nous buvons à la France et à la Russie, en vidant d'un trait le verre jusqu'au fond. Le colonel, qui provient de la garde, s'accuse d'avoir oublié le français; les autres ne l'ont jamais su, étant simplement de l'armée; mais qu'importe, puisque nous nous entendons quand même? « Le *stroï* français est-il très différent du russe? Et l'avancement? Et la solde? Et cette petite veste-là garnie de fourrure, se porte-t-elle dans le service? Et votre opinion sur notre soldat? avouez qu'il vous fait l'effet d'une *chérakanone*... »

Cet officier éclate de rire, heureux d'avoir placé là cette expression française, dont il ne sent pas la gravité. Sa large casquette pèse sur ses longs cheveux, ses lunettes noires cachent ses yeux; sa barbe inculte se répand sur son col bleu; tout son air n'est point d'un militaire, mais plutôt d'un ecclésiastique ou d'un pédagogue. Ce capitaine aussi dont parle Garchine, déclarait que le soldat russe est *chair à canon;* il disait qu'à des hommes incapables de comprendre le mot, il faut faire sentir le geste. Mais, le jour où sa compagnie marche à l'assaut, quand, après l'affaire, on lui annonce le compte des survivans, il sanglote, accablé de la perte subie, amputé de cette chair à canon qui était sa chair; assis au fond de sa tente; accoudé sur son coffre, il répète dans sa douleur inconsciente cet effectif du dernier appel : « Cinquante-deux... cinquante-deux... »

— Les vôtres, à la bonne heure! Au lieu de les pousser, il faut les retenir.

Il rit encore en m'ouvrant cette boîte d'argent ornée de chiffres et d'émaux dans laquelle il garde ses cigarettes.

C'est bon de se sentir au milieu de ces hommes loyaux et

simples. Borchtchagorka ferme leur horizon; leur vie pauvre ne s'étend pas au delà des limites de la garnison. Confinés dans la basse région d'une échelle hiérarchique aux degrés abrupts, non pas usés, adoucis, comme dans des pays plus anciens ils arrivent aux cheveux blancs avant d'arriver, comme ils disent, à *la Compagnie*, au grade suprême de capitaine-commandant. Ainsi, c'est pendant plus de vingt années qu'ils reçoivent chaque hiver des contingens nouveaux, qu'ils apprennent aux recrues les prières, les commandemens de Dieu, les noms et les titres des personnes de la famille impériale, le service de place et l'école du soldat. L'*intelligence* les dédaigne par la raison qu'ils ne sont pas lettrés; mais eux, patiemment usés à cette besogne de vertébrer, d'organiser et d'animer la chair à canon, ils se retirent décorés de Sainte-Anne; et vêtus jusqu'au bout à la livrée de l'Empereur, portant simplement en travers les *pogony* qu'ils portaient tantôt suivant la longueur de l'épaule, ils vont dans quelque ville écartée et modique vivoter de leur pension et de leurs souvenirs. Ainsi représentent-ils, ces camarades russes, un loyalisme d'un autre âge et la simplicité antique devenue étrangère à nos mœurs. Mais les officiers de notre révolution devaient être pareils quand ils attendaient dans les neiges des Alpes les arriérés de leurs soldes, recevaient à Nice six francs, un pain, des souliers, huaient le muscadin vêtu en incroyable qui venait lire dans les bivouacs la constitution de l'an III, et guéris du sans-culottisme depuis qu'ils n'avaient plus de pantalons, n'attendaient qu'un Bonaparte pour faire un empereur.

Je ne sais quel Allemand osait écrire qu'il y a plus de différence en Russie entre l'officier d'état-major et l'officier de troupe qu'en Allemagne entre l'officier et le sous-officier. Il se peut; au moins ne doit-on pas s'attendre à ce que ces officiers entrés après la quatrième classe du gymnase dans une école de *younkers*, instruits là dans les règlemens, pris depuis par une besogne quotidienne et monotone, aient été comme Pic de la Mirandole jusqu'au bout de la connaissance humaine. Mais, plus instruits, s'accommoderaient-ils de la vie qui leur est offerte? Et que gagneraient-ils aux yeux d'un soldat incapable de les juger? L'important de notre métier est l'établissement d'une communication intellectuelle entre l'officier et le soldat. Or, pour améliorer ce rapport, c'est ici le soldat qu'il faudrait d'abord élever d'un degré; comme dans tel autre pays d'Europe où le soldat lit, commente, observe et cri-

tique, l'officier n'aura jamais fini de réfléchir ni de travailler.

Je prends congé, et l'on me remercie chaudement de ma visite : ainsi le veut l'hospitalité. Un vieux lieutenant, retardé jusque-là par quelque affaire de service, entre à ce moment même :

— Loukine, me dit-il, et il ôte son gant pour notre poignée de main.

La raison pour laquelle il m'aborde est qu'il vient m'inviter, non pas à une soirée ni à un dîner, mais simplement aux exercices de ses *okhotniki* (1). Ainsi verrais-je une troupe de caractère purement russe, inconnue aux infanteries étrangères; lui-même, depuis dix ans, forme chaque hiver un parti nouveau; il est versé dans ces sports de courir sur la neige au moyen des *luigis* (2), de pédaler sur des vélocipèdes fabriqués à la manufacture de Toula avec de vieux canons de fusil, de grimper aux poteaux du télégraphe en s'aidant d'ergots de fer attachés aux talons; dans les districts forestiers, on traque l'ours; au Turkestan, le tigre et la panthère; la chasse éprouve les nerfs du soldat et développe en lui l'instinct offensif.

Dieu sait pourtant quand nous verrons ces *okhotniki*. Le général arrive ce soir; voici s'ouvrir la semaine sainte; les devoirs religieux vont interrompre les occupations militaires. Jusqu'au revoir, cher camarade, en quelque occasion de service.

La musique du régiment me régale d'un air; les paysans du village, mines tristes et respectueuses, me font la haie, me prenant pour un personnage; un groupe de soldats crient : *Viva la façа!* ce qui veut dire *vive la France!* puis tous les autres courent à ma rencontre, m'attendent au bord du chemin; quelques mots jetés dans leurs rangs dociles ont suffi pour improviser ce mouvement sympathique et joyeux, et tandis qu'avec des bras qui s'agitent et des coiffures jetées en l'air ils saluent cet homme de France passant au milieu d'eux, moi, tête nue, je salue cette Russie qui court et bruit autour de moi.

Art Roë.

(1) Littéralement, *chasseurs;* ici : éclaireurs, partisans.
(2) Ce sont les *sky* finlandais.

LA YOROBA

SCÈNES DE LA VIE DE GUINÉE

Le soir tombait dans les dernières fumées de l'orgie, sur les fêtes des funérailles après la mort d'Amatifou. Le vieux monarque agni s'était endormi dans la tombe, gorgé d'or, de crimes et d'années, et pour fêter son retour dans la terre maternelle, parmi ses femmes, ses esclaves et l'amoncellement de sa fortune, tous, les compagnons de ses guerres et de ses débauches, les feudataires de sa puissance, sa famille jusqu'à la troisième génération, la kyrielle innombrable de ses neveux, — réunis dans la cour de cette case royale de Krinjabo qu'il avait si longtemps remplie de la terreur de son nom et du masque tragique des têtes coupées, — évoquaient, dans une vapeur barbare de genièvre et de sang, l'ombre de ce despote africain auquel il n'avait peut-être manqué que son Dangeau pour être un roi. Sous le désordre apparent de cette foule exaspérée d'ivresse, un rang de sauvages préséances était observé. Tout autour du vaste rectangle que les toits en feuilles sèches des longues vérandas entouraient d'un crépuscule continu, se tenaient ceux-là d'abord qui l'avaient enfermé dans le sommeil éternel : Amon d'Aby, Kassi d'Adjoua, deux autres encore. Trempés de sueur et d'alcool, ils riaient d'un rire hébété et cruel. Ils l'avaient déposé dans le lit d'une rivière, sur sa couche vaine et triomphale de fétiches et de poudre d'or, avec, au-dessus de sa tête, dans le silence des nuits, le murmure de la crique ou le fracas du torrent; mais le long de la route qu'avait suivie le cortège, toute créature s'était tue, toute tête humaine avait été fauchée, toute tête qui eût pu voir, écouter, redire.

Il y avait en effet cinq semaines à présent qu'Amatifou avait succombé, cinq semaines qu'à ces horreurs en avaient succédé d'autres, que des massacres se répétaient tous les jours, et que deux cents esclaves déjà, dans l'épouvante des sacrifices, étaient allés tenir à leur maître une compagnie sans fin. Rien n'en avait transpiré à la côte et dans la crainte d'une intervention du gouverneur français, on avait, ce jour-là même seulement, répandu le bruit dans Assinie qu'Amatifou venait de mourir.

Derrière les assistans de marque, en longues files noires s'alignait la famille du défunt ; elle entourait, assis sur l'escabeau national, tout seul dans cette hautaine attitude qui marque chez tous les peuples les races royales, avec l'aspect silencieux de son visage impénétrable, Akassimadou, le fils de sa sœur, héritier du trône agni, et que le vertige du sang gagnait déjà. Quant aux bas-côtés du quadrilatère, ils regorgeaient d'une foule bariolée et hurlante.

Le soleil, déclinant au delà des forêts, faisait ruisseler ces faces convulsées de frénésie, inondait d'une lueur violette et d'or les murs de pisé ; de larges taches rouges marbraient le sol argileux de la cour ; un monceau de bouteilles brisées s'élevait à côté de chaque personnage et l'odeur violente de l'alcool exaltait toutes les têtes.

Un grand cri s'éleva de la foule quand on fit entrer la dernière fournée des esclaves.

Il y en avait six. Les trois premiers étaient des captifs mâles, les autres, des femmes, toutes jeunes, presque des enfans. Ils s'avançaient en file indienne, tout nus, les mains liées derrière le dos, les traits résignés, les yeux attachés au sol. Les hommes avaient, aux coins de la bouche, les trois balafres en éventail qui marquent la race soudanaise des Bambaras. Pour prolonger le plaisir, on en retint cinq à l'écart ; le premier, seul, pénétra dans l'enceinte humaine. Il allait, les jambes fléchissantes, la poitrine rentrée, grelottante, les épaules à vif ; un nègre colossal courait derrière lui, une trique à la main. On le forçait ainsi à côtoyer ce cordon de bourreaux devant lequel d'autres, avant lui, avaient marqué déjà leur piste de sang. Effaré d'angoisse, il prenait sa course comme un fou, s'arrêtait soudain, repartait en claquant des dents ; et, chaque fois au passage, toutes ces mains sournoises, allongeant vivement un *machete*, un épieu, une arme quelconque, l'accrochaient, le piquaient, le déchiraient d'une entaille pro-

fonde. Quand le coup était bien porté, toute l'assistance trépignait; une joie délirante soulevait les poitrines, tandis que le condamné, dégouttant de sueur et de sang, avec un hurlement atroce, s'enfuyait en boitant comme une bête blessée, laissant derrière lui une longue traînée pourpre.

Enfin, haché, déchiqueté, couvert de lambeaux qui retombaient sur ses hanches, ayant presque perdu l'apparence humaine il s'affaissa en buttant, le front en avant, s'écroula à terre, replié sur lui-même. Les coups mêmes n'arrivaient plus à le relever; de temps à autre seulement, un grand soubresaut faisait frissonner toute cette chair pantelante. Alors on vit s'approcher, en se dandinant, les jambes écartées, un grand gaillard qui brandissait un machete fraîchement affilé. Longtemps sa main, tremblante d'ivresse, la plongea, poussée et ramenée à la façon d'une scie, dans le cou du supplicié. Mais l'atroce victime se débattait, avec des bonds violens de droite et de gauche; son sang inondait le bourreau; puis, soudain, masse inerte, elle se détendit tout de son long, retomba, immobile à jamais. Les autres esclaves, dont c'était le tour, contemplaient hagards, tremblant de tous leurs membres et redoublant de cris.

Deux d'entre eux, pourtant, furent jetés tour à tour à ces mêmes tortures et achevés pareillement. Il n'en restait plus maintenant que trois à faire mourir — les trois femmes — et dont on se promettait plus de plaisir encore.

L'avant-dernière avait quinze ans. C'était une belle enfant, déjà forte comme une femme et qui sanglotait de désespoir. Des pleurs coulaient le long de ses joues, jusqu'à la pointe de ses seins d'où ils tombaient lentement vers la terre. Elle avait tant crié les mêmes syllabes rauques indéfiniment, que tous les sons s'arrêtaient dans sa gorge; et son jeune corps frémissait, secoué d'une douleur si affreuse que ses bourreaux eux-mêmes en étaient agacés. Rien au surplus, ni la touchante fragilité de son destin, ni ses formes gracieuses, n'était capable de les désarmer, et elle attendait à présent la minute suprême avec la certitude affolée que plus rien ici-bas ne l'y pourrait soustraire.

Tout à coup, comme un vent mystérieux venu on ne sait d'où, une rumeur grossissante courut sur cette foule; un brouhaha indescriptible envahit la féroce assemblée; en un clin d'œil, chacun fut debout, disparut furtivement. Tout s'évanouit, jusqu'au sang même répandu à terre, jusqu'aux trois esclaves qui

attendaient leur tour; il se fit un grand silence; les ombres s'allongeaient sur la cour, le soleil brillait plus doré, entre les hauts bananiers : et brusquement l'on vit entrer un homme vêtu de blanc, un Européen, qui, les poings tombans, d'un pas sonore, s'avançait à travers le quadrilatère des cases.

Une foule grouillante, avide de curiosité, le suivait. D'abord il lança autour de lui un regard circulaire, comme intrigué, comme si quelque détail lui semblait suspect, mais bientôt rassuré sans doute, il continua à marcher vers la véranda de palmes sèches à l'ombre de laquelle Akassimadou était resté. Et deux hommes étant venus de sa part déposer lourdement, aux pieds du chef nègre, une caisse de champagne, entre le blanc et son hôte royal, tout seuls face à face, aussitôt, par interprètes, le dialogue suivant s'engagea :

— Tu es le roi de Krinjabo? Je suis heureux de te voir. Et ta santé est bonne, je pense?

— Merci. La tienne aussi, probablement. Mais toi-même, comment t'appelles-tu?

— Le capitaine Jacques Story.

— Peux-tu me dire ce que tu viens faire à Krinjabo?

— Te saluer, visiter les pays voisins où l'on trouve de l'or, te demander une queue d'éléphant comme sauf-conduit pour y pénétrer.

— Parfaitement. C'est entendu; je te l'enverrai demain avec un porte-canne.

— Merci donc et au revoir.

— Au revoir.

Et le capitaine Jacques, — tous les blancs en pays noir sont capitaines, — s'en retourna lentement chez lui, par le même chemin qu'il était venu. Sa tente était dressée à l'entrée du village, au bord de la mélancolique avenue d'acajous et de cocotiers qui conduit de Krinjabo à l'embarcadère de la rivière Bia. L'endroit était tout ombragé, tout charmant. Des singes y secouaient du haut des cimes, en s'enfuyant, les escarpolettes des lianes; des oiseaux, d'un bleu merveilleux, y passaient en éclairs à travers le feuillage acéré d'éclatantes fleurs, rouges, violettes et azurées. Et le soir, en tombant, y ramenait, avec la chaude chanson d'amour des cigales, comme un petit coin rêveur et flottant d'ombre de France.

C'était après souper, dans la frêle maison de toile à la porte

hermétiquement close de toutes ses œillères. Une veilleuse éclairait, droite et gaie, ce minuscule *home*. Elle semblait, elle aussi, regarder en silence un portrait que le voyageur, accoudé devant elle, au bord de son lit de camp, contemplait, immobile, le front dans ses mains. Et la photographie, sous sa lueur, s'éclairait — était-ce illusion? — d'un indéfinissable sourire. Elle régnait vraiment, cette superbe fille brune, à l'opulent décolletage, au regard de velours, profond et hautain comme celui d'une patricienne de Venise. Les narines palpitaient au-dessus de la bouche sinueuse et passionnée Une aigrette de diamans tremblait à sa lourde chevelure. Et sur la marge, au bas du portrait, se lisait cette variante d'un vers :

Vous qui passez, songez à moi, car je demeure...

Avec ce nom : Claudia Préault.

La nuit était profonde au dehors, lourde d'orages prochains, et sur l'étoffe transparente de la tente, Jacques Story pouvait voir, par instans, en relevant la tête, les éclairs promener leur large lueur violâtre. Il écoutait, l'oreille presque inquiète, le cri grandissant, effroyable, d'un aïhua éloigné; la vibration énervée des insectes montait de toutes parts; déjà le premier souffle de la tornade secouait longuement le bouquet de plumes des cocotiers, dans l'ombre électrique et chaude. Les yeux du voyageur revenaient invinciblement, des noires silhouettes immobiles tachant le plafond de toile, à l'impassible figure évoquée devant lui, à ce front haut et grave, à ce coup d'œil souverain, à cette marge blanche...

Songez à moi, car je demeure...

Quand un frôlement singulier agita précisément la tremblante porte, effort caressant et brutal, rampement amorti de quelque chose qui se traînait. D'un bond fébrile, Jacques se trouva debout, décrochant son revolver pendu au mât de la tente. Était-ce quelque bête des bois, quelque python, un caïman égaré, une créature en détresse, le tâtonnement d'une main criminelle? —Qui va là? fit-il, la voix étranglée.—Rien ne lui répondit, mais le bruit étrange cessa un instant. — Allons, qui est là? répéta-t-il plus impatiemment. De nouveau, sous une secousse déterminée, la porte tirée en arrière se tendait, allait céder, les œillères s'arrachaient. Il braqua l'arme, prêt à faire feu. Mais en même temps,

au ras du sol, soulevant péniblement la toile, une tête apparaissait enfin, une tête étonnée, jeune, presque jolie, avec deux grands yeux, sombres et sourians, et des joues rondes, enfantines, où de grosses larmes avaient coulé.

Jacques rejeta joyeusement son revolver sur le lit de camp. Sa surprise, son charme égayé, étaient extrêmes. Maintenant une petite femme tout entière était là, debout devant lui, un peu gauche, un peu émue, elle aussi, de se retrouver là, mais bien modelée dans ses quinze ans précoces, le pagne rouge drapé sur l'épaule, les pieds parallèlement écartés.

Certes, en une lumineuse seconde il avait compris, il souriait... et sa vanité intime, celle qui n'abandonne jamais l'homme le plus raisonnable, le plus froid, se rengorgeait, un peu flattée, tout au fond même de cet hommage amoureux d'une noire. Mais pour prolonger un instant de plus le piquant agréable de l'incident, il lui demanda, très doucement, en la prenant par la main :

— Eh bien, qui es-tu donc et que viens-tu faire ici?

Pour toute réponse, ce furent quelques syllabes confuses, inintelligibles. Il reprit :

— Toi ne comprends donc pas? Toi ne parle pas français?

Alors, tout en bredouillant à nouveau une kyrielle d'incompréhensibles onomatopées, elle eut le geste nègre, si naïf, des deux mains qui se joignent pour claquer l'une contre l'autre et retombent ensuite pendantes, abandonnées, le long du corps, dans une mimique puérile d'impuissance, d'ignorance, de fatalité. Il était inutile de continuer.

Mais, comme il avait cessé de l'interroger, à présent elle repartait d'elle-même, à perte de vue, en d'interminables explications. D'un signe négatif du doigt, Jacques l'interrompit. Elle se tut, comprenant à son tour. L'interprète était allé coucher au village, dans quelle case? à la merci, peut-être, de quelque hospitalité galante? On ne pourrait s'entendre que le lendemain. Mais Jacques, à présent, songeait, intrigué : qu'allait-elle bien faire? Oh! ce fut très simple. Déjà, tranquillement, sans hésitation, comme obéissant à un plan mûrement combiné, elle s'étendait toute seule, d'elle-même, roulée dans son pagne, au long de la terre, et gauchement, d'une manière compliquée, entre les pieds de la petite table. Il s'était donc trompé! Sans doute, elle ne demandait qu'une simple protection temporaire, un asile, un abri, oh! très égoïste, très chaste, contre quelque péril imaginaire. Tout

désappointé qu'il était, il voulut cependant qu'elle se revêtît au moins d'un burnous contre l'humidité, et, pour l'aider, il en arrangea même les plis sur ce petit corps ferme et onduleux. Puis il l'étendit plus commodément, plus droite, en rangeant la table, et se jeta enfin à son tour sur son lit de camp. Il regardait curieusement, une fois encore, avant de s'endormir, sa compagne de fortune; elle faisait une petite tache rouge presque informe, une énigme toute drôle étendue sur le sol! Mais aussitôt, il aperçut le portrait resté là, oublié, sous la lampe. De nouveau, son regard devint grave, il le porta à ses lèvres... Brillans au fond de l'ombre, les deux yeux noirs le fixaient, attentifs à chacun de ses mouvemens. Et brusquement, il sourit, prit la photographie retournée à dessein, la jeta au fond d'une malle de fer. Ensuite il revint s'étendre sur sa couchette. Les ardentes, les curieuses prunelles! Elles luisaient, toujours, braquées sur lui, énigmatiques. Il les baisa gentiment l'une après l'autre. Au dehors, la tornade s'était éloignée décidément, sans éclater. Le vent ne soufflait plus dans la cime des cocotiers. Et il éteignit la veilleuse.

O joie, ô enchantement des vaporeux matins! La nuit, presque à regret, s'est dissoute et le petit jour brumeux tremble, comme l'automne, sur les marais d'une Calédonie primitive. Les hauts arbres accusent, un à un, lentement, leurs silhouettes de fantômes dans l'éloignement de ces brouillards de rêve; une fraîcheur monte de la terre entière, les sauterelles, avec l'aube, se sont tues. De tous côtés, des feuilles dégouttent : il y a comme une seconde d'attente. Mais, tout à coup, le soleil s'élance de l'horizon; la lumière filtre dans l'éblouissement des fumées; à la cime des arbres se pose déjà sa serre d'or, les avenues de rayons descendent souriantes jusqu'à terre. Et à ce signal, du lointain, mille bruits accourent, paresseux, traînans, inachevés; les houppes des cocotiers sèchent à vue d'œil dans l'air, des oiseaux s'appellent; il triomphe enfin, le ciel tout éclairci, tout azur, il chatoie, limpide et frais, infiniment. C'est l'heure où, de l'est à l'ouest de l'Afrique, recommence la vie. De chaque case, les noirs s'en vont, paresseux, drapés dans leurs pagnes, tandis que les longues théories des femmes se dressent sur les berges des rivières. Complètement enveloppée, elle aussi, sortant encore engourdie de la tente, en cette même minute, la compagne de Jacques aspirait vers l'Orient la grâce rajeunie de la matinée.

Mais le *boy* Anoman, qui paraissait précisément, s'effaça à

droite de l'entrée, resta immobile. Le blanc en effet, s'avançait derrière elle, l'air impératif, les jambières lacées.

— Allons, demande à cette femme ce qu'elle veut, commanda-t-il de ce ton las et bref du voyageur excédé par la puérilité et la longueur présumée, attendue, des histoires nègres et des palabres quotidiens.

Pourtant, lorsque, ayant condensé ses tortueuses explications, il fut parvenu à démêler de quoi il s'agissait et que cette malheureuse implorait sa protection pour échapper à l'horreur des supplices funéraires, peu à peu, il se ravisa, il s'assit même, soudainement intéressé. A l'instant ses regards venaient de tomber sur les petits poignets, meurtris encore des lianes qui les avaient serrés.

— Tiens, tiens! murmura-t-il en lançant un regard significatif vers le village à demi enfoui sous le manteau luxuriant des verdures. Presque aussitôt, du reste, son sourire, plein de compassion, enveloppa l'infortunée déjà rassurée auprès de lui, forte de cette souveraine égide qu'est l'Européen en pays noir; et, lui posant amicalement la main sur la tête :

— C'est bien, ajouta-t-il; elle a raison d'avoir confiance dans les blancs; j'empêcherai qu'on ne lui fasse du mal. Mais que veut-elle de moi, en définitive? Je ne peux cependant pas l'emmener partout où j'irai?

Vivement le boy répliqua :

— Oh! si, *brofo*, elle demande d'être esclave et femme pour toi, tout le temps que tu voudras, tout le temps!

Alors Jacques, moitié enjoué, moitié désappointé :

— Eh bien, soit, dis-lui que c'est entendu. Mais si elle n'est pas sage, c'est bien compris aussi, je la renverrai à Akassimadou.

Un brouhaha s'avançait par le chemin de Krinjabo; c'était une longue procession multicolore précédée d'un jacassement de conversations très vives. En tête marchaient deux vieillards à barbiche grise retenant de la main sur leur poitrine leurs pagnes de soie rouge. Parvenus devant la tente, ils s'y arrêtèrent, et, s'étant assis, après le salut de la main, traditionnel là-bas, commencèrent, en s'adressant à l'interprète, un interminable discours. Jacques, soudainement ennuyé, coupa d'une voix nette ce flux de paroles.

— Voyons, que demandent-ils encore, ces vieux singes?

C'était leur esclave qu'ils réclamaient, leur esclave qui s'était enfuie, et que l'un d'eux avait même payée très cher, plusieurs onces d'or, affirmait-il. Mais, sans faire même allusion au mobile réel de leur démarche :

— Réponds-leur, dit sèchement Jacques, que sous le toit d'un blanc, il n'y a plus d'esclaves.

Cependant, ils ne se tenaient pas pour battus, ils insistaient, avec une prolixité agaçante, et les grands gestes de leurs bras, les inflexions de ces voix presque menaçantes, furieuses, disaient le diapason de leurs colères. Atteignant alors sans mot dire son revolver, Jacques le chargea devant eux, méthodiquement, de ses six balles, puis, faisant un pas en avant dans le silence qui, tout à coup, s'était établi :

— Allons, ils m'ennuient, conclut-il, froid et bref; dis-leur de s'en aller, et qu'ils sachent bien, à l'avenir, que quiconque a franchi mon seuil gagne la liberté.

Anoman traduisit, bredouillant, par crainte sans doute de représailles, mâchant les derniers mots des phrases; enfin, après avoir hésité un instant, outrés mais impuissans devant l'attitude résolue de l'Européen, les sinistres ambassadeurs s'en retournèrent.

Alors, pour la première fois de sa vie, peut-être, dans un élan de vraie joie, instinctivement, la petite négresse sauta au cou de son protecteur. Elle lui jura, dans son barbare langage, qu'elle appartiendrait à lui, pour toujours, à lui seul, comme sa chose, comme son beau casque blanc et sa belle ceinture rouge; toujours elle balayerait sa case, elle lui apporterait le vin de bambou, le matin, au saut de sa couchette; et elle travaillerait pour lui, éternellement, sans lui demander d'argent. Elle serait obéissante à tous ses désirs; jamais elle ne le tromperait avec son boy; elle l'accompagnerait partout où il souhaiterait.

C'était un cœur tendre que Jacques. Il souriait; au fond, cette gratitude naïve l'emplissait de compassion. Amèrement, il songeait. Pauvre enfant, d'où venait-elle, et qui était-elle? Quels drames ignorés, pour celle-là aussi, couvraient sa condition de captive? Et prenant son temps, tout doucement, il la questionna. Lugubre histoire, et banale pourtant, que la sienne! C'était une prisonnière de race soudanaise; elle venait du Yorobadougou, l'un des nombreux petits districts compris dans les anciens États de Tiéba. Et, comme au souvenir d'une misère refoulée longtemps, mais remontée déchirante à la parole de ce blanc, sa voix

s'amollissait, tremblait en évoquant les visions du bon temps, si tragiquement interrompues. Ah! c'était un heureux pays, là-bas, une terre d'opulence et de fertilité, où le mil était si haut qu'on dressait des observatoires sur des perches, d'où les enfans chassaient à coups de fronde les oiseaux pillards; il y avait là aussi du sorgho magnifique avec quoi l'on fait des galettes; et du beurre de cé comme on n'en trouve nulle part au Soudan; et du dolo dont on s'enivre en battant les tam-tams, les veillées de combat, et tant d'autres choses, si bonnes pour manger!

Elle revoyait la case où elle était petite, et le village où l'on dansait dans la rue, le soir, aux rayons de la lune, et le baobab gigantesque qui se dressait tout seul sur la plaine au delà des marais, environné, la nuit, du sinistre hurlement des chacals, et puis, aussi, des choses plus intimes, plus tendres, si longtemps familières : les deux bœufs attachés par le jarret aux piquets de la cour, le mortier de bois où elle pilait le mil, devant les vérandas enfumées et basses, et le chemin serpentant qui menait à travers les hautes herbes de la capitale... Tiéganadiassa, bon village, ah oui!... Un voile funèbre, une vapeur de sang obscurcissait devant ses yeux cette image riante; et c'était l'atroce horreur de ces jours où l'on parlait sur les portes d'un grand sultan farouche appelé Morou, qui traversait la contrée en tuant les hommes comme des fourmis, en coupant les têtes, en brûlant les cases, en faisant la terre plus nue que l'aire battue des cours. Elle entendait encore les histoires effroyables qui se racontaient sur sa férocité, les chants de guerre qu'on hurlait le soir aux rasades de dolo, pour se préparer à la résistance; ç'avait été une ivresse horrible, une orgie générale... puis un jour, à la fin du crépuscule, le village avait été cerné en un clin d'œil par une multitude immense que personne n'avait vue approcher; toutes les cases étaient envahies en même temps, et dans l'explosion de l'affolant réveil, dans les cris d'épouvante, au grondement furibond des tam-tams, le massacre commençait. Elle fermait les yeux, frissonnant encore au souvenir. Quelles horreurs, quelles abominations, tout cela! Son père qui se débattait, sa mère, ses frères, démembrés sous ses yeux, leurs têtes roulant dans un ruisseau de sang qui éclaboussait les murs; et la case, la pauvre case, incendiée, fumante, mise à sac, avec les fétiches, les petits moutons brûlés dedans, tout, tout; et elle-même et sa petite sœur, bousculées, poussées, pleurantes, agonisantes avec le trou-

peau des autres captives et défilant devant le terrible almamy qui les choisissait d'un signe de tête en passant, celle-ci pour son harem, celle-là pour ses hommes, d'autres encore pour être vendues, troquées au loin contre des provisions de guerre! Elle était tombée, elle, avec ces dernières. On les avait emmenées si loin, si loin, elle avait marché sous les coups de courbache pendant tant de jours, qu'elle n'en savait plus le nombre, changeant de maître ou de conducteur dix fois dans le voyage; jusqu'à ce qu'elle arrivât, épuisée, seule maintenant — toutes les autres achetées en route — dans ce pays de forêts, dont les habitans sont ivrognes et ne se tournent pas du côté de la Mecque pour faire leur prière. On l'avait cédée, hélas! pour un baril de poudre et deux barres de plomb seulement! Elle baissait la tête en rappelant ces choses; elle semblait se regarder : ne valait-elle donc pas une once d'or comme les autres?

Une émotion violente voilait inlonvotairement les yeux de Jacques. Ainsi, partout l'homme se venge sur l'homme de sa propre douleur! Pourquoi tant d'inutiles tortures, mon Dieu? Pourquoi tout ce sang répandu, ces blasphèmes de damnés, pourquoi, pourquoi?

Dans un élan de pitié presque passionnée, il étreignait en l'embrassant cette tête obscure de sacrifiée. Une fierté généreuse, la conscience d'un nouveau devoir lui était venue. Il la dominait maintenant, cette pauvre esclave Yoroba effondrée contre lui, il la dominait de toutes les pensées ineffables dont l'emplissait la vision de tant de misères, et qu'elle ne comprendrait jamais. Il défiait mentalement la destinée qui s'était si longtemps acharnée sur elle, il lui disait presque à cette destinée, dans sa révolte superbe : Viens la prendre! Quelque chose d'inconnu naissait en lui : non pas certes l'attachement que peut seule inspirer une créature blanche, mais une sympathie souffrante pour cette chair malheureuse, un attrait profond, impulsif, fait de l'exagération de tant d'infortune.

Par ressentiment secret, par prudence aussi peut-être, et, sans attendre du roi le porte-canne promis, il leva du reste son campement le jour même. La tente fut pliée rapidement, tous les hommes embarqués dans une grande pirogue et, au bruit strident des pagaies éraflant l'eau boueuse, on se mit en route. Deux heures de descente sur la rivière Bia, sur cette lame sinueuse, jaune et aveuglante par intervalles, coulant encaissée dans un

songe de nature tropicale d'une richesse inouïe, les amenèrent à Biano, au confluent du cours d'eau et de la lagune. Le dessein de Jacques était d'ordonner là son expédition pour entrer ensuite, par Boué, dans le riche placer d'Oubougoulou. Il s'arrêta donc, avec la Yoroba, dans ce site grandiose et pittoresque que ferme la belle nappe bleue du lac Aby et y fit dresser sa maison de toile, comptant y demeurer deux jours avant de traverser la baie et de s'aventurer dans l'intérieur. Ils avaient dîné frugalement; chacun de son côté, et, dans le court crépuscule qui tombe à six heures, rappelant la vie inquiète, le mystérieux sabbat de l'obscurité tropicale, ils étaient descendus, côte à côte, au hasard, jusque sur le bord de la lagune : là, silencieux devant les belles ténèbres enchantées, sur un acajou renversé dans l'eau noire, ils s'assirent. C'était une de ces merveilleuses nuits de l'Équateur où l'ombre, plus bleue et plus moelleuse ne semble illuminée que de pardon et d'amour. A travers le ciel vaporeux, comme une gaze de féerie, l'au-delà se déployait, incendié d'étoiles. La Croix-du-Sud s'inclinait sur l'horizon, comme si l'invisible épaule qui la portait eût succombé sous son poids; il régnait une sérénité biblique, indéfinissable et suprême, une harmonie frémissante où la lune, montant peu à peu du fond des lointains, sur la ligne ininterrompue des forêts, jetait nette, argentée et claire, une lueur d'extase, lueur délicieuse. Jacques, la pensée plus loin, regardait sans les voir les petites vagues clapotantes à ses pieds sur le sable de la minuscule grève, l'immensité de la lagune Aby prolongeant à l'infini l'émerveillement bleuté de son fantastique décor... Que de rappels indicibles tenaient dans cette heure! Instans adorables! Et les nuits fiévreuses sur la terrasse de Monte-Carlo, parmi l'odeur d'amour des orangers, devant l'argent pâli de la Méditerranée et les rampes de lumières trouant l'ombre du rocher monégasque; et les baisers aux étoiles, et les fleurs endormies mourant dans les cheveux de la Shéhérazade; et les mains serrées désespérément dans une joie de vivre lugubre et violente, faite d'irréparable, de fragilité et de folie!

Plus près de lui, maintenant, ressaisissant sa conscience enfuie, une chanson de pagayeur arrivait d'une anse assombrie, toute pleine de souvenirs, au ras de l'eau, jouant presque sur sa tête, dans les lianes qui, d'un arbre à l'autre, traçaient leurs festons noirs sur le ciel pâle. Et la Yoroba, droite, immobile, enroulée dans son pagne comme une momie dans ses bandelettes,

regardait ce tableau incomparable où la mélopée montait étrangement rythmée, harmonieuse celle-là, dans l'enchantement du silence et de l'ombre.

Oh! la mélancolique et la poignante chanson! du fond de cette crique enténébrée, avec l'écho rêveur que le cor des Alpes éveille dans les montagnes, elle évoquait la vision encore devant le regard halluciné de Jacques : la forme somptueuse de là-bas à lui follement enlacée; et cette bouche murmurante d'aveux qui lui brûlait la joue, et la flamme de ces yeux sous lesquels il s'était tant de fois senti défaillir!

Il se redressa pâle, le front glacé. La Yoroba, silencieusement, s'était levée. Elle se tenait debout derrière lui, toute secouée d'un mystérieux frisson, les mains passées sous les deux bras de Jacques, et le tenant ainsi renversé en arrière, dans un mouvement majestueusement simple, plein de familière gravité, elle le baisait sur le front, elle aussi, frémissante, devant la grande pâleur de la Voie Lactée.

Il y avait à peine deux mois maintenant que Jacques, frais arrivé d'Europe, était tombé un jour, presque par hasard, sur cette plage d'Assinie. Et déjà, dans sa courte cohabitation avec l'exubérante nature, il avait subi la séduction fatale : la sombre terre d'Afrique l'avait gagné. Peu à peu, jour par jour, en ses mille invisibles filets, elle le prenait à elle tout entier. Elle exerçait au plus profond de son être cette fascination qu'éprouvent devant elles les hommes de silence, les énergiques et les mystiques; elle l'avait rendu grave. Le jour même de son débarquement, en face de cette grève battue d'une incroyable tristesse, avec sa barre éternelle, le rideau bas de ses lointains de forêts, il était demeuré saisi, plein d'un étonnement terrifié et muet : pouvait-on vivre dans une pareille désolation? Aujourd'hui, toute cette monotonie grandiose l'attirait, sirène impérieuse; il restait rêveur, des journées entières, à contempler l'engourdissement pailleté de la mer, et l'implacable soleil là-bas, sur les horizons infinis. Dans la mélancolie irrésistible de cette terre, s'élevait l'accent lugubre de sa rêverie personnelle et il se sentait tout changé.

Une métamorphose analogue s'opérait dans le domaine de ses attachemens. Graduellement, l'écho des tendresses de là-bas mourait comme la vague sur le sable de ce rivage équatorial. Le timbre des voix aimées s'était perdu; le passé flottait indécis dans

sa mémoire; les figures, objets des affections d'antan, s'effaçaient très lointaines, comme s'il n'avait dû plus jamais les revoir. Rien ne rappelait plus les amis de France, oublieux sans doute, eux aussi. Jacques souriait maintenant de pitié à la vie menée quatre mois à peine auparavant; la ligne sculpturale de Claudia Préault elle-même s'évanouissait.

Les pôles de ses idées s'étaient renversés. Il osait se placer à des points de vue qu'il n'eût sans doute jamais pressentis en Europe. Il pensait que la civilisation peut n'être pas désirable et que cet effort vers la perfection jugé d'ordinaire une des conditions *sine qua non* de l'être, peut passer, aux yeux des hommes d'une autre planète, pour une odieuse perversion du goût. Tous les milieux revêtaient pour lui un charme profond et secret, une harmonie complète à laquelle nulle main mortelle ne peut toucher sans y créer une disproportion, sans en dénaturer arbitrairement un détail. Après la mollesse ambiante de Paris, il respirait âprement, s'y donnant tout entier, la saveur violente de l'eau, de l'air, de l'humus vierges, et jusqu'à ce souffle grisant de mort qui vous arrive des quatre horizons de la Guinée, qui passe, qui vous enveloppe d'un capiteux vertige. Et il revivait avec délices toute la barbarie de l'âge de fer.

Puis, quand il regardait la Yoroba, roide et les seins hauts, toute sérieuse auprès de lui, il avait la conscience qu'elle pouvait être, cette cariatide impénétrable, tout comme une autre après tout, la prédestinée, la femme mystérieusement formée par la Nature pour adapter exactement aux nôtres ses conditions morales et physiques; et que si peu de nous parviennent à retrouver dans le labyrinthe humain. Cependant, si l'élaboration d'une aussi primitive intelligence l'intéressait, il se posait à son sujet un étrange problème : convenait-il ou non de la perfectionner? L'effort mental dans certains sens n'amènerait-il pas des hypertrophies partielles, des difformités ? Il jouissait jusqu'au fond de sa rusticité primitive ; il comprenait pleinement sa beauté sauvage, il jugeait avec une entière lucidité qu'elle était un tout ainsi, d'une splendeur inaccoutumée, harmonieuse absolument. Et c'était presque à regret alors qu'il lui voyait apprendre quelques mots de français. Elle savait déjà demander bien des choses et, signe que l'hérédité l'abandonnait, elle ne songeait pas à en abuser. Il semblait même qu'elle se haussât presque à ce degré sensitif inconnu au pays noir : l'amour. Elle

avait des instans d'effusion silencieuse, naïve et soudaine; des éclairs violens du regard; ses bras se nouaient et se dénouaient lentement, sans motif, avec un soupir; elle prenait sa course, follement, criant à tue-tête, puis elle s'arrêtait, les yeux dans le vide, comme pétrifiée. Et cependant tout se passait encore à peu près au fond d'elle, dans le domaine inaccessible de la pensée; savait-on, outre les émotions incompréhensibles trahies par ses gestes courts et rares, ce qu'elle roulait bien éternellement au fond de sa petite tête bizarre? En vain l'on se fût heurté à cette porte de bronze... et toute sa volupté venait peut-être de tant d'inexprimable.

Le manteau gigantesque de la forêt de Guinée, impénétrable comme elle, enveloppait sa vie. Elle et Jacques se croyaient à présent les fils adoptifs des hautes frondaisons étouffantes; mais ils vivaient dans ce cadre farouche de vraies journées de bonheur. Ils avançaient à pied, lentement, de village en village, d'étape en étape, suivis de leurs vingt porteurs, à travers le vierge et luxuriant pays de Samwi. Toute la caravane s'ébranlait le matin dès six heures, en file indienne, dans la brume du petit jour, sous la magnificence étalée des futaies. Un écho formidable reprenait, renvoyait à l'infini les appels de direction poussés par la tête et la queue de la colonne invisibles l'une à l'autre dans la profondeur des taillis. La piste était sinueuse, montait et redescendait à l'infini, au gré des mille replis du sol. Puis, vers huit heures, la lumière se levait, éclaboussant le ciel.

Des rayons trouaient le dôme démesuré des feuillages en filtrant jusqu'à terre; des oiseaux modulaient des phrases singulières. Des bois, au loin, craquaient çà et là. Et de la terre aux branches, c'était, comme en un vaisseau immense de cathédrale, un crépuscule auguste et mort qui se prolongeait, une majesté continue à travers la rigidité surprenante du paysage. Quand on s'arrêtait tout à coup dans ce silence, la marche innombrable des fourmis faisait un murmure imperceptible au ras des feuilles tombées. Pas un souffle de vent ne passait : aussi les troncs montaient, implacablement droits et nus dans la pénombre éternelle de ces sous-bois. Par momens seulement, une grande onde sonore, métallique, de milliers de cigales bruissant à la fois, vous enveloppait. Vers midi, généralement, l'on découvrait l'étape, un village qui surgissait entre les grandes feuilles des bananiers. Les murs jaunes de terre battue se dressaient fendillés au

soleil; toutes ces demeures rectangulaires, au toit surbaissé de feuilles sèches, étaient ouvertes du même côté, et l'on voyait dans l'ombre fraîche de l'intérieur, les banquettes d'argile rouge courant le long des murs, tandis que de longues toiles d'araignées enfumées pendaient aux solives de bambous. C'était là que Jacques, à l'abri, s'asseyait pour palabrer avec le chef et boire le vin de palme en attendant que la tente fût dressée. Seul ensuite, il s'attablait, pour déjeuner, devant les malles superposées à hauteur du coude. La Yoroba ne partageait pas le repas de son maître : ainsi le veut l'immuable coutume d'Afrique, l'intangible usage; elle mangeait, accroupie, à la même calebasse que les hommes d'escorte. Jacques lui envoyait seulement de temps à autre quelque relief de son maigre festin. Du reste, loin de descendre à elle ou de l'élever jusqu'à lui, il semblait vouloir marquer davantage encore toute la hauteur qui les séparait; elle lui en était confusément reconnaissante, elle en éprouvait une joie amoureuse, celle de l'humilité infinie, d'être le petit animal fidèle d'un si grand blanc, de se sentir sous ses pieds une poussière esclave.

Même, il avait, en lui parlant, des gestes d'une brusquerie voulue; souvent il était rude, nerveux, il lui disait, comme excédé :

— Ah, va-t'en !

Mais elle, sans bouger, se bornait à le regarder d'en dessous avec ses yeux curieux, se disant bien sans doute qu'à cela il ne fallait pas obéir. C'était une épreuve. Au fond il en était délicieusement satisfait. Il commençait à sentir la petite blessure qu'elle lui avait faite insensiblement; et, tout en voulant s'en guérir, c'était un besoin presque constant pour lui de l'irriter. Il avait contre elle une sorte de sourde rancune; et pourtant, si elle s'était enfuie, il aurait certainement cherché à la rejoindre.

Le soir, aux étoiles, elle se promenait près de lui, dans son ombre et, pour ainsi dire, dans son silence. Elle s'arrêtait quand il s'arrêtait, quand il contemplait, dans la nuit opaline et bleue, les astres clairs, le regard argenté de la lune. Elle comprenait qu'il y avait entre son maître et eux quelque insondable liaison; dans leurs rayons, il puisait sa force; et, réfléchissant davantage, par lui, elle admirait avec respect ces blancs qui traversent les périls, les guerres, les naufrages, les poisons, sans fétiches, sans gris-gris, parce que ces chaînes secrètes leur tiennent lieu probable-

ment de fétiches supérieurs. Et cependant, quand elle voyait à ses yeux, à sa figure, qu'il songeait à son pays là-bas, à sa case peut-être, à sa mère qui l'attendait, elle se mettait à chanter de longues mélopées pour le divertir.

Ainsi, ils errèrent côte à côte deux grands mois. Aux abords des villages, Jacques descendait dans les trous que les noirs avaient creusés pour en retirer l'*assika*, l'or de la terre. Souvent ces puits étaient pleins d'eau ou presque comblés par des éboulemens; alors il y faisait plonger quelqu'un de son escorte. Et la Yoroba se demandait pourquoi il allait ainsi de l'un à l'autre, sans travailler sérieusement dans aucun. Successivement ils avaient visité Maféré, Afiénou, Aboulié, N'Kossa; enfin ils redescendirent par Nougoua sur la rivière Tauvé aux formidables verdures; et de là, ils gagnèrent, à petites journées, en pirogue, la lagune Tendo et la mer.

Le jour était venu où Jacques dut annoncer à l'amoureuse noire que son voyage était terminé et qu'il allait retourner en *Abéréty*, nom sous lequel, en Guinée, l'on désigne la France. Ils se trouvaient alors à Assinie; elle resta longtemps droite, immobile, songeuse. Il faisait une belle matinée riante; et comme Jacques la sentait toute bouleversée, au fond, malgré son apparence impénétrable, il en eut pitié. Et, lui prenant les deux mains, il la regarda longuement dans les yeux, en souriant doucement.

— Ma Yoroba, disait-il, sois tranquille, va, je reviendrai!

Elle avait le cœur gros, malgré tout. La journée entière, elle disparut, cachée, accroupie, dans une case obscure du village noir, avec de grosses larmes le long de ses joues, et il fallut que Jacques vînt lui-même l'y chercher, le soir, pour la ramener par la main. Enfin, dans leur tente, en lui répétant vingt fois qu'il reviendrait bientôt, il la consola. Cependant, elle ne s'endormit pas. Elle veillait toujours, les yeux fixes, grands ouverts, et comme lui, vers deux heures, peut-être, commençait à succomber, à travers les premières hallucinations du sommeil, il l'entendit encore, qui lui disait :

— Quand toi aller Abéréty, Akassimadou y a gagner moi pour couper le cou.

Sortant de son assoupissement, il la rassura d'une caresse, d'un baiser :

— Mais non, mais non, Yoroba ; d'ailleurs les blancs te défendront, et puis je t'épouserai, moi, avant de partir.

Tout heureuse, tranquillisée définitivement, cette fois, elle tourna la tête et s'endormit.

Le mariage eut lieu, en effet, le lendemain. C'était une de ces accordailles nègres régies par des moralités aussi fragiles que la volonté du blanc qui épouse, unions qui se lient et qui se délient au mois, à l'année, sans terme, ou bien au gré, à l'heure capricieuse, du seigneur et maître. Devant le chef de Maffia, pour engager sa responsabilité à la sauvegarde de l'ancienne esclave, Jacques dit sa volonté de l'avoir pour femme. En même temps, il versa une once d'or pour être remise comme indemnité à son ancien propriétaire. A elle, en outre, pour fêter ce jour, il lui donna, naïve corbeille de noces, un beau pagne à disques rouges sur un fond lie-de-vin et encore, une petite glace biseautée, un flacon de lavande, un mouchoir, et des bracelets-castagnettes pour se mettre aux chevilles. Elle défila ainsi toute la journée dans le village indigène plus pompeuse qu'une reine et ardemment jalousée, bien que l'on fût unanime à louer la magnificence et le goût du blanc. Puis, comme le passage du paquebot était proche, elle revint aider son époux à clouer ses caisses pour le départ.

Il était là, à présent, le bateau qui allait l'emporter, son Jacques, dans cette lointaine Europe ! Il se balançait tristement en rade, tout rapetissé par le lointain et tout blanc, d'un blanc désespérant sous le soleil. Par momens, un panache de vapeur s'en échappait et, longtemps après, un appel de sirène arrivait, comme enroué, mélancolique, plein de regrets. La barre était assez forte; dans la crainte que le soir ne la fît grossir encore, il fallut s'embarquer précipitamment. Les bagages passèrent les premiers, Jacques monta dans la seconde baleinière. Alors, un instant, il hésita, il parut fléchir, incertain, un peu suffoqué par l'émotion. De chaque côté de l'embarcation, les deux bordées de pagayeurs, ruisselans d'eau, guettaient l'instant propice pour la lancer à la vague. Au milieu d'eux, la Yoroba, suspendue encore au cou de Jacques, s'y attachait fébrilement une dernière fois. Elle ne pleurait pas; rien n'apparaissait, sur son obscur visage, du drame intérieur qui la déchirait. Enfin, d'un seul élan, les *kroumen* poussèrent le surf-boat au milieu des écumes où il se balança; elle fut entraînée. Les *canoemen* voulant profiter de la seconde favorable hurlaient d'impatience et de colère ; Jacques très affecté essayait doucement de s'en dégager. Enfin les deux bras lâchèrent prise, se dénouèrent, sans un cri, sans un murmure, elle disparut dans le remous

de la chaloupe bondissant déjà en pleine barre parmi l'assaut furieux des lames.

Une heure après, le vapeur, pressé par les exigences des escales, relevait la chaîne de l'ancre. Accoudé au bastingage que faisaient trembler les premiers coups de l'hélice, Jacques regardait longuement, avec un trouble dont il ne se fût pas cru capable, cette côte longue et mélancolique, aux trois cubes de pierre blanche, qui allait bientôt disparaître. Là-bas, tout au bord de la plage, dans une petite forme imperceptible qui agitait un mouchoir, il reconnaissait encore la Yoroba. Qu'elle était infime à cette distance, presque un souvenir, déjà presque rien ! Il avait braqué sa lorgnette sur elle, Et soudain, il la vit courir dans la direction de la mer. Elle s'était jetée dans la barre, à la nage instinctivement, comme pour suivre de loin le vaisseau qui s'en allait. Elle luttait désespérément contre les vagues énormes, accourues incessamment du large et qui s'abattaient de tout leur poids sur elle, plus violentes, plus hautes d'instant en instant, à mesure que la houle du soir grossissait, la rejetant sur la plage. la couvrant de sable; la roulant et la roulant encore. Épuisée, elle se retira enfin devant la mer montante et, s'avançant jusqu'au remblai de sable qui forme une éminence naturelle à la limite de la grève et de la végétation, elle s'arrêta. Jacques l'aperçut encore, qui regardait l'horizon, immobile, les mains derrière elle, adossée au tronc d'un cocotier.

Mais la côte s'éloignait rapidement, on ne la voyait presque plus. Une larme brilla dans les yeux du voyageur. Il y porta la main; se redressa avec effort. Tout avait disparu.

Un an avait passé sur les barbares amours de Jacques et de la Soudanaise, et le mois de novembre, ramenant une fois encore la saison sèche, marquait seulement à l'horloge monotone des siècles l'immuable alternance des saisons. Rien au pays noir n'était changé. Assinie s'étendait toujours, au bord de l'infinie plage blanche frangée des écumes de la barre; c'était toujours le même tassement confus des petites huttes grises et basses contrastant avec les trois maisons blanches à demi masquées par les bouquets de plumes des cocotiers. La torpeur indéfinissable de la terre d'Afrique, dans cette chaude après-midi, noyait le rivage éclatant, la triste petite ville accroupie sur le sable, l'interminable horizon des forêts. Pas une joie n'animait cette morne ligne de

côte que la houle, venue sans relâche de l'équateur, assaillait de sa vague éternelle. Au large, de nouveau, sur l'éblouissement ensommeillé de la mer, avec un coup de canon amorti, projetant un petit globe de fumée blanche, le *Maceio*, retour d'Europe, venait de mouiller. Sous la toile aveuglante de l'arrière, attendant le surf-boat qui devait le débarquer, un passager contemplait invinciblement ce tableau d'une si oppressante mélancolie. Il écoutait le grondement désespéré du ressac; et Assinie lui apparaissait plus poignante, plus désolée encore qu'à son premier voyage, agglomération morte, sous l'immensité implacable de la lumière.

Jacques Story revenait à cette Côte de l'Ivoire, misanthrope, vieilli, plein cependant d'une audace violente et sombre comme un homme à qui les visions funèbres ont donné la suprême indifférence de vivre. Il était vaincu. Là-bas, à Paris, d'insoupçonnables obstacles s'étaient dressés devant lui. Ses efforts pour mettre en valeur les terrains aurifères reconnus dans son raid précédent avaient successivement échoué. Partout, son inexpérience, sa foi juvénile avaient fait mettre en doute la valeur positive de ses affirmations :

— S'il se trouvait dans ce pays de l'or, comme vous le dites, lui répondait-on en souriant, comment personne jusqu'ici n'aurait-il songé à s'en emparer ?

Et ce raisonnement illogique, cette pétition de principe qu'un enfant eût rétorquée, lui faisait tomber les bras, lui fermait les lèvres sans qu'il pût répondre, déconcerté. Alors, il avait résolu de retourner là-bas; de pousser plus loin son exploration, vers des contrées plus riches encore; d'y brasser enfin en quelques mois une petite fortune pour redescendre à la côte les poches bourrées de pépites, et tout ensoleillé de poudre d'or comme un conquistador du temps de Quesada. Du reste, dans cette partie dernière, il acceptait d'avance, avec une sérénité pareille, l'issue heureuse ou l'issue malheureuse : l'opulence s'il réussissait ; dans l'autre cas, sans doute, un asile éternel sous un cocotier, car l'Afrique alors ne le rendrait pas.

Quand le surf-boat dansant qui le portait eut franchi les huit volutes de la barre, Jacques serra, sur la plage, les quelques mains européennes qui se tendaient vers lui. La petite colonie blanche d'Assinie l'y était venue attendre; mais en dépit d'une cordiale étreinte, sa pâleur, son sourire sombre, sa gravité

préoccupée frappèrent tout le monde ; et d'aucuns pensaient en le considérant à la dérobée : Encore un qu'on ne rembarquera pas !

L'agent de la factorerie anglaise lui offrit une chambre. Elle prenait jour au premier, sous la véranda, devant le panorama mugissant des écumes. Tous les bagages y furent transportés, et après les joyeuses libations d'usage offertes par ses hôtes et qu'il se força pour accepter, Jacques se retira de bonne heure dans son *home* pour mettre un peu d'ordre à ses affaires. Il s'y trouvait ainsi, depuis une demi-heure peut-être, tour à tour ouvrant ses malles, feuilletant des notes, écrivant, lorsqu'un petit heurt discret se fit entendre à la porte de la galerie. Se levant aussitôt et ouvrant la porte au nouveau venu, il s'arrêta fort surpris. Une femme, une noire était là, hésitante d'abord, puis s'avançant vers lui, gauche et les yeux baissés, en souriant sans dire un mot. Presque en même temps il la reconnut :

— Toi ! Ah, par exemple ! Eh bien vraiment, c'est gentil à toi de t'être souvenue !...

Il lui tendit les bras, il se penchait au front de la Yoroba. Alors seulement il regarda... elle portait à califourchon sur son dos et enroulé dans son pagne, un petit être à peau jaune, aux cheveux fins, rares et crépus, qui sommeillait, la tête de côté et la joue gauche sur son épaule. Ce fut pour Jacques un instant de violente et singulière incertitude.

Elle s'en rendait bien compte et pour finir d'un coup avec les gênes réciproques et les explications :

— Oui, Jacques, tu vois, moi gagner petit blanc de toi quand toi parti !

Elle riait presque, d'un rire énervé, un peu sauvage, sous ses cils inclinés. Mais lui était devenu tout à coup affreusement sombre. Ah ! certes, il le voyait bien, c'était une réalité terrible ! Pourquoi donc l'aveugle nature l'avait-elle permise ? Quelle destinée la guettait, cette pauvre larve humaine ? Maintenant une inquiétude nerveuse l'envahissait, comme s'il eût senti sur lui le poids d'un crime. Stupéfait, presque mal à l'aise, il était plus muet, plus troublé à coup sûr, que la Yoroba, devant ce résultat si tangible, si inattendu, de ses faiblesses. Puis, brusquement, il se ressaisit tout entier. Une grande douceur le détendit, il songea qu'il était le père. Tout le devoir de l'homme de cœur se dressait impérieusement devant lui ; en ce moment, la Yoroba, tournant la tête vers la douce nuque blonde assoupie sur son épaule, l'em-

brassait en souriant : Petit Kakou! Petit Jacques! Ce tableau si humble, si aimant, l'attendrit. Pourquoi l'avait-elle appelé de ce nom indigène : Kakou? Il s'en amusait, doucement égayé et ému; puis, se penchant vers le frêle fardeau qui dormait, à son tour, il sourit, et il embrassa son enfant.

— Allons, dit-il gaiement, cela va bien; mais toi, avec qui es-tu mariée à présent?

— Moi pas mariée, mon blanc, oh! non, moi attendais que tu reviennes!

— Et si je n'étais pas revenu, jamais, jamais?

— Moi savais que toi pas parti pour toujours. Moi avais fait fétiche.

Cet argument sans réplique, cette infaillible confiance l'avait reconquis tout entier. Ah! si Claudia eût été ainsi!

Il en souffrait encore de temps en temps; c'était une douleur aiguë, un souvenir lancinant. Peut-être était-elle une misérable; peut-être avait-elle seulement le tort d'être une femme! Il songeait à l'implacable vérité de ce : Malheur aux absens! où s'exhale éternellement le regret des vaincus. Mais au rappel poignant de l'ancienne misère, les regards plus lentement ramenés sur la Yoroba, mentalement il lui demandait :

— Sera-ce toi qui me consoleras?

Alors, il remarqua qu'elle était toujours belle, et que sa sombre figure, en s'accusant, avait revêtu comme une gravité majestueuse.

— Alors, lui demanda-t-il avec une insensible tendresse, tu viendras avec moi dans le haut pays?

Elle s'écria, joyeuse, l'air illuminé :

— Oh, *brofo*, partout où toi aller, moi te suivrai!

— Eh bien, conclut-il, nous monterons ensemble dans l'Assikasso et tu seras encore ma femme ainsi qu'autrefois.

Elle se jetait à son cou, la figure tout ensoleillée de bonheur.

En effet, le surlendemain, avec douze kroumen, ils s'embarquèrent sur la lagune, derrière Assinie. C'était un frais matin de décembre où le soleil irisait de nacre verte et rose les hautes zones de l'air. Deux grandes pirogues contenaient la petite expédition. Les pagayeurs, assis sur les deux bords, labouraient l'eau à grands coups de reins; les bagages s'entassaient au centre, et Jacques enfin était juché à leur sommet avec la Yoroba auprès de lui. Elle avait emporté tous les ustensiles de son ménage, ce

bric-à-brac menu et disparate, cette garde-robe sommaire dont une femme nègre ne se sépare jamais. Pêle-mêle dans le grand bassin de cuivre si usuel en Guinée, s'empilaient, comme le butin baroque qu'une pie voleuse accumule en son nid, boutons et morceaux de miroirs, peignes édentés et manches de couteaux, flacons vides de parfums et grains de corail.

Lentement on suivait le chenal par où le système des lagunes se déverse dans la mer. Le soleil dissipait vite la buée du matin; maintenant la surface de l'eau s'allongeait aveuglante, tandis que la lumière, dévorant le ciel bleu, frappait les panaches énormes, infléchis en crosses, des frondaisons, les cascades de verdures qui s'écroulaient dans la rivière. Pas un souffle n'agitait ce moutonnement infini, accablé, des forêts mortes.

Mais l'horizon, brusquement, se développa dans l'ouest; et l'immense et claire nappe bleue du lac Aby apparut avec ses rives basses de futaies noyées dans le lointain. Les pirogues bondissaient doucement sur la petite houle qui couvrait cette surface miroitante. A gauche, l'Akapless étageait ses hauteurs boisées que prolongeait la croupe brûlée de la Montagne Rouge; à droite, toute la perspective de la lagune Tendo fuyait à perte de vue comme une lame éblouissante qui rejoignait le ciel, tandis qu'au nord-ouest, très gaie sur la colline, brillait à présent, minuscule, la maison de café d'Elima. Une brise très douce s'était levée, balayant cette étendue immense, et, malgré l'éclatante réverbération des eaux, les poitrines se gonflaient joyeusement en l'aspirant. Toute la journée l'on pagaya, pour arriver vers le soir à Aby, et, le lendemain, s'étant engagé dans la rivière Bia, au cours profond et sinueux, ombragé comme une allée discrète sous la pénombre de la forêt, on alla coucher à Aboiso.

C'était là qu'il fallait abandonner définitivement la voie fluviale à cause des roches et des rapides dont elle était obstruée à partir de ce point. Tous les bagages furent mis à dos d'homme et la marche, — le dur cheminement à travers l'exubérante forêt, — recommença. Jacques qui l'avait un peu désappris depuis un an trouva terribles les premières étapes. On s'entravait à chaque pas dans des broussailles, des barrières d'épines, des lianes tendues en travers de la route, des racines monstrueuses courant sur le sol. Plus on enfonçait dans la brousse, plus le terrain se faisait dur, accidenté, sauvage. Tantôt on arrivait au bord de vallées profondes, ouvertes comme des brèches, et, quand on était des-

cendu au fond où un marigot dormait, en glissant parmi les éboulemens, les racines, les troncs, l'humidité de l'argile, il fallait ensuite remonter l'autre versant, effort quelquefois surhumain après cinq ou six heures de marche dans cette atmosphère pesante; tantôt c'était un marais stagnant où toute la file indienne s'embourbait, ou bien une rivière dont le sentier empruntait le lit. Un demi-jour éternel emplissait ce silence; pas une feuille ne bougeait dans l'épaisseur des taillis; des exhalaisons putrides et des buées bleuâtres montaient constamment de la terre.

Comme toujours, vers la fin de la saison pluvieuse, des tornades torrentielles éclataient fréquemment au-dessus des bois. La petite troupe, perdue, désorientée, s'arrêtait, courbant le dos sous l'averse, essayant de se mettre à l'abri derrière les troncs d'arbres. Enfin par momens la marche était ralentie considérablement, lorsqu'on arrivait dans quelque région criblée d'excavations indigènes, remplies d'eau la plupart du temps et qu'il fallait serpenter prudemment à travers les chausse-trapes des puits à or. On atteignit ainsi péniblement Jaou; puis, plus lentement encore, Ebilassékourou; enfin l'on salua comme une oasis les longs murs jaunes de pisé de Zaranou, apparus brusquement un matin entre les tiges puissantes des bananiers. La distance de la côte augmentait de jour en jour; maintenant on en était à plus de quarante-cinq lieues. Les Kroumen, pris de cette nostalgie du pays qui est presque un des traits caractéristiques de leur race, commençaient à murmurer; les dispositions équivoques de Kassidikié, chef de ce village, servirent de prétexte à accentuer leur lassitude. Un jour, tous demandèrent ensemble à être payés et renvoyés chez eux. En vain Jacques leur représenta qu'engagés au voyage, ils étaient tenus de l'accompagner jusqu'à complet achèvement de celui-ci. Rien ne put avoir raison de ces têtes obstinées; il fallut se résigner. D'ailleurs la violence eût été imprudente dans ce pays inconnu où la population douteuse eût pu prendre fait et cause pour les rebelles; et il les laissa partir.

Ce fut avec un chagrin profond que Jacques les regarda s'éloigner par le chemin de Boccaso; avec eux s'en allaient presque toutes ses chances de réussite; il n'avait pas la main heureuse, décidément! Mais la Yoroba, l'entourant de ses bras, se révéla vraiment. Elle laverait pour lui la terre d'or tout le temps; elle travaillerait beaucoup, beaucoup; d'ailleurs était-ce le moment de perdre l'espoir, quand on était si près maintenant du pays pré-

cieux? Et de fait, ils se trouvaient dans l'Alangoua, presque aux portes de l'Assikasso. Enfin ce dévouement entier à sa mauvaise fortune, la vue de son petit Kakou galvanisèrent sa volonté, et il retrouva encore une fois tout son courage.

Ainsi, ils demeuraient seuls, tous les deux. Tout seuls, les bagages laissés à Zaranou sous la garde de Kassidikié, ils reprenaient leur route. L'effort devenait plus que hardi, périlleux, presque téméraire. Maintenant il fallait se suffire à soi-même, faire soi-même la maigre cuisine de la forêt. Il fallait se contenter de la nourriture nègre, du fonto aux ignames, coucher à même la terre froide dans des cases délabrées où l'accueil était hostile, faute des cadeaux d'usage ; et toujours, pour décor et pour horizon, la futaie sans limites, les marches à travers la brousse, les cours d'eau franchis à mi-corps, les pluies, les broussailles, les escalades, les barricades de troncs abattus tous les dix pas, les fondrières, les stagnations croupies, la fétidité sans nom des pourritures. Ils parvinrent exténués, presque défaillans, à Amélékhia, qu'on appelait encore, du nom de son chef, Ammoakoukrou. Là, heureusement, un accueil vraiment hospitalier les rétablit un peu.

La saison, plus clémente, y ramenait d'adorables soirées. Par delà l'océan des bois, des brises caressantes arrivaient ; et la lune, noyée de rêve, y découpait, sur les molles ombres bleues, les larges lances des bananiers. Sur la lisière du village un groupe de bombax formidables étalait à quarante mètres en plein ciel ses bibliques feuillages. Quand ils les découvrirent, Jacques et la Yoroba en demeurèrent étonnés. Longtemps ils les contemplèrent, environnés du murmure des oiseaux. Que ces arbres étaient hauts ! Ils s'assirent à leur ombre. La Yoroba y rapporta souvent le hamac indigène en fibres végétales tressé de ses mains. Elle en accrochait les extrémités à deux baliveaux et s'y suspendait pour rêver. Une fois même, la nuit fut si douce, l'air si aimant, l'ombre si troublante, qu'ils y demeurèrent ainsi, à la belle étoile, côte à côte, devant un grand feu que Jacques avait allumé pour éloigner les moustiques. Une paix ineffable régnait; des bouffées d'odeurs sauvages parcouraient les bois remplis du concert des cigales ; les constellations étincelaient. Une rêverie sans fin tombait du ciel noir sur ce coin perdu de l'univers. Jacques se rappelait l'heure enchantée où, sur le bord de la lagune, devant la tiédeur vaporeuse des lointains, s'était ré-

vélée une petite âme très douce ; et la Yoroba y pensait aussi. Souriante, elle se balançait machinalement encore. Elle chantait à son enfant qui s'endormait dans ses bras une de ces tristes et incompréhensibles mélopées qui semblent traduire toute la mélancolie de la terre africaine. Jacques, qui l'écoutait, eut un frisson. Un peu de fraîcheur traînait, l'éveillait de sa rêverie. Il se leva, marcha vers le feu, assembla du bout du pied les tisons qui rougeoyèrent; puis il revint près d'elle. Sa chanson s'affaiblissait, tournoyait vague, lointaine dans la spirale de ses songes, tandis que Kakou, à peine deviné sous l'enroulement du pagne bleu, le front contre sa joue, avec une petite moue sérieuse, dormait déjà. Et c'était comme une petite tache olivâtre sur la peau brune de la Yoroba. Autour d'eux s'enfonçait impénétrable le noir infernal, l'obscure terreur de la forêt vierge. Le stridulement des insectes, dans un buisson voisin, frémissait, cessait, reprenait ; des points brillans luisaient à terre, les lucioles enflammées passaient. Du hamac elle lui tendait les bras, déjà alourdis par le sommeil. Il la baisa sur le front, les yeux levés, il pensait : Dors ton rêve d'ombre, mon enfant !

Le lendemain, quand il voulut se lever, il se sentit soudainement par tous les membres une courbature indéfinissable. Lorsqu'il fut debout, tout tournait devant lui. Il se raidit avec effort, fit deux ou trois pas; un flot de bile lui monta aux lèvres. Une peur folle le secoua. Il eut cette seconde d'effroi instinctif, de qui se sent isolé, perdu, si loin de tout secours possible, et terrassé par la fièvre de Guinée. Ce fut comme un vertige et un éclair; il sentit que, cette fois, c'était bien fini, que jamais plus il ne reverrait la France, qu'il ne sortirait plus de cette forêt, qu'il s'était arrêté là pour y mourir.

Déjà la Yoroba s'était aperçue de ces symptômes et elle soutenait Jacques, aux aisselles, inquiète et soucieuse. Son pressentiment lui disait que c'était grave, que les fétiches seuls pourraient enrayer le mal ; mais les fétiches en général n'aiment pas à s'occuper des blancs. Et cependant, ce malaise profond, douloureux, s'aggravait rapidement. Déjà le malade n'avait plus la force de lever le bras; il se taisait, du reste ; le manque absolu de quinine oubliée à Zaranou parmi les bagages achevait de le démoraliser. La Yoroba lui fit boire une tisane faite du jus de certaines feuilles. Pourtant il n'en parut pas soulagé. La journée entière se passa ainsi. Il restait inerte, étendu sous la toiture crevée de

sa case, à l'ombre, devant le soleil aveuglant de la cour. Il avait la bouche ouverte, l'œil vitreux; il rappelait avec effort ses idées fuyantes. Sûrement il avait pris froid la veille au soir, auprès de ce hamac. Un frisson prolongé, fébrile, l'ébranlait soudain, et une sueur d'angoisse l'inondait, avec des nausées violentes, d'où il retombait épuisé. Il ne savait que trop bien, maintenant, de quoi il souffrait. Il le connaissait, hélas! ce terrible mal des pays chauds, cette fièvre bilieuse qu'il avait déjà vue allonger dans leur suaire quelques-uns de ses amis, couchés aujourd'hui à Assinie sous les mangoustans du cimetière!

Il ne voyait pas la Yoroba qui, l'entourant de ses bras, le soulevait un peu, lui répétant indéfiniment, comme pour le calmer, le bercer, ces trois seuls mots : — Toi tranquille, mon blanc, toi tranquille...

Vers le soir, il se sentit si mal que, haletante d'inquiétude, elle alla enfin chercher la féticheuse. C'était une petite vieille affreuse, toute tatouée, toute couverte de gris-gris, qui se mit à gesticuler devant le malade, à trépigner, marmottant des incantations incohérentes, se livrant, avec de petites fioles et de difformes statuettes, à toutes les sorcelleries imaginables. La nuit s'écoula encore, mais le fétiche n'agissait pas; sans doute, celui-là non plus n'aimait pas les blancs. Que faire? la Yoroba regardait Jacques, atterrée. Bien sûr, il allait mourir! Et une douleur amère descendait lentement, bien que confuse, au fond d'elle-même. Cependant, il l'appelait maintenant d'une façon si hagarde qu'elle en avait presque peur. Il avait l'air halluciné, disait les choses sans suite au milieu desquelles inlassablement revenaient ces deux mots : « Zaranou, quinine, Zaranou... »

D'ailleurs, il était effrayant à voir. Sa maladie l'avait défiguré. Tout jaune, à présent, les épaules, les bras décharnés, les yeux fermés, perdus dans l'orbite, les traits affreusement tirés, il restait si immobile par momens, qu'avec ses lèvres ouvertes, on l'aurait cru mort. Le soir tomba encore une fois. La mystérieuse vie des nuits d'Afrique recommençait. De tous côtés, comme au temps où ils traversaient sa rêverie, les zigzags phosphorescens, la strideur énervée des insectes emplissaient l'ombre. Toute la luxuriante nature vibrait encore, éternelle au-dessus de sa fragilité, indifférente à son agonie.

Vers le matin, la fraîcheur du brouillard qui entrait, le tira brusquement de sa torpeur, Il claquait des dents sous l'amoncelle-

ment de pagnes dont la Yoroba l'avait couvert; toute sa lucidité lui était revenue. Il promenait autour de lui ses yeux souffrans, comme au sortir d'un rêve douloureux. Un grand vide s'était fait dans son atmosphère, un grand abandon plein de silence. Ah! l'éternelle misère de cette terre d'Afrique, de ce pays de larmes où l'homme crève comme un chien, sans une larme de personne, sans que rien dans la nature prenne pitié de lui, comme ces carcasses qui sèchent dans la poussière brûlée sous le soleil du Sahara! Pourtant, à cette heure suprême, pleine d'affaiblissement et de lassitude, il ne souffrait plus de se sentir perdu; et la terre, le monde, les misérables choses qui y rampent, les soucis qui l'emplissent, tout cela lui paraissait si lointain, de si peu d'importance, qu'il n'en voulait plus à rien, à personne. Il envoyait au delà des mers une dernière pensée, à tous ceux dont il se souvenait, qu'il avait aimés, à sa mère, à ses amis, à Claudia Préault elle aussi. Puis, ramenant ses regards sur cette pauvre esclave résignée, si fidèle à son infortune, la seule chose qui surnageât du naufrage de sa vie, qui avait été sa femme dans ce pays sombre, une grande compassion l'amollissait, un regret affreux de s'en aller en la laissant là. Les larmes aux yeux, dans un élan de tendresse moribonde, il lui demanda Kakou. La Yoroba le souleva de terre, l'approcha de lui : il le regarda, les prunelles fixes, hébétées, le repoussa d'un geste convulsif;... il était déjà retombé dans le délire.

Silencieuse et sombre, la Yoroba le contemplait gravement, avec le petit Kakou dans ses bras. Elle comprenait peut-être qu'il touchait au port ensoleillé de cette misérable vie ; que, dans l'ivresse dernière de son hallucination, puisque rien en ce monde ne le tromperait plus, il mourait consolé. Pauvre blanc ! qu'était-il venu chercher dans cette terre des noirs qui n'était pas faite pour lui? Où était-il son pays ? Et sa mère, qui peut-être l'attendait là-bas, saurait-elle jamais où il était venu mourir? Mais, avec la conscience que bientôt tout serait terminé, elle se retrouvait de nouveau seule au monde. Déjà elle éprouvait, autour d'elle, cette hostilité latente des choses, de l'air même, et contre laquelle personne maintenant ne la protégerait plus. Que ferait-elle? Où s'en irait-elle, puisque partout on la reconnaîtrait pour une esclave? Et si quelqu'un la rencontrait, de ceux qui jadis l'avaient voulu sacrifier aux mânes d'Amatifou? De tels hasards sont possibles dans ce pays où les déplacemens nombreux des noirs et l'insuffisance des chemins obligent tout le monde à

passer par la même route. Et déjà la flamme des supplices, la broche des tortionnaires, le poison des fétiches, le sabre-machete du bourreau, faisaient crier et frissonner toute sa chair. Mais la vue de Jacques étendu là, en l'emplissant d'une compassion instinctive, profonde, couvrait et reculait ses craintes. D'ailleurs, elle se raidissait, orgueilleuse encore d'être malgré tout la femme de ce capitaine blanc. Elle n'était plus seule; un long cordon de têtes noires se tenait en permanence à proximité, moitié curieuses, moitié inquiètes, redoutant vaguement quelque événement mauvais pour leur village et regardant de tous leurs yeux étonnés cet homme qui râlait, qui souffrait comme les autres, bien que de race pâle.

Il était une heure; le soleil torride emplissait la cour, incendiait d'aveuglante lumière les murs de pisé; là-haut, le ciel s'étendait. sans un nuage, bleu indéfiniment. Par-dessus la case voisine, de larges feuilles de bananier s'avançaient, accablées. Il n'y avait pas un souffle de brise; une buée bleue estompait vaguement les masses profondes des forêts dont les cimes monotones s'enfuyaient jusqu'à l'horizon, vertes et dorées sous le poudroiement éblouissant de l'atmosphère. Par intervalles seulement, on entendait le battement grêle et triste d'un tam-tam qui roulait amorti dans l'écrasante torpeur du silence. La Yoroba, muette, impuissante, pleurait, et le petit Kakou, immobile et grave, lui aussi regardait. Puis tout à coup Jacques se raidit lentement, comme s'il eût voulu déjà s'allonger dans le cercueil. Et le burnous ayant glissé jusqu'à terre, toute son affreuse maigreur apparut crispée. C'était fini.

Le lendemain même, au lever du jour, on l'enterra.

La tombe s'ouvrait au pied d'un grand bombax dans les feuillages duquel gazouillaient les oiseaux. On déposa le cadavre tout au bord, sur l'argile rouge et humide de la rosée nocturne. Trois pagnes, l'un blanc, un autre bleu, le troisième pourpre, s'enroulaient autour, comme la Yoroba l'avait voulu. Et tout le village, agité et curieux, mais sans tam-tam ni coups de fusil, regardait encore une fois cette étroite momie dont le visage, les épaules, les mains faisaient des saillies sous le suaire tricolore. Avec de grandes précautions, deux noirs, descendus dans la fosse, l'étendirent tout doucement au fond. Mais quand elle le vit s'enfoncer ainsi, et si près de disparaître pour toujours, la Yoroba bondit dans une explosion de douleur folle. Penchée à mi-corps sur le vide où ce rigide fantôme semblait l'attirer, les bras tendus, elle

hurlait indéfiniment : « Ah, Jacques ! Ah, Jacques ! » toute secouée de sanglots, à l'étonnement attentif de l'assistance. Déjà cependant l'on commençait à rejeter la terre : le chef, le vieil Amoakou, s'approcha lentement de la tombe. — « Dis bien aux blancs, murmura-t-il de sa voix chevrotante, quand tu retourneras à Maffia, que nous l'avons enterré ici, à la porte de notre village, afin de le garder près de nous pour toujours, et qu'elle soit fétiche pour Amarlékhia, la sépulture de ce blanc qui a été bon ! »

On acheva rapidement de pousser la glaise molle dans l'étroite crevasse ; ensuite on piétina fortement par-dessus. Les curieux s'en allèrent. Seule, à présent, la Yoroba contemplait longuement cette place marquée à peine d'un petit tertre boueux, cette place qui s'était refermée sur son espérance. Alors se rappelant les tombes des blancs qu'elle avait vues jadis au cimetière d'Assinie, elle dressa au chevet deux rameaux en croix. Puis, agenouillée gravement, elle y déposa une pierre blanche et, en hommage suprême d'esclavage éternel, toucha de son front prosterné, pour lui dire adieu, le rustique mausolée de son ami.

Le lendemain, de bonne heure, elle empila ses chiffons dans sa bassine de cuivre, posa le tout en équilibre sur sa tête et, les grelots sonnant aux chevilles, son enfant à califourchon sur son dos, s'éloigna pour toujours par le chemin du Sud. Elle comptait redescendre à la côte et gagner Assinie, où elle serait en sûreté et d'où, certes, elle ne s'éloignerait plus jamais, cette fois ! Il lui semblait que, lorsqu'elle reverrait des blancs, elle leur sauterait au cou, tant ce serait pour elle de délirante joie ! Mais la route était bien longue jusque-là, — elle se rappelait toutes les étapes qu'il avait fallu faire à l'aller, — et puis, que de périls avant de revoir la grande eau bleue du lac Aby ! Et elle appréhendait surtout ce pays de Krinjabo, où l'on se souvenait d'elle certainement, car les noirs n'oublient pas ces choses de fétiches. Pourtant, courageuse instinctivement, de par le sang guerrier qui coulait dans ses veines, elle était aussi pleine de mépris pour ces hommes de la forêt, bêtes, méchans et fous ; enfin elle pensait que la peur des représailles européennes retiendrait au besoin la malveillance de ses ennemis ; confusément elle croyait même un peu que le petit blanc qu'elle portait derrière elle lui servirait en quelque sorte de gris-gris tutélaire qui l'aiderait à terminer heureusement son odyssée. Cependant, plus que jamais, elle redoubla de prudence. Comme il lui fallait redescendre par les chemins déjà

suivis, les autres lui étant inconnus, et que, partout, en voyant passer ainsi une esclave seule et sans maître, on ne manquerait pas de s'en étonner ombrageusement, elle inventa de toutes pièces une histoire embrouillée de trésor, de commission à faire à Maffia à laquelle tout le monde se laissait prendre. Elle la débitait avec volubilité, tout de suite, dès que les gens l'abordaient sur la route. L'instinct de conservation la rendait rusée.

Elle n'en vivait pas moins en des transes continuelles. Elle tremblait de croiser dans les villages quelque parent, quelque ami d'Akassimadou. Successivement, et plus morte que vive, elle repassa par Abengourou, Boca-o-Koré, Zaranou, Diambarakrou. Plus elle approchait, plus ses terreurs l'assaillaient violentes. Elle n'osait plus pénétrer de jour au milieu des villages; elle les traversait sans s'arrêter, dans l'ombre, furtivement, quand toutes les lumières des cases étaient éteintes, ou bien elle faisait de grands détours à travers l'inextricable brousse, pour les éviter. Elle se nourrissait en route des bananes vertes qu'elle trouvait dans les plantations traversées; elle marchait la nuit, domptant la répulsion qu'éprouvent les noirs à cheminer après le coucher du soleil sur ces pistes de la futaie fréquemment suivies par les bêtes. La marche était terrible dans cette obscurité entassée, sur la terre glissante, parmi les troncs d'arbres abattus, les fondrières, les montées, les descentes à pic et la rosée qui dégouttait perpétuellement en large pluie de toutes ces feuilles.

A Diangui, où l'amenèrent douze jours d'accablantes étapes, elle traversa la rivière Bia, profonde, noire, coulant sous des arcs continus de verdures. Elle redoublait de vigilance, comme un léopard aux aguets. Enfin, le soir suivant, elle entendit à travers les taillis le bruit grave des chutes d'Aboiso. Cette joie violente la réconforta. Un bouquet de goyaviers masquait l'entrée du village. Elle y demeura tapie jusqu'à ce que les étoiles se fussent montrées. Alors, se risquant légèrement hors de sa cachette, elle longea la longue enfilade des murs de torchis. Tout le village dormait déjà. Quelques pas seulement la séparaient encore de l'embarcadère où elle comptait s'emparer d'une pirogue pour redescendre d'une traite jusqu'à Assinie, lorsqu'en passant devant une case délabrée, elle aperçut à l'intérieur quelques tisons rougeoyant épars, les restes d'un feu qui se consumait. Elle était si transie de froid et elle sentait derrière elle son pauvre petit si glacé et toussant toujours, que l'irrésistible envie de se réchauffer

un instant l'emporta sur ses résolutions de prudence. Elle entra doucement, s'accroupit devant les cendres, commença à souffler silencieusement pour ranimer la flamme. Mais en ce moment, d'une couchette de bambous invisible dans l'ombre, un homme se leva lentement, comme un grand fantôme noir, en silence. Une peur horrible, un pressentiment angoissé envahit la Yoroba. Cependant, pour payer d'audace, baissant obstinément la tête, elle demeura devant le feu, impassible, sans bouger. L'homme rejeta son pagne sur l'épaule, fit deux ou trois pas, puis s'arrêta sans mot dire, en face d'elle. Il regardait l'enfant, intrigué sans doute, ou réfléchissant. Quand tout à coup, secoué d'un rire insensé, frénétique, trépignant et dansant, il s'élança de la case comme un fou, en criant : Yoroba ! Yoroba ! à travers le village endormi. D'un bond, elle se releva derrière lui. Elle était perdue. Abandonnant tout, rejetant même son pagne pour courir plus librement, elle s'enfuit éperdue, emportant Kakou, dans la direction de la forêt. Mais déjà derrière elle, d'horribles clameurs s'élevaient. La lueur des torches vacillait dans les sous-bois ; en vain elle détalait en zigzag comme une bête blessée devant le chasseur ; les lianes, les branchages, les épines embarrassaient ses pieds. Bientôt un cri formidable, sauvage, retentit : elle était découverte.

Alors, comprenant l'inutilité de toute résistance, elle s'arrêta au pied d'un arbre, et, plongeant la tête dans ses mains, elle pleura amèrement. Vingt poignets de fer, en cet instant, s'abattaient sur elle, la garrottaient de lianes, la poussaient dans les reins jusqu'à Aboiso. Les sabres-machetes tournoyaient sur sa tête, frôlaient son cou : elle ne les sentait plus. Le monde s'écroulait pour elle dans une douleur enfantine, insondable. Elle songeait, toute bouleversée de sanglots. Pourquoi était-elle si malheureuse ? Pourquoi avait-elle cédé à cette faiblesse d'un instant ? Hélas ! avoir tant lutté, tant souffert, et mourir au port !

Le lendemain, au milieu d'une troupe ivre des libations matinales, elle fut jetée plutôt qu'embarquée dans une pirogue qui devait la conduire à Krinjabo, pour comparaître devant Akassimadou. En route, vainement, elle essaya de se jeter à la rivière : d'impitoyables mains l'abattirent encore une fois au fond du canot. Quelques instans après, on atterrit ; la file indienne s'engagea dans l'étroite avenue qui va de la rivière à la capitale ; et la Yoroba, en passant sous les hauts cocotiers se rappelait la nuit où elle était venue, pour la première fois, y implorer la protection de

Jacques. Que cela était loin, déjà ! Enfin l'on s'arrêta devant la case royale où, dans un uniforme chamarré, le noir souverain apparaissait. Il se tenait silencieux sous l'auvent de sa demeure, au milieu de la longue file de ses proches qui jacassaient tous ensemble bruyamment, assis à l'ombre, sans souci de la majesté royale. La Yoroba se tenait droite devant eux, sans mot dire, délivrée maintenant de ses liens. Et elle restait toute seule, résignée, suivie d'une ombre courte, dans la grande clarté qui remplissait la cour.

Mais le geste d'un bras rapide s'avança tout à coup derrière elle, et un coup de machete asséné avec violence lui brisa affreusement la jambe droite. Elle s'abattit aussitôt, crispée, dans un cri de douleur si déchirant qu'on eût dit le rugissement d'une bête. Son sang filtrait entre ses doigts qui comprimaient sa blessure, s'écoulait lentement sur l'argile desséchée du sol. Toute l'assistance trépignait, poussant de grandes acclamations de joie, saluant Akassimadou, le chef si puissant, le roi magnifique. Lui seul savait donner des spectacles pareils ! Déjà le gin, longuement, coulait à la ronde : impassible, le roi de Krinjabo regardait cette buverie sans s'y joindre.

Cependant le village entier, dans l'exaltation de son allégresse, commençait à narguer de ses contorsions l'affreuse mutilée. Elle se tordait toujours, comme un ver coupé, hurlante, la face ravagée de douleur et de larmes, maudissant ses bourreaux, leur crachant des injures et des blasphèmes. Ils en riaient. L'alcool et la vue du sang affolaient toutes les têtes, on voulait jouir le plus possible de cette rouge aubaine. Enfin, un peu avant le coucher du soleil, trois grands sinistres nègres, s'approchant d'elle tout doucement, avec leur machete derrière le dos, l'assujettirent fortement, et tandis que deux d'entre eux la maintenaient, le dernier, d'un seul coup circulaire, lui détacha le bras gauche. Cette fois, la douleur était surhumaine : la Yoroba perdit connaissance.

Elle revint à elle, longtemps après, sous les calebasses d'eau froide qu'on lui envoyait au visage. Tout autour d'elle, maintenant, la vaste mare de son sang s'élargissait. Soulevée péniblement sur son coude droit, les prunelles fixes, dilatées, dans le rictus atroce, égaré, de sa face, elle regardait la ronde épouvantable, l'enlacement infernal qui l'enveloppait, au rythme précipité des tambours, dans une danse rebondissante. Elle n'avait plus conscience d'être au milieu des hommes ; c'était une

hallucination pleine d'horreur, le cauchemar suprême des mauvais fétiches venant la chercher pour l'emmener dans le noir. Et les cases de Krinjabo, la foule galopante, les cimes des hauts arbres bondissaient à l'infini, ayant l'air de lui dire adieu. La nuit était venue ; de tous les coins de la grande cour, les brasiers envoyaient des lueurs, où ce pêle-mêle vertigineux, ces ombres fantastiques passaient et repassaient, dans une course échevelée, toute noire sur les murs pâles. Une clameur folle, surexcitée, barbare, s'échappait de toutes ces bouches convulsées ; l'odeur écœurante de l'alcool emplissait l'air ; et tous ces visages qui n'avaient plus rien d'humain se penchaient vers elle au passage avec des grimaces de démons, comme eût fait Sakarabrou lui-même. Un dernier coup de machete l'acheva ; on déposa respectueusement sa tête coupée aux pieds d'Akassimadou, toujours impassible ; et, au bruit redoublé des tams-tams, plus folle et plus vertigineuse, la danse recommença.

. . . .

Cependant, la vibration métallique des cigales bruissait à côté, comme toujours, dans les taillis enflammés de lucioles ; un aïhua poussait au loin sa clameur grandissante, sauvage ; l'ombre rêvait sous le dôme crépusculaire des branches, délicieusement bleue ; et de là-haut, dominant la spirale de ce frénétique délire, inondant la jungle africaine de sa pâleur vaporeuse, la lune promenait comme un songe bleuâtre, sur les cimes infinies des forêts, l'immense mélancolie de cette terre de souffrances et de mort...

PIERRE D'ESPAGNAT.

POÉSIE

ELLE ET LUI

> Les morts dorment en paix dans le sein de la terre;
> Ainsi doivent dormir nos sentimens éteints.
> Ces reliques du cœur ont aussi leur poussière :
> Sur leurs restes sacrés ne portons pas les mains.
> (*La Nuit d'octobre.*)
>
> ALFRED DE MUSSET.

La paix était sur eux! Chacun d'eux, à son heure,
Avait tourné sa page et s'était endormi.
On les avait couchés dans leur suprême abri :
Elle, aux murs familiers de sa vieille demeure,
Lui, sous le saule vert, dont le feuillage pleure
Et tremble, en inclinant ses rameaux jusqu'à lui.

La paix était sur eux! De l'ancienne agonie
S'étaient évaporés les amers souvenirs.
Les vents avaient, au loin, dispersé leurs soupirs.
Ils reposaient enfin, absous par leur génie,
Et la mort leur versait, d'une main attendrie,
Le calme bienfaisant d'un sommeil sans désirs.

D'un idéal nouveau, vous, les ardens apôtres,
O morts, on a trouvé trop doux votre sommeil!
Tressaillez dans vos os, car voici le réveil!
Le scandale est le fruit de jours comme les nôtres :
Nous usons notre cœur à sonder ceux des autres,
Et nos yeux à compter les taches du soleil.

Plus le mort était grand, et plus on est avide
De fouiller son cadavre, ainsi que font les loups.
On s'est glissé, furtif, et ployant les genoux,
Comme dans l'hypogée ou dans la pyramide,
Pour tâcher de surprendre, en votre main livide,
Quelque secret bien cher qui dormît près de vous.

Avec la minutie avare des orfèvres
Qui pèsent une perle aux beaux reflets nacrés,
On compte les tourmens des instans adorés
Où vous vous torturiez, par vos troublantes fièvres;
Et les baisers de feu qui brûlaient sur vos lèvres;
Et les sermens trahis qui vous ont déchirés.

Tes cheveux noirs, coupés dans un moment d'ivresse,
O George! ont défrayé les salons. Les échos
Nous répètent cent fois le moindre de vos mots;
On veut savoir jusqu'où plongea votre détresse;
Et si, quand s'exaltait votre double tendresse,
Les sanglots de vos cœurs étaient de vrais sanglots.

On connaît des romans dont l'intérêt s'épuise,
Mais le vôtre est de ceux qui durent ici-bas.
Les ruelles de Venise ont désappris vos pas,
Mais nous n'oublions rien : la gondole, l'église,
Franchard, la Forêt-Noire... et quand un cœur se brise
Nous voulons être sûrs qu'il ne nous trompe pas.

Parfois, pour les sauver des regards ironiques,
En un coffret d'or pur ou de bois précieux,
Le triste amour enferme un billet, des cheveux,
Des roses d'autrefois, précieuses reliques,
Que, dans l'isolement des soirs mélancoliques,
On baise en se cachant, pâle et fermant les yeux.

Maudits ceux qui, pour voir si vos larmes sont vraies,
Prennent votre trésor et le mettent au jour!
Vous êtes flagellés, chacun à votre tour,
Dans leurs livres, pareils à de brûlantes claies.
Ils enfoncent leurs doigts dans les trous de vos plaies,
Et, pour des droits d'auteur, font saigner votre amour.

Tant de bruit s'était fait déjà sur ces histoires
Que l'on pensait tout bas que c'en était assez;
Que, dans l'apaisement des lointains effacés,
La mort, en les touchant, sanctifiait les gloires,
Et qu'on eût pu trouver, de vos tristes mémoires,
Quelque témoin plus haut dans les beaux jours passés.

O nos élans naïfs pour la forme immortelle
Qu'un génie enflammé donnait à vos écrits!
Nos enthousiasmes purs, vers les cieux repartis!
Poètes, plaignez-nous! On a brisé notre aile.
Nous perdons plus que vous dans l'enquête cruelle,
Car nous vous croyions grands, et l'on vous fait petits.

Qu'il eût mieux valu voir, dans l'ombre où tout retombe,
Votre spectre debout, de laurier couronné!
Un sépulcre est un temple, à durer destiné,
Que le printemps emplit du chant d'une colombe,
Et l'on eût vu planer, sur la paix de la tombe,
Le pardon qu'en mourant vous vous êtes donné.

13 février 1897.

M. P. C.

LA
FORTUNE MOBILIÈRE DE LA FRANCE
A L'ÉTRANGER

I

La France est un pays d'épargne; elle ne possède pas seulement les titres de sa dette publique, de ses chemins de fer, de ses grandes industries; sa fortune déborde au delà de ses frontières, en Europe et dans les autres parties du monde. Nos capitaux ont gardé quelque chose de cet esprit d'aventure qui jeta jadis les Normands en Angleterre et en Sicile; les croisés en Terre sainte; les Champlain, les Jacques Cartier, les La Salle au Canada, en Illinois, en Louisiane, et tant d'autres vaillans aux quatre points cardinaux. Si nous n'allons plus guère nous installer au loin, si l'énergique initiative d'associations comme l'Union coloniale, le Comité Dupleix, n'a pas encore produit tous ses effets en déterminant un plus grand nombre de jeunes gens hardis et énergiques à tenter la fortune à l'étranger ou dans nos colonies, nous suivons le développement économique d'autres pays; nous sommes prêts à y exporter, sinon nos fils, du moins notre argent; cette émigration ne se fait pas sans esprit de retour; tout au moins demandons-nous, et à juste titre, qu'un bénéfice légitime nous soit payé tous les ans sous forme d'intérêt fixe ou de dividende sur les capitaux que nous laissons au dehors. Le jeu naturel d'amortissement des emprunts ou le rachat successif des entreprises par les nationaux fait peu à peu rentrer en France les capitaux eux-mêmes, de sorte qu'au flux qui a emporté ceux-ci vers

d'autres rives succède le reflux qui, par une sorte de force naturelle, les ramène à nous, accrus notablement si le choix des entreprises auxquelles nous avons participé ou des États à qui nous avons fait crédit a été judicieux, diminués dans le cas contraire, parfois réduits à peu de chose ou à rien si nous nous sommes trompés ou si nous l'avons été.

La loi économique qui détermine ces mouvemens est bien connue. Elle est analogue au principe de physique qu'on démontre par l'expérience des vases communicans, et en vertu duquel les liquides tendent, lorsque aucun obstacle ne s'oppose à leur réunion, à s'équilibrer, à reprendre et à garder le même niveau. Or les liquides qui forment le sang même de l'organisation économique du monde sont les capitaux; ils sont le véhicule au moyen duquel les divers pays mettent en valeur leurs richesses propres et communiquent les uns avec les autres; ils tendent, eux aussi, à se répartir également sur la surface du globe, à condition que des barrières naturelles ou artificielles ne contrarient pas leur force d'expansion. Les premières ont, pendant de longs siècles, arrêté presque complètement la marche normale du phénomène. Alors que les continens étaient inconnus les uns aux autres, il ne pouvait être question d'exportation des capitaux de l'ancien monde vers le nouveau. L'Afrique, à l'exception de son littoral septentrional, était inexplorée; autour même de ce bassin méditerranéen, qui fut pendant de longs siècles le centre de l'activité humaine, tant de nations diverses étaient en lutte, tant de difficultés matérielles et politiques entravaient les communications, tant d'idées réfractaires au libre échange des marchandises aussi bien que des idées avaient cours, que les effets d'une loi comme celle que nous avons énoncée seraient malaisés à y discerner. Et cependant ce serait une erreur de s'imaginer que, même dans l'antiquité et au moyen âge, elle ne se fît pas sentir. L'activité commerciale des Phéniciens, des Grecs, des Carthaginois fut certainement prodigieuse, et eut pour conséquence des migrations de capitaux de ces peuples vers les contrées où ils fondaient des colonies et avec lesquelles ils établissaient des relations. L'empire romain ne fut pas seulement une œuvre militaire. Cicéron nous dit quelque part que pas un écu ne s'échangeait en Gaule sans qu'il en fût passé écriture au Forum. Tout en faisant la part de l'exagération oratoire, nous ne pouvons pas ne pas voir dans cette simple phrase une vive lueur

jetée sur les rapports de Rome avec les diverses provinces de son empire. Les *argentiers* d'alors étaient de véritables banquiers, dont l'action s'étendait en dehors de la ville éternelle, bien au delà des frontières de l'Italie. Au moyen âge, les Lombards, les Juifs, créateurs ou vulgarisateurs de la lettre de change, dont l'antiquité avait déjà eu la notion, furent les agens actifs de transport des capitaux entre les contrées européennes.

Dans des temps plus voisins de nous, une banque comme celle de Hambourg, qui ouvrait des comptes à des banquiers de divers pays, et qui avait, plusieurs siècles à l'avance, pressenti l'organisation de nos chambres de compensation, de nos *clearing-houses* modernes, montre bien que déjà alors les capitaux étaient mobiles et se portaient d'un point à un autre, sous l'influence de causes analogues à celles qui en déterminent maintenant encore les mouvemens.

Mais toutes ces manifestations, dont un grand nombre restent ignorées de nous, ne constituaient évidemment qu'un total bien faible en comparaison de ce qui se passe aujourd'hui. Les bateaux à vapeur, les chemins de fer, la télégraphie et la téléphonie électriques ont fait avancer sous certains rapports l'humanité en cinquante ans, autant que dans les cinquante siècles qui précédèrent le nôtre. Les communications sont devenues si promptes et si aisées entre les diverses parties du monde, que les seuls arrêts à la libre circulation des capitaux proviennent de la différence des systèmes monétaires, et aussi, dans une certaine mesure, de la législation fiscale des divers pays. Car les barrières de douane, qu'on s'efforce de relever partout, ne peuvent s'appliquer qu'aux marchandises, matières premières et objets fabriqués, tout au plus aux métaux précieux ou, à l'extrême rigueur, aux billets de banque, comme cela est le cas à la frontière russe. L'ingéniosité sans bornes du fisc n'a pas encore découvert l'art de contrôler ni d'empêcher l'exportation des capitaux sous leur forme plus subtile, plus impondérable que les pièces de métal ou les billets de banque : c'est-à-dire les lettres de change, les chèques, les transferts et versemens de tout genre qui peuvent se faire par voie postale, télégraphique, au besoin téléphonique; et aussi les titres de rentes, les actions et les obligations, qui s'expédient d'une place à l'autre et transfèrent, par la simple tradition de quelques feuilles de papier, des propriétés dont la valeur atteint des centaines de millions.

Il y a bien un autre moyen, plus efficace celui-là, auquel nos ministres et nos parlemens contemporains ne songent que trop à recourir, et qu'ils ont déjà employé bien au delà de ce que leur commandait l'intérêt sagement entendu du pays : c'est la législation sur les titres étrangers, c'est l'aggravation incessante des droits de timbre et autres qui les frappent. Nous montrerons tout à l'heure de quelle façon elle agit sur nos placemens de fonds au dehors, et comment, par son exagération, elle menace d'aller à l'encontre même du but qu'elle prétend poursuivre. Elle n'empêchera pas ces placemens; mais elle fera qu'au lieu de s'effectuer sur les marchés français, par des intermédiaires français, en donnant au pays le moyen de s'entourer des informations et précautions nécessaires, ainsi que l'occasion de bénéficier de tous les frais accessoires des opérations, celles-ci se concluront au dehors, à Bruxelles ou à Londres, sur ces marchés francs, que des gouvernemens à larges vues encouragent de toutes leurs forces au lieu de leur être hostiles.

En dehors de ces obstacles, nés du désir même de certains politiciens de barrer la route à ce qu'ils considèrent comme une concurrence dangereuse aux émissions indigènes, la libre migration des capitaux n'est contrariée ou arrêtée que par les différences qui peuvent exister entre les divers régimes monétaires. Si deux pays ont le même étalon, l'or par exemple, les habitans de l'un n'hésiteront pas à faire des placemens dans l'autre : les intérêts leur seront payés et le capital remboursé dans une monnaie qu'ils transformeront, sans risque de change appréciable, en leur monnaie nationale, celle dans laquelle, à un moment donné, ils désirent voir tous les élémens de leur fortune représentés. Si, au contraire, l'étalon du pays étranger est l'argent, celui qui achètera des titres libellés en monnaie de ce pays ne saura pas de combien il est créancier, puisque ses coupons, à leur échéance, ou ses obligations, au jour du remboursement, lui procureront une quantité d'argent qu'il connaît bien d'avance, mais dont il ignore aujourd'hui l'équivalent futur en or, le cours de l'argent variant sans cesse. Si le pays est sous le régime du papier-monnaie, du cours forcé, l'incertitude et le danger sont encore bien plus grands : ce n'est plus un placement, c'est une véritable spéculation, et souvent fort hasardeuse, à laquelle se livre le capitaliste qui place des fonds dans une semblable contrée. Dès lors un taux d'intérêt double, triple de celui qu'il peut obtenir

chez lui ne saurait compenser le risque qu'il court de voir son capital diminué dans une proportion impossible à déterminer. Aussi n'est-il pas étonnant que des nations où règne le papier-monnaie se voient privées du concours des capitaux étrangers. Elles sont même souvent contraintes, lorsqu'elles veulent se l'assurer à tout prix, de s'obliger à payer les intérêts des emprunts qu'elles contractent et à rembourser le principal en or, gardant ainsi pour elles-mêmes les risques du change et donnant à leurs prêteurs la garantie de la stabilité du revenu.

Après avoir retracé l'histoire des exportations successives de nos capitaux, nous essaierons de nous rendre compte de la nature et de l'importance actuelle des placemens français à l'étranger, de décrire et d'évaluer la fortune mobilière de notre pays en dehors de ses frontières. Nous tirerons une conclusion de cet exposé en donnant notre sentiment sur la conduite que commande à cet égard au législateur l'intérêt bien entendu du pays.

II

Nous n'aurons pas à remonter très haut dans notre histoire pour établir l'origine du mouvement qui a abouti à la situation présente. Chacun sait que le développement prodigieux de la fortune mobilière ou, pour parler un langage plus exact, la mobilisation de la fortune qui est le caractère de nos sociétés modernes, (car beaucoup de valeurs dites mobilières représentent des propriétés foncières, des usines, des maisons) date à peine d'un siècle. Avant la Révolution et même sous le premier Empire, la partie essentielle des patrimoines individuels consistait en immeubles. A défaut de l'histoire, la législation à elle seule nous confirmerait l'exactitude de cette assertion. Toutes nos anciennes lois relatives à la transmission des biens, au régime matrimonial et successoral, sont aussi brèves sur le chapitre des meubles qu'elles sont développées sur celui des biens immobiliers. Ceux-ci formaient la base des fortunes; les familles ne se préoccupaient que d'eux. Les sociétés anonymes étaient inconnues. Les dettes publiques étaient peu de chose en comparaison de ce qu'elles sont aujourd'hui. Les engagemens des États et des municipalités n'avaient pas revêtu ce caractère sérieux, nous serions tentés de dire sacré, qu'elles ont aujourd'hui. Lors des règnes les plus glorieux de notre propre histoire, nous assistons à des rema-

niemens constans, qui sous une forme ou l'autre déguisent de véritables spoliations des rentiers, que ceux-ci fussent créanciers du Trésor royal ou de l'Hôtel de Ville, comme on désignait alors la municipalité. Le rentier de Boileau, qui pâlit

A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier,

fait allusion à la coutume, trop fréquente alors chez les administrations débitrices, de décréter arbitrairement une réduction des intérêts promis par elles à leurs prêteurs. Aussi ces créances incertaines étaient-elles loin de jouir dans l'opinion publique du prestige qui s'attache aujourd'hui à un titre de rente sur l'État ou à une obligation de la Ville de Paris. D'ailleurs le total n'en atteignait que des chiffres bien éloignés de ceux auxquels nous nous sommes accoutumés.

Dès le début de la Restauration, les grandes opérations d'emprunt nécessaires pour la libération du territoire, le paiement du milliard aux émigrés et la satisfaction d'autres besoins budgétaires, nous habituèrent peu à peu à faire une plus large place dans notre fortune aux placemens en fonds d'État. Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire de la dette française, qui s'est, d'étape en étape, élevée à son chiffre formidable de plus de 30 milliards de francs. Bientôt surgirent les titres de chemins de fer qui, de 1840 à 1866, furent un des alimens principaux de l'activité financière aussi bien qu'industrielle du pays.

Mais la fortune de la France croissait plus rapidement encore que les emplois qu'elle trouvait à l'intérieur de ses frontières. L'esprit de sagesse et d'économie de ses travailleurs, depuis le plus modeste jusqu'au plus illustre, est tel, que l'épargne mise de côté au bout de chaque année absorbait, non seulement les titres de rente émis par le gouvernement, mais toutes les actions et obligations d'entreprises particulières; et, cela fait, il restait encore des millions disponibles. Chercher au dehors l'usage fructueux de ces disponibilités ainsi accumulées était l'étape prochaine, inévitable du développement économique : dès lors nos financiers se mirent en quête des États étrangers désireux d'emprunter, ainsi que des besoins industriels ou commerciaux à satisfaire dans d'autres pays. De là les souscriptions aux emprunts étrangers, de là la création de sociétés, l'envoi de capitaux au dehors. Il est instructif de trouver la trace matérielle de cette évolution dans la simple inspection de la cote de la bourse de Paris à différentes époques.

Jusqu'en 1806 nous n'y voyons figurer aucun fonds étranger; en 1811 apparaissent les titres d'un emprunt 6 pour 100 du roi de Saxe. En 1817 l'emprunt 5 pour 100 des Deux-Siciles; en 1822, les fonds espagnols 5 pour 100; en 1823 les obligations prussiennes; en 1824 le 5 pour 100 portugais; en 1825 l'emprunt haïtien; en 1832 le 5 pour 100 romain; en 1833 les fonds grecs 5 pour 100; de nouveaux types de rente espagnole 3 pour 100; en 1834 le 2 et demi hollandais, l'emprunt-loterie des États Sardes; en 1835 le 5 pour 100 hollandais; en 1836 les obligations de la Banque des États-Unis; en 1837 les diverses rentes belges, 4 et 5 pour 100; la rente 5 pour 100 autrichienne dite métallique et les lots du même pays; de 1838 à 1840 divers emprunts américains, le 6 pour 100 de l'État d'Illinois, le 5 pour 100 de l'État de New-York, le 5 pour 100 de la ville de New-York, le 6 pour 100 de l'État d'Ohio, le 5 pour 100 de l'État d'Indiana; les obligations pédristes et miguélistes du Portugal figurent côte à côte, de façon à ce que chacun, légitimiste ou libéral, pût faire un placement à son gré, selon ses opinions politiques.

Jusque-là ce n'est que les rentes d'État, effets publics, qui, en matière de valeurs étrangères sont négociées sur nos marchés. Toutes les actions et obligations de sociétés particulières, compagnies d'assurance, canaux, ponts, salines, — et elles sont nombreuses, — sont françaises. On voit apparaître en 1838 les titres de la Société rhénane du chemin de fer de Cologne à la Belgique, perdus au milieu d'innombrables actions d'entreprises industrielles de toute sorte qui voyaient le jour sous la monarchie de Juillet, telles que compagnies de navigation, pêcheries à la morue, parcs à huîtres flottans, houillères, mines d'asphalte, bitume élastique, mastic bitumineux végétal, galvanisation du fer, zincage du fer, affinage de la fonte, acier fusible et damas oriental, machines omnitoles, gaz, filatures, cuirs et velours gravés, cordages et tissus en soie végétale, sucreries, savonneries, amidonneries, bains, bougies, parfumeries et tant d'autres, dont les noms seuls nous font parfois sourire et évoquent le souvenir de l'immortel Jérôme Paturot.

Après 1840 nous arrivent certaines actions étrangères, telles que celles de la Banque de Belgique, de la Banque foncière de Belgique, de la Société générale belge pour favoriser l'industrie nationale, des chemins de fer d'Anvers-Gand, de Charleroi-Erquelines, de la Compagnie anglo-belge, de Naples-Nocera-

Castellamare, la Compagnie des charbonnages belges, les mines de Mouzaïa en Algérie, les mines de zinc de la Vieille-Montagne, en Belgique, et de Stolberg, en Westphalie. De 1852 à 1870, sous l'Empire, le chapitre des fonds d'État étrangers prend à la cote de Paris une importance considérable : les fonds turcs, le 5 pour 100 italien, le 2 1/2 et le 4 1/2 belge, les obligations de Bruxelles et de Liège, le 7 pour 100 égyptien de 1866, créé par Ismaïl-Pacha, le 6 pour 100 des États-Unis, émis pendant la guerre de Sécession, le 6 pour 100 mexicain, le 7 pour 100 tunisien, le 5 pour 100 hongrois, le 6 pour 100 péruvien de 1870, le 8 pour 100 roumain de 1867, les emprunts russes 4 pour 100 dits Nicolas, de 1867 et 1869, les 5 pour 100 russes de 1862 et 1870, viennent successivement s'ajouter à la liste déjà longue des fonds négociés sur nos marchés.

En même temps y apparaissent des titres d'entreprises particulières, tels que les actions de la Société impériale et royale autrichienne de crédit pour le commerce et l'industrie, de la Banque du commerce et de l'industrie de Darmstadt, de la Compagnie générale de crédit en Espagne, et surtout de nombreux titres de chemins de fer étrangers. A ce moment la France ne se borne pas à exporter ses capitaux ; elle fait mieux : elle exporte ses ingénieurs, ses entrepreneurs, que l'Europe lui demande et qui vont en Russie, en Autriche, en Italie, en Espagne, en Portugal, construire ces lignes ferrées qui devaient renouveler la face du continent et y transformer la vie économique. Par une conséquence naturelle, nous voyons alors à la cote de Paris les actions et les obligations du chemin de fer Guillaume-Luxembourg, des chemins de fer russes, autrichiens, est-hongrois, nord-ouest d'Autriche, lombards-vénitiens, romains, portugais, Madrid-Saragosse, Séville-Xérès, Cordoue-Séville, Pampelune, Saragosse, nord d'Espagne, des gaz de Florence, de Venise, de Naples, de Padoue, Vicence et Trévise, de Trieste, de Vérone, de Bilbao, de Malaga, de Coblentz, de Bruxelles, les glaces d'Aix-la-Chapelle, les mines de Huelva, les canaux Cavour et de l'Èbre, la Compagnie fermière des tabacs italiens. Nous n'énumérons pas ; nous nous bornons à citer un certain nombre de titres, pour montrer à combien de pays différens et à quelle variété d'entreprises l'activité de la France s'était étendue.

Le développement auquel correspond cette extension chaque jour plus considérable de notre influence financière est aisé à

suivre et à expliquer. Ce n'était, bien entendu, qu'au fur et à mesure de l'achèvement en France d'un outillage d'un certain ordre que nos compatriotes cherchaient à en doter ensuite les pays étrangers. Il est plus aisé de travailler chez soi qu'au dehors, et ce n'est que sous l'influence de la nécessité de trouver un emploi plus rémunérateur à un capital d'épargne et d'intelligence que nous sommes allés construire des voies ferrées, des ports, exploiter au loin des mines, que nous nous sommes chargés de régies financières pour compte de gouvernemens étrangers, que nous avons souscrit à leurs emprunts. D'autres considérations ont pu s'y joindre : le désir par exemple de diviser les risques inhérens à tous emplois de sa fortune, en les répartissant dans un grand nombre de pays. En ces derniers temps, certaines menaces d'inquisition financière, des projets d'impôts vexatoires et tracassiers, ont poussé nombre de Français à mettre à l'abri du fisc une part de leur avoir, indépendamment de toute recherche d'augmentation de revenu, et dans la seule intention de défendre une fraction de leur capital contre une spoliation illégitime. Nous n'avons pas besoin de dire qu'autant nous approuvons l'expansion heureuse d'une puissance financière qui a besoin d'un théâtre plus vaste que le sol indigène pour s'exercer, autant nous déplorons cette émigration secrète de capitaux. Mais ceux qu'il faut ici dénoncer comme les vrais coupables ne sont pas les pères de famille inquiets qui se préoccupent de conserver intact leur patrimoine ; ce sont les législateurs brouillons et aveugles qui ne voient pas les conséquences déplorables de la facilité avec laquelle ils sont prêts à envisager et à discuter chaque jour un bouleversement complet de nos lois fiscales.

Quoi qu'il en soit, les placemens, ainsi commencés au dehors pendant la Restauration et la Monarchie de juillet, continués avec beaucoup plus d'ampleur sous le second Empire, ont eu des conséquences fort importantes dans notre histoire financière, et nous pouvons ajouter politique, car ces deux élémens paraissent de plus en plus inséparables dans les temps modernes. C'est au fait qu'une partie de notre fortune mobilière était placée à l'étranger qu'a été due la facilité extraordinaire avec laquelle nous avons payé à l'Allemagne la monstrueuse indemnité de guerre de cinq milliards de francs, la plus forte qu'un vainqueur ait jamais exigée du vaincu. Il faut lire le rapport lumineux adressé en 1875 par M. Léon Say à l'Assemblée Nationale sur

la façon dont le transfert de cette somme invraisemblable a pu s'effectuer de notre patrimoine dans celui des Allemands, pour comprendre le rôle qu'y joua ce portefeuille étranger possédé par nos nationaux. M. Say, après avoir analysé avec une grande sûreté de coup d'œil et un judicieux emploi des chiffres statistiques les opérations du paiement de 1871 à 1873, arrive aux conclusions suivantes : le mouvement des marchandises n'a fourni qu'un appoint, puisque les importations et les exportations s'équilibrent à peu de chose près pour les trois années; les sorties d'or de France à destination de l'Allemagne n'ont pas dépassé 1 milliard de francs ; le gros de l'indemnité a donc été fourni par les valeurs étrangères possédées par des Français et dont le revenu seul s'élevait en 1870 à 700 ou 800 millions de francs; pendant trois ans les revenus de ces valeurs, ainsi que les sommes dépensées annuellement par les voyageurs séjournant parmi nous et qui sont l'équivalent de la rente d'un placement que nous aurions fait à l'étranger, ont servi à compenser les milliards versés à l'Allemagne; le complément provint de la réalisation d'une fraction de ce portefeuille de valeurs étrangères, qui a alors temporairement diminué. Divers relevés opérés à cette époque montrent en effet que de 1871 à 1873, le total des coupons payés en France sur des titres tels que la rente italienne, les rentes turques, a diminué sensiblement.

Mais ce n'est que sous l'empire de circonstances exceptionnelles que le chiffre de nos placemens à l'étranger s'est ralenti pendant quelques années après 1870. Ce ralentissement lui-même est une démonstration éclatante de l'exactitude de la théorie exposée au début de cet article. Des désastres comme ceux de l'année terrible, ou plutôt des deux années terribles de 1870 et de 1871, de la guerre et de la commune, amènent des destructions de capitaux considérables et, par suite, un relèvement brusque de leur loyer, c'est-à-dire du taux de l'intérêt. Nos fonds d'État, qui donnaient 4 pour 100 environ à la fin de l'Empire et qui avaient même connu des cours plus élevés, — c'est-à-dire rapporté moins, sous le règne de Louis-Philippe, — furent émis à des prix qui représentaient un revenu de 6 pour 100 au taux de souscription. Dès lors les Français n'avaient aucune raison de chercher au dehors un emploi à leurs économies : ils trouvaient à les placer dans leur propre pays à des conditions extraordinairement favorables. Il était naturel, non seulement de n'acheter aucun

fonds étranger pendant la période d'émission des grands emprunts français 5 pour 100 aux environs de 83, mais même de réaliser quelques-uns de ceux que l'on possédait pour les remplacer par des inscriptions sur notre Grand-Livre. M. Say a résumé le phénomène en disant que les choses s'étaient passées comme si les 5 milliards avaient été remis à Berlin en titres de rente, et que les Français eussent expédié leurs épargnes à Berlin pour racheter ces titres de rente, de même qu'ils les envoyaient auparavant en Italie, aux États-Unis, en Autriche et en Turquie, pour acheter de la rente italienne, américaine, turque, ou des actions ou obligations de chemins de fer autrichiens. Aussitôt les 5 milliards d'emprunt absorbés et classés, le flot s'est de nouveau répandu au dehors. Aucune catastrophe n'étant venue interrompre depuis lors le cours naturel des choses, ni bouleverser l'harmonie économique de notre pays, celui-ci a continué de consacrer une part de ses réserves à l'acquisition de valeurs étrangères. Le courant a été plus ou moins fort, selon les résultats de ce que nous appellerons le bilan général annuel du pays, croissant à la suite des années de prospérité commerciale et industrielle, diminuant au contraire dans les temps moins favorables. Il a été, à plusieurs reprises, ralenti par des émissions successives de rentes françaises 3 pour 100, notamment par celle de 4 milliards de rente amortissable, faite en plusieurs fois, et divers emprunts, dont l'un a servi à convertir d'anciennes rentes 4 et demi et 4 pour 100 en 3 pour 100 perpétuel; les uns et les autres, étant toujours l'objet favori des rentiers, ont absorbé, aux époques de leur émission, les disponibilités du marché.

III

Quelle est aujourd'hui la composition de ce portefeuille étranger, que la prévoyance et l'épargne française nous ont constitué peu à peu et qui forme, nous l'expliquerons dans un instant, une merveilleuse réserve, non seulement pour les particuliers individuellement possesseurs des titres, mais pour la nation elle-même considérée dans son ensemble? L'ordre le plus rationnel et le plus simple en même temps consiste à examiner les principaux pays auxquels nous avons, sous une forme ou une autre, donné notre concours financier, et chez qui nous sommes, selon une expression commerciale, restés intéressés

pour des sommes plus ou moins fortes. Ce voyage d'un genre spécial à travers le monde nous fera repasser rapidement en revue les phases les plus récentes de notre histoire, et non pas seulement de notre histoire financière : car si les considérations économiques jouent ici, comme il est naturel, un rôle prépondérant, elles ne sont pas les seules; des questions de politique pure, de sentiment même, sont impliquées dans ces matières, dont elles sont en apparence si éloignées : les deux exemples par lesquels nous allons commencer, la Russie et l'Italie, sont la démonstration éclatante de ce que nous avançons.

Le grand exode des capitaux français en Russie n'a commencé qu'il y a une dizaine d'années. Les fonds de l'empire moscovite étaient déjà connus de nos banquiers et de certains de nos capitalistes avant cette époque. Nous avons signalé plus haut l'apparition à la cote de Paris, vers le milieu du siècle, de certains fonds russes, dont le nombre s'accrut quelque peu au cours des années qui suivirent. Mais les marchés principaux en étaient à Londres, à Berlin, à Amsterdam : les fonds publics directement émis par le Trésor se négociaient plus spécialement sur la première de ces trois places; les titres de chemins de fer avaient trouvé bon accueil dans les portefeuilles allemands et hollandais. A la fin de 1887, une série de rapprochemens diplomatiques ayant préparé le terrain, un emprunt russe 4 pour 100 fut lancé sur les marchés français, où, en dépit de l'hostilité manifeste des Berlinois, il obtint un grand succès. Ce fut le signal d'un immense mouvement, qui permit au ministre des finances de Russie d'alors, M. Wychnegradski, de faire de Paris le pivot des vastes opérations dont il avait conçu le plan. Fort de l'appui de cette place, qui est la première du monde pour la solidité du placement, c'est-à-dire qui absorbe le titre et le classe au lieu de le laisser flottant comme d'autres marchés, — le ministre convertit successivement les divers fonds 5 pour 100 qui étaient possédés par quantités considérables en Angleterre, en Allemagne, en Hollande. Les porteurs qui ne voulurent pas consentir à la réduction de 5 à 4 furent remboursés : l'argent était fourni sans relâche par le public français, qui souscrivait, à des cours de plus en plus élevés, les fonds 4 pour 100 émis par le Trésor russe, jusqu'à ce que, de 86 pour 100, taux d'émission de l'emprunt 1887, ces achats incessans aient porté la rente 4 pour 100 au pair et au delà. Le succès était complet. Dès 1891, M. Wychne-

gradski put émettre un 3 pour 100 au même cours à peu près que celui auquel il avait vendu son 4 pour 100 en 1887. Il fallut quelque temps pour acclimater ce nouveau type. M. Witte, successeur de M. Wychnegradski, créa, en 1894, un 3 et demi, pour donner une satisfaction passagère à ceux qui considéraient que la Russie n'était pas encore mûre pour le taux de 3. Mais dès 1896 un nouvel emprunt en 3 pour 100, d'un montant de 500 millions de francs, a été émis à 92,30 pour 100; et il est probable que, sauf événement de guerre, la Russie ne paiera désormais plus un intérêt supérieur sur ses futurs emprunts, quitte à les céder encore à quelques unités au-dessous du pair.

Telle est l'étape franchie par le crédit de la Russie en peu d'années, grâce à l'intervention des capitaux français : là où elle payait un intérêt de 5, elle en sert aujourd'hui un de 3; ce qui lui a procuré, pour une annuité égale, d'importantes ressources nouvelles, qui lui permettent entre autres de pousser activement la construction du chemin de fer transsibérien. Comme le gouvernement russe poursuivait en même temps le rachat d'un grand nombre de lignes de chemins de fer il remboursait les obligations 5 pour 100 de ces compagnies au moyen des capitaux qu'il se procurait à 4 pour 100 : le total des emprunts émis ainsi de 1887 à 1896 en France s'élève à plus de 5 milliards de francs. Il est difficile de dire d'une façon précise quelle est la part qui en est demeurée aux mains de nos capitalistes. Le total des fonds russes inscrits à notre cote officielle, comprenant, outre ces 5 milliards émis depuis dix ans, environ 2 milliards d'obligations de chemins de fer garanties par l'État et 3 milliards de fonds intérieurs, c'est-à-dire payables en roubles-papier et non pas en roubles-or, dépasse 10 milliards. Mais il ne circule en France qu'une fraction insignifiante de ces derniers, de sorte que, en tenant compte de la partie des fonds qui est placée dans le reste de l'Europe, on arrive à évaluer à la moitié à peu près des titres cotés le portefeuille français.

Mais ces 5 milliards de francs sont loin de représenter tout ce que nous avons placé en Russie : d'autres obligations de chemins de fer russes se négocient sur le marché libre. En outre, nos capitalistes ont commencé à s'intéresser largement à des entreprises minières, houillères, métallurgiques, qui ont absorbé des sommes importantes et portent vraisemblablement l'ensemble de nos placemens en Russie à 6 milliards de francs. Pour être complet,

nous mentionnons le finlandais 3 et demi pour 100. On sait que ce grand-duché, bien que faisant partie de l'empire russe, a une monnaie et des finances autonomes. Son budget est excellent et ses fonds en grande faveur auprès de nos capitalistes.

Parallèlement à ce mouvement, s'en produisait un autre en sens inverse sur les fonds italiens. A l'origine du jeune royaume, lorsque nos armes victorieuses eurent mis la maison de Savoie à la tête de la péninsule, nous ne nous contentâmes point d'avoir versé notre sang pour lui. Nous lui ouvrîmes notre bourse toute grande; la majeure partie de la dette italienne 5 pour 100 fut absorbée en France, où se placèrent en outre des titres comme ceux des chemins de fer romains et méridionaux, des tabacs, des obligations de villes et autres. Nous avons été les commanditaires de l'Italie après avoir été ses fondateurs. Ce mouvement se prolongea jusqu'après 1870 : il était de mode que chaque portefeuille un peu important en rente française fît une place proportionnelle à la rente italienne. Plusieurs milliards de cette dette avaient alors passé les Alpes. Mais depuis l'accession de l'Italie à la triple alliance, les rentiers français, sans s'être donné le mot, se sont défait d'une bonne partie de ces titres et ont employé le produit de ces réalisations à l'achat de fonds russes. Pendant que ceux-ci ne cessaient de s'élever, la rente italienne, cotée un moment au-dessus du pair, et qui par suite de réductions arbitraires imposées par le gouvernement, sous forme d'impôts, était devenue un 4 pour 100 au lieu d'un 5 pour 100 promis à l'origine, tomba au-dessous de 75. Ce n'est que tout récemment depuis la chute de M. Crispi et l'adoption, en apparence du moins, d'une politique moins hostile à notre égard, qu'elle s'est relevée aux environs de 90 pour 100 : on voit combien nous avions raison de dire que l'histoire politique est inséparable de l'histoire financière. La difficulté que les Italiens ont soudainement éprouvée à emprunter au dehors, l'obligation où ils se sont trouvés de racheter les titres de rente offerts par nos capitalistes, la détérioration de leur change qui en est résultée, ont singulièrement affaibli leur situation économique et les ont forcés à abandonner les idées agressives que certains de leurs ministres ont caressées pendant trop longtemps. Ils n'ont pas trouvé sur les marchés de Berlin et de Francfort un appui équivalent à celui qu'ils avaient perdu chez nous. Ils sont devenus sages par nécessité. On ne saurait guère évaluer à plus d'un

milliard et demi de francs ce qu'il nous reste de titres italiens de tout genre.

Le pays dont il convient de parler après les deux qui précèdent est l'Angleterre. Les consolidés anglais ont été depuis longtemps considérés comme une des valeurs les plus solides du monde, et il faut reconnaître que l'admirable gestion financière de nos voisins, jointe à l'énorme développement de richesse qui a caractérisé le règne de soixante ans de l'impératrice-reine Victoria, justifie la haute estime dans laquelle est tenue la rente de la Grande-Bretagne. Au rebours de la nôtre, dont le total est aujourd'hui trente fois ce qu'il était au lendemain des guerres du premier Empire, la dette anglaise est moindre qu'elle ne l'était en 1815. Au lieu de porter intérêt à 6 pour 100, comme alors, elle n'est plus qu'au taux de 2 trois quarts; en 1903 elle ne rapportera plus que 2 et demi; et malgré cela elle est au cours de 112 pour 100. Cette valeur, qui est de celles dont les propriétaires dorment tranquilles, mais mangent peu, tant le revenu en est mince, n'entre guère que dans le portefeuille de banquiers ou de riches capitalistes : il est peu probable que nous possédions pour plus d'un milliard de francs de titres anglais, en y comprenant même certains fonds coloniaux, indiens et autres, et des actions de chemins de fer et entreprises particulières du Royaume-Uni, des Indes et de ses multiples colonies.

La Belgique, la Hollande, la Suisse, sont à peu près dans le même cas. Bien que l'étendue de leur territoire et le chiffre de leur population soient peu de chose en comparaison de l'empire anglais, ces petits pays jouissent d'un excellent crédit. Le 3 pour 100 belge, hollandais, le 3 et le 3 et demi suisse sont aux environs du pair; on peut évaluer à un milliard de francs ce que nous possédons de valeurs de cette catégorie. Outre les fonds d'État proprement dits, nous y comprenons les obligations 3 pour 100 de Berne et de Fribourg, les obligations du Nord belge inscrites à la cote, et un très grand nombre de valeurs industrielles, notamment de chemins de fer belges et suisses, auxquelles nos capitalistes sont intéressés (1).

(1) L'énumération en serait longue; Genève et Bruxelles sont trop près de Paris, les relations de ces deux pays avec le nôtre sont trop intimes et trop fréquentes pour que le résultat inévitable en quelque sorte n'en ait pas été d'attirer nos capitaux vers beaucoup de valeurs dont la liste se trouverait sur les cotes de ces deux villes et des autres places suisses et belges.

Les rentes autrichiennes ont jadis été un objet de placement et de spéculation favori chez nous : les emprunts 5 pour 100, payables les uns en florins papier, les autres en florins argent, furent achetés en grandes quantités par la France. Plus récemment de nombreuses émissions de rentes or autrichiennes et hongroises ont encore augmenté nos placemens de ce genre, dont le total pourrait bien dépasser 2 milliards de francs, en y comprenant les actions et obligations des chemins de fer autrichiens et lombards. La réforme monétaire, qui se poursuit dans l'empire et qui aura pour effet de soustraire aux fluctuations du change la monnaie nationale, — c'est-à-dire la couronne, nouvelle unité égale à la moitié de l'ancien florin, — contribue à fortifier encore la bonne réputation dont jouissent ces fonds auprès des rentiers.

Les États scandinaves figurent honorablement sur notre cote. Leurs fonds n'ont jamais donné de surprises désagréables à leurs possesseurs. Aussi le 3 et demi et le 3 pour 100 suédois, le 3 et demi et le 3 pour 100 norvégien, le 3 pour 100 danois s'inscrivent-ils à des cours supérieurs au pair, qui sont l'apanage des crédits du premier ordre. Les obligations 4 pour 100 de la Banque hypothécaire de Suède ont été également bien accueillies chez nous. En évaluant à 300 millions de francs nos placemens de ce côté, nous ne sommes pas au-dessous de la vérité.

La rente espagnole est une des premières qui franchirent nos frontières pour venir solliciter notre épargne. Il serait inexact de dire que nous ayons eu toujours à nous en féliciter. Toutefois une modification singulièrement rassurante s'est opérée depuis quelques années dans la répartition de ces fonds. Jadis ils étaient aux mains des seuls étrangers. L'Espagnol ignorait les placemens de ce genre, soit qu'il n'épargnât point, soit qu'il ne fît pas crédit à son propre gouvernement, soit que le taux d'intérêt pour les affaires indigènes fût très supérieur au revenu des fonds d'État. Aujourd'hui la majorité de ceux-ci est possédée par des nationaux. On sait que la dette de la péninsule se divise en deux catégories : dette intérieure et dette extérieure, cette dernière payable en capital et en intérêts dans la monnaie des pays étrangers où elle fut émise, notamment en francs. Or la dette intérieure 4 pour 100 qui depuis la grande refonte et conversion de 1881, forme la partie principale du Grand livre, est tout entière aux mains des Espagnols, qui possèdent également les emprunts intérieurs 5 pour 100 récemment émis, les actions de la Compagnie

fermière des tabacs et nombre d'autres titres de leur gouvernement. Ils détiennent les deux tiers des 2 milliards de rente extérieure 4 pour 100, dont il ne reste guère que 500 millions en France. Nous avons aussi pour 2 ou 300 millions de titres cubains 6 et 5 pour 100. Nous possédons la majeure partie des actions des trois grandes compagnies de chemins de fer, Nord d'Espagne, Saragosse, Andalous, et la presque totalité de leurs obligations. Les actions représentent un capital nominal d'environ 400 millions; mais la baisse du change en a fait tomber le cours au quart ou au cinquième du pair. Les obligations s'élèvent à près de 2 milliards. Outre ces trois compagnies principales, la France est encore intéressée dans nombre d'autres lignes, telles que le Madrid-Cacérès, l'Ouest et l'Est d'Espagne, le Lerida-Reus, le Linarès-Almeria (Sud de l'Espagne), si bien que nous ne devons pas être éloignés de la vérité en évaluant à 4 milliards le capital des titres d'État ou de chemins de fer espagnols possédés par nous. Dans cette catégorie doivent se ranger encore les obligations municipales, telles que celles de Madrid, pour la majeure partie placées à Paris.

Mais là ne s'est pas bornée notre intervention financière en Espagne : nous y avons pris part à la création de nombreuses sociétés industrielles de tout ordre; gaz, eaux, téléphones, houillères, mines, fonderies : un grand nombre d'actions et d'obligations de la célèbre mine de cuivre du Rio-Tinto, qui fournit à elle seule le dixième de la production du monde en ce métal, les actions de Tharsis, de San-Domingo, de Penarroya, de Porman, d'Aguilas, d'Aguas Tenidas, de l'Horcajo, pour n'en citer que quelques-unes, ont été souscrites en France, ainsi que les actions de la Banque hypothécaire d'Espagne, le Crédit foncier du pays. Nos entrepreneurs ont travaillé aux ports, à Malaga, à Pasajes; nos industriels ont construit des usines pour le sucre, le pétrole et ont de ce chef transporté en Espagne des capitaux; si bien que l'addition de tous ces emplois de fonds si variés jointe au total énoncé il y a quelques instans, nous amène à conclure que 5 milliards environ d'argent français sont placés de l'autre côté des Pyrénées.

Et encore n'avons-nous pas parlé du Portugal, dont les fonds d'État et les titres de chemins de fer ont absorbé, eux aussi, des sommes considérables de notre épargne. Ici la disproportion entre le capital souscrit et sa valeur actuelle est malheureusement

grande. L'intérêt de la dette a été réduit de plus de moitié; la rente 3 pour 100, qui se cotait jusqu'à 66, est tombée à 23. Les actions de 500 francs de la Compagnie royale des chemins de fer portugais sont descendues à 50 francs et les obligations ont perdu plus de la moitié de leur valeur. Le milliard et demi que nous avions confié à ce pays ne représente guère que 600 millions au cours du jour. Espérons que l'administration de la dette publique, chargée maintenant d'appliquer certains revenus spéciaux au service des coupons, saura augmenter ses recettes, et que celle des chemins de fer, dans laquelle figurent de nouveau nos compatriotes qui en avaient été brutalement exclus il y a quelques années, réparera peu à peu les malversations et les erreurs commises.

Avant de quitter ces deux pays, il est bon de signaler une situation qui s'y présente fréquemment et qu'il importe de rappeler pour mettre en lumière une des phases fréquentes de notre expansion financière à l'étranger. Il a été fort naturel, lorsque les Français ont fourni les capitaux nécessaires à l'établissement d'une industrie, d'un chemin de fer par exemple, qu'ils missent à la tête de la compagnie une direction et une administration dans lesquelles une large place était faite à l'élément français. Cette présence d'étrangers à la tête de sociétés, surtout lorsqu'il s'agit d'une sorte de service public comme les chemins de fer, a pu être une source de difficultés, quelque tact que nos compatriotes apportassent à l'accomplissement de leur mandat. A mesure que les années s'écoulent, les revendications deviennent plus pressantes; les nationaux tendent de plus en plus à prendre une influence prépondérante dans l'affaire. Cette prétention est légitime, si elle s'appuie sur des achats de titres qui ont pour effet de transporter la majorité du capital de France dans le pays en question. Elle ne l'est pas, aussi longtemps que la position relative des deux marchés est inverse.

Si nous continuons notre tour d'Europe, nous arrivons à un pays dont les emprunts ont été une source de cruels mécomptes pour nos rentiers : nous avons nommé la Turquie, dont les titres avaient, à de nombreuses reprises, donné lieu à des émissions en France sous le second Empire et jusqu'au commencement de la troisième République, et dont la faillite en 1875 fit une brèche sensible dans notre épargne. Sans chercher à évaluer toutes les sommes que, de 1852 à 1873, nous avions confiées au trésor

ottoman, nous envisagerons seulement la période la plus récente, celle qui date de 1881, du célèbre iradé de mouharrem. Il fut alors procédé à une refonte générale de la dette; les anciens titres disparurent, à l'exception des obligations de chemins de fer connues vulgairement sous le nom de lots turcs, et furent remplacés par un type unique, divisé en quatre séries A, B, C et D. Les quatre catégories sont identiques en ce qui concerne le taux d'intérêt, qui peut varier en raison des recettes sans jamais dépasser 4 pour 100. Au delà d'un certain chiffre, une partie des recettes est consacrée à l'amortissement, par rachat sur le marché ou par tirages au sort au taux maximum de 66 pour 100. Un certain nombre de revenus ont été abandonnés par la Porte pour servir exclusivement au service ainsi organisé de la dette; ils sont administrés par un conseil composé de délégués de toutes les grandes puissances européennes, à l'exception de la Russie. Cette dernière a considéré que, ses sujets n'ayant pas d'intérêt dans les fonds turcs, elle n'avait pas lieu de se faire représenter; peut-être aussi a-t-elle jugé que sa qualité de créancière de la Porte pour le reliquat de plusieurs centaines de millions qui lui est dû sur l'indemnité de guerre stipulée par le traité de San-Stéfano, lui crée une position particulière. Ce conseil a fonctionné depuis quinze ans à l'entière satisfaction de ceux qu'il avait mission de protéger; il a augmenté les revenus dont il avait la gestion; il les a défendus contre tout prélèvement illégitime : au milieu même des troubles dont la Turquie est le théâtre depuis deux ans, les encaissemens ont été suffisans pour continuer à servir aux quatre séries de la dette l'intérêt de 1 pour 100, taux en vigueur depuis le début du nouveau régime.

Le capital nominal de l'ensemble de la dette est de deux milliards et demi, qui ne représentent guère que 600 000 000 au cours du jour. En y ajoutant les lots turcs, les obligations de chemin de fer Beyrouth-Damas-Hauran, Salonique-Constantinople, Smyrne-Kassaba, les actions des tabacs, puis les titres d'État émis à diverses reprises dans les dernières années, obligations consolidées 4 pour 100 1890, obligations 4 pour 100 priorité, douanes 5 pour 100, tribut d'Égypte 4 pour 100 de 1891, priorités tombac 4 pour 100 1893, 3 et demi pour 100 1894 garanti par le tribut d'Égypte, ottoman 4 pour 100 1894, ottoman 5 pour 100 1896, on arrive à un chiffre minimum d'un milliard de francs effectifs comme étant celui de la valeur actuelle des fonds turcs possédés

par la France. Cette valeur elle-même n'est qu'une fraction, un résidu en quelque sorte, des sommes beaucoup plus considérables dépensées à l'achat de ces titres ou de ceux qu'ils ont remplacés. Mais ce chiffre doit être porté à près d'un milliard et demi si nous faisons entrer en ligne de compte la très forte part du capital de la Banque ottomane qui est possédée en France, les entreprises industrielles telles que les eaux de Constantinople, les mines de borax, les entreprises de routes, de quais, de phares qui appartiennent à nos compatriotes.

Avant d'aller plus loin, nous sortirons d'Europe pour parler d'un pays, d'ailleurs plus européen qu'africain, tant les liens de tout genre qui le rattachent à notre continent sont nombreux et puissans. Nous ne faisons pas allusion à la frêle suzeraineté du padischah sur l'Égypte, mais bien plutôt au joug anglais qui pèse sur le pays et à l'intérêt puissant que depuis un siècle la France porte à l'Égypte. Il est inutile de rappeler ici ce que nous avons fait sur les bords du Nil. Bonaparte y jeta l'éblouissement de ses victoires et l'ouvrit à nos savans; Lesseps en fit l'escale du commerce du monde par le canal de Suez; nos compatriotes ont pris une part considérable au développement, puis à la régularisation de ses finances. Aujourd'hui encore, malgré l'occupation militaire anglaise, c'est une commission internationale qui administre la dette publique. Celle-ci comprend : le 4 pour 100 unifié, le 3 1/2 privilégié des chemins de fer, les domaniales 4 1/4, la Daïra-Sanieh 4 pour 100 et enfin le 3 pour 100 1885 garanti conjointement et solidairement par les grandes puissances européennes : Allemagne, Angleterre, Autriche, Italie, France et Russie.

Le capital nominal de ces cinq rentes s'élève à environ deux milliards huit cent millions de francs; on estime que la part de la France y est d'environ 1 700 000 000. Il faut tenir compte aussi de certaines entreprises particulières, telles que le Crédit foncier égyptien, des banques, les sucreries et raffineries d'Égypte, constituées presque uniquement avec des capitaux français.

L'ordre géographique nous amène à la Grèce, dont les finances nous donneraient de légitimes sujets de mécontentement, si notre nation chevaleresque n'était toujours prête à oublier ses intérêts pour prendre en main la cause des faibles ou des opprimés. Les fonds helléniques 5 et 4 pour 100 qui figurent à notre cote ont déjà subi d'énormes réductions d'intérêt depuis leur émis-

sion, bien que la plus ancienne à Paris ne remonte qu'à 1881. Le capital nominal de ces emprunts dépasse 400 000 000 : on peut évaluer à un quart de cette somme la valeur actuelle des capitaux français placés en fonds grecs, pour lesquels il existe aussi un marché à Londres et à Berlin.

D'autres États secondaires du sud-est de l'Europe ont donné moins de mécomptes à notre épargne. La Roumanie s'est particulièrement distinguée par la correction de sa gestion financière. Elle a, il y a plusieurs années, établi chez elle l'étalon d'or et assuré ainsi la stabilité de son change, au plus grand bénéfice de ses rapports internationaux. Ses fonds 5 pour 100 et 4 pour 110 figurent à notre cote pour un capital nominal d'un demi-milliard environ : mais le marché principal en est à Berlin et il est peu probable que plus de cent millions d'argent français soient placés dans ce pays, avec lequel nous entretenons d'ailleurs un commerce assez actif : le règlement des exportations de céréales des pays du bas Danube s'effectue en partie entre les maisons de banque roumaines et les nôtres.

La Serbie eut pour premier banquier l'Autriche, qui voulait joindre la tutelle financière à la tutelle politique. Depuis une vingtaine d'années, nous nous sommes occupés de ses affaires, à commencer par ses chemins de fer et ses régies financières, telles que sels, tabacs. Le seul fonds serbe qui subsiste aujourd'hui à notre cote, où avaient figuré dans l'intervalle des obligations avec gage spécial, est le 4 pour 100 amortissable de 1895, dont il existe un capital nominal de cent millions. Notre intérêt dans ces fonds n'atteint pas la moitié de ce chiffre.

La Bulgarie n'a pas encore fait son apparition sur notre marché : ses rentes 6 pour 100 se négocient à Vienne et à Londres. Nos financiers se sont intéressés à ses emprunts, mais les placemens des rentiers n'atteignent pas un total qui vaille la peine de figurer dans notre relevé.

L'Allemagne ne nous arrêtera pas longtemps, malgré la solidité de son crédit, malgré son expansion industrielle, qui se traduit par l'accroissement énorme de son commerce et de sa marine. Peu de ses rentes sont aux mains de Français. Les principaux intérêts qu'ils aient de l'autre côté de la frontière consistent en un certain nombre d'actions de mines, westphaliennes et silésiennes, qui ont donné lieu autrefois à des échanges sur nos marchés, mais qui ont aujourd'hui disparu de la cote sans quitter

pour cela les portefeuilles de leurs propriétaires. Il est cruel d'avoir à parler de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine comme des pays étrangers : mais il faut faire entrer en ligne de compte dans notre énumération les biens que nous possédons encore de l'autre côté des Vosges, et qu'une législation vexatoire s'efforce de nous arracher par toutes les voies possibles. Puisque nous bornons notre statistique à la fortune mobilière, nous ne ferons pas entrer les valeurs allemandes pour plus de 200 millions de francs.

Notre tour d'Europe est achevé. Passons l'Atlantique, et cherchons quelle part de nos économies a été confiée aux deux Amériques. Commençons par les États-Unis, qui éclipsent toutes les autres communautés de ces vastes continens et dont la puissance économique ne cesse de croître à pas de géant. Ses valeurs ont été parmi les premières qui ont figuré à notre cote, lorsque celle-ci a commencé à s'ouvrir aux valeurs étrangères. Dès le début de la monarchie de Juillet, nous y avons vu figurer les obligations de plusieurs États, tels que New-York, Ohio, Indiana, Illinois. Lors de la guerre de Sécession, la France acheta des quantités importantes de la rente fédérale 6 pour 100 or : elle ne sortit des portefeuilles de nos compatriotes que lors des remboursemens rapides qui éteignirent en peu d'années la dette formidable que la confédération n'avait pas craint de contracter pour s'assurer la victoire. Aujourd'hui il ne subsiste plus à notre cote que le 4 pour 100 consolidé, qui n'est pas remboursable avant 1907. Un certain nombre d'actions et surtout d'obligations de chemins de fer des États-Unis ont été acquises en France. Les élémens manquent pour établir avec précision le chiffre de ces placemens, que nous croyons pouvoir évaluer approximativement à un demi-milliard de francs.

Malgré les liens du sang, le Canada n'a pas beaucoup attiré l'attention de nos capitalistes. Deux catégories de ses emprunts figurent sur notre cote, des 4 pour 100 garantis par l'Angleterre, et des 4 pour 100 non garantis, remboursables les uns et les autres dans des périodes rapprochées, dont la plus longue ne dépasse pas 1913. Des obligations du gouvernement de Québec, les actions et obligations du Canada Pacific Railway, certaines actions de mines dans la Colombie britannique, où se porte depuis quelque temps l'activité des chercheurs d'or et autres métaux, complètent la liste de nos placemens canadiens, dont le total ne doit pas dépasser 100 millions de francs.

Bien qu'aucun fonds d'État mexicain n'ait été admis à la cote officielle, à cause des réclamations bientôt trentenaires que nous adressons à Mexico en faveur des porteurs de l'emprunt émis par l'empereur Maximilien, nos cercles financiers ont pris part à plusieurs des opérations de crédit de la République et se sont intéressés à ses entreprises de chemins de fer. Ils ont contribué, pour une large part, à la fondation de la Banque nationale, dont les actions sont cotées à Paris et qui a été un des instrumens de la restauration financière du Mexique. Sous la présidence de Porfirio Diaz, le pays a fait d'énormes progrès, et ceux de nos compatriotes qui ont été s'y établir n'ont pas eu à le regretter. 2 ou 300 millions de francs ne sont probablement pas une évaluation supérieure à la somme que nous avons placée là-bas.

Nous ne nous arrêtons pas aux petites Républiques de l'Amérique Centrale, dont les titres occupent le marché de Londres. Il en est une, le Honduras, dont les emprunts ont laissé sur notre place un souvenir, qui nous préserve pour longtemps sans doute de toute tentation de faire à nouveau crédit à ces pays.

Mentionnons en passant la république de Haïti, dont les rapports commerciaux et financiers avec la France sont anciens. Deux emprunts, le 5 pour 100 1875 et le 6 pour 100 1896, ce dernier garanti spécialement par les droits d'exportation sur les cafés, se traitent au parquet de la Bourse de Paris, ainsi que les actions de la Banque nationale : fondée par des Français, cette dernière est chargée de percevoir ces droits et de prélever les sommes nécessaires au service du dernier emprunt. 50 millions de francs au minimum sont placés à Haïti par nos compatriotes.

Le Vénézuela nous a plus occupés par ses mines que par ses autres valeurs. Le célèbre Callao a rapporté des millions d'or à ses propriétaires, mais en a coûté davantage aux spéculateurs qui en avaient poussé les actions à des cours extravagans. Les fonds brésiliens à 4 1/2 et 4 pour 100 figurent à notre cote. Ils ont pendant longtemps été considérés comme appartenant à la classe de valeurs qu'on désigne dans l'argot financier comme étant « de tout repos ». Depuis plusieurs années, les événemens politiques qui ont suivi la chute de l'empire et le renvoi du vieil empereur Dom Pedro, ont amené un trouble profond dans le régime monétaire et fiduciaire de la République fédérale installée à Rio-de-Janeiro. Le milreis brésilien est tombé de 2 fr. 80 à 1 franc environ. Les charges de la dette extérieure se sont proportionnel-

lement accrues; et malgré la richesse du pays, dont les seules exportations de café et de caoutchouc représentent une rentrée annuelle de plusieurs centaines de millions, l'inquiétude s'est emparée des porteurs de fonds : le 4 pour 100, qui s'était un moment approché du pair, est tombé aux environs de 65 pour 100. Néanmoins, il convient de constater que jusqu'à cette heure, le service des coupons a été assuré avec ponctualité. En dehors des emprunts nationaux, notre marché s'est ouvert aux emprunts de certaines provinces brésiliennes, telles que Minas-Geraes, Bahia, Espirito-Santo. Des actions de la Banque nationale ont été également négociées chez nous pendant plusieurs années. Des obligations de chemins de fer, telles que celles de San-Paolo et Rio-Grande, s'y traitent encore. Un demi-milliard de francs est peut-être le chiffre qui se rapproche du total de nos placemens brésiliens de tout genre.

Le Pérou nous a laissé de cruels souvenirs. Une faillite complète a suspendu pendant vingt ans tout service de coupons. Au bout de cette longue période, une compagnie particulière, la *Peruvian corporation*, a recueilli un certain nombre de propriétés que le gouvernement abandonnait à ses créanciers, et dont le revenu pourra constituer à la longue un faible dédommagement du préjudice énorme subi. Aucun de ces titres ne s'échange plus du reste sur notre marché, et, si nous comparons la valeur de ce qui nous reste avec l'importance des sommes jadis souscrites, nous trouverons qu'elle est à peu près nulle.

Les fonds argentins cotés à Paris comprennent le 6 pour 100 1881 pour 68 millions de francs, le 5 pour 100 1884 pour 200 millions et le 6 pour 100 1886 pour 372 millions. Un quart environ de ces emprunts est entre les mains de Français, les trois autres quarts sont à Londres. Nous avons en outre les obligations des chemins de fer argentins et de Santa-Fé, celles d'un certain nombre de provinces telles que Catamarca, Cordoba, Corrientes, San Juan, Mendoza. De plus, nous avons des intérêts dans des valeurs argentines qui ne se négocient qu'à Londres, actions et obligations de certains chemins de fer, cédules hypothécaires, industries diverses, si bien qu'on peut évaluer à un demi-milliard de francs nos placemens dans la République Argentine, en tenant compte des capitaux directement placés à Buenos-Ayres, dans des maisons de banque et autres entreprises particulières.

Les fonds chiliens ne figurent pas à notre cote. L'Uruguay

3 et demi pour 100 complète la liste des fonds sud-américains qui se négocient au parquet des agens de change.

Les rentes australiennes ne jouent pas de rôle chez nous : elles appartiennent au groupe de fonds coloniaux anglais qui a son domaine naturel à Londres. Parmi ceux-ci, il en est un cependant qui a reçu les honneurs de notre cote officielle, où nous voyons figurer les obligations 4 et demi pour 100 du Cap de Bonne-Espérance.

Passons maintenant à l'Asie, que nous avons déjà mentionnée en parlant de l'Inde et qui ne nous occupe pas encore autant au point de vue français qu'elle le fera sans doute au cours du vingtième siècle. Parmi les emprunts chinois, un seul est à notre cote, le 4 pour 100 garanti par la Russie. On se rappelle qu'à la suite de la guerre sino-japonaise de 1895, le traité de paix de Simonosaki assura, entre autres avantages à cette dernière puissance, une indemnité de guerre, jusqu'à parfait paiement de laquelle les Japonais vainqueurs continueraient d'occuper le territoire ennemi. Afin de faciliter l'opération et de hâter l'évacuation, la Russie donna sa garantie à l'emprunt contracté par la Chine en vue de s'acquitter : de là l'emprunt de 400 millions de francs or 4 pour 100, qui a été presque entièrement souscrit en France. Nos compatriotes, les Lyonnais en particulier, que leurs affaires de soie mettent en rapports suivis avec l'extrême Orient, ont une certaine quantité des nombreux emprunts chinois émis sur la place de Londres et qui sont payables les uns en or, les autres en argent. Récemment nous avons pris part à la fondation de la Banque sino-russe, appelée à jouer un grand rôle dans le développement de la Chine et qui vient déjà d'obtenir la concession d'un important chemin de fer. Nos intérêts, qui dépassent déjà un demi-milliard de francs en Chine, y deviendront vraisemblablement de plus en plus considérables. Pendant que les Russes l'abordent par le nord et l'est, nous la touchons par le sud. Nos chemins de fer tonkinois vont un jour ou l'autre pénétrer dans l'Empire du Milieu.

Ceci nous amène à parler des capitaux que nous avons dans nos propres colonies et protectorat de l'Indo-Chine. L'emprunt de l'Annam et du Tonkin a inauguré chez nous le taux de 2 et demi pour 100, alors que nos rentes sont encore à 3 et 3 et demi : il est vrai qu'il n'est pas encore au pair et qu'il doit sa cote élevée à la garantie de la France. Les obligations tunisiennes 3 pour 100, également garanties par nous, sont presque au niveau de nos

rentes et justifient ce cours par un budget plus qu'équilibré. Les obligations 6 pour 100 de Madagascar vont au premier jour être converties. Les actions des banques coloniales, en particulier celles de la Banque de l'Algérie, de la Banque de l'Indo-Chine qui a pris une place considérable en Asie, les chemins de fer algériens et sénégalais, ceux de la Réunion, les actions d'entreprises particulières, portent à 200 millions le chiffre minimum de cette catégorie.

Dans le reste de l'Afrique, en dehors de l'Égypte et de nos colonies, notre activité, jusque vers les derniers temps, avait été plutôt commerciale que financière. Nous avions pris part à la fondation d'entreprises industrielles au Congo, au Mozambique; nous avions souscrit à une certaine quantité des lots émis par l'État indépendant du Congo, titres d'une nature particulière, qui ne rapportent pas d'intérêts, mais sont remboursables avec une prime d'autant plus forte que l'époque de l'amortissement est plus éloignée de celle de l'émission. Mais tout récemment s'est produit un mouvement africain d'une violence inaccoutumée : il n'est pas besoin de rappeler la fièvre qui s'empara des marchés de Londres et de Paris en 1895 et qui leur fit absorber des milliards de titres des mines d'or et de sociétés d'exploration sud-africaines, titres dont un certain nombre n'avaient pas de valeur réelle et dont les autres furent poussés à des cours que ne justifiaient pas les développemens des entreprises, sur lesquelles la spéculation se jetait avec une avidité irréfléchie. Il est impossible d'évaluer les sommes qui furent perdues ou compromises dans cette tourmente. Mais il est probable que la valeur actuelle des titres restés en France, en y comprenant la République sud-Africaine proprement dite, vulgairement Transvaal. les pays de protectorat britannique désignés sous le nom de *Chartered*, les territoires portugais de Mozambique, la colonie du Cap, où se trouvent les fameuses mines de diamans De Beers, s'élève encore à 7 ou 800 millions de francs.

Le total de nos évaluations s'élève à 26 milliards de francs environ, chiffre que nous considérons comme plutôt inférieur que supérieur à la réalité : déjà en 1870 nos placemens au dehors s'approchaient de 20 milliards, et l'augmentation depuis lors a dû être de plus du quart, bien que la progression de notre fortune générale, ainsi que l'a démontré M. Paul Leroy-Beaulieu, se soit beaucoup ralentie dans les dernières années.

IV

Nous avons achevé ce tour du monde financier qui nous a permis, non seulement d'évaluer approximativement la somme de nos placemens mobiliers au dehors, mais d'en esquisser ce que nous appellerons la psychologie particulière. On peut retrouver dans le choix des fonds d'État, successivement acquis ou abandonnés par nos rentiers, la trace d'idées et de sentimens divers. Tantôt une sympathie politique ardente nous fait ouvrir toute grande notre bourse à des valeurs dont nous ne discutons pas toujours avec assez de sévérité les mérites ; souvent nos rentiers désirent diminuer leurs risques en répartissant leurs placemens dans un grand nombre de pays et s'adressent alors de préférence à ceux dont la réputation financière et la neutralité politique ont mis le crédit hors de pair; ailleurs enfin, en matière d'industrie et d'entreprises nouvelles, ils se laissent aller à une confiance que l'éloignement explique sans toujours la justifier. Mais de quelque mobile que procède ce mouvement, alors même que parfois il peut sembler irréfléchi chez quelques-uns, la source n'en est pas moins dans une nécessité de notre situation économique actuelle : elle ne saurait donc être arrêtée.

Puisque telle est la situation, il y a lieu de nous demander sous quelle forme il est désirable que ces placemens s'effectuent; le législateur ne peut pas empêcher les opérations faites à l'étranger par des Français ; mais il peut opposer des obstacles divers, parfois absolus, à la négociation en France de titres étrangers. A ce point de vue, la diminution actuelle du nombre de valeurs étrangères cotées à Paris doit être considérée comme fâcheuse, par les adversaires aussi bien que par les partisans de ce genre de placemens. Il ne faut pas croire en effet qu'interdire l'accès de nos marchés à des titres de rente ou à des actions de compagnies équivaut à supprimer les achats de ces catégories de valeurs par nos capitalistes. Ceux-ci savent bien, par l'intermédiaire de leurs banquiers, agens de change ou courtiers, faire opérer sur les autres places l'acquisition des titres qu'ils désirent; et le seul effet de l'ostracisme dont ces titres sont frappés en France est de faire gagner aux opérateurs étrangers les courtages et les commissions, de faire encaisser par les administrations publiques étrangères les droits de timbre et autres dont les opérations de

Bourse sont passibles. Une autre conséquence bien plus grave encore de cet état de choses est que la responsabilité, tout au moins morale, des introducteurs d'un titre disparaît. Pour qu'un fonds d'État, des actions ou des obligations d'une société particulière soient admis à notre cote officielle ou même simplement négociés sur le marché libre, il est nécessaire qu'ils se présentent sous le patronage d'une ou de plusieurs maisons de banque ou établissemens de crédit, dont l'intervention constitue une garantie sérieuse pour le public. Bien que l'erreur soit plus aisée en matière financière qu'en toute autre, le fait qu'un dossier aura été étudié, qu'un crédit aura été discuté par un ensemble d'hommes honorables et compétens, avant que les capitalistes soient invités à s'associer à une entreprise ou à souscrire un emprunt, ajoute un élément considérable de sécurité aux mérites intrinsèques d'une valeur.

Il serait aisé de citer tel chemin de fer étranger dont les obligations ont été introduites sur le marché de Paris il y a quelques années sous le patronage d'une de nos premières banques. Il est à peu près certain que, si la défense des obligataires n'avait été prise de la façon la plus énergique par les administrateurs de l'établissement qui avait ouvert la souscription à ses guichets et qui se sentait moralement tenu de surveiller la gestion de l'entreprise, celle-ci eût été victime de l'arbitraire d'un gouvernement peu soucieux de remédier aux effets désastreux du bouleversement du change amené par sa politique monétaire et financière. Les efforts persévérans d'hommes bien placés pour faire entendre leur voix, même au loin, ont eu pour résultat d'atténuer, dans une mesure considérable, les conséquences de cet état de choses et de faire assurer aux créanciers français une rente égale aux quatre cinquièmes de l'intérêt qui leur avait été promis à l'origine. Que se serait-il au contraire passé si nos compatriotes avaient simplement fait acheter à Londres ou à Bruxelles des titres de ce genre, émis à l'étranger par des étrangers? Une complication survient, leurs droits sont méconnus ou violés : qui sera là pour les défendre ? Diverses tentatives faites à Paris pour y constituer un comité des porteurs de fonds étrangers, à l'instar de celui qui existe en Angleterre, n'ont jamais abouti. D'ailleurs un comité de ce genre n'est pas mieux armé que telle banque prise individuellement et qui se sera plus spécialement attachée à une entreprise déterminée.

Nous insistons sur ce côté de la question, parce qu'il est important de dissiper l'erreur de ceux qui prétendent fermer notre portefeuille aux titres étrangers, en leur interdisant l'accès de nos marchés. Ils peuvent bien rendre ce genre de placemens plus compliqué, plus difficile, plus dangereux : ils ne sauraient le supprimer. Puisqu'il en est ainsi, le mieux est à coup sûr de rechercher une organisation qui, sans donner aucun avantage aux fonds étrangers par rapport aux nôtres, en facilite le contrôle et les mette plus complètement sous nos yeux et à notre portée.

Nous n'irons pas jusqu'à dire, avec l'éminent ministre des finances d'une puissance amie, que celui qui ne connaît pas bien les bases sur lesquelles repose un contrat de crédit ne saurait décider dans quelle mesure une des deux parties a obligé l'autre. Nous pensons, jusqu'à preuve du contraire, que, si excellent que soit un débiteur, c'est encore lui qui a plus besoin du prêteur, qu'il n'est indispensable à ce dernier, et que la nécessité d'exposer des capitaux n'a pas encore pris chez nous un caractère aigu. Le paradoxe est voisin de la vérité. Celle-ci est que la France, plus avancée que d'autres dans son outillage industriel, économe, laborieuse, a, tous les ans, un excédent de disponibilités; que ces capitaux sont en quête des meilleurs emplois possibles, qu'un combat se livre à cet égard, dans l'esprit même de leurs détenteurs, entre le désir d'obtenir un revenu supérieur à la moyenne de leur portefeuille et, d'autre part, de ne pas aventurer une portion de leur avoir. Le raisonnement nous convainc que cette recherche de placemens à l'étranger est légitime; l'histoire nous démontre qu'en résumé ils n'ont été ni meilleurs ni pires, pour notre épargne, que les placemens mobiliers faits à l'intérieur de nos frontières; les faits nous ont appris, lors d'une expérience cruelle et récente, qu'ils constituaient, en cas de malheur, une réserve pour le pays, lui permettant de faire face à des désastres imprévus, et de supporter des charges qui en eussent écrasé d'autres. Nous ne pouvons donc, après avoir montré quelle est la fortune mobilière de la France à l'étranger, que conclure à l'utilité particulière et générale de cette formation de richesse. Ceux qui en sont les artisans n'ont peut-être pas toujours conscience de l'œuvre qu'ils accomplissent. Comme M. Jourdain faisait de la prose, ils font peut-être du patriotisme sans le savoir; mais il n'en est pas moins certain qu'ils le font, et qu'à ce titre, il serait absurde de vouloir entraver ou même arrêter le mouvement, qui

les pousse dans cette voie. Le voudrait-on d'ailleurs qu'on n'y réussirait pas. Si ingénieux que soit le fisc, il n'aurait pas le dessus dans ce cas. Il réussirait, tout au plus, à transformer une industrie libre et prospère, opérant au grand jour, entourée de garanties, en une contrebande occulte avec tous ses inconvéniens matériels et moraux. Ne tuons pas la poule aux œufs d'or. Ne cherchons pas, sous prétexte d'égalité devant l'impôt, à frapper les valeurs étrangères de taxes prohibitives, en feignant d'oublier qu'elles les acquittent déjà, pour la plupart, dans leur pays d'origine.

Nous accusons volontiers les Anglais d'être la nation la plus égoïste du globe. Est-ce donc par philanthropie que la Bourse de Londres a ouvert la porte toute grande aux valeurs du monde entier? Nous voyons figurer sur sa cote les fonds des États les plus divers, depuis les grands empires européens et asiatiques, jusqu'aux titres des minuscules républiques de l'Amérique centrale. Si Rome ne permettait pas qu'un écu s'échangeât en Gaule sans en tenir écriture au Forum, Albion entend que les affaires de l'univers se centralisent à Londres. De même que ses navires transportent les marchandises des deux hémisphères, de même que ses courtiers attirent à eux les matières premières des zones les plus variées, laine, coton, métaux, pour les revendre ensuite aux consommateurs européens, asiatiques, africains, américains et australiens, de même elle a prêté ses capitaux aux deux mondes. Elle aime à les voir tributaires de sa richesse; elle a jugé que, créancière d'un pays, elle lui dicterait plus aisément ses lois, et l'ouvrirait sans peine à son industrie et à son commerce. Un simple coup d'œil jeté sur la cote de Londres, volumineux document de huit pages, où s'étalent plus de 2500 valeurs différentes, nous édifie à cet égard. Sans même parler des fonds coloniaux, de toutes les entreprises que les Anglais commanditent dans leur immense domaine, les valeurs des autres pays y occupent une place considérable. Les titres des chemins de fer américains et étrangers en remplissent plus du quart. Dans chacun des autres chapitres, tels que brasseries, distilleries, sociétés commerciales, financières, industrielles et foncières, gaz, électricité, charbonnages, usines, entreprises d'eau, de télégraphes, de téléphones, de tramways, d'omnibus, la part des entreprises étrangères est énorme. Le pays le plus fort du monde, au point de vue financier n'a donc pas craint d'en devenir aussi le

marché le plus ouvert. Bien plus, il a considéré qu'il tirerait de cette situation une part de sa puissance.

Rappelons-nous ces mots d'un député au Reichstag allemand qui s'écriait, le jour où l'on discutait la constitution d'un Trésor de guerre : « Ne le déposez donc pas en or dans la tour Julius à Spandau ! Employez-le à l'achat de valeurs étrangères, qui seront entre vos mains une arme à double tranchant : en temps de paix, elles vous rapporteront des intérêts qui grossiront votre réserve ; au jour de la déclaration de guerre, vous jetterez sur les marchés du dehors les titres enfermés dans vos caisses ; vous contribuerez à ruiner, dès le début d'une campagne, le crédit de votre ennemi, et vous lui retirerez la disponibilité des sommes dont il aura besoin pour racheter ses rentes ainsi offertes par vous. »

Il y aurait des objections à faire à cette théorie, ne fût-ce que la perte considérable de capital qu'impliquerait la brusque réalisation, au moment même d'une panique causée par la déclaration de guerre, de centaines de millions de rentes. Mais tout en reconnaissant le côté paradoxal de cette boutade, nous ne devons pas oublier la part profonde de vérité qu'elle contient. D'ailleurs il ne faut pas croire que cette idée soit toujours restée à l'état de théorie et n'ait jamais été appliquée : elle l'a été, elle l'est encore dans un pays qui ne passe pas pour mal administrer ses finances. La Confédération helvétique possède en propre un certain nombre de titres étrangers, fonds d'État de premier ordre, qu'elle considère comme un actif précieux, une ressource certaine en cas de crise, un élément de force pour la nation. Sans aller jusque-là, sans demander que notre Trésor public place des réserves, que d'ailleurs nous ne lui connaissons pas, en rentes allemandes, nous demandons qu'on laisse en France les particuliers poursuivre paisiblement, dans la mesure où ils le jugeront eux-mêmes sage et utile, le placement d'une partie de leur fortune mobilière à l'étranger, certains que nous sommes que cette œuvre ne peut que contribuer à la solidité financière et par suite à la puissance économique et politique de la patrie.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Messidor*, drame lyrique en cinq actes, dont un prologue; paroles de M. Émile Zola, musique de M. Alfred Bruneau.
Théâtre de l'Opéra-Comique : *Kermaria*, idylle d'Armorique en trois épisodes, précédés d'un prologue; paroles de M. Gheusi, musique de M. Camille Erlanger.

Ils sont prétentieux et ils sont impuissans. Nous voudrions essayer de le faire voir, et ce sera tout l'objet de ce discours.

Ils sont prétentieux. Ils s'enflent et se travaillent. Leurs desseins et leurs désirs sont démesurés et hyperboliques. Ils se flattent et se vantent que leur art enferme, signifie et renouvelle toutes choses. On est obligé de leur demander ce qu'ils ont voulu faire, et alors ils répondent copieusement, car il ne leur déplaît pas de parler ou d'écrire de leurs ouvrages et d'eux-mêmes. « J'ai voulu, a donc répondu l'illustre librettiste de *Messidor*, j'ai voulu donner le poème du travail, la nécessité et la beauté de l'effort, l'espoir aux justes (?) moissons de demain. » Et, de ces nobles et généreuses abstractions, la forme concrète, l'argument dramatique est le suivant.

Le département de l'Ariège fut jadis pareil au pays d'Eldorado. Les ruisseaux y roulaient de l'or et les riverains, depuis des siècles, n'avaient qu'à se baisser pour faire fortune. Mais l'un d'eux bâtit un jour une usine en amont du torrent; il capta les eaux étincelantes et ruina le pays. A présent les laveurs d'or qu'ils étaient tous travaillent une terre, hélas! desséchée et stérile. Guillaume, fils de Véronique, laboure et sème comme les autres; à grand'peine comme eux et comme eux vainement, et le fils et la mère, rappelant le passé, maudissent l'infâme Gaspard, artisan de la commune misère. Guillaume, pourtant, aime depuis l'enfance Hélène, la fille du riche et du méchant. Mais cet amour épouvante Véronique, car elle accuse l'accapareur d'un autre crime encore : autrefois son mari s'est tué en tombant du haut

d'une roche, et c'est Gaspard qu'elle soupçonna toujours de l'en avoir précipité.

Survient alors un certain Mathias, parent de Véronique et de Guillaume, et anarchiste déclaré. Il rapporte des villes, où il a vécu, une âme de colère et de haine. Hier on a refusé de l'embaucher à l'usine. Qu'elle soit donc détruite, l'usine de malheur et d'injustice, et que, ruiné par elle, tout un peuple se lève pour la ruiner à son tour. Guillaume s'émeut de tels discours et Véronique s'en indigne : il n'attend le salut que du travail ; elle, du destin. Car elle croit aux sortilèges et aux enchantemens. Elle sait le pouvoir de l'or, de cet or dont un lingot fut recueilli par elle dans la main de son pauvre homme assassiné. Elle en a fait un collier, son unique joyau, collier magique qui protège les innocens et force les criminels à s'accuser et à se livrer eux-mêmes. Elle sait d'autres secrets encore, et que dans le flanc des montagnes s'ouvre une grotte immense, une espèce de cathédrale d'or. Là, sur les genoux de la Vierge, l'enfant Jésus est assis, et de ses deux mains, puisant à une source éternelle, un double ruisseau d'or ruisselle éternellement. Le jour où un être vivant pénétrerait sous les voûtes fauves, la basilique s'écroulerait et le fleuve à jamais serait tari. Véronique cherchera donc ; elle découvrira le chemin et l'entrée. Elle contemplera les splendeurs interdites et justice aussitôt sera faite et « il n'y aura plus d'or ».

L'anarchiste, lui, pour une fin pareille, a fait choix de moyens plus naturels : propagande, réunions et complots dans les bois, au clair de lune. Conduits par Mathias et Guillaume, les paysans marchent sur l'usine, où patron et ouvriers sont en train de fêter l'installation d'une belle machine toute neuve, une énorme roue à godets, infatigable ramasseuse du sable pailleté d'or. Et voici que la nature même se déclare pour les assaillans. Une avalanche de rochers s'écroule à point dans le torrent, l'obstrue et le fait rentrer sous terre. La machine s'arrête court et c'en est fait de l'usine. Au même instant Véronique apparaît, elle aussi vengeresse et triomphante. Elle a pénétré sous les nefs mystérieuses que son premier regard a fait tomber en poudre. Comme elle l'avait prédit, il n'y a plus d'or, hormis celui des moissons dont se couvre, « au grand soleil de Messidor », la terre redevenue féconde.

Cependant, à la faveur de la bagarre, Mathias a volé le collier de Véronique. Mais le joyau justicier le contraint de se dénoncer et d'avouer ses crimes. L'assassin du mari de Véronique, ce ne fut point Gaspard, mais Mathias, et pour s'en punir il se précipite lui-même dans

le gouffre après une dernière imprécation contre l'ordre de choses existant. Redevenu cultivateur aisé, le fils de Véronique peut épouser la fille de l'industriel réduit à l'indigence et reconnu innocent. Et c'est le triomphe de la pitié en même temps que celui de la justice, et la procession descend parmi les blés, bénissant les récoltes blondes, et nous

Célébrons tous en ce beau jour
Le travail, l'hymen et l'amour.

comme on chantait dans un bon vieil opéra oublié qui s'appelait, je crois, *Guillaume Tell*.

Mais dans *Guillaume Tell* il n'y avait pas de symbole. Tout est symbole dans *Messidor*. Il ne vous a point échappé que *Messidor* symbolise la lutte de l'or et du blé et la victoire définitive du blé. C'est le conflit entre deux élémens, deux produits ou deux « valeurs ». C'est le triomphe des céréales sur les ruisseaux aurifères ou aurigères (*aurigera*, Ariège). Enfin, et plus largement, c'est la manifestation par la poésie et la musique, ou, comme ils disent aujourd'hui, par le son et par le « verbe », de la supériorité économique et morale de l'agriculture sur l'industrie. Voilà l'idée principale. Il en résulte naturellement quelques idées secondaires, plus ou moins favorables à la poésie et à la musique : l'idée du monopole, celle de l'antagonisme entre le capital et le travail, et cette autre — un peu plus spéciale — des avantages ou des inconvéniens respectifs du lavage à la main et du lavage mécanique des sables contenant des parcelles d'or. Agricole, social, industriel, anarchiste, nihiliste, l'opéra de *Messidor* est enfin un opéra hydrographique. Il l'est même profondément; car il enseigne, à l'encontre des notions courantes, mais superficielles de l'irrigation, que, pour arroser la terre et la féconder, il est bon que les rivières coulent non pas dessus, mais dessous.

Au symbolisme des choses répond le symbolisme des gens. Pas un personnage qui ne soit un résumé et un type. Un berger — dont j'ai pu vous celer l'existence et le rôle de sermonneur — est le berger en soi, le pasteur non seulement des bêtes, mais des hommes. Il est *le* gardien, *le* solitaire, ou plutôt *la* Solitude. Il élève la vie alpestre, la paresseuse contemplation des nuages qui passent, à la dignité d'une mission sociale, d'une « éternelle besogne, la plus noble et la plus utile, sans laquelle les hommes mourraient de tristesse et d'égarement ». Quant à Véronique, toujours inspirée et vaticinante, véritable pythonisse de l'Ariège, elle est « *la* croyante et *la* Française ; » elle est « l'antique foi, si grande encore, et qui attend d'être remplacée par

la foi nouvelle. Au dénouement, quand elle chante la vie et sa fécondité, elle indique elle-même où va la croyance. » Guillaume est le travail. Si la nuit, au clair de lune, il jette une poignée de grains à la terre encore maudite, vous pensez bien que ce n'est pas seulement son champ qu'il ensemence. Non, non, le geste est plus auguste : il sème l'avenir. Il n'est pas jusqu'aux amoureux, qui ne s'embrassent et ne se marient pour se faire les collaborateurs des causes obscures et de la vie universelle. Ainsi tout grandit et s'étend. Ainsi les moindres personnages de M. Zola ne perdent pas une occasion de procéder du particulier au général, ce qui est la méthode par excellence, celle qu'enseignait jadis aux onze petits Crépin M. Fadet, leur instituteur.

Jusque dans le ballet de la *Légende de l'Or* triomphent le symbole et la généralisation. On voit ici l'Ambition et l'Amour se disputer la possession de l'Or. Représentées par deux danseuses-chefs et deux peuples de danseuses, l'une et l'autre passions en viennent aux mains, si j'ose m'exprimer ainsi. Bientôt, blessées et mourantes, toutes les deux tombent aux pieds de l'Or, impassible témoin du combat. Mais voici que l'Or s'anime. Il s'approche tour à tour de l'Ambition et de l'Amour. il les relève et les console. Il leur rappelle que ni à l'une ni à l'autre il ne demeure toujours étranger, et cela signifie sans doute qu'il y a les pots-de-vin et qu'il y a les mariages riches. L'Or enseigne aussi qu'il est l'Or de Bonté et l'Or de Beauté, le métal esthétique et le métal bienfaisant. En lui se réconcilient enfin les deux rivales et le galop suprême aboutit à l'apothéose de l'Or. *Messidor* commence d'emblée par cette sauterie allégorique. Ainsi le prologue est la glorification de cet Or dont le reste de l'opéra sera la condamnation. Ainsi rien ne se tient et ne se suit. Ainsi, bien qu'il soit d'or, le collier de Véronique est tutélaire et sacré. L'or est à la fois bienfaisant et fatal, bon en collier et mauvais en pépites. Ainsi le propre de ce livret n'est pas seulement le symbolisme, mais dans le symbolisme même, l'incohérence et la contradiction.

Entre ce livret et la musique — je ne dis pas encore cette musique — il existe plus que des contradictions : il y a des incompatibilités. La musique, qu'on ne parle aujourd'hui que d'émanciper et d'ennoblir, on l'a contrainte, abaissée ici à d'assez viles besognes. Éternelle compagne de la poésie, on l'a faite esclave d'une prose sans rythme, sans assonances même, sans période, sans cadence et sans harmonie ; d'une prose enfin dépouillée de tout ce que le langage humain peut impliquer et offrir de musical et de chantant. Oyez, je vous prie, ce couplet :

« C'est encore moi, tante Véronique, et je vais tomber sur la route, si pour quelques jours, vous ne m'accordez le gîte et la pitance. » Et que pensez-vous de cette strophe : « Il a fallu qu'un des nôtres, notre ancien voisin Gaspard, mordu par l'enragé désir des richesses, ne se contentant pas de l'antique lavage à la main, eût l'idée d'établir une usine en amont du torrent ». L'usine, toujours l'usine, quand ce n'est pas la machine, plus insupportable encore. Car ce n'est pas seulement aux mots, c'est aux choses, et à quelles choses ! que la musique est étroitement liée. Durant tout un acte l'odieuse mécanique occupe toute la scène et son bruit à elle couvre tous les autres. Voilà, je crois, la première application au drame lyrique de la grande industrie. D'autres suivront sans doute. Les chemins de fer pourront offrir à nos compositeurs des ressources infinies, et ce sera un admirable tableau — symphonique et vocal — que celui d'une gare, tant à cause de la multiplicité des voies, que de l'abondance et de l'entre-croisement des motifs conducteurs.

Sérieusement, à côté ou plutôt à l'opposé d'une certaine tendance et de prétentions, plus certaines encore, à l'idéalisme, il y a pour la musique, en ce livret de *Messidor*, trop de causes d'avilissement. C'en est une que la prose ; entendons-nous bien : cette prose. L'appareil industriel et mécanique en est une autre. Une autre enfin est le réalisme et la grossièreté. Par certains côtés et par l'un au moins des personnages, *Messidor* a le défaut de rappeler *Germinal*. Pour la musique ce défaut devient un vice, presque une honte. De la haine et de la violence, des crimes de l'homme et de ceux de la foule, de tous les attentats et de toutes les colères, assez de chefs-d'œuvre ont prouvé que la musique n'a pas peur. Mais à de tels sujets, pour qu'ils servent sa cause, et sa gloire, il faut toujours — quel qu'il soit — un prestige : celui de l'histoire ou de la légende, l'éloignement dans le temps ou dans l'espace, un rayon enfin de poésie ou de beauté. Des bandits pourront être des héros lyriques ; des ouvriers, j'en doute ; des voyous, jamais. La conjuration du Rutli, la Bénédiction des poignards sont des choses sublimes. Il y a quelque chose d'ignoble dans l'émeute anarchiste de *Messidor* et chez le compagnon qui la mène, on vous a dit en quel accoutrement. Or l'ignoble — je ne prends le mot qu'au sens originaire, au sens non pas de l'obscénité ni de l'ordure, mais seulement de la trivialité et de la bassesse — l'ignoble répugne essentiellement à la musique. Il est impie, il est sacrilège de l'y associer. Quand M. Bruneau sera devenu un grand musicien, il ne pourra pas se rendre le même témoignage qu'un grand poète, qui pourtant, en un jour d'hé-

roïsme, devait approcher la foule et la dompter. Ce n'est pas lui qui dira jamais de sa muse :

Non, non : je l'ai conduite au fond des solitudes
Comme un amant jaloux d'une chaste beauté.
J'ai gardé ses beaux pieds des atteintes trop rudes
Dont la terre eût blessé leur chaste nudité.
J'ai couronné son front d'étoiles immortelles,
J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour,
Et je n'ai rien laissé s'abriter sous ses ailes
Que la prière et que l'amour.

Il est vrai qu'on ne se figure pas très bien la muse de M. Bruneau. Entre nous je doute qu'il en ait une. *Ridiculus mus*, eût dit ce démon d'Henri Heine. *L'Attaque du moulin* renfermait pourtant certaines pages presque inspirées. Hélas! elles n'avaient pu faire oublier *le Rêve*. Elles en laissaient craindre le retour. Est-ce donc *le Rêve* qui revient aujourd'hui? Je ne dis pas cela, car on ne retrouve pas dans le troisième ouvrage de M. Bruneau l'originalité, l'affreuse originalité du premier.

Au musicien comme au librettiste on a demandé ce qu'il a voulu faire. Abondamment aussi le musicien a répondu. M. Bruneau a voulu « unir aussi intimement que possible la musique au poème... et, par le moyen des sons, dessiner de manière très différente les six personnages de ce poème, chantant les uns et les autres selon la logique de leur caractère, selon la vérité du drame. A l'aide des multiples couleurs instrumentales, mettre ces personnages dans l'atmosphère changeante des quatre saisons de l'année en lesquelles se passent les quatre actes de la pièce, et mêler ainsi la voix mystérieuse et puissante de la nature au cri de passion et d'espérance que jette toute âme humaine. » M. Bruneau a voulu encore, — ceci est le ballet, — « laisser le geste vague des pantomimes et des danses élargir jusqu'au delà de l'imagination le lumineux symbole. » Et il a voulu enfin « écrire librement, sans souci des querelles d'école, une partition d'indépendance et de franchise. » Autant de volontés, ou de volitions, très louables, mais qui ne laissent peut-être pas d'être assez communes. De tout cela qui donc, je vous prie, voulut, veut ou voudra jamais le contraire? Imagine-t-on un musicien qui s'efforcerait, et se vanterait surtout, d'opposer la musique au drame ou seulement de l'en séparer, de faire chanter pareillement les personnages divers, de ne point associer à l'humanité la nature et d'écrire enfin, épousant telle ou telle querelle, une partition de servitude et de déloyauté?

Voilà pour le dessein général du compositeur. Mais il n'est pas jus-

qu'à ses intentions les plus particulières, jusqu'à ses arrière-pensées thématiques ou instrumentales, dont il ne nous ait avertis. Apprenez donc que tel motif — celui de l'été — « se pose dans la lourdeur étouffante des trombones graves, unis au cor anglais, à la clarinette basse et au contre-basson. » Plus loin, c'est le travail qui « chante en la claire sonorité des cordes. Dans le chant austère des violoncelles, dans la fraîcheur des flûtes s'élève la mélodie de l'hospitalité, à laquelle les cors opposent un sauvage arpège ascendant qui est comme le geste de menace du cousin Mathias. » Et il y a encore un motif — s'il n'y en avait qu'un ! — qui crie la misère, et un autre où « dans le reflet de métal des trombones » resplendit l'enfant Jésus. De cette musique ainsi tout est expliqué, démonté, classé. Chaque thème a son étiquette et chaque instrument sa spécialité. Si nous ne comprenons pas les partitions d'aujourd'hui, ce n'est pas faute de commentaire, d'exégèse, de catalogue, de guide et d'indicateur. Mais le malheur, en de telles occurrences, n'est point de ne pas comprendre : c'est de n'admirer point. On voit très bien, et à soi tout seul, ce qu'a voulu faire M. Bruneau, et que cela est considérable. On voit encore mieux ce qu'il a pu faire, et que cela est très peu ou que ce n'est rien.

De grâce, laissons de côté pour aujourd'hui l'éternelle question, odieuse à la longue et qui n'est pas la question unique, des rapports de la musique avec le livret ou la parole. Écartons toute idée de relation ou de conflit. Ne considérons que la seule musique, la musique en soi. Elle a peut-être son importance intrinsèque, sa valeur spécifique, ses droits enfin dans l'association ou le contrat. En cette union, souvent orageuse, qu'est le drame lyrique, Wagner avait coutume de comparer la poésie au principe mâle et la musique au principe femelle. Soit. Femelle, ou femme — j'aime mieux femme — c'est la musique aujourd'hui qui, sous « la loi de l'homme », est en train de mourir. Et « Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien... Je dis que c'est beaucoup. » Je dis qu'à force de prétendre ainsi incorporer la musique au drame, au mot surtout, on finit par l'y asservir et l'y sacrifier. Je dis que dans nos drames soi-disant lyriques le lyrisme chaque jour s'appauvrit, et qu'aux cinq actes d'un opéra comme *Messidor*, beaucoup plus encore que la poésie, ce qui manque, c'est la musique.

Les idées, les thèmes, enfin les éternels *leitmotive*, ne furent jamais plus minces, jamais plus dépourvus de caractère et de plasticité. Dans *l'Attaque du moulin*, quelques thèmes ne manquaient ni d'intérêt ni d'expression : celui de la terre de France, dont était fait tout un prélude ; un thème encore de Marceline, cette autre sibylle un peu bien vatici-

nante déjà, mais qui vivait pourtant d'une vie autrement vraie et vivante que la Véronique de *Messidor*. Le motif du moulin même était très supérieur à celui de la machine. Et puis quelque chose là de temps en temps se développait. Il y avait dans *l'Attaque du moulin* comme des haltes propices au lyrisme, à l'émotion, à l'épanouissement de la pure musique. Presque tout avorte dans *Messidor*, ou meurt aussitôt né. Prenez-en les premières pages, les meilleures pourtant. Vous y trouverez trois notes, que peut-être vous reconnaîtrez. C'est par elles que débute une belle mélodie de Lalo : *l'Esclave*. Mais pour Lalo ces trois notes ne sont qu'un commencement en effet ; une ample période, une cantilène les suit. Elles sont tout pour M. Bruneau. Ce germe ou cette amorce lui suffit. Ce qu'il y ajoute, ce qu'il en tire n'est rien. Comparez les deux passages ou les deux idées, et vous comprendrez mieux que par tous les raisonnemens du monde ce qui est mélodie, ce qui est musique, et ce qui ne l'est pas.

Ces pauvres, ces courtes idées, M. Bruneau se donne beaucoup de mal pour les associer. Il y arrive quelquefois. Mais ne savez-vous pas qu'en musique on arrive à tout? Il me souvient qu'enfant j'essayais volontiers au piano de jouer avec la main droite la gamme d'*ut* naturel en même temps que celle d'*ut* dièse avec la main gauche, et cela aussi, j'y arrivais. A l'harmonie, au contrepoint de M. Bruneau ce genre de beauté n'est pas toujours étranger. C'est un des inconvéniens, un des malheurs de l'art ou du métier musical, que les notes ne se défendent pas et se laissent contraindre. Mal ajustées, portant à faux, que ne font-elles comme les pierres, qui — elles du moins — ne tiennent pas et tombent !

L'orchestre même, cet orchestre dont la plupart de nos musiciens d'aujourd'hui savent jouer en virtuoses, l'orchestre de *Messidor* est sans couleur, sans ingéniosité, sans grandeur ni puissance. Le ballet surtout a cruellement laissé paraître le néant de la symphonie. Il est toujours facile, avec les procédés du drame lyrique moderne, de composer à son usage personnel une psychologie des *leitmotive* et des timbres. Il est plus difficile de l'imposer. Je crains un peu que M. Bruneau reste seul à goûter le calme austère de ses violoncelles et la fraîcheur de ses flûtes, et je ne sais pas de plus vilains exercices que ceux auxquels se livrent les violons — peut-être aussi les harpes — toutes les fois qu'il est question de la légende de l'Or et du petit Jésus.

A d'autres points de vue encore, il serait possible de faire voir l'inanité de cette musique, son impuissance à tracer des caractères ou seulement à poser des personnages, à traduire surtout le dialogue,

que celui-ci d'ailleurs soit lyrique ou familier. « Quelle insupportable manière de vous exprimer vous avez adoptée, maître Blasius ! » Ce sont tous des Blasius que nos jeunes maîtres d'aujourd'hui. Tous ils semblent avoir perdu le sens de l'accord mystérieux, intime, entre la note et le sentiment ou la parole, entre la force ou la vertu du son et celle de l'âme. Jamais déclamation ne fut plus embarrassée et plus fausse que leur déclamation. Jamais enfin le lyrisme, l'élan, l'essor et l'émotion ne furent plus rares. Il n'en faudrait pas d'autre témoignage que la plate chanson du Semeur, à la fin du troisième tableau de *Messidor*. Tableau! Voilà le mot dont on a joué ici. La peinture, ou le décor, a pu faire quelques dupes. « C'est un Millet », avons-nous entendu dire, et cela est bientôt dit, et fort mal dit. Car enfin il ne s'agit point de peinture, mais de musique en cette affaire, et c'est encore la musique, la musique seule, toute la musique : mélodie, modulations, et le reste, dont il serait aisé de montrer ici qu'elle n'existe guère, ou qu'elle n'existe pas.

Nous l'avons assez montré, beaucoup plus assurément que nous n'aurions souhaité d'avoir à le faire. Et qu'importe d'ailleurs? Le musicien de *Messidor* ne nous croira pas plus que nous ne croyons en lui. Il « marche vivant dans son *Rêve* étoilé. » Le lendemain de ce premier chef-d'œuvre, ne lui a-t-on pas offert un banquet? Ne l'a-t-on pas salué réformateur, fondateur peut-être de la musique française? Et puis il nous opposera les leçons de l'histoire. Leçons de modestie et de prudence pour les faux prophètes que nous sommes, leçons de courage et de confiance sereine, promesses d'avenir et de revanches triomphales pour les vrais dieux qu'ils sont ou qu'ils seront tous un jour. Peut-être, et qui sait en effet? La beauté quelquefois a été longtemps méconnue. D'autres fois la laideur a été reconnue tout de suite. Attendons.

Messidor a fait beaucoup de bien à *Kermaria*, qui l'avait précédé. De ces deux ouvrages si l'on ne connaissait que l'un, c'est peut-être l'autre qu'on préférerait. Quand on les connaît l'un et l'autre, le choix s'impose : à côté de *Messidor*, c'est un chef-d'œuvre que *Kermaria*.

C'est l'œuvre au moins d'un meilleur musicien, et qui sait mieux ce qu'on appelle, d'assez vilains mots, son « métier » ou son « affaire ». *Kermaria* sans doute a de grands défauts, de gros défauts surtout, ceux qui deviennent, hélas ! les nôtres, car notre génie musical s'embarrasse et s'appesantit. Voilà de la musique française à laquelle on ne reprochera pas d'être légère et frivole. *Kermaria* nous a fait songer,

par antithèse, à *la Dame Blanche*. C'est une sorte de *Dame Blanche* après Wagner. On peut y retrouver quelque chose de la « rose blanche de l'Opéra-Comique français », comme l'appela jadis Hanslick, mais de cette rose plongée en des eaux étrangères et lourdes, qui l'ont pétrifiée. Tout s'est durci, figé sous l'alluvion funeste. Le charme, le naturel, la grâce est morte, et rien qu'en comparant les deux œuvres — comparables après tout, car elles sont l'une et l'autre du genre moyen ou tempéré — l'on pourrait mesurer ce qu'en soixante ans ce genre ou cet idéal a perdu.

J'en demande bien pardon au librettiste de *Kermaria*, mais, de Scribe ou de lui, c'est encore Scribe le poète. Sur la légende bretonne la légende écossaise garde tous les avantages, celui du style compris. Dans les ruines hantées, Yvon, un paysan, évoque ainsi « la fille bleue » qui les habite :

Vision pure et coutumière,
Ma fée aux frêles mains,
Connue en des cieux surhumains,
Où durant de longs jours m'emportèrent mes rêves,
Que les verbes divins s'exhalent de vos lèvres!

J'aime mieux : *Viens, gentille dame!* tout simplement. Et dans le duo de Boïeldieu, le duo de « la main si jolie », je ne regrette pas de ne point entendre parler d'amour en ces termes :

Nous nous aimerons sans jamais connaître
Le sommeil du cœur, la nuit des pensers;
Nos âmes verront à jamais renaître
Les lis éternels de nos longs baisers.

Voilà comme on fait aujourd'hui deviser au clair de lune et pendant quelque trois quarts d'heure, un sergent breton et sa payse. Lui, s'obstinant à prendre sa fiancée pour la fille bleue, hôtesse du vieux manoir, ne veut plus voir, aimer en elle que l'apparition et non la femme. Jadis c'était la femme au contraire que dans l'apparition devinait, aimait tout de suite le chevalier d'Avenel. A peine il avait effleuré les doigts de la nocturne visiteuse, qu'il en sentait vivante la douceur, et derrière le mystère aussi léger que la blanche mousseline, il entrevoyait aussitôt plus qu'un fantôme et qu'une ombre d'amour. Cela n'était-il pas plus naturel, et sous le romanesque de l'aventure n'y avait-il pas alors, avec plus de bonhomie, plus de vraisemblance et d'humanité ? Prenons garde : si la musique s'alourdit en France, il semble parfois que le théâtre,— je parle du théâtre lyrique, — s'écroule et s'évanouisse en fumée comme un château de féerie. On finira par

nous faire prendre en horreur le merveilleux et la légende. Certain idéalisme nous dégoûtera de l'idéal ; et nous demanderons qu'on nous ramène à l'opéra-comique de nos grands-pères comme à la source de la vie et de la vérité.

Et le mysticisme aussi n'est pas loin de nous exaspérer. Il y a une idée, entre autres, dont l'application ou le placage dans *Kermaria* semble particulièrement artificiel et postiche : c'est l'idée de la rédemption. Quel besoin, pour nous intéresser à de pures amours bretonnes, de faire de ces amours et de leur pureté la condition et la voie du salut pour un ermite pécheur et pénitent ? Mais voilà, c'est que l'idée de rédemption est l'une des grandes turlutaines wagnériennes. Comme disait Nietzsche, il y a toujours chez Wagner quelqu'un qui a besoin d'être sauvé. Or Wagner de plus en plus nous possède et nous égare. Le musicien de *Kermaria* n'est pas de ceux qui wagnérisent avec le moins de fureur. Le second acte de son ouvrage, à la fois plus un et plus long peut-être que le second acte de *Tristan*, n'est fait que d'un duo d'amour. Mais quel duo ! Debout, puis assis, comme celui de *Tristan*. Avec nocturne à deux voix et à trois temps, comme celui de *Tristan*. Avec des mouvemens et des impulsions d'orchestre qui, pour être plus modestes, n'en font pas moins leur petit effet et rappellent en miniature les poussées colossales de *Tristan*.

En tout cela plus de musique que dans *Messidor*. Des *leitmotive* plus définis, plus formels et mieux traités. J'en sais un de trois notes, sur lequel à certain moment se fonde et se bâtit un semblant de finale qui n'est pas tout à fait sans grandeur et sans beauté. Le thème entortillé des amoureux au second acte est d'une musicalité que ne possèdent guère les thèmes de *Messidor*. C'est un charmant épisode que celui des fileuses ; des quarante ou quarante-cinq minutes que dure le duo, quelques-unes sont agréables ; l'orchestre enfin, aisé, fluide, ne ressemble pas le moins du monde à l'orchestre de M. Bruneau.

Tout de même ce ne sont point là des œuvres de lumière et de joie. Elles n'augmentent ni ne réparent la vie en nous. Ne dites pas non plus qu'elles ont du « mérite », car le mérite, admirable dans l'ordre de la vertu, ne se conçoit même pas dans le domaine de la beauté. Que si pourtant il semble trop cruel de ne pas tenir compte de l'intention, de la peine, de l'effort enfin, qu'on en tienne compte à tous. C'est peut-être un effort de composer de tels ouvrages ; c'en est un assurément de les entendre et de les raconter.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

LA POÉSIE DE HENRI HEINE
D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

La question s'est posée il y a quelques années de savoir si l'on devait élever à Mayence un monument en l'honneur de Henri Heine; un écrivain de là-bas, M. Fischer, imagina de recueillir sur ce grave sujet l'avis des plus considérables entre ses compatriotes, et ouvrit dans la *Gazette de Francfort* une de ces enquêtes qui sont comme un appel à la sottise des gens d'esprit. Les choses se passèrent tout à fait comme elles se passent chez nous : les réponses furent saugrenues autant qu'on le pouvait souhaiter. M. Fischer les a réunies en volume (1) : si les publications de ce genre parviennent à la postérité, elles porteront de nous un témoignage cruel. Ce qui ressort de cette consultation, c'est que Henri Heine ne peut avoir une statue en Allemagne, d'abord parce qu'il a trop médit des Allemands, mais surtout parce qu'il était juif. D'autre part, il est peu probable que nous dressions le buste de l'exilé sur quelqu'une de nos places publiques; une plaque satisferait le zèle de ses plus fervens admirateurs. C'est ainsi que la destinée du poète continue, en dépit de la mort, d'être pareille à elle-même: son ombre reste incertaine et errante : pour avoir eu deux patries, il n'en a pas une. Je ne doute pas que cette mésaventure posthume ne le chagrine : il était vaniteux à la manière des poètes; il avait, comme tous les railleurs, une susceptibilité ombrageuse. Mais la vraie façon d'honorer les poètes, ce n'est pas de leur ériger des mo-

(1) *Heinrich Heine im Licht unserer Zeit*, 1 vol.; Munich.

numens, c'est d'entretenir autour de leur œuvre une curiosité éveillée et vivante.

A ce point de vue, Heine est traité en privilégié. Les Allemands peuvent bien maudire le pamphlétaire, ils savent par cœur les vers du poète. Éditeurs, biographes, critiques d'outre-Rhin lui ont consacré d'importans travaux. Chez nous, seul entre les poètes allemands, il bénéficie de ce privilège d'avoir un public. Je ne nie pas que nous n'ayons pour quelques autres, et pour Gœthe par exemple, un juste respect. Nous admirons Gœthe, nous ne l'aimons pas. Au contraire, l'auteur de l'*Intermezzo* est pour quelques Français de France un de ces écrivains qui sont tout près du cœur. Cela tient à plusieurs raisons parmi lesquelles il en est d'extérieures. Heine a vécu pendant de longues années parmi nous; il parlait notre langue, quoique avec un fort accent; il l'écrivait, quoique d'une façon très incorrecte; il nous a loués, quoique avec bien de l'impertinence; il a été mêlé à notre société; il a été en rapports avec nos écrivains, nos artistes et même nos hommes politiques. Nous nous sommes habitués à le considérer comme un des nôtres, et sa plaisanterie, fortement tudesque, passe encore pour avoir été une des formes authentiques de l'esprit parisien. Notre sympathie pour Heine se fonde d'ailleurs sur des motifs plus valables. Il a quelques-unes des qualités qui nous sont chères : son style est clair; ses compositions sont courtes. Nous aimons ces lieds dont quelques-uns durent le temps d'un soupir, l'espace d'un sanglot. Leur pur éclat nous semble celui de la goutte de rosée que le soleil taille en diamant, ou d'une larme qui brille dans un sourire. C'est par eux que le meilleur de la sentimentalité allemande est parvenu jusqu'à nous. Ou, pour parler plus exactement, la poésie de Heine représente une nuance particulière de sensibilité, qu'il a créée et que nous avons accueillie. Aussi doit-elle avoir sa place dans une histoire de la poésie lyrique en France. De même qu'il y a une « critique allemande » de l'œuvre de Heine, il convient qu'il y en ait parallèlement une « critique française ».

Le livre que M. Jules Legras vient de consacrer à « Henri Heine poète (1) », tiendra une place honorable dans la « littérature » du sujet. C'est une monographie élégante, écrite avec soin, et d'une lecture agréable. M. Legras s'est enfermé dans l'œuvre lyrique de Heine, et, sans vouloir rien apercevoir de ce qui l'entoure, toutes communications étant violemment rompues, il y a étudié par l'intérieur le déve-

(1) *Henri Heine poète*, par M. Jules Legras, 1 vol. in-8°; Calmann Lévy.

loppement des facultés du poète. Il a suivi avec rectitude le plan qu'il s'était lui-même tracé, et bien fait le livre qu'il voulait faire. Apparemment il se contentera de cet éloge et nous laissera libres après cela de souhaiter qu'il eût conçu son travail sur un tout autre plan. C'est un principe généralement admis qu'on doit juger un auteur sur ses intentions et qu'on n'a pas le droit de lui demander compte de ces intentions elles-mêmes; mais c'est un principe faux. Car s'il plaît à l'un de nous de soutenir une gageure, quelque habileté qu'il y apporte, ce ne sera toujours qu'une gageure habilement soutenue. M. Legras a restreint comme à plaisir l'intérêt de son étude. Il s'est interdit sévèrement de marquer la place que tient l'œuvre de Heine dans la littérature allemande; il s'est refusé avec la même rigueur de montrer quels liens la rattachent à l'histoire de la pensée et de la sensibilité en France. En sorte que cette étude, dont on ne voit ni le point de départ ni le terme d'arrivée, ne part de rien et y aboutit de même. Il y a là pour M. Legras une question de méthode : il s'en explique avec une franchise qui ne va pas sans quelque hauteur. C'est de propos délibéré qu'il a paru ignorer que Heine n'a pas écrit au fond d'une solitude. Il a voulu réagir contre les procédés d'une critique trop systématique. « Signaler des courans littéraires, des dépendances incessantes entre l'écrivain d'une part, son pays, son temps et ses collègues d'autre part, telle a été la tâche préférée de la génération sous laquelle nous avons étudié. Seulement, à force de s'arrêter au contenant, elle a parfois négligé le contenu : elle nous a intéressés à des groupemens artificiels et elle a oublié bien souvent de nous en faire connaître à fond les unités. Certes, un écrivain de génie dépend de son milieu physique et moral; mais il dépend aussi de lui-même, de ses aptitudes, et de ses antécédens. » Il n'est pas besoin de tant de fracas pour enfoncer des portes ouvertes. Tout le monde accorde aujourd'hui qu'il ne faut pas absorber un écrivain dans son milieu, et que toutes les influences qu'il a subies ne seraient rien si elles ne s'étaient combinées avec l'originalité de l'individu. Mais cette originalité individuelle est un élément premier et irréductible qui défie toute explication, sinon toute analyse, et que nous sommes réduits à constater. En la constatant nous déclarons que nous ne pouvons pousser plus loin notre étude. Le dernier mot de la critique, en cela pareille à la science, est un aveu d'impuissance. Elle ne doit donc s'y résigner que lorsqu'elle a épuisé toutes ses ressources. On l'appauvrit d'autant quand on lui refuse le droit d'énumérer et de classer tous les élémens dont le génie a profité pour faire son œuvre.

Pour ce qui est de Henri Heine, nous devrons sans doute constater en dernier ressort qu'il était doué pour la poésie lyrique, qu'il avait une imagination vive, une sensibilité aiguë et qu'il était homme d'esprit. Mais c'est n'avoir rien dit. En fait, son œuvre est de celles où nous trouvons le plus fortement marquées les empreintes de la race, de l'éducation, du tempérament, des circonstances de la vie. Il est juif; c'est le trait fondamental auquel se rattachent toute sorte de conséquences évidentes autant qu'elles sont nombreuses. La religion, qui au cours des siècles a façonné l'âme d'un peuple et qui à son tour en reflète l'esprit, cette religion qui a consolé nos pères et pour laquelle ils ont lutté, jusqu'à lui faire le sacrifice de leur vie, est un des élémens les plus actifs du sentiment national. Issu d'une race cosmopolite, Heine tient moins que d'autres au sol où il est né; l'exil, insupportable pour d'autres, lui sera léger; et il poursuivra pendant toute sa vie le rêve de l'universelle fraternité des peuples. Dans la ville où s'est écoulée son enfance, la race juive était tenue pour inférieure et la société se fermait devant ses représentans; ç'a été pour l'enfant une cause de souffrances cruelles et l'origine première de la sympathie avec laquelle il accueille les idées de cette Révolution qui venait de rendre aux juifs leurs droits de citoyens. D'ailleurs il n'a pas moins à souffrir de ses coreligionnaires eux-mêmes; ceux-ci le tiennent pour suspect et l'événement prouva qu'ils n'avaient pas tort; rêveur dans un milieu de banque et de négoce, parent pauvre dans une famille riche, il sent peser sur lui le mépris; il se réfugie dans l'ironie et prend dès lors le pli du sarcasme haineux. Il a, en commun avec ceux de sa race, la souplesse de l'attitude, la violence de la nature, l'outrance des sentimens, l'âpreté des rancunes. Et par une hérédité lointaine, que ne vient interrompre dans ces familles fermées le mélange d'aucun sang étranger, quelque chose subsiste en lui de cette imagination sémite dont on voit dans les livres hébraïques resplendir la sombre magnificence.

« Je suis venu au monde, écrit Henri Heine, à la fin d'un siècle très sceptique et dans une ville où régnait non seulement la France, mais l'esprit français. » La barrière du Rhin n'est pas si large que le vent venu de France ne pût alors souffler d'une rive à l'autre rive. La mère de Henri Heine, très instruite, avait lu nos livres et elle était toute pleine de l'esprit de Rousseau. Nos soldats victorieux occupaient la ville, et l'enfant voyait en eux, moins des envahisseurs que les héros d'une épopée glorieuse. Le tambour Legrand lui communiquait son enthousiasme naïf pour l'empereur; et lui-même il se souvenait de

l'avoir vu passer au milieu des acclamations. Si vive avait été l'impression reçue, que c'est l'une des premières dont il trouvera la traduction poétique, et qu'il a, par un accord instinctif avec l'enthousiasme populaire, contribué à faire entrer dans l'art la légende napoléonienne.

Tout de même il subissait intimement le charme de la terre allemande. L'Allemagne mélancolique et tendre, l'Allemagne qui rêve dans la profondeur de ses forêts et au bord de ses étangs, celle des légendes, des contes fantastiques, des ballades et des romances, l'Allemagne suivant la tradition et suivant la convention, c'est elle qui a d'abord bercé son esprit. Il a eu une première enfance douce et recueillie, entourée d'affections familiales, égayée d'amitiés puériles. « O Dieu! autrefois la terre était si belle et les oiseaux chantaient tes louanges éternelles, et la petite Véronique me regardait d'un œil tranquille, et nous allions nous asseoir devant la statue de marbre, sur la place du château... du vieux château dévasté où il revient des spectres, où la nuit se promène une dame sans tête, vêtue de soie noire avec une longue queue flottante. » Au pied du château dévasté de Dusseldorf le Rhin étend ses eaux d'où émerge sous un rayon de lune tout un peuple mystérieux. C'est l'ondine qui se baigne : le flot ruisselle sur ses épaules et sur ses bras charmans. Là-haut la belle vierge Loreley est assise comme une apparition merveilleuse; elle peigne ses cheveux d'or, et la chanson qu'elle chante attire le marinier vers le gouffre où la mort l'attend. Les danses des elfes, les rondes des nixes, les jeux des Kobolds, toute cette fantasmagorie ne trouve crédit en France auprès de personne, pas même auprès de nos enfans, critiques avisés. C'est qu'en effet ces hôtes ne se rencontrent pas dans nos bois ensoleillés et dans nos claires fontaines. Et ils ne supportent pas le voyage. Mais il faut accepter la confession du poète : « Lorsque j'étais encore tout jeune, je ne pensais qu'aux histoires d'enchantemens et de merveilles et chaque belle dame que je voyais avec des plumes d'autruche sur la tête était pour moi une reine de sylphes, et si je remarquais que le bas de sa robe était mouillé, je la tenais pour une fée ondine. » Ajoutez l'impression des premières lectures. Heine lit avec passion les livres de traditions populaires et de chansons enfantines. Il s'éprend vivement de la poésie romantique qui remettait en honneur les souvenirs du moyen âge chevaleresque et légendaire. Uhland et Bürger sont ses maîtres. Il est en relation avec Lamotte-Fouqué, Chamisso. C'est l'empreinte qui ne s'effacera plus.

Vienne maintenant l'épreuve douloureuse qui remue profondément la sensibilité, éveille au plus intime du cœur des échos lointains et fait

vibrer tout l'être; cette douleur avide de s'exprimer trouvera sa forme toute prête et le chœur léger des rêves d'antan lui fera un prestigieux cortège. Nous connaissons cet épisode autour duquel sont venues se concréter les jeunes souffrances du poète. C'est l'histoire banale d'une passion violente et malheureuse, c'est une vieille histoire éternellement neuve. Amélie, la fille du banquier Salomon Heine, était remarquablement belle, elle était riche, elle était courtisée; c'était pour elle un pauvre amoureux que ce petit cousin, obscur employé de bureau, malhabile aux affaires et sans avenir comme sans vocation. Il se rendit compte de son indignité, n'avoua pas cet amour qu'on eût dédaigné, et après un martyre de trois ans, quand la belle cousine se fut mariée, la souffrance accumulée et contenue éclata en une suite de chants douloureux. C'est là le thème principal dont le poète ne fait que varier l'expression dans toute la première série de ses lieds et qui reçoit sa forme la plus achevée dans les deux recueils de l'*Intermezzo* et du *Retour*. Plus tard, après les aventures multiples et les tristes égaremens, au temps de la longue agonie, le poète en retrouve encore dans la partie la plus saine de son cœur l'amer et exquis ressouvenir.

Ce qui fait le charme de ces premières poésies c'est qu'autant l'art y a déjà de sûreté et de maîtrise, autant l'âme qui se livre à nous a de fraîcheur, et c'est qu'avec l'intensité de la passion cet amour a toute la candeur d'un amour de jeunesse. L'expression en est toute fleurie de puérilités et de mièvreries, ainsi qu'il convient. La sensiblerie s'y étale sans fausse pudeur. Dans le vaste monde et dans la nature le poète n'aperçoit rien qui ne lui rappelle sa souffrance et qui ne soit un symbole de son amour. C'est sa propre douleur qu'il entend gémir dans la plainte anonyme des générations défuntes. Il est le sombre convive qu'on voit paraître dans le repas de noces et qui murmure à l'oreille de la fiancée la promesse oubliée. Pour lui est le linceul que lave dans l'eau de la fontaine la jeune fille de la forêt enchantée. Et le ricanement des spectres, assemblés autour du ménétrier fantastique, raille des douleurs pareilles aux siennes. Les mêmes soucis qui assiègent ses jours hantent ses nuits, et ses rêves lui rapportent les mêmes images aussi obsédantes. « Toutes les nuits je te vois en rêve... Mon ancien rêve m'est revenu... Je me vis l'autre nuit dans un rêve... J'ai pleuré en rêve, j'ai rêvé que tu étais morte... » La nature est sa confidente : les arbres lui font des signes d'intelligence, les violettes ont pour lui des regards, les fleurs ont un langage, les étoiles ont des sourires et elles ont des larmes. « La nuit était froide et muette; je parcourais lamentablement la forêt. J'ai secoué les arbres

de leur sommeil; ils ont hoché la tête d'un air de compassion... » Vraiment il a aimé avec toute son âme, avec toutes les forces de sa jeune énergie, avec tous les trésors de son imagination de poète. C'est pourquoi il faut que le cercueil qu'on ira lui chercher soit si grand, plus grand que la grosse tonne de Heidelberg, plus long que le pont de Mayence, ce cercueil où il déposera son amour et ses souffrances.

Le premier amour du poète est au tombeau. Ce qu'il y a de si triste dans la vie, c'est que nous laissons sur la route de chers compagnons qui étaient nous-mêmes. Un nouveau printemps qui ne vaudra pas l'autre fera refleurir le cœur de Heine; ou plutôt ce cœur, au gré des liaisons passagères, ira sans cesse en s'avilissant. « Je suis condamné, dira-t-il, à n'aimer que ce qu'il y a au monde de plus bas et de plus fou; comprenez alors combien cela doit tourmenter un homme fier et de beaucoup d'esprit. » Nous voyons désormais défiler dans son œuvre une série de figures de femmes de plus en plus vulgaires. Il finira par lier son sort à celui d'une grisette, aussi sotte qu'elle était belle, Mathilde, gantière. Le foyer de la vie intérieure est éteint : dans ces yeux, fixés jadis sur de pâles visions, se reflète maintenant le spectacle mouvant des choses. Heine est devenu un admirable peintre de la nature extérieure. Il peint les marines de la *Mer du Nord*, il peindra les montagnes du Harz et les monts Pyrénées. Il est arrivé à Paris, il se mêle de politique et il écrit dans les journaux, il fréquente les salons et le bal de la Grande Chaumière, il s'est fait présenter à des princesses et à Chicard. Il est devenu un professionnel de l'esprit, et c'est cela qui est grave. M. Jules Legras écrit justement : « Je ne puis m'empêcher de voir dans le développement exclusif et anormal du mot d'esprit dans l'œuvre de Heine, une influence néfaste de son séjour à Paris. Rien en effet n'a plus contribué chez nous à établir sa renommée que sa réputation d'homme spirituel : ses bons mots sont devenus classiques. Or ces bons mots pour la plupart ne sont pas tirés de ses œuvres; ils sont parvenus jusqu'à nous, colportés de bouche en bouche depuis les contemporains du poète. C'est par ses bons mots, non par sa valeur poétique, que celui-ci conquit sa place sur le boulevard parisien et dans les salons. L'esprit devint donc pour lui une nécessité, une sorte de « noblesse oblige, » et il prit l'habitude, fort douce d'ailleurs à sa nature caustique, d'en faire usage à tout propos. D'autre part, l'isolement moral dans lequel il vécut lui enleva toute facilité de contrôler la portée de ces plaisanteries. » L'homme d'esprit a nui au poète. Dans ses nouveaux recueils il raille la sincérité des précédens. Il se répète, il s'emprunte à lui-même des procédés, il s'en fait une rhétorique. Il remplace les rê-

veries amoureuses par des images libertines. Il sème ses vers de facéties grossières, de calembours et d'allusions obscènes. Ses meilleures pages, la chasse fantastique d'*Atta Troll*, le retour au foyer maternel dans *Germania*, lui sont inspirées par le souvenir du pays natal. Décidément l'air de Paris n'a pas été favorable à sa fantaisie lyrique : elle s'y est épuisée, son goût s'y est épaissi. Il lui est advenu la même mésaventure qu'avait value à notre Voltaire son séjour en Prusse. C'est que hors de chez lui l'écrivain cesse d'être lui-même. Nous croyons dans notre vanité que nous sommes maîtres de notre fortune et que nous pouvons l'emporter sous un ciel étranger. Le meilleur de notre esprit et de notre sensibilité ne vous vient pas de nous-mêmes; il monte du sol natal cultivé par les aïeux et auquel nous rattachent des racines mystérieuses et lointaines.

Il est probable que Henri Heine s'en est rendu compte; c'est pourquoi il ne nous a pas aimés. Il semble que ce soit un paradoxe, et c'est une vérité. Henri Heine a détesté la Prusse, il n'a pas aimé la France. Il a vécu chez nous, il y a trouvé toute sorte d'avantages qu'il n'avait garde de méconnaître, la liberté, une pension, un accueil flatteur, des satisfactions d'amour-propre, des jouissances faciles : il nous a donné son esprit, il ne nous a donné ni son affection ni, je pense, son estime. Il est le contraire d'un patriote; mais il est resté, dans l'intimité de ses sentimens, fidèle à cette terre d'Allemagne où jadis il avait tissé ses tendres rimes, avec le parfum des violettes et le clair de lune. « Allemagne, ô mon amour lointain, quand je pense à toi, les larmes me viennent : la France me semble triste, le peuple léger me pèse lourdement. » « Parfois il me semble que j'entends frémir sur ma tête les chênes d'Allemagne; ils parlent en chuchotant d'un futur revoir; mais ce n'est qu'un rêve; ils disparaissent. Parfois je crois entendre comme jadis chanter les rossignols allemands. Comme leurs accords m'enveloppent doucement! Mais ce n'est qu'un rêve; ils se taisent. » Regrets passagers, plaintes à peine soupirées et sans espoir. Aussi bien il ne s'agit plus de retour et voici commencer l'agonie qui se prolongera pendant sept années et qui va clouer le moribond sur ce tombeau de matelas qu'il ne doit échanger que pour le tombeau du cimetière.

Or dans le moribond le poète reparaît, et cette inspiration qui semblait tarie ou gâtée, la maladie la renouvelle et l'épure. L'auteur des *Reisebilder* avait écrit ces lignes qui, relues après coup, nous émeuvent à l'égal d'un pressentiment douloureux : « Il n'y a que le malade qui soit un homme ; ses membres racontent une histoire de souffrance : ils en sont spiritualisés. » Telle fut du moins l'influence de la

souffrance physique sur son talent. Celle qui « en pressant tendrement sa tête sur son cœur » avait fait blanchir ses cheveux, se fermer ses yeux, se paralyser ses membres, la « femme noire » fut pour lui une muse. Nous lui devons le *Romancero* et le livre de *Lazare*. Elle a fait de Heine un des poètes qui ont le mieux exprimé l'angoisse de la maladie et de la mort, elle lui a arraché des cris pathétiques sur la hideur de ce monde charmant et sur la volupté secrète de la douleur. Elle a enseigné au sceptique railleur une pitié nouvelle pour la souffrance de l'humanité. Elle a élargi son cœur. Elle lui a révélé l'importance d'énigmes plus graves que celle de la trahison d'une maîtresse. « Pourquoi le juste se traîne-t-il sanglant, misérable, sous le fardeau de sa croix, tandis que le méchant, heureux comme un triomphateur, se pavane sur son fier coursier?... Telles sont les questions que nous répétons sans cesse, jusqu'à ce qu'on nous ferme la bouche avec une poignée de terre; — mais, est-ce là une réponse? » Des visions macabres peuplent son cerveau. Le monde lui apparaît en d'atroces tableaux. L'ironie de la destinée, qui se moque de l'inoffensive ironie des pauvres hommes, donne pour épilogue à l'œuvre de ce railleur fertile en bons mots ces poèmes de désolation.

Nous possédons maintenant les élémens qui en se combinant vont nous permettre de définir la sensibilité de Heine. Ici la maladie est à la base. Car la paralysie finale n'a été que la dernière étape du mal dont Heine a souffert toute sa vie. Si loin que nous remontions dans sa correspondance, dans ses souvenirs, dans ceux de ses amis, nous l'y retrouvons aux prises avec quelque manifestation du mal intérieur. C'est la maladie des nerfs qui se traduit par l'inquiétude de tout l'être, par les changemens dénués de cause apparente, les attendrissemens subits et les brusques reprises de soi, l'humeur fantasque, l'instabilité du caractère, le heurt des impressions, l'espèce de continuel déchirement. Il arrive chez d'autres que de telles dispositions soient combattues, atténuées, annihilées par des influences salutaires et par une patiente éducation de la volonté. Mais précisément toutes les influences qu'a subies Henri Heine ont concouru à augmenter cette mobilité naturelle. Il naît en Allemagne au temps de l'occupation française. Juif, il est élevé par des prêtres catholiques; plus tard il se convertira au protestantisme. Il se méprise de s'être converti : « Samedi dernier, je suis allé au temple et j'ai eu la joie d'entendre de mes propres oreilles les sorties du docteur Salomon contre les juifs baptisés, contre ces gens, disait-il, avec une intention mordante toute particulière, qui par le seul espoir d'arriver à une place (*ipsissima verba*) se laissent entraîner jus-

qu'à devenir infidèles à la foi de leurs pères. Je t'assure que la prédication était bonne... » Il admire Blücher et il écrit les *Deux grenadiers*. Il a la vocation des lettres et on le destine à l'épicerie en gros. Aristocrate par goût, il est révolutionnaire par profession. Rêveur, il devient homme de combat. Rossignol allemand, il se niche dans la perruque de M. de Voltaire. Romantique défroqué, il est en outre imbu des idées de l'Encyclopédie. Soldat indiscipliné, il a criblé de ses flèches les causes mêmes qu'il défendait, affligé ses meilleurs amis, découragé ses plus chauds partisans. Il est hors de son pays, hors de sa classe, hors de sa caste, hors de son caractère. Dépaysé, déraciné, incapable de trouver un soutien, il a vécu comme absent de lui-même, sans pouvoir ni s'attacher à une idée ni se fixer dans un sentiment. Il y a chez Henri Heine deux êtres qui s'observent et se contrarient; et les émotions de l'un s'achèvent dans le rire de l'autre. Encore est-il impossible de démêler si l'homme en proie à cette dualité en est plus péniblement affecté ou s'il y trouve davantage un plaisir de perversité et la joie mauvaise du reniement.

Cela explique la conception que Heine se fait de l'amour; cette conception, telle qu'elle se dégage de l'ensemble de son œuvre, est ce qui la rend aujourd'hui encore vivante pour nous. Entre tous ceux qui ont parlé de l'amour, Heine a sa place à part et il la doit à cette sensibilité exaspérée et inquiète qui fut en lui. Car, on le sait bien, la façon dont les poètes ont parlé de l'amour ne vient pas des expériences qu'ils en ont faites; en dépit des démentis que la réalité a pu leur donner ils ont continué de ne l'apercevoir qu'à travers le rêve dont ils étaient les créateurs. Et ce rêve ils l'ont tissé avec l'étoffe même dont était faite leur âme, avec leurs dispositions naturelles et leurs sentimens intimes, avec leur mélancolie ou leur enthousiasme, avec leur délicatesse ou leur violence. Ils ont paré de couleurs séduisantes des objets indignes; trahis, ils ont béni leur souffrance; inconstans eux-mêmes et trompeurs, ils ont été de bonne foi quand ils se sont engagés. Sous la roche qui tombe en poussière, à la face du ciel mobile, ils ont échangé des sermens éternels. L'amour est cela même : une prise sur l'infini, l'illusion de l'éternité dont se leurre la créature d'un jour. Cette illusion, à aucun moment Henri Heine n'en est dupe.

Être heureux par l'amour, c'est le souhait absurde et toujours déçu. On côtoie l'île enchantée sans pouvoir y aborder. « Ma bien-aimée, nous étions ensemble assis dans une barque légère; la nuit était silencieuse et nous voguions sur la vaste étendue des eaux. L'île des fées, la belle île, se dessinait vaguement aux rayons de la lune; de douces

harmonies y retentissaient, faisant ondoyer la danse des ombres. La mélodie vibrait plus attirante, la ronde allait de-çà de-là. Mais nous, nous passâmes tristes et sans espoir sur la vaste mer. » Donc qu'on ne l'abuse pas par de vaines promesses; et ne sait-il pas que tout ce qu'il y a de plus beau sur la terre, le printemps et l'amour, doit misérablement périr? Et lui-même au moment où il exprime sa douleur, n'a-t-il pas conscience qu'en l'exprimant il l'épuise? Laissez passer un peu de temps, il n'y aura plus trace des chagrins passés dans la chanson nouvelle.

Si encore, au lieu de l'amour, il pouvait se contenter du plaisir! Maintes fois il l'a essayé, et il a cru qu'il avait exorcisé le fantôme d'un rêve impossible. « Tu ne m'aimes pas, tu ne m'aimes pas; ce n'est pas cela qui me chagrine; cependant pourvu que je puisse regarder tes yeux, je suis content comme un roi. » Il ne l'est pas. La jouissance sensuelle ne lui suffit pas. Il sent en lui, malgré lui, l'aspiration vers une tendresse idéale. Dans les bras des amantes de rencontre, il est poursuivi par l'image immatérielle de Maria la morte. C'est toujours ce même jeu des contradictions et ce même désaccord d'avec soi. Par suite et inversement, le poète n'est jamais si près d'être réellement ému qu'à l'instant précis où il raille son émotion. Il se reproche sa sottise; il sait que le soleil, la lune, les étoiles en éclatent de rire : « Moi je ris avec eux... et je meurs. » Il se rend compte qu'il joue la comédie des discours amoureux, et pris dans ses propres filets la plaisanterie devient au même moment pour lui chose sérieuse. « L'heure est venue enfin de renoncer sagement à ma folie; il y a si longtemps que, pareil à un histrion, je joue la comédie avec moi-même. Les décorations magnifiques étaient peintes dans le haut style du romantisme; j'avais un manteau de chevalier étincelant d'or et j'étais parfumé des sentimens les plus délicats. Hélas! à présent que je suis redevenu sage et que j'ai renoncé à cette folle sentimentalité, je me sens toujours malheureux comme si je jouais encore la comédie. O mon Dieu! C'est qu'en plaisantant et sans en avoir conscience j'ai exprimé ce que j'éprouvais réellement; et j'avais la mort dans la poitrine quand je jouais le rôle du gladiateur mourant. » Sentir très vivement et rester très clairvoyant, ne pouvoir être dupe pas même de soi, se déprendre à mesure des chimères auxquelles on ne peut renoncer, renier les émotions dont on porte en soi la blessure, tel est ce supplice. Il n'est pas exact de dire que tout ironiste soit un sentimental; l'ironie, la plupart du temps, ne trahit que la sécheresse du cœur. Et de même il est vrai que la sentimentalité s'accorde volontiers

avec la niaiserie. Mais le mélange de l'ironie avec la sentimentalité, c'est là ce composé d'une saveur étrange, étrangement amère.

Telle est la note qui appartient en propre à Henri Heine. Si l'on y veut songer, on verra qu'avant lui rien de pareil ne s'était rencontré dans notre littérature. Ce ne sont pas là les ardeurs inassouvies et ce n'est pas la rhétorique du romantisme. Ni la méditation toute religieuse de Lamartine, ni l'inspiration robuste de Victor Hugo, ni le pessimisme philosophique de Vigny, ni les alternatives de désespoir et de légèreté insoucieuse de Musset, ni davantage la pleurnicherie des élégiaques, ne nous offraient aucun mélange analogue. Mais au contraire nous retrouverons l'écho de cette tristesse ironique chez ceux de nos écrivains qui ont été les amis, les lecteurs ou les traducteurs de Heine. On en citerait des exemples frappans chez Théophile Gautier, chez Banville, surtout chez Gérard de Nerval mieux préparé par ses propres dispositions à subir la contagion. C'est un des élémens qui ont imprimé à la poésie de Baudelaire son caractère voluptueux et maladif; de l'imitation de Baudelaire toute une école est sortie qui s'est continuée, de décadence en décadence, jusqu'aux représentans du récent décadentisme. La formule une fois trouvée ne pouvait manquer d'entrer dans le domaine commun; nous la voyons autour de nous utiliser en guise de procédé commode par les plus minces de nos chroniqueurs. Nous n'avons garde de rendre Henri Heine responsable des imitations maladroites et des parodies qu'on a faites de sa manière; encore est-il juste de voir dans l'espèce particulière de sa sensibilité un principe qui, introduit dans notre littérature, s'y est épanoui en une floraison d'un charme séduisant et morbide.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Malgré l'intérêt que présentent en ce moment plusieurs autres questions extérieures, tous les regards restent fixés sur les affaires d'Orient. L'attitude prise par la Grèce à l'égard de la Crète et celle que l'Europe a prise à l'égard de la Grèce elle-même absorbent toute l'attention. Quoi de plus naturel? Les ministres de tous les gouvernemens qui ont à compter avec l'opinion et à s'expliquer avec elle, n'ont pas hésité à dire que la moindre faute commise entraînerait des conséquences qu'il serait impossible, par la suite, de retenir ou de limiter. Lorsque le même langage est tenu par lord Salisbury ou M. Balfour à Londres, par M. Hanotaux à Paris, par M. le baron Marschall à Berlin, il serait, à coup sûr, imprudent de fermer l'oreille à des avertissemens qui nous viennent de côtés aussi divers. Sans doute, lord Salisbury, M. Balfour ou M. Curzon, M. Hanotaux, M. le baron Marschall peuvent se tromper. Pourtant, il est difficile de croire qu'ils se trompent tous à la fois et dans le même sens, qu'ils sont mal renseignés et que nous le sommes mieux qu'eux, nous qui subissons si souvent de simples impressions, et qui manquons peut-être d'informations authentiques. Pour notre compte personnel, nous ne sommes pas suspect d'avoir une confiance crédule et naïve dans la solidité du concert des puissances. Sous ce concert apparent, nous avons toujours distingué certaines diversités d'intérêts qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, pourraient amener, si on n'y veillait avec soin, des divergences dans l'attitude de tels ou tels cabinets. Nous n'en sommes que plus frappés de l'entente qui s'est produite entre eux depuis quelques semaines, et qui s'est encore resserrée après l'intervention de la Grèce en Crète. Il y a là un fait rassurant. Les puissances, émues par les responsabilités qui pourraient retomber sur elles, sont d'accord pour faire prévaloir l'intérêt général sur leurs intérêts particuliers. L'intérêt général est celui de la paix; les intérêts particuliers sont extrêmement variés. Les puissances estiment qu'elles

ont toutes un intérêt plus grand au maintien de la paix, intérêt certain et positif, qu'elles ne pourraient en avoir à la poursuite d'avantages hypothétiques, à travers la complexité des aventures où quelques imaginations ardentes voudraient les engager. Ce bon sentiment ne saurait être durable qu'à la condition d'être unanime. On connaît l'histoire, si bien racontée par notre fabuliste, du chien qui défendait le dîner de son maître. Il fit courageusement face aux agresseurs. Mais, après avoir constaté l'inutilité de ses efforts, il n'eut plus d'autre préoccupation que de prendre, aussi large que possible, une part du gâteau que les autres se disputaient déjà. Qui pourrait lui en faire un crime? L'Europe, actuellement, est dans la première phase, la phase conservatrice : il ne faudrait peut-être pas grand'chose pour la faire entrer dans la seconde, la phase révolutionnaire.

Mais rappelons d'abord les faits qui se sont succédé depuis quelques jours : nous pourrons ensuite revenir à des considérations plus générales. L'Europe, — et on ne dira pas qu'elle l'ait fait sans réflexion suffisante, car elle y a mis longtemps, trop de temps peut-être, — l'Europe a adressé des notes à la Porte et à la Grèce. Il y en a eu deux, mais nous n'en connaissons qu'une, celle qui a été remise à Athènes, et l'indifférence avec laquelle l'opinion s'est accommodée partout à ignorer la seconde montre qu'elle n'y attachait qu'une importance subsidiaire, parce qu'elle savait bien qu'aucune résistance sérieuse n'était à craindre de la part du sultan. Tout le monde a lu la note adressée au gouvernement hellénique et la réponse de celui-ci ; mais où est la note adressée à la Porte, et où est la réponse qui y a été faite à Constantinople? On sait seulement, et encore sous bénéfice d'inventaire, que la Porte a accepté en principe l'autonomie administrative de la Crète, ce qui est beaucoup sans doute, mais ce qui laisse dans l'ombre la question du moment et des conditions où les troupes ottomanes seront retirées de l'île. On a appris après coup que l'Europe avait exprimé à ce sujet des volontés successives; qu'elle avait commencé par ne demander rien de précis à la Porte ; qu'elle avait exigé ensuite que les troupes ottomanes se concentrassent dans certaines villes maritimes; qu'elle ne s'était bientôt plus contentée de cela, et que, dans l'espoir d'amadouer la Grèce, elle avait imposé à la Porte l'obligation de retirer ses troupes en même temps que la Grèce retirerait les siennes. On escompte d'avance la soumission des Turcs à toutes ces exigences. On ne s'intéresse pas à eux. Tout l'intérêt dramatique se porte vers la Grèce, parce que c'est de ce côté seulement qu'on s'attend à de l'imprévu. Et il faut convenir

que la Grèce, peut-être dégénérée à quelques autres égards de ce qu'ont été ses glorieux ancêtres, a conservé de leurs traditions un art de mise en scène qui tient l'attention toujours en éveil. Sa manière de jouer avec l'Europe, — nous employons les termes les plus flatteurs pour l'une et pour l'autre, — est incontestablement le chef-d'œuvre d'un genre dont on avait déjà vu quelques modèles, mais non pas aussi achevés.

Les puissances ont regardé comme impossible, inacceptable, intolérable de laisser les Grecs en Crète. Il aurait mieux valu les empêcher d'y aller. Les Grecs ont encore conservé ceci de leurs aïeux qu'ils annoncent leurs projets avec un certain fracas, et que la trompette de la Renommée est volontiers leur porte-voix familier. Ils disent très haut ce qu'ils ont l'intention de faire. On pourrait même croire, par instans, qu'ils prennent ces précautions retentissantes afin qu'on en prenne d'autres correspondantes, qui seraient de nature à les arrêter au bord même d'une faute. Mais s'ils ont eu par hasard cet espoir, c'est que, pour une fois, ils ont méconnu l'Europe. L'Europe commence par laisser faire ce qu'on a la déférence de lui annoncer; après quoi, elle s'en émeut grandement. Elle se concerte alors pour rechercher la meilleure manière d'y obvier. Elle est ainsi; on ne la changera pas. C'est déjà beaucoup qu'après avoir laissé aux événemens le temps de prendre sur ses résolutions une large avance, elle arrive enfin à fixer et à exprimer une volonté commune. Après plusieurs jours de délibérations, l'accord des puissances a été complet. La note qui a été remise à la Grèce en date du 2 mars a été formelle. L'Europe a demandé deux choses, qui se résument en une seule, le rappel de la flotte et le retrait des troupes helléniques envoyées en Crète. C'est donc une véritable sommation que l'Europe a adressée à la Grèce : elle ne pouvait être sérieuse et efficace qu'à la condition de contenir un terme fixé d'avance à son exécution. L'Europe n'a pas reculé devant cette partie de sa tâche. La dernière phrase de sa note a été presque menaçante. « Le gouvernement hellénique est prévenu qu'en cas de refus, les puissances sont irrévocablement déterminées à ne reculer devant aucun moyen de contrainte si, à l'expiration du délai de six jours, le rappel des navires et des troupes n'est pas effectué. » Effectué, vous entendez bien. Il ne s'agissait pas d'obtenir une simple promesse ; l'Europe exigeait que le rappel fût chose terminée au bout de six jours. C'était de sa part demander beaucoup : aussi ne lui a-t-on accordé rien du tout. Dans sa pensée secrète, elle aurait été probablement satisfaite d'un simple commencement

d'exécution, qui aurait été le gage d'une réalisation complète ; mais il n'y a pas eu même ce commencement. Du moins, il n'en est pas fait mention dans la réponse du gouvernement hellénique. Il est possible, — certaines dépêches donnent à le croire, — que quelques navires grecs aient déjà retourné leur proue du côté du Pirée. Si cela est, la situation en est peut-être légèrement modifiée en fait ; en droit, elle reste exactement la même. L'Europe n'a obtenu aucune assurance satisfaisante. En revanche, la réponse qu'on lui a faite a été longue. Le gouvernement hellénique, qui ne voulait pas dire oui, s'est bien gardé de dire non. Il a fait connaître ses vues ; il a ouvert son cœur ; il a donné des explications ; il a essayé de poser des conditions. Sa note est habile, insidieuse même. La forme en est très conciliante. Si la Grèce ne cède sur aucun point aux injonctions des puissances, du moins elle veut bien dire pourquoi. Qu'espère-t-elle par là ? Gagner du temps sans aucun doute, et peut-être aussi, par un ton approprié, intéresser de plus en plus l'opinion à sa cause, dans certains pays où elle a une tendance à se montrer propice. Par l'opinion, on agit sur les gouvernemens, ou du moins sur quelques-uns d'entre eux ; et qui sait si l'intime accord maintenu jusqu'ici entre eux tous, à travers des péripéties ignorées du public, résistera et survivra à cette nouvelle et adroite tentative d'un petit peuple qui, dès la plus haute antiquité, a inventé la rhétorique, la logique, la sophistique même, et qui, sous ce rapport encore, a su rester fidèle à la subtilité de ses traditions ? Quoi qu'il en soit, la réponse du gouvernement hellénique mérite, comme œuvre d'art, d'être hautement appréciée. Dans la situation où ce gouvernement s'est placé, il ne pouvait pas mieux faire, — à moins pourtant de s'incliner devant la volonté de l'Europe, que de protester de sa ferme intention de ne rien faire qui pût compromettre la paix générale qu'on dit être en cause, et de s'en remettre à l'équité et à la générosité des puissances du soin de reconnaître ce qu'une pareille attitude aurait eu de digne et de méritoire. Cette réponse aurait été d'une habileté supérieure à toute autre ; mais elle était beaucoup trop simple, et nous ne sommes pas surpris que la Grèce en ait fait une autre.

Elle s'est déclarée disposée à retirer sa flotte, à une condition toutefois, à savoir que les escadres réunies des grandes puissances ne permettront pas le débarquement des troupes ottomanes dans l'île. C'est pour empêcher ce débarquement que la Grèce a envoyé des navires dans les eaux crétoises, mais elle ne tient pas au moyen pourvu que le but reste assuré, et si les puissances veulent bien assumer la tâche qu'elle leur assigne, la Grèce consentira à s'en décharger sur elles.

Même dans ce cas, elle ne promet pas de rappeler tous ses vaisseaux; elle reconnaît seulement avec bonne grâce que la présence de tous ceux qu'elle a présentement dans l'Archipel pourrait alors « n'être pas jugée nécessaire. » Mais sur terre, il n'en est pas de même. Si la Grèce croit les escadres des puissances capables d'arrêter les Turcs sur mer, elle n'a aucune confiance dans les marins, à la vérité peu nombreux, que l'Europe a débarqués en Crète. Elle les juge à ce point insuffisans qu'elle les passe tout à fait sous silence. Elle n'hésite pas à dire que le colonel Vassos et ses soldats sont les seuls défenseurs de l'ordre, de la paix et de la civilisation. Le jour où ils viendraient à se retirer, l'île tout entière serait en proie aux horreurs de la barbarie. En conséquence, le gouvernement hellénique demande à l'Europe, dans un intérêt évidemment supérieur et désintéressé, de vouloir bien conférer à ses troupes, « qui sont dignes de toute confiance », le mandat de pacifier l'île. Il affirme que les désirs et les intentions des puissances recevraient promptement la plus parfaite satisfaction, et qu'on pourrait tout de suite après interroger le peuple crétois, pour qu'il exprimât en toute liberté ses vœux d'avenir et qu'il décidât de ses destinées. Le gouvernement grec semble avoir ignoré ou oublié deux choses : la première, nous l'avons dit, est qu'il y a en Crète des troupes européennes, et que si elles ne sont pas assez nombreuses il est facile de les renforcer ; la seconde est que l'Europe a déjà exprimé des intentions particulières sur l'avenir immédiat de la grande île, et sur le sort qu'il convient de lui assurer. Elle a décidé que, dans les circonstances actuelles, elle n'autoriserait pas sa réunion à la Grèce. Elle a décidé en outre qu'elle ne permettrait pas au sultan, dont la souveraineté serait respectée en principe, d'exercer plus longtemps sur elle une autorité directe. La Crète jouira d'un gouvernement autonome, comme celui du Liban ou de Samos. Cette solution, le gouvernement hellénique la repousse. Elle est, à ses yeux, tout à fait impropre à ramener la paix. « L'anarchie, assure-t-il, continuera à ravager le pays. Le fer et le feu, dans la main d'un fanatisme aveugle, continueront leur œuvre de destruction, etc. » Tous les maux que le colonel Vassos tient en respect par sa seule présence se déchaîneront avec une rage plus grande et se répandront dans tout le territoire. C'est ainsi du moins qu'on en juge à Athènes. En Europe, on a sur tous ces faits une opinion différente. On y croit généralement que, bien loin d'être un élément de pacification, le petit corps expéditionnaire du colonel Vassos encourage et entretient seul l'insurrection. Toutes les bandes insurgées qui ont accompli depuis quelques jours des actes

militaires comptaient dans leurs rangs des soldats, et étaient conduites par des officiers grecs. Le jour où l'Europe aurait confié au colonel Vassos le mandat que son gouvernement revendique pour lui, qu'arriverait-il? Si les insurgés crétois continuaient à tenir campagne, le colonel Vassos se tournerait-il contre ses alliés de la veille, contre des troupes qu'il a lui-même commandées? Si les insurgés se soumettaient, — ce qui n'est pas impossible, puisque l'appui et le concours de la Grèce a été leur force principale depuis quelques semaines, — le colonel Vassos serait effectivement le maître de l'île; l'objet de son expédition serait atteint; son entreprise, qui paraissait téméraire, serait justifiée par l'événement. Alors, on pourrait faire un plébiscite, comme le suggère le gouvernement hellénique, ou se dispenser de cette formalité oiseuse. Dans un cas comme dans l'autre, l'annexion de la Crète à la Grèce serait un fait accompli. Mais que deviendrait alors le programme des puissances? Nous ne tenons pas à ce programme en lui-même et pour lui-même. Si un jour le sultan doit renoncer à la souveraineté purement nominale qu'il s'agit aujourd'hui de lui maintenir sur l'île, il ne perdra pas grand'chose, et l'Europe, sans aucun doute, n'y fera pas plus d'opposition qu'elle n'en a fait à la série d'événemens qui ont placé la Roumélie orientale sous l'administration et le gouvernement directs du prince de Bulgarie. Il faut laisser le temps faire son œuvre; il est galant homme, comme disent les Italiens; il arrange bien des choses, quand on ne le brusque point par trop d'impatience. La volonté des populations, pourvu qu'elle soit sérieuse, réfléchie, éprouvée par sa propre durée, est à nos yeux chose infiniment respectable; et si les Crétois ont d'une manière inébranlable celle de devenir Grecs, on le verra bien. Qui pourrait alors y résister? *Fata viam invenient!* Mais cette volonté ne s'est pas encore manifestée d'une manière décisive, et les Grecs, s'il faut le dire, n'ont pas l'air d'y avoir grande confiance lorsqu'ils proposent de lui donner l'occasion de se produire dans une parodie de plébiscite, à l'ombre des baïonnettes du colonel Vassos. Nous irons plus loin. Quand bien même les Crétois seraient résolus à s'annexer à la Grèce, l'Europe conserverait le droit, dans un intérêt supérieur, celui de la paix générale, d'imposer quelques conditions, ou quelques délais à l'accomplissement de ce désir. On a beaucoup abusé, dans une période encore récente de l'histoire de l'Europe, de la volonté vraie ou prétendue des populations pour opérer certaines réunions de territoires. On s'est servi de ce principe lorsqu'on l'a estimé utile; on l'a dédaigné et mis de côté lorsqu'on a cru plus court de s'en passer, ou lorsqu'on a craint qu'il ne se tournât contre le

but poursuivi. Il y a d'ailleurs un art de préparer et d'accommoder la volonté des populations aux intérêts de tel ou tel gouvernement audacieux, de telle ou telle puissance ambitieuse, art plein de périls, dont le premier est l'extrême facilité que l'application en présente, même de la part d'artistes médiocres. Il suffirait d'en faire un premier essai en Crète pour qu'aussitôt on en vît de nouveaux se produire sur plusieurs points des Balkans. La révolution sortirait de là, aussi bien que de la guerre et de la conquête; et, pour le moment, nous l'avons dit, les puissances sont conservatrices en Orient. S'il en est une dont les intérêts particuliers soient conformes à ce sentiment, à coup sûr, c'est la France. Est-il besoin d'en donner les motifs? Ne sont-ils pas présens à l'esprit de tous ceux qui savent regarder autour d'eux et réfléchir sur eux-mêmes? Un pays est perdu, ou du moins il est bien malade, lorsque l'opinion, impressionnable, nerveuse et mobile à l'excès y subit toutes les impressions sans en dominer aucune. L'honneur d'un gouvernement est de se tenir au-dessus des incidens, quelque graves qu'ils puissent paraître, et de les maîtriser par la justesse initiale et la fermeté de sa politique générale. Quand ce sont les incidens, au contraire, qui influent seuls sur la politique, qui s'en emparent et qui la dirigent, tout va à la dérive et le vaisseau finit sur les écueils.

Notre politique aujourd'hui consiste à rester d'accord avec les autres puissances, et plus particulièrement avec la Russie. A nous seuls, nous ne pouvons rien, ou nous ne pouvons que peu de chose dans les affaires d'Orient. Unis aux autres, nous leur donnons de notre force et nous empruntons de la leur, de manière à former ensemble un instrument tantôt de modération, tantôt d'action, dont l'efficacité s'est manifestée à maintes reprises. Mais les puissances ne peuvent rester d'accord qu'en se faisant des concessions réciproques. Le jour où l'une d'entre elles afficherait une politique séparée et voudrait l'imposer aux autres, celles-ci se révolteraient, et l'instrument dont nous venons de parler serait aussitôt brisé, sauf à se reconstituer le lendemain à l'exclusion de la puissance dissidente, ou peut-être à son détriment. Est-ce là ce que veulent pour la France nos socialistes qui tendent de plus en plus, au Palais-Bourbon, à se faire une spécialité de la politique extérieure? Il est vrai qu'ils parlent de tout, et que leur prétention est de ne se montrer étrangers ni inférieurs à rien. Quoi qu'il en soit, leur effort parlementaire, aujourd'hui, tend à amener le gouvernement de la République à se mettre en dehors des autres gouvernemens européens pour professer, en vertu de principes particuliers, une politique dont il aurait, et dont personne ne lui disputerait le monopole exclusif. Nous

disons professer une politique, car il ne s'agit pas de l'appliquer. Tout se passerait en paroles. On ferait de belles et de généreuses harangues, et on s'en tiendrait là. Les peuples opprimés, les populations révoltées sauraient que la Chambre des députés française est de tout cœur avec eux, ce qui leur procurerait une extrême satisfaction. Ils auraient tort, toutefois, de compter sur un concours effectif de notre part. Des ordres du jour, tant qu'ils en voudraient! mais s'ils attendaient davantage, ils iraient tout droit à une déception qui pourrait pour eux être amère, si même elle n'était pas sanglante. Cette politique de manifestations déclamatoires, mais de parfaite stérilité pratique, n'est pas la nôtre. Elle s'inspire, inconsciemment peut-être, des souvenirs d'autres époques, où nous avions en Europe une situation prépondérante. Même alors, elle n'était pas bien bonne, mais elle produisait du moins des résultats: il est vrai que nous n'avons pas eu toujours à nous en féliciter par la suite. Aujourd'hui, elle n'aurait peut-être pas les mêmes inconvéniens: elle en aurait d'autres, qui seraient d'étaler devant le monde nos prétentions et notre impuissance. Si nos socialistes espèrent augmenter par là le respect de la France, même auprès des persécutés et des faibles, qui, précisément parce qu'ils sont tels, recherchent la protection de la force, ils se trompent grandement. On comprendrait une politique de recueillement et d'abstention absolus; elle a pu être convenable pendant un certain temps; elle ne le serait plus maintenant au même degré; mais enfin ce serait une politique. Alors, il faudrait rompre comme encombrante et inutile la seule alliance que nous ayons; et puis, il faudrait nous taire. La moindre dignité conseillerait de renoncer à ces superbes harangues qui font précisément l'orgueil des socialistes. Vivre modestement repliés sur nous-mêmes, sans plus s'occuper de ce qui se passerait autour de nous, deviendrait définitivement notre lot. Est-ce là, encore une fois, ce que veulent les socialistes? Est-ce là ce que poursuivent avec eux quelques radicaux? Prétendent-ils nous condamner encore aux abstentions de 1882, qui ont laissé tomber l'Égypte entre les mains des Anglais? Il n'y a pas trois politiques en présence, il n'y en a que deux: ou le concert européen, avec les obligations qu'il entraîne, avec les lenteurs qu'il impose, avec les difficultés qu'il accepte et qu'il essaie de résoudre; — ou l'isolement, avec la rhétorique pour consolation, ou pour amusement. Entre les deux, il faut choisir, et notre choix est fait. La France, dans sa glorieuse et active histoire, ne s'est jamais considérée comme une abstraction philosophique ou philosophante. Elle a toujours accepté ou plutôt revendiqué sa part dans les respon-

sabilités générales : quelquefois même elle a voulu se la faire trop grande. Nous espérons qu'elle ne renoncera pas aujourd'hui à celle qui lui revient.

Notre politique intérieure, surtout si on la compare à la politique extérieure, est quelque peu dénuée d'intérêt. La Chambre a fini la discussion du budget. Le Sénat l'a commencée ; mais, comme un troisième douzième provisoire a été voté, il a du temps devant lui, et il en profite pour se livrer à une étude plus approfondie de nos dépenses et de nos recettes qu'il ne l'a fait depuis un assez grand nombre d'années. En attendant, la Chambre s'adonne à la plus fastidieuse des besognes; elle liquide un énorme arriéré d'interpellations. On sait que, d'après le règlement, tout député a le droit de déposer une interpellation, même la plus saugrenue, et que la Chambre n'a pas celui d'en renvoyer la discussion à plus d'un mois. Le délai ne peut être plus long que si l'interpellateur y consent. Un grand nombre d'interpellateurs avaient déposé, à des époques diverses, un grand nombre d'interpellations, et, pour montrer leur bon esprit, la plupart d'entre eux avaient consenti à ce que la discussion en fût remise après le budget. Pendant quelques semaines, la Chambre a pu travailler d'une manière à peu près sérieuse, sans trop de diversions, ni de distractions, et il aurait été d'autant plus désirable que les choses continuassent ainsi que l'ordre du jour comprend un certain nombre de projets de loi de la plus haute importance, ceux, par exemple, qui se rapportent aux grands commandemens militaires, ou à l'organisation d'une armée coloniale. Les événemens d'Orient montrent une fois de plus combien il serait utile et même urgent que nous eussions un corps expéditionnaire, bon à tout faire en quelque sorte, sans porter atteinte à la mobilisation générale. Mais non! Nous suivons une politique, et nous ne nous mettons pas en peine de créer les instrumens les plus indispensables à sa mise en pratique. Nous avons autre chose de plus pressé à faire. Un jour il s'agit des vieilles affaires des Chemins de fer du Sud de la France, c'est-à-dire d'un sujet de scandales avec lequel on essaie de réveiller l'attention publique fatiguée et blasée; un autre jour d'un magistrat nommé en Corse, et qui avait un peu trop les mœurs du pays. Passons sans insister ; tous ces faits-divers ne valent vraiment pas le temps qu'on leur donne. Et s'il n'y avait que du temps perdu, on pourrait s'en consoler. Le malheur est qu'à travers ces discussions décousues et confuses, la Chambre revient peu à peu à ce qu'il y avait de moins bon dans ses habitudes

d'autrefois. Elle ne prête aux débats qui se succèdent qu'une attention intermittente. Elle se laisse surprendre par des émotions d'audience. La majorité s'en va volontiers à la débandade, ne semblant pas se douter que les socialistes et les radicaux la surveillent, prêts à profiter de ses moindres défaillances, et déjà, à deux reprises pour le moins, elle a failli se laisser surprendre. Qui aurait pu croire que le ministère, après avoir traversé tant d'épreuves redoutables, serait presque mis en danger par une discussion sur les affaires de Corse? C'est que, dans une bataille annoncée d'avance et où tous les partis prennent position, chacun court à son poste et cherche le coude du voisin. Dans les escarmouches que l'on croit sans conséquence, il n'en est plus de même, et de là viennent les surprises, causes d'émotion, causes de désarroi.

Toutefois, le mal que nous signalons n'est pas jusqu'ici bien grave. Il n'en est pas tout à fait de même de celui qui s'est manifesté à propos de la vérification des pouvoirs de M. l'abbé Gayraud, élu dans la troisième circonscription de Brest à la place de M[gr] d'Hulst. M. l'abbé Gayraud aurait peut-être aussi bien fait de ne pas poser sa candidature ; mais enfin, il avait le droit de la poser, et les électeurs avaient celui de l'élire. Les opérations électorales avaient été régulières : le nouveau député avait obtenu une majorité écrasante sur son concurrent royaliste, M. de Blois. Malheureusement le bruit fait autour de sa personne, et qui ne venait pas de libres penseurs, avait à la fois attiré l'attention et un peu excité la mauvaise humeur de la Chambre. Elle était prête à commettre quelque sottise, sous la forme de quelque injustice. Il était, au surplus, facile de prévoir que, dans un arrondissement où les influences cléricales ont toujours été prépondérantes, non pas du tout, comme on l'a dit, par une docilité trop grande envers une direction venue d'en haut, mais au contraire parce que le clergé inférieur y est très remuant, très bruyant, très ardent, très indépendant, on découvrirait sans beaucoup de peine certains détails de mœurs électorales peu édifians en eux-mêmes, et qui le paraîtraient encore moins à des yeux prévenus. Tout cela est arrivé. Le dossier de l'élection a eu en outre la mésaventure de tomber entre les mains d'une commission qui a choisi M. Isambert pour président et pour rapporteur. On peut juger par là de l'esprit qui l'animait. Elle s'est prononcée, non pas pour l'invalidation, mais pour l'enquête, et la Chambre a conclu dans le même sens à une très grande majorité. Les bureaux ont eu à nommer neuf commissaires enquêteurs : ils ont élu neuf candidats si bien faits à l'image de M. Isambert, qu'ils se sont empressés de l'élire de nou-

veau pour leur président, et qu'ils l'éliront probablement pour rapporteur. M. Hémon, député du Finistère, qui appartient au parti modéré, homme de mérite et de talent, mais qui, égaré sans doute par des passions et des intérêts locaux, avait pris la part principale dans la discussion de l'élection et dans la préparation du vote qui l'a terminée, fait également partie de la commission d'enquête. Le discours qu'il a prononcé a produit un tel effet sur elle que la Chambre en a voté l'affichage, détermination très rare de sa part, et que, pour des motifs d'ailleurs divers, quelques-uns de ceux qui l'ont prise cette fois ont regrettée le lendemain.

Une commission parlementaire se rendra donc en Bretagne, et pendant plusieurs semaines elle remuera et agitera toute la région, sans le moindre profit assurément pour la paix des esprits et aussi sans doute pour la découverte de la vérité. A supposer que nous nous trompions sur ce dernier point, et que le rapport de la commission donne un tableau exact et fidèle des mœurs électorales dans un coin particulier de la France, les radicaux et les socialistes ne manqueront pas d'en généraliser les traits et de déclarer très haut que le mal est partout le même, que la même organisation des forces cléricales existe dans toutes les autres circonscriptions électorales, et qu'il y a là un danger d'ordre général qu'il convient de combattre avec toutes les armes. La commission semble avoir pris pour devise : Le cléricalisme, voilà l'ennemi! Ce vieux cri de guerre, qu'on croyait un peu démodé, a inspiré le discours de M. Hémon et a trouvé un retentissement imprévu dans le cœur de la majorité. Et cela encore n'aurait peut-être pas grande importance, on pourrait y voir une simple surprise des sens, si M. Hémon, a travers les précautions de son discours, n'avait pas exprimé une invincible défiance à l'égard du clergé qui se rallie à la République. Que veut-il donc? Veut-il que le clergé reste réactionnaire et anticonstitutionnel comme il l'était autrefois, et qu'il lutte ouvertement contre la République? Peut-être; car rien ne lui paraît plus dangereux que l'attitude nouvelle d'une partie du clergé. Pourtant, il n'est pas allé jusqu'à exprimer cette préférence en termes formels. Il voudrait que le clergé s'occupât de politique le moins possible, afin d'échapper à la tentation de mêler les choses saintes à d'autres qui ne le sont pas, tentation à laquelle il succombe en Bretagne plus souvent qu'ailleurs. Certes, nous sommes de son avis sur ce point. La place des ecclésiastiques n'est pas à la Chambre, ou du moins elle n'y est que par exception. L'exemple donné par M. Gayraud ne mérite pas d'être encouragé; mais on ne peut pas non plus

le condamner d'une manière absolue; et il y a, en tout cela, des nuances à observer que l'on n'observe guère au milieu des passions de parti, et que M. Hémon a méconnues. La Chambre les a méconnues encore davantage. Pourquoi cela? Cette même Chambre qui, tout récemment encore, s'est montrée à peu près insensible aux déclamations anticléricales des radicaux, s'est subitement enflammée à la chaude éloquence de M. Hémon. Est-ce parce que M. Hémon est un membre de la majorité et qu'on ne se défiait pas de lui? Est-ce parce que les élections approchent, et que les intérêts électoraux prennent la première place dans toutes les préoccupations? Ici encore, il faut distinguer. Les uns ont cru peut-être qu'ils devaient se montrer violemment anti-cléricaux, parce que leurs électeurs le sont. D'autres ont pu penser, tout au contraire, que les électeurs commençaient à leur échapper, parce que la tendance irrésistible des esprits vers une tolérance plus humaine avait fait naître des besoins moraux dont ils n'étaient plus, et dont leurs antécédens les empêchaient de devenir les représentans. Y avait-il du fanatisme ou de la crainte dans les sentimens auxquels la Chambre a obéi? Personne ne peut le dire, car personne ne connaît le secret des consciences. Il y a eu, en tout cas, une reprise d'un vieux mal insuffisamment guéri : l'avenir montrera si elle est plus ou moins grave. Rechute passagère, peut-être, provoquée par des causes très diverses, et dont quelques-unes sont tout à fait accidentelles puisqu'elles tiennent à la personne de M. l'abbé Gayraud qui n'a pas conquis du premier coup les sympathies de la majorité, ou à celle de M. Hémon qui les possédait depuis longtemps. Le symptôme reste sérieux, sans qu'il faille s'en alarmer outre mesure. Le mouvement qui se produit dans l'opinion est trop profond pour être aujourd'hui enrayé par une simple imprudence de la Chambre. Pour faire, ou pour recommencer la guerre, il faut être deux; et si le clergé catholique s'obstine à ne pas répondre aux appels qu'on lui adresse, s'il continue de désarmer, s'il persiste dans la voie où le pape l'a sagement engagé, que pourront y faire les socialistes, les radicaux, et même la majorité républicaine actuelle? Le cas de M. l'abbé Gayraud, qui n'était peut-être pas bien intéressant en lui-même, le devient au moins par un côté. Les Bretons ont la réputation d'être tenaces et entêtés. On verra bien, entre la Chambre et eux, qui aura le dernier mot.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.



J
rois,
voul
amis
drem
ment
vign
au s
vives
saule
la pl
fleur
de le
trace
étoil
a ra
mous
un m
lotta
éten
appo
trent
C

BOISFLEURY

PREMIÈRE PARTIE

Je suis revenu pour vingt-quatre heures dans ce pays du Barrois, qui a été le mien jusqu'à ma vingt-troisième année. J'y voulais revoir un coin de bois où, en compagnie de quelques amis, j'ai vécu une vie de jeunesse, joyeuse, enthousiaste et tendrement inquiète. Par une après-midi mouillée du commencement de novembre, j'ai gravi la *chalaide* qui serpente entre des vignes, dont la pluie détrempait l'argile rouge et grasse. Arrivé au sommet de la colline, j'ai cherché le taillis, clos de haies vives, où une sinueuse allée de sapins s'enfonçait parmi des saules et des cytises... Tout a disparu. Sur le plateau dénudé, à la place où frissonnaient les frondaisons légères de « Boisfleury », des champs de betteraves couvrent maintenant le sol de leurs lignes régulières aux plates végétations. Il n'y a plus trace des allées fleuries de sauge et d'origan, ni des pelouses étoilées de coquelicots, ni des couverts où chantait la grive. On a rasé la maisonnette blanche et le *chaume* à la toiture de mousse, qui nous servaient de gîte. De tout le décor d'autrefois un maigre sapin seul est resté. — Ébranché et lamentable, grelottant sous la bruine, cet arbre unique se dressait en cette morne étendue, comme pour attester les mélancoliques transformations apportées à ce qui nous fut cher, par la chute successive de trente-cinq années.

Ce sapin mutilé semblait tristement rêver, ainsi que moi, aux

saisons de notre jeunesse, aux printemps évanouis où les arbres en pleine sève enveloppaient de leur ombre fraîche la grâce des fleurs sauvages, et aussi la grâce riante des jeunes gens qui vivaient là en une si étroite communauté de goûts, d'aspirations et d'espérances. Maintenant, où sont-ils?... De même que les feuilles en automne, un âpre vent les a éparpillés aux quatre coins du pays. Quelques-uns sont morts; d'autres sont vieux et solitaires, à l'exemple de ce sapin morfondu sous la bise, et peut-être, à cette heure, la vie est-elle pour eux aussi monotone et nue que ce plateau défriché où jadis verdoyait leur jeunesse.

Je me suis assis sur l'une des bornes qui marquaient l'entrée du domaine et qui se sont usées chaque jour sous le heurt des charrettes. Je voyais, de l'autre côté de l'étroite vallée, s'arrondir sur l'horizon gris la croupe rougeâtre des vignobles de Sainte-Catherine, et un peu vers la droite, surgir les clochetons d'une église. La petite ville elle-même, couchée au bas de la côte, ne révélait son existence que par de flottantes vapeurs bleuâtres, par de sourdes rumeurs entrecoupées de quelques sonneries de cloches. Le crépuscule tombait du ciel bas et mêlait son ombre aux bruines épaissies. Les coteaux fumeux, la plaine solitaire, les vignobles où se tordaient les ceps noueux et noirs, m'apparaissaient maintenant comme au travers d'un rêve. Peu à peu, sous les brumes accrues, je perdais le sens du réel et la notion des années. Il me semblait que tout ce passé regretté était d'hier et que je touchais presque du doigt le moment de la durée où des fouillis d'arbres moutonnaient dans ce coin de plaine, où tout autour de moi s'agitaient les compagnons de jadis avec leur gaieté et leur fougue printanières. Les antiques années ressuscitaient dans leur verdeur. Tout ce qui datait de cette époque lointaine me redevenait cher, même les heures d'amertume, d'angoisse ou de colère. Je me retournais vers ces ombres de la vingtième année; je leur tendais affectueusement les mains et je les aimais toutes également encore, oubliant les brouilles et les malentendus survenus au souffle des passions humaines.

Le jour était tout à fait tombé. J'ai quitté le plateau désert et dénudé et je me suis mis à redescendre vers Juvigny, croyant encore entendre, près de moi, sonner dans la terre rouge du chemin le pas des compagnons de Boisfleury ; comme au temps où, le soir, nous nous en revenions en bande, tandis que les angelus tintaient à travers les fumées de la ville prochaine...

Aujourd'hui que me voici de retour et tout remué par les émotions de mon dévot pèlerinage, je ne puis m'empêcher de revivre en pensée avec les amis d'autrefois; je les évoque de nouveau dans leur souriante jeunesse, et j'ai voulu conter ici l'histoire de quelques-uns d'entre eux.

I

Les voix familières des cloches de vêpres tintaient à l'église Saint-Antoine. Mêlées au vol des hirondelles, elles planaient légerement au-dessus de la somnolente rue des Tanneurs, où luisait un clair soleil de septembre. Au milieu de la paix dominicale répandue sur ce quartier de fabriques, leur grêle timbre argentin pénétrait par la fenêtre ouverte d'un cabinet de travail qu'il égayait de sa berceuse musique. Le maître et seigneur de cette chambre d'étude, Jacques Chantal, était en train de lire *les Oiseaux* d'Aristophane, et la chanson aérienne des cloches accompagnait à souhait le rythme ailé des chœurs de la comédie grecque. La pièce simplement meublée et dont le papier bleu disparaissait presque sous les livres d'une bibliothèque de bois blanc, invitait à un recueillement studieux. Au long des rayons, des dictionnaires, une collection de classiques grecs et latins, coudoyaient des volumes de poésie, des romans modernes à couvertures jaunes et aussi quelques ouvrages de droit. Sur la table, parmi les brochures et les papiers épars, des clématites et des scabieuses dans un vase de grès répandaient un discret parfum d'automne. Accrochées au mur, deux sanguines de Boucher, représentant le bain de Diane et la surprise d'Actéon, détonnaient seules parmi l'austérité des livres et y mettaient, avec les fleurs automnales, une note de nature et d'art.

Jacques Chantal avait vingt et un ans. Il était petit, maigre et brun, robuste sous une apparence gracile. Une barbe noire naissante allongeait sa figure pâle au menton trop court et aux pommettes saillantes. Des cheveux brunissans encadraient son front carré. Des yeux verts enfoncés sous l'orbite, où s'allumaient de fugaces étincelles; des lèvres charnues, encore mal cachées par la moustache, donnaient à sa physionomie une expression de rêverie sensuelle.

Fils d'un fonctionnaire de Juvigny, élevé avec une tendre sévérité par une mère très pieuse et très bourgeoise, il n'avait

guère quitté la maison paternelle. A sa sortie du collège, où il montrait un goût fort vif pour les lettres, il s'était d'abord préparé aux concours de l'École normale. Mais, tandis qu'il piochait ses auteurs grecs, le coup d'État de décembre 1851 s'accomplissait brutalement, fauchant en herbe les illusions politiques de la jeunesse d'alors et faisant litière des libertés publiques. Le spectacle de l'Université abaissée, sacrifiée aux rancunes du parti catholique; les révocations de professeurs illustres, les règlemens nouveaux qui réduisaient les libres études de l'École à un simple cours de pédagogie et de logique, dégoûtèrent Jacques de la carrière de l'enseignement, et il annonça à son père qu'il désirait faire son droit. Il espérait de la sorte obtenir l'autorisation de s'installer au quartier Latin ; mais par des motifs d'économie, et aussi parce que Mme Chantal redoutait pour son fils unique les dangereuses séductions de la capitale, on décida qu'il se bornerait à prendre ses inscriptions à la Faculté et reviendrait étudier le Code et les Institutes dans sa famille.

Faute de mieux, Jacques se résignait à ce moyen terme. Chaque trimestre, il allait passer une semaine à Paris, puis rentrait sagement à Juvigny. Pendant trois mois, il vivait, en ruminant les voluptés de cette délicieuse semaine parisienne : — soirées de théâtre, promenades au Luxembourg avec des amis plus chanceux que lui, discussions d'art et de littérature autour de la table d'un café de la Rive gauche. — Bien qu'il eût renoncé à l'École normale, il avait gardé le goût des lettres. Il demeurait un amoureux de la poésie antique; il s'était épris également de Gœthe et de Henri Heine, qui, avec un accent tout moderne, concevaient la passion et la beauté à la façon des lyriques grecs. En dépit de son éducation chrétienne, Jacques Chantal, par suite de quelque obscur atavisme, était un païen de cœur et d'esprit. Il avait pour la beauté des choses et des êtres une religieuse adoration. La majesté d'un grand arbre, la grâce d'une fleur, les lignes harmonieuses d'un jeune corps féminin, la belle ordonnance d'un paysage, l'enthousiasmaient. Les formes, les couleurs, la musique, l'enivraient comme un vin pur. Dans la nature entière : parmi les herbes des prés, sous l'écorce argentée d'un hêtre, à travers la transparence des eaux courantes ou la fuite des nuages sur le bleu du ciel, il croyait sentir palpiter des divinités cachées. Son âme communiait tendrement avec l'âme verte des plantes et des arbres. La vision de deux beaux yeux lui donnait

de la joie pour toute une journée. La rencontre d'une ouvrière à la démarche souple et rapide, portant comme une fleur sa tête mignonne aux cheveux abondans, l'énamourait pendant vingt-quatre heures. A la vérité, cette griserie s'évaporait vite. Une impression nouvelle succédait avec une égale vivacité à l'impression de la veille. Le moindre heurt, une déception soudaine, un obstacle imprévu, effaçaient l'image un moment adorée et laissaient la place vide pour une autre idole. Il y avait dans cette facilité à recevoir avec la même volupté tant d'impressions successives, un épicurisme égoïste qui était la tare de cette âme enthousiaste et mobile.

Pour le quart d'heure il jouissait pleinement de la joie de vivre en compagnie des belles idées et des beaux vers. La lyre d'or d'Aristophane, toute résonnante de mots mélodieux, suscitait dans son esprit de lumineuses apparitions. Il écoutait les chœurs des Oiseaux, « chantant sous l'épaisse frondaison des frênes, parmi les jardins consacrés aux Charites. » Pour lui, les minutes s'envolaient semblables « aux blondes abeilles, nourries de sucs ambrosiaques, qui passent, les ailes bruissantes de chansons heureuses… »

Tout à coup, dans le silence de la rue, le tintinnabulement des cloches recommença, annonçant la sortie des vêpres. Comme s'il obéissait à un mystérieux signal, Jacques quitta son livre pour se rapprocher de la fenêtre. Sa chambre d'étude était située au second étage d'une vieille maison bourgeoise datant du XVIIe siècle. Au dire des historiens du cru, ce logis avait été occupé en 1743 par le chevalier de Saint-Georges, Jacques-Édouard Stuart, pendant le séjour qu'il fit en Barrois. On prétendait même qu'une venelle en escalier, qui s'ouvrait en face et conduisait directement à la ville haute, avait été construite pour permettre au Prince de se rendre plus facilement chez sa maîtresse, logée dans le quartier de la côte Saint-Jean. — Jacques se pencha sur la barre d'appui. En bas, tandis que mouraient les dernières sonneries, des groupes endimanchés s'éparpillaient au sortir de l'église; des dévotes regagnaient à petits pas leur demeure ; des familles de boutiquiers se dirigaient joyeusement vers les jardins des faubourgs, où elles comptaient achever leur dimanche en soupant sous un bosquet. Mais le spectacle de la rue un moment animée n'attirait pas le jeune homme. Il venait de prendre sur sa table une lorgnette et la braquait sur la ville haute, dont les vergers en terrasse s'éta-

geaient en face de lui, au revers de la colline. Son regard se fixait plus particulièrement sur un des vieux logis dominant la côte Saint-Jean. La façade en retrait, percée de fenêtres à petits carreaux, était précédée d'un parterre, dont on distinguait nettement les ifs taillés en boule, les bordures de buis et les massifs de phlox en fleurs. L'une des portes-fenêtres venait de s'entre-bâiller et une jeune fille en robe rose y apparaissait. Elle longea lentement les plates-bandes et s'accouda à la balustrade de pierre qui bordait la terrasse. Elle y demeurait immobile, le visage tourné vers les maisons de la rue des Tanneurs. La lorgnette était très bonne. Jacques pouvait contempler à son aise la mignonne figure et les cheveux châtains de la jeune personne qui semblait, du reste, n'être point amenée là par un simple hasard, mais bien plutôt par une sorte de tacite convention.

En effet, entre les deux spectateurs s'ébauchait depuis cinq mois un ingénu roman d'amour. La demoiselle en rose s'appelait Claudette Le Mesnil. Sa mère, restée veuve avec peu de fortune, habitait le rez-de-chaussée de cette vieille maison dont le jardinet surplombait au-dessus de la côte Saint-Jean. Ils s'étaient rencontrés pour la première fois dans une sauterie chez le principal du collège, dont la fille était une amie de Claudette. Les élèves étant partis pour les vacances de Pâques, on avait organisé le bal dans l'un des dortoirs. Un ample rideau de cretonne dissimulait les lits de fer empilés au fond de la vaste pièce. L'orchestre très sommaire, composé d'un violon, d'une basse et d'une clarinette, était juché sur une estrade en encoignure. Les mères faisaient tapisserie le long des murs blanchis à la chaux. Les lampes du dortoir éclairaient la salle d'une lumière si discrète qu'on apercevait sur le parquet les losanges bleuâtres dessinés par la pleine lune à travers les carreaux des fenêtres. Frôlée par un de ces rais de lune, Claudette était assise sur la première banquette à côté de son amie.

Dès son entrée dans le bal, Jacques la remarquait. Elle était vêtue d'une robe grise unie et montante, dont un bouquet de muguets des bois, passé dans la ceinture, relevait seul la simplicité. Modestement coiffée de ses cheveux châtains retroussés et crêpés sur le front, elle avait de jolis yeux caressans, couleur noisette, une bouche tendrement malicieuse et un teint d'une blancheur rosée qui rappelait la nuance des fleurs de pommier. Il l'invita pour un quadrille. Dans les intervalles des figures, elle causait avec un

naïf abandon. Il apprit ainsi qu'elle courait sur ses dix-sept ans, qu'elle venait de quitter le couvent des Dominicaines et qu'elle habitait la maison dont le jardin en terrasse s'appuyait au grand mur de la côte Saint-Jean. La franchise de son babil, la caresse de ses yeux, le frais parfum de jeunesse qui s'exhalait de son mignon corps, gagnèrent le cœur de Jacques. Il l'invita de nouveau pour une mazurka, puis pour une valse qu'elle lui accorda en faisant faux-bond à un autre danseur. Avant la fin du bal, il se sentit pour la première fois sérieusement amoureux. Il s'enflamma d'autant plus vivement qu'il crut deviner que Claudette avait également du penchant pour lui. Les sympathies se trahissent sans le secours des paroles. Ils s'étaient séparés sans rien se dire; néanmoins, depuis ce bal, Claudette venait, à certaines heures, s'accouder au parapet de sa terrasse, et Jacques, de sa fenêtre haut perchée, guettait chaque jour son apparition.

Ce dimanche de septembre, il pressentait qu'elle descendrait au jardin après vêpres; et, tandis qu'il la contemplait amoureusement à travers la lorgnette, il se remémorait pour la centième fois les menus incidens de la sauterie du collège : — les paroles insignifiantes en apparence, mais qui prenaient, à la façon dont elles étaient prononcées, l'importance d'un aveu; les furtifs regards qui valaient des promesses; la poignée de main échangée au départ et dont l'étreinte longuement appuyée semblait sceller un pacte de tendresse. — La magie de l'amour qui commence embellissait pour Jacques le paysage de la ville haute. Sur le bleu fin du ciel de septembre, les vieux logis profilaient leurs faîtes inégaux; la massive tour de l'Horloge y détachait sa toiture en éteignoir; les vitres du couvent des Dominicaines étincelaient déjà à l'irradiation du soleil plus oblique; sur le vert foncé des ifs de la terrasse, la robe de Claudette s'épanouissait comme une rose. Jacques repensait alors au chevalier de Saint-Georges, à ce Stuart qui avait occupé la maison de la rue des Tanneurs et qui, le soir, escaladait les marches des *Quatre-vingts degrés* pour aller rejoindre sa maîtresse logée à la ville haute... Lui aussi, aurait voulu bâtir dans l'air un escalier féerique pour monter, invisible, jusqu'à la terrasse où Claudette s'accoudait en ce moment, et pour baiser l'ourlet de sa robe rose.

Un coup frappé à la porte de la chambre le tira brusquement de sa contemplation; en même temps l'huis s'ouvrit pour livrer passage à son ami Maurice Courtois. Jacques dissimula vivement

sa lorgnette sous les paperasses de la table et une rougeur lui empourpra les joues.

Maurice Courtois était un ami d'enfance. Ils avaient depuis leur plus jeune âge joué et étudié ensemble. La communauté des conditions, des goûts et des idées les liait intimement. Leur amitié s'était parachevée sur les bancs du collège où ils partageaient les mêmes plaisirs et les mêmes déboires, où ils édifiaient déjà des projets d'avenir. Leurs camarades, témoins de cette constante et chevaleresque confraternité, les avaient baptisés « Nisus et Euryale ». Rien n'avait pu rompre cette étroite intimité — plus expansive et enthousiaste de la part de Jacques; plus jalouse et plus tendre de la part de Maurice. — Ils en savouraient le charme avec cette ferveur, ces inquiètes préoccupations, cette effusion qu'on met plus tard dans l'amour. Ils ne s'étaient quittés qu'à la sortie du collège. Plus âgé de deux ans — et plus favorisé — Maurice avait pu faire son droit à Paris, d'où il ne revenait qu'aux vacances ; mais ils s'écrivaient fréquemment. Maurice envoyait à son ami, dans ses lettres, un peu de l'atmosphère parisienne. Il le tenait au courant des nouvelles littéraires ou mondaines, lui contait les manifestations du Quartier, les détails de sa vie d'étudiant. Tout cela faisait venir à Jacques l'eau à la bouche. A son tour, il se soulageait en confiant à Maurice la chute de ses illusions politiques, les mesquineries de l'existence provinciale, le désarroi jeté dans son esprit par la réaction qui avait suivi le coup d'État... Depuis le mois d'avril, les lettres de Chantal étaient plus espacées, plus écourtées. Une secrète pudeur, un scrupule de délicatesse, l'avaient empêché de révéler à son ami son amoureuse aventure. Il lui répugnait de s'expliquer par écrit; il réservait pour la saison des vacances les confidences auxquelles Maurice avait droit. Mais, bien que ce dernier fût revenu depuis quinze jours, Jacques n'avait pas encore osé s'épancher, soit par discrétion, soit par crainte d'effaroucher l'ombrageuse amitié de Courtois.

Celui-ci, en entrant, avait surpris le geste de Jacques pour dissimuler la lorgnette. La rougeur de son camarade n'avait pas non plus échappé à sa clairvoyance.

— Bonjour! dit-il avec un accent légèrement goguenard, je venais te chercher pour une promenade, mais je vois que tu es occupé et que je te dérange...

En même temps il fixait un regard ironique sur la lorgnette

qu'on entrevoyait sous les papiers parmi lesquels Jacques l'avait gauchement cachée.

Assez grand, mince, de tournure élégante, Maurice Courtois affectait la tenue soignée et correcte d'un jeune doctrinaire. Cela lui donnait au premier abord quelque chose de froid et de guindé. Mais sa froideur n'était qu'apparente; il avait le cœur ardent et le sang vif, en dépit de ses airs réservés. Pour s'en convaincre, il suffisait d'observer attentivement ses yeux bleus au regard pétillant, son teint coloré où montaient de soudaines chaleurs, et, sous sa moustache retroussée, une bouche aimable, à l'expression passionnée.

— Depuis quand, reprit-il, as-tu besoin d'une lorgnette pour examiner les jardins de la ville haute?

— Mais, répliqua Jacques en rougissant de nouveau, la vue qu'on a de ma fenêtre est assez pittoresque pour qu'on la regarde de près.

— Voyons! repartit Courtois. — Il prenait la lorgnette et la braquait à son tour sur les maisons en amphithéâtre. — En effet, ajouta-t-il railleusement, c'est très intéressant... surtout cette robe rose au coin d'un mur noir!

— Je... ne comprends pas.

— A quoi bon ces cachotteries, mon vieux Jacques? continua Maurice avec une nuance de dépit, j'ai trop l'habitude de lire en toi pour n'avoir pas deviné quelque anguille sous roche... Pourquoi, lorsque nous arrivons au pied de certain mur tapissé de giroflées, tes yeux se lèvent-ils vers la balustrade qui le couronne, comme pour y chercher quelque chose... ou quelqu'un?... Jacques, tu es amoureux de la petite Le Mesnil?

— Eh bien! oui, je l'aime et je suis un sot de te l'avoir caché... Je l'aime depuis un soir de printemps où j'ai dansé avec elle chez le principal... Ah! mon cher, après l'avoir rencontrée, j'ai mieux compris la beauté et je me suis convaincu que l'amour est le seul bien désirable au monde. C'était comme une coupe enchantée qu'on tendait vers moi et je brûlais d'y poser mes lèvres, pour savourer tout ce qu'il y a d'exquisement voluptueux dans la tendresse et la grâce féminines!

— C'est du Musset que tu me récites là... Jadis tu avais un autre idéal!

— Possible, mais le 2 décembre m'a ôté mes illusions sur la justice, la liberté et le progrès... D'ailleurs je ne suis pas un am-

bitieux comme toi et la politique me répugne. Je n'en ai jamais mieux compris la laideur et le néant qu'après deux tours de valse avec Claudette Le Mesnil... Ah ! Maurice, quel charme ingénu dans sa petite personne !... Quelle caresse dans ses yeux clairs, quel délice dans le sourire de sa bouche... Je l'adore et je crois qu'elle m'aime !...

— Elle te l'a dit? s'écria Maurice choqué.

— Non, répondit Jacques, devenant à mesure plus expansif; mais il y a des indices qui ne trompent pas; de menus actes, qui paraissent puérils à des indifférens et qui, pour un cœur épris, ont la valeur d'un aveu... Ainsi, par exemple, peu de temps après la sauterie où j'ai connu Claudette, je me suis trouvé dans une partie de campagne avec Rosine Saintot, la fille du principal. Nous nous promenions à la lisière d'un bois et je lui ai cueilli un bouquet de pervenches. Au retour, Rosine a eu la visite de M[lle] Le Mesnil, et elle lui a avoué que les pervenches venaient de moi. J'ai su depuis que Claudette, profitant d'une absence de son amie, avait chipé la moitié des fleurs en les cachant au fond de son ombrelle... Chère enfant! quelle âme charmante !... N'est-ce pas plus significatif et plus délicieux qu'une déclaration ?...

A ces enfantines confidences, murmurées d'un ton quasi lyrique, Maurice Courtois ne souriait pas. Il se bornait à hocher la tête et à froncer les sourcils. Cette rivalité d'une femme s'installant en souveraine dans le cœur de son ami, alarmait son amitié jalouse. Il s'attristait en constatant les progrès de ce fâcheux amour, et prenait déjà en grippe la jeune fille en train d'occuper une place qu'il croyait exclusivement sienne. Il dissimulait à grand'peine son dépit et ses lèvres gardaient un pli chagrin.

— Et après? objecta-t-il enfin avec amertume, où cette belle passion te mènera-t-elle? Tu as vingt et un ans; M[lle] Le Mesnil, dix-sept. Tu es sans position et elle est sans fortune... Tu ne peux songer à l'épouser; ce serait une folie, à laquelle, d'ailleurs, tes parens s'opposeraient. Alors... quoi? Je te suppose trop honnête pour vouloir faire de Claudette ta maîtresse, et je la crois trop bien élevée pour se laisser séduire... Tu la compromettras inutilement, tu en souffriras, et ton aventure se terminera par quelque éclat regrettable... Est-ce là où tu veux en venir?

Mais Jacques supportait mal les objections. Il n'entendait pas, quand il prenait son essor en plein azur, qu'on le forçât à retomber dans le terre à terre de la réalité.

— Tu m'ennuies! répliqua-t-il impatienté, et ta logique correcte me fait froid dans le dos... J'aime Claudette, je suis heureux de l'aimer et de me croire aimé... Voilà!... Si c'est déraisonnable, laisse-moi déraisonner à mon aise!

— Au fait, s'écria Maurice en haussant les épaules, je suis bien bon de perdre mon temps à prêcher un fou! L'expérience se chargera suffisamment de te corriger... En attendant, viens faire un tour à la fête de Combles. On y danse en plein air. Tu y trouveras des grisettes qui ont déjà jeté leur bonnet par-dessus les moulins et avec lesquelles, puisque tu es d'humeur amoureuse, tu pourras galantiser à ton aise... Ce serait peut-être pour toi le remède le plus efficace, car, comme dit le vieux Mathurin Régnier :

Il n'est rien qui guérisse
Un homme vicieux comme son propre vice...

II

C'était le jour de Mme Chantal. Le salon, situé au premier étage, — un froid salon de fonctionnaire, dont le meuble de fabrication moderne jurait avec les boiseries blanches datant du XVIIIe siècle, — avait l'aspect inhospitalier et inconfortable des pièces qu'on n'habite qu'exceptionnellement. Les sièges de velours grenat, méthodiquement rangés; le piano droit surmonté d'une corbeille de fleurs artificielles; les médiocres lithographies, encadrées de baguettes dorées et maladroitement accrochées au mur; le parquet miroitant; la cheminée de marbre noir avec ses candélabres de simili-bronze et sa pendule à sujet, accroissaient encore l'aspect frigide de l'appartement, que le feu allumé trop tard ne parvenait pas à réchauffer. Il avait neigé dans la matinée et, à travers les fenêtres drapées de rideaux de damas broché, la blancheur des toits se reflétait, baignant dans un jour blafard les têtes des visiteuses emmitouflées de fourrures.

— Chère madame, disait d'une voix légèrement zézayante Mme Daumance, dont les mains ne quittaient pas un manchon de chinchilla, et dont la tête menue était engoncée dans les enroulemens du boa, notre Société maternelle est tout à fait lancée. Pendant l'année dernière, nous avons secouru trente-deux pauvres femmes en couches, et cette année, avec l'aide de Dieu, nous ferons mieux encore... D'abord nous organisons une fête de charité au profit de l'œuvre..

Mme Daumance était une petite brunette de vingt-huit ans, dodue et mignonne, avec une figure rose, un nez en l'air, une bouche d'enfant et des yeux bruns fort éveillés. Très mondaine au début de son mariage, elle avait été touchée par la grâce en écoutant les sermons d'un Père jésuite et avait entraîné son mari dans le mouvement de réaction religieuse, déterminé par le coup d'État. Elle était devenue dévote, mais parfois le naturel reparaissait, et on pouvait observer en elle un mélange piquant de religiosité et de coquetterie.

— Oui, continua-t-elle, ce sera fort beau; nous aurons une messe en musique à Saint-Antoine, avec un sermon du Père Hennequin...

— Le Père Hennequin est un habile prédicateur, interrompit malignement Mme Herbillon, — grande femme osseuse à figure chevaline, portant avec dignité une toilette cossue, et ayant le verbe doctoral, — il a eu le don de ramener à Dieu plus d'une brebis égarée...

— Il est plein d'une onction toute céleste, reprit Mme Daumance en baissant les yeux, et de plus il est homme du monde; aussi n'a-t-il élevé aucune objection contre le concert de charité qui aura lieu, le soir, au théâtre. Il nous faudra des commissaires pour placer les billets et s'aboucher avec les artistes... Nous comptons sur monsieur votre fils, ma chère madame Chantal.

Mme Chantal, douce, calme, aux gestes sobres, inclina en signe d'assentiment sa tête grisonnante, encapuchonnée dans une mantille noire. Elle était sujette à de fréquentes migraines, ce qui donnait à ses traits tirés quelque chose de souffreteux et de résigné.

— Jacques, murmura-t-elle, sera heureux de vous être utile, madame Daumance; je vais le faire prévenir.

En même temps elle sonnait et glissait quelques mots à l'oreille de la servante qui venait d'entrer.

— M. Jacques est de retour? demanda Mme Herbillon.

— Oui, il était allé à Paris prendre une inscription et passer un examen... Tout a bien marché, Dieu merci! et il est revenu à notre grande satisfaction, après trois semaines d'absence.

— Vous êtes heureuse de pouvoir le conserver près de vous! ajouta son interlocutrice en secouant son chef empanaché de plumes violettes; Paris est un séjour si dangereux pour les garçons de son âge!... Quand j'y songe, je me réjouis de n'avoir que des filles.

Sur ces entrefaites, Jacques Chantal se présenta. Dès qu'il eut salué les visiteuses, Mme Daumance l'accapara. Elle l'avait fait asseoir auprès d'elle, et, avec de discrets chuchotemens, comme si elle eût été au confessionnal, elle lui exposait ses projets charitables, en le pressant d'accepter les fonctions de commissaire. S'apercevant que le jeune homme manquait d'enthousiasme, elle le catéchisait longuement, entremêlant ses pieuses exhortations de vives œillades décochées en dessous.

On annonça Mme et Mlle de Velaines. La mère, une femme remuante, au nez proéminent, aux yeux fureteurs, souple et onduleuse comme une chatte, embrassa câlinement Mme Chantal. La fille, — seize ans, la taille longue, sans hanches, les épaules et les coudes pointus, — ressemblait à sa mère avec la souplesse et la vivacité en moins. Elle avait des yeux de mouton rêveur, un menton fuyant, une bouche constamment entr'ouverte où deux incisives saillantes, penchées sur la lèvre inférieure, semblaient chercher où était passé le menton.

A peine assise, Mme de Velaines annonça qu'elle sortait de la préfecture et que, décidément, le préfet donnerait deux grands bals, cet hiver : le premier, le jeudi, et le second le mardi gras. Alors la conversation dévia et des sujets pieux on passa aux sujets profanes. Ces dames discutèrent la question des toilettes à préparer en vue des fêtes préfectorales.

— Le bal du jeudi gras, dit Mme de Velaines, sera le plus brillant; on a invité les officiers de la garnison de Verdun; beaucoup de jeunes filles y débuteront : entre autres, Charlotte, que je conduirai pour la première fois dans le monde... La pauvre enfant en est tout émue, elle ne connaît pas de danseurs et craint de faire tapisserie.

— Oh! déclara Mme Chantal empressée, je suis sûre que les cavaliers ne lui manqueront pas... D'abord voici Jacques qui sera charmé de danser le premier quadrille avec Mlle Charlotte et qui la recommandera à ses amis.

Jacques s'efforçait de trouver un geste et un mot pour ratifier la promesse de sa mère.

— Combien je vous en serai reconnaissante! déclara Mme de Velaines; ainsi c'est chose convenue... Charlotte, tu inscriras M. Jacques en tête de ton carnet!

— Puisqu'on fait des invitations d'avance, zézaya Mme Daumance, je vous réserve la première mazurka, monsieur Chantal...

A l'exception de la valse, mon confesseur m'a permis les danses tournantes.

— Votre confesseur, chère madame, remarqua ironiquement Mme Herbillon, me paraît avoir toutes les indulgences...

Elle se levait et prenait congé. Sous prétexte de la reconduire, Jacques quitta le salon et se hâta de regagner son cabinet de travail. De toute cette conversation féminine il n'avait retenu qu'une phrase : plusieurs jeunes filles devaient faire leur début au bal du jeudi gras... Pourquoi Claudette Le Mesnil ne serait-elle pas parmi les débutantes? Mme Le Mesnil, à la vérité, vivait fort retirée; mais elle appartenait à la bonne bourgeoisie du pays et elle devait être inscrite d'office sur les listes d'invités. Seulement, se soucierait-elle de conduire Claudette à ce bal officiel, qui devait l'effaroucher un peu?... Au surplus, tout dépendrait des dispositions de la jeune fille; si elle désirait sérieusement aller au bal, elle saurait triompher des résistances de sa mère, et quelque chose disait à Jacques que Claudette profiterait de cette nouvelle occasion de se rencontrer avec lui.

Tandis qu'il se posait ces questions, il s'était rapproché de la fenêtre, et contemplait les maisons de la ville haute aux toits capitonnés de neige. On distinguait dans le jour vaporeux de l'après-midi d'hiver la terrasse poudrée à blanc du jardin Le Mesnil. Les gelées de décembre et les frimas de janvier avaient forcément supprimé les stations de la jeune fille près du parapet de la côte Saint-Jean. Une seule fois, Jacques avait eu la chance de la revoir et de lui parler. C'était à la fin des vacances, chez le principal, auquel il était allé rendre visite. M. Saintot l'avait conduit près de sa fille Rosine, qui travaillait en plein air en compagnie de Claudette Le Mesnil. Le jardin du collège bordait un petit bois planté sur la pente déclive qui s'étend jusqu'aux terrasses de l'ancien château ducal. Tandis qu'on flânait dans les allées montantes, Jacques était resté un moment seul avec Claudette et il avait fait allusion aux pervenches dérobées à Rosine Saintot. Mlle Le Mesnil, rougissante, avoua son méfait :

— Je les ai encore, dit-elle.

— Je suis si heureux que vous les ayez prises! murmura Jacques, je les avais cueillies en pensant à vous...

Il lui confessa que la nouvelle de cet aimable larcin lui avait inspiré des vers tout remplis du souvenir de Claudette.

— Vous les avez sur vous?

— Oui, ils ne me quittent pas.

— Donnez-les-moi...

Il tira de son carnet une mince feuille de papier; Claudette s'en saisit, la plia, la replia et la glissa dans son gant.

Le retour de Rosine Saintot ne leur permit pas d'en dire plus long, mais Jacques sortit du collège ayant au cœur une jaillissante source de joie. Pendant toute la soirée, il se répéta ses vers, en songeant qu'à cette même heure Claudette devait être sans doute occupée à les relire. Il avait mis toute la chaleur de sa jeunesse en ces strophes, où il célébrait l'enviable destinée des pervenches écloses

Dans la forêt d'avril frissonnante d'amour,

et auxquelles Mlle Le Mesnil avait donné l'hospitalité. « Fleurs heureuses, s'écriait-il, vous avez vu à la nuit se dénouer librement ses cheveux et vous avez assisté pendant les claires matinées de mai à sa virginale toilette...

Quelques-unes de vous encor plus fortunées
Ont trouvé le chemin de son rose peignoir,
Et lorsque s'est flétri le bouquet, un tiroir
A logé tendrement vos reliques fanées
Dans un coin embaumé du meuble de bois noir...

Il conjurait les pervenches d'infuser dans le jeune cœur de l'adorée un peu de la sève amoureuse des arbres au renouveau, et de lui remémorer les joies de son premier bal :

Les bouquets effeuillés pendant les valses lentes,
Et les aveux muets et les rougeurs troublantes
Que voilait mal le frêle abri de l'éventail...

Depuis cette unique rencontre de l'arrière-saison, ils ne s'étaient plus revus que deux ou trois fois, par hasard, au détour d'une rue, et un furtif regard, rapidement échangé, n'avait pu renseigner que très vaguement Jacques sur l'effet produit par sa poésie. Son juvénile amour en était réduit à se nourrir de sa propre substance. Il ne lui restait même plus la ressource d'en entretenir son ami Courtois, car ce dernier avait quitté Juvigny en octobre. L'obligation où il était de tout concentrer en lui-même enflammait son imagination et donnait je ne sais quoi de plus passionné à son amour pour Claudette.

Par ce soir hivernal, il contemplait nostalgiquement les toits neigeux de la ville haute. Il les voyait se confondre dans les vapeurs du crépuscule, et, tandis que les vitres commençaient à s'étoiler, il se demandait anxieusement si Claudette viendrait au bal de la Préfecture... Mélancolies de l'attente, fiévreuses angoisses des premières tendresses, ce sont vos tourmens dont on se souvient avec le plus de délice; c'est de vos transes et de vos doutes que la poésie de l'amour est faite!...

III

L'appartement de réception de la Préfecture se composait de quatre pièces en enfilade : — un grand salon, une salle de billard également livrée aux danseurs, un petit salon pour les joueurs, et la salle à manger où se dressait le buffet. Une spacieuse galerie régnait le long de ces quatre pièces et communiquait avec elles par de larges baies. On y avait installé l'orchestre à demi dissimulé derrière des plantes et des arbustes. — Bien que le local fût vaste, dès neuf heures et demie il était encombré et les dames avaient déjà du mal à se caser dans le salon central où recevaient les maîtres du logis. Le préfet, M. Juhellé, ancien commandant de dragons, avait déployé au 2 Décembre un zèle énergique qui enthousiasmait les conservateurs et inspirait une sage terreur aux fonctionnaires. On tenait à lui plaire; on le craignait et on lui obéissait d'autant mieux qu'on le savait bien en cour. C'était un préfet à poigne, à la fois aimable et autoritaire. Il avait gardé des allures militaires, portait ses moustaches coupées en brosse et parlait d'une voix de commandement; mais sa physionomie était ouverte, ses manières courtoises. Dès qu'il ne s'agissait plus de politique, il se montrait charmant et dépensait généreusement ses frais de représentation pour amuser ses administrés. Aussi les femmes l'adoraient et on accourait à ses bals de tous les coins du département.

Sur trois rangées, les dames garnissaient trois côtés du grand salon. Peu à peu, en dépit de l'affluence, elles avaient réussi à se grouper en petits clans bien distincts, séparés par d'invisibles démarcations, se classant d'après un ordre de préséances tacitement établi et proportionné à l'importance de chaque coterie. Bien qu'à Juvigny la noblesse ne soit plus guère représentée que par quelques familles casanières et boudeuses, il y existe néan-

moins une aristocratie recrutée dans la magistrature, parmi les chefs de services et les riches familles bourgeoises indigènes. — Au centre de ce groupe prépondérant se détachaient en belle vue Mme Herbillon, Mme et Mlle de Velaines, et la petite Mme Daumance. Cette dernière avait reçu sans doute une dispense spéciale pour se décolleter, car elle exhibait libéralement des épaules et une poitrine fort blanches sous les dentelles d'un corsage très échancré. — Un peu plus loin se tenaient des femmes d'officiers, reconnaissables à leurs robes plus tapageuses et à leurs façons moins réservées ; — sur les banquettes voisines de l'orchestre se tassaient, plus modestes, les familles de petits fonctionnaires et de petits rentiers.

Mais, à quelque groupe qu'elles appartinssent, jeunes femmes et jeunes filles avaient fait montre de fraîches toilettes. La claire lumière des lustres caressait mollement les rubans et les joailleries des corsages; les velours, les moires ou les frêles tarlatanes des jupes; les têtes brunes ou blondes des danseuses, et aussi les coques blanches ou grisonnantes des mamans assises en arrière. La tonalité variée et chantante des roses vifs, des verts tendres, des mauves argentés, des jaunes d'or et des bleus pâles, se mouvant et se fondant parmi la vaporeuse blancheur des tulles et des gazes, était une fête pour les yeux; et c'était aussi une caresse pour les sens, ces rangées de femmes, laissant voir, au gré du va-et-vient de l'éventail, tantôt une nuque penchée et un chignon enguirlandé de fleurs naturelles, tantôt deux prunelles allumées par l'attente du plaisir, tantôt la rondeur pulpeuse d'une épaule nue.

Perdu dans la foule des habits noirs et des uniformes, Jacques Chantal fouillait du regard cette triple guirlande féminine et y cherchait en vain Claudette Le Mesnil. Il commençait à craindre qu'elle ne vînt pas et, pour lui, toute la joie du bal s'évanouissait. L'orchestre donnait le signal du premier quadrille. Trop agité par la fièvre du doute, Jacques, oubliant qu'il avait promis cette contredanse à Mlle de Velaines, passa dans la galerie, d'où l'on pouvait apercevoir l'entrée du vestiaire. Quelques retardataires arrivaient encore, et il se reprit à espérer. — Il songeait que les voitures montent difficilement à la ville haute, et que ces dames avaient dû sans doute descendre à pied. Tout en cherchant à se rassurer, il guettait anxieusement les invités qui débouchaient de l'antichambre. — Le quadrille était

terminé ; on jouait maintenant une mazurka, et les couples lentement tournaient, glissaient, se balançaient sous les lustres ; quelques-uns même, trop bousculés dans le grand salon, gagnaient la galerie et passaient de là dans la salle de billard. Jacques, planté dans une embrasure, ne les voyait même pas. Il consulta sa montre : dix heures un quart !... C'était fini, elle ne viendrait sûrement plus... Les derniers accords de la mazurka résonnaient. Un noir désenchantement lui tombait sur le cœur, et il se demandait s'il ne ferait pas mieux de rentrer chez lui. Tout à coup, à la suite des couples qui regagnaient leur place, il aperçut dans l'antichambre le capitaine de gendarmerie escortant Mme Le Mesnil et, derrière eux, Claudette vêtue d'une simple robe de tulle, avec des rangs de jais blancs tordus dans ses cheveux.

La figure de Jacques s'éclaira et il respira plus à l'aise ; il lui semblait que tout un jardin de roses s'épanouissait en lui. Il rentra dans le salon, juste au moment où, grâce à l'insistance de leur cavalier, les deux dames réussissaient à se caser à l'extrémité d'une banquette. Dès qu'elles furent assises, il courut les saluer, et invita Claudette pour la première contredanse dont on venait précisément de jouer le prélude. La jeune fille se leva et s'éloigna au bras de son danseur.

La musique éclatante et allègre du quadrille résonnait aux oreilles de Jacques comme un hymne nuptial. Serrant doucement le bras nu de Mlle Le Mesnil, il croyait marcher au milieu d'une avenue enchantée et fleurie, menant à quelque château d'amour. Ce fut la jeune fille qui l'arrêta en lui touchant la main du bout de son éventail :

— Eh bien ! où allez-vous ?... Voici votre vis-à-vis...

La première figure commençait ; ils furent séparés par les traversés et les chassés-croisés, mais lorsqu'ils purent enfin causer pendant une pause, Jacques dit à Claudette :

— Je me désespérais tout à l'heure, je m'imaginais que vous ne viendriez pas.

— Quelle idée ! Il y a des semaines que je pense à ce bal... Je l'attendais avec impatience ; j'aurais voulu pousser les journées les unes sur les autres et les faire choir comme des capucins de cartes !... J'étais prête dès neuf heures... Mais le capitaine Nivard, qui nous chaperonne lorsque nous allons en soirée, s'est mis en retard et nous avons croqué le marmot jusqu'à dix heures...

— Quel idiot, ce capitaine!... Et pourtant, tout à l'heure, quand je l'ai vu apparaître avec votre mère, je l'aurais volontiers embrassé... A propos, avez-vous lu mes vers?

— Mais oui, naturellement...

Ils furent interrompus par leurs vis-à-vis qui venaient à leur rencontre.

En avant deux — balancé — en avant quatre. — Enfin ils se retrouvèrent l'un près de l'autre :

— Vous ont-ils plu ou déplu, mes pauvres vers? Dites-moi franchement votre opinion.

Claudette baissa les yeux, et un clair sourire courut sur ses lèvres :

— Vous tenez à la connaître?

— Certes!

— Soit, je vais vous la dire, au risque de passer pour pédante... Il y a dans *Bérénice* un passage qui m'a toujours charmée :

> Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
> Et crois toujours la voir pour la première fois...

Eh bien! en changeant quelques mots, je pourrais dire la même chose de vos vers : je les sais par cœur et je crois toujours les lire pour la première fois...

— Vraiment! s'écria-t-il radieux.

Il y eut un silence, puis il demanda :

— Vous connaissez donc *Bérénice?*

— Oui, je suis une liseuse... Mon père avait une bibliothèque assez bien composée, et j'en ai dévoré une bonne partie.

La pastourelle les sépara de nouveau, mais, avant le galop, final, Jacques reprit :

— Vous m'accorderez encore une danse ou deux?

— La prochaine mazurka, si vous voulez, puis une polka, mais tout à la fin du bal, pour qu'on ne le remarque pas trop.

Le quadrille terminé, il la reconduisit à sa place, puis il alla s'embusquer dans une embrasure d'où, mêlé à un groupe d'hommes mûrs, il pouvait contempler Claudette tout à son aise. — Elle était assise devant sa mère, près de la porte du salon de jeu. La lumière blonde d'une torchère, placée derrière elle l'éclairait de haut en bas, faisant scintiller les jais blancs de sa coiffure, et veloutant d'une ombre mystérieuse ses yeux rieurs. La chaleur rosait les contours fermes de ses joues; son éventail agité découvrait ou

voilait alternativement son fin visage, sa naissante poitrine. La sensation du plaisir franchement savouré, la grâce de la jeunesse fraîchement éclose, émanaient de son mignon corps. Des souvenirs païens remontèrent à la mémoire de Jacques; il la comparait à « Hébé à la couronne de violettes », ou bien à la nymphe de Théocrite, à cette Nichéia « qui avait le printemps dans les yeux ». Absorbé dans sa contemplation, il ne voyait qu'elle. — Derrière lui, le procureur impérial causait politique avec un vieux magistrat nommé M. Chanoineau, qui passait pour avoir été un enragé dénonciateur des républicains, à l'époque du 2 Décembre.

— Les avoués, affirmait l'homme du parquet, sont animés d'un mauvais esprit...

— Bah! répliquait le juge Chanoineau, on en a raison avec un bon dîner... C'est ce que j'avais l'honneur de répondre, l'autre jour, au Préfet. Comme vous, il les accusait d'être tous des républicains rouges : « Moi, lui disais-je, monsieur le Préfet, je ne les ai jamais vus que gris... »

En une autre occasion, ces propos auraient indigné Jacques; il les écoutait à peine. L'orchestre s'était remis à jouer; il voyait Claudette se lever et partir au bras d'un danseur, et son regard admiratif la suivait dans la foule. Mais, tandis qu'il ne la quittait pas des yeux, il se devinait guetté à son tour, et surprenait les glauques prunelles de Mme de Velaines, curieusement fixées sur lui. Il se souvint tout à coup de s'être, dix jours auparavant, engagé pour le premier quadrille avec Charlotte de Velaines. Au milieu de ses préoccupations au sujet de Claudette, il avait totalement oublié sa promesse. Confus de s'être rendu coupable d'une impolitesse, dès que la musique eut cessé, il alla s'excuser près de l'amie de sa mère. Celle-ci l'accueillit avec des lèvres pincées :

— En effet, dit-elle aigrement, vous devez avoir votre faux bond sur la conscience, monsieur!... C'est sans doute Mlle Le Mesnil qui vous a troublé la mémoire... Enfin!... Charlotte heureusement n'en a point pâti; elle a trouvé des danseurs plus empressés que vous.

Il balbutiait de piteuses phrases, et le ricanement de Mme de Velaines le décontenançait de plus en plus. Mme Daumance, assise dans le voisinage, eut pitié de lui et l'appela :

— Vous m'avez oubliée aussi, murmura-t-elle en lui coulant une œillade ironique, c'est fort vilain de votre part! Mais je veux

bien me montrer clémente, à condition que vous réparerez vos torts et que nous danserons la prochaine mazurka.

— Hélas ! madame, vous me voyez navré... Je l'ai déjà promise.

— Bah ! insista-t-elle câlinement, vous aurez un faux bond de plus à votre passif... Vous me devez bien ce dédommagement.

— Impossible ! répondit-il brièvement, excusez-moi...

Il salua et s'esquiva vivement, mais la petite M[me] Daumance, vexée, ne le perdit pas de vue. Quand l'orchestre attaqua la mazurka convoitée, elle aperçut Jacques donnant le bras à M[lle] Le Mesnil et, avec un hochement de tête significatif, elle chuchota quelques mots à l'oreille de M[me] de Velaines, en lui montrant le couple qui s'éloignait.

Jacques n'en avait cure. Il enlaçait la taille de Claudette et savourait le plaisir de la sentir ployer sur son bras.

— Si vous m'en croyez, insinua la jeune fille, nous gagnerons la galerie et le billard... Je devine là-bas des yeux peu charitables qui nous espionnent...

Bercés par le rythme tantôt ralenti et tantôt précipité de la mazurka, ils pénétrèrent dans la galerie d'où l'invasion des danseurs avait chassé les spectateurs. Il ne restait plus, près d'une fenêtre, que le juge et le procureur causant à mi-voix comme des gens qui complotent. Les deux amoureux se taisaient, tournant lentement, les regards fondus l'un dans l'autre. Un joli sourire errait sur la bouche de Claudette et la joie donnait à ses prunelles l'humide éclat des fleurs mouillées. Jacques, grisé par l'odeur des plantes, la langueur du rythme et le brouhaha du bal, contemplait d'un œil charmé les épaules de Claudette où les jais de la coiffure émiettaient sur la chair satinée une poudre scintillante comme le givre. Ils étaient seuls en ce moment à danser autour du billard; un désir monta au cerveau du jeune homme, un désir fou d'effleurer de ses lèvres cette blanche chair virginale. La subite arrivée d'un second couple débouchant du salon l'empêcha de commettre cette folie; mais en regagnant la galerie, il murmura :

— Je vous aime, Claudette !

Elle rougit, de plaisir plus que de confusion, et du bout des lèvres elle balbutia :

— Bien vrai ?... sérieusement ?

— De toute mon âme !...

Dans leur embrasure, les deux magistrats continuaient de dresser des listes de proscription :

— Ce professeur, disait le juge, prêche des doctrines subversives...

— C'est un homme dangereux, répondait le procureur, il faudra trouver un biais pour le faire révoquer...

Jacques et Claudette passaient indifférens. Enlacés, heureux de vivre, ils glissaient à travers la foule, laissant derrière eux comme un sillage d'amour. La mazurka était finie, qu'ils tournaient encore, étourdis par cette sève montante de la jeunesse qui les grisait ainsi qu'un vin d'Orient. Ils s'en revinrent par le buffet où un doigt de champagne acheva, comme disent les Allemands, « de leur faire entendre des violons dans le ciel. » Jacques ramena Claudette près de sa mère et bavarda complaisamment avec Mme Le Mesnil, dont il espérait ainsi capter les bonnes grâces ; puis il alla se mêler aux jeunes gens qui stationnaient au milieu du salon, lorgnant les danseuses ou consultant d'un air affairé la carte sur laquelle ils inscrivaient leurs invitations. Les yeux brillans, le visage épanoui, Jacques se sentait léger, emporté en plein idéal et détaché de la terre. Il trouvait je ne sais quel air maussade et prosaïque aux gens qui l'entouraient et les prenait tous en pitié.

Quelqu'un lui frappa sur l'épaule et, se retournant, il reconnut un de ses anciens condisciples, Marcel Lafrogne, fils d'un banquier de Juvigny. Riche, oisif, grand chasseur, Marcel était la fleur des pois de la petite ville et le point de mire des grisettes aussi bien que des filles à marier. On racontait tout bas ses bonnes fortunes et on vantait l'élégance raffinée de ses toilettes. Jacques, bien qu'il ne partageât ni ses goûts ni ses plaisirs, restait lié avec lui parce qu'il le savait bon enfant et aimable compagnon.

— Mon cher, dit Marcel, tu as l'air de planer au septième ciel et de rire aux anges... Est-ce le plaisir d'avoir dansé avec la petite Le Mesnil qui te donne cette mine de saint en extase ? En ce cas, mets une sourdine à ton allégresse, car il y a déjà des dames qui en jasent derrière leur éventail... Maintenant redescends un moment de ton nuage et écoute-moi... Maurice Courtois vient passer les jours gras à Juvigny...

— Comment ! il ne m'en a pas prévenu ? interrompit Jacques, un peu froissé.

— C'est une surprise... Il est arrivé ce soir et s'est trouvé trop las pour paraître au bal; mais demain il doit clore la chasse avec moi dans les bois de la Pentière... Es-tu homme à te lever de bon matin et à te joindre à nous?

— Certainement.

— Parfait... Sois prêt à 8 heures, j'irai te prendre dans mon char à bancs... Sur ce, bonsoir, je vais me coucher, et si tu m'en crois, tu en feras autant...

Mais Jacques n'était pas d'humeur à quitter le bal. Claudette ne lui avait-elle pas promis la dernière polka? Il ne voulait pas se retirer avant de danser encore une fois avec elle. Il lui restait tant de choses à dire!... Pour tromper son impatience, il invitait quelques jeunes femmes qu'il connaissait peu ou prou. Cela lui procurait la chance de figurer de temps à autre en face de Mlle Le Mesnil. Sa persévérance fut mal récompensée, car vers une heure du matin, il vit tout à coup les dames Le Mesnil traverser le salon et se diriger vers la sortie, sous l'escorte du capitaine Nivard. Il n'eut que le temps de les rejoindre au vestiaire, et son unique consolation fut d'aider la jeune fille à s'envelopper dans sa pelisse, tandis que le capitaine rendait le même service à la mère.

— Et ma pauvre polka? murmura Jacques à l'oreille de Claudette.

— Je suis désolée!... C'est la faute de ce maudit capitaine, qui est un couche-tôt.

— Quand vous reverrai-je maintenant?

Elle secoua sa mignonne tête encapuchonnée, puis chuchota:

— A la soirée du mardi gras... Dimanche, après la grand'-messe, je descendrai sur notre terrasse.

— A dimanche!... En attendant, je vais rêver de vous...

A son tour, il endossa son pardessus et s'esquiva. Arrivé sur la place, il s'arrêta un moment pour suivre au clair de lune, dans la rue du Bourg solitaire, le groupe formé par les deux femmes emmitouflées et par le capitaine de gendarmerie, dont la silhouette obèse s'arrondissait sous la lumière bleuâtre qui baignait la rue.

IV

Un vaporeux et froid matin de février. A travers les taillis de la Pentière, le soleil coulait de timides rayons sur les herbes

givrées des sentiers et sur les cépées de chênes où frissonnaient encore les feuilles mortes de l'automne dernier. Au-dessus du bois, des nuées blanches couraient sur un ciel bleu pâle, où le vent d'est les effilochait comme des flocons de laine. Il faisait bon marcher sur la terre gelée, parmi les feuilles sèches craquantes et les lierres enchevêtrés au ras du sol. Jacques Chantal et Maurice Courtois, tous deux médiocres chasseurs, étaient heureux, après une heure de voiture, de se dégourdir les jambes en tournant autour de la maisonnette qui servait de rendez-vous de chasse. Ils entendaient très loin, au cœur de la forêt, les appels des tireurs et les abois des chiens courans. Parfois le vent apportait par-dessus la futaie des sonneries d'églises de village, et cette argentine musique tintait délicieusement aux oreilles de Jacques, encore entrepris par les émotions de sa nuit de bal. Il lui semblait que les cloches carillonnaient tout exprès pour fêter ses amours avec Claudette. Ces sonorités, tantôt réveillantes et allègres, tantôt assourdies et fuyantes selon le caprice du vent, étaient comme un écho de la joie qui chantait dans son cœur. Il se trouvait pleinement heureux et ne pouvait s'empêcher de manifester au dehors cette félicité intérieure. Il agitait triomphalement sa canne, humait avec délices l'air vif du matin et s'écriait :

— Comme on respire à pleins poumons !... On sent déjà un souffle de printemps !

— Hum ! répondait Maurice, en relevant le col fourré de son paletot, le vent est frisquet... Ce que c'est que l'imagination des amoureux ! Tu as intérieurement un feu qui te réchauffe et met du printemps dans tes veines... moi, pas.

— Mon vieux, je suis heureux !... J'ai passé hier une adorable soirée...

— Je m'en doutais... Et Mlle Le Mesnil se trouvait au bal, naturellement ?

— Oui, elle y était... Nous avons dansé ensemble plusieurs fois... Ah ! mon ami, quel charme, quelle fraîcheur d'âme, quel naturel ! Ce n'est pas une jeune fille, c'est la personnification de la jeunesse !

— Mazette, quel lyrisme !... Cela signifie probablement en bon français que tu lui as déclaré ton amour et que sa tendresse répond à la tienne ?

— Oui, nous nous aimons et pour toujours.

— Toujours... un bien gros mot ! objecta Maurice en riant.

— Pourquoi ris-tu ? demanda Jacques vexé.

— C'est vrai, j'ai tort; je devrais plutôt m'apitoyer.

— Je ne suis pas à plaindre...

— Aussi n'est-ce pas toi que je plaindrai, mais cette pauvre fille naïve, qui sera bien vite éveillée de ses illusions et qui seule en pâtira... Tiens, vois-tu cette branche couverte de givre?... Tout à l'heure un rayon de soleil l'atteindra et changera en gouttes d'eau les fleurs de glace... En moins d'une minute elles se dissoudront, et ce sera fini... Ton bel amour n'a pas plus de consistance... Ce sera un déjeuner de soleil.

— Qu'en sais-tu?... Pourquoi doutes-tu de ma tendresse?

— Parce que vous êtes tous deux dupes de votre imagination surchauffée... M[lle] Claudette a dix-sept ans; elle sort du couvent où sa petite tête a travaillé après la lecture de quelque roman sentimental. Comme toutes les jeunes filles, elle aimait l'amour avant même de rencontrer un amoureux. Elle t'a vu, tu représentes pour elle sous une forme concrète cet amour abstrait dont elle rêvait... et voilà tout. Quant à toi, qui n'as guère vécu que dans tes livres, rien d'étonnant à ce que tu te sois amouraché d'une jolie fille, aimable, coquette, et qui admire tes vers. Ce que tu prends pour de la tendresse, c'est la jeunesse qui te monte au cerveau, comme la sève d'avril, et qui se transforme en bourgeon. Si seulement tu avais vécu à Paris six mois, tu serais déjà fixé sur la banale sensualité de cette sève printanière; elle se serait vite extravasée en de vulgaires aventures galantes. Il est malheureux que ce phénomène tout naturel et tout physique se soit d'abord produit à la vue d'une honnête fille... Enfin, ce qui me rassure, c'est que la force des choses fera tomber vos illusions, de même qu'une gelée blanche grille les boutons trop précoces...

— Mon cher, ton discours est plein d'ingénieuses métaphores, mais il n'a pas le don de me convaincre.

— C'est bon, la réalité se chargera de te décharmer.

— Je serais curieux de savoir par quel procédé !

— Oh! mon Dieu, ce sera très simple... A Juvigny, comme dans toutes les petites villes, on est curieux et cancanier. On connaîtra vite votre passionnette; on en jasera, on avertira M[me] Le Mesnil ou tes parens, qui s'effaroucheront. La maman sermonnera sa fille et lui enjoindra de te tenir à distance; au pis-aller, on cherchera à vous brouiller et on y réussira. Claudette pleurera d'abord, puis, comme tu n'es pas d'âge à songer aux

justes noces, il se présentera un jour un épouseur sérieux et elle le prendra. Cela jettera une douche sur ton beau feu et tu reconnaîtras alors que, dans le domaine des sentimens affectifs, rien ne vaut encore une amitié solide comme la nôtre... Ce jour-là, tu seras guéri.

— *Amen!*

Ils étaient revenus vers la maisonnette où le groom de Marcel Lafrogne était en train d'éventrer des bourriches d'huîtres, tout en surveillant la cheminée brasillante où un gigot rôtissait à la ficelle.

— Messieurs, dit le groom, il y a douze douzaines d'huîtres et je ne viendrai jamais à bout de les ouvrir toutes pour midi... Puisque vous êtes de loisir, vous seriez bien gentils de me donner un coup de main.

— Tiens, bel oiseau bleu, reprit railleusement Maurice, voici un exemple de la façon dont la vile prose succède sans transition à la plus idéale poésie... Après avoir célébré les grâces de Claudette, tu vas écailler des huîtres!

Il lui jeta un tablier, et tous deux, assis près de la table dressée devant la porte, commencèrent à vider les bourriches. Jacques, agacé par les plaisanteries de Courtois, acceptait la corvée sans sourciller. Cette besogne matérielle le dispensait de causer et lui permettait de savourer tranquillement les souvenirs de sa nuit de bal. Il s'acquittait en conscience de sa tâche, rangeait artistement les huîtres ouvertes sur des plats de faïence et, tout en introduisant son couteau entre les écailles, il contemplait les coudriers dont le vent d'est secouait les ramures couvertes d'étoiles de givre. Cette blanche poussière glacée lui remémorait la coiffure de Claudette, les jais blancs émiettés dans l'agitation de la danse et poudrant les mignonnes épaules de la jeune fille.

Le soleil montant au zénith et déjà plus chaud dissolvait peu à peu les pendeloques de givre. Elles pleuvaient en fines gouttelettes sur la terre dégelée. Une lumière blonde baignait les fougères recroquevillées et lesronciers de la clairière, où çà et là l'ellébore noir dressait de pâles inflorescences verdâtres. Des mésanges se mirent à gazouiller dans les sapins qui abritaient le rendez-vous de chasse; on les voyait sautiller, la tête en bas, au long des branches résineuses, épluchant les aiguilles une à une et jetant une menue et brève modulation. Sous la caresse du soleil de février, le bois se montrait dans toute sa beauté hiver-

nale. Les arbres dépouillés révélaient mieux l'élégance solide ou légère de leur armature, les nuances tendres et variées de leur écorce humide. Le gris argenté des hêtres, le vert cendré des frênes, le satin blanc des bouleaux, le rouge aurore des sommités du tilleul formaient une gamme de couleurs d'une délicatesse infinie. Les yeux en étaient doucement caressés, les sens se délectaient sous l'action de ce premier effort de la nature pour se débarrasser de son enveloppe glacée. De tièdes vapeurs s'exhalaient du sol amolli. Cela sentait la sève désengourdie et remontante, le parfum moite de la terre mouillée par les larmes du printemps nouveau-né : lentement, par-dessus les bois ensoleillés, les cloches villageoises recommencèrent à tinter pour l'angelus de midi. Peu après, les chasseurs débouchèrent d'une tranchée, ayant sur les talons leurs chiens aux oreilles pendantes.

Ils bramaient la faim et s'affalèrent sur les bancs, autour de la table dressée. Indépendamment des camarades de Marcel Lafrogne, il y avait là les meilleurs fusils de Juvigny et, entre autres, deux ou trois de ces avoués réputés pour leurs opinions avancées et que, la veille, au bal, le juge Chanoineau déclarait « n'avoir jamais vus que gris ». Pour le moment, ils s'apprêtaient à justifier l'observation du magistrat, car ils se versaient dès le début de larges rasades de vin blanc, pour faire couler leurs huîtres. L'entrée du gigot odorant et cuit à point fut saluée par leurs vivats et servit de prétexte à la production de nouvelles bouteilles poudreuses, débouchées avec précaution. Le sang généreux du vieux bourgogne remplaça dans les verres l'or liquide du graves. Les têtes commencèrent à s'échauffer. Récits de chasse, histoires de femmes, propos salés, se croisèrent tumultueusement. Au milieu de cette grosse joie bruyante et communicative, Jacques Chantal allait bientôt vérifier à ses dépens combien son ami Courtois avait été judicieux, en disant que la transition est plus facile qu'on ne croit entre la poésie enthousiaste et la vulgaire prose. Les éclats de voix de ces chasseurs vantards et paillards, la matérialité grossière de leur conversation effacèrent l'image de Claudette. Effarouchée, elle s'enfuit, comme s'étaient envolées du sapin les mésanges terrifiées par le tapage des convives. La contagion du rire et des plaisanteries rabelaisiennes gagna Jacques peu à peu. Au spectacle des fioles sans cesse débouchées et des pâtés éventrés, il fut suggestionné à son tour et succomba à l'esprit d'imitation. Une sotte vanité juvénile s'en mêlant, il voulut tenir

tête à ses voisins et se laissa verser du vin à verre pleurant. Mais il avait le cerveau moins solide que ces intrépides buveurs; le grand air le grisa avant tous les autres. Il commença d'élever la voix, gesticula et, pour se mettre à l'unisson, entonna une chanson à boire. Maurice, réservé et correct comme toujours, gardait mieux son sang-froid; il regardait son ami avec un compatissant sourire qui exaspérait ce buveur novice. Il s'imaginait que Courtois, le jugeant fort émoustillé, se gaussait de lui. Alors, pour lui prouver sa force de résistance, il continuait de trinquer et de vider son verre. Au dessert le champagne l'acheva.

Lorsque, vers cinq heures, on se leva de table pour remonter en voiture, Jacques était devenu le plus tapageur et le plus déséquilibré des convives. Tandis que le char à bancs roulait à travers bois, il se dressait debout sur la banquette pour déclamer des vers incohérens; il menaçait à chaque instant de culbuter par-dessus les roues et on était obligé de le violenter pour le faire asseoir. A la fin cependant, l'air frais lui tapa sur le front et le calma. Il tomba petit à petit dans un état de désagréable torpeur, qui ne se dissipa que lorsque les voitures arrivèrent à Juvigny.

Il se frotta les yeux, vit tout à coup la ville haute dessiner sur le ciel étoilé son profil accidenté de toits aigus et de clochers. Les vitres trouaient de points rouges l'obscurité des façades. Brusquement Jacques songea que l'une de ces fenêtres éclairées était celle de Mlle Le Mesnil. Cette soudaine résurrection de l'image de Claudette dans son cerveau embrumé suffit à en dissiper les fumées. La crainte lui vint qu'on ne contât sa débauche à la jeune fille, et cette appréhension de déchoir dans l'estime de sa bien-aimée le dégrisa violemment. Il eut honte de la faiblesse de sa volonté, de son humiliante défaillance. Un dégoût de lui-même lui monta aux lèvres. Ce fut avec un amer sentiment de mortification qu'il sortit de la voiture et, les jambes lourdes, rentra chez lui au bras de Maurice Courtois.

V

Les dames patronnesses de la Société maternelle se réunissaient tous les samedis au rez-de-chaussée d'une maison située place de la Couronne, non loin du vieux collège. La pièce affectée à l'ouvroir était éclairée par deux fenêtres ouvrant sur la place

et d'où un jour froid filtrait, à travers les rideaux de mousseline, sur la longue table de travail, sur les murs garnis de placards et de casiers et sur la cheminée surmontée d'une statue de saint Vincent de Paul en plâtre colorié. Quatre heures sonnaient à l'horloge du collège et, dans la rue, s'opérait bruyamment la sortie des externes. Plusieurs dames avaient déjà quitté l'ouvroir; celles qui restaient causaient discrètement — occupées à empaqueter des layettes qu'elles classaient ensuite dans les casiers. Seule, la petite Mme Daumance demeurait oisive. Assise à l'angle de la cheminée, elle présentait alternativement au brasier la semelle de ses bottines.

— Chère madame, dit la trésorière Mme Herbillon, relevant sa longue tête penchée sur un registre et interpellant la frileuse patronnesse, je trouve une erreur dans vos comptes... Si cela ne vous dérange pas, vous serez bien aimable de venir les vérifier avec moi.

— Je vous en prie, répondit Mme Daumance d'une voix languissante, grâce pour ce soir!... J'ai la migraine et ne suis bonne à rien.

— Vous avez trop dansé avant-hier, insinua la compatissante Mme Chantal; je me souviens que lorsque j'allais au bal, j'étais sûre de souffrir de ma névralgie, le lendemain... C'était réglé... Mon fils tient de moi, sous ce rapport, car ce matin il se plaignait d'un violent mal de tête.

— En tout cas, répliqua malignement Mme Daumance, si M. Jacques a attrapé la migraine, ce n'est pas en dansant avec moi... Il m'a totalement négligée.

— Si Charlotte était ici, ajouta aigrement Mme de Velaines, elle pourrait en dire autant... Dès le premier quadrille, M. Jacques lui a fait faux-bond.

— Est-ce possible! s'exclama plaintivement Mme Chantal, Jacques sera arrivé en retard...

— Ou peut-être avait-il de plus agréables engagemens? reprit sournoisement Mme Daumance.

— Ah! dame, Charlotte n'est ni coquette ni évaltonnée comme Mlle Le Mesnil, et M. Jacques préfère sans doute les jeunes filles avec lesquelles on n'a pas à se gêner.

— Elle est jolie, la petite Le Mesnil, on ne peut pas en disconvenir, affirma Mme Daumance..., un peu étourdie, un peu trop en l'air, mais les jeunes gens aiment ça... M. Jacques l'invitait

souvent et, quand ils ne dansaient pas ensemble, ils ne se quittaient pas des yeux... Mon Dieu, je comprends que la jeunesse soit un peu folle; pourtant il y avait des dames que ça scandalisait...

— Je dois avouer que j'étais parmi ces dernières, déclara sentencieusement Mme Herbillon; je souffrais pour mes fillettes qui ne sont pas habituées à être témoins de pareilles inconvenances. Je regrettais de les avoir amenées, et c'est d'un exemple déplorable... En contant fleurette à une fille inconséquente, M. Chantal joue son rôle de jeune homme et, tout en le blâmant, je ne m'en étonne pas trop... Mais conçoit-on une mère assez aveugle pour tolérer un semblable manque de tenue? Mme Le Mesnil s'imagine-t-elle que lorsque son enfant aura coqueté de la sorte avec cinq ou six jeunes fous, elle trouvera facilement à l'établir?

— Elle espère probablement que Jacques deviendra assez amoureux de Claudette, ou la compromettra suffisamment pour être obligé de l'épouser? remarqua perfidement Mme de Velaines.

— C'est insensé! protesta Mme Herbillon; par le temps qui court, un garçon sans position ne se marie pas avec une fille sans fortune... Voyons, madame Chantal, vous qui êtes une femme de bon sens, si votre fils venait vous dire qu'il s'est amouraché de Mlle Le Mesnil et qu'il veut l'épouser, que répondriez-vous?

Mme Chantal était suffoquée de ce qu'on lui apprenait.

— Moi! s'écria-t-elle en joignant les mains, j'en serais au désespoir! Jacques aurait-il cinq ans de plus et une situation, je refuserais net mon consentement... Nous n'en sommes pas là, Dieu merci! et j'y mettrai bon ordre... J'espère encore, d'ailleurs, qu'on aura exagéré les choses...

— Je le souhaite, madame, repartit sèchement Mme Herbillon; en tout cas, une amie charitable devrait avertir Mme Le Mesnil du danger auquel elle expose sa fille...

Mme Chantal quitta l'ouvroir dans un état fort troublé. Elle avait l'esprit un peu étroit et timoré. L'idée qu'en ce moment la conduite de Jacques défrayait la conversation des gens de Juvigny, la mettait aux champs. Elle détestait d'occuper d'elle ou des siens la curiosité publique. Très alarmée, elle se demandait jusqu'à quel point son fils s'était avancé. Son honnêteté s'effarouchait, sa prudence bourgeoise s'inquiétait. Elle avait rêvé pour Jacques, lorsqu'il serait casé dans l'administration, un beau mariage, c'est-à-dire l'alliance de quelque famille riche et influente du pays. Parfois, plongée en ses ambitieux calculs, elle s'était flattée que

Mme de Velaines, veuve, bien rentée et appartenant au meilleur monde, ne serait pas éloignée d'accepter un peu plus tard Jacques pour son gendre. Charlotte n'avait que seize ans, elle était fille unique et sa mère déclarait qu'elle ne la marierait qu'à sa majorité. D'ici là, Jacques aurait acquis une position honorable, et rien ne s'opposerait à ce qu'il se mît sur les rangs... Et voilà que l'apparition de cette petite Claudette menaçait de démolir ce magnifique château en Espagne!... Depuis quand cette fâcheuse inclination était-elle née et quels progrès avait-elle déjà faits?... Mme Chantal l'ignorait, mais vraisemblablement les choses avaient été poussées assez loin, puisque ces dames en parlaient si haut et s'en scandalisaient si fort... Le plus clair indice, et aussi le plus désolant, c'était la mauvaise humeur de Mme de Velaines. Jacques, en courtisant Mlle Le Mesnil, avait blessé l'amour-propre de la mère de Charlotte. Il fallait au plus tôt et par tous les moyens remédier au mal, couper à la racine une amourette qui mettait en péril l'avenir de ce malheureux enfant... Tête basse, le front soucieux, Mme Chantal méditait tristement sur cette malencontreuse aventure et se hâtait vers son logis de la rue des Tanneurs.

Dès qu'elle fut rentrée, elle s'assura que son mari travaillait encore à son bureau et le pria de venir causer avec elle.

M. Chantal frisait la cinquantaine. De petite taille, comme son fils, il était vif, remuant, toujours affairé. Vêtu de noir, propret, les joues et le menton rasés, les yeux protégés par des lunettes bleues, le front carré surmonté d'une forêt de cheveux poivre et sel, il avait les qualités et les défauts de cette génération de fonctionnaires dont le règne de Louis-Philippe vit la grandeur et dont le second Empire prépara la décadence. Très fort dans sa spécialité, travailleur acharné. il se montrait respectueux du pouvoir et de la hiérarchie, amoureux d'ordre et de régularité. L'administration était son idéal, l'unique objet de son culte. Honnête et méthodique, il poussait parfois l'économie jusqu'à la parcimonie, et la prudence jusqu'à la pusillanimité. En bourgeois prévoyant, après s'être donné le luxe d'un garçon, il s'était arrêté là et n'avait plus eu d'enfans; — au demeurant, un excellent père de famille, aimable, d'humeur gaie, et spirituel à ses heures.

Lorsque sa femme l'eut mis au courant de ce qu'elle venait d'apprendre, M. Chantal demeura un moment pensif :

— Diable! diable! murmura-t-il, le gaillard jette sa gourme, cela devait arriver... J'aurais préféré seulement qu'il s'attaquât à quelque grisette sans conséquence, au lieu de tomber sottement amoureux d'une jeune fille du monde... Elle est donc bien jolie, cette petite Le Mesnil?

— Il ne s'agit pas de cela! se récria M[me] Chantal, choquée; belle ou laide, Jacques la compromet par ses assiduités... C'est inconvenant et, de plus, c'est malhonnête, puisqu'il ne peut l'épouser.

— Bah! ce n'est qu'une passade... Jacques en reviendra de lui-même, dès qu'il sera fatigué de jeter sa poudre aux moineaux!

— En attendant, il se monte la tête et sa lubie l'affole. Cette jeune étourdie et lui se donnent en spectacle, chacun en jase... J'ai bien vu, cette après-midi, que M[me] de Velaines était vexée et me battait froid. Rappelle-toi que nous avions pensé à un mariage possible entre Charlotte et Jacques, lorsqu'ils auraient quatre ou cinq ans de plus... Charlotte sera un excellent parti et jusqu'à présent sa mère paraissait entrer dans nos vues; mais si ton fils s'entête à commettre des sottises, adieu, paniers!...

Cet argument sembla agir sur M. Chantal. Il rentra ses lèvres, enleva ses lunettes, les frotta machinalement, ce qui était chez lui un symptôme de graves préoccupations. Sa femme comprit qu'elle avait touché l'endroit sensible et qu'il devenait perplexe :

— Si tu m'en crois, poursuivit-elle, tu feras venir Jacques, tu le chapitreras d'importance et tu lui enjoindras de cesser de s'occuper de M[lle] Le Mesnil... Il faut absolument trancher dans le vif.

— Hum!... Le garçon est rétif et en outre il a des idées romanesques... Si nous prenons son amourette au sérieux, il est capable de s'obstiner et de nous occasionner de pires désagrémens... Non, cette méthode-là n'est point la bonne. A mon avis, le meilleur remède consisterait en un changement d'air. Dès que Jacques sera loin de M[lle] Le Mesnil, le danger que tu redoutes se trouvera tout doucement conjuré.

— Tu veux que nous nous séparions de lui?

— Parfaitement... Il avait témoigné le désir de faire son droit à Paris; je vais lui dire que je l'autorise à s'installer au quartier Latin dans un bref délai... Je serais bien étonné s'il refusait d'obéir... C'est un sacrifice d'argent, mais de deux maux il faut choisir le moindre...

— Le moindre !... En es-tu sûr?... Ne crains-tu pas qu'un enfant de vingt et un ans, jeté en plein Paris, ne soit exposé à des tentations, à des entraînemens plus dangereux encore?

— D'abord il n'aura pas assez d'argent pour y succomber, et puis il sera préservé précisément par son amour platonique pour M[lle] Le Mesnil... ; et voilà pourquoi nous devons nous garder de lui ôter ses illusions. Elles s'en iront d'elles-mêmes à la longue, quand il sera tout à fait acclimaté à l'air parisien, et d'ici là, elles l'empêcheront de penser à mal...

Le même soir, après le dîner, quand le dessert fut enlevé et la domestique retirée en sa cuisine, M. Chantal dit à son fils :

— Mon cher ami, jusqu'à présent, tu as pu te dispenser de suivre les cours de la Faculté et subir victorieusement un examen, tout en restant avec nous; il n'en sera pas de même pour les autres épreuves qui sont beaucoup plus difficiles... La procédure, le droit romain, demandent à être étudiés sur place; c'est pourquoi, en vue de ton avenir, ta mère et moi nous nous sommes résignés à t'envoyer à Paris. Cela grèvera notre modeste budget et nous imposera des privations; mais, nous l'espérons du moins, tu nous dédommageras en travaillant d'arrache-pied et en menant là-bas une conduite exemplaire.

Pris à l'improviste, Jacques manifestait plus d'étonnement que de joie. Il était devenu rouge; ses regards inquiets interrogeaient alternativement les figures un peu énigmatiques de ses parens, comme pour y chercher les motifs d'une détermination si inattendue.

— Quoi! s'écria M. Chantal, tu ne réponds rien?... Pourtant, il y a un an, tu insistais pour habiter le quartier Latin comme ton ami Courtois et, ma foi, aujourd'hui, en te proposant de tâter de la vie d'étudiant, je croyais aller au-devant de tes désirs!...

— C'est vrai, répliqua enfin Jacques, mais vous vous étiez si carrément opposés à la réalisation de mon projet que j'avais fini par y renoncer... Je n'y pense même plus.

— Nous y avons pensé pour toi... Quand il s'agit de tes intérêts, nous ne reculons devant aucun sacrifice.

M[me] Chantal, qui comptait nerveusement les mailles de son tricot, poussa un soupir.

— Je vous remercie tous deux, murmura Jacques ébaubi.

— A la bonne heure, c'est donc chose convenue, tu partiras après le carnaval... Mais entendons-nous bien! Comme je tiens à

ce que ton séjour à Paris se prolonge le moins possible, tu t'arrangeras de façon à subir tes examens dans le plus bref délai... Par conséquent, pas de vacances, point d'allées et venues. Les voyages sont coûteux et entraînent d'inutiles pertes de temps. Tu ne reviendras à Juvigny qu'avec ton diplôme de licencié en poche... Maintenant embrasse ta mère qui a le cœur gros à la pensée d'être séparée de toi pendant un an et demi.

Là-dessus, Mme Chantal fondit en larmes et Jacques, très ému de son côté, se jeta au cou de sa mère. La pieuse femme en profita pour adresser à son fils un sermon où elle l'exhorta à vivre chrétiennement dans cette capitale pleine d'embûches, à calmer l'ardeur de son imagination, à fuir les fréquentations mauvaises, à ne jamais s'écarter des principes d'honnêteté et d'économie dans lesquels il avait été élevé... Puis, après une dernière embrassade, le jeune homme regagna son cabinet de travail.

Quand il se trouva seul, assis devant sa table où l'abat-jour de la lampe renvoyait un étroit cercle lumineux sur les livres ouverts, et qu'il chercha à se rendre compte de ce qu'il éprouvait, il fut surpris, presque humilié de se sentir plus troublé qu'attristé. Dans le silence de la nuit de février, il écoutait sans bouger la voix grave des quarts, tintant à la tour de l'Horloge, et peu à peu il démêlait au fond de son cœur une timide et confuse joie. Assurément il souffrait de se séparer de Claudette au moment où s'épanouissait leur mutuelle tendresse, et pourtant, à travers sa peine, un consolant filet de lumière perçait ainsi qu'une lointaine blancheur d'aube. Il avait toujours souhaité de vivre à Paris dans une atmosphère intellectuelle où ses goûts pourraient se développer à l'aise et se satisfaire pleinement. Grâce à un revirement inespéré de la volonté paternelle, ce vœu allait être exaucé. Dans quelques jours il pourrait se mêler au monde des lettrés et des artistes, passer de longues heures au Louvre, fréquenter les bibliothèques et les théâtres, sortir enfin de l'horizon où il étouffait. Cette perspective d'une existence plus libre et plus large l'exaltait et, sans qu'il en eût nettement conscience, cette excitation atténuait le regret de quitter si brusquement Mlle Le Mesnil. Il se tourmentait de cet éloignement, de ces dix-huit mois d'absence pendant lesquels il demeurerait sans nouvelles de la bien-aimée; mais, en même temps, l'allégresse d'habiter Paris adoucissait secrètement son chagrin. Il avait honte d'être moins désolé qu'il ne l'eût cru. Pour apaiser ses scrupules, il se disait que, là-bas,

il travaillerait de façon à assurer son indépendance. Il reviendrait de Paris plus fort, mieux armé pour la lutte, peut-être même ayant déjà conquis une position qui lui permettrait d'épouser Claudette au retour. Il s'endormit fiévreusement, et, le lendemain, se réveilla presque joyeux. Le mot « Paris » tintait à son oreille comme une formule d'incantation, comme un magique « Sésame » destiné à lui ouvrir toutes grandes les portes de l'avenir...

Ce lendemain était précisément le dimanche où Mlle Le Mesnil avait promis de paraître au coin de sa terrasse, après la grand'-messe. A onze heures, Jacques ouvrit sa fenêtre et s'accouda à la barre d'appui. La température était douce, le vent soufflait du sud et apportait par volées sonores le carillon des cloches de la ville haute, annonçant la sortie de la messe. Il avait plu pendant la nuit. Une tiède humidité imprégnait l'air. A travers de gros nuages blancs, un pâle soleil filtrait sur l'ardoise des toits mouillés qui luisaient clairs comme argent. Au bout de la lorgnette, Jacques distinguait la façade noire du logis Le Mesnil, le jardinet sans verdure, la porte-fenêtre entr'ouverte où flottait la mousseline des rideaux, et il attendait l'apparition de Claudette avec un frisson intérieur. Mais il eut beau écarquiller les yeux, il ne vit rien venir. Aucune main féminine ne poussa la porte-fenêtre entre-bâillée, la terrasse demeura déserte et midi sonna sans que Mlle Le Mesnil se fût montrée. Il craignit de s'être trompé d'heure et, aussitôt après son déjeuner, revint à son poste d'observation. Même solitude de la terrasse; seulement les fenêtres étaient maintenant closes; les rideaux soigneusement baissés interposaient leur voile blanc entre ses regards avides et l'intérieur du logis où rien ne remuait.

Dépité, Jacques s'assit à sa table de travail et repensa à Paris où il devait arriver le soir du mercredi des Cendres. Le manque de parole de Claudette le préoccupait, mais, à travers son inquiétude, l'image de Paris revenait comme une caresse et changeait le cours de ses réflexions. Pour calmer la fièvre qui l'agitait, il se remit à lire un volume de Gœthe ouvert devant lui. C'était le livre de *Poésie et Vérité*, où l'auteur de *Faust* conte ses impressions de jeunesse. Depuis quelque temps, cette autobiographie était devenue la lecture favorite de Jacques. Il s'arrêtait surtout complaisamment aux chapitres relatifs à la liaison de Gœthe et de Frédérique Brion. Les amours de l'étudiant de Strasbourg

et de la fille du pasteur de Sesenheim l'attiraient, parce qu'il y trouvait une analogie avec sa propre situation à l'égard de Claudette. Ce dimanche après-midi, la ressemblance le frappa davantage encore. Comme Gœthe, n'entrevoyait-il pas le moment où il serait forcé de quitter celle qu'il aimait et, de même que Gœthe, n'avait-il pas, trop facilement et avec une sorte de perversité égoïste, cédé à la tentation de troubler une âme innocente, sans être bien sûr de pouvoir jamais lui donner le bonheur promis?...

Il abandonna son livre et retourna près de la fenêtre. Les cloches carillonnaient maintenant pour la sortie des vêpres. Dans le logis Le Mesnil, tout demeurait clos, le jardinet restait désert. Des nuages plombés, lourds de pluie, s'amassaient au-dessus de la ville haute; le vent, devenu plus vif et plus humide, les poussait au-dessus de la vallée. A l'ouest, dans la direction de Paris, le soleil glissait parmi des nuées violettes où, par d'étroites déchirures, le ciel apparaissait teinté de rose et de safran. L'astre plongea au fond d'un dernier lac de brume, qu'il empourpra un moment et où il se noya. Un crépuscule gris succéda à cette suprême flambée du couchant. Déjà les maisons de la ville haute s'enténébraient. Le logis Le Mesnil, dont aucune lueur n'étoilait les vitres, paraissait vide et abandonné. De larges gouttes de pluie commencèrent à s'écraser contre les murs et Jacques quitta la fenêtre, tandis qu'avec la nuit descendante, une anxieuse mélancolie lui tombait sur le cœur.

VI

Jacques devait partir en compagnie de Maurice Courtois qui retournait à Paris pour y préparer sa thèse. Lorsque ce dernier fut informé de la détermination prise par M. Chantal, il dit à son ami :

— Je parie que tes parens connaissent ton roman avec la petite Le Mesnil!

Cette éventualité à laquelle le jeune homme n'avait nullement songé, le tourmenta singulièrement. Il lui sembla tout d'un coup apercevoir une corrélation entre le brusque revirement de son père et la persistance de Claudette à ne plus se montrer sur la terrasse, et cette coïncidence lui mit martel en tête. — Si on avait jasé au sujet de ses assiduités auprès de la jeune fille et si ces

commérages étaient venus aux oreilles de M. Chantal, vraisemblablement, Mme Le Mesnil avait dû de son côté en être avertie. Cette désagréable supposition prit bien vite en son esprit la consistance d'une certitude. Son imagination travailla : il vit Claudette sermonnée, tancée, questionnée par sa mère, et avouant tout ce qui s'était passé depuis la sauterie chez le principal. Plus de doute, on lui avait interdit les stations sur la terrasse; peut-être Mme Le Mesnil était-elle en possession des vers remis par Jacques à sa fille?... Leur poétique histoire d'amour courait probablement la ville et les bourgeois de Juvigny en faisaient gorges chaudes!

Tout en préparant sa malle pendant l'après-midi du mardi-gras, le jeune homme ruminait ces pénibles hypothèses et le désenchantement pénétrait en lui par lentes infiltrations. En cette âme mobile et facilement impressionnable, l'enthousiasme flambait avec d'éclatantes lueurs, puis, au moindre mécompte, s'éteignait comme un feu de pâtre sur lequel tombe une pluie d'été. Son esprit ombrageux grossissait les obstacles inattendus jusqu'à les faire paraître insurmontables. Sa volonté s'alanguissait, il se décourageait avant d'avoir combattu et voyait tout en noir.

En ce moment, après avoir impatiemment compté les heures qui le séparaient du bal du mardi-gras, il se demandait s'il n'agirait pas plus honnêtement, en s'abstenant de s'y montrer.

La malle béante était déjà presque remplie, et il se résignait à y enfermer son habit, quand une musique nasillarde, montant de la rue, l'attira à la fenêtre. En bas, au milieu de la chaussée, un pauvre diable de joueur d'orgue, vêtu de velours verdâtre, appuyait sa boîte sur l'un de ses genoux ployé en avant, et tournait sa manivelle, tout en fouillant du regard les embrasures des fenêtres. L'orgue jetait dans l'air humide les lambeaux d'une valse espagnole, dont Jacques avait entendu au dernier bal les motifs tantôt fringans et tantôt langoureux. Comme les parfums, la musique a une magie évocatrice. Accoudé à la barre d'appui, Jacques suivait les modulations de la valse; le rythme l'entraînait peu à peu vers le pays du rêve et des ressouvenirs. Une attrayante image passait et repassait devant ses yeux. — Légère et vaporeuse, Claudette glissait dans le tourbillon du bal, soutenue par le bras de l'heureux cavalier qui enlaçait sa taille souple. — Il revoyait sa figure rieuse inclinée sur l'épaule du valseur, ses petits pieds chaussés de satin blanc qui touchaient à

peine le sol, et un fougueux désir le ressaisissait. Il voulait une dernière fois se griser du clair regard de Claudette, entendre, à travers le sourire des lèvres malicieuses, cette voix qui lui avait murmuré de si troublantes confidences... Oh! respirer une fois encore cette fleur de grâce et de jeunesse, puis emporter avec lui ce suprême délice, et lorsqu'il serait loin, en savourer la douceur, pareille à l'odeur pénétrante et mélancolique des violettes fanées!... Il rejeta vivement l'habit noir sur le dossier d'une chaise, et ferma précipitamment la malle...

Le soir, lorsque, ayant achevé sa toilette, il redescendit dans la salle à manger où, sous l'abat-jour de la lampe, Mme Chantal tricotait, il avait les yeux brillans et le geste nerveux. Sa mère, l'examinant à la dérobée avec inquiétude, fut presque tentée de lui adresser quelques recommandations prémonitoires; mais elle se souvint à temps des injonctions de M. Chantal, elle songea que son fils partait le lendemain et, attendrie, jugea cruel de gâter le dernier plaisir qu'il prendrait à Juvigny. Elle se borna, en arrangeant le nœud de cravate de Jacques, à l'embrasser et à murmurer :

— Allons, amuse-toi bien, et surtout n'oublie pas cette fois d'inviter Charlotte de Velaines!

On dansait déjà, quand le jeune homme entra dans le grand salon. Dès le premier coup d'œil circulairement jeté, il distingua, à l'autre bout de la pièce, Claudette qui figurait dans un quadrille. Elle était vêtue d'une robe de gaze rose, et une rose mousseuse s'épanouissait dans ses cheveux crêpés. Jacques la trouva un peu pâlie. Il remarqua que ses clairs yeux couleur noisette n'avaient pas leur pétillante vivacité coutumière, et que ses lèvres souriaient à peine. Ce sérieux insolite réveilla ses appréhensions et un douloureux pressentiment lui comprima la poitrine. Dès le quadrille terminé, il traversa le salon, et se dirigea vers les sièges occupés par Mme Le Mesnil et sa fille. La mère répondit froidement à son salut; Claudette, gênée, évitait de le regarder et, quand il l'eut invitée pour une prochaine contredanse, avant de répondre, elle consulta des yeux sa mère :

— Une mazurka seulement! murmura brièvement Mme Le Mesnil. — Claudette rougit, consulta son carnet et dit très vite :

— Je suis engagée pour toutes les contredanses, mais je puis vous donner la première mazurka...

Jacques s'inclina, puis s'éloigna, glacé par cet accueil auquel

on ne l'avait pas habitué, et où il vit le présage d'un désastre. Il se rencogna dans l'angle d'une porte, la figure allongée et le cœur serré. De nouveau, une subite dépression l'inclinait à tout envisager sous de noires couleurs. Il lui semblait que tous les regards fixés sur lui épiaient sa mine abattue et devinaient sa déconvenue. Il était certain maintenant que Mme Le Mesnil lui en voulait d'avoir compromis Claudette, et que celle-ci lui gardait rancune de la situation fausse où elle se trouvait. Et, en conscience, il était contraint de reconnaître qu'il méritait les reproches de la mère et de la fille. Claudette avait agi avec la candide étourderie d'une enfant qui ignore le mal et suit ingénument les impulsions de son cœur. Mais lui, en sa qualité d'homme, aurait dû se montrer moins égoïste et plus réservé. Il aurait dû se souvenir que la réputation d'une jeune fille est pareille à la neige; la moindre goutte d'eau suffit à y faire une tache. Il n'ignorait pas qu'à son âge, il ne pouvait songer à se marier et, d'ailleurs, il connaissait les visées ambitieuses de ses parens. La responsabilité de ce qui arrivait, lui incombait donc tout entière... Du fond de son âme, un remords s'élevait comme une vapeur délétère qui ternit toutes choses autour d'elle. — Les danses venaient de recommencer. L'orchestre jouait cette même valse espagnole qu'il avait entendu moudre par un orgue des rues; mais à cette heure, la musique n'évoquait plus que des images décolorées et des regrets stériles. Jacques voyait les couples tournoyer et, de cette féerie de la valse, il ne percevait plus que les aspects prosaïques et grotesques. Les femmes n'étaient préoccupées que des heurts pouvant déranger leurs coiffures ou endommager leur toilette; les danseurs, rouges, essoufflés, roulaient des yeux apoplectiques et, dans les intervalles de repos, épongeaient d'un geste vulgaire leur front ruisselant. Il prenait le bal en dégoût, redoutait le moment prochain où il faudrait s'expliquer avec Claudette; il souhaitait d'être bien loin déjà, roulant dans le train qui l'emporterait vers Paris; — et pourtant, la pensée de cette inévitable disparition faisait monter de son cœur à sa gorge un flot d'amère tristesse...

Tout à coup les musiciens attaquèrent le prélude de la mazurka promise. Il quitta son coin et, frissonnant, se dirigea vers la chaise que Claudette occupait près de sa mère. En le voyant venir, la jeune fille s'était levée et, sans un mot, avait accepté son bras. Ils firent quelques pas dans la foule. Dès les premières mesures,

le bras de Jacques entoura la taille de Claudette, et silencieusement ils commencèrent à danser. D'un accord tacite ils pénétrèrent dans la galerie et, toujours muets, débouchèrent dans la salle de billard encore déserte. Là ils se trouvaient comme en un refuge relativement paisible. La musique y arrivait assourdie, et on y pouvait converser quelques minutes sans témoin. Ils s'y arrêtèrent, et leurs yeux échangèrent un regard contrit.

— Qu'avez-vous? demanda Jacques, que s'est-il passé?

— Depuis jeudi, répondit-elle, j'ai eu beaucoup d'ennuis. Nous avons été espionnés au dernier bal et on a averti ma mère... On lui a répété des propos qui l'ont irritée et c'est à grand'peine que j'ai obtenu de danser une seule fois avec vous, afin de vous expliquer moi-même pour quelles raisons je ne dois plus vous parler...

— Et... quelles sont ces raisons? balbutia-t-il, troublé.

La mignonne poitrine de Claudette se gonfla, et un soupir rouvrit ses lèvres.

— Il y a des gens méchans au monde! reprit-elle, des gens qui voient le mal partout et qui en donneraient l'idée à ceux mêmes qui n'y songent pas... On a prétendu que vous vous amusiez à me compromettre et que vous ne pensiez pas sérieusement à moi; on a ajouté que votre famille, du reste, avait été furieuse en apprenant que vous vous occupiez de moi, et que madame votre mère s'était écriée : « Je serais au désespoir si mon fils aimait cette petite fille!... »

Jacques protesta. C'était une calomnie, sa mère n'avait certainement pas tenu ce langage.

— Je suis désolé, continua-t-il, d'avoir été la cause de ces commérages dont Mme Le Mesnil a dû être froissée avec raison... Dites-lui bien que je m'estimerais, au contraire, très heureux de vous épouser dès demain, si je n'écoutais que mon cœur et si j'étais maître de ma personne... Rassurez-la; qu'elle le permette ou non, hélas! je n'aurai plus de longtemps le bonheur de vous voir... Je pars demain pour Paris, et j'y resterai dix-huit mois...

Claudette pâlit, et une buée voila ses yeux clairs.

— Vous partez! répéta-t-elle consternée.

— On veut que j'achève mon droit là-bas, répondit-il en baissant la tête... Je pars navré, croyez-le bien... Mais quoi? je ne suis ni en âge ni en situation de résister à mon père... et je...

Il balbutiait, honteux de ses hésitations et comprenant trop

que Claudette espérait de lui autre chose que de stériles regrets.

— Allons, répliqua-t-elle en secouant la tête, je m'aperçois que tout n'était pas faux dans ce qu'on nous a rapporté... On veut vous éloigner de moi... Je sais bien que vous n'avez pas de position et que vous ne pouvez vous marier maintenant ; mais nous sommes jeunes, et je m'imaginais... Moi, je vous aurais attendu!

Il vit qu'elle avait les yeux mouillés et fut tenté de se prosterner aux pieds de cette adorable fille, en lui demandant pardon de son misérable égoïsme. Du moins, il essaya de s'excuser :

— Claudette, je vous jure que...

— Il suffit, interrompit-elle en se mordant les lèvres, prenez garde, on nous observe... Dansons!

Il l'enlaça et ils repartirent. La musique de la mazurka devenait plus tendre, plus langoureuse, comme pour mieux faire sentir à Jacques toute la tristesse de cette séparation. D'un regard passionné, il enveloppait les formes mignonnes, la délicate beauté de cette enfant dont il venait de déchirer le cœur. Il admirait ces lèvres roses, ces yeux humides, cette taille fine et pliante ainsi qu'un brin d'osier. L'orchestre se tut, et il offrit le bras à Claudette.

— Alors, dit-elle, en s'arrêtant sur le seuil de la galerie et en tournant vers lui ses yeux moites, alors... c'est adieu?

— Claudette, je vous aime!... murmura-t-il.

Elle hocha la tête d'un geste incrédule, et, sans plus se parler, ils rentrèrent dans le salon.

Dès qu'il eut ramené la jeune fille près de sa mère, Jacques n'eut plus le courage de rester au bal. Il avait conscience du mal qu'il venait de faire, et le remords qu'il éprouvait lui rendait odieuses toutes ces lumières, toutes ces musiques de fête. Il courut au vestiaire, endossa son paletot et s'en alla.

Une fois chez lui, dans son cabinet de travail, il alluma la lampe et s'accouda à sa table. Au dehors, la nuit était noire et pluvieuse ; le silence était troublé par les grossières clameurs de quelques masques en goguette, se dirigeant vers le bal du théâtre. Ces voix avinées et fausses, résonnant dans les ténèbres, accroissaient encore l'impression de mécontentement et de malaise qu'il rapportait de la Préfecture. Elles étaient ironiques et vulgaires comme la réalité qui succédait si piteusement à son roman d'amour et de poésie.

Soudain ses yeux tombèrent sur le volume de Gœthe, dont la

lampe baignait les pages de sa clarté tranquille, et au beau milieu d'un feuillet, il lut ce passage :

« Ces amours de la première jeunesse auxquelles on se livre sans aucune pensée d'avenir, sont pareilles aux bombes qui s'élèvent en courbes brillantes vers les étoiles, semblent séjourner un instant au milieu d'elles, reparaissent pour décrire la même courbe en sens inverse et pour porter la désolation là où elles retombent ».

Le lendemain, par le train de midi, il partit avec Maurice Courtois. La file des wagons démarra lentement et, tandis qu'elle roulait au fond de la vallée, Jacques, la tête à la portière, regardait les terrasses, les vieux logis et les clochers de la ville haute fuir précipitamment derrière la fumée blanche de la locomotive. Il vit les vitres de la maison Le Mesnil scintiller un moment sous un rayon de soleil, puis s'éteindre. Il songea douloureusement que c'était le symbole de son amour pour Claudette : — une brève flambée de lumière entre deux nuages. — La pluie recommençait à fouetter la paroi du wagon; il releva la glace et se rejeta dans son coin, en face de Maurice qui l'observait d'un air de douce commisération.

André Theuriet.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE DUC DE BOURGOGNE

II (1)

L'ÉDUCATION — BEAUVILLIERS ET FÉNELON

I

« Le métier de Roi est grand, noble, délicieux, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage. » Ainsi pensait Louis XIV lorsque, jeune encore, il dictait ou inspirait les *Mémoires* qu'il destinait à l'instruction de son fils. Peut-être, à la fin de sa vie, ce métier lui paraissait-il moins délicieux. Mais c'est justice de reconnaître qu'il l'a exercé, sans un instant de défaillance, depuis le jour où à l'archevêque de Rouen qui lui demandait « à qui il devait s'adresser, M. le cardinal étant mort, » il répondit : « A moi, monsieur l'archevêque, et je vous expédierai bientôt », jusqu'à celui où, Torcy lui ayant proposé de faire préparer les affaires par le plus ancien ministre, il s'écria : « Qu'est-ce donc que ceci ? Me croit-on trop vieux pour gouverner? Qu'on ne me propose jamais de choses semblables! » Il avait, si une expression aussi moderne peut lui être appliquée, le sentiment du devoir professionnel, cette utile vertu qui, dans les temps d'affaissement moral, supplée encore aux autres, et il n'a jamais manqué à ce devoir, tel qu'il le comprenait, également attentif à ses plus petits comme à ses plus grands côtés.

Un des plus grands était assurément de veiller à l'éducation de son successeur direct dans ce pouvoir royal qu'il avait accru si démesurément et dont il le voulait rendre digne. Il avait cru

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

ne pouvoir mieux faire que de s'en remettre à Montausier, qui passait pour le plus honnête homme du royaume, et à Bossuet, qui était Bossuet. Ce n'est pas sa faute si ni les nombreux ouvrages composés par Bossuet depuis la *Politique tirée des Maximes de l'Écriture sainte* jusqu'à l'*Histoire universelle*, ni les leçons plus rudes de Montausier, ne parvinrent à élever au-dessus du médiocre un prince qui devait vivre « dans la graisse et dans l'apathie ». Sans en jamais rien témoigner (il s'était imposé la règle de parler peu), Louis XIV dut s'en apercevoir et juger son héritier. Aussi ne semble-t-il pas avoir eu un seul instant la pensée de lui laisser la moindre part dans l'éducation de son propre fils, et sur la question si délicate du choix d'un gouverneur pour le duc de Bourgogne, il n'apparaît pas que Monseigneur ait été même consulté.

On lit dans les Mémoires de Sourches à la date du 17 août 1689 : « Ce fut le même jour que le Roi déclara enfin à son coucher qu'il avait choisi le duc de Beauvilliers pour être gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, sans que néanmoins il quittât sa charge de premier gentilhomme de la chambre, ni celle de chef du conseil des finances. Grande et éclatante récompense que sa solide vertu trouvait de ce monde (1). » « Le Roi, ajoute Dangeau, après le souper de Mme la Dauphine, lui présenta M. de Beauvilliers dans son cabinet, et elle témoigna au Roi qu'il n'aurait pu faire un choix qui lui fût plus agréable (2). » « Saint Louis n'eût pas mieux choisi, écrivait, d'un autre côté Mme de Sévigné à sa fille (3). »

Ce choix qui réunissait une approbation aussi unanime, et d'une façon plus générale, la longue et constante faveur de Beauvilliers est une des meilleures preuves que, si Louis XIV a pu parfois se tromper dans son appréciation des personnes, du moins il y apportait des intentions droites, et se déterminait par des motifs élevés.

Paul de Beauvilliers, né le 24 octobre 1648, était le second fils de François de Beauvilliers, premier duc de Saint-Aignan, maréchal de camp, gentilhomme de la chambre du Roi, et membre de l'Académie française. Comme cadet, il avait été d'abord destiné à l'Église. La mort de son frère aîné l'avait contraint de renoncer à cette vocation. Il ne fallait pas laisser s'éteindre le nom,

(1) *Mémoires de Sourches*, t. III, p. 137.

(2) Dangeau, t. II, p. 449.

(3) *Lettres de Mme de Sévigné*. Collection des Grands Écrivains de la France, t. IX, p. 170.

tomber le titre, et passer en d'autres mains la charge de premier gentilhomme de la chambre dont le duc de Saint-Aignan s'était déjà démis en faveur de son fils aîné, comme il devait bientôt se démettre de sa pairie en faveur du second, conservant cependant le titre de duc de Saint-Aignan, et ne lui laissant prendre que celui de duc de Beauvilliers. Lorsque, au nom de ce qu'il devait à sa famille, Beauvilliers fut ainsi mis en demeure d'opter entre la vie de cour et la vie ecclésiastique, entre l'appel du monde et l'appel de Dieu, il dut y avoir lutte dans sa conscience et déchirement dans son cœur, car, bien différent de son père, homme de cour par excellence qui avait joué autrefois entre Louis XIV et Mlle de La Vallière un rôle assez équivoque, il était d'une nature profondément religieuse. Cette carrière d'Église, qui était une obligation pénible imposée à beaucoup de cadets, lui convenait au contraire à merveille. Gentilhomme de la chambre, ministre d'État, chef du conseil des finances, ne s'éloignant jamais de la cour, ayant son logement à Versailles, il n'en continua pas moins de faire dans ses journées une part presque aussi large aux pratiques pieuses que l'aurait pu faire un de ces gentilshommes retirés du monde, Tréville ou le chevalier de Sévigné, qui partageaient à Port-Royal la vie des solitaires. Chaque jour, il consacrait une heure et demie à des exercices de piété, et il communiait ouvertement deux fois par semaine. Monseigneur, auquel on avait assuré qu'il ne se confessait pas aussi souvent qu'il communiait, s'en montrait scandalisé et disait « qu'il fallait qu'il y eût quelque diablerie en lui. Mais le Roi, qui était présent, répondit que cela l'aurait autrefois scandalisé, mais que toutes les personnes qui communiaient deux ou trois fois par semaine, comme le duc de Beauvilliers, en usaient ainsi de l'avis de leurs confesseurs, et il cita l'exemple de Mme de Maintenon (1). »

Le même jour où le Roi faisait connaître le choix qu'il avait fait du duc de Beauvilliers, il déclarait également les autres choix qui devaient compléter la maison du duc de Bourgogne. Le marquis de Denonville, qui revenait du Canada, était nommé sous-gouverneur; du Puy et L'Échelle, gentilshommes de la manche, l'abbé de Fénelon, précepteur, et Moreau, premier valet de chambre. Un peu plus tard, l'abbé Fleury fut nommé sous-précepteur, les abbés de Beaumont et de Langeron, lecteurs. Dans ces différens

(1) *Vie du Dauphin, père de Louis XV*, par l'abbé Proyart, t. Ier, p. 70.

choix, les courtisans qui connaissaient les dessous de la cour reconnurent immédiatement la main du gouverneur, et pressentirent l'influence qu'il allait exercer. L'abbé Fleury, que son *Histoire ecclésiastique* n'avait pas encore rendu célèbre, était cependant un choix personnel du Roi qui le connaissait pour avoir été précepteur du comte de Vermandois, un des enfans qu'il avait eus de Mlle de La Vallière. Il en était de même du choix de Moreau, fort honnête homme, très au-dessus de sa condition, dont Saint-Simon parle avec beaucoup d'estime. Mais tous les autres comptaient parmi les amis ou les relations personnelles du duc de Beauvilliers. « Denonville, dit Saint-Simon (1), ancien gentilhomme de bon lieu et brave homme, décoré du gouvernement de Canada où il avoit bien fait, étoit la probité, l'honneur et la piété même. » Il est vrai qu'il ajoute : « mais la simplicité aussi, et peu éloignée de la sottise qui le rendit une *nulle* (nullité) méprisée. » Nous le retrouverons auprès du duc de Bourgogne quand celui-ci fera campagne. Du Puy et L'Échelle étaient deux gentilshommes que leur dévotion avait fait connaître de Beauvilliers, l'un, toujours au dire de Saint-Simon, « ce qui est rare à un dévot de cour, fort honnête homme, fort dévot, fort sûr, et avec peu d'esprit, sensé et l'esprit juste, fidèle à ses amis, sans intérêt, ayant fort lu et vu et beaucoup d'usage du monde » ; l'autre « dévot de bonne foi aussi et plein d'honneur, mais un des plus plats hommes de France, pédant, triste, excepté des saillies plaisantes quelquefois, tout sulpicien. »

S'il ne fallait toujours un peu rabattre des vivacités de Saint-Simon, on en devrait conclure que ces choix, inspirés par Beauvilliers étaient, au point de vue moral, irréprochables, mais, à tout autre point de vue, assez inférieurs. Gouverneurs ou gentilshommes de la manche, il est évident que pour chacun la piété avait été la raison principale et déterminante. Il en était un cependant qui devait relever tous les autres et qui suffit à la gloire de Beauvilliers : c'était celui du précepteur, fonction importante entre toutes, dont le nouveau titulaire était encore peu connu à la cour, mais au nom duquel Sourches ajoutait déjà cette mention : « Neveu de feu M. le marquis de Fénelon, lieutenant de roi de la Marche. C'est un homme d'un mérite et d'une capacité extraordinaires (2). »

(1) Édition Boislisle, t. II, p. 410.
(2) Sourches, t. III, p. 137.

II

Le prêtre, jeune encore, dont le nom, dans l'histoire, demeure inséparablement uni à celui du duc de Bourgogne, avait alors trente-huit ans. Il était dans cette phase où déjà les premiers regards de la gloire, « plus doux que les feux de l'aurore », commençaient à se fixer sur lui, et à la douceur de ces regards son âme ne devait pas être moins sensible que celle de Vauvenargues. Nous n'avons pas à refaire ici son histoire. Qui ne sait que, issu d'une de ces vieilles familles de province, anciennes sans être illustres, où se rencontraient, sous l'ancien régime comme de nos jours, avec peu de bien beaucoup de vertu et d'honneur, il avait été, de bonne heure, en sa qualité de cadet, voué à l'état ecclésiastique, sans qu'il apparaisse cependant que la moindre violence ait été faite à sa nature tendre, ardente et un peu romanesque? « Assurément, Monsieur, écrivait-il à son oncle, le marquis de Fénelon, qui l'avait fait entrer au séminaire, si vous pouviez entendre les conversations que nous avons ensemble (il s'agit de l'abbé Tronson, le supérieur de Saint-Sulpice) et la simplicité avec laquelle je lui fais connaître mon cœur et avec laquelle il me fait connaître Dieu, vous ne reconnaîtriez pas votre ouvrage, et vous verriez que Dieu a mis la main d'une manière sensible au dessein dont vous n'aviez encore jeté que les fondemens (1). » Qui ne sait également qu'après avoir été employé pendant quelques années aux modestes fonctions de prêtre de paroisse et de catéchiste, il fut, malgré son âge, nommé supérieur des *Nouvelles catholiques*, et chargé ainsi de confirmer dans la foi ou d'y amener les nouvelles converties qui avaient abjuré déjà la religion prétendue réformée, ou qui demandaient à se faire instruire? Qui ne sait enfin qu'après la révocation de l'édit de Nantes, il fut choisi pour les missions de Saintonge, et que, s'il ne mérita pas tout à fait la légende de tolérance qui s'est formée plus tard, un peu artificiellement, autour de son nom, du moins il s'honora en refusant de prêter son concours à ces conversions contraintes dont certains missionnaires, moins scrupuleux que lui, faisaient

(1) *Œuvres de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 393. Lettre au marquis Antoine de Fénelon, sans date. Cette édition, dite de Saint-Sulpice, publiée à Paris en 1850, est celle dont nous nous servirons, comme étant la plus récente et la plus complète.

valoir le nombre aux yeux du Roi? Toutes ces choses sont trop connues pour que nous ayons à y revenir. Nous voulons seulement rechercher, dans cette vie aux faces multiples, l'origine des relations qui devaient le faire pénétrer à la cour, et le conduire à une faveur bientôt suivie d'une si éclatante disgrâce.

Écoutons d'abord le témoignage de Saint-Simon, non pas pour y ajouter foi, — car plus on lit et plus on contrôle ses immortels *Mémoires*, plus aussi on sent croître en soi, avec l'admiration pour le peintre, la méfiance contre l'historien, — mais parce que son témoignage a été trop souvent invoqué pour qu'il soit possible de le passer sous silence. S'il fallait en croire Saint-Simon, « Fénelon étoit un homme de qualité qui n'avoit rien, et qui, se sentant beaucoup d'esprit, et de cette sorte d'esprit insinuant et enchanteur avec beaucoup de talent, de grâces et du savoir, avoit aussi beaucoup d'ambition. Il avoit frappé longtemps à toutes les portes, sans se les pouvoir faire ouvrir. » Piqué contre les jésuites « où il s'étoit adressé d'abord comme aux maîtres des grâces de son état », il se serait ensuite tourné vers les jansénistes « pour se dépiquer, par l'esprit et la réputation qu'il se flattoit de tirer d'eux, des dons de la fortune, qui l'avoit méprisé. » Puis, espérant mieux « ailleurs qu'avec gens avec qui il n'y avoit rien à partager que des plaies », à force de tourner autour de Saint-Sulpice il serait parvenu à y former une liaison qu'il cultivait avec grand soin. « Sa piété qui se faisoit toute à tous, et sa doctrine qu'il forma sur la leur en abjurant tout bas tout ce qu'il avoit pu contracter d'impur parmi ceux qu'il abandonnoit, les charmes, les grâces, la douceur, l'insinuation de son esprit, le rendirent un ami cher à cette congrégation nouvelle, et lui y trouva ce qu'il cherchoit depuis longtemps, des gens à qui se rallier et qui pussent et voulussent le porter... C'étoit un esprit coquet qui, depuis les personnes les plus puissantes jusqu'à l'ouvrier et au laquais, cherchoit à être goûté et vouloit plaire, et ses talens en ce genre secondoient parfaitement ses désirs. » Beauvilliers, en peine de choisir un précepteur pour le duc de Bourgogne, se serait adressé à Saint-Sulpice, où il se confessait depuis longtemps. Il y avait déjà ouï parler de Fénelon avec éloge. « Ils lui vantèrent sa piété, son esprit, son savoir, ses talens; enfin, ils le lui proposèrent. Il le vit, il en fut charmé, il le fit précepteur (1). »

(1) *Mémoires de Saint-Simon*. Édition Boislisle, t. II, p. 338-341.

Comme faits rien n'est exact, comme jugement rien n'est juste dans cette page célèbre, sauf ce qu'il y est dit des charmes, des grâces, de la douceur, et sauf ce trait de « l'esprit coquet qui vouloit plaire à tous. » Dans la vie de Fénelon, il n'y a aucune trace de ces relations successives, d'abord avec les jésuites, puis avec les jansénistes, et cette accusation de versatilité intéressée que Saint-Simon porte contre lui ne repose sur aucune preuve. Quant à sa liaison avec Saint-Sulpice, Fénelon n'avait pas eu besoin « de tourner longtemps autour sans y être admis », puisqu'il y était entré au sortir de ses humanités et qu'il y avait fait toutes ses études théologiques. Par le fragment de lettre que nous avons cité, on a pu voir combien affectueuses et confiantes avaient été, dès le début, ses relations avec ses maîtres de Saint-Sulpice. Les années qui s'étaient écoulées depuis sa sortie du séminaire n'avaient rien enlevé à l'intimité de cette relation. M. Tronson était demeuré le confesseur de Fénelon. Il était aussi celui du duc de Beauvilliers. Ces deux illustres pénitens d'un humble prêtre dont le nom est à peine arrivé jusqu'à l'histoire, durent avoir l'occasion fréquente de se rencontrer chez lui, et les Sulpiciens n'eurent nul besoin de présenter Fénelon à Beauvilliers comme un précepteur convenable pour le duc de Bourgogne, car ils se connaissaient avant que Beauvilliers eût été nommé gouverneur du prince. Une douce influence qui s'exerçait discrètement sur Fénelon et sur Beauvilliers avait dû contribuer d'ailleurs à rendre leur liaison encore plus intime.

On sait les paroles de Colbert mourant : « Si j'avais fait pour Dieu la moitié de ce que j'ai fait pour cet homme (le Roi), je serais sauvé dix fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » Par quel mystère de la nature ou par quelle influence de l'éducation (peut-être celle de Mme Colbert), se fit-il que les trois filles de ce ministre un peu mécréant comptèrent parmi les femmes non pas seulement du mérite le plus solide, mais encore de la piété la plus éprouvée, dans un temps où ni le mérite ni la piété n'étaient rares? Colbert avait profité de la faveur du Roi, qui valait ce que vaut la dot de nos jours pour les bien marier. Toutes trois furent duchesses. — L'aînée épousa le duc de Chevreuse, la seconde le duc de Beauvilliers, la troisième, de beaucoup la plus jeune, le duc de Mortemart. La rapide élévation de cette famille, et les tabourets auxquels les filles d'un ministre peu aimé avaient, par leur mariage, acquis le droit n'avaient pas laissé d'exciter l'envie et la

malignité. On trouve l'écho de ces sentimens dans certain couplet assez grossier rapporté par le Chansonnier (1) :

Les Colbert n'en sont pas plus vaines,
Bien qu'en la chambre de la Reyne
On ait fait asseoir leur...
Car, en duchesses débonnaires,
A leur cousin le tapissier
Elles ont donné leur dais à faire.

Mais la malignité avait dû s'arrêter là, et jamais elle ne put effleurer la réputation des trois duchesses « débonnaires ». A ce trio s'était jointe, par affinité de nature et non point certes par liaison de jeunesse, car les pères auraient été bien étonnés de l'intimité où vivaient les filles, une quatrième duchesse qui était la propre fille de Fouquet, la duchesse de Béthune-Charrost, puis la fille du duc de Noailles, la comtesse de Guiche, qui devait être un jour duchesse de Gramont. C'était dans ce milieu aristocratique et pieux que Fénelon avait été introduit par Beauvilliers. Il ne tarda pas à exercer sur les femmes qui composaient ce que Saint-Simon appelle le petit troupeau et en particulier sur la duchesse de Beauvilliers, *la bonne duchesse*, une influence qu'on n'a point de peine à s'expliquer quand on lit ses lettres d'une sympathie si tendre, d'une intelligence si pénétrante, d'une direction si sûre, où de nos jours encore tant d'âmes blessées par la vie trouvent le baume dont elles ont besoin.

Ce serait cependant méconnaître Beauvilliers et la haute conscience qu'il apportait dans chacun de ses actes que de le croire capable d'avoir choisi Fénelon comme précepteur du duc de Bourgogne, uniquement parce qu'il était le directeur de sa femme. Un mobile plus élevé détermina son choix, et sa sagacité n'avait pas tardé à reconnaître en lui de rares qualités de pédagogue, pour nous servir d'un mot que La Fontaine employait en dérision, et que notre temps a remis en honneur. Beauvilliers eut huit filles dont la naissance successive (il n'eut de fils que plus tard) fut reçue par lui avec un médiocre plaisir. Mais à ces huit demoiselles de Beauvilliers, nous avons plus d'obligations qu'on ne pense, car c'est à elles que nous devons, sans nul doute, le premier ouvrage de Fénelon. — « En faisant des souhaits pour les

(1) Bibliothèque nationale. *Recueil Clairambault, Fonds français*, 12688, t. III.

autres, écrivait-il à la duchesse, je n'ai garde, Madame, de vous oublier : si ce que je désire arrive, après m'avoir fait travailler pour l'éducation des filles, vous me donnerez la peine de faire un mémoire sur celle des garçons (1). » Ce travail que la duchesse de Beauvilliers avait fait faire à Fénelon, c'est son célèbre traité sur l'*Éducation des filles*. Après bien des vicissitudes et une assez longue période d'oubli (bien que M. de Sacy l'eût compris dans sa *Bibliothèque spirituelle*), ce petit livre a eu la bonne fortune de revenir à la mode de nos jours. Un éminent pédagogue, M. Octave Gréard, a fait précéder une édition toute récente (2) d'une introduction fine, judicieuse et mesurée comme tout ce qui tombe de sa plume, où il s'est appliqué à montrer ce qu'il y a de hardi, de moderne et en même temps d'avisé dans les idées de Fénelon sur ce sujet de l'éducation des femmes. Mais ce serait nous laisser entraîner trop loin que de le suivre. Nous voulons seulement relever, dans cet exquis petit livre, ce qui dut frapper l'attention de Beauvilliers, et contribuer plus tard à fixer son choix en lui donnant à deviner quel admirable précepteur de princes se cachait sous ce directeur de femmes. Il est d'ailleurs curieux de voir Fénelon développer en théorie quelques-uns des moyens qu'il appliquera en pratique à l'éducation du duc de Bourgogne.

Les premiers chapitres de l'*Éducation des filles* sont communs aux filles et aux garçons, car ils traitent de l'éducation des enfans. Fénelon y pose certains principes, ou plutôt (car sa manière n'a rien de dogmatique), il y suggère certaines idées assez étrangères aux éducations d'alors, et qui au contraire sont courantes dans la pédagogie moderne. C'est ainsi qu'il se préoccupe de l'hygiène de l'enfant, dans un temps où ce que nous appelons l'hygiène n'existait pas. « Ce qui est le plus utile dans les premières années de l'enfance, c'est de ménager la santé de l'enfant, de tâcher de lui faire un sang doux par le choix des alimens et par un régime de vie simple ; c'est de régler ses repas en sorte qu'il mange toujours à peu près aux mêmes heures ; qu'il mange assez souvent à proportion de son besoin ; qu'il ne mange rien de haut goût qui l'excite à manger au

(1) *Lettres inédites de Fénelon*, publiées par l'abbé Verlaque, p. 7.

(2) *Éducation des filles, de Fénelon*, précédée d'une introduction, par Oct. Gréard, de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris ; librairie des Bibliophiles, Paris, 1890. La première édition de l'ouvrage est de 1687.

delà de son besoin et qui le dégoûte des alimens plus convenables à sa santé; qu'enfin on ne lui serve pas trop de choses différentes, car la variété des viandes qui viennent l'une après l'autre soutient l'appétit après que le vrai besoin de manger est fini. » A ces préceptes sur la nourriture Fénelon rattache certaines idées sur la physiologie du cerveau de l'enfant qui ne manquent pas d'une exactitude approximative. A ses yeux le cerveau de l'enfant est humide et mou. Cette humidité, cette mollesse surtout, le préoccupent au point qu'il y revient à plus d'une page, et qu'il en tire de sages règles auxquelles on aimerait assez voir nos modernes instituteurs de la jeunesse se conformer. Un chapitre est intitulé : *Il ne faut point presser les enfans*, et si le mot de *surmenage* n'y est point employé, car il est tout moderne, le chapitre entier n'en est pas moins dirigé contre le *surmenage*. Mais en même temps il sait combien, sans presser l'enfant, il est facile de l'instruire et de faire pénétrer dans son esprit les leçons les plus importantes. Cette mollesse du cerveau fait que toutes choses s'y impriment facilement, et que les images de tous les objets sensibles y sont très vives. Aussi faut-il se hâter d'écrire dans leur tête, pendant que les caractères s'y forment aisément. Mais il faut bien choisir les images qu'on y doit graver, car « on ne doit verser dans un réservoir si petit et si précieux que des choses exquises. »

Aux yeux de Fénelon, le grand ressort de l'éducation, celui que nous le verrons de préférence faire agir et mouvoir dans l'éducation du duc de Bourgogne, c'est la sensibilité. De toutes les peines de l'éducation aucune n'est comparable à celle d'élever des enfans qui en sont dépourvus. « Les naturels vifs et sensibles sont capables de terribles égaremens; les passions et la présomption les entraînent, mais aussi ils ont de grandes ressources et reviennent souvent de loin... On a en eux de quoi les intéresser à ce qu'on leur enseigne et les piquer d'honneur, au lieu qu'on n'a aucune prise sur les naturels indolens. » Ne semble-t-il pas qu'il trace à l'avance le portrait de son royal élève et ne serait-on pas tenté de croire que cette page a été ajoutée après coup? Quant à la vivacité du naturel, Fénelon devait être servi à souhait, mais nous voyons déjà à quels procédés il aura recours : il agira sur la sensibilité, et c'est au cœur qu'il s'adressera. « Il y a une autre espèce de sensibilité encore plus difficile et plus importante à donner : celle de l'amitié. Dès qu'un enfant en est capable il n'est plus question que de tourner son cœur vers

des personnes qui lui soient utiles. L'amitié le mènera à presque toutes les choses que l'on voudra de lui. On a un lien assuré pour l'attirer au bien, pourvu qu'on sache s'en servir. »

Il s'adressera aussi à un sentiment plus humain : l'amour-propre. Il veut que les châtimens soient légers, mais accompagnés de toutes les circonstances qui pourront piquer l'enfant de honte et de remords. Le châtiment sera public ou secret, suivant qu'il sera plus utile à l'enfant de lui causer une grande honte ou de montrer qu'on la lui épargne, et de réserver la honte publique pour servir de dernier remède. Enfin, pour instruire l'enfant, il conseille de faire appel à l'imagination, car « tout ce qui réjouit l'imagination facilite l'étude... Il faut leur donner un livre bien relié, doré même sur la tranche, avec de belles images et des caractères bien formés... un livre plein d'histoires courtes et merveilleuses. Cela fait, ne soyez pas en peine que l'enfant n'apprenne à lire. » Mais l'imagination peut encore servir à former son caractère, et nous voyons apparaître ici ce procédé des fables dont Fénelon fera un si habile usage. « Les enfans aiment avec passion les contes ridicules. On les voit tous les jours transportés de joie ou versant des larmes au récit des aventures qu'on leur raconte. Ne manquez pas de profiter de ce penchant. Quand vous les voyez disposés à vous entendre, racontez-leur quelque fable courte et jolie, mais choisissez quelques fables d'animaux qui soient ingénieuses et innocentes. Donnez-les pour ce qu'elles sont. Montrez-en le but sérieux. »

En un mot, c'est surtout par l'influence morale qu'il veut qu'on agisse. S'il rappelle que le sage a toujours recommandé aux parens de tenir la verge assidûment levée sur les enfans, il veut prendre l'expression au sens métaphorique. Il n'avait pas à se prononcer formellement sur les châtimens corporels, puisqu'il s'agit de filles, mais on sent que ces procédés lui répugnent. Si l'on ne peut espérer se passer toujours d'employer la crainte pour le commun des enfans dont le naturel est dur et indocile, il ne faut pourtant y avoir recours qu'après avoir épuisé patiemment tous les autres remèdes, et il ajoute cette parole où se trahit la fierté du gentilhomme : « une âme menée par la crainte en est toujours plus faible. »

Beauvilliers n'avait donc aucun besoin, malgré les dires de Saint-Simon, d'aller demander à Saint-Sulpice un précepteur pour le duc de Bourgogne. Il en avait un sous la main dont il

avait pu apprécier déjà le rare mérite. Aussi ce choix dont, les relations de Beauvilliers avec Fénelon étant peu connues, on faisait à la vérité honneur à Louis XIV, reçut-il l'approbation générale, aussi bien celle des bons juges que celle du public : « Cet abbé de Fénelon, écrivait Mme de Sévigné à sa fille, est encore un sujet du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété. » Et dans une autre lettre elle ajoute : « Ces choix sont divins (1). » Bossuet écrivait en même temps à la marquise de Laval, cousine de Fénelon : « Hier, Madame, je ne fus occupé que du bonheur de l'Église et de l'État; aujourd'hui que j'ai eu le plaisir de réfléchir avec plus d'attention sur votre joie, elle m'en a donné une très sensible. Monsieur votre père, un ami de si grand mérite et si cordial, m'est revenu dans l'esprit. Je me suis représenté comme il seroit à cette occasion et à un si grand éclat d'un mérite qui se cachoit avec tant de soin. Enfin, Madame, nous ne perdrons pas M. l'abbé de Fénelon. Vous pouvez en jouir, et moi, quoique provincial, je m'échapperai quelquefois pour l'aller embrasser (2). »

« Un mérite qui se cachoit avec tant de soin. » C'est l'éloge que Bossuet n'hésitait pas à décerner à Fénelon. Quelqu'un qui avait des raisons pour le mieux connaître en paraissait moins convaincu. C'était son directeur, M. Tronson, celui avec lequel il avait, depuis son plus jeune âge, ces habitudes d'épanchement sans réserve dont il parlait à son oncle, et qui l'avait mis en relation avec Beauvilliers. Dans une lettre que M. Tronson lui adressait à son tour, en s'excusant de le faire un peu tardivement, celui-ci lui signalait les périls auxquels son âme allait être exposée « dans un pays où l'Évangile de Jésus-Christ est peu connu et où ceux mêmes qui le connaissent ne se servent ordinairement de cette connaissance que pour s'en faire honneur auprès des hommes. » Et il continuait par ce tableau : « Les brouillards horribles qui règnent à la cour sont capables d'obscurcir les vérités les plus claires et les plus évidentes. Il ne faut pas y avoir été bien longtemps pour regarder comme outrées et comme excessives des maximes qu'on avoit si souvent goûtées, et qu'on avoit jugées si certaines lorsqu'on les méditoit au pied du crucifix. Les obligations les mieux établies deviennent ou insensiblement douteuses ou impraticables. Il se présentera mille occasions où vous croirez même par prudence et

(1) *Lettres de Mme de Sévigné* des 2 août et 11 septembre 1689. Collection des Grands Écrivains de la France, t. IX, p. 170 et 201.
(2) *Œuvres de Bossuet*, t. XLII, p. 578.

par charité devoir ménager un peu le monde. Et cependant quel étrange état est-ce pour un chrétien, et plus encore pour un prêtre de se voir obligé d'entrer en composition avec l'ennemi de son salut! » Et il ajoutait, avec cette finesse que la direction des âmes développe chez les esprits les plus ordinaires : « Vos amis vous consoleront sans doute sur ce que vous n'avez pas recherché votre emploi, et c'est assurément un juste sujet de consolation et une grande miséricorde que Dieu vous a faite. Mais il ne faut pas trop vous appuyer là-dessus. On a souvent plus de part à son élévation qu'on ne pense. Il est très rare qu'on l'ait appréhendée et qu'on l'ait fuie sincèrement. On voit peu de personnes arrivées à ce degré de régénération. L'on ne recherche pas toujours avec l'empressement ordinaire les moyens de s'élever, mais on ne manque guère de lever adroitement les obstacles. On ne sollicite pas fortement les personnes qui peuvent nous servir, mais on n'est pas fâché de se montrer à eux par les meilleurs endroits, et c'est justement à ces petites découvertes humaines qu'on peut attribuer le commencement de son élévation. Ainsi personne ne sauroit assurer entièrement qu'il ne se soit pas appelé lui-même. Ces demandes de manifestation de talens qu'on fait souvent sans beaucoup de réflexions ne laissent pas d'être fort à craindre, et il est toujours bon de les effacer par un cœur contrit et humilié. »

De tous les jugemens qui ont été portés sur Fénelon, aucun ne pénètre aussi avant et ne met aussi bien à nu tous les replis de cette nature complexe que celui de ce prêtre obscur. Assurément il n'avait pas fui son élévation; il ne l'avait même pas appréhendée, et peut-être n'avait-il pas été fâché, en se montrant par les meilleurs endroits, de faciliter ces *petites découvertes humaines* qui furent le commencement de son élévation. N'oublions pas que Mme de Maintenon faisait à cette époque partie du petit troupeau, qu'elle connaissait Fénelon, qu'il lui avait plu, et qu'assurément elle dut lui être favorable. Mais si le rigorisme de son directeur pouvait s'en alarmer, de quel droit, nous, profanes, lui en ferions-nous un reproche? Si dans le secret de son cœur, il a désiré l'emploi, l'élévation du but auquel il tendait ne doit-elle pas lui servir d'excuse? Il semble que le sévère M. Tronson lui-même l'ait reconnu, car il parle *des très grands biens* que le pénitent, pour l'âme duquel il ne peut s'empêcher de trembler, pourra cependant faire dans la situation où il est. Ces très grands biens, il est impossible que Fénelon n'y ait pas songé.

Déjà, bien qu'en secret, son esprit était tourné vers les spéculations de la politique. On n'en saurait douter depuis qu'a été découvert le manuscrit ou plutôt le brouillon, écrit de la main même de Fénelon, de cette fameuse lettre à Louis XIV que d'Alembert avait déjà publiée en 1787, mais dont l'authenticité avait été souvent mise en doute (1). En acceptant la charge de précepteur du duc de Bourgogne, il faisait à la fois fonction de prêtre et acte de bon citoyen. Si à sa joie, à son empressement se mêlait une part d'humanité, et à la conscience du devoir accompli, la joie de l'ambition satisfaite, n'oublions pas qu'aux seuls grands saints (et encore?) il appartient de ne pas connaître ce mélange des sentimens, et que l'Église n'a jamais canonisé Fénelon. « A-t-on gagé d'être parfaite ? » disait avec bonne humeur Mme de La Fayette en parlant d'elle-même. C'est une gageure qu'on fait rarement pour soi, volontiers pour les autres, surtout lorsqu'ils portent soutane, en leur demandant des vertus qui sont au-dessus de l'homme, et dès qu'ils vous la font perdre, à l'âpreté avec laquelle on le leur reproche, il semble qu'on leur en veuille. Pour nous qui n'avons rien gagé, au sujet de Fénelon, si véritablement il s'est réjoui d'avoir ainsi trouvé l'emploi des facultés qui bouillonnaient en lui, nous ne nous sentons aucun droit de l'accabler sous le poids de tant de sévérité.

III

Nous avons assez longuement parlé du maître. Il est temps de revenir à l'élève. Pour le connaître, comment ne pas s'adresser d'abord à Saint-Simon? L'embarras est dans la multiplicité des portraits. On n'en compte pas moins de quatre (2). Mais les traits sont les mêmes. Rappelons les principaux. « Ce prince naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler : dur et colère jusqu'aux derniers emportemens et jusque contre les choses inanimées, impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des temps et des élémens, sans entrer en des

(1) Sur l'authenticité et la date de cette lettre, et sur la question de savoir si elle a été remise à Louis XIV, comme au reste sur plusieurs points de la vie et du caractère de Fénelon, on peut consulter avec fruit la *Vie de Fénelon*, écrite par M. Paul Janet pour la Collection des Grands Écrivains de la France.

(2) *Mémoires*, édition Chéruel, 1873, t. VII, p. 370-376; t. IX, p. 209-227. Addition au journal de Dangeau, t. XIV, p. 90-99. *Collections sur feu monseigneur le Dauphin*. (*Revue des questions historiques*, juillet 1880.) On doit la publication de ce dernier portrait, qui était demeuré inédit, à M. A. de Boislisle.

fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps; opiniâtre à l'excès, passionné pour toute espèce de volupté, et, ce qui est rare à la fois, avec un autre penchant tout aussi fort... Un goût ardent le portoit à tout ce qui est défendu au corps et à l'esprit. Sa raillerie étoit d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus spirituelle et plus salée, et qu'il attrapoit tous les ridicules avec justesse... Tout ce qui est plaisir, il l'aimoit avec une passion violente, et tout cela avec plus d'orgueil et de hauteur qu'on ne peut exprimer... regardant les hommes, quels qu'ils fussent, comme des mouches et des atomes, avec lesquels il n'avoit aucune ressemblance... Dangereux de plus à discerner et gens et choses, et à percevoir le faible d'un raisonnement, et à raisonner plus fortement et plus profondément que ses maîtres... Souvent farouche et porté à la cruauté. »

Tel aurait été, s'il fallait en croire Saint-Simon, le duc de Bourgogne quand il sortit des mains des femmes. Certes, le portrait est incomparable. Les traits en sont si saillans et si vifs qu'ils sont demeurés gravés dans toutes les mémoires. Est-il ressemblant? Oui, assurément, dans les grandes lignes; mais Saint-Simon, toujours porté à l'hyperbole, n'a-t-il pas un peu noirci la figure de l'enfant, pour rendre par contraste plus pure et plus brillante celle du jeune homme? Lorsque Beauvilliers et Fénelon furent chargés de l'éducation du duc de Bourgogne, n'oublions pas qu'il avait sept ans. Est-il possible que tant de passions et tant de vices germassent déjà dans cette petite âme, et que la colère, l'orgueil, le penchant à la volupté et à la cruauté y eussent déjà si vigoureusement poussé? Par malheur les témoignages font un peu défaut pour contrôler le jugement de Saint-Simon. Dangeau et Sourches ne disent rien du caractère du duc de Bourgogne. Ils sont bien trop réservés pour cela, et quant à ses biographes, comme ce sont tous des panégyristes, ils ne nous parlent de ses défauts que dans la mesure nécessaire pour exalter ses vertus. Suivant Proyart, « sa fierté alloit jusqu'à lui inspirer le mépris de l'instruction qui rappelle au disciple sa dépendance du maître. Il étoit en garde contre les caresses, et il se raidissoit contre les menaces. » Il convient également que le défaut capital du duc de Bourgogne était la colère, et qu'il s'y livrait parfois jusqu'à l'emportement et à la violence (1).

Le Père Martineau, son confesseur, avoue qu'il a paru avoir

(1) *Vie du Dauphin, père de Louis XV*, par M. l'abbé Proyart, t. I, p. 11-14.

quelque penchant pour la bonne chère, et que dans son enfance il était colère à l'excès. « Dans ces commencemens-là, dit-il, on l'a vu bien des fois que son humeur l'excitoit, s'appuier sur une chaise ou sur une table, les deux mains contre les joues, et dans cette posture passer un assez long temps sans dire mot, jusqu'à ce que le bouillonnement qu'il sentoit fût calmé (1). » L'abbé Fleury se borne à dire que « dans son enfance et sa première jeunesse il étoit vif et impatient jusqu'à la violence et l'emportement (2). »

Entre les exagérations de Saint-Simon et les atténuations de ces pieux biographes, la vérité pourrait bien se trouver en ceci qu'au sortir des mains de la maréchale de la Mothe-Houdancourt, qui, tout en veillant sur lui avec soin, l'avait peut-être un peu gâté, le duc de Bourgogne était tout simplement un enfant nerveux, hautain, irascible, avec des instincts assez matériels qu'il devait à l'héritage de l'aïeul Henri IV, et du grand-père Louis XIV; mais sensible, droit, généreux, et d'une intelligence singulièrement précoce. Saint-Simon n'en a pas moins raison d'ajouter : « Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit joint à une telle vivacité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'étoient pas d'une éducation facile. » Mais il y avait du ressort chez l'enfant. Il ne s'agissait que d'éveiller chez lui la conscience et de diriger l'intelligence. C'est à quoi Beauvilliers et Fénelon devaient merveilleusement réussir.

C'est à la fois heur et malheur que d'être dans une entreprise quelconque l'associé d'un grand homme. Le grand homme couvre tout de son éclat et de sa responsabilité. Si l'entreprise réussit, l'humble associé n'en recueille aucune part de gloire : mais si le grand homme commet quelques fautes, lors même que l'associé en serait le véritable inspirateur, personne ne songe à les lui reprocher. C'est un peu l'histoire de Fénelon et de Beauvilliers. Pour la postérité, c'est Fénelon qui a élevé le duc de Bourgogne. Toute la gloire lui en revient. Mais à lui aussi revient la responsabilité de ce qui, à certains yeux, paraît avoir été défectueux dans cette éducation. De cette gloire et de cette responsabilité, Beauvilliers ne prend pour la postérité aucune part. En réalité, nous ne croyons pas que les choses se soient passées tout à fait ainsi. Il ne faut pas oublier qu'en 1689 l'abbé de

(1) *Recueil des vertus du duc de Bourgogne et ensuite Dauphin, pour servir à l'éducation d'un grand prince*, par le Père Martineau, son confesseur; Amsterdam, MDCCXIII, p. 138.

(2) *Portrait de Louis de Bourgogne, puis Dauphin*, par Claude Fleury.

Fénelon n'était, auprès du duc de Beauvilliers, qu'un assez mince personnage. De plus, Beauvilliers était un homme trop consciencieux pour se décharger complètement sur qui que ce fût d'une charge aussi importante que celle de gouverneur. Enfin des documens inédits (1) qui nous ont passé sous les yeux ont achevé de nous convaincre que l'influence morale, exercée par lui sur le duc de Bourgogne, fut considérable. Nous chercherons à faire la part de ces deux influences dans l'éducation du duc de Bourgogne.

Au milieu des œuvres complètes de Fénelon (2) on trouve, bien qu'il n'y soit guère à sa place, un *Mémoire sur l'éducation des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry*, qui est l'œuvre du marquis de Louville, ce gentilhomme de la manche du duc d'Anjou dont nous avons parlé. Ce mémoire, dont on peut fixer la date à 1696, donne de précieux renseignements sur la manière dont étaient élevés les trois enfans de France, car les deux frères cadets du duc de Bourgogne avaient été successivement retirés des mains de la maréchale de la Mothe et placés sous l'autorité de Beauvilliers et de Fénelon. Il est assez remarquable qu'à chaque page en quelque sorte de ce mémoire, Louville fait intervenir l'autorité de Beauvilliers, tandis que le nom de Fénelon n'y est mentionné qu'une fois. « La manière dont on élève les Enfans de France, par rapport à leur santé, dit-il dès les premières lignes, n'est pas approuvée des médecins, et il a fallu que M. le duc de Beauvilliers ait pris beaucoup sur lui, et que le Roi ait autant de confiance en lui qu'il en a, pour lui avoir permis d'en user comme il a fait à cet égard. » Il entre ensuite dans certains détails curieux sur le régime alimentaire des jeunes princes.

Leur premier repas se composait de pain sec et d'un grand verre d'eau et de vin ou d'eau pure à leur choix. A leur dîner ou à leur souper, trois jours de la semaine, ils mangeaient du bœuf bouilli; les autres jours des fricassées de poulets ou des tourtes; très peu de ragoûts. Le rôti se composait de poulardes ou de perdrix. On les forçait à manger beaucoup de pain. Ils buvaient deux coups de bourgogne, jamais plus, et jamais non plus de bière, de cidre, ni de vin de liqueurs. A leur collation, comme au dé-

(1) Nous voulons parler d'une correspondance entre le duc de Bourgogne et Beauvilliers, dont la publication prochaine a été annoncée par une remarquable introduction de M. le marquis de Vogüé, si compétent dans les choses du XVIIe siècle, et auquel on doit déjà les intéressantes études sur Villars publiées par la *Revue*.

(2) *Édition de Saint-Sulpice*, t. VII, p. 519.

jeuner du matin, ils ne prenaient qu'un morceau de pain sec ou tout au plus quelque biscuit et un verre d'eau. Leur souper était toujours égal : un gigot de mouton, une longe de veau ou un aloyau, avec quelque gibier ou volaille, sans aucun ragoût, et pour le fruit un seul massepain ou quelque écorce d'orange.

Dans cette proscription presque absolue des ragoûts, dans ce régime du pain sec et de l'eau se retrouvent les principes posés par Fénelon dans l'*Éducation des filles*, lorsqu'il conseille de faire aux enfans un sang pur. Mais pour le reste c'est l'influence de Beauvilliers qui va dominer : « Pour les exercices qu'on leur fait faire, continue Louville, ils sont tels qu'aucun bourgeois de Paris ne voudroit hasarder un pareil régime sur ses enfans... On les élève comme s'ils devoient être un jour des athlètes, et M. le duc de Beauvilliers est tellement persuadé qu'un prince infirme n'est bon à rien, surtout en France où il faut qu'ils commandent leurs armées en personne, que tous les accidens que l'on peut envisager sur cela ne l'ont jamais détourné de son projet. » Quelque chaud, quelque froid, quelque vent qu'il fît, les jeunes princes ne sortaient jamais que tête nue. Ils se promenaient tous les jours à pied ou à cheval par tous les temps. On les laissait courir et se mettre en sueur librement, et jamais on ne les faisait changer de chemise, excepté lorsqu'ils avaient joué à la paume. Mais on ne les frottait ni ne les couchait comme les autres joueurs. Jamais on ne s'embarrassait de leurs rhumes pour les empêcher de sortir. Jamais non plus on ne les saignait ni ne les purgeait, ce qui était la mode médicale du temps. On leur donnait seulement du quinquina quand ils avaient la fièvre.

Ne semble-t-il pas que quelques-uns de ces principes d'hygiène aient devancé ceux de l'*Émile*, et que Rousseau les aurait approuvés? Mais si les Enfans de France étaient traités plus rudement que des fils de bourgeois de Paris, leur qualité de princes se retrouvait dans l'emploi de leurs journées. Ils se levaient à sept heures trois quarts, étaient prêts à huit heures, et entendaient d'abord la messe. Ils se rendaient ensuite au lever de Monseigneur, puis à celui du Roi, pour leur souhaiter le bonjour. A neuf heures et demie ils rentraient chez eux, et faisaient ce qu'ils voulaient avec leurs gentilshommes de la manche. A dix heures, étude jusqu'à midi. A midi, dîner, soit en public, et alors ils étaient servis par le premier maître d'hôtel, soit au petit couvert (il en était ainsi en particulier les jours maigres), et alors ils étaient servis par leur

propre gouverneur. Ils ne passaient jamais que trois quarts d'heure à table, et retournaient ensuite chez eux, dessinaient ou dansaient jusqu'à deux heures. A deux heures, ils jouaient pendant trois quarts d'heure à quelque jeu avec leur sous-gouverneur ou gentilhomme de la manche. Puis venaient ensuite, suivant les saisons, soit la promenade, soit l'étude, qui était de deux heures. Après l'étude, lecture à leur choix de quelque chose qui les divertissait, puis souper, jeux et enfin coucher à neuf heures un quart, ou neuf heures, suivant que leurs maîtres avaient été contens d'eux, quelquefois plus tôt par punition.

Sur ce chapitre des punitions, Louville ajoute : « Jamais M. le duc de Beauvilliers n'a donné ni fouet ni férules à aucun des trois princes, et il prétend que ces sortes de punitions ne conviennent point à des enfans de ce rang-là. Il ne songe au contraire qu'à s'en faire aimer afin de leur être utile et il ne les châtie qu'avec la dernière douceur. Cependant il y a un certain nombre de punitions qui se succèdent les unes aux autres, dont il se sert à mesure qu'ils font quelque faute. » Louville ne nous apprend point quelles étaient ces punitions; il se borne à nous dire que ceux qui étaient préposés à l'éducation des Enfans de France n'ayant qu'une autorité dépendante de Beauvilliers, celui-ci était d'autant plus exact et rigoureux à faire suivre aux jeunes princes les punitions dont leurs principaux domestiques les avaient menacés de sa part.

Bien que l'autorité de Beauvilliers paraisse ici encore prédominante, nul doute que, si les coups libéralement distribués au Dauphin par Montausier furent épargnés au duc de Bourgogne, celui-ci n'en dût la principale obligation à son précepteur. Ce principe de songer avant tout à se faire aimer des enfans est bien celui que Fénelon avait posé en propres termes dans l'*Éducation des filles*, et il le devait mettre en pratique dans ses rapports avec le duc de Bourgogne. Comment n'aurait-il pas réussi à se faire aimer d'un enfant vif et tendre, ce grand charmeur, aux séductions duquel personne ne résistait? Puis, quand l'enfant fut conquis, il joua de sa tendresse comme ressort d'éducation. Un jour, en réponse à une observation, le duc de Bourgogne s'oublia jusqu'à lui dire : « Non, Monsieur, non : je ne me laisse point commander; je sais qui vous êtes et je sais qui je suis. » Fénelon ne répond rien et se retire en silence. Le lendemain, il reparaît devant son élève, le visage affligé, et il lui dit : « Je ne sais, Monsieur, si vous vous rappelez ce que vous avez dit hier : que vous

saviez ce que vous êtes et ce que je suis? Il est de mon devoir de vous apprendre que vous ignorez l'un et l'autre. Vous vous imaginez donc, Monsieur, être plus que moi : quelques valets sans doute vous l'auront dit, et moi, je ne crains pas de vous dire, puisque vous m'y forcez, que je suis plus que vous. » Après lui avoir ensuite expliqué, en quelques fortes paroles, qu'il ne s'agissait point de la naissance, mais de la supériorité des lumières et de l'autorité, il ajoute : « Vous croyez peut-être que je m'estime fort heureux d'être pourvu de l'emploi que j'exerce auprès de vous. Désabusez-vous encore, Monsieur; je ne m'en suis chargé que pour obéir au Roi et pour plaire à Monseigneur, et nullement pour le pénible avantage d'être votre précepteur, et afin que vous n'en doutiez pas je vais vous conduire chez Sa Majesté pour la supplier de vous en nommer un autre, dont je souhaite que les soins soient plus heureux que les miens. »

Aussitôt le petit prince de fondre en larmes et de répondre d'une voix entrecoupée : « Ah! Monsieur, vous pourriez me rappeler bien d'autres torts que j'ai eus à votre égard. Il est vrai que ce qui s'est passé hier y a mis le comble; mais j'en suis désespéré. Si vous parlez au Roi, vous me ferez perdre son amitié, et si vous abandonnez mon éducation, que pensera-t-on de moi dans le public? Au nom de Dieu, ayez pitié de moi. Je promets de vous satisfaire à l'avenir. » Fénelon feint d'hésiter, se refuse encore, et ce n'est que le lendemain qu'il promet au petit prince éploré de rester auprès de lui.

Fénelon ne se refusait pas, on le voit, à employer comme procédé d'éducation un peu d'artifice. C'est ainsi qu'il apostait dans une galerie du palais un ouvrier qui fit au jeune prince une scène violente, parce que celui-ci s'était arrêté pour le regarder travailler, et qui s'écria : « Retirez-vous, mon prince; quand je suis en colère je casse bras et jambes à tous ceux qui se rencontrent sur mes pas. » Le petit prince effrayé courait dire à son précepteur que cet ouvrier était le plus méchant des hommes. Fénelon lui répondait : « Quel nom donneriez-vous donc à un prince qui battroit son valet de chambre dans le temps que celui-ci lui rendroit des services? » Ou bien, quand le duc de Bourgogne s'était livré à quelque accès d'emportement, ses officiers et domestiques affectaient de lui trouver mauvaise mine et lui demandaient s'il n'était pas malade. Le prince prenait peur et demandait Fagon Fagon arrivait, lui tâtait le pouls, et faisant semblant de réfléchir

sur la nature de sa maladie, finissait par lui dire : « Avouez-moi la vérité, mon prince. Ne vous seriez-vous point livré à quelque emportement? — Vous l'avez deviné! s'écriait le duc de Bourgogne. Est-ce donc que cela peut rendre malade (1)? » Et Fagon aussitôt de lui faire (un peu comme dans le *Malade imaginaire*) une énumération de toutes les maladies que pouvait engendrer la colère et qui allaient quelquefois jusqu'à la mort subite.

Il n'aurait point fallu abuser de ces manèges avec un enfant pénétrant qui aurait fini par les démêler. Fénelon avait recours à un procédé plus sûr et plus digne, lorsqu'il recommandait à tous ceux qui l'entouraient de n'opposer à ses emportemens que le silence et la tristesse, de ne plus lui adresser la parole, de ne pas même répondre à ses questions. On faisait le silence et la solitude autour de lui. Son appartement devenait un désert où personne n'entrait plus et dont on ne le laissait plus sortir. Il ne voyait plus ni le Roi, ni personne de la famille royale, et comme l'enfant était d'une nature tendre et passionnée, cette froideur et cette solitude finissaient par lui devenir tellement insupportables qu'il avouait ses torts et en demandait pardon.

Pour triompher également de la hauteur et de l'orgueil de son élève, Fénelon n'essayait pas de vaines humiliations qui l'auraient exaspéré. Il voulait qu'il ne fût humilié que devant lui-même. C'est ainsi que, dès l'âge de sept ans, il lui faisait signer un engagement ainsi conçu : « Je promets, foi de Prince, à M. l'abbé de Fénelon de faire sur-le-champ ce qu'il m'ordonnera et de lui obéir, dans le moment qu'il me commandera quelque chose : et si j'y manque, je me soumets à toutes sortes de punitions et de déshonneur. Fait à Versailles, le 29 novembre 1689. Louis. »

Foi de prince! Ce prince de sept ans dut souvent y manquer, et c'est là un procédé qui ne paraît pas non plus à l'abri de toute critique que de faire prendre à un enfant des engagemens sur l'honneur, alors qu'il peut difficilement savoir ce que le mot lui-même veut dire. Mais, comme il n'y a meilleur juge d'une éducation que le résultat, on ne saurait nier que le procédé ait réussi, car tous les contemporains sont unanimes à affirmer la violence des emportemens du duc de Bourgogne quand il était enfant, et l'empire qu'il avait fini par acquérir sur lui-même dans un âge plus avancé. Il y fallut du temps. Des querelles éclataient sou-

(1) Proyart, t. I, p. 14.

vent entre les trois frères qui étaient élevés en commun. Il y avait surtout peu de sympathie entre le duc de Bourgogne et le duc de Berry, qui était espiègle et spirituel. « Il y a, rapporte Mme Dunoyer dans ses *Lettres galantes* (1), une antipathie entre ces deux princes. J'ai ouï dire à M. de Beauvilliers, que cela lui avoit donné beaucoup de peine, et que, lorsqu'ils étoient enfans, il falloit que le duc d'Anjou fût toujours occupé à raccommoder les querelles de ses frères. » Elle raconte même que le duc de Bourgogne, déjà hors d'éducation, se serait oublié un jour jusqu'à donner un soufflet au duc de Berry qui aurait mis l'épée à la main, voulant en tirer vengeance, et que le duc de Noailles aurait dû s'interposer pour arranger l'affaire. Mais l'anecdote est un peu suspecte.

Pour aider cette difficile nature à se vaincre elle-même, Fénelon avait encore recours à un autre procédé où se découvre toute l'ingéniosité de l'éducateur : c'était d'appeler à son aide les défauts mêmes qu'il voulait corriger. Le duc de Bourgogne avait l'esprit très caustique. Il aimait à railler d'une façon cruelle et parfois impitoyable. Il choisissait des plastrons contre lesquels il s'acharnait. C'est ainsi qu'ayant vu une fois à son lever un certain abbé Genest, membre de l'Académie française, qui était affligé d'un énorme nez, il s'amusait à faire partout la caricature de ce nez sur des feuilles de papier, sur des cahiers de devoirs, et jusque sur la buée des glaces quand il était en carrosse. Fénelon eut l'art de l'accoutumer à se prendre lui-même pour objet de raillerie. De là ce portrait si connu du fantasque : « Qu'est-il donc arrivé de funeste à Melanthe? Rien au dehors, tout au dedans. Ses affaires vont à souhait : tout le monde cherche à lui plaire. Quoi donc? C'est que sa rate fume. Il se coucha hier les délices du genre humain : ce matin, on est honteux pour lui. Il faut le cacher. En se levant le pli d'un chausson lui aura déplu ; toute la journée sera orageuse, et tout le monde en souffrira. » Le portrait continue ainsi plusieurs pages, non pas seulement spirituel, mais sarcastique et parfois assez dur, pour se terminer par ce trait : « Attendez un moment, voici une autre scène. Il a besoin de tout le monde ; on l'aime ; il aime aussi ; il flatte ; il insinue ; il ensorcelle tous ceux qui ne pouvaient plus le souffrir ; il avoue son tort, il rit de ses bizarreries, il se contrefait, et vous croiriez que c'est lui-même dans des

(1) *Lettres galantes*, t. I, p. 272.

accès d'emportement tant il se contrefait bien. Après cette comédie jouée à ses propres dépens, vous croyez bien qu'au moins il ne fera plus le démoniaque. Hélas! vous vous trompez. Il le fera encore ce soir, pour s'en moquer demain sans se corriger. » Fénelon profitait d'une éclaircie pour montrer ce portrait au duc de Bourgogne. Celui-ci se reconnaissait lui-même, riait, et se corrigeait.

Une autre fois Fénelon usait d'un procédé non moins ingénieux, mais plus hardi. Bayle, alors réfugié en Hollande pour cause de religion, y rédigeait comme on sait les *Nouvelles de la République des lettres*. Fénelon supposa une lettre, à lui écrite par Bayle, à propos d'une médaille adressée d'Italie à un antiquaire hollandais, M. Vanden. Bayle décrivait ainsi la médaille. D'un côté, elle représente un enfant d'une figure très belle et très noble. Pallas le couvre de son égide. Apollon, suivi des Muses, lui offre sa lyre; la Victoire lui montre d'une main un char de triomphe, et de l'autre lui présente une couronne. Mais le revers est bien différent. C'est le même enfant, et il a le même air de tête; mais il n'a autour de lui que des masques grotesques et hideux, des reptiles, des insectes, des hiboux, des harpies, enfin une troupe de satyres impudens et moqueurs qui rient et montrent du doigt la queue d'un poisson monstrueux par où finit le corps de ce bel enfant. *Turpiter atrum desinit in piscem.* On se demande, ajoute Bayle, si cette médaille représente Caligula ou Néron, dont les commencemens furent si heureux et la fin si horrible. Mais le bruit commence à se répandre que la médaille pourrait bien ne pas être d'origine ancienne. Il semble qu'on affecte de faire apercevoir malignement quelque jeune prince dont on tâche de rabaisser les bonnes qualités par les défauts qu'on lui impute. D'ailleurs M. Vanden n'est pas seulement curieux; il est encore politique et fort attaché au prince d'Orange, et on soupçonne que c'est d'intelligence avec lui qu'on veut répandre cette médaille dans toutes les cours de l'Europe.

Le duc de Bourgogne avait neuf ans lorsque Fénelon fit passer cette prétendue lettre sous ses yeux. Assurément rien n'était davantage de nature à piquer au vif un enfant orgueilleux, ayant déjà le sentiment de sa grandeur et de son rang, que de lui donner à craindre qu'il ne devînt la fable de l'Europe et du prince d'Orange. Son âge rendait l'imposture facile. Quand plus tard il dut la découvrir, l'effet était produit. Mais l'auteur de *Télémaque* appelant à la rescousse, pour l'éducation du duc de Bourgogne,

l'auteur des *Pensées sur la Comète*, n'est-ce pas un trait curieux et qui sent déjà son XVIIIe siècle?

Fénelon devait avoir souvent recours à ce procédé des apologues et des fables, autant pour l'éducation morale que pour le développement intellectuel de son élève. Il est à supposer que la direction de ses études lui fut laissée sans partage, l'abbé Fleury ne faisant que l'assister en sous-ordre. Beauvilliers n'était pas un lettré comme son beau-frère Chevreuse; il dut s'en rapporter à Fénelon, au moins pour le côté intellectuel, car nous voyons par le mémoire de Louville que l'éducation des jeunes princes comprenait également la danse, l'escrime, l'équitation et la voltige. L'esprit auquel Fénelon avait affaire était remarquablement bien doué. « C'étoit, dit l'abbé Fleury dans le portrait qu'il en a tracé, un esprit du premier ordre : il avoit la pénétration facile, la mémoire vaste et sûre, le jugement droit et fin, le raisonnement juste et suivi, l'imagination vive et féconde (1). » L'éloge pourrait sembler un peu hyperbolique, si la rapidité avec laquelle ses maîtres purent lui faire parcourir un cycle très étendu ne montrait que le sage Fleury n'a rien exagéré. Le Mémoire de Louville, complété par deux lettres que Fénelon adressait plus tard de Cambrai à l'abbé Fleury, nous apprend ce que l'éducation générale des jeunes princes comprenait et ce qu'elle excluait. Ce qu'elle excluait, c'était d'abord le grec; c'était ensuite les langues vivantes, « ces princes-là ne voyageant jamais, et tous ceux qui viennent à la cour sachant parler latin ou français. » On comptait cependant un jour leur faire apprendre l'espagnol et l'italien. On ne voulait pas non plus qu'ils apprissent à jouer d'aucun instrument, parce que cela leur aurait pris trop de temps. Comme art d'agrément, la danse suffisait. On ne se souciait pas davantage qu'ils apprissent à faire des vers français, ni même des vers latins. On ne poussait guère loin les mathématiques, pour lesquelles on craignait que le duc de Bourgogne ne se passionnât. D'une façon générale, on écartait de leur éducation tout ce qui sentait la frivolité ou au contraire la pédanterie. « L'honnête homme est celui qui ne se pique de rien », avait dit La Rochefoucauld, et il semble que Louville se soit souvenu de cette maxime lorsqu'il écrivait : « On leur fait comprendre que rien n'est plus ridicule à un prince que de vouloir passer pour poète, pour grammairien,

(1) *Portrait de Louis, duc de Bourgogne, puis Dauphin*, p. 2.

pour mathématicien, pour peintre, pour philosophe et même pour savant, n'y ayant rien dans tout cela qui soit digne d'eux et qu'ils n'aient de commun avec une infinité de gens et même de sottes gens. » « On leur donne une grande horreur de la pédanterie, dit-il dans une autre partie du Mémoire, et l'archevêque de Cambrai, leur précepteur, est persuadé qu'il vaudroit mieux qu'un prince fût tout à fait ignorant en ce qui regarde les belles-lettres et les arts que de les savoir d'une manière savante. »

En revanche, on voulait qu'ils apprissent solidement le latin, et, pour l'enseigner au duc de Bourgogne sans le rebuter, Fénelon s'écarta des méthodes qui étaient alors en honneur dans l'Université. A ce qu'on appelait des thèmes de règle, c'est-à-dire à une série de phrases sans suite qui fournissaient uniquement à l'élève l'occasion d'appliquer les règles de la syntaxe, il substitua des thèmes dont il prenait soin d'abord de composer lui-même la matière, et qu'il s'efforçait de ne point rendre trop arides. « Tout ce qui réjouit l'imagination facilite l'étude », avait-il dit dans l'*Éducation des filles*. Fidèle à ce principe, il composait lui-même des historiettes qu'il donnait au jeune prince à traduire en latin. Plus tard il lui proposait comme matière des textes tirés des fables mêmes de La Fontaine. Ce sont ces thèmes que, sous le titre de *Fabulæ selectæ Joannis de La Fontaine*, les éditeurs successifs de Fénelon ont joints à ses œuvres, bien que ce ne soient, à vrai dire, suivant l'expression de Sainte-Beuve, que des *corrigés* (1). De là, sans doute, les relations qui se nouèrent entre le jeune prince et le vieux fabuliste, « aussi religieux alors et aussi austère dans sa conduite, dit l'abbé Proyart, qu'il avait été licencieux dans une partie de ses œuvres. » « Ce poète, ajoute-t-il, uniquement occupé de son salut, n'eût plus pensé à composer si le duc de Bourgogne ne lui eût remis la plume à la main et ne lui eût de nouveau échauffé la verve. » Le bon abbé arrange ici les choses un peu comme il aurait voulu qu'elles fussent. La vérité est qu'au moment où, sous les auspices de Fénelon, La Fontaine eut accès auprès du duc de Bourgogne, c'est-à-dire en 1690, — et composa même quelques fables sur des sujets fournis par lui, — il était préoccupé de tout autre chose que de son salut, car il vivait encore dans la société du Temple, dans l'intimité de Vendôme, de La Fare et de Chaulieu. Sa conversion ne date que de

(1) *Œuvres complètes*, t. VII, p. 517-518.

décembre 1692, et d'une grave maladie, au cours de laquelle il fit amende honorable pour les écrits licencieux qu'il s'accusait d'avoir publiés; il renonça même par esprit de pénitence au profit d'une nouvelle édition de ses *Contes*, qui allait paraître en Hollande. Le duc de Bourgogne, qui s'était fort attaché à lui, en conçut une grande joie, et lui témoigna la satisfaction qu'il ressentait à la façon du temps. Laissons parler l'abbé Pouget, qui visitait alors La Fontaine : « Il m'embrassa avec un grand épanouissement et me dit qu'il vouloit me faire part d'une agréable nouvelle; qu'il sortoit de chez lui un gentilhomme du duc de Bourgogne pour s'informer de l'état de sa santé, et lui porter de la part de ce prince une bourse de cinquante livres d'or en espèces. Ce gentilhomme avoit eu ordre de lui dire que le Prince venoit d'apprendre ce qu'il avoit fait le matin, que cette action lui faisoit beaucoup d'honneur devant Dieu et devant les hommes, mais qu'elle n'accommodoit pas sa bourse, laquelle n'étoit pas des plus garnies; que le Prince trouvoit qu'il n'étoit pas raisonnable qu'il fût plus pauvre pour avoir fait son devoir, et qu'il avoit renoncé solennellement au profit que l'imprimeur hollandois de son livre devoit lui donner; le Prince, pour y suppléer, lui envoyoit cinquante louis qui étoient tout ce qu'il avoit et tout ce qui lui restoit de ce que le Roi lui avoit fait donner pour ses menus plaisirs du mois courant (1). »

L'année suivante, La Fontaine dédiait au duc de Bourgogne le douzième livre de ses fables. Il y rassemblait celles que, les années précédentes, il avait composées à son instigation. Dans la fable du *Loup et du Renard*, La Fontaine va jusqu'à dire :

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
Un Prince en fable ait mis la chose,
Pendant que, sous mes cheveux blancs,
Je fabrique à force de temps
Des vers moins sensés que sa prose (2).

Des thèmes, le duc de Bourgogne avait bien vite passé aux versions. On aurait peine à croire, si de consciencieux témoins ne l'affirmaient, qu'à treize ans il avait déjà lu Virgile, Horace, et traduit presque entièrement Tacite. Il goûtait fort l'*Anti-*

(1) Lettre de l'abbé Pouget, citée par M. Paul Mesnard dans son intéressante *Notice biographique* sur La Fontaine. — Collection des Grands Écrivains de la France, p. 199.

(2) Lorsque La Fontaine mourut, le duc de Bourgogne tourna sur sa mort une petite élégie en prose latine (on ne lui laissait pas faire de vers) d'un assez joli sentiment, qu'on trouve également dans les œuvres de Fénelon.

Lucrèce de l'abbé de Polignac, et, pour en faire mieux apprécier les beautés par le Roi qui ne savait pas le latin, il traduisait pour lui quelques-uns des plus beaux passages, « ce qui, ajoute l'abbé Proyart, ne servit pas peu à raffermir à la cour le crédit ébranlé de l'abbé. » Lorsque, quelques années plus tard, la malignité publique associa passagèrement le nom de l'abbé de Polignac à celui de la duchesse de Bourgogne, le duc, s'il en fut informé, regretta peut-être d'avoir contribué à rétablir le crédit de l'abbé.

Les éducateurs du duc de Bourgogne, c'est-à-dire Fénelon et Beauvilliers, qu'il ne faut jamais oublier, ne se préoccupaient pas seulement de faire de lui un bon humaniste. Ils voulaient encore, nous dit Louville, qu'il apprît à fond l'histoire, la politique et l'art de commander les armées. Nous ne voyons pas cependant que personne fût chargé de lui apprendre les principes de l'art militaire, à moins que ce ne fût Denonville, le sous-gouverneur, et peut-être l'insuffisance de ces leçons se fit-elle plus tard sentir. Pour l'histoire, c'était l'abbé Fleury qui en était spécialement chargé, mais sous la haute direction de Fénelon. Quant à la politique, —Louville entend par là tout ce que devait connaître un prince appelé à régner sur un grand empire, — c'était plus particulièrement Beauvilliers qui devait l'en instruire, mais il est probable que Fénelon ne se désintéressait pas de ces leçons. « On commence déjà, dit le même Louville, à lui apprendre tout ce qui regarde la politique et le commerce, non pas en lui donnant des préceptes généraux et frivoles, comme on fait dans les classes, mais en lui lisant tout ce qui a été écrit sur ces matières, en toutes sortes de temps et en toutes sortes de pays, par les têtes les plus saines et en lui faisant faire toutes les réflexions qui conviennent au sujet que l'on traite. » Il ajoute qu'un des plus habiles hommes du siècle avait été chargé de composer, sous la direction et les yeux de Beauvilliers, un livre qui n'aurait pas été seulement un résumé de tout ce qui s'est passé en Europe au point de vue politique et diplomatique, mais qui aurait contenu encore plusieurs des lettres des princes et de leurs principaux ministres, découvrant les causes secrètes qui les auraient fait agir, et jusqu'aux instructions originales adressées par certains princes à leurs enfans... « En un mot, ce sera un livre universel qui embrassera tout ce qu'il est nécessaire que M. le duc de Bourgogne sache pour bien connaître non seulement l'État dont il

doit être un jour le maître, mais tous ceux de ses voisins, et, la vérité y étant toute nue et sans égards, on peut aisément juger de quelle utilité il lui peut être. »

Cette encyclopédie *ad usum Delphini* ne paraît pas avoir jamais été écrite. Mais déjà Fénelon pouvait dire de son élève qu'il connaissait la géographie de la France comme le parc de Versailles. Lorsqu'on songe que, dans le règlement des journées du jeune prince, l'étude proprement dite ne comprenait que quatre heures, on se demande comment, pour prodigieuses que fussent les facultés de l'élève, il était possible à ses maîtres de lui faire parcourir en si peu de temps tant et de si diverses matières. Mais il suffit de se reporter à ce petit traité de l'*Éducation des filles*, dont nous avons si souvent parlé, pour le comprendre. « Le moins qu'on peut faire de leçons en forme, y dit Fénelon, c'est le meilleur ; on peut insinuer une infinité d'instructions, plus utiles que les leçons mêmes, dans des conversations gaies. » En réalité, les leçons du duc de Bourgogne commençaient avec son lever et finissaient avec son coucher. Les leçons c'étaient des conversations, gaies ou sérieuses : « j'abandonnais l'étude, écrivait plus tard Fénelon au père Martineau, toutes les fois qu'il voulait commencer une conversation où il pût acquérir des connaissances utiles (1). » Jamais précepteur ne s'est emparé plus complètement de l'âme de son pupille ; mais jamais pupille n'a conquis plus complètement le cœur de son maître. Quels propos ne devaient pas s'échanger entre un enfant sensible, intelligent, prompt à s'enflammer, et un maître dont la parole souple et colorée devait avoir encore plus de grâce que ses écrits ! Nous savons, par un mot touchant quel charme y trouvait l'élève. « Je laisse derrière la porte le duc de Bourgogne, et je ne suis avec vous que le petit Louis », lui disait l'enfant, autrefois orgueilleux et rebelle. Nous savons aussi, par quelques lignes attendries, écrites bien des années après, le souvenir que le maître avait gardé de ces entretiens : « J'ai vu un jeune prince, à huit ans, saisi de douleur à la vue du péril du petit Joas ; je l'ai vu impatient sur ce que le grand prêtre cachait à Joas son nom et sa naissance. Je l'ai vu pleurer amèrement en écoutant ces vers (2) :

Ah! miseram Eurydicen anima fugiente vocabat;
Eurydicen toto referebant flumine ripæ.

(1) *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 123.
(2) *Œuvres complètes*, t. VI, p. 630. Lettre sur les occupations de l'Académie.

Nous avons au reste comme un prolongement écrit de ces conversations. Les fables de Fénelon, et encore les aventures d'Aristonoüs ou celles d'Alibée le Persan ne furent probablement, à l'origine, que des histoires racontées de vive voix au duc de Bourgogne pour le divertir tout en l'instruisant. Elles ne durent être rédigées que plus tard, peut-être sur la demande de l'enfant lui-même. Quelques-unes de ces fables étaient destinées à lui faire entendre d'utiles leçons, comme celle du jeune Bacchus et du Faune : « Comment, dit Bacchus au Faune, d'un ton fier et impatient, oses-tu te moquer du fils de Jupiter? — Comment le fils de Jupiter ose-t-il faire des fautes ? » D'autres avaient au contraire pour but de l'encourager, et de le piquer d'émulation en lui montrant ce qu'il pourrait devenir, comme celle intitulée : *Le Nourrisson des Muses favorisé du soleil*. D'autres enfin, comme *le Nil et le Gange* ou *les Abeilles*, se proposaient de lui faire envisager à l'avance, sous leur aspect le plus sérieux, ses devoirs de souverain.

C'était également le but que se proposait Fénelon dans ses *Dialogues des morts*, et il est impossible de ne pas admirer l'abondance d'idées, la grâce de forme, l'ingéniosité, l'érudition dont il fait preuve dans ces soixante-dix-neuf dialogues, tantôt dans les entretiens fabuleux, entre Mercure et Caron, Chiron et Achille, où l'on voit « la peinture vive des écueils d'une jeunesse bouillante dans un prince né pour commander »; tantôt dans les controverses entre Platon et Aristote, entre Aristote et Descartes, où les principales questions métaphysiques qui divisaient les esprits du temps sont résumées avec clarté, mais surtout dans ces nombreuses conversations entre conquérans, souverains, grands ministres ou grands capitaines qui contiennent tant d'utiles leçons de politique. Dans ces conversations, Fénelon laisse déjà poindre le critique sévère qu'il était au fond, l'auteur de la lettre anonyme à Louis XIV. Il est peu probable que ce dernier se fît montrer les cahiers qui servaient à l'éducation de son petit-fils. Mais s'il avait eu cette curiosité, il aurait eu assurément le droit de se croire à plusieurs reprises directement visé, entre autres par cette réponse de Louis XII à François Ier, lorsque celui-ci énumère ses conquêtes et se félicite d'avoir mérité d'être immortalisé par les gens de lettres : « Cela est beau, et je ne veux point en diminuer la gloire, mais j'aimerois encore mieux que vous eussiez été le père du peuple que le père des lettres. » On comprend qu'avant même

d'avoir lu *Télémaque*, Louis XIV se méfia instinctivement de Fénelon.

Quant au *Télémaque* lui-même, il est assez difficile de déterminer dans quelle mesure cet ouvrage célèbre a servi à l'éducation du duc de Bourgogne. On sait que la première édition ne parut qu'en 1699, et encore par l'infidélité d'un copiste. Mais, quoi qu'en ait dit assez étourdiment Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, il n'est pas exact que Fénelon ait composé cet ouvrage en trois mois lorsqu'il était relégué dans son archevêché de Cambrai. « Il n'eût pas été convenable, ajoute l'auteur de la *Pucelle*, que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre donnât aux Enfans de France. » Un mémoire adressé par Fénelon au Père Le Tellier établit au contraire avec évidence que le *Télémaque* fut écrit pendant que Fénelon était encore à la cour, « dans un temps ou il était encore charmé de la confiance et de la bonté du Roi (1). Je n'ai jamais songé, ajoute-t-il dans ce même mémoire, qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures, et qu'à l'instruire en l'amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. » L'intention n'est donc pas douteuse, mais le duc de Bourgogne eut-il connaissance des différens livres du poème, au fur et à mesure qu'ils s'écoulaient de la plume facile de Fénelon, comme il eut connaissance des *Fables* ou des *Dialogues des morts?* Le cardinal de Beausset (2) suppose au contraire, dans sa *Vie de Fénelon*, qu'il avait composé le *Télémaque* dans l'intention de le présenter au duc de Bourgogne à l'époque de son mariage, et au moment où son éducation aurait été finie. « C'était assurément, ajoute-t-il, la plus belle leçon et le plus beau présent que pût faire un précepteur à un jeune prince destiné à régner. » La supposition du vénérable cardinal ne nous paraît guère vraisemblable, étant donnée la grande intimité qui existait entre le maître et l'élève. Le duc de Bourgogne devait avoir l'habitude de prendre immédiatement connaissance de tout ce qui sortait de la plume de Fénelon. Il est peu probable qu'il l'ait vu s'appliquer à écrire, en quelque sorte sous ses yeux, un ouvrage en sept livres sans lui demander ce qu'il écrivait; peu probable également que Fénelon se soit refusé à lui en communiquer au moins des fragmens. D'ailleurs il n'est pas seulement question de l'art

(1) *Œuvres complètes. Fragmens d'un mémoire sur les affaires du jansénisme et sur quelques autres affaires du temps*, t. VII, p. 664.

(2) *Histoire de Fénelon*, t. III, p. 43.

de régner dans *Télémaque;* il y est aussi fort question de l'amour, et le duc de Bourgogne devait, suivant toute vraisemblance, connaître les dangers de l'amour avant ceux du pouvoir. Nous inclinons plutôt à penser que, hardi en cela comme en toute chose sous ses apparences de prudence et de douceur, Fénelon voulut prémunir contre ces dangers son précoce élève. Il lui présente l'amour sous tous ses aspects. Calypso, c'est l'amour passionné, sensuel, toujours coupable et qu'il faut fuir à tout prix. Eucharis, c'est l'amour ardent et tendre, auquel on pourrait cependant se livrer sans péché, s'il s'adressait à un objet qui en fût digne par le rang, mais auquel il faut savoir renoncer pour suivre son devoir. Antiope enfin, la fille d'Idoménée, c'est l'amour chaste et la jeune fille correcte qu'on peut demander en mariage avec le consentement de ses parens. Télémaque en marque lui-même la différence. « J'ai bien reconnu, dit-il à Mentor, la profondeur de la plaie que l'amour m'avoit faite auprès d'Eucharis. Je ne puis encore prononcer son nom sans être troublé; le temps et l'absence n'ont pu l'effacer. Cette expérience funeste m'apprend à me défier de moi-même. Mais pour Antiope, ce que je ressens n'a rien de semblable. Ce n'est point amour passionné; c'est goût, c'est estime, c'est persuasion que je serois heureux si je passois ma vie avec elle. Si jamais les dieux me rendent mon père et qu'il me permette de choisir une femme, Antiope sera mon épouse. » C'est, comme nous dirions aujourd'hui, d'un mariage de raison qu'il s'agit. Aussi Mentor n'y fait-il point d'objection, pourvu que Télémaque obtienne auparavant le consentement d'Ulysse.

Pourquoi Fénelon serait-il entré dans toutes ces nuances de l'amour, si, ayant discerné chez son élève un tempérament ardent et une imagination romanesque, il n'avait voulu le mettre en garde de bonne heure contre les dangers des passions, et l'accoutumer à ne point songer à l'amour en dehors du mariage? Il paraît probable que *Télémaque* fut composé en 1694 et 1695, c'est-à-dire à une époque où les négociations avec la Savoie étaient déjà entamées. Rien ne défend de supposer qu'il ne voulût déjà préparer son jeune élève à un mariage digne de son rang, et que la fille d'Idoménée ne fût dans sa pensée la fille du duc de Savoie. Pourquoi faut-il qu'Antiope, malgré sa grâce décente, nous paraisse moins vivante que Calypso et moins séduisante qu'Eucharis? Mais le duc de Bourgogne avait été si bien élevé que, le moment venu, il aima

Antiope de la même façon qu'il aurait aimé Eucharis, et même Calypso.

On peut penser que, pour venir à bout d'une aussi ardente nature et pour compléter une instruction aussi solide, une grande part avait été faite à l'enseignement religieux. Écoutons une dernière fois Louville : « Je n'ai rien dit, dans tout ceci, de ce qui regarde l'éducation chrétienne qu'on leur donne, parce qu'elle est répandue sur le tout, et l'on songe bien plus à les rendre chrétiens par les sentimens vertueux qu'on leur inspire et l'éloignement de tous ceux qui pouvaient leur donner de mauvais exemples que par des pratiques extérieures et pénibles qui ne produisent ordinairement d'autres effets, chez tous les enfans qui en sont accablés, que de leur donner, pour le reste de leur vie, de l'éloignement, et quelquefois même de l'horreur pour la piété. » Ce programme était sage, et on y sent peut-être davantage l'influence de Fénelon que celle de Beauvilliers, un peu trop porté à outrer les pratiques de dévotion. Lorsque Fénelon eut été relégué à Cambrai, Louis XIV s'en inquiéta. Il interrogea Beauvilliers, en particulier sur la longueur des exercices de piété qu'il faisait faire au duc de Bourgogne. Le Roi craignait qu'il n'y entrât trop de mysticité. La réponse de Beauvilliers fut : « qu'il ne connoissoit qu'un Évangile, et qu'il croyoit devoir à son Dieu et à son Roy de ne rien négliger pour préparer un prince vertueux à la nation; que l'on pouvoit savoir du duc de Bourgogne lui-même en quoi consistoient ses exercices de piété auxquels il étoit prêt de substituer le chapelet, si on le jugeoit plus convenable; que, pour fermer la bouche à ceux qui prétendoient que le jeune Prince perdoit son temps en servant Dieu, il osoit les défier de lui produire un seul exemple d'un prince qui à l'âge du duc de Bourgogne eût été aussi instruit qu'il l'étoit, et aussi versé dans toutes les connaissances relatives à son rang. » « Sire, ajouta Beauvilliers, votre Majesté m'a fait ce que je suis, elle peut me réduire à ce que j'étois. Dans la volonté de mon Prince je reconnoîtrai la volonté de Dieu. Je me retirerai de la Cour avec la douleur de vous avoir déplu et avec l'espérance de mener une vie plus tranquille (1). »

Le Roi n'insista pas, et il eut raison, car si la dévotion du duc de Bourgogne put devenir plus tard un peu excessive, elle demeura toujours de nature excessivement saine. Dès son jeune âge,

(1) Proyart, t. I, p. 72.

Fénelon l'avait nourri des meilleurs auteurs : les lettres choisies de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Cyprien. Il ne proscrivait pas les *Confessions de saint Augustin* qui lui paraissaient avoir un grand charme « en ce qu'elles sont pleines de peintures variées et de sentimens tendres. » Mais il conseillait d'en passer les endroits subtils et abstraits. L'*Histoire des variations* lui semblait également bonne à lire. Mais il s'efforçait surtout de développer chez l'enfant la piété intérieure. La première communion des enfans n'était point alors entourée d'autant de solennité et de cérémonies qu'aujourd'hui. Dangeau, qui note le jour où le duc de Bourgogne mit pour la première fois des chausses, fait à peine mention de celui où il s'approcha pour la première fois des sacremens. Ce fut le jour de Pâques de l'année 1694, c'est-à-dire quand il avait douze ans. On avait cru devoir reculer sa première communion, « pour la lui faire acheter par des désirs redoublés, et, par des retardemens bien ménagés, accroître l'ardeur de ses désirs. » « Il fit à cette occasion, raconte l'abbé Proyart, une retraite de plusieurs jours, avant laquelle il voulut aller demander pardon au Roi et à Monseigneur des sujets de mécontentement qu'il leur avait donnés. Louis XIV lui dit en l'embrassant : « Je suis ravi, mon fils, des sentimens où je vous vois; je prie Dieu qu'il vous les conserve, je tâcherai de communier le même jour que vous (1). » Et il le fit.

Le Père Martineau rapporte de son côté que le duc de Bourgogne passa la nuit qui précéda sa première communion dans une sainte impatience qui le réveilla plusieurs fois, et qu'au moment où il fit jour chez lui, sa joie éclata par des transports qu'on eut bien de la peine à réprimer. Le Père Martineau cite à ce propos une paraphrase du psaume LVII qui est l'œuvre du duc de Bourgogne, où les joies de la communion sont exprimées dans une langue touchante et forte. On a conservé le texte des paroles que lui adressa Fénelon en ce jour solennel. Elles sont courtes, mais dignes de la circonstance et de la personne.

Comme il arrive chez les enfans de nature consciencieuse, cet acte solennel produisit sur le duc de Bourgogne une impression non seulement vive, mais durable. Le sentiment religieux devint de plus en plus la règle de sa vie. Comme un jour Fénelon voulait lui faire avouer une faute qu'il avait commise, il

(1) Proyart, t. I, p. 52.

lui demanda de lui dire la vérité devant Dieu. « Pourquoi me le demandez-vous devant Dieu? lui dit le prince avec emportement. Eh bien! puisque vous me le demandez ainsi, je ne puis pas vous désavouer que j'ai fait telle chose (1). » A partir de cette date, la transformation qui s'était opérée chez le duc de Bourgogne frappa toute la cour : « Depuis la première communion de M. le duc de Bourgogne, écrivait M[me] de Maintenon, nous avons vu disparaître peu à peu tous les défauts qui, dans son enfance, nous donnoient de grandes inquiétudes pour l'avenir. Ses progrès dans la vertu étoient sensibles d'une année à l'autre. D'abord raillé de toute la cour, il est devenu l'admiration des plus libertins. Il continue à se faire violence pour détruire entièrement ses défauts. Sa piété l'a tellement métamorphosé que, d'emporté qu'il étoit, il est devenu modéré, doux complaisant. On diroit que c'est là son caractère, et que la vertu lui est devenue naturelle. »

Nous compléterons ces témoignages de cour, toujours un peu suspects d'exagération, par celui d'un étranger, l'envoyé extraordinaire de Brandebourg, Ézechiel Spanheim, dont une intéressante *Relation de la Cour de France* a été publiée, ces dernières années : « Le duc de Bourgogne est le prince de la plus grande espérance qu'il y ait jamais eu ; qui, dans un corps délicat que l'âge peut rendre robuste, a un esprit d'une vivacité, d'une étendue et d'une ambition extraordinaire. Avec cette vivacité, il est taciturne, partie rare dans un même sujet. Non seulement il s'élève de lui-même à la connaissance de toutes les sciences, comme les langues, la philosophie, les mathématiques, mais, ce qui est important, à la connaissance de l'histoire ancienne et moderne, à la connaissance des secrets des princes, et fait la lecture de Tacite dans l'original latin, et, ayant la mémoire heureuse, fait des progrès surprenans dans tout ce qu'il veut apprendre. Il a méprisé tous les jeux, les divertissemens des enfans, pour s'enfermer dans son cabinet, enrichi d'une bibliothèque choisie, d'instrumens de mathématique, de cartes de géographie, de plans

(1) Lettre de Fénelon au Père Martineau, *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 123.

(2) Proyart, t. I, p. 52. Proyart ne dit pas à qui cette lettre de M[me] de Maintenon aurait été adressée.

(3) *Relation de la cour de France. Appendice*, p. 390. Sur la date de ce portrait et sur la question de savoir s'il est bien de Spanheim et s'il ne serait pas plutôt d'Erizzo, l'ambassadeur vénitien, consulter la savante introduction de M. Schefer, p. 49.

de places fortes. Il passe plusieurs heures par jour à s'instruire de tout ce qu'un grand prince doit savoir. Il sait dessiner parfaitement. On prendroit presque pour des estampes ce qui part de sa plume : il sait lever des plans et les faire comme un ingénieur. Il est d'une humeur hautaine et fière, d'un abord fort peu prévenant. »

IV

Si sérieuse que paraisse à distance cette éducation, si contrainte qu'elle pût être entre l'étude et l'étiquette, dont l'étude ne dispensait pas, entre les leçons et les cérémonies de cour (à quatre ans le duc de Bourgogne avait dû entendre une harangue des ambassadeurs de Siam), elle avait cependant ses plaisirs. On est toujours disposé à croire que ces personnages du passé, dont les noms ne nous sont connus que par l'histoire, et dont il n'est resté ni lettres ni mémoires, vivaient d'une vie morale très différente de la nôtre. Involontairement, et surtout lorsqu'il s'agit des figures du grand siècle, on se les imagine plus ou moins guindés et immobiles sous leurs majestueuses perruques. En particulier, on se représenterait assez volontiers le duc de Bourgogne comme dompté et assagi dès son plus jeune âge, tout confit dans la dévotion et le travail, un jeune homme modèle, une sorte de chevalier Grandisson de l'histoire. Ce serait une erreur. Il était demeuré un enfant vigoureux, turbulent, ayant le goût et le besoin des exercices violens. Ses sages éducateurs n'avaient garde de lui refuser cette satisfaction. Nous avons vu avec quelle passion il faisait l'exercice, en mousquetaire gris ou noir. Les jeux militaires étaient évidemment de son goût. Une estampe qui est à la Bibliothèque nationale le représente jouant avec ses frères au *royal jeu des fortifications*. Ce jeu paraît avoir consisté à faire entrer des boules, en les poussant avec des queues, par l'étroite porte d'un petit fortin en carton disposé sur un billard. Au-dessous de l'estampe sont gravés ces vers :

Ces trois princes, jouans à ce jeu de la guerre
Nous présagent qu'un jour, par leurs faits inouïs,
Ils feront avouer au reste de la terre
Qu'ils sont les dignes fils du Monarque Louis.

De bonne heure se manifesta chez les jeunes princes, et surtout chez le duc de Bourgogne, un goût passionné, commun à

tous les princes de leur maison, et qui dérive bien un peu de l'instinct de la guerre : celui de la chasse à courre. Par hygiène, et pour les accoutumer à de longues courses, on les forçait d'abord de suivre à pied la chasse du cerf dans la forêt de Fontainebleau, et ils couraient après les chiens jusqu'à perdre haleine. Puis on leur permit de monter à cheval. Dangeau note la première fois où le duc de Bourgogne accompagna ainsi Monseigneur, et où il assista à l'hallali du cerf. Ce n'est pas au reste qu'il dédaignât la fauconnerie ou la chasse à tir. De Fontainebleau il allait quelquefois avec ses frères assister à la volerie dans la plaine de Moret. La petite vérole s'étant déclarée à Versailles, Messeigneurs les petits princes, comme on les appelait souvent, furent par prudence envoyés à Noisy. Le duc de Bourgogne se prit de goût pour cet endroit. Pour lui complaire, le Roi y fit disposer une garenne forcée. Les jeunes princes y allaient parfois pour se livrer à la chasse au lapin. Louis XIV s'y rendait en promenade, et il prenait plaisir à voir tirer ses petits-enfans.

Les séjours de Messeigneurs les petits princes à Fontainebleau étaient pour eux un temps de vacances, où la chasse tenait plus de place que l'étude. Le voyage même était un plaisir, et les dérobait à la solennité un peu monotone de Versailles. Ils ne faisaient point route avec le Roi, mais s'y rendaient de leur côté et s'arrêtaient à moitié route, au Plessis, pour dîner et coucher chez Prudhomme, l'ancien barbier du Roi. On peut penser si ce devait être une fête pour ces enfans, de manger ainsi, sans grand ni petit couvert, peut-être loin de leur gouverneur et sous la seule surveillance du fidèle Moreau, chez le vieux serviteur auquel on donnait cette insigne marque de confiance. La soirée, dans cette modeste demeure, devait s'écouler pour eux plus gaiement que dans leur appartement de Versailles ou de Fontainebleau, et on les laissait probablement se coucher après neuf heures. De temps à autre on leur permettait également une petite excursion. Ils dînaient aux Tuileries, après avoir été visiter Notre-Dame et les Invalides. Un grand concours de peuple se pressait alors sur leur passage. Au mois d'août 1694, le cardinal de Furstenberg offrit au duc de Bourgogne et à ses frères, dans sa propriété de Berny, « une petite fête très agréable, et des divertissemens très conformes à leur âge (1). » A Versailles même, ces divertissemens

(1) Dangeau, t. V, p. 55 et *passim*.

leur étaient quelquefois offerts par la sollicitude paternelle du Roi. Il est difficile de croire que ce fut pour son propre plaisir que Louis XIV permit à un joueur de gobelets, alors fort célèbre, de venir faire ses tours au palais, « durant une de ces longues soirées d'hiver, où, pour parler comme l'abbé d'Olivet auquel nous empruntons cette anecdote, l'ennui cherche à pénétrer dans Versailles. » La soirée fut marquée par un épisode divertissant. Le joueur de gobelets s'avisa qu'un des assistans, — c'était encore le pauvre abbé Genest, — avait sa toilette en désordre, et qu'un bout de sa chemise pendait hors de ses chausses. Il le fit approcher, sous un prétexte, et appliquant sa main là où pendait la chemise, il feignit de retirer un gobelet en disant : « Monsieur l'abbé, comment avez-vous pu garder si longtemps dans vos chausses ce verre qui devait bien vous gêner? » « Jamais, ajoute l'abbé d'Olivet, le Roi n'a ri de si bon cœur, et c'est un trait à mettre dans son histoire, car il me paraît édifiant qu'un si grand roi ait ri, du moins une fois en sa vie, de ce rire naturel qui est le partage de l'innocence champêtre (1). » Le duc de Bourgogne dut rire également de bon cœur, car l'abbé Genest s'étant, au bout de peu de jours, présenté à son lever, il lui remit une caricature de sa main qui rappelait l'aventure. L'abbé eut la bonne grâce de la prendre et d'y répondre par de jolis vers.

Les cérémonies de la cour offraient quelquefois au duc de Bourgogne l'occasion de prendre part à des divertissemens plus conformes à son rang. En 1692, aux fiançailles du duc de Chartres avec Mlle de Blois, il mena le branle, comme on disait alors, avec Mademoiselle, la sœur du fiancé. Ce fut son premier bal. Quelques jours après, il menait encore la duchesse de Chartres elle-même. Il avait sans doute pris goût à la danse, car, le dernier jour du carnaval de 1695, il assista à un bal de masques chez Monseigneur. Il fallut même que Beauvilliers se masquât pour l'accompagner : « Cela ne convenoit, fait observer Sourches, à la gravité d'un ministre, ni à la piété dont il faisoit profession; mais, avec les princes, il y a certaines choses qu'il faut résoudre malgré ses propres inclinations et malgré les bienséances (2). » Il n'était plus possible, en effet, de traiter le duc de Bourgogne tout à fait en enfant, car il approchait de sa majorité. Il allait avoir treize ans. Louis XIV se complaisait à voir ainsi grandir celui qu'il croyait

(1) *Histoire de l'Académie*, par Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 379.
(2) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. IV, p. 427.

devoir être son héritier. « A son dîner, rapporte Dangeau, il nous parla avec plaisir sur ce que M. le duc de Bourgogne sera majeur dans six jours; qu'il n'y avoit point de minorité à craindre en France, et que depuis la monarchie, on n'avoit point vu tout à la fois le grand-père, le père et le petit-fils en âge de gouverner (1). » Quelques mois auparavant, pour marquer qu'il considéroit le duc de Bourgogne comme sorti de l'enfance, il l'avoit fait chevalier du Saint-Esprit. Par un privilège des fils de France, le duc de Bourgogne, comme son frère le duc d'Anjou, portait le collier depuis sa naissance. Mais, pour être chevalier avant vingt ans, il fallait une dispense d'âge. La cérémonie eut lieu le 22 mai 1695, jour de la Pentecôte. Le duc de Bourgogne et le duc d'Anjou furent reçus en même temps. Le duc de Berry ne put pas l'être parce qu'il n'avait pas encore fait sa première communion. Il en témoigna beaucoup de mauvaise humeur. La veille de la cérémonie, les deux jeunes princes avaient répété leurs révérences dans la chapelle du Palais : « Le jour même, quand ils furent arrivés dans la chapelle, et que tous les chevaliers eurent pris leur place, ils se mirent entre le prie-Dieu du Roi et l'autel, sur deux sièges qu'on leur avoit mis auprès du dais. Après la messe, le Roi les reçut chevaliers. Monseigneur et Monsieur les présentèrent; ils firent toutes leurs révérences de fort bonne grâce et sans être embarrassés de leur grand manteau (2). » A partir de ce jour, le duc de Bourgogne ne communia plus qu'en collier et en grand manteau.

A cet âge incertain, parfois si ingrat, parfois si charmant, qui conduit de l'adolescence à la jeunesse, sous quel aspect cet adolescent, cet éphèbe apparaissait-il aux yeux qui de tous les côtés se fixaient sur lui? Demandons-le d'abord au maître peintre, à Saint-Simon. Bien que le portrait soit postérieur de quelques années, certains traits du visage ne changent point. « Il étoit plutôt petit que grand, le visage long et brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle, jusqu'à inspirer de l'esprit... ; des cheveux châtains, si crépus et en telle quantité qu'ils bouffoient à l'excès; les lèvres et la bouche agréables. » Certains défauts de la figure, le nez un peu trop long, la mâchoire supérieure avançant un peu

(1) Dangeau, t. V, p. 251.
(2) *Ibid.*, p. 209.

trop devaient s'accentuer avec l'âge. Mais de ce portrait on peut conclure qu'à quatorze ans, il devait être charmant. De bonne heure, il est vrai, sa taille avait un peu tourné, et l'une de ses épaules était devenue plus forte que l'autre. On attribuait ce défaut de conformation à l'ardeur trop grande avec laquelle, au sortir des mains des femmes, il s'était appliqué à écrire et à dessiner. Le collier et la croix de fer qu'on lui fit porter souvent, rien n'y fit. Mais dans sa première jeunesse, cette disproportion entre les deux épaules ne s'était probablement pas accentuée au point de le rendre légèrement boiteux, ainsi qu'il devait l'être plus tard, et comme il avait les plus beaux pieds et les plus belles jambes, qu'après le Roi on eût jamais vus à personne (beauté que le costume du temps rendait importante), la tournure et la prestance ne pouvaient manquer d'être aussi agréables que la figure. Ce que d'ailleurs le portrait de Saint-Simon ne saurait rendre, c'est le contraste qui devait exister entre le regard vif et touchant, où se trahissait toute l'ardeur, l'impétuosité, la tendresse de sa nature, et la gaucherie ingénue de son âge, que devait accroître encore chez lui la tension perpétuelle de la volonté en lutte avec la nature. De là peut-être cette apparence hautaine et fière, et cet abord fort peu prévenant que lui reprochait Spanheim, mais sous lesquels un observateur plus sagace aurait pu démêler le bouillonnement des passions refrénées par la conscience. Ce qu'on devine chez un être jeune et qui s'ouvre à la vie offre parfois plus d'intérêt que ce qu'on voit, et un peu de contrainte ne nuit point à l'attrait, surtout si, derrière cette contrainte, on devine un caractère. « Les premiers jours du printemps, a dit Vauvenargues, ont moins de grâce que la vertu naissante d'un jeune homme. » Plus d'une ambition, quel qu'en fût le mobile, s'efforçait assurément déjà de déchiffrer l'énigme de cette nature, et tournait ses yeux vers ce jeune astre levant. Au bas d'un portrait équestre qui date de ces années de sa vie nous avons relevé ces vers où se trahit la curiosité un peu maligne du public :

Fils aîné du Dauphin, plus beau que n'est le jour,
Déjà vous commencez à vous faire connaître,
Car de jeunes beautés qui brillent à la cour,
Soupirent tendrement en vous voyant paraître.

De quel œil lui-même regardait-il ces jeunes beautés auxquelles Louis XIV, alors qu'il avait le même âge, faisait déjà place

dans sa vie? Rien ne trahit qu'il en ait jamais distingué aucune. « On ne l'a point vu, écrit le Père Martineau, sujet aux vices où la jeunesse engage ordinairement, surtout au milieu de tout ce que le monde peut avoir de plus agréable. C'était une pudeur extrême dans tout son extérieur. Toujours modeste dans ses regards, toujours réservé dans ses paroles, il gardait une conduite parfaitement conforme à la maxime que Tertullien donnait aux fidèles de son temps : il ne suffit pas d'être chaste, il faut le paraître... Un des seigneurs qui l'ont vu le plus souvent et le plus près a cru pouvoir m'assurer que la retenue des dames les plus vertueuses n'égalait pas celle du jeune prince (1). » Ce n'est pas, Saint-Simon nous l'a dit, qu'il fût inaccessible de nature aux sentimens divers que les dames, vertueuses ou non, peuvent inspirer. Mais son précepteur lui avait appris qu'on ne pouvait, sans péché, aimer qu'Antiope, et c'était pour Antiope qu'il se réservait. On n'a pas oublié avec quelle joie il reçut le portrait de la jeune princesse de Savoie et le faisait admirer par Barbézieux (2). Le bruit de cette joie dut se répandre dans le public, car plusieurs estampes le représentent contemplant le portrait de la princesse. Au bas de l'un de ces portraits est gravé ce vers de Virgile (3) :

... stupet, obtutuque hæret defixus in uno.

Sans doute il devait songer au modèle encore plus souvent qu'il ne regardait le portrait. On peut donc aisément s'imaginer quels sentimens divers d'émotion, d'anxiété, d'attente faisaient battre ce jeune cœur le jour où, sur la route de Nemours à Fontainebleau, escorté de son gouverneur, il attendait sa fiancée. On se rappelle que, voyant approcher le carrosse, il oublia l'étiquette, et qu'échappant à Beauvilliers, il courut cent pas au-devant. C'était le premier entraînement auquel il eût jamais cédé.

Voilà le jeune prince et la jeune princesse enfin réunis. Nous aurons maintenant à les suivre à Fontainebleau et à Versailles.

HAUSSONVILLE.

(1) *Recueil des vertus*, etc., p. 131.
(2) Voir la *Revue* du 1er juin 1896 et la lettre de Barbezieux à Tessé.
(3) *Énéide*, l. I, v. 495

LAMENNAIS

Il y a des hommes qui sont beaux, et intéressans, et instructifs par l'unité de leur doctrine, par la force, et de caractère, et d'intelligence générale, et de logique, qui leur sert à embrasser un grand système d'idées, à le maîtriser et à y faire entrer toutes les idées secondaires que leurs réflexions ou les circonstances font comparaître devant leur esprit. — Il en est d'autres qui sont intéressans par les variations de leur pensée, sitôt qu'on a reconnu qu'elles ne sont pas les vains caprices de l'impuissance, mais d'une part le développement, imprévu d'eux-mêmes, logique cependant, d'une pensée qui vit, se meut et se transforme ; d'autre part l'effet de l'influence qu'a la pensée générale sur une pensée individuelle. — Dans ce cas, et considérées à l'un ou l'autre de ces deux points de vue, transformées ou se transformant, la pensée et l'œuvre d'un homme deviennent, pour prendre les expressions mêmes de Lamennais, des « mémoires pour servir à l'histoire de la pensée humaine. » Elles nous montrent en un seul homme ce qui arrive si souvent dans l'histoire de l'humanité : une doctrine, de démarches en démarches, toutes logiques, ou au moins ayant toutes leurs profondes raisons d'être, aboutissant à son contraire. — C'est un spectacle, intéressant d'abord en soi, instructif ensuite au plus haut point, s'il est vrai qu'un des objets essentiels de l'esprit humain soit lui-même, et qu'un de ses devoirs soit de se bien connaître, à savoir comment il procède, comment il végète selon sa nature et selon les circonstances, comment il accomplit ses évolutions spontanées ou involontaires ; — et personne plus que Lamen-

nais ne nous a donné, en détail et comme minutieusement, un de ces spectacles-là.

I

C'était une âme très pure et très noble, aussi éloignée des préoccupations intéressées et des voies du siècle qu'il soit possible, candide, crédule et naïve, simple et sans prétentions, très aimante, constante et délicieusement expansive dans ses affections, comme on le voit dans sa correspondance ; aimant à être aimée, en ayant même un insatiable besoin, et dans le dernier degré de la stupéfaction quand elle ne rencontrait pas la sympathie qu'elle s'assurait qui lui était due. Scherer n'a pas eu tort de dire : « Il y a du Rousseau dans cet homme-là. »

De tels hommes paraissent toujours méchans, ce qu'ils ne sont aucunement, ce dont ils sont le contraire. C'est qu'il est rare qu'ils ne soient pas irritables. Leur candeur est pour eux une source perpétuelle de déceptions, et leur besoin d'aimer une occasion d'incessantes meurtrissures, et, parce qu'ils s'aigrissent, ils ont l'air d'être nés aigris. Lamennais fut irritable d'assez bonne heure, et les luttes qu'il eut à subir en firent l'éternel exaspéré que l'on connaît. Notons du reste qu'il avait peut-être l'esprit naturellement satirique, ce qui est un commencement. C'est dans ses premières œuvres qu'on lit ce petit portrait à la La Bruyère : « C'est bien le meilleur homme du monde que Physcon ; il n'a rien à lui, pas même sa conscience : tout est à ses amis et il a constamment eu le bonheur de compter parmi eux tous les gens au pouvoir. On le trouve dans leur cabinet, à leur table, d'où il sort le dernier, plein d'admiration pour ce qu'ils ont dit et pour ce qu'ils diront. Ce n'est pas qu'il soit flatteur, Dieu l'en garde! Il hasardera même de montrer une opinion, ne fût-ce que pour l'abandonner ensuite à propos. Un « *je me trompais* » a souvent tant de grâce et peut conduire un homme si loin! Ne croyez pas cependant que Physcon désire les emplois ; seulement il les accepte ; car enfin l'on doit se rendre utile... Membre d'une assemblée politique, il s'approche modestement du régulateur de sa raison législative : « Monseigneur, qu'est-ce qui est vrai aujourd'hui? » Monseigneur le lui dit, et le voilà tranquille... »

Mais les deux traits essentiels de Lamennais, c'est qu'il était né Breton et orateur. — Le Breton est entêté, quand il n'est pas mêlé

de Gascon, quand il est de race pure et intacte. On dit, pour se moquer de la théorie de la race, qu'il n'y a pas de ressemblances très saisissables entre Lesage, Duclos et Chateaubriand, et il faut confesser qu'on a raison. Cependant, pour ce qui est de l'obstination, et de cela seul, remarquez que Chateaubriand, Duclos et Lesage ne sont pas sans se ressembler beaucoup. Les théories sont justes à les réduire à un minimum raisonnable. Lamennais était aussi entêté que possible, acharné dans la dispute, et d'une intrépidité de confiance en son opinion, que nul grain d'ironie ou de scepticisme appliqué à soi-même, ce qui veut peut-être dire de modestie, n'atténua jamais. — Et, en même temps, il était né orateur, la plume à la main surtout, mais même quand il parlait. L'éloquence, qui, sans être précisément un défaut, est un des plus grands dangers qu'un homme puisse porter avec soi, a des suites graves chez les entêtés. Le propre de l'orateur étant de croire invinciblement ce qu'il dit, à la différence des hommes du commun, qui disent ce qu'ils croient; étant de faire une phrase d'abord et d'y adhérer ensuite, et de faire un discours et d'y attacher ensuite une croyance; les magnifiques entraînemens du tempérament oratoire chez un homme entêté lui donnent des entêtemens successifs et des obstinations contradictoires.

Ils font plus : ils persuadent à l'homme aussi obstiné qu'éloquent et aussi éloquent qu'obstiné, que son entêtement d'hier est au fond exactement le même que son entêtement d'aujourd'hui, et pour peu que ce soit un peu vrai, comme ce l'est presque toujours, renforcent en lui l'obstination et l'intempérance dogmatique.

Et tel fut, en effet, Lamennais, dogmatique acharné de dogmes différens, trouvant dans son ardeur un moyen de ne pas apercevoir ces différences, et dans son éloquence un moyen de les voiler aux autres et à lui-même; devenant ainsi, ce qui est un des états les plus curieux et les plus graves de l'esprit humain, très fréquent du reste, un sophiste sincère, le plus profondément sincère des sophistes, sophiste cependant, sans s'en être jamais douté et avec la plus grande horreur du sophisme, presque autant qu'on peut l'être ici-bas.

Ajoutez à cela une imagination très forte et très sombre; non point du tout cette imagination souple, alerte et compréhensive de Chateaubriand, mélancolique au fond, mais capable d'embrasser et de refléter et de créer tous les genres possibles de beauté;

mais une imagination d'homme du Nord, très volontiers amoureuse du funèbre, du lugubre, du macabre et même de l'horrible, imagination de visionnaire échauffé et bilieux, tout à fait dans le goût du premier romantisme, celui de 1825, et qui devait en rester à cette mode et même l'accuser de plus en plus, parce que pour Lamennais ce n'était nullement une mode, mais un trait de sa complexion même. Ce trait, sans être saillant encore, se distingue très bien dès le temps de sa première manière. Voyez dans l'*Essai sur l'Indifférence* ce tableau de l'Europe : «... Dans cette vieille terre de la civilisation a succédé soudain une mobilité effrayante... ; cette même Europe est devenue comme une grande succession que des héritiers avides se disputent les armes à la main, qu'ils dévastent, qu'ils déchirent, et dont ils ensanglantent les lambeaux... » — Voyez cette page, très belle du reste, des *Réflexions sur l'état de l'Église en France :* « Le dirai-je? me pardonnera-t-on de le rappeler ce cri, cet épouvantable cri : *Écrasons l'Infâme!...* Grand Dieu! Cette religion à qui l'Europe doit ses lois, ses mœurs, sa civilisation; cette religion qui a aboli parmi nous l'esclavage, l'infanticide, les sacrifices humains!... Ah! je le dis à mon tour, je le dis aux gouvernemens instruits par l'expérience: *Écrasez l'Infâme!* écrasez cette philosophie destructive qui a ravagé la France, qui ravagerait le monde entier, si l'on n'arrêtait enfin ses progrès. Encore une fois : *Écrasez l'Infâme!* »

Ce n'est encore que de l'éloquence; mais déjà l'imagination fougueuse se donne carrière, et déjà le tableau aux couleurs sombres et aux taches sanglantes commence à paraître. Il ne faudra qu'un ébranlement nerveux de plus pour que le poète visionnaire, le mage ou le prophète d'Israël sorte brusquement du prêtre catholique où il était encore contenu et à demi réprimé.

Tel était le tempérament, le fond même de l'âme. Quelles étaient les tendances d'esprit? — Né catholique, élevé chrétiennement, dans la province de France la plus chrétienne, ayant reçu la prêtrise sans enthousiasme, avec hésitation même et je ne sais quel pressentiment sourd où il eût été à souhaiter qu'il vît un avertissement, mais avec pleine sincérité cependant et conviction; ce qu'il eut comme faculté maîtresse de son esprit fut un besoin profond, qui resta toujours invincible, de certitude absolue. Le doute est pour Lamennais une privation d'air respirable. Lamennais est croyant comme il est vivant et veut croire comme il veut vivre, et même beaucoup plus. Au fait, pour la plupart des

hommes, la foi, de quelque sorte qu'elle soit, le besoin de certitude, soit religieuse, soit philosophique, soit scientifique, sur l'ensemble des choses, est une forme du vouloir vivre. Nous avons une certitude ou nous voulons en avoir une, parce que le doute est insupportable ; mais pourquoi le doute est-il insupportable? Parce que l'homme a peur de mourir. Or il sent qu'il mourrait si, très nettement à ses yeux, avec une pleine évidence, sa vie n'avait pas de but, par conséquent pas de règle, pas de loi, pas de direction. Elle serait une agitation si vaine dans le vide qu'elle lui semblerait un néant, qu'il paraîtrait lui-même à lui-même comme un pur rien, que sa volonté s'éteindrait, et avec sa volonté son existence même. — Et ce but, cette direction et cette règle, il est bien certain qu'il ne peut les trouver que dans une conception générale de tout l'univers, car il en dépend comme partie d'un tout, rouage de la grande machine, cellule du grand végétal, et, puisqu'il traverse l'univers, pour y avoir un but et une route, il faut qu'il sache ce que c'est que l'univers. De là ce besoin de certitude aussi fort que le besoin de vivre parce qu'il n'est pas, au fond, autre chose. Les hommes, en très petit nombre, n'y échappent que par le divertissement, toujours insuffisant, de quelque rare et haute qualité qu'il soit, ou par certains biais, certains expédiens, de peu d'efficace encore, qui consistent à se donner des buts rapprochés, des buts relatifs, en réalité des buts factices, qui trompent l'activité et qui l'amusent plus qu'ils ne la satisfont, mais qui au moins l'exercent. Mais l'immense majorité des hommes, plus ou moins sourdement, ont bien ce besoin de certitude générale qui n'est qu'une forme de leur besoin d'exister et de persévérer dans l'être.

Nul ne l'a eu plus fortement que Lamennais. Le doute l'épouvante comme une maladie mortelle : « Le pyrrhonisme parfait, s'il était possible d'y arriver, ne serait qu'une parfaite folie, une maladie destructive de l'espèce humaine. » Il a sur ce point de ces raisonnemens naïfs, dont la naïveté même prouve la conviction profonde de l'auteur, révèle le fond irréductible de sa nature morale : « Ce que la raison générale de l'humanité atteste être vrai est nécessairement vrai, et ce qu'elle atteste être faux est nécessairement faux; autrement il n'existerait ni vérité, ni erreur pour l'homme. » — Autrement il n'existerait ni vérité, ni erreur, ce qui, bien entendu, est impossible, est l'impossible, l'absurdité devant laquelle on recule, la conclusion folle qu'il

suffit d'énoncer pour faire accepter toute autre plutôt qu'elle.

Il raisonnait ainsi au début, dans son *Essai sur l'Indifférence*; il ne raisonnera pas autrement à la fin, dans son *Esquisse d'une philosophie* : « Si le vrai n'était que relatif, n'était que l'acquiescement de la raison individuelle à ce qui lui paraît vrai, il n'y aurait (ce qui évidemment ne se peut pas), il n'y aurait plus rien de vrai ni de faux d'une manière immuable et universelle. »

Non seulement Lamennais est plein de ce sentiment de l'impossibilité du doute; mais il en fait l'analyse avec beaucoup de sûreté et de pénétration. Il y rattache l'horreur même, l'horreur apparente des hommes pour la vérité. Nous avons tous remarqué que les hommes qui ont une conviction et même une demi-conviction n'aiment point discuter ni qu'on discute devant eux. Qu'ont-ils à craindre cependant? Que redoutent-ils, sinon la vérité qui peut sortir de la discussion? Ils ont donc crainte et horreur de la vérité? Non pas précisément. Ils ont peur, une fois ébranlés dans leur créance, et ne partageant pas encore celle de leur interlocuteur, une fois placés entre deux doctrines, l'une, la leur, exténuée, l'autre mal connue d'eux encore et où ils ne seront pas entrés pleinement, d'être dans cet état de doute qu'ils sentent à l'avance qui leur sera insupportable. — Ils ont peur, ajouterai-je, que, la discussion de demain s'ajoutant à la discussion d'aujourd'hui, ils finissent par être placés non entre deux doctrines, mais entre cent, ce qui leur paraît un état d'angoisse mortelle; ils ont peur que la recherche ne conduise qu'à la recherche, ce qui n'est pas loin d'être probable, et l'examen à l'examen, et le tout à l'incertitude, ce dont ils ne veulent absolument point. Il y a des religions qui sont fondées sur cette seule maxime : « On n'examinera plus. On ne recherchera plus la vérité. Il sera entendu qu'on la possède. » Elles répondent à un des instincts, à un des besoins les plus profonds de l'humanité. L'homme a l'air de redouter la vérité; il redoute la perte de la certitude. Son horreur de la vérité n'est que l'horreur du scepticisme.

Cette horreur, personne ne l'a eue plus que Lamennais. Aussi fut-il toujours croyant. Il le fut de différentes manières, mais il le fut toujours. Ni le « pur pyrrhonisme », bien entendu; — ni le demi-pyrrhonisme qui fait au doute « sa part », et qui la fait immense, mais qui estime qu'il y a des vérités relatives, des vérités prochaines, se rapportant à l'homme et à l'homme seul,

bonnes pour lui, suffisamment certaines pour son usage et suffisant à le conduire, et qu'il peut tirer de l'étude de lui-même et de son histoire; — ni le scepticisme progressiste, si je puis dire, le scepticisme mêlé de l'idée du progrès, qui suppose que la vérité n'existe pas, mais qu'elle devient, qu'elle se fait, que nous la faisons peu à peu, qu'elle existera peut-être un jour et que nous en jouissons à l'aider à être, beaucoup plus, peut-être, que nous n'en jouirions à la posséder; — aucune forme du scepticisme ne l'a jamais atteint, ni peut-être même effleuré. La vérité est toujours devant lui, pleine et éclatante, en lui pleine et jaillissante; et elle est ce qu'il croit pour le moment et ce qu'il croit toujours comme s'il l'avait toujours cru, et ce qu'il est sûr d'avoir cru toujours.

Ce n'est pas orgueil; ou ce n'est pas seulement orgueil, c'est amour de la certitude devenu certitude même. Il est impossible que ce qu'on aime tant ne soit pas le vrai. Il a quelque part un mot profond, digne de Pascal : « La vie est une sorte de mystère triste, dont la foi a le secret. » Mystère et tristesse, c'est bien ce qu'il a vu dans la vie, seulement mystère et tristesse que le doute redoublerait, que la foi dissipe, une foi, celle de l'Église d'abord, celle de Lamennais ensuite, mais une foi toujours, une affirmation ardente, entêtée et fougueuse, seule capable, même orageuse, et si mêlée de tempêtes et si douloureuse qu'elle puisse être, d'arracher l'âme au tourment morne, à l'anxiété silencieuse, à l'effroi dans la nuit où nous plongerait, où nous retiendrait, l'incertitude.

De tout cela s'est formé d'abord un théocrate intransigeant, qui ne différait de De Maistre et de Bonald que par la rigueur de logique qu'ils avaient et qu'il n'avait pas, et par la puissance d'éloquence que déjà il avait plus qu'eux. Dans cet *Essai sur l'Indifférence*, toutes les idées chères et familières à de Maistre et à Bonald, et qu'il ne leur empruntait pas, écrivant en même temps qu'eux, se retrouvent à toutes les pages. Unité, continuité, signes, d'une part, de vérité dans une institution religieuse, comme aussi dans une institution politique; nécessités, d'autre part, de tout établissement destiné à assurer le bonheur des hommes; horreur de l'individualisme, besoin de ramasser, de contracter autour d'une idée et dans une discipline morale unique l'humanité qui se disperse et se dissémine comme en poussière; ces idées, il faut bien savoir que, très éloignés les uns des autres, de Maistre, de Bonald et Lamennais les ont eues ensemble. Elles sont chez les

trois grands catholiques le résultat naturel de leurs réflexions sur le XVIIIe siècle et sur la Révolution française. Il y a, de 1810 à 1830, (de Maistre est mort en 1821 ; mais c'est à partir de sa mort que ses grands ouvrages ont été répandus) comme un triumvirat de philosophie catholique dont les membres ne se voient point ou ne se voient guère, mais dont les manifestes et les actes sont presque en parfait accord.

Le rêve de Lamennais, comme de De Bonald et comme de De Maistre, c'est bien la domination universelle du catholicisme, et ses haines sont bien les mêmes ; surtout elles sont les mêmes que celles de Joseph de Maistre. Il déteste le protestantisme, le gallicanisme et le libéralisme, c'est-à-dire tout ce qui, en détachant les hommes de Rome, les détache les uns des autres, brise le lien, dissout la communauté, disperse la cité de Dieu, c'est-à-dire la cité humaine, n'y ayant de cité humaine que dans la cité divine. Le protestantisme a prouvé qu'il n'était en son fond que l'individualisme, que le désir de penser librement, c'est-à-dire, au vrai, le désir de ne pas penser comme son voisin. Le protestantisme fait appel à l'inspiration personnelle, compte sur elle et se confie à elle. Qu'est-ce que l'inspiration personnelle ? Quelle preuve a-t-elle de sa légitimité ? « La persuasion la plus invincible qu'on est réellement inspiré ne prouve rien, puisque tous les enthousiasmes ont cette persuasion. » L'inspiration vraie est une inspiration sociale, en quelque sorte ; la certitude, si elle est quelque part, doit être « dans la société, dépositaire des vérités que l'homme reçut de Dieu à l'origine. » — Inspiration particulière, sentiment religieux personnel, ce ne sont là que des synonymes de l'orgueil et de l'aberration. Le protestant est un fou qui commence, comme le déiste est un homme qui ne vit pas assez longtemps pour devenir athée. Car le fou, le maniaque, le monomane n'est pas autre chose qu'un homme qui, contre le sentiment de tous les autres, affirme une opinion que tout le monde repousse, en prétendant qu'il suffit qu'il l'ait pour qu'elle soit vraie, et la chérit d'autant plus que tout le monde la conteste. Rousseau est un beau cas : « Quand tous les philosophes *prouveraient* que j'ai tort, si vous *sentez* que j'ai raison, n'en demandez pas davantage. » Il est sur la pente ; il va dire tout à l'heure : Quand tous les hommes prouveraient que j'ai tort, si je sens que j'ai raison je n'en veux pas plus. Et c'est bien à peu près à cet état d'esprit qu'il est arrivé. Le sens propre, quand il s'exalte, en arrive toujours là, et il arrive

rarement qu'il ne s'exalte pas. — Il est amusant, ou il est triste, selon l'humeur dont on est, de voir un homme raconter ainsi avec horreur une histoire qui tout à l'heure sera la sienne.

Le gallicanisme n'est pas très différent du protestantisme. Il est une sécession, aussi ; il est un catholicisme national, horrible contresens dans les termes, car cela veut dire un universel particulier. Le caractère même, précisément sacré, du catholicisme, et sa vertu la plus précieuse, le fait d'être universel, international, lien entre les nations, gouvernement spirituel planant au-dessus des gouvernemens temporels et ne connaissant pas de frontières, c'est ce que le gallicanisme efface et c'est ce qu'il exténue. Œuvre indirecte du protestantisme. Le protestantisme, forcé pour lutter contre Rome de s'appuyer sur les gouvernemens locaux, a forcé les églises catholiques à s'appuyer sur les gouvernemens locaux pour lutter contre lui. Il les a obligées, en les combattant, à lui ressembler. Depuis lui, voici qu'en France, par exemple, une Église obéit au gouvernement politique, est dirigée par lui, conseillée, blâmée, censurée, approuvée quelquefois, protégée et comprimée toujours par lui. Il y a une Église du roi de France. L'Église est quelque part gouvernée par son fils aîné. Un gallican est un catholique qui est plein de condescendance pour le pape et d'obéissance pour le roi de France. On cherche à arranger cela dans la pratique, à marquer les limites d'une autorité et d'une autre. Au fond, et surtout depuis la Révolution et la perte des biens ecclésiastiques, l'Église est serve de qui la paie, et ne peut qu'échapper partiellement à ce servage ; le secouer, jamais.

Il en résulte des effets divers, tous désastreux. D'abord le noble caractère de l'Église est dégradé. On ne la sent pas supérieure comme elle devrait l'être au gouvernement temporel ; elle semble au moins, ce qui est blasphématoire, inspirée de lui ; le gouvernement s'habitue à considérer les prêtres comme étant au nombre de ses « fonctionnaires », il dira bientôt de ses agens ; il les tiendra bientôt pour des professeurs de la morale qu'il jugera la bonne ; l'Église de France sera bientôt, elle est déjà presque, une université de France chargée particulièrement de l'enseignement moral, primaire, secondaire et supérieur.

Ensuite la doctrine même est entamée, ou peut l'être. La doctrine catholique s'étend à toutes choses, puisque la religion est une explication générale des choses. Telle conséquence, telle application des principes généraux du catholicisme peut être con-

traire aux idées ou aux intérêts du gouvernement. Cette conséquence, il sera interdit au prêtre catholique de la tirer; cette application, il sera interdit au prêtre catholique de la faire. C'est ce qui arrive déjà tous les jours. Voilà donc le gouvernement qui, au moins par voie de limitation, dicte sa doctrine à l'Église catholique en France, lui trace son programme, lui marque son enseignement. La Sorbonne d'autrefois est qualifiée par Mgr de Frayssinous de « Concile permanent des Gaules ». Le concile permanent des Gaules, aujourd'hui, c'est le ministère.

Et enfin, ce qui est, non pas le plus grave, mais le plus frappant, et qui fera peut-être le plus réfléchir les prêtres catholiques, ainsi liée au gouvernement de la France, l'Église de France suit sa fortune. Il y a même pis; elle ne suit que son infortune. S'il est populaire, elle ne le sera pas nécessairement pour cela; s'il est impopulaire, elle partagera son impopularité. C'est ce qui arrive sous la Restauration. C'est à la fois le signe bien frappant de cette dépendance de l'Église relativement au pouvoir, puisque la foule, ne s'y trompant pas, se défie des prêtres français comme elle se défie des fonctionnaires du roi, et au même titre; et c'est le danger matériel le plus grand dont puisse être menacée l'Église de France. Récolter la désaffection qu'elle ne sème pas et que sème un gouvernement qui l'opprime, voilà un beau résultat; et voilà un malheur que le gallicanisme nous vaut. Il n'y a pas d'erreur plus forte, à tous les points de vue, que les prétendues libertés de l'Église gallicane, libertés qui sont les chaînes les plus lourdes, les entraves les plus étroites, et des entraves qui conduiraient au précipice les pieds qu'elles enserrent.

Enfin, ce qu'on appelle libéralisme est une illusion assez singulière et un leurre d'un genre tout spécial. Il faut distinguer; car il n'y a pas de mot plus vague que le mot liberté, et d'autre part, comme bien des doctrines, le libéralisme a fini, au cours de son évolution, par être exactement le contraire de ce qu'il était en son principe. En son principe c'est une invention du christianisme; c'est « le désir invincible de liberté inhérent aux nations chrétiennes qui ne sauraient supporter un pouvoir arbitraire ou purement humain. » Le christianisme est venu dire aux hommes : Tout en vous appartient à César, excepté votre conscience. Ne lui résistez jamais dans toute la vie civile. Quand il vous dira : Croyez à mon Dieu et non à Dieu, résistez-lui. — La liberté de conscience était inventée, et avec elle, car ce n'en sont que des conséquences

et c'en sont des conséquences nécessaires, la liberté de la parole, la liberté des écritures, la liberté même des associations, au moins spirituelles. Le libéralisme est donc de l'essence même du christianisme ; le libéralisme est chrétien. — Seulement, en passant, pour ainsi parler, à travers le protestantisme, il a changé de caractère. Il est devenu la prétention pour chaque homme et dans chaque homme de penser par lui-même sans aucun contrôle, et presque, car c'est au moins la tendance, sans consulter personne. C'est séduisant, mais dangereux. Le libéralisme, à s'exagérer ainsi, se tue lui-même. Qu'il existe une association d'hommes qui ne soumettent point leur pensée aux pouvoirs politiques, mais qui la soumettent à eux-mêmes, la discutent entre eux par la voix de leurs représentans spirituels, la fixent ainsi, puis s'y tiennent pour pouvoir penser en commun, pour pouvoir être en communauté de pensée et en communion de sentimens, non seulement entre eux à tel point du temps, mais avec leurs frères du passé et leurs frères de l'avenir ; voilà qui est liberté, puisque c'est pensée et croyance soustraites aux pouvoirs temporels, mais voilà en même temps qui est force, puissance de résistance, barrière aux empiétemens des pouvoirs humains, liberté en soi, force conservatrice de la liberté ensuite. — Mais la liberté individuelle de pensée et de croyances, elle est liberté, soit, mais où sera sa force ? Par quoi, comment résistera-t-elle ? Comment même se communiquera-t-elle, se répandra-t-elle d'âme à âme si le pouvoir temporel ne veut pas qu'elle se répande ? Je vois des millions de petites libertés enfermées dans des millions d'âmes, et chacune incapable de sortir de son âme et de s'appuyer sur une autre liberté, et d'en créer d'autres. Autant dire qu'elles n'existent pas, n'ayant pas la force de vivre. Ainsi poussé à l'extrême, le libéralisme disparaît dans son exagération. Il s'ôte la vie pour s'affirmer davantage. Le libéralisme moderne, c'est la liberté s'exaltant jusqu'au suicide. Il n'y a pas d'aberration comparable.

Donc il faut une croyance, il la faut générale, universelle, traditionnelle. Mais que faudra-t-il croire ? Quel sera le *critérium* de la certitude ? — Ici Lamennais se sépare de De Maistre et de Bonald et invente une théorie dont il n'y a que des traces confuses, ce me semble, dans ceux qui l'ont précédé, et, dans de Maistre, que quelques traits épars. C'est la théorie du consentement universel. Qui a raison ? Est-ce le sentiment, l'inspiration personnelle ? non ; nous avons répondu à cela. Est-ce la raison ? non, la raison, quand

on ne prend pas le soin puéril d'en faire une abstraction et de l'écrire avec une majuscule, on s'aperçoit bien qu'elle est aussi individuelle que le sentiment, l'inspiration et l'enthousiasme. Le raisonnement, chez la majorité des hommes, est à peu près le même; c'est lui qui, jusqu'à un certain point, n'est pas individuel; mais la raison n'est pas le raisonnement, la raison dans chaque homme applique l'instrument du raisonnement à une matière qui est faite de ses penchans d'abord, puis de ses connaissances; et penchans et connaissances n'étant pas du tout les mêmes d'homme à homme, les conclusions que dans chaque homme la raison tire après toutes les opérations où elle se livre sont extrêmement différentes d'un homme à un autre. Et ce sont pourtant ces conclusions que l'homme appelle sa raison. « Ma raison me dit, ma raison m'affirme, ma raison est arrivée à découvrir... » Il y a une logique à peu près universelle, il n'y a que des raisons absolument individuelles. Il est aussi déraisonnable de se fier à sa raison qu'à ses sentimens ou à ses sens.

Qui donc enfin a raison? — Mais peut-être bien tout le monde. Tout le monde, lui, est universel; c'est sans doute incontestable. Voilà une grande présomption en sa faveur. Croire ce que pense tout le monde, c'est le vrai parti. Ce qui distingue pour le commun des hommes, et même, après tout, pour le médecin, le fou de l'homme sensé, c'est uniquement que le fou affirme ce que personne n'affirme, sauf lui. Une hallucination est un témoignage des sens aussi irrécusable et aussi net, et souvent plus net, que ce que nous appelons une sensation. Si elle est une erreur, si elle est qualifiée d'hallucination, c'est uniquement parce que les sensations des autres hommes ne concordent pas avec elle. On ne dit pas (on devrait le dire) : un sentiment faux; mais on dit : un sentiment pervers, une perversion de sentiment, ce qui est à peu près la même chose. Qu'entend-on par là si ce n'est un sentiment que l'immense majorité des hommes n'éprouve pas? Sans s'en rendre bien compte, les hommes n'ont pas d'autre critérium de la vérité que le consentement général. N'est-il pas frappant que pour dire qu'un homme est stupide on dise qu'il n'a pas le « sens commun »? La vérité c'est donc ce que pense l'univers pensant. — Croyons donc ce que les hommes croient, informons-nous, lisons les journaux; la vérité, c'est l'information. C'est très commode. — Pas le moins du monde! Ce que pensent les hommes au temps où nous sommes, quand même ils penseraient tous exactement la même

chose, ce ne serait encore qu'une opinion particulière, un jugement presque individuel, une boutade, une hallucination. Ce qu'il faut connaître, c'est ce que pense le genre humain, lequel est composé des hommes qui ne sont plus, des hommes qui sont et des hommes qui seront, immense foule relativement à laquelle le genre humain d'aujourd'hui peut être considéré comme un individu. Le jugement des hommes qui seront, nous ne pouvons le connaître que par induction, il est vrai; mais nous pouvons le préjuger par le jugement des hommes qui ont été, et le jugement des hommes qui ont été, ne cherchez pas, c'est le christianisme; ou cherchez longtemps, vous verrez que c'est le christianisme.

Et dès lors, voilà Lamennais engagé dans un immense effort pour prouver que le christianisme a toujours été la pensée de l'humanité ; car il s'agit de montrer que l'humanité a été chrétienne non seulement depuis le Christ, mais auparavant, ou tout le système tombe. Cette méthode d'apologie,qui a séduit deux grands esprits catholiques du XIXe siècle, Lamennais et de Maistre, mais dont on ne trouve quelques traces, et presque indistinctes, que dans de très rares auteurs chrétiens antérieurs au XIXe siècle, comme Roger Bacon, Huet, Batteux, Bullet, Foucher, Mignot, commençait à s'introduire au temps de Lamennais, et, chose curieuse, grâce précisément aux auteurs antichrétiens. Ceux-ci, pour prouver contre le christianisme, aimaient à montrer que les idées générales du christianisme étaient courantes dans le monde antérieur au Christ. Voltaire use de cet argument, Volney en abuse. Retournant l'argumentation : « Précisément ! disaient les catholiques ; cela prouve que le christianisme est d'origine primitive, s'est conservé sous une première forme, chez le peuple juif, s'est conservé même, sous une forme altérée et confuse, chez les païens, a été établi dans sa forme complète et définitive par le Christ, et, tout compte fait, est éternel. » — De là le christianisme considéré comme un « paganisme nettoyé » dans de Maistre, et « l'universalité du christianisme » dans Lamennais. De là, chez le même Lamennais, cette laborieuse enquête pour prouver que Dieu unique, création, chute de l'homme, médiateur, réparateur, rédempteur, vestiges épars de la révélation primitive, promesses de la révélation définitive, se trouvaient dans toutes les religions antiques.

Cet argument à deux conclusions, très dangereux par consé-

quent, et cette vue parfaitement fausse à force d'être incomplète, du monde pré-chrétien et du monde extra-chrétien, ont été suspectés avec raison par l'Église catholique, et abandonnés par elle. Ils sont désapprouvés également par la science moderne et par le bon sens. Il est trop évident qu'à comparer le christianisme et les paganismes, les différences l'emportent tellement sur les ressemblances, que celles-ci peuvent être considérées comme fortuites, tenues pour négligeables, et surtout prétendre établir sur elles la vérité du christianisme est une entreprise de l'imagination plus que de la raison et éminemment paradoxale.

Mais, s'il en est ainsi, que devient le système de Lamennais? Il devient qu'il n'est pas prouvé, et que, du reste, en soi déjà, il était faux. Non, le consentement universel n'est nullement critérium de vérité. L'humanité entière a cru à des erreurs non seulement ridicules, mais monstrueuses ; elle a cru à l'astrologie, à l'alchimie et à la sorcellerie ; sachons du reste reconnaître qu'elle y croit encore ; elle a été tout entière polythéiste, tout entière, y compris le peuple de Dieu, et ne soyons pas trop sûrs qu'elle ne le soit plus. L'argumentation parfaitement sophistique, quoique savante, de Lamennais a ceci d'effrayant qu'on sent à chaque demi-page que rien ne serait plus facile que de la retourner exactement, et de prouver, par sa méthode et par ses exemples à l'appui, que, si le consentement universel est le critérium de la vérité, nous devons être polythéistes, démonologues, à peu près fétichistes, sans compter que nous devrions être aussi théocrates, aristocrates et monarchistes.

Pour parler non pas plus sérieusement, car ce qui précède est très exact, mais plus philosophiquement, de deux choses l'une, ce me semble : ou, en considérant le consentement universel, on procédera par synthèse, ou on procédera par élimination. Si l'on procède par synthèse, on tiendra compte de toutes les opinions qui ont été généralement admises, successivement, par l'humanité, de toutes les opinions considérables du genre humain, et l'on se fera une opinion, une croyance mêlée, complexe, incohérente et parfaitement monstrueuse, où personne ne pourra se plaire si ce n'est l'homme que sans doute Lamennais déteste le plus, à savoir une manière de dilettante avide et de sceptique vorace, qui voudrait rassembler en lui, pour les goûter toutes, les croyances les plus contradictoires de l'humanité. Si l'on procède par élimination, on écartera chaque opinion humaine qui aura

été fortement contredite et aussi celle qui la contredit, ne reconnaissant ni sur l'une ni sur l'autre le sceau du consentement universel, et alors on repoussera exactement tout ce que les hommes ont pensé; on ne retiendra que leur manière de penser, la seule chose qui leur soit commune, la seule chose qui soit la même chez tous les hommes, et l'on arrivera à cette conclusion que la vérité, c'est la logique. Seulement la logique réduite à elle-même ne donne rien.

La considération du consentement universel ne mène donc à aucun résultat sérieux ; elle est une méthode parfaitement vaine et stérile et elle est même, à mon avis, la marque, en soi, d'un esprit dénué de sens philosophique. C'est précisément pour cela que Lamennais y donnait si pleinement. Car, homme d'action surtout et voulant agir immédiatement, il cherchait quelque chose avec quoi il pût agir. Or la considération du consentement universel ne mène à la conquête véritable d'aucune vérité; ce n'est pas une méthode philosophique, mais c'est un expédient. Nous nous en servons beaucoup, et légitimement, je crois, dans nos sciences toutes conjecturales de sociologie et de politique. Nous disons : « Observez que les nations ne se sont jamais, presque jamais, organisées comme vous dites ; ce serait donc aller contre la nature humaine elle-même que de tenter ce mode d'organisation ; observez que depuis quelques siècles les tendances générales des peuples vont dans tel sens ; la vérité politique d'aujourd'hui et de demain est donc dans ce sens-là ; ne la contrarions pas, sachons nous y accommoder... » Quand nous parlons ainsi, c'est bien à une manière de consentement universel que nous en appelons. Mais qui ne voit les différences entre Lamennais et nous ? C'est la vérité absolue, c'est la vérité métaphysique et théologique qu'il veut tirer du consentement prétendu universel. Ce qu'il veut tirer de l'entente générale des hommes c'est ce sur quoi les hommes se sont le moins entendus. La singulière maladresse consiste à avoir pris un expédient de sagesse et de prudence pratiques pour une méthode philosophique. Il y a un abîme entre ces deux ordres de conception.

Chose assez piquante, il fait juste, pour établir la certitude, ce que d'autres font pour la ruiner. Montaigne aussi, en ses momens de scepticisme, qui sont assez longs, il faut savoir le reconnaître, fait son enquête sur les opinions des hommes, et Pascal de même ; mais c'est pour montrer à quel point il est impossible de les ra-

mener à l'unité, et il faut convenir qu'ils réussissent assez bien dans cette démonstration. Reprendre ce travail pour aboutir à la conclusion contraire n'est pas défendu, mais devient plus difficile qu'il n'eût été de leur temps, à mesure que, par suite des recherches historiques, plus d'opinions humaines nous sont connues; et est un labeur très vain, parce que l'autorité a de l'influence sur les décisions, non sur les croyances. Faire une chose parce qu'elle a été faite n'est pas déraisonnable; croire une chose parce qu'elle a été crue est irrationnel, paraît à l'esprit presque puéril, lui répugne comme une abdication et un suicide, et en vérité n'est pas autre chose.

Je dirai même que l'esprit trouve dans cette proposition qu'on lui fait une sorte, ou je ne sais quelle ombre, d'hypocrisie. Vous n'osez pas me dire : « Croyez parce qu'il faut croire, croyez parce que je le veux, croyez parce que *croyez* », qui est le vrai et franc langage de l'autorité. Vous appuyez l'autorité d'une autorité plus faible qu'elle, plus vague, sensiblement incertaine et incohérente, qui ne vous sert, au fond, qu'à voiler ce que l'autorité toute pure a de trop cru. Au lieu de dire : « Nous avons le dépôt de Dieu », vous dites : « Nous avons le dépôt de Dieu; la preuve c'est que nous avons le dépôt de l'humanité. » C'est affaiblir l'absolu par le relatif, sous prétexte de le prouver, voilà pour le fond; c'est chercher des moyens indirects de me séduire et masquer la majesté redoutable de la foi, sous les apparences d'une opinion humaine plus accessible et plus familière; voilà pour le procédé; et il y a là quelque chose qui a des apparences au moins d'habileté insidieuse.

Accordons tout ce que nous pouvons accorder. L'autorité humaine, l'autorité de la tradition, respectable dans l'ordre des faits, dans l'ordre des décisions à prendre, a, *même sur les croyances*, une certaine influence. Nous croyons volontiers ce qu'on croit, ce qu'on a cru. Mais cette influence est d'un caractère particulier. L'autorité, en matière de croyances, impose et ne convainc pas. Nous n'aimons pas à penser différemment des autres hommes; mais nous ne croyons nullement être obligés à penser comme eux. Nous aimons à penser comme les autres hommes, par une certaine paresse d'esprit, par un certain respect pour nos semblables, et par une certaine peur d'être fous. Ce n'est pas malhabile sans doute, de se servir de ces ressources assez précieuses pour nous faire accepter ce que l'on croit être la vérité.

Mais, au fond, c'est un appel à la nonchalance, au respect humain et à la peur. Donnez à tout cela des noms plus beaux, si vous voulez, il restera toujours que c'est un appel à des sentimens. Donner comme des preuves ce qui n'est qu'un appel au sentiment, c'est à quoi se réduit la théorie de Lamennais. Et donc ce n'est pas une démonstration. Nous nous en apercevons parfaitement, et résistons à un raisonnement auquel il manque d'être un raisonnement.

Où Lamennais s'est le plus trompé, c'est quand, s'apercevant que l'influence de l'autorité sur la croyance était un fait, il en a conclu que mettre ce fait en démonstration, serait un coup de partie. Point du tout. Oui, nous croyons beaucoup de choses parce qu'on les croit autour de nous, mais précisément à la condition qu'on ne nous dise pas que nous avons raison de les croire pour cela. Car alors nous nous avisons que nous n'avons aucune raison de les croire, et que nous ne les croyons que par sentiment; et tout de suite nous avons quelque pudeur à les croire encore, et quelque désir de ne les croire plus, et un commencement d'incroyance. L'influence de l'autorité sur nos opinions est comme une influence atmosphérique; c'est un fait, il faut nous laisser dans ce fait si nous y sommes, et si l'on estime qu'il est bon que nous y soyons; mais bien se garder de nous féliciter d'y être, et de nous dire que cela est très raisonnable; car nous voyons à l'effort même qu'on fait pour transformer ce fait en une raison, qu'il n'en était pas une. A tous les points de vue, la théorie du consentement universel est très irrationnelle et très dangereuse.

Quoi qu'il en soit, tel était l'état d'esprit de Lamennais de 1815 à 1830, depuis le premier volume de *l'Essai sur l'Indifférence* jusqu'à l'essai sur les *Progrès de la Révolution* (1829) : anti-protestant, anti-gallican, anti-libéral, anti-individualiste, catholique ultramontain, c'est-à-dire catholique international, c'est-à-dire catholique universel; il voulait franchement un pouvoir spirituel unique, ami du peuple, des pauvres et des souffrans, maintenant l'unité morale du genre humain, servant la cause du progrès moral et intellectuel, et qui fût la papauté. Et la nécessité de croire à ce qu'enseignait ce pouvoir spirituel, et la convenance de lui obéir, il essayait de les prouver en démontrant que l'enseignement dispensé par ce pouvoir était ce que l'humanité avait toujours cru.

II

La Révolution de 1830 ne changea pas précisément le fond des idées de Lamennais; elle en changea le cours et la direction. Au fond, remarquez-le, relativement au pouvoir politique il avait toujours été un révolté et un révolutionnaire. S'il est vrai, comme je le crois, et comme c'est très exact au moins pour Lamennais, qu'un homme soit plus précisément caractérisé par ses haines que par ses affections, Lamennais est déjà avant 1830 un révolutionnaire; car, pour aller au secret des choses, il aime moins l'Église qu'il ne déteste le gouvernement. Ce qu'est l'Église pour lui, ce qu'est ce grand pouvoir spirituel dont nous parlions tout à l'heure d'après lui, c'est une barrière aux empiétemens du pouvoir civil sur les âmes, sur les pensées, sur les libertés, et, à vrai dire, c'est une barrière opposée à toutes les prétentions de l'État, quelles qu'elles soient. C'est avant 1830 qu'il disait déjà : « Le christianisme enseigne aux hommes qu'aucun autre homme n'a sur eux, par lui-même d'empire légitime et naturel; qu'à Dieu seul appartient la vraie souveraineté... Je consens à reconnaître César, comme dit Tertullien, pourvu qu'il n'exige rien de contraire aux droits de Celui dont il exerce l'autorité; car du reste je suis libre, je n'ai d'autre maître que le Dieu tout-puissant, éternel, qui est aussi le maître de César... Qu'est-ce que gouverner arbitrairement? C'est substituer à la loi de justice sa volonté propre, son caprice. Donc, pour se garantir de cet abus, il sera nécessaire d'opposer à la force qu'on appelle pouvoir, une autre force qui la réprime. Mais cette force sera-t-elle spirituelle ou matérielle? Si elle est matérielle, comme il faudra qu'elle soit plus puissante que le pouvoir pour l'arrêter, elle sera elle-même le pouvoir ou la force dernière et prééminente. Si au contraire elle est spirituelle, nous retombons dans le système des deux puissances subordonnées, c'est-à-dire dans le système chrétien. »

Personne ne savait mieux que lui, adversaire du gallicanisme, qu'il y a au moins deux façons d'être catholique. Pour les uns, le catholicisme est autorité, et est bon surtout pour donner aux esprits l'habitude et comme le pli du respect de l'autorité. Le respect qu'il demande pour lui, l'obéissance qu'il réclame pour lui, l'obéissance qu'il recommande, le non-examen ou l'examen très timide qu'il prescrit, sont choses qu'il aime sans doute pour

son profit, pour le profit de sa doctrine, mais sont aussi des habitudes d'esprit qu'il donne et dont bénéficient les gouvernemens civils, et dont il est permis de croire qu'il n'est pas mauvais qu'ils benéficient. Ainsi l'entend Bossuet, ainsi l'entendent tous ceux qui suivent l'esprit de Bossuet. — Pour d'autres, le catholicisme est autorité encore, mais autorité seulement pour lui, et il est surtout autorité limitative d'une autre; il est forteresse et retranchement contre une puissance d'un autre ordre: il est ressource, arme, arsenal et lieu de sécession contre l'autorité civile; et ceux qui l'aiment de cette façon-là, ce n'est pas tant qu'ils l'aiment, que ce n'est qu'ils n'aiment pas le pouvoir temporel, et ce n'est pas tant qu'ils prennent plaisir à lui obéir, que ce n'est qu'ils ont tendance à désobéir au gouvernement. — De ces deux groupes, même avant 1830, on a parfaitement vu que c'est au second que Lamennais appartenait.

Or, la Révolution de 1830 développa en lui le révolutionnaire; et la désapprobation que ses idées révolutionnaires rencontrèrent à Rome tua en lui le catholique; et c'est toute l'histoire révolutionnaire de Lamennais, laquelle, du reste, est si intéressante à suivre.

La Révolution de 1830 développa en lui le révolutionnaire, d'abord parce qu'elle était, en France, à la fois irréligieuse et bourgeoise ; ensuite parce qu'elle était européenne.

Elle était en France bourgeoise, irréligieuse et voltairienne. C'était la Révolution de Béranger. Elle mettait au pouvoir cette bourgeoisie très défiante à l'égard de l'Église catholique, toute nourrie de Paul-Louis Courier, qui devait, plus que toute autre classe dirigeante, souhaiter la subordination de l'Église à l'État, tenir l'Église en tutelle, serrée de près et très surveillée. Le gouvernement devenait de plus en plus « gallican » dans le sens où l'entendait Lamennais, et s'il avait trouvé que la Restauration l'était trop, ce n'était pas pour estimer que le gouvernement de Juillet le fût discrètement. Il crut voir que décidément il fallait choisir entre la subordination de l'Église à l'État, et le divorce de l'Église à l'État: *a priori* il n'en avait jamais voulu à aucun degré; moins encore il pouvait s'y résigner après 1830. Voici pourquoi. Avec une clairvoyance assez remarquable, il avait très bien vu ce que beaucoup ne voyaient point ; c'est que les catholiques en France devenaient une minorité «Le nombre des communions pascales qui s'élevait à Paris, sous l'Empire, à quatre-

vingt mille, était réduit au quart vers la fin de la Restauration, et le même fait se reproduisait dans toute la France. » A quoi il fallait attribuer cela? A l'impopularité de la Restauration rejaillissant sur l'Église qui avait lié sa fortune à celle de la Restauration. Or le nouveau gouvernement ne sera pas plus populaire que l'ancien, étant, lui aussi, un gouvernement aristocratique. Il ne faut donc pas retomber dans la même faute ; il ne faut pas rester lié au gouvernement. En tous les cas, du reste, quand on devient minorité on a besoin de la liberté. Cela est instinctif que toutes les oppositions sont libérales, et toutes les majorités autoritaires. Les catholiques seront forcés de se réclamer de la liberté, seront forcés d'être libéraux dans dix ans. Qu'ils le soient, — et c'est ici le trait de génie de Lamennais, — qu'ils le soient tout de suite, alors qu'ils ont encore l'air d'être la majorité, alors que leur libéralisme aura un caractère de dignité, de noblesse et de générosité, et ne paraîtra pas être un expédient de la défaite.

C'était très bien, c'était admirablement vu. C'était d'une si juste tactique qu'au premier regard, cela semble être de l'habileté. — Ce n'en était pas, ou ce n'en était que dans la mesure, que dans les conditions où l'habileté s'ajuste précisément aux principes toujours acceptés, toujours professés. Lamennais avait assez dit, pendant toute la Restauration, que l'Église devait être indépendante de l'État et pour le combattre au besoin, en tous cas pour le limiter. Il pouvait, après 1830, dire que, de plus, il était plus opportun que jamais que cette indépendance fût réelle et fût active. Il pouvait, après 1830, dire, comme il l'avait toujours dit, que le libéralisme, en son essence, était le christianisme même, et ajouter, surtout faire entendre, que les chrétiens, devenus, devenant ou allant devenir minorité, n'avaient ou n'auraient bientôt plus rien à faire que d'être libéraux, que de se réclamer de la liberté, et que d'en être, activement et vaillamment, les représentans mêmes.

De plus la Révolution de 1830 était européenne : l'Italie s'agitait, la Belgique s'émancipait, la Pologne se soulevait, l'Irlande faisait entendre, plus douloureuse, sa plainte éternelle. Il y avait une émotion générale des peuples contre les gouvernemens. Ceci d'abord réveillait le révolutionnaire latent qui avait toujours couvé en Lamennais, excitait sa pitié, troublait ses entrailles et son cœur, sollicitait, il ne faut pas oublier ce point, son éloquence, agitait sourdement le tribun visionnaire. Et puis, et certes c'est

là le plus important, sa pensée s'intéressait dans la question, ses idées générales prenaient devant ce spectacle nouveau une direction nouvelle. Si la Révolution est européenne, ce qu'elle demande, ce qu'elle « indique », ce qu'il faut, en tout cas, pour la diriger, c'est un pouvoir spirituel européen. Et c'est bien ici qu'on voit la supériorité comme pouvoir spirituel du catholicisme sur le protestantisme. Le protestantisme dirigerait, inspirerait une révolution locale et finirait du reste par mettre la révolution, même triomphante, sous la main d'un pouvoir temporel local. C'est ce qu'il fit jadis, c'est ce qu'il ferait encore. Le catholicisme peut prendre en sa main la cause de tous les peuples opprimés et à tous donner un point d'appui central, extérieur à eux, et les soutenir les uns par les autres et les réunir dans une action commune. — Et c'est bien ici que l'on voit le véritable caractère de l'Église universelle. Ame de tous les peuples, ils la retrouvent dans leurs besoins pour les soutenir, les animer, les contenir aussi, les diriger en un mot dans leurs luttes légitimes contre leurs souverains d'un jour, et donner à cette lutte à la fois son centre, et son aliment spirituel, et son caractère noble, généreux et élevé. Elle justifie les revendications populaires en les consacrant, et en ne consacrant que celles qui sont honorables et dans la mesure où elles le sont. Ajoutez, ce qui se sous-entend, qu'elle reçoit de cet office une augmentation de force, de majesté et de grandeur. Tel fut son rôle au moyen âge; les événemens indiquent que tel doit être son rôle encore aux temps modernes. Et un programme magnifique, infiniment séduisant pour l'imagination du théocrate-tribun, se trace dans toute son étendue, qui est immense, devant les yeux de Lamennais.

Seulement, notez ce point, nous avons perdu bien du temps. Voilà bien des années que le catholicisme n'est plus, en vérité, un pouvoir spirituel. Il ne suffit pas d'être en soi la vérité pour agir efficacement sur l'esprit et le cœur des hommes. Il faut s'inquiéter de ce que les hommes pensent pour faire rentrer, en quelque sorte, leurs pensées, leurs conceptions, leurs inventions et leurs imaginations dans cette vérité générale que l'on possède. Il n'est pas, on peut le dire, *a priori*, une idée moderne juste, une idée moderne importante, durable, qui ne puisse et ne doive rentrer dans le christianisme comme une vérité particulière dans une vérité générale. Le christianisme étant l'explication véritable de l'ensemble des choses, toute pensée humaine, en ce qu'elle a de

juste, peut et doit être embrassée par lui et absorbée en lui pour s'y purifier et s'y fortifier; et tout fait, aussi, tout fait considérable, doit être accepté par lui pour recevoir de lui sa véritable signification. son juste caractère, et sa portée légitime et salutaire.

Or le catholicisme, non seulement s'est immobilisé, mais s'est isolé. Il n'a pas voulu faire attention à ce que les hommes pensaient autour de lui. Il y a eu un mouvement intellectuel et un mouvement social dont il ne s'est préoccupé que pour les craindre et nullement pour les comprendre. Ce mouvement intellectuel, c'est le progrès scientifique; ce mouvement social, c'est l'avènement de la démocratie. Le progrès scientifique a paru contraire aux doctrines chrétiennes, le catholicisme l'a regardé de mauvais œil et s'en est tenu là. Qu'est-il arrivé? Une chose assez curieuse; c'est que l'instinct de crédulité qui est dans l'homme s'est transporté, pour ainsi parler, de la religion à la science : « A cette époque où l'on cherche le dogme dans la science, la foule reçoit aveuglément, sans aucun examen, des décisions, et le nom seul de savant lui inspire une révérence superstitieuse. » Il suffisait donc que le prêtre fût savant, au courant de la science au moins, pour qu'il retînt à lui cette crédulité qui lui échappe et dont le savant va profiter. C'est à quoi il n'a pas du tout songé.

Il n'a pas ouvert les yeux davantage sur le mouvement démocratique qui s'est produit. Il n'y croit pas. En 1830, il ne voit pas que la France est en République. Lamennais le voit, et, en cela, a parfaitement raison. On est en République en 1830 parce que le gouvernement n'a pas de droit en lui-même, et n'emprunte son droit d'un jour qu'au consentement populaire plus ou moins nettement exprimé ; on est en république et l'on tend à une république purement démocratique. — Le rôle de l'Église en présence de ce fait considérable ? Le même qui a toujours été le sien en présence des grands événemens historiques : le connaître, d'abord, et avant les autres, gouverner étant prévoir ; et puis l'accepter ; et puis le diriger. Le catholicisme devra donc désormais être scientifique, libéral, démocratique. L'union de la science et de la foi, la revendication pour lui et pour tous des libertés essentielles, l'union de l'Église et du peuple, voilà le catholicisme du XIXe siècle. — Ce n'est pas un « nouveau christianisme », comme quelques-uns disent, ce n'est pas même un christianisme évolutif. C'est le christianisme tel qu'il a toujours été, expliquant aux hommes ce qu'ils pensent et le leur rendant plus précis et entouré,

pénétré d'une lumière nouvelle, expliquant aux hommes les faits par lesquels ils passent et leur indiquant la manière vraie et sûre d'y marcher.

Le programme était beau; Lamennais n'était pas assez muni pour le remplir complètement. Il l'a un peu rempli de phrases. Il faut bien chercher pour trouver quelque chose d'un peu précis, écrit par lui, sur l'union de la science et de la foi. Il dit souvent que le clergé catholique n'est pas assez instruit, et il a peut-être raison, et l'on doit toujours dire aux hommes qu'ils ne sont pas assez instruits; mais comment se devront concilier les doctrines de l'Église et les découvertes de la science, c'est ce qu'il n'indique guère avec netteté : « Pour que le catholicisme redevienne ce qu'il fut, en s'identifiant à la nature humaine tout entière, il faut que les deux élémens essentiels de l'intelligence, actuellement séparés, la science et la foi, s'unissent de nouveau; et cette union, qui l'opérera, sinon la liberté, qui, laissant à chacun de ces élémens son action propre, tend à les ramener l'un vers l'autre, parce que ni l'un ni l'autre ne peut subsister seul? Ainsi partout où s'est établie la liberté de penser et d'écrire, il se manifeste une tendance visible de la foi vers la science et de la science vers la foi, tandis qu'ailleurs elles vont se divisant de plus en plus. »— L'union de la foi et de la science dans la liberté, c'est une belle formule; mais ce n'est qu'une formule, et Lamennais s'est toujours gardé d'entrer dans le détail, c'est-à-dire dans le vif du débat. Sans y entrer nous-mêmes, nous nous bornerons à rappeler qu'il n'y a pas là seulement, comme Lamennais semble le croire, le divorce de deux « élémens intellectuels », mais l'antagonisme de deux principes. Toute religion est l'explication des choses par le surnaturel, toute science est exclusive du surnaturel dans ses recherches, et toute philosophie scientifique, même élémentaire, a l'élimination du surnaturel à la fois pour point de départ et pour but. Que ces deux principes soient conciliables, il se peut, et je ne le recherche pas ici; mais Lamennais n'a pas même cherché à les concilier; il se borne à les inviter à vivre ensemble. Il a simplement passé sans la voir, ou peut-être en reculant devant elle, devant la plus grande question du siècle et même des temps modernes.

Pour ce qui est de la conciliation du catholicisme et de la liberté, il est bien plus net, et, au contraire, a ici une magnifique et vénérable franchise. Il accepte tout le libéralisme et le réclame pour

lui, pour son Église, pour les ennemis de son Église, pour tous. Liberté de conscience, liberté de penser, liberté de parole, liberté d'écritures, liberté de propagande, liberté d'association, liberté d'enseignement, il revendique à la fois et il accorde tous les droits de l'homme; c'est-à-dire, car il ne faut pas se payer de mots, et ici il ne s'en paye pas, toutes les expansions de l'intelligence et de l'activité humaine dans l'état social comme elles se produiraient dans l'état naturel, se limitant seulement, naturellement, les unes par les autres, et l'État social ayant pour devoir de s'en accommoder sans nul droit de les restreindre.

Ayant le courage de sa logique, qui est un courage assez rare, il demande et veut les libertés favorables à son Église, et aussi celles qui lui sont défavorables. Ainsi la liberté d'enseignement est favorable à l'Église catholique: il la réclame; mais la liberté de la presse, l'Église étant encore protégée contre les outrages par des lois, est ou semble être l'Église désarmée et découverte: il réclame la liberté de la presse. Bien plus, comprenant bien, comme il l'a toujours dit, que l'Église et l'État unis, par quelque lien que ce soit, c'est l'Église assujettie ou l'État subordonné, il veut énergiquement la séparation de l'Église d'avec l'État. — Mais la subvention de l'État à l'Église? De quelque nom qu'on l'appelle, et sans vouloir même savoir si cette subvention est une indemnité eu égard à des propriétés confisquées jadis, cette subvention est toujours un paiement, donc une chaîne. Il faut que l'Église ait le courage de la répudier. On ne peut pas être libre et payé; on ne peut pas être soldé d'un camp et soldat d'un autre. Or l'Église et l'État ne sont pas nécessairement deux camps opposés et il n'est pas à souhaiter qu'ils le soient; mais ils peuvent l'être. Il est dans leur nature qu'ils le soient quelquefois, il est bon qu'à un moment donné ils le soient, l'Église, encore un coup, quoiqu'elle soit autre chose, étant d'essence première et de rôle primitif, une borne placée devant les empiétemens de l'État sur les libertés personnelles. Et s'il peut y avoir lutte, si très légitimement et pour le bien de l'humanité il doit quelquefois y avoir conflit, il n'est pas possible qu'on soit payé par son adversaire, il ne faut pas qu'on soit payé par son adversaire possible.

Enfin le catholicisme sera démocratique. Il le sera d'ores et déjà, en s'occupant, comme c'est son office naturel, des misères du peuple et des moyens de les soulager; il le sera pour l'avenir en aidant et en hâtant l'avènement de la démocratie. Lamennais est

démocrate profondément. Il l'est par sentiment d'abord, par charité d'apôtre. Le mysticisme révolutionnaire qu'il signalait et qu'il condamnait avec colère en 1818, montrant Dumesnil et M[me] de Krüdener réclamant l'abolition de la propriété au nom Jésus-Christ, n'a pas laissé de finir par l'atteindre. Sans avoir jamais été communiste, ni même égalitaire au point de vue de la distribution des biens de la fortune, la richesse l'irrite et va lui arracher, dans les *Paroles d'un croyant*, les plus éloquentes de ses déclamations. Mais il est démocrate aussi par raisonnement et de sens froid. Il a compris, ce dont il me semble que bien peu se sont doutés de 1830 à 1848, que le suffrage universel serait conservateur : « Le besoin de l'ordre n'existe nulle part, excepté quelques courts instans de folie, à un aussi haut degré que dans les masses *et particulièrement dans la population des campagnes*... Appelez donc les masses à partager le droit électoral ; mais qu'il s'exerce sous des formes simples, qui n'exigent pas une longue étude pour être comprises : autrement les habiles, c'est-à-dire les coteries, et selon les temps, les factions, disposeraient des choix. » Lamennais a ainsi, quelquefois, des intuitions politiques où la bonne fortune est peut-être pour quelque chose, mais où il est impossible que l'intelligence ne soit pour rien. Ici il a parfaitement raison vingt ans à l'avance. De 1815 à 1830, on a abaissé le cens politique, et, à mesure qu'on l'abaissait, comme on constatait que le « pays légal » devenait plus agité et plus hasardeux, on en concluait que si l'on descendait jusqu'au suffrage universel on aurait affaire à un corps électoral absolument révolutionnaire. C'était une erreur. C'était l'entre-deux qui était révolutionnaire, ou au moins étourdiment novateur et inquiet. C'était l'adjonction des capacités par exemple qui eût renversé le gouvernement de Juillet, et c'était le suffrage universel qui l'eût conservé. Et, comme le remarque très bien Lamennais, si l'on a peur en 1830 du suffrage universel, c'est que le peuple, pour les hommes politiques de 1830, ce sont les ouvriers des villes ; on ne se doutait pas du paysan avant 1848. Toutes les discussions sur l'extension du droit électoral de 1815 à 1848 ont porté sur un malentendu. — Je ferai remarquer de plus que l'avertissement de Lamennais sur « les formes simples » de suffrage et l'influence des coteries qu'il faudrait trouver un moyen d'éviter montre que non seulement il connaît le suffrage universel à l'avance avec son caractère essentiel, mais qu'à l'avance aussi, il en connaît les défauts.

Lamennais se montre quelquefois d'une clairvoyance inattendue dont il faut tenir compte quand on parle de lui.

Catholicisme scientifique, catholicisme libéral, catholicisme démocratique avec vagues tendances socialistes, séparation des Églises d'avec l'État, suppression du budget des cultes, tel était donc le programme que Lamennais expliquait éloquemment avec ses amis dans le journal *l'Avenir*, du 16 octobre 1830 au 10 octobre 1831. M. Spuller remarque avec raison que Lamennais a presque inventé et a défini mieux qu'un autre, successivement, toutes les formes du catholicisme au XIXe siècle : c'est à savoir le catholicisme ultramontain, le catholicisme libéral et le catholicisme socialiste. Je ferai remarquer de plus que tout son programme de 1830 n'était qu'un développement imprévu de lui-même, mais assez logique, de sa pensée première. On ne change jamais, parce que les premiers principes d'un homme sont des tours non seulement de son esprit, mais de son tempérament ; seulement on se développe, logiquement encore, naturellement encore, dans un sens ou dans un autre, selon la poussée des circonstances et la pression des obstacles. Il y avait du Lamennais de 1830 dans le Lamennais de 1815, et beaucoup. S'il est libéral en 1830, c'est qu'il a toujours tenu en méfiance l'État, le pouvoir temporel, le gouvernement civil ; sur ceci aucun doute. S'il est démocrate, c'est qu'il a toujours vu dans l'Église une protectrice naturelle des humbles contre les forts : ce qui s'agitait sourdement dans son esprit en 1820, c'était une théocratie démocratique. S'il est socialiste, c'est qu'il a toujours été ennemi des pouvoirs temporels, qu'ils fussent monarchies, despotisme ou aristocratie, et qu'il ne lui est pas difficile de voir qu'un nouveau pouvoir temporel, qui tout à l'heure sera le seul, comme il est toujours le seul dans les démocraties, s'élève avec une effrayante rapidité, le pouvoir de l'argent, et c'est cette aristocratie naissante, cette aristocratie de l'avenir qu'il voudrait étouffer avant qu'elle ne se développât, sans, du reste, en bien voir ni bien en chercher les moyens.

Il n'y a pas jusqu'à sa théorie du consentement universel qui tout à l'heure ne doive reparaître transformée et agrandie, mais la même au fond. D'abord elle est la racine même de la doctrine démocratique ; elle est la raison des préférences de Lamennais pour le suffrage universel ; ensuite elle va devenir, d'une façon assez vague, il est vrai, quelque chose d'analogue au culte de l'humanité chez Auguste Comte : « Le droit que possède chaque

nation de choisir librement sa constitution politique n'est qu'une conséquence de la participation de chaque homme et de chaque agrégation d'hommes à la *souveraineté du genre humain...* sans quoi la souveraineté proprement nationale, manquant de base, manquerait également de droit, ne serait qu'une fiction mensongère, une tyrannie. Qu'est-ce, en effet, qu'une souveraineté soit nationale, soit individuelle, substituée à la *souveraineté*, divine dans sa source, *du peuple ou du genre humain*, une pensée, une loi, une volonté particulière, armée de la force, opposée à la volonté, à la loi, à la pensée universelle, *à la raison et à la conscience de l'humanité*, proclamant le droit, le devoir, le vrai et le bien? » — Souveraineté du genre humain, c'était « le consentement universel » de Lamennais en 1820; — raison et conscience de l'humanité, humanité proclamant le devoir, humanité obligeant l'homme, sorte de Dieu immanent aux commandemens de qui l'homme doit obéir : voilà le Lamennais nouveau, déjà presque aussi loin que possible du catholicisme; mais, s'il est infidèle à son Église, fidèle encore à lui-même, détaché du catholicisme, mais se rattachant encore à la base sur laquelle naguère il s'efforçait de l'établir.

III

Et que disait l'Église à tout cela? Sans entrer dans tout le détail des discussions de Lamennais avec Rome, rappelons brièvement que les principales doctrines de l'*Avenir* sur les libertés nécessaires ayant été blâmées dans une encyclique, Lamennais ayant suspendu la publication de l'*Avenir* pour aller soumettre personnellement ses idées au Saint Père, ayant été formellement condamné et s'étant soumis, on ne se contenta pas de cette soumission; mais on voulut une adhésion explicite à l'encyclique même. Lamennais la donna avec réserves, fut de nouveau condamné sous diverses formes, puis, ayant laissé publier les *Paroles d'un croyant*, fut décidément proscrit, et cessa de se considérer lui-même comme prêtre et comme catholique. Tout cela était inévitable, et il était impossible qu'il n'arrivât point. Lamennais était le seul qui pût s'étonner de ne point rester catholique quand il pensait comme il pensait depuis 1830.

Sans doute, il ne repoussait, il ne contredisait, il n'altérait même, ce me semble, aucun dogme de l'Église catholique. Et

sans doute, aussi, comme je l'ai dit, il était habile sans le savoir au profit de l'Église catholique en voulant en faire une église de « minorité », en voulant que, puisqu'elle n'était plus ni religion d'État, ni, en réalité, religion de la majorité des Français, elle eût les avantages d'une religion libre, non liée au pouvoir, populaire, usant de toutes les libertés, forcée par là, ne fût-ce que par la loyauté, et ç'aurait toujours été par la nécessité des choses, de les réclamer pour tous, et agissant ainsi en pleine indépendance sur les esprits et les volontés des masses. Cette transformation non du fond mais du rôle du catholicisme semblait tellement commandée pas les événemens et la marche des choses, que ç'a été cent fois depuis lors, la tentation des catholiques les plus sincères et les plus distingués, avec, seulement, des différences de degré qui ne sont guère que des différences de tempérament.

Seulement, si Lamennais, d'une part, semblait bien trouver pour le catholicisme la tactique à suivre désormais, d'autre part ne heurtait aucun dogme du catholicisme, il en contredisait absolument l'esprit. Une religion n'est pas seulement un ensemble de dogmes et de doctrines, elle est une réunion d'hommes ayant les mêmes tendances générales de conscience, d'intelligence, de volonté et même de tempérament. Or, depuis des siècles l'Église catholique était pour elle-même autoritaire, et, de plus, soutenait d'ordinaire les autorités établies, autres qu'elle. Elle aimait à dire que tout pouvoir vient de Dieu, le sien d'abord, ensuite ceux qui par leur durée, et quelle que fût leur origine, prouvaient qu'ils étaient un établissement véritable, tout humain sans doute, mais approuvé de Dieu. Il en résultait tout simplement qu'étaient catholiques, restaient avec plaisir dans cette Église, ou y rentraient, ou la voyaient d'un œil favorable et étaient comme des demi-catholiques, tous les esprits autoritaires, conservateurs, misonéistes, tous, ou à bien peu près. Il en résultait que l'Église catholique, abstraction faite de ses dogmes, était la réunion des tempéramens autoritaires. L'homme à nouveautés, le libéral, l'émancipateur, surtout le révolutionnaire, devenait tout naturellement un protestant hétérodoxe quelquefois, un libre penseur souvent, le plus souvent un catholique infidèle n'ayant plus de catholique que le nom. — A quoi Lamennais conviait donc l'Église catholique, c'était à renoncer d'abord à sa tradition historique, ensuite à ce qui était le fort, le vivace, le dévoué et le gros de son troupeau. C'est à quoi une église, pas plus qu'un parti, ne renonce. Elle est liée par

son histoire et par ce qui la compose, parce que c'est son histoire et ce qui la compose qui font son esprit général. Je ne songe pas à dire qu'elle renoncerait plutôt à ses dogmes qu'à son esprit général; mais elle laisserait plutôt, sinon attaquer, du moins discuter, pourvu que ce fût discrètement et indirectement, quelqu'un de ses dogmes que son esprit. Dans le premier cas elle pourrait à demi fermer les yeux; on la force dans le second à les ouvrir. L'Église catholique, composée d'esprits autoritaires, devînt-elle décidément minorité partout, n'en continuera pas moins à soutenir partout les autorités établies et à recommander le respect à leur égard, sans s'embarrasser beaucoup de savoir si les autorités qu'elle soutient, ici, sont monarchiques et là, sont républicaines. Quelque chose est plus haut pour elle : la stabilité des institutions temporelles, concordant, plus ou moins, avec la stabilité de l'institution spirituelle; mais bonne en elle-même, et surtout répondant aux désirs, au tour d'esprit et de caractère des fidèles qui sont la force de l'Église.

Une objection du Père Ventura à Lamennais est très frappante : Vous êtes démocrate, lui dit-il; mais « la souveraineté du peuple en politique mène à la souveraineté des fidèles en religion! » Logiquement, elle n'y mène pas du tout : on peut être fidèle catholique et ne vouloir comme gouvernement « temporel » qu'un pouvoir à la nomination duquel on participe. Mais comme, au fond, c'est vrai cependant! Comme seront tout naturellement, sauf exceptions, nombreuses si l'on veut, indépendans en religion, ceux qui n'admettront en politique que l'autorité qu'ils auront consentie! Comme ils seront cela, de la même tendance générale d'esprit et de caractère qu'ils sont ceci! Voilà ce que le gouvernement de l'Église catholique avait parfaitement compris.

Pourquoi Lamennais ne l'avait-il pas compris lui-même? Parce qu'il était poète, orateur, assez bon logicien et même assez bon philosophe, mais très peu historien et très peu psychologue. Il n'avait ni assez étudié, ni assez médité l'histoire de l'Église, et il n'avait pas vu à quelle tradition historique elle était liée, qui lui rendait, sinon impossible, du moins extrêmement difficile, le revirement, l'évolution et presque la révolution qu'il lui conseillait. Il ne connaissait pas assez, d'autre part, le tempérament d'un catholique. Il ne connaissait que le sien, qui n'était pas le tempérament ordinaire d'un catholique, et qui, à bien des égards, était le contraire, et c'est ainsi que, de la meilleure foi du monde, il pro-

posa à l'Église catholique de se renoncer pour se renouveler.

A certains égards, ce qu'il projetait était une révolution plus profonde que la Réforme. La Réforme était un retour violent à l'Église primitive ou à l'idée que se faisaient les réformés de la primitive Église, et une répudiation de la tradition. Ce que proposait Lamennais était cela aussi, mais c'était le retour à une primitive Église plus éloignée et la répudiation d'une tradition plus longue; et cela proposé à qui? à ceux que, à cause de leur tournure d'esprit, de leur tempérament et de leur race, la première réformation n'avait pas tentés. Et à quelle époque? Non plus à l'époque où les libertés locales, les autonomies municipales, les divisions territoriales multiples, l'Europe partagée en cent nations diverses atténuaient dans les esprits le principe d'autorité, rendait relativement facile l'esprit d'indépendance et d'autonomies spirituelles; mais après trois siècles de centralisation, toujours plus forte, qui avaient plié les esprits politiquement à céder à l'autorité centrale, ce qui les dirigeait naturellement à se reposer aussi, au point de vue religieux, sur l'autorité.

Et, sans doute, l'individualisme, Lamennais le savait bien, et nous ne l'oublions pas, avait fait cependant d'immenses progrès, mais c'était à ceux qui n'en étaient pas atteints, c'était aux esprits autoritaires que Lamennais proposait sa réforme! Il ne pouvait plaire qu'aux révolutionnaires, et ceux-ci étaient hors de sa prise, étant déjà pour la plupart sortis du catholicisme.

Aussi se trouva-t-il à peu près seul; et c'est alors, alors seulement, qu'il vit le chemin parcouru par lui, et c'est alors, alors seulement, qu'il fut vraiment en contradiction avec ses premiers écrits et son premier système. Il avait dit que le protestantisme était l'individualisme spirituel, l'inspiration personnelle, laquelle n'a aucune preuve de sa légitimité. Or du moment qu'il n'était pas approuvé de son église, ou il devait renoncer à son inspiration qui n'était plus que personnelle, ou, s'il s'y tenait, elle n'avait plus aucune preuve de sa légitimité, et il devenait protestant. Il avait dit que le libéralisme était la prétention dans chaque homme de penser par lui-même sans aucun contrôle et de préférer sa raison à la raison commune, et que c'est là un commencement de folie; car la raison individuelle n'existe pas et la raison commune existe seule; et il était réduit à sa raison personnelle, et la préférait décidément à la raison commune.

Il avait dit que la vérité, c'était le consentement universel, et

il se trouvait privé du consentement universel, penseur isolé, destitué du point d'appui qu'il avait donné pour base à la religion même. Il dut réfléchir souvent au portrait qu'il avait jadis tracé de Nicole, et qui, par une ironie de la destinée, se trouvait trait pour trait devenu celui de Lamennais : « Personne n'a jamais mieux que M. Nicole montré la faiblesse et l'inconséquence de l'homme, et personne ne fut jamais plus inconséquent. Lisez ses traités contre les protestans et vous admirerez avec quelle force de raisonnement il prouve qu'on doit se soumettre sans balancer aux décisions des pasteurs de l'Église qui sont faites sous l'autorité de leurs chefs, parce que l'Église seule peut nous ouvrir un sentier de lumière à travers le labyrinthe des opinions humaines. Eh bien, ce même homme a été rebelle pendant toute sa vie à l'autorité qu'il avait si laborieusement défendue et il a résisté jusqu'au dernier soupir aux jugemens prononcés par le souverain pontife, et adoptés par presque tous les évêques... » — Le nouveau Nicole passa toute la seconde partie de sa vie à réfuter la première, ou il avait passé la première à réfuter d'avance la seconde. A chacune de ses assertions on pouvait lui dire : « Quel fondement à la vérité que vous nous annoncez, puisqu'elle n'a pas celui du consentement universel, et puisque le consentement universel constitue seul la vérité? » — C'est que les uns disent : « Mon devoir de croyant est de ne pas croire en moi. Pour que ma foi ait un caractère religieux il faut qu'elle me soit donnée. Si elle me venait de moi elle ne serait qu'une suggestion de ma personnalité qui n'est rien du tout. Elle ne serait pas une foi, elle serait une opinion, comme celle que j'ai sur la dernière comédie. Elle n'est religieuse qu'à la condition d'être impersonnelle »; et ceux-ci sont catholiques. — Les autres disent : « Mon devoir est de me former une croyance. Pour que ma foi ait un caractère religieux, il faut que ce soit moi qui croie, et pour que ce soit moi qui croie, il faut que je considère et que je choisisse. Si ma foi vient d'autrui, c'est quelque chose en moi qui n'est senti que par un autre. Ma foi n'est religieuse qu'à la condition d'abord qu'elle soit mienne »; et ceux-ci sont protestans, et peut-être plus éloignés encore du catholicisme que les protestans. Lamennais avait passé de longues années dans le premier état d'esprit : condamné par Rome, et n'acceptant pas sa condamnation, il se réveilla brusquement dans le second.

Il en fut toujours gêné et comme étourdi; car ce n'étaient pas

là simples contradictions, comme en rencontrent en eux-mêmes tous les penseurs, à ce point même qu'il n'y a pour n'en point connaître que ceux qui ne pensent pas; c'étaient deux âmes très différentes l'une de l'autre qu'il avait eues successivement et le passage de l'une à l'autre n'avait pas été sans d'affreuses luttes et des déchiremens incroyables, et jamais il ne s'établit très paisiblement ni très sûrement dans la seconde. Jamais il ne renonça complètement à ses anciennes répulsions contre l'individualisme ni à son amour pour l'unité. Mais désormais comment échapper à l'individualisme? et l'unité, comment se constituera-t-elle? Je n'ai pas l'habitude de citer d'un auteur les passages inintelligibles; mais il s'agit de montrer l'état d'esprit dernier de Lamennais, et l'extrême vague, la quasi incohérence de cette page de ses *Œuvres posthumes* est caractéristique de la confusion qui régnait dans ses pensées générales à la fin de sa carrière et de l'impossibilité radicale où il était de trouver désormais un point fixe: « La grande lutte de ce monde est la lutte de l'individualité contre l'unité, de l'individualité de doctrine contre l'unité de doctrine, de l'individualité d'amour ou égoïsme contre l'unité d'amour ou charité, de l'individualité d'action contre l'unité d'action ou du désordre contre l'ordre. Le vrai étant un, ou n'étant point, la lutte de l'individualité de doctrine contre l'unité de doctrine est la lutte de l'erreur contre la vérité; l'amour étant un, ou n'étant point, la lutte de l'individualité d'amour contre l'unité d'amour est la lutte de la haine contre la sympathie et la loi vitale du dévouement; la lutte de l'individualité d'action contre l'unité d'action n'est qu'un continuel effort pour réaliser l'erreur et la haine, en opposition avec tout ce qui tend à réaliser l'amour et la vérité. »

Voilà qui est suffisamment clair encore, et c'est un résumé du premier état d'esprit de Lamennais, que l'on voit qu'il ne veut pas encore abandonner; mais comment, dans le second, où il est, donnera-t-il encore satisfaction au premier? Voici comment il y tâche, et rien de plus obscur et vertigineux que sa solution: « L'unité véritable ne se formera jamais que par la liberté; l'unité de doctrine par la conviction qu'engendre la discussion libre; l'unité d'amour ou l'unité de vie par le dévouement libre, le don volontaire de soi aux autres; l'unité d'action ou l'ordre social que réalise la force éclairée et réglée par le développement de ce qui l'éclaire et la règle, c'est-à-dire par les conditions de

l'unité de doctrine et de l'unité d'amour qui constituent la loi du vrai et du bien. »

En d'autres termes, Lamennais ne se résignait pas à être un simple individualiste et ne savait absolument pas de quelle manière, par quel biais forcé, par quelle contorsion d'argumentation et par quel prestige de galimatias il pourrait échapper à l'être. Les deux Lamennais se battaient en lui dans une mêlée confuse, obscure et anxieuse, où tout son être violent et tendre se tourmentait douloureusement.

IV

N'importe; et il n'en est que plus instructif comme individu représentatif de l'évolution de tout le siècle. Les hommes aiment à penser en commun, et ils aiment à penser librement. Ils aiment à penser en commun, parce que, forcés de vivre en société, ils sentent qu'il leur faut agir en commun, et qu'ils sentent confusément aussi que, les actes étant des pensées qui marchent et les pensées des actes qui se mettent en route, qui doit agir en commun est à peu près obligé de penser en commun tout de même; ou que, sinon, les actes ne seront plus des pensées, n'auront plus rien d'intellectuel, seront un je ne sais quoi déterminé par les circonstances, où l'entendement humain n'interviendra point, et marqueront une dégradation de l'humanité.

Et les hommes aiment à penser librement, parce qu'ils sentent que l'essence même de la pensée est d'être libre, et qu'une pensée qui n'est pas spontanée, quelque rares qualités qu'elle puisse avoir d'ailleurs, a ce seul défaut et ce seul manque qu'elle n'est pas une pensée.

Cela forme une antinomie. L'humanité pensante se partage, elle est toujours partagée plus ou moins inégalement entre ces deux tendances légitimes, raisonnables et nécessaires. Mais, selon les temps, la majorité passe d'une de ces deux tendances à l'autre. Il y a eu un temps, où, surtout en apparence, mais aussi en réalité, l'humanité avait pris le parti de penser en commun. Depuis quelques siècles la tendance contraire a pris force de plus en plus; au XIXe siècle elle a fini par prévaloir, à tel point, remarquons-le, que la concession faite, qui était grande, que la latitude donnée, qui était considérable, par le protestantisme à la liberté

de penser, à un grand nombre, à un nombre de plus en plus grand d'esprits, n'a pas paru suffisante.

Ce stade du siècle, Lamennais l'a parcouru, et la ligne brisée de sa pensée en est la représentation exacte.

Il a été pour la pensée en commun jusqu'à chercher l'unanimité du genre humain, non seulement à une époque, mais à toutes les époques, et à croire l'avoir trouvée. Il a été comme forcé d'avoir une pensée personnelle, seulement pour avoir voulu tenir compte de l'état vrai des esprits aux temps modernes, seulement pour avoir pris conscience d'une société humaine, celle où nous sommes, où presque tout est pensée personnelle et où l'individualisme intellectuel est comme la loi même des intelligences. Cette pensée personnelle une fois en lui, ne pouvant pas en faire la pensée commune de son Église, et ne pouvant pas y renoncer, c'est à l'Église qu'il renonça, et il se trouva le penseur solitaire qu'il avait en horreur d'être. — Et il chercha, comme tous les penseurs solitaires, une autre communauté, une autre association, une autre collectivité, une autre organisation spirituelle qui vécût de sa pensée à lui et donnât à cette pensée la force d'action, la vertu de propagation et de fécondité. Et il ne la trouva point, ni ne la créa, image encore, et plus que jamais, de son siècle, qui fut à la fois le plus ardent à penser, et le plus radicalement incapable de fonder un pouvoir spirituel ou seulement une organisation intellectuelle.

La tristesse de Lamennais vieillissant, c'est la tristesse de ce siècle qui finit, — après avoir beaucoup pensé, avec plus de contention et surtout avec plus de loyauté et de sincérité qu'aucun autre, en constatant que, — par défaut de convergence dans les efforts intellectuels, tant de labeur mental n'a peut-être eu sur les faits, sur les actes et gestes de l'humanité, qu'une influence insignifiante.

ÉMILE FAGUET.

LE DOUBLE JOUG

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Après avoir vécu plusieurs semaines avec sa douleur, Gaston s'était décidé à rentrer à Blois. Il n'avait plus aucune raison de demeurer à Beaugency, où ses journées se passaient à pleurer dans un coin de la chambre vide, sous le portrait de celle qu'il avait perdue. Cette inaction, cet isolement complet, ne pouvaient durer toujours; il lui fallait retrouver ses occupations, et se rattacher à la vie par quelque côté, sous peine de devenir un être pitoyable et inutile. Dubourg le réclamait affectueusement, et Malène ne lui faisait plus peur. Il ne songeait même pas à la redouter. Il était enfermé au fond de son deuil, comme dans une forteresse inexpugnable.

Il hésita quelque temps avant de se rendre chez les Tissaud de Briville. Son oncle, il est vrai, lui avait adressé une lettre pour lui exprimer ses condoléances sur le « triste événement » ; mais il ne pouvait se résigner à reprendre le chemin du boulevard de l'Est. Une superstition lui restait de l'affreuse coïncidence qui avait empêché sa dernière visite.

Il y fut cependant un dimanche soir, estimant qu'Éliane devait se tourmenter de sa longue absence. Lui-même était dési-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars.

reux de la revoir, mais sans élan, sans ardeur vitale, comme si toutes les fibres de son cœur eussent été frappées d'inertie par le brisement de la plus sacrée de ses affections.

La partie était commencée quand il arriva. Ce fut à peine si on se dérangea pour l'accueillir. Éliane elle-même était au jeu, et ne put que suivre l'exemple des autres. Seul, le vieil oncle Preumartin, qui était devenu sourd, lui tint compagnie pendant un moment; puis on lui proposa de prendre la place d'Élodie, qui venait de perdre deux robbers en faisant « le mort »; mais il refusa; il sentait une tristesse nouvelle s'ajouter à sa tristesse coutumière.

Il se retira plus tôt qu'il n'en avait eu l'intention, et, rentré chez lui, il pensa à Éliane. Il n'était pas satisfait d'elle, et il comprenait qu'elle ne devait pas l'être de lui. Leurs regards ne s'étaient pas rencontrés une seule fois; et pas un mot, pas un geste, comme avant ils en avaient pour s'entendre, n'était venu renouer entre eux le fil de leur secrète tendresse. Il lui semblait que la froideur de ce milieu réfractaire avait gagné sa cousine; ou bien était-ce lui qui, avec son deuil, sa figure pâlie et ses yeux ravagés par les larmes, avait apporté ce sentiment pénible, dont il ressentait par ricochet l'amertume? Pas un instant il ne songea que ce qui avait pu paralyser Éliane, c'était le respect de sa douleur, une délicatesse exagérée peut-être, qui la faisait s'effacer volontairement devant le souvenir trop vivace encore de la morte.

Il n'en avait pas été de même avec Malène. Comme elle lui avait parlé de sa mère simplement et avec émotion! On eût dit qu'elle avait à cœur de prendre une part de sa tristesse pour l'en soulager; à table, elle maintenait la conversation sur un ton atténué et discret, modérant la gaieté naturelle de Dubourg. Elle poussait la délicatesse jusqu'à ne pas porter de couleurs claires qui eussent contrasté trop visiblement avec le noir dont Gaston était vêtu de la tête aux pieds. Elle devinait les momens où il avait besoin de se laisser distraire, et ceux au contraire où son chagrin lui remontait jusqu'aux yeux, jusqu'aux lèvres; et elle se taisait ou parlait, selon ce qu'elle connaissait de son âme.

Positivement, auprès d'elle il souffrait moins; il y avait même des heures où il ne souffrait presque plus; c'était quand il pouvait rester assis à ses côtés, après avoir fui l'agitation du bureau; elle brodait, la tête inclinée sur son ouvrage, et lui, les

yeux mi-clos, se laissait aller à un engourdissement très doux. Il lui savait gré de ne rien lui dire, de ne pas le tirer de cet état d'apaisement, qu'il avait déjà éprouvé pendant sa convalescence, sous les vigilans regards de sa mère. Ce féminin qu'il était avait besoin de se blottir dans une tendresse féminine; et désormais c'était Malène seule qui lui procurait cette atmosphère de bien-être moral dont il avait été privé si cruellement. Maintenant il craignait autant de la perdre qu'il avait craint autrefois de l'approcher. Un jour, en déjeunant, Dubourg annonça qu'il serait obligé de faire le mois suivant un voyage à Paris, et il offrit à sa femme de l'accompagner. Cette perspective avait suffi pour plonger Gaston dans une perplexité poignante; il ne put s'empêcher de jeter à Malène un regard suppliant. Alors Malène ayant tranquillement répondu qu'elle ne tenait pas à voyager et qu'elle profiterait de l'absence de Dubourg pour rendre quelques visites de famille dans les environs, Gaston s'était senti subitement soulagé.

En dehors de ces tête-à-tête avec Malène, qu'il s'accordait le plus fréquemment possible, il ne songeait à prendre aucun délassement. Il avait abandonné les grandes promenades du dimanche dans la campagne, et même, pour les courses en ville, il trouvait presque toujours moyen de se faire remplacer. Le soir, au lieu de flâner par les rues avant de rentrer chez lui, il avait hâte de gagner sa chambre et son lit. Il dormait avec délices onze heures de suite, et dans le jour, il sommeillait parfois encore sur ses chiffres. Il s'étonnait de cet alourdissement peu en rapport avec son tempérament vigoureux, mais il n'y opposait aucune réaction, au contraire. Sa vie était maintenant si nulle, son cerveau et son cœur si endoloris qu'il ne pouvait mieux faire que de s'enlizer dans une somnolence qui l'empêchait de s'apercevoir de tout ce qui lui manquait pour être heureux.

II

Pourtant Dubourg et Malène s'efforçaient de le distraire. Un jour ils l'emmenèrent en voiture à Chambord; Gaston ne connaissait pas le château et autrefois il avait témoigné le désir de le visiter. Ils partirent de bonne heure, afin d'être de retour pour déjeuner à Blois. La matinée avait la douceur exquise d'un ciel de printemps attardé dans un paysage d'automne. Dubourg et

Malène s'étaient installés au fond de la victoria, et Gaston avait pris place sur la banquette, en face d'eux. Ils traversèrent le pont et suivirent pendant longtemps la levée de la Loire, ourlée de longs peupliers. Tous trois causaient à bâtons rompus, négligemment, des incidens de la route. Dubourg, qui connaissait de vieille date le pays, en contait les particularités; Malène souriait avec complaisance, et Gaston se croyait obligé de soutenir la conversation par politesse; mais il se dégourdissait à son insu, pénétré par l'action bienfaisante du soleil qui remplissait de gaîtés la campagne, et par la tendre sollicitude dont ses amis s'appliquaient à l'entourer. Il reprenait goût, sinon à se regarder vivre, du moins à envisager les choses extérieures.

Quand on se trouva en présence de la masse imposante que forme Chambord, il devint loquace à son tour. Tout de suite, il donna la préférence au château de Blois à cause de l'élégante simplicité de ses lignes. Ici, il se sentait dérouté par la disproportion des ornemens accumulés sur le faîte avec la nudité relative de la base. Cet énorme édifice, enveloppé jusqu'à mi-corps d'une enceinte de mansardes basses, lui faisait l'effet d'un géant agenouillé au milieu d'une bande de nabots. Mais ce qui le frappait plus encore, c'était la désolation épandue autour de cette splendeur. La plaine aride, où rampaient de maigres bouquets de bruyères mauves et de violiers jaunes, s'attristait encore de la richesse des fleurs de pierre épanouies là-haut sur les pinacles. Et les fossés, comblés de sable partout, complétaient l'idée d'un ensevelissement de la gloire humaine au sein de la terre sans désir.

Dubourg croyait savoir les raisons de cet isolement déconcertant : le château de Chambord aurait été construit pour cacher les adultères royaux; c'est pourquoi il s'élevait dans ce lieu désert, comme une monstrueuse germination du vice; et jamais depuis il n'avait manqué à sa destinée. Et il les nommait avec complaisance, ceux qui étaient venus là pour savourer librement leur plaisir : François Ier et la duchesse d'Étampes, Henri II et Diane de Poitiers, Louis XIII et Mlle d'Hautefort, Louis XIV et Mlle de La Vallière, — sans parler de l'altière Mancini, — Louis XV et la Pompadour. A l'entendre, il semblait que le péché des grands se nimbât de quelque beauté secrète; bourgeoisement, il s'extasiait devant leur toute-puissante luxure. Malène l'interrompit. On monta dans le château pour la visite.

Le grand escalier à double révolution, les quatre immenses

salles en croix grecque aux voûtes fleurdelisées, si nues, si vides de toute suggestion artistique, avec, aux murs, les majestueuses peintures de Rigaud et de Lebrun, et les mesquines tapisseries exécutées au petit point par les dames de la noblesse, ne soulevèrent pas l'enthousiasme de Gaston. Mais quand on fut arrivé sur les terrasses, au milieu de l'agglomération féerique des tourelles, des cheminées dentelées et des coupoles, où le croissant de Diane, sous la crudité du ciel, mettait comme un reflet de poésie orientale, l'enchantement commença. Au centre, le belvédère s'élevait, supportant le campanile coiffé de la gigantesque fleur de lis, haute de deux mètres, — plus grande qu'un homme qui serait très grand, — fit observer le gardien, sans attacher un sens philosophique à sa remarque. Dubourg, qui admirait tout sans réserve, déclara que c'était un conte des Mille et une Nuits. Malène ne se lassait pas de se promener le long des galeries, d'où l'on pouvait examiner de près les merveilleuses découpures des fenêtres, brodées à jour comme des collerettes de femmes. Gaston ne parlait plus, courant d'un détail à l'autre, grisé de la légèreté de l'air et de la souveraine beauté des choses.

On redescendit enfin. Dans la voiture, Dubourg félicita sa femme de la « bonne pensée qu'elle avait eue en organisant cette promenade ». Gaston regarda Malène à la dérobée, se souvenant qu'elle avait attribué à Dubourg l'idée de visiter Chambord « tous les trois ensemble, un matin ». Mais Malène, les yeux fixés au loin sur le paysage, ne sourcilla pas. Au bout d'un moment, comme on contournait Saint-Dyé avant de prendre la longue montée de Ménars, Dubourg quitta la voiture pour marcher en avant; il voulait fumer et se dégourdir un peu les jambes, car il engraissait trop et son médecin lui avait ordonné l'exercice. Gaston se mit à sa place, sur l'invitation qu'il lui en fit.

Les chevaux allaient au pas très lentement. Tout autour le pays s'étendait triste, le fleuve d'un côté, la plaine de l'autre, le clocher étroit de Saint-Lubin, le clocher trapu de Cour-sur-Loire, et enfin le château de la Pompadour, là-bas, derrière l'épaisse frondaison des arbres. Gaston éprouvait un singulier sentiment, mélange de malaise et de bien-être; il s'était dépouillé de son indifférence, et sentait plus aiguës maintenant la douleur comme la joie de vivre. Tout à coup quelque détail du paysage, la silhouette d'un saule singulièrement tordu de l'autre côté de l'eau, lui rappelèrent la route faite pour aller à Beaugency. Sa mère!

La plaie de son cœur se rouvrit; il pleura. Malène le vit et ne s'en étonna point. Tendrement elle lui coucha la tête sur son épaule; elle le tutoya, comme elle l'eût fait pour son propre enfant. Et elle trouvait des mots compatissans à lui dire pendant qu'il se soulageait à verser des larmes dans sa poitrine : « Mon cher petit Gaston, pauvre petit ami, pleure, cela te fera du bien! Je comprends tout ton chagrin ; mais je suis là pour te consoler. » Et lui s'attendrissait davantage, à sentir sur son front la tiédeur du souffle de la femme, à se laisser bercer par le câlinement de ses paroles. Il murmurait à son tour : « Malène! oh ! Malène! » oubliant qu'il ne l'avait plus appelée ainsi depuis bien longtemps, depuis qu'elle avait cessé de lui appartenir.

Un coup de fouet du cocher enveloppa les chevaux, qui partirent au grand trot à la descente. De loin, on aperçut Dubourg, comme un gros point noir, immobile; il était assis au bord de la levée, regardant paisiblement couler le fleuve.

III

Est-ce que ses mauvaises pensées allaient lui revenir? Est-ce que Malène reprendrait possession de lui, non plus violemment comme la première fois, mais peu à peu, par infiltrations lentes? Depuis son excursion à Chambord, Gaston traversait une nouvelle phase. Il était actif et remuant, inquiet loin de Mme Dubourg et agité auprès d'elle. Il s'énervait de son silence; et, quand elle lui parlait, il trouvait ses paroles trop banales. Il regrettait presque le temps où des tristesses lui remontaient à fleur de visage et obligeaient Malène à le consoler. Mais l'oubli commençait à se faire sur son deuil autour de lui et même en lui.

Il se préoccupait de savoir si le grand amour qu'il avait inspiré à Malène avait pu se changer en ce sentiment plus calme qu'elle lui montrait depuis son retour. Peut-être lui tenait-elle rigueur de n'avoir pas répondu à son appel, quand elle avait envoyé Dubourg le chercher à Beaugency, et était-ce pour cela qu'elle ne lui faisait plus aucune avance? Comme elle était tranquille maintenant, et naturelle avec lui! Pourtant il y avait des instans, rapides comme l'éclair, où il croyait sentir passer entre eux quelque fugitive étincelle de leurs ardentes caresses d'autrefois. Oh! ces caresses, aussi brûlantes que le feu, était-il possible que Malène les eût oubliées? Lui, au contraire, y pensait davantage, à me-

sure qu'elles devenaient plus lointaines. Il avait beau s'en défendre, elles se représentaient à lui comme un troupeau de sirènes; elles avaient des yeux qui le regardaient, des mains qui le touchaient, une voix qui l'appelait; elles étaient la tentation sous toutes ses formes, ensorcelantes et brutales, prometteuses et chimériques; ses rêves en étaient hantés; puis des insomnies lui vinrent, où plus dangereusement elles l'assaillirent. Il passait des nuits entières avec elles, ne cherchant même plus à les combattre; elles remplissaient son cerveau et se coulaient, vivantes, dans ses artères. Alors il appelait Malène de toute la force de son désir.

Un soir il alla à Tours, avec l'espoir de guérir son mal ou de l'oublier. Il erra le long de la rue Nationale jusqu'au pont et revint sur ses pas en regardant autour de lui. De bons bourgeois se promenaient, tenant le milieu de la chaussée, leurs enfans en brochette devant eux. Quelques jeunes gens, la cigarette aux lèvres, causaient à voix haute, en faisant des moulinets avec leurs cannes. Il emboîta le pas derrière eux et machinalement les suivit. Bientôt il se trouva dans une salle que remplissaient bruyamment des airs de quadrille. De petites ouvrières, — des grisettes comme la province en conserve encore, — s'essayaient à danser le « chahut » et à décoiffer d'un coup de pied les hommes. Gaston se tint à l'écart et bientôt écœuré ne tarda pas à sortir. Décidément il n'était pas fait pour ces banales distractions. Maintenant toute son ardeur était tombée. Il rentra à l'hôtel et dormit si bien qu'il se crut délivré de ses hantises.

Mais il en fut repris aussitôt qu'il eut revu Malène. C'était elle la tentatrice qui l'enveloppait de ces effluves démoniaques. Il la détestait passionnément. Il allait jusqu'à taxer d'hypocrisie l'affection qu'elle lui témoignait; car enfin il était impossible qu'elle ne devinât pas à quel point elle le faisait souffrir. Quand il la regardait, elle devait bien voir dans ses yeux la supplication ardente qu'il y mettait; alors elle avait une façon de lui dire : « Ce cher petit Gaston! » avec une intonation protectrice qui le jetait hors de lui. Il n'était plus un enfant pourtant, bien qu'il fût plus jeune qu'elle. Il avait presque vingt-cinq ans, une longue moustache et l'allure cavalière d'un homme. Pourquoi s'obstinait-elle à le torturer?

Ah! s'il s'était écouté, il s'était laissé aller à son entraînement! Mais sa timidité, les délicatesses qui étaient en lui, le retenaient, malgré la violence de son sang; il attendait d'elle un signe, un

mouvement d'émotion, qui lui permît de l'étreindre sans être grossier et brutal. Malheureusement, elle avait repris son masque. — Était-ce coquetterie ou indifférence? — Et elle ne le regardait plus jamais, jamais, comme autrefois, de ses yeux chargés de lueurs magnétiques, phosphorescentes, qui promettaient tout et qui permettaient de tout oser.

IV

Il s'était décidé cependant. Un jour qu'il se savait pour longtemps seul avec elle, il lui avait pris la main et l'avait couverte de baisers fous; et, comme elle se laissait faire en souriant, il avait prolongé ses baisers sur ses poignets nus, aussi haut que l'étoffe l'avait permis. Alors elle l'avait arrêté; elle lui avait résisté, avec des paroles de sagesse prononcées mollement, d'un accent voluptueux qui en démentait la signification : « A quoi bon recommencer les folies d'autrefois? Ne valait-il pas mieux rester amis tout simplement? On souffre trop après, quand on est obligé de se séparer. Elle avait peur de son cœur, peur d'elle-même et de lui. Elle s'était juré de ne plus se laisser aller à cet amour trop violent, qu'il lui avait inspiré tout de suite; elle était calme à peu près maintenant, elle voulait le demeurer encore. » Mais Gaston voyait le mensonge sortir de ses lèvres. Il n'écouta pas ces raisons faites pour être combattues par des protestations et des promesses.

A partir de ce moment, ils ne se cachèrent plus leur joie de s'appartenir. Dubourg venait justement de s'absenter pour aller passer une semaine à Paris. Ce fut pour eux huit jours de fête. Sous prétexte de mieux surveiller les affaires que Dubourg lui avait confiées, Gaston ne quittait plus la maison; mais c'était auprès de Malène qu'il restait. S'être contenu si longtemps en face d'elle, qui avait feint d'ignorer son désir, doublait le bonheur qu'il ressentait à la tenir longuement pressée contre lui. Il avait perdu l'équilibre de ses facultés, et ne pensait plus qu'à l'amour. En réalité, c'était maintenant seulement qu'il en connaissait toutes les jouissances. Sa première possession de Malène avait toujours été incomplète, troublée par d'incessans remords; à présent, il oubliait tout, il sacrifiait tout pour elle. Jamais non plus il n'avait su voir entièrement sa beauté. Elle avait le corps, fait pour le plaisir, des femmes qui n'ont jamais été mères; elle était grasse sans lourdeur, et conservait la ligne moelleuse et

ferme d'une belle statue de Praxitèle; sa tête reposait sur un cou arrondi, délicieusement flexible; rien n'était plus voluptueux que le dessin de sa nuque, au-dessus de ses épaules retombantes et pleines; sa gorge, placée juste à la hauteur des aisselles, se soulevait avec la fierté du marbre, et ses hanches avaient aussi la courbe orgueilleuse que le ciseau des artistes prête à l'Astarté, dont les flancs recèlent toute la volupté du monde. Gaston ne se lassait pas de la regarder, de l'admirer, de la vouloir. Par momens il ne croyait pas à son bonheur et il l'en remerciait avec une reconnaissance émue. Un soir, il lui demanda si c'était pour ne pas le chagriner qu'elle avait refusé d'aller à Paris. « Non, c'est pour moi-même ! » lui avait-elle répondu; puis elle l'avait embrassé sur les paupières : « Grand enfant, est-ce que j'aurais pu m'éloigner de toi? »

Mais Dubourg revenu, leur intimité en fut dérangée aussitôt. Malène reçut son mari avec une amabilité qui augmenta la rage furieuse de Gaston. Pendant plusieurs jours, il ne put la voir seul à seule; et, pour comble, la saison de la chasse étant finie, il n'avait plus aucune occasion prochaine de revivre les heures dont le souvenir l'accompagnait partout. Malène inventa autre chose pour qu'ils pussent se retrouver ensemble. Elle lui donnait rendez-vous dans quelque endroit éloigné, puis elle allait l'y rejoindre. C'était tantôt à l'entrée de la forêt, tantôt dans le faubourg de Vienne, au delà du pont. Elle lui prenait le bras, et ils marchaient droit devant eux, serrés l'un contre l'autre, tout en se dévorant de baisers. Quelquefois ils s'amusaient à entrer dans une auberge où étaient attablés des paysans; ils s'asseyaient et se faisaient apporter de la crème toute fraîche de Saint-Gervais, qu'ils mangeaient en de petits pots de grès avec des cuillers d'étain. Gaston souffrait pour Malène, si raffinée, de la rusticité de ces goûters improvisés; mais elle en riait, trouvant tout charmant et délicieux. Pour rentrer, ils cheminaient ensemble le plus longtemps possible, profitant de la tombée du jour qui les préservait d'être reconnus. Mais, arrivés en ville, Gaston essayait de protester, il voulait prendre un autre chemin qu'elle, il avait peur de quelque rencontre. Un jour, comme ils revenaient tous deux des Hautes-Granges, il crut apercevoir Éliane et sa mère qui longeaient la rue du Bourg-Neuf, et brusquement il voulut quitter Malène; mais elle le retint, presque fâchée, en lui demandant s'il avait honte d'être en sa compagnie; alors il céda et elle se sus-

pendit à son bras davantage. Heureusement, ces dames tournèrent par la rue de Berry, pour aller aux Ursulines sans doute; et il se remit vite de sa douleur.

Il n'y avait pas moyen, d'ailleurs, de résister à Malène. Très femme, elle avait des entêtemens puérils et des caprices d'enfant gâté. A chaque instant elle faisait trembler Gaston par la hardiesse de ses fantaisies; mais elle y mettait tant d'entrain, tant d'amoureuse folie, qu'il ne pouvait s'empêcher d'en être charmé. Un dimanche, elle lui déclara qu'elle voulait aller visiter son appartement de garçon et il courut l'y attendre. Mais que penserait-on de voir Mme Dubourg entrer chez lui? Il n'habitait pas seul la maison; en bas, il y avait un peintre en bâtiment et, au-dessus, une vieille dame qui passait son temps à raccommoder ses hardes derrière la fenêtre; sans compter les Sœurs qui demeuraient en face. Heureusement que c'était un dimanche, on serait aux offices ou à la promenade. Puis il ne pouvait refuser de la recevoir.

Il l'entendit bientôt qui remplissait l'étroit escalier du froufrou de ses jupons de soie. Elle entra sans frapper, et resta une minute dans le cadre de la porte, à le regarder en riant. Il se précipita, afin de fermer derrière elle; ensuite il voulut lui offrir un fauteuil, mais elle préféra rester debout « pour mieux voir ».

L'appartement se composait de trois petites pièces de grandeur égale. Celle-ci était disposée comme un cabinet de travail: une table Henri II, un corps de bibliothèque, quelques vieilles estampes de Gérard Audran, accrochées au mur. Sur la cheminée un groupe de Clodion, que Gaston aimait et qu'il avait fait venir de Beaugency après la mort de sa mère. Malène examina le titre des livres, dérangea les papiers de la table, souleva les rideaux pour regarder dans la rue. Il la suivait des yeux, mortifié un peu qu'elle s'occupât plus de ces choses que de lui-même.

— C'est gentil, dit-elle. Et ta chambre?

Ils passèrent ensemble dans la pièce à côté : le lit, large et bas, tenait presque toute la place. Il y avait encore cependant une commode en cerisier surmontée d'une glace, et une petite table avec une lampe à abat-jour. Dans la troisième chambre Gaston avait installé son cabinet de toilette.

Malène en passa l'inspection, prenant plaisir à toucher ces objets familiers; puis elle s'assit sur le rebord du lit. Gaston se sentait mal à l'aise sans savoir pourquoi, et gauche à faire les honneurs de son logis. Il dit enfin :

— Si j'avais su que tu dusses venir, j'aurais mis des fleurs partout.

— Tu en mettras la prochaine fois, dit Malène en l'embrassant, car je reviendrai.

— Comment? fit-il. Si près de chez toi!... Tu ne crains pas...

— Qu'est-ce que tu veux que je craigne? Personne ne passe dans cette petite rue.

— Et ton mari, s'il apprenait jamais que tu es venue me voir?

— Eh bien! je lui dirais que je t'ai apporté des confitures.

Et elle se mit à rire et à le caresser, comme elle l'eût fait d'un enfant.

Ce fut là désormais qu'ils se virent régulièrement. Dubourg cependant s'éloignait de temps à autre. Il avait dans la Sologne et en Touraine des cliens qui ne payaient pas, et il était obligé de les relancer jusque chez eux. Ces jours-là, Malène et Gaston profitaient de son absence pour ne se point quitter. Leurs repas en tête à tête prenaient des airs de petites débauches. Malène allait le matin chez Granry, place Louis XII, choisir elle-même les fins morceaux que Gaston aimait; et, pour paraître à table, elle faisait une toilette recherchée, mettant sa coquetterie à laisser voir son cou très lisse et ses bras très blancs, comme une gourmandise de plus dont elle flattait la sensualité de son jeune amant.

V

Gaston était tombé sous l'empire d'une passion tyrannique; il ne cherchait même plus à y échapper. Elle emplissait tellement son esprit et sa vie qu'il ne pensait presque plus à Éliane, en dehors des rares momens qu'il passait au boulevard de l'Est. Encore auprès de sa fiancée emportait-il la préoccupation de ses autres amours. La conversation d'Éliane forcément réduite, à cause de l'entourage, à des banalités courantes, lui paraissait plate et vide, en comparaison de l'aimable liberté d'esprit de Malène, et l'intérieur des Tissaud de Briville monotone et mesquin, à côté du luxe très large dont s'entouraient les Dubourg. Il se sentait mal à l'aise entre ces gens guindés qui surveillaient tous ses mouvemens, et il ne songeait même pas, quand Éliane le regardait avec tendresse, à regretter ce qui le séparait d'elle.

Ses idées sur la morale avaient d'ailleurs singulièrement changé, depuis qu'il vivait dans l'intimité étroite de sa maîtresse. Par la violence du plaisir, tous ses remords avaient été abolis. Que faisait-il, d'ailleurs, sinon ce que tous les autres hommes avaient fait? Il se disait qu'il n'était plus un enfant, pour vivre dans une crainte perpétuelle de ce qui constitue la raison d'être des créatures; qu'assurément il était libre de disposer de lui-même jusqu'au moment où Éliane deviendrait sa femme; et qu'alors seulement il serait dans l'obligation de lui rester fidèle. Mais à cette dernière considération il s'arrêtait le moins possible; il vivait tout entier dans le présent, dans le bon et saisissable présent, qui lui apportait tant de jouissances.

De même que ses remords à l'égard d'Éliane, sa foi religieuse avait disparu. Cependant il avait cru longtemps, et avec une rare vigueur. Au moment de la mort de sa mère, il avait encore prié ardemment; mais, depuis, la passion avait tout balayé dans son âme. Maintenant, il ne croyait plus qu'au dieu insatiable et charnel qui était en lui. S'il allait à l'église, c'était uniquement pour voir Malène. Elle avait conservé l'habitude d'assister à une messe chaque dimanche dans l'église Saint-Vincent, et il s'y rendait aussi, à la même heure. Il se plaçait derrière elle, de façon à ne pas la quitter des yeux. Lorsqu'elle inclinait la tête pour l'Élévation, il s'amusait à voir sur sa nuque les petites boucles de cheveux, contre lesquelles il aimait à poser ses lèvres. Quand elle sortait de l'église, il guettait son regard au passage et se hâtait de l'aller rejoindre chez elle. Le dimanche était pour eux le jour privilégié; car Dubourg depuis quelque temps le passait entièrement en voyage, s'il ne chassait pas. Pour mieux s'appartenir l'un à l'autre, ils évitaient alors de sortir. Malène, qui était bonne musicienne, déchiffrait des partitions d'opéra; elle jouait avec sentiment et chantonnait les paroles en sourdine; mais Gaston ne l'écoutait pas, occupé seulement à la regarder encore, à la désirer toujours. Le soir, après dîner, elle le retenait longuement auprès d'elle; et il n'avait pas la force de la quitter une heure plus tôt, pour se rendre chez les Tissaud de Briville.

Les semaines, les mois s'écoulaient ainsi.

VI

Dans la maison silencieuse du boulevard de l'Est on célébrait ce soir-là les vingt ans d'Éliane. Réunion du dimanche, austère et familiale autant que de coutume, l'anniversaire n'étant chez les catholiques qu'une petite fête laïque sans importance, qui doit s'effacer devant la fête religieuse du saint patron. Mais pour Éliane cette date prenait une signification extraordinaire. Depuis si longtemps elle l'attendait comme le terme fixé par ses parens aux impatiences de Gaston ! Que de lassitudes quotidiennes, que de journées mornes et moroses elle avait supportées courageusement, allégrement presque, les yeux tournés vers ce but étoilé de ses vingt ans, qui devait lui faire oublier tant de tristesses ! A mesure qu'elle s'en rapprochait, elle sentait une force plus grande la soutenir.

Cependant la transformation qui s'était produite dans Gaston ne lui avait point échappé. Sa figure s'était allongée, son teint avait pâli, ses yeux s'étaient agrandis d'un léger cercle de bistre ; il avait perdu sa physionomie poupine d'autrefois, pour prendre un air mâle et viril ; et tel, il lui plaisait davantage encore. Ses manières aussi étaient toutes différentes ; non seulement il espaçait de plus en plus ses visites, mais, quand il venait, il se tenait sur la réserve, parlait moins et presque toujours paraissait préoccupé. Elle remarquait ces choses, sans songer à lui en vouloir, ni même à s'en étonner. N'avait-il pas deux raisons d'être triste et changé, au moral comme au physique ? La mort de sa mère qui l'avait frappé d'un coup si cruel, et sa maladie dont il était resté si longtemps à se remettre ?

Oh ! cette maladie, elle ne pouvait y penser, sans qu'un frisson d'angoisse la secouât toute ! Elle se souvenait quelle douleur aiguë l'avait traversée, en apprenant que son cousin venait d'être conduit à Beaugency avec une fièvre qui mettait sa vie en danger. Puis après, pendant de longs jours, plus de nouvelles ! Timidement, elle s'était risquée à en demander. Mais on lui avait répondu qu'il fallait attendre, et qu'il ne serait pas convenable de se montrer aussi empressée. Un matin, elle avait su qu'il était au plus mal, et elle avait dû vivre ainsi, avec cette désespérante inquiétude, pendant plus de trois semaines ; car elle n'osait plus s'informer, elle ne pouvait même pas laisser paraître ses craintes. Ses parens

cependant devaient bien s'apercevoir qu'elle avait sans cesse les yeux rouges et le visage bouffi par les larmes; toutefois ils ne lui disaient rien, ils affectaient de ne pas parler de Gaston. Elle souffrait tant de n'avoir personne à qui confier son chagrin qu'elle aurait voulu aller chez les Ursulines, où la supérieure du moins l'aurait écoutée; mais sa mère ne lui permettait pas d'y retourner autrement que pour de cérémonieuses visites. Cependant son parti était pris à l'avance : si Gaston mourait, elle se réfugierait au couvent, elle se ferait religieuse. Et ce n'était point par exaltation d'esprit qu'elle se disait cela, mais par intégrité d'âme, dans la certitude évidente qu'elle ne saurait se consoler autrement qu'en Dieu. Enfin de meilleures nouvelles étaient arrivées, lui apportant une telle joie et si durable qu'elle n'avait pas eu l'idée de s'affliger de la prolongation du séjour de son cousin à Beaugency. Et, quand il était revenu tout en deuil et si changé, quand depuis il s'était montré sombre, rare, indifférent même, elle n'en avait aspiré que plus ardemment à l'époque bénie où elle aurait le droit de le consoler.

Dix heures venaient de sonner dans le salon où se continuait l'éternelle partie de whist,et Gaston n'était pas encore là. Éliane cependant ne perdait pas l'espérance de le voir arriver. Depuis bien des dimanches il n'était pas venu, mais aujourd'hui il ne manquerait pas, il ne pouvait pas manquer; cette date devait être aussi sacrée pour lui que pour elle. Il allait entrer, le sourire aux lèvres et l'air heureux. Elle écoutait si on entendait son pas résonner dans la cour; le moindre bruit lui donnait un tressaillement; à chaque minute elle s'attendait à le voir paraître. La porte s'ouvrit, et elle eut un grand battement de cœur; mais c'était le thé seulement qu'on apportait.

Alors tristement elle se mit en devoir de le servir; depuis trois ans qu'elle accomplissait cette fonction familière, rien n'avait changé autour d'elle. Mme de la Gaudinière et Élodie avaient les mêmes robes de soie étriquées à la jupe et aux épaules, son père et Florimond les mêmes habits de forme surannée; seuls, les deux êtres qui mettaient un peu de mouvement dans cette immobilité faisaient défaut : l'oncle Preumartin, malade, ne sortait guère plus de chez lui, et Gaston, — ah! Gaston! — quelle pouvait être la cause de son absence?

Éliane soupira. Ce soupir fut-il compris autour d'elle? Voilà qu'Élodie, d'une voix doucereuse, se prit à dire tout à coup :

— M. de Lucerais devient bien rare depuis quelque temps.

A quoi Herminie de la Gaudinière répondit avec empressement :

— Il s'absorbe de plus en plus chez les Dubourg.

Mais le venin de cette remarque ne pénétra pas l'âme candide d'Éliane; elle se souvint en effet que son cousin lui avait dit une fois, s'excusant de venir moins souvent, qu'il était obligé de beaucoup travailler, surtout pour les liquidations à certaines époques du mois. C'était cela sans doute qui l'avait retenu encore aujourd'hui. Bientôt il reviendrait — et peut-être voulait-il lui en faire la surprise? — avec une bague ornée de deux perles amoureusement serties l'une contre l'autre, et un bouquet d'anémones blanches; car c'étaient les anémones, il le savait, qu'elle préférait à toutes les autres fleurs.

VII

Maintenant que la réalisation en était toute proche, Éliane s'abandonnait avec plus d'ivresse à des projets que depuis longtemps déjà elle caressait en rêve. Une fois mariée, elle voudrait habiter avec Gaston une petite maison entourée d'un grand parc, où ils seraient seuls tous deux, le plus loin possible de ce faubourg Saint-Jean dont la tristesse lui avait trop longtemps comprimé l'âme. Elle aimerait à se rapprocher de la forêt; même à l'hiver, les arbres défeuillés ne lui feraient pas peur. Ce qu'elle voulait fuir absolument, c'était la vue du fleuve qui de plus en plus l'affectait; quand par hasard ses yeux tombaient sur les eaux lourdes et jaunes, son cœur se serrait étrangement et tous ses projets de bonheur lui semblaient inutiles et vains, emportés par leur courant désolé ; mais elle s'arrangeait pour ne pas les voir, elle regardait ailleurs, du côté des jardins hauts ; alors elle continuait de penser à Gaston. Leurs noces célébrées, ils feraient sans doute ensemble quelque beau voyage; elle n'avait jamais quitté le Blésois, et se réjouissait de partir avec lui pour visiter des régions nouvelles. Les grandes villes ne l'attiraient point; c'était la montagne ou la mer qu'elle désirait le plus connaître; elle rêvait d'un été passé en Suisse, dans un chalet isolé au milieu des Alpes, ou sur quelque grève déserte, en face de l'Océan. La compagnie de celui qu'elle aimait lui était à l'avance tellement précieuse qu'elle repoussait en esprit tout ce qui pourrait l'en distraire. Toutefois elle s'esti-

mait trop raisonnable pour souhaiter uniquement une vie de sentimentalité pure, affranchie de toute obligation sociale, et dont Gaston finirait par se fatiguer; son idéal était entre eux deux une intimité constante et douce, le bonheur de vivre à côté l'un de l'autre, sans grande secousse ni troublant désir.

Une semaine se passa ainsi, puis une seconde, une troisième encore; Gaston ne paraissait point avec la bague aux perles symboliques et le bouquet d'anémones blanches. Éliane ne savait que penser. Jusqu'à présent l'espoir l'avait soutenue, mais elle ne pouvait plus comprendre; elle ne trouvait plus rien à inventer pour l'excuser. Pourquoi la laissait-il sans nouvelles, sans visites, sans rien qui pût la tirer d'inquiétude? Elle finit par se persuader qu'il avait fait auprès de ses parens une seconde démarche suivie de refus, et que c'était là le motif de son abstention. Mais alors elle ne le reverrait plus? Jamais? Elle ne pouvait se résigner à cette pensée.

Pourtant elle ne possédait aucun moyen de sortir de peine. Interroger son père ou sa mère était impossible; elle n'avait nulle ouverture de cœur avec eux; et d'ailleurs, si elle se trompait, si Gaston n'avait pas tenté cette nouvelle démarche, paraître au courant de ses projets serait une maladresse qui risquerait de tout compromettre. Elle attendit encore; elle s'appliquait à croire que la volonté de celui qu'elle aimait était étrangère à cette défection.

Cependant elle souffrait au point de perdre tout courage. Dans la rue, à l'église, elle ne le rencontrait jamais plus, comme autrefois. Où était-il? Que faisait-il? S'il avait été malade, on l'aurait appris; absent, il aurait pu s'excuser par une lettre. Mais rien, rien que ce silence, plus froid que la mort, que ce vide autour d'elle qui lui gagnait le cerveau. C'était à devenir folle. Il fallait absolument sortir de cette incertitude; n'importe quelle douleur, n'importe quelle déception, serait moins atroce. Il fallait *savoir*. Elle se décida à interroger Gaston lui-même.

La hardiesse de ce projet, qui rompait délibérément avec les principes de réserve stricte dont elle avait été imbue, ne l'effraya point. Elle avait l'âme trop droite pour voir aucun mal dans un acte d'où dépendait toute la suite de son existence; et son énergie naturelle la rendait capable d'affronter les difficultés d'une pareille entreprise. Correspondre avec Gaston demandait en effet des précautions infinies. A la rigueur elle pouvait, en profitant

d'un jour où sa mère aurait une lettre à mettre à la poste, en glisser une subrepticement à l'adresse de son cousin; mais recevoir la réponse était tout à fait impossible. Mieux valait essayer de causer avec lui seule à seul. Éliane adopta cette dernière combinaison, sans vouloir s'avouer à elle-même tout ce que son pauvre cœur meurtri comptait y trouver de consolation.

Elle écrivit :

« Mon cher Gaston,

« Il faut absolument que je te parle; j'ai quelque chose de très important à te dire. Viens jeudi prochain à quatre heures précises. Je t'attendrai.

« Éliane. »

Son plan était arrêté irrévocablement. Chaque jeudi, sans jamais y manquer, ses parens allaient à la Cathédrale assister au Salut, M. Tissaud de Briville au banc d'œuvre, Madame sur un prie-Dieu marqué à ses armes. Ce jour-là, au moment de les accompagner, elle prétexterait une indisposition légère, et elle serait à la maison toute seule pour recevoir la chère visite *imprévue*.

VIII

Malgré le courage qui la soutenait, Éliane ne pouvait se défendre de mille craintes, en voyant approcher l'heure de son rendez-vous avec Gaston. Le jeudi matin, Mme Tissaud de Briville s'était réveillée avec un peu de migraine. Si cela persistait et qu'elle fût obligée de prendre le lit, c'en était fait de tout ce qui avait été préparé; Gaston ne serait pas reçu. Que penserait-il alors de la lettre pressante de sa cousine? Pourtant, après déjeuner, l'accès se calma, et ce fut au tour d'Éliane de se déclarer malade. Elle n'eut pas besoin de feindre beaucoup pour le paraître; l'émotion la rendait toute pâle et tremblante.

— Qu'as-tu donc? lui demanda sa mère.

— Je ne sais pas, répondit-elle.

Et elle ajouta, pour ne point mentir :

— Depuis quelque temps, je ne me sens pas aussi bien que de coutume.

Mme Tissaud de Briville lui conseilla de se coucher; mais elle

se récria : ce n'était rien, elle avait besoin d'un peu de repos seulement; le soir il n'y paraîtrait plus.

M. Tissaud de Briville, qui avait déjà boutonné ses gants, fit le geste de les ôter, et lui proposa de rester avec elle; heureusement Honorine l'en empêcha.

— Si Éliane avait besoin de quelqu'un pour la soigner, ce serait moi qui remplirais cet office, déclara-t-elle sévèrement à son mari; mais, Dieu merci! nous n'avons pas lieu d'être inquiets.

Pendant ce débat, le temps passait; il était quatre heures moins dix; pour peu que Gaston fût exact, il allait se croiser avec M. et Mme Tissaud de Briville au détour du boulevard de l'Est! Éliane se sentait mourir d'inquiétude. Ils partirent enfin: mais elle ne respira que lorsqu'elle fut certaine qu'ils ne pouvaient plus rencontrer Gaston; alors elle courut entr'ouvrir la porte de la grille, afin qu'il entrât sans être obligé de sonner.

Mais viendrait-il? Avait-il seulement reçu sa lettre? Serait-il libre au moment précis qu'elle lui avait désigné? Et, s'il tardait tant soit peu, — autre crainte! — il risquait de nouveau de se trouver avec ses parens... Que se passerait-il alors, et quelle contenance tiendrait elle devant eux? Malgré tout, elle était décidée à recevoir Gaston.

Elle n'eut pas longtemps à s'arrêter devant ces considérations poignantes. De la fenêtre, derrière laquelle elle guettait, elle le vit arriver très vite à l'instant même où l'horloge de la cathédrale sonnait quatre heures. Comme elle l'aima d'être venu si exactement! Il poussa la grille et se dirigea vers le salon. En deux bonds elle descendit le rejoindre.

C'était la première fois qu'ils se trouvaient seuls depuis bien longtemps, depuis l'époque où ils jouaient à se poursuivre dans le jardin, quand Gaston passait par Blois en revenant du collège. Maintenant ils ne songeaient guère à lutiner ensemble. Ils se tenaient l'un devant l'autre,debout, ayant conscience de n'être pas chez eux dans le grand salon où les sièges mêmes gardaient un peu de la raideur de ceux qui les occupaient d'habitude. Émus et graves, ils s'attendaient mutuellement pour s'adresser la parole, craignant tous deux de ne plus se trouver à l'unisson. Éliane comprit cependant que, puisqu'elle avait appelé son cousin, c'était à elle de s'expliquer la première. Elle n'avait rien préparé; elle dit simplement les choses comme elles lui venaient aux lèvres :

— J'ai vingt ans depuis le mois dernier, et si tu le veux encore je suis prête à devenir ta femme.

Gaston resta confondu. Était-ce possible qu'il eût oublié cette date, qu'il eût laissé passer les vingt ans d'Éliane sans lui donner le moindre signe d'affection et de souvenir? Mais alors il y avait trois ans qu'il était arrivé à Blois, et deux ans — deux ans déjà! — qu'il subissait le joug de Malène? Et Éliane, pauvre enfant! qui pendant ce temps n'avait pas cessé de l'aimer, de penser à lui, de lui être fidèle! Il la regarda avec une infinie tendresse.

A travers la haute fenêtre, un rayon de soleil tombait sur elle, l'enveloppait toute d'un éblouissement de jeunesse et de blondeur. Il fut surpris de la trouver ainsi transformée à son insu, épanouie sans qu'il y eût pris garde. Jusqu'à présent, il l'avait toujours considérée comme une enfant charmante et frêle, dont l'âme essentiellement pure immatérialisait, idéalisait la chair. Mais maintenant c'était une vraie femme qu'il avait devant les yeux; sa taille s'était développée sans rien perdre de sa souplesse; ses épaules, ses bras s'arrondissaient moelleusement, sous les plis du simple corsage qui les recouvrait. Au contour de ses joues d'un ovale parfait, sa peau blanche se duvetait un peu, et dans ses yeux d'une transparence toujours égale se lisait clairement la puissance d'aimer et de souffrir qui est le signe de la pleine floraison des êtres. Gaston tressaillit. Qu'allait-il faire? Serait-il assez brutal pour repousser cette candeur qui s'offrait à lui? Et quel prétexte invoquerait-il pour manquer aussi indignement à sa parole? N'était-ce pas déjà trop d'avoir outrageusement délaissé Éliane, à ce point que, la première, elle était obligée de lui rappeler leurs engagemens? Encore le faisait-elle sans reproche, sans amertume, avec cette grâce simple et noble qu'il avait toujours tant aimée en elle. Éliane! Son grand lis embaumé! A la voir ainsi devant lui, tous ses remords d'autrefois lui revenaient en foule, avec quelque chose de plus, une colère contre soi-même de s'être laissé aller à l'oublier, pendant qu'elle devenait si jolie, si exquisement désirable. Il l'attira contre lui, et il l'embrassa longuement. Ce baiser fut entre eux comme un nouveau serment de s'appartenir. Avant de la quitter, il la rassura encore :

— Demain, lui dit-il, je viendrai te demander à tes parens.

IX

Gaston était de bonne foi dans sa résolution d'épouser Éliane et de rompre définitivement avec Malène. Au fond de son cœur il n'avait jamais cessé d'aimer sa cousine; toujours il avait conservé l'intention de tenir ses promesses quand le temps en serait venu. Sa liaison avec Mme Dubourg était de celles qui se dénouent par la force même des choses, tandis que l'engagement sacré qui l'attachait à Éliane, il ne pouvait s'y dérober sans faillir aux plus élémentaires principes de l'honneur. En somme, vis-à-vis de Malène, il se sentait libre, et même dispensé de toute reconnaissance; n'avait-elle pas eu de lui au jour le jour tout ce qu'elle était en droit d'en attendre?

A la vérité, il commençait à se fatiguer des exigences continuelles de sa maîtresse. Elle avait pour lui une passion envahissante, tyrannique. De plus en plus, elle l'absorbait. Elle ne se lassait pas de le voir, de l'avoir, de l'attirer et de le retenir auprès d'elle, sous mille prétextes et par tous les moyens. Et ce qu'il avait trouvé si bon tout d'abord lui paraissait maintenant hors de mesure. L'ardeur que Malène mettait à l'aimer le gênait par instans, et il ne savait comment y répondre. Il ne se sentait pas fait pour ces grands débordemens de l'amour, dont la griserie lui laissait à la longue un arrière-goût d'amertume, pas plus que pour ces fièvres de l'attente. ces craintes d'être surpris qui accompagnent toutes relations clandestines. Chaque fois qu'il était auprès de Malène, il avait une peur atroce de voir arriver Dubourg, non par lâcheté certes, mais à cause de toutes les conséquences qu'il envisageait, le déshonneur public de la femme, et le chagrin infligé au mari qui lui avait toujours témoigné une amitié si confiante. Sa droiture naturelle, que rien dans la vie n'avait brisée, s'accommodait mal de cette situation ambiguë. Souvent il s'étonnait de la légèreté avec laquelle Malène prenait ses scrupules; elle l'en plaisantait; quelquefois même elle s'amusait à provoquer ses terreurs, pour en rire après aux éclats. On eût dit que positivement elle avait plaisir à jouer avec le danger, à s'enorgueillir de ce qu'elle eût dû cacher avec soin. Elle ne se gênait plus devant les domestiques, taxant de ridicule la réserve que Gaston observait en leur présence. Même quand Dubourg était là, elle trouvait encore moyen d'échanger des signes avec

son amant, et de lui adresser des paroles auxquelles elle attachait un sens particulier. Pour toutes ces raisons, et aussi parce qu'il lui répugnait de manger à la table de l'homme qu'il trompait si indignement — Gaston s'était décidé, malgré les supplications de Malène, à reprendre pension dans l'hôtel où il était descendu autrefois ; en revanche, elle lui avait donné une clef de la maison, dont il se servait pour l'aller rejoindre, chaque fois que Dubourg s'absentait. Or, ces occasions devenaient de plus en plus fréquentes, Malène ne se faisant pas faute de persuader à son mari que les voyages lui étaient utiles autant pour sa santé que pour ses affaires.

Tant qu'il était sous l'empire de l'affolement sensuel, Gaston se prêtait complaisamment à toutes ces fantaisies amoureuses ; mais aussitôt qu'il retombait en face de lui-même, il souffrait de cette annihilation complète de sa volonté. C'était comme une chaîne dont il ne s'apercevait point dans l'extase de l'adoration, mais qui lui pesait lourdement dès qu'il voulait faire un pas. Aussi sa résolution de rompre avec Malène lui procurait-elle une satisfaction égale à celle du prisonnier qui s'évade après de longs mois de captivité. Il se voyait maintenant redevenu son maître, libre d'épouser Éliane, d'avoir un foyer à lui et une femme tout à fait sienne, qu'il pourrait aimer à son aise sans tromper personne. Et il formait précisément les mêmes projets de bonheur tranquille auxquels Éliane se plaisait de son côté ; car leurs goûts, leurs aspirations, leurs habitudes d'esprit, étaient à peu près les mêmes. Comme ils allaient être heureux ensemble ! Et combien Éliane, si pure, si calme, si liliale, lui serait un doux rafraîchissement, après les brûlures qu'avait faites en lui la passion ignée de Malène !

X

En rentrant chez lui, la joue encore embaumée du virginal baiser d'Éliane, Gaston trouva sur sa table un billet de Mme Dubourg. Il l'ouvrit à la hâte, bien qu'il sût à l'avance ce qu'elle pouvait avoir à lui dire. C'était, de sa haute écriture fortement appuyée, une seule ligne brève comme un ordre :

« Je serai seule ce soir. Viens ! »

Son premier mouvement fut de contrariété vive et même d'impatience. Il s'était fait une joie de passer la soirée en tête à

tête avec la vision de son nouveau bonheur, et voilà que Malène, toujours exigeante, venait se jeter à la traverse de ses plans et le relancer au moment même où il commençait à reprendre possession de sa volonté. Son amour-propre se révoltait à la fin contre cet asservissement auquel on le soumettait. Malène supposait donc que rien n'existait pour lui en dehors d'elle, ni famille, ni plaisir, ni souci, qui pussent l'empêcher une seule fois de se rendre à son appel? Il était trop irrité pour s'avouer que lui-même avait été en grande partie l'auteur de l'esclavage qu'il subissait maintenant. Peu à peu et sans opposer aucune résistance, il s'était laissé aller aux douceurs dont Malène l'enveloppait; il avait agi comme un enfant gourmand qui ne s'aperçoit de son intempérance qu'après avoir savouré jusqu'au bout la friandise dont son estomac est fatigué. En ce moment, il oubliait tout ce que Malène lui avait témoigné de bonté, d'affection tendre, de soins consolans; il ne pensait plus qu'à *l'autre*, à celle qu'il voyait se dresser sur le seuil de son existence nouvelle et qui détenait toutes ses joies futures, tous ses espoirs.

Il attendit que la nuit fût venue pour se rendre à l'hôtel où il dînait. Il n'avait pas faim; le souvenir d'Éliane lui apportait comme une nourriture mystique. A la table d'hôte, quand il arriva, il n'y avait plus que deux convives, un voyageur de commerce et le receveur central de l'octroi qui échangeaient leurs opinions politiques, en cassant des amandes sèches; il s'assit loin d'eux et on releva pour lui la flamme d'un bec de gaz. Il éprouvait un grand soulagement à penser que bientôt il ne serait plus astreint à manger dans cet endroit banal, où son couvert était mis entre des ronds de serviette anonymes et les miettes des repas des autres; il aurait en face de lui le charmant visage de sa jeune femme, et sous les yeux les mille petits raffinemens d'un intérieur confortable et bien réglé. Il était très sensible au charme des choses ambiantes et son humeur se colorait facilement de leurs reflets. Souvent un détail qui le choquait suffisait à le faire se recroqueviller en soi-même. Avec Éliane il savait d'avance que tout serait harmonie et grâce dans son foyer. Il lui tardait de commencer cette vie si peu semblable à la vie de vicissitudes et d'irrégularités qu il avait menée jusqu'à présent. Certain cette fois d'être agréé, il se faisait une fête d'aller le lendemain trouver son oncle et sa tante Tissaud de Briville, pour leur rappeler ce qui avait été convenu au sujet d'Éliane; et peu après,

dans un mois peut-être, il conduirait à l'autel celle qu'il aimait.

Mais, avant d'accomplir cette démarche, son honnêteté lui commandait absolument de se dégager de Malène. Il ne pouvait devenir le fiancé officiel de sa cousine, et rester en même temps l'amant de Mme Dubourg. Une explication avec Malène s'imposait, et le plus tôt possible, afin qu'il fût tout à fait libre, après, de ne plus s'occuper que d'Éliane. Sans doute, c'était là un devoir peu agréable; il l'accomplirait comme l'expiation légitime de ses fautes.

Il sortit de l'hôtel et rentra lentement chez lui. Sur sa table il retrouva, caché dans un livre, le mot de Malène. Au fait, pourquoi ne profiterait-il pas de cette occasion qui s'offrait tout naturellement à lui ? Et à quoi bon attendre au lendemain, puisqu'il pouvait dès ce soir s'affranchir d'un souci pénible? Il se sentait pour l'instant dans une satisfaisante allure d'esprit, en veine d'être éloquent; les phrases qu'il préparait lui semblaient celles-là mêmes qu'il fallait dire. Aurait-il demain autant d'assurance? Pour s'affermir davantage, il calcula que dans quarante-cinq minutes il pourrait être de retour. Et quelle bonne nuit il passerait ensuite, avec la certitude de n'appartenir désormais qu'à celle dont il allait faire sa femme! Il regarda l'heure et descendit à la hâte, car Malène devait depuis longtemps l'attendre.

XI

Quand il fut arrivé rue Pierre-de-Blois, en face de la maison des Dubourg, Gaston constata que toutes les lumières étaient éteintes; seul, l'appartement de Malène s'éclairait d'une vague lueur. Avant d'entrer, le souvenir lui revint des nombreux momens d'attente qu'il avait passés là, le cœur battant, à guetter la minute précise où il pourrait se faufiler, comme un larron, dans cette demeure, dont la porte chaque jour s'ouvrait toute grande devant lui. Pourtant il n'éprouva aucune émotion et, tout en glissant la petite clef dans la serrure, il se fit la réflexion que c'était la dernière fois qu'il s'en servait; la crainte d'un retour imprévu de Dubourg, ou de quelque rencontre des domestiques, ne l'affecta même pas; il ne venait pas en amant, malgré l'heure tardive et la singulière façon dont il s'introduisait auprès de Malène.

En montant l'escalier, il fut surpris de sentir une clarté le frapper au front tout à coup. Il leva la tête et aperçut Malène

qui le guettait avec un flambeau. Dès qu'elle le vit, elle descendit rapidement au-devant de lui quelques marches.

Elle ne lui demanda même pas pourquoi il était en retard, ce qui lui eût permis de s'expliquer; elle s'empara de lui amoureusement, avec cet emportement de passion que toujours elle lui témoignait. Gaston ne savait comment se défendre de ses caresses ; les mots qu'il avait préparés ne lui venaient plus ; il sentait tout le ridicule, toute l'inconvenance presque, qu'il y aurait à répondre aux baisers de sa maîtresse par l'annonce froide et si imprévue d'une rupture. Puis, à la revoir ainsi, une envie irrésistible le prenait de l'étreindre une dernière fois. Oh ! oui, la dernière; car, avant de la quitter, il lui dirait tout ce qu'il avait à lui dire ; et ils se sépareraient, résignés peut-être?

Malène avait reconnu aux embrassemens de Gaston quelque chose d'inaccoutumé et de subtil, la saveur âcre d'un adieu. Maintenant, elle lui murmurait les rythmes ensorcelans qui sont l'éternel cantique de l'amour. On eût dit que, prévoyant le terrible aveu que son amant avait à lui faire, elle y opposait d'avance le flux enveloppant de ses paroles. Tout ce qu'il y avait eu de tendresse entre eux pendant des années lui revenait abondamment aux lèvres : « Elle l'aimait de plus en plus; jamais elle ne l'avait tant aimé. Que lui avait-il donc fait pour qu'elle lui appartînt si étroitement ? Il remplissait à lui seul son cœur et toute sa pensée; et rien au monde ne l'attachait à vivre que lui, son Gaston adoré, son unique bonheur ! » Elle lui disait tout cela, bouche à bouche, dans une chaleur de passion qui énervait de nouveau sa volonté. Il se leva en chancelant.

Depuis sa maladie, il ne s'était pas senti aussi mal à l'aise. Des cercles tournoyaient dans sa tête, et une sueur froide lui mouillait les paumes des mains. Il s'attarda à dessein dans l'appartement pour se donner le temps de se ressaisir; et il essayait en même temps de jeter quelques mots qui pussent lui servir de préambule; mais sa gorge se contractait, ses lèvres tremblaient, il se faisait pitié à soi-même. La chose qui lui avait semblé toute naturelle la veille lui paraissait maintenant impossible et monstrueuse. Quelle raison allait-il donner à Malène, en lui annonçant qu'il renonçait désormais à son amour ? Quelle influence, quel prétexte même pouvait-il invoquer qui expliquât la nécessité de son prochain mariage ? Il n'avait plus ni père ni mère, il était son maître; s'il abandonnait Malène pour épouser Éliane, c'était évi-

demment par le seul fait de son bon plaisir. Mais jamais Malène n'admettrait que cela fût, elle qui s'était habituée à le considérer comme son propre bien, et qui tout à l'heure encore le pressait dans ses bras avec la certitude qu'il devait lui appartenir pour toujours.

Cinq heures du matin sonnèrent qu'il était encore à ne savoir comment formuler sa confession. C'était le moment de partir cependant, sous peine de se laisser surprendre; il s'approcha de Malène, décidé à lui parler quand même, à tout lui dire brutalement; mais elle s'était assoupie, elle reposait, souriante, dans la moiteur des coussins. Il la regarda une minute sans amour, sans colère, sans aucune passion au cœur, et il s'éloigna lourdement, sous le poids du secret inavoué qui l'accablait.

XII

Gaston ne rentra pas chez lui; il avait besoin de la marche et du grand air, pour dissiper le trouble de son cerveau; il prit le dédale des petites rues en pente qui le conduisirent jusqu'au quai; là il tourna à droite et arpenta l'espace devant lui. Mais il n'était pas solide sur ses jambes, il trébuchait et flageolait comme un homme ivre. Une seule idée s'imposait à lui: celle d'une force terrible, quasi fatale, qui l'enchaînait à Malène. Il se rappelait les commencemens de leur liaison, alors qu'il avait voulu tant de fois lui faire connaître la vérité; et jamais il n'avait pu; toujours il avait éprouvé cette même paralysie qui le mettait dans l'impossibilité matérielle d'ouvrir la bouche pour livrer passage à ce formidable aveu. Lâche, il était lâche, et faible, et misérable, à ce point que, venu auprès de Malène avec la volonté absolue de se libérer d'elle, il la quittait plus engagé que jamais dans ses liens.

Et qu'allait-il faire maintenant? Pouvait-il, comme il l'avait promis à Éliane, se présenter chez les Tissaud de Briville, pour leur demander sa main? Et, si on lui disait oui, ainsi que tout le faisait prévoir, il serait bien obligé de s'expliquer avec Malène, et de lui annoncer son mariage; il serait obligé de le faire, mais il ne le ferait pas; aussitôt près d'elle, il en était sûr, son insurmontable paralysie le reprendrait.

Mais alors c'était Éliane qu'il fallait abandonner, et cela au lendemain même du jour où il lui avait renouvelé toutes ses promesses! C'était leur bonheur à tous deux qu'il brisait irrévocable-

ment, leur vie entière manquée, désolée, à cause de sa faiblesse, de sa honteuse et inconcevable faiblesse. Il allait devenir félon, parjure, traître aux plus sacrés engagemens. Cela, il ne pouvait l'envisager, ce serait trop abominable et odieux.

Ne trouverait-il donc aucun moyen de rompre avec Malène, autrement qu'en affrontant ce tête-à-tête qui tournait toujours à sa confusion? N'avait-il pas la ressource de tous les timides, une lettre, dans laquelle il pourrait s'excuser à l'aise, sans risquer de perdre son sang-froid? Oui, mais ce ne serait que le commencement des hostilités; forcément Malène s'arrangerait de façon à le revoir, à lui parler, à le faire peut-être revenir sur sa décision. N'était-il pas chaque jour exposé à la rencontrer? Sa seule ressource dans ce cas extrême eût été de se brouiller aussi avec Dubourg, chose impossible, car elle impliquait l'aveu de ses relations avec Malène. Puis, il était sûr que d'un pareil procédé elle lui garderait rancune; n'irait-elle même pas jusqu'à vouloir s'en venger? Avec ses grands élans de passion, son tempérament qui n'admettait aucun obstacle, elle serait capable de toutes les folies. Il ne se sentirait vraiment tranquille que s'ils s'étaient expliqués tous deux amicalement et qu'elle se fût rendue de bonne grâce à ses raisons. Une lettre, loin de le tirer d'affaire, ne ferait que compliquer sa situation.

Pourtant il ne pouvait garder Malène pour maîtresse et prendre Éliane pour femme légitime. Le dilemme s'imposait à lui, inéluctable : renoncer à l'une ou à l'autre, à Éliane ou à Malène, à Malène ou à Éliane. Ces deux noms se confondaient, finissaient par s'enchevêtrer sur ses lèvres. Il les répétait machinalement, dans l'angoisse éperdue de son esprit.

Il revint sur ses pas, traversa le pont et atteignit, de l'autre côté de l'eau, la levée de Saint-Dyé. En face de lui, étagée au-dessus du fleuve, la ville dormait dans le crépuscule du matin. Quelques charrettes chargées de légumes et de céréales débouchaient du faubourg de Vienne, — car c'était samedi, le jour du marché, — et aussi des vaches, des chevaux, des ânes venant de la Sologne et que l'on menait par le licou jusque là-haut, sur la place de la Préfecture. Il fit quelques pas encore et, fatigué, s'assit sur une des deux rampes qui descendent au fleuve. A travers les marronniers et les platanes dépouillés de leurs feuilles, il aperçut dans le fond du faubourg Saint-Jean la maison d'Éliane. Alors tous les détails lui revinrent de leur entrevue de la veille;

c'était dans l'embrasure de cette fenêtre, dont les persiennes étaient closes, qu'elle lui avait parlé; il la revoyait telle qu'elle lui était apparue, si embellie tout à coup, avec les reflets d'or que le soleil glissait sur ses cheveux, sa taille svelte et pleine, sa voix pure et ses gestes doux. Il entendait cette phrase qu'elle lui avait dite simplement, sans amertume : « Si tu le veux encore, je suis prête à devenir ta femme », et il se répétait à lui-même la réponse qu'il lui avait faite : « Demain je viendrai te demander à tes parens. » Il se rappelait surtout le baiser unique et profond bu sur les lèvres de sa fiancée, et dont le contact brûlant de Malène n'avait pas réussi à lui enlever la saveur; ce baiser seul le mettait dans l'obligation d'épouser Éliane, plus encore que les trois longues années pendant lesquelles fidèlement elle l'avait attendu.

Que lui dirait-il pour excuser sa défection ? Lui raconterait-il qu'il lui avait donné une rivale ? Lui ferait-il, heure par heure, le récit de ses luttes, de ses angoisses, et finalement de sa lamentable défaite ? Certes, si une explication avec Malène lui paraissait impossible, avec Éliane combien plus encore toute confidence de cette nature serait-elle incompréhensible et cruelle ! Et quand bien même il se déciderait à parler, toujours il y aurait une victime de sa conduite passée qui souffrirait à cause de lui et par lui, et vis-à-vis de laquelle il agirait mal. C'était là, quoi qu'il fît, une fatalité à laquelle il ne pouvait plus échapper. Telle était sa situation qu'il se trouvait dans la nécessité de briser l'une de ces deux femmes qui toutes deux l'aimaient et qui avaient chacune des droits presque égaux à son amour. Malène ! Éliane ! Il ne savait plus maintenant laquelle c'était son devoir de sacrifier.

Et lui-même, qu'allait-il devenir au milieu de ce désarroi ? N'aurait-il pas toujours le regret de celle qu'il aurait perdue ? Il se voyait tourmenté toute sa vie par un remords qui empoisonnerait ses meilleures joies; il sentait que les deux moitiés de son cœur si longtemps partagé ne pourraient plus jamais se rejoindre. Quoi qu'il fît, il traînerait une existence misérable, car il se connaissait, il se savait incapable d'oublier... Oublier ! Le pourrait-il ? Il lui semblait que la mort seule effacerait de sa mémoire le souvenir ardent de Malène, le souvenir poignant d'Éliane.

La Loire, grossie par les pluies d'automne, coulait à ses pieds d'un courant rapide. Il regardait ses eaux fuir vers Saint-Laumer avec un murmure haletant comme un sanglot. Il eût voulu pleurer, mais ses paupières étaient sèches et une brûlure atroce le serrait

aux tempes. Tout se brouillait dans son cerveau. tout y repassait en images confuses comme lorsqu'il était malade — si malade à cause d'elles deux aussi! — et que dans sa fièvre leurs ombres se poursuivaient au milieu de brumes lointaines. Et soudain un regret amer le prit de n'être pas mort à ce moment-là.

De nouveau il contempla le fleuve dont le bruissement éperdu l'attirait d'un appel de vertige. Il n'avait qu'un imperceptible mouvement à faire pour être délivré du fardeau terrible qui pesait sur lui et de l'injustice qu'il se trouvait fatalement forcé de commettre. Un imperceptible mouvement, et il perdrait conscience de l'être pitoyable et douloureux qu'il était, il n'aurait plus à souffrir ni de Malène, ni d'Éliane, ni de lui-même, il ne serait plus qu'une chose inerte, emportée dans l'infini du néant.

Le soleil, sorti tout à fait du crépuscule, commençait à rosir les berges. Des gens passaient, qui de loin le regardaient avec curiosité. Il lui fallait prendre un parti pourtant ; il ne pouvait demeurer là indéfiniment. Une grande lassitude l'envahissait en même temps qu'un désir profond de ne plus penser, de ne plus agir, de ne plus avoir à faire l'effort de vivre. Et, doucement, comme il se serait couché en un lit heureux, il se laissa glisser dans les eaux frigides.

JEAN BERTHEROY.

LE MINISTÈRE DE HARDENBERG

LA RÉFORME AGRAIRE
ET LA RÉFORME ADMINISTRATIVE (1811-1812)

L'œuvre financière de Hardenberg (1) donnait peu de satisfactions à l'esprit démocratique. Elle n'eut pas non plus d'originalité, puisqu'il se borna tout d'abord à emprunter l'appareil fiscal du royaume de Westphalie et de la législation française. C'était déjà beaucoup que ces lois fiscales remplissent l'objet pratique en vue duquel elles étaient faites et créassent à la Prusse les ressources dont elle avait besoin.

Il semble bien qu'à ce point de vue tout au moins on n'ait pas rendu justice à Hardenberg. Doubler presque les revenus d'un État misérable, épuisé par une guerre désastreuse et par un bouleversement de plusieurs années, d'un État qui venait de supprimer, pour un temps, le paiement des appointemens et des intérêts de la dette publique, où l'on avait dû suspendre l'exigibilité des dettes privées (2), ce n'était point une tâche aisée.

C'est grâce aux mesures financières du chancelier que la Prusse vécut de 1810 à 1813. Ce n'est même pas dire assez. La guerre d'indépendance est due sans doute aux grands courans moraux qui l'ont préparée; mais elle est due aussi à ce que la

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1894 et du 15 janvier 1895.
(2) Warschauer, *Zur Geschichte der Staats-anleihen in Preussen von 1786-1870.*

Prusse sut conserver, après 1809, une existence indépendante et préparer quelques-uns des élémens matériels du soulèvement de 1813. Les ressources créées et encaissées par Hardenberg, utilisées par Scharnhorst en préparatifs militaires, y ont concouru pour une large part.

Cherchons cependant ailleurs ce qui peut servir à caractériser l'œuvre politique et sociale du chancelier. Il fut pour la Prusse plus qu'un ministre des finances expert. Il fut aussi un réformateur. Seulement il faut écarter les idées d'austérité, de passion, ou même d'autorité que ce mot évoque.

Hardenberg n'était rien moins qu'austère; il ne l'était pas pour lui-même; il l'était encore moins dans son entourage où pullulaient les intrigans subalternes et les plumitifs superficiels. Les amis de Stein, irrités d'avoir vu écarter assez brusquement les hommes les plus considérables du gouvernement prussien, signalaient avec aigreur à l'exilé « les pratiques louches ou les influences malpropres » qui s'exerçaient autour de Hardenberg, et tous n'avaient point l'ardeur passionnée de délivrance qui porta, dans les débuts au moins, Stein à soutenir malgré tout le chancelier (1).

Hardenberg avait de l'autorité ; mais ce n'était point au même sens que Stein. Stein avait su imposer autour de lui l'ascendant d'une volonté forte. Hardenberg possédait l'autorité absolue et quelque peu artificielle qui résultait de l'organisation gouvernementale qu'il avait imposée au monarque, de l'éloignement de tous ceux, Scharnhorst excepté, qui eussent pu conserver vis-à-vis de lui quelque indépendance. Il ne posséda point cette autorité spontanée qui naît du respect.

Hardenberg était sans passion pour son œuvre. Il avait groupé, il guidait de fort haut, une armée de collaborateurs jeunes, ardens et actifs. Il avait plus de bonne humeur que Stein; mais il lui manquait le goût du détail, l'ardeur exclusive des convictions arrêtées. A peine trouve-t-on dans toutes les pièces de la réforme agraire une ou deux notes de son écriture fine et déliée de diplomate expert (2). Il a inspiré peut-être, il a su s'approprier en tous cas et faire siens les travaux de ces administrateurs laborieux et éclairés, habitués à serrer de près la réalité et le détail des affaires, passionnés pour la réforme agraire, convaincus de sa

(1) Pertz, *Das Leben des Ministers Freiherrn vom Stein*, II, pp. 571 et suiv.
(2) Knapp, *Die Bauern-Befreiung*, II, p. 265.

nécessité et de son efficacité, et parmi lesquels Scharnweber était le plus ardent et le plus tenace.

LA RÉFORME AGRAIRE

I

Hardenberg et Stein s'étaient, dès l'origine du mouvement de réforme en Prusse, accordés sur bien des points, et cet accord ne paraît pas s'être rompu dans l'entrevue mystérieuse de septembre 1810 où Hardenberg, premier ministre, avait été chercher les conseils et l'assentiment de Stein proscrit.

L'accord paraissait notamment s'être fait dès le début sur l'introduction en Prusse du régime représentatif. C'était là une de ces promesses retentissantes que contenaient les édits de Hardenberg. Stein, qui n'avait pas été plus ménager que Hardenberg de grandes promesses et de manifestations sans sanction, lui avait légué celle-là, entre beaucoup d'autres, dans son testament politique (1). Hardenberg l'avait recueillie dans son édit du 27 octobre 1810. Seulement la promesse était demeurée vague et ni l'un ni l'autre des hommes d'État prussiens ne paraît y avoir attaché de sens bien précis (2).

Le régime représentatif est demeuré pour nous en France ce qu'il a été depuis le serment du Jeu de Paume. Nous voulons que la représentation détienne le pouvoir politique. L'Assemblée constituante l'a conquis de haute lutte, en 1789, dès les premiers jours de son existence, et, depuis, nous n'avons jamais considéré sans quelque mépris les assemblées qui n'ont point possédé la réalité du pouvoir. Les Allemands ne sauraient avoir la même conception du système représentatif. Le régime parlementaire est établi en Prusse depuis quarante ans, et le suffrage universel admis en Allemagne depuis vingt ans. L'autorité monarchique ne s'est jamais encore heurtée au suffrage universel : elle s'est trouvée plus d'une fois en conflit avec le Parlement. Mais, dans ces conflits, elle n'a rien perdu de ses prérogatives. Lorsqu'en 1810 Stein et Hardenberg parlaient de constitution nouvelle et

(1) Pertz, *Das Leben des Ministers Freiherrn vom Stein*, II, p. 311.

(2) A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, 1807-1815, VII. *Geschichte der preussischen Verfassungsfrage*, 1807-1815, pp. 145 et suiv.

de représentation nationale, ils n'avaient ni l'un ni l'autre, si peu que ce fût, la pensée d'affaiblir l'autorité royale, ni d'en faire passer la moindre partie à un corps électif.

Stein, qui associait quelques tendances libérales à la ténacité des traditions aristocratiques, concevait la représentation nationale avec ses trois ordres : l'aristocratie foncière, la bourgeoisie des villes, les paysans, comme un grand corps consultatif, destiné à établir un contact réel entre la nation et le gouvernement. Mais si, dans son esprit, cette conception demeura vague, Stein était du moins, dans ses projets de système représentatif, dans les limites étroites où il les enfermait, probablement plus sincère que Hardenberg. Celui-ci était encore plus éloigné de se départir même d'une parcelle du pouvoir dictatorial qu'il s'était si jalousement constitué. L'autorité monarchique était pour une part entre ses mains. Il ne se souciait pas, ses actes le prouvèrent, de la réduire en rien.

Et cependant si dérisoires qu'aient été, sous le ministère de Hardenberg, les essais de régime représentatif, si éloignées que soient ses tentatives de celles qui ont donné à la France des assemblées vivantes et agissantes, leur courte histoire allait fournir l'image assez exacte de ce qu'était en Prusse, au début du XIX[e] siècle, la société politique dominée encore par l'oligarchie.

Hardenberg a convoqué deux « représentations nationales ». La première a siégé du mois de février au mois de septembre 1811, du lendemain des grands édits financiers d'octobre 1810 à la grande réforme agraire de septembre 1811. La seconde a siégé de 1812 à 1815. Si l'on jugeait de leur importance par l'oubli dont elles ont été l'objet jusqu'à une époque récente, on ne l'apprécierait peut-être pas à sa juste valeur. Quelques fouilles pratiquées dans les archives au moment où les idées libérales s'éveillaient en 1841, quelques mots dans l'*Histoire* de Treitschke (1), c'est tout ce que les historiens allemands leur ont accordé d'attention, jusqu'au jour où les études récentes de M. Stern en ont mieux précisé le caractère et l'importance (2).

La première de ces assemblées s'est appelée modestement l'Assemblée des députés du pays. Elle fut composée suivant des

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 378.

(2) A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, 1807-1815, VI. *Die Sitzungsprotokolle der interimistischen Landesvepräsentation Preussens*, 1812-1815, p. 129.

principes exposés clairement par la plume de Raumer, interprète fidèle des conceptions politiques du chancelier.

La nouvelle représentation doit émaner du gouvernement seul, et doit être octroyée gracieusement d'en haut.

Le nombre des députés ne doit pas être trop grand ; il faut prendre avec prudence toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne puisse s'organiser ni obstruction ni opposition contre les mesures prises par le gouvernement.

Et comme si ces principes politiques ne portaient pas assez clairement leur marque d'origine et n'indiquaient pas suffisamment l'influence des exemples napoléoniens, il ajoutait : « Le premier besoin de la nouvelle administration est un journal officiel calqué sur le modèle du Moniteur westphalien. »

On conçoit que l'Autriche (1) et la France, Metternich et Saint-Marsan, se montrassent pleinement rassurés sur les périls révolutionnaires que pouvait faire naître en Prusse une assemblée de notables constituée sur ces bases.

Huit fonctionnaires représentans de l'administration, dix-huit représentans de la noblesse, onze représentans des villes, huit paysans, tous désignés par l'administration, ne pouvaient faire courir grand danger à la monarchie prussienne. Encore, comme la noblesse protestait avec véhémence contre l'admission des paysans, qui avaient toujours été exclus des États provinciaux, le Gouvernement lui fit la concession d'accroître le nombre des députés de la noblesse. Le Brandebourg et la Poméranie ayant envoyé, sans autorisation, plus de représentans nobles qu'il ne leur en avait été attribué, on les admit sans difficulté (2).

L'idée de Hardenberg n'était point de prendre conseil auprès d'hommes autorisés à traduire fidèlement les vœux de la nation (3). Les députés étaient, au contraire, dans son esprit, des intermédiaires qui devaient se pénétrer de la pensée du gouvernement, expliquer ses intentions, et calmer par là, s'il était possible, l'irritation que paraissaient soulever déjà ses premières mesures. Il ne les convoqua qu'après la promulgation des édits de finance, la partie la plus contestée de son œuvre ; et dès la première séance,

(1) De Bombelles à Metternich, 31 déc. 1810, A. Stern, *op. cit.*, p. 169.

(2) Ranke, *Denkwürdigkeiten des Staatskanzlers Fürsten von Hardenberg*, IV, p. 246. — Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 374, d'après le rapport officiel sur l'assemblée des États et députés du pays, conservé aux archives d'État à Berlin.

(3) Sack à Stein, 11 septembre 1810. (*Stein'sches Archiv*. Nassau.) A. Stern, *op. cit.*, p. 168.

dans son discours du 23 février 1811, il leur expliqua sans ambages le rôle qu'il leur réservait : « Le roi, leur dit-il, n'exige pas seulement l'obéissance. Il veut amener la conviction dans vos esprits (1). »

Mais telle est la logique des choses que le rôle et l'action d'une assemblée représentative dépendent beaucoup moins, depuis la Révolution française surtout et l'avènement des gouvernemens d'opinion, des intentions de ceux qui les ont convoquées, ou même de leur mode d'élection, que des courans d'opinions qui les portent ou les poussent.

Tout nommés par le pouvoir qu'ils fussent, les députés, qui s'assemblèrent à Berlin en février 1811, avaient le vague sentiment de représenter la nation (2). C'était la première fois que l'on voyait, en Prusse, une assemblée qui ne fût pas simplement provinciale, et qui mît en contact, dans une réunion unique, et pour la discussion d'intérêts nationaux, des hommes venus de toutes les provinces de la monarchie. Mais ce rapprochement ne pouvait engendrer aucune entreprise révolutionnaire. L'oligarchie foncière, qui avait cédé depuis cent cinquante ans une large part du pouvoir politique à l'autorité souveraine, n'avait pour ainsi dire rien perdu de sa prépondérance et de sa domination sociale. Les huit paysans et les onze citadins devaient faire assez piètre figure devant le groupe des seigneurs fonciers qui s'était renforcé de sa propre autorité. C'était de ce côté que pouvaient naître pour le gouvernement, non point un péril révolutionnaire, mais quelques difficultés politiques. Les tendances agressives de l'oligarchie ont été, en plus d'un pays, à plus d'une époque, aussi menaçantes pour le pouvoir monarchique que les entreprises de la démocratie. Et, sans vouloir exagérer le péril, on peut dire qu'en 1811 encore, c'était plutôt de ce côté que la monarchie prussienne courait quelque risque.

Dans la petite assemblée de 1811, on retrouvait comme un pâle reflet des diètes avec lesquelles avait négocié le grand Électeur. L'aristocratie y arrivait très ardente, très frondeuse, très résolue à défendre ses intérêts, et tout près de la rébellion.

C'était déjà un symptôme assez significatif qu'elle eût réussi à

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 374,

(2) Déclaration du 26 mars 1811 signée par v. Gerhard, v. Köller, v. Rœbel, comte v. Götzen, comte Larisch, v. Sydow, v. Kalckreuth. — A. Stern, *op. cit.*, p. 171.

imposer le nombre de ses représentans au pouvoir qui d'abord avait voulu le limiter. Mais son action ne se borna pas là. Lorsqu'on examine l'histoire et les transformations de la législation sociale de Hardenberg, on ne tarde pas à reconnaître que cette maigre assemblée, oubliée de l'histoire, qui semble avoir traîné, durant quelques mois à peine, une existence obscure, contre laquelle Hardenberg avait pris toutes ses précautions, qu'il avait eu soin de composer lui-même; — on reconnaît que cette assemblée réussit à exercer, dans son contact avec les agens administratifs, une action silencieuse, mais efficace, sur l'œuvre législative du chancelier. Au lendemain d'un désastre que l'on considérait dès lors comme la banqueroute de la classe privilégiée, l'aristocratie foncière sut manifester ce qu'elle avait conservé de vitalité et d'autorité dans la société et dans la politique prussiennes.

Elle débuta par une manifestation tapageuse; et le chancelier trouva devant lui, dès le début de sa longue administration, cette opposition féodale dont toutes ses tendances le faisaient l'ennemi, à laquelle il ne sut peut-être point résister avec toute la vigueur d'un caractère comme celui de Stein, mais à laquelle toute son œuvre politique allait en somme porter, — et c'est son meilleur titre de gloire, — les coups les plus sensibles.

Marwitz était à la fois le théoricien de la caste et son représentant le plus intransigeant (1). Dès le mois de février 1811, quelques mois à peine après l'avènement de Hardenberg, il avait fait rédiger, par la plume experte d'Adam Müller, une remontrance adressée au chancelier. Mais cette œuvre confuse, de forme littéraire et très équilibrée, n'avait point plu aux compagnons de Marwitz. Il fut seul, trouvant sans doute que toute manifestation d'opposition était bonne, à y apposer sa signature. Mais il ne s'en tint pas là. Ce fut en mai 1811, quelques mois après la réunion des députés, que Marwitz réussit à grouper autour de lui la caste des possesseurs de biens nobles de la Marche de Brandebourg, ou, pour parler plus exactement, les États des cercles de Lebus, Storkow et Béeskow (2). C'est en leur nom qu'il signa une adresse au roi des plus audacieuses, qui, cette fois, n'était plus

(1) *Grob, schroff und knorrig, ein grunddeutscher Mann von scharfem Verstande und unbändigem Freimuth.* — Un vrai Allemand, grossier, noueux et raboteux, dit Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 373.

(2) Voir le texte de l'adresse. Klose, *Leben Karl August's Fürsten von Hardenberg*, p. 283.

l'œuvre d'un homme de lettres équivoque, mais traduisait fidèlement les revendications et les pensées intimes de l'oligarchie foncière (1).

Au milieu de phrases sur l'intérêt national, que dictait à Marwitz son patriotisme sincère et le souvenir encore récent des désastres de 1806, on sent percer le plus singulier esprit provincial. La province est une personne morale qui traite avec le monarque, un État dans l'État; et, si l'idée de l'intérêt national n'est pas absente, elle est du moins complètement subordonnée. Les vrais griefs de Marwitz et de ses compagnons, on le sent et il en livre lui-même le secret dans ses mémoires, c'est qu'on a mis la main sur la caisse provinciale, cette propriété des États du Brandebourg, c'est qu'on ne respecte plus l'indépendance et l'individualité de la Marche.

Il y a toutefois dans le manifeste des États du Brandebourg autre chose que cette étroitesse provinciale. On y trouve l'exposé très clair des théories politiques du parti féodal. La législation fiscale de Hardenberg, les édits rendus sans que les États provinciaux aient été consultés, sont pour Marwitz et ses co-signataires un pur et simple coup d'État.

Rien ne peut être décidé ou projeté, en toute matière qui intéresse la prospérité ou le déclin du pays, sans la connaissance, le conseil et le consentement des États provinciaux du royaume formés par l'association traditionnelle des villes et des possesseurs nobles de biens nobles.

Cela est écrit dans chacun de ces contrats, de ces traités que le monarque a passés, en 1653 notamment, avec la noblesse de ses provinces, et qui sont, pour ces hobereaux, la seule forme valable de la législation prussienne, la constitution même du royaume.

Marwitz cède à la force, mais il proteste pour lui et pour sa descendance à perpétuité. Il est bien convaincu qu'il n'y a pas d'autre loi dans le royaume que celle qui résulte de ces contrats passés entre le monarque et la noblesse des diverses provinces, traitant de puissance à puissance.

Toute platonique que fût la rébellion, ce n'en était pas moins une attaque directe à l'autorité du roi. L'on envoya Marwitz et

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 373. Adresse remise au roi le 24 janvier 1811. Adresse remise à Hardenberg le 30 janvier 1811. *Aus dem Nachlasse Friedrich August Ludwig's von der Marwitz. I. Lebensbeschreibung*, p. 313.

l'autre signataire, le vieux Finkenstein, ce débris du règne de Frédéric II, expier leur crime à la forteresse de Spandau. Le pouvoir monarchique, que Marwitz paraissait méconnaître, s'affirma par un acte du plus pur arbitraire.

Mais, si le manifeste de Marwitz donne assez clairement le résumé des théories politiques de la noblesse prussienne, il ne faudrait chercher, ni dans cette manifestation tapageuse, ni dans la rigueur isolée, bruyante et d'ailleurs passagère de la répression, la mesure de l'action de la caste féodale ou des résistances du chancelier. Pour apprécier exactement l'une et l'autre, il faut reprendre l'histoire de la législation agraire et celle du grand édit de septembre 1811.

II

La commission de législation, instituée par Hardenberg, et dont Raumer était l'élément le plus actif, avait dressé le programme de la réforme agraire. S'il eût été réalisé sans modification, il eût constitué une législation révolutionnaire très comparable à celle de la Révolution française.

Tous les tenanciers, de quelque ordre qu'ils fussent, petits et gros, quelle que fût aussi la nature du titre, précaire, héréditaire, ou viager, en vertu duquel ils détenaient leur propriété partagée, devenaient propriétaires de leur tenure. Le seigneur perdait, sans indemnité, ses droits de copropriété. Restaient les charges et les corvées. On devait inscrire sur un registre d'hypothèques, créé à cet effet, les charges, services et corvées dus par le tenancier et les obligations du seigneur en secours ordinaires et extraordinaires de toute nature, et si, dans un an, le règlement ne s'en était point fait à l'amiable, l'État intervenait pour en imposer la liquidation. Il faisait payer, par celle des deux parties au détriment de laquelle le compte se soldait, en argent, en capital ou en terre, le reliquat inscrit à son passif.

Le projet d'édit tentait également de transformer en propriétaires les simples fermiers à temps. Le seigneur devait être déchargé de l'obligation, très lourde pour lui après les désastres de la guerre, de tenir en bon état d'entretien toutes les exploitations dépendant de son bien, s'il abandonnait en toute propriété au fermier la moitié des terres affermées.

Il est facile de saisir la portée d'une semblable mesure. Les

tenures rurales occupaient dans la Marche électorale les trois cinquièmes du territoire (1). Dans la Prusse orientale, on peut admettre, d'après les chiffres de la contribution, qu'elles représentaient le cinquième du sol environ. Quelle révolution en Prusse si tous les détenteurs précaires des tenures, représentant, en petites exploitations de 15 hectares au maximum, une superficie aussi étendue, fussent devenus propriétaires du sol et si tous les services et toutes les corvées eussent été liquidés!

Mais si Hardenberg avait l'esprit assez large pour concevoir une œuvre politique de cette portée, la volonté lui manquait pour la réaliser, et peut-être aussi les moyens d'action. L'histoire nous enseigne que des transformations sociales de cette étendue ne sortent point du cerveau d'un homme.

Les obstacles matériels et moraux qui s'opposaient à la réalisation du plan conçu par Hardenberg, apparaissent, sous une forme palpable, dans la résistance des *députés du pays*.

Huit mois après la date où le projet de Hardenberg avait été présenté aux députés, le chancelier promulguait l'édit du 14 septembre 1811 ; et le simple rapprochement de l'édit définitif et du projet primitif mesure, par les amputations, par les transformations qu'a subies la première épreuve des idées de Hardenberg, ce qu'il restait de puissance aux représentans de l'aristocratie foncière, et ce que l'état de la Prusse opposait d'obstacles insurmontables à la révolution agraire et à la constitution de la petite propriété.

On a comparé les négociations du chancelier avec les députés aux négociations d'un ministère parlementaire avec les Chambres. Et, de fait, ce sont ces députés, désignés par le pouvoir, appelés dans la pensée du chancelier à propager ses idées et à défendre ses projets, qui substituèrent leur initiative à celle de la commission de législation instituée par Hardenberg. La réforme, qu'ils subissaient de mauvais gré, prit, sous leur action, un caractère très différent de celui que le gouvernement lui avait assigné.

Scharnweber, qui fut l'agent le plus laborieux, le plus compétent et le plus actif de la réforme agraire, avait, dès la première séance, fait office de commissaire du gouvernement et développé les idées principales du projet de Hardenberg.

Les représentans de la noblesse se sentirent atteints tout de

(1) Voir *Formation de la Prusse contemporaine*, pp. 84, 85. — Knapp, I, p. 75. — Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 273.

suite dans leurs privilèges de caste, dans leurs habitudes seigneuriales, dans le sentiment singulièrement naïf de l'autorité et de la prépondérance sociales qu'ils considéraient comme leur patrimoine. La noblesse disait, dans une protestation du 26 février 1811 contre le projet de Hardenberg : « Si le possesseur du bien noble n'a plus le droit d'expulser ses tenanciers, tout le charme du séjour sur ses terres sera perdu pour lui. » D'autres ajoutaient : « Du jour où nous aurons pour voisins des propriétaires ruraux indépendans, nos biens deviendront pour nous un enfer. »

Mais ce n'étaient pas seulement les habitudes traditionnelles de prédominance sociale des possesseurs de biens nobles qui étaient menacées, c'étaient aussi leurs intérêts matériels.

Le seigneur perdait, dans le premier projet, et sans aucune indemnité, tous ses droits de copropriété sur les tenures rurales. Ces droits de copropriété, s'ils n'étaient point seulement des droits théoriques, avaient, il est vrai, quelque chose de platonique, — l'État faisant toujours difficulté pour autoriser le seigneur, lorsque les tenures devenaient vacantes, à les absorber.

Ce qui apparaissait sinon comme plus grave, du moins comme plus directement menaçant, c'était la suppression des corvées et des services de tout genre dus par les petits tenanciers. Les hobereaux consentaient encore à voir disparaître les services et les corvées dus par les attelages des gros tenanciers. Ils construiraient des écuries, ils achèteraient des chevaux. Mais, si on leur ravissait la main-d'œuvre humaine gratuite, la vie deviendrait impossible. Il fallait à tout prix qu'ils pussent trouver des bras. Et si le petit tenancier était affranchi de tout service, si on lui laissait à la fois sa tenure et tout son temps pour la cultiver, qui donc ferait office de travailleur journalier sur les biens nobles ?

Toutes ces objections étaient formulées, non seulement par des hobereaux qui, comme Marwitz, n'avaient d'autre qualité pour parler que leur titre de membre de la caste, non seulement par les députés de la noblesse, mais aussi par quelques-uns de ces fonctionnaires qui formaient le trait d'union entre l'administration prussienne et la caste aristocratique. Les réclamations de la noblesse poméranienne étaient signées par le Landrath von Dewitz qui faisait office dans l'assemblée, non point de député, mais de représentant du gouvernement.

La noblesse ne se borna pas d'ailleurs à signaler le mal, et ne demeura pas inactive. Elle mit sans hésiter le projet du gou-

vernement de côté, et proposa, de sa propre initiative, des dispositions nouvelles.

Elle sut bien faire quelques sacrifices à l'esprit nouveau. Elle acceptait l'abandon, mais l'abandon contre indemnité, de ses droits de copropriété sur les tenures. Elle exigeait, en échange, que l'État renonçât à déclarer intangible l'ensemble des tenures rurales, et permît au seigneur d'étendre son domaine propre lorsqu'il en trouverait l'occasion. Elle acceptait encore le rachat des services et des corvées; mais elle voulait en être indemnisée, et l'un des députés de la Marche électorale, von Goldbeck, suggéra un mode d'indemnité qui plaisait fort à l'aristocratie foncière : on lui abandonnerait à forfait une partie du sol. Elle demanda d'abord la moitié des tenures, et se contenta en fin de compte du tiers. Cette solution parut d'autant plus acceptable que l'évaluation, la liquidation, et le règlement des obligations réciproques du seigneur et du tenancier étaient des opérations des plus délicates. Et, si le règlement à forfait devait entraîner nécessairement bien des injustices de détail, il constituait, en tout cas, une simplification des plus pratiques.

Les idées suggérées par l'aristocratie foncière prirent ainsi la place du projet élaboré par Raumer. Scharnweber reprit son travail. Il prépara, à la date du 12 juillet 1811, un nouveau projet d'édit sur les bases indiquées par les députés de la noblesse, et ce projet devint, avec de très légers changemens, l'édit du 14 septembre 1811.

La promulgation de l'édit fut, de la part des réformateurs théoriques qui environnaient Hardenberg, l'occasion d'un débordement d'enthousiasme. « Vous avez fait, lui disait-on, ce que Frédéric l'unique n'a pu réaliser. Vous avez assuré aux paysans la propriété de leurs tenures. C'est un événement européen. Bien des millions d'hommes béniront encore dans plusieurs siècles les noms de Frédéric-Guillaume et de Hardenberg. »

L'édit, déjà réduit par rapport aux projets primitifs, ne méritait pas de semblables hyperboles. Si toutefois il eût été exécuté dans sa teneur, si sa forme nouvelle eût marqué la dernière concession faite aux exigences de l'oligarchie foncière, il eût conservé l'importance d'une grande réforme sociale.

La noblesse y avait sans doute mis sa griffe. Elle prélevait sa dîme sur l'opération, puisqu'elle devait acquérir, en toute propriété, un tiers des tenures, plus qu'il n'en fallait certainement

pour l'indemniser de ce qu'elle perdait. Elle voyait surtout disparaître ce droit de *veto* du XVIIIe siècle, cette protection gênante que l'État prussien avait étendue jusqu'alors sur le bloc des tenures rurales, en interdisant au propriétaire noble de le réduire par ses tentatives d'accaparement. Toutes ces réserves faites, l'édit du 14 septembre 1811, n'en mettait pas moins un terme au malentendu douloureux des propriétés partagées d'ancien régime.

A qui appartenaient, avant l'édit, ces petites tenures, ces morceaux de terre fécondés par les labeurs, par les misères des serfs, des paysans d'ancien régime? Nous ne saurions leur appliquer nos notions précises sur le droit de propriété. Elles n'appartenaient plus au seigneur, puisqu'il fallait qu'il y maintînt un foyer de tenanciers ruraux, et qu'il n'eût point eu le droit de les adjoindre purement et simplement à son domaine. Mais elles appartenaient encore moins aux tenanciers, qui pouvaient en être expulsés, s'il plaisait au seigneur de les remplacer par de nouveaux occupans. Ainsi s'était prolongée la douloureuse équivoque qui restreignait, qui voilait, qui condamnait à l'incertitude et à la précarité le droit du tenancier sur la terre qu'il occupait et qu'il cultivait. Cette équivoque séculaire, l'édit de septembre la tranchait. Et s'il eût dû s'exécuter sans modifications, il eût réalisé en Prusse une révolution d'une portée incalculable, en constituant, sur une large portion de son territoire, la petite propriété rurale (1).

Mais c'est s'exposer aux plus étranges erreurs que d'arrêter l'histoire des mesures législatives au jour de leur promulgation. Lorsque, quelque trente ans plus tard, on put mesurer les modifications économiques et sociales que l'édit de septembre avait apportées, en fait, à la constitution de la propriété rurale en Prusse, il fallut bien reconnaître que les réalités étaient loin de correspondre aux espérances qu'il avait suscitées. Comment cela se fit-il?

III

L'édit accordait un délai de deux ans aux propriétaires nobles et à leurs tenanciers pour s'entendre à l'amiable; et, passé ce délai, mal précisé, d'ailleurs, l'État devait intervenir d'autorité.

(1) Voir le jugement porté par Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 376, sur l'édit de septembre. Il est antérieur aux travaux de Knapp, et ceux-ci permettent de le rectifier. Treitschke paraît exagérer la portée pratique de l'édit et en atténuer en quelque mesure le caractère révolutionnaire.

Aussitôt après la promulgation de l'édit, des commissions furent constituées pour en assurer l'exécution. Elles se formèrent dans les diverses provinces, et les rapports qu'elles adressaient au chancelier semblent constater unanimement le mouvement d'opinion que l'édit avait produit au sein de la population rurale. L'espoir prochain, le sentiment de la propriété engendrait partout, disait-on, l'ardeur au travail. Les paysans se rendaient en foule chez ces petits agens d'affaires qui étaient leurs conseillers habituels, les *Winkeladvocaten*, et venaient leur demander la solution des mille questions litigieuses que soulevait l'application de l'édit. La population rurale semblait partagée entre les espérances que suscitaient chez elle les perspectives nouvelles qui lui étaient ouvertes, et les craintes qui paralysaient ces mouvemens, lorsque se répandait dans la campagne le bruit que l'aristocratie allait obtenir la rupture des promesses contenues dans l'édit de septembre. La part faite à l'optimisme administratif, il paraît impossible de méconnaître l'effet moral, l'agitation même, que l'édit produisit parmi les populations rurales de la Prusse.

La noblesse cependant ne considérait pas l'édit comme définitif. Si les députés avaient paru l'accepter comme un compromis provisoire, la caste des propriétaires fonciers ne se tenait pas pour engagée. Elle continuait à assaillir le roi et le chancelier de protestations de droit et de réclamations de fait.

Les protestations de droit étaient des plus vives. Les seigneurs se considéraient comme propriétaires des tenures; qu'on leur en prît la moitié ou les deux tiers, c'était une spoliation pure et simple, la mainmise violente sur un droit privé, l'importation des idées françaises.

Dans les réclamations de fait, on vit poindre, dès le début, la tactique habile par laquelle la noblesse allait réussir à restreindre considérablement la portée de l'édit.

Dans un mémoire présenté, avant même la promulgation de l'édit, en mars 1811, par Goldbeck, qui était, comme tant d'autres, à la fois fonctionnaire et représentant des intérêts de la caste, perce la pensée de limiter l'application de l'édit à un petit nombre de gros tenanciers. La noblesse déclarait que, si l'on pouvait admettre la concession de la propriété à une sorte d'aristocratie paysanne, il était impossible de traiter de même la grande masse des petits tenanciers, qui n'étaient en réalité que des journaliers ou des serviteurs payés avec de la terre.

Un autre propriétaire noble de la Marche proposait plus simplement de dépouiller les petits tenanciers de leurs terres et de ne leur laisser que leur maison et leur jardin. La même proposition était faite en Silésie.

L'effet de ces interventions actives et pénétrantes ne tarda pas à se faire sentir. L'édit d'ailleurs avait besoin sur plus d'un point d'être expliqué et éclairci. On s'occupa, dès les premiers mois, de le compléter par ce que l'on appelait, d'un euphémisme, *une déclaration*, et sous ce voile, s'agitèrent des projets de réaction qui justifiaient les inquiétudes manifestées sur plus d'un point par la population rurale.

Ce travail n'aboutit qu'après les crises européennes de 1815; mais il commença dès le lendemain de la promulgation de l'édit, et, s'il n'en suspendit pas complètement, il en paralysa du moins dans une certaine mesure l'exécution.

Dès les premiers mois de 1812 furent préparés deux projets nouveaux.

Le premier, dressé sous l'influence de l'oligarchie foncière lui donnait de larges satisfactions. Il précisait les catégories de tenanciers auxquelles pourrait s'appliquer l'édit de septembre. Il limitait l'attribution de la propriété à une catégorie assez étroite, aux paysans proprement dits, c'est-à-dire aux gros tenanciers exploitant, avec un personnel et des attelages à eux, des tenures variant de quinze à trente hectares. C'était un procédé sûr et habile pour retirer à l'édit, en le laissant subsister dans sa teneur, sa généralité et, par là même, sa portée sociale.

Les partisans convaincus de la réforme agraire, le plus ardent d'entre eux, Scharnweber, essayèrent d'obtenir quelque concession, en échange d'une atteinte aussi essentielle portée à leur œuvre. Scharnweber prépara un second projet qui, en acceptant les restrictions proposées, assurait l'application immédiate des nouvelles mesures, sans faire dépendre la concession de la propriété, comme l'édit de septembre, d'une entente préalable ou d'un délai mal déterminé.

Les deux projets formaient un ensemble de mesures dont la portée pouvait se résumer ainsi : restreindre étroitement la réforme agraire en excluant toute la masse des petits cultivateurs; mais, en revanche, assurer du moins aux gros tenanciers, immédiatement et sans autre délai, le bénéfice de l'édit et la propriété du sol.

Ces projets furent soumis aux représentans de la noblesse; mais, entre temps, l'assemblée des députés du pays avait cessé d'exister. Elle avait cédé la place à une assemblée nouvelle, et assez semblable, qui portait le nom plus pompeux de représentation nationale. Celle-ci parut accepter d'abord le compromis avantageux que lui présentait le gouvernement. Mais, au dernier moment, l'aristocratie poussa plus loin ses prétentions et ses succès. Elle admettait volontiers la part du compromis qui lui était avantageuse : la limitation de l'édit aux gros tenanciers; quant à l'attribution immédiate et sans délai de la propriété, la concession lui parut encore au dernier moment excessive. Il n'y avait pas péril en la demeure; l'édit s'exécutait avec lenteur. L'opposition oligarchique obtint du personnel réactionnaire qui formait une partie de l'entourage de Hardenberg, notamment du ministre de la justice, que tout fût ajourné.

D'ailleurs, la diplomatie et la situation extérieure de l'Europe absorbaient de plus en plus le chancelier qui prêtait à la réforme agraire une attention plus intermittente et plus distraite que jamais.

La guerre d'indépendance interrompit sans y mettre un terme l'œuvre de la réforme agraire. En 1812 encore, de ce côté, tout demeurait en suspens. On pouvait bien mesurer les amputations qu'avait subies le programme primitif du chancelier. L'oligarchie foncière, engagée dans une lutte ardente contre le parti des réformes, pouvait enregistrer plus d'un succès. Secondée dans l'entourage du chancelier par quelques complicités latentes, secondée par l'insouciance de Hardenberg lui-même, elle apportait dans les négociations toute l'habileté, toute la ténacité des intérêts menacés. Elle avait ramené par ses résistances opiniâtres les projets si vastes, si étendus, de la commission de législation, à l'aspect d'un tronçon fort réduit, et d'une tentative restreinte. L'on pouvait se demander même, à suivre la marche des événemens, si, après quelques nouveaux efforts, elle laisserait subsister quoi que ce fût du grand mouvement réformateur qui avait paru entraîner les milieux politiques de la Prusse, et si, par un jeu de bascule qui n'était point pour effrayer sa hardiesse, elle n'allait point passer de la défensive à l'offensive, et substituer aux tentatives d'émancipation de la démocratie rurale, quelques satisfactions nouvelles accordées à ses propres besoins de domination sociale.

Il n'en devait pas être ainsi. L'édit de septembre 1811, ballotté,

amputé, modifié maintes fois, n'en devait pas moins demeurer le point de départ d'un remaniement social considérable. Hardenberg, en le signant, avait bien signé la charte, restreinte sans doute dans ses applications, mais s'étendant encore à un groupe de 70 000 cultivateurs et de bien près d'un million d'hectares, la charte de la petite propriété libre en Prusse.

LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

I

Nous avons été tellement façonnés, par une sorte d'atavisme, au régime de la centralisation française, et nous nous confinons si volontiers dans l'habitude tranquille de ce qui nous apparaît comme national, que nous avons toujours quelque difficulté à nous représenter des systèmes politiques entièrement différens du nôtre.

Un homme d'esprit reprochait à je ne sais quel homme d'État de ne pouvoir, en parcourant les riantes campagnes de la France, voir apparaître, au détour d'une vallée, le clocher d'un village ou la fumée de ses chaumières sans songer aussitôt au maire, à l'adjoint, et surtout au gendarme.

Et, pour ceux en effet qui sont portés en France à substituer à l'image de la vie intime et réelle celle de la société politique, le tricorne du gendarme n'en est-il pas l'emblème assez indiqué ? Pour combien d'esprits, peu façonnés au maniement des abstractions, le gendarme n'est-il pas la seule apparence concrète de la loi? et n'est-ce pas un symbole assez caractéristique de l'état administratif de la France que cet agent de l'autorité centrale, dépendant directement d'elle, chargé d'assurer pour la plus large part l'exécution des lois, portant sur tous les points du territoire l'action hiérarchisée et directe de l'autorité, et auquel aboutit, en dernière analyse, pour la plus grande part, le fonctionnement matériel de l'appareil administratif, judiciaire, militaire de la France.

L'édit, par lequel Hardenberg essaya de substituer, à l'organisation féodale de l'ancienne Prusse, une administration centralisée, porte, jusque dans son nom, la marque de l'importation fran-

çaise (1). Il est resté, sous le nom d'édit de gendarmerie (2), un des événemens de l'histoire intérieure de la Prusse.

Tant il est vrai que toute lutte entreprise contre la féodalité ramène presque nécessairement à l'imitation des modèles français. Les détracteurs de la centralisation française y devraient songer plus souvent. C'est sur le sol de la France, c'est par les efforts qui ont été tentés là, c'est par les idées qui ont rayonné de là, qu'a été détruite une organisation sociale, subie durant des siècles par toute l'Europe, et dont les traces sont loin d'avoir disparu : n'en subsistât-il que les rancunes qu'elle a laissées derrière elle.

La société européenne est plus solidaire qu'on ne pense, et, si, au temps du moyen âge, elle a senti cette solidarité dans l'uniformité du réseau féodal répandu sur toute sa surface, elle n'a pas pu s'y soustraire davantage dans la lutte entreprise de toutes parts pour passer de cet état social à un autre. Cette solidarité s'est imposée, bon gré mal gré, à ceux qui eussent voulu ne rien devoir à la France et qui lui ont dû, en dépit d'eux-mêmes, l'affranchissement du lien féodal et jusqu'aux procédés de cet affranchissement.

Nous avons une tendance aujourd'hui à réagir contre les excès de la centralisation; nous apprécions moins les effets bienfaisans d'institutions qui furent assez fortes pour triompher du moyen âge; et nous voudrions détruire, au profit du développement individuel, ce qu'elles ont donné de force en excès à l'État.

Mais il faut, pour juger plus sainement les choses, se reporter aux heures où la féodalité fut ébranlée, puis détruite. Les Allemands, qui, comme Stein, reportaient sur les institutions politiques de la France leur rancune et leur haine de patriotes vaincus, avaient beau parler de l'organisation anglaise, de la décentralisation, de l'affranchissement des forces et des initiatives individuelles : au début de ce siècle, à cette heure et sur ce terrain, décentralisation et féodalité, c'était tout un. Affaiblir, désarmer l'État moderne et centralisé, ne pas créer ses organes nécessaires — car c'est là qu'on en était en Prusse — c'était laisser la féodalité maîtresse de toutes les positions qu'elle détenait.

Dans un État où l'oligarchie conservait, sur tout ce qui dépen-

(1) Bornhak, *Durchausfranzösisch, Geschichte des preussischen Verwaltungs-Rechts*, III, p. 55. — Keil, *Die Landgemeinde in den östlichen Provinzen Preussen's*.
(2) Édit du 30 juillet 1812.

dait de sa terre, une part des attributions de la souveraineté, où tout essai, si timide qu'il fût, du régime représentatif donnait, comme image fidèle de la société, une assemblée livrée au parti des hobereaux, ce que l'État perdait ou ne gagnait point, ce n'était point le libre jeu des initiatives individuelles qui le pouvait acquérir. Qui donc en pouvait profiter sinon les seules individualités qui comptassent encore en Prusse, sinon l'aristocratie foncière ?

Le vrai mérite de Hardenberg est d'avoir vu cela. C'est là, nous semble-t-il, la supériorité logique de ses conceptions sur celles de Stein. Il a compris que, si l'on ne voulait point s'en rapporter à l'évolution spontanée et lente du siècle pour dissoudre la féodalité prussienne, si l'on voulait supprimer brusquement la décentralisation féodale des vieilles oligarchies allemandes, il n'existait point d'instrument plus sûr que l'appareil coordonné de la centralisation française.

Nous disons que ce fut la supériorité logique de son programme. Il y avait, en effet, contradiction évidente à vouloir, comme Stein, briser l'organisation d'ancien régime, et à repousser en même temps les seules armes qui fussent d'une trempe suffisante. Mais ce qui est une supériorité logique n'est pas toujours un avantage dans le domaine des faits. Une coupure aussi brusque, si elle eût été réalisable alors en Prusse, se fût appelée une révolution. Les circonstances ne s'y prêtaient point et le passé ne l'avait point préparée, puisque Hardenberg y échoua. Son action n'eut donc point la portée qu'il avait calculée. Elle marqua seulement une étape décisive dans cette évolution progressive qu'il rêvait plus brutale, ou tout au moins plus rapide.

Le système que représentent ses projets de 1810, de 1811 et de 1812, n'en apparaît pas moins comme un ensemble homogène et bien ordonné.

Après avoir emprunté à la France son appareil fiscal, après avoir tenté de lui emprunter les lois révolutionnaires qui y avaient définitivement affranchi la propriété rurale, il voulut de plus, mais avec moins de succès encore, imiter son organisme administratif. Tel est le sens et la portée de l'édit de gendarmerie.

Nous avons montré ailleurs (1) comment en 1808 les collaborateurs de Stein avaient très nettement dégagé le point précis où

(1) *Formation de la Prusse contemporaine*, p. 422.

se maintenait encore, comme en un dernier réduit, le pouvoir politique de l'aristocratie foncière.

Toute l'histoire du développement social avait abouti, en Prusse, à grouper les individus en petites sociétés morcelées qui affectaient trois formes diverses. C'était d'abord le groupement municipal des villes, puis, lorsqu'on sortait des grandes agglomérations, c'était, sur une portion assez étendue du territoire, le canton des domaines royaux, et, sur tout le surplus de la superficie, sur la plus large part du territoire, le domaine seigneurial. C'étaient là les cellules élémentaires de la société politique. Mais ces petites sociétés élémentaires n'étaient point, comme le sont aujourd'hui les communes françaises, reliées, cimentées, pénétrées par l'action centralisatrice de l'État. L'État monarchique de la Prusse, tout fortement constitué qu'il fût, s'était superposé à ces organismes élémentaires; mais il demeurait presque sans contact avec eux.

Le domaine seigneurial, surtout, avait conservé, sous la direction de son chef local, la plus large part de son autonomie. Non seulement la surveillance de l'école, de l'église, mais jusqu'à la justice, jusqu'à la police, jusqu'au maintien même de l'ordre social, dans ce qu'il a d'essentiel, reposaient entre les mains du propriétaire du domaine, du chef local de cette petite communauté quasi féodale. L'État n'avait point d'autre organe de son autorité, d'autre instrument de son action, que cet agent indépendant et effectivement irresponsable, qui s'appelait le propriétaire du domaine, et qui, de sa terre, de son bien noble, régissait, le plus souvent par des agens dépendans de lui, le ou les villages voisins (1).

Le préambule, l'exposé des motifs, de l'édit de gendarmerie précisait avec autant de netteté que nous pouvons le faire aujourd'hui l'état social et politique de la Prusse, et le mal auquel il voulait porter remède.

Il montrait la Prusse morcelée en collectivités isolées les unes des autres : les communes urbaines, les districts des domaines royaux, et ce qu'il appelait les sociétés seigneuriales, c'est-à-dire les circonscriptions des biens nobles qui tenaient la place des communes rurales.

Il dépeignait ces sociétés dépourvues de toute représentation

(1) *Preussische Jahrbücher*, XXXVII. Gneist, *Die Denkschriften des Freiherrn vom Stein*, p. 264.

ou représentées dans l'État de la façon la plus partiale. Il faisait ressortir la prépondérance exclusive de l'aristocratie foncière dans la direction des affaires publiques.

Il insistait enfin, — c'était là le motif déterminant d'une législation nouvelle — sur l'impuissance des agens directs de l'État, planant dans le vide au-dessus de cette société féodale, dépourvus de moyens d'action pour faire pénétrer jusqu'aux individus la volonté centrale, dépendant, en somme, du bon vouloir d'une classe prépondérante, d'une oligarchie puissante (1).

L'édit de gendarmerie contenait, en vue de modifier cette organisation politique, deux ordres de dispositions très distincts.

La première partie (2) importait en Prusse la hiérarchie administrative de la France. L'agent traditionnel et hybride de l'administration prussienne, le *Landrath*, qui représentait dans le cercle, dans l'arrondissement prussien, à la fois le dernier organe de l'autorité centrale, et une sorte d'intermédiaire officieux entre l'État et l'aristocratie locale, dont il faisait généralement partie, était remplacé par un pur agent d'Etat : le directeur de cercle. Les adversaires de la législation de Hardenberg n'ont point tort d'assimiler ce directeur de cercle, sauf l'étendue de son ressort, aux préfets de la centralisation française. On lui adjoignait, pour la forme, un petit nombre de représentans des intérêts locaux, six par cercle. Il n'en demeurait pas moins le maître de l'administration, qui échappait à l'oligarchie. L'édit, en effet, et c'était là, comme nous l'avons vu, le nœud même de la lutte, l'édit supprimait le droit de police seigneuriale sur le pays plat, et le remettait, sous l'autorité du directeur du cercle, au petit agent rural qui avait été jusqu'alors une créature du seigneur foncier (3).

Mais, comme, dans l'état politique de la Prusse, il était nécessaire de créer, pour cette administration centralisée, les moyens d'action qui faisaient défaut, l'édit, dans sa seconde partie, instituait une gendarmerie, placée dans la dépendance exclusive du directeur de cercle, du nouvel agent d'État, chargée d'assurer l'exécution de ses décisions, et mêlée même, en quelque mesure, à l'administration proprement dite.

La première partie de l'édit, la plus importante certainement,

(1) Meier, *Die Reform der Verwaltungs-Organisation unter Stein und Hardenberg*, p. 432.

(2) Bornhak, *Geschichte des preussischen Verwaltungs-Rechts*, III, p. 55.

(3) Meier, *Die Reform der Verwaltungs-Organisation*, p. 435.

celle qui instituait en Prusse une administration d'État centralisée, se heurta, dès le premier jour, à la résistance passionnée que devait nécessairement alors rencontrer toute mesure anti-féodale. Elle demeura lettre morte (1).

La seconde fut maintenue après de longs tâtonnemens (2). La gendarmerie de Hardenberg vit ses attributions restreintes, prit un caractère plus militaire, mais elle survécut; toutefois, par là même que le pouvoir administratif ne passait point de l'aristocratie aux fonctionnaires d'État, la création d'un agent d'exécution, qui, placé sous la dépendance d'une administration fortement constituée, eût acquis une singulière importance, perdit beaucoup de sa signification. Et, surtout, l'autorité seigneuriale, le droit de police seigneuriale sur le bien noble, demeurèrent intacts.

Les projets de Hardenberg subirent donc de ce côté un échec encore plus sensible que celui de la réforme agraire. C'est encore dans la résistance de l'oligarchie, groupée dans le simulacre de représentation nationale instituée par Hardenberg, qu'il faut chercher le secret de cet insuccès.

II

L'assemblée des *députés du pays* s'était dissoute peu après la promulgation de l'édit agraire. Mais le chancelier avait annoncé que le gouvernement prussien ne se croyait pas dégagé, après la dissolution de cette première assemblée, de la promesse de doter la Prusse d'une représentation nationale. On tenta donc un nouvel essai du système représentatif, aussi peu sincère d'ailleurs que le premier, quoique d'une forme un peu différente.

Il était devenu nécessaire de convoquer une commission générale pour régler une question brûlante, qui réveillait toutes les ardeurs de l'esprit provincial, le règlement des dettes de guerre, et leur répartition entre les diverses provinces de la monarchie. Hardenberg décida que cette commission générale constituerait provisoirement la *représentation nationale* de l'État prussien (3).

(1) Meier, *Die Reform der Verwaltungs-Organisation*, p. 440. — Keil, *Die Landgemeinde in den östlichen Provinzen Preussens*, p. 110. — Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 380.

(2) Meier, *Die Reform der Verwaltungs-Organisation*, p. 445. — Bornhak, *Geschichte des preussischen Verwaltungs-Rechts*, III, p. 55.

(3) A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, VII. *Geschichte der preussischen Verfassungs-frage*, 1807, 1815, p. 172.

Il prit d'ailleurs toutes précautions pour que cette représentation nationale ne pût devenir ni plus menaçante ni plus inquiétante que la première. Il eut soin de laisser dans le vague ses attributions, et de ne lui accorder, en dehors du règlement des dettes provinciales, aucun pouvoir, aucune compétence précise.

On chercha, cette fois encore, une première garantie dans le petit nombre des membres de l'Assemblée. Chaque province devait désigner quatre délégués : deux pour représenter les possesseurs de biens nobles, deux pour représenter les habitans des villes et du « pays plat ». C'était en tout trente-neuf personnes, une représentation moins nombreuse encore que celle qui avait formé la première Assemblée des notables. Les élections furent faites au scrutin indirect, à deux degrés. Les possesseurs de biens nobles élurent dix-huit représentans; les paysans propriétaires, fort peu nombreux, d'ailleurs, à cette époque où ils constituaient une sorte d'aristocratie rurale assez clairsemée, déléguèrent huit représentans; les propriétaires urbains élurent huit délégués et trois grandes villes chacune un (1). Il est à noter que l'un au moins des députés de l'ordre des paysans appartenait à la caste privilégiée. Le comte de Dohna-Wundlacken représentait les paysans de la Prusse orientale et ces petits propriétaires libres qu'on appelait les *Köllmer*.

Hardenberg n'avait pas cherché seulement en France le modèle d'une administration centralisée, et ses notions démocratiques sur la constitution de la petite propriété rurale. Il avait emprunté au régime napoléonien une conception plutôt étriquée du système représentatif. Nous avons vu quelle admiration lui inspirait le Moniteur officiel du royaume de Westphalie. Il conseilla de même à ses fonctionnaires de prendre toutes les mesures nécessaires pour que, à l'occasion des élections, il ne pût s'organiser aucune opposition contre les mesures du gouvernement, et, comme les représentans des possesseurs de biens nobles silésiens avaient demandé à se tenir en contact avec leurs mandans, et à se renseigner sur leurs vœux et sur leurs besoins, on leur répondit vertement qu'ils devaient savoir par eux-mêmes ce qu'ils avaient à faire sans avoir besoin de consulter personne.

Il semble donc qu'il y eût une pointe de naïveté et beaucoup d'inexpérience politique dans les manifestations du tiers-état

(1) A. Stern, *op. cit.*, p. 173.

prussien, comme dans cette adresse où les électeurs au premier degré des villes de la Haute-Silésie célébraient avec enthousiasme la grande réforme politique que le roi venait d'accomplir.

Dohna, l'ancien ministre, qui n'était point un exalté, appréciait plus justement les faits lorsqu'il traitait de calamité la réunion d'une assemblée minuscule de trente-neuf personnes chargée de représenter la nation prussienne, et qui, disait-il, sans publicité des séances, sans liberté de parole ni de presse, n'était plus qu'une parodie du régime représentatif.

Cette assemblée, qui se réunit pour la première fois le 10 avril 1812, tient cependant sa place, une place qui n'est point négligeable, dans l'histoire de la Prusse. Les historiens allemands ne lui ont pas fait justice ; et ce sont seulement des recherches récentes qui ont permis de retrouver chez le descendant de l'un des membres de l'assemblée, d'un fonctionnaire, représentant du tiers-état, qui avait pris son mandat au sérieux, et s'en était acquitté en conscience, les procès-verbaux de la plupart des séances (1).

Ces procès-verbaux et l'histoire de la représentation nationale de 1812 n'ouvrent pas seulement un jour sur les conceptions politiques de Hardenberg et son esprit en somme peu libéral. Ils puisent leur intérêt dans l'image qu'ils offrent de l'état social de la Prusse à cette date. La masse urbaine et rurale n'est en réalité point représentée. Un seul élément vivace apparaît : l'élément aristocratique.

Contraste bien singulier ! Ce sont les modèles de la France révolutionnaire, c'est l'idée démocratique venue de France, qui ont fait naître les projets de régime représentatif : c'est le besoin de faire une place à ces énergies populaires répandues sur l'Europe bouleversée. Et, en vertu même de la constitution sociale de la Prusse, ce n'est point une assemblée populaire qui sort de ces timides essais, c'est une assemblée oligarchique. Par quelle étrange illusion d'optique Hardenberg redoutait-il de voir surgir en ces lieux et en ces temps l'esprit révolutionnaire ? Il faillit se heurter, toutes proportions gardées, à une chambre introuvable ; il se heurta en tous cas à l'esprit particulariste de l'oligarchie prussienne.

(1) A. Stern, *Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit*, VI, *Die Sitzungs-protokolle der intermistischen Landes-repräsentation Preussens*, 1852-1815, p. 129.

Au début, chacun fut d'accord, aussi bien les fonctionnaires qui représentaient le tiers-état des villes que les délégués de l'aristocratie, pour demander que l'on précisât les pouvoirs de l'assemblée. L'esprit de corps unissait tous les députés dans cette revendication commune. Cette assemblée, dont la compétence n'était pas déterminée, qui n'avait apparemment à délibérer que sur le règlement des dettes provinciales, et que l'on avait cependant baptisée du titre de représentation nationale provisoire, allait devenir ridicule. N'aurait-elle ni le droit de consentir l'impôt, ni même celui de délibérer sur les lois? Si l'on ne voulait point préciser ses attributions, ce serait, disaient les députés lithuaniens et le comte de Dohna-Wundlacken, une simple machine à passer le temps, et ils proposaient d'ajourner toute délibération jusqu'à ce qu'on eût fixé les pouvoirs de l'assemblée. Les représentans de la noblesse silésienne avaient demandé à se tenir en contact avec leurs commettans. La noblesse de la Prusse orientale avait réclamé le droit de rappeler ses délégués à son gré. Les représentans des villes allaient plus loin. Nous avons été choisis, disait l'un d'eux, d'après les formes que le gouvernement a déterminées, pour élaborer un projet de constitution qui donne sécurité à la fois au monarque et au peuple et qui écarte toute cause de conflit entre les citoyens.

On peut trouver, dans ces revendications, quelque image affaiblie, bien affaiblie, de l'Assemblée constituante et du serment du Jeu de paume. Mais si l'on peut rencontrer dans ce langage quelques traces de l'esprit révolutionnaire, il n'était appelé à avoir en Prusse aucune portée, ni aucun écho. Le seul écho du moins, c'étaient les réponses négatives et parfois brutales du chancelier.

Tantôt il refusait de faire connaître à l'assemblée l'ensemble de la situation financière, tantôt il lui rappelait qu'elle était une simple assemblée consultative, et, pour la ramener à des visées plus modestes, il rendait l'édit de gendarmerie et l'édit de 1812 concernant l'impôt sur le revenu sans même prendre la peine de les lui faire connaître; tantôt, lorsque la *représentation nationale* voulait se saisir, au milieu même des difficultés de l'année 1812, de la question du recrutement, il réprimait ces velléités intempestives sur un ton et avec des allures d'une raideur blessante.

On rencontre donc, dès la première apparition du régime représentatif en Prusse, cette conception particulière à l'Allemagne, ce conflit permanent par lequel le gouvernement monarchique a

toujours eu soin de se prémunir contre les empiétemens d'un pouvoir voisin du sien et d'origine populaire. Bien avant les conflits de 1863 et de 1875, et les récriminations des oppositions parlementaires de ce temps, Hardenberg a inauguré le parlementarisme d'apparat, le *Scheinparlamentarismus*. Il était, il est vrai, à bonne école, puisqu'il imitait la France napoléonienne. Mais la France en a rappelé depuis, et la Prusse paraît en être demeurée, avec M. de Bismarck, aux conceptions de Hardenberg.

« Que nos fonctionnaires ne se laissent point ravir le rôle de direction qui leur appartient, écrivait, il y a quelques mois encore, un des hommes qui ont le mieux étudié la question agraire, même pas par des majorités parlementaires... l'État allemand est un État de fonctionnaires; espérons qu'en ce sens, du moins, il le demeurera (1). »

La représentation nationale de 1812 ne pouvait accomplir ce que toute l'évolution du XIX[e] siècle n'a pas réalisé. Impuissante à faire préciser ses attributions et sa compétence, elle était beaucoup moins agitée par la lutte de la noblesse et du tiers-état, que dominée par un esprit de corps qui unissait dans l'opposition mesurée au pouvoir ses divers élémens.

C'est dans une action commune que les représentans de la noblesse et ceux du tiers-état, c'est-à-dire les fonctionnaires qui représentaient les villes, se rapprochaient pour réclamer du gouvernement une constitution.

On les trouve aussi d'accord, ce qui est plus surprenant, pour protester contre l'édit de gendarmerie (2). S'il y avait eu quelque esprit et quelque courant politique au sein de cette assemblée, on devait s'attendre à voir un édit qui, sous son titre trompeur, contenait une réorganisation administrative de la Prusse et brisait la souveraineté du possesseur de biens nobles, ardemment combattu par les représentans de l'aristocratie et soutenu par les représentans du tiers-état. Mais ceux-ci combattirent avec l'oligarchie la réforme administrative de Hardenberg. En réalité, ils se sentaient beaucoup plutôt membres de la caste semi-administrative, semi-féodale, qui gouvernait la Prusse, que représentans d'un tiers-état sans vie et sans action politiques; tant la Prusse était éloignée encore de voir se constituer dans son sein

(1) Knapp, *Die Landarbeiter in Knechtschaft und Freiheit*, p. 86.

(2) A. Stern, *op., cit.*, p. 183. — Keil, *Die Landgemeinde in den östlichen Provinzen Preussens*, p. 110. — Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 380.

une opposition politique contre la féodalité. Quelques protestations vinrent seulement des représentans de la population paysanne (1). Elles furent vite et facilement éteintes dans ce milieu où dominait l'oligarchie.

Ce ne fut peut-être pas l'opposition de la représentation nationale qui détermina l'échec de l'édit de gendarmerie (2); ce fut en tous cas la résistance de la caste. Elle n'avait pas besoin pour se grouper et se faire valoir de ce simulacre de régime représentatif. L'expérience de Hardenberg, tentée il est vrai avec bien des timidités et des restrictions, montrait cependant, en quelque mesure, combien il y avait peu alors, dans la nation prussienne, de levier pour une action anti-féodale.

CONCLUSION

Si large qu'on fasse la part de la critique dans l'appréciation de l'œuvre de Hardenberg, il faut bien, lorsqu'on a constaté le peu de consistance de son action, les incertitudes et les faiblesses de ses résistances, la mollesse de ses interventions, il faut bien relever ce que le jugement des historiens allemands paraît avoir d'injuste et d'excessif à son égard.

Treitschke, qui personnifie peut-être mieux que personne la conception prussienne et chauvine de l'histoire d'Allemagne, appréciant les premiers résultats de l'activité de Hardenberg, le compare à Stein.

Quel contraste, dit-il (3), entre les lois de Stein et les expériences de Hardenberg! Chez l'un, tout est coordonné, profond, médité; tout s'exécute aussitôt sans faiblesse. Chez l'autre, que trouve-t-on? Les incertitudes, le flottement entre les doctrines radicales et les tendances despotiques, une série de lois de finances manquées, de grandes promesses dangereuses pour l'avenir, de hardies tentatives abandonnées dès le premier pas, chaque chose faite à la hâte, et sans plan; — et, au milieu de cette agitation de dilettante incomplet, quelques réformes de haute importance.

Et Häusser (4), aussi passionné que Treitschke pour l'unité

(1) Keil, *Die Landgemeinde in den östlichen Provinzen Preussens*, p. 110.
(2) Bornhak, *Geschichte des preussischen Verwaltungsrechts*, III, p. 56.
(3) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 381.
(4) Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 496.

allemande, mais d'esprit plus large, adresse au chancelier des reproches analogues. Il le blâme d'avoir plus d'une fois défait ce qu'il venait de faire, d'avoir proclamé les réformes sans les réaliser et d'avoir donné à quelques-unes de ses créations le caractère d'essais provisoires ou de vaines apparences.

Et, parmi les contemporains déjà, même parmi ceux qui n'avaient point contre l'œuvre de Hardenberg d'hostilité fondamentale, même parmi ceux chez qui les tendances réformatrices du chancelier n'éveillaient point l'opposition de l'esprit conservateur ou féodal, on en rencontre plus d'un, qui, dès lors, se dérobe et se refuse. Des hommes comme Schleiermacher et Gneisenau (1), heurtés par l'aspect extérieur des choses, par ce que le caractère de Hardenberg avait d'équivoque, par son apparence de diplomate d'ancien régime, par son entourage, opposaient dès lors Stein à Hardenberg, et accordaient au premier, malgré lui, l'adhésion qu'ils refusaient au second. Même à une heure où Stein apportait, du fond de son exil, un concours décidé au chancelier, il semble que tout ait contribué à faire des deux hommes d'État les représentans de deux principes contradictoires.

Qu'y a-t-il au fond de cette opposition? Il semble que, pour le mieux reconnaître, il soit préférable de rechercher non point les tendances idéales de l'un et l'autre esprit, tendances complexes toujours et difficiles souvent à préciser, à réduire en formule; mais les réalités pratiques auxquelles l'un et l'autre ont abouti.

L'œuvre agraire de Stein s'était limitée en fait à l'émancipation des paysans des domaines royaux.

Il avait créé, de ce côté, sur ces domaines où le souverain agissait comme propriétaire et non comme chef d'État, il avait créé 30 000 propriétaires libres. C'était un fait social considérable. La légende, qui a fait depuis de Stein le libérateur du paysan prussien, l'a beaucoup exagéré. En dehors des domaines royaux, Stein n'avait rien osé; et cette timidité restreint singulièrement la portée de ses édits. L'école historique allemande commence à le reconnaître, à revenir des exagérations anciennes. Elle est bien près d'effacer le bas-relief de la statue de Berlin, où l'on voit la foule des serfs affranchis apporter aux pieds de Stein l'hommage de la démocratie rurale à son libérateur (2).

Ces impressions, d'ailleurs, ne sont pas nouvelles. On les re-

(1) Pertz, *Stein's Leben*, II, pp. 571 et suiv.
(2) Gœtte, *Das Zeitalter der Deutschen Erhebung*, 1807-1815, p. 40.

trouve, en cherchant bien, chez quelques-uns des contemporains.

En 1808 (1), le ministre von Schrötter avait rédigé pour un petit journal, *l'Ami du Peuple*, un panégyrique officiel et sans réserves de l'édit de Stein. Vers 1812, Scharnweber, esprit moins administratif et plus indépendant, retrouvait l'article de Schrötter et l'annotait avec un scepticisme inquiet et peu laudatif, et vers 1810, Vincke, qui était beaucoup plus que Scharnweber de l'école de Stein, s'épanchait sans réserve sur l'avortement de la réforme agraire. Quiconque pénètre au fond des choses sent dès lors que la législation de Stein, la législation de 1807 et de 1808, a surtout l'aspect d'une manifestation humanitaire (2).

Hardenberg, en principe et en fait, a été plus loin. L'édit de septembre 1811, réduit, limité, envisagé seulement dans le résidu final, dans les conséquences définitives de son application pratique, entraîne de bien autres résultats, soulève de bien autres questions de droit public que les édits de Stein.

Ce n'est plus ici le souverain qui, sur ses domaines, fait l'abandon librement consenti d'une domination, de prérogatives exceptionnelles. C'est le chef d'État qui porte un main révolutionnaire sur les droits traditionnels et contractuels des grands propriétaires nobles et qui transforme, par le fait du prince, leurs titres de propriété sur les tenures rurales.

Les hobereaux ne s'y trompent pas un instant. C'est là, presque autant que la résistance de l'intérêt menacé, ce qui fait l'ardeur de leur opposition. Ces vieux titres de domination, dont l'origine obscure et souvent violente se perd dans la nuit des temps, l'oligarchie ne peut consentir à les reconnaître périmés par les progrès de l'évolution sociale. Qu'elle ait réussi, comme elle le fit, à restreindre l'étendue de la mainmise révolutionnaire dont elle se plaignait, l'importance théorique, la portée fondamentale de l'acte n'en demeure pas moins.

Hardenberg a fait sur une moindre échelle, avec d'autres lenteurs et d'autres ménagemens (3), la liquidation partielle, mais cependant révolutionnaire, de la féodalité, liquidation que la France venait d'achever radicalement.

C'est par là encore que Hardenberg est un succédané en Prusse

(1) Knapp, *Die Landarbeiter in Knechtschaft und Freiheit*, p. 90.
(2) V. Bodelschwingh, *Leben Vincke's*, I, p. 451 et suiv.
(3) Le principe de l'indemnité notamment. Voir Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 376.

de la Révolution française. Treitschke le reconnaît indirectement lorsqu'il relève chez le chancelier le mélange des doctrines radicales et des tendances autoritaires qui le rapprochent du jacobinisme (1), et c'est peut-être dans cette définition qu'il faut chercher le secret des hostilités allemandes à l'égard de Hardenberg.

Stein, le représentant du droit historique, n'eût rien fait et n'a rien fait de comparable à l'acte révolutionnaire qu'était malgré tout l'édit du 14 septembre 1811. Il n'est cependant pas sans intérêt, pour l'histoire de son esprit, de noter comment il s'est comporté, au regard de l'œuvre de Hardenberg.

Son exil, en ces temps de trouble profond, l'éloignait fort du centre des affaires. Toutefois lorsque ses amis, ou lorsque Schleiermacher et Gneisenau lui faisaient parvenir leurs diatribes personnelles contre le chancelier, il persistait encore, même durant tout le cours de l'année 1811, à voir en Hardenberg l'ennemi actif du vieux parti féodal et la réserve de la politique nationale. De sa rude écriture, Stein ramenait les dissidens à une conception plus élevée de la politique prussienne, de la politique européenne, à une vue plus large où devaient s'effacer les griefs personnels et les querelles de détail.

Plus tard, toutefois, il a refusé d'associer sa responsabilité aux mesures agraires de Hardenberg et à l'édit de septembre, et l'on trouve dans les jugemens qu'il a portés sur la question elle-même des fluctuations assez singulières.

En 1801 (2), à une époque tranquille, Stein, envisageant et condamnant l'état social de la population rurale, ne voit le salut que dans la concession de la propriété au petit tenancier.

En 1808 (3) encore, dans son testament politique qui est, il est vrai, l'œuvre de Schön, mais auquel il a donné sa signature, il proclame la nécessité d'une transformation du droit de propriété, qu'il n'a pu, durant ses quelques mois de dictature, réaliser.

Mais, appréciant plus tard, dans sa biographie, l'œuvre de Hardenberg, il en dégage sa responsabilité explicitement. Il blâme l'édit de septembre d'avoir bouleversé et rompu, dans son action

(1) Treitschke, *ibid.*, p. 381.

(2) Pertz, *Stein's Leben*. I, p. 202. — *Preussische Jahrbücher*, XXXVII. — Gneist. *Die Denkschriften des Freiherrn vom Stein*, p. 263.

(3) Voir *Formation de la Prusse contemporaine*, p. 482.

brutale, les rapports traditionnels du propriétaire noble et du tenancier (1).

Et plus tard encore, à l'époque de réaction, appréciant la réforme comme un fait accompli, il conseille de ne point l'abolir, de ne point revenir à l'ancien état social qu'elle a partiellement détruit (2).

Contradictions, ou tout au moins hésitations flagrantes, qui ne permettent point de chercher l'unité de la vie de Stein ailleurs que dans son action continue, persistante, homogène, de grand patriote allemand. Ne saisit-on pas ici sur le vif ce qu'il y a de factice, à vouloir faire de Stein, malgré toute la vigueur de sa volonté, l'homme d'un système ou d'une doctrine politique?

Tout au plus pourrait-on dire, — si l'on veut, sans rien exagérer, synthétiser les deux hommes d'État, — tout au plus pourrait-on dire que Stein a représenté les réserves du droit historique ou comme un résidu des tendances semi-libérales, semi-oligarchiques de la vieille Allemagne décentralisée; tandis que Hardenberg, qui était bien moins que lui un homme à principes, était porté par les idées plus modernes, par la conception plus neuve d'un état social rajeuni, égalisé, uniformisé et par ce que cette conception même entraînait nécessairement avec elle de plus brutal, de plus autoritaire, de plus radical.

GODEFROY CAVAIGNAC.

(1) Autobiographie de Stein. Pertz, *Stein's Leben*, VI. 2, *Beilagen*, p. 165.
(2) Pertz, *Stein's Leben*, V, p. 89. — *Preussische Jahrbücher*, XXXVII. Gneist, *Die Denkschriften des Freiherrn vom Stein*, p. 263.

POÉSIE

DIPTYQUE BYZANTIN

L'AUTOKRATOR

Terreur sur les trois mers, effroi sur les sept monts;
L'Empire et la Cité gisent dans leurs décombres;
Car de ses bords gelés et de ses forêts sombres
Le Danube natal a vomi les démons.

La flamme est moins subite et le vent moins rapide
Que le vol furieux des fauves cavaliers;
Ils vont où Dieu les jette, aveugles, par milliers,
Le Hun poussant le Scythe, et l'Avar le Gépide.

Le diadème au front et le globe à la main,
Sœur auguste de Rome éternelle et sacrée,
Toi qui, dans la splendeur de ta robe pourprée,
Te révélais déesse à l'univers romain,

Byzance! où sont les toits d'argent que l'aube dore,
La mosaïque ardente aux murs de tes palais
Et les blanches villas dont les mouvans reflets
S'irisaient sous la lune, aux flots bleus du Bosphore?

Toi qui, parmi les fleurs dormant ton clair sommeil,
Au poids de tes trésors payais ta quiétude
Et sans peur, dédaignant le fer du glaive rude,
Mirais ta beauté grecque en ton golfe vermeil;

Byzance! ils sont venus les jours expiatoires
Que le ciel outragé mesure à ton destin;
Et voici qu'à plein vol, à l'horizon lointain,
L'Ange apocalyptique ouvre ses ailes noires.

La nuit. Fourmillement d'ombres au pied des murs,
Rumeurs, tumulte, assauts. L'épouvantable horde
Bondit en rugissant, tourbillonne et déborde
Son camp, cerné de chars tendus de cuirs impurs.

Fuites vaines que barre un cercle d'incendies;
Femmes aux bras des Huns tordant leurs corps sanglans;
Cadavres pollués de vierges aux seins blancs,
Dans l'horreur et la mort atrocement roidies;

La louche trahison glissant sur les remparts;
Les Patrices vendus et les soldats rebelles;
Pillage, sacrilège; au désert des chapelles
Les grands ciboires d'or dans la poussière épars.

Et comme aux jours de deuil, sortant des sombres porches,
Par les chemins muets que la terreur fraya,
Le simulacre errant de la Panagia
Passe, suprême espoir, dans la lueur des torches.

Autour du cirque vide où rôdent les lions,
Plus farouches encor grondent les populaces
Qui, des faubourgs au centre, ivres et jamais lasses,
Poussent le flux sanglant de leurs rébellions.

Et l'énorme clameur monte; le feu s'élance.
Comme une mer battant un immobile écueil,
Tout un peuple en délire assiège en vain le seuil
De l'asile introublé du très sacré silence.

Clos, morne, à l'horizon de l'Hebdomon obscur,
Le palais, dans la nuit dressant ses murs tragiques,
Garde, intrépide aux seuls combats théologiques,
L'Empereur, très divin, très pieux et très pur.

Dans l'impassible paix de la chambre interdite,
Sous la calme clarté tombant des lampes d'or,

Devant la croix d'émail, l'Auguste Autokrator
Baise le Livre et prie et tour à tour médite.

Gravement, sans remords, il songe aux jours anciens
Où la croyance unique illuminait l'Empire.
Si les temps sont mauvais, si l'avenir est pire,
Dieu, qu'il honore et sert, reconnaîtra les siens.

Car en Dieu, seul puissant, en Christ-Jésus, seul maître,
Sont victoire, repos, gloire, espérance, honneur ;
La force irrésistible est aux mains du Seigneur
Et c'est de sa vertu que tout salut doit naître.

Qu'importent les cités, l'Empire et l'univers
Et le destin du monde en proie à la tourmente,
Pourvu que ton Église, ô Christ! règne et cimente
La foi de Chalcédoine au fond des cœurs pervers?

Et dans la chambre haute, aux aveugles clôtures,
Près de Byzance en feu, près du massacre humain,
L'Autokrator transcrit sur un blanc parchemin
Un mystique traité contre les deux Natures.

L'AUGUSTA

L'Augusta très divine est la sœur de l'aurore.
Elle est fraîche comme elle et comme elle se plaît,
Dès l'heure où l'horizon frissonne et se colore,
A fuir la chambre close où la nuit l'exilait.

Par les couloirs de marbre où filtre un jour bleuâtre,
Par l'escalier béant aux degrés smaragdins,
Par les salles où l'eau pleure aux bassins d'albâtre,
L'Augusta passe et va vers les secrets jardins.

Dans sa jeunesse heureuse et sa liberté brève,
Foulant la poudre d'or qui sable le chemin,
Seule dans la clarté palpitante, elle élève,
Comme un sceptre léger, une fleur dans sa main.

Miroir fragile, où dort l'ombre verte des palmes,
Un lac pur arrondit sa coupe de saphir,
Et des cygnes neigeux cinglent sur les eaux calmes
Tels que de blancs vaisseaux que pousse un frais zéphyr.

L'abeille, qui s'échappe en bruissant des ruches,
Boit les jeunes parfums des calices ouverts;
Par-dessus les treillis argentés, des autruches
Dressent leur tête chauve et mordent les fruits verts.

Au bord des piédestaux tendant leurs gorges bleues,
Des paons font brusquement s'élargir au soleil
Et vibrer tout le ciel étoilé de leurs queues;
L'ibis lisse sa plume en un frisson vermeil.

Tout s'éveille, rayonne, aime, fleurit, embaume:
Le cœur de l'Augusta s'enivre du matin;
La rose livre au vent son plus subtil arome:
Le cœur de l'Augusta vole au pays lointain.

Au pays fabuleux dont la beauté l'invite,
Son rêve, avec les nefs, fuit sur le golfe amer;
Et joyeuse, accoudée aux balustres d'ophite,
L'Augusta voit le ciel descendre dans la mer.

Elle contemple au loin Byzance et ses collines,
Les églises en croix et les dômes cuivrés
Et, s'étageant là-bas, du côté des salines,
Les cirques lumineux et les remparts dorés.

Tout, la nature en fête et la Ville et l'Empire,
Trésors que l'œil pensif se lasse à dénombrer,
Tout ce qui charme, luit, s'épanouit, respire,
Naît pour vêtir sa gloire et vit pour l'adorer.

Mais voici qu'au doux bruit des ailes et des ondes,
Aux chants de l'aube éclos parmi la frondaison,
Le sourd frémissement des foules vagabondes
Se mêle dans l'aurore et monte à l'horizon.

Et soudain l'Augusta songe qu'il est des hommes
Dont le commun destin souffle les vains flambeaux,
Et que les murs vantés des Milans et des Romes
Sont des abris d'un jour bâtis sur des tombeaux.

Adieu, clarté naissante, allégresse première,
Limpides voluptés, formes, parfums, couleurs,
Adieu ! L'ombre future obscurcit la lumière;
La mort, comme un aspic, a jailli dans les fleurs.

L'Augusta dans la nuit qui flotte en sa prunelle
Suit la fuite de l'heure et des sorts inconstans;
Car vers l'instant fatal la clepsydre éternelle,
Sûre, lente, sans fin, pleure les pleurs du Temps.

En un pompeux cortège, aux murmures funèbres
Des moines de l'Euxin, son cadavre embaumé,
Couché sur la litière, ira vers les ténèbres,
Dans sa robe suprême à jamais enfermé.

Et la crypte de jaspe engloutissant sa proie,
Au centre du caveau dont le mur flamboiera,
Elle-même, en un flot de velours et de soie,
Blême, les yeux ouverts, sinistre, apparaîtra.

Droite, dans la splendide horreur des pourpres roides,
Le diadème au front, le cercle d'or aux reins,
Elle éternisera sur ses épaules froides
L'écroulement figé des joyaux souverains,

Et, parmi les émaux et les fleurs lapidaires,
Dans l'immobile orgueil du tragique décor,
Siégera, somptueuse, entre deux lampadaires,
Squelette impérial, sur un haut trône d'or.

A. DE GUERNE.

QUESTIONS ACTUELLES

EXAMEN DE CONSCIENCE

Il y a des malchanceux parmi les races comme parmi les individus. La nature était probablement mal disposée le jour de leur création, et les a manquées. Tant pis pour elles, car « les droits » de la civilisation passent avant tout, et il ne faut pas laisser encombrer notre globe, déjà trop petit, par de la vermine humaine. D'où nous viennent ces « droits », on ne s'en inquiète guère; ils existent, puisque nous y croyons et que nous sommes les plus forts.

La race noire est celle que nous avons le plus constamment traitée en vermine encombrante. On a toujours mené les nègres à coups de trique, et les changemens de maîtres n'ont guère été pour eux que des changemens de fléau ; musulmans ou chrétiens, Arabes ou Allemands, c'est tout un pour ces pauvres diables. Il n'y a de différence que dans les principes au nom desquels ils sont exploités, fouettés, pendus, fusillés, massacrés en gros et en détail, et ils ne sont pas sensibles à ces nuances. Fouetté pour fouetté, le nègre se soucie fort peu que ce soit dans l'intérêt égoïste et méprisable d'un vil marchand d'ébène, ou pour servir une noble science appelée l'économie politique, et ouvrir de nouveaux débouchés à la quincaillerie d'un grand peuple; son échine ne lui en cuit ni plus ni moins.

Sa mauvaise étoile a cependant été vaincue une fois, en Amérique, il y a bientôt un demi-siècle. Chacun sait qu'il l'a dû, en très grande partie, à un livre écrit par une femme. Ce que Mrs. Beecher Stowe et la *Case de l'oncle Tom* ont fait pour lui aux

États-Unis, une autre femme, Olive Schreiner, tente aujourd'hui de le faire en Afrique avec un autre livre, *Peter Halket* (1). L'entreprise est ambitieuse; il s'agit de persuader l'Europe, ses hommes d'État et ses financiers, ses industriels et ses aventuriers, et non plus d'exciter l'indignation des Yankees du Nord contre des planteurs qu'ils jalousaient déjà. Mais Olive Schreiner n'en est pas à son coup d'essai. Elle a déjà remué l'Europe, et le souvenir du succès passé lui donne en elle-même une confiance qui ferait sourire chez toute autre. C'est elle, on s'en souvient peut-être (2), qui a donné le branle définitif, du fond de son Afrique, au mouvement féministe de l'Angleterre. De là, l'incendie a gagné la France, rejoint à travers l'Allemagne les foyers des pays slaves, des terres scandinaves, et embrasé finalement le vieux continent presque entier. On conçoit qu'un triomphe de cette envergure grise un écrivain. Si un roman d'Olive Schreiner (3) a remis en question tant d'idées qui paraissaient définitives, indispensables et comme inhérentes aux sociétés chrétiennes, pourquoi un autre roman n'amènerait-il pas l'Europe à un nouvel examen de conscience, et à un progrès que beaucoup trouveront moins discutable que le premier? Olive Schreiner peut être sûre qu'en Angleterre sa voix sera entendue, sinon obéie; elle y est une personne célèbre, et, si *Peter Halket* n'est pas une œuvre littéraire parfaite, tant s'en faut, si l'auteur y abuse par endroits de la déclamation et y transforme trop souvent les problèmes d'ordre général en querelles personnelles, son livre, malgré tout, est de ceux qui donnent à penser. Sachons au moins, en France, ce qu'Olive Schreiner avait à dire, car les points d'interrogation qu'elle pose à ses lecteurs ne sont pas spéciaux à son pays; ils s'adressent à nous tous, gens de la race supérieure et civilisée, et qui se croit chrétienne.

Olive Schreiner a le don, précieux pour un apôtre ou un révolutionnaire, — c'est souvent tout un, — de présenter les questions sous une forme vivante et saisissante. Au début de son nouveau livre, Peter Halket, jeune paysan anglais, est assis mélancoliquement auprès d'un feu solitaire, sur une colline déserte du Mashonaland. Peter est venu dans l'Afrique du Sud pour faire fortune, et son premier soin a été de s'attacher à la grande dis-

(1) *Trooper Peter Halket of Mashonaland* (Londres, 1897).
(2) Voyez *la Gauche féministe et le Mariage* (*Revue* du 1er juillet 1896).
(3) *The story of an African farm.*

pensatrice des biens de la terre dans ces régions barbares ; il s'est fait soldat au service de la Compagnie à charte de M. Cecil Rhodes. Il vient de s'égarer en escortant un convoi de vivres, la nuit l'a surpris, et le voilà tout seul, médiocrement rassuré. Non qu'il ait peur des indigènes ; Peter sait de reste que leurs *kraals* ont été brûlés à trente milles à la ronde, leurs provisions détruites, et qu'eux-mêmes ont fui éperdument. Mais il a peur des fauves, et aussi de l'obscurité. Il en devient presque sentimental et se met à songer à son village, à sa bonne femme de mère, qui ne pouvait prendre sur elle de tuer ses canards. L'attendrissement le mène à chercher les moyens les plus prompts de gagner beaucoup d'argent, pour retourner là-bas et apporter du bien-être à sa vieille maman. Si les terres que lui donnera la Compagnie allaient ne rien valoir ? Peter en sera quitte pour y découvrir une mine d'or et fonder un syndicat. Il ne voit pas pourquoi il ne gagnerait pas des millions aussi bien que tel et tel (1).

Un bruit de pas interrompt ses méditations. Un homme singulièrement vêtu, pieds nus, tête nue, sans armes, entrait dans le cercle lumineux formé par la flamme. La conversation de Peter Halket, sujet de la reine Victoria, avec cet étranger, constitue le morceau capital du volume ; celui où se pose nettement, sans être jamais formulée, la question qu'il faudrait enfin couler à fond, ne fût-ce que pour épargner aux nations civilisées des hypocrisies qui ne leur font pas honneur. Avons-nous des devoirs, des devoirs quelconques, petits ou grands, à l'égard des races inférieures ? Ou avons-nous sur elles tous les droits, y compris celui de la destruction, comme cela est admis pour les animaux, et aucun devoir d'aucune sorte ? Cette dernière opinion a des partisans déterminés, en Allemagne particulièrement ; nous reviendrons plus tard sur les raisons alléguées en sa faveur. Olive Schreiner lui est résolument contraire ; mais, plus encore que le principe, plus que les cruautés qu'il entraîne, les simagrées de l'Europe l'indignent et la révoltent. Ces gens qui arrivent au Cameroun ou au Mashonaland, la Bible dans une main, une corde dans l'autre, lui soulèvent le cœur, et il lui est impossible de comprendre les puissans de la terre dont la piété s'accommode de pareilles abominations. Elle aimerait mieux le cynisme que l'hypocrisie. Son dialogue entre Peter et l'étranger est un

(1) Les noms sont en toutes lettres dans le roman.

appel à la franchise presque autant qu'à la justice et la pitié.

L'homme se chauffait en silence. Peter le considérait avec curiosité. C'était un blanc, mais d'un type qui ne lui était pas familier. Peter hasarda une question :

« — Un des Soudanais que Rhodes a amenés avec lui, je suppose?

— Non, dit l'étranger; Cecil Rhodes n'a rien à faire avec ma présence ici.

— Oh! fit Peter »

Après un silence :

« — Seriez-vous juif?

— Oui; je suis juif.

— Ah! c'est donc pour ça que je ne pouvais pas découvrir de quel pays vous étiez. Vous avez un costume... Il s'interrompit et reprit :

— Vous trafiquez, je suppose? D'où venez-vous? Êtes-vous d'Espagne?

— Je suis de la Palestine.

— Ah! je n'en ai pas encore vu beaucoup de ce pays-là. Il y avait des juifs sur mon bateau, et j'ai vu ici Barnato et Beit, mais vous ne leur ressemblez guère... »

Au bout d'un instant, Peter demanda encore :

« — Au service de la Compagnie à charte, je suppose?

— Non; je n'ai rien à faire avec la Compagnie à charte.

— Oh! fit Peter, ça ne m'étonne plus que vous ayez l'air si minable. »

L'étranger n'était pas communicatif. Assis à terre et les bras autour des genoux, il regardait le feu d'un air pensif et répondait à peine aux bavardages de son compagnon. Alors celui-ci, pour passer le temps, entama un récit qu'il avait déjà fait vingt fois au bivouac et toujours avec succès. Il raconta qu'avant de s'engager, il avait acheté deux négresses, — oh! pas cher, — et que l'affaire s'était trouvée excellente. Son petit harem le nourrissait de son travail. Il riait de bon cœur en dépeignant son ménage; mais l'étranger gardait sa physionomie sérieuse et ne se dérida même pas quand Peter lui demanda :

« — Vous en avez, vous? Ça vous dit quelque chose, les négresses? »

Peter conta comment l'une de ses négresses s'était enfuie pour aller retrouver son mari et ses enfans, comment l'autre l'avait

suivie, et il appuya sur l'ingratitude de ces malheureuses, qui abandonnent le meilleur maître pour rejoindre un sale nègre : « — Elle allait avoir un petit. — Ils l'auront tué avant sa naissance; ça n'a pas de cœur, ces nègres; ça ne leur fait rien, l'enfant d'un blanc... Si vous prenez des négrillonnes, toutes jeunes, ça peut encore aller; mais quand elles ont eu un mari nègre et des enfans, autant essayer de retenir une diablesse! Elles retournent toujours... Si jamais je l'attrape, son sale nègre, je lui ferai son affaire. Ça ne traînera pas. »

Il y eut une pause. L'endroit où le sale nègre avait « son affaire » provoquait toujours un murmure d'approbation dans l'auditoire, et Peter comptait sur quelque marque de sympathie de la part de l'étranger. Il attendit inutilement. Son hôte resta sans voix et sans mouvement, fixant toujours le feu de ses grands yeux tristes.

Peter laissa les histoires de femmes pour les histoires de guerre. Il avait remarqué aux pieds du voyageur taciturne deux cicatrices qui semblaient indiquer un connaisseur en aventures sanglantes, et, selon toute apparence, un amateur de plaies et bosses : « Vous avez aussi fait la guerre, je vois ça. Les deux pieds! Et ça a traversé! Vous avez dû passer de rudes momens?

— Il y a si longtemps, » dit l'étranger.

Peter lui décrivit une scène dont une photographie instantanée, hideuse de réalisme, est placée en tête du volume d'Olive Schreiner. Trois nègres sont pendus aux branches d'un arbre. Une douzaine d'Européens, rangés en demi-cercle, contemplent leur œuvre d'un visage satisfait. L'un d'eux fume un cigare. Deux jeunes gens sourient :

« — Vous avez su, commença Peter, cette bonne farce, sur la route de Buluwayo, quand ils ont pendu trois nègres comme espions? Je n'y étais pas, mais un camarade qui y était m'a dit qu'ils ont forcé les nègres à sauter de l'arbre et à se pendre eux-mêmes. Il y en avait un qui ne voulait pas sauter; il a fallu lui tirer dans le dos, et, après ça, il a empoigné une branche, et il a fallu lui tirer sur les mains pour le faire lâcher. Il n'aimait pas à être pendu. Je ne sais pas si c'est vrai, je n'y étais pas, c'est un camarade qui me l'a raconté. Un autre, qui n'y était pas, dit qu'on a tiré dessus, pour les tuer, après qu'ils eurent sauté. Moi...

— J'y étais, fit l'étranger.

— Oh! vous étiez là?... Moi, je n'aime pas beaucoup à voir ces machines-là. Il y en a qui trouvent ça très drôle de voir les nègres gigoter. Je ne peux pas y tenir, ça me retourne l'estomac. Pour ce qui est de tirer ou de se battre, j'en suis; je parie que j'ai descendu autant de nègres que n'importe qui du régiment. C'est les fouettages et les pendaisons qui ne me vont pas. Vous savez, ça dépend de la manière dont on a été élevé. Ma mère ne voulait pas tuer nos canards... Et elle me cornait perpétuellement aux oreilles : Ne frappe pas un plus petit que toi; ne frappe pas un plus faible que toi; ne frappe que quand on peut te rendre. Quand on vous a fourré ces idées-là dans la tête, on ne peut plus s'en débarrasser. Il y a eu cet autre nègre qu'on a fusillé. Il paraît qu'il était assis, ses bras autour de ses genoux, et qu'il n'a pas plus bougé que s'il avait été en pierre; et on l'a tapé sur la tête et sur la figure avant de le fusiller. Eh bien, je ne peux pas faire ces choses-là. Ça me rend malade. J'en tirerai autant que vous voudrez, pourvu qu'ils courent; mais il ne faut pas qu'ils soient attachés.

— J'étais là quand on l'a fusillé, dit l'étranger.

— On dirait que vous êtes partout. Avez-vous vu Cecil Rhodes?

— Oui, je l'ai vu, dit l'étranger.

— Celui-là, c'est la mort aux nègres, dit Peter Halket en se chauffant les mains... On prétend que si nous avions ici le gouvernement anglais, il y aurait des enquêtes, et toutes ces machines-là, quand on aurait donné une raclée à un nègre et que ça aurait mal tourné. Avec Cecil, rien à craindre; on peut faire ce qu'on veut avec les nègres, à condition de ne pas lui causer de tracas, à *lui*. »

L'étranger regardait la flamme claire monter dans la nuit calme. Tout à coup, il tressaillit.

— Qu'est-ce? demanda Peter. Vous entendez quelque chose?

— J'entends au loin, dit l'étranger, un bruit de pleurs et un bruit de coups. Et j'entends des voix d'hommes et de femmes qui m'appellent. »

Peter écouta avec attention : « — Je n'entends rien! Il faut que ça soit dans votre tête; j'ai quelquefois un bruit dans la mienne. » Il écouta encore attentivement : « — Non, il n'y a rien, tout est tranquille. »

Ils restèrent silencieux pendant quelque temps.

« — Peter Simon Halket », dit subitement l'étranger. Peter tressaillit; il ne lui avait pas dit son deuxième nom...

L'étranger, le juif de la Palestine, on l'a pressenti sans doute, n'était autre que le Christ. C'est d'un symbolisme naïf, le seul qui convienne pour s'adresser aux foules; il faut qu'elles comprennent sans hésitation. Ce que dit Jésus, en style un peu trop grandiloquent, au jeune soldat égaré dans le désert broussailleux du Mashonaland, il est inutile de le rapporter; on le devine assez. A mesure qu'il parle, le lecteur voit se dérouler un tableau qui n'a rien de neuf, et qui n'est pas le plus horrible, tant s'en faut, de tous ceux qu'on aurait pu évoquer pour les besoins de la cause. Il est hors de doute que la Compagnie à charte n'est pas tendre pour les nègres. Elle n'est pas plus cruelle que tel de ses voisins; elle l'est moins que tel autre; et, si elle a l'honneur de servir ici de prétexte à un nouveau Discours sur la Montagne, c'est uniquement parce que Mrs. Olive Schreiner et son époux sont engagés dans les luttes politiques de l'Afrique du Sud, où ils font une vive opposition à M. Cecil Rhodes.

Il valait mieux, du reste, ne pas prendre un cas exceptionnel. Il faut qu'on puisse se dire : C'est ainsi que les choses se passent, presque toujours, et cela est inévitable dès l'instant que des hommes ne sont plus assimilés aux autres hommes, mais à des animaux supérieurs et d'autant plus dangereux. Le capitaine de Peter Halket, qui a si tôt fait « d'envoyer une balle » au blanc qu'il aperçoit « faisant l'imbécile avec un nègre blessé », n'est nullement un monstre exceptionnel, mais un individu d'une logique trop rigoureuse. Lorsqu'on entreprend une battue contre des bêtes malfaisantes, il est par trop absurde de faire du sentiment avec les pièces blessées, et de les soigner pour qu'elles puissent recommencer leurs déprédations. Les anecdotes que Jésus rapporte au soldat anglais n'ont donc rien qui mérite qu'on s'y arrête de préférence à cent autres. Il n'y a pas de quoi fouetter un chat, si l'on s'en tient à la morale courante envers les sauvages. Nous en avons vu bien d'autres, il n'y a pas longtemps, d'homme blanc à homme blanc, et en Europe même.

On n'est impressionné par cette partie du livre que si l'on n'a pas de principes bien arrêtés sur les droits des races supérieures à l'égard des autres. C'était le cas de Peter Halket, trop simple et trop ignorant pour avoir réfléchi à des problèmes de cet ordre. A mesure que la vision évoquée par son hôte se dressait

devant lui, avec ses cruautés inéluctables, ses dénis de justice obligatoires, ses nécessaires abus de la force, il sentait son éducation chrétienne se réveiller, pour ainsi dire, au fond de son âme, et il commençait à trouver des objections aux choses qui lui avaient paru le plus naturelles. La lumière s'insinuait dans son esprit obtus, et il en vint à comprendre, ce qui était beau de la part d'un paysan anglais, qu'il fallait choisir entre l'Évangile et le Livre bleu. Il va sans dire que Peter choisit l'Évangile, sans quoi l'histoire serait finie, et le reste du volume est employé à nous montrer ce qui en résulta.

Olive Schreiner s'est gardée de faire une façon de prophète de son jeune soldat. Peter résiste aux objurgations de son compagnon, qui voudrait l'envoyer « porter des messages » aux peuples et aux gouvernans. Il lui représente qu'il n'a aucune chance d'être écouté. On dira : « — D'où sort-il, celui-là?... Il y a un an qu'il est dans le pays et il ne possède pas une seule action dans aucune compagnie? Comment pourrait-il avoir rien à dire qui vaille la peine d'être écouté? S'il avait le moindre bon sens, il aurait déjà gagné cinq mille livres pour le moins. On ne m'écoutera pas. » L' « étranger » est obligé de se rendre à cet argument. Il faut être capitaliste, de nos jours, pour prêcher la morale de l'Évangile ; on risque, sans cela, d'être pris pour un anarchiste. Il est donc convenu que Peter Halket se bornera à appliquer dans sa petite sphère les préceptes qu'on lui enseignait jadis au catéchisme ; sa seule hardiesse consistera à les appliquer sans distinction de couleur.

La disparate entre la morale officielle des sociétés chrétiennes et leurs procédés éclate aussitôt dans toute sa brutalité. Peter Halket a rejoint son détachement, où l'on a été frappé de ses allures bizarres. On lui croit la cervelle un peu dérangée. Il fait des choses qui seraient toutes simples entre blancs, mais qui frisent la trahison avec des nègres. Les soldats ont découvert dans un trou un nègre blessé. Le capitaine qui commande l'escorte a condamné le prisonnier, sans plus ample informé, à être pendu comme espion, et grande a été sa stupéfaction, puis sa fureur, quand Peter Halket a osé lui suggérer, avec tout le respect dû à un supérieur, qu'on ne savait pas du tout si ce nègre était un espion ; qu'il s'était peut-être caché à cause de sa blessure, faute de pouvoir se sauver. L'officier se décide à couper court à des sentimentalités d'un mauvais exemple, et il déclare à cet imbécile

que c'est lui, Peter, qui fusillera le noir, de sa propre main, au lever de l'aurore.

Cet arrêt soulève d'interminables discussions au bivouac. Les hommes fraîchement arrivés d'Europe sont pour Peter, tandis que les vieux coloniaux, endurcis par la répétition des mêmes scènes, le blâment de s'être mis son chef à dos pour une pareille bagatelle : « Un nègre de plus ou de moins, dit un colonial, qu'est-ce que ça peut bien faire? Celui-là recevra une balle ou crèvera de faim, si nous ne l'achevons pas... Et puis, ça ne sent rien, ces nègres... J'ai vu un noir qu'on allait fusiller regarder les fusils en face et tomber comme ça! — sans un son. Ils n'ont pas de sentiment ; je crois qu'il leur est égal de vivre ou de mourir; ce n'est pas comme nous. » Un autre soldat émet l'opinion que Peter refusera de tirer, un troisième s'offre à le remplacer, et de bon cœur. Bref, l'incident alimente les conversations jusqu'au moment de dormir. Seul, le héros du jour n'y prend aucune part. Il se tient très tranquille dans son coin et va se coucher de bonne heure.

La suite se devine. Le camp est réveillé au milieu de la nuit par des bruits confus. Les soldats sont sur pied en un clin d'œil, mais ils ne peuvent que constater la disparition du nègre blessé; quelqu'un avait coupé ses liens, et à sa place gisait Peter Halket, la poitrine trouée d'une balle de revolver. Un camarade ayant fait mine d'examiner sa blessure, le capitaine renvoya chacun à son poste avec force jurons, et ordonna d'enterrer le corps séance tenante. Leur besogne terminée, l'un des deux hommes commandés pour cette corvée dit à son compagnon : « Il n'y a pas de Dieu dans le Mashonaland. » L'autre fut très affligé de cette parole impie, mais le premier refusa d'en démordre; il avait de l'éducation, et il savait que le Dieu auquel il pensait, celui que les monarques européens invoquent dans leurs cérémonies, fait rarement partie des bagages de leurs fonctionnaires coloniaux en Afrique. On s'y trompe parce que ces derniers débarquent « la Bible dans une main, une corde dans l'autre »; mais la Bible n'est qu'un décor, qu'il serait plus séant de laisser à la maison, si l'on ne peut absolument se passer de la corde à titre d'ustensile quotidien et, pour ainsi dire, domestique.

Nous avons dit que cette dernière opinion était ouvertement défendue en Allemagne. Elle est connexe à l'idée que nous avons tous les droits, sans aucun devoir, vis-à-vis des races inférieures.

On peut soutenir en effet, si l'on se place à ce point de vue, qu'il n'y a pas plus d'inhumanité à exterminer une population sauvage par les moyens violens qu'à la décimer lentement par la faim et l'alcool. Or, c'est bien d'extermination qu'il s'agit pour les nègres d'Afrique. Le major Boshart, qui a servi sur le continent noir (nous sortons ici du roman pour rentrer dans la réalité), ne fait nulle difficulté d'en convenir dans une lettre adressée à une revue allemande (1), où il envisage la destruction de 100 millions d'hommes avec le même sang-froid que les Australiens celle des lapins trop prolifiques qui dévorent leurs récoltes. Son plaidoyer est fort bien tourné, du reste; on ne saurait mieux présenter les argumens de la « loi naturelle », substituée avec franchise aux faux semblans de loi chrétienne dont on a berné trop longtemps les philanthropes : « Quant à la façon, écrit-il, de traiter les nègres, ce qui est la seule question à considérer ici, voici à quel point de vue je vais me placer pour m'expliquer à ce sujet : nous n'allons pas en Afrique pour faire des grimaces philanthropiques; nous y allons uniquement pour créer de nouveaux débouchés à notre commerce et à notre industrie. »

Cela étant, il s'agit de considérer ce que nos trafiquans trouvent en face d'eux dans ces marchés neufs, quelle nature de clientèle, inoffensive ou dangereuse, bienveillante ou hostile. Le major Boshart estime que la preuve est faite à cet égard, et qu'il n'y a rien de bon à espérer, ni dans le présent, ni dans l'avenir, d'une race qui s'est toujours montrée réfractaire, depuis la plus haute antiquité, à toutes les civilisations successives : « — Ceux, dit-il, qui parlent de traiter le noir comme un grand enfant, ne connaissent que le nègre de la côte, devenu craintif et poltron, depuis tant de siècles qu'il est traqué par les chasseurs d'esclaves... Dans l'intérieur de l'Afrique, où il se croit le plus fort, le nègre est arrogant, cupide, cruel, sournois et impatient...

« Le nègre est un carnassier, féroce et sanguinaire, qui ne peut être tenu en respect que par l'œil et le fouet du dompteur. On n'a jamais rien obtenu de lui, nulle part, en lui distribuant des Bibles et de bonnes paroles.

« Si l'on voulait astreindre les noirs au travail, il ne fallait pas

(1) *Neue Deutsche Rundschau*, janvier 1897. Cette lettre fait partie d'une enquête instituée par l'un des collaborateurs de la *Revue*, M. Franz Giesebrecht, auprès des hommes compétens, sur la manière dont les nègres sont traités dans les colonies allemandes et devraient être traités à l'avenir.

tant se hâter d'abolir l'esclavage. Il avait été institué à cause de l'impossibilité de faire travailler les nègres autrement. Comme il n'y a rien de changé à cet égard, l'abolition de l'esclavage a été prématurée et trop soudaine...

« Il faut s'ôter de la tête, une fois pour toutes, que le nègre puisse se résigner au travail s'il n'y est pas contraint. Les lois éternelles de la nature, auxquelles est soumise la création tout entière, régissent aussi l'expansion des races sur le globe. Quand, dans leurs vastes déplacemens, deux souches de peuples, inégales par leur vigueur intellectuelle ou physique, sont venues à s'entre-heurter, c'est toujours la plus faible, la plus dégradée qui a dû céder, et c'est ainsi seulement que l'espèce humaine a pu atteindre un degré supérieur de développement.

« Si la race noire marche vers sa disparition, ce n'est pas à cause de la chasse aux esclaves ou des persécutions des blancs, c'est parce qu'elle ne comprend pas les lois toutes-puissantes de la nature et ne veut pas s'y conformer. En résistant à la civilisation, qui seule pourrait la sauver, elle rend sa destinée inéluctable. Nous pouvons le regretter; nous n'y pouvons rien changer. Nous devrions nous dire, au contraire, que des populations aussi improductives que les peuplades noires n'ont aucun droit à l'existence.

« La logique des faits exige que 100 millions de nègres n'accaparent pas un territoire où 500 millions d'hommes civilisés et laborieux pourraient largement trouver à vivre.

« C'est en vain qu'une philanthropie bien intentionnée, mais irréfléchie, essaierait de plaider, au nom de l'humanité, les droits de la race noire.

« Après de longs retards, les blancs ont enfin réussi à apporter au continent noir leur activité, leur science, leur persévérance, leur énergie, et à s'en rendre maîtres. Ils ont bâti des villes, creusé des ports, peuplé de navires les lacs et les fleuves; de tous côtés, ils ont cherché des métaux; ils ont construit des routes, tracé des chemins de fer et des lignes télégraphiques, et le jour viendra où leur hardiesse et leur énergie arriveront à établir de part en part, à travers tout le continent, une route commerciale qui réunira l'Atlantique à l'Océan Indien. Ce jour, qui sera un grand jour dans l'histoire du monde, sonnera le glas de la race noire. »

Un autre Allemand, M. Gustave Fritsch, est moins affirmatif

sur le principe. En revanche, il constate que les théories du major Boshart sont largement appliquées en Afrique par ses compatriotes. « On sait, dit-il (1), qu'autrefois, quand l'explorateur pouvait compter sur l'appui des chefs indigènes, les expéditions étaient pacifiques, lorsqu'elles n'échouaient pas complètement. Il était réservé à Stanley d'ouvrir l'ère des marches sanglantes à travers l'Afrique. Les résultats obtenus imposent silence à la critique; cependant, à les juger sans parti pris, on est obligé de déclarer que la brutalité atteignit à cette occasion un degré qui a ému douloureusement tous les amis de l'humanité et n'a pas avancé l'œuvre de la civilisation en Afrique.

« Depuis ce moment, tuer le nègre à coups de fusil est devenu une espèce de sport. De temps à autre, pour changer, on en pend un ou deux, et alors, par une réaction inévitable, les naturels essaient à l'occasion de voir s'ils ne seraient pas les plus forts, causant par là de nouvelles effusions de sang. C'est ainsi que les affaires se sont embrouillées de plus en plus dans de vastes territoires, sans qu'on puisse décider de son bureau si tel massacre d'indigènes était nécessaire ou non. »

M. Franz Giesebrecht résume la situation en exprimant l'espoir que les traitemens infligés aux indigènes dans les colonies allemandes cesseront prochainement d'être un sujet de « honte » pour la mère patrie.

Quelques coloniaux allemands penchent pour la douceur; l'un d'eux, le docteur Kersten, est allé jusqu'à écrire que le principal obstacle au développement des colonies africaines, ce sont les Européens débauchés, ivrognes, égoïstes et barbares. Mais ces voix isolées se perdent dans la grande clameur « de pleurs et de bruits de coups » que Peter Halket n'entendait pas et que son hôte n'entendait que trop. J'imagine qu'il se crée en Afrique, en ce moment, un *folk-lore* sanglant et sinistre. Il doit se raconter entre noirs des légendes effroyables sur le fléau dont tous, à l'heure présente, ont ouï parler, si tous ne l'ont pas encore vu de leurs yeux, car il les cerne et les resserre de toutes parts. Les recueils de traditions populaires de l'avenir diront peut-être leurs épouvantes aux approches du monstre appelé Civilisation. Notre orgueil aura à souffrir au spectacle de ces angoisses.

En résumé, chacun en décide, pour l'instant, au gré de ses

(1) *Loc. cit.*

inclinations ; mais ce n'est pas une question qui se puisse régler au hasard du tempérament personnel des individus. J'ignore si la race nègre, toute pétrie de vilains défauts qu'elle soit pour l'instant, est irrémédiablement inférieure, ou s'il ne lui manque qu'une occasion et quelques milliers d'années devant elle pour devenir une des réserves de l'humanité, quand nos races blanches auront achevé de s'user par l'excès de civilisation. Admettons qu'elle ne s'élève jamais, dans les conditions les plus favorables, au-dessus d'une médiocrité peu intéressante. Il n'en reste pas moins que mettre 100 millions d'âmes hors la loi, les exclure du droit des gens en vertu d'un postulat scientifique, cela est troublant pour les consciences imbues de la morale qu'on nous enseigne de père en fils depuis dix-neuf siècles. Et, s'il se trouvait, par hasard, que les droits de notre race à supprimer les populations qui la gênent ne soient pas aussi limpides que le pense le major Boshart ; s'il était admis, à la réflexion, que les atrocités sont des atrocités sous toutes les latitudes, et qu'il y a une justice, une morale, un devoir, même vis-à-vis d'un « sale nègre », bien que les règles de cette justice, de cette morale, de ce devoir puissent différer de celles qui président aux relations des blancs entre eux, être plus sommaires et moins délicates : n'y aurait-il pas lieu d'appeler de tous ses vœux la formation d'une opinion publique européenne qui rende impossible le retour des horreurs révélées par des procès récens ? L'opinion, et une opinion internationale, peut seule sauvegarder la notion d'humanité dans des contrées où nous voyons que le contact et l'exemple des barbares a vite fait de ramener un civilisé à la définition classique de Hobbes : *homo homini lupus*. C'est le seul remède possible à la « honte » si justement déplorée par M. Franz Giesebrecht.

Si cette opinion européenne arrive un jour à se former, si elle prend assez de force pour s'imposer, Olive Schreiner y aura contribué. Et alors, *Peter Halket*, ce livre courageux, sera pour elle une gloire plus enviable que ne l'eût été une œuvre littéraire plus parfaite.

ARVÈDE BARINE.

CE QUE PENSENT

LES PROFESSEURS ALLEMANDS

DE L'ADMISSION DES FEMMES DANS LES UNIVERSITÉS

L'Allemagne a été jusqu'aujourd'hui de tous les pays de l'Europe le plus réfractaire à certaines revendications des femmes, le moins disposé à contenter leur désir d'être admises dans les universités sur le même pied que les hommes. Nous avons la réputation d'être fort routiniers, cependant notre faculté des lettres leur a depuis longtemps donné l'hospitalité et les a autorisées à passer leurs examens de licence et d'agrégation. La faculté de droit suivit bientôt cet exemple; une Roumaine, M[lle] Belsesco, une Française, M[lle] Chauvin, furent reçues doctoresses. Dès 1888, malgré l'opposition des étudians et des professeurs, les étudiantes en médecine avaient obtenu la permission de faire leur internat dans les hôpitaux de Paris. On en use de même presque partout. En Suède, en Norvège, en Danemark, en Belgique, en Suisse, en Russie, en Italie comme aux États-Unis, libre aux femmes d'exercer la médecine.

La plupart des universités allemandes leur ont jusqu'ici refusé leur porte, ou ne leur ont ouvert que le guichet, en leur signifiant que ce n'était pas un droit qu'on leur conférait, qu'elles n'étaient reçues que par pure tolérance. Une femme ne peut suivre les cours de l'université de Berlin qu'à la condition de faire agréer ses motifs par le ministre de l'instruction publique et par le professeur enseignant, et cette grâce est octroyée de préférence aux étrangères; au surplus, elles

doivent renoncer à se faire immatriculer et à prendre leurs grades. A Iéna, c'est bien pis encore : les quatre gouvernemens de qui dépend cette université ne consentent pas même à ce qu'elles pénètrent dans les salles à titre de simples auditeurs, ils les éconduisent impitoyablement. L'Allemagne résiste; mais à certains symptômes, il est permis de croire qu'elle ne résistera plus longtemps, qu'elle commence à mollir. Les femmes auront prouvé une fois de plus qu'elles veulent bien ce qu'elles veulent et que ce qu'elles veulent, Dieu le veut.

Au mois de novembre 1895, un journal de Berlin annonça que le professeur Erich Schmidt et le célèbre historien, M. de Treitschke, mort depuis, avaient expulsé à grand fracas quelques dames qui s'étaient permis de paraître à leurs cours ; qu'en procédant à cette exécution, M. de Treitschke avait lâché des paroles vives et malsonnantes. Il se trouva que cette nouvelle était fausse ou n'était qu'à moitié vraie. Cet incident détermina un journaliste, M. Arthur Kirchhoff, à interroger plus de cent professeurs, choisis parmi les plus connus, sur la question de l'admissibilité des femmes aux études universitaires. Il a recueilli leurs réponses écrites dans un volume récemment publié, qui mérite d'être lu (1).

On constate tout d'abord, en parcourant ce recueil, que les purs intransigeans, résolus à ne rien accorder aux femmes, à les débouter sans façons et sans cérémonie de leur requête, sont très rares. Je n'en vois que fort peu qui refusent nettement d'entrer en composition. A leur tête est un vénérable professeur de philologie à l'université de Gœttingue, M. Ferdinand Wüstenfeld, qui s'exprime en ces termes : « J'aurai bientôt accompli ma quatre-vingt-huitième année et je dois pour vous écrire emprunter le secours d'une main étrangère. Qu'il vous suffise de savoir que je suis absolument opposé à l'admission des femmes dans les études académiques et dans toute profession qui demande une éducation savante ! » A quatre-vingt-huit ans, il est permis d'avoir peu de goût pour les nouveautés, et les femmes pardonneront à ce philologue bourru son arrêt sans appel, qu'il n'a pas pris la peine de motiver. Elles en voudront davantage à un professeur de droit de Berlin, M. Gierke, dont la conclusion est ainsi conçue : « Nous vivons dans des temps sérieux. Le peuple allemand a mieux à faire que de se livrer à des expériences aventureuses sur les études des femmes. Une seule chose nous importe, c'est que nos hommes soient des hommes.

(1) *Die akademische Frau, Gutachten hervorragender Universitätsprofessoren, über die Befähigung der Frau zum wissenschaftlichen Studium und Berufe;* Berlin, 1897. Hugo Steinitz Verlag.

Ce fut toujours un signe de décadence quand, la virilité manquant aux hommes, ils en furent réduits à la chercher dans les femmes. » Allemands et Allemandes, du même coup M. Gierke s'est mis tout le monde à dos.

Si les ennemis jurés de ce qu'on appelle en Allemagne « la femme académique » sont peu nombreux, elle n'y a pas à la vérité beaucoup de partisans chauds et enthousiastes. Quelques-uns essaient de se persuader que l'admission des femmes sera profitable aux études et à la science, que l'ardeur de leur zèle réveillera les cerveaux engourdis, excitera la noble émulation des jeunes barbes, que rien n'est plus propre à faire travailler un étudiant que de voir travailler une étudiante. D'autres, plus nombreux, craignent que l'étudiante ne soit pour l'étudiant une concurrente dangereuse, si elle est laide; une distraction fâcheuse, si elle est jolie; ils estiment que le visage d'une jolie fille est de tous les livres celui qui attire le plus et instruit le moins.

En définitive, les professeurs consultés par M. Kirchhoff sont pour la plupart des résignés, qui pensent qu'il y a des courans qu'on ne remonte pas, que qui ne veut pas se noyer fait bien de suivre le fil de l'eau. Les uns font bonne mine à mauvais jeu, les autres se résignent avec un visible effort et quelque mélancolie : on sent qu'ils avalent un breuvage amer, qui ne leur revient pas. — « Après tout, disent-ils en poussant un gros et long soupir, du moment que les femmes veulent étudier, le moyen de les en empêcher? Elles aspirent à nous dépouiller, à nous troubler dans la possession d'un privilège qui nous était cher. *Beati possidentes*. Mais tâchons d'être justes et n'oublions pas que nous sommes juges dans notre propre cause. Nous persistons à croire que la vraie vocation de l'Allemande et sa fonction naturelle est de se marier, de faire beaucoup d'enfans et de les élever tant bien que mal. Mais on nous objecte que chez nous les femmes sont plus nombreuses que les hommes, qu'il y a au moins un million d'Allemandes qui, voulussent-elles se marier, ne trouveraient personne pour les épouser. Nous ne nous chargeons pas de leur trouver des maris, aidons-les ou faisons semblant de les aider à se procurer un gagne-pain. Après tout, celles qui chercheront à gagner leur vie dans les professions libérales ou scientifiques ne seront jamais qu'une exception. Quand nous aurions quelques doctoresses, les destinées de l'Empire allemand en seraient-elles compromises? Il est dur de se prêter à des caprices déraisonnables ; mais nous vivons dans un temps où il faut compter avec la déraison, et puisqu'il a plu à la femme de changer l'idée qu'elle se faisait d'elle-même, flattons sa nouvelle lubie; elle en reviendra peut-être

plus vite qu'elle ne le croit. » — Ainsi parlent les résignés, et ils n'ouvrent pas la porte à deux battans, ils l'entr'ouvrent. La femme n'en demande pas davantage ; peu lui importe d'être reçue sans empressement, il lui suffit qu'on la reçoive : une fois dedans, elle se promet d'arranger la maison à son gré et de s'en faire elle-même les honneurs.

Ce qui lui fera plaisir, c'est que, comme ses amis, ses ennemis déclarés admettent presque tous en principe l'égalité intellectuelle des deux sexes, et s'ils veulent lui interdire l'accès des universités, ce n'est pas qu'ils la jugent incapable d'y gagner ses éperons. Quelques-uns cependant font des réserves, et ceux qui en font le plus sont les professeurs d'histoire. Ils prétendent que parmi tous les genres d'étude, c'est aux recherches historiques qu'elle a le moins de dispositions naturelles. M. Jacob Caro lui reproche d'unir l'esprit de détail et de minutie à l'amour des chimères, de méconnaître ce qu'il y a de permanent et de fatal dans les choses humaines, de s'imaginer trop facilement qu'on peut guérir les maladies sociales par des moyens artificiels : « Livrer l'histoire aux femmes, s'écrie-t-il en se frappant la poitrine, c'est déclarer la révolution en permanence. » M. Busolt, professeur à Kiel, est moins tragique. Il se contente de remarquer que ce qui fait l'historien, c'est la sévérité dans les méthodes, l'exactitude dans les enquêtes, le discernement des causes cachées, la sûreté du jugement, les idées générales, les vues d'ensemble, autant de dons qui ont été refusés aux femmes. Il va peut-être un peu loin. Je me souviens d'avoir demandé un jour à Louis Blanc quel était le livre dont il s'était le plus inspiré en préparant son histoire de la Révolution française. — « Il n'y en a qu'un, me répondit-il, ce sont les *Considérations* de Mme de Staël ; celui-là dispense de lire les autres. » Il est vrai que le génie n'a pas de sexe.

Chose curieuse, entre tous les professeurs consultés ce sont les mathématiciens qui ont rendu le plus bel hommage à l'intelligence féminine. Ne dites pas que les femmes ont une répugnance instinctive aux abstractions ; M. Félix Klein vous apprendra qu'elles ont une remarquable aptitude à la plus abstraite des sciences, aux mathématiques transcendantes, que six dames, deux Américaines, une Anglaise et trois Russes ont suivi ses cours dans le dernier semestre, et qu'elles ont fait honneur à leur maître. M. Weyer cite vingt et une femmes, qui se sont illustrées dans les mathématiques, depuis Ptolémaïs de Cyrène et la fameuse Hypatie jusqu'à Mme Lepaute, jusqu'à Sophie Germain, qui correspondit longtemps avec Gauss sans qu'il pût se douter qu'il avait affaire à une jeune fille, jusqu'à Mary Somerville et à ses études

sur la mécanique céleste, jusqu'à la très célèbre Sophie Kovalevski, cette Russe qui fut professeur de mathématiques à Stockholm, et dont notre Académie des sciences couronna en 1888 le mémoire sur le problème de la rotation d'un corps solide autour d'un point fixe, en lui décernant le prix Bordin élevé pour la circonstance de 3 000 à 5 000 francs.

« Elle avait, dit M. Weyer, une puissante imagination dont elle se servait pour faire ses découvertes. » Elle s'en servait aussi pour rêver à la quatrième dimension, c'était peut-être dans sa science la part du roman. Elle s'en servait plus souvent encore pour se tourmenter, pour se convaincre que les découvertes scientifiques ne procurent que des joies médiocres, que le vrai bonheur est d'être jeune et d'être aimée, « que le diable a du bon, que sans lui il n'y a de véritable harmonie ni dans le monde ni dans les âmes. » Quand elle réussissait à se distraire de ses recherches sur la théorie des fonctions elliptiques ou sur les courbes définies par les équations différentielles, elle ruminait mélancoliquement cet autre problème : « Pourquoi personne ne m'aime-t-il? » M. Weyer ne raconte point cette histoire pour dégoûter les femmes du calcul infinitésimal; il est du petit nombre des professeurs allemands qui veulent du bien à celles que le diable tourmente. Il convient du reste que les Sophie Kovalevski sont rares, mais il affirme que beaucoup de jeunes filles ont le goût et le don des raisonnemens abstrus. Il a donné autrefois des leçons d'astronomie nautique à un capitaine de bâtiment marchand, qui désirait que sa fille y assistât, alléguant qu'elle avait la compréhension si prompte, si aisée, qu'elle lui expliquait ce qu'il n'avait pas compris.

Les ennemis de « la femme académique » n'ont garde de contester ses aptitudes, et quelques-uns l'autorisent bénévolement à prendre ses grades. Mais après? disent-ils. Lui ouvrirons-nous toutes les carrières auxquelles ces grades donnent accès? Hélas! ces carrières sont déjà si encombrées! Combien de gradués, de docteurs, végètent misérablement et mourront sans avoir obtenu l'emploi lucratif qu'ils convoitent! L'une des plaies de ce temps est « le prolétariat bourgeois. » Si les femmes s'en mêlent, il s'accroîtra indéfiniment; nous maigrissons à vue d'œil, et elles nous ôteront le morceau de la bouche. Aussi bien sont-elles propres aux affaires et à toutes les professions? Souffrons qu'elles exercent la médecine; les femmes-médecins peuvent rendre quelques services. Mais les femmes-avocats! Assurément elles ont l'esprit subtil et le génie de la chicane; mais elles sont très passionnées, et la passion gâte tout. Quoique Mlle Chauvin ait brillé dans la soutenance de sa thèse, le conseil de l'ordre lui a sagement interdit de

plaider. Il fut un temps où dans la Rome antique les Romaines plaidaient; l'une d'elles compromit son privilège par ses incartades, et le préteur les condamna toutes au silence. Et se représente-t-on une femme-juge, une femme rendant la justice? Un professeur de droit à l'université de Strasbourg prétend qu'elle s'occuperait moins du cas et des dispositions du Code que de savoir si la personne de la partie comparante lui plaît ou lui déplaît, que sa conscience donnerait facilement raison à tout plaideur d'agréable tournure et de physionomie prévenante.

Les professeurs féministes ne se laissent point arrêter par ces objections. Eh! sans doute, les professions libérales sont encombrées, le prolétariat bourgeois est une plaie d'Égypte, et la concurrence des femmes aggravera le mal. Mais les injustices sont de mauvais remèdes. Après tout, cette concurrence aura d'heureux effets si elle décourage les incapables, si l'avocat sans cause, le médecin sans clientèle, renonçant à leurs ambitions, se résignent à chercher leur vie dans ces petits métiers que personne ne jalouse, et qui ne laissent pas de nourrir leur monde. Serait-ce un malheur pour la société qu'un paresseux ou un lourdaud abandonnât telle fonction publique à une femme intelligente et industrieuse? Ce qu'il faut souhaiter, c'est que la partie soit égale, que l'État, qui n'est pas tenu d'être galant, ne favorise personne, qu'il observe une stricte neutralité entre les deux sexes, qu'il partage entre les combattans le vent et le soleil : la victoire restera au plus fort, qu'il ait les cheveux courts ou les cheveux longs. Défions-nous de nos préjugés, de l'effroi que nous inspirent les objets nouveaux. « Depuis longtemps, dit M. Karl Frenzel, nous permettons aux femmes d'être comédiennes ou cantatrices, peintres ou écrivains; il en est qui depuis peu font figure parmi les orateurs socialistes, et nous commençons à nous y faire. Nous nous accoutumerons aux femmes-juristes, aux femmes-prédicateurs. Libre à chacun de leur refuser sa confiance; mais assurément Hypatie en savait plus long sur l'essence de la divinité que le patriarche d'Alexandrie, Cyrille, qui la fit lapider et mettre en pièces par ses moines. »

M. Wüstenfeld, le vénérable octogénaire de Gœttingue, est un de ces hommes véhémens qui ne mâchent pas ce qu'ils ont sur le cœur. La plupart des ennemis de « la femme académique » n'ont eu garde d'imiter sa brutale franchise. Quelques-uns sont des rusés, dont la valeur est réglée par leur prudence, et qui recourent aux artifices pour gagner leur procès. Ils disent aux femmes : « Ne vous y trompez pas, nous sommes vos véritables amis, et c'est dans votre intérêt, qui

nous est cher et sacré, que nous vous conjurons de rabattre de vos prétentions, de ne point forcer l'entrée des universités. Vous jouez à tout perdre. Nous admirons plus que personne votre aptitude à la science; ce qui vous manque, c'est la préparation, ce sont les études préliminaires. On les fait dans les gymnases, et les gymnases allemands ne deviendront jamais des établissemens bi-sexuels ; c'est contraire à nos mœurs. Il faudra instituer partout des gymnases féminins, et vous serez tenues d'y entrer dès l'âge de douze ou quatorze ans. Saurez-vous à cet âge si vous avez une vocation décidée pour l'étude? La plupart d'entre vous seront bientôt prises de dégoût et renonceront; ce seront les plus heureuses. Les autres compromettront à jamais leur santé. La maladie du siècle est l'anémie, le marasme, cette fatale neurasthénie, dont toutes les classes dirigeantes et instruites sont profondément atteintes. Si la chlorose épouse le marasme, quels enfans mettront-ils au monde? et que deviendra cette pauvre Allemagne? »

Non seulement, continuent-ils, la santé des femmes sera détruite par ce funeste régime, leur âme y perdra ses qualités natives. — « Prenez-y garde, mesdemoiselles, dit un privat-docent de l'université de Berlin, M. Adolphe Lasson. Vivant comme elles vivent, les femmes nous sont jusqu'ici très supérieures, et en dépit de leur apparente dépendance, elles sont nos maîtres. Nous autres, pauvres hommes, condamnés à nous préparer de loin à l'exercice de notre profession, nous devons bon gré mal gré nous spécialiser de bonne heure, et nous sommes moins des hommes que des tranches d'hommes; c'est vous qui par votre ouverture d'esprit et votre don d'universelle sympathie représentez l'homme intégral. Vous êtes capables de tout comprendre, de tout sentir et de ne prendre que la fleur de toute chose. Vous étiez le charme et la consolation de notre ennui. Si vous aviez le malheur de nous ressembler, que la vie serait triste! Qu'elle serait vide! Qu'elle serait grise! »

Un autre professeur de Berlin, M. Karl Stumpf, a chanté le même air sur d'autres paroles : — Réfléchissez un peu, dit-il. Si nous exaucions vos vœux, il est hors de doute qu'il vous serait aussi facile qu'à nous d'obtenir de beaux et gras emplois. Mais considérez, je vous prie, que des joues pâles, des nerfs trop irritables, des yeux qui s'abritent sous des lunettes n'exercent qu'un faible empire sur le sexe masculin. Considérez aussi qu'un bonnet de docteur et la plus profonde érudition ne remplaceront jamais cette fraîcheur de la pensée et du sentiment, cette justesse instinctive dans la conception de la vie et du

monde, ce discernement si fin des vraies et des fausses valeurs, en un mot tous ces dons naturels qui font le charme indéfinissable de la femme. Un clou chasse l'autre, et si l'on peut à la rigueur être avisé comme un serpent et innocent comme une colombe, on ne saurait posséder à la fois deux genres de sagesse. Croyez-moi, c'est la vôtre qui est la bonne, tant il est vrai que la moindre de vos petites perceptions a plus de prix que tous nos raisonnemens et nos principes abstraits. — Eh bien, soit! dit à son tour M. Steinthal ; vous nous donnerez des Leibnitz, des Raphaël et des Mozart ; ce serait un maigre dédommagement pour l'espèce humaine, si la vraie femme venait à disparaître. Les dons précieux que vous possédez sont un héritage lentement accumulé pendant des milliers d'années; une fois perdu, impossible de le recouvrer. Quelque jour peut-être aurons-nous un Gœthe en jupons, mais nous n'aurons plus la mère de Gœthe et je ne m'en consolerai pas.

Les féministes répliquent à ces prophètes fâcheux que les malheurs qu'ils annoncent n'arriveront point, que certaines craintes sont chimériques, que les jeunes filles ne s'anémieront pas dans leurs gymnases, que l'étude ne pâlira pas leurs joues, n'appauvrira pas leur sang, que les femmes sont plus résistantes que les hommes, plus dures au travail, à la fatigue, à la peine. Lequel d'entre eux ferait impunément le métier de lavandière ou de bonne d'enfans? D'ailleurs on entretiendra leur santé par les exercices du corps, par la gymnastique, par le sport. Et qui vous dit qu'elles perdront leurs grâces? Telle ignorante a un visage fort déplaisant, telle doctoresse a beaucoup d'attraits. Il y a aujourd'hui des femmes charmantes, et d'autres sont fort désagréables, quoiqu'elles ne sachent ni le grec ni l'anatomie comparée; il en ira toujours de même. Aussi bien que sert d'argumenter? Vous prétendez protéger leur bonheur contre leurs imprudens désirs; elles veulent être heureuses à leur manière, à leur façon. Elles sont mécontentes du sort que vous leur faites, et une société où les femmes sont mécontentes est une maison prête à crouler. Appliquez-vous à les contenter, ou elles passeront dans le camp des révolutionnaires, et les révolutions sont invincibles quand les femmes sont leurs complices.

Somme toute, si les cent vingt professeurs consultés par M. Kirchhoff se réunissaient en congrès et que la question se décidât par la majorité des suffrages, les femmes obtiendraient gain de cause. Mais qu'elles ne se fassent pas d'illusion! Elles auraient bientôt fait de compter leurs défenseurs ardens et résolus. Ce sont les résignés qui

formeraient le gros de l'assemblée, et leur opinion est qu'il s'agit d'une expérience à faire : ou elle réussira, et ils diront d'une commune voix : « Que Dieu nous protège! » — ou elle ne réussira pas, et ils éprouveront un doux plaisir, qu'ils s'appliqueront à dissimuler; car les professeurs allemands ont beau se vanter de n'avoir peur de rien, la femme leur fait peur, ils redoutent l'abeille et son aiguillon. Un professeur de théologie de Berlin, M. le baron de Soden, a exprimé la vraie pensée des résignés, quand il a dit : « Il y a des expériences auxquelles il faut savoir se prêter. Si celle-ci échoue, Celui qui a créé les sexes sourira, et l'homme qui connaît vraiment les femmes sourira aussi. » Les refus hautains et la morgue mandarinale ont fait leur temps, ne sont plus de mise; on se retranche dans l'ironie.

A la question débattue par les cent vingt professeurs s'en rattache une autre sur laquelle plusieurs ont dit leur mot. Il ne suffit pas de satisfaire le petit nombre des femmes qui aspirent au doctorat; ne fera-t-on pas quelque chose pour toutes celles qui, sans autre ambition, désirent étendre leurs connaissances et accusent les hommes de leur plaindre le pain de l'esprit? Elles ont l'appétit très ouvert, elles crient la faim; on ne leur offre qu'une demi-ration.

Le 26 septembre de l'an dernier, M[lle] Nathalie de Milde disait au Congrès féministe de Berlin : « Quel rang et quelle tâche nous assignent les hommes? Ils veulent que notre seule occupation soit de les admirer, de les aimer et de les espérer; ils veulent que, hors d'état de nous suffire à nous-mêmes, notre jeunesse se passe à attendre l'apparition de l'être incomparable qui fera de notre languissante vie une vraie vie. N'ayant pas d'autre loi que leur tyrannique égoïsme, ils désirent que nous soyons à jamais des ignorantes à la tête vide, et dont le cœur sera plein de leur séduisante image. » M[lle] Milde se plaignait de la littérature du jour, des romanciers, des poètes, et de l'idée qu'ils se font de la femme. Elle citait avec mépris ces vers que Geibel a mis dans la bouche d'une jeune fille : « Laissez-moi dormir et rêver; le givre recouvre le jardin; ma vie est une attente, j'attends l'amour et le printemps. » Et Paul Heyse ne fait-il pas dire à une autre vierge : « Je voudrais dormir longtemps sur des roses, jusqu'à ce que vienne l'homme unique qui saura me gagner le cœur! » — « Les malheureux! s'écriait M[lle] Milde. Nous voudrions travailler, et ils nous condamnent à rêver. Ils prétendent nous réduire au rôle d'amoureuses, et l'amour n'est pour eux que la servile soumission d'une femme qui s'abandonne et dont l'esprit n'a rien à donner. Nous leur prouverons que nous sommes autre chose que de sottes poupées, que nous sommes de la

race de Psyché, que nous voulons voir et savoir, et notre lampe à la main, nous rechercherons si l'amour qu'ils nous vantent est le véritable amour, et nous leur prouverons aussi que leurs poupées sont dignes de travailler comme eux au grand œuvre de la civilisation (1). »

Quelle idée se fait M. Wüstenfeld de la destinée et de l'éducation des jeunes filles? Selon toute apparence, ce vieillard sévère leur défend de rêver. A quoi veut-il qu'on les occupe? Est-ce assez, suivant lui, de leur enseigner la cuisine et les vertus qui font prospérer les ménages? Est-il d'avis

Que régler la dépense avec économie
Doit être leur étude et leur philosophie?

Approuve-t-il le proverbe hongrois qui dit qu'une femme qui, les jours de pluie, sait éviter les gouttières, n'a pas besoin d'en savoir plus long? Il ne s'est pas prononcé sur ce point, et son silence m'inquiète; je le soupçonne d'avoir un souverain mépris pour les lycées de jeunes filles. Ceux de ses confrères qui s'en sont expliqués ne sont point des Chrysales. « Le barbare, dit M. Moellendorf, considère les femmes comme des bêtes de somme, et le pacha ne demande aux siennes que d'être belles. N'oublions pas qu'elles ont une âme, que cette âme désire qu'on la nourrisse, et ne les mettons pas à la diète. » Un professeur de Berlin se montre plus libéral encore : il déclare que les hommes se trouveront bien, dans leur propre intérêt, de travailler à l'instruction des femmes sans regarder à la dépense, qu'ils recouvreront leurs frais, qu'il en coûte moins d'entretenir une femme instruite qu'une ignorante, qu'elle fait moins de cas des bijoux, des dentelles, des colifichets, des fanfreluches, que les Henriettes sont exigeantes, aiment à briller, s'occupent beaucoup de leurs robes, que l'homme qui épousera Armande fera une bonne affaire, qu'un peu d'idéalisme est le plus sûr moyen d'alléger les charges d'un ménage.

Je n'en suis pas aussi certain que lui. Sophie Kovalevski, je veux le croire, dépensait très peu pour ses robes et ses chapeaux, qu'elle n'achetait pas elle-même; mais il faut remarquer qu'elle était l'arrière-petite-fille d'une bohémienne, qui, sans doute, était plus occupée du diable que de sa toilette. M'est avis que les femmes peuvent aimer les mathématiques, et ne point mépriser pour cela les bijoux. Elles ont l'esprit si souple et si divers! elles s'entendent si bien à tout concilier! Si j'avais l'honneur d'être un professeur allemand, et que M. Kirchhoff m'eût

(1) *Der internationale Kongress für Frauenwerke and Frauenbestrebungen in Berlin*; Berlin, 1897; Verlag von H. Walther.

adressé son petit questionnaire, je lui aurais répondu courrier par courrier que, la question de budget étant réservée, nous avons une raison plus importante de travailler à l'instruction des femmes, que de moins en moins nous travaillons à la nôtre, et que les choses de l'esprit nous devenant de plus en plus indifférentes, il n'y aura plus au xxe siècle personne pour les prendre au sérieux, à moins que les femmes ne s'en chargent.

Dans un temps de civilisation utilitaire et matérialiste, où l'on sacrifie tout au confort, au bien-être, où la science n'est guère prisée que pour ses applications industrielles, où les idées démocratiques se marient au fétichisme des machines et à l'idolâtrie croissante de l'argent, n'est-il pas bon qu'il se forme une élite de femmes à l'esprit sain, ouvert, éveillé, qui auront toutes les curiosités désintéressées, l'amour du vrai sous toutes ses formes, le culte de l'inutile, le culte de l'art et des sciences qui ne servent à rien?

Elles empêcheront l'homme de s'épaissir tout à fait ou le feront rougir de sa grossièreté; par un reste de pudeur, il affectera des goûts relevés qu'il n'a plus, et il y a des hypocrisies bienfaisantes. Les Américains conviennent que les Américaines leur sont fort supérieures en tout ce qui ne concerne pas la banque, le commerce et les spéculations hasardeuses et grandioses. Ils s'occupent de leurs affaires avec tendresse, avec rage; c'est à cette fin qu'ils sont nés; mais ils sont bien aises que leurs femmes fassent autre chose, qu'elles emploient leurs loisirs à aiguiser leur esprit, à affiner leur goût et leur raison, à se rendre capables de savourer des plaisirs que n'ont jamais donnés les dollars. S'il est douteux que l'idéalisme allège les charges d'un ménage, on peut affirmer qu'il est nécessaire au bonheur et à la durée des sociétés. Son dernier refuge sera le cœur de la femme; mais le cœur ne se porte bien que si l'esprit travaille.

Que les femmes s'instruisent! A l'exception de certain philologue, les hommes ne s'en plaindront pas. Le malheur est qu'elles ont du penchant aux superstitions, et c'en est une fort dangereuse que de s'imaginer qu'il y va de leur salut d'être admises dans les universités, qu'elles n'acquerront quelque science qu'en se mettant sous la discipline des professeurs ordinaires ou extraordinaires. C'est désormais leur manie, leur marotte. Un des correspondans de M. Kirchhoff, le philosophe Édouard de Hartmann, reproche aux Allemandes de se faire à ce sujet de funestes illusions, et il leur donne dans son style abrupt un avertissement qu'elles feront bien de méditer : — « Les salles de cours, leur dit-il en substance, ont pour vous depuis quelque temps je

ne sais quel magique attrait; elles vous apparaissent comme le paradis des intelligences. Ridicule erreur! Elles ressemblent beaucoup plus à des casernes, où l'on apprend à faire mécaniquement l'exercice. Je vais vous dire le grand secret : le meilleur moyen de s'instruire, c'est la lecture. Que celles d'entre vous qui se soucient peu de prendre leurs grades, et dont la seule ambition est de cultiver leur esprit, restent chez elles et lisent! Mettez-vous bien dans la tête que vos frères et vos futurs maris, qui, après être sortis de l'université, ne lisent pas, ne seront jamais que des ignorans et des sots, et que toutes les universités du monde sont inutiles à la femme qui sait lire. »

C'est bien parler. Malheureusement savoir lire et réfléchir sur ce qu'on a lu, sucer la moelle d'un livre, se l'assimiler, le convertir en sa propre substance, y mettre un peu de sa personne, lui donner la marque de son moi, cet art est peu répandu et tend à se perdre. Les femmes d'aujourd'hui suivent des cours, entendent beaucoup de conférences, les femmes d'autrefois lisaient davantage. J'en peux citer une qui était née vers la fin du siècle dernier. Elle savait la botanique sans jamais avoir eu de professeurs. Elle connaissait toutes les plantes de son pays, leurs familles, leur nom français et leur nom latin, les endroits où elles viennent, leurs habitudes, leurs mœurs. Elle voulut avoir un herbier peint, et pour le peindre, elle se perfectionna dans l'aquarelle. Après de longs tâtonnemens, elle se fit ses procédés, sa méthode. Son herbier est une merveille de sincérité; racines, tiges, feuilles et fleurs, tout est vrai et tout est vivant. Je lui demandai un jour comment elle s'y était prise pour savoir si bien la botanique. Elle me répondit : « Mon fils, je l'ai toujours passionnément aimée. »

Je crois que ma mère avait raison, que c'est par l'amour qu'il faut commencer, et que l'amour fait des miracles. La femme qui sait aimer, la vraie femme, a le privilège de savoir une foule de choses sans les avoir jamais apprises, et d'en apprendre beaucoup d'autres sans savoir comment. Je suis de l'avis de M. Steinthal, si la vraie femme venait à disparaître, ce serait une perte irréparable; nos doctoresses nous fissent-elles le plus grand honneur, elles ne nous en tiendraient pas lieu, et il y aurait dans ce monde quelque chose qui clocherait.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

A l'Odéon, *le Chemineau*, drame en cinq actes, en vers, de M. Jean Richepin. — A la Renaissance, *la Carrière*, comédie en quatre actes et cinq tableaux, de M. Abel Hermant. — Aux « Escholiers », *le Plaisir de rompre*, un acte, de M. Jules Renard.

Plus il avance dans son œuvre, plus M. Jean Richepin nous apparaît comme une nature merveilleusement simple, robuste et saine, et en même temps comme un exemplaire accompli de culture latine, comme un poète essentiellement « classique » et comme un traditionnaliste irréprochable : ce qui le rend presque unique dans la littérature de nos jours.

Rien de plus normal ni de plus harmonieux que le développement de cet esprit ; rien de plus conforme ni de plus exactement correspondant aux modifications qu'apporte dans un homme bien sain la succession des années ; et par conséquent rien de plus « décent », au sens latin, que la vie littéraire de ce latiniste.

A vingt ans, ivre de sa force, il est bohême, insurgé, compagnon et poète des « gueux ». En quoi, déjà, il obéissait à une tradition. Car il se trouve que quelques-uns des pères de notre littérature ont été, au xv[e] siècle, au xvi[e] et au xvii[e] encore, des bohêmes notoires. Bohême, Villon ; bohêmes, Rabelais et Régnier ; bohêmes, Théophile, Cyrano de Bergerac, Saint-Amand, et presque tous les poètes du temps de Louis XIII. M. Jean Richepin, à vingt ans, continue chez nous la littérature et la vie de ces réfractaires qui furent, comme lui, des forts en thème et crachaient aisément du latin.

Puis, il écrit *les Caresses*, poèmes de sensualité toute nue, sans hypocrisie, mais aussi sans perversité ; où, par delà nos poètes romantiques, et par-dessus les délicatesses, mièvreries et mélancolies que le sentiment chrétien a mêlées chez nous aux choses de l'amour, il renoue

avec les érotiques latins qu'il simplifie encore, et écrit le *Cantique des cantiques* d'un étalon lettré.

C'est alors que la chaleur de son sang, l'insolence qui lui vient de son athlétique jeunesse, le pousse à écrire *les Blasphèmes*. Livre décidément retardataire; non point même positiviste ou darwinien, mais athée avec une étonnante simplicité, et qui, si l'on met à part quelques réminiscences du poète latin Lucrèce, procède simplement du « libertinage » traditionnel des « esprits forts » de l'ancien régime, d'Assoucy ou des Barreaux, et reproduit, dans un autre style, l'impiété sans nuances des Helvétius et autres Naigeons. En sorte que l'anachronisme foncier de ce livre risquerait de nous glacer quelque peu, s'il n'était, bien plutôt que la manifestation d'une pensée, l'éruption d'un tempérament et l'explosion d'une rhétorique. Ce qui est intéressant ici, c'est le poète lui-même; c'est son geste d'hercule tendant le caleçon à Dieu et à tous les dieux, son attitude de dompteur et de sagittaire, son allégresse de bon peintre et de bon versificateur à entrelacer, par groupes et par grappes antithétiques et pittoresques, les dieux et les déesses de toutes les religions, et à poursuivre leur dégringolade éperdue d'un claquement de strophes à triples rimes. Ce n'est pas la méditation d'un philosophe, oh! non, mais l'ivresse de Salmonée qui, pour défier Jupiter, pousse ses chevaux et son char sur un pont d'airain retentissant et s'enchante de son propre tintamarre.

Et bientôt voici le poème de *la Mer*, premier annonciateur de sagesse. Car, sans doute, la mer est encore une « gueuse » dont le poète nous décrit symboliquement les faits et gestes dans un langage qui n'a rien de timide; et les marins sont encore des « gueux », les gueux de la mer; mais déjà M. Richepin leur pardonne sans difficulté d'être d'âme plus chrétienne que « les gueux de Paris ». Sa fraternelle sympathie pour ces hommes capables de « sacrifice » implique un état de pensée déjà supérieur au matérialisme, tout de même un peu court, des *Blasphèmes;* et nous voyons bien qu'il a déjà consenti, dans son cœur, à écrire *le Flibustier*.

Rien ne s'y opposait : nulle part assurément, ni dans ses *Caresses*, ni même dans ses ingénus *Blasphèmes*, il n'avait commis le « péché de malice ». Il y a, et sans doute il y eut toujours en lui, sous l'insurgé, un bourgeois excellent, et un Arya sous le Touranien. Ses livres lyriques sont l'œuvre du Touranien, et ses drames ont été écrits par l'Arya; et c'est très bien ainsi. Outre que le théâtre incline les plus fiers aux concessions, il est naturel de bouillonner à vingt ans et de s'apaiser passé la quarantaine.

Et c'est pourquoi, l'esprit du poète s'élargissant à mesure qu'il vivait et qu'il se reconnaissait des devoirs, son dernier volume de vers, qui devait s'appeler *le Paradis de l'Athée*, a pu paraître sous ce titre plus hospitalier : *Mes Paradis*. Ce livre, auquel on a peu rendu justice, me plaît infiniment par une sincérité qui ne craint pas de se contredire, estimant sans doute que nos prétendues contradictions ne sont que des états d'âme successifs, et que notre âme est d'autant plus riche, plus largement humaine, que ces états sont plus divers. Dans la première pièce du livre, l'homme aux yeux de cuivre et au torse d'écuyer, qui a si doctement rugi *les Blasphèmes*, nous confesse bravement qu'il sent quelque chose de nouveau lui gonfler le cœur, regret, désir, peut-être espoir...

> Ceux que j'ai pu blesser naguère en blasphémant,
> *Je leur demande ici pardon très humblement,*
> *Et peut-être en secret que je leur porte envie.*

Et nous voyons alors lutter l'un contre l'autre, ou, plus justement, nous entendons chanter l'un après l'autre les deux Richepin, le Touranien et l'Arya, le roi des Romanichels et le père de famille, le matérialiste et l'idéaliste, le cynique et le tendre, l'impie et l'aspirant à la foi, le révolutionnaire et, mon Dieu ! le conservateur. Et, finalement, c'est bien l'Arya qui l'emporte, puisque le poète, sans proscrire le paradis de Mahomet ni celui de Rabelais, s'attarde au paradis de la famille, aux joies du foyer, aux veillées sous la lampe et aux gentillesses des enfans qui tettent, dans des pièces aussi « intimes » et aussi touchantes que le permettent la précision dure et un peu martelée de son expression, et tantôt la brutalité, tantôt la curiosité presque fatigante de son vocabulaire. Sans compter que le recueil se termine par un appel évangélique à la fraternité, une exhortation au sacrifice et au don de soi, et par une vision idyllique de l'âge d'or et de la terrestre cité de Dieu, ou, si vous voulez, du paradis de Pierre Leroux et de George Sand.

Pourquoi non? Une des idées philosophiques que ce poète, — qui n'est point particulièrement un philosophe, et qui a bien raison, — paraît le mieux sentir et qu'il a le plus fortement exprimées, c'est que notre âme est le produit d'un long passé, et qu'ainsi nous portons en nous une quantité de « moi ». Rappelez-vous, dans *les Blasphèmes*, la *Chanson du Sang*, et lisez dans *Mes Paradis* la pièce qui commence ainsi :

> Ah ! ce n'est pas deux *moi* qui sont en moi ! c'est dix,
> Cent, mille, des milliers !

Dès lors, quoi d'étonnant que, après le cavalier tartare ou le compère de Villon, M. Richepin ait laissé chanter en lui, pour changer un peu, le poète idyllique et sentimental (*le Flibustier*) et presque l'« homme sensible » du siècle dernier (*Vers la joie*) ou le bon poète tragique épris d'héroïsme (*Par le glaive*)? Au surplus, les bons sentimens ne peuvent-ils fournir autant d'alexandrins que les autres ? Ne peuvent-ils suggérer autant de tropes, de métaphores, de comparaisons et de rimes opulentes? Tout revient à dire, en somme, que M. Jean Richepin est un admirable discoureur de lieux communs; et par là encore il m'apparaît classique.

Oui, plus j'y songe, et plus je le tiens pour un homme de tradition. A une époque d'inquiétude morale, et de frisson mystique ou néo-chrétien, et d'ibsénisme et de septentriomanie, M. Richepin restait obstinément et étroitement un homme de chez nous; il s'en tenait, selon les heures, soit au matérialisme imperturbable des bons athées simplistes du XVIII[e] siècle, soit au naturisme de Diderot ou à l'idéalisme du vieux Corneille. Et, pareillement, tandis que des jeunes gens cherchaient à détendre les règles de notre prosodie et glissaient au vers invertébré, il s'enfermait jalousement dans la versification héritée, il en resserrait encore sur lui les entraves, comme à plaisir et par défi; il restait, presque seul, fidèle aux petits poèmes « à forme fixe »; et il en venait, dans *Mes Paradis*, à exprimer les angoisses de son âme double en une série de sonnets, de piécettes en tierces rimes, et de ballades, qui à la fois s'opposent deux par deux et alternent régulièrement, et qui présentent une richesse de rimes que M. Mendès atteint à peine, et que M. Bergerat ne dépasse qu'en rimant en calembours : ce qui fait tout de même bien des symétries combinées!

M. Jean Richepin est, je crois bien, le plus latin de nos poètes français. Nul n'est plus nourri du lait fort de la Louve. Il a, du latin, la ferme syntaxe, la précision un peu dure, la couleur en rehauts, la sonorité pleine et rude; jamais de vague ni de demi-teintes. Il a lui-même, dernièrement, avoué ses origines et ses prédilections dans une suite de savoureuses *Latineries* où il imitait à miracle ce que la pensée latine a de plus latin : les facéties fescennines, l'invective juvénalienne ou les cyniques jovialités d'un Martial.

Mais, pour l'avoir tout entier, il faut, après ses « latineries », lire ses chansons et ses contes en forme de complaintes. Car, presque au même degré que la veine classique, ce surprenant mandarin a la veine populaire. Les chansons de la *Chanson des gueux* et les *Matelotes* de la *Mer* sont aussi franches et aussi belles, et semblent aussi spontanées

que si elles n'étaient pas l'œuvre d'un lettré et qu'elles eussent jailli, tout assonancées, de l'imagination d'un ménétrier ambulant ou d'un mathurin qui aurait le don de la rêverie et du rythme.

En résumé, ce poète si savant et, pourtant, d'âme peu compliquée; ce grand humaniste qui est « peuple », cet insurgé qui est un Français de la vieille France; ce superbe Gallo-Romain; ce poète d'une rhétorique puissante et claire et de sentimens simples, a précisément ce qu'il faut pour agir sur la foule tout en restant très cher aux lettrés; et la réussite du *Chemineau* en est un nouveau témoignage.

Le Chemineau est un drame rustique, tout plein de « conventions », oui, mais de conventions antiques, vénérables, et qui répondent, chez la plupart des spectateurs, à des illusions héréditaires et charmantes. Les paysans ne se laisseraient peut-être pas prendre au chemineau de M. Richepin, car ils savent par expérience ou ils croient par préjugé qu'un rôdeur des grandes routes est, le plus souvent, un assez mauvais drôle ou un très pauvre diable. Or il ne semble pas que ce chemineau-ci ait jamais sérieusement souffert ni de la faim, ni du froid, ni des mauvais gîtes; et, d'autre part, il est bon, il est intelligent, il sait tous les métiers, il compose des chansons; et il n'est même pas paresseux et, quand il lui plaît, il lasse les plus durs à la besogne. Mais, si j'appréhende sur ce point la défiance des paysans, quel citadin de petite vie ou même quel honnête bourgeois résistera au rêve de liberté et de « poésie », superficielle et accessible, évoqué par ce couplet :

... Dis-leur que des pays, ce gueux, il en a cent,
Mille, tandis que nous, on n'en a qu'un, le nôtre;
Dis-leur que son pays, c'est ici, là, l'un, l'autre,
Partout où chaque jour il arrive en voisin;
C'est celui de la pomme et celui du raisin;
C'est la haute montagne et c'est la plaine basse;
Tous ceux dont il apprend les airs quand il y passe;
Dis-leur que son pays, c'est le pays entier,
Le grand pays, dont la grand'route est le sentier:
Et dis-leur que ce gueux est riche : le vrai riche,
Possédant ce qui n'est à personne : la friche
Déserte, les étangs endormis, les halliers
Où lui parlent tout bas des esprits familiers;
La lande au sol de miel, la ravine sauvage,
Et les chansons du vent dans les joncs du rivage,
Et le soleil, et l'ombre, et les fleurs, et les eaux,
Et toutes les forêts avec tous leurs oiseaux!

Un individu aussi « poétique » que ce chemineau peut faire ce qu'il lui plaît. Le public ne songe point à lui en vouloir quand, à la fin du

prologue, ressaisi par la nostalgie de la grand'route, il repart, en laissant dans l'embarras la pauvre Toinette. Et lorsque, vingt ans après, il repasse par le même village, comme on sent bien, en lui, le sauveur attendu ! Toinet, le fils de Toinette et du chemineau, veut mourir parce qu'il aime sans espérance la fille de maître Pierre, un riche fermier. Le chemineau console le pauvre garçon; et comme il est un peu sorcier et « jeteux de sorts », il fait si bien qu'il épouvante maître Pierre et l'amène ainsi à donner sa fille à Toinet. (La scène est, je crois, la meilleure de l'ouvrage, et la plus colorée.) Après quoi, il reprend son sac; et en route! et tant pis pour ceux qui l'aiment! Il faut bien qu'il chemine, puisqu'il est le chemineau.

Ce chemineau est excellent. Sa facilité à s'en aller ne le rend point haïssable, parce que l'on comprend que c'est sa libre vie qui lui a fait un si bon cœur. Et les autres, les sédentaires, sont aussi de bien braves gens. Qu'elle est bonne, cette fine Toinette, si indulgente au poète qui l'a séduite et quittée! Et qu'il est bon, ce François qui, après le départ du poète, a épousé la pauvre fille! De ce que Toinet, le « gars malade d'amour », et Aline, son amoureuse, ne sont pas très originaux, il ne s'ensuit pas qu'ils ne soient point touchans. La cabaretière Catherine a le cœur sur la main; Thomas et Martin n'ont pas pour un sou de méchanceté; et si maître Pierre, le fermier avaricieux, aime un peu trop l'argent, il aime encore mieux sa fille.

Qu'est-ce à dire? Le chemineau ressemble aux bohêmes rustiques de George Sand : il contient seulement un peu moins de vérité. Les autres sont beaucoup plus proches des laboureurs de *la Mare au Diable* ou de *la Petite Fadette* que des rustres tragiques de M. Émile Zola ou des paysans exacts de M. Jules Renard. En d'autres termes, le chemineau est une figure de romance, et les autres sont des personnages d'opéra-comique. C'est à merveille. Je ne me dissimule point que cela pouvait être banal. Mais la forme, ici, et j'ajoute la sincérité, sauvent tout. Le banal, entre les mains d'un poète, grandit et devient l' « universel »; et M. Jean Richepin est poète. Son dernier drame est un opéra-comique éminent, en très beaux vers, en vers d'un curieux travail, où des vocables de terroir varient industrieusement la trame du plus « littéraire » des styles; une œuvre d'un caractère tout ensemble classique et populaire. *Le Chemineau* est, au bout du compte, une très large et assez dramatique variation sur le thème des *Bohémiens* de Béranger; et de là son succès éclatant.

Il est admirablement joué par M. Decori; très bien par MM. Chelles, Janvier et Dorival, et par Mmes Archainbaud et Meuris.

La Carrière nous a fait un plaisir d'un autre genre, un plaisir fin, tout de sourire et de malice, très vif d'ailleurs. Il y a deux choses dans la comédie de M. Abel Hermant : une petite histoire, et la peinture ou l'esquisse d'un monde spécial. L'historiette est piquante, l'esquisse aussi. Mais ce qu'il y a de mieux encore, c'est qu'elles s'expliquent et se complètent joliment l'une l'autre, et que cette anecdote appelait ce « milieu », et inversement; de façon que la pièce, très spirituelle, maligne et griffante, est, en outre, harmonieuse.

L'anecdote a été souvent contée, comme toutes les anecdotes. A n'en retenir que l'essentiel, c'est l'aventure d'un mari qui trouve ou commode ou de bon ton de ne pas aimer sa femme, sinon comme une camarade ou comme une associée, et qui, un beau jour, s'aperçoit, à sa jalousie, qu'il l'aimait aussi autrement. C'est la donnée première du *Préjugé à la mode*, et c'est la donnée de *Ma Camarade*.

Mais cette aventure, M. Hermant a su la « situer » d'une façon très judicieuse; et je vous assure que cette exacte appropriation de la « fable » et du « milieu » n'est point si commune au théâtre. Il a compris que le monde où un mari de cette force devait le plus vraisemblablement se rencontrer, c'était la diplomatie; telle qu'elle est? je ne sais, mais au moins telle que nous nous sommes toujours plu à nous la figurer. Son petit duc de Xaintrailles « pioche » la froideur, comme il sied à un secrétaire d'ambassade. Il considère d'ailleurs qu'en ce temps de république, le seul refuge décent, pour les gens propres, c'est « la carrière »; qu'un homme de sa race ne peut vivre que là où il y a des cours; que le seul moyen d'y vivre, c'est d'y représenter cette fâcheuse république, et qu'ainsi la diplomatie est la forme la plus récente de l' « émigration ». Il explique cela à sa fiancée, petite provinciale de grande famille; et il lui fait entendre, par la même occasion, que d'avoir des sensations vives ou des sentimens tendres, et surtout de les laisser paraître, cela est on ne peut plus « mal élevé ». Il est, lui, bien élevé; il est spirituel avec un remarquable fond de sottise; correct, glacial, empesé, verni; il est à gifler : il est parfait.

Il épouse donc la petite Yvonne, et l'emmène dans la capitale où il représente pour sa part, en qualité de second secrétaire, la démocratie française; bien résolu à ne pas aimer sa femme, parce que cela serait de mauvais ton, et à demeurer le correct amant de lady Huxley-Stone, parce qu'il « convient » qu'un secrétaire de l'ambassade de France ait cette liaison à l'ambassade d'Angleterre. Et c'est ici que se place le croquis de mœurs diplomatiques.

Croquis évidemment caricatural, mais que l'on sent, — ou que l'on

désire — vrai dans son fond, du moins (soyons prudens) en ce qui concerne le monde des jeunes secrétaires et des petits attachés. On y constate que la diplomatie est éminemment une profession « chic », et cela est terrible. La suffisance professionnelle s'y aggrave de superstition mondaine. Le mot de La Rochefoucauld ne s'applique nulle part mieux qu'ici. « La gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit » ou même le défaut d'esprit. On y est solennel sur des niaiseries. Et c'est exquis de voir ce que devient, dans ces cerveaux de clubmen, la préoccupation de l' « équilibre européen » et à quels mystères elle s'attache. C'est cette gravité-là qui préside à l'amusante discussion de la phrase, — grosse de sous-entendus! — adressée par la princesse impériale à notre ambassadeur : « Monsieur le marquis, nous ferez-vous danser cet hiver?» Car elle n'a pas dit : « Monsieur l'ambassadeur », mais : « Monsieur le marquis » ; elle n'a pas dit : « dansera-t-on chez vous ? » mais : « nous ferez-vous danser ? » Et ce sont là, vous le sentez, des nuances d'une signification considérable.

Et voici l'autre côté du croquis. Si ce petit monde diplomatique tourne vers l'extérieur une façade de gravité, de correction et de froideur, en réalité, il ne s'ennuie pas trop derrière cette façade. Ce campement à l'étranger permet et engendre, avec l'intimité de tous les jours, une secrète liberté de mœurs et je ne sais quoi d'élégamment bohême. Subitement pénétrés de l'immensité de leur mission quand ils croient que les circonstances leur commandent de l'être, secrétaires et attachés redeviennent, entre eux, sceptiques et « blagueurs » dans l'ordinaire courant de leur vie de joyeux « émigrés ». Ils ne craignent pas de s'égayer sur la fameuse « valise diplomatique », laquelle contient principalement des chapeaux et des robes pour ces dames. Puis, ils ont volontiers ce laisser aller moral, naturel aux voyageurs, aux gens qui sont loin de chez eux. Ils sont indulgens aux liaisons qui feraient réellement, de tout le corps diplomatique, une seule famille. Il y a, dans *la Carrière*, une petite femme de drogman, ancienne actrice, qui est l'amie de tout le monde, ou à peu près. On entre, comme dans un moulin, dans l'espèce de bar que notre ambassadrice a eu l'idée d'ouvrir chez elle pour qu'on s'y rencontre dans la matinée ; et c'est vraiment un très plaisant moulin.

Ainsi M. Abel Hermant a fort bien marqué les deux aspects de la « carrière » : l'aspect gourmé, et l'autre. C'est une « charge », oui, je le crains, ou, si vous le voulez, je l'espère ; mais une charge vivante, et où je crois sentir plus d'outrance expressive que de menteuse déformation.

La petite duchesse de Xaintrailles est d'abord bien dépaysée dans ce monde-là. Pourtant elle fait assez bonne contenance lorsqu'elle surprend son mari en conversation intime (quoique glaciale) avec son Anglaise, et lorsqu'il lui donne là-dessus des explications et des conseils de diplomate et d'homme du monde. Mais, restée seule, elle ne peut s'empêcher de tomber dans un fauteuil en sanglotant; et c'est alors que nous voyons entrer l'archiduc.

L'archiduc est la trouvaille de cette comédie. Ce géant est, dans le fond, très simple. C'est un gros bébé sensible et sensuel, timide, bon, pas trop bête. Seulement ce gros bébé à la voix sonore est quelque peu alcoolique; il est d'un vieux sang d'autocrates, prince et futur roi: et de là, dans son caractère, quelques complications apparentes.

Il a déjà distingué Yvonne le jour du contrat, à Paris, où il était de passage. Il la retrouve donc en larmes, toute seule, dans ce salon, et juge que l'occasion est bonne. Mais il ne sait comment s'y prendre. Il ne le sait réellement pas. Adolescent, c'est le conseil des ministres qui lui a choisi sa première maîtresse : une de ses tantes. Depuis, il n'a connu que les aventures les plus banales: avec les « professionnelles », c'était trop facile; et, avec les grandes dames... eh bien, c'était la même chose. Yvonne est la première femme qu'il ait à « conquérir ». Il craint de manquer de tact, de commettre des « gaffes ». Il dit lui-même à un endroit : « Les rois, voyez-vous, n'ont aucune éducation. » Remarque excellente, mais bien forte pour lui.

Cette remarque se trouve déjà dans Mme de Genlis, à propos d'une balourdise de Louis XV; et c'est sans doute ce que cette dame a écrit de mieux. « On juge, dit-elle, trop sévèrement les rois par des phrases déplacées qui leur échappent quelquefois. On ne songe pas qu'*ils n'ont aucun usage du monde*. Les rois ne *causent* point; quand ils parlent, c'est beaucoup, c'est tout. Ils ne sont jamais rectifiés par une repartie piquante, ni formés par la conversation. D'après tout cela, il faut avouer qu'un roi qui a du goût est une espèce de prodige. » Tout cela, qui devait être vrai des rois d'autrefois, ne doit pas être entièrement faux de ceux d'aujourd'hui.

Donc l'archiduc, fort empêtré, commence à faire à la petite duchesse un verre d'eau sucrée; car cela lui fait gagner du temps. Elle s'apaise, elle est très reconnaissante — et très respectueuse. Tout à coup il se décide; il lui dit gauchement et brusquement ce qu'il attend d'elle. Elle pleure; il se met à pleurer aussi, se remonte avec un grog, raconte combien c'est ennuyeux d'être de sang royal; et elle, touchée par la sincérité et la sensibilité de ce gros enfant, qui est tout de même un

prince, se laisse prendre les mains. Et le duc de Xaintrailles entre tout juste à ce moment.

Xaintrailles reste correct ; il salue l'archiduc, et le rideau tombe. Toutefois, notre diplomate a beau ne pas aimer encore sa femme, il n'est pas content. Il s'adresse, pour obtenir son déplacement, à l'un de ses collègues, fils d'ancien ministre, et qui représente la noblesse républicaine, celle qui remonte à la Terreur comme l'autre remonte aux Croisades. Et pendant ce temps-là, Yvonne, indignée de la « correction » de son mari en un cas si brûlant, accepte un rendez-vous avec l'archiduc dans un pavillon de chasse.

Je n'ai aucune notion des cours. Mais j'aimerais qu'on m'affirmât que le proxénétisme ne s'y pratique pas tout à fait avec la franchise, la bonhomie de tenanciers, la simplicité paradisiaque que la vieille comtesse d'Eschenbach et le vieux général, aide de camp de l'archiduc, apportent à cette fonction. Sauf erreur, cet endroit sent un peu l'hyperbole de l'opérette. Je voudrais bien aussi savoir quelle est au juste la pensée d'Yvonne en venant au pavillon, et qu'on me dît plus nettement que ce qu'elle en fait, c'est pour provoquer un scandale qui obligera son mari à demander son changement ; et qu'on me persuadât, en outre, qu'il dépend uniquement d'elle de s'arrêter au point qu'elle voudra. Cela manque un peu de clarté, peut-être.

Et la scène du second acte recommence, plus montée de ton. Yvonne se dérobe. L'archiduc devient brutal : « Alors pourquoi êtes-vous venue ici ? » Et là-dessus elle fond en larmes ; et là-dessus il s'attendrit. Mais cette fois (ce qu'Yvonne n'avait pas prévu), il ne lâche pas son idée, et la petite femme se sent réellement en danger...

Or, dans un coin de la chambre du rendez-vous, brûle une veilleuse, devant un portrait d'ancêtre assassiné jadis en ce lieu. Par une inspiration subite, Yvonne fait le geste d'allumer sa cigarette à cette veilleuse. Et le gros bébé d'archiduc, qui est tout de même un animal religieux, de s'écrier dans un accès de colère furieuse : « Allez-vous-en, sacrilège ! Française sans religion ! Allez-vous-en ! » Yvonne est sauvée ; et le mouvement de l'archiduc paraît vrai ; mais peut-être le geste « bien parisien » d'Yvonne, petite femme futée, mais provinciale, sentimentale et pieuse, avait-il besoin, pour le moins, d'être préparé par quelque autre gaminerie de cette petite sournoise.

Le dénouement se fait, en cinq minutes, dans une scène de comédie de salon. Xaintrailles a réussi à se faire envoyer à Londres ; et, avant de gagner son nouveau poste, il est venu passer quelques jours chez ses beaux-parens. Il ignore l'escapade de sa femme : elle la lui

raconte pour le dégeler. Il se dégèle enfin, et elle tombe dans ses bras.

C'est une pièce légère, mais non partout superficielle; élégante, pittoresque, avec des touches forcées çà et là et des artifices un peu voyans; avec les réminiscences aussi d'un mosaïste très distingué et très adroit. Mais deux scènes y sont supérieures, qui n'étaient pas commodes à faire, et où certes l'invention ne manque pas, puisque l'observation n'y pouvait être qu'indirecte et « déduite ».

Maint passage fait songer à du Meilhac. Je remarque, à ce propos, que la plupart des jeunes auteurs dramatiques, Lavedan, Donnay, Guinon, Hermant, continuent, chacun à sa façon, le théâtre de Meilhac et d'Halévy; que leur « poétique » paraît procéder principalement de celle de *Froufrou* et de *la Petite Marquise;* et que, seuls, MM. Hervieu et Brieux semblent se ressouvenir de Dumas fils et d'Augier. Et je ne dis pas qu'il faille s'en réjouir; mais je ne parviens pas à m'en affliger.

M. Huguenet a joué le rôle de l'archiduc en grand comédien; Mlle Leconte a été exquise; et il faut nommer avec honneur M. Lérand, M. Galipaux, et M. Noblet, pas assez gelé dans le rôle de Xaintrailles; mais ce n'est pas sa faute.

Le théâtre des « Escholiers » a donné, — avec une comédie satirique de M. Louis Gleize : *la Charité*, intéressante, et qui n'a que le tort d'osciller entre le drame et le vaudeville, — un petit acte de M. Jules Renard : *le Plaisir de rompre*, qui a extrêmement plu.

Ce petit acte n'est qu'une scène à deux personnages. Deux amans, Maurice et Blanche, — lui, employé à 2 400 francs; elle, d'une condition assez difficile à définir, quelque chose comme une petite bourgeoise à demi entretenue, — ont décidé de rompre pour se marier chacun de son côté, car la raison le leur commande. Ils ont préparé ensemble cette rupture; ils se savent bon gré de leur sincérité mutuelle; ils sentent qu'ils n'ont plus l'un pour l'autre que de l'amitié : ils ont donc tout lieu de croire que leur dernière entrevue sera cordiale, tranquille, décente, et ne manquera même point de distinction morale. Mais cette entrevue est horriblement mélancolique, et risque, à la fin, de devenir vilaine. Blanche, l'aînée, plus sage, un peu maternelle, charmante, souffre plus qu'elle n'avait pensé. Maurice, plus faible, a, malgré lui, des amertumes, une ironie qui sonne faux. Ils sont encore jaloux, bien qu'ils ne soient plus amans. De la jalousie ils passent à l'attendrissement des souvenirs. Et il est tout à coup ressaisi d'un désir brutal, qu'il prend pour un regain d'amour; et elle le repousse tristement; et il ne peut s'empêcher de dire des mots mé-

chans, et il se sent odieux et ridicule. « Ratée, notre rupture! misérablement ratée! » Et il s'en va, parce qu'après tout il faut bien s'en aller...

Je ne puis vous dire ici que le dessein de la scène. Elle vaut par la minutieuse, singulière et souvent inattendue vérité des détails. Et le plus remarquable, c'est que M. Renard a su nous faire sentir, dans cette rupture médiocre de deux amans ordinaires, l'infinie et inévitable tristesse de toutes les ruptures, même de celles qui délient ceux qui ne s'aiment plus.

L'auteur de *Poil de Carotte*, de *l'Écornifleur*, du *Vigneron dans sa vigne*, des *Histoires naturelles* et des *Bucoliques* est un observateur aigu, un ironiste miséricordieux, un écrivain concis et pittoresque et qui a même inventé des métaphores et des comparaisons! Je serais charmé que le grand succès du *Plaisir de rompre* fît connaître le rare mérite de M. Jules Renard à tous ceux qui ne s'en étaient pas encore avisés.

Le Plaisir de rompre est merveilleusement joué par Mme Jeanne Granier et M. Henry Mayer. Il se pourrait que nulle de nos comédiennes (et je songe aux plus grandes) n'eût, dans son jeu, autant de sincérité et de simplicité que Mme Jeanne Granier : je crois qu'on s'en apercevra de plus en plus.

Lucien Biart avait été critique dramatique, et il appartenait à cette Revue : j'ai donc deux raisons de lui dire adieu. Mais ma vraie raison, c'est que j'aimais et estimais singulièrement ce parfait honnête homme, si candide et si doux. Il y avait, dans son caractère et dans son talent, quelque chose d'autrefois, du meilleur « autrefois ». Ses impressions de voyages et ses nouvelles mexicaines méritent de ne pas être oubliées; mais, au reste, ses jolies histoires enfantines seront lues longtemps encore par les petits enfans de France.

JULES LEMAITRE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN JOURNALISTE ITALIEN : JOSEPH ACERBI

J'ai eu déjà l'occasion de dire quelques mots de l'écrivain italien Joseph Acerbi, dont M. Luzio vient de raconter l'aventureuse existence dans une série d'articles de la *Nuova Antologia*. C'était précisément, — peut-être voudra-t-on se le rappeler, — à propos de la publication faite par le même M. Luzio, dans une revue allemande, de certains fragmens jusque-là inédits du *Journal* d'Acerbi, où celui-ci avait noté le détail de ses entretiens avec Klopstock, le poète de la *Messiade* (1). « Joseph Acerbi, écrivais-je alors, était un de ces hommes universels qui s'entendent un peu à tout sans avoir, en fin de compte, de talent pour rien. Tour à tour poète, historien, philosophe, explorateur, peintre, philologue, diplomate, cité par Mme de Staël comme « le plus digne représentant, avec Monti, de l'Italie spirituelle tout entière », il serait aujourd'hui complètement oublié de ses compatriotes eux-mêmes s'il n'avait attaché son nom à une revue mensuelle, la *Biblioteca Italiana*, qui, pendant dix ans, de 1816 à 1826, sous sa direction, a puissamment contribué à faire connaître en Italie les travaux des écrivains étrangers. » Et de fait ni les poèmes d'Acerbi, ni ses récits de voyages, ni ses mémoires archéologiques n'égalent en importance l'œuvre qu'il a accomplie en fondant et en dirigeant cette fameuse revue. Mais force m'est aujourd'hui de reconnaître, après cela, que je m'étais trompé sur son compte en affirmant qu'il n'avait eu « de talent pour rien » : car il en a eu au contraire, et beaucoup, et du plus véritable, pour fonder et diriger une revue ; et l'histoire de ses relations avec la *Biblioteca Italiana*, telle que vient de la reconstituer M. Luzio à l'aide de

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1894.

documens inédits, suffirait à elle seule pour me faire regretter de l'avoir si sommairement, et si sévèrement jugé.

Je l'avais jugé ainsi, en vérité, sur la foi de quelques-uns des plus autorisés parmi ses compatriotes, et notamment de Cesare Cantù, qui, dans son étude sur *Monti et son temps*, parlait de lui dans les termes les plus méprisans. Rappelant les reproches que lui avaient faits Monti et Giordani d'être un renégat, un traître, un espion de l'Autriche, il l'accusait par surcroît de s'être toujours conduit comme un vil charlatan; et il en donnait comme preuve la relation publiée par Acerbi, en 1802, d'un voyage au cap Nord, voyage qui, à l'en croire, n'aurait jamais eu lieu qu'en imagination.

Or, nous savons désormais, de la façon la plus positive, que ce voyage a eu lieu le plus réellement du monde : car le *Journal* d'Acerbi, légué par lui à la bibliothèque de Mantoue, en rapporte, au fur et à mesure, les moindres péripéties. Et l'on peut juger par cet exemple de ce que valent, dans l'ensemble, les accusations de Cantù. Elles ne sont au total que l'écho de la haine féroce vouée naguère à Joseph Acerbi par deux de ses anciens amis, le poète Monti et l'ex-abbé Giordani, qui tous deux d'ailleurs lui en voulaient non pas d'avoir trahi sa patrie, — eux-mêmes l'ayant, à ce compte, trahie avec lui, — mais de les avoir, un beau jour, congédiés l'un et l'autre de la *Biblioteca Italiana*.

Il n'en demeure pas moins certain, cependant, qu'Acerbi a été un agent de l'Autriche. C'est sur l'invitation du général Bellegarde, et aux frais du gouvernement impérial, qu'il s'est chargé, en 1815, de créer à Milan une grande revue, toute littéraire en apparence, mais qui devait servir surtout, suivant les paroles mêmes de Bellegarde, « à rectifier les erreurs répandues, sous toutes les formes, par le régime précédent »; et l'on devine bien que la principale de ces erreurs était encore celle qui consistait à croire que l'Italie pût se passer jamais de la domination autrichienne. Acerbi, d'ailleurs, s'est toujours considéré comme un fonctionnaire. Il dirigeait la *Biblioteca Italiana* comme il eût dirigé un consulat, ou une préfecture, soucieux avant tout de bien servir les maîtres qui l'employaient. Ces maîtres étaient des étrangers, et faisaient peser sur l'Italie un joug des plus lourds; mais il ne paraît pas qu'Acerbi se soit rendu compte de ce qu'il y avait dans sa conduite de blâmable, ni même d'anormal. Fils et petit-fils de fonctionnaires, il restait fidèle aux traditions de sa famille, et c'est avec une bonne foi parfaite qu'il s'engageait à « rectifier » des opinions où il voyait, lui aussi, des « erreurs » dangereuses pour le repos public.

Mais les documens cités par M. Luzio nous prouvent en outre que

cette conception de ses devoirs politiques ne l'empêchait pas d'être, à sa manière, un ardent patriote, et profondément dévoué à la gloire de l'Italie. Il s'était simplement interdit, en bon fonctionnaire, d'étendre ses vœux jusqu'à la politique; mais en matière de littérature, de science, d'art, aussitôt que la politique n'était plus en jeu, il poussait à un très haut degré le sentiment patriotique. D'année en année, à mesure qu'il devenait plus libre de ses mouvemens, il faisait la part plus large, dans sa revue, à toutes les manifestations du génie italien. De toutes les provinces de la péninsule, et de Sicile, de Sardaigne, il se faisait adresser des correspondances régulières, signalant jusqu'aux moindres nouveautés littéraires ou scientifiques : de telle sorte que peu de patriotes, en fin de compte, ont aussi activement contribué que ce renégat à ranimer en Italie la vie intellectuelle. Mais surtout il a contribué à lui donner de l'unité, en rapprochant les uns des autres pour les faire concourir à une action commune des hommes qui, jusque-là, s'étaient à peine considérés comme des compatriotes. Il a été l'un des précurseurs de la « Renaissance latine »; et à ce seul titre il mériterait déjà d'être sauvé de l'oubli.

Encore son action, et celle de la *Biblioteca Italiana*, n'ont-elles pas été purement littéraires. En le chargeant de créer une revue qui devait stimuler la curiosité du public italien pour les choses de l'esprit, le gouvernement autrichien avait espéré, par là, détourner l'attention de la politique; on voulait, suivant l'expression de Cantù, « réconcilier les vaincus avec leurs vainqueurs » et « dorer la chaîne qu'on leur faisait porter. » Et c'était, nous l'avons dit, le sentiment d'Acerbi lui-même: c'était celui de Monti, de Giordani, du géologue Breislak, qui tous s'étaient engagés à aider de toutes leurs forces au succès de la revue que fondait le gouvernement. Mais bien loin d'assoupir dans l'âme italienne le vieux désir d'indépendance, cet éveil de la curiosité intellectuelle n'a fait au contraire que le fortifier. En prenant une plus claire conscience d'elle-même, en s'accoutumant à mieux connaître son passé, en découvrant son unité profonde sous la diversité des régions et des gouvernemens, l'Italie s'est, en fait, armée pour la lutte contre la domination étrangère. Et personne ne devra s'étonner que M. Luzio ait réservé à la *Rivista istorica del Risorgimento* quelques-uns des principaux documens qu'il a trouvés touchant la fondation et le développement de la *Biblioteca Italiana* : car plus encore que la revue rivale, *il Conciliatore*, cette revue, d'origine tout officieuse, a contribué à préparer et à hâter l'heure de la « résurrection » italienne.

Et c'est précisément le grand intérêt historique des recherches de

M. Luzio, de nous faire voir quelle énorme part personnelle revient à Acerbi dans l'organisation et dans le succès de cette célèbre revue. C'est lui qui l'a vraiment créée, lancée, constamment soutenue. Riche, désintéressé, sans autre ambition que de remplir son devoir, il a vraiment fait à cette entreprise le sacrifice complet de dix ans de sa vie. On n'imagine pas les difficultés de toute espèce qu'il a rencontrées sur sa route : le récit qu'en fait M. Luzio a tout l'imprévu et toute la variété d'un roman d'aventures. Et en outre de tant de soins matériels il a encore donné à sa *Biblioteca* toute sa pensée : non content de la diriger avec une sollicitude et un talent remarquables, il y a publié lui-même de nombreux articles, qui, absolument dénués de toute prétention littéraire, n'en restent pas moins des modèles d'information agréable et sûre, et dont l'influence, dans leur temps, a été très vive. Sans doute il était né directeur de revue, comme d'autres naissent acteurs, financiers, ou soldats. Mais c'était en tout cas une figure curieuse, et qui valait d'être remise en lumière : sans compter qu'autour d'elle M. Luzio en a exhumé vingt autres également oubliées, et que sa biographie d'Acerbi se trouve être, de cette façon, un tableau en raccourci du mouvement littéraire en Italie aux premières années de notre siècle. Nous permettra-t-on d'en indiquer, au moins, quelques-uns des traits les plus caractéristiques ?

Joseph Acerbi avait plus de quarante ans lorsque, en 1815, le général Bellegarde lui confia la direction littéraire de la *Biblioteca Italiana* Né en 1773 à Castel-Goffredo, près de Mantoue, d'une vieille famille de fonctionnaires, il avait passé sa jeunesse à errer à travers le monde, tantôt visitant les pays scandinaves, tantôt étudiant la philosophie en Allemagne, ou l'archéologie en Angleterre. Le récit de son voyage au cap Nord, d'abord publié en anglais, avait été traduit tout de suite dans toutes les langues de l'Europe et paraît même avoir vivement piqué la curiosité de Napoléon. « Bonaparte voulut me voir, écrivait plus tard Acerbi. Marescalchi, ministre de la République Cisalpine séant à Paris, reçut de lui l'ordre de m'employer. Il fallut céder aux circonstances, d'autant plus que j'étais marqué comme un de ceux qui avaient quitté l'Italie en 1796. Au lieu d'aller en Portugal, en Espagne, et de terminer mon voyage d'Europe par l'Italie, je restai à Paris, attaché au ministère des Relations Extérieures. » Mais cette première période de sa carrière administrative ne devait être que de courte durée. Certains passages de son livre ayant déplu au gouvernement suédois, le malheureux jeune homme se vit un beau jour appréhendé au corps et conduit en

prison. Ses papiers furent saisis, on fouilla jusque dans ses vêtemens; et il dut, en échange de la liberté, s'engager à supprimer de son livre les passages qui avaient déplu. « Bien résolu à ne plus servir en aucune manière ni les Français ni les Italiens, devenus les très humbles serviteurs du gouvernement français », il s'en retourna à Castel-Goffredo, où il eut à subir, peu de temps après, un nouvel ennui non moins imprévu. Pendant qu'il s'y occupait tranquillement de cultiver ses domaines, le bruit vint à lui qu'un certain Vialart de Saint-Morrys avait imaginé de se faire passer pour le véritable auteur de son *Voyage au cap Nord*. « Joseph Acerbi », suivant cet ingénieux personnage, n'aurait été qu'un pseudonyme, « un nom de guerre, sous lequel il lui avait plu un instant de cacher le sien. » Et la plaisanterie avait si parfaitement réussi que des géographes considérables, en particulier Malte-Brun, s'étaient mis en relation avec Saint-Morrys, et avaient cité, comme étant de lui, de nombreux passages du livre d'Acerbi. Celui-ci, absent de Paris, eut naturellement fort à faire pour obtenir justice : il travaillait encore à confondre son plagiaire lorsque les événemens de 1814 lui firent oublier ses soucis d'auteur, en lui rendant l'espoir d'une prochaine rentrée dans la vie publique. « Le congrès de Vienne de 1814, écrit-il, me donna le désir de visiter pour la seconde fois cette ville, pour voir le spectacle d'une réunion si rare. J'y vis en effet un spectacle unique, un peuple de rois, de princes, de têtes couronnées. J'eus l'honneur d'être présenté à l'Empereur, à quelques princes de sa maison, et à plusieurs ministres. » Quelques mois après, les Autrichiens reprenaient possession de Milan : et c'est alors que le général Bellegarde, dans une lettre écrite en italien, mais pleine d'incorrections grammaticales et de fautes d'orthographe, invita Acerbi à prendre la direction d'une grande revue « destinée au relèvement de la littérature italienne. »

On lui adjoignait un comité de rédaction formé de Monti, de Breislak et de Mengotti; mais surtout on lui imposait un co-directeur, le baron Sardagna, d'Insprück, qui devait s'occuper de l'administration, et représenter directement, dans l'affaire, le gouvernement impérial. « L'objet de notre gouvernement, écrivait Sardagna à Acerbi, est de former un organe de grande renommée, qui n'ait point d'égal en Italie, et attire par conséquent le concours et la curiosité de tous les Italiens : et cela non seulement pour fournir aux Italiens une lecture intéressante, mais aussi afin que notre gouvernement puisse y introduire avec adresse, et répandre ainsi, dans le peuple les maximes et les principes qu'il jugera utiles à sa politique. » Il s'agissait donc

bien, comme l'a plus tard affirmé Monti, d'une entreprise essentiellement politique, sous ses dehors de pure littérature, et d'une entreprise où des écrivains italiens auraient certes mieux fait de ne pas s'associer. Mais le plus curieux est que ni Acerbi, ni aucun de ses collaborateurs, ne s'y est d'abord associé avec autant d'entrain que le patriote Monti. Ses lettres à Acerbi débordent d'enthousiasme pour la revue projetée. Il signale des sujets d'articles, désigne des collaborateurs possibles, voire même des abonnés. C'est lui qui fait nommer au comité de rédaction, en remplacement de Mengotti, l'ex-frère Giordani, qui deviendra bientôt son second dans sa lutte contre Acerbi, et que, pour le moment, il recommande à celui-ci, tout en reconnaissant « qu'il a un triste caractère. » Et non seulement Monti et Giordani, mais tous les écrivains italiens, ou à peu près, répondent avec empressement à l'appel d'Acerbi. Seul Manzoni refuse de collaborer à la nouvelle revue, « s'étant fait une loi de ne jamais entrer dans aucune association littéraire. » Tous les autres acceptent, demandent à écrire dans la première livraison, et proposent des sujets d'articles en nombre infini. Silvio Pellico, par exemple, écrit à Acerbi qu'il « sent tout le prix de l'honneur qui lui est fait, et qu'il sera trop heureux de pouvoir contribuer à répandre en Italie le culte des lumières. » Et en effet il donne à la *Biblioteca Italiana*, en mars 1817, un article sur *une Nouvelle Méthode de préparer la soie*.

Cet empressement unanime des auteurs italiens paraîtra moins étonnant quand nous aurons ajouté que la *Biblioteca Italiana* s'engageait à payer tous ses collaborateurs. C'était là, comme l'écrivait Acerbi dans une lettre à son ami Carpani, « une révolution dans le journalisme de la péninsule. » Loin de payer les écrivains, journaux et revues avaient eu l'habitude, jusque-là, de s'en faire payer pour insérer leurs articles. Et voici qu'on leur offrait, de la façon la plus formelle et la plus régulière, avec garantie du gouvernement, un prix fixe de quarante francs par feuille d'imprimé !

L'idée première de cette « révolution » ne venait pas en vérité d'Acerbi, mais du baron Sardagna, qui semble d'ailleurs avoir été, lui aussi, un homme intelligent et plein d'idées ingénieuses. Il aurait voulu, également, que la *Biblioteca Italiana* s'abstînt de publier des « mémoires originaux » ; et ce vœu peut paraître étrange au premier abord; mais M. Luzio, qui ne le signale que pour s'en moquer, est lui-même forcé d'avouer, quelques pages plus loin, que l'excès de « mémoires originaux » a été le principal obstacle au succès de la revue auprès du grand public. Tandis que Silvio Pellico décrivait une nouvelle

façon de préparer la soie, un certain Plana, de Turin, remplissait des feuilles entières d'équations et de logarithmes, Bartolomeo Borghesi présentait aux lecteurs une « médaille inédite de la Gens Arria », et F. Re, — pour nous en tenir à ces quelques exemples, — rendait compte des « meilleures méthodes pour la culture des choux-fleurs. »

C'était, sans doute, ce genre d'articles que le baron Sardagna aurait voulu éviter. Il aurait préféré, à en juger par ses lettres, que la revue nouvelle fît une part plus large aux traductions, car il admirait fort les génies étrangers, et le romantisme naissant le ravissait d'enthousiasme. Mais sur ce point encore, ce fut Acerbi qui l'emporta sur lui. D'année en année, les littératures étrangères eurent moins de place dans la *Biblioteca Italiana*, et la littérature nationale y en eut davantage, jusqu'au jour où, par la plume d'Acerbi, la revue se déclara ouvertement hostile aux innovations romantiques.

Cela n'empêche pas, d'ailleurs, qu'Acerbi lui-même n'ait traversé, au début, une courte période de fièvre romantique. Il avait rencontré à Milan, durant l'hiver de 1815, Mme de Staël et A.-W. de Schlegel ; et à tous deux, naturellement, il s'était empressé de demander des articles. Schlegel avait promis un essai sur *la Mythologie*, et Mme de Staël avait donné, pour le premier numéro, une note qui devait servir de préface à une traduction en vers italiens de fragmens de Milton. L'essai sur *la Mythologie* passa inaperçu : ce n'était qu'un compte rendu assez banal d'un médiocre mémoire archéologique ; mais la note de Mme de Staël souleva une véritable tempête, et prêta lieu à une polémique des plus intéressantes.

Sous prétexte d'exposer les diverses méthodes de traduction et leurs avantages, l'illustre auteur de *Corinne* avait déploré, en termes très nets, l'état de profonde décadence où était tombée la littérature italienne. L'esprit italien, suivant elle, s'était appauvri à force de vouloir vivre de son propre fonds, et de se refuser à tout contact avec le génie des autres pays. Et le seul moyen de le ranimer était précisément d'ouvrir les portes toutes grandes aux influences étrangères.

A peine cette note avait-elle paru, qu'un journal, le *Spettatore*, la signala à l'indignation des patriotes italiens : et ce fut aussitôt, dans toute la presse, un débordement de protestations. La *Biblioteca Italiana* elle-même se vit contrainte à réparer, auprès de ses lecteurs, le mauvais effet de la note de Mme de Staël. Dans la seconde livraison, Gherardini fut chargé de prendre la défense de la littérature nationale. Tout en reconnaissant que « le Parnasse italien résonnait du

coassement d'innombrables grenouilles », il déclarait que les bons auteurs, cependant, s'y trouvaient encore en assez grand nombre. Il ajoutait que Mme de Staël avait eu raison de blâmer l'abus de la mythologie dans les écrits italiens en vers et en prose: mais que, d'autre part, cette mythologie était « un fidéicommis de la poésie antique », et qu'à ce titre, *pietatis causâ*, on était forcé de la conserver. Et surtout il affirmait avec beaucoup d'énergie que les « littératures du Nord », pour vivantes et intéressantes qu'elles fussent, ne pouvaient pas, ne pourraient jamais exercer une influence heureuse sur le génie d'une race essentiellement latine et méridionale.

Prise ainsi à partie dans la revue même où avait paru sa note, Mme de Staël répliqua par une lettre qu'Acerbi se fit un devoir de publier aussitôt. « Cette lettre, disait-il dans une manière d'avant-propos, excitera sans doute de nouvelles clameurs; mais pour nous, soucieux de l'honneur national, et Italiens par-dessus tout, nous croyons servir mieux notre patrie en lui montrant ses défauts qu'en exagérant ses vertus. » Et, de fait, les « défauts » de l'Italie tenaient plus de place que ses « vertus » dans la réplique de Mme de Staël. « Rien n'est aussi dangereux pour une littérature, y lisait-on notamment, que cette horreur des idées nouvelles dont on paraît vouloir faire, dans ce pays, une véritable religion littéraire. Et dans aucun autre pays le danger n'en est aussi grand qu'en Italie, où, faute d'une société, la littérature est envahie par le lieu commun. »

A ceux qui redoutaient que l'Italie ne perdît son originalité nationale en étudiant les littératures étrangères, Mme de Staël opposait l'exemple des Allemands, la race la plus versée qui fût dans les lettres classiques, et celle cependant dont le génie national s'était le plus hardiment affirmé. C'est précisément dans l'étude de la littérature allemande qu'était, à son avis, l'unique salut de la littérature italienne. « Je puis certifier sans crainte d'être démentie, écrivait-elle, qu'une sphère d'idées absolument nouvelle s'ouvrira devant tous ceux qui auront pris la peine d'approfondir la pensée des récens écrivains septentrionaux. Et que si vous m'objectez que vous voulez rester Italiens, je vous répondrai : Sans doute, vous avez raison, ne renoncez ni à votre sol, ni à vos arts, ni à votre grâce, ni à votre vivacité naturelle, mais *instruisez-vous* de toutes choses et toujours. » En terminant, Mme de Staël se défendait d'avoir songé à dénigrer l'Italie. Elle rappelait que, dans l'Europe entière, *Corinne* avait été considérée comme une œuvre destinée « à faire aimer le pays qui s'y trouvait dépeint. » Mais, ajoutait-elle, « les journalistes anglais et allemands se font un

devoir de lire les ouvrages dont ils écrivent ; et c'est ce que ne paraissent point faire certains folliculaires italiens. Il y a là, assurément, une *originalité*; mais est-elle bien de celles dont une nation se doive enorgueillir? »

En même temps qu'elle proposait à Acerbi la note qui fut l'origine de tout ce débat, Mme de Staël lui avait promis de donner à la *Biblioteca Italiana* « quelques réflexions sur Gênes et Pise », où elle venait de séjourner avec M. de Rocca et son fidèle Schlegel. Mais l'accueil fait à la note, et à la lettre qui l'avait suivie, n'était point pour l'encourager à parler davantage de l'Italie au public italien. Elle commençait d'ailleurs à ressentir les premières atteintes du mal qui devait l'emporter quelques mois plus tard. Elle n'en devait pas moins, cependant, rester jusqu'au bout en correspondance amicale avec le directeur de la *Biblioteca Italiana*. M. Luzio publie toute une série des lettres qu'elle lui a écrites, et dont il n'y a pas une qui n'eût valu d'être citée en entier. Pleines d'anecdotes piquantes, de jugemens imprévus, toutes attestent la vigueur de sa pensée, son indépendance d'opinions, et cette infatigable curiosité qu'elle ne pouvait s'empêcher d'apporter aux objets les plus différens.

Mais il est temps que nous revenions à l'histoire de la *Biblioteca Italiana*. Fondée, comme nous l'avons vu, en 1816, la revue que dirigeait Acerbi avait d'abord semblé devoir fournir une carrière des plus brillantes, et des plus lucratives. Sur l'invitation du gouvernement autrichien, plus de mille municipes s'y étaient abonnés : et les souscriptions des particuliers étaient venues en grand nombre, attirées par les noms de Monti et de Giordani, les deux noms alors les plus populaires de la littérature italienne. Mais les premières livraisons avaient déçu toutes les espérances. Giordani les avait encombrées de lourdes et banales improvisations, tandis que Monti, au contraire, n'avait pas même pris la peine d'y collaborer, se bornant à y faire écrire ses protégés, et à en exclure tout écrivain dont le talent aurait pu lui porter ombrage. Le troisième membre du comité de rédaction, Breislak, allait plus loin encore : non content d'imposer sa volonté à Acerbi dans la direction de la revue, il le diffamait au dehors, répandant sur lui, dans les journaux, toute sorte de bruits calomnieux. Et pour comble de malechance, le gouverneur Saurau s'avisait, en février 1817, d'informer les municipes qu'ils étaient parfaitement libres de ne pas se réabonner à la *Biblioteca Italiana :* de telle sorte que, un an après sa fondation, la revue voyait le nombre de ses abonnés décroître de près

des trois quarts. Elle n'avait plus, pour vivre, que la subvention de 6000 francs que lui avait garantie le gouvernement. Encore cette subvention elle-même ne devait-elle point tarder à lui manquer : lorsque, en 1826, Acerbi se démit enfin de sa direction, le gouvernement autrichien se trouva lui devoir 36 890 francs d'arriérés.

C'est donc avec ses seules ressources personnelles que, de 1817 à 1826, celui qu'on a appelé « un vendeur vendu » a maintenu en vie la *Biblioteca Italiana.* Loin de l'aider, le gouvernement paraissait prendre plaisir à l'entraver à chaque pas : ce n'étaient que tracasseries mesquines, vetos de la censure, articles tronqués ou défigurés. On soutenait Acerbi, suivant l'expression de M. Luzio, « comme la corde soutient le pendu. » Et c'est dans ces conditions que cet homme, si injustement méconnu, est parvenu à faire de sa revue, pendant neuf ans, un organe d'une portée inappréciable au double point de vue de la littérature et de la politique italiennes !

Il n'y est parvenu, en vérité, qu'après s'être définitivement débarrassé de son comité de rédaction. C'est alors seulement qu'il a pu se mettre de tout son cœur à l'ouvrage, et tenter, suivant sa propre expression, de « créer un centre de communications littéraires pour toute la péninsule. » Délivré de Monti, de Giordani, et d'autres glorieux parasites, il s'est aussitôt occupé de chercher dans tous les coins de l'Italie de jeunes écrivains capables de lui prêter un concours actif, sérieux et désintéressé : ne se souciant, après cela, ni de leur origine, ni de leur condition, ni du parti auquel ils appartenaient.

Dans une prison de Milan il trouva, en mars 1817, un médecin de Plaisance, Rasori, détenu politique, qui s'offrit à renseigner les lecteurs de la *Biblioteca Italiana* sur le mouvement des sciences et sur les nouveautés des littératures étrangères : il eut en lui un collaborateur des plus précieux. Un autre de ses collaborateurs, Paride Zaiotto, était au contraire un zélé fonctionnaire du gouvernement autrichien. Originaire de Trente, il écrivait avec une égale facilité l'italien et l'allemand, et ne cachait pas sa parfaite indifférence pour les destinées de l'Italie. Mais c'était un écrivain vigoureux et mordant, l'un des plus adroits polémistes d'alors : et à défaut de passion politique, il haïssait passionnément le romantisme sous toutes ses formes. Neuf ans durant, il mena contre lui, dans la revue d'Acerbi, une campagne acharnée, au nom du vieux génie classique et des traditions latines : contribuant ainsi, sans qu'il s'en soit douté, à réveiller en Italie l'instinct national. A l'étranger, la revue s'était assuré des correspondans dévoués et sûrs : Pougens lui envoyait des chroniques parisiennes, Karl Witte, le com-

mentateur de Dante, la tenait au courant de la littérature allemande.

Mais le principal collaborateur de la *Biblioteca Italiana*, celui qui a le plus contribué à lui donner la signification et l'importance qu'elle a eues, c'était, comme nous l'avons dit, Acerbi lui-même. En plus de nombreux articles sur les sujets les plus divers, littérature, musique, archéologie, sciences naturelles, il y a publié, de 1817 à 1826, une série de neuf grandes études, chacune occupant une livraison presque entière, et où il passait en revue, d'une année à l'autre, tout ce qui s'était produit de notable en Italie durant les douze mois écoulés. Livres, tragédies et comédies, œuvres d'art, articles des revues et des journaux, nouveautés musicales, découvertes scientifiques, tout y était rappelé, commenté et jugé ; et tout y était considéré à un même point de vue, au point de vue de ces « principes de fraternité nationale » qu'Acerbi ne se lassait point d'exposer et de soutenir. « Il ne doit y avoir en Italie qu'une seule âme et une seule pensée, écrivait-il ; c'est à ce prix que le nom italien reprendra sa place au premier rang de la littérature européenne. » Non pas que, par excès de patriotisme, il refusât d'admirer les œuvres étrangères : il ne manquait jamais, au contraire, d'en tirer pour ses compatriotes de sages et éloquentes leçons ; mais il voulait que tous les Italiens s'unissent pour reprendre, sous une forme nouvelle, l'œuvre séculaire de la race latine.

Et ces revues annuelles étaient analysées, citées, discutées, non seulement dans toute l'Italie, mais dans l'Europe entière. Francesco Salfi en donnait régulièrement, dans la *Revue Encyclopédique*, une traduction française accompagnée des commentaires les plus élogieux ; en Allemagne et en Angleterre, les journaux en publiaient des extraits ; et le vieux Gœthe lui-même ne dédaignait pas d'en traduire des passages. D'année en année, leur portée s'élargissait : on avait fini par les attendre comme des événemens littéraires.

Acerbi cependant, tout en s'y appliquant de tout son cœur en fonctionnaire modèle, ne cessait point d'aspirer à d'autres fonctions, où il aurait plus de loisirs et gagnerait quelque argent. Et sa joie fut extrême lorsque, en 1826, il obtint enfin un poste de consul général en Égypte. Abandonnant aussitôt la *Biblioteca Italiana*, — qui ne devait point, d'ailleurs, survivre longtemps, — il n'eut plus de pensée que pour l'archéologie. Mais l'œuvre patriotique où durant dix ans, bon gré mal gré, il avait si activement travaillé, pouvait désormais se passer de lui.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

On croyait l'affaire de Panama terminée ; elle recommence. Arton a été arrêté il y a longtemps déjà : c'était sous le ministère radical de M. Bourgeois. Depuis lors il n'avait rien dit, et l'attention publique qui s'était d'abord fixée sur lui avec intensité s'en était peu à peu détournée. Pourquoi Arton s'est-il tu pendant plus d'une année, et pourquoi a-t-il parlé aujourd'hui ? C'est un acteur habile qui ménage ses effets et leur donne du prix en les faisant attendre. Depuis trois semaines, on ne parle que de lui. Il fait des révélations. Il dresse des accusations. Il fournit des documens, ou du moins il indique au juge d'instruction l'endroit où celui-ci les trouvera; et M. Le Poittevin passe aussitôt la Manche et revient d'Angleterre avec un carnet. Ce carnet, d'ailleurs, ne dit rien de nouveau : il reproduit simplement ce que contenait un autre, qui était déjà connu. On n'a pas une seconde preuve, mais on a deux fois la même, ce qui a paru beaucoup plus probant. Si Arton avait fait un troisième, un quatrième carnet où il aurait répété la même chose, et si le juge d'instruction avait dû aller les chercher en Italie, ou en Roumanie, enfin dans toutes les contrées qu'Arton a successivement traversées, on voit tout de suite que la preuve serait devenue certaine. On reconnaît qu'elle ne l'est pas encore tout à fait aujourd'hui. Elle n'a pris corps qu'en ce qui concerne trois députés et un sénateur, au sujet desquels M. le garde des sceaux, à titre d'intermédiaire entre le procureur général et le parlement, a demandé la suspension de l'immunité parlementaire. La Chambre a aussitôt nommé une commission, et la commission a mis moins de temps encore à réclamer tout le dossier de l'instruction. On ne lui en a communiqué qu'une partie ; mais elle a eu entre les mains tous les carnets, toutes les listes d'Arton, et le

lendemain les journaux publiaient les noms d'un certain nombre de parlementaires plus ou moins compromis.

Quatre surtout étaient plus spécialement désignés comme suspects. Pourquoi ceux-ci et non pas ceux-là? Il est difficile de le dire. Quoi qu'il en soit, les demandes en autorisation de poursuites formées par le juge d'instruction et par le parquet, jointes aux indiscrétions qui n'ont pas tardé à se produire, ont fait naître dans le monde politique et parlementaire une émotion extrêmement vive. On a assisté à des séances qui rappelaient à s'y méprendre celles d'il y a quatre ans. On a vu se dérouler à la tribune le long défilé des accusés; — nous ne savons pas s'il a été bien long, mais il a paru tel; — chacun apparaissait à son tour avec son caractère et son tempérament particuliers. Tous ont protesté de leur innocence, et quelques-uns l'ont fait avec un tel accent que la Chambre, en les écoutant, devenait de plus en plus inquiète et perplexe. L'un d'eux surtout, M. Rouvier, qui n'était pas au nombre de ceux contre lesquels une autorisation de poursuites avait été déposée, mais dont le nom avait été désigné dans les couloirs et dans les journaux, a remué la Chambre entière dans ses fibres les plus profondes par une puissance oratoire qui n'était pas un simple effet de l'art. Tout cela était pénible, émouvant, énervant, et peut-être inutile. Il est clair que la Chambre ne pouvait même pas songer à refuser la levée de l'immunité parlementaire quand elle était demandée par le parquet, et qu'elle ne pouvait pas davantage la prononcer quand elle ne l'était pas. M. le garde des sceaux a cru un moment — et bien à tort — qu'on pourrait en quelque sorte prendre au mot ceux qui consentaient, qui demandaient même à être poursuivis, allant au-devant d'une décision que la justice n'avait pas encore prise et que peut-être elle ne prendrait pas. M. le procureur général, consulté à ce sujet pendant une suspension de séance, a déclaré — et avec juste raison — qu'il ne prenait pas les gens qui s'offraient, qui se livraient, qui pour en finir sollicitaient eux-mêmes le droit de se justifier devant le juge d'instruction ou devant les tribunaux, mais seulement ceux contre lesquels des indices graves avaient été réunis. Le nombre des demandes en autorisation de poursuites est resté ce qu'il était : trois députés seulement. La Chambre a voté à leur égard la suspension de l'immunité parlementaire, de cette immunité qui, dans les circonstances habituelles, est pour les membres du parlement une sauvegarde et une garantie, mais qui, dans les circonstances exceptionnelles comme celles que nous traversons, devient pour eux le plus redoutable des dangers et les place très au-dessous des autres

citoyens. Ils ont l'air en effet de subir un premier jugement de la part de leurs collègues, et ce jugement tourne toujours contre eux, car une Chambre, nous le répétons, ne peut pas refuser de livrer un de ses membres à la justice qui le réclame, quand l'honneur de tous est en jeu. Les trois députés dont l'immunité a été suspendue sont MM. Antide Boyer, Henry Maret et Alfred Naquet.

On ne s'est pas arrêté là. Il était facile de prévoir qu'une tentative vigoureuse serait faite en vue de provoquer la nomination d'une commission d'enquête parlementaire, et de reprendre, en recherchant dans le passé, toute l'affaire de Panama. Trop de noms, à tort ou à raison, avaient été cités pour que l'imagination s'apaisât en présence de trois poursuites, de quatre, si on y comprend M. Levrey, sénateur. Le fantôme du Panama, se dressant de nouveau sur l'horizon parlementaire, a de plus grandes exigences : il ne se contente pas d'un aussi petit nombre de victimes. En admettant même que la loi soit satisfaite, la conscience publique reste troublée. Lorsque les socialistes ont demandé une nouvelle commission d'enquête, il a été évident tout de suite qu'elle serait votée : tout au plus pourrait-on en ajourner la nomination. L'effort du gouvernement s'est exercé et bientôt épuisé dans ce dernier sens. M. Méline a insisté sur les inconvéniens qu'il y aurait à mettre côte à côte, aux prises dans la même affaire, le juge d'instruction et les tribunaux d'une part, une commission politique de l'autre. Des confusions et des conflits de pouvoir ne manqueraient pas de se produire. — Laissez, a-t-il dit, la justice terminer son œuvre. Si elle ne vous paraît pas complète, la vôtre commencera. Nous prenons l'engagement de déposer sur le bureau de la Chambre tout le dossier de l'instruction. Vous en prendrez connaissance, et alors il sera temps pour vous de voir ce que vous avez, ou si vous avez quelque chose à faire. — C'était le langage du bon sens et de la sagesse. Le croira-t-on? L'ajournement n'a été consenti qu'à deux voix de majorité, et encore parce qu'une proposition subsidiaire avait déjà été déposée par un membre de la droite, en vertu de laquelle le délai accordé ne pourrait, en aucun cas, dépasser trois mois. Que la justice se dépêche! Si dans trois mois, elle n'a pas rendu des jugemens définitifs, le parlement qui la talonne déjà se mettra en son lieu et place. En principe, la commission d'enquête existe dès aujourd'hui; seulement elle n'entrera en fonctions que dans un trimestre. Nous n'en avons donc pas fini avec l'affaire du Panama, et la Chambre actuelle aura peut-être des derniers jours aussi agités que la Chambre précédente.

Nous entrons dans une phase nouvelle, ou, si l'on veut, nous revenons à une phase ancienne qui semblait close, et qui n'était que suspendue. Pendant plusieurs jours, la vie politique du pays a été arrêtée. Le budget a failli n'être pas voté à temps pour éviter un quatrième douzième provisoire. Arton, du fond de sa prison, aussi puissant que certains héros de roman qui semblaient eux aussi être passés de mode et appartenir à un monde irréel, tient et remue les fils de la plus vaste intrigue, et pendant de longs mois sans doute, il faudra compter avec lui. Les amateurs de scandale s'en réjouissent : on nous permettra de nous en affliger. Mais le mal est inévitable; il grandirait encore si on voulait l'éviter et l'étouffer. Au point où nous en sommes, on ne peut désirer qu'une chose : que la lumière soit faite tout entière et qu'elle soit portée jusque dans les derniers replis d'une affaire où peut-être, d'ailleurs, il n'y a plus rien à cacher.

Nous ne sommes pas sûrs que les affaires d'Orient se soient améliorées depuis quinze jours. L'Europe a commencé l'exécution des mesures de coercition contre la Grèce; mais les premiers résultats qu'on en attendait ne se sont pas encore réalisés. Il est vrai que nous ne sommes qu'au début : le blocus de la Crète date de quelques jours à peine. C'est dans la séance du 16 mars que M. Hanotaux a fait connaître à la Chambre les points sur lesquels l'Europe s'était mise d'accord. Il ne manquait, disait-il, à cette entente, déjà établie entre les autres gouvernemens, que l'adhésion de la France, et cette adhésion avait été réservée jusqu'au moment où le parlement se serait prononcé. Au point de vue constitutionnel, rien de plus correct. M. Hanotaux était incontestablement autorisé par les votes antérieurs à poursuivre avec l'Europe les négociations qui devaient aboutir à l'élaboration d'un plan commun : il avait déjà fait connaître, et la Chambre avait approuvé, les principes qui dirigeaient sa politique et qui avaient pour objet le maintien de la paix par le concert européen. La paix a été maintenue jusqu'ici, et le concert européen n'a pas été rompu. Mais on ne peut parler que pour le présent. Si on regarde du côté de l'Orient, les garanties de la paix n'ont pas augmenté; et si on regarde du côté de l'Occident, les allures de certaines puissances et la quasi-abstention de l'une d'elles ne sont évidemment pas faites pour inspirer une confiance, une quiétude absolues. Les déclarations de M. Hanotaux, confirmées par celles de M. Méline, avaient produit partout une impression excellente. Lord Salisbury, en particulier, leur avait donné une approbation que nous aurions préférée moins hyperbolique dans la forme,

mais que nous voulons croire très sérieuse dans le fond. Partout ailleurs, si on en juge du moins par la lecture des journaux, il en avait été de même : pas une voix dissidente ne s'était élevée. Qu'avait dit M. Hanotaux? Que l'Europe avait enfin arrêté ses résolutions ; qu'elle était à la veille de les exécuter ; qu'on n'attendait plus que le vote des Chambres françaises. Déjà un premier résultat, insuffisant sans doute, mais toutefois appréciable, avait été obtenu de la part de la Grèce. Elle avait consenti à rappeler les vaisseaux qu'elle avait envoyés dans les eaux crétoises. Par malheur, la Grèce ne s'était pas montrée aussi accommodante en ce qui concerne ses soldats. Loin de rappeler le colonel Vassos, elle jugeait que sa présence en Crète était plus nécessaire que jamais, et elle demandait pour lui un véritable mandat européen en vue du rétablissement de l'ordre. Dans ce cas, l'ordre serait certainement rétabli à bref délai, et pendant la période transitoire qui s'écoulerait jusqu'au moment où les populations devraient être consultées, la Grèce ne s'opposerait pas au maintien de la suzeraineté ottomane. Rien de tout cela n'a été jugé acceptable par les puissances. Elles ont réclamé avec une insistance plus grande le retrait immédiat des troupes grecques, en promettant d'envoyer chacune cinq ou six cents hommes pour les remplacer. Quant aux troupes ottomanes, elles se retireraient aussi, mais non pas d'une manière complète : quelques détachemens resteraient concentrés dans les places de la côte, occupées déjà par des soldats européens. Ce plan n'est autre chose que celui qui avait été exposé, il y a quelques semaines, à la Chambre des lords par le marquis de Salisbury. Pour en assurer l'exécution, l'Europe était prête à en venir à des actes qu'elle jugeait décisifs : blocus immédiat de la Crète, et, s'il le fallait, blocus subséquent de plusieurs points du littoral hellénique. Le blocus de la Crète a été appliqué sur-le-champ. Il est absolu en ce qui concerne les navires grecs : aucun ne peut entrer dans les eaux crétoises. Aux navires des autres puissances, il est interdit d'introduire en Crète des munitions ou des vivres qui pourraient servir aux insurgés. Pour les munitions de guerre, rien de plus simple ; mais pour les vivres, rien de plus compliqué. Il est également impossible d'affamer toute la population crétoise, et d'établir une distinction entre les vivres destinés aux Crétois pacifiques et les vivres qui passeront inévitablement entre les mains des insurgés. Là est une des faiblesses du plan de l'Europe. Nous craignons, à parler franchement, que le blocus ne soit moins efficace qu'on ne l'a dit, et que les insurgés ne trouvent pendant assez longtemps encore les moyens de se ravitailler. Il faudrait, pour les en empêcher, les réunir et les bloquer sur quelques points de

l'île; mais les forces européennes sont manifestement insuffisantes pour cela, et il semble même que les choses soient en train de tourner bien différemment, puisque ce sont les insurgés qui assiègent les troupes européennes dans les villes qu'elles occupent, et tout d'abord dans la Canée. Les dernières nouvelles ne sont, à ce sujet, rien moins que rassurantes. Si les flottes européennes ont eu la maladresse initiale de laisser le colonel Vassos débarquer en Crète, à un moment où il était si facile de l'en empêcher, les troupes européennes ne paraissent avoir montré sur terre, ni plus de vigilance, ni plus d'à-propos, puisqu'elles ont permis aux insurgés, conduits par des officiers et assistés par des soldats grecs, de s'emparer des hauteurs qui dominent la Canée, et de couper la ligne par laquelle la ville s'alimente d'eau douce. La situation, d'un moment à l'autre, peut devenir très grave. Depuis plusieurs jours, un conflit se prépare manifestement entre les troupes européennes et les troupes gréco-crétoises; il est à la veille d'éclater. D'autre part, la proclamation de l'autonomie, évidemment mal comprise par la population à qui elle n'a pas pu être expliquée, n'a pas reçu un bon accueil. Il faudrait du temps pour dissiper les préventions préexistantes. Les insurgés qui ont fait jusqu'ici cause commune avec les Grecs, qui ont combattu avec eux, qui les regardent comme des frères, ne comprennent l'indépendance que sous la forme de l'annexion à la Grèce. Ils ne sont pas assez versés dans les questions de droit des gens pour se rendre compte de ce que peut être l'autonomie, et quand on leur parle de la suzeraineté du sultan, maintenue dans un intérêt qui n'est pas le leur, cet ensemble de choses ne leur dit rien qui vaille. Ils ont tort assurément; mais les choses sont ainsi.

Nous persistons à croire que la politique adoptée par l'Europe est la plus prudente de toutes, et la seule même qui le soit véritablement, à la condition toutefois d'être appliquée par toutes les puissances également. On a beaucoup parlé, dans le débat qui a eu lieu à la Chambre des députés et au Sénat, de ce qu'on a appelé le précédent de 1886. M. de Freycinet était alors ministre des affaires étrangères. Il avait cru que, dans des circonstances qui n'étaient pas sans analogie avec celles d'aujourd'hui, la France devait agir diplomatiquement avec les autres puissances, adresser à la Grèce les mêmes exhortations, exercer sur elle la même pression, aller même très loin dans cette voie, mais pourtant s'abstenir si l'Europe jugeait un jour indispensable d'user de mesures coercitives et de faire intervenir ses forces navales pour établir le blocus le long du littoral hellénique. Cette atti-

tude de la France avait amené entre elle et la Grèce une intimité plus étroite, qui nous avait permis de lui faire entendre des conseils mieux écoutés, conseils de désarmement qu'elle s'était engagée à suivre, lorsque l'Europe impatiente, et peut-être mécontente du succès de notre intervention, lui a adressé un ultimatum immédiatement suivi du blocus. Il est clair que nous ne pouvions participer à ce blocus, puisque nous avions en main la promesse de soumission de la Grèce, et qu'il avait en quelque sorte pour objet d'enfoncer une porte qui nous avait été ouverte. D'ailleurs, s'il y a des ressemblances entre la situation actuelle et celle de 1886, il y a aussi des différences qui ne permettent pas de raisonner de l'une à l'autre par une assimilation absolue. En 1886, aucun danger sérieux de complications européennes n'existait, et les esprits étaient très éloignés de l'anxiété qu'ils éprouvent actuellement. Nous avons pu alors, sans le moindre inconvénient, prendre l'attitude que nous avons prise, et nous pouvons aujourd'hui, tout en adoptant une attitude différente, obéir aux mêmes sentimens qui nous animaient autrefois. M. Hanotaux aurait peut-être mieux fait de ne pas attaquer et condamner devant la Chambre la politique de 1886, puisque, devant le Sénat, se trouvant en présence de M. de Freycinet, il a reconnu qu'elle se défendait par de bons argumens : il est vrai que ces argumens avaient été présentés par M. de Freycinet lui-même avec un talent merveilleux.

Au surplus, tout en adoptant le plan de conduite dont nous avons rappelé les lignes principales, il convient toujours de nous assurer, à mesure que nous l'exécutons, que les autres puissances s'y conforment comme nous. Son mérite en effet, son seul mérite, est dans l'unanimité des résolutions dont il est le résultat et dans la simultanéité des efforts dont il doit être le principe. Il ne vaut que comme manifestation de l'entente européenne. Il ne sera efficace qu'à la condition de la manifester jusqu'au bout. Pourquoi ne pas avouer que quelques incertitudes se sont, en ce qui concerne la réalité de cette entente, glissées dans les esprits? Aucun autre gouvernement n'a pu mettre en doute notre loyauté parfaite, sans réserves ni réticences. Elle a été poussée si loin que nous n'avons jamais attendu de voir ce que faisaient les autres avant de faire nous-mêmes ce qui avait été convenu, et nous aurions vraiment eu l'air de les conduire s'ils nous avaient toujours suivis. La volonté du gouvernement anglais n'a pas laissé, au contraire, de paraître un peu flottante, chose d'autant plus extraordinaire que c'est, nous l'avons dit, son propre programme d'action qui a été adopté par tout le monde, et plus particulièrement par nous. Pour le

présent, il n'y a pas eu de difficultés. L'Angleterre a participé très correctement au blocus de la Crète. Mais si le blocus de certains ports helléniques devient nécessaire, on n'était pas, il y a quelques jours encore, aussi assuré de son concours. En Crète même, la politique de lord Salisbury n'a pas toujours eu la continuité et la fermeté désirables. Ses idées n'ont pas encore pris un caractère tout à fait précis au sujet du genre d'autonomie qui devrait être donnée à la grande île, ni du gouverneur qui serait mis à sa tête. Bien plus, c'est lui qui le premier a émis l'opinion que les troupes grecques devraient partir les premières, et les troupes ottomanes seulement les secondes ; on ne sait plus très bien s'il est toujours de cet avis ; on sait seulement que les troupes grecques ne sont point parties. Espérons que, dans l'entrevue récente qu'il a eue avec M. Hanotaux, lord Salisbury a abordé toutes ces questions, et qu'il s'est mis définitivement d'accord avec son interlocuteur sur les solutions à poursuivre et sur les moyens de les atteindre. Le fait même de cette entrevue est significatif. C'est la première fois que, venant en France et traversant Paris, un ministre anglais s'arrête pour faire une visite officielle à notre ministre des affaires étrangères. Il y a eu là une dérogation à ce qui commençait à devenir une tradition constante, et dès lors la démarche de lord Salisbury prend une importance particulière dont il est impossible de n'être pas frappé. Tout cela est précieux sans doute. Il faut reconnaître aussi que, dans son langage public, toutes les fois qu'il s'est par exemple adressé au parlement, lord Salisbury l'a fait dans les termes les meilleurs, et même les plus énergiques. Il y a mis une grande vigueur de ton. A l'entendre, l'accord n'est pas à faire, il est fait sur tous les points, et il se maintiendra. Pourquoi donc ces déclarations réitérées rencontrent-elles quand même un peu de scepticisme ? Pourquoi s'attend-on toujours à du nouveau, à de l'imprévu de la part de l'Angleterre ? Pourquoi ne sait-on pas très bien, et hésite-t-on à dire jusqu'où elle ira ? Elle a dans la Méditerranée plus de vaisseaux qu'il n'en faut pour bloquer à elle toute seule la Crète et la Grèce. Elle a envoyé ses cinq ou six cents hommes à la Canée. Elle a rempli toutes les conditions de l'entente. Pourquoi doute-t-on encore ? Nous n'en savons rien, et nous voulons croire qu'on a tort.

Quant à l'Allemagne, sa politique est plus ouvertement de nature à déconcerter. A la nouvelle de l'immixtion de la Grèce dans les affaires de Crète, l'empereur Guillaume s'est livré à un premier mouvement extrêmement impétueux. Il a proposé tout de suite de bloquer tous les ports de la Grèce, et il paraissait prêt à prendre une part très

active aux mesures de coercition les plus rigoureuses. Si on l'avait écouté et si on avait agi tout de suite comme il le conseillait, le colonel Vassos n'aurait pas pu débarquer en Crète, puisqu'il n'aurait même pas pu quitter la Grèce, et on se serait épargné ce qui est devenu le plus grand de nos embarras. Un temps précieux a été perdu, d'autant plus précieux que l'empereur Guillaume l'a employé à changer d'avis, ou au moins d'attitude. Peut-être trouve-t-il que ce qu'on fait aujourd'hui, trop tard et maladroitement, ne servira pas à grand'chose, et est-ce pour ce motif qu'il s'abstient d'y participer? Quoi qu'il en soit, il s'en abstient. Sans doute, il a envoyé un vaisseau en Crète, et ce vaisseau s'est même signalé dès le jour de son arrivée en tirant des coups de canon sur les insurgés. C'est lui qui a ouvert le feu, et il n'a pas ménagé sa poudre. Il a fait un bruit d'enfer pour bien montrer qu'il était là. Mais depuis il n'a plus fait grand'chose. Au reste, dans une escadre où toutes les autres nations sont représentées par plusieurs navires, l'Allemagne n'en a qu'un, et on ne voit pas très bien comment, si les événemens viennent à se compliquer, ce navire unique pourrait bloquer à la fois la Crète et la Grèce, ce qui, au premier moment, ne répugnait à coup sûr pas à l'empereur Guillaume. Chose plus grave, il n'a pas envoyé un seul soldat à la Canée. D'après les déclarations de M. Hanotaux, toutes les puissances avaient promis cinq ou six cents hommes. Les nôtres, malgré l'accident de l'affrété l'*Auvergne,* sont arrivés les premiers; ceux de l'Allemagne ne sont pas arrivés du tout, et finalement on a renoncé à les attendre. Mais leur absence ne passe pas inaperçue. Il y a là, incontestablement, une lacune fâcheuse. Si nous avions pris la même licence que l'empereur Guillaume, on n'aurait pas manqué de dire que nous rompions le concert européen : d'où vient que lui ne le rompt pas? En somme, son attitude se rapproche de celle que nous avons eue en 1886, sans qu'on puisse l'attribuer aux mêmes motifs, c'est-à-dire à une sympathie particulièrement vive pour la Grèce. Personne ne le soupçonne d'un pareil sentiment. Néanmoins, il se tient un peu à l'écart des autres puissances, il attend, il regarde. Il regarde, par exemple, la manière dont les troupes turques ont été concentrées sur la frontière de Macédoine, et ce spectacle ne paraît pas lui déplaire, ce qui est d'autant plus naturel que la mobilisation de l'armée ottomane a été faite par des instructeurs allemands et qu'elle a été très bien faite. Au bout des quelques jours réglementaires, l'opération était terminée. On dit à la vérité que l'armée du sultan manque d'intendance, qu'elle est mal habillée, mal chaussée, mal nourrie, mais c'est peut-être aujourd'hui

l'armée du monde qui se passe le mieux de ces superfluités que nos armées révolutionnaires ne jugeaient pas non plus indispensables. En dépit de ce détail, la rapidité, l'exactitude, la précision de la mobilisation turque, a étonné tout le monde en Orient. L'armée ottomane est là, dans l'attente; elle comprenait au début 80 000 hommes; elle grossit tous les jours; elle est depuis longtemps plus que suffisante pour écraser les Grecs, si ceux-ci avaient la folie de l'attaquer. Il lui suffirait d'un signe pour prendre elle-même l'offensive. Et les dépêches annoncent que le prince héritier de Grèce est parti pour la frontière! Des deux côtés d'une étroite rivière, les matériaux inflammables s'accumulent. Pendant ce temps, l'action de l'Europe se montre peu efficace en Crète. Pendant ce temps, des massacres nouveaux ont lieu en Arménie. Aucune question n'est résolue; toutes semblent se rappeler à la fois à l'attention. Voilà pourquoi nous avons plus que jamais besoin du concert de l'Europe, et nous en restons partisans fidèles. Il n'y a pas d'autre instrument de salut. Mais, tout en louant l'attitude édifiante de notre gouvernement, nous voudrions bien qu'elle fût imitée par tout le monde. Alors seulement, on pourra parler de concert, d'entente, ou, comme dit lord Salisbury, de fédéra tion européenne, mots qui ne s'appliquent qu'imparfaitement à la situation que nous venons d'analyser.

La place nous manque pour rendre compte des élections italiennes et autrichiennes avec tous les développemens qu'elles méritent. Peu d'événemens en somme sont aussi dignes d'intérêt, et peuvent avoir plus d'influence sur l'avenir.

En Italie surtout, les résultats étaient prévus : on savait que la majorité crispinienne devait disparaître avec les circonstances et avec l'homme qui l'avait créée. A vrai dire, elle avait déjà disparu avant les élections. C'est M. Crispi qui avait fait l'ancienne Chambre à son image, et c'est l'ancienne Chambre qui a renversé M. Crispi, — ce qui prouve une fois de plus combien est instable et fragile une majorité qui ne repose sur aucun principe et qui, sortie d'une pression électorale presque sans exemple, n'a aucune racine profonde dans le pays. Elle n'est fidèle qu'à la fortune. Si M. Crispi avait été heureux dans les affaires d'Afrique, sa majorité lui aurait montré un enthousiasme sans bornes; mais il a été malheureux, et les députés qu'il avait fait élire l'ont aussitôt abandonné à qui mieux mieux. Il ne restait qu'à faire consacrer cet abandon par les électeurs. La Chambre d'hier était un instrument de gouvernement discrédité, peu sûr, favorable à toutes

les intrigues, à toutes les coalitions. L'importance relative des divers partis n'y correspondait pas à celle qu'ils avaient réellement dans le pays. Des élections générales étaient donc nécessaires. Elles ont eu lieu; elles ont donné au gouvernement actuel une majorité écrasante; elles ont achevé la déroute de M. Crispi. C'est à peine si 75 des siens sont entrés dans la nouvelle Chambre, où les champions du gouvernement sont au nombre de 320. Il faut compter, en outre, 17 radicaux et 18 socialistes : ces derniers ont fait un progrès sensible. Restent 63 ballottages, dont nous ne connaissons pas encore complètement les résultats, mais qui ne changeront pas la force proportionnelle des partis. La victoire du gouvernement est si grande que les esprits chagrins, ou peut-être seulement prévoyans, regrettent qu'elle le soit à ce degré. Le concours des amis de M. Giolitti et de M. Zanardelli était d'autant plus assuré qu'ils avaient un adversaire commun avec le gouvernement, et que cet adversaire était encore à craindre. Il ne l'est plus désormais et, un jour ou l'autre, la liberté de M. Zanardelli et de M. Giolitti s'en trouvera accrue. Quant à M. Cavallotti, le groupe radical qu'il dirige n'a, on le sait, rien d'intransigeant, et lui-même a laissé deviner quelquefois des qualités d'homme de gouvernement. En somme, toutes les difficultés ne sont pas supprimées pour l'avenir; mais le ministère Rudini-Visconti-Venosta sort fortifié de l'épreuve électorale, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

En Autriche, on ne peut pas présenter la situation sous un jour aussi simple. Sans doute, M. le comte Badeni trouvera dans la nouvelle Chambre les élémens d'une majorité, et peut-être même de plusieurs; il pourra, suivant les circonstances, et si l'une d'elles est trop exigeante, en changer et en employer une autre; mais quant à l'homogénéité, il devra s'en passer. Il y a d'ailleurs longtemps qu'on s'en passe en Autriche. L'intérêt principal des élections était dans la première application de la récente loi électorale, qui avait fait sa part — oh! bien modeste — au suffrage universel. Les électeurs sont partagés en curies; il y en avait quatre; la nouvelle loi en a créé une cinquième, celle du suffrage universel, qui porte un nom imposant et peut-être redoutable, mais qui, pour le moment, n'élit que 72 députés sur 425. C'est probablement aux électeurs de la cinquième curie qu'il faut attribuer le succès de 14 socialistes. Les socialistes sont en progrès en Autriche, comme en Italie. Réduits à leurs seules forces, ils ne pourraient pourtant rien dans la Chambre autrichienne, car, d'après le règlement, il faut vingt députés pour déposer une proposition et pour constituer par conséquent un groupe actif; mais ils ont des alliés déjà

tout trouvés dans les 6 Polonais chrétiens-sociaux du parti Stojalowski, dans les 3 Polonais du parti populaire Lewakowski, et dans un membre isolé du groupe politico-social. Ils en trouveront d'autres, s'ils sont habiles, au milieu d'une Chambre aussi bigarrée. Ils ont été battus à Vienne même, où le parti antisémite est tout-puissant; mais ils y ont obtenu 90 000 voix, ce qui est beaucoup pour un coup d'essai. Le parti libéral allemand a énormément perdu; on s'y attendait. Il avait trop mal manœuvré depuis quelque temps et subi déjà de nombreuses mésaventures. De 109 membres qui le composaient au dernier Reichsrath, il passe à 71. Si ces 71 membres étaient unis, ils présenteraient encore un front assez imposant; malheureusement, ils sont divisés en progressistes et en constitutionnels. Les pertes qu'ils ont faites ont profité aux Allemands cléricaux, aux Allemands populistes, aux chrétiens sociaux, aux antisémites et même aux féodaux qui, réunis, forment une masse confuse, mais animée de passions communes, de 130 membres environ. C'est la fraction la plus considérable de la nouvelle Chambre. Le club polonais reste un élément très important de la majorité, avec 59 voix. Quant aux jeunes Tchèques, ils ont eu un plein succès en Bohême. Ils ont éliminé complètement les vieux Tchèques, y compris leur chef, M. Rieger; ils reviennent 73 au lieu de 37, et si le gouvernement a besoin d'eux, ils ne refuseront pas de parti pris leur concours, mais certainement ils le vendront cher. Restent les Croates, les Slovènes, les Italiens, les Roumains, les Serbes, au nombre de plus de 50, qui pourront servir au gouvernement d'élémens de rechange dans sa majorité. En somme, bien que ces élections ne donnent pas à première vue une victoire aussi éclatante à M. le comte Badeni que les élections hongroises à M. le baron Banffy, c'est néanmoins une victoire. Il s'agit maintenant d'en profiter de part et d'autre. On connaît les problèmes à résoudre : le plus délicat est le renouvellement du compromis. C'est la tâche de demain.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.



Q
ch
gr
s'a
no
bo
ce
lie
ti
et
th
m
ne
de
di
ap
pl
ti
co
bl

BOISFLEURY

DEUXIÈME PARTIE [1]

VII

Au lieu de dix-huit mois, Jacques Chantal passa deux ans au Quartier Latin. — Dès les premières semaines, il était pris par ce charme subtil qu'on respire avec l'air de Paris et il s'en imprégnait délicieusement. Le seul fait de descendre dans la rue, de s'arrêter devant les affiches de spectacle, de feuilleter les livres nouveaux sous les galeries de l'Odéon ou de flâner au Luxembourg, constituait pour lui un excitant plaisir. Il n'oubliait pas cependant qu'on l'avait envoyé dans la grande ville pour devenir licencié et, sagement, il partageait en deux ses journées: la matinée était consacrée au droit; il réservait l'après-midi à ses études et à ses distractions préférées : les bibliothèques, les musées et le théâtre. Son amour pour les lettres s'avivait, s'affinait, prenait le meilleur de son temps et le préservait des chutes périlleuses. Il ne poussait pas la vertu jusqu'à l'abstinence et ne se privait pas de quelques passagères bonnes fortunes; mais l'attrait des étudiantes du Quartier ne réussissait pas à le détourner du travail; après quelques brèves escapades galantes, il n'en revenait que plus passionnément au culte de l'intellectuelle Beauté. Les excitations de sa vie nouvelle n'avaient pas totalement effacé de son cœur l'image de Claudette Le Mesnil, mais elles l'avaient insensiblement décolorée. Les impressions de son premier amour res-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

semblaient à des fleurs couchées dans un herbier et qui perdent de jour en jour leurs nuances et leur parfum. L'enchantement de Paris faisait fuir dans un vaporeux lointain les souvenirs de Juvigny. Jacques se livrait tout entier à la joie de vivre en un milieu cultivé, plus conforme à ses goûts et à ses aspirations. Aussi, malgré les rappels de son père, allongeait-il la courroie sous prétexte de retards survenus dans l'impression de sa thèse. Il fallut que M. Chantal menaçât de supprimer l'allocation mensuelle pour activer la soutenance de cette thèse tant de fois ajournée.

Jacques ne rentra à Juvigny qu'à la fin d'avril 1854. Il revenait à la maison en rechignant; néanmoins, quand, au soleil couchant, le train roula à proximité de la petite ville; lorsque le jeune homme revit les prés arrosés par la rivière étroite et sinueuse, les pans de forêt déjà égayés par la verdure des hêtres, la terre rouge des vignobles où les ceps bourgeonnaient; puis, tout au fond, la ville haute en amphithéâtre, avec ses vitres empourprées par une dernière flambée de lumière; en dépit de ses regrets, il éprouva la rafraîchissante émotion que donnent les paysages familiers, retrouvés après de longs mois d'absence. Au logis de la rue des Tanneurs, on fêta son retour et son diplôme, et, en recevant les embrassades maternelles, il savoura un moment de félicité domestique. Le contentement qui illuminait les traits de son père et de sa mère se refléta en lui et le rasséréna pendant le reste de la soirée. Las du voyage, il se coucha de bonne heure et s'endormit presque aussitôt, heureux encore de la salubre odeur d'iris qui s'exhalait des draps lessivés à la maison.

Il fut réveillé par la chanson des hirondelles. Revenues depuis peu, elles gazouillaient discrètement sur la corniche du toit, avant de prendre leur volée en quête des matériaux nécessaires à la réfection de leur nid. Il procéda à sa toilette, au déballage de ses caisses, et goûta de nouveau quelques minutes de satisfaction en rangeant sur les rayons les livres qu'il rapportait. Son cabinet de travail gardait la tranquille et studieuse physionomie d'autrefois. Les sanguines de Boucher y jetaient leur note voluptueuse, et la grâce des nymphes demi-nues souriait aux yeux. Dans le vase de grès, un bouquet de muguets répandait une suggestive senteur forestière. Jacques ouvrit la fenêtre. Le fond de la rue baignait dans une ombre somnolente; le silence n'était troublé que par de matinales laitières criant leur lait d'une voix aiguë. Il releva la tête : devant lui, les terrasses et les logis de

la ville haute se teignaient de rose au soleil levant. On entendait dans les jardins les dernières modulations des rossignols, lassés d'avoir chanté toute la nuit. Des bouffées de lilas, passant par-dessus le canal des tanneries, arrivaient jusqu'au jeune homme et suscitaient en lui des sentimens très complexes. Il regrettait les émotions de sa vingtième année, tout en ayant conscience qu'elles ne pouvaient plus renaître. Regardant la terrasse fleurie du logis Le Mesnil, il se demandait ce qu'était devenue Claudette. Il ne savait rien d'elle, sinon qu'elle n'était pas mariée. Il se rendait compte maintenant de l'inanité de son enfantin roman, déjà vieux de deux ans, et se sentait incapable de le recommencer. Mais cette incapacité même de raviver la naïve fraîcheur des enthousiasmes de jadis, lui causait une indéfinissable tristesse.

Il constatait un vide dans son cœur, et cette constatation le laissait désemparé, désorienté. Il comparait l'existence si remplie si active, qu'il avait menée à Paris, avec la succession de journées monotones et d'antipathiques besognes qui l'attendait à Juvigny, et il avait peur de ne plus pouvoir se raccoutumer au train-train de la vie provinciale. Les gens de sa petite ville lui apparaissaient si étrangers à ses façons de penser, si hostiles à ses aspirations nouvelles ! Le seul ami avec lequel il aimait à converser et à s'épancher, Maurice Courtois, avait été appelé pour quelques semaines à Nancy. Jacques se trouvait donc momentanément isolé, n'ayant pas même la ressource d'exhaler au dehors ses plaintes et son ennui. Comme distraction, il entrevoyait uniquement la série des visites officielles obligatoires, auxquelles il devait procéder prochainement en compagnie de son père.

Cette corvée eut lieu le dimanche suivant dans l'après-midi. M. Chantal, fier d'exhiber son fils fraîchement licencié, ne lui fit grâce d'aucun fonctionnaire ni d'aucun bourgeois notable. Il le traîna successivement chez le préfet et le receveur général, chez les chefs de service et les membres de la magistrature assise et debout. Il advenait de temps à autre que les gens visités étaient absens, mais on se rattrapait sur ceux qui se trouvaient au logis. La conversation roulait presque toujours sur des sujets locaux : changemens dans le personnel, commérages administratifs, questions financières ou juridiques. Quand d'aventure on rencontrait des dames, l'entretien devenait plus frivole; on parlait des réunions de l'hiver, des réceptions de la préfète ou du dernier

mandement de Monseigneur l'évêque. Parfois même, on descendait, faute de mieux, à des détails de ménage : on se plaignait du renchérissement des denrées et de la difficulté de se procurer des domestiques. Partout, M. Chantal annonçait que Jacques, ayant soutenu sa thèse, allait s'installer définitivement à Juvigny où il ferait son stage dans l'administration paternelle. Alors s'égrenait un chapelet d'invariables lieux communs. Mme de Velaines formula aigrement des souhaits pour que le jeune homme, après avoir goûté les plaisirs parisiens, s'habituât sans trop de peine à l'honnête vie familiale de Juvigny; Mme Herbillon le félicita d'avoir échappé enfin aux dangers de la capitale; la petite Mme Daumance, toujours zézayant et minaudant, s'extasia sur sa bonne mine et insista pour qu'il acceptât les fonctions d'assesseur dans l'œuvre des Mères chrétiennes. Jacques revint de cette journée de visites, excédé, déprimé, moralement transi comme s'il eût reçu dans le dos une pluie fine et grise. Il ne ressentit un peu de soulagement que lorsque, au détour d'une rue escarpée, il vit à l'horizon moutonner les bois qui entourent Juvigny d'une ceinture verdoyante. Cette échappée de nature lui donna un sursaut et lui inspira le désir véhément de s'enfuir en pleine solitude...

Le lendemain, commença son initiation aux besognes administratives. La vie de bureau acheva de noircir son humeur, d'alanguir sa volonté. Quand il remontait à cinq heures dans son cabinet de travail, et essayait de se remettre à ses occupations ou à ses lectures favorites, il se sentait sans élan et sans énergie. Le silence endormeur du quartier alourdissait son esprit. Il avait la nostalgie de Paris, du roulement des fiacres dans la rue, du cri réveillant des marchandes des quatre saisons, du Luxembourg où les statues blanchissaient entre les massifs d'aubépines roses et les quinconces de marronniers. Il relisait les pages ébauchées là-bas et ne trouvait plus d'intérêt à les terminer. « A quoi bon? » murmurait-il, désenchanté. Avec angoisse, il se répétait le mot de Balzac : « Tout homme qui s'attarde en province, passé trente ans, est perdu pour l'Art... » Ce fut dans cet état de morne découragement que le surprit Maurice Courtois, en rentrant à Juvigny.

— Mon vieux, dit ce dernier, après l'avoir embrassé, je suis content de te revoir!... Comment vas-tu?

— Mal, répliqua Jacques; je t'attendais avec impatience pour geindre à mon aise en compagnie d'un ami.

— En effet, tu sembles morose et déferré... Qu'as-tu? Je parie que tu penses encore à Claudette Le Mesnil!

— Hélas! non, je n'ai plus même assez de ressort pour être amoureux.

— Je t'en félicite... Mais alors, quoi? qu'y a-t-il?

— Rien... Je te répondrai en parodiant le mot de Henri Heine : voilà dix jours que j'échange mes idées avec les gens de Juvigny, et je me sens tout bête...

— Tu es dur pour tes compatriotes!

— Possible... mais là, franchement, est-ce que tu t'habitues à cette vie de béotien? Est-ce qu'elle te satisfait?

— Non; je prends mon mal en patience... Je plaidaille quelques affaires de servitude ou de mur mitoyen, et, sans me mêler de la politique actuelle, je me prépare pour les luttes à venir... En ce moment, notre département est représenté par les nullités de la candidature officielle, mais les populations se lasseront de confier leurs intérêts à des imbéciles. Par conséquent, nous autres, les jeunes, nous devons fourbir nos armes et nous tenir prêts à aller, dans quelques années, grossir les rangs du parti libéral.

— Je t'envie d'avoir au moins cette fiche de consolation... Quant à moi, la politique me laisse froid, mon métier de bureaucrate me donne des nausées; je me heurte constamment à des gens hostiles ou insignifians, je n'ai même plus le courage de travailler à ce que j'aime; j'ai le remords de mon inaction et de mon inutilité, et je m'ennuie... je m'ennuie formidablement!

— Je connais cela, reprit Maurice, c'est la crise provoquée par la transition de la vie de Paris à la vie de province... Nous sommes ici quatre ou cinq qui en avons grièvement souffert au début. Je te citerai entre autres notre camarade le docteur Raillard, ainsi que deux de mes jeunes confrères du barreau, Eusèbe Monneron et Jean Poincelot. En arrivant ici, nous nous sommes trouvés fort dépaysés au milieu des jeunes indigènes, qui emploient leur temps à jouer au cercle, à se griser dans des parties de chasse, et à médire niaisement les uns des autres. Nous rapportions de Paris des allures indépendantes, un besoin de culture intellectuelle et un tour d'esprit, qui choquaient les habitudes provinciales; nous-mêmes nous étions froissés par la veulerie, la médiocrité prétentieuse et les préjugés de notre entourage... Ah! les commencemens ont été durs, surtout pour le docteur, qui est un excentrique, pour Monneron, qui est féru de théâtre, et pour

Poincelot, qui ressemble à l'ours des temps préhistoriques. Mais nous avons résisté et nous sommes parvenus à ne pas nous laisser entamer.

— Comment avez-vous fait? demanda Jacques, qui prenait peu à peu un vif intérêt à ce que lui contait Courtois.

— D'abord nous nous sommes étroitement serrés les uns contre les autres, mettant en commun nos ennuis, nos répugnances, nos regrets, et tenant à distance les philistins. Il y a en physique une loi qui se vérifie aussi dans l'état social : deux corps inégalement chauffés, placés dans le même milieu, arrivent fatalement et promptement à un équilibre de température; seulement cet équilibre ne s'établit qu'au détriment du corps qui a le plus de calorique. Eh bien! pour ne pas perdre notre chaleur intellectuelle, nous nous sommes abstenus autant que possible de fréquenter la société locale. Nous vivons à l'écart; nous avons établi autour de notre groupe très fermé une ceinture isolante qui nous maintient l'esprit en joie et en santé. Nous passons nos soirées chez l'un de nous, parlant de nos études favorites, chevauchant en liberté nos dadas préférés, et nous vivons ainsi dans la même atmosphère morale que lorsque nous habitions Paris. Du reste, tu pourras en juger, car je t'emmènerai ce soir chez Raillard. Le cénacle y prend le thé, et j'ai déjà prévenu le docteur que je te présenterais à nos amis.

Jacques accepta avec empressement. La perspective de se retrouver dans un milieu sympathique allégeait sa mélancolie. A la pensée de faire partie de ce jeune cénacle, l'horizon pour lui s'éclaircissait; il éprouvait un sentiment de réconfort, analogue à celui qu'il avait eu, après ses ennuyeuses visites du dimanche, en apercevant par-dessus les toitures le verdoiement des bois qui couronnent les collines de Juvigny; aussi était-il prêt bien avant l'heure où Maurice vint le prendre pour le conduire chez Raillard.

Le docteur habitait la ville haute. Tandis que les deux camarades gravissaient la côte de Polval, Maurice dit à Jacques :

— Pour ta gouverne, il faut que je te donne quelques indications préalables sur les jeunes gens que tu vas rencontrer et qui, pour la plupart, ne sont installés à Juvigny que depuis un an. Le docteur n'est pas tout à fait un étranger pour toi. Bien qu'un peu plus âgé que nous, il était encore au vieux collège, quand nous entrions en seconde. Son excentricité et son goût pour les mystifications lui ont passablement nui dans l'esprit de nos com-

patriotes; aussi jusqu'à présent sa clientèle ne se compose guère que des pauvres gens des faubourgs, qu'il soigne gratis et pour l'amour de l'art. Un peu pince-sans-rire, mais d'une originalité très amusante, il a un faible pour l'histoire naturelle, et c'est ce qui l'a lié étroitement avec Jean Poincelot. Ce dernier est un Franc-Comtois, grand et robuste comme un chêne, candide comme un enfant et plus timide qu'une jeune fille. Il possède des connaissances très étendues en botanique et, avec l'esprit pratique des gens de son pays, il a résolu d'appliquer sa science au bien-être de l'humanité. Sa toquade est d'acclimater sur nos plateaux du Barrois les plantes utiles et les arbres fruitiers qui ne poussent pas chez nous d'ordinaire. Il se promène à travers champs, les poches pleines de graines et de boutures. Lorsqu'il aperçoit un prunellier ou un aubépin, vite, à l'aide de son sécateur et d'une cire de sa composition, il y greffe un bourgeon de cognassier ou de mirabellier. Il sème à la volée dans nos friches des châtaignes ou des semences de pin parasol et s'imagine déjà les voir croître et multiplier... Il a amené dans notre cénacle son cousin Eusèbe Monneron, un esprit très cultivé, une âme ardente sous une enveloppe fruste et des apparences bourrues. Méditatif, concentré et un peu cachottier, nous l'avons surnommé « le Ténébreux ». Pendant qu'il achevait son droit, Monneron a rêvé de monter sur les planches et a voulu entrer au Conservatoire. Malheureusement, il manque de prestige, il est même plutôt laid, et les gens du métier lui ont démontré qu'il ne possédait pas les qualités physiques de l'emploi. Il s'est résigné et s'est fait avocat; toutefois il est resté un amoureux passionné du théâtre; il est l'impresario des petites fêtes intimes que nous nous donnons à huis clos et où nous jouons des saynètes à deux ou trois personnages. Il a pour auxiliaire enthousiaste un garçon plein de verve, Claude Blouet, qui a acheté ici une pharmacie absolument abandonnée, qu'il essaye de réachalander. Blouet possède une jolie voix et un répertoire de vieilles chansons; il est le boute-en-train de nos réunions et n'a qu'un défaut: c'est d'abuser de ses connaissances professionnelles pour nous faire avaler des sirops inédits et d'étranges liqueurs de son invention... Du reste, ajouta Courtois, en poussant la porte d'un jardinet au fond duquel on apercevait les fenêtres illuminées d'un rez-de-chaussée, tu vas apprécier toi-même le caractère et l'originalité de nos amis, car ce soir la bande est au complet...

VIII

Le docteur Raillard recevait ses hôtes dans un vaste cabinet de travail encombré de livres. La porte et les fenêtres étaient de plain-pied avec le jardinet. A l'autre extrémité de la pièce, une galerie vitrée s'arrondissait, empiétant sur une terrasse exposée au midi. Sous cette véranda croissaient des plantes exotiques et notamment de plantureux ricins aux feuilles palmées. En entrant, Jacques distingua, à travers un brouillard de fumée de tabac où la lueur des lampes semblait noyée, deux silhouettes courbées sur un échiquier, puis un maigre garçon au profil de polichinelle, perché sur un haut tabouret et grattant une guitare. Déjà Raillard s'avançait vers Courtois qui lui présentait le nouvel arrivant.

— Excusez-moi, je suis un peu un intrus! crut devoir déclarer Jacques, en secouant la main que le docteur lui tendait, sans quitter sa pipe.

— Un ami de Courtois n'est jamais un intrus... Et d'abord pourquoi me dis-tu « vous »? Ne sommes-nous pas d'anciens camarades de collège? D'ailleurs, ici tout le monde se tutoie.

Vêtu d'une jaquette noisette, svelte et alerte, le nez au vent, le front haut avec une forêt de cheveux châtains, le cou se mouvant librement dans un col très lâche, le docteur avait des yeux bleus pétillans d'ironie et une bouche narquoise. Il dévisagea un moment le nouveau venu, puis s'adressant au gratteur de guitare et aux deux joueurs d'échecs, il ajouta :

— Messieurs, voici Jacques Chantal, ami de notre camarade Courtois... Il désire entrer dans notre compagnie et, avant de vous consulter sur son admission, je vais lui poser les questions d'usage.

Les assistans acquiescèrent d'un signe de tête et Raillard se retournant vers Chantal, reprit de son ton de pince-sans-rire :

— Tu es célibataire, naturellement, c'est la condition *sine quâ non*... Je ne te questionnerai pas sur tes opinions politiques, elles nous sont indifférentes; mais d'abord as-tu une *toquade?*

— Je rime parfois quelques vers, répondit Jacques en riant.

— C'est déjà une aimable turlutaine! s'écria le docteur en coulant un regard gouailleur vers ses camarades, et puis après?

— J'aime les arbres et suis un enragé coureur de bois...

— Bravo! interrompit en se levant un des joueurs d'échecs,

un grand gaillard très simplement mis, rose, blond avec des yeux d'enfant et une démarche gauche. Grâce au signalement donné par Maurice, Jacques comprit qu'il avait affaire à Jean Poincelot.

— Mes complimens ! poursuivit le géant qui rougit et s'arrêta comme effrayé d'en avoir dit si long... Touchez là !

— Un instant ! repartit le docteur, je n'ai pas fini... Que penses-tu du champignon?

— Hein? s'exclama Jacques interloqué.

— Oui, du champignon au point de vue social et physiologique?

— Mais... absolument rien ! riposta Chantal, flairant une mystification.

— Tu as tort... Le champignon est le symbole du célibataire : il méprise le mariage, personne ne lui a jamais connu de femme et il est l'unique reproducteur de son espèce... Il renaît de ses cendres comme le phénix ! A ce titre, et indépendamment de son importance gastronomique, il est le roi des végétaux comestibles.

Le second des joueurs d'échecs se leva à son tour... C'était un jeune homme trapu, brun, de mine bourrue et d'allures mystérieuses, dans lequel Jacques reconnut l'avocat Eusèbe Monneron. Il avait d'épais sourcils, de petits yeux noirs très vifs et une bouche chagrine sous de grosses moustaches retombantes.

— Pardon, monsieur, demanda-t-il à Chantal brusquement, jouez-vous la comédie?

— Je n'ai jamais essayé, mais je suis prêt à tenter l'expérience... A tout le moins, je pourrai rimer des couplets de vaudeville...

— Et moi, je les mettrai en musique, acheva le gratteur de guitare, qui n'était autre que le pharmacien Claude Blouet ; ce sera parfait !

— Eh bien ! messieurs, résuma le docteur, vous voilà fixés sur le diagnostic du candidat... Êtes-vous d'avis de l'admettre *in docto nostro corpore?*

— Oui ! s'écria-t-on unanimement.

— Sois le bienvenu, Jacques Chantal ! proclama le docteur demi-sérieux et demi-ironique, tu es des nôtres et te voilà du coup débarrassé des banalités et des préjugés qui abrutissent les philistins de Juvigny ; à partir de ce soir, tu dépouilles le vieil homme et tu perds jusqu'à ton ancien nom...

— Comment cela? interrogea Chantal, intrigué.

— Ici, chacun a un surnom qui caractérise et étiquette son idiosyncrasie ; ainsi Monneron s'appelle *le Ténébreux*; Poincelot répond au nom de *Tacite;* Blouet à celui du *Chantre*, et ton ami Maurice est plus connu sous le sobriquet du *Doctrinaire*... Toi, comment te baptisera-t-on?

— Puisqu'il aime les arbres, proposa Monneron, appelez-le *le Sylvain*.

— Adopté!... Maintenant, Sylvain, allume ta pipe et bois avec nous le thé symbolique et traditionnel.

Jacques, obéissant, s'était assis entre Maurice et le grand Poincelot. Tandis qu'il tournait sa cuiller dans sa tasse, quelque chose de vivant et de rude frôla ses jambes; il eut la sensation du frottement d'une brosse très dure et se recula instinctivement.

— Ne fais pas attention, dit le docteur d'une voix prévenante, c'est *Boule-d'Épines*, mon hérisson, qui se secoue... Encore un héros méconnu, l'abnégation en personne!... Depuis que Boule-d'Épines est ici, il n'y a plus une puce à la maison; il les prend toutes sur lui... Le hérisson, messieurs, est le paradis de la puce...

Il allait s'étendre longuement sur les propriétés et vertus du hérisson, quand Monneron lui coupa la parole :

— Désolé de t'interrompre, mais j'ai une proposition importante à communiquer à la compagnie... Messieurs, depuis que le printemps pousse sa pointe, nous nous sommes aperçus de l'exiguïté de nos appartemens de réception et plusieurs d'entre nous ont souhaité pour nos réunions le plein air de quelque verte et spacieuse feuillée... Je suis heureux de vous apprendre que ce désir peut être réalisé. Un mien cousin, propriétaire d'un bois taillis, met gracieusement ce domaine à notre disposition.

— Bravo! s'écria le docteur, où est situé ce taillis?

— A une demi-lieue de la ville, sur la lisière de la plaine de Véel.

— Quand pourrons-nous entrer en jouissance?

— Immédiatement... J'ai les clefs.

— En ce cas, messieurs, je suis d'avis de voter des remerciemens à ce généreux propriétaire et, subsidiairement, d'aller demain matin, à six heures, prendre possession de notre maison des champs.

On battit des mains, on remplit les tasses à la ronde, on porta un toast au Ténébreux ainsi qu'à son providentiel cousin; puis,

comme il fallait être sur pied de bonne heure, on se sépara.

Le lendemain, par un bleu matin de mai, tout le cénacle se dirigeait vers le faubourg de Véel et grimpait la *chalaide*, encaissée entre des talus de vignes, qui mène à la lisière du plateau. Le Ténébreux, coiffé d'un chapeau de paille aux larges ailes, ouvrait la marche. Le docteur étrennait pour la circonstance de hautes guêtres à courroies de cuir rouge, montant jusqu'au-dessus du genou. Bras dessus bras dessous, Maurice et Jacques devisaient amicalement. Le pharmacien Claude Blouet et le gigantesque Poincelot formaient l'arrière-garde et herborisaient de compagnie.

— Nous y voici! dit Monneron, quand on fut au sommet de la côte.

A l'intersection de deux routes — clos de haies vives, précédé d'un pâtis herbeux en guise de parvis, le hoqueteau, avec sa porte charretière à claire-voie, s'étendait au-dessus des vignes. C'était un taillis de quatre arpens environ, peuplé de ces essences qui se plaisent dans les terrains secs : — bouleaux, cytises, saules marseaux, frênes et coudriers, sur lesquels se détachait çà et là le vert foncé des sapins.

— Messieurs, ajouta Monneron, retournez-vous avant d'entrer et remarquez la vue!

Sous un ciel d'un bleu pâle, on apercevait les rondes collines bordant la vallée et drapées de vignes bourgeonnantes; au loin, dans une brume fine on distinguait les pointes des clochers de la ville haute. En arrière, du côté de la plaine onduleuse, des centaines d'alouettes, essoraient, se balançaient dans l'air sonore, puis redescendaient. Leur musique ailée, réveillante, s'harmonisait avec la légèreté de l'atmosphère, avec la fraîcheur de cette tendre matinée de mai.

— Et maintenant, continua le Ténébreux, en ouvrant la porte charretière, passez, messieurs... Nous sommes chez nous!

Une allée tournante, envahie par les graminées, serpentait entre les saules. En guise de plantes décoratives, de vieux lilas alternaient avec des rosiers qu'on ne taillait plus et qui barraient le chemin de leurs drageons envahissans. Cette allée conduisait à une maisonnette couverte de tuiles moussues, puis à un vaste chaume rustique, effondré par endroits, qui avait dû servir de salle à manger. Plus loin, une ombreuse allée de sapins s'enfonçait sous bois et aboutissait à un rond-point étoilé de mar-

guerites laiteuses et de boutons d'or. Les arbres poussaient à la bonne aventure, les sentiers étaient devenus des fourrés, l'herbe croissait dans les allées. On devinait que depuis longtemps le domaine était négligé et délaissé par ses propriétaires; mais il plaisait précisément par cet air d'abandon et cette sauvagerie. Une ombre si invitante et aromatique régnait sous les sapins bas branchus; le soleil caressait si amicalement les folles avoines et les marjolaines des pelouses; il y avait tant de chansons d'oiseaux dans les fourrés où les cytises berçaient leurs grappes d'or! — Sifflets de merles, roucoulemens de ramiers, roulades de fauvettes, appels redoublés du coucou, trilles flûtés du loriot; — toute la gent emplumée et chanteuse semblait s'être donné rendez-vous pour souhaiter la bienvenue au cénacle.

On inventoria la maisonnette qui contenait des instrumens de jardinage, quelques chaises, une modeste batterie de cuisine et un vaisselier garni de vieilles faïences de Strasbourg. Il y avait aussi, dans le sous-sol, une citerne pleine d'eau de pluie et une petite cave... vide. Les visiteurs s'émerveillaient.

— Vous n'avez pas tout vu! cria Monneron triomphant, il y a encore le potager.

A la vérité, ce potager inculte et brûlé de soleil ne produisait que des chardons, des pissenlits et des pruniers sauvages; mais toute la bande, prise d'un bel enthousiasme, se promit de le défricher. On emploierait chaque matin une heure à ce travail de colonisation...

— Nous y sèmerons des pommes de terre et des salades! déclara résolument le Ténébreux.

Poincelot annonça qu'il y acclimaterait l'igname et l'oxalide; le docteur se demanda s'il n'y amènerait point Boule-d'Épines.

— Ce serait, insinua-t-il, un auxiliaire précieux pour la destruction des hannetons, limaçons et courtilières.

— Les prunelliers y foisonnent, remarqua Claude Blouet; je vous fabriquerai avec les prunelles une liqueur dont vous vous lécherez les babines!

Chantal se chargea de l'arrosage. Seul, Maurice prévint les camarades qu'il ne fallait pas compter sur lui pour le travail agricole : il ne se souciait pas d'attraper des ampoules ou des courbatures; — après quoi, on revint visiter le chaume où le Ténébreux installait déjà en imagination une salle de spectacle :

— Nous mettrons la scène dans le fond, dit-il.

— Minute! objecta Claude Blouet, il faudrait d'abord étayer la paroi qui menace ruine.

— Facile! répliqua Poincelot.

Il courut à la maisonnette et revint armé d'une cognée. Avisant aux entours un jeune sapin de moyenne taille, il commença à l'attaquer par la base. Au bout d'un quart d'heure, le baliveau oscilla, frissonna de la tête au pied, puis craqua sourdement.

— Gare! cria le bûcheron improvisé.

L'arbre s'abattait lourdement dans l'herbe. En un clin d'œil il fut ébranché, nettoyé; Poincelot, redressant dans ses poignes vigoureuses le fût tout humide de sève extravasée, l'arc-bouta contre terre et étaya la charpente qui surplombait.

— Là! soupira-t-il en se frottant les mains.

— Ce Tacite est prodigieux! murmura Courtois avec admiration, il vous manie un sapin comme une allumette... Moi, messieurs, j'ai des scrupules... Avions-nous bien le droit de couper cet arbre?

— Absolument! proclama Monneron; en notre qualité d'usufruitiers, nous sommes tenus aux réparations; nous réparons économiquement avec des matériaux fournis par la propriété elle-même... C'est agir en bons pères de famille.

— Juste! approuva Tacite.

— Maintenant, reprit le docteur, il ne nous reste plus qu'à baptiser notre nouveau domaine.

— Ma foi! dit Claude Blouet en regardant les molles grappes des cytises qui se balançaient parmi les cerisiers épanouis, le bois est plein de fleurs, appelons-le tout simplement « Boisfleuri ».

— Le nom est joli et il a de l'œil... Personne ne présente d'objections?

— Je propose, opina Jacques, de l'écrire avec un *y*... « Boisfleury »; ça aura un parfum d'archaïsme en harmonie avec la sauvagerie du vieux domaine.

— Très bien! fit Tacite.

— Va pour Boisfleury avec un *y*, s'écria le docteur..., mes amis, un ban en l'honneur de la colonie de Boisfleury!...

Là-dessus, on alla s'étendre à l'ombre, sur un lit élastique et douillet, formé par des couches d'aiguilles de sapin superposées. On apercevait des coins de ciel bleu entre les ramures; l'air tiède était parfumé d'odeurs résineuses, tous les oiseaux rossignolaient. On alluma les pipes et, pendant une heure, on discuta des projets pour l'embellissement de la colonie.

IX

A partir de cette matinée inaugurale, les « colons » de Boisfleury y montèrent chaque jour. Ils étaient dans la lune de miel du possesseur; ils goûtaient une joie enfantine à contempler leur domaine et à le visiter ponctuellement, que le ciel fût clair ou embrumé. Cela les rendait matineux. Ils se levaient dès la prime aube, sous prétexte de défricher leur potager. Pourtant, à l'exception de Tacite et du Ténébreux, qui ne rechignaient pas à manier la bêche, les autres se bornaient à donner des conseils. Le docteur employait le meilleur de son temps à inventer des charges. Il partait seul, avant le jour, pour planter sournoisement dans les carrés déjà bêchés des salades montées ou des asperges en branche, puis au matin, il s'extasiait et complimentait gravement les colons sur la prodigieuse fécondité des jardins de Boisfleury. Après avoir *travaillé* pendant une heure, tous allaient se reposer avec énergie sous les sapins, jusqu'à ce que la cloche de la tour de l'Horloge, sonnant huit heures, rappelât chacun à son bureau, à son étude ou à son officine. Le soir, après dîner, on gravissait de nouveau la *chalaide* et Claude Blouet préparait le thé sur une lampe à esprit-de-vin; on allumait les pipes, on dissertait sur le théâtre, la philosophie ou la botanique, tandis que les étoiles clignaient leurs yeux d'or entre les branches. La sève exubérante de la jeunesse s'extravasait en chansons, en charges d'atelier, en gauloiseries salées; la gaîté était relevée par une pointe de lyrisme, une envolée de poésie. A la nuit serrée, on s'en revenait vers la ville en répétant en chœur les vieux refrains de Claude Blouet.

Jacques Chantal se ragaillardissait au contact de ces jeunes gens originaux, enthousiastes et amusans. De même que la sève dans les arbres de Boisfleury, un reverdissement lui montait au cerveau. Il recommençait à travailler et la vie à Juvigny lui apparaissait sous de plus attrayantes couleurs. Pourtant parfois il pensait encore à Claudette, et alors une vague mélancolie lui alanguissait le cœur.

Une après-midi, au sortir de son bureau, il traversait la place de l'Hôtel-de-Ville, quand il fut arrêté par une foule de flâneurs massés sous les quinconces. La musique d'un régiment de passage jouait à l'ombre des ormeaux et la population, attirée par

la vue des uniformes, la sonorité des cuivres : — boutiquiers, grisettes, dames de la société, — s'attroupaient autour du cercle formé par les instrumentistes. Tandis que Jacques contournait lentement les groupes et que les exécutans commençaient une valse de Strauss, il aperçut tout à coup Mlle Le Mesnil. Claudette en toilette claire s'abritait du soleil sous une ombrelle rose et était elle-même rosée par le délicat reflet du parasol. Elle n'avait pas changé : son mignon visage avait toujours sa fraîche coloration; ses yeux, leur éclat printanier; ses lèvres, leur malicieux sourire. Le cœur de Jacques sauta dans sa poitrine. Au lieu de continuer sa route, il fit halte pour regarder la jeune fille. Celle-ci eut sans doute l'intuition qu'elle était observée, car elle tourna la tête, reconnut Jacques Chantal et brusquement abaissa l'ombrelle rose qu'elle balançait sur son épaule. Ce fut l'affaire d'une seconde. Entre eux l'ombrelle s'interposa ainsi qu'un voile impénétrable. Jacques interpréta ce rapide mouvement comme un congé définitivement signifié, comme un adieu formel, et il s'éloigna, tout endolori par cette leçon qu'il savait méritée et qui ne lui en paraissait que plus dure...

Le même soir, à Boisfleury, sous les sapins, la conversation roula sur les femmes et le mariage.

— Ce qui me tiendra toujours en méfiance, dit le Ténébreux, et m'éloignera sans doute indéfiniment du mariage, c'est cette faculté d'oubli que la femme possède avec excès. Le passé, si charmant qu'il ait pu être, s'abolit absolument dans son esprit. Du moment qu'elle ne vous aime plus, c'est pour elle comme si vous n'aviez jamais existé. La femme est essentiellement oublieuse...

— Et ingrate, acheva Tacite, rappelle-toi mon parapluie !

— Précisément; l'histoire du parapluie de Tacite est un argument topique à l'appui de mon dire et, puisqu'il le permet, je vais vous la conter... Sachez donc que, lorsque nous terminions notre droit, Poincelot fréquentait chez une jolie marchande de tabac dont il était amoureux...

— Platonique ! interrompit Tacite en rougissant.

— Amoureux platonique, je me hâte de le déclarer, car l'ami Tacite était timide comme un jeune coquebin, mais ça ne l'empêchait pas d'avoir un faible pour la marchande, qui s'appelait Micheline, et de le lui prouver par cent délicates attentions. Or, un jour qu'il pleuvait à verse, Tacite aperçut sous une porte Mlle Micheline qui attendait la fin de l'ondée. Elle n'avait pas de

parapluie, il lui prêta galamment le sien ; même il poussa la discrétion ou la timidité jusqu'à la laisser partir seule, bien au sec sous le riflard, tandis que lui rentrait mouillé jusqu'aux os. Les jours, les semaines s'écoulèrent; Micheline semblait avoir totalement oublié le service rendu et notre ami, plus coquebin que jamais, n'osait pas même faire allusion à l'objet prêté, et encore moins le réclamer. Un beau soir, devant l'Odéon, toujours par une pluie battante, devinez qui il rencontra? Micheline et un jeune calicot, amoureusement serrés l'un contre l'autre et allant souper au cabaret, à l'abri du riflard en question... Ça l'a guéri de sa passion, mais il a toujours son parapluie sur le cœur.

— Exact! certifia laconiquement Tacite.

— D'où je conclus que la femme est un puits d'oubli. Je me soucie donc médiocrement d'en prendre une en justes noces, Je craindrais trop d'être traité comme un paquet qu'on laisse sur les coussins d'un fiacre et qu'on ne songe même pas à aller réclamer aux objets perdus.

Quand on s'en revint le long de la *chalaide* où les grillons chantaient dans les vignes, Jacques dit à Courtois :

— Le Ténébreux a raison; la femme oublie avec une cruelle facilité...

Et il lui conta l'incident de sa rencontre, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avec Claudette Le Mesnil.

— Cela ne m'étonne pas, repartit Maurice, elle a voulu par ce geste expressif te signifier que vous deviez désormais rester étrangers l'un à l'autre... Ne sais-tu pas qu'elle est fiancée?

— Fiancée! répéta Jacques interdit.

— Parfaitement... Elle épouse le fils d'un riche marchand de bois. Le jeune homme a déjà commencé sa cour, et la noce aura lieu en juin.

La nouvelle du prochain mariage de Mlle Le Mesnil portait à Jacques un coup plus sensible qu'il ne l'eût imaginé. Bien qu'il se vantât de ne plus être amoureux de Claudette, il s'apercevait que ce premier amour avait laissé en lui quelques racines vivaces encore saignantes. Tout en renonçant à occuper tendrement la pensée de la jeune fille, il lui était pénible de s'y voir si vite remplacé. Par un juste retour des choses, il souffrait tout le premier de la peine qu'il croyait avoir infligée à une autre. Le vide qu'il se reprochait d'avoir creusé dans l'âme de Claudette, c'était lui qui le ressentait le plus cruellement.

L'aride solitude de son cœur lui était particulièrement douloureuse en cette grisante saison printanière, où les pommiers sauvages semaient de leurs fleurons les pelouses de Boisfleury; où les pluies d'or du cytise, les thyrses des lilas vous frôlaient voluptueusement au passage. Les rossignols et les ramiers célébraient du matin au soir leurs unions fécondes parmi les taillis où Jacques promenait languissamment sa peine. Une senteur d'herbes foulées lui montait au cerveau. Il ne pouvait assez plonger, assez baigner ses yeux dans cette débordante verdure nouvelle. La vue de tant de noces de fleurs nuancées, de tant de graminées poudroyantes, de tant de volées de papillons s'entre-jouant, l'offusquait. Son âme se pâmait de désirs. Une voluptueuse ivresse émanait de la terre attiédie, des feuilles récemment dépliées, des fleurs partout abondantes. Au milieu de cette nature amoureuse sa solitude lui pesait davantage. Il songeait avec ennui que ce beau mois de mai s'enfuirait sans qu'il en pût savourer les délices en compagnie d'une femme aimée. Il lui semblait entendre à travers les bois la folle galopade du printemps emportant en croupe sa jeunesse, inutilement, stérilement dépensée. Une sourde mélancolie le faisait soupirer. L'insouciante gaîté de ses compagnons l'agaçait; il leur en voulait presque de n'être point tourmentés des mêmes désirs, des mêmes nostalgies d'amour.

X

Un matin, Chantal s'en revenait de Boisfleury après une séance vaguement consacrée à la chimérique culture du potager et il longeait rêveusement la rue des Tanneurs. Presque en face de son logis régnait un jardin en terrasse, précédant une maison bâtie en retrait et à peine visible. Arrivé sur le pas de sa porte, Jacques releva nonchalamment les yeux et fut étonné d'apercevoir sous les tilleuls d'en face une promeneuse inconnue, — une jeune femme en deuil, assez grande, blonde, à la tournure élégante. Un sentiment de discrétion polie empêcha le jeune homme de stationner sur le trottoir pour contempler plus à loisir cette voisine dont il n'avait point jusque-là soupçonné l'existence. Mais en pénétrant dans le corridor de la maison paternelle, il emporta l'impression d'une taille souple, de belles épaules, de radieux cheveux blonds encadrant l'ovale d'un aimable visage. Une fois dans sa chambre, il chercha de nouveau sa voisine sous le couvert

de tilleuls; elle avait disparu. Il ne put qu'examiner le jardin planté de rosiers et le rez-de-chaussée tapissé d'aristoloches. De la terrasse on descendait dans la rue par un perron intérieur, aboutissant à une grille hermétiquement close. — Jacques se rappela que le propriétaire de ce logis était mort depuis plusieurs années et que l'immeuble, lors de son départ pour le Quartier Latin, restait inoccupé. L'installation de la nouvelle locataire devait être d'une date récente.

Au déjeuner, il demanda distraitement à sa mère :

— La maison Le Vasseur est donc habitée maintenant? J'ai aperçu tout à l'heure une dame sur la terrasse.

— Une dame blonde? dit Mme Chantal; oui, elle a loué à la Noël dernière. C'est une veuve, une madame des Rônis.

— Des Rônis?... Elle n'est pas de Juvigny?

— Non, son mari, un gentilhomme verrier, exploitait une usine aux Senades, dans l'Argonne... L'affaire était peu brillante et le ménage allait cahin-caha... M. des Rônis avait une réputation de viveur et, à ce qu'on prétend, la coquetterie de sa jeune femme faisait jaser... Mais nous ne devons pas être trop prompts à juger le prochain. Depuis qu'elle est installée ici, Mme des Rônis vit très à l'écart avec sa mère, en ce moment absente. Ces dames passent pour très pieuses; elles ne voient personne, sauf un vieux cousin, M. Sennebier, qui habite la ville haute...

Le soir, lorsqu'il remonta chez lui, Jacques contempla curieusement la maison d'en face. L'image de sa voisine lui trottait dans la tête. — La nuit de mai enveloppait d'une ombre transparente le jardin silencieux et le logis en retrait. A travers la masse noire des tilleuls un rais de lumière brillait à l'une des fenêtres du rez-de-chaussée. Mme des Rônis veillait encore et Jacques eut un mouvement de sympathique compassion en songeant à l'existence morne, créée par le veuvage à cette jeune femme qui paraissait âgée de vingt-huit ans à peine. — Le lendemain matin, comme il tombait une petite pluie tiède, il n'alla pas à Boisfleury et resta accoudé à sa fenêtre. Tandis qu'il observait machinalement la chute de l'ondée sur la tendre verdure des tilleuls, la messe de sept heures sonna à Saint-Antoine. Il vit la grille du perron s'ouvrir discrètement puis un parapluie tendu émerger de l'embrasure et sous ce parapluie, il reconnut l'élégante silhouette de la veuve qui, retroussant légèrement sa jupe de deuil, s'acheminait vers l'église. Il suivit du regard la svelte forme noire

jusqu'au tournant de la rue ; en même temps il se dit que la messe basse durait tout au plus une demi-heure et qu'en s'arrangeant pour descendre à sept heures et demie, il aurait chance de croiser dans la rue la voisine, à son retour.

En effet, après avoir terminé un brin de toilette, il sortit assez à temps pour apercevoir Mme des Rônis qui débouchait à l'angle du premier contrefort de l'église. La pluie avait cessé, un pâle soleil caressait les pavés miroitans de la rue déserte. La jeune veuve, le voile de crêpe rejeté en arrière, s'avançait tenant d'une main son parapluie fermé et son paroissien ; de l'autre, ramassant les plis de sa jupe. A mesure qu'elle se rapprochait, il pouvait l'examiner à son aise et plus en détail. Elle marchait d'un pas net et bien détaché, avec un imperceptible balancement des hanches dont la souple rondeur s'accusait sous la robe collante. Un mantelet de cachemire plissé à la vieille se croisait sur sa poitrine joliment modelée. D'épais bandeaux blonds se crêpaient sous la capote de deuil et s'harmonisaient avec le teint d'un blanc mat, relevé par un grain de beauté au sommet de l'une des joues. Comme elle passait, il la salua. Elle lui rendit son salut avec une lueur de surprise dans ses yeux noirs, un involontaire sourire et une soudaine nuance rosée sur le visage. Jacques la trouva plus séduisante encore que la veille. Ces yeux noirs, ce teint blanc, ces cheveux blonds dorés lui firent éprouver une sensation pareille à celle que donne une claire matinée d'été ou le spectacle d'un massif de roses épanouies. Un vif désir de revoir sa voisine lui chauffa le cœur et l'idée lui vint de rentrer chez lui par une rue détournée. Heureuse inspiration ; une fois réinstallé dans son cabinet de travail et accoudé à sa fenêtre, il eut le plaisir d'apercevoir, peu de temps après, la jeune veuve se promenant tête nue sous les tilleuls. Cette promenade matinale semblait une habitude régulièrement prise, car elle se produisait juste à la même heure que la veille.

Mme des Rônis cheminait lentement sous les ramures en berceau, où des gouttes d'eau roulaient encore. Par intervalles, sa silhouette se confondait avec les fûts des tilleuls, puis reparaissait baignée par une filtrée de soleil. Alors ses cheveux se pailletaient d'or et son visage donnait l'illusion éblouissante d'une jeune déesse surgissant entre les arbres. Jacques, le buste complètement penché en dehors, s'extasiait à cette contemplation. Mais, au cours de son lent va-et-vient, Mme des Rônis releva les yeux

par hasard ; elle se rendit compte de la trop démonstrative admiration de son vis-à-vis et, reconnaissant probablement le jeune homme qui l'avait saluée, elle fit volte-face et brusquement quitta l'allée des tilleuls.

Elle avait beau fuir maintenant, l'inflammable cœur de Jacques s'allumait déjà pour la mystérieuse veuve. Pendant plusieurs jours il l'épia du haut de sa fenêtre et fut bientôt au courant de son paisible train de vie. Chaque matin, elle se rendait à la messe de sept heures; un peu plus tard, si le temps était favorable, elle se promenait sur la terrasse, soit seule, soit en compagnie d'un septuagénaire aux épaules voûtées, au visage glabre et distingué. Elle ne recevait d'autre visite que celle de ce vieux cousin Sennebier. Deux ou trois fois, Jacques la vit sortir avec lui pour de brèves courses en ville. Le soir, vers huit heures, quand sonnait le salut du mois de Marie, Mme des Rônis retournait à l'église Saint-Antoine, en revenait à neuf, puis jusqu'à dix ou onze heures, la lueur de sa lampe filtrait à travers les tilleuls. On ne pouvait rêver d'existence plus méthodiquement casanière et sage. — « Et pourtant, pensait Chantal, elle a vingt-huit ans, sa physionomie n'est pas celle d'une femme qui a renoncé à la joie de vivre; le sang lui monte aux joues, la sève de la jeunesse fermente dans ce corps aux formes harmonieuses; il est impossible qu'elle ne songe plus à aimer... »

Parfois, le soir, faisant faux bond à ses amis de Boisfleury, il se glissait sous les orgues de Saint-Antoine. Là, blotti dans l'ombre, il dominait la nef où les fidèles encombraient les bancs de chêne. De rares lampes éclairaient à peine les voûtes obscures des bas-côtés; quelques cierges scintillaient dans le chœur décoré de plantes vertes, où des prêtres occupaient les stalles du pourtour. Ces avares lueurs ne permettaient guère à Jacques de distinguer celle pour laquelle il était venu. Il la devinait plus qu'il ne la voyait, prosternée à l'extrémité d'un banc, le visage penché sur son paroissien entr'ouvert. Des congréganistes du Rosaire psalmodiaient d'une voix monotone les litanies de la Vierge : *Turris eburnea, Janua Cœli, Stella matutina, Rosa mystica...* Puis le chœur des dévotes répondait en un long bourdonnement : *Ora pro nobis!* et les litanies s'égrenaient de nouveau. Un mariste montait en chaire, prenait pour texte l'une des vertus de la Vierge. Longuement son éloquence un peu banale coulait, onctueuse comme de l'huile, sur l'auditoire. Ensuite un prêtre, se dressant sur les

marches du maître-autel, murmurait des *Oremus* et finalement prononçait la formule de la Bénédiction, tandis que des voix de jeunes filles entonnaient, en le scandant fortement, ce couplet d'un dernier cantique :

De Marie
Qu'on publie
Et la gloire et les grandeurs;
Qu'on l'honore,
Qu'on l'implore,
Qu'elle règne sur nos cœurs!...

Jacques entrevoyait alors M[me] des Rônis, debout à l'extrémité de son banc et prête à sortir. La présence de la séduisante veuve lui faisait trouver à ce cantique un accent d'amoureuse allégresse. Se faufilant parmi la foule qui s'écoulait vers le porche large ouvert, au fond duquel apparaissait un pan de ciel étoilé, il cherchait à se rapprocher de sa blonde voisine, à frôler sa robe noire. Une fois même, il fut assez heureux pour atteindre avant elle le bénitier et pour lui offrir de l'eau bénite. Leurs doigts s'effleurèrent et Jacques, étonné lui-même de son audace, revit dans les noires prunelles de M[me] des Rônis un éclair de surprise qui brilla un moment puis se fondit en une souriante indulgence.

Lorsqu'il rejoignait ses amis à Boisfleury, il montrait une agitation insolite et paraissait en proie à une sourde fièvre. Tandis que Claude Blouet chantait une chanson populaire, en s'accompagnant sur sa guitare, Jacques allait et venait sous les sapins, en fumant des cigarettes. La traînante mélodie rustique lui rappelait les cantiques du mois de Marie et, dans l'enténèbrement des feuillées, il évoquait l'attrayante image de M[me] des Rônis. La tiédeur de la nuit, imprégnée d'odeurs forestières, lui infusait une chaude langueur dans les veines, et suscitait en lui de fougueux désirs. Après avoir souhaité de redevenir amoureux, il ne se contentait plus déjà d'une platonique tendresse pour sa voisine. Il voulait lui révéler son amour, l'approcher de plus près, l'entendre parler. Mais comment s'y prendre? Il se rendait parfaitement compte de l'impossibilité de l'aborder dans la rue, ou de se présenter chez elle. Sa timidité seule l'eût fait reculer devant l'inconvenance d'une pareille tentative. Et cependant il se sentait de plus en plus violemment entraîné vers cette blonde veuve, si jeune en sa solitude de recluse, si attirante avec ses yeux noirs, sa blanche figure aux lèvres rouges demi-souriantes. Il se disait

qu'à tout prix il fallait qu'elle connût sa passion!... Mais, dans le plein de son exaltation, une brusque réflexion refroidissait alors son audace : se doutait-il seulement de l'état du cœur de Mme des Rônis? Assurément elle menait à Juvigny une vie de cénobite et y jouissait d'une réputation irréprochable. Pourtant, n'était-il pas possible qu'elle aimât ailleurs, et que cette apparente sagesse fût simplement la tranquille indifférence d'une femme qui a déjà disposé de son affection? N'avait-elle pas laissé quelque ami très cher au fond de l'Argonne?... Et si cette hypothèse, qui dès maintenant enfonçait en lui une épine de jalousie, si cette désagréable supposition n'était qu'un jugement téméraire, si réellement la veuve méritait sa réputation de pieuse sagesse, quelle chance pouvait avoir près d'elle le juvénile et présomptueux amour de Jacques?...

N'importe, il était trop tourmenté par son inquiète passion; il voulait être fixé, dût-il regretter ensuite d'avoir échangé ses douteuses espérances contre une décevante réalité.

Dès le lendemain il résolut d'écrire à sa voisine. Après avoir anéanti quatre ou cinq brouillons qui lui parurent stupides, il s'arrêta à un court billet ainsi conçu :

« Madame,

« Pardonnez-moi d'oser vous dire que je vous aime, et soyez assez charitable pour lire ma lettre jusqu'au bout. Mon cœur est allé à vous, un matin de mai où je vous ai vue pour la première fois, sous les tilleuls de votre jardin. Depuis ce jour-là, vous le possédez tout entier, et il ne sera plus à personne qu'à vous. Vous ne me connaissez pas, et je ne suis pas assez outrecuidant pour solliciter la moindre affectueuse pensée de celle à laquelle je pense constamment; mais vous ne pouvez pas m'empêcher de vous aimer, et tout ce que je vous demande, c'est de vous laisser aimer. Surtout soyez indulgente, ne m'en veuillez pas de l'inconvenante hardiesse de ma démarche. Si je vous savais irritée, je serais trop misérable!... Montrez-moi seulement que vous daignez me pardonner, en vous promenant demain à neuf heures, comme d'habitude, sous vos tilleuls... Vous rendrez infiniment heureux celui qui vous aime à la folie, et qui vous adore comme une Reine. »

Il signa bravement « Jacques Chantal » puis, courut vers la poste et, pour ne pas se laisser le temps de la réflexion, jeta précipitamment sa lettre dans la boîte. Le soir, à Boisfleury, il fut plus

agité encore que de coutume. Il se répétait comme un refrain obsédant : « A cette heure, elle a ma lettre, elle la lit... Que va-t-il en advenir?... » Il dormit à peine et d'un sommeil plein de fièvre.

Le lendemain, tout palpitant d'émotion, il s'accouda à sa fenêtre. Une cruelle angoisse lui tenaillait la poitrine. Les minutes lui paraissaient à la fois trop longues et trop rapides. Neuf heures sonnèrent d'abord à la tour de l'Horloge, puis chacune des églises de la ville renvoya les neuf coups comme un écho. Bien que la matinée fût très chaude, un frisson lui glaçait le dos. « Elle ne viendra pas! » pensait-il, et il fermait machinalement les yeux. Quand il les rouvrit, il eut un éblouissement : la blanche et blonde figure de Mme des Rônis surgissait entre les arbres comme un rayon de soleil. Vivement, de son pas net et dégagé, la voisine cheminait sous les tilleuls, s'enfonçait dans l'ombre, puis reparaissait lumineuse parmi la verdure. Elle tortillait entre ses doigts un bout de dentelle, maniait son crochet et semblait très affairée à cette besogne féminine. Pas une fois, elle ne s'arrêta pour regarder du côté de la rue. La promenade dura dix minutes, puis, brusquement, Jacques vit la promeneuse glisser entre les rosiers du jardin, et rentrer à la maison. Mais, en partant, elle laissait à Chantal une flambée de soleil dans l'âme. Tout le jour, toute la nuit, cette joyeuse lumière lui réjouit le cœur.

Ainsi, Mme des Rônis n'avait pas été scandalisée par sa déclaration? Au contraire, elle venait de marquer clairement que la hardiesse de Jacques ne lui avait pas déplu, et qu'elle ne lui en tenait pas rigueur!... Maintenant, il se sentait raffermi et plein d'audaces nouvelles. Dès le matin qui suivit, il écrivit derechef à la veuve. Avec une débordante effusion, il la remerciait d'avoir été compatissante et lui exprimait la joie dont il avait été inondé, en la voyant sous les tilleuls de la terrasse. Puis après une affirmation passionnée de son fervent amour, il la suppliait de lui accorder encore une grâce, de lui permettre une courte visite. Pour la décider à le recevoir, il ne rougit pas d'user d'un subterfuge. Il déclara à Mme des Rônis que, s'ils ne se connaissaient pas, ils avaient du moins en Argonne des amis communs, et que l'un d'eux l'avait chargé pour elle d'une communication intéressante. Il la suppliait donc de lui donner quelques minutes d'audience.

Cette lettre partie, il attendit la réponse avec une anxiété qui n'était pas sans douceur. Il ne se dissimulait pas combien le prétexte inventé était hasardeux. Toutefois il supposait qu'en piquant

la curiosité de sa voisine, il obtiendrait plus facilement accès auprès d'elle. Pendant deux jours, sa patience fut mise rudement à l'épreuve; enfin, un matin, le facteur qu'il guettait, lui remit une lettre, dont la suscription en fines pattes de mouche lui causa un sursaut de joie. Ce billet contenait ces quelques mots :

« Monsieur, bien qu'il me reste très peu d'amis en Argonne, si cependant, comme vous le prétendez, quelqu'un vous a chargé pour moi d'un message verbal, j'aurais mauvaise grâce à refuser de l'entendre. Je resterai chez moi demain dimanche, à l'heure des vêpres, et je vous y attendrai.

« SYLVIE DES RÔNIS. »

— Je la verrai demain, et elle s'appelle Sylvie!... se répétait Jacques en montant à Boisfleury; Sylvie!... quel nom charmant et comme il sied bien à son adorable personne!...

Pendant toute la soirée, il eut un entrain qui étonna tous ses amis. Jamais encore ils ne l'avaient vu si nerveux et expansif. Plein de mansuétude pour chacun, il trouvait ingénieuses les mystifications du docteur, applaudissait aux romances de Blouet, promettait au Ténébreux de l'aider à mettre en scène sa prochaine pièce et d'y jouer un rôle. Il était tout à tous. Pour assurer sa liberté du lendemain, il prévint Maurice qu'un travail pressé le retiendrait, le dimanche, à son bureau jusqu'à quatre heures.

Dès après le déjeuner, tandis que carillonnaient les cloches dominicales, il procéda minutieusement à sa toilette, essaya cinq cravates avant d'en trouver une à son goût, puis, incapable de tenir en place, il arpenta nerveusement son cabinet de travail en ruminant ce qu'il répondrait aux questions et peut-être aux reproches de sa voisine. Quand sonna le dernier coup des vêpres, il s'esquiva sur la pointe des pieds, car il craignait que sa mère ne l'appelât au passage, et ne lui fît perdre en conversations oiseuses un temps précieux. Il avait calculé que s'il traversait la rue tout de go pour se rendre chez la voisine, il risquait d'être aperçu par Mme Chantal. Il sortit donc par une porte de derrière, et, après un détour, rentra dans la rue des Tanneurs en rasant les murs de l'église. « La grille sera-t-elle fermée, et serai-je obligé de sonner? » se demandait-il. La perspective d'attendre sur le seuil, exposé en plein aux regards des voisins, le tracassait, Il fut vite rassuré : la grille de la terrasse était entre-bâillée, il

n'eut qu'à la pousser, à gravir le perron et à traverser en biais le jardin pour atteindre la maison. Là, il s'arrêta à une porte vitrée en verres de couleur. Un cordon de sonnette pendait au long de l'embrasure; il l'agita timidement, et presque aussitôt Mme des Rônis elle-même vint lui ouvrir. Elle n'avait pas de domestique, et son service était fait par une femme de ménage qu'elle congédiait dès midi.

— Entrez, monsieur! dit-elle en répondant au salut de Jacques.

Sa voix était bien timbrée, musicale et tintait comme un rire d'enfant. Mme des Rônis introduisit le visiteur dans un petit salon modestement meublé de chaises et de fauteuils, tendus de reps havane. Sur la table oblongue, dans une potiche, un gros bouquet de ces œillets blancs et roses qu'on nomme des « mignardises » répandait une fine odeur poivrée. Les branches retombantes des aristoloches de la façade voilaient à demi la fenêtre, et laissaient la pièce dans une pacifique pénombre. La veuve indiqua un fauteuil au jeune homme, et s'asseyant elle-même :

— Monsieur, commença-t-elle, quelle est cette communication dont on vous a chargé?

— Madame... balbutia Jacques; — fort embarrassé de répondre, il leva les yeux vers sa voisine et devint tout à fait muet. — Il ne l'avait point vue encore de si près, et la regardait avec une admiration émue. — Dans la robe de deuil très ajustée, la taille souple et le buste d'un exquis modelé montraient mieux l'élégance de leurs courbes savoureuses. Le vêtement noir mettait en valeur la blanche délicatesse du cou, l'éclat du teint, la vivacité des yeux et les vaporeux frisons des cheveux blonds.

— Eh bien ! insista Sylvie des Rônis, qu'avez-vous à me dire?

— Madame, avoua-t-il confus, je vous ai trompée... Je ne suis chargé d'aucun message.

Un sourire retroussa les coins de la bouche de la veuve et elle reprit :

— Je m'en doutais bien un peu... Enfin, puisque vous voici, je ne puis vous renvoyer tout de suite... Reposez-vous un instant.

— Pardonnez-moi ! murmura-t-il avec un redoublement d'émotion, je voulais uniquement vous voir, entendre votre voix, vous admirer à mon aise... Vous êtes si belle !... Je n'avais à vous dire que ce que je vous ai écrit déjà... Je vous aime !

En même temps il s'agenouillait à ses pieds, mais d'un geste impératif elle lui enjoignit de se relever et il obéit.

— Vous êtes fou comme tous les jeunes gens de votre âge! déclara-t-elle d'un ton qu'elle s'efforçait de rendre sévère;... en me voyant passer, vous vous êtes dit : « Voilà une jeune femme qui n'est pas trop laide; elle vit seule et doit trouver les journées longues; je vais essayer de la désennuyer et de m'amuser moi-même en lui faisant la cour.

— Oh ! madame...

— Et vous n'avez pas réfléchi qu'étant veuve et seule, je me trouvais obligée plus qu'une autre à une grande réserve, et que la moindre étourderie pouvait gravement me compromettre.

— Pardon !... J'ai agi en effet comme un égoïste, mais c'était plus fort que moi... Je vous aime tant !

Il avait les yeux humides; elle les vit briller et, touchée elle-même, redevint indulgente :

— Vous m'aimez comme un enfant qui désire ce qu'on ne peut lui donner... Quel âge avez-vous?

— Vingt-trois ans.

— J'en ai vingt-huit, moi, et auprès de vous je suis une femme presque mûre... raisonnable du moins... J'ai le devoir de me demander ce que durerait cette belle passion qui vous aveugle... M'aimeriez-vous seulement aussi longtemps que vous avez aimé Mlle Le Mesnil ?...

Il eut un mouvement d'effarement :

— Quoi, vous savez? murmura-t-il, interdit.

— Oui, répliqua-t-elle en souriant, je vous connais mieux que vous ne me connaissez... Je sais que vous avez été fort épris de Mlle Claudette, et pourtant vous n'y pensez déjà plus, puisque vous prétendez m'aimer.

— C'était un enfantillage, répondit-il, tandis que...

— Tandis que cette fois c'est de la passion... Les hommes disent tous cela pour expliquer le vagabondage de leur cœur. Voyons, franchement, quelle opinion auriez-vous de moi, si je vous écoutais, si j'étais assez faible pour...? Ainsi que la plupart des jeunes gens, vous en tireriez vanité, mais au fond vous me mépriseriez...

— Madame, protesta-t-il avec énergie, quelle triste opinion avez-vous de moi vous-même, pour me supposer capable de sentimens aussi bas?... Je vous aime trop sérieusement pour cesser une seule minute d'être votre ami discret et respectueux... Regardez-moi... Ai-je donc la mine d'un fat ou d'un étourdi?

Elle leva vers lui ses yeux aux noires pupilles semées de points orange; un moment leurs regards se fondirent l'un dans l'autre, puis elle rougit imperceptiblement et ses longs cils se rejoignirent.

— En effet, vous semblez très réfléchi pour votre âge; votre sérieux m'avait déjà frappée lorsque je vous ai rencontré dans la rue, et c'est surtout pour cela que je ne vous ai pas renvoyé votre première lettre...

— Quelle a été votre impression en la recevant? interrogea-t-il, curieux.

— Quand elle m'est arrivée, j'avais les ouvrières... Je l'ai décachetée et dès la première ligne je me suis écriée à l'étourdie: « Tiens, une déclaration! Je vais vous la lire, mesdemoiselles, cela vous amusera!... » mais, après avoir vu la signature, je me suis hâtée d'ajouter: « Non, je me suis trompée... »; puis j'ai mis votre lettre en poche, et je ne l'ai rouverte que lorsque j'ai été seule...

— Si vous saviez comme je vous en suis reconnaissant, si vous vous doutiez du bonheur que vous me donnez, vous seriez plus clémente et vous me permettriez de vous aimer!... Je demanderais si peu: vous apercevoir quelquefois sous vos tilleuls, puis... de loin en loin, pouvoir causer une heure avec vous dans ce salon dont je vais garder un si doux souvenir...

— Y songez-vous? Quand même je le permettrais, vous ne pourriez venir deux fois ici sans que tout le quartier en fût instruit.

Elle vit Jacques si découragé et désolé qu'elle s'attendrit:

— Consolez-vous... Je n'en penserai pas moins à vous très amicalement; mais vous recevoir en plein jour, impossible!

— En plein jour, soit, insinua-t-il enhardi, mais le soir, à la nuit tombante... La rue est déserte et je passerais inaperçu.

— Vous êtes fou! se récria Mme des Rônis, je vous en prie, n'insistez pas.

Elle s'était levée, il se leva à son tour, prit son chapeau et brusquement:

— Adieu, madame!

— Oh! quel mauvais caractère!... Puis elle ajouta avec son indulgent sourire: — Soyez raisonnable, ne boudez pas et ne nous quittons pas fâchés... Je veux que vous emportiez de mon chez moi autre chose qu'une vilaine rancune.

Elle alla vers la potiche pleine d'œillets roses, pencha la tête tout près des fleurs comme pour en respirer le parfum pénétrant; d'une main preste elle tira hors de l'eau une dizaine de tiges épanouies qu'elle essuya avec son mouchoir et qu'elle offrit à Jacques :

—Tenez, prenez avec vous ces *mignardises*... Elles ont une odeur de printemps et elles vous forceront à penser à moi... en bon.

Il saisit la main blanche qui lui tendait les fleurs et la baisa si tendrement que Sylvie des Rônis en eut un délicieux frisson. Elle retira sa main et levant un doigt en l'air :

— Voyez, soupira-t-elle, vous vous émancipez déjà... Comment voulez-vous que j'aie confiance et que je consente à vous recevoir encore ?...

— Je vous en supplie, implora Jacques avec une persuasive câlinerie dans la voix.

— Eh bien ! une fois, une seule fois, si vous me promettez d'être plus calme.

Naturellement il promit et jura de se soumettre à tout ce qu'elle exigerait.

— En ce cas, venez jeudi soir, à neuf heures... La grille ne sera que poussée et je vous attendrai sous les tilleuls... Maintenant sauvez-vous avant qu'on ne sorte des vêpres.

Elle lui serra rapidement la main.

— Ah ! dit-il, je vous adore !

— On ne doit adorer que le Seigneur, monsieur !... Partez vite !

Il se glissa dehors et s'en alla au hasard à travers les rues, grisé à la fois par ses souvenirs et par l'odeur poivrée des petits œillets roses, qu'il emportait cachés sous sa jaquette.

XI

Après avoir mollement procédé à l'arrosage du potager, les colons de Boisfleury s'étaient allongés sous les sapins. La matinée s'annonçait radieuse. En cette fin de mai le domaine se montrait dans toute sa gloire. Les cytises étaient défleuris ainsi que les pommiers sauvages, mais les acacias balançaient leurs grappes blanches au-dessus des allées et embaumaient l'air de leur parfum mielleux. Couchés sur le dos, les compagnons du cénacle jouissaient voluptueusement des délices de cette heure matinale

où les sous-bois gardent encore un peu de la fraîcheur nocturne, tandis que déjà, dans les champs, le soleil pompe les dernières gouttes de rosée et flambe au milieu des bourdonnemens d'insectes.

—Messieurs, observa ironiquement le docteur, ne trouvez-vous pas que, depuis quelque temps, le Sylvain Jacques est un colon assez peu zélé ? Non seulement il boude à la besogne lorsqu'il s'agit de verser une pluie bienfaisante sur les plantes potagères, mais il est aussi avare de ses paroles que de ses mouvemens. Il rendrait des points à Tacite sous le rapport du laconisme...

— Le silence est d'or, interrompit Tacite.

— Je ne t'adresse aucun reproche... Nous savons tous que la vigueur de tes muscles compense la brièveté de ta conversation. C'est au Sylvain que je m'attaque... Il manque d'entrain et ne paraît pas apprécier suffisamment les attraits de Boisfleury.

— Tu te trompes, docteur, répliqua Jacques; c'est parce que je goûte profondément ma joie, que je ne trouve pas de mots pour la traduire. Moi, insensible aux beautés de Boisfleury ! Erreur... Je m'en pénètre jusqu'à la griserie. Je bois avec volupté l'air imprégné de senteurs forestières; j'ai des envies de me rouler sur les pelouses et d'en respirer d'un seul coup toutes les fleurs; j'embrasserais volontiers les arbres pour les remercier d'étaler si glorieusement leurs feuillées, et le ciel bleu, entrevu à travers les branches, me paraît si savoureux que je voudrais y mordre !

— Mazette ! s'écria Claude Blouet, un amoureux ne parlerait pas autrement de sa maîtresse !...

Amoureux, oui, il l'était ardemment. Son entrevue du dimanche avec Mme des Rônis avait réveillé toute sa sensualité païenne. Il était sincère en exprimant son désir d'étreindre les arbres dans une embrassade passionnée. Il eût voulu associer la nature entière à ses ravissemens et à sa tendresse. En s'enfonçant sous bois, il retrouvait partout, à l'état fragmentaire, un peu de la captivante beauté de Sylvie. Les coquelicots épars dans l'herbe lui rappelaient la rougeur de ses lèvres, les rais d'or de la lumière filtrée à travers les feuillées avaient la splendeur de ses cheveux blonds, et les verveines du chemin exhalaient la même suave odeur que son corps. En regardant le soleil monter au-dessus des vignes, Jacques songeait : « Quand ces mêmes rayons descendront obliquement vers les bois de Véel, je serai bien près de la revoir... »

Ce jour-là était précisément le jeudi fixé par Mme des Rônis. Une seule appréhension gâtait la joie de l'amoureux; il n'ignorait pas les habitudes d'espionnage, chères aux gens de son quartier, et il tremblait d'être vu par quelque voisin au moment où il franchirait le seuil de la veuve. L'affection sérieuse qu'il portait à Mme des Rônis lui inspirait une circonspection, une sollicitude qu'il n'avait pas connues dans la fougue de son amour enfantin pour Claudette. Il était tourmenté par la crainte de compromettre Sylvie et de lui causer de pénibles ennuis.

Aussi, le soir, inventa-t-il des ruses de sauvage pour détourner les soupçons. Il sortit de chez lui dès la fin du dîner, sous prétexte de rejoindre ses amis et alla promener son anxiété le long du canal des Saules, jusqu'à ce que l'horloge de la ville sonnât les trois quarts pour neuf heures. La nuit était venue et, par une chance favorable, la lune à son déclin ne se levait que très tard. Il traversa un pont de bois, grimpa la solitaire côte Saint-Jean puis redescendit lentement par les Quatre-vingts degrés, en bénissant le Prétendant qui avait restauré l'escalier de cette venelle pour gagner plus vite le logis de sa maîtresse. Jacques aussi s'en servait ce soir-là pour se glisser incognito à un rendez-vous d'amour... Tout ce quartier semblait déjà endormi; aucun passant ne dérangea le jeune homme accoudé au petit pont des tanneries et attendant les neuf coups de la tour de l'Horloge avant de se hasarder dans la rue des Tanneurs. L'eau coulant avec un monotone glouglou se mouvait seule et seule bruissait au long des usines assoupies. — Neuf heures sonnèrent; alors, avec un lourd battement de cœur, Jacques rasa le mur de la ruelle, et avant de se montrer, sonda d'un coup d'œil la longueur de la rue. Pas une âme, partout portes et volets clos. Rapidement il gagna le seuil du perron, poussa la grille et s'enfonça sous les tilleuls, où il entendit une voix un peu étranglée chuchoter :

— C'est vous? Venez vite...

Avec un rassérènement de tout l'être, il suivit Mme des Rônis dans le petit salon tendu de reps, où les rideaux étaient clos et où la lampe voilée d'une dentelle rose en papier répandait une discrète lueur.

Sylvie était vêtue de noir, mais comme pour atténuer ce que ce deuil avait de trop austère, un col de guipure blanche, découpée en étoile, retombait sur le corsage.

— Personne ne vous a vu? demanda-t-elle.

— Personne.

— Et vous avez fermé la grille?

— Oui, madame.

— Ah! soupira-t-elle, rien qu'à ces humiliantes précautions, je sens combien ce que je fais est mal!... Vous devez avoir une singulière opinion de moi?

— Madame, répliqua Jacques en la contemplant avec une admirative tendresse, mon opinion est que vous valez cent fois mieux que moi... Je ne saurais vous dire combien je vous suis reconnaissant de m'accueillir en ami et combien je serais navré si mes visites pouvaient vous attirer quelque ennui... Tout à l'heure, la crainte de vous exposer à la médisance troublait la joie que j'éprouvais à me rendre chez vous.

Elle fut touchée par l'accent sincère de cette délicate confession; ses yeux noirs révélèrent cet intime sentiment par un regard lumineux et mouillé, pareil à un ciel d'avril brouillé de pluie et de soleil tout ensemble.

— Vous voyez, insista-t-elle, au fond, vous pensez, comme moi, que ce que nous nous permettons est parfaitement incorrect, et qu'il y aurait danger à renouveler vos visites.

A ces mots, qui impliquaient la cessation possible de toute relation, les traits de Jacques s'étaient notablement rembrunis. Sylvie des Rônis s'en aperçut et d'un ton plus gai ajouta:

— Ne prenez pas cette mine consternée... Mon avis est qu'il faut jouir de l'heure présente sans trop se tourmenter de ce qui adviendra le lendemain... Si on se condamnait à toujours faire ce qui est correct, la vie serait trop insupportable...

Tandis qu'elle parlait, par momens un bout de langue rose passait hors de ses lèvres avec une expression de sensualité et d'espièglerie. Sa bouche vermeille semblait faire ainsi la nique au qu'en-dira-t-on et à la destinée. Jacques la regardait avec ravissement. Il était partagé entre le violent désir de se jeter à ses pieds, d'embrasser ses genoux, et la crainte d'effaroucher par cette hardiesse les dispositions bienveillantes de Sylvie. Il demeurait muet, ébloui, comme quelqu'un qui se tient au bord d'une eau rapide et qui, fasciné, attiré par le courant, hésite pourtant à s'y précipiter. Une bonne minute s'écoula dans un absolu et périlleux silence.

— Eh bien, reprit enfin Mme des Rônis en souriant, est-ce là tout ce que vous trouvez à dire pour me rassurer?... Allons, soyez

moins avare de vos paroles. Racontez-moi vos amours avec Mlle Claudette Le Mesnil... Je veux tout savoir du commencement à la fin.

Étonné, Jacques ouvrait de grands yeux, rougissait et hésitait, pris tout à coup de l'appréhension qu'elle ne se moquât.

— Mais, interrogea-t-il à son tour, comment connaissez-vous cette histoire ?

— Belle demande !... Dans cette bonne petite ville, on a l'esprit si peu occupé que le moindre événement, sortant du train ordinaire, défraye longtemps la curiosité... La première fois que je vous ai aperçu à votre fenêtre, j'ai eu la fantaisie de savoir qui vous étiez... J'ai questionné une couturière qui travaillait chez moi et elle m'a parlé de votre ancienne passion... Elle est donc bien jolie, cette demoiselle ?

— Très jolie.

— Était-ce une parente ou une amie d'enfance ?

— Non, je l'avais rencontrée au bal.

— Et vous êtes tombés amoureux l'un de l'autre, comme cela, tout de suite... le coup de foudre ?

Jacques éprouvait une répugnance, une sorte de pudeur à trahir devant Mme des Rônis le secret de ce qui s'était passé entre lui et Claudette. Il devenait visiblement gêné.

— Je vous en prie, murmura-t-il, parlons d'autre chose.

— Ah ! s'écria Sylvie avec une nuance de dépit et en le menaçant du doigt, elle vous tient encore au cœur, votre Claudette !... Cela se devine à vos réticences...

— N'en croyez rien ! protesta-t-il, tout est fini, oublié... Je ne songeais déjà plus à Claudette avant de vous avoir vue, et maintenant...

— Et maintenant ? répéta-t-elle en le regardant au fond des yeux.

Cette fois l'attirance fut irrésistible et il se jeta à ses pieds.

— Maintenant, balbutia-t-il, c'est vous que j'aime uniquement, éperdument ! Il me semble que je ne vivais pas avant de vous avoir rencontrée et que mon cœur n'a battu que pour vous !

Il posait câlinement sa tête sur les genoux de Sylvie des Rônis ; il cherchait ses mains, s'en emparait et les couvrait de baisers ; il se grisait de l'odeur de verveine qui imprégnait l'épiderme des bras, et croyait peu à peu sentir les mains prisonnières étreindre nerveusement les siennes...

— Soyez raisonnable, ordonna Sylvie en rompant brusquement cette étreinte; asseyez-vous et causons sagement, sinon je vous renvoie...

Intimidé, il obéit, mais ses yeux brillans restaient fixés sur ceux de la veuve, épiant le moment où la sévérité du regard s'adoucirait indulgemment et où il pourrait renouveler ces trop brèves caresses.

Sylvie avait reculé son fauteuil et, afin de se remettre du trouble qu'elle ressentait de son côté, elle prenait dans la corbeille à ouvrage un peloton de soie qu'elle dévidait machinalement autour d'une bobine de nacre. — Ayant recouvré tout son sang-froid, du moins en apparence, elle questionnait Jacques sur son séjour à Paris, sur ses occupations journalières depuis son retour à Juvigny. Le jeune homme lui confessa combien, en reprenant pied dans sa petite ville, il s'était mortellement ennuyé, et comment il s'était consolé en compagnie de ses amis de Boisfleury. Le récit de l'installation de la colonie amusa beaucoup la veuve; elle s'égaya plus encore aux portraits qu'il traça de ses compagnons du cénacle.

— De tous ces jeunes gens, observa-t-elle, celui qui m'intéresse le plus, c'est votre ami Maurice Courtois... Du reste, je crois le connaître de vue. Ne vient-il pas souvent chez vous?

— Nous sommes de vieux camarades de collège.

— Il est distingué, reprit la veuve, bien qu'un peu trop tiré à quatre épingles.

Ce fut au tour de Jacques d'interroger Mme des Rônis et, pour ne pas être en reste, elle lui conta son histoire. — Elle avait été élevée au couvent des dominicaines, où une de ses cousines était religieuse. Deux ans après sa sortie de pension, sa mère, qui habitait alors les Islettes, remuait ciel et terre pour lui dénicher un mari. M. des Rônis, qui exploitait une verrerie du voisinage, s'était enfin présenté et elle l'avait accepté sans enthousiasme, parce qu'elle était lasse de cette course au mariage et qu'elle désirait en finir...

— M. des Rônis, ajouta-t-elle brièvement, n'avait rien d'aimable. Il passait son temps à surveiller ses ouvreaux ou à chasser en compagnie d'autres verriers fort rustres et mal embouchés... Je ne menais pas aux Senades une vie bien agréable ; malgré cela, après mon veuvage, j'ai été horriblement esseulée et désemparée. J'éprouvais la sensation d'isolement et de désarroi

dont vous parliez tout à l'heure. Je songeais : « J'ai vingt-huit ans, j'ai encore un peu de jeunesse, j'ai à peine goûté la joie de vivre, et j'aime tant la vie!... » Je me voyais claquemurée dans une impasse d'où je ne sortirais jamais et je me désolais, uniquement soutenue par des pratiques de dévotion qui ne remplissaient pas mon cœur... Vous voyez, je suis bien excusable d'avoir succombé à la tentation de rompre ma solitude, en accueillant une amitié qui s'offrait si tendrement... bien que cette amitié, hélas! soit pleine de périls...

Tandis qu'ils causaient ainsi, cédant au charme d'une intimité naissante, ils entendirent à travers les rideaux de la fenêtre onze heures sonner à la tour de l'Horloge.

— Il faut nous séparer, s'exclama Sylvie confuse.

— Déjà! soupira Jacques.

— Il le faut... Si vous êtes mon ami, comme vous me l'assurez, vous devez me promettre de toujours m'obéir docilement. C'est à cette condition que nous pourrons continuer à nous voir... de loin en loin... Adieu, je suis contente!

Elle lui tendait les mains; il les gardait dans les siennes et, avec une respiration oppressée, murmurait d'une façon décousue :

— Pas autant que moi!... Je vous remercie de m'avoir accueilli... Votre affection m'est si bonne... Elle réjouit et enorgueillit ma jeunesse!

Il l'attirait de plus en plus à lui; leurs visages se touchaient presque, si bien que les lèvres de Jacques se posèrent toutes frémissantes sur les yeux de la jeune femme. Elle demeura un instant immobile, étourdie par cette caresse inattendue, puis elle rejeta sa tête en arrière :

— Oh! protesta-t-elle, vous êtes bien osé! Est-ce là ce que vous m'aviez promis?... Laissez-moi! — Mais, comme pour atténuer la sévérité de ses paroles, elle ajouta avec un rire d'indulgente moquerie : — Où avez-vous appris à si bien embrasser?

Il voulut la ressaisir, elle se refusa énergiquement :

— Non! c'est déjà trop!... Allez-vous-en, je vais vous reconduire jusqu'à la terrasse.

Elle noua une mantille en fanchon sur sa tête, ouvrit la porte et le poussa doucement devant elle.

Le ciel s'était ennuagé et une bruine commençait à tomber. Le long de l'allée tournante, l'odeur des mignardises bordant les plates-bandes s'exhalait dans l'air humide et montait jusque sur

la terrasse. Une fois sous les tilleuls, Sylvie jeta un coup d'œil vers la rue :

— Il n'y a pas un chat! dit-elle à Jacques très bas, sauvez-vous. Je vous écrirai pour vous fixer le soir où vous pourrez revenir... Adieu, mon ami!

Comme il avait déjà le pied sur la seconde marche du perron, elle se rapprocha, effleura sa joue d'un furtif baiser et s'enfuit, tandis que le jeune homme, la tête en feu et le cœur en fête, gagnait le trottoir. Grâce à la pluie, la rue était obscure, complètement déserte et il put rentrer chez lui sans encombre.

XII

Ces visites du soir, impatiemment désirées et attendues, se renouvelèrent irrégulièrement et à des intervalles assez espacés. La date en était déterminée surtout d'après l'état atmosphérique, Mme des Rônis choisissait de préférence les nuits pluvieuses où l'on courait moins de risques d'être vu. Cette incertitude jetait naturellement un désarroi dans les habitudes de Chantal. La poste lui apportait le matin un billet lui assignant un rendez-vous pour le soir même; il lui fallait alors ruser et imaginer des histoires afin de se réserver la liberté de sa soirée. Avec sa famille, il s'en tirait d'ordinaire en prétextant une réunion chez l'un des compagnons de Boisfleury, mais avec ces derniers, les motifs d'excuse étaient moins commodes à faire accepter. Il avait beau alléguer un travail en train, il parvenait difficilement à convaincre ses amis, qui se plaignaient de son assiduité et l'accusaient d'être un *lâcheur*. Il tremblait toujours que le docteur ou Maurice Courtois ne s'avisassent de vérifier s'il était réellement claquemuré dans sa bibliothèque.

Mais ces petits tourmens paraissaient insignifians à côté de l'ineffable joie qui soulevait Jacques au-dessus des vulgarités de la vie de tous les jours et l'emportait dans une contrée paradisiaque. A toute heure, sa pensée était tournée vers Sylvie des Rônis. Lorsqu'en allant à sa besogne quotidienne, il longeait la terrasse, chaque fois il contemplait les tilleuls avec reconnaissance en songeant que, sous leur ombre, il avait reçu le timide baiser de sa blonde amie. Lorsque, sous couleur de travailler, il montait à sa bibliothèque, sa seule étude consistait à relire l'*Intermezzo* de Heine où il entendait un fraternel écho de sa propre passion :

« Au milieu des enchantemens du mois de mai, lorsque tous les boutons s'épanouissent, en mon cœur l'amour est éclos;

« Au milieu des enchantemens du mois de mai, — quand tous les oiseaux gazouillent, — je lui ai déclaré ma peine et ma tendresse. »

Il en était à cette phase bienheureuse de l'amour, où le désir non encore apaisé allume dans la poitrine une vive flambée et y fait éclore une foison de fleurs passionnées; où, tout en ayant le pressentiment d'être aimé, on n'a pas la certitude que donne seule la possession. Cet état de doute procure un stimulant délice comparable à la piquante douceur d'un rosier dont les épines vous éraflent les doigts, mais dont les corolles vous embaument. Lorsque après les transes chaque fois renouvelées de l'attente dans la nuit et de la peur d'être vu, il poussait la grille entre-bâillée et pénétrait dans le salon où Sylvie le guettait sur le seuil, lorsqu'il s'agenouillait devant elle et lui baisait dévotement les mains, il éprouvait une plénitude de joie qui l'étourdissait. D'un geste, elle lui indiquait un siège voisin du sien et lui commandait de s'asseoir. Une insurmontable timidité le reprenait. Encore qu'elle lui eût donné des marques évidentes de son affection, Sylvie demeurait pour lui par certains côtés imposante et indéchiffrable. Il y avait en elle un mélange de clémente tendresse et de soudaine réserve qui empêchait Jacques de s'enhardir. Il se disait bien qu'ayant été mariée et possédant une certaine expérience de la vie, elle ne pouvait plus arguer des craintives pudeurs d'une jeune fille; elle savait naturellement à quoi elle s'exposait en recevant un jeune homme qui avait commencé par lui parler le langage d'un amoureux. Elle n'était ni naïve, ni insensible. Néanmoins, si parfois ses confidences, l'expression de son regard, la grâce voluptueuse de toute sa personne, laissaient deviner une nature aimante et même sensuelle, elle trouvait à d'autres momens le moyen de tenir Jacques à distance en montrant soudain une dignité hautaine qui arrêtait de trop vives démonstrations. Pour en arriver là, du reste, elle n'avait pas besoin de déployer une excessive sévérité. Instinctivement et aussi par suite de son éducation, Chantal professait pour la femme un respect quasi chevaleresque. En dépit de son sensualisme raffiné et de son naturel caressant, une pudibonde délicatesse s'opposait à ce qu'il poussât jusqu'à des privautés matérielles ses tentatives de séduction. Les filles qu'il avait connues au Quartier Latin avaient toutes fait les trois quarts du chemin.

Naturellement il ne pouvait prétendre à la même complaisance de la part de Mme des Rônis. Pour que Sylvie — fière, distinguée et dévote — devînt sa maîtresse, il lui semblait qu'il fallait une longue et cérémonieuse initiation.

Brûlé de désirs et retenu en même temps par une mortelle crainte de la courroucer, il contemplait silencieusement cette blonde et élégante personne, aux yeux noirs si attirans et si mobiles, où les lueurs indulgentes étaient si vite remplacées par un éclair de fâcherie, et il regardait en tremblant cette jupe de deuil qui l'enveloppait comme une austère sauvegarde. Malgré le trouble que lui causait cette tantalisante contemplation, il éprouvait une joie poignante à irriter son désir en détaillant les attractions de ce jeune visage : — la courbe aimable des lèvres pulpeuses, le grain de beauté au sommet de la joue la molle ondulation des bandeaux blonds sur les tempes. Pendant ces inquiétantes minutes de silence, Sylvie surprenait le regard ardent du jeune homme et, avec un sourire aux coins de la bouche, l'interrogeait tout à coup :

— A quoi pensez-vous?

Et il n'osait lui répondre; ses secrètes audaces demeuraient purement spéculatives.

Elle-même se maintenait toujours en état de défense. Elle semblait partagée entre une compatissante tendresse et un reste de méfiance. Elle appréhendait l'extrême jeunesse de Jacques et elle l'étudiait à la dérobée, craignant de découvrir en lui cette vaniteuse légèreté qui est le péché capital des jeunes gens de son âge. Parfois, involontairement entraînée, elle lui accordait de furtives caresses, puis se rebiffait brusquement. Cette conduite illogique et irritante déconcertait Chantal; alors, le voyant mortifié et chagrin, elle avait de délicieux retours de bienveillance et, lui donnant ses mains, s'efforçait de le consoler par de câlinantes paroles.

Peu à peu cependant, plus sûre de lui, appréciant mieux ses qualités sérieuses de sincérité et de sensibilité, elle se repentait de sa sévérité et se promettait de ne plus le faire souffrir. Elle eût été désolée qu'il attribuât ses hésitations à un détestable manège de coquetterie. Et pourtant, elle hésitait encore, s'abandonnant davantage, mais se ressaisissant et se raidissant dès qu'il devenait trop hardi. Elle avait d'ailleurs imaginé un ingénieux moyen de défense. Quand elle avait peur de faiblir, troublée elle-

même par les effusions de Jacques, elle lui parlait de Claudette Le Mesnil et il s'arrêtait net.

Un soir, elle lui dit à brûle-pourpoint :

— Il paraît qu'elle va se marier, votre Claudette... Est-ce pour bientôt?

— Elle se marie le 18 juin, répondit-il, soudain décontenancé.

— Ah!... Tant mieux!

— Pourquoi? demanda-t-il en se renfrognant.

Elle crut l'avoir vexé et, prise d'un remords :

— Pardon! s'écria-t-elle, je suis mauvaise...Le 18, c'est après-demain; je ne veux pas que, ce jour-là, vous passiez votre soirée seul. Vous viendrez ici, à neuf heures...C'est promis, n'est-ce pas?

Pour toute réponse, il la saisit brusquement dans ses bras et ses lèvres cherchèrent celles de Sylvie; mais elle détourna la tête :

— Non, non! déclara-t-elle, partez et n'oubliez pas que je vous attendrai après-demain...

Le matin fixé pour le mariage, Jacques ne se soucia pas de rester à Juvigny. Encore qu'il eût le premier renoncé à M[lle] Le Mesnil, il lui répugnait de s'exposer ce jour-là à la curiosité de ses compatriotes. Il prévoyait des regards narquois, des allusions désagréables ou perfides. Une fausse honte lui faisait même redouter la compagnie de Courtois et jusqu'au déjeuner de famille où son père ne manquerait pas de le plaisanter sur son amourette d'autrefois. Il résolut de se réfugier à Boisfleury et se dirigea vers la *chalaide.*

La matinée était limpide et le ciel s'azurait comme pour fêter la nouvelle mariée. Les pampres drapaient les coteaux d'une verdure phosphorescente et l'air était imprégné de l'arome suave de la vigne en fleur. Les allées de Boisfleury, encore veloutées d'une ombre bleue, invitaient à une paresseuse rêverie. Jacques s'étendit sur la couche élastique formée par les aiguilles tombées des sapins et s'efforça de penser à Sylvie des Rônis. Mais on n'est pas toujours maître de sa pensée; tandis qu'il évoquait l'image de la blonde veuve, le vent d'est lui apporta le carillon des cloches de la ville haute, sonnant en volée pour le mariage de Claudette. Cette sonnerie qui semblait interminable lui causa un douloureux agacement. Il n'aimait plus Claudette et cependant il lui était pénible de songer qu'à cette heure la jeune fille, voilée de blanc, s'agenouillait devant l'autel à côté du fils du marchand de bois. La voix des cloches lui emplissait le cœur d'une rétrospective mé-

lancolie. Il se rappelait les allégresses d'autrefois, suscitées par ces mêmes vibrations argentines. Les émotions du temps jadis s'étaient apaisées, assoupies, et il se demandait avec tristesse si les joies d'aujourd'hui n'étaient pas condamnées à subir une destinée pareille... Il se leva énervé. Il ne voulait plus entendre ce fâcheux carillon, et, pour le fuir, il gagna la plaine de Véel où les blés verts ondulaient au soleil. Il la traversa tout entière sous la lumière aveuglante de midi et finit par entrer dans une auberge de village, La salle déserte n'était hantée que par des tourbillons de mouches; il s'y fit servir une omelette qu'il arrosa de vin clairet. En proie à un vague engourdissement, il s'attarda longtemps à ce déjeuner rustique. Vers deux heures, il reprit le chemin de la plaine ensoleillée et, avide d'ombre, il revint à Boisfleury.

Le taillis obscur s'endormait paisiblement dans la clarté ambiante. Depuis longtemps l'obsédante musique des cloches avait cessé; on n'entendait plus que le bruit de lime aiguë de la mésange serrurière ou parfois le court triolet d'un pinson. Jacques se plongea dans ce verdoyant silence comme en un bain délicieusement tonique et peu à peu il s'y assoupit. Quand il s'éveilla, les rayons du soleil pénétraient plus obliquement dans le fourré, dont ils rosaient les broussailles. Un rassérénement se produisait en son âme et l'image de Sylvie y régnait de nouveau en souveraine. Une douceur fondante coula dans ses veines, à la pensée du rendez-vous assigné pour ce même soir.

A neuf heures sonnantes, il rasait le mur de la terrasse et entrebâillait la grille. Au logis de Mme des Rônis, les rideaux tirés laissaient à peine passer un fil de lumière. Mais quand il eut franchi le seuil du couloir, une réjouissante clarté et une exquise haleine de fleurs l'accueillirent hospitalièrement.

Deux lampes aux globes dépolis éclairaient le salon tendu de reps, qui avait pris un air de fête; leur discrète illumination enveloppait d'une caresse les potiches et les vases remplis de roses. Mme des Rônis avait dû dépouiller tout son jardin pour se procurer cette abondante floraison d'été. Elle s'épanouissait partout, sur les guéridons, sur la table oblongue, aux angles de la cheminée : — roses *Niel* et *Gloire de Dijon*, roses couleur de chair ou couleur d'abricot, roses panachées et comme éclaboussées de carmin, roses d'un rouge sombre ou d'un blanc d'ivoire. — L'atmosphère était imprégnée de parfums assoupis et doux comme la musique d'un orchestre qui jouerait en sourdine.

Jacques leva vers Sylvie des Rônis un regard ébloui et chargé de tendresses. La blonde veuve souriait et les nuances des roses semblaient se refléter sur la blancheur de son visage.

— Pour quelle fête, demanda Jacques, avez-vous si glorieusement fleuri votre salon?

— Je l'ai fleuri en votre honneur, monsieur... J'ai voulu que l'été vous souhaite la bienvenue après une journée qui, probablement, n'a pas dû vous mettre beaucoup de soleil dans le cœur.

Il ne répondit pas à cette allusion. Avec une exaltation enfantine, il allait et venait, penchant sa tête sur les potiches, aspirant avec délices l'haleine des fleurs, s'extasiant sur l'opulence de leur coloration, examinant tout avec des yeux émerveillés. Pour la première fois, dans le fond du salon, il remarqua une porte ouverte sur une pièce voisine, vaguement éclairée par une lampe-veilleuse qui, sous son globe bleuâtre, brillait comme un ver luisant.

— Tiens, fit-il, intrigué, je ne m'étais pas douté qu'il y eût là une chambre contiguë.

— C'est la mienne, monsieur... Je l'ai laissée ouverte pour que vous ne soyez pas trop entêté par l'odeur des roses... Je vous autorise à la visiter, vous me direz si l'arrangement est à votre goût.

Elle lui avait pris la main et le guidait vers la chambre tendue de cretonne en camaïeu lilas, et garnie de meubles de l'époque Louis XVI : lit de bois peint et laqué, fauteuils et chaises de tapisserie au petit point ; — aux murs, deux pastels aux cadres ovales représentaient une dame poudrée et un gentilhomme cravaté de dentelle, vêtu d'un habit de velours gris à la française.

— Ce sont mes grands-parens, expliqua Sylvie.

Dans une encoignure, un étroit canapé de soie réséda, semé de minuscules bouquets, dressait sur des pieds droits cannelés son siège sculpté, et évasait ses bras délicatement chantournés.

— Ce meuble, continua-t-elle, appartenait aux deux respectables personnages dont vous voyez les portraits. C'est une relique à laquelle je tiens beaucoup. Je ne permets à personne de s'y asseoir, pas même à mon vieux cousin Sennebier... Mais je ferai exception en votre faveur ; ce soir, je n'ai rien à vous refuser...

Elle s'était assise et, en souriant, l'invitait à prendre place à côté d'elle.

— Pourquoi ce soir? demanda Jacques d'une voix que l'émotion commençait à étrangler.

— Parce que, répliqua-t-elle, moqueuse, ce soir, vous avez droit à des égards... Avouez que ce mariage de votre Claudette vous fait tout de même gros cœur, et que vous la regrettez !

— Je ne regrette rien ! protesta-t-il avec emportement, parce que je n'aime que vous, parce que mes pensées, mes joies et mes peines, tout se résume en vous !...

Il lui avait saisi les mains et les serrait violemment.

— Sylvie, acheva-t-il, il n'y a pour moi qu'un amour, c'est le vôtre ; qu'une femme adorée et désirable, c'est vous !

Lentement Mme des Rônis approchait sa tête blonde de la sienne, et, le regardant gravement, tendrement aussi, dans les yeux, comme pour lire jusqu'au fond de son âme, elle murmurait :

— Bien vrai, vous m'aimez ?

— Passionnément.

De plus en plus le blanc visage se penchait vers celui de Jacques.

— Vous n'aimerez jamais, jamais que moi ?

— Vous seule... que m'importe le reste du monde !...

— Et, continua-t-elle très bas, notre amour restera ignoré de tous, comme un jardin fermé qui ne s'ouvrira que pour nous seuls ?

— Oui, comme un paradis, à nous deux !

— Eh bien ! chuchota-t-elle, prenez-moi... Je suis à vous.

Elle l'entourait de ses bras, elle se blottissait contre sa poitrine et leurs lèvres s'étaient jointes dans un baiser qui ne voulait plus finir...

Un voluptueux silence tomba sur la chambre tendue de camaïeu lilas ; un silence imprégné de la suave odeur des roses, et interrompu seulement par l'eau susurrante du canal des tanneries qui coulait au pied de la fenêtre, et dont les glouglous assourdis montaient par intervalles, comme d'amoureux sanglots...

ANDRÉ THEURIET.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

IMPRESSIONS DE RUSSIE

LA SEMAINE SAINTE A KIEF

I

Le dimanche des Rameaux.

Pétersbourg étant en Russie une enclave européenne, Moscou, la rude capitale où les Russes vont humer la vraie atmosphère nationale, Kief n'a pour elle que les grâces passées de l'histoire et le charme sombre de la religion. L'approche du temps pascal augmente en elle ce caractère archaïque et c'est ce pâle soleil ascendant au-dessus de l'équinoxe qui met dans leur vraie lumière, qui restaure dans leur prestige non pas annuel, mais séculaire et millénaire, les collines saintes, les dômes fameux et vénérés.

A mesure, une ombre chrétienne, étendue sur la ville, assombrit la vie quotidienne; les devoirs sociaux le cèdent aux devoirs pieux; les liens hiérarchiques, relâchés, rendent les hommes à l'isolement, à la tristesse originels. Plus de vie mondaine; faire une visite serait une manière de rompre des relations. Les plaisirs de l'esprit, et même les concerts spirituels, sont devenus profanes.

A quoi s'employer durant ces jours ascétiques? Le meilleur sera d'aller où vont les autres, tous ces besaciers, tous ces orant-Dieu qui passent incessamment sur les trottoirs; le moins triste sera encore de faire son carême.

Grave résolution, car il ne s'agit plus d'un carême parisien, — sermons littéraires, messes à Saint-Gervais, bazars de charité,

séances au concours hippique; — il s'agit du carême populaire qui rassemble ici les pauvres gens, de leur carême sauvage, fait de rudes observances et de rites fatigans, riche de foi naïve et de douloureuse poésie, plein de prières et plein de larmes.

Il faut craindre seulement que la tristesse des choses observées ne frappe d'un ennui mortel les pages écrites; il faut prier le bon Dieu d'ici qu'il nous donne des lecteurs à Paris. En route donc vers Sainte-Sophie, la vieille église byzantine, la mère des églises russes.

Un beau jour clair presque printanier; le soleil se lève derrière les jardins qui dominent le Dniépr; des vols d'oiseaux, éparpillés en tous sens, font des taches ailées sur l'universelle blancheur d'une neige qui s'affaisse en fondant. Hier soir, les passans se fustigeaient les uns les autres avec des éclats de rire ou des cris de colère, et c'était une bataille des rameaux beaucoup moins courtoise qu'à Nice une bataille de fleurs. Mais ce matin la rue est calme; le pas nombreux et cadencé d'une troupe qui s'approche en accentue encore le discret silence. Passe, se rendant à l'office, une compagnie de soldats; arrivé devant l'image du *Christ guérissant l'aveugle*, le *feldwebel* crie : « Fixe! » et se signe le premier; puis son geste se répète et se multiplie le long de ces rangs chrétiens. Cependant, le tramway électrique qui court sur nos brisées coupe en deux la petite colonne et la dépasse, en sonnant son timbre rageur. Une cloche tout autre que celle de l'église, celle-ci qui assemble, celle-là qui disperse, mêlées en un carillon anachronique et discordant. Ainsi, le soir, quand les étincelles bleues jaillissent entre la roulette et le conducteur, on s'étonne de voir cligner dans le ciel d'hiver cette lumière falote qui se moque des étoiles.

Une file de pèlerins descend la pente avec moi; de rudes moujiks aux figures barbues et creuses; une jeune femme mise comme chez nous les égoutiers; à l'arrière-garde, une « baba » très lasse, chargée d'années et d'ustensiles. Soucieux de ne faire à pas une image tort de leurs pieuses salutations, ils vont lentement par la ville sainte. S'arrêtant avec un bel ensemble devant le café-concert *Château-des-Fleurs*, ils honorent d'une révérence dévote une statuette d'Apollon, logée là dans le porche de carton. Puis, gravissant par la montée raide où le pavé de brique jaune danse sous leurs pas dans le sol ameubli, ils éviteront avec horreur

l'église catholique pour ne s'arrêter sans doute qu'au monastère Mikaïlovski.

Choisissant un chemin qui me *va à l'âme*, comme on dit ici, je monte par la rue nommée Petite Podvalnaya. Pleine de neige et de silence, elle gagne par un détour Sainte-Sophie et cache derrière des barrières de bois ouvragées et peintes, au fond de petits jardins, des maisons discrètes, fermées de je ne sais quel sceau local et mystérieux. On fait ce rêve d'hiverner là quelque jour et, près du poêle, au chant du samovar, d'écrire un livre bon pour les autres et pour soi. On passe cependant, allant où la vie nous mène.

Une statue équestre de l'hetman libérateur, de Khmelnitzki, regarde vers la cathédrale; le cavalier étend le bras à l'est d'un geste historique qui veut dire : « Allons vers le tsar de Moscou, le tsar orthodoxe... »; il montre l'aigle impériale rayonnante sur la plus haute croix du monastère Mikaïlovski. Les Polonais ne l'ont pas décrochée, elle n'est plus descendue, depuis qu'à l'appel du Cosaque elle a d'un large coup d'aile franchi le Dniépr.

Par-dessus le mur d'enceinte, telles des poires d'or dans une corbeille, les dômes culminent confusément; l'église insultée jadis par les Tartares, ses faîtes sphériques détruits, n'a relevé la tête que coiffée à la mode d'Asie et chargée de ces couronnemens bulbeux. C'était l'époque même où chez nous les clochers gothiques s'élançaient hors d'une terre comprimée longtemps sous des menaces surnaturelles et délivrée tout à coup. Mais tandis que la flèche d'une cathédrale dit : *unité, liberté,* tandis qu'elle paraît trop haute et vertigineuse au gré de notre foi réduite, l'ensemble touffu de ces toitures russes respire à la fois l'abondance et la contrainte, et l'on se demande si elles ne pousseront pas plus haut quelque jour à mesure que croîtra davantage ce peuple en devenir.

On accède à l'enceinte en passant sous une tour étagée, blanchâtre, balourde, que les oiseaux fréquentent et que les cloches animent; là, sous ce porche, des mendians présentent sur une tablette peinte la figure du saint, la façade du monastère, desquels ils se recommandent; des colliers, des chapelets, des médailles, toute une bimbeloterie sauvage s'étale sur des tables, puis lithographies en couleurs, pains de communion, icônes à 20 kopeks...

La cour franchie, une porte poussée, c'est d'abord un amoncellement de corps : des gens assis, couchés, appuyés sur des bal-

lots et qui causent, mangent ou dorment, emplissent ce vestibule, pareil ainsi à la salle d'attente de quelque gare. Un seuil encore, et l'on entre dans l'ombre; une série de voûtes basses, sombrement peintes, s'engendrent les unes les autres et ne débouchent nulle part; quelque jour venu de l'iconostase glisse obliquement par un défilé de cette architecture. De grandes enveloppes métalliques, dont la surface bosselée ne découvre que les visages et les mains des saints personnages, reflètent et diffusent la fauve lueur des lampes. De rudes statures, des figures hirsutes apparaissent un instant dans ces régions lumineuses, puis s'effacent. Mêlant leur lent va-et-vient à la triste immobilité des fresques, ces péripatéticiens de la foi cherchent sous les portiques l'endroit favorable à leur prière.

— Est-ce ici, dis, le cercueil du saint? demande, bouche bée, un jeune garçon.

Veut-il parler d'Iaroslav le sage? de saint Macarie? Il se nomme au moine assis dans le petit comptoir et paye pour être inscrit juste à cet endroit. A côté, un vieux petit pope bossu confesse, en cachant sous son épitrachyle la tête du pénitent; cette affaire ne traîne point en longueur, et c'est une figure si douce, si moutonnière qui sort de là-dessous, qu'en effet comment lui aurait-on fait attendre l'absolution?

Un gros marchand qui entre, en baissant le col de sa pelisse, donne un baiser à saint Nicolas, puis place son cierge sur la grille; car toute âme qui passe ici laisse quelque part une flamme au bout d'un bâtonnet de cire. On songe à cette imagination d'un conteur allemand, à la vision fantastique d'une chambre fatale où brûlent des bougies d'inégale hauteur; chacune mesure une vie humaine qui se consume.

Un escalier tournant, aux marches de fonte, conduit à l'étage; la cage est peinte de sujets profanes, animaux, monstres, cavaliers, chasseurs, belluaires, car partout l'appareil de brique réclame sur l'enduit qui le recouvre l'ornement de la fresque. C'est ainsi la rareté de la pierre qui justifie ici l'abondance des images; cette cause physique a eu son influence sur la coutume religieuse et même sur la foi.

Du haut de la tribune, le plan si simple de la basilique, noyé tantôt sous toutes ces circonvolutions latérales, apparaît avec évidence. La coupole principale recouvre le croisement des nefs; d'autres, plus petites, donnent jour sur les galeries qui flanquent

le vaisseau central; partout la section d'une sphère ou d'un cylindre répète le cercle, courbe parfaite. Et tandis que chez nous l'ogive aiguë, anguleuse, attire le regard en haut, tandis que les sveltes colonnettes rejettent le poids de la voûte aux arcs-boutans extérieurs, ici, les cintres pareils, enchaînés, rabattent les âmes au sol; les piliers massifs, debout au milieu du peuple, semblent répartir les pressions sur les épaules des assistans.

— Comment retrouver mon enfant tombé dans les eaux du Dniépr? criait cette mère infortunée...

Cette voix, enflée tout à coup, récitait depuis un instant une histoire à l'oreille d'un paysan attentif; les deux hommes s'approchent de l'image près de laquelle je suis arrêté.

— Elle vint prier à Sainte-Sophie de Kief, et là, devant cette image de saint Nicolas-le-Mouillé, qu'aperçut-elle? Son enfant miraculeusement sauvé!

— Seigneur Dieu!... s'écrie le pèlerin; il fait le signe de la croix, essuie ses yeux crédules et cherche sans retard sa bourse dessous son manteau.

Le même narrateur, distinguant ma pelisse parmi les touloupes, essaie sur moi la kyrielle des princes ensevelis ici. Je lui dis que je ne suis pas orthodoxe; il s'écarte épouvanté.

Cependant l'office a commencé sans qu'on s'en aperçût dans ce bas-côté; la récitation monotone des Heures accompagne maintenant l'invisible *Proskomidie*. Proskomidie signifie en grec ce qu'offertoire signifie en latin. Le prêtre, debout dans cette partie du chœur qu'on nomme le *propitiatoire*, tenant en main la Lance, couteau rituel, découpe et range les parcelles eucharistiques. Tout est symbolique ici, les actions et les choses; car l'effet du levain sur le pain fermenté témoigne que la parole de Dieu s'est accomplie; le mélange des trois élémens, farine, eau et sel, est en l'honneur de la sainte Trinité; la forme, enfin, de deux cônes tronqués réunis par leur plus petite base, représente les deux natures du Christ, la divine et l'humaine. Or la première bouchée préparée se nomme l'*agneau;* la seconde est à la gloire de la sainte Vierge; mais le troisième pain reçoit neuf entailles, au nom des neuf catégories bienheureuses de la hiérarchie céleste. L'opération se poursuivant ainsi par minutieuses figures, le prêtre recouvre à la fin les espèces au moyen d'une étoile métallique, symbole de l'étoile qui dirigeait les Mages; il range le plateau qui porte *le Corps* à côté du calice qui contient *le Sang*.

Une longue litanie marque le commencement de la liturgie dite *des appelés*. Puis, chaque chant qui succède a son sens religieux et sa provenance historique ;c'est Justinien qui mit en usage le psaume « le Fils unique », pour combattre dans la croyance l'hérésie nestorienne. De-ci de-là, un mot qui passe dans la récitation mélodique fait se signer quelque fidèle comme pour dire à Dieu : Voilà justement ce que je pensais. Le chœur à huit voix est d'invention grecque : Pur et puissant ensemble, harmonique et mouvant accord appuyé sur des basses extraordinairement vibrantes et profondes; la lente majesté du plain-chant, l'écart des diapasons, la similitude des timbres, concourent à la même impression de religion et de beauté. Tel est ici le ravissement de l'oreille qu'on ne prend pas le temps de regretter les orgues apportées autrefois de Byzance et rejetées ensuite comme profanes.

Une porte latérale s'ouvre dans l'iconostase; un diacre qui tient à deux mains l'évangile paraît, précédant le prêtre. Arrivé à la porte principale, il élève le livre en prononçant une invocation, puis rentre au chœur.C'est le petit introït, qu'on oppose au grand introït du prêtre apportant les espèces sacrées; il rappelle l'apparition de Jésus après sa retraite au désert. Car tout l'office est ici, comme dans le rite romain, un symbole de la vie du Christ et de sa mort, mais un symbole plus parlant et plus détaillé auquel l'iconostase, à la fois barrière et décor, prête tantôt le mystère et tantôt la solennité.

Puis c'est le chant *Sviatïï boje*, pareil au *Sanctus* catholique, puis un verset; et la basse profonde du diacre commence la lecture de l'évangile. A mesure qu'elle épuise le texte sacré, elle s'enfle davantage; le chant s'achève en cri, cri perçant, puissant et pressant. Toutes les nuques se plient comme violemment courbées sous un vent de douleur, toutes les poitrines se marquent au signe de la croix, au signe du supplice et de la mort; par-dessus les statures inclinées, on voit alors dans sa gloire farouche l'iconostase, la digue qui ferme à jamais le port divin et contre laquelle cette vague humaine vient expirer en gémissant. Mais déjà ces voix aériennes recommencent au sommet du temple si douces à ce moment, si mystérieuses, si lointaines qu'on dirait des voix d'anges attendries à cet appel de la terre et répondant du fond d'un paradis. Elles planent là-haut à grands coups d'aile; comme des oiseaux jouent au matin et, d'un mouvement pareil, tracent leurs méandres sans fin, ce chant nombreux et pur, jamais

lassé, se renoue toujours et vole circulairement dans un ciel mystique... Oui, qu'elles poursuivent ainsi et ne fassent pas silence, ces voix plus belles que des voix d'ange, car ce sont des voix d'homme et des voix d'enfant; elles s'élèvent au nom de l'humanité même; elles apportent la vraie réponse, le vrai remède, cette joie de l'art, aux plaintes du travail et de la pauvreté.

Tous ceux-là cependant, autour de moi, n'ont entendu que la menace, mais cette espérance, ils n'ont pu l'entendre; une paysanne est tombée à terre tout d'une pièce comme un sac de blé; on voit des coussinets de neige collés aux semelles de ses bottes; un aveugle prosterné et qui répandait sa chevelure sur les dalles montre, en se relevant, ses orbites vitreux et sanglans. Et tout d'un coup, parmi ces hommes prompts aux attitudes viles et qui n'ont pas d'yeux pour regarder au ciel, on se souvient qu'on est étranger.

— Sortez du temple, les *appelés*...

La *liturgie des croyans* commence, et je sors en effet, emportant ma religion.

Le vestibule est toujours plein de ces corps étendus; ils n'ont pas bougé, ils n'ont pas vécu, et ce serait moins triste s'ils étaient morts. Mais au dehors, comme la nature reparaît bienfaisante et sereine! comme le Dniépr encore emmêlé de glace semble plus large, plus libre, meilleur! Le premier bateau, suivant son chenal étroit, va vers la slobode des juifs tapie là-bas au bout du pont; la plaine vaste dépouille par endroits sa couche de neige et montre la noirceur féconde de la terre; des tons roses irisent les lointains bleus; partout le ciel d'hiver se déchire et le printemps passe au travers.

Mille ans se sont écoulés depuis qu'ici même Vladimir renversa les idoles et baptisa son peuple. L'annaliste Nestor expose les hésitations du prince inclinant à changer de religion; d'une part, l'exemple de sa grand'mère Olga, première princesse chrétienne, les leçons d'un philosophe grec parlant de vie future et de peines éternelles l'attiraient vers le dogme de Byzance; de l'autre ses conseillers lui représentaient les difficultés d'une conversion en masse. « Sire, n'allez pas trop vite! Sans doute, les idoles sont des divinités peu rationnelles, mais enfin elles supportent l'ordre social, la morale y est attachée, le peuple les aime, et, somme toute, ce sont d'assez bons dieux... » Des légats envoyés dans les différens royaumes rapportèrent sur les choses de la foi: « Les Allemands se

réunissent dans des temples sombres, leurs cérémonies sont sans grandeur; les Bulgares s'asseyent irrévérencieusement dans les églises; ils regardent de tous côtés comme des insensés, et leur puanteur est intolérable; les catholiques font faussement usage, pour la communion, de pains azymes; leurs prêtres coupent leurs cheveux et leur barbe, ils s'abstiennent de chanter *Alleluia* pendant toute la semaine sainte; quant aux Grecs, ils honorent Dieu par des rites si mesurés et si touchans, la décoration de leurs temples est si riche, leur encens si rare, qu'entrer dans une de leurs églises, c'est prendre pied vraiment dans le paradis... »

Vladimir n'hésita plus. Baptisé lui-même en la ville de Cherson, il convoqua son peuple sur les bords du Dniépr, au pied de cette pente, là où l'on voit l'embarcadère des bateaux à vapeur; quiconque manquerait à ce rassemblement serait tenu pour rebelle et traité comme tel. Réunis sur la berge, on les poussa doucement au fleuve; les enfans demeurant près du bord à cause de leur petite taille, les adultes s'avançaient plus loin; les uns lavaient leurs nez, leurs barbes et leurs oreilles, d'autres nageaient çà et là; des jeunes gens s'éclaboussaient en riant.

Ainsi s'était accompli le baptême commun. Peu après, on vit dans Kief l'effrayante nouveauté d'une école grecque où l'on traînait de force les petits enfans. Quant aux idoles, on attacha Péroun à la queue d'un cheval, Péroun, Dieu tonnant, érigé jadis ici même par Vladimir, et régalé par lui de sang humain. Sa tête était d'argent, ses oreilles et ses moustaches d'or, son corps de bois dur semé d'escarboucles. C'est pourquoi, jeté au fleuve, il s'enfonça d'abord, nagea entre deux eaux, et ne reparut que là-bas, plus loin que les pentes du Pétchersk, là où ces dômes d'azur étoilé, à demi cachés dans un repli de l'immense nappe blanche, affleurent le contour du terrain. Le peuple en larmes le rappelait : « Surnage! surnage! (Vydibay!) » il l'attira au bord et l'adora une dernière fois. L'humble monastère Vydoubitzkii a paru à cette place pour expier la récidive d'idolâtrie; réduit à rien par la concurrence des moines du Pétchersk, il l'expie en effet dans la misère.

Et maintenant, après ces mille années, saint Élie dont le char roule au ciel par les temps d'orage a pris dans la superstition la place de Péroun. L'archange Michel a recueilli les attributs de Sviatovid, dieu de la guerre, celui-là même dont les

Hongrois ont fait saint Vitte. La Vierge sourit là où menaçait la *Zolotaïa baba* (1), déesse si avare qu'elle prenait aux paysans des morceaux de leurs habits. D'un culte à l'autre, qui niera le progrès? Sans ironie aucune, il est évident. Autrefois on adorait des statues, aujourd'hui on vénère des images; priver d'un seul coup de toute matérialité ces êtres symboliques eût été une nouveauté trop grande ; c'est beaucoup que de leur avoir retranché du moins une des trois dimensions de l'espace, car l'homme inculte est naturellement rebelle aux arts graphiques, car le sauvage peut voir un peintre travailler à un portrait ou à un paysage sans comprendre aucunement le sens de cette besogne colorée. Ainsi une représentation plane demande aux yeux du primitif un effort spécial d'accommodation; elle transporte son imagination hors du monde des corps; elle est pour lui le premier degré vers une conception abstraite de la divinité.

La nature pensante, pas plus que la nature *naturante*, ne fait de sauts, mais persévérant dans ses formes et les défendant contre toute influence nouvelle, elle ne se modifie que peu à peu, par lent procès physiologique. Cet éternel retard de la motion commune est justement la cause d'où naît le fait de la religion; car tout ce qui est devenu unanime, étant par là même soustrait à la variation, devient religieux.

Un abîme s'ouvre ainsi entre la pensée et la vie. Or il faut bien que la pensée accepte ce que la vie seule pourra changer; mais, s'y résignant, on n'empêchera pas qu'elle n'en souffre, ni que le chemin ne soit à jamais bien court pour elle, de la tristesse chrétienne à l'orgueil stoïcien.

Elle voit la vérité; elle la tient, mais ne parvient pas à l'établir et à la planter dans le monde ; et c'est pour elle une douloureuse pauvreté, cette chose dont elle est riche, de ne pas pouvoir la donner. Il a fallu mille ans pour détruire les idoles sculptées; en faudra-t-il moins pour extirper ces superstitions d'aujourd'hui? D'ici là, que de générations neutres, propres seulement à naître et à mourir, auront-elles passé, souffert, et fait de la poussière sous les pieds des nouveaux venus? d'ici là que de temps à vivre, que de sang à verser, que de sacrifices à vous faire, à vous, Dieu de la justice humaine, avant que *votre règne arrive!...*

(1) La vieille dorée.

II

Le Lundi Saint.

Une affaire longtemps différée, qu'il faut conclure, m'amène ce matin à la Lavra. Ce lieu saint n'est que le réduit de l'enceinte militaire jetée tout autour du Pétchersk; l'entrée principale fait face à la grille de l'arsenal; les Quarante Bienheureux peints là sur une fresque élèvent les mains pour bénir des trophées de canons. Sous le porche monumental et rococo, un moine assis mouille le front des gens avec un pinceau trempé dans l'eau bénite; puis c'est une cour dont les yeux s'étonnent. A droite et à gauche des bâtimens bas; au fond, un château à deux ailes, sans corps central, construit dans je ne sais quel style jésuite et doré, et qui se trouve être une église, la très sainte église de l'Assomption. C'est là qu'on garde l'Image miraculeuse apportée du ciel par les anges de la part de la Vierge; c'est là qu'on chante les vieux *lady* grecs invariablement répétés depuis mille ans. Un clocher très élevé, mais plus bizarre encore et plus lourd, aux trois étages de pilastres et de corniches, sonne justement un carillon qui s'achève par une note répétée, insistante; les silhouettes noires des moines convergent de tous côtés vers le temple; sous leurs bonnets carrés, le vent joue dans leurs chevelures bouffantes et crêpées. Hâtons-nous, ou bien je ne trouverai plus au gîte ce batiouchka.

Au bout d'un chemin pavé, qui plonge entre de hauts murs, une étroite échappée montre, à mesure qu'on descend, le fleuve puis la plaine, puis le ciel; et, tournant à droite, on arrive au sommet d'un amphithéâtre où des bâtimens dégringolent pêle-mêle. Partout des églises, hautes ou basses, posées comme ceci et comme cela, fleurissent de leurs coupoles dorées, blanches, vertes ou bleues, les terrasses du mystique jardin.

— Le Père qui dirige l'atelier de peinture? demandé-je à un moine qui bâille, de faim ou d'ennui, sur le seuil de la boutique aux images.

Il me conduit par un escalier raide et poudreux, par un corridor sans lumière et sans air, s'arrête au fond dans l'ombre, et, la bouche au trou d'une serrure, prononce je ne sais quelle formule ecclésiastique; le batiouchka paraît.

— Un officier français... Pour une demande particulière.

Je franchis le seuil; une corde qui glisse sur une poulie, une bouteille qui redescend au bout de cette corde, ferment la porte sur moi. Assis devant la petite table, nous causons. Vraiment, officier au service de France? Et Français d'origine? Certes, on doit s'honorer de me recevoir; l'Empereur a conclu une alliance avec le Président de la France, et plût à Dieu que les autres nations s'unissent de même à la Russie : ainsi la paix du monde serait garantie.

— Il est vrai, batiouchka. Mais, pour parler seulement de ce qui me concerne : j'habite depuis plusieurs semaines une maison russe, je porte un nom orthodoxe, et je n'ai pas encore l'image de mon saint à la tête de mon lit.

La chose s'explique : Bien que saint Patrikii — d'autres disent Patrik — soit deux fois au calendrier, vénérable le 20 mars et martyr au mois de mai, il est peu pratiqué des fidèles et l'on ne le trouve pas dans le commerce. Car pourquoi peindrait-on des images qui demeureraient des années au fond de la boutique et perdraient toute fraîcheur? Mais si quelqu'un en fait la commande, alors, avec plaisir, avec soin, dans le plus bref délai...

Sa barbe et ses cheveux roux buissonnent autour de sa douce figure; un sourire ingénu écarte ses lèvres pâles, découvre ses dents jaunes. A mesure qu'il parle, il semble qu'on touche du doigt les limites de cette âme, comme, en étendant les bras, on rencontrerait les murs de cette cellule. Les offices, l'atelier, la correspondance occupent tout son temps; pareil à quelque militaire, il a sa solde qu'il emploie pour son meuble et son vêtement. Ici le salon; mais là, la chambre à coucher. Une seule lampe brille devant trois images d'orfèvrerie, du travail de Moscou, et pardon si les oreillers du lit sont un peu dérangés; justement, à cette heure du matin, le batiouchka se reposait.

— ... Chez vous, en France, la règle est autre; les moines personnellement ne possèdent rien, quoique connus dans le monde entier pour leur délicieuse *chartreuse*...

Il fait claquer sa langue, son visage s'épanouit. J'ai choisi mon modèle : une figure debout sur les dalles d'un cloître, le visage austère et doux, le fond doré et gaufré ; tout autour, un émail byzantin. Mais le batiouchka qui m'accompagne jusqu'à l'escalier ne se résigne pas à me laisser tout seul et sans patron dans cette Lavra riche en images; il me demande le nom de mon père :

— Allez aux *pescheri* inférieurs, Patrikii Veniaminovitch, et là vous verrez l'ange de votre père, saint Veniamine(1).

Je prends vers ces *pescheri* le chemin des écoliers ou, si l'on veut, celui des pèlerins. Entrant au monastère, ils déposent leurs passeports au comptoir des arrivans; là, sur un tableau noir, leur nombre inscrit à la craie marque de jour en jour l'étiage de la foi. Cinq mille : le mauvais temps nous vaut ce contingent médiocre; mais en août, au carême de Notre-Dame, un arrivage plus abondant répandra par la ville des germes plus nombreux de choléra. Et voici la dernière unité qu'il faut ajouter à la somme : un homme velu, assis sur un banc, son ballot posé à terre entre ses jambes; il vient de Tomsk, ville éloignée, très éloignée, et comme il portait sur le dos ce sac qui est lourd, fort lourd, il se sent fatigué, tout à fait fatigué.

Une foule disparate, lente, silencieuse, va et vient dans la cour; des trésors d'humanité grouillent là, inexploités encore par l'ethnologue ou le moraliste. Fronts slaves et visages mongols; nobles têtes pleines peut-être de facultés, mais vides de connaissances; faces camuses marquées d'instincts animaux ; partout les yeux fixes et purs laissent transparaître les âmes vierges. On mange, et des pigeons ramassent les miettes du frugal repas ; on boit à une pompe ; des moines, assis dans une boutique, vendent des paniers, des cabas, des théières, des pots, puis des champignons, du pain, de l'huile et différentes denrées qui sont *postny* (2).

Contre le mur, un saint Nicolas doré resplendit derrière une vitre, au-dessus d'un tronc de fer-blanc; un pauvre homme aux sourcils froncés et qui porte autour du front le serre-tête du souci quotidien s'approche de lui, lui baise les pieds à travers la glace, puis tire lentement de sa poche des kopeks dont il fait deux fois le compte, de la main droite à la gauche, puis de la gauche à la droite. Jetant à la fin cette monnaie dans le trou, il écoute en son cœur l'écho de cette chute, regarde encore le saint et fait gravement le signe de la croix.

Un jeune garçon, croquant sous ses dents paysannes le pain blanc de la ville, m'observait tandis que j'observais cette scène. Mon costume lui plaît; il voudrait s'habiller comme ça, si toutefois la chose est permise. Et quand je me suis nommé :

(1) Saint Benjamin.
(2) De carême.

— Français ? répète-t-il avec indifférence ; moi, je vous croyais Persan.

Un autre, les yeux hagards, est posé comme une cariatide à la porte du réfectoire. On n'en tire que des réponses vagues : « Il y en a qui mangent et il y en a qui ne mangent pas... Peut-être servira-t-on à dîner et peut être ne servira-t-on pas... » Quant à lui il jeûnera : « Du lundi au samedi, il faut souffrir, c'est mieux. » Un moinillon, puant l'eau de vaisselle, les mains dans la poche de son tablier, l'encourage : « Persévère ainsi, frère, pour racheter tes péchés. Dimanche, tu te décarêmeras ; tu mangeras du poisson, frère... »

On les abrite dans des locaux pareils à des salles de police ; femmes et hommes, enfans et vieillards, faibles et forts, les misérables et les fortunés se mêlent là, non sans danger ; à chaque carême, quelque sanglante histoire, en jetant de la lumière sur ces bas-fonds, montre à l'intelligence épouvantée les gestes obscurs de ces êtres perdus dans la nuit. Les voici donc, tantôt dormant un sommeil inquiet, taquiné par la vermine, et tantôt assis à la turque, buvant un thé pâle dans lequel ils trempent du pain ; des femmes cousent près de la fenêtre ; une, relevant la planche de son lit, arrange ses hardes dans son coffre. Ils se grattent isolément ou se pouillent les uns les autres. Un vieux, assis sur le poêle, les jambes pendantes, lit à haute voix des psaumes dans un livre slavon. La joie de la communion reçue, la douceur des prières récitées se répandent sur ses traits paisibles et douloureux. Il est venu de Minsk en quinze jours ; le retour sera plus long, à cause du dégel. « Qu'importe, pourvu que Dieu donne la santé !... » Et quant à lui, il ne se plaindra pas ; ses affaires ont été en s'améliorant depuis que l'empereur nous a donné la liberté ; il a cinq fils, il a des chevaux, c'est pourquoi il ne se plaindra pas...

Et par-dessus ces formes changeantes et périssables, une image est suspendue à la poutre du plafond, et c'est Lui, ce modèle humain debout depuis deux mille ans sur le monde ; car c'est ici qu'il faut le retrouver, ici qu'il faut entendre son verbe vivant incessamment répété de bouche en bouche, de peuple en peuple, ici qu'il faut mesurer la multiplication de sa parole dans les actes et l'immense fructification de son grain de sénevé.

La galerie vitrée qui descend aux *Pescheri* est deux fois blanche, des reflets de la neige et de la couleur de l'enduit ; des femmes

vêtues de noir font sous l'arcade un groupe lent et triste, agréable aux yeux; un malade qui remonte avec peine, appuyé sur sa canne, la figure envahie de bubons, bredouille quelque chose au passage, d'une langue qu'embrouille déjà la paralysie générale. Nous arrivons à un cloître peint de fresques redoutables, les vingt épreuves que l'âme traverse avant de parvenir au ciel; on se groupe là pour la descente dans le souterrain.

Ces *pescheri* furent, paraît-il, creusés par les pirates Varègues qui s'en allaient pillant le long du Dniépr et qui cachaient là leurs provisions et leurs prises ; Kief était, comme on dit, *leur base stratégique*. Des anachorètes prolongèrent ensuite ces galeries; saint Antoine d'abord, au temps d'Iaroslav le Sage, puis douze moines troglodytes, occupés autour de lui à d'humbles métiers, puis saint Théodose, modèle de toutes les vertus. La confrérie croissant en renommée, l'ascétisme y devint sublime; plusieurs solitaires s'enfermèrent à jamais dans leurs cellules; ils buvaient de l'eau que leur apportaient leurs frères, mangeaient un pain de communion qu'on leur jetait par hasard; quelques-uns s'enterraient d'avance, comme fit Jean le Souffrant. Pionniers de la douleur et de l'austérité, ils écoutaient là le silence de la terre russe, et, comme d'autres aujourd'hui la fouillent pour lui prendre l'or, le fer ou le charbon, eux ne lui demandaient rien que son secret de tendresse et sa vertu d'amour. On observait un jour qu'ils étaient morts; et, recueillant dans des châsses leurs corps déjà transsubstanciés, là même où ils avaient si peu vécu, on leur donnait, par la vénération et la légende, cette prorogation d'existence qui les a fait durer jusqu'à nous. Or leur morale n'était pas celle de notre fin de siècle, car chaque âge a la sienne, qui est telle que la vie la dicte; mais, si j'en crois le petit livre *Kief, alphabet de la foi*, « de tous les points de la Russie, des pèlerins venaient les saluer, les écouter, et s'en retournaient instruits dans l'art de prier et de vivre. » Ils formaient donc ces générations patientes tombées maintenant aux abîmes du passé, mais propres jadis à la pauvreté, à la guerre, au sacrifice, à la mort. Qui niera l'œuvre de ces ouvriers? Qui dira tout ce que l'humanité pensante doit à ces hommes qui ne pensaient pas?

Nous descendons les marches de cette cave; la lourdeur de l'air angoisse dès le premier pas; mais puisque les cierges brûlent, il y a ici de l'oxygène; les poumons n'ont rien à réclamer. Le moine qui débite ses formules devant chaque niche ou chaque

cercueil, soulève pour moi un drap mortuaire et me montre la momie toute réduite et consumée, son visage couvert et ses mains gantées. A partir de « saint Pimène le maladif qui demandait à Dieu la continuation de ses maux », une vieille qui porte pieusement trois cierges allumés commence à sangloter; elle redouble à chaque halte, et pas même la source guérissante où nous mouillons nos yeux n'arrête le flot de ses larmes.

« Arsène le laborieux qui ne mangeait jamais avant le coucher du soleil. »

« Le vénérable Veniamine, riche marchand qui donna tout son bien aux églises et aux pauvres. »

Ici je m'incline; puis, non pas d'un seul doigt comme un Polonais, non pas avec deux doigts selon l'usage coupable des *raskolniks*, mais joignant ensemble le pouce, l'index et le médius en l'honneur de la sainte Trinité, du front à la poitrine, de l'épaule droite à l'épaule gauche, je fais le signe de la croix.

III

Le Mardi Saint.

Toute la semaine sainte n'étant qu'une préparation symbolique à la mort du Christ, les offices des trois premières matinées se distinguent par la longueur; c'est pour rappeler ces suprêmes journées que le Sauveur passa dans le temple et qu'il consacra à instruire le peuple. Les lectures de l'Évangile résument sa vie entière, cependant que la Passion prochaine est annoncée par le cantique : « *Voici venir le Fiancé.* » Ménageons pourtant nos capacités religieuses, et, sans entrer dans cette église de Saint-André, rêvons en pharisien du haut de la terrasse qui fait un promenoir tout autour d'elle.

L'église pâle plaît de loin par la sveltesse de ses coupoles d'argent ; détachées du dôme central, chacune d'elles s'effile sur un fût cannelé, et l'ensemble a quelque chose de mesuré, d'élégant, d'occidental. Mais, de près, on sent l'artifice et le manque de sincérité; colonnes et entre-colonnes, chapiteaux dorés, œils-de-bœuf aux encadremens rococo, frontons circulaires, motifs serpentins, ces élégances de surface contrastent désagréablement avec l'humble appareil de briques visible sous le stuc détérioré. Puis cette cendre des idoles sur laquelle le monument repose, l'immédiat voisinage de Sainte-Sophie ; tous les

souvenirs slaves et byzantins attachés à ce lieu; enfin ce paysage morne, déployé vers les quatre points cardinaux, — collines chauves couronnées de chapelles, la ville mamelonnée, un coin brumeux de faubourg, le Dniépr hésitant entre glace et eau, — la double tristesse de l'histoire et de la nature encadre mal cette œuvre ajustée et préméditée. On le prend ici en défaut cet art classique qu'une conspiration littéraire prétendrait aujourd'hui encore imposer comme l'art absolu. Absolu, il le fut à la manière humaine, aussi longtemps qu'on n'en a pas connu d'autres.

L'histoire a voulu jadis que les traditions nationales s'éloignassent du Dniépr pour plusieurs siècles et que la Russie pèlerine ne rapprît le chemin de Kief que pour y rapporter une âme moderne, reformée déjà aux leçons de l'Europe. Ainsi l'art proprement russe est absent d'ici; il faut le voir se former à Souzdal et à Vladimir, alors que, sous des influences peut-être lombardes, romanes, gagnant à travers l'Allemagne, et peut-être syriaques, arméniennes, propagées le long de la Volga, les maîtres modifiaient le type de Kief quant aux proportions des façades et quant au caractère de la décoration; il faut le chercher au Kremlin, à l'heure même où, Byzance disparaissant, Moscou surgissait dans l'histoire; les Italiens à la solde des tsars remplaçaient ces architectes de Novgorod et de Pskov qui ne savaient plus construire et provoquaient une renaissance insoucieuse, il est vrai, des modules du Parthénon, mais conforme au goût et à l'âme populaires, ce qui vaut mieux.

La ville même, coupée en deux, traduit dans sa forme l'immense hiatus de son histoire; ici, le passé, des maisons hautes, serrées entre elles comme sous la pression des remparts d'autrefois; là-bas, un siècle nouveau, de grands quartiers clairs, un élégant jardin cachant derrière le voile des branches la façade close du *palais impérial.*

C'est à peine si chaque règne nouveau fait se rouvrir une fois la demeure silencieuse et si la souveraineté russe, souriant à l'humilité de ses origines, revient un soir dormir dans son berceau. Et vainement les bruits du monde donnent-ils pour probable le transfert de la capitale à Kief; on observe à ce propos que, si le changement s'était accompli cinquante ans plus tôt, et la question polonaise et la question d'Orient seraient aujourd'hui définitivement tranchées. Mais des intérêts nouveaux l'emportent désormais sur ces vieilles affaires. La Sibérie, ouverte à la

civilisation par la *conquista* d'Yermak Timoféief, n'est point civilisée encore, ni conquise économiquement; voici commencer vers elle un grand mouvement. Les ambitieux que le lucre attire, les pauvres gens qui fuient le malaise de la vie rurale, les ignorans que traque l'intelligence et qui cherchent un coin obscur où se bauger, tous s'en vont vers les montagnes de métal, vers les terres neuves à la culture, vers les déserts propices à l'existence sauvage. Ainsi l'amibe russe qui se déforme et déflue vers l'orient, vers la lumière, et cherche de ce côté une nouvelle position d'équilibre, emporte bien loin de Kief son centre de gravité.

C'est pourquoi les empereurs eux-mêmes ne paraissent plus ici qu'en pèlerins. Une visite à la Lavra, une revue des troupes, un office à Sainte-Sophie, un repas où paraît le poisson *veresoub* pêché dans la rivière Rossi, laquelle fournit seule ce manger impérial : jusque dans ces épisodes traditionnels, les caractères des souverains se sont laissé voir. Catherine séjournait ici pendant le carême de 1784, avant son grand voyage de Crimée; vraiment impératrice, car elle dominait son entourage, elle n'interrompait pas sa vie enjouée et laborieuse, mais improvisait une petite cour où Ségur joua son rôle et dont il a conté les passe-temps. Alexandre Ier, au retour de France, venait humilier dans le sanctuaire son front victorieux. Il avait envoyé de Paris au trésor de Sainte-Sophie un vase sacré portant l'inscription : « En mémoire de la libération nationale et des bienfaits rendus par la Russie à ses ennemis mêmes. » Dans la cathédrale, il récitait les psaumes avec les chantres; il visitait à la Lavra un moine aveugle, le saint homme Vassien.

— Êtes-vous depuis longtemps au service de l'Empereur? demandait le religieux qui pensait recevoir le prince Volkonsky; et la conversation se poursuivait librement jusqu'à ce que le prince supposé se démasquât :

— Bénissez-moi comme le dernier de vos fils spirituels, comme un simple chrétien...

Mais Nicolas, humant ici une odeur de révolution, entrait dans Kief le sourcil froncé. La ville n'était pas ce centre purement russe qu'elle est devenue, mais l'élément polonais y dominait; ou plutôt le fond vraiment russe de l'ancienne population portait à la surface une couche polonaise par-dessus laquelle un nouveau sédiment national commençait à se déposer. Pour hâter cette russification, le souverain offrait des gages : le pont Nicolas,

la chaussée qui prolonge ce pont, enfin, cadeau plus longtemps différé, l'université Saint-Vladimir.

« J'aime qu'on se conforme aux vieux usages », disait-il en voyant les moines du Pétchersk distribuer la bouillie aux pèlerins mendians. Les fresques qui ornent l'église de l'Assomption avaient été restaurées par son ordre ; mécontent du travail, il s'en taisait cependant, et ne souriait pas même quand, après l'office, le métropolite Philarète lui présentait un groupe de peintres :

— Sire, ce sont les frères qui ont refait les tableaux de l'église.

— Bien. Mais qui donc leur a montré la peinture?

— Sire, c'est la mère de Dieu.

— En ce cas, répondit l'Empereur, je n'ai rien à dire.

Si le don pictural nous vient droit du ciel, Philarète tenait pour infernale l'idée de la sculpture. Il refusa opiniâtrément de consacrer le monument élevé à saint Vladimir; des portraits, tant qu'on voudrait, mais des statues, jamais; on faisait une idole de celui-là même qui avait détruit les idoles. Tenant ainsi tête à l'Empereur, — les faibles seuls ont de ces hardiesses, — il lui fit un jour une de ces fines réponses qu'il n'est que les pauvres d'esprit pour inventer. On inaugurait les fameuses fortifications du Pétchersk ; Nicolas rayonnait devant son œuvre achevée.

— Eh bien, Vladyko! avons-nous bien défendu tes Images?

— Non, sire, répondit le bonhomme; car ce sont mes Images qui défendront votre forteresse.

IV

Le Mercredi Saint.

A Dieu ne plaise qu'on voie un jour ce terrible épisode, la défense des Images de Kief. Mais Philarète disait vrai : toute énergie militaire, toute cohésion nationale trouvent ici leur cause dans la croyance religieuse.

Les empereurs ont senti de bonne heure la puissance du levier moral que l'orthodoxie pouvait mettre entre leurs mains, Pierre le Grand tout le premier, dont les plaisanteries sur le « très bouffon synode », dont les ordonnances politiques ou somptuaires contre le patriarcat ou l'épiscopat exprimaient bien autre chose que de l'irrévérence; elles révélaient le ferme dessein d'assujettir un pouvoir respectable par sa force et dangereux par son autonomie. De Maistre use quelque part de cette comparaison : « L'église ca-

tholique pouvait être représentée par une ellipse; dans l'un des foyers on voyait saint Pierre et dans l'autre Charlemagne... » Or il est dans les propriétés de l'ellipse qu'un point ne puisse s'approcher d'un foyer sans s'éloigner également de l'autre; si saint Pierre attire, Charlemagne est dépossédé. C'est ce que faisaient bien voir l'histoire déjà longue de la papauté et l'histoire commençante du patriarcat; et c'est la raison pour laquelle l'empereur Pierre, changeant l'ellipse byzantine dans le cercle orthodoxe, amena tout l'État russe à graviter autour d'un centre commun.

L'Occident a vu le phénomène inverse, un des foyers s'éloignant de l'autre jusqu'à l'infini. La séparation consommée du pouvoir temporel avec le spirituel est ici un résultat systématique de l'histoire, l'effet d'une longue vie politique et le dernier terme d'une évolution philosophique aboutissant à une conception positive de l'État. Au contraire la connexion, ou, si l'on veut, la confusion des mêmes pouvoirs, convient à cette phase d'enfance et de croissance que traverse encore le corps russe; l'orthodoxie joue dans la conscience de ce jeune peuple le rôle que la religion joue jusqu'aujourd'hui chez nous dans l'éducation de l'adolescent.

Nous autres, êtres cérébraux, nous serions volontiers portés à ne juger que dans son opposition avec l'*intelligence* ce principe d'orthodoxie qui meut le corps entier. Mais il faut voir cette force unique s'étendre sur l'Europe et l'Asie; il faut la voir accompagner partout la vie, car les garde-frontières emmènent avec eux dans la steppe des églises roulantes; la précéder même, car le premier wagon, plus indispensable encore que le tender, lancé sur la voie transsibérienne, aura été un wagon-église; enfin l'envelopper sans cesse de ses formes souples, car un régiment ne peut recevoir un étendard nouveau, célébrer un anniversaire, changer de garnison, sans que le prêtre bénisse ce signe, consacre cette mémoire ou mette ces soldats en chemin. Et surtout il faut songer à ces êtres sans nombre qu'elle élève avec peine jusqu'à l'étiage moyen de la pensée russe, jusqu'au niveau orthodoxe, le moujik d'abord, encore plongé dans les ténèbres, puis tous ceux du Nord, Samoyèdes de la Nouvelle-Zemble, Ostiaks de l'Obi, Vogouls de l'Oural, Toungounzes de l'Amour portant sur leurs habits de peau de poisson la croix, signe de nationalité. Peut-être la Russie, par le jeu de sa propre vie, éliminera-t-elle un jour ces élémens inférieurs; mais tenter de les assimiler était un primordial devoir auquel elle n'aura point failli.

Ces peuplades déshéritées ont justement rappelé naguère l'attention sur elles par une affaire retentissante, par le procès des Votiaks. Ceux-ci, quelques centaines de mille hommes, entre les rivières Viatka et Kama, forment en pays russe un canton finnois. Évangélisés à plusieurs reprises, ils sont tenus pour chrétiens; ils s'adonnent cependant au culte des ancêtres et mêlent aux saints du calendrier slave tout un panthéon païen: Borchoud, gardien du bonheur, est leur dieu principal; on l'honore dans une *chalache* (1) particulière, sous l'espèce d'une chaîne suspendue au-dessus d'un foyer; ce foyer et cette chaîne sont fétiches. Or la question dont toute la littérature russe s'est émue, sur laquelle Korolenko réclamait « de la lumière, le plus de lumière possible! », est celle de savoir si ces Votiaks, pareils en somme aux autres populations de souche finnoise, plus doux même de mœurs que les Tchérémisses, ne seraient pas capables aujourd'hui d'accomplir rituellement des sacrifices humains? Le cadavre d'un mendiant jeté en travers sur un de ces chemins de planches qui servent à la traversée des marais, découvert là non loin du village de Moultane, décapité, exsangue, étrangement mutilé, fut la mystérieuse victime qui réclamait justice. Les six accusés n'ont pas cessé de nier avec douceur, disant qu'ils pouvaient bien souffrir, puisque le Christ avait souffert; faute de preuves, ils viennent d'être acquittés en troisième instance par le tribunal de Mamadycha.

On voit par cet exemple tout ce que la Russie attend encore de l'apostolat. Les mêmes raisons qui donnent au facteur religieux, moyen de propagande et de cimentation nationales, une telle importance intérieure, valent aussi au dehors de l'empire; elles s'opposent au règlement d'une question dogmatique pendante depuis le moyen âge et que notre fin de siècle se serait volontiers flattée de résoudre, celle d'une réconciliation entre l'Église orthodoxe et l'Église romaine. A chaque génération, des cœurs généreux se risquent et succombent dans cette entreprise. Tel ce prêtre Tolstoï, érudit, polyglotte, pèlerin à Jérusalem, voyageur autour du monde, qu'on vit à la fin passer délibérément dans le camp catholique. Il disait dans Rome sa messe orthodoxe, offrant aux fidèles de confession romaine la communion sous les deux espèces; il disait dans Moscou sa messe papiste, nommant rituellement Léon XIII aussitôt après l'Empereur. Un arrêt du consistoire

(1) Une cabane de bois, servant de temple.

de Novgorod l'a privé récemment de la dignité ecclésiastique.

L'espérance que le parti catholique fondait sur cette propagande n'était que l'éternelle illusion de l'entendement, ambitieux de mener le monde; la raison sourit, il est vrai, des différences rituelles qui séparent les deux confessions, mais la raison ne peut ni peu ni beaucoup dans ces affaires et son pouvoir est zéro. Prétend-on avec un livre, avec un homme, prétend-on en une seule génération corriger une variation vieille de plusieurs siècles?

La masse populaire russe n'est sujette encore qu'aux lois d'une vie purement physiologique; les argumens ne valent pas pour elle; ses croyances sont toutes de coutume et d'inconscience; les impostures qu'elle accepte sont des plus grossières et des plus risibles. Aussi, comme une lame de verre se fend à l'échauffement, la moindre influence catholique ferait se fissurer le bloc orthodoxe, mauvais conducteur de la pensée, et le plus gros morceau resterait du côté du schisme. Un nouveau *raskol*, pareil à la scission causée dès le XVII[e] siècle par la simple résolution d'imprimer les évangiles et de les épurer, s'ajouterait aux sectes sans nombre qui foisonnent dans la steppe, à toute cette ivraie qui étouffe par endroits le bon grain.

Circonstance aggravante, cette secte serait la secte polonaise. Ce nom seul ne remet-il pas en tête toute une sanglante histoire, ne ramène-t-il pas le débat à cette issue trop de fois tentée, à la preuve des armes, et ne montre-t-il pas que le rapprochement rêvé entre ces mondes incommensurables ne pourrait se faire que par une guerre ouverte et par du sang versé?

V

Le Jeudi Saint.

Hier soir retentissait pour la dernière fois dans les temples la prière de contrition; le carême achevé, nous entrons dans le temps pascal. Les communians afflueront en nombre à la messe de ce matin; puis deux rites annuels, propres à cette ville archiépiscopale, seront célébrés dans la cathédrale, la *consécration de la myrrhe* et le *lavement des pieds*.

Il ne faut pas confondre la *myrrhe* avec l'*huile sainte*. Celle-ci, substance simple, sert pour l'extrême-onction et pour une confirmation symbolique distribuée aux fidèles après les vêpres, les jours de fêtes solennelles. Mais l'application sacramentelle

de la myrrhe ne se fait qu'à l'heure du baptême, ou, sur le front du souverain, lors du couronnement. La minutieuse préparation de la liqueur a duré trois jours; l'huile, le vin blanc, les essences de rose, de benjoin, de violette, de bergamote, d'iris, de lavande, qui la composent figurent en elle les dons infinis de l'Esprit saint.

Le *lavement des pieds* se fait en commémoration de la Cène; l'archevêque, représentant Jésus, s'avance vers douze prêtres assis qui représentent les disciples; le diacre, cependant, commande à voix haute : « Dépose tes ornemens. —Verse l'eau dans la cuvette. — Approche-toi de Simon-Pierre... » La naïve cérémonie est au demeurant celle qui se célèbre le même jour à Notre-Dame; le mieux, pour voir du nouveau, sera d'attendre la fin de l'office et d'entrer à l'heure du silence dans l'église neuve de Saint-Vladimir.

Elle est debout pour représenter dans Kief l'idée d'une orthodoxie moderne devenant source d'un progrès lent et systématique, en même temps qu'elle demeurerait l'arche des croyances anciennes. La construction du monument avait traîné cinquante années; mais, grâce à l'intervention personnelle de l'Empereur, la décoration entière s'acheva du vivant d'Alexandre III; le temple est ainsi la caractéristique de tout un règne et comme le testament religieux du dernier souverain.

La circonstance même qui appelait l'œuvre à la vie en accroissait l'intérêt, en garantissait la beauté, et c'était vraiment une tâche hardie et nouvelle que celle à laquelle l'art russe se trouvait convié : de faire déboucher en pleine vie les formes hiératiques de la peinture religieuse traditionnelle. Or deux écoles iconographiques sont en présence : l'une byzantine, symbolique, ascétique; l'autre italienne, réaliste, profane. Ces deux formules répondant à deux tendances d'esprit à jamais distinctes, partout vivaces, elles devaient diviser les imagiers de Saint-Vladimir, et c'est en effet avec justesse qu'on nommerait Vasnetzof et Nestérof des Byzantins, Svédomski et Katorbinski des Italiens. Ceux-là introduisant dans une tradition tout abstraite et liturgique un esprit de vie qui la ranimerait, ceux-ci acceptant pour leur composition la règle d'une simplicité sévère, l'accord final des manières était promis d'avance. Une étroite et sympathique collaboration présidait à la composition des œuvres, puis l'ornementation venait les nouer ensemble d'un lien souple, ingénieux, charmant.

Mais l'inégalité des talens subsiste après la conciliation des

genres. Pour les deux Italiens, *Dieu soit avec eux*, comme on dit ici des gens dont on n'a cure. Toute l'attention et toute la sympathie vont à Vasnetzof. Il appartient à cette catégorie d'hommes parmi lesquels la pensée russe trouve souvent ses porte-paroles, à la catégorie des fils de popes; né dans un village du Nord, élevé d'abord au séminaire, puis à l'École des beaux-arts, ses premières grandes toiles furent des illustrations des bylines russes ou des scènes de l'âge de pierre pareilles d'inspiration à la toile célèbre de Cormon; témoignant ainsi de l'amour des hommes et du respect du passé, ces deux composantes du sentiment religieux, il se désignait d'avance pour inscrire un jour sur ces murs, dans la langue des images, les grandes pages du poème chrétien.

J'entre dans la nef centrale, sa Chapelle Sixtine. L'éclat des ors vifs et des couleurs encore fraîches jette tout d'abord aux yeux une impression nombreuse et menue qui serait très orthodoxe, si les gestes des hautes figures, si le hardi mouvement d'une palme ou d'une arabesque n'y mêlait quelque chose de gothique. On s'avance, on s'arrête, on détaille, et tout est simple, tout est vrai, tout est juste; et c'est un délice d'errer parmi ces formes plus belles que l'humaine, et de vivre ici une heure en oubliant la vie.

Ou plutôt c'est la vie passée, ce monde de légendes et de symboles où le cœur de l'enfant se formait; tout ce qui depuis si longtemps faisait silence, éteint par les preuves de la science et sous mille rumeurs intellectuelles, c'est tout cela qui chante dans le souvenir...

Au fond, sur la surface sphérique qui domine l'autel, une Vierge debout foule un nuage horizontal; derrière elle, sur le ciel d'or, des vapeurs roses composent une aurore où volent et jouent des anges aux six paires d'ailes. Elle offre au monde l'Enfant dont les yeux regardent et dont les bras bénissent.

L'iconostase basse, sans porte du Nord ni porte du Sud, est celle des premières églises byzantines; de sombres figures en occupent les cadres de marbre blanc : un Christ assis, aux couleurs de mosaïque, étend ses mains étranges, point dessinées ou systématiquement allongées pour rendre le geste plus évident; pareilles à ces mains d'ouvriers qu'un travail a déformées, ces mains de l'apôtre ne sont que prière et bénédiction. Mais dans des mains pâles et tendres, épanouies vers Dieu, Madeleine porte l'œuf symbolique, élève le vase plein de myrrhe qu'elle

va répandre sur les pieds du Sauveur; ses yeux tristes, profonds, innocens, aimans mêlent encore à l'amertume de son repentir la douceur de son péché.

De hautes statures sont debout comme des sentinelles sur les faces des pylônes; portraits véritables, et le réalisme en est tel qu'on s'étonne qu'il n'ait pas altéré le caractère religieux des personnages et qu'au contraire il l'ait accru. Sainte Olga, une femme russe, élève d'une main la croix et, de l'autre, présente sur une serviette l'offrande d'un petit monastère de bois; on lit dans ses yeux farouches, encore effarés devant le baptême, sa vengeance du meurtre d'Oleg et sa traîtrise envers les Drevliens. Puis, Procopée d'Oustiouj, un solitaire courbé par la fatigue et par la prière; Alepi l'iconographe, un bonhomme debout parmi des pots de couleur et qu'il semble qu'on ait déjà vu dans quelque monastère; sur ces deux visages, une sainteté humaine faite de bonté sans bornes et d'inaltérable douceur. Enfin, au bas de la nef, un grand Jugement Dernier que préside un ange mystérieux, fatal : il porte d'une main l'Évangile, de l'autre la balance où les actions sont pesées; la mer qui bout, la terre couverte de ruines et d'ossemens rendent les coupables au feu universel; et des âmes montent à Dieu : Ève enveloppée dans ses cheveux blancs, Adam portant sa ceinture de feuilles, les saints, les preux, les martyrs, tous ceux qu'aucun crime ne charge et qui sont légers dans cette gravitation du bien et du mal.

On trouve à l'étage, dans chacune des galeries, un autel décoré : quatre grandes figures isolées ornent les compartimens de l'iconostase et forment avec une fresque de fond un harmonieux et délicat ensemble. Nestérof, symboliste moderne, artiste craintif qui frissonne devant la forme et la couleur, a peint dans sa gamme pâle ce Boris martyr, ce Glèb émacié et douloureux qui marche frileusement sur la neige, ce Constantin debout dans une prairie mystique, cette Hélène royale appuyée sur la croix. Il plairait davantage si l'artifice et la lourdeur de ses procédés ne gâtaient par endroits le charme de sa composition. Que signifie par exemple, dans cette Nativité, la traînée épaisse qui descend de cette étoile et vient se raccorder au nimbe de la Vierge?...

— Ainsi le Christ a voulu naître dans la pauvreté! dit tout à coup une voix derrière moi.

Cet homme m'aborde en souriant, mine chétive, pas trop propre; une guirlande de roses brodées au coton rouge orne le

plastron de sa chemise. C'est le gardien de l'église, autrefois *capténarmouss* dans l'infanterie, deux fois rengagé, gratifié d'une médaille, d'un livret et de plusieurs certificats qu'il conserve chez lui dans un coffre. Il ne me connaît pas encore, mais il m'aime déjà, et quand il aime les gens, lui...

Pour achever, il met la main sur son cœur. Quasimodo vivait dans Notre-Dame; frère des goules aiguës et tortueuses, il formait à leur semblance son âme difforme et profonde, mais celui-ci, parmi les couleurs et les ors, s'est fait cette âme qui s'étale et qui s'offre, toute de surface. J'y regarde et vois les images s'y réfléchir. Il raconte le miracle propre à cette église : bien avant que Vasnetzov eût peint cette figure principale de la Vierge debout sur les nuages, des taches d'humidité apparurent un matin sur le mur; elles dessinaient exactement cette silhouette que l'artiste a depuis mise en couleurs.

— Les journaux l'ont annoncé, conclut-il pour entraîner entièrement ma conviction.

Puis, comme si j'étais infiniment éloigné des choses de cette religion, il m'explique avec détail chaque tableau :

— La Transfiguration... C'est cette apparition du Christ où les apôtres le virent si brillant, si brillant, qu'ils ne pouvaient pas le regarder en face.

Il cache ses yeux avec ses mains, comme ébloui lui-même, puis démasquant sa figure chafouine et riante :

— Le Paradis perdu... Je vous raconterais volontiers l'histoire du Paradis perdu, mais vous aurez plus de plaisir à la lire dans les œuvres du poète russe Milton.

— Russe, vraiment? Je le croyais Anglais...

— Russe, tout à fait Russe, insiste-t-il, puis il concède pour me faire plaisir :

— Peut-être l'a-t-on traduit en anglais...

VI

Le Vendredi Saint.

Aujourd'hui s'accomplit le suprême et tragique épisode, la mort du Christ.

Comme les chants des disciples accompagnaient le Maître vers le jardin des Oliviers, les antiennes et les canons alternent aux matines avec la voix du prêtre récitant l'Évangile de la Passion. Du

dimanche au jeudi, jour par jour, on avait suivi la victime sur la route de Gethsémani, au parvis du temple, dans la maison de Simon le lépreux ; on avait rappelé le miracle du figuier, l'entretien avec les Pharisiens et les Sadducéens, l'offrande des parfums apportés par la pécheresse. Il faut maintenant, heure par heure, accompagner le mourant dans son agonie et c'est pourquoi douze lectures, sonnées au battant de la cloche, comme au marteau d'une horloge composent cet office de nuit.

Le chœur commence le texte par un psaume à trois phrases, puis par une litanie, puis par un nouveau verset ; et cette symétrie des rythmes prépare d'une manière obsédante et douloureuse la reprise de la récitation. Mais pour marquer l'approche du dénouement et la consomption des derniers instans, à chaque fois, la prose s'accourcit. Le prêtre, un vieillard aux mains tremblantes, s'émeut davantage et, venant à lire le renoncement de Pierre, il éclate en sanglots.

Tandis que défaille ainsi la voix isolée, le chœur infatigable reprend sa marche symphonique, tantôt maudissant Judas et tantôt louant le bon larron qui « en une heure gagna le paradis. » Ainsi l'éternel espoir chante encore avec la douleur du jour.

La dixième heure — quatre heures de l'après-midi — est celle de la mort et de la mise au tombeau. Pour rendre la cérémonie plus ample et plus symbolique, on la commence dans l'église de Saint-Georges, on l'achève dans la cathédrale de Sainte-Sophie. C'est d'abord un office ordinaire, psaumes, antiennes, le clergé qui entre et qui sort ; mais la porte du Roi des Rois, ouverte après la récitation de l'Évangile, montre la *plaschanitza* déposée sur l'autel ; c'est la civière sainte qui représente le suaire et sur laquelle est brodée l'image du Crucifié. Le prêtre l'encense trois fois ; cette action répétée marque l'indécision de Joseph et de Nicodème qui ne savent où, comment, ensevelir Jésus. On forme enfin son cortège, on l'emporte à pas lents, précédé par l'Évangile, éclairé par des flambeaux. Les fidèles se prosternent au passage, puis suivent avec des larmes l'hostie universelle que chaque homme a mise à mort.

Un grand vent balaie la cour et fait s'égoutter la cire des cierges ; des nuages se déploient au-dessus de la cathédrale, comme déchirés aux pointes des dômes ; on lit là-haut, sur la page d'azur brouillé, que « Ce ne sera pas toujours l'hiver ! il faudra que la glace fonde... » Le mort déposé au milieu de la nef prin-

cipale, le temple devient son sépulcre; la nuit tombant, on allume une lampe; de nouveaux venus succèdent. Jusqu'à l'heure de la résurrection, des visiteurs viendront incessamment le couvrir de baisers et de fleurs.

VII

Le Samedi Saint. — La Pâque.

Le Christ, descendu aux enfers, lutte contre le démon; c'est pourquoi les cérémonies d'aujourd'hui présentent un caractère d'attente et d'indétermination. Les œufs et les fleurs posées sur la table où l'on va baiser l'Évangile présagent la victoire prochaine; pourtant l'interminable office de Vassili le Grand maintient l'oppression religieuse qui pesait sur ces derniers jours.

Or le peuple, ce soir, est las d'attendre son Dieu ; en vain, pour le tenir éveillé jusqu'à l'heure de l'office, lui lit-on les actes des apôtres; couché sur les dalles, il abrège le jeûne par un peu de sommeil.

La cérémonie de minuit est plus que religieuse, elle est officielle et nationale; tout fonctionnaire y paraît dans la tenue réglementaire; les places sont réglées selon les préséances; le préfet de police fait lui-même la police.

Tenant en main un petit cierge, j'attends là, derrière un dos chamarré; à droite, mon ami Dmitri Féodorovitch; à gauche, un vieillard qui porte simplement le costume de la noblesse et prie avec ferveur. Des chants retentissent au dehors; pareil aux saintes femmes qui rencontrèrent le Sauveur aux portes de Jérusalem, le clergé, portant images et bannières, cherche le Christ. D'abord à l'ouest, puis au sud, à l'est; il fait ainsi le tour du temple. Cependant l'assistance agitée regarde vers la porte qui, pour quelque symbole, est maintenant fermée; un gendarme qui passe sur la pointe des pieds, portant un ordre, a l'air d'être dans le secret.

Des guirlandes de lumière bordant le balcon de l'étage font palpiter dans la pénombre les profondeurs sphériques de la couverture; les coupoles sont des ballons d'or qui frémissent à l'attache; et là-bas sur la *muraille inviolée*, telle encore que l'a dressée jadis l'artiste byzantin, l'immense Vierge de mosaïque luit et se déforme et fait des gestes avec les bras. Son manteau bleu, fermé d'une ceinture pourpre, tombe de sa coiffure jusqu'à

ses pieds ouverts chaussés de brodequins rouges; les pendeloques de ses bracelets sont des croix. Et tout un vol d'images s'échappe de ses mains allongées; prisonnières de la voûte d'or, elles enguirlandent les arceaux, tournoient dans ces coupoles où la lumière vibre et se réfléchit comme fait le son dans une coquille marine.

Tous ces visages morts considèrent avec tristesse les hommes d'aujourd'hui; à travers l'instant que nous sommes dans la durée, le regard de leurs yeux dilatés et sombres est tout ensemble le secret du passé et l'énigme de l'avenir.

On songe et l'on doute avec eux. Où s'en ira-t-il un jour, l'or de l'iconostase? Entre cette fixité où le voilà et le rapide et constant mouvement d'échange grâce auquel les ressources du travail viendront sans retard satisfaire les besoins, comment la Russie franchira-t-elle toute cette distance? Ce passage à une forme moderne de l'existence, égoïste et combative, cette course au bien-être, cette lutte pour la vie qui partout s'exaspère et dans laquelle c'est nous, soldats, qui sommes les pacifiques, cette lutte industrielle, comment une nation purement militaire saura-t-elle la soutenir? Et dans cette bataille où l'on ne frappe plus avec le fer, mais avec ce métal que voici mêlé encore aux adorations, comment de ses mains inexpertes maniera-t-elle l'arme redoutable que les nations plus anciennes n'ont pas encore appris à porter, et qu'on ne peut ni diriger ni seulement déposer sans que des hommes viennent se blesser à son tranchant d'or?...

Tout d'un coup un chant joyeux éclate; un allègre frisson court sur le peuple, sans atteindre pourtant la région correcte où nous nous tenons; les prêtres, qui rentrent d'un pas rapide, répandent partout un mot d'ordre de victoire et de délivrance:

— Christ est ressuscité! me dit l'un d'eux dans l'oreille; la flamme de son cierge met un reflet rouge sur son front intelligent; il sourit avec politesse, et le vieux gentilhomme, en hochant la tête, fait le signe de la croix.

Les chantres à pleine voix, puis le chœur en sourdine, répètent un même motif, et c'est un appel triomphant d'en haut, une réponse timide d'en bas, accordés à l'unisson d'une joie surnaturelle :

— Christ est ressuscité d'entre les morts; par sa mort il a vaincu la mort; il rend la vie aux dormans du tombeau!...

Les prêtres, un instant absens, déposent leurs robes noires et reparaissent en de pompeux ornemens blancs; leurs longs cheveux

mêlés à leurs barbes sur cet éclatant brocart, ils évoluent lentement, symboliquement, au milieu des fumées d'encens. La *plaschanitza*, emportée sur leurs épaules, disparaît derrière l'iconostase; elle doit demeurer sur l'autel même jusqu'au jour de l'Ascension. L'aigle impériale la veillera; fermoir de la porte sainte, elle étend une aile sur chacun des battans.

Et cependant, du haut du temple, les voix dont le timbre accuse et la fatigue de toute la semaine et l'allégresse de l'heure présente s'élancent et retombent sur un rythme rapide et cadencé:

« Comme saint David dansait devant l'Arche, dansons en l'honneur du Christ ressuscité...

« Venez, nous boirons la boisson nouvelle... »

Dmitri Féodorovitch m'explique les choses, mais je comprends tout seul, je comprends bien; c'était hier un rite d'hiver, c'est ce soir un rite de printemps. Et voilà justement pourquoi la Pâque a ici un sens particulier qu'elle ne saurait avoir en Occident; un seul jour suffit en ce climat brusque pour liquéfier les rivières, ameublir le sol, alléger la brise, approfondir le ciel; la créature humaine, tout à coup plongée dans ces fluides nouveaux, tremble d'un vertige sensuel et cherche le rythme d'une nouvelle vie. Le corps affranchi du carême symbolique qui était la participation de la chair aux rigueurs de la saison, le cœur où le sang accéléré monte comme une sève, la conscience conviée aux images de la couleur et du mouvement, aux bruits de la campagne, aux cris des animaux; l'homme tout entier éprouve en soi la victoire du principe vital et célèbre dans les temples l'apothéose du Dieu bon. Qu'importe après cela si la Pâque chrétienne a remplacé la *Vesné* des anciens Slaves? Les choses du culte, nous pouvons, avec l'aide de l'histoire, les modifier; mais les choses de la nature, nous ne les changerons pas.

Comme si le temple s'élargissait sur toute la ville, une assistance emplit la cour; des corbeilles contenant les œufs peints ou dorés et les *paschi* faites de laitage s'alignent le long d'une table; une multitude de petits cierges, pareils à des lucioles dans un pré, la changent en une pelouse de lumière. Rangés là comme des soldats, les gens, debout, attendent que le prêtre vienne bénir. Sur ces figures éclairées par en bas, des ombres changeantes accentuent les marques du jeûne, de l'âge, de la pauvreté, du vice peut-être, car qui déchiffrera le palimpseste d'un visage? Mais, comme une seule clarté caresse ces fronts divers, un même rayonnement

efface toutes ces tristesses. Et vraiment c'est une belle chose, quand d'un bout à l'autre d'une nation circule un sentiment unanime, quel qu'il soit d'ailleurs et quoi qu'il vaille, car s'il est unanime que ne vaut-il pas? On le voit dans leurs yeux : ils espèrent en ce ressuscité. Déjà, parlant à l'âme du tsar libérateur, il l'a persuadé de faire sujets ceux qui n'étaient qu'esclaves, mais ses miracles ne sont pas achevés; il ne revit que pour aider les petits à vivre; par sa mort répétée, peu à peu il vainc leur mort.

La voiture roule vers le monastère de la Grande-Duchesse, où le général va porter ses félicitations de Pâques; assis à côté de lui, il me semble que je comprends pour la première fois son œuvre militaire et que je sais avec certitude ce que l'avenir pensera de lui. Nous retrouvons dans la cour du couvent les mêmes offrandes, les mêmes lumières et le même peuple de Dieu; le courant de la joie universelle gagne les cloches par la corde du sonneur, emplit d'une rumeur vivante le clocher aux arches surbaissées, aux colonnes pansues, essaime dans le ciel les notes ailées du carillon. Étrange tableau de cette architecture d'Asie encadrant cette scène d'autrefois... L'œil surpris se cherche, mais l'âme se retrouve, car vous êtes partout les mêmes, vous, cloches de Pâques, et partout vous dites la même chose, vous qui, portant d'avance à Faust l'image de Marguerite, suspendiez la coupe dans sa main et le suicide dans son cœur! L'homme vous entend cinquante fois, soixante fois peut-être, puis il se recouche au lit de la terre, et vous, éternelles, réveillez pour d'autres votre rythme qui est joie, votre timbre qui est amour. Sonnez donc pour l'an nouveau, sonnez pour l'avenir prochain, dites ce qui devrait être, ce qui sera quand nous ne serons plus, dites la beauté, dites la justice, surtout dites la bonté!...

A peine se sont-elle tues une heure que le jour paraissant éteint partout les lampes et termine les réveillons; bientôt, un roulement ininterrompu ébranle devant la maison le pavé de bois; un parc de voitures se forme au bout de l'allée; les visites du matin commencent.

Des tables homériques sont dressées depuis hier soir dans les deux salles à manger; un mouton entier posé sur un plat, d'épais quartiers de veau, produits de l'élevage moscovite, des cochons de lait noyés dans des sauces au raifort composent les pièces de résistance. Des *paschi* s'ajoutent à cet ordre de bataille. Sur des

pelouses de radis roses, des fûts de verdure enrubannés sont de cresson vivant enraciné dans du feutre; les œufs de couleur les remplissent jusqu'au bord. Des *koulitchs* monumentaux opposent leur pâte serrée à la matière plus légère des babas; puis jambons, gibiers, volailles, pâtés, salades, entremets, confitures, fruits de Kief, pâtes de Kharkof...

Tandis que tout visiteur s'attable et fait à l'hôte l'amitié de quelques bouchées, les sous-sols et les communs sont en liesse. Chaque domestique a eu son koulitch; Nicolas, le doyen, gratifié d'un jambon et de plusieurs bouteilles, a présidé sa table et régalé ses conviés. Mais, fidèle ensuite au devoir journalier, il a revêtu son tablier par-dessus ses vêtemens du dimanche; il vaque aux travaux de l'écurie.

— *Khristos voskresse, Nicolaï.*

— *Vo istiné, voskresse...* (1), répond-il, et nous échangeons trois fois le baiser chrétien.

L'orgueil de Nicolas est depuis trente ans de mener la voiture où s'assied le commandant des troupes; pauvre d'ailleurs, chargé de famille, âgé, rhumatisant, il vit en silence parmi les hommes et ne converse volontiers qu'avec les animaux. Mais ce soir, ou la joie religieuse ou la digestion du bon repas le rend disert :

— Double besogne, Paul ayant mal à la tête après boire et s'étant couché sur le foin. Les voitures sont crottées d'avoir roulé toute la nuit; et qui sait s'il ne faudra pas tantôt descendre les traîneaux, avec ce Pâques sous la neige ? Les chevaux et la vache réclament le fourrage : pas de Pâques pour eux...

Les nourrir beaucoup et les employer peu, c'est l'idée de Nicolas sur le bonheur des bêtes; et sans doute il ne changera plus d'opinion, étant si vieux. Mais son bélier, qu'étonne mon costume étranger, vient m'examiner méchamment; lui prend d'une main cette corne menaçante et, tandis qu'il plonge l'autre amicalement dans la toison, un nuage horizontal fait une auréole par-dessus sa tête blanche; tout autour du visage rose où sa belle âme rayonne et sourit, un ciel nouveau, le ciel de Pâques, s'ouvre pur et profond.

ART ROË.

(1) — Christ est ressuscité.
— En vérité, il est ressuscité.

LE

MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

XII [1]

LA MAISON PARISIENNE

II. — L'INTÉRIEUR

I

Les villes hier étaient en bois, elles sont en pierre aujourd'hui, demain peut-être elles seront en fer. Le fer chemine invisible et gagne du terrain. Il s'est glissé en solives dans les planchers, s'est noyé en chaînes au sein des murailles, s'est dressé en cloisons du haut en bas des courettes de service. Habillées de stuc multicolore, des colonnettes de fonte portent le péristyle; recouvertes de marbre blanc, des plaques de tôle constituent l'ossature et les marches de l'escalier; dissimulées sous la peinture, de fines lames d'acier forment les persiennes; enfin les principales pièces de bois sont corsetées d' « équerres », de « platebandes » ou d' « étriers » de fer.

Modeste par nécessité, le squelette métallique se cache; il lui faut une peau attrayante, son aspect décharné attristerait le

(1) Voyez, dans de la *Revue* du 15 mars, *la Maison parisienne*, I, — *l'Extérieur*.

regard. Des architectes hardis, de ceux qu'à l'École on nomme des « rageurs », se flattent de le substituer entièrement à la pierre en adoptant le « ciment armé », c'est-à-dire des poutres de fer empâtées de béton, liées entre elles et dont la résistance serait calculée en vue des charges qui leur incomberaient.

Ces constructions, moulurées et ornées comme les immeubles actuels, ne seraient pas seulement plus économiques : elles offriraient aussi, au dire de leurs partisans, l'avantage de posséder à l'intérieur une température presque uniforme, malgré les variations atmosphériques. Les murailles de maçonnerie pleine seraient remplacées par deux minces enveloppes en briques ou en ciment, distantes l'une de l'autre de 15 centimètres et communiquant avec les caves, dont la chaleur moyenne, hiver comme été, se maintient aux environs de 13 degrés centigrades. Ce matelas d'air en vase clos, par qui les habitans seraient capitonnés, les réchaufferait dans la saison froide, les rafraîchirait dans la saison chaude, et amortirait pour eux les bruits du dehors. La maison ne respirerait plus par les fenêtres, mais par les murs.

En attendant la réalisation de ces projets, que je me borne à exposer sans garantir leur efficacité pratique, le fer joue son principal rôle dans les planchers. Tout le monde connaît ces barres, dites assez improprement à T, puisque leur profil est celui d'un I majuscule, qui ont remplacé à Paris les solives de bois employées encore à la campagne. Elles arrivent au chantier toutes prêtes et de tailles diverses ; la force de leur « âme », que la longueur diminue, que la hauteur entre les « ailes » augmente, est prévue de façon à porter, dans les magasins du rez-de-chaussée, 600 à 700 kilos par mètre superficiel et 4 à 500 kilos dans les étages supérieurs, suivant que les pièces serviront de chambres ou de salons. L'acier, préféré au fer depuis qu'il coûte le même prix, permet de réduire la dimension des barres : elles ont en acier, avec 16 centimètres de haut, la même énergie qu'avec 18 centimètres, en fer. Cette différence si légère, répétée à chaque étage, économise environ 14 centimètres de maçonnerie au propriétaire, une marche de moins à monter pour le locataire du cinquième.

De longues « chaînes » — bandes transversales — enserrent les solives de place en place, les encastrent et les empêchent de déverser à droite ou à gauche ; un chaînage plus épais, nerf de fer qui relie et bride tout l'édifice, se loge à chaque plancher dans une

entaille, au milieu du mur. Il se termine aux extrémités par deux « ancres », profondément enfoncées dans la pierre, que le maçon à cet effet perfore avec le *bat-beurre*, un ciseau à froid dont le mouvement est pareil à celui des barattes du type primitif. Les intervalles d'une solive à l'autre sont ensuite garnis — « hourdés » — soit en plâtras, débris et déchets de toute sorte, soit en panneaux de terre cuite ou en briques légères, appelées « langues de chat », lorsqu'on désire des plafonds luxueux.

La charpente des combles, au sixième étage, se fait jusqu'à présent en bois, par un motif surprenant au premier abord... de crainte d'incendie. « A l'Opéra, m'a dit M. Charles Garnier, partout où il existe un danger de feu, j'ai exclusivement employé le bois dans les séparations ou la toiture. » Les confrères du célèbre architecte agissent de même pour les habitations privées. C'est que le fer, s'il ne brûle pas comme le bois, se dilate, se tire-bouchonne, entraîne les murs dans sa chute et cause la destruction totale de l'édifice. Tant que l'on ne possédera pas un système commode et peu dispendieux de revêtement du métal par la terre cuite ou le ciment, le *brisi* de chêne et le *terrasson* de sapin demeureront en faveur.

Le siècle où nous vivons, à qui des fées bienfaisantes ont à profusion donné tant de choses, a perdu un bien que ses aînés avaient en partage : le temps. A voir comme les anciens faisaient largesse du temps, il semblait qu'ils eussent devant eux l'éternité. Nos contemporains attachent aux années un tout autre prix ; ils s'en montrent avares ; on dirait que les heures subitement sont devenues moins longues ou la fin du monde plus prochaine, tellement les générations paraissent pressées. Aussi le Temps, que l'allégorie traditionnelle représentait inexorable, sous la figure d'un bon vieillard porteur d'une faux et d'un sablier, a-t-il subi de nos jours des assauts très rudes. Il a dû faire beaucoup de concessions. Sur cent terrains divers notre activité l'a vaincu, s'est passée de lui ou l'a réduit à un rôle secondaire. Mais, s'il n'est plus aussi « grand maître » qu'autrefois, il règne encore en quelques domaines et les bois sont soumis à son joug. Il n'est jusqu'ici d'autre procédé, pour obtenir de gros arbres, que de les laisser vivre vieux, ni d'autre moyen de les avoir en grand nombre que d'entretenir de vastes forêts. Or les forêts diminuent partout où les hommes s'accroissent et la plupart sont aménagées en taillis.

Par suite les poutres respectables que l'on prodiguait aux bâtimens antiques, couronnés de « poinçons » hautains, de « fermes » copieuses et enchevêtrées, sont désormais rares et coûteuses. Lorsque Catherine de Médicis se faisait octroyer en 1571, par le roi son fils, dix hectares de futaie à La Neuville-en-Hez, dans le Beauvoisis, pour achever la charpente des Tuileries, c'était un cadeau sans importance; ce serait une somme aujourd'hui. Comme on n'avait nul souci de les économiser, les arbres offraient une résistance extrême, parce que chacun d'eux travaillait avec tout son « cœur », ce cœur dur et sec que se font les végétaux ligneux au milieu des intempéries et des tempêtes. Chaque morceau, épais ou grêle, « arbalétrier » ou « lien », était un tronc entier, plus ou moins fort; mais on ne refendait pas les brins dans le sens de la longueur, pour en composer plusieurs pièces de charpente. On eût craint et, avec raison, que ces pièces ne se déformassent, tiraillées par le tissu différent de leurs deux parois : l'une voisine du centre et très compacte, l'autre contiguë à l' « aubier », aux nouvelles couches spongieuses et lâches.

Deux autres raisons ont fait prévaloir le type actuel des combles; deux raisons qui dominent toute l'architecture urbaine : le manque de place et l'obligation de subordonner le beau à l'utile. Une noble et altière toiture satisfait l'œil de l'artiste; elle n'offre au propriétaire, dans son sommet aigu, la matière d'aucun bail avantageux. Nul bourgeois, en cette ère d'égalité, ne consentirait à louer les mansardes que les jeunes gentilshommes occupaient jadis dans l'hôtel de leurs pères, et que les gens de qualité ambitionnaient dans les palais de nos rois. On pousse donc les murs jusqu'au maximum autorisé par les règlemens de police : 15, 18 ou 20 mètres, suivant qu'ils bordent des rues ou des boulevards de huit, de dix ou de vingt mètres de largeur. L'administration intervient encore pour limiter la hauteur des toits; elle fixe leur profil et leur point culminant. L'architecte profite des quelques mètres ainsi concédés : il y trouve les élémens d'un sixième étage, légèrement incliné en arrière, le *brisi*, construit en chevrons, écaillé d'ardoises à l'extérieur, plâtré à l'intérieur d'un enduit de trois centimètres sur une clôture de planches. Et comme le niveau légal est près d'être atteint, qu'on n'a plus le droit de monter, le tout est recouvert d'une calotte, le *terrasson*, que l'emploi du zinc permet de faire presque plate et de poser en un clin d'œil. Il suffit d'une journée à des couvreurs habiles, pour

tailler, clouer, souder leurs feuilles sur les voliges, revêtir leurs tasseaux et garnir ainsi un bâtiment assez vaste.

L'ensemble, tronqué de forme et de couleur heurtée, est d'une laideur considérable, mais invisible ; de la rue on ne l'aperçoit pas. Pour s'en rendre compte il faut choisir quelque lieu élevé de la ville d'où l'on contemple les flots ondulés de cet océan de toits, gaufrés de tuiles brunes sur les vieilles maisons, tatoués, sur les nouvelles, d'ardoises grises et de zinc blanc.

Paris en effet a changé de coiffure. Question d'argent : la tuile de petit modèle, qui coûte aujourd'hui 64 francs le millier, valait à peu près le même prix au moyen âge et se vendait, *en monnaie actuelle*, une cinquantaine de francs au XVIIIe siècle ; mais le zinc était inconnu à nos pères et l'ardoise, cotée maintenant 55 francs le mille, se payait 100 francs sous Louis XV. Au château de Conflans, bâti en 1320, la couverture d'ardoise revint à 15 francs le mètre carré; aussi l'ardoise était-elle, avec le plomb et la pierre plate, réservée aux palais, aux riches demeures. Du temps où l'appellation de rue *Pavée* désignait suffisamment une voie publique, on voyait sur la place de Grève — au XIVe siècle — un logis connu sous le nom distinctif de « maison aux ardoises ». L'almanach royal de 1714 fixe le mètre carré de cette toiture au double du prix de la tuile, tandis que la « série » actuelle des entrepreneurs les porte l'un et l'autre au même chiffre de 4 à 5 francs.

Le faîtage à peine se termine que déjà les « maçons » beurrent de plâtre les murs, les plafonds et les murettes, poursuivis par les menuisiers qui ajustent leurs croisées et découpent leurs chambranles. Les multiples travaux dont le plâtre, ce cache-misère, est le facteur essentiel, sont l'objet de mentions détaillées dans les comptes, passablement touffus, du bâtiment; la colonne spéciale, dite des « légers », où ils figurent, est le chef-d'œuvre des « métreurs », à qui les architectes reprochent de l'avoir inventée tout exprès pour favoriser l'enflement des mémoires. Comme la chaux et l'ardoise, le plâtre est l'un des matériaux qui ont le plus diminué de prix depuis les siècles passés. Il vaut 21 francs le mètre cube; il valait 45 francs sous Jean le Bon, 80 francs sous Henri IV, 60 francs sous Louis XVI. Il était, il est encore en province bien plus coûteux que dans la capitale; on l'y ménage fort. En quelques pays étrangers, son emploi est inconnu ; à Londres par exemple, on lui substitue un mélange de chaux, de terre et autres ingrédiens, qui font les plafonds aussi blancs et aussi lisses

que les nôtres, sans exiger un plus grand effort de la part de l'ouvrier.

A Paris, le bon marché de cette matière permet de s'en servir, à l'état brut, sans y regarder et sans trop se préoccuper, pour le dégrossissement préliminaire, des impuretés qu'elle peut contenir. Cette insouciance donna lieu un jour à une assez curieuse mésaventure : un charretier à moitié ivre, tout en vidant les sacs dont il était porteur, versa en même temps parmi les tas de plâtre le contenu de la « musette » d'avoine destinée à ses chevaux. Les maçons, n'attachant aucune importance à ces céréales mélangées au plâtre, le gâchèrent et l'étendirent comme d'habitude; puis ils recouvrirent cette première épaisseur, suivant l'usage, d'un enduit « au sas », c'est-à-dire passé sur une fine toile métallique ou à travers un tamis de soie. L'entrepreneur, après être venu inspecter le travail achevé, commanda d'ouvrir les fenêtres, de fermer les portes et de laisser sécher durant trois semaines. Lorsqu'il revint, la chaleur du plâtre avait fait germer les graines; l'avoine sollicitée par cet excellent engrais poussait avec vigueur, le plafond n'était plus qu'un champ de verdure.

Montmartre fournissait autrefois un plâtre brillant et feuilleté, dit « miroir d'âne »; c'est maintenant d'Argenteuil que vient la plupart de celui qui entre dans nos constructions. Sa cuisson se faisait naguère au bois, en superposant des lits alternés de gypse et de brindilles de fagots, et en calfeutrant le tout sous une voûte pareillement formée de sulfate de chaux. Il était expédié, dès sa sortie du four, aux chantiers où les garçons le remaniaient à la pelle et écrasaient les gros morceaux — la « mouchette » — avec une lourde batte; ce qui les obligeait à avaler de la poussière à pleins poumons. « Battre comme plâtre » est désormais une comparaison dénuée de vérité; la « batte » n'existe plus davantage; seul Arlequin, sur la scène, s'en sert. Le plâtre, cuit au pétrole et au charbon de terre, est écrasé à la machine et arrive de la carrière criblé « au panier », prêt à s'étaler sous la truelle, à obéir aux minutieux petits outils, règles, ciseaux et gouges, dont chaque maçon préposé aux moulures possède sa boîte toute pleine.

Les appareils mécaniques auraient, paraît-il, l'inconvénient de broyer indistinctement les morceaux de gypse, bien ou mal cuits; tandis que ces derniers, ne pouvant être pulvérisés précédemment par la main de l'homme, étaient rejetés. Or il ne suffit pas que cette poudre blanche soit délayée avec plus ou moins

de liquide, — en termes de métier plus ou moins « serré », — après avoir jeté quelque temps son feu au plein air pour « prendre du gâchoir ». Elle doit être cuite par le fabricant juste à point : si la limite n'est pas atteinte, le plâtre joue à l'humidité et tombe ; si elle est dépassée d'autres ennuis sont à craindre. Le plafond d'une cuisine venait d'être refait à neuf dans l'hôtel d'un financier de marque. Au bout de vingt-quatre heures les casseroles, dont une batterie éclatante la veille illustrait les murs, étaient uniformément devenues noires ; tous les objets en cuivre noircissaient, y compris la monnaie que le cuisinier avait en poche ; le tripoli demeurait impuissant. On eut la clef du mystère en s'apercevant de la mauvaise odeur exhalée par le plâtre, qui, par suite d'un excès de cuisson, avait formé au contact de l'eau de l'acide sulfhydrique.

II

Parvenue à cette période de sa construction, la maison semble bien loin encore d'être habitable ; plus des trois quarts de la dépense sont cependant effectués. Le terrassement a représenté 2 pour 100 du devis ; la maçonnerie 40 pour 100, la charpente en fer et en bois 18 pour 100, la couverture 5 pour 100, la menuiserie 13 pour 100, y compris la pose des parquets, bien que ceux-ci constituent maintenant une spécialité presque isolée. La menuiserie est du reste une des branches du bâtiment qui se sont le plus modifiées depuis trente ans.

Le travail, pour la plus grande part, s'y exécute mécaniquement. De riches seigneurs, au XVIIe siècle, commandaient à Paris les boiseries de leurs châteaux, quand ils les voulaient soignées ; c'est au contraire de province que nous viennent à présent les panneaux et les moulures qui formeront les portes et simuleront les lambris. Les vitres des fenêtres arrivent aussi taillées d'avance. Faute de bois sec ayant au moins trois ans de coupe, que l'on ne trouverait plus, les portes de communication se composent de traverses et de montans en chêne encadrant des planches de *grisard*, sorte de peuplier non sujet à se fendre ni à coffiner — à se courber en travers du fil — et qui peut s'employer au bout de neuf mois d'abatage. La dessiccation peut, dit-on, s'opérer en quelques jours, moyennant une dépense minime, dans des étuves de fumage chauffées à la sciure de bois : sous l'influence d'une température continue de 50 à 60 degrés centigrades, l'eau se dégage

en buée légère des souches empilées avec art, se condense au plafond de ciment et s'écoule à l'extérieur dans des conduits préparés à cet effet. Des pièces de 12 centimètres d'équarrissage sortent de l'étuve, au bout d'une semaine, aussi sèches que si elles vous avaient été léguées par votre grand-père.

Le parquet et même le plancher de bois étaient, voici un siècle, réservés au petit nombre des appartemens ; la plupart des logis parisiens étaient carrelés. Aujourd'hui les frises de chêne « à point de Hongrie », placées dans un sens vertical aux fenêtres pour que la perspective en soit meilleure, sont uniformément adoptées. Les morceaux sont seulement plus étroits et plus courts, et par là leur jeu est plus agréable à l'œil, lorsque les parquets sont plus chers. Dans les immeubles modestes le sol des pièces secondaires est « à l'anglaise », en planchettes horizontales, plus confortables au pied que le carrelage ancien, et, dans les hôtels élégans, l'usage des tapis a fait abandonner les marqueteries de plusieurs essences forestières à grands dessins; de sorte qu'à cet égard les classes sociales se sont rapprochées. Il n'est pas certain du reste que le bois conserve la faveur des générations futures; le caoutchouc mériterait, dit-on, de lui être préféré et fournirait un parquet silencieux, sans joints ni poussières, lorsque l'exploitation des richesses incalculables que l'Afrique possède en ce genre aura démocratisé son emploi.

Le caractère du luxe nouveau, en fait d'habitation comme en mille autres choses, c'est d'être banal. Ne nous en plaignons pas trop, s'il vous plaît : il n'y avait de banal autrefois que la misère. Ne tombons pas dans cette contradiction, puérile et fréquente néanmoins, qui consiste à souhaiter le développement de l'industrie tout en déplorant les résultats de l'industrialisme.

L'Art, ce divin inspiré, est un aristocrate égoïste; la poursuite du beau suffit à le charmer; il n'est presque pas de la terre et s'en fait gloire. La Science est plus humaine, plus éprise d'utilité matérielle. Filles de l'art et de la science, certaines industries empruntent au premier ses idées et ses modèles, à la seconde ses découvertes et ses lois. Avec le tout elles fabriquent du bien-être pour la masse. Chaque fois qu'elles étendent leur domaine, la vie d'un grand nombre d'individus s'accroît d'une satisfaction nouvelle; elles dorent la médiocrité et font pénétrer, jusque chez les petits, le pâle et illusoire, mais doux reflet de l'opulence. Ces vulgarisations sont l'œuvre de notre siècle; elles lui feront grand

honneur. Ni en tableaux, ni en statues, ni en palais ou en églises, nous n'avons surpassé nos devanciers. Aussi bien que nous ils ont su fouiller le bois, sculpter la pierre, ciseler le bronze. Mais ces ouvrages sortis de leurs mains, dont les amateurs à présent se disputent les vestiges à prix d'or, — une serrure du XV[e] siècle à trois compartimens, composition symbolique en style ogival représentant la Résurrection, le paradis et l'enfer, a été payée 20 000 francs à la vente Spitzer; une clef, un bijou de clef du XVI[e] siècle, ornée, au-dessus du canon, de monstres ailés et de cornes d'abondance et portant, à l'anneau, deux chevaux marins, fut adjugée à 9 200 francs lors de la même vente, — ces ouvrages étaient les délices d'une élite; la majorité des citoyens n'y avaient aucune part. Le manant se contentait de serrures en bois.

Les procédés mécaniques, introduits dans la décoration intérieure du logis, ont offert à l'universalité des bourses quelque apparence de richesse à défaut de la réalité : pour la serrurerie, le moule et l'estampage à la place du pouce et du burin ; pour les cheminées, les marbres sciés à la « toupie » en Belgique, au lieu du *sérancolin* des Pyrénées, du « grand antique » ou de la « brèche » de Corse, travaillés à la gouge; pour les tentures, le papier peint, au lieu des fresques et des tapisseries.

Peut-on attribuer à ce débordement du fac-similé l'absence d'originalité que l'on remarque dans cette branche de l'art, où le magasin de la mémoire est plus fourni que celui de l'invention? Il semblerait au contraire que cette reproduction, multipliée à l'infini, de tous les types connus, aurait dû exciter plus qu'en aucun temps le désir naturel à l'élite de sortir du pair, en provoquant la création de pièces dont les exemplaires demeureraient rares, sinon uniques.

Bien des motifs concourent à cette atonie : et d'abord pour imaginer du nouveau, pour le chercher avec passion, il faut avoir la conviction solide de pouvoir faire mieux que ses prédécesseurs; il faut donc les mépriser un peu. La Renaissance eut la haine du gothique et le XVII[e] siècle avait le dédain de la Renaissance — nul ne trouvait singulier que Gaston d'Orléans voulût démolir ce merveilleux château de Blois; — tandis que nous, nous embrassons tous les styles d'un égal amour. Nos contemporains qui, dans le domaine scientifique, regardent l'avenir dont ils attendent tout, ont, dans le domaine artistique, les yeux obstinément fixés sur le passé qu'ils ne se lassent pas d'interroger. Cet éclectisme

ne va pas sans quelque stérilité. Nous nous répétons; nous sommes comme ces vieillards qui abreuvent cent fois leurs auditeurs des mêmes histoires, parce qu'ils ont souvenance de ces histoires et n'ont pas souvenance qu'ils les rabâchent.

Puis la conséquence du système parisien des maisons de rapport est que peu de gens bâtissent pour eux-mêmes; les capitalistes s'accommodent au goût présumé des locataires et ne cherchent pas à leur imposer le leur. Enfin, les propriétaires qui hasardent, en un hôtel privé, des ornementations inédites, sont mal récompensés de leurs efforts; les innovations manquent de goût. Sans doute d'autres carrières, plus fructueuses et réputées plus nobles, ont fait déserter aux praticiens de génie l'étude des bois, des bronzes, des fers ou des marbres appropriés au bâtiment, comme d'ailleurs l'étude du meuble, où tant de maîtres jadis excellèrent, qui se seraient morfondus peut-être toute leur vie sous le péristyle des temples du grand art, sans y pénétrer jamais.

Ces détails de la construction varient, suivant le taux des loyers, dans une mesure plus forte que le gros œuvre. Il est bâti des maisons depuis près de 1 400 francs le mètre superficiel jusqu'à 700 francs, et la charpente ou la maçonnerie des premières ne vaut pas le double de celle des secondes. Certains chapitres, comme le pavage et les égouts, sont même sensiblement égaux. Mais, dans les constructions luxueuses, la miroiterie et la dorure coûtent le triple, la marbrerie le quintuple, la décoration le décuple de ce qu'elles représentent dans les immeubles ordinaires. Ici ces trois chapitres ensemble ne dépassent pas 4 pour 100 du devis, là-bas ils atteignent 10 pour 100. Certaines marques jouissent pour la quincaillerie — paumelles, crémones, verrous et boutons de porte — d'une réputation consacrée par la série de prix des architectes. Les cheminées de marbre, qui dans les salons d'ordre moyen n'excèdent pas 400 francs, descendent à 50 francs dans les logis de classe populaire, et s'élèvent à 3000 francs pour les copies du dernier siècle, exécutées en griotte ronceuse, en fleur de pêcher ou en onyx.

La perfection des panneaux de moulures et de « pâtisserie » est telle que les lambris de bois ont désormais disparu des appartemens les plus fastueux. Les usines, munies d'un outillage spécial, de fers auxquels on ne saurait imputer d'autre défaut qu'une régularité trop mathématique, offrent aux entrepreneurs une profusion de perles, de baguettes, d'entrelacs, « rais de cœur » ou

« tors de laurier ». Le tout est ajusté directement au mur, ou « embrevé » sur de légers montans de sapin, pour simuler des compartimens que la peinture aura charge de nuancer.

Les motifs saillans, les médaillons, les oves, les caissons s'il en existe, les angles de corniches et les dessus de porte sont en carton pâte ou en « staff » — mélange de plâtre, d'huile et de filasse — sortis des ateliers d'ornemanistes dont le stock s'alimente et s'enrichit, à grands frais, par des moulages empruntés aux monumens de toutes les époques. Ces sculptures factices, livrées encore humides et soutenues par une armature de métal que l'ouvrier fait disparaître au cours de la pose, durcissent en quelques semaines au point de devenir aussi résistantes que du bois.

III

Elles en ont la solidité, non l'aspect: c'est au peintre qu'incombe le soin de fondre sous son pinceau cet ensemble hétéroclite, de marier les surfaces de plâtre avec les saillies de bois et les attributs de carton. Il commence par recouvrir le tout d'une première couche d'huile dite d' « impression », puis d'un enduit au mastic de céruse qui sera, une fois sec, poncé et « égrené », avant de recevoir deux ou trois couches définitives. Le travail d'imitation de l'acajou ou du palissandre comporte des « polis » analogues à ceux des caisses de voiture ; le prix monte alors assez haut pour que l'on trouve avantage à remplacer la peinture par un placage, ou mieux un *feuilletage*, de ces bois eux-mêmes, réduits à l'épaisseur invraisemblable du papier à lettres. Minutieuse dans les pièces de réception, la préparation des murs ne consiste dans les corridors et les cuisines qu'en un « ratissage », léger passage à la céruse, suivi de l'application des couleurs qui bientôt sans doute ne se fera plus à la main.

Le pinceau traditionnel, à qui déjà sont substitués des procédés ultra-rapides, pour les balcons de fer, pour les persiennes que l'on immerge tout entières à plusieurs reprises dans des bains de peinture, serait à la veille d'être concurrencé par le travail *à la trompette*. La machine ainsi nommée, qui barbouille en une minute deux à trois mètres de surface, se compose d'une pompe rotative aspirant le liquide tout préparé et le projetant en pluie fine. Un compresseur d'air multiplie la vitesse et la force de l'aspersion, faite par un orifice de 9 millimètres de diamètre

offrant quelque ressemblance avec la trompette classique. C'est l'idée du vaporisateur de parfums transportée dans l'industrie.

Et tandis que le pinceau à air menace les outils existans, les vieilles brosses qui ne serviraient plus qu'aux retouches du détail, l'huile de lin et la térébenthine, principales substances de la peinture actuelle, sont déjà délaissées en maintes circonstances pour les vernis à base de goudron, plus économiques d'un quart, inaltérables à l'humidité, supportant des lessivages indéfinis, mérite rare qui leur a valu l'accueil empressé des établissemens publics.

Outre cet émaillage commun, inventé d'hier comme tous les dérivés de la houille et destiné surtout aux pièces de service des habitations, il vient d'en être découvert, ou mieux retrouvé un autre, renouvelé des Grecs : l' « émaillage athénien », sur qui le soleil et la pluie n'auraient aucune prise, et qui conviendrait par là même aux parties extérieures des édifices. Ce procédé, dit « à l'encaustique », était depuis longtemps oublié et le mot, dénaturé par l'usage, n'éveille plus d'autre idée que celle d'un mélange de cire et d'essence, servant à faire reluire les parquets. C'est dans son sens étymologique de « peinture à l'aide de la chaleur » que les anciens entendaient ce nom. La cire fondue, additionnée de résine et incorporée toute chaude à la couleur, donnait aux portraits, aux décorations murales que l'on exécutait ainsi une longévité inouïe.

La femme objet d'un caprice passager est traitée par Plutarque de « peinture à l'eau », en opposition avec celle pour qui l'on éprouve un amour indestructible, qu'il qualifie par un délicat hommage de « peinture à l'encaustique ». Cette dernière, appliquée sur des portiques à Athènes, subsista neuf siècles en plein air. Zeuxis et Apelles peignaient à l'encaustique; avant eux les Égyptiens, les Romains ensuite, connurent cette méthode dont Pline nous a entretenu et qui fut en honneur dans les catacombes de Syracuse. Tombée plus tard en désuétude, malgré des efforts tentés à diverses reprises pour en restituer la recette, elle a reparu au jour l'an dernier dans un congrès d'architectes réunis à l'École des Beaux-Arts. Si les vertus solides de cette peinture au feu bravent, ainsi qu'on l'affirme, la rigueur de nos climats, les façades pourront se couvrir d'ornemens polychromes, voire de scènes historiques ou de paysages, au gré des propriétaires parisiens qu'attristerait la pierre en sa majesté nue.

A l'intérieur du logis, du logis modeste surtout, dont les enduits blafards étaient laissés à l'état de nature, une note de vie et de gaieté est donnée par le papier peint. Avant son apposition l'appartement ne semble pas achevé, tellement ce luxe élémentaire en fait à nos yeux aujourd'hui partie intégrante. Il fut inconnu pourtant, jusqu'à une date très récente, de la majorité des citoyens. Les tapisseries de papier, qui sortaient de chez les imagiers et les « dominotiers » du XVIIe siècle, n'étaient que pour orner le dessus des cheminées ou les endroits les plus apparens des boutiques. L'impression « à la planche » se développa sous Louis XV; un fabricant d'Orléans faisait en 1787 un chiffre de 400000 francs d'affaires — en monnaie actuelle; — Paris comptait à la même époque plusieurs maisons importantes; ce fut dans la manufacture royale de papiers peints et veloutés, dirigée par Réveillon, qu'eurent lieu les premières scènes de la Révolution.

Il n'y a pas soixante ans qu'apparurent la machine à bras, puis le papier sans fin, si utile au travail exécuté sur cet appareil : jusqu'alors, pour obtenir un rouleau de 8 mètres de long, il fallait coller 24 feuilles de papier bout à bout. Enfin, vers le milieu du second empire, l'impression à la vapeur est appliquée aux qualités ordinaires, dont le prix décroît d'année en année et atteint un bon marché tel qu'elles ont maintenant pénétré dans les plus humbles mansardes. Il se fait des papiers peints à 30 francs le rouleau, il s'en fait à 15 centimes; soit pour le mètre carré de tenture — les rouleaux ayant 8 mètres de long sur 50 centimètres de large — un chiffre variant de 4 centimes à 7 fr. 50.

Ces derniers n'ont du papier que le nom; encore entre-t-il dans leur préparation bien d'autres matières que le chiffon ou le bois chimique : les simili-cuirs proviennent des déchets de filets et de cordages; les veloutés passent sous des tambours qui les saupoudrent de *tontisse* de laine — produit de la tonte des draps — par un mécanisme dont le bruit intermittent imite à s'y méprendre le bruit de coups de pistolet répétés; les fonds de soie à reflets d'argent et d'or, imités à leurs débuts au moyen de couleurs à base de baryte, sont maintenant le résultat d'une poussière de bronze teint ou mieux de mica, qui n'est pas susceptible d'oxydation.

Pour l'aspect et le relief, ces papiers, passés au cylindre ou estompés au balancier, reproduisent avec ingéniosité les cuirs patinés de Cordoue ou des Flandres, les faïences persanes ou

mauresques, les velours gaufrés d'Utrecht et de Gênes dans les différens plans donnés par le tissage. Ils singent non seulement les tons, mais le grain et le point des tapisseries anciennes, les effets de milleraie, de pointillé, des mousselines, des broderies, des tissus de toute sorte et de tout pays. Par des perfectionnemens incessans les copies tendent à se rendre moins indignes de leurs modèles, à égaler leur durée : c'est ainsi qu'au lieu de repousser de dessous en dessus les papiers cuirs, certaines maisons ont imaginé un système contraire, pour empêcher les saillies de s'effacer avec le temps. Elles incrustent les vides dans le papier, elles y enfoncent le moule dont l'empreinte bossuée s'incarne à l'endroit, tandis que l'envers reste lisse.

Tout en étendant ses prises sur un public plus vaste, cette industrie a su régler ses ambitions dans le choix des dessins et suivre les progrès d'un goût plus affiné. Qui pourrait regretter les papiers de tenture d'il y a un demi-siècle, tantôt fades jusqu'à l'insipidité, tantôt prétentieux jusqu'au ridicule? Les sujets bizarres, au milieu desquels ont vécu plusieurs générations, les forêts du Mexique ou les vues du Paradis terrestre, seraient désormais d'un placement difficile, aussi bien que les héros d'Homère et de Virgile ou les personnages si sympathiques de Bernardin de Saint-Pierre. Plutôt que de supporter les regards émus que des centaines de Pauls et de Virginies, étagés le long de ses murs, blottis sous la toilette ou juchés sur l'armoire à glace, feraient peser sur lui de tous les coins de sa chambre, le Parisien de 1897 se résoudrait à déménager.

Les fabricans qui ne se laissent pas prendre à la glu du lieu commun ont obvié à la multiplication irritante du même motif, en juxtaposant quatre ou cinq lés différens, dont l'assemblage permet des combinaisons plus étendues et rompt tout au moins la monotonie antérieure. Tous les rouleaux d'un prix supérieur à 2 fr. 50 sont imprimés à la main; l'établissement du matériel nécessaire à la confection d'un seul papier revient à 1 500 ou 1 800 francs, non compris l'achat du dessin, commandé parfois à des artistes en vogue. Ce dessin est décomposé sur une série de planches, dont chacune reproduit tous les fragmens d'une même couleur, tantôt gravés en creux, tantôt ressortant en relief par l'évidement du bois sur le reste de la surface, ou par le rapport de « cernés » en cuivre, analogues à ceux qui sont usités pour les émaux cloisonnés.

Autant le papier contient de tons divers, autant d'ouvriers se le passeront successivement les uns aux autres, l'imprégnant à tour de rôle de la pâte colorante qui, pour conserver sa fraîcheur, baigne, étalée sur un drap à côté d'eux, dans un baquet d'eau. Les couleurs sont préparées à la colle — la tenture de papier est une gouache grossière — et comme elles ont pour base l'aniline, dont la souple nature se prête complaisamment aux nuances passées, aux demi-teintes, seules recherchées par nos contemporains, le commerçant qui voulait bien me promener dans ses ateliers me confiait, en jetant un œil attristé sur ses produits les plus gracieux, que leur durée serait courte. Il regrettait la palette de ses devanciers, franche et crue, mais inaltérable. Le lecteur se souvient peut-être que nous avons recueilli les mêmes doléances chez les teinturiers en soieries (1); inutile de s'attarder à y répondre une seconde fois.

Ce n'est pas au reste du côté de la fabrication de luxe que, malgré des efforts dignes d'intérêt, cette industrie gagne du terrain. Les gens aisés préfèrent les tentures en étoffes, depuis qu'elles rivalisent par le prix avec leurs imitations *artistiques* en papier, tandis que les logis populaires consomment surtout des rouleaux à 50 centimes. A ce taux, l'impression mécanique permet de tapisser la chambrette de « Jenny l'ouvrière » d'une pseudo-cretonne, d'un cachemire supposé ou d'un semblant de tissu algérien, avec infiniment d'or et un puissant coloris. De ces types au joyeux clinquant, deux maisons, qui font à elles seules 7 millions d'affaires — la moitié du chiffre de la fabrication française tout entière, — nous en offrent une belle venue. Elles livrent 15 000 rouleaux de cette sorte, contre 300 faits à la main. Aussi, de quinze ou vingt qu'ils étaient précédemment, les fabricans à la planche sont réduits au nombre de trois.

La valeur esthétique des marchandises a peut-être un peu baissé; les couleurs, imprimées toutes simultanément par la machine à vapeur, n'ont plus la même netteté de contour ni l'uniformité dans l' « aplat ». Elles forment quelques bavures et empiètent parfois sur leurs voisines, mais le bon marché est la condition première de leur existence. En dix ans, l'effectif du personnel employé dans ces usines a diminué de moitié, pendant que la production augmentait d'un tiers. Notre exportation a

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1896, *Le Mécanisme de la Vie Moderne.* — X. — *La Soie.*

souffert pourtant depuis la suppression des traités de commerce; nos anciens cliens de l'Amérique du Sud sont approvisionnés par l'Angleterre ou les États-Unis. Ces derniers fabriquent annuellement 150 millions de rouleaux, quatre fois plus que la France. Anglais et Américains collent, il est vrai, du papier peint sur les plafonds, et, sur les murs, jusqu'à la plinthe, tout contre le parquet, tandis que les architectes français ne le font pas descendre plus bas que la cimaise. De là, dans notre pays, une surface moitié moindre à couvrir.

Sur les marchés du monde apparaît un concurrent nouveau: le Japon. Les premiers papiers-cuirs importés par les sujets du mikado en Europe étaient si distinctement japonais, qu'il ne se trouvait pas de pièces où l'on pût les assortir aux objets environnans; leur rôle était donc très limité. Ce caractère a depuis quelques années, sous l'influence de l'Occident, subi des modifications très grandes; un choix de modèles européens a été imposé aux usines de l'empire du Soleil Levant, dont les motifs sont devenus applicables à tous les genres de décoration. Des losanges sans patrie et des quadrillés dénués d'ambition ont remplacé les dessins fantaisistes d'autrefois, brins d'herbe étudiés, chrysanthèmes ou lotus, poissons nageant dans les eaux cristallines où les arbres et les montagnes se reflétaient sens dessus dessous.

Cette révolution si rapide ne laisse pas d'inquiéter là-bas les partisans de l'art national. Il s'est formé une société, dite de « Vieux Japonais », en vue de lutter pour sa conservation. Qui eût pu croire, il y a trente ans, que cet Orient immobile en viendrait sitôt à soigner comme des reliques ses mœurs et son génie, menacés d'être relégués dans les vitrines.

IV

Un autre ornement qui, dans la maison moderne, a passé de la catégorie fastueuse en celle des objets de première nécessité, ce sont les glaces. En remontant un peu le cours des âges on y pourrait aussi ranger les vitres des fenêtres. Une métairie possédant des croisées de verre est citée avec honneur il y a deux cents ans; c'est la seule en son genre dans tout le canton. Au xve siècle il n'est que l'église ou le château à posséder des vitraux blancs ou colorés; la différence entre ces deux sortes n'était pas énorme, le travail du peintre n'avait pas grande valeur. Ce qui coûtait

cher c'était la matière elle-même; on en prenait tant de soin que l'intendant d'un grand seigneur, en 1567, allait jusqu'à recommander d'enlever les carreaux durant l'absence de son maître, comme il eût fait mettre des housses aux fauteuils.

Il existe aujourd'hui des verres de trois épaisseurs: doubles, demi-doubles et simples; et chaque espèce forme quatre qualités, graduées d'après leur blancheur et leur beauté. Le verre simple de quatrième choix se paie 3 francs le mètre superficiel, le verre double de premier choix est coté 8 francs; ce sont les deux extrêmes. Suivant le loyer futur des appartemens et, dans chaque appartement, selon les pièces, les différens types sont employés. Le verre double de deuxième choix par exemple, usité dans les salons élégans de la capitale, revient à 7 francs le mètre, tandis qu'il coûtait 20 francs sous Louis XV, 25 fr. sous François I[er], 35 fr. sous Charles VII et 45 fr. sous Philippe le Bel, en tenant compte de la puissance d'achat des métaux précieux à ces diverses dates. Un vitrail peint ne se vendait pas beaucoup plus du double d'un vitrail blanc; c'est pourquoi, lorsqu'on faisait la dépense d'une verrière, on hésitait peu à la décorer. Et avec d'autant plus de raison qu'autrefois le verre blanc était assez laid, de nuance verdâtre presque toujours.

Le verre est obtenu depuis peu d'années par la fusion de substances très diverses, dans des fours immenses, dits « à bassin », qui contiennent jusqu'à 400 tonnes de mélange vitrifiable. Ces fours, chauffés au gaz, produisent 80 000 kilos par vingt-quatre heures d'une composition que d'autres appareils étendent en feuilles en lui donnant son aspect définitif. L'élément principal du verre est, jusqu'à concurrence des trois cinquièmes, le sable — 64 pour 100 — uni à 12 pour 100 de chaux et à 24 pour 100 de carbonate de soude; tandis que le cristal provient de l'alliance d'une moindre partie de sable (50 pour 100), avec la potasse et l'oxyde de plomb (minium) qui entre pour un tiers dans le dosage. La plupart des verres oscillent *pratiquement* entre ces deux formules absolues; la démarcation traditionnelle entre le verre et le cristal tend à s'effacer, comme entre le fer et l'acier (1).

Ce qui subsiste, c'est la lutte des verriers contre la coloration naturelle de l'un et de l'autre, ayant pour cause la présence d'un gramme environ d'oxyde de fer par kilogramme de pâte fondue.

(1) Voyez, dans *la Revue* du 15 mars 1895, l'*Industrie du fer; l'Acier*.

Faute de pouvoir artificiellement purifier les calcaires qu'ils emploient et en expulser ce fer importun, les fabricans ont essayé de neutraliser son action en introduisant dans les fours d'autres métaux, tels que le manganèse ou le nickel. Ces alliages ont eu raison de la couleur verte, mais en communiquant au cristal, lorsqu'il se trouvait exposé depuis quelque temps aux rayons du soleil, des teintes violettes ou jaunâtres. Le défaut de ces reflets était plus sensible dans les glaces que dans les vitres; le miroir ne doit à tous que la vérité sans flatterie, mais il excède ses droits lorsqu'il donne à chacun de nous, de notre propre personne, une idée plus désolante que nature. Or, s'il est dur de rencontrer une glace infidèle, qui vous peigne à vous-même sous les traits d'un noyé récemment mis à sec, voir son image réfléchie avec une tonalité mauve ou beurre frais ne serait guère moins pénible. Une proportion homéopathique de cobalt — 20 centigrammes par 100 kilos — combat maintenant avec succès la nuance glauque du verre. Le bleu de cet oxyde joue ici le même rôle que l'indigo ou l'outremer des blanchisseurs pour azurer le linge.

La fabrication des glaces dans le monde atteint le chiffre de trois millions et demi de mètres carrés par an. L'Angleterre en produit un million, la France, la Belgique et les États-Unis de 600 à 700 000 mètres chacune, l'Allemagne 400 000. Il s'en fait tant que l'on redoute une surproduction, et les usines, malgré le bas prix auquel cette marchandise est descendue, sont en quête de débouchés. Il est loin, le temps où princesses et grandes dames se contentaient de miroirs, somptueusement encadrés à la vérité, mais si exigus qu'un bourgeois n'oserait plus en mettre de pareils dans la chambre de sa cuisinière.

Avant que la manufacture royale, fondée sur le secret dérobé aux Vénitiens, n'ait quelque peu vulgarisé sous Colbert l'usage des cristaux étamés au mercure, la fille des champs se mirait dans l'eau des fontaines; la classe moyenne dans des plaques d'acier, de bronze argenté et surtout d'étain. Le miroir de glace, par ses dimensions modestes, était même chez les riches un objet mobilier, bien plus qu'un accessoire obligé de l'immeuble. Au début de la régence d'Anne d'Autriche, on vendait 600 francs de notre monnaie les glaces de 66 centimètres de haut. Celle qu'un jeune magistrat avait, cinquante ans plus tard, dans son salon de la rue Royale, ne lui coûtait pas plus de 400 francs, bien qu'elle mesurât 85 centimètres carrés. Mais dans l'intervalle Saint-

Gobain, le doyen glorieux de cette branche industrielle dont il est demeuré le prince, avait commencé à travailler et par lui le petit miroir était mis désormais à la portée du grand public.

Toutefois si les prix payés pour la fameuse galerie de Versailles (1684) et pour les châteaux royaux en général étaient extrêmement bas — une dizaine de francs actuels — lorsqu'il s'agissait de morceaux n'excédant pas 17 centimètres, ils s'élevaient avec une prodigieuse rapidité aussitôt que les proportions augmentaient, si bien qu'une glace de $1^{m},25$ revenait à *quatorze cents francs,* tandis que sa pareille, aujourd'hui tout ordinaire, vaudrait seulement 49 francs en premier choix. L'extrême cherté des types supérieurs à une taille qui nous semble infime obligeait nos pères à combiner des trumeaux de plusieurs glaces juxtaposées, et leur faisait une loi de ce morcellement des fenêtres et des portes en petits carreaux, qu'une mode nouvelle se plaît à imiter, uniquement parce que les vitrages d'une seule pièce, ce luxe auquel un souverain jadis n'eût pu prétendre, sont devenus une banalité. Depuis vingt ans, en effet, les nouveaux appareils de dégrossissage et de polissage, les procédés mécaniques, par qui des masses de 400 et 500 kilogrammes reçoivent la « planimétrie » et la transparence, ont réduit de plus d'un tiers le temps nécessaire à la fabrication des glaces.

Entre l'enveloppe extérieure de maçonnerie et sa doublure intérieure de plâtre, de peinture et de bois, entre cuir et chair pourrait-on dire, s'il s'agissait d'une personne vivante et non d'une chose inerte, se logent les nouveaux et multiples organes qui procurent à l'habitation la chaleur et la lumière, la force et la propreté. L'ensemble des fils, des tubes ou des canaux, de métal et de grandeur variés, qui apportent ces biens précieux de façon diverse et de loin souvent, forme au-dessous et comme à travers l'immeuble que l'on voit, une maison invisible, mystérieuse et pourtant animée.

Le souffle ardent du calorifère monte du fond des caves et se répand par vingt bouches dans l'atmosphère; le courant électrique, emprunté aux câbles du secteur, palpite sous la gutta-percha, le long de ses conduits de cuivre, pour ensoleiller les lampes ou soulever les ascenseurs; il côtoie d'autres fils qui font tressaillir des sonneries ou transportent des conversations; le gaz glisse sans bruit dans ses branchemens de plomb jusqu'à ce qu'il sorte, avec un sifflement léger, du fourneau de la cuisine ou des becs de l'escalier. Semblable en quelque manière au corps de

l'homme, dans lequel une double canalisation reçoit et distribue les alimens utiles, puis recueille et évacue le déchet, la maison a son système compliqué de tuyaux, se croisant en tous sens, qui amènent d'abord aux offices, salles de bain et water-closets, l'eau des nombreuses rivières dont Paris a fait ses affluens, pour les boire ou pour s'y laver; qui emportent ensuite et expulsent les matières usées ou malpropres.

J'ai essayé de résumer, dans une étude antérieure, les progrès récens de l'éclairage (1); le chauffage et les applications de l'électricité méritent un examen particulier que je tenterai plus tard. Le domaine de cette dernière s'accroît chaque jour : aux ascenseurs primitifs installés dans la capitale, actionnés par des machines à contrepoids, ont été substitués, à la suite d'accidens douloureux et retentissans, d'autres modèles mis en mouvement, comme le plateau d'une presse hydraulique, par l'eau introduite dans une sorte de puits très étroit où plonge une tige métallique. Ce piston, chassé de son étui par la brusque invasion du liquide, s'élève et soutient dans sa course aérienne la cabine qui repose sur lui.

L'établissement de cet appareil est fort coûteux, puisqu'il exige une excavation égale en profondeur à la hauteur du cinquième étage; mais, comme il présente les meilleures garanties de sécurité, il aurait subsisté sans changement si le conseil municipal n'avait porté, de 32 à 60 centimes, le mètre cube d'eau employé à cet usage. La pression de cette eau, livrée dans nos maisons par la compagnie fermière, étant assez basse — le mètre cube équivaut à une force de 30 à 40000 kilos seulement — la quantité nécessaire au fonctionnement des ascenseurs est considérable, ainsi que la dépense qui incombe de ce chef aux propriétaires. Tel immeuble de ma connaissance, possédant deux locataires à chaque étage desservis par un ascenseur, donne lieu à une consommation d'eau de 3600 francs par an. Le coût moyen d'une ascension étant de 0 fr. 20 — 333 litres — s'il en est fait trois par appartement et par jour, chiffre qui n'a rien d'excessif, puisque la cabine sert aux visiteurs étrangers non moins qu'aux habitans, la part annuelle de l'ascenseur ressort à 2200 francs, soit près du double du liquide utilisé pour les autres besoins.

Le désir de s'affranchir d'une aussi lourde redevance fait peu

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1896, *l'Éclairage*.

à peu succéder aux mécanismes actuels des ascenseurs qui économisent les quatre cinquièmes de la dépense. Ils sont mus par l'électricité, soit directement, à l'aide d'un treuil, soit au moyen de la pression artificielle communiquée à un petit volume d'eau, toujours le même, qui sort de sa boîte et y rentre après chaque voyage.

L'énergie électrique, que l'on asservit déjà à tant de besognes, se rencontre jusqu'en ces retraits intimes qu'une visite consciencieuse du logis ne nous permet pas de laisser à l'écart. Un novateur persuadé que, si l'apparat n'est point de mise en ce « privé », comme on l'appelait naguère, la recherche du confort y est louable, a imaginé de chauffer électriquement le siège mobile en bois, qui s'abat sur la cuvette des appareils du dernier type. La communication s'établit par le seul fait que l'intéressé s'assoit, elle cesse quand il se lève, après lui avoir évité l'impression désagréable d'un contact réfrigérant.

Au reste nous n'en sommes pas encore, sur le chapitre des water-closets, aux prétentions d'un sybaritisme exagéré, puisque des discussions passionnées continuent au sujet de la question fondamentale de l'hygiène. Partout où les hommes vivent réunis en grand nombre il se développe parmi eux des causes d'insalubrité. Leurs demeures rapprochées empêchent la circulation de l'air et la disparition des miasmes ; leurs rebuts quotidiens souillent la terre et les eaux du voisinage; leurs dépouilles mortelles accumulées dans des espaces resserrés, deviennent un danger pour les vivans. Pour balayer en peu de temps les immondices provenant de la vie domestique, débris jonchant le sol et déjections animales, il faut une profusion d'eau; il faut aussi se défaire de ces flots de liquide chargés de malpropretés.

L'ancien Paris échappait à cette double préoccupation; il ne canalisait ni eau pure ni eau sale. Le bourgeois avait un puits dans sa cour, le peuple allait au carrefour le plus proche remplir ses seaux dans des puits à margelle historiée, à ferrure dorée parfois, dotés du maximum d'élégance qu'il soit donné à un puits d'atteindre, mais rares, et devant lesquels on devait attendre son tour. Quant à la vidange, elle s'effectuait partout de la façon la plus simple, suivant les coutumes locales : tantôt permis à chacun « de vider les vases de nuit par la fenêtre, mais seulement après dix heures du soir »; tantôt aucune limite d'heure ne paraît imposée pour cette opération; on est seulement tenu, avant d'y

procéder, de faire entendre cet avertissement préalable : « *gare l'eau* », formule encore usitée au XVIII[e] siècle en Bourgogne. « Aix, conte un voyageur sous Louis XIII, a seulement ce défaut-ci, que, l'usage des fosses n'y étant point reçu, il faut aller faire ses affaires sur les toits des maisons ; ce qui empeste fort les logis et même toute la ville, principalement lorsqu'il pleut, l'eau entraînant toute cette ordure. De sorte qu'il fait fort mauvais cheminer en ces temps-là ; aussi dit-on qu'à Aix il pleut m... comme à Marseille et à Arles. »

Dans la capitale on ne montait pas sur les toits, mais nous savons que jusqu'à la Révolution le public usait, pour toutes ses nécessités, de l'allée d'accès des maisons à portes bâtardes. « Cette coutume, remarque Mercier sous le Directoire, est fort sale, fort embarrassante pour les femmes. » Ce « tout à l'égout » rudimentaire disparut à Paris lorsque la municipalité, qui, de vieille date, priait les habitans de « faire leurs aisances de nature » ailleurs que sur les voies publiques, et recommandait aux propriétaires « d'avoir des *privés* et *chambres aisées* en leur maison, afin que, à défaut de ce, les rues ne fussent empuanties », fut parvenue à rendre les fosses obligatoires (1).

Chacun les établit à sa guise le plus sommairement du monde et, jusqu'au premier Empire, ce furent de simples trous creusés dans le sol, laissant par conséquent les matières fécales en décomposition s'infiltrer à même les terres environnantes et contaminer l'eau des puits contigus, avec laquelle les boulangers pétrissaient leur pâte. Elle communiquait, paraît-il, au pain urbain une saveur si particulière, que les personnes riches faisaient venir le leur de la campagne, de Gonesse ou de Corbeil. Un décret impérial de 1809 réglementa le mode de construction des fosses ; il prescrivit l'étanchéité des maçonneries ; seulement il est plus facile de changer la carte de l'Europe que de redresser un errement vicieux. L'ordonnance de 1853 dut renouveler la défense formelle d'employer à cette fin les puisards, égouts, aqueducs ou carrières abandonnées ; elle indiqua les matériaux et la nature du mortier dont chacun fut obligé de se servir ; la dimension de ces caveaux en hauteur et en largeur.

Dimensions fort restreintes, quoique les récipiens missent au moins un an à se remplir. Mais les cabinets dits « à l'anglaise »

(1) Voyez notre histoire de *Richelieu et la Monarchie absolue*, t. IV, p. 316.

n'existaient pas, et l'eau, que les fils de l'Auvergne montaient péniblement le matin sur leur épaule, à raison de 10 centimes « la voie » — soit au prix de 5 francs le mètre cube — était trop précieuse pour qu'un ménage raisonnable consentît à la prodiguer. La pénurie d'eau ne paraît pas au reste avoir été ressentie par les générations précédentes. Depuis la chute des civilisations grecque et romaine, où les bains tenaient la place importante que l'on sait, même depuis le moyen âge où les étuves publiques étaient nombreuses, la propreté corporelle avait été en diminuant Il semble qu'on se lavait plus sous Philippe-Auguste que sous Louis XIV.

Versailles, dans toute sa splendeur, lorsqu'il possédait exactement 274 chaises percées en plein service, n'eut jamais qu'une salle de bain honoraire, située à l'angle de la façade sur le parc, du côté de la chapelle. Une vasque gigantesque, en marbre du Languedoc, y avait été placée; personne jamais n'eut l'idée de s'y plonger et M[me] de Montespan, ayant fait judicieusement observer au grand roi que ce meuble n'avait aucune raison d'être, s'en fit gratifier pour servir de bassin, dans sa propriété de l' « Ermitage », au milieu d'une pelouse, où elle est encore. Les établissemens des « baigneurs » de cette époque avaient, à Paris, un rôle beaucoup moins innocent que leur enseigne ne le ferait supposer : on y trouvait, sur les bords de la rivière, des distractions de divers genre et le sobriquet pittoresque d' « huissiers de la *Samaritaine* » désignait cette catégorie d'individus que nos tribunaux appellent prosaïquement des souteneurs.

Une gazette humoristique d'il y a deux cent cinquante ans se divertissait de l'entreprise, amusante à ses yeux par excès d'invraisemblance, d'un « soi-disant ingénieur qui avait installé un moulin à vent au haut d'une maison, en l'île Notre-Dame, pour fournir aux bourgeois un muid d'eau (268 litres) par jour. » Sa machine finie, il n'ose, dit le nouvelliste, la faire tourner, parce qu'elle ébranle tout l'immeuble « et l'on doit recourir comme auparavant à la porteuse d'eau. » Le rêve de cet inventeur est aujourd'hui une réalité; mais la quantité de liquide qui envahit et escalade nos constructions modernes, où elle jaillit par mille orifices, ne suffit pas encore.

Ce n'est pas assez que les cabinets, nommés « inodores » lorsqu'ils ne l'étaient pas, le soient en effet devenus. L'accoutumance qui opère des miracles, avait d'ailleurs oblitéré les nerfs olfactifs

de nos grands-parens : le mot connu de Mme de Staël sur le ruisseau de la rue du Bac, n'est rien auprès de celui d'une vieille dame qui, visitant sous la Restauration un château imprégné de parfums fâcheux, déjà rares à cette date, mais très communs durant sa jeunesse dans les meilleures maisons, se prit à dire : « Voilà une odeur qui me rappelle un bien beau temps et de bien doux souvenirs! » Depuis l'apparition des water-closets la tendance est de substituer au système de conservation des vidanges dans les fosses leur expulsion quotidienne par le moyen du « tout à l'égout ». L'envoi direct à l'égout avait été rendu obligatoire, par un arrêté de 1894, pour les maisons tant nouvelles qu'anciennes.

Les propriétaires de celles-ci ont réclamé contre la mesure, qui leur imposait des travaux coûteux et difficilement exécutables : le nouveau procédé comporte non seulement la communication de l'immeuble avec l'égout par une pente d'au moins 3 centimètres par mètre et l'installation d'appareils avec siphon, réservoir et chaîne de tirage; pour que la chasse d'eau opère un lavage efficace il faut que le tuyau de chute, depuis le sous-sol jusqu'à la « pipe » conique qui le relie à la cuvette, n'ait pas plus de 13 centimètres et demi de diamètre — limite fixée par le service d'assainissement — au lieu de 19 et 22 centimètres qu'avaient jusqu'ici les colonnes descendantes. Le Conseil d'État ayant donné gain de cause au syndicat des propriétaires, dans l'instance engagée contre la ville, sa décision fut suivie d'un nouvel acte administratif qui a suscité un nouveau litige, pendant à cette heure.

Nous ne saurions aller ici au fond de la querelle entre partisans et adversaires du régime en vigueur, sans accorder à son objet plus de place qu'il n'en occupe à juste titre dans la maison; d'autant que les discours et les brochures pour et contre ne se comptent pas. C'est toute une bibliothèque. Il semble incontestable que l'enlèvement journalier des déchets de l'alimentation humaine serait à souhaiter, au point de vue hygiénique; les capitales où il est pratiqué ont vu la fièvre typhoïde diminuer dans des proportions sensibles. Mais il faudrait d'abord avoir plus d'eau que nous n'en possédons; l'administration le sait si bien qu'elle ferme les yeux sur la contenance réelle des réservoirs de chasse, dans les constructions neuves, inférieure de plus d'un tiers aux prescriptions officielles. Il conviendrait ensuite que tous les égouts fussent amenés à l'étanchéité parfaite — ce qui présente-

ment n'est pas — avant d'y promener un surcroît de produits infects. Il est nécessaire enfin de compléter l'acquisition, dans la banlieue, de champs d'épandage suffisans — il faut 20000 hectares et l'on ne dispose encore que de 1600 — pour y filtrer la masse énorme de liquide vomi par les égouts.

Ce n'est pas chose moins épineuse de renvoyer l'eau fétide et polluée que de faire venir l'eau claire. Il semble monstrueux, en attendant de savoir où la purifier, de la laisser couler à la Seine, dont le lit serait par elle bien plus empoisonné que précédemment. A Paris 8000 maisons, sur 80000, appliquent le « tout à l'égout ». Cependant, il existe encore 61000 fosses fixes, 15500 tonneaux mobiles — pour matières liquides et solides, — et 32000 « tinettes » du système diviseur, à fond muni d'une cloison perforée. Lorsque la vidange d'une fosse est décidée, le service spécial de la préfecture délègue un des 38 surveillans exclusivement chargés d'accompagner les équipes de travailleurs nocturnes, d'assister à l'opération et de rédiger un rapport sur l'état des enduits de ciment qui ont souvent besoin d'être réparés. Besogne dangereuse pour les maçons, qui risquent d'être asphyxiés par des émanations mortelles. Aussi se relayent-ils tous les quarts d'heure et celui qui descend se passe un cordage sous les bras, afin d'être remonté au premier cri. Le contenu des fosses, transvasé tout autrement que jadis, dans des tonneaux où est fait le vide pneumatique, est porté 185, rue d'Allemagne, à la Villette.

Là, dans le fond d'une impasse, apparaît une oasis de verdure qui charme les regards : à gauche une large pièce d'eau, à droite un jardin à la française, dessiné par Le Nôtre, où les allées géométriques de marronniers séculaires alternent avec des parterres de bégonias d'espèces nouvelles, de roses aux coloris savamment éduqués. Plus loin, une vaste bâtisse, élevée d'un rez-de-chaussée, dont les arcades sévères font penser à la ruine restaurée d'un temple païen, au tombeau de quelque grand homme. Il n'est pourtant nul symbole sous ces voûtes, nulles idées si ce n'est celles qu'une pente naturelle aurait attirées dans le « lieu secret », car nous sommes au dépotoir.

Le monument à arcades c'est l'abri de trois immenses citernes souterraines, éclairées à la lumière électrique, où chaque nuit sont déversés 1000 à 1500 mètres cubes de « restes » immondes, le tiers environ des vidanges parisiennes. Ces matières sont immédiatement refoulées, par une force de 35 chevaux, dans

des tuyaux en fonte de 30 centimètres. Elles effectuent ainsi un parcours de 10 kilomètres jusqu'à la voirie de Bondy. Des ouvriers spéciaux, débardeurs et *ringueurs*, activent par une agitation méthodique l'œuvre de la machine, et ne paraissent pas trop souffrir de leur séjour dans ces cloaques, où ils chantent. En approchant des trémies on entend leurs voix claires monter du fond des souterrains. Il est vrai qu'un ventilateur puissant fonctionne sans arrêt et que des cuves de sulfate de fer sont à la portée des ringueurs, qui répandent en abondance ce désinfectant tout alentour. Des boissons chaudes, aromatisées avec du rhum, leur sont distribuées de temps à autre et, dans un poste de repos, des douches d'eau tiède les attendent.

V

Quoiqu'il nous semble indispensable d'assigner aux diverses pièces du logis une destination fixe, de les diviser en salons, chambres à coucher, salle à manger et antichambre, cette répartition est assez récente. Quant aux corridors, permettant d'accéder directement à chacun des compartimens d'une même demeure, sans être obligé de les traverser tous, ils étaient inconnus jusqu'au XVII[e] siècle, même dans les palais royaux; témoin Fontainebleau, Saint-Germain ou le Louvre, plus mal distribués sous ce rapport qu'un appartement actuel de 1 500 francs. A plus forte raison les constructions princières de la capitale du moyen âge, les hôtels d'Orléans, au faubourg Saint-Victor, de Nesle, des Ursins, d'Artois ou de Bourgogne, véritables forteresses avec trois étages de caves et des murs de six pieds d'épaisseur.

Quant à la plèbe des bicoques minables, de une à trois fenêtres, leurs pièces ne se commandaient pas, puisqu'elles n'en avaient que deux, l'une sur la rue, l'autre sur la cour. On entrait au rez-de-chaussée dans la salle ou la boutique par un passage obscur, dont l'extrémité aboutissait à la cuisine et à l'escalier; sur le palier du premier étage débouchaient la chambre et le cabinet. Durant cinq siècles, cette disposition persista invariable. Chez les riches les pièces étaient plus amples, elles étaient mieux décorées, mais elles n'étaient guère plus nombreuses : une salle d'un côté, une chambre de l'autre, un escalier au milieu, c'est là tout ce qu'on savait faire sous Henri IV. « Plusieurs cependant, remarquait un contemporain, commencent, sans être de grande

qualité, à mettre une chambre et une antichambre devant leur chambre. » Mme de Rambouillet, pour ménager une suite de locaux en enfilade, renvoya l'escalier à un bout du bâtiment; elle voulut des fenêtres et des portes larges, hautes et placées vis-à-vis les unes des autres, ce dont personne jusque-là ne s'était avisé. L'admiration, dans le Paris mondain, fut générale; chacun voulut imiter la marquise, et la reine Marie envoya chez elle l'architecte du Luxembourg s'inspirer de ses idées.

On apprit alors à utiliser dans des entresols ou, comme on disait, des *entre-ciels* et *entre-salles*, une portion de la hauteur inutile hors des salons principaux. Mais le mot *salon* ne s'appliquait pas, comme aujourd'hui, à la pièce de réception, d' « assemblée ». Il signifiait la réunion même des visiteurs, qui se tenait n'importe où, suivant l'heure, plus particulièrement dans la chambre; non seulement chez les femmes dont les alcôves sont à la mode, mais chez les personnages de la première distinction, et en leur absence. Le parlement en corps attend dans la chambre du roi, à la ruelle de son lit, le moment d'être introduit auprès de Sa Majesté. Cette « chambre à coucher » n'avait pas elle-même une affectation stable. On tendait et l'on détendait un lit et une tapisserie, dans les hôtels comme dans les châteaux, en raison des convenances du moment; vestige des temps antérieurs où les meubles voyageaient avec leur propriétaire. Et c'est parce que Louis XIII, surpris à Paris par un gros orage, en allant de Versailles à Saint-Maur, n'avait pas de chambre tendue au Louvre, qu'il alla coucher en 1637 chez la Reine. La France doit à ce cas fortuit la naissance de Louis XIV.

L'*antichambre* n'était pas l'emplacement banal et sacrifié que l'on traversait il y vingt ans sans s'y arrêter. Elle représentait ce que nous nommerions un salon d'attente, où l'on s'asseyait pour causer; « faire antichambre » n'avait nullement le sens blessant qui s'attache maintenant à ce terme. Ce que nous nommons *salle à manger* n'existait pas; aucune pièce n'était affectée exclusivement aux repas. Pour un petit nombre de convives l'on apportait toute servie, dans la chambre, la table qui, pour les dîners de vingt ou trente « serviettes », se dressait pompeusement dans la salle.

Des améliorations progressives, apportées au siècle dernier à la distribution intérieure, seules les constructions aristocratiques profitaient. Les architectes se trouvaient à leur aise, dans les

vastes surfaces qu'un riche consacrait à sa demeure. Ils y taillaient des cours d'honneur et de service, et n'éprouvaient nulle gêne à rejeter dans ces dernières tout ce qui pouvait occasionner des bruits ou déplaire aux yeux, écuries, buanderies ou offices. A côté des galeries de parade ils ménageaient des pièces « de commodité », boudoirs ou cabinets de livres; mais ils restaient paralysés lorsqu'il s'agissait d'édifier une simple maison de louage.

M. Lesoufaché a été le premier, vers la fin du règne de Louis-Philippe, à combiner des plans capables de donner, dans un espace restreint, satisfaction au désir de bien-être ressenti par la classe moyenne. Il sut grouper symétriquement les salons, la salle à manger, les chambres, les isoler par des dégagemens, et les rattacher aux pièces de service par l'antichambre, occupant le point central de cet ensemble. Les architectes, lancés dès lors dans cette voie de l'agencement intérieur, ont, depuis trente ans, réalisé des prodiges pour faire tenir de grands appartemens dans de petits terrains, pour les éclairer beaucoup avec peu de jour. Les rues d'autrefois étaient trop resserrées pour donner aux riverains une lumière convenable. Qui voulait de la clarté devait se la fournir à ses frais, aussi bien sur le devant que sur le derrière de son logis. C'est pourquoi l'on construisait « entre cour et jardin ». Aujourd'hui l'on bâtit entre rue et cour; les façades jouissent de la clarté *publique*, dont la ville moderne régale ses habitans; la clarté *privée* que les propriétaires vendent à leurs locataires, à l'intérieur de l'immeuble, laisse souvent à désirer parce qu'on a exagérément réduit la superficie des cours.

Le calcul était défectueux. M. Stanislas Ferrand, le très compétent directeur du journal *le Bâtiment*, a démontré par des exemples topiques qu'un appartement bien éclairé se loue plus cher qu'un appartement un peu obscur, *lors même que le premier est sensiblement plus petit que le second*. C'est ce qui fait le succès des bandes de terre « en placard », le long des rues, sur une profondeur insignifiante; elles se prêtent à l'édification de « maisons-armoires » d'une admirable facilité de location.

Le service de la voirie, sans l'autorisation duquel aucun immeuble ne peut s'élever à Paris, exige, au nom de l'hygiène, une proportion de cours plus grande par rapport au sol bâti, que celle dont on se contentait il y a vingt-cinq ans. Il n'est plus permis de réserver moins de 40 mètres carrés à la cour d'une

maison de 20 mètres de hauteur, ni moins de 9 mètres carrés à ces puits d'air sur lesquels donnent parfois les cuisines. La coutume est devenue d'ailleurs plus libérale que la loi : au lieu de consacrer seulement à la cour 15 à 20 pour 100 du terrain, ce qui ne permettait pas au jour de pénétrer plus avant que 2 ou 3 mètres dans le logis, les entrepreneurs s'accordent à conserver libre le tiers environ de la place totale dont ils disposent, et les propriétaires, de cette apparente largesse, tirent profit. Le souci de répandre plus abondamment la lumière a fait, depuis une dizaine d'années, prévaloir une distribution nouvelle : l'antichambre se prolonge en forme de galerie, vis-à-vis des pièces de réception et se termine en couloir entre les chambres; une véranda ou bow-window est appliquée sur la salle à manger, dont elle égaie le fond par un embryon de jardin d'hiver.

Ces cages saillantes sont moins une conquête des architectes sur l'administration municipale, ainsi que les premiers s'efforcent de le faire entendre, qu'un empiétement des particuliers sur la voie publique. Le terrain, par eux gagné en l'air, n'enlève rien, il est vrai, à la largeur de la rue; il ne fait pas obstacle au libre passage des piétons, comme les étalages des marchands et les tables des limonadiers qui, par leur accroissement graduel, dépossèdent le Parisien d'une surface chèrement achetée depuis un demi-siècle. Devant les innombrables magasins, cafés ou bazars, qui ont obtenu l'autorisation d'établir des marquises vitrées au droit de leur devanture, à l'effet de mettre à couvert leurs marchandises exposées au dehors, leurs cliens ou leurs consommateurs, le passant infortuné doit, pour continuer sa marche, descendre modestement dans le ruisseau ou traverser la chaussée. N'est-ce pas proprement revenir aux temps où l'on tolérait le commerce sous les auvens? Et n'est-il pas contradictoire de dépenser des centaines de millions en travaux d'édilité et, après avoir élargi les trottoirs, de les abandonner aux riverains à titre de complément de boutique, moyennant une infime redevance de 1300000 francs par an, chiffre de la perception réalisée de ce chef?

Une commission s'occupe en ce moment d'étendre, en matière de saillies, les licences des architectes. Quelques-uns d'entre eux protestent contre les règlemens actuels; ils déclarent que si les maisons manquent d'imprévu, sont ennuyeuses à voir, moulées et pétrifiées dans la routine, la faute en est à l'alignement imposé,

à la nécessité de contenir, sous peine d'amende, dans des limites étroites, les débordemens de leurs balcons, de leurs appuis, de leurs corniches, de leurs bandeaux. Ils ajoutent que, s'ils avaient les coudées plus franches, ils ne manqueraient pas d'exécuter les projets dont ils ont la tête pleine et de mettre fin à cette monstrueuse uniformité qui les afflige.

A ces plaintes les partisans du *statu quo* répondent que l'alignement n'a rien d'obligatoire, que rien n'empêche un propriétaire de mouvementer sa façade, d'en pétrir le relief à sa guise et d'en faire sortir tous les encorbellemens, loges, bretèches ou culs-de-lampe qu'il lui plaît..., à la condition de bâtir en retrait. Il ne manque pas à Paris de constructions d'un caractère très individuel, original, voire baroque. Il y en a de fastueuses, il y en a de frivoles où l'ornementation est à outrance; on en voit de tous styles, de tout pays et en toutes les natures de matériaux. Hôtels renaissance, tourelles gothiques, châteaux Louis XIII, villas italiennes, pignons hollandais, maisons anglaises, façades byzantines, quelle est la figure d'habitation, la carcasse de logis, qui n'ait tenté les imaginations de cette cité cosmopolite et dont on ne rencontre, de-ci de-là, quelques spécimens dans les quartiers Monceau ou des Champs-Élysées? Il n'est pas jusqu'à la pagode chinoise qu'un négociant hardi n'ait copiée, comme un gîte idéal, pour y héberger sa vieillesse.

Les résultats, diversement heureux, de ces initiatives n'ont modifié en rien le type convenu de « l'immeuble de rapport »; le relâchement des ordonnances de voirie n'y changera pas davantage. Ces immeubles sont des placemens et non des monumens; les propriétaires continueront, pour tirer de leur terrain sans en perdre un pouce tout le parti qu'il comporte, à se ranger exactement en bordure du trottoir, alignés comme des soldats au commandement de : Fixe! — ce à quoi ils ne sont nullement tenus. — Ils persisteront à accumuler les étages aussi haut qu'il leur sera possible. S'ils renoncent, comme on vient de le dire, à rogner par trop sur la cour, c'est qu'ils ont remarqué que le revenu en souffrait; et c'est aussi parce qu'ils ont reconnu que les appartemens se loueraient mieux, si les salles à manger étaient plus vastes, qu'ils ont adopté les vérandas avec enthousiasme. Il n'y a eu chez eux aucune préoccupation artistique, et personne ne saurait le leur reprocher.

Ils étaient tellement hideux au dehors, ces longs bocaux de

verre et de fonte que l'on s'est résolu à permettre leur construction en maçonnerie. Par là ils sont moins voyans, mais aussi difformes et plus lourds, ils empâtent tout l'édifice. Ce qui faisait en ce genre le charme des ouvrages fantaisistes du moyen âge, que ces massives excroissances ne rappellent en rien bien qu'elles prétendent s'en inspirer, c'était leur grâce légère. Les verrues, les poussées de la pierre délicatement travaillée, ne se plaquaient pas de la base au faîte des hôtels anciens, avec la raideur et la régularité de nos *ajoutis* actuels. Il faut que ceux-ci fassent la joie de tous les locataires sans exception, depuis l'entresol jusqu'au cinquième, et le confort démocratique de notre régime cellulaire ne permet pas qu'ils se dérobent à cette mission par des saillies capricieuses, agréables uniquement aux yeux de l'archéologue qui donne son avis et non son argent.

Pour l'immeuble citadin le dedans règle le dehors; l'architecture est esclave de la location. Or la location, qui exige beaucoup d'étages, les veut presque égaux — ceux qui auraient une excessive hauteur de plafond ne rapporteraient pas plus cher; ceux qui seraient trop bas, et peu logeables, ne rapporteraient rien du tout; — il lui faut énormément de fenêtres, parce qu'elle a beaucoup de petites pièces à éclairer. Peu lui chaut de violer les rapports esthétiques du plein et du vide.

Ces entraves qui arrêtent l'artiste, il les surmonterait ou en serait libéré que, pour la maison de rue, la beauté ne serait pas atteinte encore. C'est la perspective surtout dont elle manque, la place où l'on ne bâtit pas, qui, pour le spéculateur, semble perdue parce que les moellons la respectent et qui cependant fait partie intégrante de l'édifice, puisqu'il en tire sa dignité, sa gloire. Que seraient les Invalides sans l'Esplanade? Et quelle impression pourrait produire une merveille architecturale, si on l'enfermait en portefeuille, comme ce ministère de l'agriculture languissant replié dans la rue de Varenne, où nul ne le verra jamais?

Il était, voici un quart de siècle, rue Saint-Dominique, un hôtel médiocrement bâti, mais d'un effet superbe quand, le seuil franchi, apparaissait une cour immense reposant avec noblesse dans l'encadrement de trois corps de logis assez bas. Le percement du boulevard Saint-Germain emporta une partie de la cour et coupa les extrémités des ailes. Le possesseur, pour rattraper du logement, employa quelque peu de l'indemnité d'expro-

priation à exhausser d'un étage son immeuble; il l'élargit en même temps et le dota des corridors qui lui manquaient. Le travail une fois achevé — en matériaux excellens et avec goût — la demeure seigneuriale s'était transformée en une bâtisse quelconque, engoncée, vulgaire; simplement parce qu'elle avait grandi tandis que la cour s'étriquait. Presque tous les hôtels parisiens, magnifiquement édifiés depuis vingt-cinq ans, sont dans ce cas. Rien n'a été omis pour les embellir, rien... sinon le vide étendu, que l'importance de leur taille commandait aux alentours. Faute d'un emplacement convenable ils semblent ridicules, pompeux gauchement, dignes des quolibets railleurs que le public décerne à quelques-uns, par un sentiment inconscient mais juste de ce défaut de mesure.

Défaut irrémédiable pour les simples particuliers. L'État, la ville, peuvent, avec des budgets sans limites, déblayer les abords des monumens historiques pêle-mêlés dans Paris avec des bâtisses grossières qui en dérobaient l'aspect. Notre-Dame, la Tour Saint-Jacques ou le vieux Louvre se livrent ainsi à notre admiration plus librement que jadis, parures conservées d'un autre âge semblables à des curiosités apportées de loin. Les grands jardins au contraire, les belles surfaces nues appartenant aux simples citoyens, se rétrécissent et disparaissent parce qu'il est peu de gens assez riches pour les garder improductifs dans leur patrimoine. Les arbres banaux se sont multipliés dans les avenues et les pelouses banales dans les squares; tandis qu'il faut ici une jolie fortune pour posséder un arbre à soi tout seul. Le temps qui, dans cette capitale, mère d'empires expirés, a changé lentement la structure des choses, enlèvera aux générations nouvelles le regret et la notion même des biens de cette sorte, comme il a fait oublier les prairies de la rue Bonaparte ou les vignes de la place de l'Opéra.

V[te] G. D'AVENEL.

LA RELIGION DE LA BEAUTÉ

ÉTUDE SUR JOHN RUSKIN

V [1]

SA PENSÉE

III. — SUR LA VIE

Nous touchons à ce qu'on a proclamé la grande folie de Ruskin, à ce qui, dans sa physionomie, paraît le plus étrange et, dans ses paroles, le plus déraisonnable : à sa haine du progrès moderne et à sa réforme de la société. Pourtant rien de plus explicable, ni, sa thèse esthétique étant admise, de plus nécessaire. Car il a établi que l'Art ne doit reproduire que de beaux corps et que des paysages beaux, c'est-à-dire inviolés. Mais si les hommes ni la Nature ne sont plus beaux?... Et qu'il ne peut être produit que par des artistes simples, modestes et dévoués. Mais si les artistes ne sont plus simples, ni modestes, ni dévoués?... Où sont les modèles pour de telles œuvres et surtout où sont les ouvriers? Où sont les corps qui incarnent la Beauté et où, les âmes qui se sacrifient pour elle? Où, les grandes idées communes, les solennités heureuses de la vie nationale qui fournissent des occasions d'œuvres

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895, du 1er juin 1896, du 1er février et du 1er mars 1897.

jaillies du cœur d'un peuple, comme autrefois les cathédrales? Où, surtout, les liens de solidarité esthétique qui feront qu'une foule d'artistes et d'ouvriers oublieront les différences de leurs conditions pour s'entr'aider à les accomplir? On voit tout de suite comment la pensée esthétique de Ruskin devient une pensée morale et sociale et pourquoi dès le milieu de sa carrière, dès 1860, il ne croit plus possible de ressusciter l'art sans réformer la vie (1).

Quelque bien en effet qu'on puisse penser de notre vie moderne, quelque haute idée qu'on ait de ses conquêtes et de ses progrès, il est un point au moins sur lequel ce progrès n'est guère aisé à percevoir et où notre siècle n'a pas accru le moins du monde le patrimoine humain : c'est la Beauté. Tous les jours, le pittoresque de nos demeures, de nos costumes, de nos fêtes, de nos champs, des outils et des armes mêmes disparaît de la vie et ne se retrouve que dans les fictions des théâtres ou dans les restaurations des musées. Les chemins de fer nous mènent plus vite qu'autrefois vers les paysages préférés du globe, mais avant que de nous y mener, leurs talus et leurs tunnels ont commencé par les défigurer. Ils nous transportent en quelques heures au fond de nos vieilles provinces afin d'observer les coutumes aimables et les costumes traditionnels, mais plus vite encore que nous, ils ont transporté des journaux qui ont fait fuir ces coutumes et des modes de Paris qui ont remplacé ces costumes nationaux. Les hôtels, répandus à profusion sur tous les « sites « dont la sauvagerie nous charmait jadis, nous permettraient, en vérité, de demeurer confortablement parmi les rochers et les forêts; seulement, pour les construire, il a fallu faire sauter ces rochers et, pour les alimenter, défricher ces forêts. Chaque nouvelle ligne de chemin de fer, en se prolongeant comme une ride sur le visage de la patrie, efface quelque chose de sa beauté. Nos vieilles villes pittoresques tombent pierre à pierre, et nos fleuves sont endigués et souillés flot à flot. Ceux d'entre nous qui vivent par les yeux, qui tirent leurs plus hautes jouissances des lignes et des couleurs, sont chaque jour plus dépourvus des spectacles qui ont enchanté leurs pères, — et réduits à s'expatrier pour aller chercher au loin

(1) L'auteur de ces pages a-t-il besoin de dire que, tant dans cette étude que dans celles qui l'ont précédée, c'est la *Pensée* de Ruskin qu'il expose, et non la sienne propre, et que, s'il ne néglige rien pour garder à la doctrine ainsi exposée toute sa force, c'est une marque non point nécessairement de son adhésion, mais simplement de sa fidélité ?

les rares cités et les rares peuplades que nos grands ingénieurs n'ont pas réduites à l'image du boulevard et les grands magasins, asservis à l'uniforme de la redingote... Peut-il y avoir encore de la Beauté dans l'art? Il n'y en a plus dans la vie... »

Peut-être... diront les savans et les économistes, mais il y a de la richesse. Avant de philosopher, il faut vivre. Qu'importe que quelques dilettantes raffinés ou quelques inutiles rêveurs regrettent ces étranges plaisirs esthétiques que, pour notre part, nous n'avons jamais ni désirés, ni ressentis, si le bien-être de la masse est accru et si les foules sont plus heureuses du régime industriel et économique que la science a inauguré?

Les foules... alors regardons de ce côté. Nous les verrons s'avancer, plaintives ou menaçantes, à l'assaut de la société moderne, armées de plus de revendications qu'elles n'en ont jamais apporté au monde ancien. Chaque jour l'étiage du crime monte, comme une crue de sang. Chaque jour, des suicides plus nombreux se lisent en lettres qui devraient être rouges, sur les colonnes des journaux, et, — chose inouïe jadis, — des suicides d'enfans... Chaque jour, sur quelque point de ce globe civilisé, des révoltes d'ouvriers éclatent, brisant ces merveilleux et fragiles outils que la science a confectionnés pour leur bonheur. « Nos cités sont un désert de roues à filer au lieu de palais — et cependant le peuple n'a pas de vêtemens; nous avons noirci les feuilles des bois anglais avec nos fumées, et le peuple meurt de froid; nos ports sont des forêts de navires marchands, et cependant il meurt de faim... » On a jeté bas les monumens pittoresques du moyen âge et jusqu'aux remparts des villes qui, de loin, ravissaient les yeux du voyageur, mais a-t-on, en retour, donné quelque chose à ce peuple? A-t-on changé ces vieilles pierres en pains? On a coupé les arbres de nos forêts pour bâtir des usines et à la place des chants des oiseaux on n'entend plus que le sifflet et le ronronnement des machines à vapeur. Mais les ouvriers sont-ils plus gais au moins et chantent-ils davantage? Hélas! non. La France pauvre d'autrefois chantait : on chantait à table, on chantait au travail. Aujourd'hui, la France, devenue riche, est comme le savetier enrichi du fabuliste : elle ne chante plus. Les promesses de l'école de Manchester ont donc trompé le monde ou du moins il se croit trompé, ce qui est la même chose, car rien n'est si subjectif que le sentiment du bonheur. Il est possible, il est probable que les systèmes socialistes ne lui pré-

parent que des désillusions encore plus profondes et plus amères, parce qu'elles seront faites de plus d'espoirs, mais, ici, il n'importe! Les savans et les économistes, les gens de progrès, avaient promis aux foules, en leur ôtant les traditions, en leur ôtant les coutumes, en leur ôtant la foi, en leur ôtant la Beauté, qu'ils leur donneraient le bonheur. — Le leur ont-ils donné?

A cela, inutile de répondre. Le cri des générations montantes répond pour nous. Au moment de tenir ce que les savans et les économistes avaient promis aux foules, au nom du progrès, on s'est aperçu que le bonheur n'est pas une de ces choses *quæ numero, pondere, mensurâve constant;* mais une monnaie divine, et qu'en dispersant au vent toutes les divines chimères, on l'avait depuis longtemps dissipée... Là, est l'échec cruel, évident, indéniable, car si l'on peut prouver à l'ouvrier, au paysan, à l'aide d'ingénieuses et réconfortantes statistiques, qu'il est plus riche que l'ouvrier ou le paysan du beau vieux temps, comment, lorsqu'il sent le contraire, lui démontrer qu'il est plus heureux?

En sorte que vainement on tenterait d'opposer aux plaintes des artistes sur les dévastations du progrès moderne les applaudissemens des artisans sur ses bienfaits. D'en bas comme d'en haut, c'est bien le même reproche qui retentit. Qu'avez-vous fait de la Beauté? disent les uns, — et les autres : Qu'avez-vous fait du Bonheur? En quoi ce progrès nous a-t-il rendu l'idéal plus élevé? demandent les premiers, — et les seconds : En quoi nous a-t-il rendu les réalités meilleures? Oh! sans doute on a étalé en 1889, et l'on étalera encore en 1900, des merveilles sorties des laboratoires et des usines qui ont tué la Beauté, — et l'on enflammera de la sorte les convoitises des misérables qui passeront devant ces merveilles; — mais en quoi leur fera-t-on ainsi trouver leur sort plus joyeux? On annonce qu'on peindra, en de gigantesques projections, des scènes de la Révolution française sur des nuages. Les nuages en seront enlaidis, mais les foules qui passeront au-dessous en seront-elles plus belles? On se vante de décupler la vitesse des machines qui nous traînent : les chagrins que nous emportons avec nous n'en feront que galoper plus vite. On disait autrefois :

Chagrin d'amour ne va pas en voyage,
Chagrin d'amour ne va pas en bateau.

Quelles sont les tristesses qui n'aillent point aujourd'hui partout

où vont les hommes? et plus les traverses du voyage sont aplanies, plus l'âme n'est-elle pas laissée à ses tourmens intérieurs? Oui, on reliera tous les villages du globe par un réseau fin et serré de fils téléphoniques : les nouvelles qu'on recevra seront-elles de meilleures nouvelles? Oui, enfin, on sillonnera nos routes de ces voitures dételées qui attroupent encore les passans dans les rues : fera-t-on qu'elles soient un plus beau spectacle pour ceux qui les regardent ou qu'elles créent de plus beaux paysages pour ceux qui sont dedans? Si vite qu'elles aillent, arriveront-elles jamais à un autre but qu'à celui auquel nous arrivons tous un jour, — cavaliers et piétons, moines et éclopés même représentés au Campo Santo de Pise, — et est-il bien utile de se hâter vers ce qui est si inévitable hélas! et si commun?...

Puisqu'une même heure voit s'effacer le Bonheur des êtres et la Beauté des choses, puisqu'une même bourrasque emporte les chansons des oiseaux et les chansons des hommes, ne serait-ce pas aux mêmes causes qu'il faudrait attribuer la disparition du calme social et celle des jouissances esthétiques? Et doit-on s'étonner outre mesure si Ruskin a rêvé qu'en restituant au monde la Beauté — Beauté dans la Nature — Beauté dans les corps humains — Beauté dans les âmes — il lui restituerait du même coup le Bonheur?

* * *

Or la lèpre qui ronge et détruit la Beauté dans les paysages que nous aimons le mieux, c'est l'industrialisme ou la spéculation, c'est-à-dire tout simplement la richesse... Un pays riche, c'est un pays laid. Ruskin nous conte qu'il a connu autrefois un petit coin de terre, aux sources du Wandle, qu'il estimait le plus délicieux paysage du sud de l'Angleterre. Il lui semblait que jamais eaux plus claires et plus divines n'avaient chanté sans interruption, que jamais fleurs n'avaient plus passionnément brillé, que jamais demeures n'avaient adouci le cœur du passant de leur paisible joie à demi cachée et pourtant ouvertement avouée... Vingt ans après, il est retourné à ces sources du Wandle. Tout était changé... « Là juste où le jaillissement de l'eau immaculée, tremblante et pure comme un faisceau de lumière entrait dans l'étang de Carshalton en se taillant un chenal lumineux jusqu'au gravier, au travers d'un réseau d'herbes légères comme des plumes toutes flottantes, qu'elle traversait avec ses

profonds filets de clarté, comme la calcédoine dans l'agate-mousse et étoilée çà et là de la blanche grenouillette, juste dans l'afflux et le murmure des premiers courans qui s'étalent, les misérables humains de l'endroit jettent les immondices de la maison et de la rue, des tas de poussière et de boue, des rognures de vieux métal et des chiffons putrides que, n'ayant ni l'énergie d'enlever ni la décence d'enterrer, ils versent ainsi dans le courant pour délayer ce qui flotte ou ce qui fond de leur poison au loin dans tous les endroits où Dieu voulut que ces eaux apportassent la joie et la santé... Une demi-douzaine d'hommes, travaillant pendant un jour, suffiraient à nettoyer ces étangs, à déblayer le fleuve sur leurs rives et à enrichir d'un baume rafraîchissant chaque souffle d'air estival qui passe au-dessus, à rendre ainsi chaque ondulation scintillante et hygiénique, comme si ce courant troublé seulement par les pieds des anges, venait tout droit de la porte de Bethséda... Mais cette journée de travail n'est jamais ni ne sera jamais accordée, ni aucune joie possible au cœur de l'homme maintenant dans les parages de ces sources anglaises... »

Ensuite, il est entré dans le village voisin, et en a suivi la principale rue en se demandant si c'était la pauvreté qui était cause de cette incurie néfaste des choses naturelles. Mais non... Il a trouvé au contraire partout des signes de luxe : de magnifiques devantures, de somptueux estaminets, des boutiques nouvelles, non pas plus de bonheur, ni plus de santé, sur les visages, mais plus de prétention et d'apparat dans les dehors et partout de superbes et inutiles grilles de fer. « Comment est-il donc arrivé que ce travail a été fait au lieu de l'autre? Comment la force de la vie de l'ouvrier anglais a-t-elle été dépensée à souiller le sol au lieu de le racheter, et à produire une pièce de métal tout à fait inutile en cet endroit, qui ne peut être ni mangée ni respirée à la place de l'air sain et de l'eau pure? Il n'y a qu'une raison pour cela et elle est décisive : c'est que le capitaliste peut percevoir un tant pour cent sur le travail dans un cas et qu'il ne peut en percevoir aucun dans l'autre. »

A cela si les économistes daignaient répondre, ils ne manqueraient point de dire que le régime capitaliste actuel, pour décrié qu'il soit par les rêveurs, n'en est pas moins le meilleur qu'on ait découvert jusqu'ici. Ils avoueraient qu'en développant le progrès industriel, les principes de l'école de Manchester n'ont

peut-être pas accru beaucoup la poésie du monde, mais que ce n'était point leur but, et, qu'à coup sûr, ils ont accru sa fortune. Ils diraient enfin que prêcher la croisade contre le capitalisme, parce qu'il permet de faire beaucoup d'usines, de mines et de chemins de fer, c'est en somme lui rendre hommage au point de vue économique, et que prêcher sa destruction, cela revient à prêcher la destruction de tout ce qui fait la richesse des prolétaires, comme des capitalistes, des nations comme des individus.

Et, en effet, étant donnée leur conception de la richesse, les économistes ont raison. Seulement ils n'ont jamais eu même la pensée qu'on pût discuter cette conception. Pas un instant ils n'ont supposé qu'à une époque où l'on remet tout en doute, on doutât aussi que la richesse fût chose si nécessaire ou que l'argent accumulé fût une richesse et que rien d'autre ne le fût. Il est très exact que pour gagner beaucoup d'argent, rien ne vaut le système économique actuel. Les fortunes mondiales qui s'édifient aujourd'hui le prouvent surabondamment. Il est même tout à fait possible, — quoi qu'en disent les socialistes, — que ce système soit, malgré ses défauts, celui qui procure le plus de gain d'argent à la masse, et que ce soit justement dans les pays où les sommets de la fortune sont les plus élevés, grâce à la spéculation, que la moyenne des fortunes modestes s'élève aussi le plus. Mais quand tout cela serait plus évident encore, il resterait à considérer si de gagner beaucoup d'argent, c'est un gain véritable, en tout état de cause, — quand même on y perdrait sa vie, — et si toute richesse vraie tient dans la possession de l'or ou peut être procurée par lui... A voir le monde des affaires et la fièvre de spéculation qui le presse, à voir le commerçant dans son bureau, l'industriel cheminant dans les sentiers de ses usines, on le dirait. Soucis, fatigues, voyages, luttes, cauchemars du jour et de la nuit, rien ne lui coûte pour toucher à son but, — qui est l'argent... Ce qu'il fera de cet argent, il n'y pense pas, ou il n'y pense que subsidiairement : sa passion est d'en avoir, non qu'il soit un homme vénal, mais simplement s'il est un homme d'affaires tel que l'idéal économique de nos pères l'a fait. Gagner de l'argent, le plus d'argent possible lui paraît, en soi-même et comme fin dernière, une chose admirable et nécessaire, — comme au cricket, gagner des *runs*. Il ne peut lire : il n'a pas le temps, car il faut qu'il ramasse encore cet argent-ci ; il ne peut aller voir la résurrection des fleurs, au printemps, dans un paysage aimé : il faut qu'il

ramasse encore cet argent-là. Plus tard, plus tard, quand il sera tout à fait riche et tout à fait vieux, quand il aura ruiné dix concurrens, et triomphé de dix grèves, il s'offrira avec cet argent tout ce que la Nature donne de fleurs, tout ce que l'Art donne d'harmonie, tout ce que la pensée donne de fortes joies, — s'il est encore capable de les ressentir... Mais il n'atteindra pas cette seconde; étape car, pour s'offrir tout le luxe de la santé, il ruine sa santé; pour se réserver les joies de l'esprit, il perd son esprit, et ce que ce millionnaire appelle plaisamment « gagner sa vie », c'est en réalité gagner à grand'peine et à pas fatigués la vieillesse et la mort...

Cette vie pourtant, cette santé, ces plaisirs esthétiques, qu'il a sacrifiés au désir de la richesse, ne serait-ce point là aussi une richesse? et si l'argent est chose nécessaire, ne serait-ce pas quelque chose de bien nécessaire aussi, pour le manier, que d'avoir des mains vivantes, et pour jouir de la vie enfin, une chose indispensable que de posséder la vie? « A la croisée des transepts de la cathédrale de Milan, repose depuis trois cents ans le corps embaumé de saint Charles Borromée. Il tient une crosse d'or et porte sur sa poitrine une croix d'émeraudes. En admettant que la crosse et les émeraudes soient des objets utiles, c'est-à-dire de la richesse comme l'entend Stuart Mill, le corps peut-il être considéré comme les possédant? Et s'il ne peut l'être, et si nous devons conclure que généralement un corps mort ne peut posséder de richesses, quel degré et quelle période de vie faut-il dans le corps pour rendre possible cette possession? » Suffit-il de n'être pas mort physiquement et étendu sur un mausolée avec un chien sculpté à ses pieds comme les seigneurs et les dames du xve siècle? et est-on bien capable de richesses, quand respirant encore, mais brisé par les soucis de l'argent et par les plaisirs de l'argent, on est étendu sur une chaise longue avec un chien vivant et endormi à ses pieds?... Non, n'est-ce pas? Pour jouir de la richesse, il faut que l'on soit debout et que le chien, debout aussi, aboie joyeusement dans le hallier où passent des ailes sombres, ou parmi les prairies où circulent de claires eaux...

En y songeant, on trouvera donc que la première richesse c'est la santé. Or l'argent et les plaisirs de l'argent donnent-ils la santé? Pour cette santé, il faut de l'eau pure. L'usine apporte de l'argent, mais elle empoisonne les ruisseaux de tous les environs, et l'usinier n'a plus d'eau naturelle à boire... Est-ce là de la

richesse? L'argent permet à nos mains de demeurer oisives et à notre corps de se dérober à tout travail musculaire. C'est le grand progrès moderne. Soit. Mais au bout de quelques années, le corps, lassé par l'action cérébrale, dépérit, et les médecins reviennent, au nom de l'hygiène, nous prescrire le labeur dont les ingénieurs, au nom du progrès, nous avaient triomphalement dispensé. Cet étiolement est-il une richesse? Ensuite, que faire de la santé, si l'on n'a plus de forêts où poursuivre les ailes, ni de prés où admirer les fleurs? L'argent détruit toute beauté naturelle — ou ne la conserve que dans quelques rares parcs privilégiés. Et que faire de cette Beauté, si l'on n'a point entretenu en soi l'enthousiasme qui en goûte toute la grâce et en ressent toutes les énergies? Or l'homme riche possède-t-il cet enthousiasme? Non. La grande erreur de notre temps est de croire que l'homme préoccupé d'accumuler de l'argent, qui va, entre deux spéculations, entendre somptueusement un opéra, entend quelque chose... Il n'entend rien. C'est de penser que le collectionneur perçoit la beauté des œuvres des maîtres quand il n'a eu qu'à étendre la main pour les saisir... Il ne les voit point. Le premier n'entend que le bruit de l'or trébuchant sur les marchés internationaux — ou celui des plaintes des familles qu'un heureux coup de Bourse a ruinées. Le second ne voit dans le ciel de ses cadres que l'azur des billets de banque qu'ils lui ont coûtés, et ses yeux cherchent obstinément, au coin de la toile, comme on la cherche au bas d'un chèque, la signature qui lui donne toute sa valeur. Pour posséder réellement les œuvres d'art et les jouissances qu'elles procurent, ce n'est pas de les payer qu'il faut : c'est de les comprendre. Ce n'est pas de leur ouvrir sa bourse, c'est de leur ouvrir son âme et, pour cela, d'avoir une âme à leur ouvrir. Ces jouissances qui, elles, sont de véritables richesses, ce n'est pas l'or qui les donne, — c'est l'amour.

Enfin, est-ce en accumulant de l'or qu'on acquiert des amitiés plus sûres, des sympathies plus insoupçonnées, des poignées de main plus franches, des affections plus sincères, — c'est-à-dire un repos d'âme et de cœur, une confiance dans la vie, qui colore la vie des plus gaies couleurs? Il est banal de constater que non. L'argent, en même temps qu'il groupe autour du riche plus d'amis, éveille en lui plus de doutes sur l'amitié, en même temps qu'il fait bruire à ses oreilles plus d'éloges, fausse de plus en plus la musique des éloges; et ces mains qu'on lui tend de toutes parts

sont comme ces mains que vous tendent les statues, — prêtes à recevoir, mais mains de marbre, incapables de soutenir ou de donner. Or le calme, la confiance, tout ce qui embellit la vie, n'est-ce pas aussi, après le pain quotidien, une richesse? « Les économistes ont bien une vague notion qu'il y a une autre richesse que le métal trouvé en Australie, puisqu'ils parlent de toutes « choses utiles » et qu'ils proclament que « le temps, c'est de l'argent ». Mais l'esprit aussi, c'est de l'argent; la santé, c'est de l'argent; le savoir, c'est de l'argent. Et toute votre santé, votre esprit et votre savoir peuvent être changés en or, mais l'or ne peut pas être changé, à son tour, en esprit et en santé. »

Et ce qui est vrai de la richesse privée, ne l'est-il pas plus encore de la richesse nationale? Est-il possible d'évaluer en chiffres, de mesurer en crédit la richesse réelle d'un pays? Il y a eu et il y a encore par le monde des pays qualifiés pauvres. Y est-on moins heureux qu'ailleurs, y est-on moins vivant, moins sain, moins énergique? et, si petits que soient ces pays-là — n'est-ce pas eux parfois qui, lorsque les pays riches hésitent, comme le soldat d'Horace qui avait trop d'or dans sa ceinture, entraînent tous les autres dans la voie de la justice et de la liberté? « Pour faire une grande nation, ce n'est pas du territoire qu'il faut, c'est des hommes, et ce n'est pas une multitude qu'il faut, mais des hommes unis. Ç'a été la folie des rois que de chercher le territoire au lieu de la vie. » Est-ce que d'avoir beaucoup de revenus pour une nation, c'est nécessairement un signe de force? Pour ne prendre que cet exemple, une des raisons pour lesquelles la France est si riche par rapport à son nombre d'habitans, c'est qu'elle produit peu d'enfans... De cette haute moyenne de fortune par habitant, les économistes triomphent. Est-ce de la force nationale, pourtant, est-ce de la richesse? — Une des raisons pour lesquelles nos dépenses budgétaires sont couvertes, c'est que chaque année les impôts sur les boissons donnent plus de ressources, parfois même dépassant les prévisions optimistes des dresseurs de budgets. Cela prouve que des gens de plus en plus nombreux laissent au fond des verres leur santé et parfois leur raison. Les économistes triomphent. Pourtant ces santés détruites, ces raisons obscurcies, si c'est de la richesse budgétaire, est-ce de la richesse nationale? Est-ce même de la richesse?

L'absurdité de pareilles propositions suffit à les juger. La vérité est que l'accumulation indéfinie de l'argent pour l'argent,

la production du capital pour le capital, sans égard au but atteint par cette accumulation, n'est nullement la même chose, ni pour un homme ni pour un peuple, que l'accumulation de choses utiles, nécessaires, bienfaisantes. « Le meilleur et le plus simple symbole du capital est une bonne charrue. Or si cette charrue ne faisait rien qu'engendrer d'autres charrues à la façon des polypes, — *aurum ex ipso nascitur*, — elle aurait perdu sa fonction de capital. Et la vraie question à chaque capitaliste et à chaque nation n'est pas : Combien avez-vous de charrues? mais : Où sont vos sillons? et non : Avec quelle rapidité ce capital se reproduit-il? mais : Qu'est-ce qu'il fera durant sa reproduction? Quelle substance fournira-t-il, bonne pour la vie? Quelle œuvre construira-t-il, protectrice de la vie? » S'il sert à faire de l'alcool falsifié, à bâtir des quartiers suburbains moins sains que les chaumières, à créer une industrie de pur luxe qui ronge les poumons ou obscurcit les yeux des ouvriers, ou une littérature délétère, un art mièvre et pessimiste, qui alanguissent l'âme des intellectuels, — il est fatal. « La production ne consiste pas en des choses laborieusement faites, mais en des choses qui peuvent être consommées d'une façon utile, et la question pour une nation n'est pas combien de travail elle emploie, mais combien de vie elle produit.

« Il n'y a pas d'autre richesse que la Vie, — la vie comprenant toute sa puissance d'amour, de joie et d'admiration. Les hommes se trompent si, dans un état d'enfance, ils supposent que des choses indifférentes, telles que des excroissances de coquilles ou des morceaux de pierre bleue ou rouge ont de la valeur, et s'ils dépensent, pour les découvrir, des sommes considérables d'un travail qui devrait être employé à l'extension ou à l'embellissement de la vie; ou si, dans le même état infantile, ils s'imaginent que des choses précieuses et bienfaisantes, telles que l'air, la lumière et la propreté sont sans valeur; ou si, finalement, ils se figurent que les conditions de leur propre existence, nécessaires pour posséder ou employer chaque chose, telles que la paix, la confiance et l'amour, doivent être échangées pour de l'or, du fer et des excroissances de coquilles. En fait, on devrait enseigner que les vrais filons ou veines de la richesse sont rouges et non d'or, et non dans les rochers, mais dans la chair, et que la dépense et la consommation finale de toute richesse est dans la production du plus grand nombre possible de créatures humaines au souffle puissant, à la vue aiguë, au cœur joyeux; que,

parmi les manufactures nationales, celle des âmes de bonne qualité peut devenir hautement lucrative. Enfin, loin d'admettre que l'accumulation de l'argent dans un pays est la seule richesse, la réelle science de l'Économie politique — ou mieux de l'Économie humaine — devrait enseigner aux nations à faire des vœux et à travailler pour les choses qui conduisent à la vie, et à mépriser et à détruire les choses qui conduisent à la destruction. »

La richesse telle que l'entend le langage courant des financiers et des économistes est donc l'ennemie ; — l'ennemie non seulement des beautés pittoresques de la nature, mais aussi du bonheur social. C'est une chose de tout point mauvaise et par là même illégitime. — Quoi! dira-t-on, il n'y a pas de richesse légitime? Il n'y en a pas de grande, répond Ruskin. « Quelle est la base juste de la richesse? C'est qu'un homme qui travaille doit être payé la pleine valeur de son travail, — que s'il ne veut pas la dépenser aujourd'hui, il ait la liberté de la garder et de la dépenser demain. Ainsi un homme industrieux, travaillant chaque jour et mettant chaque jour quelque chose de côté, atteint à la fin la possession d'une somme accumulée à laquelle il a un droit absolu. Par conséquent la première nécessité de la vie sociale est l'éclaircissement de la conscience nationale sur ce point que *le travailleur peut garder ce qu'il a justement acquis.* Jusque-là nous sommes d'accord avec les économistes et nous admettons fort bien l'inégalité des fortunes. — Seulement, ce n'est point ainsi que se forment les grandes richesses. Personne ne devient jamais très riche uniquement par son propre travail et son économie. Il y a toujours taxation du travail des autres. Et ici, intervient une base injuste de la richesse : le pouvoir exercé sur ceux qui gagnent de l'argent par ceux qui le possèdent déjà et qui l'emploient uniquement pour en avoir davantage. » Ce n'est pas à dire que le patronat soit illégitime. Ce n'est pas à dire qu'il ne doive y avoir au monde que des travailleurs et personne pour leur donner les outils et pour les diriger. Ce n'est pas à dire que les socialistes aient raison en s'imaginant que l'on peut se passer des « capitaines du travail ». Mais les économistes ont tort en professant que le patron peut s'approprier, jusqu'aux extrêmes limites où la grève éclate, les bénéfices du travail. « Oui, il doit y avoir toujours des capitaines du travail, mais je vous prie d'observer qu'il y a une grande différence entre être les capitaines du travail et en prendre les profits. Il ne s'ensuit pas de ce que vous

êtes général d'une armée que vous deviez prendre tous les trésors ou toute la terre qu'elle conquiert. » Ce qui est illégitime, ce n'est pas le salaire dû au patron en raison de son travail intellectuel et de son labeur moral ; c'est le revenu excessif donné à ce patron ou à ce capitaliste en raison seulement de son capital, c'est ce que l'Église a dénoncé comme « l'exécrable fécondité de l'argent. » Ce n'est pas la richesse, c'est la trop grande richesse condamnée par les Saints quand ils ont parlé κατὰ τοὺς πλεονέκτας.

Mais qu'est-ce à dire « trop grande richesse »? Voilà bien une formule scientifique! s'exclamera un économiste. Comment ce qui est juste jusqu'à un certain chiffre devient-il injuste au-dessus de ce chiffre — et quel chiffre fixerez-vous ? Par quel miracle ce qui est légitime entre les mains d'un ouvrier qui a économisé quelques années de salaire devient-il illégitime entre celles de son petit-fils dont la fortune, grossie par des intérêts successifs, atteint plusieurs millions? Ce qui est le droit pour une opération financière reste le droit pour cette opération, quel que soit le nombre de zéros que vous lui ajoutiez. — Eh! oui, mathématiquement c'est vrai, mais humainement et socialement parlant, cela peut l'être infiniment moins. Il y a dans les équations humaines, à l'encontre des équations algébriques, certains élémens moraux qui faussent tous les calculs, certaines vérités qui, poussées à un certain point deviennent des erreurs et certaines justices qui, poussées jusqu'à un certain degré, deviennent des injustices : *summum jus, summa injuria.* En théorie, le gros capital légitimement acquis demeure d'un emploi légitime. En fait, il ruine par son seul jeu et écrase par son seul poids les petites industries rivales en train de se fonder à son côté. « L'argent est exactement maintenant ce qu'étaient les promontoires des montagnes sur les chemins publics d'autrefois. Les barons combattaient loyalement pour les conquérir : le plus fort et le plus adroit les conquéraient. Alors ils les fortifiaient et forçaient chaque passant à payer un droit. Or le capital est exactement maintenant ce qu'étaient alors les rochers. Les gens combattent loyalement (du moins nous l'admettons, bien que ce soit plus que l'impartialité ne le commande) pour avoir de l'argent. Mais une fois qu'ils l'ont acquis, le millionnaire fortifié peut forcer chaque passant à payer un tribut à son million et il bâtit une autre tour de son château d'argent. Et je peux vous dire que les passans pau-

vres le long des routes souffrent autant aujourd'hui du baron du sac qu'autrefois du baron du roc... »

Ainsi à quelque point de vue qu'on se place, au point de vue de l'esthétique de la nature que la spéculation souille et enlaidit ou au point de vue du bonheur des petites gens qu'elle rançonne et qu'elle écrase, — la richesse est un mal. Un pays soi-disant riche n'est pas plus un pays heureux qu'un beau pays. Et le culte de Mammon est aussi impossible à concilier avec la justice sociale qu'avec la religion de la Beauté.

*
* *

On connaît l'histoire de cet esthète fameux qui surprit un pauvre diable tendant la main sur un pont de Londres, en un costume agressivement inesthétique. Ce mendiant était vêtu d'une redingote simplement défraîchie et d'un horrible chapeau de cérémonie. L'esthète, révolté par ce désaccord entre le costume du misérable et sa profession, le mena chez le plus habile tailleur qu'il pût trouver afin de lui faire confectionner à grands frais et d'après les tableaux des maîtres de la *National Gallery* d'authentiques habits de mendiant. Après quoi il le reconduisit à son pont, et l'histoire ne dit pas qu'il lui offrit de quoi manger. Cet esthète n'était pas un ruskinien.

On conte encore qu'un prédicant, étant venu à passer sur le même pont, s'indigna fort qu'on n'eût pris garde qu'aux apparences extérieures du claquedens et qu'on n'eût point songé à son âme. Il le prit donc par le bras, l'emmena au prêche et après lui avoir ainsi montré comment on gagne la vie éternelle, le renvoya à son pont. Mais l'histoire ne dit pas qu'il lui offrit de quoi boire. Ce prédicant non plus n'était pas un ruskinien. Ruskin, lui, eût conduit le mendiant, non dans un musée ni au prêche, mais dans un *grill-room*. Il se serait occupé de restaurer non ses hardes ni son âme, mais d'abord son estomac.

Car si trop d'industrialisme et de richesse dans un paysage tue la beauté de la Nature, trop de misère dans une ville tue la beauté des corps. Et sans beauté plastique, il n'est pas d'art possible ni de rêves d'art. « Vous ne pouvez avoir un paysage par Turner sans un pays où il puisse peindre. Vous ne pouvez avoir un portrait par Titien sans un homme à portraiturer. Le commencement de l'Art consiste à rendre notre peuple beau. Il y a eu sans doute un art dans des pays où les gens n'étaient pas tous beaux, où même

leurs lèvres étaient épaisses et leur peau noire, — parce que le soleil les avait regardés ; — mais jamais, dans un pays où les joues étaient pâlies par un misérable labeur et une ombre mortelle et où les lèvres de la jeunesse au lieu d'être pleines de sang, étaient amincies par la famine ou déformées par le venin... »

Pour le corps il faut donc prêcher hautement le culte de la Beauté. Dès la jeunesse, le corps de chaque enfant pauvre doit être rendu aussi parfait qu'il peut être sans aucun égard à ce qu'il fera plus tard. Parvenu à l'âge où il doit gagner son pain, les travaux peut-être déformeront, aviliront, courberont, déjeteront ce magnifique et souple faisceau de muscles que nous montrent, au moment de s'oindre pour la lutte, les athlètes du Vatican. Mais, en attendant, il faut que cette créature vivante, que peut-être vous tuerez plus tard, atteigne le plein développement de son corps et goûte la vie et porte la beauté de la jeunesse. Pour cela, il faut des écoles en pleins champs, des exercices physiques et des danses apprises comme une institution d'État. Qu'avons-nous à aller travailler et pâlir devant les vieux marbres sans têtes et sans mains des musées ? Ce sont nos poitrines et nos épaules qu'il faut rendre dignes d'être vues autant que les marbres d'Elgin ! N'écoutons ni les ascètes, ni les prédicans ! N'allons pas enfermer les meilleurs d'entre nous dans les cloîtres pour s'y dévouer à ce qu'on appelle pompeusement « le service de Dieu » ! Qu'ils se dévouent plutôt au service de l'homme ! « C'est le premier devoir de la femme que d'être belle, et il ne faut rien négliger pour qu'elle le remplisse. L'homme et la femme ont été voulus par Dieu parfaitement nobles et beaux aux yeux l'un de l'autre... »

Or le grand obstacle à la Beauté plastique, c'est la misère. Et le sentiment esthétique, à défaut de sentiment humain, nous pousse à la combattre et à la vaincre. Par quels moyens ? Par tous les moyens : par la charité envers le malheur immérité et par la coercition contre le vice, par la grâce et par la force, par l'or et par le fer. L'or, il faut le jeter à pleines mains, comme sur la tombe antique le poète jette des lis, comme sur les gazons de Botticelli, le Printemps jette des roses. Ce qu'on donne aujourd'hui n'est rien : il faut tout donner.Les économistes sont satisfaits des palliatifs que la charité publique ou privée offre aux pauvres ; ils nous montrent avec orgueil des hôpitaux, des maisons de retraite, des asiles infantiles, des dispensaires. Qu'est-ce que cela ? et pourquoi, si c'était quelque chose, voici tant de figures éma-

ciées dans nos faubourgs, tant de membres déjetés, tant de faces livides dans nos prisons? Comment la société peut-elle parler de charité quand il y a encore tant d'injustice, ou de beaux-arts quand il y a encore tant d'horribles vies? Tant que des êtres humains peuvent encore avoir froid ou faim dans le pays qui nous entoure, non seulement il n'y a pas d'art possible, mais il n'est pas possible de discuter que la splendeur du vêtement et du mobilier soit un crime! Mieux vaut cent fois laisser s'effriter les marbres de Phidias et se faner les couleurs des femmes de Léonard que de voir se flétrir les traits des femmes vivantes et se remplir de larmes les yeux des enfans qui vivent ou qui pourraient vivre si la misère ne les pâlissait déjà de la couleur des tombeaux! Tout l'or donné à l'Art quand la vie en manque est perdu pour l'Esthétique vivante, et c'est une honte de chercher quelque joie dans le luxe des toilettes de quelques femmes quand d'autres femmes manquent de quoi se vêtir et, par le froid, la maladie et la langueur d'une vie insalubre, perdent toute humaine beauté.

Alors les économistes surgissent avec l'ironique sourire qu'ont, dans les portraits d'Holbein, les hommes très savans. Car si l'on attaque le luxe au nom de la charité, au nom de la science ils le défendent. Une de leurs théories les plus chères — et aussi les plus aventurées — est que peu importe la façon dont le riche dépense son or pourvu qu'il le dépense, et même que plus il le dépense en objets de luxe, éphémères, plus il vient efficacement en aide à la société. « Une idée très fausse, dit un Rapport des *Councilmen* de New-York, est que de vivre luxueusement, de s'habiller d'une façon extravagante, et d'avoir de splendides maisons et équipages, soit une cause de malheurs pour une nation. Rien de plus faux. Chaque extravagance que se permet un homme de cent mille ou d'un million de dollars ajoute à la vie, à la fortune de dix ou de cent hommes qui n'ont rien ou qui ont peu de chose autre que leur travail, leur intelligence et leur goût. Si un homme d'un million de dollars dépense principal et intérêts en dix ans et se trouve réduit à la mendicité au bout de ce temps, il aura fait du bien aux cent qui ont dû à son extravagance d'être employés, d'autant plus riches par la division de la richesse. Il peut être ruiné, mais la nation est plus riche, car cent esprits et corps avec 10000 dollars chacun sont plus productifs qu'un seul avec un million. »

— Oui, messieurs, répond Ruskin, mais qu'a-t-on fait pendant

le temps de la translation? La dépense de cette fortune a pris un certain nombre d'années, dix, je suppose, et durant ce temps, voici que du travail pour un million de dollars a été fait par des gens qui ont été payés pour cela. Où est le produit de ce travail? Entièrement consumé, car l'homme est devenu un mendiant... Si un écolier sort le matin avec cinq shillings dans sa poche et revient à la maison sans le sou, ayant tout dépensé en tartelettes, principal et intérêt sont partis et la fruitière et le boulanger sont enrichis. C'est bien. Mais supposez que l'écolier ait acheté un livre et un couteau : le principal et l'intérêt sont partis et le libraire et le coutelier sont enrichis, mais l'écolier est enrichi aussi et peut aider ses condisciples le lendemain avec le couteau et le livre au lieu de se mettre au lit et d'avoir à payer le médecin.

Ainsi, ce n'est pas une étude superflue que celle de la dépense, quand on étudie les causes de la misère et ses remèdes. Et la question n'est point seulement de savoir si les riches dépensent leur argent et s'il sert à donner du travail, mais encore de préciser comment ils le dépensent et à quoi peut servir ce travail. Car le bon sens, à défaut de science, et l'économie humaine, à défaut d'économie politique, nous disent que d'employer cet argent à des objets de luxe qui ne nourriront personne et seront consommés rapidement sans aucun produit de santé ou de richesse, ce n'est pas la même chose que de l'employer à faire des routes, des ports, des canaux, de l'assainissement, qui non seulement accroîtront la richesse des ouvriers qu'on emploiera, mais encore le patrimoine commun de l'humanité. Et plaider pour le luxe, parce qu'il fait vivre les ouvriers de luxe, ne deviendrait un solide argument que du jour où l'on aurait démontré que les ouvriers de luxe sont plus intéressans que les autres où l'on aurait du moins prouvé qu'ils sont plus nombreux et que par conséquent le bien-être général des travailleurs doit leur être sacrifié, démonstration que les partisans du luxe ne sont pas près de faire...

D'ailleurs, qu'est-ce à dire : « faire vivre les ouvriers ? » Mais il n'y a qu'une façon de faire vivre quelqu'un : c'est de produire ou d'aider à produire des choses utiles à la vie, des choses qui nourrissent, qui vêtissent, qui garantissent du chaud et du froid, qui guérissent et qui purifient? Toutes les ingéniosités des économistes n'empêcheront point que, si l'on emploie cent hommes à démolir des masures insalubres d'une ville et à les remplacer ou à nettoyer les trous à fumier d'un village, on aura fait plus

pour la vie que si ces cent hommes, transformés en valets de pied, ont passé le même temps à attendre sous des portes cochères la fin de cent bavardages inutiles, ou à figurer, inutilement, les bras croisés, à côté de cent cochers!

« Par exemple, dit Ruskin, vous êtes une jeune femme et vous employez un certain nombre de couturières pendant un temps donné en faisant un nombre donné de vêtemens simples et utiles : supposez sept, desquels vous porterez l'un pendant la moitié de l'hiver et vous donnerez les six autres aux pauvres filles qui n'en ont point. Ainsi faisant, vous dépenserez votre argent humainement. Mais si vous employez le même nombre de couturières pendant le même nombre de jours à faire quatre, cinq ou six beaux volans pour votre robe de bal, volans qui ne vêtiront personne que vous et que vous ne pourrez porter qu'à un seul bal, alors vous employez votre argent égoïstement. Vous avez, il est vrai, fait travailler dans chaque cas le même nombre de gens; mais, dans un cas, vous avez employé leur travail au service de la communauté; dans l'autre, vous l'avez entièrement consumé au vôtre. Je ne dis pas que vous ne deviez pas quelquefois penser seulement à vous et vous faire aussi belle que vous le pouvez. Seulement ne confondez pas la coquetterie avec la philanthropie et ne vous illusionnez pas vous-même en pensant que toutes les parures que vous pourrez porter sont autant de pain mis à la bouche de ceux qui sont au-dessous de vous... »

Ainsi l'or peut beaucoup contre la misère. Et la société est responsable de beaucoup des laideurs physiques qui nous entourent, mais est-elle responsable de toutes? Ceux qui attaquent le plus la société lui offrent-ils les armes qu'il lui faut pour triompher de la misère? Nullement: ils les lui refusent, et, de la sorte, les socialistes les plus farouches ne sont pas plus près de la solution du problème social que les économistes les plus satisfaits. Car il est bien vrai que la société est responsable, mais on n'est responsable que des choses qu'on peut empêcher. Or, parmi les misères, il n'y a pas seulement celles faites de salaires insuffisans ou d'éducations imparfaites; il y a celles faites d'inconduite et, pour ne prendre qu'un exemple, d'alcoolisme. Or, pouvons-nous empêcher l'alcoolisme? Avons-nous le droit de fermer les cabarets? Les socialistes ont-ils jamais proposé quelque loi tarissant les trois quarts des fontaines d'alcool? Et sans même toucher à la législation, avons-nous vu des municipalités socialistes user des

moyens que leur donne la loi pour réduire le nombre de ces officines de ruine et de poison? Qu'on le propose, et l'on verra ces mêmes socialistes, qui rendent la société responsable du mal fait par le cabaret, maintenir la cause du mal au nom de la liberté! Il faut donc que la société ait le devoir de secourir l'ivrogne sortant de l'assommoir, mais qu'elle n'ait pas le droit de l'arrêter au moment où il y veut rentrer... Comment peut-elle donc être responsable si elle n'est point libre et comment faut-il qu'elle assume tant de devoirs vis-à-vis des misérables pour les guérir, si elle n'a, pour les préserver, aucun droit?

Elle en a, assure Ruskin. Elle a surtout de ces droits-là, car il n'est guère de bons remèdes que les préventifs. « Le droit de l'intervention publique dans la conduite des criminels commence quand ils commencent à se corrompre et non pas seulement quand ils ont déjà donné des preuves d'une corruption sans espoir... Ç'a été la mode de la philanthropie moderne de demeurer inerte jusqu'à cette période-là et de laisser périr les malades et s'égarer les fous, tandis qu'elle se dépensait en efforts inimaginables pour ressusciter des morts et réformer de la poussière... L'orientation récente d'une grande partie de l'opinion publique contre la peine de mort est, j'espère, le signe qu'on commence à comprendre que le châtiment est le dernier et le pire instrument qu'a le législateur entre les mains pour prévenir le crime. Les vrais moyens de coercition sont le travail et la récompense, — non le châtiment. Aidez les bonnes volontés; honorez les vertueux; forcez les paresseux à travailler, et il n'y aura plus besoin de jeter personne dans la grande et suprême indolence de la mort... »

D'abord, l'État doit assujettir l'enfant à un travail intellectuel et manuel, obligatoire et gratuit : — « Allez sur les chemins et le long des haies et forcez-les d'entrer. » — Mais en même temps il doit empêcher que ce travail soit excessif. Pour que les hommes soient capables de se subvenir à eux-mêmes quand ils ont grandi, il faut que leur force soit proprement développée tandis qu'ils sont jeunes, et l'État doit toujours regarder à cela et ne pas permettre à leur santé d'être brisée par un labeur trop précoce, ni leurs facultés perdues par le manque d'instruction. » Plus tard, il ne permettra pas que la santé de l'homme soit déprimée par le manque de labeur musculaire, — ni son esprit faussé par trop d'instruction. On parle toujours de *droit au travail*, mais on ne parle jamais du *devoir de travailler*. Pourtant si l'ouvrier a le droit d'exiger que

l'État l'emploie le samedi parce qu'il a besoin d'un salaire ce jour-là, l'État n'a-t-il pas le droit d'exiger qu'il le continue le lundi, au lieu d'aller boire son salaire au cabaret? Faites quelque chose pour moi, dit l'oisif pauvre. — Bien, répond la société, mais alors faites quelque chose pour nous : ces vêtemens que vous portez, cette nourriture que vous absorbez ont été produits par le travail de quelqu'un. Quel travail nous donnez-vous en échange? Aucun... Ce n'est pas juste. « Une personne paresseuse en oblige une autre à faire deux fois la quantité de nourriture, de vêtemens qui serait nécessaire à cette autre. Il est donc de toute justice d'obliger le paresseux à s'entretenir soi-même. »

Mais ici et de nouveau le réformateur se heurte à la protestation des économistes et des libéraux. De même qu'ils ont repoussé le dépouillement des riches au nom de l'utilité du luxe, ils repoussent la contrainte des pauvres au nom de la liberté. La misère est faite de deux choses : de malechance et de vice. Les malechanceux, ils ne veulent point qu'on les secoure aux dépens des industries de luxe. Les vicieux, ils ne veulent point qu'on les contraigne aux dépens de la liberté individuelle.

La liberté, qu'est-ce donc que cela? Ce mot seul irrite Ruskin, l'offusque comme un mensonge, un défi, une hypocrisie ou le rire d'un crétin... De quelle liberté veut-on parler, de quelle indépendance et envers qui? Envers les lois éternelles et les personnes vénérables? Mais alors la liberté, c'est le privilège des êtres les plus minuscules, les plus faibles, les plus vains! « Le chien attaché à la chaîne est un animal bon et fort, — la mouche est libre. Tout obéit dans la Nature; tout, par exemple, suit la loi de la gravitation. Seulement un rocher énorme la suit plus docilement qu'une misérable plume qui fera mille façons avant de tomber à terre... Quand Giotto traçait son cercle en disant : Vous pouvez juger de ma maîtrise en voyant que je sais tracer un cercle impeccable, croyez-vous qu'il laissât à sa main une grande liberté? » La doctrine des libéraux est que la liberté est une chose bonne pour l'homme, quel que soit l'usage qu'il en puisse faire. « Folie insondable! indescriptible, impossible à considérer en face! Enverrez-vous votre enfant dans une chambre dont la table sera couverte de vins délicieux et de fruits, les uns empoisonnés, les autres sains? Lui direz-vous : Choisis librement, mon petit enfant! Il est si bon pour toi d'avoir la liberté du choix; cela forme ton caractère, ton individualité. Si tu prends la coupe empoisonnée

ou les fraises empoisonnées, tu seras mort avant la fin du jour, mais tu auras acquis la dignité d'enfant libre !... »

Oui, il y a une liberté sainte et que tout homme doit conquérir : c'est la liberté vis-à-vis de ses propres instincts tyranniques et de ses préjugés dominateurs. Avant d'être libre des autres, il faut être libre de soi. A quoi bon briser des chaînes tout extérieures si l'on reste lié par les entraves que des goûts vicieux mettent à tout ce qu'on tente ? Qu'est-ce que nous ferons de l'espace, si nous n'avons pas de jambes pour le parcourir ? On crie contre le despotisme... est-on capable de liberté ? « Oui, la touche de Tintoret, de Luini, de Corrège, de Reynolds, de Velazquez est aussi libre que l'air et cependant est juste, mais c'est une discipline héritée de cinq cents ans d'efforts qui leur permet d'être libres et de faire des chefs-d'œuvre. Obéissez et vous serez libres aussi, à votre tour, mais dans les petites choses comme dans les grandes, c'est seulement dans un *juste service* qu'est une parfaite liberté. »

Ce juste service seul peut, dans la vie, triompher de la misère comme, dans l'art, il triomphe de la laideur. C'est seulement par le travail assidu chez le pauvre et par la proscription de tout luxe et de toute dépense improductive chez le riche que l'on peut arriver à restituer la santé, la vigueur, la grâce parmi les corps qui souffrent — c'est-à-dire la Beauté. Et ici encore le culte des choses belles est le plus sûr guide vers la solution des problèmes qu'on appelle sociaux.

***

Enfin, il ne servirait de rien qu'on rendît aux corps humains et vivans leur grâce primitive, si nos âmes n'étaient point préparées à être heureuses de leur bonheur. A quoi bon la beauté des choses, si les êtres ne peuvent la ressentir ? A quoi bon des êtres et des choses admirables, sans des âmes capables d'admiration. Or, les âmes contemporaines sont-elles capables d'admiration ? Quelques-unes sans doute, et ce sont les mieux partagées ; mais la plupart d'entre nous ne cheminent-ils point parmi les beautés éparses dans la Nature et dans l'Art, comme les gardiens d'un musée, des policemen ou des sergens de ville, se promènent entre des Van Dyck et des Hobbema ? Rien dans notre éducation, dans nos mœurs, dans les préoccupations publiques n'est dirigé dans ce sens. Nous n'avons pour les hauts plaisirs de la vie esthétique ni l'attention suffisante, ni la liberté nécessaire. « Toute

la force de l'éducation, jusqu'ici, a été dirigée de toutes les façons possibles vers la destruction de l'amour de la Nature. La seule connaissance qui a été considérée comme essentielle parmi nous est celle des *mots*, et après celle-là, celle des sciences abstraites, tandis que tout goût montré par les enfans pour la simple histoire naturelle a été soit violemment réprimé (s'il apportait quelque trouble dans la maison) soit scrupuleusement limité aux heures de jeu, — de telle sorte que l'amour de la Nature est devenu l'apanage des vagabonds et des paresseux. En même temps, l'art de dessiner qui est d'une plus réelle importance pour la race humaine que celui d'écrire — car les gens peuvent difficilement dessiner quelque chose, sans être de quelque utilité aux autres et à eux-mêmes, et peuvent difficilement écrire quelque chose sans perdre leur temps et celui des autres, — cet art du dessin, qui devrait être enseigné aux enfans, comme on leur enseigne l'écriture, l'est fort mal. »

Il faudrait d'abord cultiver chez les enfans la faculté d'admiration. « Si les botanistes ont découvert quelque rapport merveilleux entre les orties et les figues, c'est très intéressant, mais un jeune vacher fera bien mieux d'apprendre quel effet les orties produisent dans le foin, et quel goût elles donnent à la soupe. De plus, il acquerra presque une nouvelle vie, s'il peut parvenir une fois au printemps à regarder le bel anneau de la fleur blanche de l'ortie et à reproduire, au crayon, avec son maître d'école, les courbes de ses pétales et la manière dont elle est posée sur sa tige centrale. On devrait dire aux écoliers des écoles primaires : Dessinez telle ou telle plante avec son contour, avec sa clochette vue de face... Bien! maintenant, vue de profil. Peignez les taches qui sont sur elle. Dessinez la tête d'un rouge-gorge, sa poitrine et les taches qui sont sur la poitrine du rouge-gorge. Au lieu de cela, on leur décrit ce qu'a l'oiseau dans l'estomac... On ne leur fait pas admirer la finesse des nuées et des mousses : on leur raconte ce que font l'air dans les chaudières et les fibres textiles sur les métiers... Enfin on s'occupe de leur instruction, mais nullement de leur éducation, car donner l'éducation à un enfant, ce n'est nullement lui apprendre *quelque chose* qu'il ne savait pas, mais faire de lui *quelqu'un* qu'il n'était pas. Et le commencement de toute éducation est l'admiration, le respect, l'enthousiasme... Pour quoi? Pour n'importe quoi! Que l'enfant adore des cailloux ou des légumes, si vous n'avez pas d'autres dieux à proposer à

son admiration, mais qu'il apprenne à admirer! » et surtout qu'il n'apprenne pas l'analyse qui dessèche et la dissection qui tue! Qu'importe qu'il apprenne un peu moins de choses? Nous ne vivons pas plus pour apprendre que nous ne vivons pour manger. Nous vivons pour aimer. Tant que la science stimule ou approfondit en nous ce pouvoir, elle est utile. Du jour où elle le contrarie, elle est fatale. — Quoi! la science pourrait être une mauvaise chose? — Non, c'en est une bonne, comme la lumière, mais pourtant les papillons périssent en cherchant la lumière, et l'homme en cherchant la science. Hommes et papillons, nous devons demander à la lumière, moins d'éclairer les choses que de les embellir!

« Car admirer est la principale joie et le principal pouvoir de la vie. Tout ce que je vous ai suggéré jusqu'ici, vous pouvez le recevoir simplement comme un thème à réflexion. Mais cette dernière vérité, je la sais et vous devez la croire. Ayez du respect, ayez de l'enthousiasme, ayez de la vénération — respect pour tout ce qui est brillant dans votre propre jeunesse, respect pour ce qui est expérimenté dans l'âge des autres, pour tout ce qui est gracieux parmi les vivans et grand parmi les morts et merveilleux dans les Pouvoirs qui ne peuvent pas mourir... » C'est le secret du bonheur. Pour le ruskinien, il n'est d'autre plaisir que le plaisir esthétique, et seul il tient lieu de tous les autres. S'il est riche, il entreprendra, par un patronage habile, de fournir à la foule de quoi admirer. Il ne mettra pas ses ressources à une jouissance personnelle et d'un instant, mais à un monument qui servira à tous et à jamais. S'il a la chance de rencontrer un Michel-Ange, il ne lui commandera pas, comme fit Pierre de Médicis, une statue de neige. Il prendra garde au contraire « qu'aucune intelligence, autour de lui, ne brille à la façon d'une gelée blanche, mais qu'elle soit vitrifiée comme une fenêtre peinte et placée entre des colonnettes de pierre et des barres de fer, afin qu'elle supporte le soleil en elle, et l'envoie à travers elle de génération en génération. » — S'il est pauvre, il se réjouira de voir les belles choses, possédées par les autres et par les églises ou les musées qui dépassent en richesses d'art toutes les particulières collections. S'il a les moyens de voyager et d'aller suivre au loin les traces esthétiques des grands semeurs d'Art, il voyagera souvent, marquant d'une croix blanche les journées de sa vie, où une nouvelle face de la Beauté lui sera apparue, où un

nouveau maître, dans la solitude d'un musée, lui aura dit quelque chose... S'il s'arrête en route, faute de ressources, il se rappellera les pèlerinages tant de fois recommencés des artistes pauvres du temps du Poussin, partant pour Rome, s'arrêtant à Lyon et à Avignon, payant chaque étape d'un tableau, tendant vainement les bras vers la Ville Éternelle... y arrivant enfin, mieux préparés à sentir son éternité par une longue attente, et à goûter ses joies par un long désir. Il n'est pas besoin, pour jouir de la vie esthétique, qu'il voie tous les beaux pays : qu'il prenne garde seulement à tout ce qui est beau, dans le pays qu'il voit ! S'il voit une femme belle, il admirera sa beauté ; si elle est laide, il admirera son sourire : si elle ne sourit pas, il songera à sa gravité ou à sa noblesse. S'il ne reste qu'une note à son clavecin, le ruskinien aimera cette note. Si le pays où il habite n'a qu'une rivière, — comme le Seeland — il aimera cette rivière ; si sa fenêtre est si petite que, la nuit, il ne voie qu'une étoile, il admirera cette étoile, et à force de guetter la Beauté qui est en tout, il se fera du bonheur avec les miettes de ce festin où d'autres, saturés, boivent à longs traits l'ennui.

Comme on ne saurait admirer ce qui est au-dessous de soi, il aimera que beaucoup de choses et beaucoup de gens soient au-dessus de lui. Par là, il transformera encore en bonheur ce dont d'autres se font d'obscurs motifs de chagrin et d'envie. A pied, il aimera que de beaux équipages passent sur les routes : car ils sont un spectacle pour lui et il n'en est pas un pour eux. Dans une ville, il habitera non un palais, mais une modeste maison en face d'un palais, afin d'en admirer plus à loisir les belles architectures. C'est du bout des tables qu'on voit le mieux l'ensemble des toilettes et des fleurs. C'est de la foule sans nom qu'on saisit le mieux l'effet d'un cortège. Il obéira à son roi s'il a un roi, aux anciens de sa famille, si elle a des anciens, aux lois de son pays si son pays à des lois ; mais il saura se rendre libre de lui-même et, étant libre de soi, il connaîtra, malgré toute sa soumission, les joies profondes de la liberté. Il ne doutera d'aucune grandeur, d'aucune honnêteté, d'aucun talent. Il ne doutera que du mal. Il ne sera sceptique qu'en un point : la prétendue douceur de l'oreiller du scepticisme à reposer une « teste bien faicte. » Sans naissance, il se félicitera qu'il y ait une aristocratie et plus encore de n'en être pas, car, ne l'apercevant que de loin, il pourra l'admirer d'autant mieux et la respecter davantage. Il

n'aura qu'une rébellion : contre la laideur. Il ne reprochera aux grands de ce monde qu'une chose : être petits, être mal vêtus, se montrer aux assemblées en des costumes égalitaires et sans grâce, garder pour eux seuls leurs belles collections, abattre leurs vieux chênes ou leurs oliviers. Contre les riches, il n'aura qu'un grief : la ruine des vieilles demeures et la construction de bâtisses neuves dont « le visage est indifférent. » Mais tout ce qui sera respectueux des vieilles et belles choses, il le respectera. Il ne se moquera que de la moquerie. Il ne haïra que la haine. Il ne méprisera que le mépris.

Admirant ainsi sans arrière-pensée, sans retour sur soi-même, il sera heureux. Voyez s'il est beaucoup de vies, dans l'histoire, plus heureuses que celles des grands paysagistes : souvent malades comme Chintreuil, souvent pauvres comme Corot, souvent misanthropes comme Turner, parfois menacés de cécité comme Troyon, s'ils ont eu pourtant cette vie relativement heureuse dont leurs lettres ou leurs récits témoignent, c'est que leur vie fut passée à admirer. Le malheur est fait d'envie : quiconque admire de tout son cœur n'envie pas. Le malheur est fait de regrets : en admirant, on oublie ; de rancunes : en admirant, on pardonne ; de doutes : en admirant, on croit.

Non seulement le malheur individuel, mais le malheur social est fait de ces maux et ne peut être guéri que par ce contrepoison. Le sentiment de l'admiration, en même temps qu'il est la dernière et suprême nécessité pour une vie esthétique, demeure le remède suprême du mal social. C'est l'antidote direct du sot désir d'être admiré, désir qui tue tout enthousiasme, puéril amour-propre qui consume tout amour. On s'élève beaucoup aujourd'hui contre la puissance de l'argent et contre le désir de l'argent. Mais ce n'est point là le mal social. Ce n'en est qu'une des manifestations. Si l'argent est devenu si convoité, c'est que les satisfactions d'amour-propre qu'il donne sont devenues l'objet type des convoitises. Si l'on cherche l'or plutôt que la vie, ce n'est pas pour le transformer en objets utiles à la vie, mais bien en hochets de luxe et de vanité. Ce n'est point pour pouvoir dire brutalement et sainement : buvons et mangeons ! mais bien pour pouvoir penser obscurément et jalousement : brillons et soyons admirés ! et surtout : que personne ne brille ni ne soit admiré plus que nous ! La passion capitaliste est une des formes que prend ce désir, mais ce n'est pas la seule. L'autre est la passion révolutionnaire. Celui qui

cherche à consolider à son profit le pouvoir de l'argent parce qu'il en a et celui qui cherche à le détruire parce qu'il n'en a pas sont mus au fond par un même sentiment : l'orgueil. Il luit dans les yeux de l'apôtre révolutionnaire que drape sa pauvreté, comme dans ceux du pharisien resplendissant de luxe. L'un et l'autre ont le même but : apparaître dans le monde sous les mêmes dehors que les plus grands. C'est l'impatience de toute inégalité, l'inquiétude de toute supériorité, l'horreur de toute hiérarchie. Elle se manifeste aussi bien par le mépris violent et affiché de l'argent que par la recherche exclusive et obstinée de l'argent. Elle s'affirme autant par les coups de hache des prophètes socialistes pour briser les échelons de l'échelle sociale que par les habiles manœuvres des mammonistes, pour en confondre, en les couvrant d'or, chaque degré. L'image la plus juste qu'on ait tracée de notre société est celle qu'a peinte M. Rochegrosse. On s'en souvient sans doute. Elle a paru à l'un de nos derniers Salons. Sur les hauteurs d'une ville industrielle et riche, laide et enfiévrée, dans un ciel enfumé par l'émanation d'un travail insalubre et inutile, un désir exaspéré de richesses, d'honneurs, de bruit et d'ascension sociale soulève la foule en une poussée fratricide, en une sorte de pyramide humaine, s'écrasant et se ruant, s'écroulant et se réédifiant, tour à tour, mais montant, montant toujours au prix de la paix, au prix de la beauté, au prix de la vie, vers la Fortune dorée qui, là-haut, passe et fuit au-dessus des mains vides et tendues...

Regardons maintenant, pour nous faire une idée autre et meilleure de la vie, un tableau bien connu de Burne-Jones : *The golden Stairs*. Dans un cadre étroit et haut, un escalier doré sans rampes, comme un escalier de songe, s'élève en spirale, conduisant d'un rez-de-chaussée qu'on ignore à un étage supérieur qu'on ne voit pas. Des jeunes filles aux tuniques légères creusées de plis comme des colonnes, aux feuillages arrangés comme des couronnes, descendent les degrés, tenant, les unes des violes, les autres, des cymbales ou des tambourins, d'autres de ces longues trompettes qui jaillissent des mains des anges, comme des rayons, sur le bleu des ciels de Fra Angelico. Leurs pieds nus se posent sur les marches d'or et les doigts de leurs mains nues sur les cordes d'argent des luths ou sur les trous des flûtes. Et les marches reluisent et reflètent les pieds, et les cordes bruissent et reflètent les âmes des lentes musiciennes. Des feuillages jonchent le sol comme

un parvis d'église, au matin du dimanche des Rameaux. Çà et là, une tête se retourne, — comme pour un regret; des yeux se regardent, — comme pour un secret; un front se penche, — comme pour un problème; des bouches se sourient, — comme pour un baiser. Quelques yeux, sous ces fronts, regardent plus loin que le cadre, plus loin que les salles, plus loin que la maison, plus loin peut-être que la vie. Elles jasent et elles jouent. Sans doute, ce sont de frêles musiques, ce sont de simples vêtemens, c'est une étroite demeure. Mais la grâce est dans les gestes légers, le calme est sous les fronts lourds. Et, tout au haut de la toile, des colombes se sont un instant posées sur les tuiles pour faire envier au ciel ce joli coin de terre, ou prêtes à porter aux destinées ambitieuses ballottées sur les brisans du monde la branche d'olivier cueillie ici. Car ici toutes les ambitions s'apaisent, tous les cris expirent, et, au lieu de grimper vers la Chimère, on descend simplement et joyeusement les échelons des conditions sociales, on descend les degrés de la Fortune, les marches de l'*Escalier d'Or*...

Lorsque les temps seront venus de la vie ruskinienne, l'Humanité tout entière, au lieu de monter à l'assaut de la richesse, descendra l'*Escalier d'Or*. Tout s'organisera pour la paix et pour la beaute. Les rails des chemins de fer seront enfouis dans les champs; les débris des gares, épars comme les vestiges des anciens camps romains et la dernière locomotive, montrée dans quelque musée à côté du carrosse que Louis XIV faillit attendre. Aucune cheminée d'usine ne fumera plus dans le ciel. Ce qui se fait aujourd'hui par la vapeur se fera par les bras de l'homme et ainsi l'on n'entendra plus parler de travail effectué par des machines, sans ouvriers, ni d'ouvriers sans travail. On n'entendra plus grincer et cliqueter dans les champs les faucheuses mécaniques, vraies dévoreuses du salaire de l'ouvrier agricole, mais on verra, aux mains robustes des travailleurs, les faux courbes jeter, en se tournant au soleil, de bleus éclairs. On ne fera plus cette inconséquence d'inventer chaque jour des machines qui remplacent les bras et de se lamenter chaque lendemain sur le nombre des bras inoccupés. On ne fondra plus le fer en des moules toujours semblables : on le forgera. Certaines choses seront faites moins vite, mais elles seront mieux faites. On n'achètera plus son beurre à des gens qu'on n'a jamais vus, et qui vous l'expédient de trois ou quatre cents kilomètres. L'acheteur con-

naîtra son vendeur, et ils se donneront une poignée de main. Peut-être qu'aussi, en supprimant l'intermédiaire, le *middleman*, ils feront, tous deux, une meilleure affaire... Sur les routes passeront des voyageurs plus lents qu'aujourd'hui, mais plus attentifs. Ils porteront au loin les nouvelles embellies par leur imagination. Elles ne seront pas beaucoup plus fausses que celles que donnent les journaux... En voyant cheminer un homme, dès un quart de mille, on connaîtra sa condition sociale, car les gens de chaque caste et de chaque métier auront leur costume particulier qu'ils pourront tailler et ajuster dans la perfection, mais non intervertir. Le vitrier aura le sien et aussi la marchande des quatre-saisons. On ne sera plus exposé à prendre un sénateur pour un perruquier ni un premier ministre pour son dernier commis. Il faudra que chacun tienne son costume aussi propre que font les horse guards ou les laitières de la Reine. Mais ce n'est qu'aux jours de fête qu'on sortira des armoires des vêtemens splendides et héréditaires. Les femmes porteront, pour bijoux, de simples gemmes non taillées. Les paysans seront vêtus de couleurs simples, mais belles et claires. Les gens qui se dévouent aux malades et qui font vivre les pauvres seront vêtus de pourpre et d'or et les soldats, au contraire, de noir, — comme le bourreau. De cette sorte, les enfans, qui aiment les beaux uniformes, au lieu de jouer au soldat, joueront au philanthrope. Les nobles auront les insignes de leur caste et des joyaux, toujours non taillés, car la taille n'ajoute pas à la beauté; elle gêne les pauvres minéralogistes dans leurs recherches, et elle coûte très cher. On aurait transformé en abris sûrs tous les ports de l'Angleterre si l'on y avait employé tout l'argent gaspillé à la taille des diamans!

Ces nobles personnages, possesseurs des domaines de leurs ancêtres, n'en seront pas dépouillés, mais ils s'appliqueront à se dépouiller eux-mêmes. Ils habiteront constamment sur leurs terres; apprenant aux paysans des danses nouvelles, de la musique, et l'histoire de leur vieille terre natale et de leur vieux clocher. On ne verra plus de châtelain vivant à Hyde-Park et jetant sur le champ de courses l'or que ses paysans ont fait produire au sol natal. On le verra vivre dans son propre parc et jeter son or sur ses champs de blé et de fleurs. Cet or même, il n'en retiendra pour lui que le juste salaire dû à la direction qu'il donne au travail de ses ouvriers, — s'il est capable de leur donner quelque di-

rection. Tout le reste, il le restituera à qui le lui donna. — A qui et comment? direz-vous. A la terre, en engrais pour la refaire, et aux ouvriers en objets d'art pour les affiner. Par exemple, il donnera à l'école du village quelques minéraux précieux ou des livres ou de beaux vases grecs, de ces lécythes ou de ces petites tanagréennes qui pourraient beaucoup nous apprendre, ayant vécu si longtemps avec les morts... Ces écoles seront tout ornées du haut jusqu'en bas d'images du plus grand art ou de spécimens des plus utiles réalités, car c'est surtout dans des salles mornes et vides que l'esprit vagabonde, comme un oiseau dans une cage sans perchoir.

L'enseignement imagé sera non seulement à l'école, mais partout. L'art pénétrera dans tous les coins et les recoins de la vie, car l'habit fait réellement le moine et enseigner le goût, c'est inévitablement former le caractère. Tout ce qu'on verra, dira quelque chose aux yeux d'abord, ensuite au cœur. Quand le voyageur entrera dans une ville inconnue, ce qui l'accueillera, ce ne sera point, comme aujourd'hui, de colossales réclames pour un marchand de chocolat ou de bicyclettes, mais quelque inscription comme celle qu'offrait jadis la porte nord de Sienne à la vue du passant las et triste :

Cor magis tibi Sena pandit.

Et quand on s'adossera aux piliers d'une boutique où quelque poète, — Roumanille ou William Morris — débitera des livres ou des chandeliers, on n'aura qu'à considérer ces piliers pour se rappeler quelque chose de digne de mémoire touchant les carrières de marbre ou de pierres d'Italie, ou de Grèce, ou d'Afrique, ou d'Espagne, — car toutes les maisons parleront, par leurs pierres choisies, comme des livres grands ouverts. — Les pièces de monnaie parleront, elles aussi, aux yeux par leur glyptique, au toucher par leur finesse, au cœur par leur loyauté. Il y aura des ducats, des demi-ducats en or, des florins et des centimes en argent. Les petites pièces seront percées de trous. Le ducat d'or portera d'un côté la figure de l'archange saint Michel, et de l'autre une branche de roses des Alpes. Au-dessous de cette branche les mots : *Sit splendor*. Sous le saint-Michel : *Fiat voluntas tua*, autour de la pièce : *Domini*. Et la pièce sera non seulement « droite », mais d'un métal pur afin d'enseigner la pureté à la nation. L'État parlera ainsi de beauté aux multitudes par tous les moyens qui sont en

son pouvoir : par les temples, par les murs, par les cloches, par les costumes, par les armes, et surtout par les fêtes publiques où l'on fera du luxe, — mais du luxe pour tous et par tous, — et par les divertissemens nationaux.

Une de ces fêtes sera celle des fiançailles. Elle aura lieu deux fois l'an, dans chaque village, au commencement de mai et après la moisson, au moment où le ciel promet et au temps où il a donné. Les autorités y proclameront devant le peuple rassemblé les permissions de mariage, car ne se mariera pas qui veut, mais seulement ceux qui auront atteint une vigoureuse formation physique et morale et cette permission leur sera donnée « comme une attestation nationale que la première partie de leur vie a été bien remplie. » Les jeunes filles y recevront le titre de *rosières* et les jeunes gens celui de *bacheliers* et l'on organisera quelque procession joyeuse avec de la musique et des chants. Rien ne se fera impromptu ni au hasard. Quand un jeune homme aimera une jeune fille, il le lui dira, tout uniment, mais sans avoir l'insolence de s'imaginer qu'elle va l'agréer du coup. Mais elle n'aura point non plus la cruauté de le repousser aussitôt. Si elle a peu de goût pour lui, elle le renverra de sa vue sept ans, pendant lesquels il accomplira le vœu de se nourrir de cresson et de se vêtir de toile à sac ou de quelque autre façon peu confortable. Si elle l'aime un peu, elle le gardera près d'elle, se contentant de lui imposer des besognes malaisées, telles que lui rapporter des peaux de lion ou des têtes de géant, — simplement pour voir de quelle étoffe son âme est faite. Faire sa cour sera faire ses preuves et ne devra jamais durer moins de trois ans. D'ailleurs, tout cela ne sera ni caché, ni discret et une jeune fille de quelque mérite ne saurait avoir moins d'une demi-douzaine de prétendans ou de chevaliers, soumis à ses volontés.

Quand elle aura choisi son compagnon de route, elle attendra la fête nationale des mariages, car ils se feront tous le même jour, comme à Venise au xe siècle. En sorte que ce jour sera pour tous une fête, — fête actuelle pour les uns, fête commémorative pour les autres. On y déploiera beaucoup de faste et personne ne s'indignera si chaque mariée est *vestita, per antico uso, di bianco, e con chiome sparse giù per le spalle, conteste con filo d'oro*. Les autres jours, les villageois joueront des scènes de Le Nain ou de Millet, mais, ce jour-là, ils joueront des scènes de Lancret ou de Watteau. Une parfaite égalité régnera sur tous,

comme les éclairera le même rayon de soleil. Car les couples ainsi unis ne s'en iront pas dans la vie par deux chemins différens selon leurs conditions sociales. Au sortir de l'église, on ne les verra pas les uns monter comme aujourd'hui dans le coupé capitonné, plein de fleurs, les autres gravir le rude escalier des mansardes. Non. A chaque « bachelier » et à chaque « rosière » pauvres, l'État donnera un revenu fixe pendant sept ans. A chaque « bachelier » et à chaque « rosière » riches, il retiendra leurs revenus pendant sept ans, sauf une somme égale à celle qu'il servira aux pauvres. De cette façon, riches et pauvres commenceront la route de la vie sous les mêmes auspices : les uns rendus capables de bâtir eux-mêmes pour plus tard le petit édifice de leur fortune, — les autres habitués à une carrière modeste et inclinés par la médiocrité de leur position à chercher leur superflu dans l'exercice d'une profession et leur plaisir dans le travail.

Tout cela est impossible, dira-t-on. Mais Ruskin n'a jamais dit que ce fût possible. Il a seulement dit que c'était indispensable. Il n'a jamais parlé de ces choses que comme on parle d'un tableau pour lequel manqueraient à la fois la toile et les couleurs et ne les a jamais placées ailleurs que dans l'île de Barataria... Pour remuer le monde, il n'a pas compté sur la raison des hommes, mais sur l'amour,

L'amor che muove il sole e l'altre stelle,

et il a appelé de ses vœux le règne de la femme. Elle est la *Dea ex machinâ* dans cette douce féerie d'humanité qu'il met à la place de la vie. Quand il désespère de l'homme laid et pervers, il se tourne vers elle, — « dont le premier devoir est la Beauté », — et lui demande naïvement d'être vaillante là où l'homme fut faible, simple là où il fut vaniteux, dévouée là où il fut égoïste. Dans le portrait qu'il nous en fait, nous ne reconnaissons pas la femme savante et fastueuse des Renaissans, l'Isabelle d'Este de Léonard ou de Lorenzo Costa, que vous pouvez voir au Louvre, ni la marquise de Pescaïre du Véronèse, pas même la visiteuse de sainte Anne qui, sur les fresques de Sainte-Marie Nouvelle, s'avance à pas comptés, toute scintillante des gemmes, dont Ghirlandajo, l'homme aux guirlandes, l'enguirlanda. Non. C'est la femme des primitifs, telle que vous l'avez vue chez les vieux maîtres flamands ou toscans de la première époque, assise simple et droite sur quelque chaise seigneuriale au dossier haut, gouvernant sa maison de son

regard. Effacée comme une figure de tapisserie, puissante comme une fée, ardente et silencieuse comme un flambeau. Elle sait toute chose ; mais elle ne se pare point de sa science comme d'un bijou. Elle parle plusieurs langues, mais seulement afin de saluer l'étranger ou le pèlerin qui passe, selon les mots du pays qu'il a quitté. Elle sait aussi coudre, préparer le repas de chaque jour, tenir les comptes, soigner les malades. Elle fait peu de toilette, mais elle songe à celle des autres, — les pauvres qu'on rencontre à la porte des asiles de nuit, des hôpitaux ou des dispensaires, — qui en font moins encore. Si elle se couvre de vêtemens magnifiques, c'est comme les suivantes de sainte Ursule, dans les tableaux de Carpaccio, en vue d'une cérémonie publique, d'une solennité traditionnelle, où alors sa beauté sera un hommage à quelque grande idée et un spectacle pour le peuple qui n'a guère d'autre spectacle. Elle ne se mêle pas aux discussions ni aux luttes, mais elle noue à l'épaule de son mari l'armure de la bataille. Elle ne parle point d'émancipation, ni ne va aux meetings féministes où l'on rivalise avec les hommes, — mais elle juge en dernier ressort ce que les hommes font et décerne le prix du tournoi. Dans la maison de son mari, on dirait une servante : dans son cœur, elle est une reine. D'elle, au milieu des applaudissemens du monde, il attend la récompense ; en elle, en dépit de toutes les attaques du monde, il trouve la paix. Elle ne se met point devant son miroir comme la *Laura Dianti* du Titien ; les lignes droites et pures de son visage se reflètent dans l'or roux des dressoirs ou dans le bleu sombre des cuirasses. Avant toute chose, elle est gaie. Elle ne regarde point ces tableaux de piété où l'on voit des mères pleurant au pied des croix. Si elle a des chagrins, si elle a des larmes, elle les secoue comme une feuille de rose secoue les gouttes de pluie, — et reparaît plus belle. Elle fait le bien, mais ne fait pas de sermons. Ses mains ne sont pas jointes, mais actives. Pas plus qu'une reine ne quitte son royaume, elle ne sort de sa maison. Elle la garde et l'orne, active à l'aurore, lasse le soir. Travailler, aimer, embellir, — et la vie s'écoule. Quand elle se sera en partie écoulée, on verra sur les traits de la femme cette paix que donne la mémoire des années heureuses et remplies. Alors elle éclairera, tout autour d'elle, les chemins que prennent son mari et ses fils. Dans ses yeux, il y aura de la lumière autant que de la flamme ; dans son âme, il y aura de l'enthousiasme autant que de la pitié. Elle ne fera point de chagrins

chimériques sur ce que la destinée nous refuse, n'attendant ni de la vie ce qu'elle ne peut nous donner, ni de la mort ce que personne ne peut nous en promettre. Rien de triste ne passera sur son front délicieux où aucune guimpe ne devra se poser, — rien, sinon peut-être de loin en loin, lorsque cheminant à travers cette Arcadie ruskinienne bordée de montagnes bleues, elle trouvera sous l'olivier quelque tombe révélatrice d'une destinée semblable, la mélancolique pensée de la bergère du Poussin à peine exprimée : *Et in Arcadia ego...*

Et au delà ?... Ne nous occupons pas de l'au-delà ! Occupons-nous de ce que nous avons à faire dans cette vie. Nier l'autre est puéril... que pouvons-nous nier ? Mais discuter et raisonner sur l'autre vie est ambitieux... Que pouvons-nous affirmer ? Contentons-nous d'admirer ce que nous voyons et de l'aimer. N'attendons pas d'extraordinaire récompense ; si nous sacrifions le temps, que ce ne soit pas pour gagner l'éternité ; le monde, que ce ne soit pas pour gagner les cieux. N'attendons d'autre récompense du ciel que sa splendeur ; de la terre que son repos. Ayons de l'héroïsme la même notion que le jeune Grec antique, s'il faut absolument en avoir une, — donner sa vie pour un baiser, — et ne pas l'obtenir... Cependant n'interrompons point les visionnaires lorsqu'ils nous parlent d'un pays merveilleux où les brises de l'Océan courent autour des îles bénies, où les fleurs brûlent de joie à jamais. Écoutons les prophètes comme on écoute chanter des oiseaux. Ils ajoutent à la Beauté. Ne cherchons aucun trône dans les cieux que les rochers, aucun esprit dans les cieux que les nuages. Dans les fleurs de ces rochers et dans les broderies de ces nuages passionnément aimés, reconnaissons le mystère d'un Pouvoir, d'une Aide et d'une Paix, — et ne nions pas sa personnalité. Mais n'attendons pas d'autre récompense de la vie que la vie elle-même, de notre enthousiasme pour l'Artiste inconnu que cet enthousiasme, de notre amour pour son œuvre que l'amour.

C'est une métaphysique de paysagiste. — « Le soleil est Dieu ! » disait Turner mourant et Corot, à son lit de mort : « Voyez, voyez ces paysages !... » et leur admiration et leur gratitude envers la Beauté de la Nature, étaient telles qu'ils lui demandaient jusqu'à leur dernière heure de demeurer leur récompense encore par delà le tombeau. Ils avaient été si complètement heureux des choses aperçues, loin des hommes, le long des fleuves, sur le penchant des collines, au fond des bois et au fond des golfes de

la terre, qu'ils souhaitaient, en quittant la terre, ne pas trouver autre chose dans le ciel. Ou plutôt cette terre avait été leur ciel même.

Ainsi la passion de la Nature a été pour Ruskin le commencement et la fin de tout. Elle a composé chaque trait de sa physionomie ; elle a dicté chacune de ses paroles ; elle a dirigé le cours de chacune de ses pensées. Elle a été le feu qui éclaire ; elle a été le feu qui réchauffe ; elle a été le feu qui purifie. Elle l'a gardé des petitesses de la haine ; elle l'a distrait des tourmens de l'amour. Elle l'a fait passer par les sentiers de l'analyse pour mieux connaître l'objet aimé ; elle l'a conduit aux sommets de la synthèse pour mieux aimer l'objet connu. Elle lui a fait rechercher la science, car la science pénètre plus avant certains domaines de la Nature ; elle l'a sauvé des vanités de la science en lui révélant, entre les choses, le domaine des rapports esthétiques que la science ne perçoit ni ne suppose par cette seule raison qu'elle est la science et non pas l'art. Elle a fixé sa vue de l'Art et dicté ses définitions. Enfin elle l'a dressé contre l'Homme triomphant qui prétend corriger la Nature, et courbé vers l'homme souffrant par une sympathie profonde envers ceux qui vivent péniblement parmi les joies de la Nature, ou ceux qui, dans nos cités artificielles du XIX[e] siècle, en sont à jamais privés... S'il n'est point parvenu à ce que nous croyons être la vérité sans mélange, nous ne nous en effraierons ni pour lui, ni pour nous. Peut-être, dans la nuit où nous sommes, de fausses lueurs égarent-elles les savans et les mages, tandis que l'étoile, qui les guiderait, n'apparaît qu'à quelques ignorans pastoureaux. Mais quand on parle de ces esprits errans dont fut Ruskin, qu'importe ce qu'il y a eu dans leur ciel? Ce qui importe, c'est ce qu'il y a eu dans leur cœur. S'il y a eu le désir de la vérité, s'ils l'ont cherchée sans arrière-pensée, sans retours égoïstes, sans orgueil, quelle que soit l'oasis de foi ou le désert de doute où l'étoile les ait menés, cette oasis ou ce désert aura été tout de même pour eux un Bethléem. Et au vieillard qui cria durant soixante ans de sa vie : « Gloire à la Beauté dans les cieux ! » il restera bien quelques anges attardés de la nuit divine pour répondre : « Paix sur la terre à l'homme de bonne volonté ! »...

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA CONVENTION DE LALLA MAR'NIA

ET LA

FRONTIÈRE ALGÉRIENNE DE L'OUEST

A l'occident de l'Algérie, l'Empire chérifien s'étend le long du département d'Oran. Limitrophe de notre colonie que géographiquement il complète, le Maroc occupe dans l'angle nord-ouest du continent africain une situation privilégiée, puisqu'il domine, en face de Gibraltar l'entrée de la Méditerranée. D'autre part cette région a des contours terrestres vagues, sauf sur une petite étendue où les plénipotentiaires du roi de France s'efforcèrent de délimiter une frontière en signant la convention de Mar'nia de 1845. Or les points de contact que nous avons avec ce pays sont multiples. Nos tribus oranaises se trouvent en relations constantes avec celles de l'empire voisin, et non seulement sous ce rapport spécial, mais encore au point de vue plus général de notre politique en Afrique, il ne nous est pas possible de nous en détacher. Aussi bien le Maroc est-il dans un état tout à fait particulier; en face de l'Europe, à quelques milles des côtes andalouses, il est demeuré ce qu'il était aux siècles passés, contrée fermée que régit une rigoureuse théocratie musulmane. Le fanatisme y a toujours été la force et comme la raison d'être du gouvernement. Depuis les premières dynasties qui s'y sont succédé jusqu'aux Filali actuels, le caractère religieux des sultans ne s'est point démenti ; de nos jours, le chef du Maghzen trône bien plutôt en prince religieux qu'il ne commande aux Berbères de cet empire sans consistance, véritable et simple expression géographique. Invoquant

sa descendance du Prophète Mohammed, Sa Majesté chérifienne jouit d'un prestige réel parmi les musulmans du nord de l'Afrique. Terre sainte où les confréries religieuses ont poussé leurs racines les plus vivaces, le Maroc nous intéresse ainsi et au plus haut titre, car notre domaine s'étend du Soudan aux côtes barbaresques. N'a-t-on pas déjà et excellemment dit que les populations musulmanes sont ce que devaient être les peuples chrétiens du moyen âge alors qu'une même communauté de sentimens et d'idées les rendait solidaires? Pour ces raisons autant que pour la sécurité de sa colonie algérienne, la France fait donc œuvre de prudence en suivant avec vigilance les choses du Maroc, car d'autres puissances européennes s'efforcent d'y jouer un rôle d'autant plus accusé que leurs intérêts y sont moindres et que de ce fait, leurs légations n'y ont pas une immédiate responsabilité.

De cet exposé, ressort le rôle de notre diplomatie. Sur ce terrain que l'on est convenu d'appeler la question du Maroc, véritable question d'Occident, où la gravité des intérêts est extrême, il nous faut faire prévaloir notre influence en dépit des jalousies et des intrigues qui s'agitent autour du chérif et préparer également les voies de l'avenir sans compromettre l'état de choses actuel, si défectueux soit-il dans le pays voisin de l'Algérie.

C'est ainsi que l'on sentira l'importance de la convention de Lalla Mar'nia puisque, ayant voulu fixer notre frontière algérienne de l'ouest, elle régit nos rapports de voisinage et que par là elle influence directement nos relations avec la cour marocaine.

Signée le 18 mars 1845, elle est depuis cette date déjà lointaine, de la part de nos autorités algériennes, l'objet d'incessantes réclamations et des commentaires les plus fâcheux. Commandans de cercles, généraux, gouverneurs militaires, gouverneurs civils, chacun a comme lancé sa pierre contre cet instrument diplomatique. Méritait-il une telle hostilité, si violente, si unanime? C'est précisément ce que nous nous proposons d'étudier.

I

Deux victoires éclatantes, Isly, Mogador, avaient contraint la cour de Fez à signer la paix. Nous avions hâte de traiter, comme on le verra plus loin : les circonstances nous y obligeaient. De là,

le traité de Tanger, qui prévoyait la fixation d'une frontière entre les deux États :

« La délimitation des frontières entre les possessions de Sa Majesté l'empereur des Français et celle de Sa Majesté l'empereur du Maroc reste fixée et convenue conformément à l'état de choses reconnu par le gouvernement marocain à l'époque de la domination des Turcs. »

De cette clause devait sortir la convention dite de Lalla Mar'-nia. Nous la rappellerons en quelques lignes. Elle comprend deux parties distinctes : la première, délimitant nos possessions, indique les points de notre frontière, qui part de la mer, à l'embouchure de l'Oued-Kiss, pour remonter jusqu'à la source de ce cours d'eau et de là gagner le col dit Teniet-es-Sassi qui en est le point terminus. La seconde partie, considérant que le Teniet-es-Sassi peut être admis comme la limite extrême des pays habitables, ne s'occupe plus d'aucune fixation de frontière. On est arrivé au désert. Ce pays n'est à personne, c'est le « pays des fusils », quelque chose d'analogue, d'assimilable à une mer intérieure, où l'on se contenta de partager les tribus et les villages ou ksour de la région.

Les difficultés et les récriminations qui s'ensuivirent commencèrent presque aussitôt, c'est-à-dire dès le moment où la soumission d'Abd-el-Kader faisait disparaître toute cause de trouble immédiat dans notre région de l'ouest et permettait l'organisation de ces territoires. Dans cet ordre d'idées nous avions un double but à poursuivre, et c'est à faciliter notre tâche, à lui préparer une base solide, que visait la convention de Lalla Mar'nia. Nous devions faire reconnaître notre domination à de nouveaux sujets en même temps qu'assurer, par la tranquillité des Hauts-Plateaux, la sécurité de nos établissemens naissans du Tell. A ce point de vue le plan général du traité fut bien et largement compris. Dans le Tell, du côté du Maroc, il établissait une frontière qui séparait nos possessions des possessions de nos voisins, nous laissant toute latitude dans ces territoires nouveaux et nous préservant des coups de main tentés par les tribus marocaines ; vers le sud, il permettait d'asseoir notre influence sur un groupe de tribus, qui, venues à l'obéissance, formaient une sorte de rideau protecteur vis-à-vis du désert.

Malheureusement l'exécution de ce plan devait être imparfaite, et l'on peut même se demander s'il répondait à l'esprit des po-

pulations. Celles-ci, composées de tribus, les unes complètement, les autres à peu près indépendantes, étaient mal préparées par leurs habitudes de vie à concevoir une idée exacte de ce que représente pour nous, en Europe, une ligne frontière, et de la gravité que nous attachons au fait de la violer. Aussi bien, dans ces régions lointaines chaque tribu a son territoire où depuis des siècles elle vit à l'état nomade ; elle a ses parcours définis, ses points d'eau consacrés, en un mot son domaine pastoral toujours respecté en temps normal par les voisins. Mais les confins de ces terres de parcours ne sont nullement définis ; ce sont là des causes incessantes de luttes pour la possession de ce « bled-el-baroud », pays de la poudre, comme l'appellent les indigènes. La conception d'une barrière fictive, d'un tracé précis, limitant à un mètre près les droits de chacun, n'entre pas dans leur esprit. Il fallait donc, pour imposer, aussi bien à nos nouveaux sujets qu'à leurs voisins du Maroc, nos coutumes d'ordre et de méthode, user de mille précautions, s'attacher, sur tout le parcours de la frontière, à établir un tracé qui ne soulevât jamais la moindre contestation. Les nôtres, sous une étroite surveillance, eussent pris rapidement l'habitude de demeurer en deçà, tandis que par des mesures, des conventions préventives, les tribus marocaines, à peine soumises à l'autorité de la cour chérifienne, eussent été dans l'obligation de respecter nos droits. Et d'autre part, afin d'assurer cet état de choses nouveau, et de nous prémunir, dans la mesure du possible, contre une confusion des tribus limitrophes, il convenait de relever exactement leurs domaines respectifs, leurs propriétés, leurs champs, les possessions individuelles. C'eût été tenir compte des habitudes indigènes et nous ménager sur notre ligne frontière la faculté d'une action vigoureuse et indiscutable, tandis que nous aurions de même obtenu, dans les régions non délimitées, la même solidité d'installation.

Cela n'a point été fait. La convention signée à Lalla Mar'nia semble plutôt une ébauche qu'une mise en œuvre définitive ; et par là-même elle offrait un double inconvénient : d'abord elle devait être plus tard sujette à interprétations diverses et opposées, sources intarissables de difficultés avec nos voisins du Maroc ; en second lieu, elle exigeait de ceux qui avaient à l'appliquer ou à la subir sur place, une habileté comme surhumaine pour éviter les conflits, et par suite elle paralysait leurs efforts.

Un rapide résumé des faits nous en donnera la preuve, en

même temps qu'il mettra en lumière les erreurs commises par les plénipotentiaires chargés de rédiger la convention.

II

D'après cet acte diplomatique, la ligne frontière, partant de l'embouchure de l'Oued-Kiss, suit cette rivière jusqu'à Ras-el-Aïoun, « remonte la crête des montagnes avoisinantes jusqu'à ce qu'elle arrive à Dra-el-Doum, puis elle descend dans la plaine d'El-Aoudj. De là elle se dirige à peu près en ligne droite sur Haouch-Sidi-Aïed. Toutefois le Haouch lui-même est à 250 mètres environ du côté de l'est, dans les limites algériennes. De Haouch-Sidi-Aïed, elle va sur Djorf-el-Baroud, située sur l'Oued-bou-Naïm. De là elle arrive à Kerkour-Sidi-Hamza; de ce point à Zoudj-el-Beral; puis, longeant à gauche le pays des Oulad-Ali-ben-Talha, jusqu'à Sidi-Zahir, qui est sur le territoire algérien, elle remonte sur la grande route jusqu'à Aïn-Takbalet, qui se trouve entre l'Oued-bou-Erda et les deux oliviers nommés El-Toumiet, qui sont sur le territoire marocain. D'Aïn-Takbalet, elle monte vers l'Oued-Rouban jusqu'à Ras-Affour; elle suit au delà le Kef, en laissant à l'est le marabout de Sidi-Abdallah-ben-Mohammed-el-Hamlili; puis, après s'être dirigée vers l'ouest en suivant le col de El-Mechamich, elle va en ligne droite jusqu'au marabout de Sidi-Aïssa, qui est à la fin de la plaine de Missiouin. Ce marabout et ses dépendances sont sur le territoire algérien. De là elle court vers le sud jusqu'à Kouddiet-el-Debbar, prend la direction du Sud jusqu'à Kheneg-el-Hada d'où elle marche sur Teniet-es-Sassi, col dont la jouissance appartient aux deux empires. »

Or, à part l'Oued-Kiss, qui forme une ligne de démarcation à peu près nette, la plupart des points désignés par la convention ont donné lieu à des contestations. Algériens, Marocains, réclamaient tour à tour, car depuis 1847, pendant dix ans, ce ne fut qu'une longue série de conflits auxquels les officiers chargés de la surveillance des cercles bordant la frontière, avaient la plus grande peine à mettre fin. C'est qu'en dehors de cette difficulté constante soulevée par la dénomination inexacte des points de frontière, on se heurtait à un autre inconvénient qui ajoutait encore aux complications.

Des tribus reconnues comme marocaines se trouvaient sur le territoire algérien, tels les Attia et les Beni-Mengouch-Tahta; d'autres

étaient des fractions infimes de sujets algériens ; nos Angad avaient des propriétés aux portes d'Oudjda, ceux du Maroc sur les bords de la Tafna. Nos Oulad-Sidi-Medjahed possédaient leurs mechtas (établissemens d'hiver) sur le territoire marocain, etc., etc. C'était la confusion organisée. On devine quelles peines avaient nos administrateurs militaires pour maintenir seulement un peu d'ordre dans ce mélange et ce heurt continuel d'intérêts divers. La tâche était ardue, de gouverner des populations habituées à ne connaître aucun joug, pour qui la frontière n'existait pas; cette frontière, indécise, mal définie, toujours discutée, n'étant un obstacle que pour arrêter notre poursuite ou notre action. Il est donc aisé de concevoir que, dès le principe, les autorités algériennes aient protesté contre un tel état de choses et que ces protestations n'aient jamais cessé complètement.

Néanmoins, vers 1857, la frontière jouissait d'une tranquillité presque absolue ; les tribus marocaines, châtiées, avaient cessé leurs incursions sur notre territoire. C'était pour peu de durée. En 1859, nous voyant engagés dans une guerre européenne, elles crurent l'heure propice, mais une rapide campagne calma cette effervescence ; nous reprîmes l'organisation de nos tribus ; et, quelques années plus tard, l'application du sénatus-consulte de 1863, qui constituait la propriété indigène, forçait à vérifier d'une façon plus attentive le tracé de notre frontière. C'est ainsi que l'on constata le vague ou l'inexactitude des points désignés par la convention de Lalla-Mar'nia. Par exemple, si nous cheminons de Ras-el-Aïoun vers le sud, nous arrivons au point dit Dra-el-Doum. C'est un contrefort de 4 kilomètres de long! De même pour la plaine d'El-Aoudj qui lui fait suite, plaine très grande, assez fertile, également convoitée par les Beni-Snassen marocains, nos Beni-Ouassin et nos Achache, et que l'on ne savait comment départager. Plus loin c'est un *kerkour*. On nomme kerkour des amas de pierres, sortes de pyramides, que les indigènes marocains ne se font, on le devine, aucun scrupule de déplacer. Quand ils ne les déplacent pas, ils en élèvent d'autres là où leur intérêt les engage à le faire. C'est ce qui était arrivé pour le Kerkour Sidi-Hamza désigné par le traité. Puis on s'apercevait que l'Oued-Rouban n'existait pas, que Kouddiet-el-Debbar, après la plaine de Missiouin, envahie par les Beni-Hamelil marocains, se trouvait à l'est et non au sud du point noté, ce qui faisait perdre à nos Oulad-En-Nehar presque toutes leurs terres. Or, comme

cette vérification de frontière avait pour but de s'entendre avec les autorités du Maroc afin de régulariser une situation difficile, que nous devions, pour éviter d'interminables complications, nous montrer accommodans, il en résultait que nos administrés se trouvaient lésés en partie de leurs droits. Que faire? Rester dans le *statu quo* sur la plupart des points frontières et continuer à subir les conséquences de cet état fâcheux.

Plus tard encore, toujours pour obvier à des difficultés, on reprenait, d'accord avec les autorités marocaines, la vérification de la frontière; mais on ne parvenait pas davantage à s'entendre; aussi bien, il fut décidé de laisser des terrains neutres dans lesquels Algériens et Marocains pourraient s'établir sans qu'ils fussent censés avoir franchi la frontière soit d'un côté, soit de l'autre. C'est ainsi que l'on procéda entre Djorf-el-Baroud, Zoudj-el-Beral et les deux kerkour Sidi-Hamza; puis à Aïn-Takbalet et au Ras-Asfour, etc. Un fait donnera une idée de la singulière bonne foi des autorités marocaines. Celles-ci prétendirent, au point marqué par la koubba de Sidi-Abdallah-ben-Mohammed-el-Hamlili, qu'il fallait, pour trouver la frontière, tirer de là une ligne de 1 600 mètres vers l'ouest pour arriver à un petit col à l'est du col de Mechamich, indiqué cependant par le traité. Or il n'a jamais été fait nulle part mention de cette mesure de 1600 mètres. Le seul but de nos voisins était de gagner une portion de terrain, ainsi qu'ils l'ont su faire peu à peu sur presque toute la ligne frontière, et la question dite du col de Mechamich n'a pu être résolue.

Aussi l'attitude des tribus riveraines est-elle parfois très fâcheuse. On a toutes les difficultés à leur faire payer l'impôt achour, dû pour avoir labouré sur notre territoire. Il faut recourir à des mesures de police sévères, saisir leurs récoltes, ouvrir avec l'amel d'Oudjda des négociations intarissables. On n'arrive point à leur faire respecter la frontière, — double pourtant sur certains points.

En somme, à part la ligne de l'Oued-Kiss, il n'y a pas eu de limite nettement caractérisée, nettement tracée. Il apparaît jusqu'à l'évidence que la reconnaissance des points assignés par la convention n'a pas été faite sur place, et que, d'autre part, les indigènes intéressés n'ont pas été consultés sur leurs droits. La convention de Lalla Mar'nia n'a donc pas répondu à cette partie du plan qu'on devait se proposer : établir une

ligne ferme, incontestable, sur laquelle appuyer notre action.

A-t-on été plus heureux en ce qui concernait les choses du sud? Là, plus de frontière, un partage des tribus et des ksour. Ce partage fut-il fait de telle sorte que notre influence se pût établir sur les nôtres d'une façon solide? Il ne le semble pas.

Il fut spécifié que les tribus dépendant du Maroc étaient les Mehaïa, les Beni-Guil, les Hamian-Djembâ, les Eumour Sahra, et les Oulad-Sidi-Cheikh-R'araba; celles qui dépendaient de l'Algérie étaient les Oulad-Sidi-Cheikh-Cheraga, et tous les Hamian, à l'exception des Djembâ. Pour les ksour, deux étaient reconnus marocains, Ich et Figuig, et sept algériens, Aïn-Sefra, Sfissifa, Asla, Tiout, Chellala, El-Abiod et Bou-Semr'oum.

Or, dès que les circonstances nous obligèrent à tourner nos regards vers ces régions, nous songeâmes à les organiser. Aussitôt on constata une situation qui devait se prolonger durant de longues années, qui existe encore, situation toute pleine d'incessantes difficultés. Les tribus se trouvent enchevêtrées les unes dans les autres. Les Amour (Eumour-Sahra) ont leurs magasins de provisions et leurs greniers dans les villages laissés à l'Algérie. Ils en habitent les environs, ils y possèdent la majorité des jardins (Tiout, Aïn-Sefra, Sfissifa). Les Djembâ, fraction des Hamian, campent à l'est des Chafaa, sur notre territoire, emmagasinent à Tiout, Asla, Aïn-Sefra. Les Oulad-Sidi-Cheikh sont divisés, par erreur, en deux groupes, Cheraga (orientaux) et R'araba (occidentaux). Pas plus eux que la cour de Fez ne partagent à ce sujet notre illusion. La tribu se soumet tout entière à nous. L'empereur du Maroc Moulai-Abd-er-Rhaman lui déclare même qu'ancienne raya des Turcs elle est notre sujette. Elle nous paye l'impôt. Cela se prolonge deux ans. L'erreur du traité nous fait alors hésiter, et la scission se produit. Les ksour que l'on reconnaît marocains, Ich et Figuig, sont implantés dans notre sphère d'action. Sfissifa, qui nous appartient, les commande. C'est le désordre. On dirait que ksour, tribus, fractions de tribus ont été tirés au sort. L'installation de notre influence sur ces populations devient alors des plus difficiles. A l'esprit d'indépendance qui les anime s'ajoute, chez les nôtres, le commerce constant des Marocains. Ceux-ci ne relèvent que nominalement de la cour de Fez. En réalité ils ne reconnaissent aucun maître. Ils entravent nos mesures, ils soutiennent, ils suscitent les révoltes, les défections. Figuig est un repaire. D'in-

cessantes expéditions, pour calmer l'effervescence de ces tribus qui menacent le Tell, nous entraînent peu à peu vers les Hauts-Plateaux. Nous devons nous y installer, y créer des postes, et ce sont des luttes continuelles. Nos indigènes sont travaillés par les prédications religieuses, des insurrections éclatent. C'est, en 1864, celle des Oulad-Sidi-Cheikh ; en 1881, celle de Bou-Amama. De là viennent les menaces, l'esprit de turbulence, un qui-vive continuel, car nos essais d'organisation sont suivis de déboires. Les populations se désagrègent. Elles fuient, reviennent, se soumettent, obéissant aux influences, aux intérêts du moment. Nous devons recourir tantôt à la persuasion, tantôt à la force, à des compromis avec les personnalités indigènes qui, un jour ou l'autre, finissent par nous glisser entre les doigts.

On peut donc affirmer que sur ce second point la convention de Lalla Mar'nia n'avait pas mieux que sur le premier atteint son but. Sans doute nous devions, avec l'intelligence des mœurs et des idées arabes, nous attendre à de longues difficultés pour faire accepter dans ces régions lointaines notre domination avec nos habitudes de discipline. Mais en raison même de ces complications faciles à prévoir, il était nécessaire d'attacher aux mesures qu'on allait arrêter la plus minutieuse attention. Par la connaissance des lieux de pacage, par celle des établissemens divers des tribus à partager, on pouvait éviter la confusion des sujets marocains et des sujets algériens, par suite se ménager une action plus simple, plus directe, écarter des tâtonnemens qui devaient nous coûter tant d'efforts.

C'est le devoir de plénipotentiaires de ne point se laisser tromper, j'entends de connaître à fond les choses et les faits concernant leurs négociations, et aussi de prévoir. Est-ce à dire que les signataires de la convention de Lalla Mar'nia se sont montrés au-dessous de leur tâche, et que, si ce traité nous apparaît aujourd'hui si défectueux, ils sont entièrement responsables des anomalies qu'il comporte? On peut hautement répondre que non. La convention de Lalla Mar'nia, signée par eux, fut à peu près ce que les circonstances permettaient alors qu'elle fût. S'il y a eu faute, cette faute remonte plus haut et elle s'explique. Elle est sortie tout entière de la situation politique et militaire que nous avions à cette époque en Afrique. L'examen de cette situation nous le fera comprendre, en même temps qu'il nous permettra de marquer le point de départ établi par la convention de Lalla Mar'nia

et de voir ensuite ce que nous a permis, ce que nous permet de faire un traité dont le plan général fut si défectueux.

III

La cause de notre entrée en campagne contre le Maroc avait été, comme on sait, la révolte d'Abd-el-Kader. L'émir rebelle, poursuivi depuis dix ans par nos troupes, s'était réfugié dans le Rif. Il y avait trouvé un terrain tout préparé pour sa prédication forcenée contre les chrétiens. Ardent, infatigable, exerçant sur les populations fascinées par son génie un immense prestige, il préparait là un grand mouvement. Ses défaites ne l'avaient pas diminué. Tant que nous aurions à notre porte, sur notre flanc, un pareil voisin, le sort de notre colonie nouvelle restait compromis, car Abd-el-Kader représentait à nos yeux la nation arabe tout entière; on pouvait même avancer que sa présence au milieu de notre conquête eût tout remis en question. Celui qui le jugeait ainsi était un homme dont les vertus militaires et les talens d'administrateur ne sauraient laisser taxer d'exagération une telle opinion, c'était le maréchal Bugeaud.

Le sultan marocain, pressé par nous, entouré d'intrigues ourdies par des créatures dévouées à l'émir, ne pouvait rien, n'osait rien. A la légation britannique de Tanger on voyait, avec les pires inquiétudes, cette situation devenir de jour en jour plus tendue. On craignait qu'une guerre, qu'on sentait inévitable, ne nous portât vers l'ouest. Le sort de cette lutte n'était pas douteux. Où pouvait nous conduire une victoire? Cet inconnu effrayait, à Londres; le gouvernement anglais, redoutant de notre part un acte d'énergie, redoublait d'insistance auprès de Moulai-Abd-er-Rhaman pour qu'il nous donnât satisfaction. Nous-mêmes, nous désirions éviter les hostilités. Mais le sultan louvoyait, cherchait à gagner du temps, et le rebelle en profitait. Il faisait dire qu'il était soutenu en sous-main par la cour de Fez, et effectivement il avait là un parti puissant, que redoutait le souverain du Maroc, et auquel ce dernier devait par instans donner des gages. D'autre part, il était de toute évidence que ses sympathies ne le portaient pas de notre côté. Son inaction encourageait les fanatiques. L'agitation gagnait nos tribus où les intrigues d'Abd-el-Kader se multipliaient. Il allait jusqu'à faire menacer l'empereur du Maroc, par des sous-entendus sur la position prédo-

minante qu'il prenait dans le monde arabe. Ouvertement il lui renouvelait sa soumission. Il le mettait ainsi dans la nécessité soit de le laisser librement agir, soit même de le soutenir, au risque de se perdre à jamais aux yeux des populations musulmanes. Et, en définitive, il réussit dans cette politique, puisque, malgré nos assurances pacifiques, notre modération, et l'appui moral que nous prêtait l'Angleterre, il fallut une campagne pour faire entendre raison à Abd-er-Rhaman. La paix de Tanger s'ensuivit, — et la convention de Lalla Mar'nia.

Mais, dès le début des opérations, on sait quelles clameurs éclatèrent à Londres. Quoique fort bien renseigné par ses agens, le gouvernement britannique et spécialement sir Robert Peel affecta de craindre que nous n'entreprenions la conquête du Maroc. Aussi apparut-il que nous dussions redouter des complications avec l'Angleterre. Avant l'entrée en campagne, nous avions déclaré ne rien vouloir conquérir, ne poursuivre, avec l'internement d'Abd-el-Kader, que la dispersion des bandes marocaines qui lui prêtaient leur appui. Nous nous empressions de publier les conditions de la paix que nous imposerions au vaincu. Nous ne cessions avant, pendant, après cette courte guerre, de rassurer nos voisins d'au delà de la Manche. L'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Aberdeen, s'étant entremis, apaisa son gouvernement, et nous crûmes sincèrement qu'il nous avait servis. Auparavant, Moulai-Abd-er-Rhaman, conseillé sans doute, nous avait accusés de rechercher un conflit armé. On voulait — nos ennemis connus et nos adversaires occultes — nous rendre responsables de la guerre. Tout était exploité dans ce sens. C'était d'avance nous lier les mains; nous nous y prêtions du reste de bonne grâce puisque nous allions au-devant des victoires avec une sorte de timidité. Dès Isly nous nous arrêtâmes bien vite, les deux grandes préoccupations du moment dominèrent toutes nos négociations : 1° nous emparer d'Abd-el-Kader ; 2° éviter le moindre froissement avec la Grande-Bretagne, et, pour cela, ménager le Maroc.

Donc nous avions hâte de traiter afin d'en terminer avec Abd-el-Kader. Certains voulaient que l'empereur du Maroc nous le livrât. C'était trop lui demander. Ses tergiversations, ses récens revers l'avaient compromis aux yeux des populations du Maghreb. La sédition qui s'était manifestée aux extrémités du pays gagnait du terrain. Même autour du sultan, on conspirait. Son trône était

ébranlé. On regardait le rebelle, dans toute une partie de l'empire, comme le plus glorieux défenseur de l'islam. On commençait à dire que, lui empereur, il opposerait plus de résistance aux chrétiens. Dans ces conditions, une exigence trop grande de notre part eût donné une apparence de raison à ceux qui nous surveillaient et intriguaient contre nous. Il parut donc qu'il valait mieux se contenter d'obliger la cour de Fez soit à expulser Abd-el-Kader du territoire marocain, soit à l'arrêter et à le retenir. En même temps il était convenu que les frontières seraient tracées, selon l'état de choses reconnu par le gouvernement marocain à l'époque de la domination des Turcs en Algérie. Ce traité, dit de Tanger, est du 10 septembre 1844 ; la convention de Lalla Mar'nia, on se le rappelle, du 18 mars 1845.

Or, tandis que nos plénipotentiaires entraient en relations avec ceux du Maroc pour la fixation de la frontière, nous pressions le sultan Abd-er-Rhaman d'exécuter la clause concernant Abd-el-Kader. Ce souverain, comme toujours, hésitait. Mais nous ne pouvions recourir à une mise en demeure, afin de rester dans les limites que nous imposait notre modération. Nous devions subir ses atermoiemens; puisque nous voulions amener Abd-er-Rhaman à des relations amicales, nous devions écarter tout ce qui pouvait le froisser. « Nos dispositions, écrivait le ministre des Affaires étrangères à notre représentant à Tanger, sont essentiellement amicales envers le Maroc, et nous ne demandons qu'à bien vivre avec lui tant que son souverain lui-même se montrera sincèrement animé du désir d'éviter tout ce qui serait propre à troubler la bonne intelligence établie entre les deux États. Nous croyons que telle est, quant à présent, son intention, et qu'il ne tiendra qu'à lui que toute nouvelle cause de conflit soit écartée (allusion très transparente à nos demandes au sujet d'Abd-el-Kader et des bandes qui lui prêtaient leur appui). *Nous faisons d'ailleurs la part des difficultés de sa position.* Il le sait et il a pu apprécier la modération et la générosité dont nous avons si largement usé à son égard dans des circonstances bien critiques pour lui. La mission confiée à M. le comte de La Rue (notre plénipotentiaire de Lalla Mar'nia) sur la frontière de l'Algérie est encore un gage du caractère bienveillant et loyal de notre politique à l'égard du Maroc, car cette mission n'a pas seulement pour but d'assurer la fixation des limites respectives, elle tend également à resserrer et à fortifier les relations des deux empires en faisant disparaître et en prévenant

autant que possible tout sujet d'ombrage et de mésintelligence. »

La cour de Fez savait profiter de ces dispositions. Et plus le souverain du Maroc et son entourage affectaient de craintes au sujet du traité de délimitation, plus ils montraient de répugnance à entreprendre quoi que ce fût contre Abd-el-Kader, plus nous pensions être obligés de nous en tenir strictement aux données vaguement fournies par les indigènes sur les droits des Turcs, qui nous avaient été reconnus. Car, ces droits, nous les ignorions absolument, et pour qui connaît le caractère arabe, un mensonge était léger à la conscience de fanatiques ayant affaire à des chrétiens. En outre, même s'ils furent de bonne foi, l'état des choses au moment de notre conquête de l'Algérie n'était point fait pour qu'ils apprissent, autrement que par ouï-dire, jusqu'où s'était étendue la domination turque. De frontière, telle que nous la concevons, il n'y en avait pas. Oudjda, depuis 1795, était en la possession du Maroc. La frontière naturelle de la Moulouia n'existait plus. Cette zone était à peu près indépendante, ni turque, ni guère marocaine. Les renseignemens que nous avions puisés à cet égard dans les archives des beys étaient incertains.

Depuis plusieurs années cependant, nous nous préoccupions d'établir, avec une bonne foi digne d'un meilleur sort, le tracé d'une frontière éventuelle. C'est ainsi que nous avions demandé au vieux général indigène Mustapha-ben-Ismaïl de nous dresser une carte. Le fac-similé qu'on en garde encore dans nos ministères est chose enfantine. Il semble néanmoins qu'on s'en soit servi. De même, des renseignemens furent puisés dans un ouvrage publié en 1834 par un consul à Tanger, Graeber de Hemsö, ouvrage qui faisait autorité, et dont l'auteur ne connaissait pas le pays qu'il a eu la prétention de décrire.

En ce qui concernait le sud, nous étions encore plus insuffisamment documentés. « ... Au sud des populations que je viens d'indiquer, écrivait le général de Lamoricière (il parlait des populations situées à l'ouest du Djebel-Amour), se trouve la plaine de sables où les tribus ne peuvent plus camper avec leurs troupeaux, que les caravanes seules peuvent franchir, et qui forme, de notre côté, pour cette cause, la véritable frontière sud de l'Algérie. A l'ouest, sont les populations nomades qui dépendent du Maroc. » Or le général de Lamoricière avait recueilli tout un travail qu'il avait fait préparer sur la délimitation à établir entre l'Algérie et le Maroc. Il était un des mieux informés; et l'on

peut juger, par les quelques lignes qui précèdent, de la connaissance que nous avions alors des choses du sud, du désert aussi bien que des tribus qui le peuplent. Il fallait donc nous en remettre à la bonne foi de nos caïds et des personnalités arabes consultées. Garantie douteuse, on en conviendra, car de ce côté les Turcs, encore moins les souverains du Maroc, n'avaient jamais songé à exercer une autorité sérieuse. Or nous arrivions en Afrique à un moment où les deux empires affaiblis avaient à peu près renoncé à une influence quelconque dans ces parages; certaines indications d'auteurs arabes et espagnols nous étant restées tout à fait ignorées, nous n'avions pas le moindre indice pour contrôler les affirmations qu'on nous apportait. Il y a plus. Tandis que ces tribus, placées aux extrémités des deux empires, livrées à leurs instincts, à leurs luttes toutes locales et qui ne menaçaient en rien la tranquillité générale, étaient dépendantes ou soi-disant telles des autorités turques, elles consentaient à un simulacre de soumission vers le moment des récoltes; puis, une fois leurs approvisionnemens rentrés dans leurs ksour, elles s'enfonçaient dans les immenses steppes de leurs territoires pour y retrouver jusqu'à l'année suivante une indépendance complète. C'est ainsi que dès notre installation à Oran, à Tlemcen, ces habitans du petit désert, comme on les appelait, cessèrent même la plus courte apparition dans nos parages. Soit par crainte, soit par fanatisme religieux, ils s'en allèrent tirer leurs provisions du pays voisin.

Devant ce vide, nous devions donc être facilement trompés et l'on s'explique ainsi l'erreur du général de Lamoricière, erreur que devait partager le comte de La Rue. Le désert représentait bien pour nous la mer, une limite naturelle dont nous pensions n'avoir rien à craindre. Ce n'est d'ailleurs que plus tard que l'on eut l'idée de chercher à se rendre compte de l'importance des populations nomades au-dessous de Tiaret, Saïda et Sebdou. Nous avions créé là trois postes avancés et nous supposions cette ligne suffisante pour la protection de nos établissemens du Tell, où nous nous proposions de nous cantonner.

Cette espèce d'indifférence envers les choses du sud, la crainte que nous avions de voir Abd-er-Rhaman ne point souscrire à nos prétentions sur les tribus qu'on nous désignait comme nôtres, servirent les plénipotentiaires marocains dans ce partage des populations et des ksour. Quant à la frontière, le tracé qu'en

avait préparé le commandant de Martimprey fut accepté par eux. Aussi bien ils ne virent pas sans satisfaction que nous abandonnions la ligne de la Moulouia à laquelle nous pouvions prétendre. Mais une telle prétention nous paraissait bien osée. Elle eût exigé « des négociations », dit une note trouvée dans les papiers du comte de La Rue. Cette expression seule suffit à nous faire garder le silence.

Enfin, et pour tout dire, il semble que nous n'attachions pas à ce traité un caractère définitif. Les agissemens de la cour de Fez, les intentions du sultan, d'après notre représentant à Tanger, étaient de revenir sur cette convention. Abd-er-Rhaman et son entourage avaient vu avec regret notre domination s'étendre au loin sur des populations musulmanes. Cela était si exact qu'au mois de juin suivant le souverain prescrivait à son ministre de refaire une autre convention, de n'accepter que la délimitation du Tell, de rejeter celle du désert, et d'éloigner tous les articles relatifs aux tribus et aux droits de domination sur elles.

Dans ces conditions générales, — fort mauvaises, — on l'avouera, fut rédigé et conclu l'instrument diplomatique signé à Lalla Mar'nia. On a vu comment il a répondu à notre attente. On s'étonnera moins qu'il ait sacrifié en outre une grande partie de nos droits.

IV

Ces droits, il faut les rechercher à travers l'histoire, chez les écrivains arabes et espagnols. Ils nous montrent quelle fut de tout temps la frontière qui sépara les deux royaumes de Tlemcen et de Fez. Ils nous indiquent en outre que dans le sud, ce qu'à présent nous appelons, assez improprement du reste, le Sud Oranais, la domination des sultans du Maroc, non plus que celle des Turcs, ne s'est manifestée d'une manière assez solide pour qu'elle nous soit opposable; et ils témoignent enfin que nous étions admis à réclamer comme nôtres, au moment du partage des tribus, les Mehaïa, les Amour et les Hamian-Djemba, ainsi que l'oasis de Figuig et le ksar d'Ich.

Aussi loin qu'on se reporte, on voit la Moulouia servir de limite aux deux empires voisins. C'est une sorte de tradition ininterrompue qui se perpétue à travers les siècles, car cette frontière indiquée par la nature s'imposait d'elle-même. La Moulouia

séparait les deux Maurétanies, la Tingitane de la Césarienne, et cette division s'est maintenue, à travers le moyen âge arabe ou berbère, jusqu'à notre époque.

« Le Maghreb-el-Aksa, écrit au XIVe siècle Ibn-Khaldoun, est borné à l'est par la Moulouia... Le Maghreb central est habité en majeure partie par les Zenata. Tlemcen en est maintenant la capitale, et le siège de l'empire. »

La suite des événemens qui se sont produits dans l'Afrique septentrionale, après la conquête musulmane, ne fait que confirmer ce qu'avance l'antique historien berbère. Les Khalifes ommiades investissent du gouvernement des deux Maghreb le Zénète Hiri-ben-Atia. Celui-ci fonde Oudjda pour s'installer au centre même de son commandement. La nouvelle cité devenait le boulevard de la frontière. Elle eut, durant des siècles, à subir les continuels assauts des souverains du Maghreb-el-Aksa, dont l'effort tendait sans cesse à s'étendre du côté de l'Orient. Aussi bien, dans leur capitale de Fez, ils ne se trouvaient pas suffisamment à l'abri des invasions orientales qui, pour les atteindre, n'avaient qu'à suivre la trouée marquée et facile qui relie les royaumes de Tlemcen et de Fez. Cette histoire des deux Maghreb n'est donc qu'une longue nomenclature de luttes identiques pour l'occupation d'Oudjda. Mais, quoi qu'il arrive, nous retrouvons toujours la Moulouia comme limite des deux empires, et souvent même les souverains marocains prennent le titre de princes moulouyens ou de la Moulouia.

Les Turcs apparaissent à Alger au XVIe siècle. Ils ne tardent pas à entrer en lutte avec les maîtres du Maghreb-el-Aksa. Ils se sont substitués aux Beni-Zian et ils ont recueilli tous les droits de cette dynastie à la frontière de la Moulouia. Deux victoires consécutives les y conduisent, et ils s'installent définitivement à Tlemcen. Mais les Marocains vaincus n'en continuent pas moins leurs incursions sur la rive droite du fleuve. En 1553, Salah-Raïs, pacha d'Alger, irrité de ces continuelles agressions, réunit une armée formidable, défait deux fois les troupes chérifiennes, détrône Mohammed-el-Mahdi, chérif saadien qui venait de se substituer au mérinide Ahmed. Toutefois, au départ des Turcs, Mohammed-el-Mahdi reconquiert son royaume et court assiéger Tlemcen. Le pacha, pour s'en débarrasser, le fait assassiner. Dès lors, et pendant un siècle, la frontière de la Moulouia est respectée.

Vers le milieu du XVIIe siècle, les sultans du Maghreb reprennent leurs projets du côté de l'Orient; un des leurs, Moula-Ismaël, se rend même maître du pays jusqu'à la Tafna. Mais c'est pour une courte durée. Le glorieux souverain du Maroc, un des plus grands qu'ait eus ce pays, est battu sur la Moulouia même par le dey Hadj-Chabane. Terrifiée par ce sanglant échec, l'armée marocaine oblige son chef à signer la paix. Il reconnaît d'une façon solennelle les droits des Turcs à la Moulouia. Huit ans plus tard le chérif qui veut venger cette défaite est de nouveau battu. Moula-Ismaël ramène au Maroc les débris de son armée et ne cherche plus, dès lors, à entrer en lutte avec ses voisins.

Un siècle environ se passe encore, durant lequel les souverains du Maghreb ne contestent plus la possession de la Moulouia. Ils se tiennent dans leurs anciennes limites. Mais en 1795, le sultan Moulai-Sliman, reprenant le chemin de l'est, envoie une expédition pour s'emparer d'Oudjda « qui, dit l'historien arabe El-Tordjemane, avec les tribus qui en dépendent, faisait alors partie du territoire turc. » Le bey d'Oran ne voulut opposer aucune résistance.

Dès lors les tribus d'alentour vécurent dans une indépendance à peu près complète; on en vint à considérer le pays comme une sorte de zone neutre; puis peu à peu le Kiss fut reconnu comme frontière turque. C'était là, comme on s'en est rendu compte, pures mœurs musulmanes et arabes. On a vu que, lorsque deux hommes de valeur ont eu à traiter cette question, ils ont eu la précaution de faire des engagemens écrits; je fais allusion au traité signé par Moula-Ismaël et reconnaissant la Moulouia comme frontière du royaume de Tlemcen. Aucun acte sérieux, sauf une usurpation de pouvoir, n'est venu changer cet état de choses, constant à travers tant de siècles depuis la domination romaine.

Ce sont donc là des droits, des droits indiscutables et qu'assurément nous étions les seuls à ignorer. Lorsque Abd-er-Rhaman recommandait à son ministre de revenir sur la convention de Lalla Mar'nia, il avait soin de maintenir le tracé que nous lui avions imposé. Et cela n'était pas sans raison. Les droits que nous possédons sur la ligne de la Moulouïa sont précis, éternels. — Éternels parce que ce sont des droits historiques, et que ceux-ci, par leur nature même, sont imprescriptibles. — Cette limite s'indiquait si bien par elle-même qu'on y songea un instant, mais on en

fut détourné par les appréhensions qui animaient alors notre action diplomatique en Europe.

Quant à ce qui concerne les tribus et les ksour du Sud, nous voyons que les Hamian, sans distinction aucune, ont toujours suivi le même sort. Avant 1830 ils échappaient presque complètement à l'autorité des Turcs, mais ils n'en étaient pas moins sous leur domination. Ils leur payaient de lourds impôts, soit qu'ils y fussent contraints par des troupes envoyées contre eux, soit que, venant faire leurs approvisionnemens dans le Tell, ils dussent verser une sorte de capitation appelée *Gharama* ou *Lezma*. A la suite des Turcs, Abd-el-Kader les réunit sous l'autorité du royaume de Tlemcen. De même pour les Amour. D'abord indépendans, ils se trouvent pressés par le besoin et viennent à Oran faire leur soumission à Mohammed, un des derniers beys d'Oran. Depuis ils conservent leur indépendance, mais ils relèvent du royaume de Tlemcen. De même pour les Mehaïa. Quant aux Oulad-Sidi-Cheikh R'araba, on sait déjà que le sultan Abd-er-Rhaman leur avait déclaré lui-même qu'ils dépendaient de nous. Enfin Figuig avait toujours joui d'une entière indépendance. L'histoire ne nous a conservé que le souvenir de deux tentatives des empereurs du Maroc sur ces oasis; mais ces deux tentatives n'eurent aucun résultat durable. Et nous étions parfaitement en droit de réclamer cette position qui se trouve située bien à l'est du méridien de Nemours, et devient, à plus forte raison, une dépendance du royaume de Tlemcen, avec la frontière de cet empire à la Moulouia.

Mieux informés, donc plus énergiquement décidés à exiger du Maroc une limite qui nous permît d'éviter, par la suite tout sujet de complications, notre frontière tracée devait partir de l'embouchure de la Moulouia, remonter son cours jusqu'à ses sources et atteindre l'Oued-Guir, ou bifurquer au confluent de l'Oued-Za, poursuivre jusqu'à Ras-el-Aïn des Beni-Mathar, et de là dans le sud ranger sous notre dépendance tous les Oulad-Sidi-Cheikh, les Méhaïa, tous les Hamian, les Amour, et nous pouvions alors réclamer Figuig. Au début même des négociations il fut question de traiter ce dernier point, mais on y renonça.

V

Telle quelle, la convention de Lalla Mar'nia nous permit néanmoins d'atteindre le but principal de notre action diplomatique,

c'est-à-dire de serrer Abd-el-Kader. « Le traité de Lalla Mar'nia, écrivait le comte de La Rue, n'est pas une simple convention de limites, mais en même temps et surtout un traité de principe qui partage, entre un prince chrétien et le sultan du Maroc, des populations musulmanes ; qui place l'empire d'Algérie sur le pied d'égalité avec l'empire du R'arb, *et qui nous reconnaît le droit de poursuivre Abd-el-Kader jusque dans l'intérieur du désert marocain.* » Deux ans plus tard, en effet, l'émir rebelle, traqué par nos colonnes, se rendait au général de Lamoricière.

Mais aussitôt, les difficultés commencèrent pour nos administrateurs algériens. Tandis que les uns se débattaient sur la frontière tracée, les autres allaient montrer nos troupes aux populations qui nous devaient obéir dans le sud. C'est alors que nous aperçûmes le véritable intérêt que nous devions attacher au désert. Ce pays incultivable, inhabitable, où ne pouvaient, croyions-nous, s'aventurer nos colonnes, nous apparut alors tel qu'il est en réalité. Parsemé d'oasis, peuplé de nomades, mais qui avaient leurs parcours définis, entretenant un certain commerce, il ne pouvait rester pour nous une quantité négligeable. Et la turbulence de ses habitans, leur mobilité passionnée, leur fanatisme religieux, devaient nous obliger à l'action.

C'est alors que commença cette pénétration vers le Sahara qui, d'abord entreprise pour faire face à des dangers immédiats, nous a conduits jusqu'à concevoir une route qui relierait notre colonie algérienne à nos possessions du Niger. Ce ne sera pas un des résultats les moins surprenans de cette convention de Lalla Mar'nia, puisque nous aurons trouvé dans sa partie la plus vague et la plus confuse la faculté d'étendre le rayonnement de notre influence sans qu'un seul droit nous puisse être légitimement opposé.

Si donc les plaintes qu'elle a soulevées de la part des autorités locales sont malheureusement fondées, si des tâtonnemens défectueux se sont produits dans l'application, en revanche nous avons pu, jusqu'à présent, grâce au zèle de nos administrateurs en tirer un parti dont nous devons nous déclarer satisfaits. Des intérêts qui se rattachent à la politique générale ont obligé notre gouvernement à la maintenir malgré toutes les sollicitations de ses subordonnés. Il ne faut pas nous en plaindre. Si dans le nord, elle nous a lésés, nos droits restent entiers dans le sud, où se développe notre activité, la vigueur de nos entreprises, la patience et

l'habileté de notre influence ayant par endroits remédié aux anomalies qui s'étaient créées.

On a donc eu raison de résister à certaines suggestions qui tendaient à modifier les derniers articles du traité de Lalla Mar'-nia, et à lui conserver au contraire tout ce qui nous donnait une latitude plus grande. « Le désert n'est à personne », disent en 1845 la France et le Maroc. Aujourd'hui, cet espace qui n'était à personne est en partie à nous. Vouloir, comme l'indiquait avec une insistance mal inspirée un de nos gouverneurs, établir une frontière, même hypothétique, au-dessous du Teniet-es-Sassi, était un expédient fâcheux. En application, l'essai fut de courte durée, et échoua piteusement. Le seul qui en tira profit fut le révolté Bou-Amama, qu'on n'osa poursuivre.

Aujourd'hui nous avons une plus saine interprétation du traité. Mais il est à observer que cette interprétation émane d'Algérie; et elle aurait dû venir de ceux qui, tout en maintenant cette convention, devaient, en même temps, en indiquer l'esprit. C'est ainsi que bien des difficultés s'évitent, parce que, chacun s'entr'aidant, on agit d'après une même ligne de conduite, sans hésitation, dans un effort commun, vers un but identique. Par là on sent toute la délicatesse et toute l'importance de la tâche de notre diplomatie au Maroc.

Résumons-nous donc et concluons.

Nous avons montré les multiples erreurs commises par les plénipotentiaires chargés de rédiger la convention de Lalla Mar'-nia, et nous avons indiqué de quelle situation diplomatique elle était sortie. Cette situation, tout en se modifiant, a subsisté. Il n'est donc pas probable qu'un changement soit apporté au régime qui gouverne notre voisinage du Maroc. Ce régime nous suffit, nous nous contentons de cette convention si peu soucieuse de nos droits, bien qu'elle ait tourné à notre détriment. Nous ne ferons rien, nous n'avons rien à faire pour tenter qu'elle se modifie, car nous n'avons aucune convoitise. Mais si sa majesté chérifienne voulait reprendre, comme Moulai-Abd-er-Rhaman en avait manifesté l'intention, la rédaction du traité, nous pourrions, mieux informés sur la légitimité de nos revendications, l'aider à réparer les injustices, voulues ou non, dont nos intérêts se sont trouvés victimes. Une convention nouvelle ne saurait effectivement avoir d'autre base que la clause du traité de Tan-

ger nous substituant aux Turcs, et nous savons à présent quels furent leurs droits.

Mais la cour de Fez n'y songera pas, et nous ne souhaitons aucunement, — bien que devant en bénéficier, — que cette éventualité se produise. Il n'est personne en effet qui, au courant des choses algériennes, forme le vœu de nous voir entrer en conflit d'intérêts avec l'Empire chérifien. Notre colonie se développe normalement; son rayonnement civilisateur se poursuit lentement vers le sud, amenant avec des habitudes d'ordre et de paix la sécurité dans un milieu livré jusqu'ici à une piraterie intolérable. Nous ne demandons au Maroc que de nous aider dans cette tâche, en observant les conventions établies, c'est-à-dire en ne donnant aucun espoir de soutien, même moral, aux fauteurs de troubles, aux fanatiques religieux, tels que Bou-Amama, par exemple. Nos sentimens amicaux envers la cour marocaine sont d'autant plus sincères qu'ils correspondent à nos intérêts bien compris. Au début de cette étude nous avons indiqué comment on pourrait comprendre la question dite du Maroc; quant à présent, pour nous, elle n'existe pas, puisqu'il apparaît que l'on ne saurait s'attacher avec trop de soin à en reculer l'ouverture. Mais si d'autres, plus remuans, parvenaient à la poser d'une façon inéluctable, il va sans dire que plus qu'aucun nous aurions le devoir d'intervenir et de faire valoir non plus seulement les droits sacrifiés de prédécesseurs, mais les droits personnels, acquis par cinquante années d'efforts, de luttes et de sacrifices incessans.

H. DE LA MARTINIÈRE.

ROME ET LA RENAISSANCE

L'ÉPILOGUE DE LA VOUTE[1]

(1512)

I

Un jour, au sortir du palais Vatican, Michel-Ange se trouva en face de Raphaël qu'entourait un groupe nombreux d'élèves sur la place de Saint-Pierre. « Avec un cortège, comme un *Capitano!* » railla tout haut Buonarroti. — « Et toi, seul, comme le bourreau ! » fut la riposte cruelle du jeune Santi... La scène, ainsi racontée par Lomazzo, est d'un effet saisissant ; je la crois vraie, quoi qu'on ait dit, et je n'hésiterais même pas à lui assigner une date précise : la dernière année que Michel-Ange a passée sous la voûte Sixtine, son *année terrible* (2).

Il était bien seul alors, seul et désolé comme ce *Jérémie* dont il venait de créer le type grandiose et tragique. Avec l'auteur des *Lamentations* il pouvait dire aussi : « Mes yeux se sont affaiblis à force de verser des larmes, mon cœur s'est répandu en terre en voyant la ruine de mon peuple (3)... »

Il avait repris son travail dans la chapelle après la courte in-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1896.

(2) Avant cette date, Raphaël n'avait pas encore ce cortège d'élèves dont parle Lomazzo, et après le mois d'octobre 1512, Michel-Ange n'a plus travaillé dans le Vatican. — Lomazzo était un contemporain de Buonarroti, et son récit n'est mis en doute que par ceux de nos écrivains modernes qui s'obstinent, contre l'évidence même, à nier toute inimitié entre les deux grands artistes.

(3) *Lamentations*, II, 11.

terruption pendant le mois d'août 1511, lorsque, le 23 septembre, Jules II prononçait tout à coup l'interdit sur Florence, en punition de sa complicité dans le concile schismatique de Pise et de ses sympathies demeurées toujours françaises. Le mois suivant, le cardinal Giovanni de' Medici (le futur Léon X) était nommé légat du pape auprès de l'armée de la Sainte-Ligue : un tel nom dans une telle situation, menaçait l'existence même du régime républicain sur les bords de l'Arno. Le jeu de la politique, le *giuoco del mondo*, arrivait à des combinaisons imprévues et qui pouvaient sembler fabuleuses : un Rovere protégeant un Medici, le neveu de Sixte IV préparant la voie au fils de Laurent le Magnifique pour son retour dans la cité de Savonarole!... Dans cette cité, où les souvenirs de la conspiration des Pazzi étaient encore si vivaces, — ils le sont restés jusqu'à nos jours, — on ne voulut longtemps pas croire à une éventualité aussi monstrueuse. Le gonfalonier Soderini, qui d'ailleurs n'a jamais désiré autre chose que de garder la neutralité entre le souverain pontife et le roi très chrétien, fit son possible pour apaiser la grande colère du Vatican, et l'hiver de 1511 à 1512 se passa dans des alternatives de crainte et d'espérance, selon la marche des événemens sur le théâtre de la guerre; selon cette marche aussi, le pape tantôt suspendait et tantôt remettait en vigueur son interdit sur la patrie de Michel-Ange. Au printemps de 1512, les succès éclatans de Gaston de Foix paraissaient écarter tout danger; la bataille de Ravenne pouvait même être considérée comme une délivrance définitive. Il n'en fut rien cependant, et le mois de juin vit l'effondrement subit et complet de la puissance française dans la péninsule. Comme la Sainte-Alliance eut, en 1821, son Congrès de Laybach, la Sainte-Ligue en 1512 eut son congrès de Mantoue : un Congrès de restauration et de légitimité qui décréta le rétablissement des Sforza à Milan et des Medici à Florence. Bien entendu, les Medici ne demandaient qu'à rentrer paisiblement dans leurs foyers en simples citoyens; mais personne ne fut dupe de cette modération hypocrite, et la malheureuse république ne songea plus qu'à résister par les armes à l'envahisseur, don Ramon de Cardona, capitaine général de la Sainte-Ligue. Vains efforts! Le sac de Prato (29 août) ne tarda pas à démontrer la supériorité des troupes aguerries de Cardona sur la milice toscane, sur l'*ordinanza* que Machiavel avait organisée à la hâte avec autant de zèle que d'illusion. La soldatesque espagnole commit des horreurs

épouvantables dans la jolie ville arrosée par le Bisenzo et illustrée par tant de chefs-d'œuvre de Donatello et de fra Filippo Lippi; et, le soir même de l'assaut, le cardinal Giovanni put écrire au pape : « La prise de Prato, bien que cruelle et m'ayant causé force déplaisir (*dispiacere*), aura au moins cela de bon qu'elle servira d'exemple terrifiant pour les autres. » Il ne se trompait guère : le sac de Prato venait de sonner le glas funèbre de la glorieuse république florentine (1).

Dans une lettre adressée par Michel-Ange à sa famille au commencement de l'été 1512 (2), on lit ce curieux passage : « Si je ne vous écris pas plus souvent, n'en soyez pas étonnés : je ne le puis; *et vous, de votre côté, ne m'écrivez pas trop* pendant le temps que j'ai encore à passer ici. » Il donne pour raison singulière qu'il n'a personne pour lui faire ses commissions de lettres, mais on se doute bien de la raison véritable. En général, pendant toute cette année pleine d'angoisses, il garde un silence significatif sur les hommes et les choses : nulle mention du pape, du Concile de Latran, de la bataille de Ravenne, etc. Une fois seulement il fait allusion à l'interdit, momentanément révoqué alors, et il le fait en des termes quelque peu ironiques : « J'apprends que vous êtes de nouveau rebénits (*ribenedetti*), et j'en suis bien aise... » A deux reprises aussi il parle de l'inquiétude (*sospetto*) qu'on éprouve à Rome, du « péril » qu'on prévoit à Florence, sans s'expliquer davantage et en demandant seulement à Dieu de détourner la calamité. En revanche, il revient souvent sur son ardent désir de terminer ses travaux le plus tôt possible, de quitter Rome et de se retrouver parmi les siens : il espère pouvoir le faire dans trois mois, dans deux mois. « Je suis exténué (*stento*) plus qu'un homme ne le fut jamais; je me porte mal et avec la plus grande peine; j'ai cependant de la patience pour arriver à la fin désirée (24 juillet)... » — « Je presse mon ouvrage autant que je peux, car il me semble que voilà déjà mille ans que je suis ici (21 août). » La tragédie de Prato le fait sortir de sa réserve et lui

(1) Le cardinal Giovanni au pape, ap. Sanuto, 29 août 1512. — Jacopo Guicciardini mande à son frère (le célèbre historien) : *Furono vituperate le donne e taglieggiate, mandando a bordello tutti i munisteri...* (Guicciardini, *Opere inedite*, VI, p. 95.) — La délicieuse chaire extérieure de Donatello au dôme de Prato garde encore aujourd'hui les traces du sac terrible de 1512.

(2) La lettre commence par les mots : *Io stimo aver finito qua infra due mesi;* la date conjecturale de Milanesi (octobre 1509!) est donc tout à fait impossible. Pour les citations qui suivent, voir *Lettere*, p. 48, 38, 40, 104, 106, 107, 108, 46-47,

arrache un cri de désespoir : il adjure sa famille (5 septembre) de laisser là maisons, biens, propriétés, et de chercher refuge dans quelque lieu sûr, à Sienne par exemple. « Faites comme on fait aux temps de la peste (*moria*) : fuyez!... » Treize jours après, tout est consommé, et l'ordre règne à Florence : c'est Giuliano (1), le frère cadet du cardinal Giovanni, qui y représente l'ordre, et l'artiste écrit de nouveau (18 septembre) : « On dit que le péril a cessé, celui des Espagnols : restez en paix alors et ne vous faites l'ami ni le confident de personne, excepté Dieu ; et ne parlez de personne ni en bien ni en mal, car on ne sait la fin de quoi que ce soit; occupez-vous uniquement de vos affaires... » Ces conseils de prudence, le pauvre homme de génie ne les a pas suivis pour son propre compte; il a tenu des propos inconsidérés : on le sait, à Florence, et le père l'en avertit. Le malheureux fils répond confus, embarrassé : « Pour ce qui regarde les Medici, je n'ai pas prononcé une seule parole contre eux; j'ai parlé d'eux comme l'a fait ici généralement tout le monde; et par exemple pour le cas de Prato, si les pierres savaient parler, elles en parleraient bien aussi... » Misère et humiliation! Pour protéger son vieux père contre les vexations du nouveau régime, il est bientôt forcé de s'adresser lui-même à ce Giuliano de' Medici, de faire appel à leurs anciennes relations d'enfance...

« Cher père, — écrit-il à cette occasion, — j'apprends par votre dernière comment vont les choses là-bas : j'en savais déjà une partie. Il faut avoir de la patience, nous recommander à Dieu et nous repentir de nos péchés, car c'est de là que vient toute l'adversité, et notamment de l'orgueil et de l'ingratitude : je n'ai jamais connu de peuple plus orgueilleux et ingrat que les Florentins. (Il pensait à Savonarole, à Soderini, si vite abandonnés!) Donc, si justice vient, c'est mérité... J'écrirai deux lignes à Giuliano de Medici que je joindrai ici : lisez-les et voyez si elles peuvent servir à quelque chose. Si elles ne servent de rien, pensez à vendre ce que nous avons et nous irons habiter ailleurs... Si vous ne pouvez avoir les honneurs de la terre à l'égal des autres citoyens, qu'il vous suffise d'avoir du pain, de vivre bien avec le Christ, et pauvrement comme je le fais ici, moi, qui vis mesquinement (*meschinamente*) et n'ai cure ni de la vie ni de l'honneur, c'est-à-dire

(1) Le même, dont Michel-Ange a plus tard fait la statue en face du *Pensieroso*, dans le mausolée médicéen.

du monde; et je vis au milieu de grandes peines et de mille inquiétudes... »

Et pendant que le peintre de la Sixtine traçait ces lignes lamentables, tout autour de lui n'était que joie, allégresse et triomphe! Les fêtes, les illuminations, les banquets somptueux et les réjouissances populaires ne discontinuaient pas à Rome; et des points les plus divers de la péninsule — de Milan, Gênes, Modène, Parme, Bologne, Ravenne, etc. — arrivaient des députations pour saluer dans Jules II le « libérateur d'Italie »! Raphaël l'exaltait dans la stance d'*Héliodore;* Peruzzi ressuscitait en son honneur, dans une des salles du Capitole, les gloires de la *Guerre punique...*

Oh! qu'il était seul alors et malheureux, le grand patriote florentin, dans sa chapelle vaticane (1)!

III

On figurait très diversement au moyen âge, mais toujours magnifiquement, ces *Ancêtres du Christ* dont le premier chapitre de l'Évangile de saint Mathieu — le *Liber generationis* — nous donne la longue énumération, d'Abraham jusqu'à Jessé et David, et de David jusqu'à Joseph et Marie. Dans le dôme de Monreale, les aïeux du Sauveur remplissent vingt-trois splendides médaillons au fond doré, tout autour du presbytère; dans la basilique de Venise, ils forment un grand arbre généalogique, l'*Arbre de Jessé*, en montant de branche en branche jusqu'à l'enfant Jésus tenu dans les bras de sa mère; ailleurs, sur les portails et vitraux des églises gothiques, ils se dressent majestueusement avec diadèmes et sceptres en chefs des nations. L'*Hermeneia* byzantine (2) distingue bien, dans la liste de saint Mathieu, entre les patriarches, les rois, et ceux qu'elle appelle simplement les *Justes* (Aminadab, Booz,

(1) On sait le rôle de Michel-Ange dans le soulèvement de Florence contre les Medici en 1529. Encore en 1544, sous le règne du grand-duc Cosme, il chargeait Ruberto Strozzi de dire au roi François Ier que si Sa Majesté très chrétienne voulait « rendre la liberté à Florence », lui, Buonarroti, s'engagerait à lui élever de ses mains et à ses frais une statue équestre en bronze sur la grande place de la cité. (Gaye, *Carteggio*, II, 296.) — *A Kingdom for a horse!...*

(2) L'*Hermeneia* est le célèbre guide de la peinture sacrée que M. Didron a trouvé dans un des couvens du mont Athos et publié sous le titre de *Manuel d'iconographie chrétienne* (v. p. 124-129). — V. aussi Coblet, *Étude sur l'arbre de Jessé*, p. 6 seq.; et sur les sculptures des cathédrales de Chartres, Amiens, etc. Wilhelm Vöge, *Monumentaler Stil im Mittelalter*, p. 165-190.

Mathan, etc.); mais les sculpteurs et imagiers de l'Occident ont surtout tenu à marquer les origines royales et illustres du saint couple de Nazareth : les cathédrales de Chartres, d'Amiens, de Reims, etc., présentent des rangées entières de ces personnages couronnés qu'on a eu tort de prendre parfois pour des « princes mérovingiens » ; ce sont les princes de la maison de Juda, les parens de la reine des cieux.

A l'encontre d'une tradition si universellement adoptée, la *Généalogie du Sauveur* dans la chapelle Sixtine (1) ne nous offre que des types des gens du commun : des hommes à l'aspect et au costume rustiques, des femmes coiffées du *fazzoletto* campagnard, nu-pieds, avec ciseaux, fuseaux et pelotes. Les noms pompeux, de David, de Salomon, Roboam, Ézéchias, Josias, etc., qu'on lit sur les cartouches des croisées, ne sont là que pour mémoire (2) : Michel-Ange a conçu la donnée du *Liber generationis* dans un sens tout fait symbolique, transcendant. « Les pauvres et les humbles sont la vraie famille du Christ », a dit Savonarole ; et c'est une suite de ces générations que nous voyons représentée dans les huit tympans ou triangles qui surmontent les lunettes des fenêtres. Elles ont attendu dans la tourmente, dans l'angoisse et en vain jusque-là, la venue de ce Messie que Prophètes et Sibylles avaient annoncé depuis tant de siècles. Grande a été la misère, et la lassitude est extrême : *Quia tempus est miserendi Sion, quia venit tempus...*

Pensée non moins originale et fine : chacune de ces générations est imaginée comme une *Préfiguration* de la Sainte Famille, comme un ménage formé habituellement de trois personnes : une femme très jeune, un homme beaucoup plus âgé, et un tout petit *bambino*. Pauvres ménages dolens, languissans, et où l'enfant lui-même semble avoir désappris le sourire ! L'expression varie d'un groupe à l'autre, mais reste toujours douloureuse, et parcourt toute la gamme de la souffrance, depuis la tristesse résignée jusqu'à l'affaissement et à la complète prostration. La liste de saint Mathieu se déroule ainsi devant nous en un émouvant tableau de l'âme humaine, de l'âme des *Justes*, à la veille de la naissance du Sauveur.

(1) *Genealogia del Salvatore* (Condivi) ; *Genealogia di Gesù Christo* (Vasari).

(2) Les cartouches ne donnent aucun nom féminin, tandis que la femme est toujours la figure principale dans chacun de ces groupes des ancêtres, comme l'est la Vierge dans tout tableau de Sainte Famille.

On passe d'ordinaire beaucoup trop rapidement sur ces peintures des triangles, si remarquables pourtant par la variété des expressions, la splendeur des types et la savante ordonnance des ensembles. Quel accent de morne douleur chez cette femme qui se détache, sculpturale et comme pétrifiée, de la pénombre du premier tympan près de l'autel à gauche! Le masque tragique, ensuite, de la veuve avec les deux orphelins dans le tableau qui porte la suscription de *Roboam :* on dirait le masque d'une Médée! Le désespoir poignant de cette autre veuve, en face, qui, pliée en deux et comme écrasée, reste sourde aux caresses timides des pauvres petits êtres à ses côtés! Moins éplorée, mais plus touchante peut-être, est cette ouvrière armée de grands ciseaux dont les traits légèrement sémites, et la tête tristement inclinée éveillent le souvenir de la *Pietà* dans la chapelle de Saint-Pierre. Et qu'il est ravissant, le petit *bambino* tout nu qui regarde le travail de sa mère avec une curiosité si naïve! Quel charme, en général, l'artiste a su répandre sur tous les enfans ici, malgré leur air sérieux et privé du sourire! Remarquez surtout ceux parmi les enfans qui sont endormis ou affaissés, et dont le corps souple, flexible, suit si onduleusement les sinuosités du sein maternel sur lequel il repose! C'est là un motif bien original, bien personnel à Michel-Ange : vous ne le trouverez ni chez le Titien, ni chez le Corrège (1). A mesure qu'on s'éloigne du maître-autel, les groupes des tympans deviennent plus tranquilles, plus développés et grandioses ; le dernier, près de l'entrée à gauche (entre l'*Isaïe* et la *Delphica*), est une merveille de grâce émue et d'arrangement pittoresque. L'admirable *Villanella* toute drapée de blanc, avec l'enfant dans ses bras, est certainement la plus belle figure féminine qui soit jamais sortie des mains de Buonarroti : quelle noble langueur dans le visage, quelle majesté dans le port! La pose superbe aussi de l'époux, sur la tête duquel on voit peser si lourdement le poids du jour et de la chaleur! Je ne connais au monde de *Sainte Famille* ni de *Repos en Égypte* qui, pour la beauté du sentiment et des lignes, soit à la hauteur de ce groupe de *Josias*. Andrea del Sarto s'en est visiblement inspiré dans sa *Madonna del Sacco*.

(1) Mais vous le trouverez dans certaines petites Saintes Familles des galeries romaines (Doria, Corsini, ancienne galerie Sciarra), toutes œuvres des élèves de Buonarroti (Venusti et autres), aussi bien que dans la *Carità* d'Andrea del Sarto (au Louvre). Ce dernier a beaucoup profité de la voûte Sixtine.

Et c'est presque à ne pas reconnaître ici — dans ce *Liber generationis* des tympans — le Michel-Ange des autres jours, le Michel-Ange de partout ailleurs. Malgré le pathétique du sujet, aucune violence dans les attitudes, aucune impétuosité dans les gestes; nulle exubérance non plus dans les formes ni étalage d'anatomie, et la nudité est le privilège des enfans seuls. Phénomène surprenant, à peu près unique, dans l'œuvre de Buonarroti que ces figures d'une poésie si intime et si intense, que ces compositions d'une simplicité si épique! Après les vertiges du plafond, les éblouissemens des *Ignudi* et les épouvantemens des *Prophètes et sibylles* le regard s'arrête, apaisé et comme détendu, à ces triangles avec les *ancêtres du Christ*, où tout est justesse, harmonie, équilibre...

Tout, en revanche, n'est qu'obscurité, disparate et bizarrerie dans les peintures au-dessous, et on a sûrement tort d'y voir la continuation de la *Généalogie du Sauveur*. Les étranges scènes d'intérieur et de genre que nous présentent la plupart de ces lunettes à l'entour des fenêtres! Vous y remarquerez une mère qui s'apprête à débarbouiller son marmot; un pèlerin pantelant qui se lève péniblement de son siège et reprend le bâton de marche; une bonne vieille occupée à son rouet; un grand bonhomme frêle et voûté, qui griffonne quelque chose sur son genou; une femme qui se regarde attentivement dans un petit miroir qu'elle tient dans le creux de sa main; un gars avantageux qui allonge démesurément ses jambes devant un pupitre à lire; une jeune fille en train de faire sa toilette et de se peigner les cheveux (1); j'en passe, et des plus excentriques. Nous sommes en pleine improvisation, en plein impromptu; nous glissons dans la *commedia dell'arte* avec ses Pierrots et ses Gilles : regardez plutôt (à côté de la jeune fille qui se peigne) tel flandrin en pantalon blanc, en houppelande blanche, avec de gros yeux à fleur de tête... On cherche en vain l'idée générale qui a présidé à la composition d'épisodes aussi hétéroclites; involontairement on pense à ces carnets où l'artiste fixe en traits rapides tout ce qui frappe au passage son imagination en éveil, son regard en quête de formes, et on se demande si ce n'est pas les feuilles d'un tel livre d'esquisses que nous avons ici devant nous : feuilles arrachées par la main de Michel-Ange et transportées sur ce pan de mur au hasard, à la hâte?...

(1) Elle est charmante du reste, et Raphaël l'a copiée dans la XI[e] arcade de ses *Loggie* (Bethsabée).

Il avait hâte, en effet, car il souffrait le martyre; il avait la rage au cœur et la mort dans l'âme[: il entendait au loin les bruits des pas des soldats de Cardona, les cris des massacrés de Prato, le râle de la patrie égorgée...

L'orage redouté depuis tant de mois, depuis l'interdit prononcé sur Florence en septembre 1511, venait enfin d'éclater au printemps de l'année 1512, pendant que l'artiste était en train de peindre les lunettes de la voûte (1)... Ce que ces lunettes devaient être d'après la pensée originelle de l'auteur, certaines compositions de la partie sud, si différentes de tout le reste qui suit, nous le font entrevoir. L'admirable éphèbe (de la famille des *Ignudi*) près les armes des Rovere, au-dessous du *Zacharias!* Le vieillard grandiose à la longue barbe flottante (on dirait l'effigie de Titien vieux) dans le premier demi-cercle à droite de l'entrée! L'imposante matrone au voile dans le quatrième demi-cercle du même côté, et, dans le cinquième, la délicieuse femme accoudée dont la tête ferait honneur à Corrège! Si vous poursuivez l'examen, vous rencontrerez encore plusieurs autres figures d'un style tout aussi magistral. Continuées dans ce style jusqu'au bout, les lunettes auraient formé comme une halle décorative incomparable, une substruction magnifique au temple hypèthre s'élevant au-dessus avec sa *Genèse* et ses *Prophètes et Ancêtres du Christ*... Mais plus vous avancez vers le nord, et plus la peinture se relâche, l'étude d'après le modèle cesse, l'invention devient diffuse, confuse et baroque. Vous vérifiez l'exactitude des paroles écrites à son frère par le pauvre peintre, le 24 juillet : « Je suis exténué plus qu'un homme ne le fut jamais; je me porte mal et avec la plus grande peine... »

Il lui tardait de quitter Rome, de se retrouver au milieu des siens; il voulait finir la *volta* n'importe à quel prix, « n'ayant cure ni de l'honneur, ni du monde », ni même de son art! Pour remplir ces vides béans des demi-cercles, il prenait tout ce qui lui tombait sous la main, tout ce qui lui traversait le cerveau, cerveau alors si enfiévré, si torturé! « Je presse mon ouvrage autant que je peux, car il me semble que voilà déjà mille ans que je suis ici », écrivait-il le 21 août; mais il avait beau faire dili-

(1) Michel-Ange a évidemment travaillé aux tympans pendant l'hiver 1511-12; il n'avait alors rien de sérieux encore à craindre pour sa patrie, et ses cartons étaient préparés d'avance (V. la lettre à Fattucci, éd. Milanesi, p. 427-8). Il a dû entreprendre les lunettes vers l'époque de la bataille de Ravenne.

gence et procéder sommairement : le jour où il put enfin abandonner son « pont » devenu son Calvaire, la grande iniquité était consommée depuis des semaines, et Florence esclave à jamais.

Conclusion abrupte et bien décevante d'un labeur surhumain qui a duré près de cinq ans !... Ne nous y trompons cependant pas : dans ces lunettes, devant nous, il y a encore autre chose que le travail hâtif et douloureux d'un artiste en proie aux angoisses patriotiques; il y a aussi le rire convulsif, le ricanement sardonique d'un esprit qui se sent supérieur à l'univers qui l'écrase, et qui ne se refuse pas l'amère satisfaction de narguer son monde... En douteriez-vous ? Regardez alors les tout derniers coups du pinceau de Buonarroti sous la voûte Sixtine, les *novissima verba* du disciple de Savonarole : ces dix enfans placés, en guise de cariatides coloriées, aux pieds des Prophètes et des Sibylles, et tenant des cartouches. Ces dix enfans sont tout simplement laids, et d'une laideur voulue, recherchée. Ils sont non seulement moroses, trapus, grimaçans, mais souvent hideux dans toute la force du terme; une fille notamment (car il n'est pas jusqu'au sexe faible et tendre qui ne soit ainsi tourné en dérision), la fille qui porte la tablette avec le nom de *Jérémie*, offre un spectacle vraiment repoussant avec ses mamelles pendantes, son ventre rebondi, ses mollets monstrueux et son atroce chignon... C'est pourtant le même maître qui, quelques mois auparavant, a peint les ravissans *Bambini* des triangles, sans parler des *Putti* en grisaille des jours antérieurs et des sublimes *Ignudi* du plafond !

Que dirent à ces lunettes les contemporains ?... Très probablement le même mot que dit Vasari, ce mot de *capricci* qui, aux jours de Jules II et Léon X, comprenait et légitimait tant de choses, depuis les bambochades de Raphaël pour un rideau de théâtre jusqu'aux bouffonneries insipides de l'ignoble frate Mariano. Le Rovere ne pensa pas sans doute différemment; il était d'ailleurs si enchanté de voir remplis les fâcheux vides de l'an passé, si heureux de pouvoir enfin montrer sa chapelle aux nombreux hôtes venus pour son Concile et ses fêtes ! Devant la splendeur éblouissante et complètement dévoilée maintenant de la *testudo*, pour parler le langage des *Mirabilia* d'Albertini, qu'importaient quelques *capricci* plus ou moins réussis? La seule observation avérée que le pape ait faite à l'artiste, après l'enlèvement du « pont », concernait l'état incomplet de certaines dorures au plafond. Mais Michel-Ange ne se souciait pas de

reconstruire l'échafaudage pour les compléter; et, montrant du doigt les Patriarches, les Prophètes et les Justes de la voûte: « Ceux qui sont dépeints là-haut ne tenaient pas à l'or, » dit-il. Le pape dut se contenter de cette riposte, de cette *burla*, comme l'appelle Condivi (1).

« Très cher père, — écrivait vers ce même temps Michel-Ange au vieux Lodovico Buonarroti à Florence (2), — j'ai fini la chapelle que j'avais à peindre; le pape en demeure très satisfait (*assai ben sodisfatto*). Les autres choses ne m'ont pas réussi comme je l'avais espéré; j'en accuse les temps qui ne sont pas favorables à notre art. Je ne viendrai pas pour la Toussaint. Tâchez de vivre aussi bien que vous pourrez, et ne vous mêlez de rien. Votre Michelagniolo, sculpteur à Rome. »

N'admirez-vous pas ici l'insistance de l'artiste à signer *scultore*, le lendemain même du jour où il vient de terminer la plus grande page de peinture que le monde ait jamais connue? Et n'êtes-vous pas tenté d'y voir comme une protestation contre la violence qui lui a été faite pendant cinq ans, comme une déclaration qu'il va maintenant reprendre sa liberté?... Remarquez aussi qu'après avoir tant parlé pendant tout l'été de son impatience de rentrer dans son pays, voilà qu'il déclare tout à coup, sèchement et sans autre commentaire, qu'il ne viendra pas pour la Toussaint!... Qu'irait-il faire maintenant, en effet, dans cette cité profanée, asservie, où « un seul s'approprie ce qui a été donné à tous (3)? » Il ne quittera pas Rome de sitôt; il y prend un *studio* dans la rue *Marcel de' Corvi*.

Après cette lettre de l'artiste, — la dernière de l'époque de la *volta*, — il est intéressant de relever le passage suivant dans le *Diarium* où le maître des cérémonies, Paris de Grassis, parle de son côté de la fin des travaux dans la chapelle palatine :

« *Le 31 octobre 1512*. Aujourd'hui dimanche, vigile de Tous-

(1) Je soupçonne toutefois la *burla* de n'être que l'amplification du mot déjà dit en 1508 au sujet des apôtres. Michel-Ange, sur ses vieux jours, faisait souvent confusion, et donnait des versions différentes d'un même fait. — Quant à la remarque de Jules II sur les dorures, — remarque dont on lui fait un si grand crime dans nombre de livres modernes, — il n'est que trop vrai que Michel-Ange a oublié de dorer les petites balustrades des trônes des prophètes à partir de *Daniel* et de la *Persica*, ainsi que l'on peut le constater encore aujourd'hui.

(2) Lettre sans date, mais écrite évidemment dans les derniers jours d'octobre 1512. Milanesi (p. 23) lui donne la date conjecturale de 1509!...

(3) *S'un sol s'apropria quel ch'è dato a tanti*. Madrigal de Michel-Ange sur Florence et les exilés florentins. (*Rime*, éd. Guasti, p. 25.)

saint, le pape a donné un dîner solennel aux ambassadeurs de Parme en son palais, dans la salle papale inférieure ; et après le dîner il a fait réciter deux comédies en langue vulgaire, avec quelques églogues. Si bien que lorsqu'il fut temps de se rendre aux vêpres, et que les cardinaux commencèrent à arriver, il s'en alla se coucher et dormit, selon sa coutume, pendant une heure ou deux. Enfin, réveillé, il vint aux vêpres, qui furent célébrées dans la chapelle, *more solito*, 17 cardinaux y étant présens. Notre chapelle fut ouverte aujourd'hui pour la première fois avec ses peintures complètement achevées (*pingi finita*) : pendant trois ou quatre ans, sa voûte est demeurée cachée par l'échafaudage qui la couvrait en entier. »

III

Les traditions de famille, les enseignemens de Savonarole et les tendances humanistes du siècle avaient fait à Michel-Ange l'âme triplement républicaine ; et il n'a jamais pardonné au grand pape ligurien l'attentat contre Florence. Il n'a parlé de lui depuis lors que sur un ton d'amertume et de récrimination, exagérant prodigieusement les griefs personnels du passé, ceux surtout de l'année 1506 : le Rovere l'aurait alors fait revenir « la corde au cou », l'aurait forcé de crier *misericordia* (1) !... Dans les lettres écrites à Fattucci en 1524, comme dans les souvenirs dictés à Condivi en 1553, aucun retour attendri sur l'époque glorieuse de la *volta*, aucune bonne parole pour le pontife-mécène qui, après tout, ne lui a fait d'autre violence que de l'amener à produire la plus belle et la plus complète de ses œuvres. Nulle part non plus, Buonarroti n'a exprimé de regrets sur la destruction de la statue de Bologne, et il n'a jamais fait même le commencement de la figure de Jules II, qui devait couronner la fameuse *Sepultura*, sa préoccupation et son cauchemar pendant trente ans. Lorsque je considère que pendant ces trente ans Michel-Ange a saisi toute occasion pour réduire de plus en plus le mausolée, rêvé si immense à l'origine, et qu'il a fini par en abandonner l'achèvement si mesquin à des mains étrangères et malhabiles, je comprends à merveille son mot célèbre et tant commenté sur « la tragédie de la tombe », mais je le comprends autrement que ne le font la plupart

(1) ... *Mi bisognò per forza andare domandargli misericordia a Bologna*. Lettre à Fattucci, 1524 (éd. Milanesi, p. 429).

de ses biographes (1). — Les travaux de la voûte à peine terminés, le peintre des *Prophètes* et des *Sibylles* se mit aussitôt à sculpter cet *Esclave enchaîné* qu'on voit aujourd'hui dans la galerie du Louvre : un athlète — un titan — se tordant dans ses liens et interrogeant le ciel d'un regard de reproche : statue pathétique, statue vengeresse, que Signorelli a déjà vue en 1513, dans l'atelier de l'artiste, *via Marcel de' Corvi*. Contemplez bien les traits véhémens et sombres de cet *Esclave enchaîné :* vingt-cinq ans plus tard, après le classique tyrannicide de Lorenzaccio, Buonarroti prêtera les mêmes traits à son *Brutus* (2).

JULIAN KLACZKO.

(1) Ces biographes oublient généralement que Michel-Ange a reçu une somme considérable en avances pour la *Sepultura*, et que la famille de Jules II était parfaitement justifiée d'insister sur l'exécution du monument.

(2) Sur la visite de Signorelli en 1513, voir *Lettere*, p. 379. — Au risque de ruiner Michel-Ange dans l'opinion de nos républicains d'aujourd'hui, je ne tairai cependant pas qu'en 1554 il a demandé d'être l'architecte du *Gesù* à Rome, et cela sans nulle rétribution, et *pour la seule gloire de Dieu*... Je trouve ce curieux détail dans la lettre de saint Ignace de Loyola au comte de Melito (Rome, 21 juillet 1554) : « La iglesia ira ahora más adelante... tomando cargo de la obra el más celebre hombre que por acà se sabe, que es Michael-Angel (que tambien tene la de San Pedro), y por devocion sola, sin interes alguno se emplea en ella. » *Cartas de San Ignacio de Loyola ;* Madrid, 1874, seq., t. IV, p. 228-9.

NAVIGATION ET CONSTRUCTION MARITIMES

EN FRANCE

Il y a dix ans, la flotte commerciale à vapeur de la France comptait 770 000 tonneaux, celle de l'Angleterre un peu plus de 6 millions et demi. Aujourd'hui nous sommes parvenus à 950 000. Mais l'Angleterre a dépassé le chiffre de 10 millions. Elle a gagné 4 millions de tonneaux, tandis que notre progrès se chiffre par moins de 200 000.

Nous possédons actuellement 15 600 navires environ, dont 14400 à voiles et 1 200 à vapeur. 274 seulement des premiers et 170 des seconds pratiquent le long cours. Dans les 14400 voiliers, 10000 ont moins de 10 tonnes. Si l'on ne considère que les navires à voiles d'au moins 50 tonneaux et les navires à vapeur de plus de 100 tonneaux, nous arrivons au troisième rang pour la navigation à vapeur avec 532 navires et 900 000 tonnes, après l'Angleterre (6 000 navires, 10 millions de tonnes) et l'Allemagne (830 navires, 1 360 000 tonnes); nous n'apparaissons plus qu'au huitième rang pour la navigation à voiles, avec 1 425 navires et 25000 tonnes, après l'Angleterre, les États-Unis, la Norvège, l'Allemagne, l'Italie, la Russie et la Suède. A peine dépassons-nous la Grèce!

Pour la construction, nos chantiers ont livré en 1895 une jauge totale de 36 000 tonneaux, dont un peu moins de la moitié pour la vapeur, tandis que les chantiers des États-Unis donnaient 85000 tonneaux, l'Allemagne 101 000, l'Angleterre 995 000. Les proportions sont restées sensiblement les mêmes en 1896.

Comment en sommes-nous venus à cette situation d'infério-

rité? La France, dit-on, est désignée par sa situation géographique pour être le magasin universel, le terrain d'échanges et de transit du genre humain. Nous avons Marseille, Cette, Bayonne, Bordeaux, Nantes, Brest, Cherbourg, le Havre, Dunkerque, autant de portes ouvertes sur la Méditerranée et l'Océan par tous les temps et dans toutes les saisons. Pourquoi ces ports ont-ils un mouvement commercial si faible à côté de ceux de Rotterdam, de Brême et de Hambourg, beaucoup moins bien situés, dont l'accès, toujours difficile, est souvent obstrué par les glaces?

Pourquoi avons-nous perdu, dans le commerce extérieur, le deuxième rang que nous tenions jadis après l'Angleterre? pourquoi nous sommes-nous laissé devancer par l'Allemagne et les États-Unis?

Il y a cette première raison à alléguer de notre déchéance: tandis que l'Allemagne se donnait un outillage commercial et industriel de premier ordre, et faisait notamment de Hambourg le splendide port que tant de descriptions nous ont appris à connaître, nous avons dispersé notre effort sur tous les ports de France à la fois, petits ou grands, sous l'empire des préoccupations électorales, pour ne point favoriser une circonscription au détriment d'une autre.

Avec les dépenses faites *pour tous les ports*, on aurait pu doter les quatre plus importans d'un outillage leur permettant la lutte avec Anvers et Hambourg.

Et, ces dépenses, il faut voir avec quelle intelligence elles ont été appliquées! On a déjà jeté 20 millions dans le Pas de Calais, à un kilomètre du casino de Boulogne-sur-Mer, pour construire un port en eau profonde. Les commencemens de jetées sont là, en effet, et la mer les ronge chaque année; il n'y a plus d'argent pour continuer; les 20 millions sont entièrement perdus. Voilà le triomphe de la politique électorale sur la politique nationale.

Quant au projet d'amélioration du Havre et de la basse Seine, il fait la navette depuis des années entre la Chambre et le Sénat; pendant ce temps le sable progresse, et la question se pose si les paquebots transatlantiques pourront encore dans un certain délai, qui paraît peu éloigné, pénétrer dans le port du Havre?

Si les pouvoirs publics se sont trompés dans l'attribution des sommes qu'ils affectaient à l'amélioration des ports français, ont-ils d'autre part péché par négligence en refusant de donner à l'industrie de la navigation maritime l'aide que toute industrie

attend chez nous de l'omnipotence providentielle de l'État? Voyons comment les faits répondent à cette question.

La marine marchande a besoin d'être protégée, comme le sont l'agriculture et l'industrie. La protection accordée à ces deux branches de la production nationale rend en effet plus intense l'action des causes multiples qui font que la construction navale coûte en France beaucoup plus cher que dans les pays voisins.

Or nous avons besoin d'une marine marchande prospère, d'abord parce que c'est la navigation de commerce qui fournit à la marine de guerre ses équipages, une partie de ses constructeurs, et une partie de ses transports; en second lieu parce que ce n'est pas au moment où nous développons notre empire colonial que nous devons nous résigner à être de plus en plus tributaires, pour nos transports commerciaux, des marines étrangères.

Ces choses sont tellement évidentes que la marine commerciale, en France, n'a jamais cessé d'être l'objet de la sollicitude la plus attentive de la part des pouvoirs publics.

Avant 1870, l'armement était protégé par la surtaxe de pavillon et par le droit de tonnage sur les navires étrangers, le commerce maritime par la surtaxe d'entrepôt, le drawback, la détaxe de distance. A cette époque, notre commerce maritime était prospère. Si l'Angleterre nous dépassait de plusieurs longueurs avec ses 5 millions de tonnes, nous faisions belle figure après elle, *longo intervallo* il est vrai, mais au second rang pourtant, avec 1100000 tonnes.

Notre commerce maritime, cependant, se plaignait (cessera-t-il jamais de se plaindre?). Les mesures mêmes de protection adoptées en sa faveur maintenaient le fret à un taux élevé, qui grevait d'autant l'importation des matières premières et l'exportation des produits manufacturés et entravait l'expansion des transports.

Les barrières furent peu à peu abaissées de 1860 à 1869; les traités de commerce firent disparaître successivement les avantages dont avait joui notre marine commerciale, qui n'en resta pas moins soumise aux charges de l'inscription maritime et aux causes invétérées d'infériorité où se trouve placée chez nous l'industrie de la construction navale. Notre flotte de commerce déclina de 1100000 à 900000 tonnes; on achetait les bateaux à l'étranger; nos chantiers étaient déserts.

Le gouvernement de la République se préoccupa de cette situation; les Chambres s'en émurent; de longues études fut engagées; elles aboutirent à cette conclusion qu'il était impolitique de demander à un système de droits différentiels la protection dont on voulait doter la marine marchande, et qu'il fallait recourir au système de la subvention directe. De là sortit la loi du 29 janvier 1881 qui institua les « primes » à la construction et à la navigation, destinées à indemniser l'industrie de la construction navale et de l'armement du tort que lui causait l'ensemble de nos lois douanières et commerciales.

Aux termes de la loi de 1881, la construction des navires de mer était favorisée d'une prime de 60 francs par tonneau de jauge brute, s'il s'agissait d'un navire en acier. La prime était de 40 fr. pour les navires mixtes, de 10 francs pour les navires en bois d'au moins 200 tonneaux. Il s'ajoutait à cette première somme une prime de 12 francs par 100 kilogrammes pour les machines marines et les accessoires. De plus, si les steamers étaient construits sur des plans approuvés par le ministère de la marine (par conséquent sur des plans permettant leur transformation éventuelle en navires de guerre), une surprime de 15 pour 100 leur était allouée.

La pensée d'équité qui avait poussé les Chambres et le gouvernement à assurer à la construction des navires de mer des avantages si importans, est évidente : l'industrie des constructions navales eût été en effet frappée d'une façon désastreuse si l'on n'avait établi, par ce système de primes à la construction, une sorte de compensation aux droits de douane dont étaient frappées dans le même temps les matières premières entrant dans la construction des navires.

Aux primes à la construction, la loi du 30 janvier 1881 ajouta un système de primes à la navigation : 1 fr. 50 par tonneau de jauge nette et par 1 000 milles parcourus, dans l'année de la sortie des chantiers, la prime décroissant ensuite annuellement de 0,075 pour les navires de bois et de 0,05 pour les navires en fer. Les navires construits à l'étranger, et francisés, recevaient une prime égale à la moitié du montant réservé aux bâtimens construits en France (1). La prime enfin était majorée de 15 pour 100 pour

(1) Ce droit à la moitié de la prime à la navigation a été retiré aux navires de construction étrangère en 1890, lorsqu'il apparut que, grâce à ce système de primes allouées aux navires français, les chantiers anglais avaient fait aux nôtres

les bâtimens construits sur des plans approuvés par le ministère de la marine.

La loi du 3 février 1893 a introduit dans ce système de subventions les modifications suivantes : les taux des primes à la construction ont été élevés à 65 francs par tonneau de jauge brute pour navires en fer ou en acier, à 40 francs pour navires en bois d'au moins 150 tonneaux, à 30 francs pour navires de moins de 150 tonneaux, à 15 francs par 100 kilos pour les machines et appareils. La prime à la navigation n'est plus calculée sur la jauge nette, mais sur la jauge brute; elle est de 1 fr. 10 par 1 000 milles parcourus, avec décroissance annuelle de 0,06 et 0,04 selon que les navires sont en bois ou en fer et acier, et s'il s'agit de navires à vapeur. La prime pour les voiliers est de 1 fr. 70, avec décroissance annuelle de 0,08 et 0,06. Enfin la surprime allouée pour les navires approuvés par le ministère de la marine a été portée à 25 pour 100.

Il avait été payé en dix années (1881-1890), en primes à la construction et à la navigation, une somme de 102 millions de francs (dont 75 pour les primes à la navigation), soit un peu plus de 10 millions de francs par an. On évaluait le subside annuel sous le régime de la loi nouvelle à 11 millions et demi de francs (1). Mais ce chiffre est largement dépassé. Le gouvernement a dû déposer le 18 mars dernier à la Chambre des députés une demande de crédits supplémentaires pour l'exercice 1896, portant sur les subventions à la marine marchande. Il y a trois ans les crédits votés n'avaient pu être employés en intégralité. Il n'en a pas été de même en 1896. Les 11 500 000 francs de crédits ouverts pour les primes tant à la construction qu'à la navigation, ont été insuffisans; les liquidations de primes, en application de la loi du 30 janvier 1893, ont atteint 14 250 000 francs. Les Chambres se féliciteront sûrement d'avoir eu à voter cette dépense supplémentaire de 2 750 000 francs. Elles y auront vu la preuve d'un certain réveil d'activité dans notre industrie maritime.

Les sacrifices ainsi consentis par l'État n'ont eu cependant jusqu'ici pour résultat que de maintenir l'effectif de la marine

durant cette période de neuf années une concurrence désastreuse. La demi-prime ne fut pas rétablie, malgré les réclamations des armateurs; elle ne figure pas dans la loi de 1893.

(1) Non compris, bien entendu, le montant des subventions allouées à certaines compagnies spéciales pour les services postaux.

marchande dans un état stationnaire. En 1881, elle comptait, en navires à vapeur et à voiles, un total de 15058 navires jaugeant 919298 tonneaux; dix ans plus tard, les chiffres correspondans étaient 15278 navires jaugeant 905606 tonneaux. L'unique point satisfaisant est que le nombre des unités de grande capacité s'était accru. En 1881, nous n'avions que 206 navires de plus de 700 tonneaux, avec un tonnage total de 246000; en 1892 nous possédions 321 bâtimens de plus de 700 tonneaux et d'un tonnage total de 465000. La jauge moyenne par unité de navire avait passé de 1194 à 1450, résultat heureux puisque les frais de la navigation décroissent proportionnellement avec la capacité de transport, et qu'un certain taux de fret peut être encore rémunérateur avec de grands navires et ne l'être plus pour de petits bâtimens.

On aurait donc à constater un gain positif, s'il ne fallait tenir compte du fait que nos plus grands navires de commerce appartiennent à des compagnies dotées de subventions spéciales pour les services postaux qu'elles effectuent. C'est à la constitution des flottes de la Compagnie Transatlantique, des Messageries Maritimes, etc., que nous devons cette augmentation du nombre des unités de grande capacité. Or on sait que ces compagnies touchent pour leurs bâtimens nouveaux les primes à la construction, mais que les subventions spéciales, dont elles sont dotées par suite d'accords particuliers avec l'État, remplacent, en ce qui les concerne, les primes à la navigation.

En dépit de la protection accordée à la marine marchande sous les formes multiples que nous venons de décrire, le pavillon français ne transporte qu'une faible proportion des marchandises sortant de nos ports, soit peut-être une quantité représentant une valeur de 1700 à 1800 millions de francs sur un total de 3100 à 3300 millions, qui correspond à un poids de marchandises de 6 millions de tonnes environ. Nous n'avons, il est vrai, comme fret de sortie, en dehors de nos vins, rien de comparable au fer et à la houille que possède l'Angleterre, au pétrole, au blé, au coton des États-Unis, au sucre et aux mille variétés de produits à bon marché où s'exerce l'industrie si active et si ingénieuse de l'Allemagne.

Quant au fret de retour, une organisation défectueuse du commerce français à l'étranger ne nous permet pas de nous l'assurer comme savent le faire nos rivaux. Aussi le pavillon français

couvre-t-il à peine les trois septièmes du total de marchandises et produits entrant dans nos ports.

Le tarif Mac Kinley aux États-Unis, l'application du régime protectionniste chez nous, ont encore contribué, avec d'autres facteurs généraux dont les marines étrangères ont eu à souffrir comme la nôtre, à faire tomber notre navigation de commerce dans l'état de langueur où on la voit s'étioler aujourd'hui, alors que des nations voisines nous offrent, en dépit d'entraves analogues, le spectacle d'un si énergique développement.

Le prix de revient de l'armement des navires de commerce est plus élevé en France qu'à l'étranger, fait brutal contre lequel le système des primes à la construction et à la navigation n'a pu parer qu'incomplètement. Il est peut-être fâcheux d'autre part que l'on ait exclu de toute participation aux avantages offerts les bâtimens construits à l'étranger et francisés. Les constructeurs français, ne redoutant plus la concurrence, ont imposé aux armateurs des prix plus élevés et des délais de livraison plus longs. Il est vrai que, de leur côté, ils étaient obligés de s'approvisionner de matériaux exclusivement en France, c'est-à-dire à des conditions rendues fort onéreuses par le tarif douanier.

Quels remèdes convient-il d'adopter pour relever notre industrie de construction navale et de navigation à son ancienne prospérité? On ne saurait méconnaître d'abord les services réels qu'a rendus la loi de 1881 ni ceux que rend la loi de 1893. La législation est bonne. Mais beaucoup la trouvent encore insuffisante. On demande par exemple l'élévation du taux de la prime allouée aux machines. Des congrès ont réclamé le rétablissement des surtaxes de pavillon. Que si l'on objecte le caractère suranné de ce régime et l'insuccès de la tentative faite en 1872 pour le rétablir, on répond que l'essai n'a été nullement concluant, ayant été abandonné tout de suite sous des préoccupations libre-échangistes, et que d'ailleurs nous avons adopté depuis 1892 un système économique qui n'a plus rien de libre-échangiste et avec lequel s'accommoderait l'expédient des surtaxes de pavillon ou autres. Le malheur est que le débat engagé sur ce point est tout à fait oiseux, puisque des traités de commerce et de navigation nous interdisent de donner une protection spéciale directe aux importations sous pavillon français.

Un autre remède proposé est le rétablissement de la demi-

prime, solution à laquelle inclinerait la majorité du conseil supérieur de la marine marchande, mais qui ne saurait être du goût, naturellement, de l'industrie des chantiers maritimes. Les constructeurs ont déjà assez de peine à obtenir des commandes, même depuis que la suppression de la demi-prime, il y a six ans, leur a rendu un peu moins difficiles les conditions de la lutte. Ils n'admettront pas facilement que, sous prétexte de stimuler l'activité de la navigation, on commence par faire l'existence plus dure à la construction.

Celle-ci soutient-elle, de son côté, tous les efforts qui seraient nécessaires pour attirer les commandes de la marine commerciale? Est-elle en état d'assurer que cet écart de 40 pour 100 qui existe encore entre les prix auxquels peuvent être livrés deux bâtimens exactement semblables, sortant l'un des chantiers anglais, l'autre des chantiers français, soit vraiment un écart minimum? C'est là une question que nous ne saurions trancher et qui reste simplement posée devant la conscience et l'intérêt bien entendu des constructeurs. Il est vrai que ceux-ci trouvent plus avantageux de travailler pour la marine de l'État que pour celle du commerce, et la marine de l'État n'est pas près, semble-t-il, de chômer de travaux nouveaux.

On a encore remarqué que la loi de 1893, dans ses clauses relatives aux primes à la navigation, avait particulièrement favorisé la navigation à voiles et montré quelque parcimonie pour la navigation à vapeur. Rien n'empêcherait de relever légèrement le taux des primes qui sont affectées à celle-ci. Le fait n'emporterait pas une addition considérable aux 14 millions que le système de protection établi en 1893 coûte annuellement à l'État. Il ne faudrait pas en revanche tomber dans l'excès opposé et reporter exclusivement toutes les faveurs administratives sur la marine à vapeur sous prétexte que les voiliers sont une chose du passé. Les grands voiliers reviennent peu à peu à la mode, et protesteraient à juste titre contre un pareil dédain.

Il est un point sur lequel une réforme serait aisée et efficace, une réforme non dans la législation, mais dans le mode d'application d'un des articles de la loi de 1893.

L'article 7 permet d'accorder une surprime de 25 pour 100 aux navires dont le plan a été accepté par le ministère de la marine. Or le conseil supérieur a déclaré qu'en cas de guerre on aurait surtout besoin de croiseurs auxiliaires pour ruiner le com-

merce de l'ennemi, et il a imposé comme condition de la surprime une vitesse dépassant 17 nœuds, exigence évidemment inopportune lorsqu'il s'agit de bateaux de charge pour lesquels le service commercial, qui est leur destination propre, ne demande qu'une vitesse de 12 à 13 nœuds. Au lieu d'imposer aux bateaux de ce genre une vitesse impossible à atteindre, on eût mieux fait de leur imposer des conditions de dimensions de cales qui eussent permis d'y embarquer le matériel de guerre et de navigation nécessaire aux colonies. Il serait peut-être avantageux de remanier en ce sens la législation des primes.

Notre marine marchande est en décadence pour les mêmes causes générales qui font que nous nous laissons devancer sur le terrain commercial et industriel par la puissante Allemagne et même par des rivaux de plus mince envergure, tels que les Suisses, les Belges et les Hollandais.

Il convient aussi de tenir compte de quelques causes spéciales, dont quelques-unes d'un caractère tout contingent et passager, comme celle-ci qui peut servir d'exemple.

Nous avions contre nous, dans la Méditerranée, les surtaxes dont étaient frappés nos navires dans les ports italiens, et qui avaient d'ailleurs pour contre-partie les surtaxes analogues dont les navires italiens étaient frappés dans les ports français en vertu du décret du 27 juillet 1886.

Cette cause a récemment disparu, un décret du 21 octobre 1896 ayant mis fin à la mesure tracassière adoptée réciproquement par les deux nations. Depuis le 1er novembre 1896 les navires italiens dans les ports français et les navires français dans les ports d'Italie, acquitteront les mêmes droits de navigation (taxes de quai, de statistique, d'ancrage, etc.) que les navires nationaux, la navigation de cabotage toutefois continuant d'être réservée exclusivement au pavillon national.

Nos navires sont ainsi rentrés en possession de la faculté de faire escale dans les ports italiens et jouissent en outre de certains avantages stipulés dans la nouvelle loi italienne sur la marine marchande.

La situation très fâcheuse que nous avions dans la Méditerranée va donc pouvoir se modifier et le port de Marseille en profitera sûrement. Il en a besoin sans doute, car notre premier port de France, qui n'est plus que le huitième des grands centres com-

merciaux du monde, voyait s'accentuer rapidement sa décadence en face des progrès continus de Gênes. Ce n'est pas que le rétablissement de relations amicales, au point de vue commercial, entre la France et l'Italie, puisse suffire pour rendre d'un coup de baguette la prospérité à Marseille, dont le déclin, comme le progrès de Gênes, tient à beaucoup d'autres causes.

Le déclin du port de Marseille date du percement des tunnels du Mont-Cenis et du Saint-Gothard, et de l'ouverture de nouvelles routes commerciales passant par ces tunnels. Ce qui nuisait à Marseille, rendait en quelque sorte la vie à Venise, à Trieste, à Salonique, à Gênes surtout. Le Saint-Gothard a réduit à 532 kilomètres la distance de Bâle à Gênes, tandis qu'il y a 773 kilomètres de Bâle à Marseille. Dès 1885, la nouvelle ligne enlevait au réseau français un trafic de 150000 tonnes.

En 1888, un mémoire adressé au ministère du commerce déclarait que le meilleur moyen d'empêcher le percement éventuel du Simplon d'être nuisible aux intérêts français méditerranéens était d'achever les améliorations du cours du Rhône et de construire le canal de jonction de Marseille à ce fleuve, faisant ainsi de Lyon le point terminus de navigation de la Méditerranée. C'est aussi, on le sait, l'opinion très déterminée de M. J. Charles-Roux, et de tout le commerce marseillais.

Une cause incontestable d'infériorité, souvent dénoncée, pour tous nos ports, est le caractère excessif de certaines taxes qui y sont imposées aux navires qui les visitent, et notamment du droit de quai, établi par l'article 6 de la loi du 30 janvier 1872.

Une proposition faite à la Chambre et émanant de l'initiative parlementaire, tendant au remaniement de cette taxe, a été l'objet d'un rapport de M. de Lasteyrie, favorable au principe de la proposition, mais concluant à l'adoption d'un système un peu différent de celui qui était proposé. Le droit de quai, fait observer le rapporteur, ne représente point le prix d'un service rendu. C'est un droit purement fiscal, établi comme tant d'autres au lendemain de la guerre, et dont la survivance n'a plus de raison d'être, au moins sous sa forme actuelle. Du reste, l'assiette du droit a déjà été modifiée à plusieurs reprises; un remaniement plus complet est réclamé par un grand nombre de chambres de commerce et notamment par celles des ports d'escale.

Il a été entendu, dit-on, que le droit de quai est en fait un impôt sur les marchandises importées, et il ne devrait par consé-

quent frapper que les navires débarquant des marchandises chez nous. Le droit ne devrait pas être perçu sur les navires venant de l'étranger avec un chargement incomplet et entrant dans nos ports pour y compléter leur chargement; or, c'est là une interprétation de la loi que l'administration des douanes n'a jamais voulu admettre.

On ajoute qu'avec la tendance actuelle à augmenter sans cesse le tonnage des navires de commerce, le mode actuellement usité de perception du droit de quai en fait une taxe exorbitante, et l'on s'explique que, pour ne pas le payer, les lignes régulières de paquebots renoncent à faire escale dans nos ports. Comme, d'autre part, nos propres lignes sont loin de desservir tous les pays où nous pouvons avoir à faire des expéditions (aucune ligne régulière française ne fait plus le service des côtes du Pacifique) nos commerçans, en nombre de cas, sont obligés d'envoyer leurs marchandises à Anvers ou à Rotterdam.

La commission du budget, s'inspirant de ces considérations, a décidé de remplacer la taxe actuelle par un droit d'un taux plus élevé, mais proportionnel au montant des marchandises débarquées. De la sorte, les navires venant de l'étranger ne seront plus détournés, par la crainte d'avoir à payer une taxe excessive, d'entrer dans nos ports pour y compléter leur chargement.

C'est là une heureuse innovation à laquelle souscriront certainement les deux Chambres et qui contribuera pour sa part à ramener un peu d'activité dans nos bassins maritimes.

On s'est ému en France en juin 1896 de la décision prise par une compagnie de navigation allemande d'établir une escale à Cherbourg, pour sa ligne de New-York.

Il faut remarquer que la ligne américaine, récemment créée, de Southampton aux États-Unis draine déjà une fraction des passagers et des marchandises de France, et qu'il y a aussi une escale hollandaise à Boulogne.

Ces faits et d'autres expliquent le peu de développement que prend le trafic de la Compagnie Transatlantique.

La situation est difficile, mais non désespérée. Il faut seulement que l'on se décide à effectuer au Havre, afin de le maintenir au rang de grand port d'embarquement pour les États-Unis, des travaux depuis longtemps reconnus urgens.

Les passagers demandent toujours plus de vitesse, exigence

inconciliable avec la nécessité de conserver de larges espaces pour les marchandises. Car la vitesse réclame de puissantes machines, qui tiennent une grande place, et une finesse de formes qui diminue la capacité. L'allongement entraîne une plus grande profondeur d'immersion, à laquelle s'opposent justement les défectuosités actuelles de l'entrée et des bassins du Havre.

Liverpool et Southampton sont bien mieux partagés sous ce rapport que notre principal port de la Manche, où il faut la marée pour l'entrée et la sortie, avec des manœuvres lentes, parfois dangereuses.

L'infériorité croissante du port du Havre et la situation difficile de la Compagnie Transatlantique sont deux phénomènes reliés l'un à l'autre par la relation de cause à effet. Aussitôt que le port sera amélioré, la Compagnie pourra construire des navires plus grands, plus longs, ayant une plus profonde immersion.

Ceux dont elle dispose ne peuvent plus lutter avec les navires à grande vitesse mis en ligne entre l'Europe et les États-Unis par les compagnies anglaises, allemandes et américaines.

Le *Lucania* et le *Campania*, de la compagnie Cunard, ont atteint une marche moyenne annuelle de 20 nœuds 415. La Compagnie Transatlantique se contentera pour ses nouveaux bâtimens de $19^n,50$, ce qui permettra de franchir les 3 171 milles séparant le Havre de New-York en six jours, 18 heures et 40 minutes, vitesse très suffisante, représentant 36 kilomètres à l'heure. Ces paquebots pourront loger plus de 2 600 mètres cubes de marchandises.

Que faut-il pour que la Compagnie entreprenne la construction de bâtimens de ce nouveau type? Qu'elle soit assurée d'un temps d'existence assez long pour que l'amortissement des emprunts qu'elle aura dû contracter devienne possible. Le gouvernement ne discute pas la nécessité de subventionner largement les compagnies postales soumises à la double condition de la construction en France et de la vitesse. Il comprendra donc l'importance que la Compagnie attache à la prorogation du traité existant.

En attendant, la Compagnie ne reste pas inactive.

L'administration lui ayant retiré les subventions dont elle était dotée naguère pour les services postaux dans la Méditerranée, mais la même mesure qui privait l'entreprise de la manne gouvernementale la débarrassant en même temps des entraves qui en étaient la rançon, la direction supprima certaines

lignes improductives et reporta son effort principal sur les lignes à rendement. La Compagnie ne paraît pas avoir eu à regretter ce régime de liberté.

Le succès obtenu sur ce point l'a même engagée à innover ailleurs. Elle s'est résolue à améliorer ses services avec les Antilles et vient d'établir, sans subvention, deux lignes nouvelles reliant Fort-de-France et les Antilles à New-York, *viâ* Porto-Rico et Saint-Domingue. Jusqu'à présent, de treize compagnies étrangères reliant l'Amérique centrale et les Antilles à New-York, aucune ne touchait directement les Antilles françaises. La Compagnie Transatlantique rend donc un grand service à nos colonies et fera peut-être elle-même une bonne affaire en transportant directement les sucres de la Martinique et de la Guadeloupe, repoussés du vieux monde par la production betteravière monstrueuse de l'Allemagne et par le système des primes gouvernementales à la sortie, sur le grand marché sucrier de l'Amérique du Nord.

Les chantiers de construction du Royaume-Uni avaient lancé, dans l'année 1895, un total de 866 navires, d'un tonnage de 1144442 tonneaux, soit 705 bâtimens à vapeur et 161 à voiles. C'était une légère augmentation sur l'année 1894, pendant laquelle cette grande industrie s'était déjà relevée vivement de la crise subie en 1893.

Les chiffres que nous venons de citer comprennent, avec les vapeurs et voiliers de commerce, les navires de guerre construits pour compte, soit du gouvernement britannique, soit des gouvernemens étrangers.

Les ports de la côte nord-est de l'Angleterre, Newcastle, Sunderland, Hartlepool, Middlesborough, sur la Tyne, la Wear, et la Tees, comptent pour plus de moitié dans le tonnage construit. 10 bâtimens de guerre dont 8 contre-torpilleurs sont ainsi sortis en 1895 des chantiers de la Tyne.

Les autres grands centres de construction sont, sur la côte occidentale de l'Angleterre, les chantiers de la Clyde (Greenock, Glasgow) et, en Irlande, Belfast sur la Lagan.

Parmi les entreprises particulières, celle qui a tenu le premier rang en 1895 pour l'importance du rendement de la construction en tonneaux est la maison William Gray à Hartlepool, qui a mis à l'eau 23 navires, 63000 tonneaux. Au second rang se sont

placés les chantiers Harland et Wolff à Belfast avec 58000 tonneaux.

A la fin de 1895, une grande activité régnait dans les chantiers de l'État, Chatham, Pembroke, Portsmouth, où 16 navires (129000 tonneaux) étaient en cours de construction. A la même date le nombre de tonneaux en cours de construction dans toute la Grande-Bretagne, chantiers de l'État et chantiers privés, était de 716000 contre 658000 à la fin de 1894.

Aussi l'année 1896 a-t-elle été plus remarquable encore que la précédente. En dehors de 55 navires de guerre, représentant 163958 tonneaux, sortis des chantiers du gouvernement et de ceux de l'industrie privée, ces derniers ont lancé 696 navires de commerce dont 628 vapeurs et 68 voiliers, d'un tonnage total de 1159751 tonneaux, soit un chiffre supérieur à celui qui, en 1895, comprenait toute la construction (commerce et guerre).

Les ports du Nord-Est ont livré 668000 tonnes, ceux de la Clyde 421000, Belfast 120000. C'est la grande maison de Belfast, Harland et Wolff, qui a pris en 1896 le premier rang (elle était déjà au second en 1895) avec 81316 tonnes et 12 bâtimens.

Dans le total de la construction anglaise, en 1896, le contingent pour compte étranger a été de 30 p.100, soit 118000 tonnes pour l'Allemagne, 34000 pour la Russie, 28000 pour la Norvège, 24000 pour le Danemark. A la fin de l'année, les chantiers anglais avaient en construction pour le seul Japon, outre deux cuirassés de première classe, 62000 tonnes pour le commerce.

En dépit donc des plaintes intermittentes des industries de la construction et de l'armement, et des crises réellement sérieuses qu'elles ont subies, surtout en 1893, la marine marchande de l'Angleterre est en progrès constant.

Alors qu'en 1850, sur le tonnage des marchandises importées en Angleterre ou exportées de ce pays, 65 pour 100 déjà naviguaient sous les couleurs britanniques, la proportion s'élève aujourd'hui à plus de 72 pour 100. Un journal de Londres, chauvin sans doute, mais chauvin avec raison, le *Times*, a pu dire, en relevant ce fait, que jamais le commerce du monde n'avait été à un pareil degré entre les mains de l'Angleterre.

Rappelons en passant, d'un mot, que la France construit en moyenne de 35000 à 40000 tonnes annuellement, et constatons ce qui se passe chez nos voisins du continent.

Le Norddeutscher Lloyd, de Brême, est l'une des plus puis-

santes entreprises de navigation qui font à notre Compagnie générale Transatlantique une si rude concurrence pour les transports entre l'Europe et les États-Unis. Le Lloyd faisait déjà très bonne figure, il y a quelque temps, après les compagnies Cunard, American Line, White Star et Hamburg-America. Les huit principaux bâtimens de sa flotte ont effectué, en 1895-96, 69 voyages dont la durée moyenne a varié de 183 à 201 heures (1), limites entre lesquelles se placent à peu près exactement aussi les durées moyennes des voyages des paquebots de la compagnie française.

Mais bien avant les bâtimens du Norddeutscher Lloyd et de la Transatlantique, se plaçaient pour la vitesse, d'abord les deux admirables bateaux de la compagnie Cunard, *Campania* et *Lucania*, deux autres fort beaux navires de la même compagnie, *Etruria* et *Umbria*, puis les quatre steamers de l'American Line, *Saint-Louis*, *Saint-Paul*, *New-York* et *Paris*, les deux joyaux de la White Star, *Teutonic* et *Majestic*, et enfin les quatre plus beaux spécimens de la flotte de la compagnie Hamburg-America, *Fürst-Bismark*, *Normania*, *Colombia*, *Augusta-Victoria*.

Ce n'est qu'après ces léviathans qu'arrivaient en ligne pour la vitesse les huit bateaux de la compagnie brêmoise, et, alternant avec ceux-ci, les six grands navires de la Transatlantique, *Touraine*, *Bretagne*, *Champagne*, *Bourgogne*, *Gascogne* et *Normandie*.

Le Norddeutscher Lloyd ayant décidé de ne point laisser la prééminence aux compagnies Cunard et American Line, a fait construire quatre grands vapeurs à deux hélices : 1° le *Barbarossa*, à Hambourg dans les chantiers de la maison Blohm et Voss ; 2° le *Brême*, à Dantzig, aux forges de M. F. Schickau ; 3° le *Frédéric-le-Grand* à Stettin, dans les chantiers Bredow; et 4° la *Reine-Louise*, à Stettin également, dans les chantiers de la compagnie Vulcan. Le *Barbarossa* a été lancé le 5 septembre dernier. C'est, paraît-il, le cent quinzième bâtiment que les chantiers Blohm et Voss mettent à la mer. La *Reine-Louise* a été lancée le 5 octobre à Stettin. Ces immenses navires, tous construits sur le même modèle, ramènent à un rang inférieur les plus beaux des grands transatlantiques hambourgeois et même les deux merveilles de la compagnie Cunard. Voici leurs traits essentiels :

(1) Temps calculé entre la réception de la malle au bureau de New-York et sa distribution à ceux de Londres ou de Paris.

longueur totale 167^m,50, largeur 18^m,29, tirant d'eau 8^m,54, profondeur de cale 10^m,34, tonnage net 10000 tonneaux, déplacement 20000, espace réservé aux marchandises 11000 mètres cubes, emplacement pour 2300 passagers d'entrepont; aménagemens pour 100 passagers de première classe et 76 de seconde, deux hélices, machines de 7000 chevaux (1). Les dimensions atteintes dans les dernières constructions du Norddeutscher Lloyd seront d'ailleurs bientôt dépassées. Il y a, sur chantier, en Angleterre, un steamer d'une longueur de plus de 200 mètres. C'est M. Ritchie, président du *Board of Trade*, qui a célébré le 17 février dernier, au dîner annuel de la *Chamber of shipping* à Londres, la naissance de l'*Oceanic*, attribuant au monstre futur les mesures suivantes : 686 pieds de long, 68 de large, 15000 tonnes de jauge (2).

On peut se faire une idée de ces dimensions prodigieuses en les rapprochant de celles du cargo-boat le *Laos*, qui a été lancé le 8 novembre dernier pour le compte de la compagnie des Messageries maritimes. Le *Laos*, entièrement construit en acier, a les caractéristiques suivantes : longueur 135 mètres, largeur 15^m,47, tirant d'eau 6^m,59, profondeur de cale 11 mètres, deux machines de 7200 chevaux, déplacement 8420 tonneaux, espace pour les marchandises dans les cales et entreponts, 3700 mètres cubes, aménagemens pour 121 passagers de première classe, 71 de deuxième classe et 81 de troisième classe.

Dès la fin de l'année 1895, les chantiers allemands étaient en possession d'ordres suffisans pour les tenir occupés jusqu'au milieu de 1897, et la plupart refusaient toutes commandes nouvelles. La maison Blohm et Voss construisait, en même temps que le *Barbarossa*, un grand paquebot pour la compagnie Hamburg-Sud-America. A Flensburg, on achevait un paquebot postal pour la ligne hambourgeoise Kosmos. D'autre part, les chantiers allemands étant ainsi occupés, les compagnies de naviga-

(1) Le port d'Anvers a eu en novembre 1896 la visite du *Friedrich der Grosse*, et en janvier 1897 celle du *Barbarossa*. L'entrée de ces steamers géans a excité une vive curiosité, surtout par la facilité avec laquelle ils ont pu, malgré leur grand tirant d'eau, franchir des passes dangereuses et évoluer dans l'Escaut. (V. un rapport du consul général de France à Anvers, publié dans le *Moniteur officiel du Commerce* du 25 mars dernier.)

(2) D'après le président des Naval Architects (discours prononcé le 7 courant à la trente-huitième assemblée de cette société), l'*Oceanic*, propriété de la White Star Line, aura 704 pieds de long, 17000 tonnes de jauge brute, une vitesse de 20 nœuds, et sera lancé en janvier prochain.

tion avaient dû donner des commandes aux chantiers anglais. La compagnie Hamburg-America faisait construire trois paquebots par la compagnie Palmers, à Yarrow; la compagnie Kosmos deux steamers par MM. Connell et Cie, à Glasgow; la compagnie Hamburg-Australia un transport de 6 500 tonnes par cette même maison de Glasgow. On construisait encore en Angleterre plusieurs navires pour la maison Rickmers et pour la compagnie Hansa, de Brême.

Si l'on en croit une statistique allemande d'octobre 1895, il se trouvait en cours de construction à cette date : 314 navires à vapeur en Angleterre, 33 en Allemagne, 19 aux États-Unis, 2 en France; 42 navires à voiles en Angleterre, 15 en France, 1 en Allemagne.

Le joyau du commerce maritime de l'Allemagne est le port de Hambourg, situé sur la rive septentrionale de l'Elbe, à 125 kilomètres de l'embouchure, navigable en amont sur plus de 1 200 kilomètres, relié à de nombreux affluens et canaux, et dont les bassins reçoivent les bâtimens calant moins de $7^m,20$. En aval, à Cuxhaven (enclave hambourgeoise), en face du débouché du canal maritime de la Baltique, est installé le service d'expédition des grands paquebots de la ligne Hambourg-Amérique.

Hambourg a vu sa population s'élever, en trente-cinq ans, de 200 000 habitans à 650 000 (non compris les 150 000 de la ville toute voisine, et formant faubourg, d'Altona). Son commerce représente plus des deux cinquièmes du commerce maritime de l'Allemagne, et environ les trois huitièmes du commerce total de l'empire. En trente ans le tonnage introduit par mer a passé de 1 200 000 tonnes à 6 200 000 tonnes, et les marchandises amenées par voie fluviale de 330 000 à 2 400 000 tonnes.

Il est entré à Hambourg en 1895 pour 2852 millions de marks de marchandises, et il en est sorti pour 2 466 millions; ensemble 5318 millions de marks, ou 6650 millions de francs, soit un milliard de plus que pour le port de Londres (1).

Le mouvement de la navigation s'est chiffré, en 1895, par 9443 navires, jaugeant 6 254 000 tonnes à l'arrivée et autant à la

(1) Les importations à Londres représentent 31,80 p. 100 de la valeur totale des importations dans le Royaume-Uni et la douane de Londres fournit 45 p. 100 des recettes totales effectuées par cette administration dans toute la Grande-Bretagne. Liverpool (35 p. 100 du total des sorties) reste le premier port d'exportation de l'Angleterre.

sortie. Sur ces chiffres, la navigation à vapeur représente 6846 navires avec 5560000 tonnes de registre à l'entrée.

Si l'on ne tient compte que du commerce international, laissant de côté le commerce côtier, on trouve : pour Hambourg, 6354 navires et 5700000 tonnes de registre; pour Londres, 10384 navires et 8300000 tonnes; pour Liverpool, 3873 navires et 5500000 tonnes. Cinquante et une lignes de navigation allemandes ont à Hambourg la majeure partie de leur trafic, 413 vapeurs ayant effectué 2254 voyages en 1895 avec 2092568 tonnes. Quant à la flotte maritime dont Hambourg est le port d'attache, elle se compose de 650 navires jaugeant 665000 tonnes (dont 360 vapeurs avec 474000 tonnes).

Au point de vue des pavillons, il est entré à Hambourg en 1895 : 3337 navires anglais, 4585 navires allemands (dont 2489 de Hambourg), 437 navires norvégiens, 75 navires français.

Dans les dix dernières années, la marine commerciale s'est accrue de 51 pour 100 en Angleterre, de 108 pour 100 en Allemagne, de 200 pour 100 en Suède-Norvège, de 17 pour 100 en France.

Anvers, où entrent encore aujourd'hui annuellement plus de 5 millions de tonnes de marchandises, avait été jusqu'en 1889 le premier port du continent. Ce n'est que depuis cette année qu'il a été dépassé par Hambourg. Le Havre, avec 2800000 tonnes à l'entrée, ne vient plus même qu'après Rotterdam. Hambourg aurait encore pris plus d'importance, si Anvers et Rotterdam n'étaient devenus en grande partie, par leur situation géographique, des ports allemands (1).

On se console parfois de ses infortunes en contemplant celles d'autrui. Il y a dans le monde une marine marchande qui eut jadis sa période de grandeur et de gloire, et qui est aujourd'hui, comme la nôtre, plus que la nôtre peut-être, en pleine décadence : la marine commerciale des États-Unis.

M. Mac Kinley, dans son adresse d'inauguration présidentielle,

(1) Neuf compagnies allemandes de navigation à vapeur ont installé à Anvers des services réguliers à destination de tous les points du globe. La Chambre de commerce d'Anvers a pour président un Allemand et compte trois Allemands parmi les quinze membres de son comité central. Le nombre des Allemands établis à Anvers est d'au moins 20000, si l'on en croit notre consul général. Enfin le commerce belge de transit, en provenance ou à destination de l'Allemagne, s'est chiffré en 1895 par 624 millions de francs.

lue le 4 mars dernier au Capitole devant la population de Washington, a constaté le fait en termes mélancoliques: « Le Congrès devra donner son attention au rétablissement de la marine marchande américaine, jadis l'orgueil des mers sur toutes les grandes voies commerciales de l'Océan. Les États-Unis ont fait des progrès merveilleux dans tous les champs de l'entreprise et de l'activité humaines, et nous sommes arrivés au premier rang sur le terrain du commerce intérieur, du trafic avec l'étranger et de l'industrie. La marine marchande, au contraire, a décliné constamment chez nous en tonnage et en nombre de navires. »

Les États-Unis, cependant, ont dans leur blé, leurs bestiaux, leurs salaisons, leur coton, leur pétrole, en quantité à peu près illimitée, un fret de sortie qui manque à la France. Une des principales raisons, pour lesquelles toutes ces denrées traversent l'océan Atlantique sous pavillon anglais plutôt que sous pavillon américain, est que l' « américanisation » n'est pas admise par la législation des États-Unis. Un navire ne peut être immatriculé comme américain que s'il est construit en Amérique. Or, les États-Unis construisant chèrement, les Anglais économiquement, les capitaux américains se détournent de la construction. S'il n'en était pas ainsi avant 1860, c'est qu'alors les navires de commerce étaient à voiles et construits en bois. Les *clippers* d'Amérique étaient de grands trois-mâts, des voiliers célèbres par la perfection de leurs formes et leurs qualités manœuvrières, et les forêts de la Nouvelle-Angleterre contenaient en abondance un bois excellent pour la construction.

La substitution de la vapeur à la voile, des coques en fer, puis en acier, aux coques en bois, a donné la suprématie, presque le monopole des mers, à la Grande-Bretagne, à cause de ses bassins de houille côtiers, qui assuraient, avec le bon marché de la construction de l'acier, la force motrice, et un fret de sortie pratiquement inépuisable.

Tandis que la loi américaine exige que les navires soient construits dans le pays, elle est moins exigeante pour les équipages, qui se composent pour moitié d'étrangers, spécialement de Scandinaves, plus sobres, plus disciplinés que les Américains.

Si l'on prend pour exemple un port, celui de Boston, on constate que le mouvement de la navigation y est à peu près tout entier sous pavillon britannique. Très loin, au second rang, viennent les pavillons allemand et norvégien. La France n'est re-

présentée que par un vapeur et quelques goélettes, l'Amérique elle-même par quatre steamers de faible tonnage.

Le grand trois-mâts, le clipper a vécu. Le schooner (goélette) se maintient par sa construction économique et ses qualités nautiques. La flotte marchande américaine contient encore un grand nombre de ces voiliers agiles qui servent à la navigation côtière, au grand cabotage, à la pêche, les navires étrangers n'étant pas admis aux États-Unis, plus que chez nous, à pratiquer le cabotage.

La proportion en valeur transportée sous pavillon américain, dans le total des importations et exportations maritimes des États-Unis, n'a cessé de décroître depuis 1845. Dans ce total, qui était de 232 millions de dollars en 1845 et qui a atteint 1 747 millions de dollars en 1895, la part du pavillon américain, de 81 pour 100 en 1845, de 75 encore en 1855 et de 66 en 1860, est tombée à 35 en 1870, à 17 en 1880, à 13 en 1890, à 11 et demi pour 100 en 1895.

Un dernier trait. En 1895, le voyage des États-Unis en Europe n'a été effectué que 252 fois par des navires américains, tandis qu'il l'a été plus de 10 000 fois par des navires d'autres nationalités. Cinq navires américains, durant cette même année, sont entrés dans des ports allemands; un seul a visité notre port de Marseille.

Les États-Unis ont déjà fait dans ces dernières années de grands efforts pour relever une de leurs anciennes et plus belles industries. Ils parviendront, s'ils le veulent bien, à reconquérir pour leur pavillon une place honorable, comme nous le ferons nous-mêmes le jour où il ne nous plaira plus de fermer les yeux à l'évidence.

AUGUSTE MOIREAU.

REVUE LITTÉRAIRE

M. PIERRE LOTI

Les amis de M. Pierre Loti n'étaient pas sans inquiétudes. Ils comptaient les années écoulées depuis le temps de *Mon frère Yves* et de *Pêcheurs d'Islande;* mais parmi les livres publiés par l'auteur au cours de ces années déjà nombreuses aucun ne leur avait rendu leurs impressions de jadis. Ils trouvaient dans ces livres trop de fragmens sans valeur, trop d'épisodes sans portée, trop de redites surtout, un abus de procédés qui revenaient toujours les mêmes, un étalage de sensibilité indiscrète, une prolixité fâcheuse qui se répandait en des séries de pages descriptives où la description était à elle-même son objet. Ils craignaient que le rêve de Loti ne se fût exprimé tout entier; ils en regardaient derrière eux déjà et dans le passé le lumineux sillage. C'était trop tôt s'affliger et c'était avoir mal compris la nature du talent de leur ami. Car l'écrivain à qui l'étude de nos mœurs fournit une matière jamais épuisée peut à la rigueur, et puisque nous le condamnons aux travaux forcés de la production régulière, nous donner bon an mal an ce qu'on est convenu d'appeler un roman nouveau. Mais M. Loti est un poète. Il faut du temps au poète pour rafraîchir et pour varier son inspiration. Pour accomplir sur lui-même ce lent travail presque inconscient, il a besoin de la méditation et du recueillement. Donc les livres aux beaux titres pleins de promesses qu'ils ne tenaient pas: *Fantôme d'Orient, le Livre de la Pitié et de la Mort, le Désert, la Galilée, Jérusalem,* n'étaient que pour occuper le tapis et maintenir le nom sur les catalogues. Cependant l'auteur se transformait peu à peu, et

il accumulait à part lui des ressources dont il trouverait quelque jour l'emploi. Son talent, sans rien perdre de sa souplesse et de son charme si pénétrant, se faisait plus vigoureux, plus simple, plus humain, tel enfin qu'il nous apparaît dans cette noble idylle de *Ramuntcho* (1). Ce livre marque, non le terme sans doute, mais une étape importante du développement de l'écrivain. Il nous aide à mieux apprécier le chemin parcouru depuis les débuts, et à démêler en quel sens s'est accompli le progrès. Guidé par un sûr instinct, ou peut-être éclairé par une connaissance plus complète du métier, l'artiste s'est dépouillé à mesure de tout ce qu'il y avait en lui d'extérieur, de superficiel, de factice, de volontairement bizarre, et par quoi il avait séduit la curiosité frivole du lecteur. Il n'a pas été prisonnier de son succès; et cela est rare. Il a dégagé, en les précisant et en les accentuant, les élémens encore enveloppés de son originalité véritable. La forme sous laquelle son art se présente aujourd'hui est en opposition presque absolue avec celle où il nous était apparu jadis. Cet art avait été d'abord tout subjectif. C'était lui-même que Loti mettait en scène; il nous contait ses aventures, ses émotions, ses déceptions; il ne savait que recommencer le roman de son âme. Je pense, au rebours de l'opinion reçue, que ce qu'il y avait dans ces livres de moins intéressant, c'était la personne de l'auteur. C'est elle aussi bien qu'il est arrivé à éliminer de son œuvre, au point d'atteindre à la largeur et à la sérénité de l'art impersonnel.

M. Loti répète volontiers qu'il n'a jamais rien lu; et il s'en vante, soucieux qu'il est de ne relever d'aucun maître et de ne devoir qu'à lui seul toute sa littérature; c'est un enfantillage. Ne rien avoir lu, cela signifie avoir lu peu de livres; c'est le moyen d'en être étroitement dépendant. En fait, l'influence de ses premières lectures a pesé lourdement sur M. Loti. L'idéal romantique s'est imposé à son imagination de jeune homme. L'universel désenchantement, la lassitude ennuyée, l'amertume à la manière de Byron, le dandysme à la manière de Musset, et en général toutes les modes de 1830 lui ont paru élégantes, quoique surannées. De là plusieurs aphorismes truculens et vieillots sur l'inanité de tous nos efforts et sur l'efficacité de la débauche. Il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas de morale, il y a une vie qui passe, à laquelle il est logique de demander le plus de jouissances possible... telles sont les impertinences de collégien que M. Loti prend pour des blasphèmes. Il jette le défi aux obligations sociales, aux « devoirs con-

(1) Pierre Loti, *Ramuntcho*, 1 vol.; Calmann Lévy.

ventionnels », à cet ensemble de « préjugés » dont nous avons fait le code de nos lois. Le paradoxe brille à ses yeux d'une beauté qui lui est propre. Il met sa coquetterie à contredire le sens commun et ambitionne d'être tenu pour un garçon invraisemblable qui ne fait rien que d'extraordinaire. Pris au piège de ces attitudes et dupe lui-même du rôle qu'il joue, il découvre en soi des merveilles de complexité. Protestant devenu incrédule, petit enfant sage devenu un coureur d'aventures, ces contrastes lui semblent inouïs. Il se convainc qu'il est un être d'exception et il s'admire d'être seul de son espèce.

Comme ils lui ont enseigné le goût de la désespérance, les romantiques lui ont révélé le dogme de la couleur locale. Il l'a appliqué avec conscience; apparemment cela lui était plus facile qu'à d'autres, attendu qu'il avait beaucoup voyagé. Il nous a fait faire avec lui le tour du monde, en prenant soin de nous arrêter aux bons endroits, à ceux où notre badauderie d'Européens devait trouver plus de prétextes à s'émerveiller. Choses d'Afrique et d'Océanie, turqueries et japoneries, modes maories et modes kassonkhées, mœurs, coutumes, croyances et étoffes assorties, bariolages et tatouages, oripeaux et verroteries, ç'a été tout le bazar de l'exotisme. — Dans chaque coin du monde où l'ont mené les hasards de sa vie errante, le premier soin de Loti a été de se travestir en endossant le costume du pays. Le second a été de se conformer aux usages qui règlent sous les latitudes diverses les unions libres. Il nous a conviés à tous ses « mariages ». Il nous a décrit avec une complaisance inépuisable toutes les sortes d'amour dont il s'est composé une expérience bigarrée, l'amour à la turque, l'amour à la japonaise, l'amour bien saharien, l'amour très polynésien. Rien de plus déplaisant, et rien aussi de plus monotone. Il n'y a que le cadre qui change et que la couleur de l'épousée. Car, l'âme n'étant pas engagée dans l'affaire, et la partie sentimentale en qui seule réside toute variété en étant bannie, il ne reste dans l'amour ainsi entendu que l'élément pareil pour toutes les contrées, pour tous les hommes et pour toutes les bêtes. Mais nul doute que M. Loti n'ait trouvé dans la description de l'amour d'un civilisé pour une sauvagesse, et d'un blanc pour une femme de couleur un charme de perversité tout baudelairien — Et enfin le moment où M. Loti a commencé d'écrire a été marqué par un retour offensif de la sensiblerie dans la littérature. Ce n'étaient, d'un bout du monde des lettres à l'autre bout, qu'attendrissemens, apitoiemens, et crises de larmes où se détendaient les nerfs exaspérés. M. Loti a suivi la mode. Il s'est apitoyé sur lui-même d'abord. Il nous a fait part de ses tristesses et de ses plus intimes souffrances. Il a évoqué

avec un mélange de naïveté et de mièvrerie les souvenirs de sa petite enfance. Et pour nous intéresser plus sûrement à quelques-uns de ses personnages il n'a pas dédaigné de recourir aux moyens consacrés par lesquels on a de tout temps provoqué l'émotion facile. Le petit soldat qui meurt là-bas en héros, tué d'une balle tonkinoise, la vieille grand'-mère apprenant le décès du dernier de ses petits-enfans, la femme du marin qui s'affole dans l'attente obstinée de celui qui ne reviendra pas, lequel d'entre nous aurait le cœur assez dur pour ne pas sentir se mouiller ses paupières au récit de leur lamentable histoire ? Ces épisodes mélodramatiques gâtent un livre tel que *Pêcheurs d'Islande* et y diminuent l'effet de parties admirables, par un voisinage de banalité.

Les professions de foi désenchantées, la fantasmagorie de l'exotisme, la sensualité maladive, les vains apitoiemens, rien de tout cela n'est essentiel au talent de M. Loti; c'est au contraire ce qui s'y est surajouté par le dehors, ce qui lui est venu d'ailleurs, des conventions littéraires acceptées, des influences dont il n'a pas su d'abord se défendre. M. Loti est tout à fait impropre au travail de la pensée abstraite, et son cerveau ne se prête pas aux procédés discursifs d'où naît l'idée. Il est pareillement incapable d'analyser et de traduire le sentiment. Toute psychologie est absente de son œuvre, où il n'y a pas de place pour l'individu. Son art ne procède que de la sensation; mais c'est la sensation avec toute son intensité, avec ses prolongemens infinis, telle que nous la trouvons chez les artistes et chez les voyans. Il est organisé pour recevoir uniquement l'impression des choses extérieures. Cette impression est si vive qu'elle en devient douloureuse, et que le plaisir, comme il arrive toutes les fois qu'il est poussé jusqu'à ses extrêmes limites, se change en souffrance. Tous les pays ont leur charme qui leur est particulier, qui se découvre peu à peu ; et plus ce charme est subtil, plus intime est la façon dont il nous pénètre et plus sûre est l'action qu'il exerce sur nos âmes prisonnières. M. Loti n'a pas aimé d'abord cette âpre et mélancolique terre de Bretagne ; finalement il s'est pris pour elle d'une si filiale tendresse qu'elle lui est devenue comme une patrie d'élection. Cette Afrique qu'il nous peint si inhospitalière avec ses chaleurs irrespirables et ses parfums empoisonnés, il en subit, au moment où il l'exprime, l'attrait meurtrier. Où que ce soit et dans quelque contrée qu'il s'attarde, il se plaint au bout d'un certain temps de souffrir d'il ne sait quelle oppression. Le milieu extérieur agit sur lui d'une façon trop directe, fait peser sur lui son enveloppe trop lourde, l'enserre dans des liens trop étroits et qui l'étouffent. Il sent que sa volonté s'y anéantit, que sa personnalité s'y absorbe, qu'une

âme qui n'est pas la sienne se substitue à son âme. Il faut qu'il s'échappe. Cette faculté de subir jusqu'au malaise l'impression des choses, c'est chez M. Loti le don originel, qui a fait de lui l'un des meilleurs peintres qu'il y ait dans notre littérature, à coup sûr le plus richement doué parmi ceux d'aujourd'hui.

D'où vient que certains individus sont mieux préparés que d'autres à saisir et à rendre les aspects extérieurs des choses? Est-ce que, pareils à des demi-aveugles et vivant habituellement dans une sorte d'obscurité où se détachent mieux les images lumineuses, ils en reçoivent le choc soudain comme le heurt d'une surprise? Au contraire, dans le cas de M. Loti c'est le phénomène justement opposé qui s'est produit. Parmi les spectacles que le monde aux mille visages a successivement déroulés devant lui, il ne lui a pas semblé qu'un seul fût nouveau : ils étaient pour lui déjà vus; il les reconnaissait à mesure, il les retrouvait. Depuis longtemps, depuis sa plus lointaine enfance, il en portait l'image en lui. Il avait deviné les forêts des tropiques dans les horizons de la Saintonge natale. Telle gravure du *Magasin pittoresque* ou du *Jeune naturaliste* lui avait « rappelé » la flore exotique. Les noms seuls de l'Océanie, du Brésil, éveillaient en lui des images que par la suite il éprouva être conformes à la réalité. Les seules syllabes de ce mot : les colonies, produisaient sur son imagination d'enfant un effet magique et troublant. Elles désignaient pour lui l'ensemble des pays chauds avec leurs palmiers, leurs grandes fleurs, leurs nègres, leurs bêtes, leurs aventures. « De la confusion que je faisais de ces choses se dégageait un sentiment d'ensemble absolument juste, une intuition de leur morne splendeur et de leur amollissante mélancolie. » La mer, la première fois qu'il l'aperçut, lui causa un trouble, une émotion, une angoisse sans doute, mais pas d'étonnement. « Avait-elle été si souvent regardée par mes ancêtres marins, que j'étais né ayant déjà dans la tête un reflet confus de son immensité?... Évidemment dans les dessous de tout cela il doit y avoir, sinon des ressouvenirs de préexistences personnelles, au moins des reflets incohérens de pensées d'ancêtres, toutes choses que je suis incapable de dégager mieux de leur nuit et de leur poussière. » Le témoignage est précieux à recueillir et il peut être accepté, quelle que soit d'ailleurs la part d'illusion qui se mêle toujours à l'évocation de nos souvenirs d'enfance, et quoique nous ne puissions en éliminer tout à fait ce qui s'y mêle des acquisitions postérieures. C'est l'antique théorie platonicienne d'après laquelle nous ne faisons, au cours de la vie, que prendre conscience des idées qui étaient déjà en nous. Nul n'admet aujourd'hui que l'esprit soit une table rase

au jour où l'expérience y vient déposer ses premiers caractères. Et nos dons primitifs, ceux-là mêmes dont il arrive que nous tirions vanité, sont en nous l'aboutissement d'un long travail continué à travers les siècles, le résultat d'une impersonnelle et mystérieuse élaboration.

Ce don de voir s'accompagne chez M. Loti d'une habituelle disposition à la rêverie. Il nous dit quelque part que l'état qui lui est ordinaire est un état intermédiaire entre la veille et le rêve. On s'en douterait, rien qu'à voir la façon dont ses personnages conduisent ou laissent aller leur pensée; le rêve est pour eux comme un état normal où cette pensée s'achève et s'épanouit sous une forme plus complète et plus harmonieuse. Les obligations professionnelles ont développé ce qui était d'abord une tendance de la nature; et ici il faut bien reconnaître ce que M. Loti doit à son métier de marin. Je n'ignore pas qu'il y a sur le sujet de redoutables clichés et qu'on a étrangement abusé des variations sur ce thème de la poésie des « nuits de quart ». N'allons pas jusqu'à croire que tout officier de marine soit nécessairement et de par l'effet de son métier un poète! Mais comment nier l'influence exercée sur une âme de poète par le voisinage de la mer? C'est Henri Heine dont nous lisions l'autre jour qu'il a trouvé des accens tout nouveaux rien que pour avoir vécu quelques semaines en face de la mer du Nord. C'est Victor Hugo dont le génie ne s'est développé dans toute sa plénitude, ou dans son ampleur démesurée, qu'après les années de contemplation devant l'Océan. Mais celui qui a vécu de la vie maritime, après des années écoulées dans une carrière aimée, comment admettre qu'il n'ait pas appris à bercer sa pensée au rythme de la mer? Et le moyen de croire que sa sensibilité ne se soit pas élargie au cours de ces rêveries prolongées sur la mer immense pendant les nuits silencieuses?

Mais, ici-bas, la grande enchanteresse, qui ne sait que c'est la mort? C'est elle qui est l'ouvrière de toutes nos illusions, la source de nos joies, si intenses parce qu'elles sont si brèves. Elle est la condition même de l'amour, qui, sans elle, n'aurait pas de raison d'être. C'est parce que nous la sentons toute proche que nous étreignons avec tant de passion ce qui va nous échapper. Les poètes, de Villon à Musset, et de Malherbe à Lamartine, sont ceux qui l'ont vue projeter son ombre sur toute la création. Cette vision de la mort toujours présente, poursuivant partout et à toute heure son œuvre inévitable, M. Loti en est obsédé. Il a, à un degré exceptionnel, avec une acuité maladive, l'intuition de l'écoulement de toutes choses. Ce qui se présente à d'autres sous l'aspect d'une énigme, d'un problème soulevant toutes sortes de

questions, s'impose à lui sous la forme d'une sensation pénible entre toutes les autres. De là lui est venu de bonne heure le besoin d'écrire. « J'avais déjà ce besoin de noter, de fixer des images fugitives, de lutter contre la fragilité des choses et de moi-même... pour essayer de prolonger au delà de ma propre durée tout ce que j'ai été, tout ce que j'ai pleuré, tout ce que j'ai aimé... » C'est cela qui explique que M. Loti éprouve si vivement la séduction des spectacles de la nature, spectacles d'un jour, fêtes sans lendemain, qui ne sont déjà plus qu'un souvenir pour celui qui les a contemplés, qui auront si tôt cessé de briller dans l'esprit des hommes !

On voit maintenant grâce à quelle organisation spéciale et par quel concours de facultés M. Loti est arrivé, après ses grands devanciers et profitant du travail déjà fait, à perfectionner encore l'art de la description. Il a autant que d'autres la justesse du coup d'œil ; il sait noter le trait dans toute son exactitude, et la nuance dans toute sa délicatesse. En outre, et par un raffinement qui lui est propre, il a réussi à rendre ce qui est sans forme précise, sans contour arrêté, sans couleur définie, impalpable, immatériel, irréel. C'est beaucoup que d'avoir ainsi reproduit l'enveloppe extérieure des choses. Pourtant un art qui ne la dépasserait pas et ne pénétrerait pas plus avant ne nous laisserait après lui qu'une déception. Que nous importent les lignes et les couleurs ? Elles ne nous intéressent qu'autant qu'elles sont révélatrices de l'âme qui y est enfermée. C'est aussi bien ce que M. Loti excelle à rendre. L'hostilité de la nature africaine, l'accablement qu'apportent les pays d'Islam, la volupté de Tahiti l'île délicieuse, l'intimité du ciel breton, nous devons à ses livres d'en avoir reçu l'impression plus vive que nous n'eussions fait du contact avec la réalité elle-même, nous autres hommes de pensée abstraite, pour qui le livre du monde reste à jamais fermé. Et enfin, par delà les aspects transitoires de la nature, sous le décor dont elle se pare pour quelques siècles, il a été donné à M. Loti d'en deviner les aspects éternels. « Aux premiers âges géologiques, avant que le jour fût séparé des ténèbres, les choses devaient avoir de ces tranquillités d'attente... aux époques où les mondes n'étaient pas encore condensés, où la lumière était diffuse et indéfinie dans l'air, où les nuées suspendues étaient du plomb et du fer incréés, où toute l'éternelle matière était sublimée par l'intense chaleur du chaos primitif (*Roman d'un spahi.*) — Il y avait une sorte d'immense lueur diffuse dans les eaux. Ces nuits étaient pâmées de chaleur, pleines de phosphore, et toute cette immensité couvait de la lumière, et toutes ces eaux enfermaient de la vie latente à l'état rudimentaire,

comme jadis les eaux mornes du monde primitif... A la surface des eaux courent des souffles vivifians que personne ne respire ; la chaleur et la lumière sont répandues sans mesure ; toutes les sources de la vie sont ouvertes sur les solitudes silencieuses de la mer et les font étrangement resplendir... (*Mon frère Yves.*) » De telles pages nous remuent profondément ; elles nous troublent par l'illusion qu'elles nous apportent des plus lointaines perspectives. Ici d'ailleurs l'art de l'écrivain échappe à toute analyse. L'effet auquel d'autres tâchent vainement avec un appareil compliqué et prétentieux, M. Loti le produit sans peine. Et plutôt ce qu'on serait tenté de lui reprocher, c'est une certaine nonchalance dans la composition, quelque chose de décousu, un air de laisser les tableaux se succéder, se grouper ou se répéter au hasard. De même pour ce qui est de son style. Il semble qu'il n'ait recours à aucun procédé et qu'il n'emploie que les mots les plus simples. Mais c'est qu'il a, à la manière des poètes, l'intime connaissance de la valeur musicale des syllabes; il choisit d'instinct les sons qui se répercutent en de longues vibrations, éveillant en nous les mêmes sensations dont il les avait imprégnés.

La nature seule est vivante; dans les choses réside toute beauté et toute énergie; elles agissent sur nous et en nous, alors que nous nous croyons maîtres de nos volontés... telle est la conception qui se dégage de l'ensemble des livres de M. Loti. Elle devait logiquement l'amener à une manière nouvelle d'envisager son art. Dans *Ramuntcho* la personne de M. Loti n'apparaît plus avec ses singularités. Il n'intervient pas pour juger ses personnages ou pour les plaindre. La sensibilité n'est pas moindre, mais elle est partout répandue et diffuse. C'est fini des déclamations et des apitoiemens. Fini aussi des perversions sentimentales et des raffinemens morbides. L'amour qui pousse l'un vers l'autre ces deux enfans, Gracieuse et Ramuntcho, c'est le grand amour, le seul digne de ce nom, l'amour chaste. Tout ce qui s'y trouve associé en reçoit un caractère de grandeur : « Les moindres choses de cette dernière soirée prenaient dans leur esprit une importance singulière; à l'approche de cet adieu tout s'agrandissait et s'exagérait pour eux, comme il arrive aux attentes de la mort; les bruits légers et les aspects de la nuit leur semblaient particuliers et à leur insu se gravaient pour toujours dans leur souvenir. Le chant des grillons d'été avait quelque chose de spécial qu'il leur semblait n'avoir jamais entendu. Dans la sonorité nocturne, les aboiemens d'un chien de garde arrivant de quelque métairie éloignée, les faisaient frissonner d'une frayeur triste. » M. Loti n'a eu garde cette fois de nous faire assister à l'une de ces

unions qui jadis lui étaient chères et qui mêlent une nature raffinée avec une autre qui est primitive et grossière. Ou plutôt il l'a placée dans les faits qui précèdent le drame, il l'a reléguée à la cantonade. Ramuntcho est le fils d'un citadin blasé et d'une paysanne. Il ignore le nom de son père. Et lorsqu'il tient en mains les papiers qui vont le lui révéler il détruit lui-même ces témoins d'un passé louche et maudit. — Le drame est réduit aux lignes essentielles : l'inclination réciproque, l'obstacle venu de la division des familles, l'éloignement, la séparation définitive. Ce qui est merveilleux, c'est qu'avec des élémens aussi simples, M. Loti ait évité la monotonie et la fadeur : c'est proprement l'art qui fait quelque chose de rien. Même sobriété et même largeur dans les tableaux qui à chaque instant nous remettent sous les yeux des scènes de mœurs pastorales. « C'était la saison tardive où l'on coupe ces fougères qui forment la toison des coteaux roux. Et de grands chariots à bœufs qui en étaient remplis roulaient tranquillement au beau soleil mélancolique, vers les métairies isolées, laissant au passage la traînée de leur senteur. Très lentes, par les chemins de montagne s'en allaient ces charges énormes de fougères, très lentes avec des tintemens de clochettes. Les bœufs attelés, indolens et forts, traînaient ces chariots lourds, dont les roues sont des disques pleins, comme celles des chars antiques. » Les chants alternés des bergers improvisateurs, les luttes des joueurs de pelote, les expéditions nocturnes des contrebandiers, sont autant de récits d'un dessin très pur, d'une forme toute classique. Et les procédés eux-mêmes du récit qui à force de maîtrise savante prennent un air d'être rudimentaires, contribuent à nous faire songer de quelque idylle épique.

On ne s'attend pas que les personnages aient une physionomie très particulière et s'enlevant avec beaucoup de relief. Itchoua, brigand et dévot, est une figure assez vivante ; mais c'est un comparse. Dolorès, Franchita, Gracieuse ne sont guère que des esquisses. Pour ce qui est de Ramuntcho, l'auteur a ingénieusement mêlé en lui deux sortes d'hérédité dont l'une le rattache au sol natal et l'autre lui inspire de vagues inquiétudes, un obscur désir d'autre chose. Mais peu importe, et comme dans tous les livres de M. Loti, les êtres sont condamnés à une sorte d'effacement. Ils disparaissent à demi dans l'ombre que projettent sur eux les choses. En fait, bien plus que le roman de Gracieuse et de Ramuntcho, c'est ici le poème d'une race. Cette race basque, venue d'on ne sait quelles origines lointaines, s'est, par un phénomène inexpliqué, gardée intacte ; c'est, dans un coin de monde fermé, le débris d'un peuple très mystérieusement unique, sans analogue parmi les peuples.

Depuis un temps immémorial les mêmes usages s'y sont conservés. La langue y est encore cette langue euskarienne dont l'âge semble incalculable et dont l'origine demeure inconnue : les paysans y labourent, suivant les mêmes méthodes, le champ des ancêtres ; et l'écho des rivières y répète les plaintives chansons d'autrefois. Le jeu national de la pelote s'y est perpétué d'âge en âge ; et les jeunes gens nouveaux venus trouvent dans leur sang, dans les instincts formés par une hérédité accumulée ce goût pour la contrebande contre lequel aucune défense, aucune idée de morale sociale ne saurait prévaloir. Par combien de générations ont été usés ces bancs de pierre où les amoureux devant les maisons se disent des choses toujours pareilles ! Combien de fêtes et combien de glas ont sonnés ces cloches, combien de prières ont entendues ces murs croulans ! On a l'impression de la vétusté des choses. L'ombre des siècles est sur cette terre. L'esprit des temps anciens l'habite, invisible et caché aux heures où notre attention est distraite et dupée par les apparences multiples, mais présent toujours, agissant sans cesse, maintenant la cohésion de ce peuple, conduisant les enfans à agir comme avant eux leurs pères avaient agi, au flanc des mêmes montagnes, dans les mêmes villages, autour des mêmes clochers. A de certains momens il prend forme et il prend corps, et il devient perceptible à nos sens. Ramuntcho le rencontre dans ses courses au milieu des ténèbres. « L'estuaire qui achève de s'enténébrer et où ne se voient plus les amas d'habitations humaines lui semble peu à peu devenir différent, puis étrange tout à coup comme si quelque mystère allait s'y accomplir ; il n'en perçoit plus que les grandes lignes abruptes qui sont presque éternelles, et il s'étonne de penser confusément à des temps plus anciens, d'une antiquité imprécise et obscure... L'esprit des vieux âges qui parfois sort de terre durant les nuits calmes, aux heures où dorment les êtres perturbateurs de nos jours, l'esprit des vieux âges commence sans doute de planer dans l'air autour de lui ; il ne définit pas bien cela ; mais il en a la notion et l'inquiétude... Cependant quand les deux cornes agrandies et rongées de la lune s'enfoncent lentement derrière la montagne toute noire, les aspects des choses prennent pour un inappréciable instant on ne sait quoi de farouche et de primitif ; alors une mourante impression des époques originelles qui était restée on ne sait où dans l'espace se précise pour lui d'une façon soudaine et il en est troublé jusqu'au frisson. Voici même qu'il songe, sans le vouloir, à ces hommes des forêts qui vivaient ici *dans les temps*, dans les temps incalculés et ténébreux, parce que tout d'un coup d'un point éloigné de la rive un long cri basque s'élève de l'obscurité en fausset

lugubre, un *irrintzina.* » Cet *irrintzina*, c'est le cri qu'on pousse pendant les fêtes ou pour s'appeler le soir dans la montagne, le grand cri basque qui s'est transmis avec fidélité du fond de l'abîme des âges jusqu'aux hommes de nos jours. Il se fait ainsi à l'horizon des « paysages » de M. Loti de brusques déchirures. Autour de ce coin du monde où s'agitent quelques hommes à peine distincts de cette terre où ils vont rentrer, on devine l'immensité des terres et des firmamens. Par delà le moment où tient le drame de nos courtes existences on devine la série des existences antérieures. C'est une seconde d'angoisse qui apporte le frisson d'un double infini : celui de l'espace et celui de la durée.

Dans cet esprit des vieux âges où M. Loti personnifie la force de la tradition une vertu réside, contre laquelle viennent se briser nos caprices individuels. C'est aussi bien le sens de la scène qui termine le roman. Gracieuse a été enfermée dans un couvent. Ramuntcho conçoit le projet de l'enlever, et ce projet lui semble à distance d'une exécution facile. Les sœurs qui gardent ce couvent sont quelques femmes sans défense; Ramuntcho s'est fait accompagner d'un de ses camarades de contrebande; sans doute ils ont mené à bien de plus hardis coups de main. Or, devant la paix du cloître, devant toutes ces blancheurs et tout ce recueillement ils sentent peu à peu tomber leur bravoure. L'un et l'autre ils sont incrédules; et pourtant ces symboles vides de toute signification ont gardé assez de puissance pour les mettre en déroute. Donc à quoi bon lutter? Pourquoi chercher à s'affranchir et user ses forces en d'inutiles révoltes? Sachons nous soumettre et nous résigner. Gardons la tradition de nos pères, qui nous relie aux hommes du passé comme à ceux de l'avenir. Derrière les formules vénérables et consacrées, se cache peut-être tout ce que nous pouvons entrevoir des vérités inconnaissables. « Faire les mêmes choses, que depuis des âges sans nombre ont faites les ancêtres, et redire aveuglément les mêmes paroles de foi est une suprême sagesse, une suprême force. » Et de s'unir ainsi à travers les temps, de former avec les ancêtres et avec les descendans encore à naître un ensemble, c'est le seul moyen que les hommes aient trouvé pour opposer une résistance à la mort.

Pourtant, elle-même, cette résistance est illusoire. Tandis que partout ailleurs, par suite des mélanges et des croisemens, la notion même de la race est, entre toutes, une notion trompeuse et qui ne répond à aucune réalité, il se peut que quelque part, sur un point du globe, une race se soit conservée dans son intégrité. Vain effort contre les puissances destructives du temps! Elle aussi cette race s'en

va mourir, elle disparaît tous les jours un peu, et on peut prévoir l'époque où elle sera complètement anéantie sans laisser d'elle-même aucune trace sur le coin de terre où elle a tâché de se maintenir. Il en est ainsi de toutes les créations des pauvres hommes. Ils refont sans cesse ce rêve de l'immortalité. Ils l'attendent de l'amour, ils l'espèrent de la gloire. Ils organisent des sociétés et fondent des religions. « A quoi bon avoir résisté à la tempête de cette nuit? disait le vieux clocher triste et las, à quoi bon puisqu'il en arrivera d'autres, éternellement d'autres, d'autres tempêtes et d'autres équinoxes, et que je finirai tout de même par passer, moi que les hommes avaient élevé comme un signal de prière, devant demeurer là pour d'incalculables durées? » Mais tandis que change et passe tout ce qui est de nous, c'est un affligeant contraste et c'est une amère dérision de voir la constance de la nature à reproduire de la même façon les mêmes spectacles. De cette constatation il s'élève une indicible tristesse. Ceux qui ne veulent pas la sentir peser sur eux n'ont qu'un moyen, c'est de n'y pas penser. Qu'ils s'interdisent de promener leurs regards sur des horizons trop vastes! Qu'ils s'astreignent à ne rien apercevoir au delà du champ où s'exerce leur activité limitée, au delà du but précis qu'ils assignent à leur effort! Une telle tristesse est au fond de l'œuvre que nous analysons et lui donne sa dernière signification. Qui ne voit combien elle diffère de cette mélancolie mièvre ou de cette langueur débile qui traînait entre les pages des premiers livres de M. Loti? Elle est maintenant réfléchie et virile, et non plus maladive et malsaine, mais grave et presque religieuse. Au lieu d'un dépit d'enfant gâté, déçu dans ses caprices, c'est la grande tristesse humaine, inhérente à notre condition elle-même, issue de la conscience que nous prenons de notre fragilité d'éphémères en face de la Nature éternelle et impassible.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la Monnaie de Bruxelles : *Fervaal*, action musicale en trois actes et un prologue ; poème et musique de M. Vincent d'Indy.

Ceci est tout autre chose que ce dont je vous entretenais le mois dernier. Ceci est de la poésie et encore plus de la musique. C'est une œuvre enfin, dont il convient de parler avec un peu d'ironie, beaucoup de sérieux, infiniment de respect et quelque admiration.

Avant d'entrer dans les détails de cette ténébreuse affaire, il n'est pas inutile — le poète lui-même a fait ainsi — de remonter un peu haut. Voici comment l'un des trois personnages principaux, le druide Arfagard, celui qui sait le mieux les choses, les raconte à Fervaal, qui jusqu'alors les avait, paraît-il, ignorées.

Dès le premier âge du monde, l'homme connut Kaito, serpent mystérieux.
Ainsi fut engendrée la race sainte des Nuées,
Race de chefs, race de dieux.
Vers le deuxième âge du monde, l'esprit chenu de nos forêts,
L'âme pensante des vieux hêtres,
Émigra dans le corps des hommes les plus saints.
Ainsi commença la race des prêtres.

En d'autres termes — plus familiers — au pays de Cravann (Cévennes) où se passe l' « action musicale » de M. d'Indy, les militaires avaient pour grand'mère un serpent et les ecclésiastiques descendaient des arbres. Sous le gouvernement partagé de l'une et l'autre caste, tout alla bien d'abord et Cravann fut longtemps prospère. Mais les guerriers vinrent à mourir, les prêtres se virent expulser, et un jour arriva où le pontife Arfagard, « seul rejeton du hêtre », se trouva en face de Fervaal, dernière postérité des dieux. Le druide, instruit des choses futures, avait d'ailleurs gardé et formé l'enfant pour une mission héroïque : pour

le salut de la patrie, que des oracles menaçaient — à mots couverts — de vagues calamités. Les voix disaient :

Tzeus est mort,
Esus dort,
Yésus veille,
Yésus vient.
L'ère nouvelle est commencée.
De la bise et du vent Cravann est menacée.
Unique est le Sauveur,
Le chef élu,
Le fils des Nuées;
Mais qu'il soit pur,
Et que l'amour jamais ne trouble ni son corps ni son âme.

Fervaal, acceptant le pacte, s'était voué. Il avait juré de rester sage et l'était demeuré en effet. Ainsi le fils des Nuées se préparait par la continence au devoir éventuel de sauver un pays fabuleux d'un péril mal défini : et je n'affirme pas qu'à l'âme wagnérienne que nous nous sommes faite il soit impossible de sentir les beautés théogoniques, météorologiques, virginales et rédemptrices d'un tel commencement.

Or il advint que Fervaal, s'étant avancé vers le sud, y fut attaqué par des brigands et blessé. Passa près de lui d'aventure Guilhen, une belle Sarrasine, qui remarqua le blanc jouvenceau. En dépit de lui-même et des vœux qu'il avait prononcés, elle l'emmena dans son palais et le guérit; de corps seulement, car elle apprit l'amour au Cévenol ingénu. Mais le rude Arfagard veillait. A son appel austère, Fervaal s'arracha des bras de l'enchanteresse. Guilhen furieuse déchaîna aussitôt contre la patrie de l'infidèle les hordes de ses Sarrasins. Cravann alors menacée — et de bien autre chose que « de la bise et du vent » — élut pour brenn le seul de ses fils qu'elle crût digne de la défendre. Hélas! il ne l'était plus, et cela se vit bien à l'effroyable manière dont les Cravannais se firent battre.

Triste héros d'amour, triste héros de guerre, le pauvre Fervaal se retire sur les montagnes pour y pleurer, comme la fille de Jephté, sa virginité perdue et son pays anéanti. Arfagard l'ayant rejoint, il lui demande de le tuer en expiation de son crime. Il offre déjà la gorge au couteau du sacrificateur, lorsqu'il entend la voix de Guilhen. Du coup il ne veut plus mourir, et, le druide lui barrant le passage, il l'abat d'un revers de son glaive et tombe dans les bras de Guilhen, plus que jamais amoureuse de celui qu'elle a vaincu deux fois, avec toutes ses armes.

Mais l'âpre bise du Nord a glacé le cœur de Guilhen. Elle va mourir,

elle meurt. Alors, la prenant dans ses bras, le héros se met en marche. Il gravit les pentes de neige. Plus haut, toujours plus haut il monte et finit par se perdre en plein ciel, saluant la mort rançon du monde, les temps prédits, l'aube nouvelle et le règne de la lumière et de l'amour.

Vous vous serez tout de suite aperçu que ce poème est moins imité de Scribe que de Wagner. Le wagnérisme en est authentique et pur. Le drame de *Fervaal* a tout du drame wagnérien : le symbolisme, la couleur légendaire, le mysticisme, la poésie obscure, les longueurs et les ennuis. Rien n'y manque : ni la théogonie, ni la cosmogonie, pas même la zoologie : un serpent tenant seulement la place du dragon. Nous retrouvons ici les idées mères qui nous sont le mieux connues, et tous les élémens psychologiques et moraux de ce qui fut l'idéal et commence à devenir le poncif wagnérien. Tout, depuis la compassion (de Guilhen pour Fervaal blessé), le sauvetage obligatoire (de la patrie par Fervaal), jusqu'à la fatalité de l'amour et à cette misogynie affectée qui fait de Fervaal un frère des Parsifal, des Siegfried et autres héroïques coquebins. Guilhen l'enchanteresse pourrait bien être une cousine germaine — ou germanique — de Kundry, et les traits de Gurnemanz et de Kurwenal se combinent harmonieusement dans le personnage du prêtre Arfagard. Sur un seul point il a paru — à des juges plutôt austères — que le dénouement de *Fervaal* ressemblait encore trop au triomphe de l'amour-passion et de la volupté. Heureusement, à d'autres égards, M. d'Indy a pris sa revanche et renchéri sur son illustre maître. Je ne sache pas que Wagner se soit jamais avisé d'une généalogie plus immatérielle que celle de Fervaal, fils des Nuées. Et pour ce qui est des noms, je les trouve égaux, — sinon supérieurs, — en euphonie, en couleur légendaire et préhistorique, à ceux des personnages de la *Tétralogie* qui s'appellent le moins « comme tout le monde. » Des druides se nomment ici Grympuig et Lennsmor, et le nom de Ferkemnat qu'un des chefs celtes a choisi, et celui de Gwellkingubar, qu'un autre s'est donné, ont une grâce, comme disait Molière, dont il faut que vous demeuriez d'accord.

A ce poème wagnérien est liée avec une étroitesse wagnérienne la plus wagnérienne musique. On pourrait définir *Fervaal* ce qui a été fait de mieux après et d'après Wagner. Jamais rien ne donna comme *Fervaal* l'idée de ce qu'est en musique une copie ; copie extraordinairement fidèle non pas de telle ou telle œuvre, mais de l'œuvre entier d'un grand homme. *Fervaal* est une merveille de photographie ou de phonographie. On n'a jamais appliqué et sans doute on n'appliquera jamais

avec plus de volonté, de science, avec plus de puissance et de délicatesse que M. d'Indy, le système intégral du maître de la *Tétralogie*. M. d'Indy en un mot procède de Wagner non seulement par procédé, mais, comme dit la théologie, par procession, et peut-être davantage : par une sorte de communication abondante et plénière. L'auteur de *Fervaal* est coessentiel et consubstantiel à son dieu, à son père, qui, s'il s'était connu ce fils, eût mis en lui toutes ses complaisances.

Leitmotive, mélodie ou mélopée continue, tout à l'orchestre ou presque tout, voilà nécessairement les trois élémens de la musique de M. d'Indy. De toute musique actuelle, se hâteront de réclamer nos jeunes doctrinaires. Oui ; mais de ces élémens l'auteur de *Fervaal* se sert avec une maîtrise qui n'appartient à nul autre. Il est le plus éminent des épigones. Seul il peut ce qu'ils veulent tous. Dans le moule commun il verse une pâte singulièrement riche et souple. Sous la loi de Wagner, et comme à son ombre, c'est ainsi qu'il est un créateur en quelque sorte au second degré, mais enfin un créateur. Il y a dans *Fervaal* infiniment de musique. La valeur des rythmes, des harmonies, de l'instrumentation, de la mélodie même, sans y être personnelle, ne laisse pas d'y être considérable, et si devant les beautés d'une œuvre de ce genre on n'éprouve guère qu'une admiration de reflet, une émotion par contre-coup, c'est pourtant de l'admiration et de l'émotion qu'on éprouve.

A qui lui reprocherait de manquer de mélodie, M. d'Indy répondra qu'il en a autant qu'il est possible, qu'il est permis d'en avoir dans la musique de théâtre telle qu'on la pratique aujourd'hui. Et de fait il y a beaucoup plus d'invention mélodique en une page quelconque de *Fervaal* que dans les trois quarts de *Kermaria* ou les neuf dixièmes de *Messidor*. Au double point de vue de l'expression et de la musique pure, les thèmes de *Fervaal* me paraissent très supérieurs. Ils sont et ils signifient. Le motif que les commentateurs ou les guides ne manqueront pas d'appeler cosmogonique, celui qui accompagne les fastidieuses instructions données à Fervaal par son druidique précepteur, cette complainte même n'est pas sans caractère. Le thème héroïque de Fervaal, un thème — fier aussi — de Guilhen, ressemblent au thème juvénile de Parsifal. Comme celui-ci, l'un et l'autre ne sont guère plus qu'un sursaut, une secousse sonore, mais assez forte pour marquer un trait, donner un accent et une touche vivante. Un autre motif de Guilhen, d'une grâce agile et fugitive, se développe à mainte reprise en un *scherzando* charmant. Le prélude du premier acte, ne fût-ce que par l'idée ou la ligne, serait déjà une belle chose et presque un chant. Un

chant grave, profond, parfaitement exempt de banalité comme de recherche et de mièvrerie. Que s'agit-il de représenter ou plutôt d'annoncer ici avant que le rideau se lève? Le repos charmé du héros convalescent en des jardins d'amour. Or je ne sais trop s'il y a dans l'enroulement continu de cette mélodie plus de repos ou plus de charme. Encore une fois cela est grave, mais cela est doux, d'une intime, d'une intense douceur, et qu'on sent posséder tout entier l'adolescent auquel une femme, presque une déesse, fit ces voluptueux loisirs.

Enfin il est une espèce de mélodie dont une fois au moins le musicien de *Fervaal* s'est servi avec infiniment de bonheur : c'est la mélodie populaire. Je serais bien étonné si le rendez-vous donné par Arfagard à Fervaal « *devant la porte de pierre* », si les quelques notes d'un berger qui va par le pays pour convoquer les chefs, si l'un et l'autre appels n'étaient pas modulés sur une mélopée locale, peut-être cévenole. Surtout la courte scène du berger est exquise. Béni sois-tu, petit pâtre gris et comme vêtu de rêve, qui, passant dans le brouillard argenté, nous as fait oublier le berger, le semeur et tous les paysans de *Messidor!* Ici du moins nous ne sommes dupes ni d'un décor, ni d'un geste, ni du souvenir d'un tableau. La poésie et la beauté ne sont que musicales. C'est la délicieuse cantilène, c'est l'harmonie — à peine, car elle se réduit au plus léger contrepoint — c'est le vague d'une mesure errante, un accord flottant, des sonorités éteintes, une cadence tardive et qui ne conclut pas; enfin c'est la musique seule, qui dit en quelques lignes tout ce que la musique sait dire de la nuit, de la brume et des bois.

Fût-ce des pages les plus « avancées » de *Fervaal*, on ne saurait prétendre que la mélodie soit absente. Cherchez-la — à l'orchestre bien entendu — et vous la trouverez. Vous la trouverez jusque dans le grand et trop long duo de Fervaal et de Guilhen au premier acte, en cette série de récits — je ne dis pas de récitatifs — qui se suivent, mais sans se ressembler. Oui, même ici la mélodie est perceptible. Fervaal racontant ses destins à Guilhen, comme à Sieglinde Siegmund, les lui raconte en trois périodes musicales diverses de dessin, de couleur, de mouvement, reliées seulement et pareilles par un cri qui les termine toutes trois, un beau cri de regret vers la joie et la liberté de la jeunesse. Mélodique aussi, mélodique à la Wagner, l'ensemble à deux voix, l'épisode « assis » qui maintenant en tout duo d'amour correspond au nocturne du duo de *Tristan*. Enfin, dans le duo toujours, s'il est certain que le *scherzando* caractéristique de Guilhen, dont nous

parlions plus haut, incommode le chant au lieu de le favoriser, si c'est là de la musique symphonique ou de chambre beaucoup plus que de théâtre, ce n'en est pas moins de la musique, et qui existe, qui vaut en soi.

Mais combiner encore plus que créer, voilà la faculté maîtresse du musicien qu'est M. d'Indy. De tous nos forts en thèmes — thèmes au pluriel, car il s'agit surtout d'association et de complexité — l'auteur de *Fervaal* est de beaucoup le plus fort. Il est en France le grand entrepositaire du *leitmotiv*. Pour varier et renouveler un dessin, pour désarticuler un rythme, altérer une tonalité ou une mesure, présenter enfin sous toutes ses faces, même de profil ou de biais, une forme musicale, M. d'Indy n'a pas son pareil. On ne se figure pas tout ce qu'il peut faire du motif de Fervaal, qui domine la partition : comme il le découvre et l'inonde de lumière, ou comme il le dissimule et le noie dans l'ombre ; comme il le pousse au paroxysme de l'éclat sonore, ou le réduit à la douceur, à la mélancolie d'un soupir. Et dans une telle musique non seulement un motif se mêle à d'autres : il peut encore se greffer sur soi-même et produire ainsi toute une polyphonie, tout un ordre, dont il demeure le principe, le centre et le sommet. La fin du prologue, — le convoi de Fervaal blessé et emporté sur un lit de feuillage — offre tous les caractères de ce style ingénieux. C'est un délicieux tableau d'ambulance rustique. MM. Zola et Bruneau l'eussent peut-être préférée urbaine ; ils nous auraient montré l'omnibus à croix rouge. J'aime mieux la litière fleurie. J'aime surtout la petite marche non pas funèbre, mais languissante, où le mode mineur, l'inégalité de la mesure à cinq temps, l'enjambement du rythme, le dédoublement du thème, les retards et les augmentations, tout enfin brise le motif principal et le fait paraître lui-même comme blessé. Avec le thème de Fervaal, celui d'Arfagard, celui de l'amour s'entre-croisent. Et sans doute, ce ne sont là que des jeux ; mais du moins jeux de princes, et d'une dextérité souveraine ; c'est une page charmante et comme une fleur exquise de l'art wagnérien.

Subtil assembleur de *leitmotive*, M. d'Indy n'est pas moins adroit à combiner les timbres. L'instrumentation de *Fervaal* est d'un grand virtuose. Elle donne beaucoup, sans y rien sacrifier, au plaisir, à la volupté même d'entendre. L'oreille est constamment charmée par une polyphonie plus complexe et raffinée que toute autre. Rien ne surabonde en cet orchestre et rien n'y manque. Ni dispersé ni massif, il est aussi loin de la platitude que de l'excentricité ; de la monochromie et du bariolage, que de la pâleur. M. d'Indy connaît à fond la nature et les

ressources des instrumens divers. Il sait aussi les lois de leurs attractions et de leurs antipathies mutuelles. Il ne les groupe ou ne les divise ni sans cause ni sans effet. Il ne tire pas moins bon parti de leur solidarité que de leur solitude. Ne croyez pas au moins que le rôle d'un tel orchestre soit tout de séduction et de flatterie. Sa mission est plus haute. Il a charge d'âmes; il est l'interprète des sentimens et le peintre des caractères. Mais ce n'est pas encore assez. Il est pour ainsi dire un agent de rapprochement et de conciliation. Il résout les dissonances, il émousse les aspérités, il débrouille enfin les embarras d'une harmonie qui ne s'égalise et ne se fond qu'en lui. Par lui, grâce à lui seul, la partition de *Fervaal*, terriblement difficile à lire, s'écoute non seulement avec aisance, mais avec agrément, souvent avec délices. Et que cet office précieux, que ce rôle de sauveur ressemble à une usurpation, à une prééminence que sans doute l'esprit classique n'eût point admise, il ne serait pas impossible de le soutenir. Mais aussi ce serait instituer entre deux élémens de la musique, entre l'harmonie et l'orchestration, entre les instrumens et les accords, une dispute non moins vaine que la querelle du dessin et de la couleur.

Je crains d'avoir jusqu'ici trop parlé de métier et trop peu d'émotion, de vie et de beauté. Vous n'aurez pris l'idée que d'une œuvre bien faite. Mais cette œuvre au dernier moment est beaucoup mieux que cela. Elle finit véritablement sur les sommets. Voilà le lyrisme que l'autre jour nous cherchions en vain. Voilà la halte propice à l'épanouissement, à l'essor de la musique. Il semble qu'ici la force et l'explosion du sentiment aient brisé toute contrainte, emporté toute barrière, et que pour la première fois nous nous trouvions en face moins du système ou du procédé de Wagner, que de son idéal même et de son génie. Il n'y a dans *Fervaal* rien d'aussi pur ni d'aussi libre que cette fin. Ici l'inspiration de l'artiste grandit et s'élève. Un souffle plus fort l'emporte plus haut que jamais il n'était monté. Je vois bien encore le métier, le talent, et les motifs conducteurs et les motifs rappelés et le reste. Mais je vois, je sens quelque chose de plus. Et ce quelque chose est partout : dans l'idée et le sentiment, dans la poésie et la musique, dans toute la musique. Oui, tout est d'ordre supérieur dans ce long monologue de Fervaal. *Ils dorment !* s'écrie-t-il, allant, à demi fou de douleur et d'amour, du cadavre d'Arfagard au cadavre de Guilhen. *Ils dorment !* et jamais de plus étranges accords, jamais des harmonies plus intenses n'exprimèrent plus sobrement plus de désespoir et d'horreur. A des récits haletans succède un large développement, où la vérité pathétique n'est égalée que par la simplicité des lignes et la

grandeur de l'ordonnance et du plan. C'est presque une strophe que le déchirant appel aux étoiles, dont chaque note appuie et mord sur des harmonies étonnantes de richesse et de solidité. Et c'est un vrai finale, magnifique de calme, de sérénité et d'extase, que le cantique du ténor et des chœurs invisibles qui tantôt accompagnent et tantôt répondent. Pour thème ou pour fond musical de cette mystique apothéose, le compositeur a choisi la mélodie du *Pange lingua*. A tous les points de vue : traitement de la mélodie elle-même, contrepoint ou canon, écriture et polyphonie vocale, il s'en est servi en maître, j'allais dire en grand maître liturgique et pieux. Tandis qu'elle se déroule et plane, attiré, guidé par elle, le héros monte lentement. Il monte, élevant entre ses bras comme une hostie expiatoire son doux fardeau d'amour et de mort. Il monte et quelquefois il chancelle, mais chaque fois il se relève et reprend sa marche, saluant d'une voix toujours plus vibrante et plus triomphale le ciel toujours plus proche et plus radieux.

Musicale et poétique, une telle fin pourrait bien n'être pas très loin du sublime. Elle rappelle sans trop de désavantage les splendeurs suprêmes des grandes assomptions wagnériennes. « Qui que tu sois, voici ton maître », pensions nous l'autre soir. Le voici du moins pour un instant, et qui que tu sois en effet, quels que puissent être tes goûts, ou tes préjugés, tes traditions et tes espérances, quel que soit le passé que tu regrettes et l'avenir que tu attends, il faut ici t'incliner et te rendre.

Mais il faut te reprendre aussi. Qu'une œuvre comme celle de M. d'Indy, considérable, admirable même à la fin, qu'une œuvre de ce genre s'impose, il est juste et il est bon de le reconnaître. Ne taisons pas non plus qu'elle s'oppose, qu'elle contredit à ce qui reste, à ce que nous voulons garder non seulement de national, mais de classique et de latin dans notre génie, notre goût, notre art, notre idéal enfin, car nous avons bien le nôtre. Et le nôtre n'est pas celui-là. Non certes, là n'est point pour nous la voie, la vérité et la vie. Malgré mon admiration, mon émotion même, en assistant à la mystique ascension de Fervaal, je m'en rappelais une autre. Celle-là ne s'accomplit pas parmi les pics neigeux et dans l'air glacé de quelque Islande de rêve, mais au chaud soleil d'un printemps italien. Le héros ne tient pas dans ses bras un cadavre, et de lui mieux que de Fervaal on sait d'où il vient, où il va. Entre les statues, les fleurs, les eaux jaillissantes, il gravit des degrés de marbre derrière trois jeunes filles, trois magnifiques et très réelles créatures de chair et de sang, Anatolia, Violante et Massimilla. Elles lui parlent en le précédant. Il monte dans leurs voix et leurs ombres

virginales, dans le rythme de leur démarche et de leurs discours. Il va les aimer, ou plutôt il les aime déjà. Alors, comparant en ma mémoire la fiction du poète d'Italie et celle du musicien de France, à celle où montait la mort, je préférai celle où monte la vie. Il me parut que la pensée du musicien pouvait être plus haute, mais qu'elle était plus obscure aussi, et que de la beauté formelle, plastique, surtout humaine, le poète et non pas le musicien avait le plus approché.

Du drame lyrique tel qu'on nous le propose aujourd'hui, c'est bien l'humanité qui de plus en plus se retire. Certes j'entends et je goûte même le symbolisme, à la condition pourtant qu'il soit emprunté à la vie; qu'il la dépasse, mais qu'il lui ressemble et qu'il la renferme. Je veux que des personnages symboliques soient nous-mêmes, nous à notre extrême limite, à notre dernière puissance, mais qu'ils ne nous soient pas indifférens, étrangers, ou contraires. Or, de ces fantômes héroïques ou sacrés, que prétendez-vous qui nous intéresse et nous touche? Est-ce leurs origines atmosphériques, serpentines ou végétales? Est-ce leur vocation invariablement rédemptrice et leurs façons — ou contrefaçons — de Messie et de Sauveur? Est-ce enfin leur innocence et l'estime vraiment excessive où depuis Parsifal tous ces dadais de héros wagnériens tiennent leur virginité? Mais je m'égare et je m'arrête : vous m'accuseriez d'immoralité et de gauloiserie et je passerais pour insensible à l'idéal et à la vertu.

Prenez garde pourtant. Prenez garde à la poésie et à la musique des nuées. « Encore une fois, comme disait un jour M. Jules Lemaître, les Saxons et les Germains, les Gètes et les Thraces et les peuples de la neigeuse Thulé ont fait la conquête de la Gaule. » Qui délivrera le territoire? Jamais nous ne fûmes plus près de nous démettre de nous-mêmes et de capituler. Songez seulement à ceci, qui est grave : d'une œuvre comme *Fervaal*, il n'est rien, fût-ce la beauté, qui nous appartienne en propre et soit à nous; rien qui ne revienne — car tout vient de lui — au plus allemand des maîtres allemands. L'art de Beethoven lui-même, — oui, de Beethoven, — paraît italien à côté de cet art, car il est la clarté, l'évidence, il est tout ce que nous fuyons de plus en plus pour nous incliner du côté du mystère et pour nous y enfoncer. A l'heure trouble où nous sommes, que de gens se réclament de Beethoven, avec lesquels il ne serait pas! Oui, je sais bien : il y a le thème du finale de la Symphonie avec chœurs, le père — légitime ou putatif — de tous les *leitmotive*. Mais d'abord des *leitmotive* de cette taille et de cette carrure, on n'en trouve plus guère aujourd'hui. La mélodie a dégénéré depuis cette mélodie : en tout cas elle a sensiblement rac-

courci. Quant à la tonalité, elle a perdu plus encore. De tous les élémens, de toutes les lois essentielles de la musique, il n'en est pas une autre — en cette partition de *Fervaal*, — qui soit à ce point méconnue, pour ne pas dire abolie. La symphonie enfin, la symphonie au théâtre, dont nous faisons tant d'état et d'éclat? J'ai peur quelquefois qu'elle ne soit et ne puisse jamais être que fort incomplètement la symphonie : qu'elle le soit beaucoup plus par des variantes extérieures, par des détails d'harmonie, de rythme et d'instrumentation, que par l'accroissement organique et la libre évolution de l'idée en soi. Et puis une éternelle question subsiste, que *Fervaal* est loin — oh! très loin — de résoudre : celle du rapport et de l'équilibre entre l'orchestre et le chant. On a dépouillé la voix, c'est-à-dire la personne humaine elle-même, de son droit à l'expression directe de sa pensée, de ses passions, de son âme enfin. Peut-être faudra-t-il le lui rendre un jour et revenir, pour les mieux régler, sur une séparation trop absolue et un partage trop inégal. Enfin deux vertus essentielles manquent à *Fervaal :* l'une est la simplicité, l'autre la joie. Hélas! on veut donc changer notre riant et clair pays de France en cette terre de Cravann, hérissée d'aiguilles de glace et de pics sauvages! *La libre joie! La fière joie! L'auguste joie!* Par trois fois ainsi le sombre musicien de Fervaal l'invoque. Mais elle ne viendra point à son appel, cette joie que Wagner lui-même enviait un jour au génie italien, et qu'il avouait que son génie à lui, trop exclusivement germanique, n'avait peut-être jamais connue. Quant à la complication, à la difficulté d'un art comme celui-là, il n'est personne, croyons-nous, qui n'en ait pris quelque alarme. Cet abus de tous les moyens, de toutes les ressources, de tous les raffinemens et de tous les artifices, rappelle un avertissement, une menace même de Bossuet, que l'art comme la nature humaine peut entendre : « Il est clair que ce qu'on lui donne au delà des bornes qui lui sont prescrites, non seulement ne lui sert de rien, mais encore ordinairement lui est à charge... De se vouloir remplir par-dessus la juste mesure, ce n'est pas amasser, mais perdre et dissiper entièrement. En vain t'es-tu soûlé à cette table; tu as pris plus de pourriture et non plus de substance ni plus d'aliment. »

Peut-être comprenez-vous maintenant pourquoi l'œuvre de M. d'Indy est de celles qu'on estime, qu'on admire, et dont on a peur.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE ROMAN D'UN PRÊTRE DE VILLAGE (1)

Le samedi 20 mars 1875, veille du jour des Rameaux, l'évêque de B..., en Styrie, manda près de lui et reçut en audience, dans le grand salon bleu de son palais, un des prêtres les plus distingués de son diocèse, l'abbé Wolfgang Wieser, vicaire de la cathédrale, qui venait de publier, quelques jours auparavant, un recueil de contes et de légendes populaires.

— Mon cher abbé, lui dit-il, je ne suis pas content de vous. Avez-vous donc oublié mes paternels avertissemens? Si vous ne pouvez pas mettre plus de prudence dans vos écrits, jetez plutôt votre plume au diable, et dans votre main prenez un rosaire! Vous compromettez l'Église et le clergé!

Et comme l'abbé protestait, se défendant d'avoir jamais « manqué à l'esprit chrétien » :

— Des phrases que tout cela! interrompit son évêque. Nous avons à représenter le *christianisme pratique*, entendez-vous bien? Et c'est le desservir que d'adhérer à des idées nouvelles, comme vous l'avez fait dans de récens articles. Et puis vous parlez trop souvent — et, à ce qu'il me semble, trop à dessein — des premiers chrétiens, et des modifications survenues dans l'Église. On croirait parfois, — Dieu me pardonne! — entendre un franc-maçon et non pas un prêtre!

En vain l'abbé réitérait ses protestations; ses articles, ses livres, étaient là qui fournissaient sans cesse une nouvelle matière aux observations de l'évêque.

(1) *Das Ewige Licht*, par Peter Rosegger, 1 vol. in-8°; Leipzig, 1897.

— Mon vénéré et bien-aimé pasteur, s'écria-t-il enfin, je ne puis nier qu'en effet plusieurs de mes écrits ont eu pour objet d'amener des réformes dans l'Église que nous servons.

— Des réformes dans l'Église catholique! dans la seule institution qui, sur notre terre toujours en changement, soit jusqu'ici restée immuable! Vous voulez ruiner, par de soi-disant réformes, notre sainte Église catholique!

— Je sais que mon aveu me perd, monseigneur; mais je ne puis le retenir. Je cherche le royaume de Dieu, et je doute et je tâtonne dans cette recherche, et je suis seul. Au confessionnal, lorsque j'y ai porté mes doutes, et les angoisses qui en résultent pour moi, il m'a été répondu : « Prie, demande à Dieu la grâce de ne plus douter! » Mais rien d'autre, rien pour me convaincre ni pour me consoler! Vous, monseigneur, venez à mon secours, faites en sorte que je comprenne, par exemple, que le célibat des prêtres...

Car l'abbé Wieser croyait, entre autres choses, que le temps était venu pour l'Église d'autoriser le mariage des prêtres, et que, dans un âge d'universel affaiblissement, le clergé n'avait de chance de se rapprocher de Dieu qu'en « devenant plus humain ». Et il le dit à son évêque, qui lui répondit, lui aussi, en l'engageant à prier pour retrouver la foi. « La foi, lui dit-il, est la seule *lumière éternelle*. Vainement vous essaieriez d'en chercher une autre. » Sur quoi, il se radoucit, car il l'aimait malgré ses erreurs. « Mon fils, ajouta-t-il en le congédiant, écoutez mon conseil. Cessez d'écrire des folies de ce genre; mais plutôt employez au service de notre Église le précieux talent que Dieu vous a donné. J'ai toujours reconnu vos aptitudes : fournissez-moi l'occasion de les apprécier. Vous ne comptez pas, n'est-ce pas, rester vicaire toute votre vie? Allez, et que Dieu vous garde! »

L'abbé s'en alla, touché de tant de bonté. Le souvenir lui revint d'un article qu'il avait écrit le matin même, pour un journal qui devait paraître le lundi suivant; il y avait affirmé que l'enseignement religieux, dans les écoles, devait avoir pour base l'Évangile et non le catéchisme. Il craignit que cet article, paraissant au lendemain de son audience chez l'évêque, ne contristât le cœur paternel du vieillard, et il courut à l'imprimerie, pour demander qu'on l'ajournât. Mais il venait trop tard. L'article était imprimé, et prêt à paraître.

Une semaine après, le lundi de Pâques, l'abbé Wieser reçut l'avis que l'évêque venait de le nommer curé d'un village des Alpes, Sainte-Marie-en-Torwald. Un village de sept cents âmes, perdu dans les neiges, à quinze cents mètres d'altitude. Un village qui, plusieurs

mois durant, était privé de toute communication avec le dehors. Le prêtre qu'il s'agissait d'y remplacer était devenu fou, après y être resté une vingtaine d'années.

Avant de partir, l'abbé se rendit chez l'évêque, pour le « remercier », suivant l'usage. Le vieillard lui fit l'accueil le plus affectueux. « Mon enfant, lui dit-il, ne croyez pas que j'aie voulu vous punir! Au contraire! Vous voici désormais curé, vous voici libre. En vous nommant à ce poste, j'ai voulu vous mettre à même de tenter, dans ce coin isolé et lointain, la réalisation pratique de maintes de ces réformes que vous avez, dans vos écrits, théoriquement énoncées. Je ne vous défends pas de continuer à écrire; mais je crois que, là-haut, vous aurez mieux à faire. Sept cents âmes vous sont confiées. Que Dieu vous donne des forces, et vous garde! Adieu, Wieser! » Le cinquième dimanche après Pâques, l'abbé Wieser faisait son premier sermon dans la petite église de Sainte-Marie-en-Torwald.

Tel est, en résumé, le prologue d'un roman qui vient de paraître en Allemagne, et qui, depuis son apparition, y mène grand bruit. Il est intitulé *la Lumière Éternelle, récit tiré du journal d'un prêtre de la forêt*. Et comme le livre a près de cinq cents pages in-octavo, comme il porte sur la couverture l'image d'une grande croix d'où sortent des rayons de clarté, on s'attend, après ce prologue, à une sorte de roman philosophique et religieux, discutant, sous la forme d'un récit, les plus graves problèmes de la conscience humaine. On se dit que, abandonné ainsi à lui-même, dans ce village perdu, l'abbé Wieser ne peut manquer de prendre les proportions d'un apôtre et de tenter, en effet, « la réalisation pratique » des réformes qu'il rêve. On le voit s'essayant à un rôle sublime, luttant pour assurer le triomphe de l'Évangile, et pour rendre à la croix son « éternelle lumière ». On songe à la fois aux prédications du comte Tolstoï et aux beaux ouvrages de M. Ferdinand Fabre. Mais surtout on se rappelle ce mouvement de *christianisme social* dont parlait naguère, ici-même, M. Georges Goyau, et qui, depuis quelques années, a poussé un si grand nombre de prêtres allemands, protestans et catholiques, à se mêler d'une façon très active à la lutte des classes. C'est un des héros de ce mouvement, sans doute, que l'auteur de *la Lumière éternelle* aura voulu nous montrer; un de ses héros, et peut-être un de ses martyrs : car la révolte n'est point aisée, et risque fort d'être dangereuse, pour un humble curé de village autrichien; et l'abbé qui prêche à son évêque la nécessité du mariage des prêtres semble bien avoir en lui toute l'étoffe d'un révolté. Entre cet

abbé indomptable et cet évêque inflexible, à quelle tragédie va-t-on assister?

* * *

On entre dans la lecture du roman, après ce prologue, et la première impression est toute de surprise. C'est en effet comme si ce prologue n'avait pas existé, et comme si l'abbé Wieser était simplement un brave homme de curé de campagne, doux et timide, envoyé, sur sa demande, dans un village du creux de la montagne. Pas une fois durant les cinq cents pages il ne fait mine de vouloir réaliser une seule « réforme » dans l'Église. Il dit sa messe, il prêche, il enseigne le catéchisme, il confesse et donne les sacremens, tout comme eût fait n'importe lequel de ses compagnons de séminaire. Nulle trace du révolté qui rêvait le mariage des prêtres, ni du hardi journaliste, ni de l'auteur de contes populaires. L'évêque, non plus, ne reparaît point : l'abbé Wieser se borne à lire en chaire ses mandemens, pendant le carême, et à regretter que le style en soit trop fleuri. Ce n'est pas un apôtre que nous retrouvons, installé dans le vieux presbytère de Sainte-Marie-en-Torwald, mais seulement un témoin, un fidèle et minutieux chroniqueur travaillant à noter, jour par jour, les divers épisodes de la vie du village.

Tel il nous apparaît surtout dans la première moitié du roman, qui forme, par elle-même, un roman entier. Six ans durant, de 1875 à 1881, son *Journal* nous renseigne sur les naissances et les morts, et les accidens, et les crimes, et sur l'état des récoltes, et sur les fêtes, sur tout ce qui se produit de nouveau dans ce petit village des Alpes styriennes. Nous apprenons à en connaître un à un tous les habitans, le forgeron Eschgartner qui fait fonction de bourgmestre, son fils le petit Rolf, amoureux des livres et de la vie en plein air, la servante Regina, le sacristain Charles Gross, l'aubergiste, le maître d'école, et des paysans pauvres, et d'autres plus riches, et jusqu'à deux vauriens, Holz-Hoisel et Peter-Heissel, dont l'un a déjà commis un meurtre, et dont l'autre ne va point tarder à en commettre un. Tous ces personnages nous sont présentés tantôt de face et tantôt de profil, reparaissant, puis cédant la place à d'autres, sur la trame du récit de l'excellent curé. Point d'action centrale, mais une dizaine d'actions qui se poursuivent avec des intervalles; et, dans l'ensemble, une longue chronique, nous initiant à tous les événemens petits ou gros, ordinaires ou exceptionnels, tragiques ou familiers, de cette humble paroisse de Sainte-Marie-en-Torwald.

C'est une paroisse très humble et ignorée du monde, très pauvre aussi, et exposée par sa situation à de continuels désastres. Inondations, avalanches, incendies, dures épidémies, pas une année ne se passe sans qu'un nouveau fléau s'abatte sur elle. Et cependant c'est une paroisse parfaitement heureuse, s'accommodant si bien de son isolement, et de sa pauvreté, et de ses fléaux même, qu'on comprend que l'abbé Wieser y ait perdu son envie de « réaliser des réformes ». Avec toute sorte d'instincts brutaux et d'habitudes grossières, les habitans de Sainte-Marie ont fidèlement gardé les mœurs d'autrefois. Ils sont naïfs, pieux, attachés à leur sol, toujours prêts à s'entr'aider en cas de besoin. Des siècles de vie conmune ont fait d'eux une seule famille. Et quand quelque bonne fortune échoit à l'un d'entre eux, c'est une fête pour le village entier; et quand l'un d'entre eux perd sa maison, ou son bien, c'est le village entier qui lui vient en aide. Riches et pauvres, d'ailleurs, obéissent également à l'autorité paternelle du bourgmestre, le prenant pour conseil en toute circonstance : allant juqu'à lui permetre, s'il le juge à propos, de vider leurs greniers pour le salut de la commune. Ce digne bourgmestre et le curé sont les deux chefs de la famille. Nulle trace de police, ni de tribunal, ni de prison. Et puis chacun, après cela, se fait justice s'il le faut.

Mais le bonheur de ces braves gens leur vient surtout de ce qu'ils ignorent le reste du monde. Ne connaissant pas d'autre existence que la leur, ils n'ont aucune peine à s'en contenter. Et c'est, en vérité, le seul point par où la première partie du roman se rattache à la seconde, qui occupe, dans le livre, les deux cents pages suivantes.

Cette seconde partie est, en effet, expressément consacrée à soutenir une thèse, mais non pas une thèse religieuse, comme semblait l'annoncer le prologue : elle a pour objet de prouver que ce qu'on appelle le progrès n'est pour les hommes qu'une source de souffrances, et que rien n'est tel, si l'on veut vivre heureux, que de rester attaché aux coutumes anciennes. Du jour où le progrès pénètre à Sainte-Marie, c'en est fait du bonheur de ce tranquille village. Et de quelle façon le progrès y pénètre, les formes diverses qu'il y revêt tour à tour, et les ravages profonds qu'y laisse chacun d'elles, c'est ce que nous montre l'abbé dans cette seconde partie de son *Journal*, sans cesser toutefois de s'en tenir à son rôle de témoin et de chroniqueur.

Il nous présente d'abord des touristes arrivant par hasard à Sainte-Marie, admirant la sauvagerie et la beauté du site, s'y installant pour l'été, y amenant l'été suivant d'autres « amis de le nature ». Le vil-

lage devient célèbre. On y ouvre des hôtels, un casino ; on y construit des routes, et bientôt un chemin de fer. Et les habitans, au contact de la « civilisation », ne tardent pas eux-mêmes à se « civiliser ». L'argent, que jusque-là ils ignoraient, est désormais leur principal souci : encore dédaignent-ils de le gagner par un long travail, tandis qu'il leur suffit, pour s'enrichir, de louer leurs maisons et d'écorcher les touristes. La foi s'en va, et l'église se vide. Et du même coup s'en vont la confiance mutuelle, l'attachement au sol, la résignation, le bonheur de vivre. Nous avons là, en quelque cent pages, un tableau complet de la naissance d'une « station » au sommet des Alpes. Et si le livre n'avait paru presque en même temps que *Là-Haut*, le beau roman montagnard de M. Édouard Rod, nous aurions soupçonné l'écrivain allemand de s'en être inspiré, tant la ressemblance est grande entre ces deux peintures des prodromes, de l'évolution, et des suites d'une même maladie sociale.

Mais à Sainte-Marie-en-Torwald cette maladie en entraîne une autre derrière elle, plus funeste encore. La « station alpestre » peu à peu se transforme en centre industriel, et les hôtels, les pensions, cèdent la place à de sombres usines. Un juif converti, le baron de Yark, venu d'abord en touriste, s'aperçoit que le pays est riche en divers minerais, et capable de fournir une excellente matière à la spéculation. Mines, fonderies, verreries, il y installe tout cela, en même temps qu'il se fait construire un château dominant le village. Il devient le seigneur de Sainte-Marie, maître absolu de la région, disposant à son gré des malheureux habitans. C'est une ère de dure servitude qui s'ouvre pour eux, jusque-là si libres et si jaloux de leur liberté. Leurs terres, leurs maisons, tout ce que de père en fils ils avaient précieusement gardé, tout finit par tomber entre les mains du baron : et quand ils n'ont plus rien que leurs bras, ils lui vendent leurs bras, se résignant à la pénible et fatigante condition d'ouvriers. Un beau jour, leur maître baisse leurs salaires : ils se mettent en grève, incendient le château, s'apprêtent à massacrer patrons et contre maîtres, et à se massacrer les uns les autres par dessus le marché, lorsque les gendarmes réussissent à les maîtriser. Car avec la servitude deux autres maux sont tombés sur ces misérables : l'alcoolisme et le socialisme. Et d'aucun des trois ils ne pourront se guérir.

C'est la véritable conclusion du roman, la seule qui découle des faits racontés. Il n'y a pas jusqu'à la première partie qui ne contribue à la renforcer, par le contraste même de l'impression de paix et de bonheur qui s'en dégage avec les sinistres tableaux des pages sui-

vantes. L'auteur, évidemment, a voulu nous montrer combien il y avait peu de profit, pour un peuple, à échanger son ancien état de vie contre les soi-disant conquêtes de la civilisation. Mais la religion, comme l'on voit, ne joue aucun rôle dans toute l'histoire, à cela près que, dans la mesure où le progrès envahit le village, l'église se dépeuple et la foi diminue. Avec le flot des touristes, Darwin, Büchner, Nietzsche pénètrent à Sainte-Marie, où les suivront bientôt Karl Marx et Bakounine. Les paysans ne retiennent d'eux que de vaines formules qu'ils ne comprennent pas ; mais ils comprennent du moins que l'autorité du catéchisme n'est pas aussi universelle qu'ils se l'imaginaient ; et il ne leur en faut point davantage pour les conduire désormais à la dédaigner.

L'auteur aurait donc pu arrêter son récit à la ruine définitive de Sainte-Marie-en-Torwald. Le roman aurait été un plaidoyer contre le soi-disant progrès : il aurait signifié que « l'éternelle lumière » qui vient aux hommes de la parole de Dieu valait mieux pour leur bonheur que les « lumières » de toute sorte qu'on s'efforce aujourd'hui de lui substituer. Mais sans doute cette signification, qui est pourtant la seule qui ressorte de son livre, lui aura en fin de compte paru trop banale, ou trop « cléricale. » Toujours est-il que, se rappelant son prologue, il a cru devoir lui donner pour pendant une sorte d'épilogue, où, brusquement et sans l'ombre de motif, l'abbé Wieser recommence à se révolter. Lui qui, durant tout le cours du récit, a été si sage et s'est tenu si tranquille, tout entier à l'accomplissement de ses devoirs de prêtre, le voici qui, vers la fin du livre, découvre que sa religion est insuffisante et vaine : et cela, simplement, parce qu'elle ne lui a point donné le moyen de préserver ses paroissiens de la ruine et de la corruption où il les voit tombés. Il découvre tout d'un coup que les trois seuls hommes de sa paroisse qui soient restés honnêtes sont aussi les seuls qui n'aient jamais admis la doctrine catholique : l'un est un juif, l'autre un athée, le troisième un *évangéliste* à la manière de Tolstoï ; et c'est encore une découverte qui réveille ses doutes. Et le malheureux meurt fou, comme était mort son prédécesseur. Mais on ne peut s'empêcher de croire que sa folie a commencé dès le début de cet épilogue, dès qu'il a eu l'idée extraordinaire de détourner de la foi catholique un jeune orateur socialiste, qui de tout son cœur voulait s'y convertir. « Allez plutôt là-haut voir Rolf le bûcheron, lui seul vous dira ce qu'il convient de croire ! » dit cet invraisemblable prêtre au jeune néophyte ; et ce Rolf qu'il admet pour maître est un vrai mécréant, contempteur déclaré des prêtres et de l'Église et de tout ce

qui ressemble à un culte ou à une prière. C'est ce Rolf qui enterre le curé, à la dernière page du livre : il élève sur son tombeau une croix de fer où il inscrit cette devise : « *La lumière éternelle est l'amour.* »

***

Encore ai-je peur de n'avoir pas suffisamment expliqué, dans cette analyse sommaire, la profonde incohérence des diverses parties du roman. Ce n'est pas seulement un ouvrage mal composé : quatre histoires s'y trouvent en quelque sorte accolées, dont trois au moins, loin de s'enchaîner, se contredisent l'une l'autre. Le soi-disant auteur du *Journal*, l'abbé Wieser, se montre à nous sous trois aspects différens, sans que nous puissions deviner les raisons de ces différences. Et l'on dirait que l'auteur s'est fait un jeu de nous dérouter, ou bien encore que lui-même n'a pas pris le temps de faire son choix, parmi les divers sujets qui lui étaient venus à l'esprit.

Mais son livre, avec tout cela, n'est pas banal ; et le succès qu'il a obtenu en Allemagne s'explique aisément. Ses défauts, d'abord, sont de ceux pour lesquels le public allemand n'a jamais été bien sévère. A peine si l'on semble s'être aperçu de son désordre, de son manque de suite, du désaccord entre la thèse qu'il annonçait et celle qui s'y trouvait réellement soutenue. On n'y a vu que l'intention de soutenir des thèses, de remuer de grandes idées religieuses et morales. Et comme l'auteur, au début et à la fin du récit, parlait de l'incompatibilité de l'état présent de l'Église avec l'état présent de la société, on n'a point fait difficulté d'admettre que le récit tout entier avait pour objet de le démontrer. Dans la chronique villageoise de l'abbé Wieser, on s'est accordé à découvrir un pamphlet anti-catholique : un pamphlet *chrétien-social*, ont ajouté les uns, d'autres ont dit *libertaire*.

Et puis, l'auteur de *la Lumière éternelle*, M. Peter Rosegger, n'est pas le premier venu. C'est au contraire l'un des auteurs les plus lus de l'Allemagne, et l'un des plus aimés. Depuis quarante ans bientôt qu'il décrit les mœurs et les paysages de son pays natal, la critique n'a guère pris la peine de s'occuper de lui ; mais il en va en Allemagne un peu comme en France : les œuvres qui font le plus de bruit ne sont pas celles qu'on achète le plus. Ou plutôt il en va ainsi en Allemagne bien davantage encore qu'en France, car on y trouve des auteurs dont personne, pour ainsi dire, n'a jamais parlé, et qui sont cependant devenus populaires. Ce sont pour la plupart des auteurs provinciaux, n'ayant pas d'autre objet que de peindre le coin de terre où ils se sont fixés. Plusieurs écrivent même dans des dialectes locaux, fort malaisés à com-

prendre pour des étrangers. Il y a des Suisses et des Westphaliens, des Hanovriens, des Badois, et des Tyroliens. Mais, depuis la mort de Gottfried Keller et de Fritz Reuter, aucun n'est aussi goûté que le Styrien Rosegger, auteur de *Ma Forêt natale*, du *Journal d'un maître d'école*, du *Chercheur de Dieu*, de *Jacob le dernier*, de *Pierre Mayr l'aubergiste*, et d'une trentaine d'autres romans et recueils de contes, sans compter cette *Lumière éternelle* qui nous occupe aujourd'hui.

En France même, durant ces dernières années, on a maintes fois essayé de le présenter au public. Mais le charme ténu de ses récits s'évapore dès qu'on tente de les traduire : et puis on les a, jusqu'à présent, assez mal traduits ; et c'est encore une détestable méthode, pour nous intéresser à un auteur étranger, de nous déclarer tout d'abord qu'on va nous offrir des chefs-d'œuvre.

Des chefs-d'œuvre, M. Pierre Rosegger n'en a point produit ; et si populaire qu'il soit dans l'Allemagne entière, ce n'est certainement pas un grand écrivain. Fils de paysans, d'abord berger, puis apprenti tailleur, il avait dix ans quand il apprit à lire ; et il y a bien des secrets du métier des lettres qu'on sent trop qu'il a toujours négligé d'apprendre. Il ne sait ni composer un récit, ni pousser à fond le développement d'une idée. Se restreindre, donner à sa pensée une forme serrée et précise, éviter les répétitions et les détails inutiles, cela non plus il ne le sait guère. Les défauts de son dernier roman se retrouvent jusque dans ses contes ; et un critique a même pu dire que, de toutes ses œuvres, *la Lumière éternelle* était, littérairement, la plus irréprochable.

Quarante ans de littérature, ni de nombreux voyages, ni la fortune, ni la gloire, n'ont empêché M. Rosegger de rester un paysan. Mais rien aussi ne l'a empêché de garder au fond de son cœur tous les instincts de sa race : et je ne crois pas que jamais un conteur provincial ait mieux connu, mieux compris et mieux senti les caractères particuliers de sa petite patrie. Ses récits ne sont pas des récits de lettré : mais non seulement ils nous dépeignent exactement la physionomie des villages styriens : ils nous en révèlent l'âme tout entière, avec une vérité d'autant plus frappante qu'on la devine plus irréfléchie, et, en quelque sorte, inconsciente.

Son nouveau roman en est une preuve nouvelle, et des plus curieuses et des plus typiques. Il s'y est efforcé, évidemment, de s'élever au-dessus du niveau ordinaire de ses tableaux styriens. Entraîné dans le courant général, il a voulu, lui aussi, écrire un

roman philosophique, un grand roman où il traiterait des problèmes religieux et sociaux à l'ordre du jour. Et au lieu d'un grand roman il a produit, en réalité, quatre tableaux de mœurs maladroitement accouplés; et au lieu de la thèse religieuse qu'il rêvait de soutenir, la seule thèse qu'il ait réellement soutenue, la seule qu'il ait développée tout au long et appuyée sur des argumens sérieux, est une thèse pour ainsi dire *paysanne*, celle-là même qui devait tenir le plus au cœur d'un ancien berger : il a fait de son roman une protestation, au nom de la nature, contre la soi-disant civilisation, meurtrière des beaux sites et des belles coutumes. Oubliant ses ambitions de philosophe et de théologien, il ne s'est souvenu que de l'heureuse vie dont il avait été témoin jadis, dans sa forêt natale, et des influences funestes qui, peu à peu, sont venues la détruire. Bien d'autres avant lui avaient soutenu la même thèse : mais personne n'y avait mis une passion aussi ardente, personne n'y avait dépensé autant de lui-même. Les autres avaient haï le « progrès » par réflexion; M. Rosegger le hait comme un ennemi personnel; et l'on sent qu'il se serait fort bien accommodé de voir le reste du monde corrompu et gangrené par la civilisation, si seulement elle avait épargné les hameaux forestiers des Alpes de Styrie.

La partie de son livre qu'il a consacrée à cette thèse est loin, cependant, d'être la meilleure. Il a voulu trop prouver; et plusieurs des faits qu'il raconte ont des airs d'argumens qui nous empêchent d'en être touchés : tandis que jamais au contraire il n'a rien écrit de plus touchant, ni de plus naturel, ni de plus charmant, que l'autre partie, celle où il a dépeint la prospérité de Sainte-Marie-en-Torwald avant la malfaisante invasion du progrès. J'ai dit combien de types divers il y avait mis en scène : mais je voudrais pouvoir dire encore la vie qu'il leur a prêtée, et avec quelle pénétrante sympathie il les a étudiés. A elle seule, cette partie suffirait à justifier le succès du livre. Avec toutes ses maladresses de forme, elle est à la fois éloquente et simple, pleine d'émotion et de vérité. La nature aussi y joue son rôle, à côté des hommes : une nature tantôt terrible et d'une féroce grandeur, tantôt infiniment douce, souriant aux parfums des fleurs et à la chanson des oiseaux. Sans cesse des paysages s'entremêlent au récit; ou plutôt la nature et les hommes nous apparaissent intimement unis, fondus par le long contact en une vie commune. Et ce sont des scènes tour à tour tragiques ou familières : des inondations, des avalanches, et puis des bénédictions de moissons, des danses sur l'herbe au soleil couchant. Ou bien encore de naïfs épisodes tels que celui-ci :

« En sortant de la forêt, ce matin, j'ai aperçu le petit Rolf, le fils du forgeron. Il se tenait immobile devant un buisson de ronces. — Que fais-tu là, Rolf? — Il ne répond rien et me regarde dans les yeux. Et je découvre alors un spectacle horrible. A une branche d'épine des scarabées sont accrochés, par rang de taille, chacun ayant le corps traversé d'une pointe. — Qui a fait cela? demandé-je au gamin. — Un oiseau, monsieur le curé! — Un oiseau? Martyriser ainsi de pauvres créatures! Jamais un oiseau n'en serait capable! — Je l'ai vu, monsieur le curé. — Silence! lui dis-je. C'est toi qui l'as fait!

« Il me regarde de nouveau bien en face, et se tait. Et moi, tout bouillant de colère, je lui crie : — Méchant garçon, combien je me suis trompé sur ton compte! Avoir l'air d'un petit saint, se plonger dans la lecture de livres pieux, et torturer ainsi des bêtes sans défense! Est-ce donc là ce que le Christ t'a appris? Va-t'en d'ici, misérable!

« Il s'est détourné, puis, baissant la tête, a poursuivi son chemin.

« Ce soir, je rencontre le maître d'école : — Quelle éducation donnez-vous donc aux enfans? Voilà qu'un de ces petits drôles s'amuse à enfiler des insectes sur des épines! Et il ment, par-dessus le marché! Il nie! Il dit que c'est un oiseau qui est le seul coupable!

« Le maître d'école est d'abord un peu interloqué. Et quand enfin il m'a compris : — Il est en vérité fort possible que l'enfant ait dit vrai, monsieur le curé. *Lanius collurio*, c'est le nom de cet oiseau, l'émerillon à dos rouge, qui imite si gaîment la voix des autres oiseaux. Bien souvent on peut l'entendre, dans notre forêt. C'est lui qui attrape les insectes et les enfile aux épines, tout comme le boucher accroche ses veaux, par rang de grandeur.

« Sur quoi me voici tout confus de la leçon. J'ai honte de mon ignorance, honte d'avoir été si injuste. Je cours chez le forgeron, et, avisant l'enfant : — Pourquoi, lui crié-je, ne t'es-tu pas défendu? Tu mériterais qu'on te tirât les oreilles! On t'accuse à tort et, méchamment, tu te tais!

« — Ce n'est pas méchamment, me répond le gamin. Que c'est l'oiseau qui a fait la chose, je vous l'ai dit tout de suite. Et quand j'ai vu que vous ne me croyiez pas, j'ai pensé qu'il n'y avait rien à tenter contre cela. Je savais qu'on ne doit jamais contredire M. le curé. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Les Chambres se sont séparées pour six semaines, après trois mois de session qui n'ont pas été bien remplis. Si on fait le compte de ce qu'a produit le travail parlementaire pendant ce laps de temps, on aboutit à peu de chose. Le budget de l'année courante, qui aurait dû être voté avant le 31 décembre dernier, l'a été seulement à la fin de mars, après trois douzièmes provisoires, et il s'en est fallu de peu qu'on ne fût acculé à la nécessité d'en voter un quatrième. A qui faut-il attribuer la responsabilité du temps perdu? M. le président du Conseil, à la dernière séance de la Chambre des députés, rappelait avec des chiffres indiscutables que le tiers de la session pour le moins avait été rempli par des interpellations. C'est en vain que la Chambre elle-même a essayé de mettre un frein à ce flot envahissant, et qu'elle a décidé de consacrer aux interpellations un jour par semaine, le samedi, afin de réserver les autres à l'œuvre législative; les vieilles habitudes ont été les plus fortes. On a continué de voir comme autrefois, et plus encore peut-être, les discussions les plus importantes interrompues, coupées, hachées par des incidens sans cesse renouvelés.

C'est là un mal que tout le monde signale, mais dont personne encore n'a trouvé le remède. Il a été particulièrement sensible à propos de la loi sur l'organisation du haut commandement militaire. Le gouvernement la déclarait tout à fait urgente : à la fin d'une séance, M. le ministre de la guerre s'était montré sur le point de donner sa démission, parce que la Chambre avait refusé de la mettre ou de la maintenir en tête de son ordre du jour du lendemain. La discussion a enfin commencé : il semblait qu'elle aurait dû être poursuivie, toute affaire cessante, jusqu'à son complet achèvement. S'il y a une question qui mérite en effet d'être traitée sans diversions ni distractions d'aucune sorte, c'est celle-là. Nous ne nous rappelons plus combien la Chambre lui a consacré de séances; mais entre chacune d'elles il y a eu, en moyenne, huit jours d'intervalle. Des discours très intéressans,

quelques-uns très éloquens, ont été prononcés. Les systèmes les plus divers ont été mis en présence et étudiés comparativement. M. de Tréveneuc, un des plus brillans officiers sortis de l'École supérieure de guerre, représentant des aspirations de la jeune armée, est venu soutenir que tout devait s'effacer devant un état major général fortement constitué et devant l'omnipotence du généralissime. M. Godefroy Cavaignac a prétendu au contraire que le conseil supérieur, tel qu'il existe et fonctionne aujourd'hui, est déjà une entrave excessive pour le ministre, dont il restreint l'initiative et diminue l'autorité, et auquel il veut donner un rôle prépondérant. M. de Montfort, rapporteur du projet de loi, a mis au premier rang des qualités militaires l'expérience même de la guerre et l'esprit particulier qui se développe dans les camps, ou, à défaut de camps, dans les casernes. M. de Tréveneuc a regardé ces qualités comme un peu vulgaires, et il a affirmé qu'elles ne servaient pas à grand'chose sans la science qu'on n'acquiert que dans les écoles. Quant au projet en lui-même, il a été défendu par les uns, attaqué par les autres, et coupé en deux par M. de Montebello, qui a conseillé à la Chambre d'en adopter la première partie et de repousser la seconde. Mais nous n'avons pas l'intention d'exposer ici le système de ce projet, ni d'en faire la critique : ce que nous en disons est pour montrer combien de problèmes il soulève, tous plus délicats les uns que les autres, et plus redoutables aussi, car ils ressemblent à ceux du sphinx : la nation qui ne les résout pas s'expose à périr. Eh bien! entre le discours de M. de Tréveneuc et la réponse de M. de Montfort, s'est écoulée une semaine, et à peu près autant entre chacun des autres. C'est ce qu'on appelle jouer aux propos interrompus. Appliquée à des intérêts ordinaires, cette manière de discuter est pleine d'inconvéniens; mais que dire lorsqu'on l'applique aux intérêts les plus graves d'un pays, à ceux auxquels tiennent ses destinées et peut-être son existence? Sans cesse abandonnée et reprise, la discussion générale de la loi n'a pu être terminée; aucun vote n'a été émis; toutes les questions agitées sont restées en suspens, et par une ironie finale, la Chambre, en réglant son ordre du jour pour la rentrée, a donné le pas à la discussion de plusieurs autres projets, renvoyant à plus tard la reprise et la suite de celle-là.

La Chambre, à la vérité, a manqué de calme et de sang-froid depuis quelques semaines. Le revenant de Panama a jeté dans ses débats une perturbation analogue à celle qu'éprouvent les aiguilles aimantées lorsqu'un orage se forme dans l'atmosphère et qu'il est sur le point d'éclater. Les révélations d'Arton ont créé une situation nouvelle dont

il est difficile de prévoir les suites ; mais elles seront longues, et nous ne sommes pas encore sur le point d'en distinguer le dénouement. On prête à M. le ministre de l'intérieur un mot qui résume le sentiment général au sujet de ces tristes affaires, à savoir qu'il faut « faire vite et tout ». C'est le vœu universel, mais il y a loin d'un vœu à sa réalisation. Faire vite, certes ! rien ne serait plus désirable ; mais comment faire vite alors qu'Arton paraît s'être proposé de faire lentement ; qu'il mesure ses dénonciations au compte-gouttes ; qu'il s'applique à les faire durer ; qu'il met des temps entre elles ; qu'il fournit sans cesse à l'instruction des pièces nouvelles ? Faire tout une bonne fois, vider l'affaire jusqu'à la sentine, ne reculer devant aucune considération pour opérer un nettoyage radical, qui ne le voudrait ou plutôt qui ne le veut ? Mais ici encore il est plus aisé de vouloir que de pouvoir. Quelle que soit l'ardeur des passions politiques, — et on suppose bien qu'elles ne sont pas absentes de cette affaire, — un honnête homme ne consentira jamais à regarder la seule parole d'Arton comme une preuve suffisante de la culpabilité de celui-ci ou de celui-là. Elle peut servir d'indication, voilà tout. Il faut ensuite trouver des preuves véritables, ou du moins des présomptions assez nombreuses et assez fortes pour faire naître la certitude. Or, ces présomptions et ces preuves ne sont pas faciles à établir : peut-être même les plus grands efforts pour les réunir et les fixer sont-ils destinés à rester impuissans. A supposer, ce qui paraît probable, qu'un certain nombre de députés aient été corrompus, c'est compter beaucoup sur leur naïveté de croire qu'ils ont laissé derrière eux des traces matérielles de la corruption. Le hasard peut en faire découvrir quelques-unes, mais il y a lieu de craindre que ce hasard ne soit très rare. On aura d'un côté l'affirmation d'Arton, de l'autre la dénégation de sa victime : où est la vérité ? On peut même avoir une conviction personnelle, suivant qu'on se détermine par des vraisemblances plus ou moins grandes ; mais cela ne suffit pas devant les tribunaux ; il faut y apporter une démonstration d'un caractère juridique, et si cette démonstration peut être faite dans quelques cas particuliers, — ce que nous ignorons encore, — dans le plus grand nombre elle ne pourra pas l'être. L'œuvre entreprise, nécessairement incomplète, ne satisfera donc pas la conscience publique. On se bat contre l'insaisissable. Et voilà pourquoi les hommes les plus désireux d'en finir à tout prix, mais non pas cependant au prix de lá justice dont les règles tutélaires doivent être appliquées à tous, sont émus et inquiets en songeant combien il sera difficile, sinon impossible, de faire vite et de

faire tout. L'orage dont nous parlions risque de troubler profondément l'atmosphère sans la clarifier ni la purifier. On ne devra le reprocher à personne; mais les partis violens qui se sont emparés de la question pour l'exploiter ne seront pas embarrassés de si peu : ils dénoncent déjà la responsabilité du gouvernement.

Celui-ci a pourtant adopté la seule attitude qu'il avait à prendre, à savoir de ne se mêler en rien de l'instruction et de laisser au juge la liberté la plus absolue de la diriger à son gré. Ce juge, M. Le Poittevin, ne peut pas être suspect aux radicaux puisqu'il a été, sous le ministère Bourgeois, nommé par M. Ricard à la place de M. Rempler, dans des conditions que nous n'avons pas à rappeler : on ne les a pas oubliées. Rien ne gêne ses investigations; son indépendance est complète; il use sans restrictions d'aucune sorte de cette toute-puissance que nos lois attribuent aux titulaires de sa fonction, et devant laquelle il arrive quelquefois à de très honnêtes gens de trembler. M. le garde des sceaux a poussé le scrupule jusqu'à refuser de recevoir M. Le Poittevin afin d'échapper au soupçon, ou du moins à l'accusation d'avoir exercé sur lui la moindre influence. Nous vivons, en effet, dans un temps où les démarches qui auraient été jugées autrefois les plus naturelles et les plus légitimes doivent être évitées par un ministre prudent. M. Le Poittevin peut donc faire tout ce qu'il veut. Il n'a jugé à propos jusqu'ici de demander la suspension de l'immunité parlementaire que pour quatre personnes : s'il lui en faut d'autres, il n'a qu'à le dire, on les lui livrera. Le gouvernement transmettra la demande aux Chambres, et la résolution de celles-ci n'est pas douteuse. Jamais la justice n'aura trouvé devant elles moins d'entraves. Si elle n'aboutit pas, ce ne sera la faute ni du gouvernement, ni du parlement, mais de la nature même des choses et des difficultés qui y sont inhérentes. M. le juge d'instruction prend son temps pour chercher des preuves, et peut-être les preuves qu'il trouvera n'arriveront-elles pas à le convaincre lui-même; mais aucune volonté étrangère n'agira sur la sienne, et, quoi qu'il fasse ou ne fasse pas, il en aura seul la pleine et entière responsabilité.

La Chambre a même adopté une résolution qui serait de nature à soutenir et à activer son zèle, s'il pouvait se ralentir et se relâcher : elle a décidé de nommer au bout de trois mois une commission d'enquête qui évoquerait à son tour devant elle toute l'affaire de Panama. Le prétexte qu'on a donné pour justifier cette mesure est qu'en dehors des responsabilités purement judiciaires, il peut y avoir des responsabilités morales qui échappent à la répression pénale,

mais que le parlement a le devoir de rechercher et de signaler. Assurément, ce prétexte est spécieux, et si le parlement se contente de faire en quelque sorte sa police intérieure, s'il n'émet pas la prétention de reviser tous les contrats passés entre particuliers, s'il ne se fait pas à la fois jury d'honneur, tribunal correctionnel et tribunal de commerce, enfin s'il reste dans son domaine propre et dans sa compétence, son œuvre aura peut-être quelque portée. Mais c'est beaucoup attendre de lui ! Quoi qu'il en soit, M. Le Poittevin sait dès aujourd'hui que l'instruction sera soumise à un contrôle, et quel contrôle ! le plus soupçonneux et le plus exigeant de tous. S'il était capable de quelque faiblesse ou de quelque complaisance, elle lui serait sévèrement reprochée. Toutes les pièces de l'affaire seront déposées sur les bureaux des Chambres. N'y a-t-il pas là, même pour les plus difficiles, une garantie propre à les rassurer? Après M. Le Poittevin, MM. Rouanet, Millerand, Marcel Habert, le comte d'Hugues, et autres grands justiciers, auront leur tour; ils tiendront en main tout le dossier de l'affaire, et ils seront libres d'en tirer telles conclusions qu'il leur plaira. Le croirait-on? Cela même n'a pas paru suffisant à leur impatience, et à deux reprises différentes, à huit jours d'intervalle, ils ont mis la Chambre en demeure de constituer, non pas dans trois mois, mais tout de suite, cette commission d'enquête sur laquelle ils comptent pour faire toute la lumière. M. le président du Conseil s'y est opposé pour des motifs qui auraient dû convaincre tout le monde. Est-il admissible, est-il même possible que deux enquêtes soient poursuivies parallèlement sur la même affaire, l'une au Palais de justice, l'autre au Palais-Bourbon? C'est alors qu'il y aurait entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir politique une confusion qui tournerait vraisemblablement contre le premier. M. Le Poittevin devrait renoncer à la liberté que le gouvernement lui a laissée avec tant de soin. La commission de la Chambre ferait toute la besogne à sa place; elle lui désignerait les gens à poursuivre ou à ne pas poursuivre; elle se prononcerait la première sur la qualité des preuves articulées contre eux; elle disputerait au juge les témoins à sensation. Quant au secret qui doit toujours couvrir de pareilles enquêtes, au moins jusqu'à ce qu'elles soient terminées, on sait par avance comment il serait gardé : il le serait comme l'a été celui des communications faites par M. Le Poittevin à la commission des poursuites. On se demande donc comment l'idée d'ouvrir conjointement une enquête parlementaire et une instruction judiciaire a pu venir à l'esprit d'un homme sensé. A défaut même de bon sens, il suffisait

d'ailleurs de consulter l'expérience, car elle a été faite, et un membre de la droite royaliste, M. de Ramel, qui a fait partie de l'ancienne commission de Panama, a été le premier à signaler les inconvéniens qu'avait produits alors ce dualisme inconsidéré. C'est lui qui a fait décider par la Chambre que la future commission ne serait nommée que dans trois mois, et, certes, il n'est pas suspect de tendresse pour les panamistes. Eh bien! le croirait-on? au moment de se séparer, la Chambre, saisie de nouveau de la question, n'a repoussé la réunion immédiate d'une commission d'enquête qu'à dix-huit voix de majorité. Il aurait suffi de déplacer une dizaine de bulletins pour que la commission, nommée tout de suite, fût chargée de représenter la Chambre pendant les vacances et de lui préparer des surprises pour son retour. On a échappé à ce danger, mais de bien peu!

Quoi qu'il en soit, les amateurs de scandale ont de quoi se rassurer. S'il y avait à nos yeux des motifs supérieurs à tous autres pour ne pas élire dès à présent une commission d'enquête, nous avouons que la nommer après que la justice aura terminé son œuvre n'est pas en soi une perspective plus réjouissante. Cela s'appelle faire durer le plaisir, pour ceux du moins qui en trouvent à ce genre d'opérations. Si la commission d'enquête, qui sera aux prises avec les mêmes difficultés que M. le juge d'instruction, met le même temps que lui pour terminer sa tâche, nous en avons encore pour de longs mois. Et quand la commission aura fini, la Chambre à son tour commencera. Elle tiendra des séances auprès desquelles celles qui se sont déroulées jusqu'ici pourront passer pour calmes et tranquilles. En sortira-t-il du moins une lumière véritable? En saurons-nous plus après qu'avant? Serons-nous enfin fixés avec certitude sur la culpabilité de celui-ci ou de celui-là? Nous voudrions le croire, mais il faudrait pour cela oublier complètement le passé. Les socialistes seuls peuvent gagner à cette agitation. Ils ont intérêt à convaincre le pays que l'immoralité et la corruption sont partout dans la société actuelle, car c'est la société actuelle, la société capitaliste, qu'ils rendent responsables de tout : ils se montrent volontiers clémens pour les personnes, afin de faire retomber tout le poids de leur colère sur les institutions dont elles sont les victimes. Leur thèse est connue; on s'apprête à leur fournir de nouveaux argumens ou de nouveaux exemples pour la soutenir. Et au dehors, croit-on qu'un pareil spectacle soit fait pour rehausser notre considération? Il n'y a peut-être pas un pays au monde où le niveau de la moralité soit plus élevé qu'en France. Nous sommes un peuple honnête, laborieux, économe, doué des qualités privées les

plus estimables et les plus solides; mais nous nous calomnions nous-mêmes, et nous arrivons à faire croire à l'étranger que nous sommes profondément gangrenés et en proie à tous les vices. Il ne demande pas mieux que de le croire. Et pour nous épargner entre lui et nous des comparaisons où nous pourrions reprendre des avantages, si quelque scandale du genre des nôtres se découvre chez lui, il s'empresse de l'étouffer. C'est à peine si un murmure le signale; le silence se fait aussitôt. Notre vertu est théâtrale et intransigeante; celle des autres est prudente et toute politique. Laquelle vaut le mieux, nous ne le rechercherons pas. Chacun est ce qu'il est, et ne peut guère se changer. Au point où, chez nous, en sont venues les choses, il n'y a plus qu'à les laisser suivre leur cours et à attendre qu'il s'épuise. Nul ne pourrait s'y opposer, quand même il en aurait l'idée. Il faut donc se résigner à ce que la fin de la législature actuelle ressemble à la fin de la dernière : du temps perdu, de l'agitation, du bruit. Quant aux résultats utiles, ils seront peut-être l'apanage d'une Chambre plus heureuse, plus maîtresse d'elle-même, ou mieux dirigée.

La Chambre s'est séparée le 10 avril, et elle a décidé de revenir le 18 mai. M. Goblet aurait voulu qu'elle s'en allât plus tard et qu'elle revînt plus tôt, pour diverses raisons, dont la principale était tirée des affaires d'Orient et des préoccupations qu'elles doivent légitimement inspirer. A cela, M. Méline a répondu que le gouvernement, pendant les vacances, resterait scrupuleusement fidèle au programme qu'il a exposé aux Chambres et que celles-ci ont approuvé. Il a toutefois ajouté que, si les circonstances venaient à se modifier au point de rendre nécessaires des résolutions nouvelles, le parlement serait aussitôt convoqué. On ne ferait rien sans son adhésion et son concours.

Ces promesses sont tout à fait correctes, mais il est peu probable que la nécessité de les remplir vienne à s'imposer. La situation de l'Orient, malgré les incidens qui se sont produits ces derniers jours sur la frontière de Macédoine, semble devoir se prolonger longtemps encore, sans qu'on aperçoive aucun dénouement. Puisqu'elle a duré jusqu'à l'heure où nous sommes sans amener les crises violentes qu'on pouvait craindre, il n'y a plus de raison pour qu'elle ne dure pas encore davantage. On se demandait au début comment, on se demande aujourd'hui quand tout cela prendra fin. Nous ne nous chargeons pas de dire à quoi les puissances emploient leur temps; c'est sans doute à négocier; mais avec qui et sur quoi? Elles cherchent un expédient propre à satisfaire tout le monde, c'est-à-dire la Grèce et la Turquie: naturellement elles ne l'ont pas trouvé, et

elles continuent leurs recherches avec une merveilleuse patience, sans se presser, sans paraître même se préoccuper de savoir si, pendant ce temps, les choses ne s'aggraveront pas. On ne peut pas dire, il est vrai, qu'elles se soient aggravées très sensiblement jusqu'ici; elles restent ce qu'elles étaient, et la prolongation du *statu quo* est à coup sûr un des phénomènes les plus surprenans. Le blocus de la Crète n'a encore servi à rien du tout : c'est sans doute ce qui a découragé les puissances d'établir le long des côtes grecques un second blocus, qui ne serait peut-être pas plus efficace.

En Crète, les amiraux et les insurgés ne communiquent que par des coups de canon et de fusil : ils ne se font d'ailleurs aucun mal les uns aux autres. Ce qui étonne, c'est que, soit les amiraux, soit les consuls des puissances, ne paraissent avoir fait jusqu'à présent aucun effort vraiment sérieux pour se mettre en rapport avec les chefs des insurgés et pour leur faire comprendre ce que les intentions de l'Europe à leur égard ont de bienveillant et d'avantageux. Les insurgés sont laissés en tête à tête intime avec le colonel Vassos, qui leur explique les choses à sa manière. On vit de part et d'autre sur un malentendu, qu'il ne serait peut-être pas impossible de dissiper si on s'expliquait de plus près, et autrement qu'avec de la poudre. En revanche, on échange beaucoup d'explications avec la Grèce et avec la Porte, ce qui ne peut qu'encourager la première dans ses prétentions, et ce qui encouragerait la seconde dans ses résistances si elle n'avait pas renoncé à en faire. On espère sans doute que le temps, qui est galant homme, finira par tout arranger, grâce à la lassitude générale; mais si c'est là-dessus que compte l'Europe, la Grèce fait de son côté le même calcul, et il est difficile de prévoir, de ces deux patiences obstinées, quelle est celle qui viendra à bout de l'autre. L'Europe, toutefois, a un avantage très appréciable : elle est riche et la Grèce est pauvre; or, si l'argent est le nerf de la guerre, cela est vrai surtout de la guerre qu'on ne fait pas, et qui consiste seulement à dépenser de part et d'autre ses ressources sans coup férir, jusqu'à épuisement complet. Celui qui a les meilleures finances est toujours sûr de triompher et de réduire son partenaire à merci.

En Crète donc, on escarmouche. Sur la frontière de Thessalie et de Macédoine, on est resté pendant de longues semaines l'arme au pied, et c'est seulement ces derniers jours que quelques coups de fusil ont été tirés : encore l'ont-ils été par des irréguliers cosmopolites, mêlés de Grecs et d'Italiens. Les nouvelles venues à ce sujet de Constantinople et d'Athènes sont trop contradictoires pour qu'on puisse savoir

exactement ce qui s'est passé. Suivant toutes les vraisemblances, et cette version est d'ailleurs conforme à la plupart des récits, les Grecs ont commencé. S'ils étaient au nombre de deux et même de trois mille, comme on l'assure, il est impossible d'admettre qu'il n'y ait eu là que des irréguliers; mais c'est un point sur lequel nous ne voulons pas insister. L'action des ligues patriotiques, indépendantes du gouvernement et irresponsables, suffit pour expliquer la tentative qui vient de se produire. La situation de l'armée grecque sur la frontière est des plus paradoxales. Elle ne saurait se prolonger indéfiniment, pour le motif que nous avons déjà donné, à savoir que le maintien sur le pied de guerre de la petite armée hellénique coûte très cher. D'autre part, on ne voit pas ce que ce sacrifice pourra jamais rapporter. De deux choses l'une, en effet : ou les Grecs continueront à ne rien faire, et alors à quoi bon cette mise en scène guerrière? où ils se battront, et alors, autant du moins que la prévision humaine peut s'appliquer aux choses militaires, ils expieront cruellement leur imprudence. Ce n'est pas leur courage qui est en cause; ils en ont autant que personne; mais le courage ne suffit pas contre une armée que nous persistons à croire mieux organisée et plus résistante que la leur et qui, dans tous les cas, a la supériorité du nombre dans des proportions écrasantes.

Nous plaignons les Grecs de s'être mis dans une situation pleine d'angoisses : ils ne peuvent pas plus y rester qu'en sortir avec avantage. Leur conduite serait inexplicable, aussi bien politiquement que militairement, s'ils n'avaient pas espéré que leur mouvement offensif du côté de la Macédoine en déterminerait d'autres du même genre de la part des Bulgares et des Serbes, sans parler des Monténégrins. Ils avaient compté par surcroît que l'Albanie, travaillée de vieille date par des fermens révolutionnaires, se soulèverait également, et que, pour faire front à tant de périls divers, l'armée ottomane serait obligée de se diviser. Malheureusement pour eux, aucune de ces prévisions, si judicieuses en apparence, ne s'est réalisée. Les petites puissances balkaniques, soit qu'elles aient obéi spontanément aux conseils de la sagesse, soit qu'elles les aient reçus du dehors et qu'elles les aient écoutés, ont conservé un sang-froid tout à fait exemplaire. Elles n'ont rien vu dans les allures de la Grèce qui se recommandât à leur imitation : loin de là! à mesure que les Grecs se laissaient exalter et entraîner davantage, elles opposaient à leur bouillonnement patriotique le contraste d'une tenue toujours plus réservée et plus correcte. Pendant que le sud de la péninsule était livré à des agitations fiévreuses, on voyait au nord le roi de Serbie et le prince de Bulgarie se faire

tranquillement des visites. Une intimité étroite s'est établie entre les deux gouvernemens, et semble même s'être étendue au Monténégro. C'est vraiment une ligue pacifique qui s'est formée. Nous ne rechercherons pas, de crainte de nous tromper, pourquoi la Serbie et la Bulgarie se sont déterminées à cette abstention complète. Ce n'est assurément pas indifférence, ni pur désintéressement de leur part : elles ont cru sans doute cette conduite plus habile et plus rémunératrice. Pendant que la Grèce s'est placée dans l'alternative d'achever de se ruiner ou de se faire battre, les puissances slaves des Balkans profitent d'une aussi favorable occasion pour réclamer à Constantinople le règlement de questions qui leur tiennent fortement à cœur : nous voulons parler des bérats ecclésiastiques qui, accordés à des évêques serbes ou bulgares, opèrent autant de démembremens dans l'Église grecque, et préparent ou facilitent la réalisation des espérances slaves dans un pays où la religion se confond avec la nationalité. La Porte s'est toujours montrée plus facile à accorder ces bérats lorsqu'elle avait à se plaindre de la Grèce, et elle a eu rarement à s'en plaindre plus qu'aujourd'hui. La Serbie et la Bulgarie, sans doute appuyées par l'Europe, tirent parti de ces circonstances, et elles sont dans leur droit. Elles songent à l'avenir et prennent en quelque sorte hypothèque sur lui, tandis que la Grèce, plus impatiente, a tout joué, a tout risqué dans le présent. Entre ces deux conduites, on verra plus tard laquelle aura été la plus sage et la plus politique. A moins d'une victoire des Grecs, et cette victoire serait un miracle, la conséquence de la crise actuelle sera de donner une force nouvelle à l'expansion slave en Macédoine, et de limiter, peut-être de refouler, l'expansion hellénique. On l'a parfaitement compris à Belgrade et à Sofia, et voilà pourquoi on s'y tient tranquille. De ce côté, toutes les espérances de la Grèce ont été déçues. Quant à l'Albanie, elle a été troublée sur quelques points. Des provocations se sont produites sans qu'on sache exactement à qui on doit en imputer l'initiative. Une mosquée a été profanée à Scutari, et on a pu craindre un moment des désordres très graves. Mais la fermeté du gouverneur a pourvu au danger immédiat : il paraît pour le moment écarté. En conséquence, les Grecs se trouvent seuls en face des Turcs, et on se demande s'ils ne sont pas à la veille de commettre une imprudence dernière.

M. le comte Mouravief a fait à l'Europe, qui l'a acceptée, une proposition pleine d'opportunité. Il a demandé qu'on notifiât aux Grecs et aux Turcs, par une note identique, la résolution des puissances de laisser à l'agresseur la responsabilité de son agression si elle était malheureuse, mais de le priver de ses avantages si elle était heureuse :

en d'autres termes, les puissances ne permettraient pas à celui des deux adversaires qui attaquerait l'autre de profiter de la victoire qu'il pourrait remporter, ni d'en retirer le moindre profit territorial. Évidemment la notification de l'Europe ne s'adressait qu'aux Grecs ; mais les Turcs seuls y ont répondu jusqu'ici. C'est qu'ils n'étaient pas en peine pour le faire. Ils n'ont aucun désir de se battre ; ils savent bien, sans qu'on ait besoin de le leur dire, que, s'ils étaient vainqueurs, on ne leur permettrait pas de profiter de la victoire, et ils sont de trop parfaits réalistes pour sacrifier grand'chose à la pure satisfaction morale de se venger de leurs ennemis. Mais l'occasion leur a paru bonne de mettre en parallèle leur conduite et celle des Grecs depuis l'origine de la crise actuelle. Malgré toutes les provocations qui ont été dirigées contre eux, ils sont restés sur la défensive, sur l'expectative, sans qu'on puisse leur reprocher un seul acte qui n'aurait pas été conforme aux conseils et aux volontés des puissances. Ils se sont naturellement empressés d'accuser réception à l'Europe de sa note du 6 avril. Ils y ont vu avec la plus grande satisfaction qu'on ne permettrait en aucun cas à l'agresseur de tirer parti de son succès, et cette règle leur a paru si bien imaginée qu'ils ont voulu immédiatement l'étendre à tous les territoires aujourd'hui en cause, à la Crète aussi bien qu'à la Macédoine. Quel est l'agresseur en Crète, si ce n'est le Grec ? En présence d'une invasion aussi contraire au droit des gens que celle du colonel Vassos, la Porte a dû prendre des précautions que tout autre aurait prises à sa place. Elle a mobilisé son armée et l'a concentrée sur la frontière de Macédoine. Mais elle déclare être prête à la retirer aussitôt que les Grecs auront eux-mêmes retiré leurs troupes de la Thessalie et de la Crète. On ne peut pas reprocher à la Porte de n'avoir pas bien posé la question : par malheur, il ne suffit pas de la bien poser pour la résoudre.

Il est douteux que la Grèce ait conservé sur elle-même, après avoir déjà cédé à tant d'entraînemens, une maîtrise suffisante pour résister à ceux qui seraient finalement irrémédiables. L'heure dangereuse, annoncée depuis longtemps sans qu'on ait rien fait pour y pourvoir, est sur le point de sonner. Le printemps approche. Les neiges commencent à fondre sur le flanc des montagnes. En même temps, la fusillade éclate. Qui sait si, dans quelques jours, l'Europe ne s'apercevra pas une fois de plus qu'elle a laissé passer le moment précis où son action aurait pu se produire utilement ? Lorsqu'elle s'est décidée à mettre le blocus devant la Crète, il était déjà trop tard ; le colonel Vassos y avait débarqué ses soldats. Lorsqu'elle se décidera, si elle s'y décide jamais, à mettre le blocus devant la Grèce, il sera trop tard aussi. La

Grèce a pu profiter de la liberté de la mer pour opérer sans la moindre gêne sa mobilisation sur la frontière. Le fait est maintenant accompli, et les conséquences commencent à se manifester. Rien n'aurait été plus simple au début que d'empêcher le colonel Vassos d'entrer en Crète ; rien aujourd'hui n'est plus compliqué que de l'en faire sortir. Et nous dirons de même que rien, il y a quelques semaines encore, n'était plus aisé que d'empêcher la Grèce de mobiliser son armée et de la concentrer sur la frontière septentrionale ; mais aujourd'hui la chose est faite, et rien n'est plus difficile que d'obliger l'armée grecque à se morfondre sur place, alors que les esprits sont montés à un degré d'exaltation qui leur permet à peine de réfléchir, et que le temps, chaque jour plus doux, exerce sur eux une tentation de plus en plus irrésistible. L'armée régulière n'a pas osé jusqu'ici risquer une aventure dont il est impossible que ses chefs ne prévoient pas le dénouement certain. Le diadoque se tient parfaitement tranquille. Mais son frère, le prince Georges, qui était parti pour la Crète, ne l'a pas été moins que lui, ce qui n'a pas empêché le colonel Vassos, sans que son gouvernement ait pris la peine de faire à la Porte la moindre déclaration de guerre, d'entamer les hostilités contre les forces ottomanes. On se moque un peu de l'expression devenue courante de « blocus pacifique », et il est certain que les deux mots semblent contradictoires ; mais comment faudra-t-il appeler la guerre que la Grèce fait à la Turquie en Crète ? Il faudra sans doute la qualifier bientôt de « guerre pacifique » ! Nous sommes en pleine fantaisie, en plein caprice. Après s'y être livrés en Crète, il semble que les Grecs s'apprêtent à tenter, en Macédoine, une expérience du même genre. Personne ne mettra en doute que les bandes qui viennent de se former en Thessalie pour passer ensuite les armes à la main en Macédoine n'aient agi avec la connivence des autorités helléniques, soit civiles, soit militaires.

Le gouvernement grec voudrait bien faire la guerre sans en avoir la responsabilité. C'est d'ailleurs un procédé qu'il n'a pas inventé, et il ne serait pas nécessaire de remonter très haut dans l'histoire, ni de chercher très loin de nos propres frontières, pour rencontrer le souvenir d'aventures analogues à celles qu'il essaie de reproduire. Il est arrivé plus d'une fois déjà qu'un gouvernement désavouât officiellement de hardis flibustiers, tandis qu'il les encourageait sous main, prêt à leur donner un refuge en cas de défaite, et à profiter de leurs conquêtes en cas de succès. Mais les Grecs se tromperaient s'ils croyaient pouvoir, dans les circonstances présentes, renouveler ce genre d'exploits. En cas de victoire, l'Europe leur a fait savoir qu'ils ne bénéficieraient pas

de leur bonne fortune, déclaration très propre à les refroidir. Au surplus, il faut le leur répéter sans cesse, ce n'est pas la victoire, c'est la défaite qui est à prévoir pour eux. Ils ne s'attaquent pas à un ennemi plus faible et déjà démoralisé par le sentiment de son impuissance. L'armée turque, au contraire, a pleine confiance dans sa supériorité. Nous avons dit les motifs pour lesquels le gouvernement ottoman ne désirait pas être mis dans l'obligation de se battre ; mais il ne redoute pas cette éventualité, et il y a longtemps qu'il l'a envisagée sans la moindre crainte. Les dépêches de Constantinople assurent que la Porte vient d'adresser une note à la Grèce pour lui déclarer qu'elle la tiendrait responsable des agressions qui seraient désormais dirigées contre son territoire par des bandes formées sur le territoire grec. Si un nouvel incident vient à se produire, Edhem-Pacha a reçu l'ordre de passer immédiatement la frontière. Personne en Europe ne pourrait s'opposer à l'exécution de cette menace, et, pour dire la vérité, de toutes les notifications qui ont été adressées à la Grèce dans ces derniers temps, c'est celle-là qui paraît de nature à faire sur elle l'effet le plus salutaire. L'armée turque a poussé la patience aussi loin qu'on pouvait le lui demander, et plus loin qu'on ne pouvait l'attendre d'elle : sa résolution nouvelle exercera peut-être sur celle de la Grèce une influence plus efficace que ne le ferait un nouveau blocus. Mais toutes les prévisions sont plus que jamais incertaines, et on ne peut s'empêcher d'éprouver une pénible anxiété en songeant que, d'un jour à l'autre, ce qu'il y a d'artificiel dans les précautions de la diplomatie européenne peut se manifester par des actes décisifs. Si la guerre éclate, nous espérons du moins que l'Europe, grâce à la ligue des États neutres des Balkans, réussira à la limiter entre les Turcs et les Grecs, et à la localiser dans la Macédoine. Mais nous aimons encore mieux espérer que la Grèce s'arrêtera elle-même au bord de l'abîme : tous ses amis véritables doivent le souhaiter.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUARANTIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVIIe ANNÉE

MARS — AVRIL 1897

Livraison du 1er Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 34935.